Bibliothèque numérique
medic@

Histoire de la Société royale de médecine..., Avec les Mémoires de médecine et de physique médicale... tirés des registres de cette société

Années 1777 et 1778. - 1780.
Cote : 05749

PARIS biu Santé

(c) Bibliothèque interuniversitaire de santé (Paris)
Adresse permanente : http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?05749x1780

HISTOIRE
ET MÉMOIRES
DE
LA SOCIÉTÉ ROYALE
DE MÉDECINE.

©BIUM

©BIUM

HISTOIRE
DE
LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE.

Années M. DCC. LXXVII et M. DCC. LXXVIII.

Avec les Mémoires de Médecine & de Physique Médicale, pour les mêmes Années, *Tirés des Registres de cette Société.*



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE PHILIPPE-DENYS PIERRES,
Imprimeur ordinaire du Roi & de la Société Royale de Médecine.
Et se trouve
Chez DIDOT le jeune, Libraire de la Société, Quai des Augustins.

M. DCC. LXXX.

©BIUM

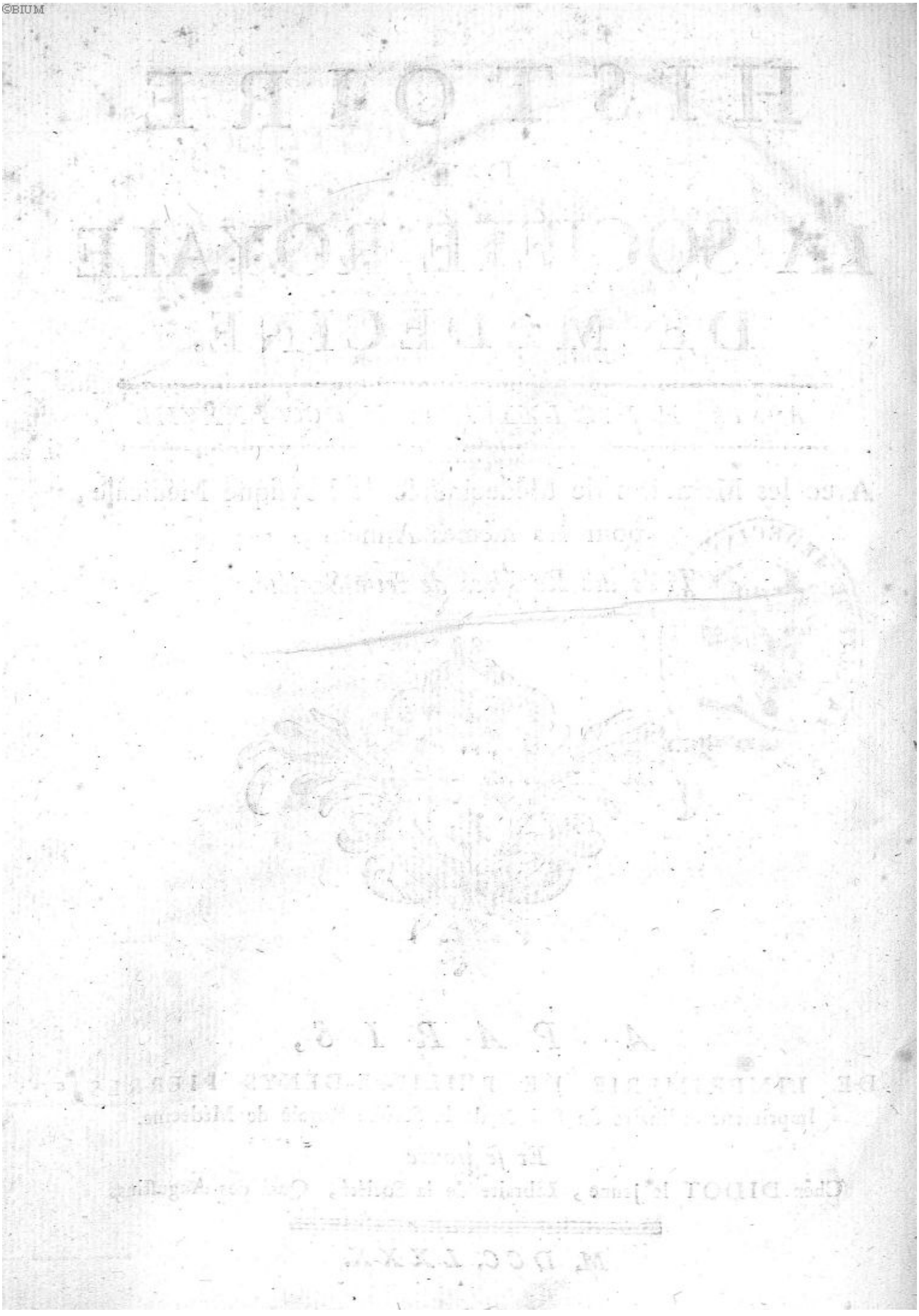

TABLE POUR L'HISTOIRE.

Annonce & distribution des prix proposés en 1777 & 1778. . . . . . page 1 & suiv.

Programme du prix proposé sur la nature & l'usage des remèdes antiscorbutiques. 1 & 2. *Distribution du prix proposé sur la nature de la fièvre miliaire.* 2 & 3. *Annonce du prix proposé sur la manière dont les maladies contagieuses se propagent.* 3 & 4. *Prix sur le traitement le plus prompt & le plus sûr de la gale & de la gonorrhée virulente.* 4 & 5. *Essai sur la manière de traiter avec le moins de frais possibles la gonorrhée virulente des soldats.* 5. *Prix sur la nature & le traitement des maladies* intercurrentes. ibid. *Prix d'encouragement &* accessit *relativement à la topographie médicale.* 6. *Prix &* accessit *relativement aux maladies des bestiaux.* 6 & 7. *Noms des médecins dont les mémoires ont été distingués dans ces derniers concours.* 7

Divers travaux entrepris ou continués par plusieurs membres de la Société. . . . . . ibid.

Par M. Mauduyt ; suite de ses essais sur l'électricité médicale. . . . . . ibid.

Par MM. Andry & Thouret ; sur les propriétés médicales de l'aimant. 8

Par M. Saillant ; sur le traitement de l'épilepsie. . . . ibid.

Par M. de Lalouette ; sur les vertus médicales de l'air fixé. . . . . . ibid.

Par M. l'abbe Teſſier ; ſur les maladies des grains. 8 & 9
Par M. Lorry ; ſur ce qui ſe trouve de relatif à la médecine dans les auteurs grecs qui n'ont pas écrit expreſſément ſur cette ſcience. . . . . . ibid.
Par M. Geoffroy, ſur la conſtitution des diverſes années obſervée à Paris. . . . . . ibid.
Expoſé des précautions que la Société prend dans l'examen des remèdes qui lui ſont préſentés. . . . . 10, 11 & 12
Aſſociés ordinaires, regnicoles & étrangers, morts depuis 1776. 13
Aſſociés ordinaires, regnicoles & étrangers, élus par la Société & confirmés par le roi depuis 1777. 14
Correſpondans nommés depuis 1777. . . 14, 15 & 16

ÉLOGES.

Eloge de M. Linnæus. 17
Eloge de M. Arnaud de Nobleville. 45
Eloge de M. Macbride. 53
Eloge de M. Barbeu Dubourg. 63

OUVRAGES

Publiés depuis 1777, par les aſſociés ordinaires, libres, regnicoles & étrangers. 75
Obſervations ſur le diſcours de M. Pringle, qui termine la relation des voyages de M. Cook ; par M. Poiſſonnier des

Perrieres. ibid. *Recherches ſur la rage ; par M. Andry : ſeconde édition.* 76. *Extrait des journaux tenus pour quatre-vingt-deux malades, qui ont été électriſés par M. Mauduyt.* ibid. *Mémoire ſur l'importation du géroflier des Moluques aux îles de France, de Bourbon, de Séchelles & de ces îles à Caïenne ; par M. l'abbé Teſſier.* 76, 77. *Médecine militaire* ou *Traité des maladies tant internes qu'externes, auxquels les militaires ſont expoſés : ouvrage publié par ordre du Gouvernement ; par M. Colombier.* 78, 79, 80. *Tableau hiſtorique & raiſonné des épidémies catharrales vulgairement dites* la Grippe, *depuis 1510 juſques & y compris celle de 1780 ; par M. Saillant.* 81. *Mémoire ſur les vertus, l'uſage & les effets de la douce amère ou* Solanum ſcandens *dans le traitement de pluſieurs maladies, & ſur-tout des maladies dartreuſes ; par M. Carrere.* ibid. *Sur la formation du ſalpêtre & ſur les moyens d'augmenter en France la production de ce ſel ; par M. Cornette.* 82. *Traité de la miliaire des femmes en couche : ouvrage couronné par la faculté de méd. de Paris ; par M. Gaſtellier.* 83. *Analyſe de l'eau de la fontaine de Pont-de-Veſle, ſituee en Breſſe à environ une lieue ſud-eſt de Mâcon ; par M. Maret.* 84. Primæ lineæ *de la* Pratique de Médecine *de M. Cullen.* 85. Opuſcula phyſica & chemica ; *par M. Bergman.* 86, 87. *Réflexions ſur les inconvéniens de l'inoculation de la petite-verole, relativement à la contagion qu'elle peut répandre ; par M. Roſa.* 88. Diſſertatio gradualis de primordiis chemiæ, præſide doctore Bergman. 89. *Eloge de M. Linnæus, par*

M. Bæck, en ſuédois. 90. *Lettre à M. Hirzel, conſeiller d'état à Zurich, ſur le bled & le pain; par M. Tiſſot.* ibid. Le Naturiſme *ou* la Nature conſidérée dans les maladies & leur traitement, *&c. ouvrage couronné par l'académie de Dijon; par M. Planchon.* ibid. *Obſervations ſur les maladies épidémiques, avec des remarques ſur les fièvres nerveuſes & malignes, par le docteur Sims; traduit de l'anglois par M. Jaubert.* 91. *Sur la dyſſenterie épidémique de 1779; par MM. Maret, Réad & Vétillard.* ibid. *Avis ſur la ſanté humaine; par M. Jean-Louis Targioni.* ibid.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites par les correſpondans de la Société pendant les années 1777 & 1778, & rédigées par le R. P. Cotte, aſſocié regnicole. . . . . . 92 & ſuiv.

Noms des villes dans leſquelles ces différentes obſervations ont été faites. . . . . . 93 & ſuiv. juſqu'à 104.

Tables météorologiques, diſpoſées de manière qu'il y en a une pour chaque mois, avec les détails relatifs aux météores & aux maladies régnantes, & une table générale pour chaque année. 104 & 105

Réſultat de ces obſervations. . . . . . 165 & 106

TOPOGRAPHIE

TOPOGRAPHIE MÉDICALE.

Deſcription topographique & médicale des montagnes de la Vôge ; par M. Didelot. . . . . . 107 & ſuiv.
Topographie des villes ſituées dans cet arrondiſſement. . . 119
Maladies épidémiques dans ce pays. 135

ÉPIDÉMIES.

Deſcription d'une épidémie qui a été généralement répandue parmi les ſoldats de la garniſon de Perpignan ; par M. Bonafos. . . . . . 139 & ſuiv.
Deſcription d'une épidémie très-meurtrière qui a régné à l'Ile-Jourdain, près d'Auch, en 1777 ; par M. la Peyre. 145

EPIZOOTIES.

Rapport ſur une maladie qui a régné parmi les cerfs de la forêt de Saint-Germain ; par MM. Mauduyt, de Juſſieu, Paulet, Vicq d'Azyr & Brunyer. . . . . . 150 & ſuiv.
Obſervations ſur les maladies dont les beſtiaux ſont attaqués dans le Poitou ; par MM. Paulet & l'abbé Teſſier. 154
Sur les maladies des moutons ; par MM. Daubenton, Vicq d'Azyr & l'abbé Teſſier. 157
Sur les moyens employés par les différens peuples voiſins de la France pour arrêter les progrès de la maladie épi-

©BIUM

zootique de la nature de celle qui a régné en 1775 & 1776, dans les provinces méridionales de la France. . . 162

Extrait d'une lettre écrite par M. de Haller à M. Vicq d'Azyr, ſur les moyens employés en Suiſſe pour empêcher l'épizootie de ſe propager. 162, 163

Examen impartial des avantages que l'inoculation de la maladie épizootique a produits en Hollande & en Allemagne, & de ceux que l'on peut en attendre en France; par M. Vicq d'Azyr. 163

Eſſais de MM. Camper & Munnicks. 164. *Eſſais de M. Vicq d'Azyr.* 168 & 169. *Méthode du ſieur Geert Reinders.* ibid. *Eſſais faits dans le duché de Brunſwick.* 172. *Eſſais faits en Danemarck.* 173. *à Zwol.* 174. *dans le duché de Mecklembourg.* 175. *Cauſes qui influent ſur les ſuccès de cette inoculation.* 180. *Trois méthodes d'inoculation.* 181. *Conſéquences déduites des recherches ſuſdites.* 183

MÉDECINE PRATIQUE.

Obſervations relatives à l'inoculation de la petite-vérole. . . . . . 185 & ſuiv.

Inoculations faites en Bretagne. 185. *à Toulouſe.* 186. *en Franche-Comté, au nombre de mille ſept cens ſoixante-onze.* 187

Obſervation ſur un genre particulier de colique & de conſtipation; par M. Lorry. 193

Réflexions ſur les maladies de contraction & de ſpaſme. 197

Recherches ſur la nature de la miliaire & ſur ſon traitement, extraites d'un mémoire de M. Barailon. . . . 198

Traitement général. 199. *Traitement relatif aux cas particuliers.* 201. *des maladies que la miliaire laiſſe après elle.* 203. *L'éruption de la miliaire eſt-elle une criſe?* 205

Première obſervation ſur une maladie analogue à l'angine polypeuſe ou croups *des enfans; par M. Mahon.* 206

Seconde obſervation ſur la même maladie; par le même. 209

Obſervation ſur une ſuppuration au foie, à la guériſon de laquelle il paroît que l'uſage des ceriſes n'a pas peu contribué. Par M. des Perrieres. 210

Obſervation ſur une hydropiſie du foie; par M. Caille. 212

Obſervation ſur des ſquirres de l'œſophage, de l'orifice ſupérieur de l'eſtomac, & des inteſtins grêles. Par M. Carrere. 214

Obſervation ſur une tumeur ſquirreuſe de l'œſophage; par M. Helian, envoyée par MM. du collège royal de médecine de Nancy. 217

Diverſes obſervations de médecine pratique. . . . 218

— *Sur le fondant des concrétions biliaires; par M. Durande.* 218

— *Sur l'uſage extérieur des différentes teintures de cantharides; par MM. Andry & Carrere.* 219

— *Sur un traitement adminiſtré avec ſuccès à quatre perſonnes qui avoient pris du verd-de-gris; par M. Jeanroi.* 219, 220

— *Sur le charbon malin; par M. Paulet.* . . 220 & 221

— *Sur les inconvéniens du ſublimé corroſif dans les pays chauds.* 222

— *Sur différens remèdes lithontriptiques.* . . . . ibid.
— *Sur le traitement des ſcrophules.* 223
— *Sur les tumeurs carcinomateuſes du rectum.* 223 & 224
— *Sur les effets du virus vénérien invétéré ; par M. Macquart.* . . . . . ibid.
— *Sur l'efficacité du mercure dans le traitement de la petite-vérole, & ſur l'utilité de ce médicament adminiſtré aux perſonnes que l'on ſoumet à l'inoculation ; par M. Van-Woenſel, médecin des cadets nobles à Pétersbourg.* 225
— *Sur les remèdes propres à faire ſortir le ver ſolitaire ou* tænia. 226
Manière d'adminiſtrer avec ſuccès les pilules ſcillitiques dans l'anaſarque ou hydropiſie univerſelle, & dans quelques autres maladies du même genre ; par M. Regnaudot. 227
Sur le traitement des maladies vénériennes ; recette d'un remède végetal propre à les combattre, communiquée par M. le Roi. 228
— *Sur une manière d'employer le ſublimé corroſif dans le traitement des maladies vénériennes ; par le même.* 229
— *Sur le traitement de la rage : état actuel des perſonnes mordues en 1775, dans le Mâconnois, par un loup enragé ; & traitées ſuivant la méthode indiquée par M. de Laſſone.* . . . . . 229 & 230
Traitement adminiſtré en 1766, par M. Blais ; à deux enfans mordus par un chien enragé. . . . . . ibid.

CHIRURGIE.

Réſultat des expériences faites par ordre de la Société ſur les propriétés de l'air fixé, appliqué au traitement de pluſieurs maladies externes & chirurgicales. Par M. de Lalouette fils. 231

Effet de l'air fixé ſur les ulcères. 233. *Réſultat des expériences.* 235

Opération céſarienne pratiquée avec ſuccès par M. Chabrol, chirurgien, ſur une dame de vingt-huit ans, le 31 août 1778, & communiquée à la Société par M. Hennequin. 236

Autre opération céſarienne faite avec ſuccès en 1752, à Sainte-Menehould, par M. Buyret. 241

Première obſervation ſur un épanchement de ſang dans la veſſie; par M. de la Perche fils. 243

Seconde obſervation par le même, ſur un épanchement de ſang, avec les détails d'un moyen très-ingénieux pour l'en extraire, employé avec ſuccès comme dans le premier cas. 244

Autre obſervation ſur une maladie du même genre, guérie par un moyen analogue, mis en uſage par M. de Saint-Julien. 246

Obſervations diverſes 247

— *Sur l'uſage interne de l'*aſſa-fœtida *dans le traitement de la carie; par M. Beerenbroeck.* . . . . . ibid.

— *Sur l'opération de la taille dite à deux temps, & pratiquée avec ſuccès ſur deux ſujets.* 248

— *Sur une imperforation de matrice & ſur les accidens aux-*

quels elle a donné lieu ; par M. Rathieu, chirurgien. 249
— *Sur un écartement très-conſidérable des os pubis par les efforts de l'accouchement, obſervé par M. Hennequin.* ibid.
— *Sur la chirurgie infuſoire, avec la forme & le deſſin des inſtrumens employés à cet uſage ; par M. Regnaudot.* 250, 251

ANATOMIE.

Sur un ulcère carcinomateux au cœur, avec l'hiſtoire de la maladie & de l'ouverture du cadavre ; par M. Carcaſſone. . . . . . 252 & ſuiv.
Obſervations anatomiques par M. Vicq d'Azyr. . . 255
Sur les glandes de la véſicule du fiel. 256. *ſur la membrane pupillaire.* 257. *Problême anatomique relatif aux mouvemens de pronation & de ſupination.* 258. *L'os du coude ſe déplace-t-il dans la pronation & dans la ſupination, & quels mouvemens exécute-t-il ?* 260
Deſcription de deux maſſes de cheveux trouvées dans l'eſtomac & les inteſtins d'un jeune garçon, avec l'explication des figures qui ſont en grandeur naturelle. . . . 262

CHIMIE MÉDICALE.

Eſſais ſur la préparation de la pierre à cautère ; par M. Bucquet. . . . . . 264 & ſuiv.
Inconvéniens du procédé ordinaire. 266. *Nouveau procédé préférable au premier.* 268

Recherches ſur la nature du ſel eſſentiel des tamarins ; par M. de Laſſone fils. 269
Expériences les plus propres à faire connoître la nature de ce ſel. 271. *Propriétés d'un mélange du ſel eſſentiel de tamarins avec le borax.* 273
Obſervations ſur les eaux potables ; par M. Thouvenel. 274. *Diſſolution de l'air dans l'eau, & avantages de cette diſſolution.* 282. *Principes volatils dont les eaux ſont imprégnées.* 283. *Ce qui arrive aux eaux privées d'air.* 285. *Propriétés diſſolvantes des eaux.* 287. *Action des eaux ſur les parties colorantes.* 288
Obſervation ſur un os coloré à la manière de la turquoiſe. 290
Mercure diſſous par l'air fixé & ſes principales propriétés. ibid.

BOTANIQUE
ET HISTOIRE NATURELLE DES MÉDICAMENS.

Sur la nature & les propriétés de la racine de Colombo ; par M. Bertrand de la Greſie. 291
Sur le quaſſia amara. 294
Obſervations diverſes. . . . . . 294 & ſuiv.
— *Sur la vertu du* muſcus pyxioides, *dans le traitement de la coqueluche ; par M. Van-Woenſel.* . . . . . ibid.
— *Deſcription de la fleur & du clou de géroſle, demandée à M. Beauvais par M. Céré, directeur du jardin du roi de l'Ile de France.* 296

— *Sur l'uſage de l'ivraie ; par M. de la Mazière.* . 297
— *Obſervations ſur l'uſage de l'extrait de laitue ſauvage,* lactuca viroſa *; par M. Durande.* . . . . . ibid.
— *Sur l'effet du tabac appliqué extérieurement ; par le même.* 299
— *Sur un ſyrop fait avec l'écorce de la racine de ſimarouba ; par M. de Badier.* . . . . . ibid.
— *Sur l'effet des ſeigles de mauvaiſe qualité, avec le détail des expériences faites ſur des animaux auxquels on en a fait faire uſage ; par M. le Brun.* . . . . ibid.
— *Sur l'effet des feuilles de ricin appliquées ſur la tête ; par M. de la Mazière.* 302
— *Accidens graves arrivés à des perſonnes qui avoient mangé des champignons.* . . . . . ibid.

PHYSIQUE MÉDICALE.

Voyage dans les échelles du Levant, avec des détails ſur les maladies qui y règnent, ſur la nature du ſol & ſur le tempérament des habitans. 303
Deux eſpèces de peſtes. 304. *Sur la ſpontanéité de la peſte.* 305. *Précautions relatives aux comeſtibles & au pain en particulier.* 306 & 307. *La retraite du Nil n'eſt point la cauſe de la peſte.* 310. *Traitement de cette maladie par les Juifs.* 311. *Comment préſumer que la fin de la peſte arrive.* 312.
Obſervations ſur le natrum, ſur la culture du riz, & ſur une maladie

maladie particulière aux habitans d'Alep ; par M. Hollande.
. 313
Sur la piquûre du ſcorpion & ſur ſes différens effets, à raiſon du climat & du volume de l'animal. 315
Obſervations diverſes. 318
— *Sur une eſpèce de fièvre qui règne dans les îles ſituées le long de la côte de Zanguibir & Mozambique ; par M. de la Peyre, Chirurgien.* . . . . . ibid.
— *Rapport ſur les effets qui réſultent du voiſinage d'une manufacture de préparations d'antimoine, relativement à la ſanté des citoyens ; par MM. Macquer, Mauduyt & Bucquet.* 319
— *Obſervation ſur les effets ſinguliers du tonnerre, lue à la Société ; par M. Dantic.* 321
— *Réſultat des expériences faites ſur les dilatations & condenſations reſpectives du mercure & de l'eſprit de vin dans le thermomètre ; par le R. P. Cotte.* 322



TABLE POUR LES MÉMOIRES.

MALADIES ÉPIDÉMIQUES.

Constitution de l'année 1777, observée à Paris; par M. Lorry. . . . . page 1

Conſtitution des années 1777 & 1778, obſervée à Paris; par M. Geoffroy. 14

Réflexions ſur des maux de tête périodiques, obſervés à la fin du mois d'avril & au commencement de mai 1778; par M. Coquereau. 38

Mémoire ſur la Suette *qui a régné à Hardivilliers en Picardie; au mois de mai 1773;* par M. l'abbé Tessier. . . . 46

Mémoire ſur une fièvre putride maligne, pétéchiale, épidémique & contagieuſe, qui déſole depuis pluſieurs années la ville de Joſſelin en Bretagne, & les paroiſſes circonvoiſines; par M. Robin de Kerïavalle. 53

TOPOGRAPHIE MÉDICALE.

Mémoire ſur la topographie médicale de Marſeille & de ſon territoire, & ſur celle des lieux voiſins de cette ville; par M. Raymond. 66

De la ſituation, du ſol, de la conſtruction de la ville & de ſes eaux. 67. *du port & de la mer.* 69. *catalogue des poi-*

ſons qui ſe trouvent dans la mer aux environs de Marſeille, avec les noms latins & grecs deſquels les noms marſeillois ſont dérivés. 72. *de l'air & des météores.* 77. *quantité de pluie tombée depuis 1749 juſqu'à 1778.* 86. *Table contenant les degrés de la chaleur moyenne de chaque mois depuis 1745 juſqu'à 1778.* ibid. *parallèle du climat de la baſſe Provence avec les climats de la Grèce & de l'Italie, ſpécialement de Rome.* 87. *carte des vents tracée d'après les indications d'Ariſtote & de Pline, dans laquelle on trouve les noms italiens, provençaux, latins & grecs.* 90. *des plantes & de l'agriculture.* 91. *du régime des habitans.* 100. *du tempérament & de la conſtitution des habitans.* 104. *de la population & ſpécialement de la longueur de la vie commune.* 107. *ordre de la mortalité dans les différens âges de la vie.* 113. *des hôpitaux & du Lazaret.* 120. *nombre des fous dans les hôpitaux depuis 1745 juſqu'à 1755.* 124. *des maladies des artiſans.* 126. *des maladies endémiques ou familières à la contrée.* 127. *tableau des maladies les plus communes & les plus notables obſervées à Marſeille, & diſpoſées ſuivant l'ordre des ſaiſons, depuis 1751 juſqu'à l'année 1778 incluſivement.* 130

Mémoire ſur la topographie médicale du Champſaur, une des vallées les plus conſidérables qui ſoient dans les montagnes du Dauphiné, avec des détails ſur les maladies qui y règnent le plus ſouvent; par M. VILLAR. 141

©BIUM

MÉDECINE PRATIQUE.

Mémoire sur l'action de quelques médicamens, & en particulier sur celle de l'opium ; par M. LORRY. 155

Mémoire sur le traitement électrique administré à quatre-vingt-deux malades ; par M. MAUDUYT. . . . 199

Paralysie observée, relativement à ceux qui ont suivi le traitement aussi long-temps qu'il étoit nécessaire. 201. *Observations relatives à ceux dont le traitement, quoiqu'ils l'aient quitté plutôt que M. Mauduyt ne leur avoit conseillé, a cependant duré au moins quelques semaines ou même plusieurs mois.* 280. *Observations relatives à ceux qui se sont retirés après un court espace de temps.* 342. *Rhumatismes simples.* 350. *Rhumatismes goutteux.* 354. *Lait epanché ou répandu.* 368. *Surdités.* 377. *Suppressions & défaut du flux menstruel.* 405. *Tableau des malades qui ont été électrisés, où l'on voit d'un coup d'œil les effets que l'électricité a produits dans le traitement des maladies énoncées ci-dessus.* 410. *Résumé de tout ce travail.* 411

Mémoire sur les effets généraux, la nature & l'usage du fluide électrique, considéré comme médicament ; par le même. 432

De la manière d'employer l'électricité. 439. *du prognostic.* 452

Suite des recherches sur la rage ; par M. ANDRY. 456. *sur la rage spontanée.* 457. *sur l'hydrophobie symptomatique.* ibid. *sur la rage communiquée.* 460. *du traitement de la*

rage. 464. *des accidens ſurvenus après le traitement à quelques perſonnes mordues par des chiens enragés.* 468. *ſur les effets de la poudre d'anagallis.* 470. *ſur les effets du vinaigre.* 473. *ſur les effets de la poudre de Julien Paulmier & des remèdes analogues.* 476. *ſur les bains de mer.* 495. *ſur le régime néceſſaire pendant le traitement de la rage.* 499. *ſur les effets du mercure adminiſtré ſoit intérieurement, ſoit extérieurement, avec une ſuite d'obſervations qui y ſont relatives.* 500. *Obſervations de M. Vaughan, avec les détails de l'ouverture des cadavres.* 521

Méthode propoſée pour prévenir l'hydrophobie. . . 551

Notices de différens remèdes propoſés pour guérir la rage, avec la manière de les préparer & de les adminiſtrer ; par le même. 560

MALADIES ÉPIZOOTIQUES.

Mémoire ſur le régime le plus néceſſaire aux troupeaux, dans lequel l'auteur détermine par des expériences ce qui eſt relatif à leurs alimens & à leur boiſſon ; par M. DAUBENTON. 570

CHIRURGIE.

Obſervations ſur la taille latérale de Chéſelden & ſur les moyens de la rendre plus facile à pratiquer ; par M. VICQ D'AZYR. 579

BOTANIQUE.

Mémoire ſur les effets du ſeigle ergoté ; par M. l'abbé TESSIER. 587

Précautions priſes dans les expériences. 588. *Expériences du premier ordre, prouvant juſqu'à quel point l'ergot peut être funeſte aux animaux.* 590. *Examen & ouverture des corps après la mort.* 592. 594. 597. 601. *Expériences du ſecond ordre, qui conſtatent juſqu'à quel point les animaux ont de la répugnance pour l'ergot.* 603. *Expériences relatives aux alimens dont ils ont été nourris.* 608. *Conſéquences à tirer de tout ce qui précède.* . . . 609

PRIX.

Mémoire qui a remporté le prix propoſé en 1776, ſur les queſtions ſuivantes :

1°. Déterminer, par une deſcription exacte des ſymptômes, à quel genre de maladie on doit rapporter l'épizootie de 1774, 1775 & 1776, dans la Flandre, l'Ardreſis, le Calaiſis, le Boulonnois & l'Artois? 2°. En quoi cette maladie diffère de celles de ce genre qui ont régné depuis dix ans? 3°. Quelle a pu en être la ſource, & par quelle voie elle s'eſt communiquée? 4°. S'il y a des faits conſtatés qui prouvent que l'air ait contribué à ſa propagation? 5°. Quels ſont les moyens curatifs qui ont eu le plus de ſuccès?

Par M. DE BERG. 616

Deſcription des ſymptômes de cette maladie. 617. *ſur ſon caractère eſſentiel.* 620. *ſur les effets néceſſaires de cette maladie abandonnée à elle-même.* 625. *ſur les différences de cette épizootie comparée avec celles qui ont régné depuis dix ans.* 631. *ſi l'air contribue à ſa propagation.* 640 *ſur les moyens curatifs.* 644

ERRATA POUR L'HISTOIRE.

Page 18, *ligne* 8, *au lieu de* profeſſeur, *liſez* médecin.

Ibid. lign. 34, *après ces mots* Kaw Boerhaave, *ajoutez :* on attribue peut-être avec plus de fondement cette aſſertion aux docteurs Screiber & Plumenthroſs.

Pag. 24, *note* 19, ces rois ordres, *liſez* ces trois ordres.

Pag. 54, *lign.* 25, *liſez :* place de chirurgien dans la marine royale.

Pag. 217, *lign.* 7, ſchirreuſe, *liſez* ſquirreuſe.

Pag. 226, *lign.* 31, Saint-Domingue, *liſez* la Guadeloupe.

Pag. 236, *liſez pour titre :* Opération céſarienne, pratiquée avec ſuccès par M. Chabrol, chirurgien, à Mezières, ſur une dame de vingt-huit ans, le 31 août 1778, & communiquée à la Société par M. Hennequin, médecin à Charleville.

Pag. 249, *lign.* 35, chirurgien, *liſez* médecin.

ERRATA POUR LES MÉMOIRES.

Page 191, *ligne* 18, *beatis*, liſez *beati.*

Pag. 525, *ligne* 27, exemptes, *liſez* exempts.

Pag. 531, *ligne* 26, mordue, *liſez* mordus.

Pag. 582, *ligne* 21, en-dehors, *liſez* au-dehors.

Pag. 625, note *c*, *ligne* 1, au double, *liſez* le double.

Pag. 628, *ligne* 12, cette maladie. Suſceptible. *liſez* cette maladie ſuſceptible.

©BIUM

La Société déclare qu'elle expoſe les opinions, ſans les adopter, & que les Auteurs des Mémoires & Obſervations qu'elle publie, ſont garants des faits qu'ils annoncent. Les procédés nouveaux ne doivent être admis, ſur-tout en Médecine, qu'avec la plus grande réſerve. La Société prie qu'on ne regarde comme avoué par elle, que ce qu'elle aura approuvé par une délibération particulière.

HISTOIRE



HISTOIRE
DE
LA SOCIÉTÉ ROYALE
DE MÉDECINE.

Années M. DCC. LXXVII & M. DCC. LXXVIII.

LA Société royale a propoſé, dans la ſéance publique qu'elle a tenue le 20 octobre 1778 au Collège royal de France, pour ſujet d'un prix de la valeur de 600 livres, le programme ſuivant : *Etablir* 1°. *par l'analyſe chimique quelle eſt la nature des remèdes antiſcorbutiques proprement dits ;* 2°. *par l'obſervation, quel doit être leur uſage & leur combinaiſon dans les différentes eſpèces & complications, & dans les differens degrés du ſcorbut.*

Le ſcorbut eſt ſi commun dans les grandes villes, principalement dans les villes maritimes; les cauſes qui le produiſent, ſont ſi multipliées, ſur-tout dans certaines claſſes d'hommes très-précieux à l'état, qu'on ne ſauroit y donner trop d'attention. A la vérité, la médecine peut lui oppoſer des remèdes efficaces; mais les chimiſtes n'étant point d'accord ſur la nature de ces médicamens, certaines eſpèces de ſcorbut étant traitées heureuſement par les acides, tandis que d'autres ne le ſont qu'avec les antiſcorbutiques proprement dits; pluſieurs ſubſtances poſſédant peut-être cette vertu, ſans qu'elle ait été juſqu'ici apperçue, ou ſuffiſamment établie: enfin les complications de cette maladie n'ayant pas encore été développées avec aſſez de ſoin, la Société a penſé que cette queſtion pourroit être l'objet de nouvelles recherches.

Les mémoires qui concourront, ſeront remis avant le premier juin 1781, & le prix, qui eſt dû à la bienfaiſance de mademoiſelle Guerin, bourgeoiſe de Paris, ſera diſtribué dans la ſéance publique qui aura lieu le premier mardi après la fête de S. Louis de la même année.

Le ſecond prix que la Société a propoſé dans ſa ſéance publique du 20 octobre 1778, a été de *Déterminer s'il exiſte une fièvre miliaire eſſentielle & diſtincte des autres fièvres exanthématiques, & dans quelle conſtitution elle doit être rangée.*

Les maladies épidémiques peuvent être diviſées en deux grandes claſſes: les unes dépendent de l'intempérie des ſaiſons & de l'influence des climats; les autres reconnoiſſant des cauſes étrangères, ſont apportées du dehors & ſe propagent par contagion. Indépendamment de la facilité avec laquelle ces dernières ſe communiquent, on a obſervé que certaines conſtitutions favoriſent leur développement.

La peſte, la petite-vérole & la rougeole doivent être rangées dans cette ſeconde claſſe. Elles ont un caractère particulier, qu'elles donnent à toutes les maladies avec leſquelles elles ſe compliquent: leur marche eſt conſtante, &

pluſieurs de leurs ſymptômes ſont invariables : c'eſt pour cette raiſon qu'on les a appellées *fièvres eſſentielles, exiſtantes par elles-mêmes*, & *SUI GENERIS*.

La fièvre miliaire a été regardée juſqu'ici comme appartenant à la même claſſe. Quoique cette opinion ſoit celle de Fanton, d'Allioni & des meilleurs auteurs, on peut y oppoſer les réflexions ſuivantes.

La miliaire eſt peut-être de toutes les fièvres celle qui a le moins de conſtance dans ſa marche & dans ſes ſymptômes. L'éruption qui l'accompagne, n'a point de périodes fixes : lorſqu'elle eſt compliquée avec d'autres maladies, elle ſemble en emprunter la forme, loin de leur imprimer ſon caractère. Pluſieurs médecins inſtruits révoquent d'ailleurs en doute ſi elle eſt contagieuſe. On a cru remarquer que c'eſt dans une conſtitution mixte, tenant de la catharrale & de la bilieuſe, qu'elle paroît le plus ſouvent, & que les maladies avec leſquelles elle a le plus de rapport, participent toujours de la nature des affections bilieuſes & catharrales.

Si ces conſidérations étoient fondées, la miliaire ne ſeroit point une maladie eſſentielle.

Tel eſt l'état de la queſtion, que la Société a propoſée d'après l'invitation de M. L'Epecq de la Cloture, ſon aſſocié à Rouen. Ce médecin, connu avantageuſement du public par un recueil d'obſervations ſur les maladies qui ont régné aux environs de cette ville, a décrit (dans le ſecond volume de ſon ouvrage) pluſieurs fièvres miliaires épidémiques, ſur la nature deſquelles il deſiroit être éclairé par ſes confrères. En conſéquence il a deſtiné une ſomme de 300 livres pour ce prix, qui a été remporté par M. Aufauvre, docteur en médecine à Vichy en Bourbonnois : la diſtribution en a été faite dans la ſéance publique tenue au Louvre le 31 août 1779.

Le ſujet du troiſième prix propoſé dans la ſéance du 20 octobre 1778, a été de *Déterminer par un nombre ſuffiſant d'obſervations & d'expériences exactes, ſi les maladies contagieuſes, principalement la petite-vérole, peuvent ſe tranſmettre par l'intermède de l'air.*

Il eſt facile de ſentir toute l'importance de cette queſtion; mais on apperçoit en même temps combien il eſt difficile de la réſoudre. Les uns regardent l'air comme le foyer de toutes les maladies contagieuſes, les autres penſent qu'il ne ſe charge point des miaſmes ou levains capables de les produire. Ce qui a rendu juſqu'ici toutes les expériences équivoques, c'eſt que les moyens de communication étant très-multipliés, lorſqu'on en admet un, on ne peut aſſurer que les autres n'y ont pas contribué pour quelque choſe. C'eſt ce point qui a ſur-tout beſoin d'être éclairci. On prendra les plus grandes précautions pour écarter tous les doutes qu'on pourroit élever à ce ſujet.

Ce prix, de la valeur de 300 livres, eſt dû à la généroſité de M. Raſt, notre aſſocié à Lyon : les mémoires ſeront remis avant le premier janvier 1780; & le prix ſera diſtribué dans la ſéance publique qui ſe tiendra le premier mardi de carême de la même année.

Le ſujet du quatrième prix annoncé dans la ſéance du 20 octobre 1778, a été 1°. d'*Indiquer la meilleure méthode pour guérir promptement & ſûrement la gale contractée par communication, comme il arrive dans les cazernes, dans les ateliers, dans les hôpitaux & dans les priſons* : 2°. de *Faire connoître le moyen le plus prompt, le moins diſpendieux, & en même temps le plus ſûr pour guérir la gonorrhée virulente, & pour prévenir les accidens qui en ſont ordinairement les ſuites.*

La Société a déclaré, dans ſa ſéance publique tenue au Louvre le 31 août 1779, que parmi les mémoires envoyés pour concourir à ce prix, de la valeur de 600 livres, un ſeul avoit fixé ſon attention. Elle a nommé des commiſſaires pour faire, avec toute la prudence poſſible, l'eſſai de la méthode annoncée par l'auteur de ce mémoire, ſur l'efficacité de laquelle elle prononcera dans une de ſes prochaines ſéances publiques.

Parmi les épreuves auxquelles ce programme a donné lieu, nous citerons la ſuivante. Elle a été faite par M. Bru-

gniere, chirurgien-major du régiment de Béarn, ſous les yeux d'un colonel diſtingué [1] depuis long-temps par l'attention éclairée qu'il porte ſur tout ce qui intéreſſe la ſanté des ſoldats, la diſcipline & la ſûreté de leur ſervice. M. Brugniere a employé le mercure ſous la forme de frictions, pour guérir quarante-huit ſoldats attaqués du vice vénérien, & il les a guéris en les réuniſſant dans une ſalle commune, & en les y traitant avec économie, ſans les envoyer à l'hôpital; ce qui eſt un très-grand avantage. L'état ci-joint prouve combien M. le marquis de Crenolles, qui a ordonné ces eſſais, a eu lieu d'en être ſatisfait.

On évalue, dans les hôpitaux militaires, le traitement de chaque malade attaqué de vice vénérien, à ſoixante jours; ce qui fait, pour quarante-huit ſoldats.....2880 journées.

La dépenſe de chaque journée étant eſtimée à 14 ſ. 4 den., déduction faite de la ſolde de 5 ſ. 8 d., & en évaluant les journées l'une dans l'autre à 1#, le total eſt..... 2064#

Or, M. Brugniere n'a employé que.....2103 journées, & les frais ont monté pour le même nombre d'hommes, à..... 405# 19 ſ.

Il y a donc un bénéfice de..... 777 journées & de 1658# 1 ſ.

La Société avoit propoſé le 27 juin 1778 pour ſujet d'un prix de la valeur de 300 livres, de *Déterminer quels ſont les rapports des maladies épidémiques avec celles qui ſurviennent dans le même temps & dans le même lieu, & qu'on appelle* INTERCURRENTES; *quelles ſont leurs complications, & juſqu'à quel point ces complications doivent influer ſur leur traitement.* La Compagnie a annoncé dans la ſéance publique tenue le 23 février 1779, que n'ayant pas été ſatisfaite des mémoires envoyés au concours, elle propoſoit de nouveau ce programme pour ſujet d'un prix double, qui ſera diſtribué en 1781 dans la ſéance publique du premier mardi de carême: les mémoires doivent être remis avant le 15 novembre 1780.

[1] M. le marquis de Crenolles.

La Compagnie a vu avec la plus grande ſatisfaction les heureux effets de l'émulation répandue dans les provinces. Les médecins & les phyſiciens les plus habiles ſe ſont livrés avec autant de zèle que de ſuccès aux travaux pour leſquels elle a propoſé des prix d'encouragement. Le premier prix de ce genre devoit être adjugé à l'auteur du meilleur mémoire ſur la topographie médicale de quelque ville, pays ou canton de la France. Ce prix, conſiſtant en un double jetton d'or, a été remporté par M. Raymond, aſſocié regnicole à Marſeille, qui a adreſſé à la Société des détails très-intéreſſans ſur la ſituation de cette ville, ſur le tempérament & ſur les maladies de ſes habitans [2].

Le ſecond prix ſur le même objet, conſiſtant en un jetton d'or, a été remporté par M. Didelot, chirurgien, correſpondant de la Société à Remiremont, auteur d'une bonne deſcription topographique & médicale de la Vôge.

Le premier *acceſſit* a été accordé à M. Barrere, médecin de l'hôpital militaire de Mont-Louis. Ce qui rend ſon travail recommandable, c'eſt qu'il a donné un catalogue exact & diſpoſé ſuivant la méthode de Linnæus, des plantes *pyrénéennes* & *alpines* qui croiſſent aux environs de la ville qu'il habite, & ſur les montagnes voiſines.

Le ſecond *acceſſit* a été partagé entre M. Villar, médecin très-verſé dans la botanique & correſpondant de la Société à Saint-Bonnet en Dauphiné, & M. Flaugergues fils, phyſicien demeurant à Viviers en Vivarais.

La Société avoit demandé un *Tableau des maladies aiguës & chroniques auxquelles les beſtiaux de toute eſpèce ſont ſujets dans chaque pays.* Elle a reçu pluſieurs mémoires très-bien faits ſur cet objet utile, & elle a cru devoir diſtribuer à leurs auteurs des prix d'encouragement.

Le premier de ces prix, conſiſtant en un double jetton d'or, a été remporté par M. Gaſtellier, aſſocié regnicole à Montargis.

---

[2] Voyez parmi les Mémoires de ce volume, pag. 66.

M. Gallot, médecin & correſpondant de la Société à Saint-Maurice-le-Girard en Bas-Poitou, a obtenu le ſecond prix, conſiſtant en un jetton d'or.

L'*acceſſit* a été adjugé à M. Didelot, chirurgien à Remiremont.

Outre ces mémoires qui ont été couronnés, la Société a fait, dans ſa ſéance publique du 31 août 1779, une mention honorable de ceux qui lui ont été adreſſés par MM. Razoux, médecin à Niſmes; Boucher, médecin à Lille; de Brieude, à Aurillac; Dieu, à Soiſſons; Mahon, à Chartres; Houſſet, à Auxerre; Mouton, à Agde; Richard Dupleſſis, à Nantes; Le Jau, à Phalsbourg; Dufour, à Noyon; Bouffey, à Argentan; Landaïs, aux Eſſarts en Bas-Poitou; Ayrault, à Mirebeau; & Desbrets, à Cuſſet en Bourbonnois, qui nous ont envoyé des obſervations intéreſſantes ſur la topographie des différens climats qu'ils habitent.

La Société s'empreſſe de rendre compte des différens travaux entrepris par ſes membres & approuvés par elle.

Les principales expériences de M. Mauduyt ſur l'électricité médicale, ſont terminées, & il ne les continue que pour les varier & pour s'aſſurer de plus en plus des effets qu'il a déja obſervés. La Compagnie a délibéré ſi elle publieroit ces expériences dans tous leurs détails, ou ſi elle n'en donneroit qu'un précis: elle a pris le premier parti, & elle a penſé que le ſeul moyen d'être utile en faiſant des eſſais ſur une matière auſſi importante & auſſi peu approfondie, étoit d'en décrire toutes les circonſtances [3]. Au mérite d'avoir fait un excellent travail, M. Mauduyt a joint celui de la modeſtie. Il laiſſe aux médecins à prononcer ſur l'utilité de ce qu'il a fait; & ſi l'on avoit beſoin de motifs pour lui donner une entière confiance, on en trouveroit

[3] Voyez parmi les Mémoires de ce volume, pag. 199.

©BIUM

de ſuffiſans dans la conformité de ſes réſultats avec ceux de M. de Sauſſure, aſſocié étranger de la Société royale de médecine à Genève, ſans que ces deux phyſiciens ſe ſoient communiqué leurs opérations.

M. Andry ayant demandé que la Société nommât un ſecond commiſſaire pour ſuivre conjointement avec lui les eſſais relatifs aux propriétés médicales de l'aimant, M. Thouret a été chargé de ce ſoin. Ils ont déja fait un grand nombre de tentatives, & ils publieront leurs recherches à ce ſujet, lorſque leurs expériences ſeront plus multipliées. Pluſieurs de nos correſpondans, parmi leſquels on doit ſur-tout compter M. de Harſu, phyſicien de Genève, ont fourni à MM. Andry & Thouret des obſervations intéreſſantes à ce ſujet.

L'application de l'air fixé, qui, d'après l'intention de la Société, devoit être mis en uſage dans le traitement des ulcères & des cancers, n'a pas eu tout le ſuccès qu'on en attendoit. Lorſque l'ulcère étoit diſpoſé à s'enflammer, ou que ſes bords étoient douloureux & ſenſibles, l'air fixé a paru nuiſible : il a mieux réuſſi lorſque les ulcères étoient humides, lâches & atones; & en général, en agiſſant comme antiputride ſur la ſurface des ulcères & des cancers, il ſemble n'avoir pas pénétré plus profondément. Tel a été le réſultat des eſſais que M. de Lalouette a faits ſous les yeux de pluſieurs de ſes confrères.

L'épilepſie eſt un mal effrayant par ſes ſymptômes, & redoutable par ſon opiniâtreté. M. Saillant a commencé un travail ſur le traitement de cette maladie : il a déja communiqué à la Société des recherches faites dans les auteurs qui en ont traité; il a auſſi fait part à la Compagnie de pluſieurs obſervations qu'il a eu occaſion de faire & dont il inſtruira le public, lorſqu'il aura recueilli un aſſez grand nombre de faits.

La Société a inſéré dans ce volume (page 587) un mémoire qui contient la ſuite des travaux de M. l'abbé Teſſier ſur les maladies des grains; mais il ne bornera pas là ſes recherches:

recherches : il s'eſt procuré des bleds des diverſes provinces de la France, & il ſe propoſe d'en faire un examen ſuivi & de les cultiver dans des terrains différens. Il eſt déja venu à bout de faire naître à volonté, dans ſes expériences, pluſieurs des maladies auxquelles les bleds ſont ſujets; ce qui ſuppoſe une connoiſſance très-étendue des cauſes auxquelles on peut les attribuer. Cette partie de la botanique, qui eſt la plus utile, eſt celle à laquelle M. l'abbé Teſſier s'eſt conſacré.

M. Lorry a continué de recueillir dans les auteurs grecs qui n'ont pas écrit expreſſément ſur la médecine, tout ce qui eſt relatif à cette ſcience. Ce délaſſement ne peut être que celui d'un homme très-inſtruit & d'une littérature profonde. M. Andry, auſſi très-verſé dans la partie hiſtorique de la médecine, a lu dans nos aſſemblées des mémoires très-curieux & très-inſtructifs ſur l'état de cette ſcience chez les Gaulois.

M. Geoffroy donne à la Société une expoſition fidelle & ſavamment rédigée des maladies qu'il obſerve à Paris dans chaque ſémeſtre; & ces détails, joints à ceux de nos autres confrères, ſervent à rédiger la deſcription des maladies qui règnent pendant chaque année.

Nous devons au zèle & aux lumières des médecins & des phyſiciens qui correſpondent avec nous, un nombre prodigieux de mémoires & d'obſervations dans tous les genres qui tiennent à l'art de guérir; celles qui ſont relatives à la conſtitution des différentes années, doivent être réunies pour former un enſemble. Il en eſt d'elles comme des obſervations météorologiques : leur collection & leur comparaiſon pendant pluſieurs années, peuvent ſeules les rendre précieuſes. La Société prie qu'on les lui adreſſe avec confiance; elle les conſerve avec ſoin, & elle les publiera lorſqu'elle en aura formé un tableau capable de jetter quelque jour ſur la nature & ſur les cauſes, ou ſur les variations & les retours périodiques des différentes maladies. Pour ce qui eſt des obſervations iſolées, ſoit que la Société les publie

dans un volume entier d'hiſtoire, où chacune ſera rangée dans la place qui lui conviendra le mieux, ſoit qu'elle prenne un autre parti, aucune de ces obſervations ne ſera perdue pour le public.

IL ſeroit également injuſte d'admettre ou de proſcrire tous les remèdes nouveaux; mais comme on eſt fondé à croire que parmi ceux qui les préſentent & qui en vantent les ſuccès, la plupart étant très-ignorans en médecine, ne ſont point en état de connoître la nature des maladies qu'ils diſent avoir guéries, ni les propriétés & la combinaiſon des drogues qu'ils emploient: comme il eſt encore certain que pluſieurs joignent la mauvaiſe foi à l'ignorance, la Société a réſolu de n'épargner ni temps ni ſoins dans les recherches qu'elle ſe propoſe de faire à ce ſujet.

L'article X des lettres-patentes, enregiſtrées en parlement le premier ſeptembre 1778, qui attribuent à la Société la connoiſſance des remèdes, portant que toutes les permiſſions & brevets accordés précédemment n'auront aucun effet, s'ils ne ſont approuvés par elle, cette Compagnie mettra dans le nouvel examen des remèdes déja autoriſés, lorſqu'ils lui ſeront préſentés par ordre du gouvernement, toute l'attention & l'impartialité poſſibles.

La Société croit devoir rendre compte au public, que cet examen intéreſſe, de la manière dont elle y procède. Les poſſeſſeurs des remèdes propoſés ſont obligés de remettre une certaine quantité de leur préparation, avec un expoſé des vertus qu'ils lui attribuent & des circonſtances dans leſquelles il convient, ſelon eux, de l'employer. Ils ſont tenus de communiquer, ſous cachet, leurs recettes & les détails de leurs procédés. La Société nomme deux commiſſaires, auxquels ce dépôt eſt confié, qui certifient l'avoir reçu ſous le cachet des auteurs, & qui gardent ſur ce qu'il contient le plus grand ſecret. Les poſſeſſeurs de remèdes doivent juſtifier vis-à-vis des commiſſaires nommés

la vérité de ce qu'ils ont avancé, en faiſant en leur préſence la préparation pour laquelle ils ſollicitent un brevet. Ces commiſſaires recherchent ſi l'on ne trouve point dans les *Pharmacopées* des formules ſemblables, ce qui eſt très-important, afin de ne pas mettre le gouvernement dans le cas d'acheter pluſieurs fois le même remède : ils expoſent les bons ou mauvais effets que l'on peut attendre de ſon uſage ; & après qu'ils en ont fait leur rapport à la Société aſſemblée, cette Compagnie délibère ſi le remède doit être proſcrit, s'il doit être ſoumis à des expériences, ou enfin s'il mérite d'être approuvé.

Il n'eſt pas beſoin de dire qu'on ne ſe permet de faire des eſſais que dans le cas où l'on eſt aſſuré que le remède n'expoſe à aucun danger. C'eſt une des raiſons pour leſquelles on exige que la recette ſoit connue des commiſſaires. Mais ce qu'il eſt eſſentiel d'obſerver, c'eſt qu'outre les épreuves qui ſe font dans des hoſpices, deſquels on ne peut jamais ſe flatter d'éloigner toute eſpèce de fraude, la Compagnie exige qu'un certain nombre de perſonnes de l'art portent un bon témoignage ſur les remèdes propoſés, après les avoir employés, dans leur pratique, ſur des malades abſolument inconnus aux auteurs deſdits remèdes. La Société attendra toujours un délai ſuffiſant pour en aſſurer le ſuccès, & pour ne pas courir les riſques de porter un jugement trop précipité.

En prenant ces précautions, la Société eſpère pouvoir proſcrire au plutôt cette étonnante quantité de recettes inutiles ou dangereuſes, dont les auteurs ſont répandus dans tout le royaume. Ce qui doit fortifier cette eſpérance dans l'eſprit du public, c'eſt que le miniſtre auquel le département de cette capitale eſt confié, & le magiſtrat qui veille à la police, ont donné les ordres les plus ſévères pour que l'exécution de ce projet utile ſoit prompte & complette. Un inſpecteur de police, a été chargé de ſuivre cette opération, de ſignifier à tous les diſtributeurs de remèdes des ordres par leſquels ils ſont tenus d'en ceſſer la vente, juſqu'à ce qu'ils y ſoient autoriſés par une approbation de la Société,

& de vérifier l'état des regiſtres contenant les noms & adreſſes des empyriques, dont le nombre eſt ſi grand que nous n'oſons l'indiquer ici.

Quelque longue & difficile que ſoit cette réviſion, la Société a eu le courage de la commencer, & elle la continuera avec le même zèle. Elle invite tous ceux qui diſtribuent des remèdes ſans ſon aveu, à ne pas attendre des ordres ſupérieurs pour ſe préſenter à elle : ils doivent ſavoir que tous les examens, rapports ou brevets ſe font & ſe délivrent gratuitement & ſans aucuns frais ni dépenſes quelconques ; ce qui n'avoit encore jamais eu lieu.

La Société ne donne pas ſeulement ſon attention aux remèdes que l'on annonce comme ayant de grandes vertus ; perſuadée que rien de ce qui intéreſſe, de quelque manière que ce ſoit, la ſanté des hommes, n'eſt indifférent, elle examine avec beaucoup de ſoin toutes les préparations, ſoit coſmétiques ou autres, qui peuvent influer ſur le corps humain ; & ceux de ſes membres qui ont le plus de connoiſſance en chimie, ne dédaignent pas de s'occuper de ces détails, très-faſtidieux à la vérité, mais dont ils ſentent toute l'importance.

La Société n'a pas cru devoir ſe contenter d'annoncer cette partie de ſes travaux ; elle a imaginé un moyen qui pourra mettre le public à portée d'en jouir ſur le champ. Elle a arrêté qu'il y auroit dorénavant dans ſon bureau un état oſtenſible des remèdes nouveaux approuvés par elle, & des jugemens qu'elle aura portés ſur les remèdes autoriſés précédemment & qui auront été ſoumis à ſon examen. Cet état pourra être conſulté par tous ceux qui, avant de s'expoſer à employer des remèdes ſecrets, voudront ſavoir quel degré de confiance ils méritent. Le bureau de la Société eſt ouvert depuis neuf heures du matin juſqu'à une, & depuis quatre heures après-midi juſqu'à huit heures du ſoir. Le public y trouvera tous les renſeignemens poſſibles ſur les rapports & les délibérations de la Société qui concernent la diſtribution des remèdes & préparations médicinales dans

tout le royaume : il lui ſera facile de connoître les véritables intentions de cette Compagnie à ce ſujet, & il verra avec quel zèle, quelle exactitude & quel déſintéreſſement elle ſe livre à ce travail. Elle prie les citoyens de toutes les claſſes, & principalement les gens de l'art, de lui communiquer leurs obſervations ſur les effets des remèdes auxquels elle aura donné ſon approbation, & elle eſpère que les perſonnes qui pourroient être mécontentes ſur quelques uns des objets dont l'adminiſtration lui eſt confiée, ne ſe croiront autoriſées à former des plaintes, que lorſqu'elle aura refuſé de les entendre & de leur donner ſatisfaction.

Un premier avis, daté du 20 novembre 1778, a fait connoître les précédentes diſpoſitions ; & un ſecond avis, qui a été diſtribué dans la ſéance publique tenue au Louvre le 31 août 1779, expoſe une ſuite très-conſidérable de remèdes qui ont été rejettés, avec les époques des aſſemblées dans leſquelles les rapports ont été lus. La Société n'a pas trouvé de meilleur moyen pour s'oppoſer au charlataniſme, que de rendre ainſi publics les jugemens qu'elle aura portés.

La Société a perdu depuis l'année 1776, dont l'hiſtoire eſt conſignée dans ſon premier volume, parmi ſes aſſociés ordinaires, MM. Le Roy, docteur des facultés de Paris & de Montpellier, profeſſeur émérite de cette dernière, mort le 10 décembre 1779 ; Barbeu Dubourg, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, mort le 13 décembre 1779, & Bucquet, docteur-régent & profeſſeur de chimie de la faculté de Paris, membre de l'académie royale des ſciences, &c. mort le 25 janvier 1780 : parmi ſes aſſociés regnicoles, MM. Bonafos, docteur & profeſſeur à Perpignan ; & Navier, docteur en médecine & correſpondant de l'académie royale des ſciences à Châlons-ſur-Marne : parmi ſes aſſociés étrangers, M. Macbride, docteur en

médecine & chirurgien à Dublin; & parmi ſes correſpondans, MM. ERLIN, premier médecin de la marine à Breſt; EUSTACHE, médecin à Condé en Haynaut; HUET DE LA MARTINIERE, médecin à Laigle en Normandie; VIAL, médecin à Arles; & COUGNET, médecin à Brioude en Auvergne.

La Société a conféré, le 18 mai 1779, à MM. CARRERE, ancien profeſſeur de la faculté de médecine de Perpignan & médecin du garde-meuble de la couronne; & CORNETTE, docteur en médecine de l'univerſité de Montpellier & de l'académie royale des ſciences, le titre d'aſſociés ordinaires: M. BARBEU DUBOURG, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, que la Compagnie n'a pas eu la ſatisfaction de compter long-temps parmi ſes membres, avoit été élu dans la même ſéance.

Les aſſociés regnicoles nommés depuis le 6 octobre 1778 ſont MM. VIGAROUX, docteur & profeſſeur en médecine dans l'univerſité de Montpellier; & LINACIER, docteur en médecine à Chinon en Touraine.

Les places d'aſſociés étrangers dont la Société a pu diſpoſer, ont été conférées à MM. le chevalier ROSA, profeſſeur primaire à Modène; DE SAUSSURE, profeſſeur de phyſique à Genève; BERGMAN, profeſſeur de chimie à Upſal, & BOECLER, premier médecin du roi de Pologne à Warſovie.

Les nouveaux correſpondans adoptés par la Société ſont MM. REGNAUDOT, docteur en médecine à la Guadeloupe; MAZARS DE CAZELLES, docteur en médecine à Toulouſe, CZENPINSKI, docteur en médecine à Warſovie; ARALDI, CUZZONI, SCARPA, SAVANI, docteurs en médecine à Modène; SOMMER, à Brunſwick; SANDIFORT, profeſſeur de médecine à Leyde; GRUNNER, profeſſeur de médecine à Yéna; ASTI, docteur en médecine à Padouë; ROGERTSON, docteur en médecine à Pétersbourg; MOLSEN, docteur en

médecine à Berlin; CRAMPAGNA, docteur en médecine à Bruxelles; PARADE, docteur en médecine à Périgueux; PUTOD, médecin au ſervice de la marine; DELAUNAY, docteur en médecine à Dinan en Bretagne; DE FRANCE, docteur en médecine à la Ferté-ſous-Jouarre; DIEU, docteur en médecine à Guiſe; TERRÈDE, docteur en médecine à Laigle; TAILLERE, docteur en médecine à Bourbonne; PARIS, docteur en médecine à Arles; PISSIS, docteur en médecine à Brioude; BELLON, docteur en médecine à Valence en Dauphiné; MICHAULT D'ARBOUVILLE, curé à Boiſgaſſon en Dunois; VILLAR, docteur en médecine & botaniſte à Saint-Bonnet en Dauphiné; PÉROLLE, docteur en médecine à Graſſe, LOTTINGER, docteur en médecine à Sarrebourg; LE JAU, docteur en médecine à Phalsbourg; WANNER, docteur en médecine à Obernheim en Alſace; GALLERON, docteur en médecine à Ivry-la-Bataille; HÉRAULT & MARTINEAU, docteurs en médecine à Chatelleraut; LABORDE, docteur en médecine à Bayonne; MONLIEN fils, docteur en médecine à Rennes; LOPEZ, docteur en médecine à Santa-Fé en Amérique; LE CAT, médecin de L. M. Imp. & R. à Bruxelles; HOLLANDE, docteur en médecine (il voyage); CONÉIGLAND, docteur en médecine à Veniſe; VIÉ DELPECH, attaché au prince de Rezweski (il voyage); EHRMANN fils, docteur en médecine à Francfort-ſur-le-Mein; BARRERE, docteur en médecine à Mont-Louis; BEUDON, maître en chirurgie au Grand-Andelys en Normandie; BRUN, médecin, intendant des eaux minérales à Capbern en Nébouſan; JANIN, maître en chirurgie & oculiſte à Lyon; PERKINS, docteur en médecine à Boſton; ROUCH, docteur en médecine à Philadelphie; DE HARSU, phyſicien à Genève; RIÉGER, docteur en médecine à Lancaſtre en Penſylvanie; WEBSTER, docteur en médecine à Edimbourg; AUFAUVRE, docteur en médecine à Vichy; BEERENBROECK, docteur en médecine à Bruxelles; BEAUVAIS DE PREAU, docteur en médecine à Orléans; DÉGLAND, docteur en médecine à Rennes; JEUDRY, docteur en mé-

decine à Ernée dans le Maine ; MUNICKS, docteur en médecine à Groningue ; FLAUGERGUES fils, phyſicien à Viviers ; DURAND, docteur en médecine à la Pommeraie-ſur-Seure ; DE MARSAN, docteur en médecine à Beauvais ; DU BOUEIX, docteur en médecine à Cliſſon en Bretagne.

PARMI les liaiſons qu'une correſpondance étendue nous a procurées, aucune ne nous a plus flattés que celle dont monſeigneur le duc de Modène a bien voulu nous offrir les avantages dans ſes états. Ce prince nous a adreſſé des lettres-patentes, ſignées de ſa main, qui établiſſent une correſpondance dont la forme eſt exactement déterminée entre des médecins de ſon duché, qu'il a nommés lui-même, & la Société royale de médecine. Nous conſervons cette pièce comme un monument honorable pour nous & pour la médecine en général, aux progrès de laquelle l'inſtitution de cette correſpondance eſt ſpécialement deſtinée.

ÉLOGES.

ÉLOGES.

ÉLOGE DE M. LINNÆUS.

CHARLES LINNÆUS, chevalier de l'ordre royal de l'étoile polaire, premier médecin du roi de Suède, professeur de médecine & de botanique dans l'université d'Upsal, un des huit associés étrangers de l'académie royale des sciences de Paris, des académies de Montpellier, de Toulouse & de Marseille, de la société royale de Londres, des académies de Berlin, de Pétersbourg, de Stockholm, d'Upsal, de Bologne, de Florence, de Berne, d'Edimbourg, de Tronhiem en Norwège, de Rotterdam, de Philadelphie, de celle des Curieux de la nature & de celle de Zéelande [1], naquit le 23 mai 1707, dans la province de Smolande, en Suède, de Nicolas Linnæus, ministre de la paroisse de Stembrohalt, & de Christine Broderson. Lu le 23 février 1779.

On sera peut-être surpris que nous n'annoncions point le savant auquel cet éloge est consacré, avec le titre de *chevalier Von-Linne*; mais ayant à choisir entre deux noms, dont l'un a été illustré par les sciences, & l'autre créé par la faveur, nous avons dû préférer le premier.

[1] M. Linnæus a aussi été pendant quelque temps secrétaire de l'académie d'Upsal.

Le goût de la botanique étoit en quelque ſorte inné dans ſa famille ; ſon père s'amuſoit à cultiver des plantes. M. Linnæus reſſentit dès ſon enfance le deſir le plus preſſant de les étudier & de les connoître. Les talens diſtingués qu'il avoit reçus de la nature pour ce genre de travail, & la brillante réputation que ſes ſuccès lui ont acquiſe, démontrent aſſez l'injuſtice & la fauſſeté de l'aſſertion par laquelle un ſavant profeſſeur * taxoit de médiocrité tous les ſujets qui ſe deſtinoient à l'étude de la botanique. Cette ſcience préſente en effet une multitude d'objets qui n'exigent que de la mémoire ; mais plus ces détails ſont nombreux & variés, plus il eſt difficile & important de les comparer, de les claſſer & d'en apprécier les rapports. Sous ce point de vue, un botaniſte peut être un grand homme ; & c'eſt ainſi que M. Linnæus doit être conſidéré.

En 1717, il fut envoyé au collège de Vexio, ſeule ville de la province de Smolande. Ses maîtres en furent peu ſatisfaits ; ils attribuèrent au défaut de diſpoſition & d'aptitude, une indifférence pour leurs leçons, qui n'étoit dûe qu'à l'ardeur avec laquelle M. Linnæus ſe ſentoit entraîné vers un autre travail. Son unique plaiſir étoit de parcourir les campagnes voiſines, pour y recueillir des plantes, & toute ſon ambition ſe bornoit, diſoit-il, à pouvoir acquérir aſſez de connoiſſances pour parvenir un jour à être chargé du ſoin du ſeul jardin de botanique un peu conſidérable qui fût alors en Suède, & qui appartenoit à M. Rudbeck.

En 1727, il vint à Lund en Scanie, dans le deſſein d'y achever ſes études. Il connoiſſoit déja les végétaux de pluſieurs provinces, ſans avoir jamais lu dans aucun autre livre que dans celui de la nature. Il trouva enfin chez le docteur Kilian Stobæus, médecin & ſavant antiquaire, divers traités de botanique, & il les dévora avec cette avi-

* Kaw Boërrhaave.

dité que donne la jouiſſance d'un plaiſir deſiré depuis long-temps.

M. Linnæus ſe rendit l'année ſuivante à Upſal. Olaüs Celſius [2], oncle du célèbre aſtronome de ce nom, conçut pour lui cet attachement que les grands talens inſpirent, & il lui ouvrit une bibliothèque riche dans tous les genres, & ſur-tout en hiſtoire naturelle.

Le célèbre Rudbeck, accablé d'années, continuoit d'enſeigner la botanique à Upſal. Auſſi-tôt qu'il connut M. Linnæus, il lui confia les fonctions de ſa chaire, dont le nouveau profeſſeur s'acquitta de la manière la plus diſtinguée.

Un ſuccès auſſi brillant enflamma ſon courage; il avoit alors vingt-trois ans. Lorſqu'il eut fait pendant deux années le cours de botanique, il communiqua à la ſociété royale d'Upſal le deſir qu'il avoit de voyager. Son génie vif & bouillant auroit eu peine à ſe concentrer dans une ſphère dont tous les points lui étoient connus. Il ſavoit que celui qui n'a jamais conſidéré que des objets d'hiſtoire naturelle réunis pour le luxe, & rangés ſuivant une méthode, eſt plutôt un curieux qu'un naturaliſte; & il regardoit ces riches collections, pour leſquelles on a mis l'ancien & le nouveau monde à contribution, comme une ſorte de chaos où les individus que le plus grand éloignement ſépare, ſe trouvent ſouvent confondus; où la ſituation des lieux, la poſition des corps environnans, la forme même des ſubſtances n'étant point conſervées, tout eſt altéré & ſoumis à l'empire de l'imagination. M. Linnæus ſentit combien un pareil aſſemblage eſt inſuffiſant pour former un obſervateur, & il deſiroit de le devenir.

Il connoiſſoit déja la province de Smolande & la Scanie; il avoit même éprouvé dans cette dernière un acci dent

[2] Olaüs Celſius profeſſoit alors la théologie à Upſal, & il avoit ſçu allier cette étude avec celle de la botanique & de l'hiſtoire naturelle. Il étoit auſſi très-verſé dans la littérature orientale. Il a paru en 1745 un ouvrage de lui intitulé *Hierobotanicum*.

auquel il s'en eſt peu fallu qu'il n'ait ſuccombé. En herboriſant en 1728, il fut piqué par cette eſpèce de ver délié qui tourmente ſi ſouvent les habitans des plages marécageuſes ſituées au nord de la Suède, où il tombe du milieu des airs ſur les corps des animaux, ſans que l'on connoiſſe la ſource funeſte qui le produit. M. Linnæus en a gardé un ſouvenir profond; & il en a conſacré la mémoire, en donnant le nom de *furia infernalis* à l'animal qui lui avoit fait courir un ſi grand danger [3].

En 1732, l'académie d'Upſal deſira qu'il fît un voyage en Laponie*. M. Linnæus parcourut, au milieu des glaces & des frimats, ce pays où la nature reſſerrée par le froid le plus vif, ne peut donner à ſes productions tout le développement dont elles ont beſoin: il publia à ſon retour la ſuite des plantes qu'il y avoit obſervées [4]. Pendant l'hiver ſuivant [5], il viſita les mines de la Suède; il fut témoin de leur exploitation, & il communiqua en 1733, dans un cours de docimaſie, les connoiſſances qu'il avoit acquiſes.

En 1734, le baron de Reuterholm, gouverneur de la Dalécarlie, province dont les habitans jouiſſent encore de cette force & de cette rudeſſe que donnent la nature & l'indépendance, pria M. Linnæus d'y faire un voyage & d'en examiner les productions; ce qu'il exécuta avec le plus grand ſoin. Il pénétra même, en traverſant les montagnes les plus eſcarpées & par des chemins preſque inacceſſibles, juſqu'en Norwège [6]. Quel ſpectacle pour un jeune naturaliſte que ces contrées, où les hommes en petit nombre & peu induſtrieux n'ont fait que les changemens néceſ-

[3] Voyez le *Syſtema naturæ*, 10e édition. *Inter vermes inteſtina... Fauna ſuecica* 2070, & les *Mém. de l'acad. d'Upſal*, en 1774, par M. Solander.

* *Alpes lapponicæ nutriunt plantas Alpium helveticarum, pyrenaicarum & ſcoticarum.* Flora ſuecica.

[4] *Flora lapponica*, 1732 — 33.

[5] En 1733.

[6] Il a donné la deſcription d'une mine de cuivre qu'il y a obſervée & qui lui a préſenté des ſingularités intéreſſantes.

ſaires à leur ſubſiſtance, & où l'art n'a preſque rien défiguré! il eſt certain d'y retrouver au moins les traces des premières formes. C'eſt dans cette école que M. Linnæus a puiſé ſes premiers élémens.

En 1735, un nouveau théâtre s'ouvrit à ſes yeux. Il voyagea en Danemarck, en Allemagne, dans les Pays-Bas Autrichiens & en Hollande. Il arriva pendant le mois de juillet à Harderovic, où il fut reçu docteur [7]; il vint enſuite à Amſterdam.

M. Linnæus, que ſon père avoit laiſſé ſans fortune, voyageoit de la manière la moins diſpendieuſe & la plus inſtructive. Marchant toujours à pied, à la manière des botaniſtes, muni d'un ſtilet & d'une loupe, chargé des plantes qu'il vouloit conſerver & accoutumé à ſe nourrir des alimens les plus groſſiers, jamais on n'acquit tant de gloire avec ſi peu de frais.

L'illuſtre Boërrhaave & le docteur Burmann [8] connurent bientôt le mérite de notre voyageur, & ils lui fournirent l'occaſion de développer toute l'étendue de ſes talens, en le recommandant à M. Cliffort, qui avoit un ſuperbe jardin de botanique à Hartécamp. M. Linnæus y fut accueilli de la manière la plus flatteuſe, & l'illuſtre amateur qui le reçut ſi bien, le combla de préſens, & le fixa pendant pluſieurs années dans ſa maiſon, en cachant toujours, ſous le voile de la délicateſſe la plus ſcrupuleuſe, tous les ſervices qu'il lui rendoit.

Quel bonheur pour M. Linnæus d'être, à vingt-huit ans, en quelque ſorte le maître d'un jardin orné des plantes les plus précieuſes, où l'art ſavoit produire tous les degrés de chaleur néceſſaires au développement des végétaux, & dans lequel enfin tout obéiſſoit à ſes diſpoſitions! Quel plaiſir auſſi pour M. Cliffort, de poſſéder au milieu des plantes qu'il

---

[7] Il publia pour ſa réception une diſſertation ſur les fièvres : *Diſſertatio de febribus*, Harderovici, 1735.

[8] Le docteur Burmann étoit alors profeſſeur de botanique à Leyde.

©BIUM

cultivoit, l'homme qui lui ſembloit être né pour changer la face de la botanique !

M. Linnæus fit le meilleur uſage des ſecours & des facilités qu'il y trouva. Il publia pendant ſon ſéjour à Hartécamp un grand nombre d'écrits qui annoncèrent dès ce moment la place qu'il devoit occuper parmi les plus illuſtres botaniſtes.

Son premier ouvrage fut le fruit de ſes réflexions ſur le ſyſtême de la nature. Rien ne prouve mieux l'ordre & l'enchaînement de ſes idées que cette production, qui a été en quelque ſorte la première & la dernière dont il ſe ſoit occupé. En 1735, ce traité conſiſtoit ſeulement en ſept tableaux [9] : depuis cette époque, il en a paru onze éditions très-augmentées, dont pluſieurs ont été ſoignées par des ſavans du premier ordre [10], tels que MM. Bernard de Juſſieu [11], Hartmann & Gronovius. La dernière, qui a été faite en 1776, eſt la plus complette ; elle offre le plan le plus vaſte & le plus hardi que l'on ait publié juſqu'ici ſur les trois règnes.

M. Linnæus a placé l'auteur de la nature en tête de ſon ſyſtême. Dieu lui-même eſt exprimé par une phraſe qui renferme ſes principaux attributs. Les aſtres qui roulent avec majeſté ſur nos têtes, le globe que nous habitons & les élémens des corps naturels ſont examinés ſucceſſivement, & décrits par une ſuite d'expreſſions meſurées & ſententieuſes. L'homme conſidéré dans les quatre parties du monde

---

[9] Il y a ajouté, en 1736, un 8e tableau méthodique, qui contient la manière d'expoſer les propriétés, les attributs & les diviſions d'un ſujet quelconque. C'eſt un très-beau plan de travail & d'analyſe, auquel il s'eſt preſque toujour conformé dans la ſuite.

[10] *Anno* 1740, *Holmiæ* ; 1740, *Halæ* ; 1744, *Pariſiis* ; 1747, *Halæ* ; 1748, *Holmiæ* ; 1748, *Leipſiæ* ; 1753, *Holmiæ* ; 1762, *Leipſiæ* ; 1766, *Holmiæ*. Il eſt néceſſaire de remarquer que l'on n'a tiré qu'un petit nombre d'exemplaires de chaque édition : ainſi M. Linnæus étoit à portée d'ajouter ſes nouvelles obſervations toutes les fois que l'on réimprimoit cet ouvrage.

[11] M. B. de Juſſieu a ajouté les noms françois à l'édition qu'il a ſoignée. Le *Syſtema naturæ* ne conſiſtoit encore à cette époque qu'en un ſeul volume *in*-8°.

& les quadrupèdes ſont enſuite rangés en ſept ordres [12], à raiſon des différences & des rapports qui exiſtent entre les parties les plus eſſentielles à la maſtication, à la digeſtion, à l'alaitement & au déplacement de l'individu, telles que les dents, les mammelles, les eſtomacs & les extrémités. Les dents offrent ſans doute un caractère commode; mais ce qui auroit dû empêcher M. Linnæus d'en faire ſon premier chef de diviſion, c'eſt que l'homme & la chauve-ſouris ſe trouvent alors néceſſairement dans un même ordre, auquel il a donné le nom de *primates* [13]. Il n'avoit pas réfléchi que la préſence d'une même partie dans pluſieurs animaux, ne prouve nullement qu'ils puiſſent ſe rapprocher d'ailleurs. C'eſt ſans doute parce que cette vérité n'eſt pas aſſez connue, que pluſieurs naturaliſtes ont établi des genres dont les eſpèces ſont ſi oppoſées entr'elles. Les becs & les pieds, dans les oiſeaux [14]; la manière de ſe mouvoir, de reſpirer & de nager, dans les amphibies [15] & dans les poiſſons [16]; le nombre & la nature des ailes & des étuis dans les inſectes [17]; l'état de molleſſe, la nature de la ſubſtance qui

---

[12] 1°. *Primates*; 2°. *bruta*; 3°. *feræ*; 4°. *glires*; 5°. *pecora*; 6°. *belluæ*; 7°. *cete*.

Ces diviſions ont l'inconvénient de n'être point aſſez nombreuſes: elles ont conduit M. Linnæus à pluſieurs invraiſemblances.

[13] On répond à cette objection que M. Linnæus, en plaçant la chauve-ſouris auprès de l'homme, a ſeulement voulu dire qu'elle a les dents diſpoſées d'une manière analogue; mais alors il ne falloit pas donner à cet ordre le titre de *primates*, qui ne peut convenir aux animaux que ſa méthode l'a forcé de rapprocher de l'homme. Sous ce point de vue, l'ouvrage en entier ne devoit point être intitulé *Syſtema naturæ*, puiſque loin de contenir une méthode naturelle, celle qui y eſt adoptée, eſt en beaucoup d'endroits artificielle & arbitraire.

[14] Ses diviſions pour les oiſeaux ſont les ſuivantes: 1°. *accipitres*; 2°. *picæ*; 3°. *anſeres*; 4°. *grallæ*; 5°. *gallinæ*; 6°. *paſſeres*.

[15] 1°. *Reptiles pedati ſpirantes ore*; 2°. *ſerpentes apodes ſpirantes ore*; 3°. *nantes ſpirantes branchiis*. M. Linnæus a confondu (& beaucoup d'auteurs après lui) les amphibies & les reptiles, quoiqu'il y ait beaucoup de différence entre ces deux ordres d'animaux.

[16] La diviſion des poiſſons eſt la ſuivante: 1°. *apodes*; 2°. *jugulares*; 3°. *thoracici*; 4°. *abdominales*.

[17] 1°. *Coleopteres*; 2°. *hemipteres*; 3°. *lepidopteres*; 4°. *nevropteres*; 5°. *hymenopteres*; 6°. *dipteres*; 7°. *apteres*. M. Linnæus a fait moins de genres que M. Geoffroi.

ſert d'appui, & le nombre des valves dans les vers [18]; ſont les principaux caractères que M. Linnæus a choiſis. Il a diſpoſé les plantes ſuivant la méthode ſexuelle *, qu'il auroit étendue à tout le règne animal, ſi un motif de pudeur ne l'avoit retenu.

M. Linnæus eſt un des premiers qui aient rangé avec un certain détail les divers minéraux en claſſes [19]. Il a de plus le mérite d'avoir donné pour baſe de ſes diviſions, les formes de trente-neuf cryſtalliſations bien déterminées. On ſait combien cette idée eſt devenue féconde entre les mains des chimiſtes & des minéralogiſtes [20]. C'eſt à M. Linnæus qu'on en doit la première exécution.

Telle eſt l'eſquiſſe d'un travail immenſe, dans lequel, quoique l'ordre & la diſtribution pèchent en quelques endroits, les détails bien préſentés ſont ſi nombreux, qu'on ne peut lui refuſer les plus grands éloges. Il eſt, à la vérité, écrit d'un ſtyle trop concis & quelquefois obſcur; de ſorte que cet ouvrage, qui a plus beſoin d'être étudié que d'être lu, a peut-être un inconvénient, fait ſur-tout pour être

---

[18] 1°. *Inteſtina*; 2°. *molluſca*; 3°. *teſtacea*; 4°. *lytophita*; 5°. *zoophita*.

* M. Linnæus a ſimplifié ſes genres botaniques dans la dernière édition de ſon *Syſtema naturæ*. Ayant pluſieurs additions & corrections à faire à la partie des végétaux, il a donné ſucceſſivement deux ſupplémens connus ſous le nom de *Mantiſſa* & *Mantiſſa altera*. Les botaniſtes étant embarraſſés pour les comparer avec le texte, M. Murray, profeſſeur de botanique à Gottingue, a refondu le tout, & en a fait un ouvrage complet.

[19] Ses principales diviſions ſont les ſuivantes: 1°. *petræ*; 2°. *mineræ*; 3°. *foſſilia*. Dans ces trois ordres ſont compris les pierres vitreſcibles, calcaires & apyres, les ſels, les ſoufres, les métaux, les pierres compoſées, les pétrifications & les terres. On peut encore lui reprocher de n'avoir pas établi un nombre ſuffiſant de diviſions principales. Ainſi il a confondu enſemble les cryſtalliſations & les *ſtillicidia*, les gypſes ſtriés & les ſélénites.

On trouvera dans la *Minéralogie* de M. Jean-Antoine Scopoli, depuis la pag. 9 juſqu'à la page 19, un expoſé très-bien fait des différens ſyſtêmes de minéralogie. *Pragæ*, 1772.

[20] L'ouvrage de Vallerius ſur la minéralogie eſt de beaucoup poſtérieur aux premières éditions du *Syſtema naturæ* de M. Linnæus; il a paru en 1747.

Dans les premières éditions du *Syſtema naturæ*, & même dans celle qui a été faite à Paris par M. B. de Juſſieu, le règne minéral étoit placé le premier, les végétaux occupoient le ſecond rang, & les animaux le troiſième: ils occupent au contraire la première place, & les minéraux la dernière dans l'édition de 1766.

ſenti

ſenti par une nation accoutumée à trouver dans ſes philoſophes autant d'éloquence que de profondeur, celui d'inſtruire en parlant toujours à l'eſprit, ſans rien dire à l'imagination; de fatiguer, d'effrayer en quelque ſorte la mémoire, en lui préſentant à la fois un trop grand nombre d'objets, & d'exiger de la part des lecteurs une attention long-temps ſoutenue, qu'il n'eſt pas toujours en leur pouvoir d'accorder, lorſqu'on n'a pas eu ſoin de répandre quelque agrément ſur la ſcience dont on les occupe.

C'eſt ſur-tout en botanique que M. Linnæus a excellé. Doué d'un génie ardent & entreprenant, ſa réforme s'eſt étendue ſur toutes les branches de cette ſcience. Eſſayons de préſenter en abrégé ſes vues.

Les anciens ne ſavoient pas même combien il eſt important en botanique d'établir des caractères: les ſyſtêmes adoptés depuis Geſner, ou n'avoient point un ſeul organe pour baſe dans tout leur enchaînement, ou ils étoient fondés ſur des parties qui ne ſont point eſſentielles aux végétaux. Les genres n'étoient point déterminés avec aſſez d'exactitude; la nomenclature ne reconnoiſſoit aucune règle conſtante, & les phraſes employées étoient trop longues pour ſervir de noms aux plantes, & trop courtes pour en indiquer invariablement les eſpèces. Celui qui vouloit éviter ces défauts, devoit imaginer un nouveau ſyſtême, former une nouvelle ſuite de genres, créer des noms & donner de nouvelles deſcriptions de dix mille plantes. L'homme qui a conçu un projet auſſi vaſte, pouvoit être regardé comme téméraire, avant d'en avoir commencé l'exécution; mais il a des droits à notre admiration & à notre reconnoiſſance, s'il a réuſſi. En vain on lui reprochera quelques erreurs; dans une révolution pareille, on doit être moins étonné de ſes fautes que de ſes ſuccès.

Ce fut en 1736, que M. Linnæus fit connoître ſon ſyſtême de botanique, dans un tableau intitulé *Methodus ſexualis.* Vingt-quatre figures offrent les principales diviſions de ſes claſſes; & ce qui annonce avec quelle préciſion ſon plan

©BIUM

étoit formé, c'eſt que cet ordre n'a éprouvé aucun changement dans les nombreuſes éditions qui en ont été faites.

Il ſemble que M. Linnæus ait voulu juſtifier ſes grandes entrepriſes par des ouvrages préliminaires. Il a établi dans un traité intitulé *Fundamenta botanica* [21], que de toutes les fonctions propres aux végétaux, il n'y en a aucune pour laquelle la nature ait préparé des organes auſſi conſtans, que pour la reproduction des individus; que par conſéquent la ſtructure & la proportion des étamines & des piſtiles doivent former les principales diviſions de ſes claſſes; que les genres doivent être déterminés par les organes de la fructification, les eſpèces par les autres parties de la plante en général, & les variétés par les altérations que le ſol & la culture peuvent produire dans les ſemences de la même plante.

Après avoir donné une nouvelle manière de diviſer les productions du régne végétal, M. Linnæus a claſſé les botaniſtes eux-mêmes [22], dans un ouvrage intitulé *Bibliotheca botanica* [23]. Tous ceux qui ont écrit depuis Théophraſte, y ſont caractériſés & rangés en neuf ſections [24].

---

[21] L'ouvrage intitulé *Fundamenta botanica* (*in*-12 de 34 pages) contient un abrégé de ceux qui ſont intitulés *Critica* & *Bibliotheca botanica*: il y eſt auſſi fait mention des vertus inhérentes à chaque eſpèce de plantes.

[22] Il les diviſe de la manière ſuivante: 1°. *collectores*; 2°. *methodiſtæ*; 3°. *ichniographi*; 4°. *deſcriptores*; 5°. *monographi*; 6°. *curioſi*; 7°. *adoniſtæ*; 8°. *floriſtæ*; 9°. *peregrinatores*. Ce traité a paru en 1736.

[23] Cet ouvrage a été publié en 1738. Les ſyſtêmes y ſont diviſés en naturels & artificiels, & les méthodes en univerſelles & partielles. Les premières ſont relatives 1°. au fruit, 2°. à la fleur, 3°. à la fructification en général: les ſecondes les plus célèbres concernent les ombelles, les graminées, les mouſſes, les champignons & les fougères. M. Linnæus a annoncé dans la préface de cet ouvrage qu'il travailloit déja à la *Synonymie*, dont il avoit formé le plan.

[24] Toujours plein de ſon ſujet, M. Linnæus s'eſt ſervi dans la préface de cet ouvrage, d'un ſingulier emblême pour déſigner les différentes phaſes & les progrès de la botanique, en la comparant à une plante que les Grecs ont cultivée avec ſoin, qui, après avoir pouſſé quelques tiges à Rome, a été tranſportée en Aſie & en Arabie, où elle a langui juſqu'au douzième ſiècle. Rendue à l'Europe, on l'a vue ſe fortifier pendant

L'hiſtoire des botaniſtes l'a néceſſairement conduit à celle de leurs ſyſtêmes, qu'il a expoſés dans ſon traité intitulé *Claſſes plantarum*. La première diviſion renferme ceux qui ont pris les parties de la fructification pour caractères, & il les appelle *orthodoxes* : ceux qui ont ſuivi une méthode contraire, ſont placés dans la ſeconde diviſion ; il les rejette comme *hétérodoxes*. Ainſi M. Linnæus regardoit l'étude de la nature comme une ſorte de religion, dans laquelle il avoit peut-être le défaut de n'être pas aſſez tolérant.

L'art de donner des noms devient important, lorſque l'on a un grand nombre d'individus à examiner [25]. Rai, Rivin & Tournefort [26] avoient commencé à changer l'ancienne nomenclature des plantes ; mais aucun n'a porté dans cette réforme le courage & l'intrépidité de M. Linnæus *. Tous les noms compoſés de deux mots grecs ou latins [27], ceux que la chimie ou une autre ſcience étrangère avoit pu introduire, ceux qui avoient été défigurés pour déſigner quelque analogie, ceux enfin qui avoient été créés par d'autres que par des botaniſtes, ont été condamnés à l'oubli le plus abſolu. M. Linnæus a conſervé tous les noms de botaniſtes, donnés à des plantes [28] ; mais il a proſcrit ceux des autres ſavans qui jouiſſoient des mêmes honneurs : il n'a pas même reſpecté les noms conſacrés au culte de quelques ſaints. Les aſtronomes & les

---

trois ſiècles ; à la fin du ſeizième, une fleur a paru, & dans les deux ſuivans elle s'eſt couverte de fruits.

[25] *Nomina ſi neſcis, perit cognitio rerum.* Isidor.

Confuſis nominibus, omnia confundi neceſſe eſt. Cæſalpin.

[26] Il s'éleva à cette époque des diſſentions parmi les botaniſtes, au ſujet des noms que l'on devoit donner à certaines plantes. La nomenclature de Tournefort fut préférée.

* La nomenclature botanique de la plupart des auteurs eſt, dit-il, un chaos *cujus mater eſt barbaries, pater autoritas & præjudicium nutrix.*

[27] Ainſi le mot *belladona* a été changé par M. Linnæus en celui d'*atropa*. Il a rejetté les noms qui finiſſent en *oides*, & ceux formés d'un adjectif & d'un ſubſtantif. L'ouvrage intitulé *Critica botanica* a été publié en 1734 : c'eſt la quatrième partie de ſes *Fundamenta botanica*.

[28] Il a même propoſé une ſuite de noms de botaniſtes anciens & modernes, qui peuvent, ſelon lui, être donnés à des plantes.

©BIUM

anatomiſtes ne prodiguent pas, diſoit-il, les droits qu'ils ont à l'immortalité. Les botaniſtes devant, ſelon lui, agir de même, il s'eſt élevé avec force contre un uſage qu'il taxoit d'uſurpation. Pluſieurs hommes célèbres ont été exclus & mécontens. L'ouvrage intitulé *Critica botanica*, dans lequel il s'eſt montré ſi ſévère [29], eſt devenu pour lui une ſource de diviſions, & il a eu pour ennemis tous les ſavans dont il avoit choqué l'amour-propre : le petit nombre de ceux qui en ont parlé avec impartialité, auroit ſeulement deſiré qu'il eût montré plus d'égards pour les noms donnés par Tournefort & par Plumier. Pluſieurs ont interprété cette conduite d'une manière peu favorable à ſa mémoire ; ils l'ont accuſé d'avoir voulu augmenter ſa gloire en déprimant celle de ces deux grands hommes, & ils ont cru rendre leur cauſe plus intéreſſante, en ſe préſentant comme enveloppés dans la même injuſtice.

Mais les difficultés irritoient M. Linnæus, loin de le rebuter. C'étoit peu pour lui d'avoir fait les innovations dont nous avons rendu compte ; il imagina un grand nombre d'expreſſions qui, en renfermant beaucoup d'idées en peu de mots, rendent les deſcriptions plus courtes & plus faciles. Les élémens de ce nouvel idiôme, qui a été adopté dans preſque toute l'Europe, ſont conſignés dans un ouvrage intitulé *Philoſophia botanica* [30]. Il ſeroit

---

[29] Il faut rendre à M. Linnæus une juſtice qui lui eſt dûe, en annonçant qu'il a rétabli beaucoup de noms anciens qui étoient tombés dans l'oubli & auxquels on avoit ſubſtitué des noms nouveaux & vraiment défectueux. Il a ſurtout beaucoup puiſé dans les auteurs grecs.

[30] M. Linnæus a réuni dans ce ſavant traité ſes *Fundamenta*, *Critica* & *Bibliotheca botanica* avec les *Claſſes plantarum*, & des vues nouvelles & très-intéreſſantes, que ſes ouvrages précédens ne renferment point. On ne peut s'empêcher de regretter en le liſant qu'il ne ſoit pas écrit avec autant de clarté que l'*Iſagoge ad rem herbariam* de Tournefort, qui eſt vraiment un modèle dans ce genre. M. Linnæus s'eſt contenté de préſenter des idées fécondes & hardies, qui avoient peut-être beſoin d'être développées avec plus de méthode. Ses coups de pinceau ont preſque toujours été des coups de maître ; mais après avoir fortement exprimé les principaux traits de ſes tableaux, entraîné par ſon ardeur naturelle, il ſemble qu'il n'ait pas voulu prendre la peine d'y mettre la dernière main.

à ſouhaiter que les termes dont M. Linnæus s'eſt ſervi, fuſſent toujours auſſi clairs qu'ils ſont précis; mais n'eſt-ce pas trop exiger d'un ſeul homme, qu'il crée une langue, & qu'il la perfectionne en même temps [31]?

Après avoir établi ces principes, M. Linnæus fit enfin connoître ſon ſyſtême de botanique & ſes genres dans toute leur étendue.

Suivant Conrard Geſner *, c'eſt principalement par les parties de la fructification que l'on peut déterminer les genres des plantes. Cæſalpin, Moriſon & Tournefort ont développé de plus en plus cette vérité; mais il y a encore loin de cette aſſertion à la connoiſſance du ſexe des végétaux, & au ſyſtême dont il eſt la baſe. L'Allemagne a diſputé à la Suède la gloire de cette application; & l'on a vu en 1750 Heiſter faire réimprimer une lettre écrite en 1702 à Leibnitz par le docteur Burckard [32], dans laquelle ce dernier a décrit les anthères ſous le nom de *veſicules ſéminales*, & les a conſidérées comme pouvant, par leurs différences, ſuffire aux diviſions d'une méthode.

Au milieu de cette diſpute, que la jalouſie, toujours adroite à chercher & à trouver des prétextes, ſuſcitoit à M. Linnæus, ce ſavant ſe montra plus équitable que ſes adverſaires. Il attribua au célèbre Vaillant l'honneur d'avoir expoſé, de la manière la plus exacte & la plus vraie, la ſtructure & l'uſage des parties ſexuelles des plantes. A la vérité, le traité de Burckard a paru quinze

[31] Il a annoncé dans la préface du traité intitulé *Philoſophia botanica*, qu'il travailloit à l'ouvrage qu'il a publié enſuite avec le nom de *Species plantarum*.

* Voyez ſes *Lettres poſthumes*.

[32] La préface, qui eſt de l'éditeur, n'a pas d'autre but que de déprimer la gloire de M. Linnæus. A la vérité, il eſt aſſez bien prouvé que Bauhin, Malpighi, Menzel, Camerarius, Valdſchmid, Rai, Gakenhols, Tournefort & Vaillant n'ont pas ignoré les détails relatifs à pluſieurs organes ſexuels des plantes; mais ce que l'on ne peut refuſer à M. Linnæus, c'eſt qu'il a mis cette fonction dans la plus grande évidence, qu'il l'a démontrée dans tous les végétaux qui en ſont pourvus, & qu'il a fait connoître la ſtructure de toutes les parties qui y ſont deſtinées.

©BIUM

ans avant le discours du professeur françois*; mais on ne pourra s'empêcher de porter à ce sujet le même jugement que M. Linnæus, si, sans s'en tenir aux dates, on consulte l'ouvrage du premier, dans lequel on ne trouve qu'une notice très abrégée de quelques organes sexuels des plantes; & celui de M. Vaillant, qui en a décrit les dispositions & les mouvemens avec cette chaleur & cet enthousiasme que le plaisir d'avoir observé le premier une suite de phénomènes intéressans, peut seul inspirer.

Toutes les parties de la fructification avoient à peu près la même valeur aux yeux de Tournefort; il a choisi la corolle pour base de son système, parce qu'elle est très-apparente & qu'elle se développe de bonne heure; mais il n'a jamais oublié que les genres & les principes d'une méthode artificielle, étant purement arbitraires, on doit s'en écarter toutes les fois que l'ordre naturel l'exige [33]. Ainsi il a rangé plusieurs plantes monopétales parmi les liliacées; ainsi quoique les caractères génériques dussent être pris dans la fleur & le fruit, il a cependant établi des genres du second ordre, qu'il caractérisoit par les tiges, les feuilles ou les racines.

M. Linnæus a trouvé dans les organes sexuels des plantes, un grand nombre de caractères qui étoient incon-

---

* *Discours sur la structure des fleurs, leurs différences & l'usage de leurs parties, prononcé, &c. le 10 juin 1717*; traduit en latin & imprimé à Leyde en 1718.

[33] On distingue en botanique deux systêmes, ou méthodes d'exposition, l'une naturelle, & l'autre artificielle. La première suppose des rapports constans dans la forme & dans la structure, qui conduisent par des nuances insensibles d'un individu à ceux qui le précèdent & le suivent. Jusqu'ici on a trouvé des familles nombreuses, dans lesquelles l'uniformité des caractères semble prouver une analogie parfaite: mais ces observations ne sont pas assez générales pour que l'on puisse en conclure qu'il existe ou qu'il puisse exister un rapprochement entre les différens ordres des végétaux; il seroit d'ailleurs difficile d'apporter aucune raison convaincante pour faire pressentir la nécessité de cette analogie. Ce que l'on sait des quadrupèdes, qui sont les moins nombreux, les mieux connus, & entre plusieurs ordres desquels on ne trouve aucune liaison, semble jeter des doutes légitimes sur la possibilité d'une méthode naturelle. Les systêmes ou méthodes artificielles sont donc indispensables; mais il ne faut les donner & les recevoir que pour ce qu'elles valent.

nus, dont il s'eſt ſervi pour la diviſion de ſes claſſes, & même quelquefois pour déterminer ſes genres. Son ſyſtême offre dans ſes treize premières claſſes beaucoup de vraiſemblance & d'unité; mais la marche de celles qui ſuivent eſt plus difficile & plus inconſtante [34]: quelquefois même la délicateſſe & la ténuité des parties arrêtent l'obſervateur dans ſes recherches [35]. Fidèle à l'ordre qu'il s'eſt preſcrit, M. Linnæus s'y eſt conformé par-tout avec rigueur: peut-être auſſi auroit-il dû ne point employer les expreſſions de *noces* & de *poligamie*, qui paroiſſent peu convenables aux végétaux. Avec beaucoup plus d'étendue dans l'enſemble, & une préciſion beaucoup plus grande dans les détails, l'ordre qu'il a adopté s'éloigne plus de la nature que celui de Tournefort [36]. C'eſt cependant ce ſyſtême ingénieux & plein de défauts qui lui a acquis le plus de réputation: c'étoit auſſi celui de ſes ouvrages dont il parloit avec le plus de complaiſance. Ainſi un père préfère ſouvent

[34] La monadelphie, la diadelphie, la poliadelphie & la poligamie offrent les plus grandes difficultés dans la diſtribution des genres & des eſpèces.

Il s'étoit élevé une diſcuſſion très-vive entre Klein & M. Linnæus. Le premier ſoutenoit que dans pluſieurs plantes on ne trouve point de véritables étamines; de-là eſt venue la dénomination d'*Anandria Klenii*.

[35] Burckard, qui a écrit (pag. 125 de ſa *Diſſertation*) que l'on pourroit établir un ſyſtême ſur le ſexe des plantes, a ajouté (page 155) que la fineſſe de certaines parties lui paroiſſoit cependant rendre l'exécution de ce projet impoſſible: *quoniam partes genitales minùs ſunt conſpectæ, nec ſpectantium oculos facilè afficiunt, conſultiùs eſſe dicam ſi earum conformatio in comparatione ſtirpium prætermittatur, & veſicularum tantùm ſeminalium, ſitus & numerus attendatur.*

[36] On ſera peut-être ſurpris qu'une méthode fondée ſur la corolle, partie ſimplement acceſſoire, ſoit plus naturelle que le ſyſtême fondé ſur les étamines, qui ſont des organes eſſentiels. Mais M. Linnæus a préféré dans les étamines les caractères les moins eſſentiels, tels que le nombre, la proportion & la réunion. Tournefort, en diſtinguant les plantes apétales, monopétales & polipétales, a ſaiſi, ſans le ſavoir, le caractère le plus eſſentiel des étamines, qui eſt leur ſituation relativement au piſtile. Lorſque la corolle eſt monopétale, elle porte ordinairement les étamines; ſi elle eſt polypétale, les étamines ſont attachées au même point que le piſtile. Dans les ſections, il diſtingue les plantes qui ont le fruit enfoncé dans le calice, de celles dans leſquelles il en eſt dégagé; & par ces diſtinctions, les étamines attachées au calice ſe trouvent ſéparées de celles qui ſont portées ſur le ſupport du piſtile. Le docteur Alſton d'Edimbourg eſt un de ceux qui a montré le plus d'attachement pour la méthode de Tournefort: il l'a conſervée dans ſes ouvrages & dans le jardin qui lui étoit confié.

celui de ſes enfans qui, ſans être le meilleur, ſait le mieux capter ſa bienveillance, en flattant ſon amour-propre.

M. Linnæus ne s'eſt pas borné à un ſeul ſyſtême; la fécondité de ſon imagination lui a fait trouver dans la ſeule diſpoſition des calices, des caractères ſuffiſans pour établir une nouvelle méthode. Magnol avoit déja exécuté le même projet, mais il avoit été forcé de recourir ſouvent à la forme du fruit.

Au reſte, c'eſt un avantage pour les progrès de la ſcience que les méthodes artificielles ſe multiplient: chacune des parties qui leur ſert ſucceſſivement de baſe, étant bien connue dans les végétaux, leur ſtructure & leurs rapports ſeront enfin mieux approfondis; nous oſons même eſpérer que bientôt la connoiſſance des différens organes des plantes conduira les phyſiciens à une méthode plus ſavante & plus ſage, dans laquelle, ſans ſe reſtreindre à un ſeul caractère principal, on les emploiera tous, & on les diſpoſera de manière à faire voir que la botanique n'eſt pas ſeulement l'art de nommer, mais celui de connoître les végétaux. Tel étoit le plan d'un botaniſte célèbre que nous regrettons, & dont la perte nous ſeroit beaucoup plus ſenſible, ſi ſon travail n'étoit pas continué par celui auquel il a tranſmis ſes connoiſſances & ſes talens.

M. Linnæus n'a pas tout à fait négligé ce que l'on appelle la *méthode naturelle*. Il a publié dans cette vue ſoixante-cinq ordres *, à la vérité ſans faire part des motifs qui l'ont déterminé. Toutes ces conſidérations ſont réunies dans un de ſes meilleurs ouvrages, intitulé *Genera plantarum* [37].

Tels furent les travaux dont notre académicien projetta & commença l'exécution pendant ſon ſéjour à Hartecamp.

---

* Au ſujet des plantes qui reſtent & dont il n'a point trouvé le rapprochement, il dit: *qui pauças quæ reſtant benè abſolvet plantas, omnibus magnus erit Appollo* (Fragm. meth. nat.). Cette réflexion donne une nouvelle force à notre opinion, ſur la grande difficulté d'établir une méthode naturelle.

[37] Edition de 1737; la meilleure eſt celle de 1764.

Il étoit juſte qu'une partie de la gloire qu'ils lui avoient acquiſe, rejaillît ſur le Mécène auquel il devoit de ſi doux loiſirs. Il donna en 1736 la deſcription du bananier qui avoit fleuri dans le jardin de M. Cliffort. Cette plante ſingulière * croît naturellement en Aſie & en Afrique. M. Linnæus l'a rapportée à la famille des palmiers.

En 1739 il fit connoître les richeſſes de ſon protecteur, en publiant la deſcription de ſon herbier & celle de ſon jardin de botanique. Cette dernière eſt ornée de trente-deux planches, dont les deſſins ſont très-élégamment finis; elle ſera pour la poſtérité un gage de la généroſité de M. Cliffort & des talens diſtingués du botaniſte dont il a vu la renommée s'accroître à l'ombre de ſes bienfaits.

M. Linnæus quitta Hartecamp vers la fin de l'année 1738, pour achever ſes voyages, & il reçut avant ſon départ un honneur auquel il fut très-ſenſible. Boërrhaave le conſulta ſur les changemens qui devoient être faits dans le jardin de botanique de Leyde. La France & l'Angleterre lui reſtoient à parcourir, & il n'avoit point encore vu Dillenius ni M. Bernard de Juſſieu. Celui-ci ſe lia intimement avec M. Linnæus, pendant ſon ſéjour à Paris. Ces deux hommes célèbres, dont l'un étoit le ſeul rival que l'autre pût redouter, ſe réunirent dans pluſieurs herboriſations. L'impatience & l'activité de M. Linnæus, qui ne diſoit rien ſans chaleur, oppoſées à la naïveté & au ſens froid de M. Bernard de Juſſieu, qui voyoit toujours les beautés de la nature avec des yeux également ſatisfaits, durent offrir à tous les deux un contraſte bien étonnant. Ils ſe quittèrent pénétrés d'une eſtime réciproque. M. Linnæus ne trouva point dans M. de Juſſieu un admirateur, mais un juge équitable qui ſavoit apprécier ſes travaux & ſes projets, & qui voyoit s'élever un

* Cette plante tient le milieu entre les herbes & les arbres : ſon fruit eſt très-agréable ; les philoſophes de l'Inde s'en nourriſſent. Elle eſt auſſi cultivée en Amérique. De la Guinée on l'a tranſportée aux îles Canaries, & de-là à Saint-Domingue. *Muſa Cliffortiana*, Leyd. 1736 ; *Viridarium Cliffortianum*, Amſtel. 1737.

©BIUM

botaniſte dont les ſyſtêmes devoient ſubjuguer toute l'Europe, ſans être tenté de lui diſputer cette conquête, lorſqu'il en avoit tous les moyens. M. Linnæus lui a tenu compte de ce déſintéreſſement, & il a rendu à M. de Juſſieu vivant des hommages qu'il a ſouvent refuſés à la mémoire de l'illuſtre Tournefort.

M. Linnæus revint en 1739 à Stockholm, où il fut reçu comme un ſavant qui honore ſa patrie. Il fut nommé aux places de médecin de l'amirauté & de préſident de l'académie, qui avoit été établie d'après ſon plan; il lui communiqua, peu de temps après ſon retour, des obſervations ſur un nouveau genre d'orchis [38]. Il fit des leçons publiques au collège des mines, & il pratiqua la médecine juſqu'en 1741, époque à laquelle il fut nommé profeſſeur à la place de M. Olof Rudbeck le fils *.

Le jardin de botanique de cette ville devint bientôt floriſſant par les ſoins de M. Linnæus; il en publia le catalogue & les démonſtrations, avec les détails de ſes herboriſations aux environs d'Upſal [39].

L'hiſtoire naturelle feroit des progrès plus rapides & plus aſſurés, ſi chacun de ceux qui s'en occupent, étudioit & décrivoit les productions de ſon pays. M. Linnæus a rempli cette tâche dans ſon traité intitulé *Fauna ſuecica*, qui a paru pour la première fois en 1746 [40]. M. Rudbeck le fils lui avoit communiqué des deſſins d'oiſeaux; Artédi l'avoit mis à portée de décrire un grand nombre de poiſſons; De Geer & Joſeph Leche lui avoient donné des in-

---

[38] *Orchidum novum genus.* Acta Upſal. 1740.

* M. Linnæus avoit été profeſſeur d'anatomie; il céda cette chaire au docteur Roſen. Juſqu'à l'époque à laquelle le gouvernement lui procura les moyens néceſſaires à ſa ſubſiſtance, il prit dans pluſieurs de ſes ouvrages l'épigraphe ſuivante : *Laudatur & algèt.*

[39] *Hortus Upſalienſis. Demonſtrationes Upſalienſes. Herbationes Upſalienſes.* 1753.

[40] Cet ouvrage a été réimprimé en 1761. On voit en tête une eſtampe allégorique ſingulière, repréſentant la Suède environnée d'animaux de toute eſpèce, avec des formes très-bizarres & à-peu-près dans le genre du frontiſpice du traité intitulé *Phyſica ſubterranea*, Bec.

ſectes. Il a réſulté de ces différentes recherches un ouvrage très-curieux ſur tous les animaux de la Suède [41].

Le roi voulant récompenſer les ſervices rendus par M. Linnæus, lui donna le titre de ſon premier médecin. Cette diſtinction auroit augmenté ſon zèle, ſi ſon amour pour le travail avoit été ſuſceptible de quelque accroiſſement; il ne fit que ſuivre ſon goût, en continuant ſes recherches.

Il avoit déja fait connoître en 1747 [42] ſes idées ſur les vertus des plantes; deux années après il publia ſon traité de *Matière médicale*, dans lequel il n'a fait mention que des ſubſtances médicamenteuſes tirées du règne végétal: il regardoit les deux autres règnes comme ayant une efficacité très-inférieure. Quoiqu'il ait fait de louables efforts pour ſubſtituer des plantes indigènes aux étrangères [43], nous ne pouvons diſſimuler que cette production eſt peu digne de ſon auteur [44]: comme elle n'a contribué en rien à ſa réputation, cet aveu ne peut faire aucun tort à ſa mémoire.

Il a fait dans pluſieurs de ſes ouvrages, l'application de

---

[41] On trouve dans cet ouvrage le ſtyle ordinaire de M. Linnæus. Les Lapons, les Norwégiens, &c. y ſont claſſés & déſignés par des phraſes, ainſi que les quadrupèdes. Dans un autre endroit de ce traité, il fait remonter l'origine de la botanique au moment où le premier homme, placé dans le jardin d'Eden, en examina & en nomma les productions.

La méthode de deſcription que M. Linnæus a adoptée pour les animaux en général, & qui eſt celle des botaniſtes, a été regardée par quelques auteurs comme très-inſuffiſante pour en faire connoître la ſtructure. Elle en préſente à la vérité quelques caractères; mais on n'y retrouve pas l'enſemble des traits propres à chaque individu, ce que l'on pourroit appeller *ſa phyſionomie*.

[42] Il publia en 1747 un diſcours ſur les inſectes, *Oratio de inſectis*; des recherches ſur les plantes vénéneuſes, *De plantis venenatis*, 1747; & une diſſertation intitulée: *Vires plantarum à viribus claſſicis. De nuptiis arborum.*

[43] *Revocavit ipecacuanham ad caprifolium, cocculos ad meniſpermum, been album ad centauream, myrobolanos emblicos ad phyllantum, & pareiram bravam ad cyſſampelon.*

[44] L'ordre de la diviſion eſt très-défectueux; ſes ſubdiviſions ſont priſes de la méthode ſexuelle, qui ne convient nullement dans un traité de matière médicale.

Le frontiſpice offre une boutique de pharmacie, ſur les côtés de laquelle les remèdes inciſifs ſont repréſentés par des inſtrumens tranchans, les ſtimulans par des pointes, & les remèdes héroïques par des épées.

ſes connoiſſances à l'économie rurale & domeſtique [45]. En 1749 il a tenté plus de deux mille expériences pour déterminer quelles ſont les plantes agréables, utiles ou nuiſibles aux beſtiaux de différente eſpèce : on trouve les détails de ces eſſais dans un ouvrage intitulé *Pan ſuecus*. M. Linnæus s'eſt aſſuré que pluſieurs plantes malfaiſantes, lorſqu'elles ſont fraîches, ceſſent de l'être lorſqu'elles ont été deſſéchées. Il a recherché dans une diſſertation, en 1751, à quels végétaux devoit être attribuée une épizootie qui régnoit alors, & il a diſculpé entièrement la plante appellée *œnanthe*, que l'on regardoit comme la cauſe de ce fléau. En 1759 il a publié des remarques intéreſſantes ſur les plantes qui contiennent des parties colorantes [46] que l'on peut employer dans l'art de la teinture. Dès 1745 il avoit découvert cette propriété dans pluſieurs racines qui n'avoient jamais ſervi à cet uſage. Ces différens traits ne devoient pas être oubliés dans l'éloge de M. Linnæus. Les ſavans méritent ſans doute d'être accueillis & conſidérés par toutes les nations ; mais lorſqu'ils ſe montrent vraiment utiles, ils acquièrent des droits à leur reconnoiſſance & à celle de la poſtérité.

Depuis long-temps M. Linnæus avoit formé le projet de donner la deſcription de toutes les plantes connues, & il avoit invité les botaniſtes à l'aider dans ce travail. Il avoit lui-même parcouru les jardins & examiné les herbiers les plus célèbres de l'Europe. Des élèves nombreux répandus dans les deux continens, & animés du zèle qu'il leur avoit inſpiré, avoient augmenté chaque jour ſa collection. Tandis que le docteur Martin recueilloit des végétaux parmi les glaces de Spitzberg, & Montin parmi celles de la Laponie,

---

[45] *Fructus eſculenti*, 1763 ; *plantæ eſculentæ patriæ*, 1752. (*hic cicer coffe & calendula croco ſubſtituitur*) ; *culina mutata*, 1757 ; *hortus culinaris*, 1764 ; *frumentum ſuecicum*, 1758.

[46] *Plantæ tinctoriæ*, 1759. *Lichopus ad nigrum colorem facit, & cortex berberis ad flavum.*

Olandska och gottlandska reſa Stock. 1745 ; shonska reſa Stok. 1751. *Plantæ officinales*, 1753.

Alſtrœmer bravoit les chaleurs de l'Europe auſtrale ; Kalmius parcouroit le Canada ; Osbeck, la Chine ; Pontin, le Malabar ; Forskahl, le Levant ; Kæler, l'Italie ; Lœfling, l'Eſpagne, & Haſſelquiſt voyageoit en Egypte, où il eſt mort victime de ſon amour pour l'hiſtoire naturelle *. Placé au centre d'une correſpondance auſſi étendue, recevant ſans ceſſe de nouveaux envois, que chaque partie du globe ſembloit lui offrir par les mains de ſes élèves, quelle idée M. Linnæus ne devoit-il pas avoir de la nature ? Ce fut au milieu de cet enthouſiaſme, que plein de mépris pour de vils détracteurs, auxquels il n'a jamais oppoſé que des vues utiles, & prêt à publier celui de ſes ouvrages qui réunit ſes travaux avec ceux de ſes plus célèbres coopérateurs, il déclara dans ſa préface qu'il n'avoit jamais été ſenſible aux traits lancés par la main de l'envie ; que les critiques injurieuſes & les perſécutions lui paroiſſoient moins propres à flétrir le mérite qu'à le faire connoître, & que plus on lui oppoſeroit d'obſtacles, plus il montreroit de courage pour les ſurmonter [47].

Après avoir recueilli les matériaux deſtinés à faire partie de ſon traité ſur les eſpèces des plantes, trois objets fixèrent principalement ſon attention. Le premier étoit de donner une ſynonymie exacte ; le ſecond conſiſtoit à rendre la nomenclature plus ſimple. On avoit été juſqu'alors obligé, pour déſigner une eſpèce quelconque, d'employer une phraſe entière : M. Linnæus y a ſubſtitué un adjectif qui, joint au mot générique, indique le caractère propre & diſtinctif de la plante ; c'eſt ce qu'il a appellé *le nom trivial*. Cette idée l'a conduit à une réforme vraiment utile, parce qu'elle eſt indépendante de toute méthode. Le troiſième

---

* Les docteurs Forskahl & Lœfling périrent auſſi dans leurs voyages. *Tantus amor florum !* HASSELQUIST RESA Stock. 1757.

[47] *Acerrima convitia, inſinuationes, cavillationes, buccinnationes, præſtantiorum longè virorum omni ævo laboris præmia, tranquillo animo ſuſtinui, nec ipſarum autoribus invideo, ſi indè ipſis apud vulgus gloriæ major evadat.* Præfat. *Spec. plant.*

objet étoit la deſcription des plantes. Les phraſes de M. Linnæus ſont uniquement deſtinées à cet uſage. Les botaniſtes les regardent comme très-exactes, & elles ne ſeroient peut-être ſuſceptibles d'aucune perfection, ſi M. Linnæus, en conſidérant toujours les mêmes parties de chaque plante dans un ordre conſtant, avoit rendu ſes phraſes plus comparatives qu'elles ne le ſont. Malgré ces légers défauts, l'ouvrage de M. Linnæus intitulé *Species plantarum*, eſt une de ſes plus belles productions; & on ne peut lui refuſer la gloire d'avoir déterminé par ce travail l'état exact des connoiſſances acquiſes en botanique, & ſur-tout, ce qui eſt le plus important, d'avoir enrichi cette ſcience d'un très-grand nombre d'obſervations neuves & intéreſſantes *.

M. Linnæus s'eſt cru obligé, comme profeſſeur de médecine pratique à Upſal, de publier ſes idées ſur les maladies. Il a fait paroître en 1763 & en 1766, dans ce deſſein, deux ouvrages intitulés, l'un *Genera morborum*, & l'autre *Clavis medicinæ*. Le premier eſt un tableau noſologique, dans lequel l'auteur a employé avec une ſorte de profuſion, des expreſſions inuſitées & barbares pour indiquer & claſſer les différentes maladies, & même les incommodités les plus légères, de ſorte qu'en le liſant il ſemble que le nombre des maux dont l'eſpèce humaine eſt affligée, ſoit au moins augmenté de moitié. Le ſecond eſt un abrégé très-ſyſtématique des quatre parties de la médecine. Ce dernier ayant été dédié aux praticiens les plus célèbres du ſiècle, devoit avoir quelque part à leur indulgence [48], dont nous ſommes forcés d'avouer qu'il avoit beſoin. Il étoit moins permis à M. Linnæus qu'à tout autre d'écrire ſur les

* M. de Haller, dans ſa *Bibliothèque de botanique*, appelle cet ouvrage *eximium opus & immortalitate dignum*.

On compte deux éditions du traité intitulé *Species plantarum*; la ſeconde a été copiée à Vienne.

[48] M. Linnæus reconnoît deux clefs, néceſſaires à ceux qui étudient la médecine : *clavis duplex, interior & exterior*. La peau & l'intérieur du corps ſont ſoumis à des loix différentes, d'après leſquelles cet ouvrage eſt diviſé.

objets qui lui étoient étrangers, parce qu'il y portoit cet eſprit de détail & ce ſtyle aphoriſtique & figuré que l'on a regardés comme des défauts, même dans les ouvrages qui ont établi ſa réputation [49].

Les différens voyages qu'il a publiés [50], & dans leſquels les plantes de la Suède, de l'île d'Eulande, de la Scanie, du Danemarck, des Pays-Bas, d'une partie du Languedoc, de l'Angleterre, de la Paleſtine, de pluſieurs cantons de l'Afrique, de la Jamaïque, du Canada & de l'île de Ceylan [51], ſont expoſées avec ſoin ſuivant ſa méthode & la deſcription de pluſieurs cabinets [52] rangés ſuivant ſon ſyſtême, ont beaucoup contribué à répandre ſes principes. C'eſt ainſi qu'il a opéré dans le monde ſavant une de ces révolutions que la puiſſance des rois tenteroit en vain, & qu'un ſeul homme peut exécuter, lorſqu'il réunit, comme M. Linnæus, à ce coup d'œil qui apperçoit un objet ſous toutes ſes faces, cette force qui combine les rapports, & cette activité qui, en ſe communiquant au dehors, enflamme les eſprits ſuſceptibles des mêmes impreſſions, & développe en eux la paſſion de l'étude & la noble émulation de la gloire.

M. Linnæus étoit devenu un de ces hommes rares, vers leſquels la curioſité, plus ſouvent que le deſir de s'inſtruire,

---

[49] M. Linnæus envoya à l'académie des ſciences de Pétersbourg un diſcours intitulé *Diſquiſitio de ſexu plantarum*, en 1751.

En 1766, il a publié une diſſertation ſur l'uſage des muſcles, *De uſu muſculorum.*

En 1773, il prononça un diſcours intitulé *Deliciæ naturæ*, qui fut imprimé la même année.

[50] *Iter œlandicum*, 1745. *Weſtrogothicum*, 1747. *Scanicum*, 1751. *Paleſtinum*, 1757. *Haſſelquitii*, 1757. *Lœflingii*, 1758. *Rariora Norwegiæ*, 1768.

[51] *Florula lapponica. Flora lapponica*, 1732; *Suecica*, 1745; *Ceylanica*, 1747; *Anglica*, 1754; *Monſpelienſis*, 1756; *Danica*, 1757; *Belgica*, 1760; *Capenſis*, 1759; *Palæſtina*, 1756; *Alpina*, 1756; *Acheroenſis*, 1769; *Jamaicenſis*, 1759; *Pugillus jamaicenſis*; *Specifica Canadenſium*, 1756; *Plantæ africanæ rariores*, 1760; *Plantæ Kamiſchatkenſes*, 1751, *Surinamenſes*, 1775.

[52] *Muſæum Teſſinianum*, 1753. On y trouve uue belle ſuite de cornes d'Ammon. *Muſæum Adolphi Frederici*, 1754; *muſæum reginæ*, 1764; *Ferberi hortus*, 1739; *Amphibia gyllenborgiana*, Upſ. 1745.

porte la foule des étrangers. La ville d'Upſal étoit en quelque ſorte peuplée de naturaliſtes & de botaniſtes. Vallerius y enſeignoit en même temps la minéralogie [53]. Tous les deux étant célèbres à peu près dans le même genre, il étoit bien difficile qu'ils ne fuſſent pas au moins rivaux *. Une émulation réciproque les engageoit à publier leurs obſervations. Celles auxquelles M. Linnæus a eu part, ont été réunies en ſept volumes *in*-8°, depuis 1749 juſqu'en 1769, avec le titre d'*Amœnitates academicæ :* la variété & le choix de cette collection lui ont mérité les ſuffrages de tous les ſavans. Ici M. Linnæus démontre l'utilité des voyages dans ſa patrie [54], & il indique les plantes utiles qu'il y a découvertes : plus loin il annonce les propriétés médicales de pluſieurs ſubſtances [55], & il apprend quelle eſt l'origine de la ſorcocolle, du baume de Tolu & de la gomme-gutte [56]. Dans un autre endroit, il diviſe les médicamens & leurs vertus à raiſon des odeurs & des ſaveurs [57]. Deux diſſertations ſont deſtinées à déterminer ſur quelles eſpèces de plantes vivent les différens inſectes qu'il regarde comme propres à modérer l'accroiſſement du ſyſtême végétal [58 ; 59]. Ailleurs [60] il s'occupe de pluſieurs analogies fondées ſur des obſervations fines & vraiment philoſophiques, & il s'égaie par des rapprochemens ſinguliers & bizarres des végétaux avec les hommes. Les mouſſes qui croiſſent & ſe nourriſſent dans des lieux arides, peuvent, dit-il, être comparées

---

[53] Vallerius a publié *Decades binæ theſium medicarum*, où il a attaqué & critiqué M. Linnæus à chaque page. Vallerius avoit ſollicité la chaire de botanique que M. Linnæus a occupée avec tant de célébrité. Telle fut la ſource de leurs diviſions.

* Sigesbeck eſt un de ceux qui a le plus écrit contre M. Linnæus, dont M. Brovallius, alors évêque d'Abo, & M. Gleditſch ont pris la défenſe avec chaleur.

[54] *De neceſſitate peregrinationum per patriam.* Leyde, 1743.

[55] *Fungus melitenſis contrà jactaturas ſanguinis.* 1755.

[56] *Plantæ Martino-Burſerianæ.*

[57] *De ſapore medicamentorum*, 1751 ; *Odores medicamentorum*, 1752.

[58] *Pandora inſectorum*, 1748 ; *Hoſpita inſectorum*, 1752.

[59] *Œconomia naturæ*, 1747. Dans cet ouvrage il recherche quels rapports d'utilité ſe trouvent entre les trois règnes.

[60] *Politia naturæ*, 1760.

aux

aux pauvres, les gramens aux habitans des campagnes, & les arbres à l'ombre desquels les autres productions sèchent & dépériſſent, ſont l'emblême des grands ſeigneurs. Les plantes produiſent, comme on ſait, des eſpèces de mulets [61]. M. Linnæus en a décrit deux, dont un tient le milieu entre la véronique & la verveine, & l'autre entre la primevere & la corthuza. Ces nouvelles plantes qui ſont le produit d'une génération extraordinaire, ſervent difficilement à la réproduction de leurs eſpèces. Enfin il a fait connoître les plantes les plus propres à croître dans un pays ſec & aride, & à fixer les ſables en un terrein qui puiſſe être utilement cultivé.

Pour faire ſentir combien les connoiſſances de M. Linnæus étoient préciſes, il ſuffira de dire qu'il a déterminé tous les phénomènes du développement des arbres ou arbuſtes en Suède, dans les différens mois de l'année, & l'époque de leur floraiſon [62]. Il a porté plus loin l'exactitude de ſes obſervations : ayant connu à peu près l'heure à laquelle différentes fleurs s'épanouiſſent dans la journée pendant une certaine ſaiſon, il a indiqué le moyen de diſpoſer dans un parterre une eſpèce d'horloge botanique. Il s'eſt permis de conjecturer que pluſieurs végétaux jouiſſent d'une eſpèce de ſommeil [63] ; que parmi leurs organes, quelques uns ſont vraiment irritables ; qu'il y a entre l'œuf d'un animal & la ſemence d'une plante, de très-grands rapports [64] ; que le piſtile tient au tiſſu médullaire ; que l'étamine eſt un produit de l'écorce, & que par conſéquent l'extérieur eſt toujours modifié par les organes mâles [65].

C'eſt à regret * que nous finiſſons ici l'extrait des *Amæni-*

[61] *Plantæ hybridæ*, 1751.

[62] *Calendarium Floræ*, 1756 ; *Vernatio arborum*, 1753 ; *Arbuſtum ſuecicum*, 1756 ; *Gemmæ arborum*, 1749.

[63] *Somnus plantarum*, 1755.

[64] *Sponſalia plantarum*, 1746 ; *Surinamenſia grilliana*, Upſ. 1748 ; *De prolepſi plantarum*, 1749.

[65] *Generatio ambigena*, 1763.

* Vide *Orbis eruditi judicium de Caroli Linnæi ſcriptis*. in-12.

Icones plantarum omnium Caroli Linnæi equitis.

tates academicæ; les bornes d'un éloge nous empêchent de parcourir toutes les beautés de ce recueil [66].

La conſidération de M. Linnæus en Suède, ne le cédoit en rien à ſa célébrité. Déja pluſieurs médailles avoient été frappées en ſon honneur [67] : l'ordre royal de l'étoile polaire, dont aucun ſavant n'avoit encore été décoré, lui fut conféré en 1753 ; à cette époque, après avoir été reçu chevalier [68], il fut appellé *Von-Linné*. N'auroit-il pas été plus convenable de conſerver, ſans aucun changement, un nom qui étant illuſtré par les ſuffrages de toutes les nations, étoit fait pour honorer toutes les liſtes? Le roi Adolphe-Frédéric lui donna en 1761 un rang parmi la nobleſſe ſuédoiſe [69], & le roi actuellement régnant [70] lui accorda en 1776 une augmentation de ſes honoraires, avec permiſſion de ſe faire ſuppléer dans les fonctions de ſa chaire. Ce prince, qui avoit été témoin pendant ſon ſéjour en France, de la juſtice que l'on y rendoit à M. Linnæus, fut chargé, lors de ſon départ pour la Suède, par le feu roi Louis XV, de lui remettre des graines très-rares recueillies dans le jardin de Trianon, & qui lui étoient deſtinées depuis long-temps. Peu de ſavans ont eu, comme M. Linnæus, l'avantage de recevoir les envois d'un auſſi grand prince, des mains mêmes de leur ſouverain; heureuſe correſpondance, dans laquelle l'étude approfondie de la nature a rapproché trois hommes, dont

---

[66] Il a toujours évité les querelles littéraires, dans leſquelles ſes ennemis ſe ſont efforcés de l'entraîner. Il ſe contentoit de répéter ſouvent à ce ſujet un proverbe ſuédois : *har jag ratt ſa far jag en gang ratt* : en françois ; *ſi j'ai raiſon, il faudra bien enfin qu'on me rende juſtice.*

[67] M. le comte de Teſſin a fait frapper une médaille offrant d'un côté le portrait de M. Linnæus, & de l'autre trois couronnes avec les attributs des trois règnes de la nature, & cette légende : *Illuſtrat.*

En 1746, une autre médaille a été frappée en ſon honneur, aux dépens du même comte de Teſſin, du baron Palmſtierna & du baron Harleman.

[68] La légende ſuivante lui fut aſſignée pour ſes armes : *Famam extendere factis.*

[69] La reine douairière avoit toujours eu pour lui une eſtime diſtinguée ; elle le conſultoit ſouvent ſur différens objets relatifs à l'adminiſtration.

[70] Ce prince a donné à M. Linnæus une preuve ſignalée de ſa bonté, en lui faiſant une viſite dans la maiſon de campagne qu'il avoit à Hammaby près d'Upſal.

deux étoient nés pour le trône, & un pour la philoſophie.

Le gouvernement ayant arrêté que la bible ſeroit traduite en langue ſuédoiſe, M. Linnæus fut un des commiſſaires chargés de ce travail; ce qui annonce en même temps l'étendue de ſes connoiſſances en littérature, & le degré de confiance dont il jouiſſoit.

Sa ſanté, qui avoit toujours été très-bonne, fut interrompue en 1750 par une forte attaque de goutte, dont il croyoit s'être guéri en mangeant beaucoup de fraiſes. Vers la ſoixantième année de ſa vie, une légère apoplexie le jetta dans un grand affaiſſement, & détruiſit preſque entièrement ſa mémoire. Il étoit cependant encore poſſible de lui rendre une partie de ſon activité, en le conduiſant dans ſon *muſæum* [71] & en lui faiſant parcourir ſes herbiers. Tout y étoit diſpoſé d'après ſon ſyſtême; ſes idées ſe préſentoient alors dans leur enchaînement naturel, & il ſe retrouvoit lui-même en examinant ſes productions. Il ſe montra toujours très-ſenſible à l'attachement de ſes élèves [72], qui s'empreſſoient de lui envoyer ce qu'ils recueilloient de plus précieux; & la reconnoiſſance eſt la dernière impreſſion qui ſe ſoit effacée de ſon ſouvenir.

Peu de temps avant ſa mort, il traça, dans une feuille écrite en latin, ſon caractère, ſes mœurs & ſa conformation extérieure. Que l'on ne regarde pas l'amour-propre comme la cauſe de cette ſingularité; M. Linnæus s'y eſt peint avec des couleurs défavorables; il s'y eſt accuſé d'impatience, d'une extrême vivacité, même d'un peu de jalouſie. On apperçoit aiſément que ce tableau a été fait dans un de ces inſtans où l'homme le plus vertueux n'eſt frappé que par ſes défauts; au reſte on y reconnoît un naturaliſte, dans la manière préciſe dont il parle de ſa perſonne. Il a porté la

[71] M. Linnæus avoit un cabinet d'hiſtoire naturelle riche dans tous les genres. Il étoit rangé ſuivant ſon ſyſtême, & il avoit lui-même écrit les noms des différentes ſubſtances ſuivant ſa nomenclature.

[72] Un de ſes diſciples lui a érigé un monument dans une des égliſes d'Édimbourg.

modeſtie & la vérité juſques dans cette eſquiſſe, & l'on peut dire qu'après avoir décrit la nature entière dans tous ſes détails, il a mis la dernière main à ſon ouvrage, qui ſeroit reſté incomplet, s'il ne s'étoit pas décrit lui-même.

Il avoit épouſé Mlle Eliſabeth Morœa, fille d'un médecin de Falum. Il en a eu un fils qui lui a ſuccédé dans ſa chaire de médecine à Upſal [73].

Vers la fin de 1777 il perdit l'uſage de preſque tous les ſens : il fut pendant pluſieurs mois dans cet état de dépériſſement, & il mourut le 10 janvier 1778, âgé de 71 ans. S'étant occupé ſans ceſſe de la contemplation de la nature, ſa vie pouvoit être regardée comme un culte non interrompu conſacré à ſon auteur, pour lequel il fut toujours pénétré de la vénération la plus profonde [74].

Le gouvernement de Suède lui a fait élever un magnifique tombeau dans l'égliſe cathédrale d'Upſal, & le roi a fait frapper une médaille, offrant d'un côté le portrait de M. Linnæus, & de l'autre une Cybèle avec les attributs des trois règnes, & cette légende : *Deam luctus angit amiſſi.* Sa majeſté a ordonné que l'on ajoutât, *jubente rege*, afin de faire mieux connoître ſa volonté à cet égard. En effet, les monumens ſont moins deſtinés à perpétuer la mémoire des grands hommes qu'à honorer celle des nations & des rois qui ſavent rendre hommage à la ſcience & à la vertu.

P. S. M. Linnæus a publié les ouvrages ſuivans, dont nous n'avons pas eu occaſion de parler ſéparément :

Corollarium generum, Leyd. 1737, *in*-8° ; *De tellure habitabili*, Leyd. 1744, *in*-8° ; *Oratio regia*, Upſal. 1759, *in-fol.*

---

[73] M. Linnæus fils a eu part aux ouvrages ſuivans : *Decas I & II plantarum Upſ.* 1762, *in-fol. Supplementum ſyſtematis naturæ*, edit. XIII.

Les frères de M. Linnæus lui ont ſurvécu. Ils ont montré, ainſi que lui, pendant leur jeuneſſe un goût très-vif pour l'étude de la botanique ; & ils auroient montré le même zèle pour les progrès de cette ſcience, ſi leur famille ne s'étoit pas fortement oppoſée à leur penchant.

[74] Il avoit fait écrire en groſſes lettres dans le lieu le plus apparent de ſon cabinet, ces mots : *Innocuè vivito, Numen adeſt.*

ÉLOGE DE M. ARNAUD DE NOBLEVILLE.

LOUIS-DANIEL ARNAUD DE NOBLEVILLE, doyen du collège de médecine d'Orléans, naquit dans cette ville le 24 décembre 1701. Lu le 31 août 1779.

Après y avoir ſuivi le cours ordinaire des études, ſon père, qui le deſtinoit au commerce, l'envoya à Nantes chez un négociant de ſes amis. Il y ſéjourna pendant deux années & il revint enſuite à Orléans, où il aida ſon père dans le travail d'une manufacture [1] que ce dernier y avoit établie.

M. de Nobleville étoit né ſans ambition; il partageoit ainſi ſon temps entre cette occupation & l'étude des lettres. Content d'une heureuſe obſcurité, il ſavoit que tout état dont l'exercice peut être utile aux hommes, eſt honorable pour un citoyen.

Il donnoit aux mathématiques tout le temps dont il pouvoit diſpoſer, & il prit bientôt pour cette ſcience le goût le plus vif. C'eſt en effet l'étude qui convient le mieux au petit nombre de perſonnes qui recherchent la vérité pour elle-même & ſans aucun autre intérêt que celui de la connoître & de l'aimer. M. de Nobleville, preſſé par ſes amis, vint à Paris pour ſe livrer avec plus de ſuccès à ſon penchant; & il fut reçu chez M. Clairaut, père du célèbre académicien de ce nom, où il trouva tout ce qui pouvoit exciter ſon émulation & perfectionner ſes connoiſſances.

Il ſuivit en 1732 un cours de chimie, dont M. Lémeri étoit alors profeſſeur au jardin du roi: il fut très-aſſidu pendant la même année aux leçons de botanique de MM. de Juſſieu, dont le nom étoit alors, comme il l'eſt encore aujourd'hui, l'honneur de la botanique françoiſe; il devint

[1] C'étoit une rafinerie de ſucre.

©BIUM

même leur ami. Une ſuite de cette louable curioſité qui lui faiſoit deſirer de s'inſtruire dans toutes les ſciences naturelles, le porta à entendre M. Ferrein, qui enſeignoit alors l'anatomie avec célébrité. Ainſi M. de Nobleville, très-verſé dans toutes les branches de la phyſique relatives à la médecine, ſe trouva, ſinon malgré lui, au moins ſans en avoir fait le projet, conduit à l'étude de cette ſcience. Il s'y livra enfin avec un avantage d'autant plus grand, qu'ayant l'eſprit formé par les connoiſſances exactes de la géométrie, il devoit être très-éloigné de ce goût ſyſtématique qui a retardé ſi long-temps les progrès de notre art.

M. de Nobleville étudia la médecine pendant onze années dans les amphithéâtres, dans les bibliothéques & dans les hôpitaux, moins comme un homme qui vouloit la pratiquer, que comme ayant un grand deſir de l'apprendre. Son deſſein étoit même de ſe contenter des connoiſſances profondes qu'il y avoit acquiſes, ſans en rechercher les titres; mais ſes parens l'engagèrent à prendre celui de docteur, & il ſe préſenta en 1743, alors âgé de quarante-deux ans, à la faculté de Reims qui n'avoit pas coutume de recevoir des candidats de cet âge. Il y fut bien accueilli, & l'année ſuivante les médecins d'Orléans l'agrégèrent à leur collège.

Sa réputation l'avoit devancé dans cette ville. M. Pajot alors intendant, le pria d'accepter la place de médecin de ſa généralité, dont les devoirs effrayoient la modeſtie de M. de Nobleville.

La bienfaiſance eſt la vertu des ames douces & ſenſibles; elle devoit donc être celle de notre académicien; elle avoit même ſur lui toute la force que les paſſions prennent ordinairement ſur les hommes. Il s'annonça à Orléans comme le médecin des pauvres. « Que mes confrères, diſoit-il, » ſe chargent du traitement des perſonnes opulentes, je » me dévoue entiérement à celles qui ſont dans l'indigence, » & on ne me diſputera point cette part que je me ſuis » faite ». Pluſieurs citoyens aiſés ſe plaignirent amèrement

de cette préférence, ſoit parce que le mérite de M. de Nobleville étoit connu des gens du monde, ſoit parce que pour l'ordinaire, ils deſirent vivement tout ce qui paroît s'éloigner d'eux, & qu'ils ont beaucoup de peine à obtenir.

Mais M. de Nobleville ſavoit que les pauvres ont beſoin qu'on les nourriſſe avant de les traiter, & il s'épuiſoit en charités.

Ç'auroit été peu pour lui de conſommer ainſi pendant chaque année un revenu aſſez conſidérable, & de rendre aux indigens des ſervices dont ſa mort auroit été le terme; il voulut que ſes bienfaits lui ſurvécuſſent, & il les perpétua en achetant une maiſon grande & commode qu'il deſtina aux aſſemblées du collège de médecine, & ſur-tout aux conſultations gratuites que les membres de cette compagnie y donnent chaque ſemaine, depuis cette époque, en faveur des pauvres, à l'exemple de la faculté de médecine de Paris. Une des conditions de cette inſtitution eſt, que ſi le collège de médecine d'Orléans ceſſe ou néglige ces conſultations, la maiſon appartiendra dès ce moment à l'hôpital général de la ville. Cette clauſe paroîtra dure à ceux que l'eſprit de corps domine & aveugle; mais M. de Nobleville n'ignoroit pas qu'il étoit citoyen avant d'être médecin, & que les devoirs de l'humanité ſont toujours les premiers que l'on ait à remplir.

M. de Nobleville prit ſur-tout en conſidération les aſyles dans leſquels, quoique tout appartienne aux pauvres & qu'ils en ſoient en quelque ſorte les propriétaires, ce ſont cependant eux que l'on y traite ordinairement le plus mal. Il fut nommé adminiſtrateur de l'hôtel-dieu d'Orléans, & il établit dans cette maiſon une économie qui ne pouvoit être que le fruit de l'activité la plus grande & du zèle le plus éclairé.

Il vivoit avec une ſœur reſpectable qui veilloit à l'exécution de ſes volontés, & qui en aſſuroit le ſuccès par ſes ſoins.

©BIUM

Nous avons loué d'abord dans M. de Nobleville le bon citoyen & l'homme charitable, parce que le premier hommage appartient à la vertu ; conſidérons maintenant ſes travaux littéraires.

Le premier ouvrage qu'il a publié en 1747, de concert avec le collège de médecine d'Orléans, a pour titre : *Manuel des Dames de charité*, ou *Formules de médecine faciles à préparer*. La quatrième édition de ce recueil a été faite à Paris en 1768, & il a été traduit en italien & en hollandois. L'auteur y a joint un petit *Traité de la ſaignée* ; on a trouvé ce précis ſi bien fait, que c'eſt le premier, & quelquefois même le ſeul livre que l'on mette entre les mains des élèves en chirurgie dans les provinces. Ce manuel devoit ſervir de baſe aux conſultations gratuites du collège de médecine d'Orléans, & l'on peut le regarder comme le fruit du zèle de M. de Nobleville pour le ſoulagement des pauvres. Ce médecin s'étoit propoſé de mettre chaque citoyen en état de leur donner des ſecours dans leurs maladies ; il eſpéroit, comme le titre de l'ouvrage l'indique, pouvoir communiquer des lumières ſuffiſantes à ce ſexe compâtiſſant, qui, par ſa ſenſibilité & la douceur de ſon caractère, paroît plutôt deſtiné à conſoler les indigens qu'à les guérir. On ne peut qu'applaudir aux intentions de M. de Nobleville, & à celles de tous les auteurs qui ont fait des efforts pour mettre ainſi la médecine à la portée de tout le monde ; mais une entrepriſe de ce genre ne peut avoir de ſuccès. Comment en effet ne voit-on pas que de ſemblables traités, outre l'inconvénient qu'ils ont de multiplier cette claſſe d'hommes très-dangereuſe, ſur-tout en médecine, qui ſe croient ſavans ſans étude, ne renferment que la moindre partie de ce qu'ils devroient contenir pour remplir leur but ? Quel avantage peut-on retirer de l'expoſition des médicamens, lorſque l'on ignore les circonſtances dans leſquelles on doit les preſcrire ? Sans cette connoiſſance, la première eſt non-ſeulement inutile, elle eſt encore d'autant plus dangereuſe, qu'elle donne moins de reſſources aux citoyens honnêtes pour bien mériter

des

des hommes, qu'elle n'en fournit aux ignorans pour les tromper.

L'académie royale des ſciences avoit alors à Orléans pour correſpondant M. de Salerne, médecin habile & ami de M. de Nobleville : ils ſe réunirent pour l'exécution d'un projet difficile, on pourroit peut-être dire ingrat. Feu M. Geoffroi faiſoit depuis pluſieurs années des leçons très-ſuivies ſur les propriétés des médicamens, & il travailloit à un cours très-étendu de matière médicale. Ses cahiers ſur les minéraux & ſur une partie des végétaux, étoient également eſtimés par les élèves & par les ſavans. La mort de l'auteur interrompit cet important ouvrage ; il ſeroit peut-être reſté incomplet, & nos deſcendans l'auroient regardé comme un monument honorable pour la mémoire de M. Geoffroi, & en même temps comme une occaſion de reproche pour ſes contemporains, ſi MM. de Nobleville & de Salerne n'avoient pas eu le courage de juſtifier à ce ſujet notre ſiècle vis-à-vis de la poſtérité. Ils ne ſe ſont point flattés d'égaler en habileté la main hardie qui a tracé le plan de l'édifice ; & il y a peut-être plus de mérite qu'on ne penſe à vaincre ainſi ſon amour-propre, en travaillant d'après un modèle qu'on eſt certain de ne pas égaler.

La ſuite des végétaux parut en 1756 en trois volumes *in*-12, & ſix ans après l'*Hiſtoire naturelle des animaux* fut publiée en ſix volumes de même format, auxquels un écrivain habile [2] a ajouté deux tables de tout l'ouvrage, dont l'enſemble eſt, ſans contredit, le recueil le plus complet que nous ayons ſur la matière médicale.

MM. de Nobleville & de Salerne n'ont pas ſeulement indiqué les propriétés des ſubſtances animales, ils ont encore donné ſur l'anatomie des quadrupèdes des détails intéreſſans & des obſervations exactes. Ils ont évité une faute que M. Geoffroi n'auroit pas commiſe ſi les progrès de la

[2] M. Goulin, docteur en médecine, auteur de pluſieurs ouvrages eſtimés.

©BIUM

chimie avoient été plus avancés. Les premiers volumes de ſa *Matière medicale* ſont ſurchargés d'analyſes, preſque toutes faites au feu, & qui ne jettent aucun jour ſur les vertus des médicamens. Les continuateurs en ont ſenti l'inutilité; & ils ont été très-circonſpects à ce ſujet.

Un de nos plus beaux génies a menacé les métaphyſiciens & les gens à ſyſtêmes, de renfermer dans un petit nombre de pages toutes les vérités connues. Il ſemble que Lommius ait exécuté ce projet, relativement à cette partie de la médecine qui traite des ſymptômes des maladies & du jugement que l'on doit en porter. Son ouvrage eſt écrit en latin, & il en avoit déja paru une traduction en françois, dont le public n'avoit point été ſatisfait. En 1760 le libraire en promit une plus exacte, & il en chargea l'abbé Maſcrier. Heureuſement M. de Nobleville dirigea un travail qui ne pouvoit être bien fait que par un médecin habile. La ſeconde édition du *Tableau des maladies*, de Lommius, ſoignée par M. de Nobleville, fut très-accueillie.

On ſait que M. Ferrein a enſeigné long-temps la médecine pratique de la manière la plus brillante, ſoit au collège royal, ſoit dans ſon amphithéâtre particulier; quelques uns de ſes élèves avoient recueilli ſes préceptes, & ils conſervoient avec ſoin ce tréſor littéraire qui étoit peu répandu, mais très-recherché. M. de Nobleville ayant appris que M. Ferrein ne ſongeoit point à le rendre public, s'empreſſa d'y ſuppléer en 1769. Ce cours de médecine fut imprimé en trois volumes *in*-12. M. de Nobleville, alors âgé de ſoixante-huit ans, avoit pour le ſuccès de cette production tout le zèle que peut inſpirer l'ouvrage d'un maître que l'on reſpecte. M. Ferrein lui en témoigna ſa reconnoiſſance. Nous ne diſſimulerons point que ce traité n'a pas répondu tout à fait à la réputation de l'auteur. Des principes clairs & une grande méthode le rendent recommandable pour les commençans. Les leçons de M. Ferrein étoient en quelque ſorte un commentaire de la doctrine de Boërrhaave, que l'on admiroit alors avec enthouſiaſme. Ce

ſavant a fait en médecine à peu près la même révolution que Deſcartes en phyſique. Tous les deux ont pris avec chaleur les intérêts de la vérité, mais on s'eſt apperçu qu'il leur eſt auſſi ſouvent arrivé de ſubſtituer une erreur nouvelle & brillante à une erreur trop ancienne & dont on étoit ennuyé.

L'influence du ſol & des ſaiſons ſur les maladies, dont nos correſpondans s'occupent avec tant de zèle, n'avoit point échappé à M. de Nobleville; il fit en 1744 un travail dans ce genre relatif à la ville d'Orléans, & il le communiqua à l'académie royale des ſciences, qui lui donna ſon approbation.

Pour ſe livrer à tant de travaux, M. de Nobleville avoit beſoin de tout ſon temps, & il vivoit loin de toute ſociété: mais ce n'étoit point un de ces hommes qui fuient le commerce du monde, pour ne s'occuper que d'eux-mêmes; il ne méditoit au contraire dans ſa ſolitude que ſur les moyens de ſe rendre utile; il avoit toujours conſervé cette gaieté douce que donne la vraie philoſophie : grand amateur de la muſique, il avoit pouſſé très-loin ſes connoiſſances dans cet art agréable, qui lui ſervoit quelquefois de délaſſement.

Ce fut ſans doute par une ſuite de ce goût qu'il s'appliqua dans ſa retraite à élever & à obſerver l'eſpèce d'oiſeau que les naturaliſtes & les poëtes appellent de concert *le chantre de la nature*. Tout ce qui concerne la chaſſe, la nourriture, les amours, la ponte & l'éducation du roſſignol, eſt expoſé dans un ouvrage écrit avec élégance, & rempli d'obſervations fines & délicates, qu'il a publié à ce ſujet en 1773. En cherchant à rendre le roſſignol intéreſſant, M. de Nobleville n'a pas dédaigné de ſonger au ſort de ſon captif, & il a indiqué le moyen de le faire chanter ſouvent & long-temps, en lui procurant une vie commode & facile. Il a même décrit avec une ſagacité ſurprenante les maladies dont cet oiſeau eſt attaqué, & il a fait connoître des procédés ſimples & ingénieux pour le guérir, ou au moins pour diminuer ſes maux.

M. de Nobleville a paſſé ſes dernières années dans une

©BIUM

maiſon ſituée preſque hors de la ville & près d'un jardin où il cultivoit quelques plantes étrangères. Sa vie a toujours été un modèle de bienfaiſance & de vertu. La ſageſſe & l'exactitude de ſon régime avoient fait eſpérer qu'elle auroit été prolongée plus long-temps. Il fut frappé d'apoplexie le 29 janvier 1778 : cette mort imprévue, mais à laquelle il étoit préparé par une piété ſolide & vraiment chrétienne l'enleva, étant âgé de ſoixante-douze ans, à ſes concitoyens, auxquels le ſouvenir de ſes ſervices rendoit ſa vieilleſſe précieuſe & reſpectable, & ſur-tout aux pauvres, dont les larmes & les regrets auroient été le ſeul éloge deſiré par M. de Nobleville, ſi ſa modeſtie lui avoit laiſſé entrevoir qu'il en méritoit un.

ÉLOGE DE M. MACBRIDE.

Lu le 31 août 1779.

PARMI les routes différentes qui conduiſent à l'immortalité, les unes ſont rapides mais eſcarpées, les autres exigent une marche longue & une ſuite de recherches dont peu de perſonnes ſont capables; quelques unes ſont tracées par le haſard qui ſemble les offrir à ceux qu'il favoriſe; il en eſt d'autres qu'un travail neuf & facile ouvre à quelques ſavans dont l'hiſtoire ſe trouve liée avec celle de leur ſiècle, ſans qu'ils ſe ſoient donné la peine dont cette diſtinction eſt ordinairement le fruit.

Tel a été le ſort de M. Macbride, docteur en médecine & chirurgien à Dublin. Doué d'un caractère paiſible, il cultiva les lettres & les ſciences avec modération, parce qu'il les aima plutôt pour elles-mêmes que pour ſes propres intérêts. Il devint célèbre ſans en avoir formé le projet, & une époque brillante fixa ſa réputation, ſans troubler le bonheur de ſa vie.

Ce phyſicien naquit le 26 avril 1726, à Ballymoni dans le comté d'Antrim en Irlande, de Robert Macbride (1), miniſtre d'une congrégation de presbytériens, & de la fille de M. Boyde d'Hillaghei, de la province de Down.

M. Macbride apprit les élémens des langues grecque & latine dans l'école publique de Ballymoni [2] & enſuite dans l'univerſité de Glaſcow. Ayant témoigné du goût pour la chirurgie [3], M. Beere, chirurgien en chef d'un hôpital en

[1] La famille des Macbride eſt originaire de la province de Galloway en Ecoſſe, où elle eſt ancienne & conſidérée. Jean Macbride, aïeul de M. David Macbride, s'étoit acquis une grande réputation par ſon ſavoir & par ſa piété. Il fut appellé vers la fin du dernier ſiècle à Bedfort, par une congrégation de preſbytériens, pour être leur miniſtre.

[2] Sous la direction du docteur Duffin.

[3] M. Thompſon, chirurgien à Ballymoni, lui en donna les premiers principes.

Angleterre & ſon parent, l'appella auprès de lui; il y reſta pluſieurs années, & il y acquit la baſe des connoiſſances dont il a fait depuis un ſi bon uſage.

Ce n'eſt en effet que dans les aſyles où une adminiſtration ſage prodigue des ſecours à l'humanité pauvre & ſouffrante, que les jeunes médecins & les chirurgiens trouvent des leçons utiles; c'eſt là où parmi des moribonds, des malades & des convaleſcens ils apprennent à connoître les différentes nuances de la vie & les horreurs même de la mort; c'eſt là où la nature ſe préſente avec tous les dérangemens que notre frêle conſtitution peut permettre; c'eſt là où l'on recherche ſans obſtacle dans les différens organes les cauſes de leurs maladies, & où la main incertaine de l'élève peut s'eſſayer ſur des corps inanimés; c'eſt là où le chirurgien s'accoutume à ſacrifier une partie de cette ſenſibilité qui, ſi elle exiſte toute entière, le rend tremblant & timide & qui, ſi elle eſt tout à fait détruite, le change en un homme dur & même cruel; c'eſt là enfin où l'on s'exerce à lire dans les yeux, dans les traits du viſage, dans les geſtes, dans le maintien des malades, & à y diſtinguer ces ſignes que l'obſervateur apperçoit ſans pouvoir les décrire, que l'on cherche en vain dans les livres & ſur leſquels il eſt ſi important de ne pas ſe tromper.

M. Macbride ne ſortit de cette école que pour occuper pendant la guerre qui précéda la paix d'Aix-la-Chapelle une place de chirurgien à bord du *Royal Nary*.

Dirons-nous que pendant cette campagne il donna des preuves fréquentes de ſon courage & qu'il aimoit à ſe mêler parmi les combattans? Celui qui a le bonheur d'être dévoué par ſon état à conſerver les hommes, doit-il jamais ſe permettre de contribuer à leur deſtruction? Ce trait que pluſieurs de ſes compatriotes nous ont communiqué avec enthouſiaſme, nous peint M. Macbride à cette époque comme un jeune homme bouillant, intrépide & digne à cet égard plutôt de notre étonnement que de nos éloges.

La campagne étant finie, M. Macbride qui ſe deſtinoit ſur-tout à la pratique des accouchemens, ſuivit pendant

quelque temps les leçons de l'illuſtre Smellie, & il ſe fixa à Dublin en 1749.

Depuis ce moment juſqu'à l'année 1764, ſa vie n'a rien offert de remarquable. Le goût exquis qu'il avoit pour la peinture & en général pour les arts agréables, ralentit même beaucoup ſes progrès dans la confiance du public, qui, à Dublin comme par-tout ailleurs, ne ſouffre pas que ceux qu'il charge du ſoin de ſa ſanté s'occupent d'autre choſe; qui ſemble regarder comme impoſſible le mêlange de leurs fonctions avec des plaiſirs quelconques, & qui, après les avoir mis par cette opinion dans la néceſſité de paroître plus ſérieux & plus compoſés, eſt quelquefois aſſez injuſte pour leur en faire un reproche.

M. Macbride n'eut aucun égard à ce préjugé; il ſe montra peut-être un peu trop diſtrait, & un oubli de pluſieurs années le punit de cette faute. Il profita pour ſe faire connoître, de ces inſtans dans leſquels l'ignorance & la routine ſe trouvant en défaut, rendent au vrai mérite, ſous quelque forme qu'il ſe préſente, l'hommage qui lui eſt dû, & le public ne put enfin lui refuſer la conſidération la plus grande dans la pratique de la médecine, & ſur-tout dans cette partie de la chirurgie qui, en préſidant à la naiſſance des hommes, mérite le premier tribut de leur reconnoiſſance; art d'autant plus avantageux à ceux qui le pratiquent, que preſque toutes les circonſtances les placent comme des bienfaiteurs auprès d'une mère inquiete & d'une famille attendrie, & que d'ailleurs des ſuccès, le plus ſouvent faciles & préparés par une heureuſe conformation, ſont toujours attribués à l'art, tandis que les fautes de ce dernier ſont aiſément rejettées ſur la nature.

Outre les occupations de ſon état, M. Macbride ſe livroit encore à des travaux d'anatomie & de chimie; il aſſiſtoit même ſouvent aux leçons de MM. Cleghorn [4] & Hut-

[4] Célèbre profeſſeur d'anatomie à Dublin, aſſocié étranger de la Société royale de médecine.

Kenſon [5]. Cet excès de modeſtie lui fit trouver grace auprès de ceux qui étoient le plus diſpoſés à le critiquer, & au milieu même de ſa célébrité peu de voix s'élevèrent contre lui.

Il fixa principalement ſon attention ſur les propriétés reſpectives des différentes ſubſtances qui peuvent accélérer ou retarder les progrès de la putréfaction, & ſur la nature & la combinaiſon des vapeurs qui s'en élèvent. Eſſayons de donner une idée convenable des belles expériences qui ont aſſigné à M. Macbride une place diſtinguée parmi les phyſiciens modernes.

Paracelſe & Vanhelmont ont preſque entièrement ignoré l'influence de l'air ſur la putréfaction. Beccher eſt un des premiers qui en ait développé les mouvemens intérieurs. Il a ſur-tout établi qu'elle ne peut exiſter ſans le concours de l'air, de la chaleur & de la fluidité [6]. Boyle a prouvé qu'elle n'a pas lieu dans le vuide, & qu'il ſe dégage beaucoup d'air des ſubſtances ſoumiſes à ſon action. Le docteur Halès a fait voir par une ſuite de faits très-intéreſſans, que ce fluide donne aux élémens des corps toute la cohéſion dont ils ont beſoin [7]; vérité que Newton avoit annoncée. En expoſant divers mêlanges dans des vaiſſeaux ouverts [8], M. Pringle a obſervé les différens états de la putréfaction.

---

[5] Profeſſeur de chimie auſſi très-célèbre.

[6] Stahl n'a rien ajouté d'important aux obſervations de Beccher ſur la putréfaction.

[7] Suivant le docteur Halès, les ſubſtances animales les plus dures ſont celles qui contiennent le plus d'air. Cet auteur a même conſeillé, pour le purifier, de le faire paſſer au travers d'un filtre imprégné d'huile de tartre.

[8] Ces tentatives ont conduit M. Pringle à la recherche des meilleurs antiſeptiques, parmi leſquels il a rangé les aſtringens en général, les gommo-réſineux, & ſur-tout le camphre. Les expériences de M. Pringle ont été répétées à Montpellier par M. Coulas, & à Paris par madame d'Arconville, avec les mêmes réſultats. Ce dernier auteur penſe que l'art de prévenir la putréfaction conſiſte à éloigner le contact de l'air. Le docteur Gaber a démontré à Turin que la putréfaction des ſubſtances animales eſt toujours accompagnée de la production de l'alkali volatil.

Dans

Dans le même temps à peu près le docteur Black, professeur de chimie à Glaſcow, faiſoit ſur la magnéſie des travaux qui ſont devenus depuis ſi célèbres. Il a démontré que cette terre ne devoit ſa cauſticité qu'à la privation d'un principe aériforme, & qu'en le lui rendant elle devenoit efferveſcente & inſoluble [9].

M. Macbride réſolut d'appliquer ces découvertes à l'économie animale, & il publia en 1764 le réſultat de ſes expériences, auxquelles il fit, trois années après, des additions importantes [10].

On peut conclure de ſes nombreux eſſais, que la digeſtion eſt une eſpèce particulière de fermentation dont le chyle eſt le produit; que les vapeurs qui s'élèvent des différens mêlanges alimentaires ou des efferveſcences des acides avec les alkalis, dirigées vers le poumon d'un animal, le ſuffoquent en peu de temps; que cependant des viandes putrides expoſées à leur action, perdent leur mauvaiſe odeur & acquièrent de la fermeté; que toutes les ſubſtances qui ſe pourriſſent, laiſſent échapper une plus ou moins grande quantité d'air fixé qui rend l'alkali volatil cauſtique efferveſcent, & qui précipite la chaux ſous la forme d'une terre calcaire, jouiſſant de la même propriété; que tout ce qui en favoriſe le dégagement accélère la putréfaction, & que parmi les organes du corps humain, les uns abſorbent ce fluide, & les autres au contraire le laiſſent échapper. De ces différens principes naiſſent les conſidérations les plus utiles ſur les effets de l'humidité appliquée au corps humain, ſur la nature des ſucs qui ſervent à la

[9] Cette doctrine a ſur celle de Meyer, chimiſte à Oſnabruck, l'avantage de la démonſtration phyſique, puiſque l'exiſtence du *cauſticum* n'eſt point établie ſur des faits, tandis que l'air fixé eſt une ſubſtance que l'on dégage, que l'on renferme, & que l'on ſoumet à diverſes épreuves.

[10] Voyez *Experimental eſſays on medical and philoſophical ſubjects*; in-8°, London, 1764: *corrected & enlarged*, 1767: traduit en allemand par M. Rahn à Zurich en 1765, & en françois par M. Abbadie à Paris en 1766. L'auteur a ajouté beaucoup d'obſervations dans l'édition angl. de 1767.

digeſtion, ſur l'uſage des vapeurs aériformes dégagées des alimens, & introduites avec le chyle dans les vaiſſeaux lactés, ſur la vertu des remèdes propres à rendre aux humeurs la conſiſtance qu'elles ont perdue, ſur les propriétés médicales des alkalis [11] & de l'eau de chaux [12], & ſur la nature & le traitement du calcul & des concrétions goutteuſes [13]. Le caractère acide de l'air fixé n'a point échappé à la ſagacité de M. Macbride; il a été ſur le point d'en donner toutes les preuves [14]; enfin il ſemble qu'il ait preſſenti les découvertes des modernes ſur le mêlange des différentes vapeurs aériformes, en avançant que cette eſpèce de gas qui précipite la chaux & qui eſt incapable de ſervir à la reſpiration, exiſte cependant dans l'atmoſphère, puiſque les alkalis deviennent doux à l'air.

Une des plus heureuſes applications de la théorie de M. Macbride a été l'emploi de la drèche pour prévenir ou guérir le ſcorbut des gens de mer. Il a démontré que l'orge germée eſt éminemment anti-putride, & on a attribué une grande partie des ſuccès de M. Cook, dans le fameux voyage dont il a donné la relation, à l'uſage que les matelots ont fait de cette ſubſtance.

Ces eſſais, dont la lecture ſéduit & perſuade par l'enſemble & par l'unité des idées, reçurent le plus grand accueil de la part de tous les phyſiciens. La faculté de Glaſcow qui ſe glorifioit d'avoir eu M. Macbride parmi ſes

---

[11] Les alkalis agiſſent en ramolliſſant la chair, les acides la durciſſent, les ſels neutres ont peu d'effet, & le quinquina fournit, en fermentant, beaucoup d'air fixé, qui eſt le moyen le plus sûr d'arrêter la putréfaction.

[12] La chaux ayant la propriété de rendre les réſines ſolubles dans l'eau, il conſeille, pour le traitement de certaines maladies, de les faire prendre diſſoutes dans l'eau de chaux. Cette dernière étant troublée par l'air fixé, il recommande de ne pas la boire aux repas; comme l'urine la précipite également, on doit, ſuivant lui, préférer, dans le traitement de la goutte ou du calcul, l'uſage des alkalis fixes cauſtiques étendus dans une liqueur adouciſſante.

[13] Suivant ſes principes, la goutte n'eſt que l'effet d'un gas aériforme ſurabondant, qui précipite la terre des os dans les articulations.

[14] Le ſeul motif qui rendoit cette acidité douteuſe pour M. Macbride, étoit qu'il n'avoit pas vu l'air fixé faire effervescence.

élèves, voulut auſſi le compter au nombre de ſes docteurs, & elle lui en conféra le titre. Depuis cette époque il joignit à la qualité de chirurgien, celle de docteur en médecine, d'autant plus honorable pour lui, qu'il ne l'avoit point demandée. Cette circonſtance le diſtingue de la foule de ceux dans leſquels on ne ſeroit point étonné de voir ces qualités réunies, ſi l'on trouvoit en eux les connoiſſances dont la loi a voulu qu'elles ſoient les caractères.

M. Macbride qui aimoit & cultivoit un grand nombre d'arts utiles, tira de ſes expériences chimiques un moyen de rendre les procédés de la tannerie plus courts & moins diſpendieux. La méthode qu'il a fait connoître [15] eſt principalement établie ſur ce que l'eau de chaux appliquée d'une manière qu'il indique, extrait plus puiſſamment & plus promptement que l'eau pure la partie de l'écorce de chêne qui eſt néceſſaire à la préparation des cuirs. Les

---

[15] *Account of a new method of tanning*, 1769.

Inſtructions to tanners; for carring on the new method of tanning. c.-à-d. *Inſtruction adreſſée aux tanneurs, ſur la nouvelle méthode de tanner les cuirs inventée par le doct. Macbride, de Dublin;* du premier mai 1777.

Le principe ſur lequel cette nouvelle méthode eſt fondée, eſt que *l'eau de chaux extrait plus puiſſamment que l'eau pure la partie de l'écorce de chêne qui eſt néceſſaire à la conſervation des cuirs.*

L'auteur de l'inſtruction donne le détail d'une manière de préparer l'eau de chaux en grand. Il faut, dit-il, qu'elle ſoit claire comme de l'eau de roche pour être employée : alors on en fait préciſément le même uſage qu'on faiſoit de l'eau pure dans l'ancienne méthode.

Pour les cuirs qu'on n'eſt pas dans l'uſage d'*attendrir* par le moyen d'une eau acide avant de les tanner, il n'y a rien de plus à dire. Quant à ceux-ci, l'auteur obſerve que les eaux acides qu'on eſt dans l'uſage d'employer, ſont tirées des grains, comme le riz, &c. & qu'elles ne conviennent plus dans la nouvelle méthode.

Il faut y ſubſtituer de l'acide vitriolique affoibli. Les proportions d'huile de vitriol & d'eau ſont d'une pinte d'huile de vitriol ſur cinquante gallons d'eau pure (le gallon contient environ quatre pintes de Paris).

L'auteur s'efforce de détruire les préjugés des tanneurs contre l'emploi de l'acide vitriolique. Il dit que dans les blanchiſſeries de toiles on a eu longtemps le même préjugé, & que l'expérience en a déſabuſé. Il prétend que les expériences déja faites ſur les cuirs prouvent que l'acide vitriolique leur donne une qualité ſupérieure & n'a aucun inconvénient, tandis que les eaux acides tirées du riz, &c. en ont beaucoup.

Cette préparation par l'acide vitriolique une fois faite, le reſte du procédé eſt le même que pour les cuirs qui n'en ont pas beſoin.

©BIUM

eaux acides végétales ne pouvant point être employées lorſque l'on ſuit ce procédé, il a conſeillé d'y ſubſtituer l'acide vitriolique affoibli. Un artiſte habile de Dublin a eſſayé en grand & avec ſuccès ce nouveau moyen, qui abrège au moins d'un an le travail dont un cuir fort eſt ſuſceptible avant d'être livré au commerce. Les ſociétés des arts d'Angleterre & d'Irlande ont aſſigné différentes médailles à l'auteur de cette découverte, que l'on ne connoît point encore en France.

M. Macbride n'a publié que deux obſervations relatives à l'art des accouchemens [16]. Le plus conſidérable de ſes ouvrages eſt une *Introduction* [17] *à la médecine théorique & pratique*, en deux volumes *in*-8°: elle eſt écrite avec méthode & pureté. Après avoir diviſé le corps humain en trois ſyſtêmes, les vaiſſeaux, les nerfs & le tiſſu cellulaire, l'auteur donne une analyſe des ſignes principaux qui caractériſent les différentes maladies, qu'il décrit enſuite, & il finit en expoſant les moyens que l'on peut employer pour les combattre : cette dernière production prouve que M. Macbride poſſédoit tout ce qui étoit connu en médecine; mais la première a fait voir qu'il étoit capable d'y ajouter & d'en reculer les limites.

Quoiqu'il fût très-conſidéré à Dublin, avant qu'il eût publié ces différens ouvrages, cependant on n'avoit pas pour ſes talens le degré d'eſtime qui leur étoit dû. La grande réputation que ſes travaux & ſes découvertes lui méritèrent dans toute l'Europe, apprit à ſes concitoyens à l'apprécier : car la voix de la renommée a quelquefois

---

[16] *An account of tew extraordinary caſes artes delivrey*, Tom. V des *Medical obſerv. inquiries.*

M. Macbride a auſſi publié le mémoire ſuivant: *An account of the reviviſcence of ſome mails, preſerved many years in M. Simons cabinet.* Ce mémoire ſe trouve dans les *Tranſactions philoſophiques*, Tom. LXIV en 1774: il eſt adreſſé au célèbre M. Walsh.

[17] *Methodical introduction to the theory and practice of the arte of medecine*, 1772; *enlarged and corrected*, 1777. Cet ouvrage a été traduit en latin & en hollandois en 1774 par M. Cloſs. *Trajecti ad Rhenum.*

beſoin d'être réfléchie des extrémités du monde littéraire vers le lieu d'où elle eſt partie, pour y produire tout l'effet que l'on doit en attendre.

A l'état de médecin M. Macbride joignoit les fonctions pénibles d'accoucheur; ſa douceur & ſon affabilité lui gagnoient l'amitié de toutes les perſonnes qui avoient recours à ſes avis. L'homme ſouffrant a ſouvent autant beſoin de conſolation que de remèdes; & il y a des maux que l'on ne ſoulage que lorſque l'on ſait les partager. M. Macbride employoit ces différens moyens d'une manière qui annonçoit en même temps la bonté de ſon cœur & la profondeur de ſes connoiſſances. Il réunit bien-tôt la confiance générale. Son zèle auroit ſuffi à ſes occupations, ſi ſes forces l'euſſent permis; mais il ne put réſiſter à tant de fatigues. Il fut attaqué dans le mois d'octobre dernier, d'un rhûme opiniâtre, qui ayant été négligé, dégénéra en une fièvre catharrale, dont il mourut le 28 décembre 1778, âgé de cinquante-trois ans [18].

Sa perte dans un âge auſſi peu avancé, fut ſuivie d'une conſternation univerſelle. Il étoit devenu un de ces hommes dont une nation s'honore, & toute l'Irlande prenoit part à ſa conſervation.

Nées pour la peine autant que pour le plaiſir, dévouées en quelque ſorte à l'éducation & au bonheur des hommes, deſtinées à leur fournir le premier aliment & à leur prodiguer les premiers ſoins, expoſées à un grand nombre d'infirmités & de maladies dont cette noble fonction eſt la ſource, les femmes ont toujours eu l'intérêt le plus vif à s'occuper de leur ſanté & à choiſir un médecin habile. Celui dont elles ont jugé la ſenſibilité & les connoiſſances proportionnées à leur tempérament & à leur caractère;

---

[18] Il s'étoit marié deux fois; il avoit eu pluſieurs enfans, dont aucun ne lui a ſurvécu. Il ne reſte de ſa famille que M. Jean Macbride ſon frère, un des plus braves officiers de la flotte angloiſe, & capitaine à bord du *Bienfaiſant*, vaiſſeau de 64 canons.

celui auquel elles ont révélé les ſecrets d'une conſtitution foible & délicate ; celui qu'elles ont en même temps chargé de la conſervation de leurs enfans, & des mains duquel elles les ont reçus, eſt devenu pour ainſi dire néceſſaire à leur exiſtence ; le perdre eſt un malheur qu'elles reſſentent vivement : que l'on juge d'après cette réflexion des regrets que la mort de M. Macbride excita parmi les dames les plus reſpectables de Dublin, dont il étoit le médecin & l'accoucheur.

Les mères de familles ont répandu des larmes ſur ſon tombeau, les poëtes y ont jetté des fleurs [19], ſes concitoyens lui ont conſacré des éloges ; il manquoit à ſa gloire d'être loué par ſes confrères au milieu des armes & au-delà des mers qui diviſent les empires, ſans mettre d'autre éloignement entre les ſavans que celui de la diſtance dont leur génie & leur travaux franchiſſent aiſément l'intervalle.

---

[19] Voyez 1°. *An elegy on the death of Dr. Macbride. By Dr. Houlton*, en 14 ſtrophes.

2°. *Ode on the death of doctor Macbride. Dame-ſtreet. Jan. 4.* Autore *Edw. Nolan*, en 10 ſtrophes.

3°. *To doctor Houlton, on his very elegant elegy on the death of doctor Macbride....* Sappho.

4°. *Doctor Houlton, to Sappho.*

5°. *On the death of David Macbride, Eſq. M. D. By a Lady. Jan. 6, 1779.*

ÉLOGE DE M. BARBEU DUBOURG.

JACQUES BARBEU DUBOURG, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, membre de la société royale des sciences de Montpellier, de la société médicale de Londres, de l'académie des sciences de Stockholm & de la société philosophique de Philadelphie, naquit à Mayenne le 15 février 1709. Lu le 15 février 1780.

Un esprit prompt & mobile auquel un seul genre d'occupations n'a jamais suffi, une mémoire heureuse, une ame facile à enflammer, un penchant naturel pour tout ce qui portoit le caractère de la grandeur, & sur-tout un cœur droit, telles sont les qualités que l'on a toujours reconnues dans le savant dont l'éloge m'est confié.

Ses premières études furent très-rapides. Ayant fini à quinze ans son cours de philosophie, il toucha peut-être trop tôt à cette époque dans laquelle un jeune homme incertain, sans expérience, subjugué nécessairement par l'imitation, ne connoissant ni les loix qui gouvernent les différens ordres de l'état, ni celles que sa propre constitution lui prescrit, ose cependant faire un choix duquel dépend son existence & souvent le bonheur de ceux dont il est environné. Ainsi deux des frères de M. Dubourg auxquels il étoit tendrement attaché, s'étant voués à l'état ecclésiastique, l'amitié fit naître en lui le même penchant, & il crut être né pour suivre le même parti. Bientôt l'étude de la théologie fut la seule dont il s'occupa; il remonta même aux sources les plus anciennes & les plus pures de cette science sacrée, en apprenant la langue hébraïque, & il y fit de si grands progrès qu'il a été souvent consulté sur l'interprétation des passages les plus difficiles.

Tant qu'il ne fallut que de la piété, des mœurs & de l'application, M. Dubourg se regarda comme vraiment appellé

au ſacerdoce ; mais il fut éclairé ſur ſa vocation lorſqu'on exigea de lui le ſerment irrévocable qui lie pour toujours le prêtre à l'autel, & que l'on ne prononce jamais ſans s'expoſer à être ſacrilège, ſi l'on n'a pas le courage de s'élever au-deſſus de ſoi-même à meſure qu'on ſe rapproche de la divinité. M. Dubourg ne put ſe déterminer à prendre de tels engagemens, & il quitta à regret un état dont il ne ſe crut pas digne.

Cette mépriſe le rendit plus circonſpect ſur le choix qu'il avoit à faire, & qu'il réſolut de différer. La littérature lui offrit un champ vaſte, agréable à cultiver & d'autant plus conforme à ſon penchant, qu'il favoriſoit l'indépendance qui a toujours été la baſe de ſon caractère. Il donna ſur-tout beaucoup de temps à la lecture des poëtes & des hiſtoriens ; il prit enfin du goût pour l'étude de la phyſique & de la médecine ; mais il ne ſe préſenta qu'à l'âge de trente-huit ans à la faculté de médecine de Paris, qui le reçut en 1748. Il prouva dans les thèſes qu'il ſoutint qu'il ne manquoit ni de cette force qui eſt néceſſaire pour combattre les préjugés, ni de cette adreſſe qui ſait orner un ſyſtême & qui ſe propoſe moins de convaincre que de perſuader [1]. On reconnoît la première dans ſa thèſe ſur le peu de danger des années climatériques ; la ſeconde brille dans la manière ingénieuſe avec laquelle l'auteur a eſſayé de prouver que les organes deſtinés aux fonctions vitales ſont ſujets à une ſorte de repos ou de ſommeil.

Avant d'entrer en licence, M. Dubourg avoit donné des preuves non équivoques de ſon attachement pour la faculté de médecine, en prenant ſa défenſe contre le collège de chirurgie [2]. Heureuſement cette diſcuſſion & tous les mé-

[1] Les thèſes que M. Dubourg a ſoutenues, ſont les ſuivantes :

1°. *Datur ne etiam vitalium organorum ſomnus ?* aff. 1746.

2°. *Utrùm anni climaterici cæteris periculoſiores ?* neg. 1747.

3°. *An variolarum morbus abſque eruptione ?* aff. 1747.

4°. *An trachæotomiæ nunc ſcalpellum, nunc trigonus mucro ?* affirmat. 1748.

[2] *Lettre* &c. à l'abbé Desfontaines *au ſujet de la maîtriſe-ès-arts.* 1743, in-12.

moires

moires qu'elle a occaſionnés, ſont oubliés du public impartial & judicieux, qui ſait toujours diſtinguer les intérêts des ſavans d'avec ceux de la ſcience. Quelque louables qu'aient été les intentions & le zèle de M. Dubourg, nous nous garderons bien d'inſiſter ſur ces détails & de faire renaître des impreſſions relatives à des circonſtances paſſées, qui ont dû néceſſairement diſparoître avec elles & dont le tems a profondément effacé la trace.

Sa réception dans la faculté de médecine n'interrompit point ſes travaux littéraires. La correſpondance qu'il entretenoit avec les ſavans les plus diſtingués d'Angleterre & d'Italie, l'avoit mis dans la néceſſité d'apprendre les langues propres à ces contrées. Le célèbre vicomte Bolingbroke, dont il a été l'ami, lui avoit inſpiré le goût de la littérature angloiſe. Les lettres de ce lord ſur l'hiſtoire offrent un grand nombre de traits hardis, de vues neuves & originales, d'aſſertions fortes & piquantes, qu'un ſtyle négligé fait reſſortir d'une manière plus marquée. Un ouvrage de ce genre devoit plaire à M. Dubourg, qui le traduiſit avec ſuccès d'après l'édition que M. Pope en avoit donnée en 1738 [3]. Il joignit à la fin de ce recueil la traduction d'un lettre très-ingénieuſe & très-philoſophique écrite par le lord Bathurſt, ſur les avantages de la retraite qui nous rend à nous-mêmes en nous livrant aux doux loiſirs de la méditation; ſur l'utilité de l'étude qui, en nous donnant plus de moyens pour devenir bons & heureux, nous apprend en même temps à bien mériter des hommes & à nous en paſſer autant qu'il eſt poſſible, & ſur l'exil, également profitable au ſage comme à l'inſenſé, puiſque l'un y trouve toujours ſon repos & l'autre très-ſouvent ſa raiſon.

L'homme qui n'occupe qu'un point & qui ne ſéjourne qu'un inſtant dans l'univers, a ſçu par ſon induſtrie & par ſon infatigable curioſité, connoître les rapports des parties qui le

---

Deux lettres à une dame *au ſujet d'une expérience de chirurgie faite à la Charité le 22 juin 1744.* Paris, *in*-8°.

[3] *Lettres ſur l'hiſtoire*, traduites de Bolingbroke, 2 vol. *in*-12, 1752.

compoſent & déterminer les époques des changemens qu'elles ont éprouvé. Deux ſciences appellées, l'une *la géographie*, l'autre *la chronologie*, ont été le réſultat de ces recherches. C'eſt ſur elles que la connoiſſance de l'hiſtoire eſt fondée ; toute l'étendue du globe n'eſt dans le ſens de la première qu'un eſpace circonſcrit qu'elle meſure avec préciſion ſuivant les dimenſions de ſa longueur & de ſa largeur, ſur lequel l'immenſité des mers, le cours des fleuves & l'enchaînement des montagnes s'apperçoivent en un inſtant, & qui préſente en un ſeul tableau tous les climats connus rangés ſuivant la proportion de leurs diſtances. La ſeconde retrace la ſuite des événemens ; moins compoſée que la géographie, les objets dont elle traite n'ont, comme le temps, qu'une ſeule dimenſion, celle de leur durée. La chronologie n'avoit cependant pas encore été réduite en tables. M. Dubourg a eu le mérite de concevoir & d'exécuter cette entrepriſe en trente-cinq planches précédées d'un diſcours inſtructif [4] & qui, étant réunies & roulées ſur deux cylindres, imitent la révolution des ſiècles & compoſent un tableau chronologique qui s'étend juſques à l'année 1753, dans laquelle l'auteur écrivoit.

Dieu qui eſt antérieur à tous les temps, ſe trouve placé avant eux. L'origine & l'anéantiſſement des empires, la ſucceſſion des ſouverains, le développement & l'accroiſſement de l'eſpèce humaine dans le ſein de la paix & de l'abondance, ſes émigrations, ſon dépériſſement ſous un ciel peu favorable, ſa deſtruction dans les horreurs des ſièges & des combats, le ſouvenir des belles actions, les monumens élevés par les grands hommes, le petit nombre de ceux que la reconnoiſſance a conſacrés à leur mémoire, les temps où ils ont vécu, tout y eſt diſtribué avec ordre & frappe ſucceſſivement les yeux de l'obſervateur. Trois époques principales, la création du monde, la fondation de Rome & la naiſſance de Jeſus-

[4] *Chronographie*, ou *Deſcription des temps*, contenant la *Suite des ſouverains de l'univers*, &c. A Paris, chez mademoiſelle Bihéron, 1753.

Chriſt font la diviſion de ce tableau. En le parcourant on s'arrête avec complaiſance ſur tout ce qui tient aux princes vertueux & bienfaiſans, & l'on voit que la durée des empires eſt, ainſi que celle de la vie humaine, prolongée par un régime égal & par des travaux modérés, & que rien n'eſt plus propre à l'abréger que l'indolence qui engourdit tous les reſſorts, ou la trop grande activité qui épuiſe les forces.

L'auteur trouva beaucoup de difficultés dans l'exécution de ce projet. Outre un nombre infini de dates qu'il fut obligé de vérifier, il fallut qu'il créât en quelque ſorte un nouvel alphabet pour déſigner par des ſignes convenus les bonnes ou mauvaiſes actions, le genre d'occupations & le ſort des perſonnages les plus importans dont il devoit parler. Ainſi, lorſqu'on ſait quelle eſt la valeur de ſes caractères, on reconnoît au premier coup d'œil, parmi les hommes qui ont gouverné leurs ſemblables, ceux qui méritent des hommages ou du mépris. Puiſſent les grands de la terre ne jamais oublier qu'outre le témoignage de leur conſcience qui les juge & l'autorité de l'Etre ſuprême qui les récompenſe ou les punit, ils ont encore à craindre le tribunal de la poſtérité, qui tranſmettra d'âge en âge leurs vertus ou leurs vices! On ne ſera pas ſurpris ſans doute de la liberté avec laquelle nous nous expliquons à ce ſujet; il eſt des vérités qui ne peuvent être dites que ſous le règne des bons rois; elles ſont l'éloge le plus digne de leur délicateſſe & de leur juſtice.

Les productions de M. Dubourg étoient variées comme ſes goûts. Ayant paſſé pluſieurs années à claſſer les grands hommes ſuivant les époques auxquelles ils ont vécu, s'étant fatigué dans la profondeur de l'antiquité la plus reculée, il falloit du repos à ſon eſprit, qui cependant ne pouvoit reſter oiſif. Ce fut ſans doute, pour ſe procurer ce délaſſement, qu'après avoir été l'hiſtorien de toutes les nations & de tous les ſiècles, il devint le rédacteur d'un journal de médecine, intitulé *Gazette d'Epidaure*. Cet ouvrage [5]

[5] *Gazette d'Epidaure*, ou *Recueil hebdomadaire des nouvelles de medecine*, &c. Paris, 1761-63. *in*-8°, 4 vol.

périodique, qui a paru pendant trois années, & dans lequel on trouve par-tout de la décence & ſouvent de la gaieté, a ſervi à répandre des préceptes utiles & à recueillir des obſervations intéreſſantes.

Bientôt un ſujet plus important occupa M. Dubourg: Une queſtion médico-légale ſur la durée de la groſſeſſe & ſur le terme de l'accouchement, diviſoit les médecins & les chirurgiens les plus célèbres de la capitale. On ſe ſouvient que pluſieurs montrèrent alors plus de chaleur que l'on n'en met ordinairement, lorſque l'on eſt conduit par les ſeuls intérêts de la vérité. Notre académicien réunit en 1765 toutes les pièces relatives à cette diſcuſſion dans un mémoire très-détaillé [6]. Les éclairciſſemens que le raiſonnement, l'obſervation & l'analogie peuvent fournir, ſont préſentés avec méthode dans trois ſections différentes.

La formation des graines & la germination dans les végétaux, le développement des œufs dans les inſectes & dans les oiſeaux, le terme de la portée dans les quadrupèdes, enfin la durée de la groſſeſſe dans l'eſpèce humaine, étant, quel que ſoit d'ailleurs le vœu de la nature, ſuſceptibles de variations dont l'exiſtence eſt démontrée, mais dont l'obſervation n'a point encore déterminé l'étendue, M. Dubourg penſoit avec raiſon que les connoiſſancs phyſiologiques étoient trop peu avancées pour qu'il fût poſſible de décider une queſtion auſſi importante. L'on a dans ces recherches deux écueils à éviter, celui de prodiguer à un enfant étranger des biens dont il ne doit pas avoir la jouiſſance, & celui de priver un enfant légitime du nom & de la fortune de ſes ancêtres, en couvrant celle qui lui a donné le jour d'un opprobre ineffaçable. Quel homme ſera aſſez téméraire pour fixer des limites entre deux points, au ſujet deſquels l'expérience eſt elle même environnée de tant d'incertitude? En attendant que la phyſique exacte ait fourni

[6] *Recherches ſur la durée de la groſſeſſe & le terme de l'accouchement.* Amſterdam, 1765.

une baſe ſolide ſur laquelle la rigueur de la loi puiſſe établir un jugement certain, ne doit-on pas prendre le parti le plus doux & le plus honorable pour l'humanité; & n'eſt-il pas conſolant pour nous de croire que l'on ſe trompera moins en traitant toutes les mères comme fidèles aux devoirs ſacrés de la tendreſſe & de la vertu, qu'en les ſoupçonnant toutes de vol & d'adultère?

Cet ouvrage très-eſtimable ſeroit abſolument exempt de reproches, ſi l'auteur en avoit ſupprimé quelques notes, dans leſquelles il n'a pas traité un de ſes confrères avec tous les égards qui lui étoient dûs. Comment M. Dubourg pouvoit-il ignorer que la critique amère eſt une arme abſolument inutile pour la conviction, & qui eſt preſque toujours plus dangereuſe pour celui qui s'en ſert, que pour ceux contre leſquels elle eſt dirigée.

La botanique tenoit le premier rang parmi les travaux auxquels M. Dubourg ſe livroit; mais il l'enviſageoit ſous l'aſpect le plus utile; ſon projet étoit d'en répandre le goût & les connoiſſances parmi les gens du monde, & ſur-tout dans cette claſſe de citoyens qui recueillent & conſervent les végétaux dont on a coutume de faire uſage en médecine. Son jardin, où il cultivoit les plantes uſuelles, étoit ouvert aux étudians, aux amateurs & aux herboriſtes, que M. Dubourg ſe propoſoit principalement de former. Tandis que les botaniſtes du premier ordre cherchoient à rétablir l'ancienne nomenclature grecque, M. Dubourg, plus modeſte, conſervoit avec ſoin les noms françois, & il en créoit même, lorſqu'il n'y en avoit point d'adoptés. Le traité [7] dans lequel cette nouvelle méthode eſt conſignée, parut en 1767: l'auteur le dédia à ſa femme. *Le public*, dit-il, dans l'épître dédicatoire, *n'a pas plus de foi aux epoux heureux, que de commiſération pour les époux malheureux.*

[7] *Le botaniſte françois, comprenant toutes les plantes communes & uſuelles, diſpoſées ſuivant une nouvelle méthode & décrites en langage vulgaire.* 2 vol. *in*-12.

©BIUM

Son deſſein n'étoit pas de combattre cette opinion, mais ſeulement d'offrir à la perſonne qu'il aimoit le plus, celui de ſes ouvrages auquel il étoit le plus attaché.

Le ſecond volume de ce traité renferme pluſieurs lettres curieuſes ſur le choix des bons remèdes *qui ſont*, ſuivant l'expreſſion de Wedelius, *ainſi que les vrais amis, en très-petit nombre;* ſur la nature de certaines maladies qui ne requièrent aucun traitement, & ſur la néceſſité d'inſpecter les boutiques des herboriſtes. La faculté de médecine de Paris a rempli les vues de M. Dubourg, en donnant à la réception de ces artiſtes toute l'attention qu'elle étend aux objets utiles dont l'adminiſtration leur eſt confiée.

De même qu'il y a des productions végétales & animales communes à tous les pays, il y a auſſi des principes généraux que la raiſon dicte à tous les hommes, pour éclairer leur conduite & aſſurer leur bonheur. M. Dubourg eſſaya de les raſſembler dans un ouvrage particulier [8]. Parmi les détails que ce traité renferme, il eſt de notre devoir de ne nous arrêter qu'aux idées de l'auteur ſur le commerce maritime. M. Dubourg expoſe comment chaque peuple eſt fondé pour protéger ſon induſtrie à s'approprier une partie de la mer qui baigne ſes ports; mais il fait ſentir combien il eſt eſſentiel & conforme à la nature que la mer reſte libre, & combien il y a d'orgueil & d'extravagance à ſe dire les rois d'un élément auſſi indépendant, qui ne reconnoît que la loi de la gravitation univerſelle, auquel la main de l'homme n'a jamais imprimé la trace de ſa domination, qui commande plutôt qu'il n'obéit aux vaiſſeaux qui le ſillonnent, & ſur lequel les ſuccès ſont auſſi inconſtans que les flots dont il eſt agité.

L'époque la plus mémorable de la vie de M. Dubourg, a été ſa liaiſon avec ce philoſophe qui ſemble être né pour allumer le flambeau des ſciences en Amérique, pour y tranſ-

[8] *Petit code de la raiſon humaine, ou Expoſition ſuccincte de ce que la raiſon dicte à tous les hommes, &c.* 1773.

porter les arts & l'induſtrie de l'ancien monde, & ſur-tout pour briſer les premiers anneaux de ces chaînes que le deſpotiſme d'un peuple libre s'efforçoit d'étendre au-delà des mers & d'appeſantir ſur ſa patrie.

Les progrès des arts & des ſciences n'étoient jamais oubliés dans la correſpondance de M. Dubourg avec ſon reſpectable ami. L'électricité poſitive ou négative ſubſtituée au ſyſtême des affluences & des effluences; ſon application au corps humain pour le traitement des maladies; la diſtinction de deux eſpèces de paralyſies, l'une accompagnée de contraction, & l'autre de relâchement, cette dernière étant plus curable par l'électricité; des réflexions ſur la diverſité que la différente nature des verres apporte dans les expériences électriques, un grain de ſable, ou tout autre corps étranger, recevant dans la charge une certaine quantité de fluide qui peut ſe dégager ſubitement & briſer le verre dans les parois duquel il étoit renfermé; la deſcription d'un paratonnerre conſtruit d'après les principes de M. Franklin; des recherches ſur les moyens de rappeller à la vie les perſonnes ſuffoquées par la foudre, ou des animaux tués par l'étincelle électrique; des remarques ſur la population & ſur les manufactures des états-unis de l'Amérique comparées avec celles de l'Europe; des conſidérations qu'il avoit déja communiquées à la faculté de médecine de Paris ſur l'inoculation en général; les détails des ſuccès de cette méthode pratiquée à Boſton, la proportion des guéris & des morts étant de 800 à 6; des expériences ſur l'art de nager; des réflexions ſur la conſtruction de l'harmonica & ſur la manière d'en tirer des ſons: tel eſt le tableau du commerce littéraire que M. Dubourg a entretenu avec M. Franklin. Connoiſſant les lumières & la complaiſance de ce ſavant, il ne craignoit pas de lui propoſer les queſtions les plus difficiles; il étoit bien aſſuré de recevoir toujours les réponſes les plus ſatisfaiſantes. Ces lettres, jointes aux autres mémoires de M. Franklin, compoſent le recueil intéreſſant dont M. Du-

bourg a donné en 1773 une traduction françoiſe [9] beaucoup plus complette que l'édition angloiſe antécédente. Ce travail reſſerra encore les liens qui exiſtoient déja entre ces deux phyſiciens. Semblables à deux corps qui ſe rencontrant avec une vîteſſe inégale, la partagent entre eux pour ſe mouvoir enſuite uniformément, les ames des deux amis ſe choquent & ſe pénètrent, de ſorte que celle qui a le plus d'énergie, s'empare de l'autre pour lui communiquer ſon impulſion. Ainſi le génie de M. Franklin anima M. Dubourg, qui comptoit parmi ſes plaiſirs & ſes chagrins les plus vivement ſentis, les ſuccès où les malheurs de la patrie ſi chère à ſon ami, & qui ſe glorifioit d'avoir été en France le premier allié des Américains.

La dernière production de M. Dubourg a été dictée par ſa tendreſſe pour M. l'Air de la Motte ſon neveu, dont il guidoit les pas dans la carrière de la médecine, & auquel il en a expoſé les principes ſous la forme d'aphoriſmes [10] qui ont été lus dans nos ſéances. M. Dubourg avoit commencé l'éducation de ſon neveu en établiſſant, relativement aux connoiſſances médicales, des limites déterminées entre ce qui eſt bien connu, ce qui n'eſt que probable, & ce qui eſt douteux & incertain. Ce genre d'inſtruction ſeroit moins ſéduiſant, mais plus ſolide que celui qui eſt généralement adopté. Il apprendroit aux étudians à faire uſage de leur raiſon, & ſur-tout à ſe défier de leur eſprit & de celui des autres.

Un goût très-vif pour tout ce qui pouvoit piquer la curioſité des phyſiciens, avoit engagé M. Dubourg à faire des expériences difficiles, longues & très-couteuſes ſur la nature du ſol le plus propre à produire des grains de différentes eſpèces, & ſur la conſtruction des fours à poulets.

---

[9] *Œuvres de M. Franklin*, traduites de l'anglois, avec des additions, 2 vol. *in*-4°.

[10] *Aphoriſmes de médecine*, manuſcrits.

A la vérité ces travaux ne l'ont pas conduit aux réſultats qu'il cherchoit ; mais il a eu la bonne foi de l'avouer, & ſi l'on doit les plus grands éloges à l'homme habile qui exécute de la manière la plus complette un projet utilement conçu, il ſeroit injuſte d'en refuſer à l'homme modeſte qui, après avoir pris beaucoup de peine & fait de grandes dépenſes, aime mieux convenir qu'il s'eſt trompé, que de s'expoſer à tromper les autres, & qui ne craint rien tant que de faire tourner au profit de l'erreur des expériences & des travaux uniquement conſacrés à la recherche de la vérité.

M. Dubourg, par la ſenſibilité de ſon ame, par la douceur de ſon caractère, & par ſa tolérance dans les affaires d'opinion, étoit bien digne d'être recherché & d'avoir des amis. Il ſe montra toujours très-délicat dans ce choix. *J'aimerois mieux*, répétoit-il ſouvent, *avoir un honnête homme pour ennemi, qu'un fripon pour ami.*

Nous ne paſſerons point ſous ſilence les circonſtances qui ont accompagé ſa réception dans la Société. Il n'a demandé une place d'aſſocié ordinaire, qu'après avoir été pendant quelque tems très-exact à nos aſſemblées. La Compagnie le comptoit au nombre de ſes coopérateurs avant de l'avoir reçu parmi ſes membres, & ſa nomination a été de notre part & de la ſienne un gage réciproque d'eſtime & d'attachement.

Il avoit long-temps pratiqué la médecine avec autant de zèle que de déſintéreſſement. Il renonça pendant les dernières années de ſa vie à cette pénible occupation, & il ne s'écartoit de cette règle qu'il s'étoit preſcrite, qu'en faveur des pauvres & de ſes amis : les uns & les autres ont toujours eu un droit égal aux ſecours qu'il étoit en ſon pouvoir de leur procurer.

Son ardeur pour l'étude étoit tempérée par une gaieté douce [11], qui lui offroit toujours après le travail un

[11] On peut citer dans ce genre le *Calendrier de Philadelphie*. Bouillon, 1778.

délaſſement aſſuré. Il s'eſt livré avec empreſſement à toutes les recherches dont la Société l'a chargé, & la mort l'a ſurpris au milieu d'une commiſſion très-fatiguante, dont il rempliſſoit les devoirs avec rigueur. Il fut attaqué le premier décembre 1779, d'une fièvre maligne, à laquelle il a ſuccombé le 13e jour de cette maladie, alors âgé de ſoixante-dix ans & neuf mois.

M. Dubourg ne reçut point en naiſſant ces rares diſpoſitions qui ſont la ſource du génie; mais il dut à la nature des talens que le travail a cultivés & rendus fructueux. Son nom ſera inſcrit parmi ceux des citoyens utiles & des littérateurs les plus zélés [12]: lié avec celui de M. Franklin, il attirera les regards de la poſtérité, qui n'oubliera point l'ami de ce grand homme.

---

[12] M. Dubourg a publié 1°. des *Objections à M. Baſſelin ſur la quadrature du cercle*; 2°. une *Lettre à mademoiſelle *** ſur les vents*; enfin on trouve dans ſa bibliothèque une édition de *L'eſprit des loix*, de Monteſquieu, ſur laquelle on lit des réflexions très-judicieuſes.

OUVRAGES

Publiés depuis 1777 par les Aſſociés ordinaires, Libres, Regnicoles & Etrangers.

Obſervations ſur le diſcours de M. Pringle, qui a terminé la relation des voyages de M. Cook, lues à la Société royale de Médecine, par M. Poiſſonnier des Perrieres, 1779.

M. DES PERRIERES a publié en 1767, 1770 & 1771, ſes obſervations ſur les maladies des gens de mer, & ſur les avantages que le régime végétal peut leur procurer. Ces différens ouvrages ont été bien accueillis, & ils ſont regardés, ainſi que ceux de Lind, de Rouppe & de M. Duhamel, comme renfermant ce que l'on a dit de plus intéreſſant à ce ſujet. Tous ceux qui ont fait des recherches ſur quelqu'un des objets dont les auteurs de ces différens traités ont parlé, ſe ſont fait un devoir de les citer & de leur rendre juſtice.

M. des Perrieres auroit deſiré que M. Pringle eût fait mention de ſes travaux dans un diſcours qui ſemble n'avoir d'autre but que d'en conſacrer les ſuccès, puiſque le célèbre capitaine Cook n'a ſi bien réuſſi, qu'en ſuivant

une conduite telle que M. des Perrieres l'a tracée en 1767 dans un ouvrage approuvé par l'académie royale des ſciences. Plus M. le chevalier Pringle eſt diſtingué par ſes talens, plus ſon ſuffrage auroit flatté M. des Perrieres, & plus il lui eſt permis de le regretter.

Il y a en effet une très-grande conformité entre les moyens loués par M. Pringle, & ceux que M. des Perrieres a recommandés auparavant; on ne peut ſe refuſer à cette vérité après la lecture des obſervations de ce dernier. Mais ſi M. Pringle ne l'a pas cité, on ne doit l'attribuer qu'aux circonſtances; la nation angloiſe auroit entendu avec peine tout ce qui auroit pu faire ſoupçonner qu'un ſuccès dont elle s'honore, ne lui appartient pas en entier. Ainſi l'on ne peut douter que M. Pringle n'eſtime les ouvrages de M. des Perrieres: plaignons ſeulement le ſavant médecin anglois, de ce qu'il ne s'eſt pas trouvé dans une poſition qui lui ait permis de s'expliquer avec la même liberté dont M. des Perrieres uſe ainſi que nous, pour lui offrir le tribut d'éloge qui lui eſt dû.

Recherches ſur la Rage, par M. Andry, ſeconde édition. A Paris, chez Pierres, 1779.

Extrait des journaux tenus pour quatre-vingt-deux malades qui ont été électriſés, par M. Mauduyt. A Paris, chez le même, 1779.

LA Société, vu l'utilité de ces deux ouvrages, a arrêté qu'ils ſeroient imprimés & diſtribués ſéparément, quoiqu'ils faſſent partie de ſes volumes.

Mémoire ſur l'importation du Géroflier des Moluques, aux îles de France, de Bourbon & de Séchelles, & de ces îles

à Caïenne; par M. l'abbé Teſſier, extrait du *Journal de phyſique* de M. l'abbé Roſier, juillet 1779, page 57.

Dès 1768, on s'eſt occupé des moyens de tranſporter le géroflier & le muſcadier à l'île de France. M. Poivre qui en étoit alors intendant, fit faire des recherches à Gueby, d'où ces deux végétaux précieux furent apportés; ils ont été cultivés avec ſuccès dans les îles de France & de Bourbon. En 1770, M. Maillard du Merle en envoya des plants & des graines à Caïenne, d'où M. l'abbé Teſſier en a reçu une branche bien conditionnée avec des fruits.

Le géroflier eſt un arbre de la famille des myrtes, qui égale en hauteur le cériſier ou le hêtre. Ses feuilles qui ſont ſinuées & qui ont de la fermeté comme celles du laurier, ſont oppoſées deux à deux & en croix, ayant d'ailleurs une forme elliptique.

C'eſt à l'extrémité des branches que ſe trouve le fruit appellé *clou de géroſle*, à cauſe de ſa forme: on le cueille avant que les organes ſoient développés; plus tard il eſt ſans odeur.

Si l'on n'en trouble point la fructification, deux ou trois ſemaines après la floraiſon, chaque clou de gérofle groſſit; les quatre expanſions qui ſoutenoient le corps ſphérique, ſe rapprochent & ſe ſerrent; il ſe forme au centre un noyau dur qui ſe trouve environné d'une ſubſtance charnue: c'eſt le véritable fruit; le *clou matrice*.

Les clous de gérofle diſpoſés en corymbe, ſont ordinairement portés trois par trois ſur des pétioles plus ou moins longs, toujours oppoſés & formant la croix.

La branche envoyée de Caïenne & remiſe à M. l'abbé Teſſier, a offert tous ces caractères, dont l'expoſition a été faite par l'auteur avec cette exactitude & cette préciſion que l'on doit attendre d'un médecin auſſi verſé dans l'étude de la phyſique & de la botanique.

©BIUM

Médecine militaire, ou *Traité des maladies tant internes qu'externes, auxquelles les militaires ſont expoſés*, &c. *ouvrage publié par ordre du Gouvernement*; par M. Colombier, 7 vol. *in*-8°. A Paris, chez Cailleau, 1778.

QUOIQUE les principes de la médecine ſoient toujours les mêmes, les moyens de guériſon qu'elle emploie varient cependant, ſuivant les circonſtances où les hommes ſe trouvent & ſuivant la nature des dangers qu'ils courent. Ainſi parmi les différens ordres de citoyens, il n'y en a aucun pour lequel la règle générale ne ſouffre quelque exception, qu'un médecin habile peut ſeul déterminer. Les gens de guerre ſont ſur-tout dans ce cas. Des travaux qui ne peuvent être différés, des voyages longs & pénibles, des exercices fatiguans ſont la ſource d'un grand nombre de maladies dont le traitement exige toujours des ſoins particuliers & une habitude dans ce genre d'obſervation, jointe aux autres talens qui ſont néceſſaires à un médecin. L'on a vu ſucceſſivement Jordan, Codronchi, Ruland, Willius, Gloxin, Daniel Ludovic, Kramer, Joſeph Molitor, Buchner, ainſi que MM. Pringle, Monro & Broclesby ſuivre cette carrière utile, & donner des préceptes ſur la ſanté des gens de guerre.

M. Colombier s'eſt attaché ſur-tout à recueillir tout ce que ces médecins habiles ont publié ſéparément, à en compoſer un corps complet de doctrine, & à réunir dans un ſeul ouvrage des connoiſſances que les médecins & les chirurgiens d'armées ſeroient obligés, ſans ce travail, de chercher dans un grand nombre de traités, que les circonſtances de la guerre ne permettent ni de parcourir, ni même de porter avec ſoi.

Ce qui rend les recherches de M. Colombier d'une utilité plus générale, c'eſt qu'il ne s'eſt pas borné aux objets ſimplement médicinaux; la chirurgie occupe une partie de ſon

©BIUM

recueil; comme il ſe fait gloire de l'avoir long-temps pratiquée, il s'eſt fait un devoir d'en joindre un précis au tableau des connoiſſances médicales qu'il a tracé.

Déja en 1772 & 1773 l'auteur avoit publié ſes vues principales à ce ſujet, dans un *Code militaire* & dans un *Traité de médecine pratique à l'uſage des hôpitaux militaires*; de ſorte que ce n'eſt qu'après avoir profondément médité ſur ce travail important qu'il a fait paroître ſon dernier ouvrage.

Aux obſervations des auteurs que nous avons cités, M. Colombier a ajouté les ſiennes propres, & il ſuffit de lire l'article IV du chapitre III dans le tome III, & pluſieurs autres endroits de ce recueil, pour ſentir tout le prix des faits intéreſſans qu'elles renferment.

Après avoir parlé des fièvres de différentes eſpèces dans les deux premiers volumes, le troiſième eſt entièrement conſacré à l'expoſition des maladies aiguës locales; dans le quatrième les maladies chroniques ſont décrites avec ſoin; les maladies virulentes auxquelles les ſoldats ſont très-ſujets, occupent le cinquième volume; les maladies chirurgicales ſont détaillées dans le ſixième; la matière médicale & la pharmacie ont été réſervées pour le ſeptième. L'ordre de cette diſtribution eſt tel que chaque matière eſt claſſée ſéparément, & bien diſtinguée de toutes celles qui l'environnent; de ſorte que chaque volume peut être regardé comme un traité particulier dans lequel différens objets ſont diſcutés.

C'eſt ſur-tout dans les articles deſtinés à faire l'application des connoiſſances médicales à la ſanté des gens de guerre, que l'on reconnoît l'utilité de l'ouvrage. La viciſſitude des ſaiſons, le paſſage ſubit d'une température à l'autre, la poſition d'un camp ſur un ſol un peu trop humide & dans un pays marécageux, ne ſont que trop ſouvent les cauſes de fièvres intermittentes rébelles. C'eſt ſur-tout vers la fin de l'été qu'un premier médecin d'armée doit faire tous ſes efforts pour prévenir les funeſtes effets des maladies automnales. M. Colombier expoſe les précautions que cette cir-

conſtance exige, & il fait voir que dans ces momens critiques la ſanté de toute une armée dépendant des conſeils donnés par le médecin auquel le ſoin en eſt confié, ce dernier eſt véritablement un homme d'état.

La deſcription & le traitement de la fièvre d'hôpital offrent les détails les mieux préſentés. L'auteur inſiſte principalement ſur le danger que les malades courent dans les hôpitaux très-remplis. Ayant été chargé d'accompagner un certain nombre de cavaliers que l'on avoit été forcé de tranſporter d'un lieu à un autre dans le temps où leur fièvre étoit portée au plus haut degré, il obſerva que ces malades étoient beaucoup mieux, malgré leur fatigue, que ceux qui étoient reſtés à poſte fixe, & que leur mal redoubloit pendant la nuit, étant alors réunis dans une même chambre. L'air libre leur étoit favorable, tandis que les ſoldats renfermés dans les hôpitaux périſſoient en grand nombre.

M. Colombier a trouvé dans la manière d'habiller les gens de guerre des précautions ſages & peu couteuſes pour prévenir pluſieurs maladies. Un gilet & des ſouliers épais pendant l'hiver, & pluſieurs autres moyens de ce genre, ſont auſſi utiles, qu'ils ſont ſimples & faciles.

Plus il y a d'hommes réunis dans un même lieu, plus la contagion eſt à craindre, & plus ſes effets peuvent être funeſtes. C'eſt ſur-tout dans les armées qu'il faut en empêcher les progrès. Le chapitre VII du quatrième volume ne laiſſe rien à deſirer à ce ſujet. On peut en dire autant des conſeils relatifs, ſoit au régime des malades dans les chambrées & dans les hôpitaux, ſoit à la manière de pourvoir à la réunion de toutes les drogues néceſſaires dans la pharmacie générale d'une armée, dans celle d'un hôpital ambulant, ou dans celle du quartier général.

Ce traité offre par-tout de la méthode dans les diviſions, de la netteté dans la manière de décrire, & ſur-tout dans l'expoſé des faits, ce caractère de vérité qui ne peut être ni imité, ni méconnu.

Tableau

Tableau hiſtorique & raiſonné des épidémies catharrales, vulgairement dites la Grippe, *depuis* 1510 *juſques & y compris celle de* 1780. Par M. Saillant, 1780.

L'AUTEUR a ſuivi dans ce mémoire le plan de Baglivi. Dans la première partie il rapporte les obſervations ſuivant l'ordre chronologique; dans la ſeconde il compare ces obſervations les unes avec les autres, il en établit les différences & il en tire différens réſultats. Cet ouvrage eſt terminé par des conſeils utiles pour ſe préſerver des catharres; on y reconnoît par-tout le zèle dont M. Saillant eſt animé pour ce qui intéreſſe le bien public & les progrès de la médecine.

Mémoire ſur les vertus, l'uſage & les effets de la Douce-amère *ou* Solanum ſcandens, *dans le traitement de pluſieurs maladies & ſur-tout des maladies dartreuſes.* Par M. Carrere. Lu à la Société royale de médecine, 1780.

CE n'eſt que pour ſatisfaire l'impatience du public que l'on a pris le parti de faire paroître ſéparément ce mémoire, qui devoit être inſéré dans un de nos volumes. Linné, le docteur Scobinger, MM. Razoux & Fouquet ont conſtaté les bons effets de la douce-amère dans le traitement de pluſieurs maladies; mais aucun n'en a étendu l'uſage, n'en a déterminé les indications & n'en a fixé les doſes avec aſſez de préciſion.

M. Carrere conſeille de n'employer que la tige de la plante, dépouillée des racines, des fleurs, des fruits & des feuilles. On doit la couper par petits morceaux: elle doit bouillir dans l'eau lentement & à petit feu, juſqu'à réduction de la liqueur à la moitié. On coupe cette décoction avec parties égales de lait, où l'on y joint du petit-lait. On peut auſſi la donner ſans mêlange.

M. Carrere commence par la doſe de deux gros, & il la porte quelquefois à ſix ou huit. Juſqu'à ce qu'elle ſoit portée à ſix gros, on doit faire bouillir la plante dans deux verres d'eau qu'on laiſſe réduire à un, & qu'on prend le matin à jeun. Lorſqu'on eſt parvenu à ſix gros, on fait bouillir la plante dans quatre verres d'eau qu'on réduit à deux, & que l'on prend en deux ou en trois doſes. M. Carrere donne l'extrait de la plante ſous la forme de pilules à ceux dont l'eſtomac ne peut ſupporter la boiſſon indiquée ci-deſſus. Chaque pilule eſt de quatre grains & équivaut à un gros de tige.

L'uſage de cette plante eſt utile dans le traitement de l'aſthme humide, du rhumatiſme & des maladies appellées du nom de lait répandu : elle éloigne le retour des accès de la goutte, & elle diminue leur durée : elle eſt auſſi très-efficace dans les cas où le ſang eſt infecté d'une humeur hétérogène quelconque, pourvu qu'elle ne ſoit ni ſcorbutique, ni écrouelleuſe, ni cancéreuſe : elle convient donc dans les cas de vice dartreux, d'ulcères rébelles, de fluxions opiniâtres & de gale répercutée : enfin M. Carrere la regarde comme un puiſſant auxiliaire des remèdes anti-vénériens. Tels ſont les effets de ce remède, qui agit, ſelon l'auteur, en opérant des criſes ſalutaires. S'il ſurvient une éruption, les bains & le petit-lait ſont indiqués; ſi la tête ſouffre un peu, les bains de pied & les lavemens émolliens ſont les ſecours convenables; enfin ſi le genre nerveux eſt affecté avec chaleur dans la gorge, il eſt prudent de ſuſpendre pour quelque temps l'uſage de la douce-amère.

Mémoire ſur la formation du Salpêtre & ſur les moyens d'augmenter en France la production de ce ſel. Par M. Cornette. Chez Didot le jeune, 1779.

CE Mémoire avoit concouru au prix de l'académie royale des ſciences en 1775. L'auteur étant devenu membre de cette

compagnie, a publié ſon travail afin de ſe rendre utile à ceux qui ſe propoſent de faire des recherches à ce ſujet.

Dans la première partie M. Cornette conſidère le ſalpêtre comme un ſel neutre, compoſé d'un acide particulier appellé acide nitreux combiné avec l'alkali volatil; il ne penſe pas que cet acide ſoit dû à la transformation de l'acide vitriolique & à ſon paſſage à l'état d'acide nitreux. Suivant l'auteur, cet acide eſt particulier dans ſon eſpèce, & aucun des acides connus ne contribue à ſa formation. Il s'eſt beaucoup étendu ſur la putréfaction. Les terres ſalpétrées doivent être exemptes d'odeur, & on en retire d'autant moins de ſalpêtre que la putréfaction eſt plus éloignée de ſon dernier terme, & que les terres ont été moins de temps expoſées à l'air, ce que M. le duc de la Rochefoucault avoit déja prouvé par des expériences.

Dans la ſeconde partie M. Cornette détermine quelles ſont les terres les plus propres à fixer le ſalpêtre. Les terres calcaires ſont les ſeules qui aient cet avantage, lors ſur-tout qu'elles ſont pourvues de tout leur air fixe; dans l'état de chaux il ne croit pas qu'elles puiſſent remplir le même objet.

Dans la troiſième partie il donne divers procédés pour la préparation des terres, & pour parvenir à former du ſalpêtre à peu de frais.

Ce mémoire, eſt principalement recommandable par le grand nombre d'expériences & d'obſervations qui en ſont la baſe.

Traité de la Fièvre miliaire des femmes en couche: ouvrage qui a été couronné par la faculté de médecine de Paris, le 5 novembre 1778. Par M. Gaſtellier, à Montargis, 1779.

La fièvre miliaire des femmes en couche ne peut & ne doit être conſidérée, ſuivant l'auteur, que comme une fièvre ſymptomatique. Cette éruption qui s'établit ſur toute la ſur-

face du corps, n'exiſte jamais ſans qu'il y ait un dérangement dans l'économie animale, produit par la ſueur laiteuſe ſurabondante ou répercutée. Les femmes en couche peuvent éprouver cette maladie ſans avoir le moindre mouvement fébrile. Il ſuffit pour cela qu'elles accouchent dans un climat chaud ou dans une ſaiſon brûlante, qu'elles reſtent quelque temps au lit, & qu'elles y faſſent uſage de boiſſons diaphorétiques. En conſéquence M. Gaſtellier oublie le ſymptôme pour ne s'occuper que de la fièvre putride maligne ou inflammatoire qui en eſt la cauſe ; &, à ſon avis, il ſeroit auſſi abſurde de diriger le traitement vers l'éruption miliaire, qu'il le ſeroit, dans l'ictère, d'établir ſon indication ſur ce que les glandes ſalivaires & les couloirs de la peau ſont imprégnés de bile. Ainſi l'exanthème miliaire ne demandant, ſelon lui, aucune attention, & tous les ſoins du médecin devant être dirigés vers la maladie eſſentielle, M. Gaſtellier réduit l'état de la queſtion aux élémens les plus ſimples. Sa diſſertation, honorée de l'approbation de la faculté de médecine de Paris, a réuni tous les ſuffrages.

Analyſe de l'Eau de Pont-de-Veſle, ville ſituée en Breſſe à environ une lieue ſud-eſt de Mâcon, 1779. Par M. Maret, médecin à Dijon.

M. MARET, dans ſon examen de l'eau de Pont-de-Veſle, n'a rien négligé pour acquérir des connoiſſances ſur la nature de cette eau. Il commence par rendre compte du ſite de la fontaine, de la nature du terrain, de ſa température & du rapport de cette eau avec l'eau diſtillée.

La teinture de noix de galle, l'alkali ſaturé de bleu de Pruſſe, l'huile de tartre, l'alkali volatil, le ſyrop de violettes, l'huile de chaux, les diſſolutions d'argent, de mercure & de ſavon, ont été miſes en uſage. La noix de galle, par la couleur qu'elle a fait prendre à cette eau récemment puiſée, lui a décélé la préſence du fer, quoique l'alkali ſaturé

ne lui en ait donné aucun indice. Mais on ſait que, ſelon l'état où le fer ſe trouve combiné, il eſt des cas où l'alkali pruſſien ne produit aucun effet. M. Maret porté à croire que cette eau contenoit du fer, par le changement qu'avoit produit la noix de galle, a cru devoir le démontrer d'une manière plus ſenſible. Il a pris une portion de la matière ochreuſe brunâtre, qui ſe précipite pendant ſon ſéjour dans les bouteilles; il l'a humectée d'huile, & cette matière ayant été expoſée au feu, lui a fourni du fer attirable à l'aimant. Les autres réactifs l'ont autoriſé à penſer qu'il exiſte dans cette eau des ſels terreux, ſoit par les précipités qu'il a obtenus, ſoit par la diſſolution du ſavon qui n'a pu ſe faire convenablement & qui s'eſt auſſi-tôt coagulée.

M. Maret, perſuadé par les réſultats de quelques uns des réactifs qu'il avoit employés, que l'eau de Pont-de-Veſle contient des ſels terreux & martiaux, réſolut de prendre une idée plus particulière de la nature de ces différens ſels. La voie de l'évaporation lui parut le ſeul moyen capable de le conduire à ſon but. Il s'aſſura ainſi que chaque pinte d'eau de Pont-de-Veſle tenoit en diſſolution environ un grain de ſel marin, ſali par l'ocre; un grain trois quatorzièmes de terre martiale; deux grains & deux quatorzièmes de terre calcaire; un grain & dix quatorzièmes de magnéſie; & trois quatorzièmes de grain d'argille.

Friſt lines of the practice of phyſic, for the uſe of ſtudents in the univerſity of Edinburgh. By William Cullen, M. D. & P. vol. I. & II. Edinburgh, 1778 & 1779.

Cet ouvrage, qui a été traduit en latin par M. Berembroek, renferme des élémens de médecine-pratique. M. Cullen y a ſuivi le même ordre que celui de ſa *Noſologie méthodique* qu'il a publiée il y a quelques années, & dont il eſt occupé dans ce moment à donner une nouvelle édition corrigée & augmentée. Dans les deux volumes dont il eſt queſtion, l'au-

©BIUM

teur traite des maladies accompagnées de fièvre. Cette claſſe comprend cinq ordres, les fièvres proprement dites, les maladies inflammatoires, les fièvres exanthématiques, les hémorragies & les flux avec fièvre. Dans les volumes ſuivans M. Cullen expoſera ce qui a rapport aux maladies nerveuſes & aux cachexies. Il ſeroit difficile d'indiquer aux étudians en médecine un ouvrage plus clair, plus méthodique & plus ſolidement écrit; par-tout on reconnoît le grand praticien. Tous les faits d'après leſquels M. Cullen donne la deſcription, l'étiologie & le traitement des maladies, y ſont diſcutés & analyſés avec la ſagacité la plus rare. Les conjectures y ſont préſentées avec une retenue & une ſageſſe qui caractériſent l'obſervateur exact & impartial. On lira ſur-tout avec le plus grand plaiſir, dans le premier volume, la doctrine de l'auteur ſur les fièvres, ſur les criſes & ſur les jours critiques, & dans le ſecond, ce qui eſt relatif aux fièvres exanthématiques & à la phthiſie pulmonaire. A l'égard de cette dernière maladie, nous remarquerons qu'elle ne ſe trouve pas compriſe dans les cinq ordres noſologiques dont nous avons parlé. M. Cullen la conſidérant comme une ſuite de l'hémoptyſie, a cru avec raiſon que ſa vraie place ſe trouvoit après le chapitre qui traite de l'hémorragie active du poumon; c'eſt par le même motif qu'il a traité des fleurs blanches & de la ſuppreſſion des règles, après le chapitre de l'hémorragie de la matrice.

Nous attendrons pour rendre un compte plus détaillé de cet ouvrage, que les volumes ſuivans ayent été publiés.

Opuſcula phyſica & chemica, &c. Aut. Mag. Torb. Bergman. Holmiæ, 1779.

L'AUTEUR y a raſſemblé onze diſſertations ſur différens objets de la chimie. Il donne dans une préface l'hiſtoire des moyens dont il croit qu'on doit ſe ſervir pour rechercher la vérité dans l'étude des ſciences.

Les diſſertations qui y ſont compriſes, ſont les ſuivantes; ſur l'acide aérien, ſur l'analyſe des eaux, ſur les eaux d'Upſal, ſur une fontaine d'eaux acidules de Dannemarck, ſur l'eau de la mer, ſur la manière d'imiter les eaux minérales froides, ſur celle de préparer les eaux thermales, ſur l'acide du ſucre, ſur la préparation de l'alun, ſur le tartre ſtibié, ſur la magnéſie. Ces diſſertations, dont la plupart avoient déja paru, ſoit dans les *mémoires des académies d'Upſal & de Stockholm*, ſoit ſéparément, ont été traduites du ſuédois & retouchées par l'auteur qui y a beaucoup ajouté. Il ſeroit trop long d'en donner ici un extrait; nous croyons ſeulement devoir avertir qu'elles contiennent pluſieurs découvertes importantes, ſur la terre peſante, ſur l'acide du ſucre, ſur les combinaiſons de la magnéſie, ſur le nouveau demi-métal qu'il nomme le manganèſe, &c. L'auteur a raſſemblé dans ce premier volume tout ce qui a rapport aux matières ſalines; il ſe propoſe de réunir dans un ſecond ce qui concerne la minéralogie & la métallurgie; dans un troiſième, ce qui a trait à la doctrine des attractions ou affinités & à l'analyſe de pluſieurs ſubſtances du règne organique; & dans un quatrième, les objets qui regardent ſpécialement la phyſique & l'hiſtoire naturelle. Il promet encore d'autres volumes après ces quatre premiers, dont il a déja réuni des matériaux; il eſt bien à deſirer pour les progrès de la chimie & de l'hiſtoire naturelle, qu'il accompliſſe ſa promeſſe.

M. Bergman a fait imprimer ſéparément une diſſertation ſur les mines de Zinc, dans laquelle il donne l'hiſtoire de ce demi-métal & les réſultats de l'analyſe des mines qui le contiennent. Il diſtingue les dernières en trois eſpèces; zinc calciné, zinc minéraliſé, & zinc ſalin: chacune de ces eſpèces lui préſente des caractères particuliers à l'analyſe.

Schiarimenti o ſeconda parte del voto Richieſto dall' illuſtriſſimo collegio medico ſopra Linneſto del vaguolo per ordine di S. A. S. A Modène : envoyé par M. Roſa, profeſſeur primaire, aſſocié étranger, 1779.

Le réſultat de ce diſcours eſt que l'inoculation, utile aux particuliers dont elle a ſauvé un grand nombre, a été très-nuiſible au public, dans lequel, en répandant avec une profuſion dangereuſe les miaſmes varioleux, elle doit multiplier la petite-vérole naturelle. La contagion eſt ſur-tout remarquable dans le voiſinage des maiſons d'inoculation établies trop près des grandes villes. Ces malheureux effets n'ont été que trop démontrés par la réclamation des docteurs Pringle & Letſom, qui dans ces derniers temps ont reconnu & prouvé, par les tables nécrologiques de Londres, que la mortalité des citoyens & le nombre des petites-véroles avoient conſidérablement augmenté depuis la pratique de l'inoculation & l'établiſſement des maiſons qui y ſont deſtinées. A ces autorités l'auteur joint l'exemple de la ville de Modène, où depuis l'établiſſement tout récent des maiſons d'inoculation dans le quartier dit *Carmine*, la petite-vérole s'eſt répandue dans la ville, & particulièrement dans ce quartier même, avec une fureur inconnue juſqu'alors. Ceux qui ſont chargés de donner la ſépulture aux cadavres, atteſtent qu'à compter de cette époque, ils ont trouvé parmi les morts une quantité conſidérable de corps couverts de petite-vérole ; enfin, dit l'auteur, on ne peut regarder comme une chimére un fait qui a excité l'attention de toute une ville.

A ces faits nous pourrions ajouter l'épidémie varioleuſe répandue depuis cinq ans, c'eſt-à-dire depuis l'établiſſement des maiſons d'inoculation, ſur les enfans de la paroiſſe du Gros-Caillou.

Pour ce qui eſt des moyens employés à Londres & à Vienne

Vienne, pour écarter la contagion, c'eſt-à-dire, la conſtruction d'hôpitaux éloignés des villes & ſitués en pleine campagne; l'auteur doute qu'ils puiſſent jamais réuſſir en Italie, où le peuple eſt trop prévenu contre l'inoculation, pour ſe prêter à un pareil établiſſement. Il le prouve par l'exemple de Veniſe, où un hôpital de ce genre eſt entièrement déſert. Le ſeul moyen qu'il propoſe eſt d'ordonner que quiconque voudra ſe ſoumettre à l'inoculation, ſoit obligé de donner ſon nom à un magiſtrat, qui n'accordera cette permiſſion que dans l'automne avancée, avec les réſerves néceſſaires, & ſeulement à un petit nombre de citoyens, qui pourront s'éloigner de la ville; il exige que le commerce des perſonnes inutiles à la conduite de l'opération ſoit abſolument interdit pendant tout le temps où la contagion pourra ſubſiſter; que le ſoin d'inoculer ſoit confié à un ſeul homme qui n'ait que cette occupation, & qui ne puiſſe en allant de maiſon en maiſon ſemer les miaſmes varioleux, ainſi que le font les inoculateurs.

Malgré toutes ces précautions, l'auteur avoue la foibleſſe & l'inſuffiſance de ces procédés, mais il conclut que dans la petite-vérole, ainſi que dans toutes les maladie peſtilentielles & contagieuſes, la ſeule indication qu'on ait à ſuivre, eſt d'intercepter la communication, bien loin de la multiplier comme on l'a fait juſqu'ici. Dix-huit mille hôpitaux, où les malades étoient iſolés, ont détruit la lèpre en Europe; cette partie du monde n'a été garantie de la peſte, que par la pratique ſévère des moyens capables d'arrêter la communication; & l'on ne prend aucunes précautions contre la contagion de la petite-vérole!

Diſſertatio gradualis de primordiis chemiæ, quam præſide Mag. Torb. Bergman publico examini ſubmittit Jacobus Paulin, Upſaliæ, 1779.

M. BERGMAN expoſe dans cette diſſertation ſes recher-

©BIUM

ches ſur les progrès de la ſcience qu'il cultive d'une manière ſi diſtinguée.

Aminnelſe-tal ofver Kongl. Vetenskaps academiens Framledne ledamot archiatern, medicinæ och botanices profeſſoren i Upſala ſami Riddaren af nordſtjerne orden valborne herr Carol. Von Linné. Par M. Abraham Bœck, premier médecin du roi de Suède. A Stockholm, 1779.

CET éloge de M. Linnæus, qui eſt l'ouvrage de ſon ami M. Bœck, eſt regardé par ceux qui connoiſſent la langue ſuédoiſe comme écrit avec érudition & pureté. Il a été envoyé à la Société royale, avec un portrait de l'illuſtre naturaliſte à la mémoire duquel il eſt conſacré.

Lettre à M. Hirzel, Conſeiller d'Etat à Zurich, ſur le bled & le pain. Par M. Tiſſot, 1779.

L'AUTEUR répond dans cette lettre aux objections faites dans le tome V des *Annales politiques*, contre la ſalubrité du pain & contre la culture du bled. Cet ouvrage renferme des détails précieux ſur l'agriculture; il eſt écrit avec cette aménité & cette ſupériorité de connoiſſances dont M. Tiſſot a tant de fois donné des preuves.

Le Naturiſme ou *la Nature conſidérée dans les maladies & leur traitement, conforme à la doctrine & à la pratique d'Hippocrate & de ſes ſectateurs* : ouvrage qui a remporté le prix propoſé par l'Académie de Dijon ſur *la Médecine expectante & agiſſante*. Publié à Tournai en 1778, par M. Planchon.

CETTE diſſertation, comprenant toute l'étendue de la

médecine pratique, il eſt impoſſible d'en donner une idée convenable dans un extrait. En renvoyant à l'ouvrage, nous ne pouvons qu'applaudir au médecin habile qui l'a écrit, & à la compagnie ſavante qui l'a couronné.

Obſervations ſur les maladies épidémiques, avec des remarques ſur les fièvres nerveuſes & malignes; par le docteur Sims: traduit de l'anglois par M. Jaubert. Avignon, 1778.

CET ouvrage eſt une traduction bien faite d'un traité que l'on regarde depuis pluſieurs années comme très-utile.

Mémoire pour ſervir au traitement de la Dyſſenterie épidémique qui règne en Bourgogne. Par M. Maret, 1779. *Sur la Dyſſenterie de la Bretagne.* Par M. Read, 1779. *Hiſtoire médicale de la Maladie dyſſentérique qui afflige la province du Maine.* Par M. Vétillard, 1777.

NOUS nous contenterons d'annoncer ces différens traités. Comme l'hiſtoire de cette dyſſenterie eſt réſervée pour le troiſième volume de la Société, il ſeroit ſuperflu d'en faire ici une mention plus détaillée.

Avviſi ſopra la ſalute umana. Florenc. Par M. Jean-Louis Targioni, 1777, 1778.

CE journal, que la Société a reçu exactement, contient des obſervations intéreſſantes ſur les divers objets relatifs à la médecine, & même ſur les maladies populaires.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Années 1777 & 1778.

Les vœux que la Société royale de Médecine avoit formés relativement aux obſervations météorologiques, ont été remplis au-delà de ſes eſpérances ; on en jugera par le grand nombre d'obſervations de ce genre que nous préſentons dans ce mémoire, & dont nous ſommes redevables au zèle de MM. les médecins de province. Ils ſe ſont empreſſés, pour entrer dans les vues de la Société, de ſe livrer à un genre de travail qui ne paroît guère compatible avec leurs occupations multipliées; mais il leur ſuffit d'entrevoir l'utilité de ces recherches, & les avantages que l'on pourra retirer un jour de la réunion de ces obſervations, pour ſurmonter tous les obſtacles. Nous ne pouvons trop donner d'éloges à leur zèle & à leur exactitude, & nous voudrions bien les faire jouir dès à préſent de tous les fruits qu'ils ont droit d'attendre de la comparaiſon de tant d'obſervations & de leurs réſultats ; mais, il faut l'avouer, nous travaillons plutôt pour les ſiècles à venir que pour le nôtre, parce qu'il faut des ſiècles d'obſervations, & d'obſervations bien faites, pour eſpérer de pouvoir parvenir à des réſultats ſur leſquels on puiſſe compter. Cependant ne nous rebutons pas; les hommes meurent, mais les corps académiques ſubſiſtent toujours ; dépoſitaires de nos obſervations & de nos expériences,

ils ſauront les faire valoir dans le temps; ils ſauront les rendre utiles à la poſtérité qui nous ſuccédera, & notre but ſera rempli; car nous ſerions bien bornés, ſi dans nos travaux, nous n'enviſagions qu'une utilité préſente.

Le R. P. Cotte, ſi juſtement eſtimé par les ſavans, & qui a bien voulu continuer de rédiger les obſervations météorologiques que nous avons reçues, a ſuivi le plan qu'il a adopté dans le volume de 1776. Ce mémoire eſt également diviſé en trois parties; dans la première on trouve l'extrait des mémoires de météorologie envoyés à la Société, & de ceux dont il eſt redevable à ſa correſpondance; la ſeconde partie contient les tables d'obſervations météorologiques qu'il a dreſſées pour chaque mois, en y préſentant par extrait les réſultats des obſervations faites en différens lieux, avec l'état des maladies qui ont régné, & le détail des phénomènes météorologiques qu'il a extraits des papiers publics; enfin il a réuni dans la troiſième partie les réſultats généraux qu'il a tirés de la comparaiſon de toutes ces obſervations.

PREMIÈRE PARTIE.

Extrait des Mémoires de météorologie, envoyés à la Société Royale de Médecine.

Par le R. P. COTTE, Aſſocié regnicole.

JE ſuivrai l'ordre alphabétique des différentes villes où les obſervations ont été faites, & je marquerai d'une * les villes dont les obſervations me paroiſſent douteuſes; ſoit à cauſe de l'imperfection des inſtrumens, ſoit à cauſe de leur mauvaiſe expoſition.

(Abbeville, *Picardie*). Ce Mémoire ne contient que les trois premiers mois de 1778.

(Agde, *Languedoc*). Par M. Mouton, docteur en médecine, & correſpondant de la Société, années 1777 & 1778; détail des vents, des jours de pluie, de la température & des maladies. *Voyez les tables.*

(Amſterdam, *Hollande*). Par M. Schaaff, qui eſt mort

en mars 1779. *Voyez les tables*, années 1777 & 1778.

(Arras, *Artois*). Par MM. de Larſé & Retz, docteurs en médecine, année 1777. *Voyez les tables.*

(Avezac, *Nébouzan*). Par M. Picqué, docteur en médecine, qui ſe contente de donner une idée de la température & des maladies de chaque mois, depuis le mois d'avril juſqu'à la fin de l'année 1778. M. Picqué remarque que pendant cette année les chaleurs & la ſéchereſſe ont été exceſſives; que l'on n'a pas obſervé beaucoup de maladies; que celles qu'on a eues à traiter, étoient modérées dans leurs ſymptômes, & dociles aux remèdes qu'on preſcrivoit; d'où il conclud que la température de l'atmoſphère, quoique très-chaude, n'eſt ni mal-ſaine, ni dangereuſe, à moins que l'humidité ne l'accompagne.

(* Avranches, *Normandie*). Par M. Frain des Bretonnieres, docteur en médecine, juillet & décembre 1777, & janvier & juin 1778, *voyez les tables.* M. Frain obſerve que ſon baromètre eſt élevé de 320 pieds au-deſſus du niveau de la Seine.

(* Aurillac, *Auvergne*). Par M. de Brieude, docteur en médecine, novembre & décembre 1777, & l'année 1778 entière. Il fait ſes obſervations le matin & le ſoir; celles du temps le plus chaud de la journée manquent, *voyez les tables.*

(Beaupuy, *Périgord*). Par M. de Laſervolle, pere, docteur en médecine, & correſpondant de la Société, avril & octobre 1777; *voyez les tables.*

(Billon, *Auvergne*). Par M. Avinent, docteur en médecine, mai & octobre 1778. M. Avinent décrit fort rapidement la marche du baromètre & du thermomètre.

(Bordeaux, *Guienne*). Par M. de Lamothe, docteur en médecine, de l'académie de Bordeaux; *voyez les tables.* Ses obſervations ſont faites avec beaucoup d'intelligence & d'exactitude, & avec d'excellens inſtrumens.

(Boulogne, *Picardie*). Par M. Souquet, docteur en médecine, année 1778; M. Souquet ſe contente de rapporter la température de chaque mois, & les maladies de chaque ſaiſon.

(Bourges, *Berri*). Par M. Cani, docteur en médecine, température de janvier & de Septembre 1777.

(Bourbonne-les-bains, *Bourbonnois*). Par M. Montrol, docteur en médecine, année 1778; *voyez les tables*. Cette ville eſt ſituée ſur le penchant d'une colline environnée à une demi-lieue de bois & de petites montagnes. L'obſervateur eſt placé au haut de la colline; il obſerve deux fois par jour, au lever du ſoleil, & à trois heures après-midi.

(Breda, *Hollande*). Par M. Holl, lieutenant d'artillerie; années 1777 & 1778; *voyez les tables*.

(Breſt, *Bretagne*). Par M. Blondeau, profeſſeur royal de mathématiques, & de l'académie de marine, janvier & avril 1777; *voyez les tables*. Les obſervations du thermomètre ne ſont faites qu'une fois par jour à ſept heures du matin.

(Bruxelles, *Brabant*). Par M. le baron de Poëdellé, fils, années 1777 & 1778; *voyez les tables*: obſervations fort exactes.

(Calas, *Provence*). Par M. Verrion de Pennafort, docteur en médecine, janvier 1777; *voyez les tables*.

(* Cambray, *Cambreſis*). Par M. Trécourt, docteur en médecine, mai & décembre 1777, & année 1778; *voyez les tables*.

(Caſtelnaudary, *Languedoc*). Par M. Laroque, docteur en médecine, années 1777 & 1778: il a donné une idée de la température & des maladies qui ont régné chaque mois.

(Chambon, *Combrailles*). Par M. Barailon, docteur en médecine, aſſocié regnicole, température de l'hiver 1777.

(Chartres, *Beauce*). Par M. Mahon, docteur en médecine, & aſſocié regnicole de la Société, années 1777 & 1778; *voyez les tables*. Ces obſervations ſont exactes & bien faites.

(Châtelleraut, *Poitou*). Par MM. Hérault & Martineau, docteurs en médecine, années 1777 & 1778; température & maladies de chaque mois.

(* Chinon, *Touraine*). Par M. Linacier, docteur en médecine, & aſſocié regnicole de la Société, années 1777 & 1778; *voyez les tables*. M. Linacier a reconnu que ſon

©BIUM

baromètre étoit défectueux, & qu'il falloit ajouter une ligne & demie à toutes les obſervations faites juſqu'au trois de mai 1778.

(Chiogia, *Italie*). Année 1777; *voyez les tables*).

(Creſpano, *Italie*). Année 1777; *voyez les tables*).

(Cuſſet, *Bourbonnois*). Par M. Desbrets, docteur en médecine, année 1777, & janvier, juin & décembre 1778; *voyez les tables*.

(Dieppe, *Normandie*). Par M. Julien, docteur en médecine, ſeptembre — décembre 1778; *voyez les tables*.

(Dijon, *Bourgogne*). Par M. Maret, docteur en médecine, ſecrétaire de l'académie de Dijon, aſſocié regnicole de la Société, année 1777 & 1778; *voyez les tables*.

(Franeker, *Friſe*). Par M. Van Swendin, profeſſeur de philoſophie en l'univerſité de Franeker, de la ſociété de Harlem, correſpondant de l'académie royale des ſciences, années 1777 & 1778; *voyez les tables*. Ces obſervations ſont faites avec un ſoin infini. Je ſuis redevable à M. Van Swinden de toutes les obſervations de la Hollande compriſes dans les tables.

(Habas, *Gaſcogne*). Par M. Maſſie, docteur en médecine; température & maladies du printems, 1778.

(* Iſle d'Oléron, *Aunis*). Par M. Fuſée-Aublet, docteur en médecine, années 1777 & 1778; *voyez les tables*.

(Iſſoire, *Auvergne*). Par M. Brey, docteur en médecine, & correſpondant de la Société; décembre 1777, & janvier & février 1778; *voyez les tables*.

(La Haye, *Hollande*). Par M. Van Swinden, avocat aux cours de juſtice, frère du célèbre profeſſeur de Franeker, année 1777; *voyez les tables*. Ces obſervations ſont faites avec beaucoup d'intelligence.

(Laigle, *Normandie*). Par M. Huet de la Martiniere, docteur en médecine, année 1777; *voyez les tables*.

(Lamothe). Température de l'hiver, 1777.

(La Tremblade, *Saintonge*). Rédigées par M. Landrau, curé de cette ville, & envoyées par M. Meſtre, docteur en medecine, année 1778; *voyez les tables*.

(Les Eſſarts, *Poitou*). Par M. Landaïs, docteur en médecine,

médecine, année 1778 ; *voyez les tables*. M. Landaïs n'a commencé qu'en ſeptembre à obſerver le baromètre.

(Lewarden, *Friſe*). Par M. Bronwer, années 1777 & 1778 ; *voyez les tables*.

(Leyde, *Hollande*). Par M. Brunier, paſteur de l'égliſe Walonne, années 1777 & 1778 ; *voyez les tables*. M. Brunier n'obſerve le baromètre qu'une fois par jour, entre ſix & ſept heures du matin.

(Lille, *Flandre*). Par M. Boucher, docteur en médecine, aſſocié regnicole, années 1777 & 1778 ; *voyez les tables*. J'ai extrait ces obſervations du *Journal de médecine*.

(Lorette, *Comminges*). Par le frère Paterne, religieux de la Charité, année 1778, *voyez les tables*. Le frère Paterne décrit en peu de mots la ſituation du lieu où il obſerve. Il a comparé, pendant les ſix derniers mois de 1778, les vents qui ont concouru avec les heures des marées à Bayonne & à Bordeaux : il en réſulte que les marées influent beaucoup ſur les vents, pour changer leur direction. En juin & juillet les vents ont plus ſouvent changé à la marée montante qu'à la deſcendante ; le contraire eſt arrivé en août & ſeptembre. Il ſeroit fort intéreſſant de ſuivre cette comparaiſon des vents & des marées, & d'y joindre les obſervations d'un bon baromètre garni d'un *Nonnius*. La lune ne peut pas influer ſur les eaux de la mer, qu'elle n'influe en même temps ſur l'atmoſphère.

(* Luçon, *Poitou*). Par MM. Baron & Bouquet, docteurs en médecine, années 1777 & 1778 ; *voyez les tables*.

(Malzieu, *Gévaudan*). Par M. de Roziere de la Chaſſagne, docteur en médecine, janvier — juin 1777. Etat de l'atmoſphère ou de la température de chaque mois.

(Manoſque, *Provence*). Par M. Bouteille, docteur en médecine. Température & maladies des trois premières ſaiſons de 1777.

(Maroſtica, *Italie*). Année 1777 ; *voyez les tables*.

(Marſeille, *Provence*). Par M. de Saint-Jacques de Sylvabelle, directeur de l'obſervatoire royal de la marine, & par M. Piſton, envoyées par MM. Raymond & Magnan,

docteurs en médecine, années 1777 & 1778. L'obſervatoire où M. de Saint-Jacques fait ſes obſervations, eſt fort élevé au-deſſus de la ville baſſe où M. Piſton obſerve. Auſſi les quantités de pluie ſont-elles plus grandes dans la ville baſſe qu'à l'obſervatoire. Cette quantité a été plus grande en 1777 de 2 pouces, 0, 7 lignes : & en 1778, de 1 pouce, 3, 6 lignes. M. Piſton remarque que le plus grand abaiſſement du baromètre qu'il ait obſervé à Marſeille, a été de 27 pouces 2, 0 lignes, le 2 janvier 1778; & le 9 novembre 1770; & ſa plus grande élévation a été de 28 pouces, 10, 0 lignes, le 26 décembre 1778; ainſi la plus grande variation du mercure à Marſeille eſt de 20 lignes. A Paris, le plus grand abaiſſement a été en 1768, de 26 pouces, 8, 0 lignes; & la plus grande élévation a été en 1778, de 28 pouces, 9, 8 lignes.

(* Martigues, *Provence*). Par M. Vidal, docteur en médecine, janvier — juin 1777; *voyez les tables*. Le thermomètre de M. Vidal eſt expoſé ſur une rue au levant.

(Maubeuge, *Flandre*). Par M. Lucq, docteur en médecine, novembre & décembre 1778; *voyez les tables*.

(Meaux, *Brie*). Par le P. Macé, de l'oratoire, janvier, juillet, novembre & décembre 1777; janvier, février, novembre & décembre 1778; *voyez les tables*.

(Mézin, *Guienne*). Par M. Gallé, docteur en médecine, année 1778, excepté janvier; *voyez les tables*. M. Gallé n'obſerve qu'une fois par jour & le matin. Les obſervations du thermomètre ne datent que du mois de juin.

(Milan, *Italie*). Année 1777; *voyez les tables*.

(Mirebeau, *Poitou*). Par M. Ayrault, docteur en médecine, année 1778; *voyez les tables*.

(Molsheim, *Alſace*). Par M. Silberling, docteur en médecine, année 1777; *voyez les tables*. M. Silberling n'obſerve point le baromètre, & il ne fait qu'une ſeule obſervation du thermomètre par jour, à ſept heures du matin.

(Montargis, *Gatinois*). Par M. Gaſtellier, aſſocié regnicole, docteur en médecine, année 1777; *voyez les tables*.

(Montauban, *Languedoc*). Par M. Caze, docteur en médecine, année 1778, excepté juillet & août; *voyez les tables*. M. Caze n'observe qu'une fois par jour, & le soir.

(Montmorenci, *Isle de France*). Années 1777 & 1778; *voyez les tables*.

(Montpellier, *Languedoc*). Par M. Mourgue, de la société royale des sciences de Montpellier, années 1777 & 1778, *voyez les tables*. Ces observations sont faites avec soin.

(* Morteau, *Fr.-Comté*). Par M. le Prestre, docteur en médecine, années 1777 & 1778; *voyez les tables*.

(Mulhausen, *Alsace*). Par M. Meyer, fils, années 1777 & 1778; *voyez les tables*. Ces observations sont faites avec la plus grande exactitude, & avec d'excellens instrumens.

(* Mur-de-Barrès, *Rouergue*). Par M. Bo, docteur en médecine, juillet — décembre 1778; *voyez les tables*. M. Bo n'observe que deux fois par jour, le matin & le soir.

(Nancy, *Lorraine*). Par M. Maillette, professeur royal de géographie en l'université de Nancy, années 1777 & 1778; *voyez les tables*. Observations très-bien faites.

(Nantes, *Bretagne*). Par M. Richard Dupleſſis, docteur en médecine, années 1777 & 1778; *voyez les tables*. M. Richard dit que son baromètre est élevé de quarante pieds au-dessus du niveau de la mer.

(Neufchâtel, *Suisse*). Par M. Guyot, correspondant de l'académie de Bordeaux, qui m'a envoyé ces observations faites à Neufchâtel par M. Monla, ancien professeur de mathématiques & interprète du roi de Prusse, année 1777, janvier & février 1778; *voyez les tables*. Elles sont faites avec beaucoup de soin, & rédigées avec intelligence, par M. Guyot, à qui la météorologie a des obligations infinies.

(Obernheim, *Alsace*). Par M. Wanner, docteur en médecine, année 1778; *voyez les tables*. M. Wanner

n'a obſervé pendant les quatre premiers mois qu'une fois par jour, entre ſept & huit heures du matin; il a enſuite obſervé deux fois par jour, à huit heures du matin, & à huit heures du ſoir; mais ce n'eſt pas le temps le plus chaud du jour.

(Padouë, *Italie*). Par M. Toulio, profeſſeur d'aſtronomie, &c. années 1777 & 1778; *voyez les tables*. J'ai extrait ces obſervations, auſſi bien que celles des différentes villes d'Italie contenues dans mes tables, d'un ouvrage italien de M. Toulio, , intitulé : *Giornale aſtrometeorologico per l'anno 1779*.

(Paris, *Iſle de France*). Par M. Meſſier, aſtronome de la marine, de l'académie royale des ſciences, &c. années 1777 & 1778; *voyez les tables*. L'exactitude ſcrupuleuſe de ce ſavant obſervateur, & ſon attention à ſe procurer des inſtrumens parfaits, donnent un prix infini à ſes obſervations. Les quantités de pluie ont été meſurées à l'obſervatoire royal, par M. Jeaurat, de l'académie royale des ſciences. M. Saillant, docteur en médecine, m'a communiqué auſſi les obſervations qu'il a faites à Paris, rue de Bièvre; j'en ai fait uſage pour les mois d'octobre & novembre, temps où M. Meſſier étoit abſent de Paris.

(Perpignan, *Rouſſillon*). Par M. Coſta, profeſſeur de médecine, octobre — décembre 1777, & année 1778; *voy. les tables*. M. Coſta ayant été malade en août 1778, les obſervations de ce mois manquent.

(Poitiers, *Poitou*). Par M. de la Maziere, docteur en médecine, &c. années 1777 & 1778; *voyez les tables*. Ces obſervations ſont faites avec grand ſoin. Je n'ai point fait uſage des obſervations du baromètre en 1777, parce que M. de la Maziere ſe ſervoit alors du baromètre incliné du chevalier Morland, dont la marche ne s'accorde point du tout avec celle du baromètre ſimple. Les obſervations de 1778 ſont faites avec un baromètre ſimple que M. de la Maziere a fait venir de Paris.

(* Pontarlier, *Franche-Comté*). Par M. Tavernier, docteur en médecine, années 1777 & 1778; *voyez les tables*,

(Rethel-Mazarin, *Champagne*). Par M. Thélinge, docteur en médecine, octobre — décembre 1777, & l'année 1778; *voyez les tables.*

(Rouen, *Normandie*). Par M. L'Epecq de la Cloture, docteur en médecine, aſſocié regnicole, ſeptembre — décembre 1777, & l'année 1778, excepté juillet & août, *voyez les tables.* Ces obſervations ſont très-bien faites, & elles ſont ſuite de celles que M. L'Epecq a publiées dans ſon excellent ouvrage ſur les épidémies.

(Saint-Antonin, *Rouergue*). Par M. Lacombe, docteur en médecine : température & maladies de l'hiver & du printems, 1778.

(Saint-Brieux, *Bretagne*). Par M. Bagot, docteur en médecine, année 1778; *voyez les tables.* M. Bagot donne une deſcription topographique de Saint-Brieux, qui trouvera ſa place dans la ſuite de notre hiſtoire. Son baromètre eſt élevé de cinquante toiſes au-deſſus du niveau de la mer; il n'obſerve qu'une fois par jour vers midi.

(Saint-Dizier, *Champagne*). Par M. de Mougeot, maître particulier des eaux & forêts, décembre 1777, janvier — mars 1778; *voyez les tables.*

(* Saint-Malo, *Bretagne*). Par M. Bougourd, docteur en médecine, ſeptembre — décembre 1777, & l'année 1778; *voyez les tables.*

(Saint-Maurice-le-Girard, *Poitou*). Par M. Gallot, docteur en médecine, année 1777, & juin — décembre 1778; *voyez les tables.* M. Gallot n'a rien épargné pour ſe procurer d'excellens inſtrumens, dont il ſe ſert avec beaucoup de zèle & d'intelligence.

(* Saint-Omer, *Artois*). Par M. Dérick, docteur en médecine, année 1777; *voyez les tables.*

(Saint-Paul-trois-Châteaux, *Dauphiné*). Par M. Caudeiron, docteur en médecine; état de la température & des maladies des trois premières ſaiſons de l'année 1777.

(Sainte-Hermine, *Poitou*). Par M. Guſteau, prieur de ſainte-Hermine, avril 1777; *voyez la table.*

(* Saint-Saturnin, *Languedoc*). Par M. Empereur,

docteur en médecine, décembre 1777, janvier — août 1778; *voyez les tables*. J'ai extrait ces obſervations de la gazette d'agriculture. Le thermomètre de M. Empereur, eſt renfermé dans une chambre.

(Salon, *Provence*). Par M. Robert de Paul de Lamanon, qui a envoyé à la Société un mémoire fort intéreſſant ſur la conſtruction de ſes inſtrumens météorologiques, & particulièrement de ſon baromètre, avec des obſervations faites le 27 août 1778, de quart en quart-d'heure, pendant vingt-quatre heures, ſur cinq thermomètres diverſement expoſés. M. de Lamanon a envoyé depuis des tables très-amples d'obſervations pour 1777. Nous en rendrons compte dans le mémoire qui contiendra les obſervations de cette année.

(Schaffauſen, *Suiſſe*). Ces obſervations m'ont été envoyées de Mulhauſen en Alſace, par M. Méyer fils, qui les a extraites de la gazette de Schaffauſen. L'obſervateur ſe ſert du thermomètre de Mikely, dont j'ai converti les degrés en degrés du thermomètre à mercure de Réaumur, ou de Deluc; *voyez les tables*.

(* Soiſſons, *Iſle de France*). Par M. Dieu, docteur en médecine, l'année 1778, excepté le mois de janvier; *voyez les tables*. M. Dieu obſerve deux fois par jour le thermomètre; le matin & l'après-midi, & une fois ſeulement le baromètre.

(Sparendam, *Hollande*). Par M. Engelman, docteur en médecine, années 1777 & 1778; *voyez les tables*.

(Strasbourg, *Alſace*). Par M. Spielmann, docteur en médecine, années 1777 & 1778; *voyez les tables*. Les obſervations ne ſont faites qu'une fois par jour, & le matin.

(Taraſcon, *Provence*). Par M. Laudun, docteur en médecine, années 1777 & 1778; *voyez les tables*. M. Laudun n'obſerve pas le baromètre. Le thermomètre dont il ſe ſert eſt à l'eſprit de vin; il a été pris chez le ſieur Bourbon à Paris, il l'a comparé avec deux thermomètres à mercure, & tous les trois ont ſenſiblement la même marche, apparemment dans une petite partie de l'échelle.

M. Laudun obſerve ſon thermomètre deux fois par jour, le matin & à trois heures du ſoir.

(Toulon, *Provence*). Par M. le chevalier d'Angos, officier au régiment de Navarre, année 1777, & janvier — mai 1778, & par M. Barberet, année 1778; *voyez les tables*. M. Barberet obſerve le thermomètre trois fois par jour, & le baromètre une fois ſeulement. Ses inſtrumens ont été faits par le ſieur Cappy, habile artiſte de l'académie royale des ſciences & de la Société royale.

(Toulouſe, *Languedoc*). Par M. du Bernard, aſſocié regnicole, docteur en médecine, octobre 1777, janvier & février 1778; *voyez les tables*. M. du Bernard ſe ſert du thermomètre de Mikely ou de Lyon; je l'ai réduit à l'échelle du thermomètre à mercure de Deluc.

(Troyes, *Champagne*). Par le P. le Boutillier, de l'oratoire, octobre — décembre 1778; *voyez les tables*. J'ai éprouvé moi-même les inſtrumens, qui ſont bons & en bonnes mains.

(Vabres, *Rouergue*). Par M. Malrieu, docteur en médecine, température de l'hiver, 1778.

(Verdun, *généralité d'Auch*). Par M. Doublet, docteur en médecine, température & maladies de l'année 1777.

(* Vienne, *Dauphiné*). Par M. Révolat, docteur en médecine, années 1777 & 1778; *voyez les tables*. M. Révolat, obſerve ſon thermomètre à onze heures du matin; ce n'eſt pas le temps le plus chaud de la journée: les autres obſervations ſont faites à ſept heures du matin & à ſept heures du ſoir. Les obſervations du baromètre ſont en très-petit nombre, elles ne commencent à être complettes qu'en décembre 1778.

(* Villefranche, *Beaujolois*). Par M. Gontard, aſſocié regnicole, docteur en médecine, années 1777 & 1778; *voyez les tables*.

(Viviers, *Languedoc*). Par MM. Vitalis, docteur en médecine, & de Flaugergues fils, années 1777 & 1778; *voyez les tables*. L'obſervation du thermomètre eſt faite deux fois par jour, le matin & l'après-midi; & celle du

baromètre une fois ſeulement, & le matin. La meſure des quantités de pluie ne commence qu'au mois de mars 1778. (Udine, *Italie*). Année 1767; *voyez les tables.*

JE réitère ici la prière que j'ai faite pluſieurs fois à MM. les obſervateurs, de donner une deſcription exacte de leurs inſtrumens, & de marquer ſur-tout ſi le thermomètre dont ils ſe ſervent, eſt à mercure ou à eſprit de vin.

Il faut eſpérer que l'artiſte intelligent dont la Société a fait choix (le ſieur Moſſy ou Cappy neveu), contribuera à diſſiper les incertitudes que les mauvais inſtrumens jettent néceſſairement dans nos réſultats.

SECONDE PARTIE.

TABLES MÉTÉOROLOGIQUES,

DANS l'arrangement & la diſtribution des tables, j'ai ſuivi l'ordre des latitudes ſous leſquelles ſe trouvent ſituées les différentes villes où l'on a fait des obſervations. J'ai eu recours à la *Connoiſſance des temps*, & aux cartes de M. Deliſle, pour aſſigner à chacune de ces villes la place qu'elles occupent dans mes tables.

J'ai diviſé chacune de ces tables en quinze colonnes, & j'ai donné derrière chaque table une notice de quelques phénomènes météorologiques obſervés dans différens pays, & la deſcription des maladies qui ont régné dans pluſieurs des villes où les obſervations ont été faites, pendant le cours de chacun des mois.

A l'égard des réſultats de la chaleur moyenne & de l'élévation moyenne du baromètre, j'ai ſuivi pour le calcul la même méthode que j'ai décrite dans le premier volume des *Mémoires de la Société royale de médecine, année 1776*, pag. 156 de l'Hiſtoire.

TROISIÈME

©BIUM

MOIS DE JANVIER 1777.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Élévation moyenne.	Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*			
Marseille, *Provence*			10, 0.	— 4, 0.				28. 3, 6.	27. 6, 0.				N. & S. E.	froide & humide.
Agde, *Languedoc*														
Aix, *Provence*	14. 15.	6.	9, 0.	— 6, 0.	1, 5.	19.	2.	27. 8, 6.	27. 0, 3.	27. 4, 8.	1. 3, 3.	12	N. O. & E.	froide & humide.
Montpellier, *Languedoc*	1. 6.	3. 7.	11, 0.	— 3, 5.	3, 5.	15.	8.	28. 3, 0.	27. 8, 0.	27. 11, 6.	1. 5, 3.	10	N	*idem.*
Tarascon, *Provence*	15.	10.	9, 5.	— 3, 2.	1, 3.							10	E. & N.	
Viviers, *Languedoc*	16.	10.	7, 2.	— 6, 5.	1, 7.	20.	22. 28.	27. 11, 6.	27. 7, 0.	27. 8, 6.		6	N.	
Calas, *Provence*	1.	9.	4, 5.	— 3, 0.	0, 4.							4	N. O.	froide & sèche.
Martigues, *Provence*	22.	4.	10, 5.	— 6, 5.	1, 4.	19. 20.	4. 8.	28. 0, 0.	27. 6, 0.	27. 8, 0.		13	N. O.	*idem.*
Bordeaux, *Guienne*	12.	8.	12, 2.	— 4, 5.	1, 6.	31.	8.	28. 3, 1.	27. 6, 3.	27. 9, 5.	2. 4, 0.	16	S	froide & humide.
Villefranche, *Beaujolois*			9, 0.	— 7, 0.				27. 10, 0.	27. 3, 0.			11	N. & S.	*idem.*
Chiogia, *Italie*										27. 10, 5.		17.		
Padoue, *Italie*										27. 5, 9.	4. 6, 0.	13.		
Milan, *Italie*										27. 10, 8.	1. 4, 2.	8.		
Vienne, *Dauphiné*	13. 16.	10.	8, 5.	— 5, 0.	4, 0.	26.	15. 20.	27. 9, 6.	27. 7, 6.	27. 8, 4.		10	O. & S. O.	
Ile d'Oléron, *Aunis*	12.	1.	13, 2.	— 3, 7.	5, 5.	30.	22.	28. 3, 5.	27. 7, 0.	27. 11, 0.		13	N. & S.	
Morteau, *Franche-Comté*			6, 0.	— 7, 0.	— 0, 0.							16	S. O.	
Udine, *Italie*										27. 3, 5.	5. 10, 7.	22.		
Luçon, *Poitou*	15.	9.	13, 2.	— 8, 5.	1, 1.	26. 31.	5.	27. 9, 0.	27. 0, 3.	27. 5, 5.		10	N. E. & S.	
Crespano, *Italie*										26. 9, 2.		12.		
Maroftica, *Italie*										27. 8, 9.		13.		
S. Maurice-le-Girard, *Poitou*	14. 17.	8.	10, 0.	— 8, 0.	2, 4.	26.	11.	28. 1, 0.	27. 6, 3.	27. 5, 9.		13	N. & N. E.	froide & sèche.
Poitiers, *Poitou*	13.	7.	9, 0.	— 7, 0.	2, 2.	26.	11.					12	S. O. & N.	
Cuffet, *Bourbonnois*	15.	7.	9, 0.	— 6, 0.	1, 3.	31.	8. 11.	27. 6, 0.	26. 10, 0.	27. 1, 5.		19	S. & S. O.	froide & humide.
Neufchâtel, *Suisse*	22. 23.	9.	6, 4.	— 8, 0.	0, 7.	8. 15.	24.	26. 10, 6.	26. 4, 5.	26. 7, 6.		11	S. O.	*idem.*
Pontarlier, *Franche-Comté*	9.	20.	16, 0.	— 1, 0.	4, 5.							12	S. & N. E.	
Nantes, *Bretagne*	13. 14.	8.	10, 0.	— 4, 5.	3, 8.	26. 31.	11.	28. 3, 0.	27. 7, 0.	28. 1, 1.		16	N. & S.	douce, sèche.
Dijon, *Bourgogne*	15. 16.	9.	11, 0.	— 8, 0.	5, 0.	31.	9. 11.	27. 6, 4.	27. 0, 1.	27. 3, 3.	2. 8, 0.	10	N. & E.	froide & humide.
Chinon, *Touraine*	12.	1.	10, 5.	— 6, 7.	1, 8.	26.	11.	28. 2, 6.	27. 5, 3.	27. 10, 5.		14	E. & O.	*idem.*
Montargis, *Gâtinois*	11.	4.	12, 0.	— 10, 0.				28. 3, 0.	27. 7, 0.			16	S. & S. O.	douce & humide.
Mulhausen, *Alsace*	14.	9.	7, 7.	— 14, 9.	— 0, 7.	31.	24.	27. 8, 6.	26. 11, 9.	27. 4, 6.		18	S	froide & humide.
Brest, *Bretagne*	11.	1.	9, 5.	— 3, 6.	1, 4.	26.	20.	28. 4, 8.	27. 6, 5.	28. 0, 0.				
Chartres, *Beauce*	22.	9.	8, 0.	— 8, 0.	— 0, 0.	31.	11.	28. 0, 2.	27. 2, 8.	27. 10, 0.		12	S. & S. O.	
Molsheim, *Alsace*		8.		— 7, 0.								9	O. & S. O.	
Strasbourg, *Alsace*		9.		— 11, 0.		28.	8. 11.	27. 10, 6.	27. 5, 0.	27. 7, 0.		16	N.	
Nancy, *Lorraine*	14.	9.	9, 0.	— 10, 0.	0, 4.	31.	11.	27. 7, 0.	26. 4, 4.	27. 3, 4.		19	N. O. & S. O.	
Paris, *Ile de France*	14.	8.	8, 5.	— 6, 2.	1, 3.	31.	11.	28. 4, 7.	27. 6, 10.	27. 11, 9.	1. 7, 6.	14	S. & S. O.	froide & humide.
Laigle, *Normandie*		7.	7, 6.	— 6, 2.				27. 9, 3.	27. 0, 0.				O. & S.	
Meaux, *Brie*	14.	8.	9, 0.	— 5, 0.	1, 5.	26. 31.	11.	28. 3, 0.	27. 6, 0.	27. 10, 10.				froide & humide.
Montmorenci, *Ile de France*	14.	8.	8, 7.	— 9, 0.	1, 0.	31.	11.	28. 2, 0.	27. 4, 0.	27. 9, 3.	2. 6, 9.	18	N. E. & N. O.	*idem.*
Arras, *Artois*	14.	8.	7, 7.	— 11, 0.	— 1, 7.	31.	8.	28. 2, 0.	27. 5, 0.	27. 9, 5.	2. 5, 7.	17	N	*idem.*
Saint-Omer, *Artois*	15.	8. 9.	7, 0.	— 7, 0.	— 0, 2.	25. 26.	24.	28. 4, 0.	27. 6, 0.	27. 11, 10.		19	N. O. & S. O.	
Lille, *Flandre*	14.	8.	6, 0.	— 5, 0.				28. 2, 0.	27. 6, 0.			16	N	froide & humide.
Bruxelles, *Brabant*	14.	8.	9, 7.	— 5, 7.	0, 6.	26.	11.	28. 3, 9.	27. 6, 0.	27. 11, 7.		19	N. & O	*idem.*
Bréda, *Hollande*	15.	8.	8, 5.	— 5, 3.	0, 5.	21. 26.	11.	28. 3, 2.	27. 5, 5.	27. 10, 1.	2. 8, 4.			
Leyde, *Hollande*	15.	6.	7, 2.	— 6, 0.	0, 4.	26.	8. 11.	28. 3, 2.	27. 7, 6.	28. 0, 4.				
La-Haie, *Hollande*	15.	2.	8, 2.	— 3, 6.	1, 8.	25.	11.	28. 2, 6.	26. 3, 5.	27. 9, 2.		22	S. E. & N. E.	
Sparendam, *Hollande*	14.	7.	6, 0.	— 1, 3.	2, 3.	26.	11.	28. 3, 7.	27. 6, 8.	28. 0, 1.	0. 6, 0.			
Amsterdam, *Hollande*	15.	8.	7, 6.	— 7, 7.	0, 7.	25.	11.	28. 4, 8.	27. 5, 5.	27. 11, 0.				
Franeker, *Frise*	15.	6.	7, 1.	— 12, 0.	— 0, 0.	26.	11.	28. 3, 4.	27. 6, 6.	27. 11, 8.	1. 1, 7.	22	N. E. & S. E.	froide & humide.
Lewarden, *Frise*	15.	6.	6, 7.	— 8, 0.	— 0, 6.	25.	11.	28. 3, 7.	27. 6, 8.	28. 0, 1.				

OBSERVATIONS.

Angleterre, Jutland, Lithuanie...	Chaleur extraordinaire, & progrès ſurprenans de la végétation juſqu'au 12.
Pluſieurs provinces d'Angleterre, Hambourg, *Gévaudan*..	Neige abondante & froid rigoureux.
Franconie.....	Grande quantité de neige, & froid très-modéré.
Côtes d'Afrique...	Grande ſéchereſſe.
Mulhauſen, *Alſace.*	Tremblement de terre, précédé d'éclairs & de tonnerre.

MALADIES.

Arras, *Artois*....	Fièvres continues rémittentes, petite-vérole, rougeole.
Chinon, *Touraine.*	Maux de gorge, péripneumonies; petite-vérole, affections catharrales.
Cuſſet, *Bourbonn*..	Peu de maladies.
Dijon, *Bourgogne.*	Maux de gorge, fauſſes pleuréſies, affections catharrales, apoplexies.
Laigle, *Normandie.*	Maux de gorge, fluxions de poitrine, fièvres putrides.
Lille, *Flandre*....	Eſquinancies, fluxions de poitrine, rhûmes, catharres.
Luçon, *Poitou*...	Catharres, éréſipèles: le règne de la petite-vérole a fini, il duroit depuis ſix mois.
Martigues, *Provenc.*	Maux de gorge gangréneux, fièvres exanthémateuſes.
Montmorenci, *Ile de France*.....	Maux de gorge, oreillons, fluxions.
Nantes, *Bretagne*..	Maux de gorge, fluxions de poitrine, douleurs de ventre, petites-véroles.
Paris, *Ile de Franc.*	Maux de gorge, fluxions de poitrine, fièvres putrides, éréſipèles, diarrhées ſéreuſes, friſſons.
Poitiers, *Poitou*...	Maux de gorge gangréneux, rhumatiſmes goutteux, hydropiſies de poitrine, fièvres continuës bilieuſes, putrides, rétention d'urine, rougeole, coqueluche.
Pontarlier, *Franche-Comté*.....	Rhûme, rougeole.
Rethel-Mazarin, *Champagne*.....	Maux de gorge, rhumatiſmes, toux catharrales, démences.
Saint-Omer, *Artois.*	Maux de gorge, rhûmes, pleuréſies, fièvre ſcarlatine, petite-vérole.
Taraſcon, *Provenc.*	Rhûmes.
Villefranche, *Beaujolois*.....	Aucune maladie dominante.

©BIUM

MOIS DE FÉVRIER 1777.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Élévation moyenne.	Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*			
Marſeille, *Provence*			10, 0.	— 1, 0.				28. 3, 4.	27. 11, 0.				N. O. & S. E.	douce & humide.
Agde, *Languedoc*														
Aix, *Provence*	15.	2.	13, 0.	— 2, 5.	5, 0.	26.	17.	27. 8, 9.	26. 9, 6.	27. 3, 8.	2. 0, 3.	6	E. & N. E.	*idem.*
Montpellier, *Languedoc*	15. 17.	18.	14, 0.	— 2, 0.	5, 2.	27.	16.	28. 2, 6.	27. 4, 0.	27. 5, 3.	4. 7, 9.	9	E	froide & humide.
Tarascon, *Provence*	24.	18.	15, 0.	— 0, 3.	5, 5.							6	*Variable*	douce & humide.
Viviers, *Languedoc*	24.	18.	12, 5.	— 5, 0.	2, 3.	1.	16. 18.	28. 0, 6.	27. 3, 0.	27. 7, 11.		6	N. E.	
Martigues, *Provence*	26.	1. 17.	13, 0.	— 1, 0.	4, 2.	27.	17.	28. 0, 0.	27. 2, 0.	27. 7, 8.		4	N.	
Bordeaux, *Guienne*	22.	17.	16, 3.	— 1, 7.	5, 4.	2.	18.	28. 2, 9.	27. 3, 3.	27. 8, 0.		9	S. E.	froide & humide.
Villefranche, *Beaujolois*	23.	17. 18.	13, 0.	— 6, 0.				27. 10, 0.	27. 1, 0.		1. 7, 0.	15	S. S. E.	*idem.*
Chiogia, *Italie*										27. 8, 9.		9	N. & E.	douce & humide.
Padoue, *Italie*												17.		
Milan, *Italie*										27. 7, 0.	3. 7, 1.	18.		
Vienne, *Dauphiné*	23.	18.	14, 0.	— 4, 5.	3, 9.	1.	18.	27. 9, 6.	27. 4, 0.	27. 6, 3.	4. 1, 0.	13.		
Ile d'Oléron, *Aunis*	27.	8.	17, 0.	— 0, 5.	6, 2.	1.	18.	28. 3, 3.	27. 3, 0.	27. 7, 2.		8	S. O. & N. O.	
Morteau, *Franche-Comté*			6, 0.	— 3, 0.	1, 0.							10	N. E. & S. E.	
Udine, *Italie*												11	N. E.	
Lugon, *Poitou*	25. 26.	17.	15, 0.	— 3, 0.	4, 7.	1.	20.	27. 9, 0.	26. 10, 3.	27. 3, 8.	4. 7, 8.	16.		
Creſpano, *Italie*										27. 3, 11.		4	N. E. & S. E.	
Maroſtica, *Italie*										26. 7, 4.		15.		
S. Maurice-le-Girard, *Poitou*	28.	21. 27.	14, 0.	— 4, 5.	2, 9.	1.	21.	28. 3, 0.	27. 3, 6.	27. 8, 3.		14.		
Poitiers, *Poitou*	27.	17.	13, 5.	— 3, 2.	2, 9.	1.	20.					9	N. & N. E.	froide & sèche.
Cuſſet, *Bourbonnois*	25.	19.	14, 0.	— 6, 0.	2, 9.	1.	19.	27. 6, 0.	26. 6, 0.	27. 0, 2.		11	N. & S.	
Neufchâtel, *Suiſſe*	23.	6.	7, 5.	— 5, 5.	0, 9.	1.	18.	26. 10, 9.	26. 0, 3.	26. 6, 4.		10	S	froide & humide.
Pontarlier, *Franche-Comté*	6.	17.	14, 0.	— 3, 0.	4, 5.							15	E. & S. O.	*idem.*
Nantes, *Bretagne*	26. 27.	19.	14, 0.	— 2, 5.	4, 3.							13	S. E. & S.	
Dijon, *Bourgogne*	26.	18.	15, 0.	— 5, 5.	4, 2.	1.	18.	28. 5, 0.	27. 4, 0.	27. 10, 8.		13	E. & S.	douce & sèche.
Chinon, *Touraine*	28.	17.	13, 5.	— 4, 0.	3, 2.	26.	18.	27. 6, 1.	26. 8, 0.	27. 1, 0.	0. 8, 0.	12	N. & S. E.	froide & humide.
Montargis, *Gâtinois*	22.	17.	15, 0.	— 6, 5.	3, 2.	1.	20.	28. 2, 0.	27. 1, 0.	27. 8, 3.	1. 4, 0.	17	N. O.	*idem.*
Mulhauſen, *Alſace*	28.	17.	14, 5.	— 10, 0.	2, 0.	1.	18.	28. 1, 0.	27. 4, 0.			12	S. & S. E.	douce & humide.
Breſt, *Bretagne*		6.		0, 6.		1.	18.	27. 8, 6.	26. 9, 6.	27. 3, 0.		14	S	froide & humide.
Chartres, *Beauce*	28.	18.	13, 7.	— 4, 7.	3, 2.	1.	22.	28. 1, 5.	27. 3, 5.	27. 11, 5.				
Molsheim, *Alſace*		18.		1, 0.		1.	20.	27. 11, 10.	26. 23, 6.	27. 6, 1.		9	S. & S. O.	
Strasbourg, *Alſace*		18.		7, 0.								5	O. & N.	
Nancy, *Lorraine*	28.	18.	12, 0.	— 5, 2.	1, 8.	1. 16.	18.	27. 11, 0.	27. 0, 0.	27. 6, 2.		11	N. & S. O.	
Paris, *Ile de France*	26.	8.	13, 0.	— 5, 3.	2, 4.	1.	18.	27. 7, 0.	26. 9, 0.	27. 2, 1.		12	N. E. & S. O.	
Laigle, *Normandie*			10, 5.	— 3, 5.		1.	20.	28. 4, 0.	27. 3, 10.	27. 10, 4.	1. 1, 6.	8	E. & S. O.	froide & humide.
Montmorenci, *Ile de France*	28.	8.	12, 3.	— 5, 0.	2, 1.	1.	18. 22.	28. 1, 0.	27. 1, 6.	27. 7, 10.	1. 1, 6.	11	E. & S. O.	froide & humide.
Arras, *Artois*	27.	8.	11, 5.	— 7, 0.	2, 3.	1.	22.	28. 0, 5.	27. 2, 5.	27. 7, 5.	0. 11, 8.	17	S. O.	*idem.*
Saint-Omer, *Artois*	26.	20.	11, 0.	— 9, 0.	1, 2.	9. 28.	22.	28. 4, 0.	27. 2, 0.	27. 10, 8.		17	S. O. & E.	
Lille, *Flandre*	28.	8. 20.	9, 0.	— 6, 0.				28. 1, 0.	27. 6, 0.			11	S. & N. E.	froide & humide.
Bruxelles, *Brabant*	26. 27.	18.	12, 5.	— 9, 5.	1, 1.	1.	22.	28. 2, 3.	27. 3, 6.	27. 10, 9.		14	E. & S.	froide & sèche.
Bréda, *Hollande*	26. 27.	18.	11, 6.	— 9, 8.	0, 6.	2.	22.	28. 1, 6.	27. 3, 4.	27. 8, 8.	2. 7, 7.			
Leyde, *Hollande*	27.	17.	11, 6.	— 6, 0.	2, 7.	8.	16.	28. 2, 2.	27. 4, 6.	27. 8, 5.				
La-Haie, *Hollande*	26.	18.	10, 6.	— 6, 8.	1, 6.	2.	22.	28. 0, 9.	27. 1, 7.	27. 8, 0.		14	S. E. & S. O.	
Sparendam, *Hollande*	24.	20.	8, 0.	— 7, 8.	0, 2.	28.	22.	28. 3, 8.	27. 4, 0.	27. 10, 0.	1. 0, 0.			
Amſterdam, *Hollande*	27.	18.	11, 2.	— 8, 0.	0, 2.	8.	22.	28. 2, 3.	27. 3, 5.	27. 8, 6.				
Franeker, *Frise*	26. 27.	17.	10, 7.	— 10, 0.	0, 0.	8. 9.	16.	28. 3, 4.	27. 3, 7.	27. 10, 4.	0. 11, 0.	23	N. E.	froide & humide.
Léwarden, *Frise*	27.	18. 19.	7, 5.	— 7, 6.	0, 0.	8. 9.	16.	28. 4, 8.	27. 4, 1.	27. 9, 7.				

OBSERVATIONS.

Le 26, aurore boréale extraordinaire, obſervée dans une très-grande partie de l'Europe.

Italie..... Pluies continuelles.

Laponie, Norwége. Hiver très-doux : on a cru y remarquer un changement dans les ſaiſons depuis quelques années.

MALADIES.

Arras..... Mêmes maladies qu'en janvier.

Chinon..... Maux de gorge, péripneumonies, rhûmes, fièvres malignes, les ſuites de couches ont été fâcheuſes.

Dijon..... Affections catharrales, vertiges, fièvre miliaire, fièvre tierce.

Laigle..... Maux de gorge, fièvres putrides bilieuſes.

Lille..... Fièvres continuës, putrides, vermineuſes chez les jeunes gens, péripneumonies & pleuro-pneumonies, rhûmes épidémiques, rhumatiſmes inflammatoires & goutteux.

Luçon..... Catharres.

Martigues..... Fièvres catharrales, érésipèles.

Montmorenci..... Fluxions de poitrine, péripneumonies, inflammations de poitrine; température funeſte aux vieillards.

Nantes..... Mêmes maladies qu'en janvier, fièvres printanières.

Paris..... Maux de gorge, fluxions de poitrine catharrales, rhûmes, coliques, diarrhées ſéreuſes, fièvres rouges, apoplexies; beaucoup de vieillards ſont morts ſubitement.

Poitiers..... Mêmes maladies qu'en janvier, crachement de ſang, affections catharrales, fauſſes paralyſies, fauſſes pleuro-pneumonies, fièvres éphémères & continuës.

Pontarlier..... Rhûmes, pleuréſies, rougeole.

Rethel-Mazarin.... Toux catharrale, fluxions à la tête & érésipélateuſes, fièvre tierce.

Saint-Omer..... Pleuro-péripneumonies, ſcarlatine, maux de gorge, épilepſie.

Taraſcon..... Rhûmes, fièvres continuës exacerbantes.

Villefranche..... Paralyſies.

©BIUM

MOIS DE MARS 1777.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Élévation moyenne.	Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*			
Marseille, *Provence*	. . . . .	. . . . .	15, 0.	2, 5.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	28. 3, 6.	27. 5, 0.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	S. E. & N. O.	douce & humide.
Agde, *Languedoc*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	3	N. O. & N. .	froide & sèche.
Aix, *Provence*	24.	8.	15, 5.	2, 5.	9, 4.	25.	6.	27. 9, 3.	26. 10, 6.	27. 4, 8.	2. 0, 0.	7	N. O. & S. .	*idem.*
Montpellier, *Languedoc*	24.	8.	18, 0.	2, 5.	10, 1.	25.	21.	28. 3, 0.	27. 5, 0.	27. 10, 0.	4. 2, 0.	7	*Variable* . . .	douce & humide.
Tarascon, *Provence*	20. 25.	8. 16.	16, 0.	6, 0.	10, 7.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	5	N.	
Viviers, *Languedoc*	26.	8.	14, 0.	1, 5.	6, 2.	28.	6.	27. 11, 6.	27. 3, 0.	27. 7, 10.	. . . . .	5	S.	
Martigues, *Provence*	27. 29.	7.	22, 0.	— 1, 5.	7, 3.	25. 26.	11. 12.	28. 0, 0.	27. 3, 0.	27. 7, 1.	. . . . .	8	N. O. & S. E.	douce & humide.
Bordeaux, *Guienne*	25.	14.	18, 7.	2, 3.	8, 7.	22.	11.	28. 4, 6.	27. 4, 6.	27. 11, 8.	1. 5, 6.	11	O. S. O . . .	froide & sèche.
Villefranche, *Beaujolois*	. . . . .	8.	17, 0.	— 0, 0.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	27. 10, 0.	27. 2, 0.	. . . . .	. . . . .	12	S. & O	chaude & humide.
Chiogia, *Italie*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	27. 5, 0.	. . . . .	11.		
Padoue, *Italie*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	27. 9, 3.	2. 0, 9.	11.		
Milan, *Italie*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	27. 7, 6.	1. 8, 9.	7.		
Vienne, *Dauphiné*	29.	13.	15, 5.	4, 5.	8, 7.	26.	9. 13.	27. 8, 6.	27. 5, 0.	27. 6, 6.	. . . . .	14	S. O. & N. O.	
Ile d'Oléron, *Aunis*	28.	31.	22, 0.	5, 0.	11, 2.	23.	9. 12.	28. 2, 6.	27. 5, 0.	27. 10, 3.	. . . . .	13	N. & N. E.	
Montreau, *Franche-Comté*	. . . . .	. . . . .	10, 0.	1, 0.	5, 0.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	14	S. E.	
Udine, *Italie*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	27. 5, 3.	4. 6, 2.	12.		
Luçon, *Poitou*	27. 28.	31.	17, 0.	— 0, 0.	9, 4.	23.	9. 12.	27. 8, 3.	27. 0, 0.	27. 4, 6.	. . . . .	6	S. O. & N. E.	
Carfpano, *Italie*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	26. 8, 1.	. . . . .	10.		
Marofticz, *Italie*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	27. 9, 3.	. . . . .	9.		
S. Maurice-le-Girard, *Poitou*	27.	24.	19, 0.	— 1, 0.	7, 4.	23.	9.	27. 11, 9.	27. 4, 0.	27. 8, 1.	. . . . .	14	S. & N. O . .	*variable.*
Poitiers, *Poitou*	25.	24.	19, 0.	— 0, 0.	7, 9.	23.	9.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	11	S. & S. O.	
Cuffet, *Bourbonnois*	26.	14. 31.	18, 0.	2, 0.	7, 9.	25. 24.	16.	27. 6, 0.	26. 3, 0.	27. 1, 2.	. . . . .	16	S. & S. O . . .	douce & humide.
Neufchâtel, *Suiffe*	29.	8.	13, 3.	— 0, 0.	6, 5.	23. 24.	9. 16.	26. 11, 6.	26. 2, 6.	26. 7, 2.	. . . . .	17	S. O	froide & humide.
Pontarlier, *Franche-Comté*	27. 28.	7. 12.	16, 0.	— 0, 0.	5, 4.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	17	S. E.	
Nantes, *Bretagne*	26. 27.	13.	20, 0.	0, 5.	9, 2.	22. 24.	9.	28. 4, 0.	27. 6, 0.	28. 0, 0.	. . . . .	14	S. O. & N. E .	*variable.*
Dijon, *Bourgogne*	26. 29.	8. 14.	17, 0.	— 0, 0.	8, 5.	25.	9.	27. 7, 0.	26. 10, 0.	27. 2, 6.	1. 2, 4.	15	O. & S	froide & humide.
Chinon, *Touraine*	25.	8.	21, 0.	— 1, 0.	8, 2.	23.	9.	28. 2, 0.	27. 2, 9.	27. 8, 7.	2. 3, 0.	13	E. & S. O . . .	froide & humide.
Montargis, *Gâtinois*	28.	8.	17, 0.	— 3, 0.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	28. 2, 6.	27. 4, 0.	. . . . .	. . . . .	11	S. O. & N. O.	
Mulhauſen, *Alſace*	26. 28.	8.	18, 8.	— 1, 5.	7, 0.	23.	9.	27. 8, 6.	26. 10, 3.	27. 5, 10.	. . . . .	18	S. & S. O . . .	chaude & humide.
Breſt, *Bretagne*	. . . . .	13.	. . . . .	0, 3.	. . . . .	23.	20.	28. 4, 2.	27. 1, 4.	27. 10, 5.	. . . . .	8	S. O. & N.	
Chartres, *Beauce*	25.	8.	20, 0.	— 1, 2.	7, 2.	25.	16.	28. 0, 3.	26. 11, 6.	27. 9, 5.	. . . . .	8	O.	
Molsheim, *Alſace*	. . . . .	8.	. . . . .	0, 3.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	8	N. & S. O.	
Strasbourg, *Alſace*	. . . . .	8.	. . . . .	— 1, 0.	. . . . .	25. 25.	9.	27. 11, 0.	27. 1, 0.	27. 6, 10.	. . . . .	14	N. E. & N. O.	
Nancy, *Lorraine*	26.	31.	15, 0.	— 0, 8.	6, 4.	23.	16.	27. 6, 9.	26. 9, 0.	27. 2, 8.	. . . . .	16	N. E. & S. O .	froide & sèche.
Paris, *Ile de France*	28.	8.	19, 0.	— 0, 0.	7, 4.	23.	16.	28. 4, 0.	27. 3, 7.	27. 11, 2.	1. 0, 6.	12	S. & N.	
Laigle, *Normandie*	. . . . .	. . . . .	16, 0.	0, 5.	. . . . .	. . . . .	16. 25.	27. 8, 9.	26. 8, 6.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	N. E. & S. O .	froide & sèche.
Montmorenci, *Ile de France*	28.	13.	17, 7.	— 2, 5.	5, 4.	23.	16.	28. 1, 6.	26. 11, 9.	27. 8, 4.	1. 4, 0.	12	N. & N. E . .	*idem.*
Arras, *Artois*	26. 27.	13.	16, 9.	— 2, 5.	7, 2.	30. 31.	9.	28. 1, 7.	26. 11, 9.	27. 5, 7.	1. 6, 7.	13	N. E.	
Saint-Omer, *Artois*	27.	13.	21, 0.	— 1, 0.	5, 9.	26.	15.	28. 6, 0.	27. 2, 0.	27. 11, 0.	. . . . .	14	N. E. & S . . .	froide & sèche.
Lille, *Flandre*	27.	12.	15, 0.	— 2, 5.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	28. 0, 0.	27. 5, 0.	. . . . .	. . . . .	12	S. O. & E . . .	*idem.*
Bruxelles, *Brabant*	26. 27.	13.	19, 0.	— 2, 7.	6, 6.	23.	16.	28. 3, 6.	27. 3, 0.	27. 10, 2.	. . . . .	15	S.	
Bréda, *Hollande*	27.	13.	18, 5.	— 2, 0.	5, 5.	23.	16.	28. 2, 4.	27. 0, 6.	27. 9, 6.	1. 7, 0.			
Leyde, *Hollande*	27.	13.	12, 7.	— 2, 0.	8, 1.	23.	17.	28. 3, 4.	27. 3, 6.	27. 9, 5.	. . . . .	16	S. O. & N. O.	
La-Haie, *Hollande*	27.	12.	18, 2.	— 0, 4.	6, 3.	23.	16.	28. 1, 7.	26. 11, 8.	27. 9, 9.	. . . . .			
Sparendam, *Hollande*	26.	12.	12, 8.	— 0, 4.	6, 3.	23.	16.	28. 4, 8.	27. 3, 0.	27. 10, 0.	1. 8, 6.			
Amſterdam, *Hollande*	27.	12. 13.	18, 7.	— 0, 3.	4, 7.	23.	16.	28. 3, 4.	27. 1, 8.	27. 8, 5.				
Franéker, *Friſe*	27.	13.	18, 0.	— 3, 0.	4, 6.	23.	27.	28. 3, 5.	27. 2, 8.	27. 11, 0.	1. 4, 6.	17	S. O.	froide & humide.
Lewarden, *Friſe*	27.	12.	16, 2.	— 1, 2.	7, 8.	23.	16.	28. 2, 7.	27. 1, 2.	27. 7, 1.				

OBSERVATIONS.

All' Spezia, *dans la rivière du Levant.* — Le 5, tremblement de terre.

Copenhague..... — Le 6, très-belle aurore boréale.

Danemarck..... — Le 8, vent violent de sud-oueſt, qui fit diſparoître toutes les glaces du Sund.

Ile de Noirmoutier, *Poitou*..... — La nuit du 7 au 8, ouragan affreux.

Warſovie, *Pologne.* — Le 2, froid extraordinaire, le thermomètre de Réaumur deſcendit à neuf degrés de condenſation. Pendant ce temps la température étoit très-douce en Norwège & en Laponie.

Châlons-ſur-Marne, *Champagne*..... — Le 13, à 11 heures 45 minutes du matin, parhélie.

MALADIES.

Arras..... — Mêmes maladies qu'en janvier.

Chinon..... — Maux de gorge, affections catharrales.

Dijon..... — Rhûmes, rhumatiſmes, fièvres miliaires, fièvres tierces, vérolette.

Laigle..... — Maux de gorge, rhûmes, fièvres bilieuſes.

Lille..... — Fluxions de poitrine, fièvres catharrales, points de côté pleurétiques, fièvres continuës putrides, fièvres doubles tierces.

Luçon..... — Mêmes maladies qu'en janvier & février.

Manoſque, *Provence.* — Point de maladies épidémiques; il y a eu pluſieurs apoplexies.

Martigues..... — Mêmes maladies qu'en février, mais en plus petit nombre.

Montmorenci..... — Oreillons, point d'autres maladies.

Nantes..... — Petite-vérole, rougeole, maux de gorge, rhûmes, fluxions de poitrine.

Paris..... — Dévoiemens, toux, rhûmes, rhumatiſmes goutteux, fièvres intermittentes.

Poitiers..... — Maux de gorge, fièvres catharrales, crachement de ſang, apoplexie, fièvres putrides.

Pontarlier..... — Pleuréſie, rougeole.

Rethel-Mazarin.... — Toux catharrale, rhumatiſme, fièvre putride inflammatoire épidémique.

Saint-Omer..... — Points de côté, éréſipèle, jauniſſe, rhûmes.

Saint-Paul-Trois-Châteaux, *Dauph.* — Rhûmes, fluxions de poitrine.

Taraſcon..... — Fièvre continuë, rougeole.

Villefranche..... — Aucune maladie remarquable.

©BIUM

MOIS D'AVRIL 1777.

NOMS DES VILLES.	JOURS du plus grand chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Élévation moyenne.	Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*			
Marseille, *Provence*			15, 5.	2, 5.				28. 4, 0.	27. 6, 6.				S. E. & N. O.	douce & humide.
Agde, *Languedoc*												5	N. O.	douce & sèche.
Montpellier, *Languedoc*	11.	6.	19, 5.	— 4, 0.	7, 6.							8	N.	froide & sèche.
Tarascon, *Provence*	29.	6.	16, 2.	2, 5.	10, 9.	5.	18.	28. 4, 9.	27. 6, 9.	28. 0, 7.	2. 6, 9.	5	N. & N. E.	
Viviers, *Languedoc*	30.	6.	15, 5.	— 0, 0.	8, 7.	15. 16.	18.	27. 11, 0.	27. 2, 6.	27. 8, 4.		6	N.	
Martigues, *Provence*	30.	6.	14, 0.	— 1, 5.	8, 2.	22.	18.	28. 0, 6.	27. 3, 0.	27. 9, 0.		7	N. O. & S. E.	douce & humide.
Bordeaux, *Guienne*	29.	6.	20, 7.	— 0, 0.	10, 8.	25.	18.	28. 6, 0.	27. 7, 0.	28. 1, 1.	2. 0, 0.	15	S. S. E.	froide & sèche.
Villefranche, *Beaujolois*		6.	19, 0.	— 1, 0.		25. 26.		28. 0, 0.	27. 1, 0.			6	N.	*idem.*
Beaupuy, *Périgord*												11	S. O.	
Chiogia, *Italie*												10.		
Padoüe, *Italie*										27. 10, 3.		11.		
Milan, *Italie*										27. 10, 4.	1. 9, 3.	2.		
Vienne, *Dauphiné*	22.	6.	27, 5.	— 0, 0.	9, 3.	11, 25.	18.	27. 10, 0.	27. 1, 0.	27. 8, 3.	2. 3, 9.	6	N.	
Sainte-Hermine, *Poitou*	29.	1. 7.	18, 0.	1, 0.	8, 7.	25.	18.	28. 1, 3.	27. 2, 6.	27. 6, 5.		6	N. E. N. E.	froide & sèche.
Ile d'Oléron, *Aunis*	11.	6. 8.	18, 5.	3, 0.	11, 5.	25.	18.	28. 3, 6.	27. 3, 9.	27. 9, 3.		6	N. E.	
Morteau, *Franche-Comté*			18, 0.	— 1, 0.	5, 0.					27. 6, 4.		6	S. E.	
Udine, *Italie*												10	S. O.	
Laçon, *Poitou*	22.	6.	19, 0.	— 0, 5.	9, 6.					27. 6, 4.	4. 9, 8.	9.		
Crespano, *Italie*												6	N.	
Macolica, *Italie*										26. 9, 3.		15.		
S. Maurice-le-Girard, *Poitou*	29.	8.	18, 0.	— 1, 0.	7, 0.	25.	18.	28. 0, 0.	27. 3, 6.	27. 9, 0.		10.		
Poitiers, *Poitou*	11. 29.	6.	17, 0.	— 1, 2.	9, 9.	25.	18.					6	N. & N. E.	froide & sèche.
Cusset, *Bourbonnois*	12.		18, 0.	— 1, 0.				27. 7, 6.	26. 10, 0.			11	N. E.	
Neufchâtel, *Suisse*	23.	5.	14, 2.	0, 8.	6, 8.	25. 26.	18.	27. 0, 0.	26. 2, 6.	26. 8, 4.		10	N. & S.	froide & sèche.
Pontarlier, *Franche-Comté*	21.	3. 7.	16, 0.	— 0, 0.	5, 2.							9	E.	*idem.*
Nantes, *Bretagne*	28.	6.	18, 0.	1, 7.	9, 5.	25.	18.	28. 6, 0.	27. 7, 0.	28. 1, 6.		13	N. E.	
Dijon, *Bourgogne*	11. 12.	6.	15, 0.	— 1, 0.	8, 5.	26.	18.	27. 7, 8.	26. 9, 0.	27. 4, 11.	2. 4, 9.	7	N. E. & S. O.	douce & sèche.
Chinon, *Touraine*	29.	7.	18, 0.	— 0, 2.	8, 3.	25.	18.	28. 2, 3.	27. 2, 9.	27. 10, 3.	3. 6, 0.	6	N. & O.	froide & sèche.
Montargis, *Gâtinais*	29.	20.	19, 0.	— 4, 0.				28. 1, 0.	27. 2, 0.			9	N. & S. O.	froide & humide.
Mulhausen, *Alsace*	22.	7.	20, 7.	— 1, 5.	7, 0.	26.	18.	27. 9, 0.	26. 9, 6.	27. 5, 6.		15	S. O. & N.	douce & sèche.
Brest, *Bretagne*		1.		1, 0.		25.	18.	28. 3, 3.	27. 8, 5.	28. 1, 2.		15	N. E. & N.	froide & sèche.
Chartres, *Beauce*	29.	6.	19, 1.	— 2, 0.	8, 5.	25.	18.	28. 7, 0.	27. 2, 8.	27. 11, 3.		8	S. O. & E.	
Molsheim, *Alsace*	3. 8.			0, 6.								6	O. & N. O.	
Strasbourg, *Alsace*	2. 6.			0, 0.		26.	18.	28. 0, 0.	27. 2, 0.	27. 8, 5.		11	N.	
Nancy, *Lorraine*	22.	5.	16, 2.	— 1, 5.	6, 7.	5. 11.	18.	27. 6, 4.	26. 9, 0.	27. 4, 3.		13	E. & N. E.	
Paris, *Ile de France*	22.	8.	16, 0.	0, 1.	7, 7.	26.	18.	28. 4, 10.	27. 6, 0.	28. 1, 0.	1. 1, 9.	7	N. & N. E.	froide & sèche.
Laigle, *Normandie*			14, 8.	— 1, 0.				27. 10, 3.	26. 11, 9.				N. & N. E.	
Montmorenci, *Ile de France*	22. 29.	6.	17, 0.	— 2, 0.	6, 4.	26.	18.	28. 2, 3.	27. 3, 9.	27. 10, 8.	1. 3, 3.	7	N. & N. E.	froide & sèche.
Arras, *Artois*	30.	6.	15, 0.	— 1, 5.	6, 8.	25.	18.	28. 2, 7.	27. 5, 0.	27. 9, 9.	0. 4, 7.	9	N. & N. E.	*idem.*
Saint-Omer, *Artois*	22.	6. 8.	20, 0.	— 0, 0.	4, 9.	6.	18. 30.	28. 6, 0	27. 7, 0.	28. 1, 4.		10	N. E. & E.	
Lille, *Flandre*			12, 5.	0, 5.				28. 3, 0.	27. 6, 0.			10	N. E.	froide & sèche.
Bruxelles, *Brabant*	12.	6.	19, 5.	— 0, 0.	7, 6.	5.	18.	28. 4, 9.	27. 6, 9.	28. 0, 7.		8	E. N. E.	*idem.*
Bréda, *Hollande*	12.	6.	17, 6.	0, 4.	6, 5.	5.	18.	28. 4, 3.	27. 6, 8.	28. 0, 0.	0. 10, 8.			
Leyde, *Hollande*	11.	6.	15, 2.	1, 2.	7, 2.	5.	25.	28. 6, 1.	27. 8, 5.	28. 1, 3.				
La-Haie, *Hollande*	12.	5.	16, 1.	1, 2.	7, 4.	5.	24.	28. 4, 0.	27. 6, 1.	27. 11, 6.		12	N. E.	
Sparendam, *Hollande*	12.	1.	14, 0.	1, 6.	7, 7.	5.	24.	28. 6, 6.	27. 8, 6.	28. 1, 3.	1. 0, 5.			
Amsterdam, *Hollande*	12.	7.	15, 5.	— 0, 8.	6, 2.	5.	24.	28. 5, 5.	27. 7, 2.	28. 0, 5.				
Franeker, *Frise*	22.	6.	17, 0.	— 1, 0.	6, 4.	9.	24.	28. 6, 4.	27. 7, 8.	28. 1, 8.	0. 11, 8.	10	N. O.	froide & sèche.
Lewarden, *Frise*	22.	6.	14, 6.	— 0, 7.	7, 2.	5.	24.	28. 5, 3.	27. 6, 8.	28. 0, 0.				

OBSERVATIONS.

Ile de Noirmoutier. Le 8, second ouragan considérable.

Prusse occidentale, Poméranie..... Le 26, orage furieux.

Froid presque universel pendant ce mois, qui a fait beaucoup de tort aux productions de la terre.

MALADIES.

Arras..... Mêmes maladies qu'en janvier.

Beaupuy, *Périgord*. Pleurésies, fièvres catharrales putrides.

Chinon..... Mêmes maladies qu'en mars, petites-véroles; fièvres éruptives, fièvres malignes, rhûmes, fluxions.

Dijon..... Fièvres tierces & continuës, péripneumonies, fluxions catharrales, petite-vérole.

Laigle..... Aucune maladie populaire jusqu'à la fin de l'année.

Lille..... Pleurésies, péripneumonies, fièvres catharrales, rhumatismes inflammatoires, esquinancie catharreuse, fièvres putrides vermineuses.

Luçon..... Rougeole, petite-vérole, accès de goutte, rhûmes, fluxions de poitrine, fièvres tierces & quartes.

Martigues..... Fièvres catharrales, fièvres intermittentes & rémittentes, oreillons.

Montmorenci..... Hémorrhagies, fluxions de poitrine, pleurésie.

Nantes..... Mêmes maladies qu'en mars.

Paris..... Fièvres intermittentes, tierces & doubles tierces; pleurésies, péripneumonies.

Poitiers..... Maux de gorge, affections catharrales, affections scorbutiques, fièvres continuës bilieuses.

Pontarlier..... Pleurésies, suites de rougeole.

Rethel-Mazarin... Maux de gorge, rhumatismes; fièvres rouges, fièvres putrides jusqu'au 15.

Saint-Omer..... Pleuro-péripneumonies fièvres, putrides, érésipèles, petite-vérole.

Tarascon..... Mêmes maladies qu'en mars, fièvres intermittentes régulières.

Villefranche..... Fièvres érésipélateuses.

©BIUM

MOIS DE MAI 1777.

NOMS des Villes.	Jours de la plus grande chaleur.	Jours du plus grand froid.	Thermomètre. Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	Jours de la plus grande élévation.	Jours de la moindre élévation.	Baromètre. Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Élévation moyenne.	Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	Température.
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*			
Toulon, *Provence*	23.	17.	23, 5.	12, 5.	16, 14.	9. 11.	16.	28. 4, 0.	27. 8, 0.	28. 1, 7.		10	N. O. & E.	
Marseille, *Provence*			20, 7.	9, 0.				28. 2, 0.	27. 6, 5.				S. O. & N. E.	douce & humide.
Agde, *Languedoc*												11	S. & S. O.	froide & humide.
Montpellier, *Languedoc*	9.	16. 17.	22, 0.	6, 0.	13, 5.	6.	16.	28. 2, 0.	27. 6, 0.	27. 10, 8.	3. 10, 6.	16	E. & S. O.	douce & humide.
Tarascon, *Provence*	7.	31. 20.	20, 5.	10, 0.	14, 3.							8	N. O.	
Viviers, *Languedoc*	20. 23.	25.	19, 0.	7, 0.	12, 3.	18.	16.	27. 10, 0.	27. 2, 0.	27. 7, 9.		5	N.	
Martigues, *Provence*	2. 7.	13. 14.	17, 5.	8, 0.	13, 4.	8. 7. 8.	15. 16.	27. 11, 0.	27. 4, 0.	27. 8, 10.		15	N. O. & S. E.	froide & humide.
Bordeaux, *Guienne*	6.	24.	19, 5.	7, 5.	12, 7.	7.	15.	28. 3, 6.	27. 6, 9.	28. 0, 10.	5. 7, 6.	23	O. & S. O.	douce & humide.
Villefranche, *Beaujolois*			18, 0.	4, 0.				27. 10, 0.	27. 1, 6.			10	S.	froide & humide.
Beaupuy, *Périgord*												22	S. & N.	
Chiogia, *Italie*												18.		
Padoue, *Italie*										27. 9, 5.		10.		
Milan, *Italie*										27. 5, 8.	4. 8, 2.	15.		
Vienne, *Dauphiné*	9.	13.	31, 0.	7, 5.	12, 5.	6.	16.	27. 9, 0.	27. 1, 0.	27. 7, 4.	4. 3, 5.	16	O. & N. O.	
Ile d'Oléron, *Aunis*	9. 10.	26. 27.	22, 0.	8, 0.	13, 8.	7.	15.	28. 2, 6.	27. 5, 6.	27. 10, 9.		16	N. O. & S. O.	
Morteau, *Franche-Comté*			10, 0.	3, 0.	6, 0.									
Udine, *Italie*										27. 6, 1.	8. 2, 1.	27.		
Luçon, *Poitou*	9.	16.	21, 0.	6, 0.	13, 2.	7.	16. 20.	28. 4, 6.	27. 8, 0.	28. 0, 10.		18	S. O.	
Crespano, *Italie*										26. 7, 9.		19.		
Marostica, *Italie*										27. 9, 3.		20.		
S. Maurice-le-Girard, *Poitou*	9.	17.	22, 5.	5, 0.	10, 5.	8.	16.	27. 10, 0.	27. 3, 9.	27. 7, 5.		25	O.	froide & humide.
Poitiers, *Poitou*	9.	25.	20, 0.	5, 2.	10, 3.	13.	15.					23	S. & S. O.	
Cusset, *Bourbonnois*			18, 0.	7, 5.				27. 5, 0.	26. 8, 0.			10	S. & S. O.	douce & humide.
Neufchâtel, *Suisse*	8. 31.	17. 29.	17, 5.	5, 4.	10, 4.	6. 8.	16.	26. 10, 0.	26. 2, 0.	26. 7, 6.		18	S. O.	froide & humide.
Pontarlier, *Franche-Comté*	23. 24.	13.	18, 0.	2, 0.	8, 4.							22	S. O. & S.	
Nantes, *Bretagne*	9.	16. 25.	20, 0.	6, 0.	11, 6.	7. 8.	15.	28. 4, 0.	27. 6, 0.	28. 0, 3.		22	S. O.	froide & humide.
Dijon, *Bourgogne*	9. 23.	13.	19, 5.	4, 0.	12, 0.	6. 8.	16.	27. 6, 0.	26. 10, 0.	27. 2, 0.	5. 3, 2.	21	S. & O.	*idem.*
Chinon, *Touraine*	9.	18.	21, 0.	4, 2.	10, 7.	8.	15.	27. 11, 9.	27. 3, 6.	27. 8, 3.	5. 3, 0.	23	N. O. & S.	*idem.*
Montargis, *Gâtinois*	9.	15.	20, 0.	3, 0.				28. 2, 0.	27. 3, 0.			23	S. O.	*idem.*
Mulhausen, *Alsace*	9. 31.	19.	19, 5.	4, 5.	10, 0.	8.	16.	27. 6, 6.	26. 10, 6.	27. 3, 10.		22	S. O.	*idem.*
Chartres, *Beauce*	9.	18.	19, 0.	4, 1.	11, 3.	8.	15.	27. 11, 7.	27. 2, 3.	27. 6, 11.		18	S. & S. O.	
Molsheim, *Alsace*			19.	5, 0.								10	O.	
Strasbourg, *Alsace*	13. 16.			7, 0.		8.	16.	27. 10, 0.	27. 3, 0.	27. 6, 10.		17	N. O. & S.	
Nancy, *Lorraine*	30.	12.	19, 0.	6, 7.	11, 4.	8.	16.	27. 5, 9.	26. 9, 10.	27. 2, 9.		19	S. O.	
Paris, *Ile de France*	9.	13.	19, 0.	3, 0.	11, 1.	8.	15.	28. 3, 3.	27. 5, 11.	27. 11, 4.	2. 9, 4.	23	S. & S. O.	froide & humide.
Laigle, *Normandie*			15, 0.	4, 7.				29. 8, 6.	26. 11, 6.				S. & S. O.	
Montmorenci, *Ile de France*	9. 31.	13.	20, 0.	2, 5.	10, 2.	8.	15.	28. 0, 9.	27. 3, 6.	27. 8, 7.	3. 3, 9.	24	S. & N. O.	froide & humide.
Arras, *Artois*	31.	18.	17, 0.	5, 7.	11, 4.	8.	15.	28. 1, 0.	27. 4, 0.	27. 8, 5.	3. 4, 8.	18	S. O.	*idem.*
Saint-Omer, *Artois*	30.	16.	23, 0.	1, 0.	10, 8.	29. 30.	2.	28. 1, 0.	27. 2, 0.	27. 8, 9.		10	S. O.	
Lille, *Flandre*			15, 0.	5, 0.				28. 0, 0.	27. 5, 0.			26	N. & S.	froide & humide.
Bruxelles, *Brabant*	9.	18.	20, 3.	5, 5.	11, 8.	8.	15.	28. 2, 9.	27. 5, 6.	27. 10, 6.		22	S. O. & N. O.	*idem.*
Cambrai, *Cambresis*	31.	11. 13.	15, 7.	9, 0.	10, 8.	8.	3. 15.	28. 3, 0.	27. 6, 0.	27. 10, 8.	5. 1, 6.	17	S.	
Bréda, *Hollande*	9.	12.	17, 3.	4, 4.	10, 5.	29.	15. 16.	28. 2, 1.	27. 5, 5.	27. 9, 9.	5. 0, 6.			
Leyde, *Hollande*	31.	13. 16.	16, 8.	6, 7.	11, 7.	29.	15.	28. 3, 4.	27. 6, 6.	27. 11, 0.				
La-Haie, *Hollande*	31.	10.	16, 4.	6, 8.	11, 6.	29.	15.	28. 2, 1.	27. 4, 9.	27. 9, 5.		10	N. O.	
Sparendam, *Hollande*	3.	12.	14, 0.	6, 3.	10, 0.	29.	15.	28. 4, 8.	27. 4, 6.	27. 10, 6.	3. 3, 5.			
Amsterdam, *Hollande*	8.	12. 13.	15, 8.	6, 8.	10, 7.	8. 29.	2.	28. 3, 0.	27. 5, 6.	27. 10, 3.				
Franeker, *Frise*	4.	10.	18, 2.	6, 0.	11, 2.	25.	15.	28. 3, 5.	27. 7, 0.	27. 11, 6.	2. 5, 0.	17	N. O.	froide & humide.
Lewarden, *Frise*	4.	8. 20.	16, 0.	6, 6.	11, 3.	29.	2.	28. 2, 7.	27. 5, 4.	27. 10, 2.				

©BIUM

OBSERVATIONS.

La Rochelle, *Aunis*	Le 3, orage & tonnerre considérable.
Douay & Arras....	Le 9, ouragant violent.
Hongrie.....	Du 18 au 24, tremblement de terre.
Rouſſillon & Comte de Foix.....	Grande inondation.

MALADIES.

Arras.....	Mêmes maladies qu'en janvier; morts ſubites.
Beaupuy.....	Fièvres éphémères, fièvres malignes exanthématiques.
Chinon.....	Maux de gorge, fièvres éruptives, petite-vérole.
Dijon.....	Fièvres tierces, fièvres catharrales, fièvres vermineuſes, fluxions, fauſſes pleuréſies.
Lille.....	Péripneumonies, fièvres catharrales, fièvres tierces & doubles tierces, fièvres rouges, affections éréſipélateuſes.
Luçon.....	Fièvres catharrales, rhumatiſmes, péripneumonies, rougeole, petite-vérole, fièvres intermittentes.
Martigues	Fluxions; en général peu de maladies.
Montmorenci.....	Fièvres malignes, fluxions de poitrine.
Nantes.....	Petite-vérole, rougeole, fièvres putrides & inflammatoires, fièvres tierces.
Paris.....	Fièvres intermittentes rhumatiſmales, affections de poitrine inflammatoires & catharrales, petite-vérole diſcrette & confluente.
Poitiers	Toux catharrales, apoplexies, fièvres continuës & putrides, éréſipèles.
Pontarlier	Petites-véroles.
Rethel-Mazarin....	Rhumatiſmes, fluxions aux oreilles & à la bouche, aſthme, proſtration de forces, enchifrènement.
Saint-Omer.....	Péripneumonies inflammatoires, rhûmes, fièvres tierces, petite-vérole.
Taraſcon.....	Fièvres continuës exacerbantes & intermittentes tierces.
Villefranche.....	Fièvres éréſipélateuſes.

©BIUM

MOIS DE JUIN 1777.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Élévation moyenne.	Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	Degrés.	Dégrés.			Pouc. lign.	Pouc. lign.	Pouc. lign.	Pouc. lign.			
Toulon, *Provence*	19.	13.	24, 5.	15, 0.	19, 3.	25.	15.	28. 4, 3.	27. 10, 0.	28. 1, 0.		5	O.	
Marseille, *Provence*			20, 0.	12, 0.				28. 3, 4.	27. 9, 3.				S. E. & N. O.	douce & humide.
Agde, *Languedoc*												25	E. S. E.	froide & humide.
Montpellier, *Languedoc*	6.	12. 25.	24, 0.	10, 0.	16, 5.	25.	9.	28. 4, 0.	27. 9, 0.	28. 0, 6.	0. 7, 9.	8	*Variable*	douce & humide.
Tarascon, *Provence*	6.	1. 2.	22, 0.	14, 0.	17, 3.							5	N. & N. E.	
Viviers, *Languedoc*	7.	14.	22, 8.	10, 8.	16, 0.	25.	9.	27. 11, 0.	27. 3, 6.	27. 7, 3.		2	N.	
Martigues, *Provence*	8.	25.	25, 0.	10, 5.	15, 6.	25.	10.	28. 0, 0.	27. 6, 6.	27. 9, 6.		8	N. O.	douce & humide.
Bordeaux, *Guienne*	6.	12.	23, 5.	10, 0.	14, 8.	25.	11.	28. 6, 9.	27. 11, 3.	28. 3, 6.	1. 11, 0.	15	N. N. O.	*idem.*
Villefranche, *Beaujolois*			20, 0.	7, 0.		25. 26.		28. 0, 0.	27. 5, 0.			11	N. & O.	froide & humide.
Beaupuy, *Périgord*												17	O. & S. O.	
Chiogia, *Italie*										27 10, 0.		25.		
Padoue, *Italie*										27. 9, 6.	8. 7, 0.	15.		
Milan, *Italie*										27. 8, 3.	5. 3, 6.	13.		
Vienne, *Dauphiné*	4. 5.	24. 25.	24, 0.	11, 0.	15, 7.	25.	9.	27. 10, 6.	27. 3, 0.	27. 6, 3		18	N. & S.	
Ile d'Oléron, *Aunis*	7. 26.	13.	24, 0.	12, 5.	17, 4.	25.	9.	28. 4, 6.	27. 9, 9.	28. 0, 5.		8	N.	
Morteau, *Franche-Comté*			25, 0.	9, 0.	13, 0.									
Udine, *Italie*										27. 6, 3.	5. 8, 0.	9.		
Luçon, *Poitou*	3. 4.	13.	25, 0.	10, 0.	17, 3.	25.	9. 12.	28. 7, 0.	28. 0, 0.	28. 2, 10.		5	N. E.	
Crespano, *Italie*										26. 7, 7.		16.		
Marosica, *Italie*		7								27. 10, 3.		14.		
S. Maurice-le-Girard, *Poitou*	4.	10.	20, 0.	5, 0.	11, 4.	25.	11.	28. 4, 0.	27. 9, 6.	28. 0, 0.		9	N. & N. O.	froide & sèche.
Poitiers, *Poitou*	4.	13.	20, 2.	7, 0.	13, 4.	25.	9.					20	N. E. & S. O.	
Cusset, *Bourbonnois*			18, 0.	9, 5.				27. 8, 0.	26. 11, 0.			14	N. O. & N.	froide & humide.
Neufchâtel, *Suisse*	6.	10. 25.	20, 5.	9, 2.	14, 0.	25.	8. 12.	27. 0, 3.	26. 6, 0.	26. 8, 8.		14	E. & S. O.	*idem.*
Pontarlier, *Franche-Comté*	4.	11.	22, 0.	5, 0.	11, 7.							19	N. O. & S. O.	
Nantes, *Bretagne*	5. 4.	13. 18.	21, 0.	8, 5.	14, 8.	25.	9. 11.	28. 7, 0.	28. 0, 0.	28. 2, 8.		8	N. E. & O.	froide & sèche.
Dijon, *Bourgogne*	4. 5.	25.	21, 0.	9, 0.	15, 3.	26.	9. 12.	27. 8, 6.	27. 2, 0.	27. 5, 3.	2. 4, 4.	9	N. O. & S.	froide & humide.
Chinon, *Touraine*	16.	24.	21, 0.	7, 5.	13, 2.	25.	8.	28. 1, 9.	27. 6, 6.	27. 9, 4.	3. 5, 0.	10	N. O. & O.	froide & sèche.
Montargis, *Gâtinois*			24, 0.	8, 0.				28. 2, 0.	27. 5, 0.			7	N. E. & N. O.	chaude & humide.
Mulhausen, *Alsace*	4.	29.	22, 2.	6, 0.	13, 5.	25.	9.	27. 9, 8.	27. 1, 6.	27. 5, 1.		16	S. O.	froide & humide.
Chartres, *Beauce*	4.	7. 20.	20, 0.	5, 1.	12, 2.	25.	12.	28. 1, 6.	27. 7, 1.	27. 11, 0.		8	S. O. & N. E.	
Molsheim, *Alsace*		6. 26.		8, 0.								7	O.	
Strasbourg, *Alsace*		12. 25.		9, 0.		19. 25.	12.	28. 0, 0.	27. 6, 0.	27. 8, 7.		13	N. O.	
Nancy, *Lorraine*	4.	25.	23, 8.	9, 2.	14, 3.	25.	9.	27. 7, 8.	27. 1, 1.	27. 4, 0.		12	O. & N. E.	
Paris, *Ile de France*	5.	23.	21, 0.	8, 5.	13, 6.	25.	12.	28. 5, 4.	27. 10, 3.	28. 1, 2.	2. 3, 7.	12	S. & S. O.	froide & humide.
Laigle, *Normandie*			16, 5.	6, 8.				27. 10, 5.	27. 3, 0.				O. & N. O.	
Montmorenci, *Ile de France*	5.	10.	22, 0.	4, 5.	13, 7.	25.	12.	28. 3, 0.	27. 8, 0.	27. 10, 11.	1. 4, 3.	13	N. O. & N.	froide & humide.
Cambrai, *Cambresis*	4.	7.	17, 0.	9, 5.	12, 4.	25.	12. 22.	28. 5, 0.	27. 10, 0.	28. 0, 9.	3. 0, 0.	9	S. & O.	
Arras, *Artois*	4.	7.	20, 0.	5, 5.	10, 7.	25.	12.	28. 5, 0.	27. 8, 5.	28. 0, 0.	0. 8, 8.	14	O. & S. O.	froide & humide.
Saint-Omer, *Artois*	4.	22.	30, 0.	2, 0.	12, 7.	8. 7.	24.	28. 5, 0.	27. 7, 0.	27. 11, 7.		12	O. & N. E.	
Lille, *Flandre*			19, 0.	6, 0.				28. 1, 6.	27. 8, 0.			16	N. & S.	froide & humide.
Bruxelles, *Brabant*	4.	7.	23, 2.	4, 2.	14, 2.	6. 25.	22.	28. 4, 6.	27. 9, 6.	28. 0, 4.		13	O. & N.	*idem.*
Bréda, *Hollande*	4.	10.	22, 7.	6, 4.	14, 8.	6.	20. 21.	28. 4, 1.	27. 8, 5.	27. 11, 7.	1. 3, 4.			
Leyde, *Hollande*	4.	9. 11.	21, 3.	7, 2.	14, 3.	7.	22.	28. 6, 1.	27. 9, 5.	28. 1, 8.				
La-Haie, *Hollande*	4.	6.	19, 6.	7, 2.	13, 5.	6.	22.	28. 3, 8.	27. 7, 8.	27. 11, 3.		15	N. O.	
Sparendam, *Hollande*	4.	9.	17, 6.	6, 7.	12, 1.	6.	22.	28. 7, 0.	27. 10, 2.	28. 2, 5.	1. 0, 6.			
Amsterdam, *Hollande*	4. 16.	8.	20, 3.	7, 6.	13, 5.	6.	22.	28. 5, 3.	27. 8, 8.	28. 0, 9.				
Franéker, *Frise*	11.	9.	20, 4.	6, 4.	13, 4.	6.	22.	28. 6, 4.	27. 9, 7.	28. 1, 2.	3. 11, 4.	16	N. O.	froide & humide.
Lewarden, *Frise*	4.	8.	18, 6.	6, 6.	12, 7.	d.	22.	28. 5, 3.	27. 8, 3.	28. 0, 8.				

OBSERVATIONS.

Montadorno, *duche de Florence*.....	Les 3 & 4, violent orage & grêle conſidérable.
Rome, Naples, *Sicile*.....	Le 6, à quatre heures du matin, tremblement de terre.
Torn, *Boſnie*.....	Les 29 & 30, très-grande chaleur extraordinaire.
La Guadeloupe, *Amérique*.....	Séchereſſe extraordinaire.

MALADIES.

Arras.....	Eréſipèles, démangeaiſons, morts ſubites.
Avranches, *Norm.*.	Apoplexies.
Beaupuy.....	Mêmes maladies qu'en mai; tumeurs œdémateuſes.
Chinon.....	Fluxions catharrales, fièvres continuës, petite-vérole, crachement de ſang, fièvres tierces.
Dijon.....	Fièvres tierces, coqueluche, petite-vérole, éréſipèles, fauſſes pleuréſies, fièvres vermineuſes.
Lille.....	Pleuro-pneumonies, fièvres catharrales inflammatoires, fluxions de poitrine, fièvres putrides vermineuſes, fièvres tierces, éruptions cutanées.
Luçon.....	Maladies de la peau, goutte, fauſſes pleuréſies, fièvres tierces, cours de ventre.
Manoſque.....	Fièvres putrides vermineuſes.
Martigues.....	Maux de tête très-violens.
Montmorenci.....	Aucune maladie.
Nantes.....	Mêmes maladies que dans le mois de mai.
Paris.....	Quelques fièvres continuës putrides, coliques métalliques très-communes.
Poitiers.....	Fièvres catharrales, coqueluche, fièvre tierce intermittente, éréſipèles, maux de gorge, fauſſes paralyſies, rhumatiſme, fièvres continuës & putrides, vérolette.
Pontarlier.....	Aucune maladie.
Rethel-Mazarin....	Fièvres rouges, éréſipèles, fluxions de poitrine, aſthme, fièvres continuës, rhumatiſme.
Saint-Omer.....	Fièvre putride vermineuſe, fièvre double tierce, petite-vérole.
S. Paul-3-Châteaux.	Fièvres intermittentes.
Taraſcon.....	Fièvres intermittentes tierces, dyſſenterie.
Villefranche.....	Fièvres éréſipélateuſes.

©BIUM

MOIS DE JUILLET 1777.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Élévation moyenne.	Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*			
Toulon, *Provence*	24.	30.	25, 0.	15, 0.	20, 5.	6.	26.	28. 4, 9.	27. 7, 0.	28. 0, 6.		1	O. & E.	
Marseille, *Provence*	18.		24, 5.	15, 5.				28. 3, 6.	27. 9, 0.				S. O. & N. O.	douce & humide.
Agde, *Languedoc*												5	N. O. & S. O.	chaude & sèche.
Montpellier, *Languedoc*	16.	25.	27, 5.	9, 0.	18, 0.	23.	26.	28. 4, 0.	27. 9, 6.	28. 1, 0.	1. 8, 9.	5	*Variable*	chaude & humide.
Tarascon, *Provence*	24.	7. 11.	25, 0.	15, 0.	19, 6.							2	N. & N. O.	
Viviers, *Languedoc*	18.	9.	24, 8.	10, 0.	18, 0.	22.	23.	27. 10, 2.	27. 5, 2.	27. 7, 3.		4	N.	
Bordeaux, *Guienne*	17.	11.	27. 0.	9, 7.	16, 0.	21.	3.	28. 5, 8.	27. 9, 6.	28. 2, 3.	6. 9, 0.	20	S. & S. O.	froide & humide.
Villefranche, *Beaujolois*	25.	15.	16, 0.	11, 0.				28. 0, 0.	27. 7, 0.			13	S	*idem.*
Beaupuy, *Périgord*												17	O. & S. O.	
Chiogia, *Italie*										27. 11, 3.		9.		
Padoue, *Italie*										27. 7, 0.	4. 4, 0.	12.		
Milan, *Italie*										27. 7, 7.	3. 10, 4.	8.		
Vienne, *Dauphiné*	14,	10. 28.	27, 0.	11, 5.	16, 8.	6. 13.	3.	27. 10, 0.	27. 4, 0.	27. 7, 3.		14	S.	
Ile d'Oléron, *Aunis*	17.	9. 27.	30, 5.	14, 0.	18, 8.	12. 15.	3.	28. 3, 9.	27. 8, 0.	28. 0, 1.		15	S. O.	chaude & humide.
Morteau, *Franche-Comté*			16, 0.	9, 0.	12, 0.									
Udine, *Italie*										27. 6, 8.	6. 3, 3.	11.		
Luçon, *Poitou*	17.	27.	32, 0.	10, 0.	18, 2.	24.	24.	28. 6, 3.	27. 11, 6.	28. 2, 6.		15	S. O.	
Crespano, *Italie*										26. 8, 7.		14.		
Marosfica, *Italie*										27. 10, 4.		10.		
S. Maurice-le-Girard, *Poitou*	3.	4. 27.	23, 0.	8, 0.	13, 3.	10. 13.	3.	28. 4, 0.	27. 7, 0.	28. 0, 0.		18	N. & N. O.	froide & humide.
Poitiers, *Poitou*	17.	27.	25, 1.	9, 0.	14, 3.	11.	3.					11	S. O. & O.	chaude & sèche.
Cuffet, *Bourbonnois*	17.	8.	25, 0.	10, 5.				27. 7, 0.	27. 0, 0.			18	S. & O.	froide & humide.
Neufchâtel, *Suisse*	17.	8.	23, 3.	8, 8.	14, 8.	15.	27.	27. 0, 0.	26. 5, 3.	26. 8, 9.		13	O.	*idem.*
Pontarlier, *Franche-Comté*	17. 19.	8. 9.	25, 0.	7, 0.	13, 6.							17	S. O. & N. E.	
Nantes, *Bretagne*	17.	27.	27, 0.	10, 5.	16, 1.	10. 15.	21. 24.	28. 6, 0.	27. 10, 0.	28. 1, 17.		15	O. & S. O.	froide & humide.
Dijon, *Bourgogne*	18.	9. 27.	25, 0.	9, 0.	17, 0.	14. 15.	4.	27. 8, 6.	27. 2, 0.	27. 5, 3.	4. 7, 0.	18	S	*idem.*
Chinon, *Touraine*	17.	8.	25, 0.	10, 0.	15, 1.	11.	24.	28. 2, 9.	27. 3, 0.	27. 8, 10.	2. 1, 0.	18	S. O. & O.	*variable* & humide.
Montargis, *Gâtinois*	19.		23, 0.	8, 0.				28. 2, 0.	27. 3, 6.			17	S	froide & humide.
Mulhausen, *Alsace*	18.	29.	26, 2.	8, 5.	14, 6.	14.	27.	27. 8, 9.	27. 2, 6.	27. 5, 1.		10	S. O.	*idem.*
Chartres, *Beauce*	17.	4. 8.	24, 1.	10, 0.	17, 0.	14.	4.	28. 2, 1.	27. 4, 2.	27. 10, 1.		16	S. O. & N. E.	
Molsheim, *Alsace*		9.		10, 5.								9	O. & S. O.	
Strasbourg, *Alsace*	18.	8.	26, 0.	9, 0.		14.	25. 27.	28. 1, 0.	27. 4, 0.	27. 8, 2.		21	S. O.	
Avranches, *Normandie*			21, 0.	14, 0.				27. 10, 5.	27. 5, 0.				S. O.	froide & humide.
Nancy, *Lorraine*	18.	27.	24, 7.	10, 5.	15, 7.	14.	3.	27. 7, 10.	27. 1, 1.	27. 3, 11.		21	S. O.	
Paris, *Ile de France*	18.	8.	28, 5.	10, 5.	16, 0.	14.	3.	28. 6, 0.	27. 7, 7.	28. 0, 4.	3. 5, 3.	22	S. O.	froide & humide.
Laigle, *Normandie*	17.		21, 5.	8, 7.				27. 11, 3.	27. 1, 0.				S. & S. O.	
Meaux, *Brie*	17. 18.	27.	22, 0.	11, 0.	15, 0.	14a	3.	28. 5, 0.	27. 7, 0.	28. 0, 0.				
Montmorency, *Ile de France*	18.	27.	27, 0.	8, 3.	14, 4.	14.	5.	28. 5, 3.	27. 5, 9.	27. 11, 2.	5. 0, 6.	19	S. O.	froide & humide.
Cambrai, *Cambresis*	17.	1.	29, 1.	11, 7.	14, 5.	11. 14.	3. 25.	28. 5, 0.	27. 8, 0.	28. 0, 0.	4. 7, 6.	12	S. & S. O.	
Arras, *Artois*			23, 0.	9, 5.	16, 3.			28. 5, 8.	27. 5, 8.	27. 10, 8.	3. 9, 4.		O.	
Saint-Omer, *Artois*	17.	27.	27, 0.	9, 0.	16, 1.	11. 14.	24.	28. 5, 0.	27. 5, 0.	27. 10, 4.		20	N. E. & S. O.	
Lille, *Flandre*			20, 0.	10, 0.				28. 1, 6.	27. 6, 0.			24	S. O. & S.	froide & humide.
Bruxelles, *Brabant*	18.	14.	26, 5.	9, 5.	17, 7.	14.	21.	28. 5, 5.	27. 8, 0.	27. 11, 9.		19	O. & N. O.	*idem.*
Bréda, *Hollande*	18.	27.	22, 3.	9, 3.	14, 3.	13.	1.	28. 4, 5.	27. 7, 2.	27. 10, 9.	3. 2, 2.			
Leyde, *Hollande*	16.	27.	22, 0.	10, 0.	15, 8.	11. 16.	3. 21.	28. 5, 2.	27. 8, 5.	28. 1, 0.		19	N. O.	
La-Haie, *Hollande*	17.	27.	20, 9.	10. 8.	15, 3.	13.	31.	28. 3, 9.	27. 6, 2.	27. 10, 6.				
Spaarendam, *Hollande*	17.	27.	22, 3.	8, 9.	15, 6.	15.	4.	28. 6, 6.	27. 8, 6.	28. 1, 5.	6. 0, 0.			
Amsterdam, *Hollande*	17.	5. 10.	20, 8.	10. 7.	14, 0.	15.	2.	28. 5, 3.	27. 7, 8.	28. 0, 3.		20	N. O.	douce & humide.
Franéker, *Frise*	17.	22.	21, 4.	10, 4.	15, 1.	13.	4.	28. 5, 4.	27. 8, 5.	28. 0, 0.	4. 8, 6.			
Lewarden, *Frise*	17.	27.	20, 0.	10, 0.	14, 8.									

OBSERVATIONS.

Ruffec, *Angoumois*, & Civray, *Poitou*. Le 3, ouragan des plus violens.

Agen, *Agénois*.... Le 3, à dix heures du soir, lumière zodiacale qui changea cinq ou six fois de forme.

S. Valery, *Picardie*. Du 3 au 10, tems affreux.

Malaga, *Espagne*.. Le 4, à cinq heures trente-cinq minutes du matin, tremblement de terre dans la direction du nord au sud.

Messine, *Sicile*.... Le 6, tremblement de terre dans la direction de l'est à l'oueſt.

Chinon..... Le 29, globe de feu.

Italie..... Vers la fin du mois tremblement de terre.

S. Ildefonſe, *Espag.* Froid auſſi grand qu'en janvier; il tomba de la neige les 25 & 26.

MALADIES.

Arras..... Mêmes maladies qu'en juin, dartres au viſage.

Beaupuy, *Périgord*. Fièvres doubles-tierces, tumeurs œdémateuſes, anaſarques, fluxions, catharres, petite-vérole.

Chinon..... Fièvres rouges, hydropiſies aſcites, petite-vérole, furoncles, maux de gorge.

Cuſſet..... Fièvres quotidiennes, tierces & quartes.

Dijon..... Mêmes maladies qu'en juin.

Ile d'Oléron, *Aunis* Fièvres intermittentes tierces & doubles-tierces bilieuſes.

Lille..... Rougeole, fièvres catharrales, pleuréſies, fièvres tierces & doubles-tierces.

Luçon..... Aucune maladie populaire.

Montmorenci..... Quelques fièvres continuës, avec grande tranſpiration.

Nantes..... Petite-vérole, fièvres putrides, fièvres tierces.

Paris..... Petite-vérole, maux de gorge.

Poitiers..... Mêmes maladies qu'en juin, apoplexies.

Pontarlier..... Aucune maladie.

Rethel-Mazarin ... Rougeole, fièvres putrides inflammatoires, rhumatiſme.

Saint-Omer..... Pleuréſie, fièvres catharrales, rougeole, petite-vérole.

Taraſcon..... Fièvres intermittentes tierces.

Villefranche..... Fièvre tierce, petite-vérole.

©BIUM

MOIS D'AOUT 1777.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Élévation moyenne.	Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*			
Toulon, *Provence*	16.	3. 7.	26, 0.	17, 0.	21, 6.	27.	2.	28. 3, 5.	27. 9, 9.	28. 0, 1.		1	O. & E.	
Marseille, *Provence*			24, 0.	17, 0.				28. 4, 6.	28. 0, 0.				S. O. & S. E.	chaude & humide.
Agde, *Languedoc*														
Montpellier, *Languedoc*	17.	3.	27, 5.	10, 0.	18, 3.	26.	1.	28. 4, 0.	27. 11, 0.	28. 1, 6.		3	N. O. & S. O.	chaude & sèche.
Tarascon, *Provence*	17. 18.	1.	27, 0.	15, 0.	20, 9.						0. 5, 0.	4	*Variable*	*idem.*
Viviers, *Languedoc*	15. 16.	2.	26, 0.	12, 7.	20, 0.	6.	29.	27. 10, 2.	27. 5, 0.	27. 7, 9.		3	N. & E.	
Bordeaux, *Guienne*	8.	2.	26, 9.	11, 4.	18, 3.	22.	9.	28. 4, 9.	27. 11, 12.	28. 2, 7.	0. 6, 6.	5	N.	
Villefranche, *Beaujolois*	25. 26.	2.	17, 0.	11, 0.				28. 0, 0.	27. 8, 0.			1	N. N. O.	chaude & sèche.
Beaupuy, *Périgord*												5	N.	*idem.*
Chiogia, *Italie*												6	S. & O.	
Padoue, *Italie*										27. 11, 4.		7.		
Milan, *Italie*										28. 1, 5	0. 2, 6.	9.		
Vienne, *Dauphiné*	15. 16.	4.	27, 0.	13, 0.	20, 0.	27.	1.	27. 10, 6.	27. 5, 0.	27. 5, 3.	0. 8, 0.	4.		
Ile d'Oléron, *Aunis*	26.	2.	25, 0.	14, 0.	20, 8.	24. 26.	1.	28. 2, 6.	27. 10, 0.	28. 0, 9.		4	N. & S.	
Morteau, *Franche-Comté*			17, 0.	13, 0.	15, 0.							5	N. & N. E.	chaude & sèche.
Udine, *Italie*														
Luçon, *Poitou*	15.	5. 23.	29, 0.	10, 0.	18, 4	4. 14.	1.	28. 5, 6.	28. 0, 6.	28. 3, 5.	1. 9, 9.	7.		
Crespano, *Italie*												4	N. E. & N. O.	
Marostica, *Italie*										26. 10, 1.		7.		
S. Maurice-le-Girard, *Poitou*	28.	4.	25, 5.	6, 0.	16, 1.	24.	1. 8.	28. 4, 0.	27. 10, 0.	27. 11, 7.		4.		
Poitiers, *Poitou*	28.	8.	25, 0.	9, 3.	16, 7.	4.	9.	28. 4, 0.	27. 10, 0.	28. 1, 0.		5	N. & S. O.	chaude & sèche.
Cuffet, *Bourbonnois*	27.	23.	26, 0.	12, 0.								4	O. & N. E.	*idem.*
Neufchâtel, *Suisse*	17.	22.	23, 5.	11, 1.	17, 3.	4. 26.	1.	27. 7, 0.	27. 2, 0.			2	S.	*idem.*
Pontarlier, *Franche-Comté*	13. 15.	23.	25, 0.	7, 0.	15, 1.			27. 0, 0.	26. 7, 6.	26. 9, 9.		6	E. & S. O.	*idem.*
Nantes, *Bretagne*	28.	4.	26, 5.	10, 5.	17, 7.	14.	2. 9.	28. 6, 0.	28. 0, 0.	28. 3, 2.		7	N. O.	
Dijon, *Bourgogne*	13.	23. 24.	26, 0.	8, 0.	18, 5.	27.	31.	27. 8, 9.	27. 4, 0.	27. 5, 8.	1. 6, 9.	4	E. & N. E.	chaude & sèche.
Chinon, *Touraine*	22.	23.	27, 0.	10, 0.	17, 0.	4.	8.	28. 1, 0.	27. 6, 0.	27. 9, 9.	1. 0, 0.	5	N. & S.	*idem.*
Montargis, *Gâtinois*			30, 0.	9, 0.				28. 1, 0.	27. 4, 0.			4	N. E. & S. E.	*idem.*
Mulhausen, *Alsace*	9.	5.	25, 5.	8, 0.	16, 1.	27.	1.	27. 8, 9.	27. 1, 9.	27. 6, 1.		6	N. E. & E.	*idem.*
Chartres, *Beauce*	22.	4.	26, 0.	8, 2.	17, 1.	24.	31.	28. 1, 7.	27. 6, 4.	27. 11, 6.		7	N. E. & E.	*idem.*
Molsheim, *Alsace*		24.		9, 0.								3	O. & N.	
Strasbourg, *Alsace*	9. 12.	19.	26, 0.	10, 0.		14. 26.	31.	28. 0, 0.	27. 6, 0.	27. 9, 4.		7	O.	
Avranches, *Normandie*			23, 0.	14, 0.				28. 2, 0.	27. 10, 0.			8	S. O. & N.	
Nancy, *Lorraine*	13.	4.	23, 6.	11, 5.	16, 5.	27.	31.	27. 7, 3.	27. 1, 6.	27. 4, 11.			E. & N. E.	chaude & sèche.
Paris, *Ile de France*	28.	3. 31.	25, 0.	12, 5.	17, 5.	27.	31.	28. 5, 8.	27. 9, 6.	28. 2, 7.	0. 2, 4.	6	O. & S. O.	
Laigle, *Normandie*			21, 0.	9, 5.				27. 11, 0.	27. 3, 0.			5	N. & N. E.	chaude & sèche.
Montmorenci, *Ile de France*	28.	4.	25, 0.	7, 5.	15, 9.	27.	31.	28. 3, 3.	27. 7, 0.	28. 0, 1.	0. 3, 0.	5	S. & N. O.	
Cambrai, *Cambresis*	11. 14.	4.	28, 0.	12, 0.	15, 5.	27.	31.	28. 5, 6.	27. 7, 6.	28. 1, 7.	0. 4, 0.	4	N. E. & N. O.	chaude & sèche.
Arras, *Artois*			22, 5.	8, 5.	15, 5.			28. 4, 2.	27. 6, 0.	27. 11, 2.	0. 6, 4.	4	S. O.	
Saint-Omer, *Artois*	11. 14.	24.	21, 0.	7, 0.	13, 0.	4.	31.	28. 5, 0.	27. 5, 0.	27. 11, 7.			O.	
Lille, *Flandre*			20, 5.	11, 0.				28. 1, 6.	27. 6, 0.			6	O. & N. E.	
Bruxelles, *Brabant*	5.	20. 24.	26, 8.	10, 0.	17, 3.	24.	2.	28. 4, 9.	27. 10, 0.	28. 0, 7.		8	S. O. & O.	chaude & sèche.
Breda, *Hollande*	9.	3.	24, 3.	9, 5.	16, 0.	27.	31.	28. 4, 8.	27. 4, 7.	28. 0, 6.	1. 6, 7.	6	S. O. & E.	*idem.*
Leyde, *Hollande*	5.	4. 18.	23, 6.	10, 2.	16, 8.	27.	31.	28. 6, 1.	27. 6, 3.	27. 11, 8.				
La-Haie, *Hollande*	9.	18.	23, 7.	10, 4.	16, 2.	18.	31.	28. 3, 9.	27. 3, 5.	28. 0, 0.		13	N. O.	
Sparendam, *Hollande*	9.	29.	22, 3.	8, 7.	15, 5.	27.	31.	28. 7, 7.	27. 5, 5.	28. 0, 6.	2. 0, 0.			
Amsterdam, *Hollande*	9.	32.	23, 5.	10, 7.	15, 0.	16.	31.	28. 5, 8.	27. 3, 7.	27. 10, 5.				
Franéker, *Frise*	9.	28.	24, 0.	8, 5.	15, 6	27.	31.	28. 6, 2.	27. 3, 2.	28. 2, 0.	1. 5, 0.	12	S. O.	chaude & assez sèche.
Lewarden, *Frise*	9.	3.	22, 4.	10, 3.	16, 7.	27.	31.	28. 5, 7.	27. 1, 2.	27. 9, 5.				

OBSERVATIONS.

Radicofani, *états de Florence*..... Le 5, tremblement de terre.

Crémone, Sona, Nola, Viroli, *Italie*. Le 19, violent orage à Crémone, & tremblement de terre dans les trois autres villes.

Hambourg & *Lithuanie*..... Le 31, ouragan affreux, & marée très-considérable; le baromètre à Hambourg monta en vingt-quatre heures de dix lignes, savoir, de dix-sept degrés quatre lignes à vingt-huit degrés deux lignes.

MALADIES.

Arras..... Fièvres intermittentes.

Beaupuy..... Fièvres doubles-tierces, fièvres putrides bilieuses & vermineuses, avec pourpre.

Chinon..... Maux de gorge, fièvres vermineuses, oreillons, fluxions de poitrine, coliques, scarlatine.

Cuffet, *Bourbonn*.. Fièvres intermittentes & rémittentes bilieuses.

Dijon..... Fièvres tierces, fièvres catharrales, pleuréſies, rhûmes, éréſipèles.

Ile d'Oléron..... Mêmes maladies qu'en juillet.

Lille..... Fièvres catharrales, fièvres tierces & doubles-tierces, apoplexies, cholera morbus, dévoiemens bilieux.

Luçon..... Fièvres doubles-tierces, fluxions de poitrine.

Montmorenci..... Aucune maladie.

Nantes..... Mêmes maladies qu'en juillet.

Paris..... Fièvres intermittentes, maux de gorge, petite-vérole bénigne, éruptions cutanées.

Poitiers..... Fièvres continuës ſimples, fièvres putrides vermineuſes, maux de gorge, coliques néphrétiques, dyſſenterie, petite-vérole, apoplexies.

Pontarlier..... Fièvres putrides, diarrhées.

Rethel-Mazarin.... Hémorrhagies ſur les femmes, éréſipèles à la ſuite des bains, enrouement.

Saint-Omer..... Pleuréſie, fièvres tierces, rhûmes, rougeole, petite-vérole.

Taraſcon..... Mêmes maladies qu'en juillet; fièvres continuës exacerbantes.

Villefranche..... Fièvres tierces & continuës.

©BIUM

MOIS DE SEPTEMBRE 1777.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élevation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élevation.	Moindre élévation.	Élévation moyenne.	Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*			
Toulon, *Provence*	1.	19.	24, 5.	16, 5.	18, 8.	16.	3.	28. 1, 6.	27. 10, 0.	28. 0, 4.		4	O. & E.	
Marseille, *Provence*			20, 2.	15, 0.				28. 4, 0.	28. 0, 0.				S. E. & S. O.	chaude & sèche.
Agde, *Languedoc*												10	E. & S. E.	fréide & humide.
Montpellier, *Languedoc*	1. 13.	4.	24, 0.	11, 0.	17, 9.	16. 29.	11.	28. 3, 0.	27. 11, 6.	28. 1, 3.	2. 8, 6.	3	*Variable*	chaude & sèche.
Tarascon, *Provence*	12.	28.	22, 5.	13, 0.	18, 5.							2	N. & O.	
Viviers, *Languedoc*	9.	4.	22, 0.	9, 0.	15, 8.	6.	22.	27. 10, 8.	27. 6, 6.	27. 8, 5.		2	N.	
Bordeaux, *Guienne*	27.	2.	24, 6.	11, 5.	17, 2.	1.	26.	28. 4, 7.	27. 10, 0.	28. 2, 6.	0. 2, 4.	5	N. N. O.	chaude & sèche.
Villefranche, *Beaujolois*	14.	10.	22, 0.	16, 0.				27. 11, 0.	27. 8, 0.			2	N	*idem.*
Beaupuy, *Périgord*												4	N. E. & S. O.	
Chiogia, *Italie*										27. 11, 4.		8.		
Padoue, *Italie*										28. 1, 6.	2. 6, 2.	5.		
Milan, *Italie*										27. 9, 9.	0. 2, 1.	2.		
Vienne, *Dauphiné*	8. 9.	4.	22, 0.	9, 5.	16, 5.	6. 11.	21.	27. 5, 9.	27. 5, 9.	27. 8, 0.		4	N.	
Ile d'Oléron, *Aunis*	9.	30.	28. 0.	12, 5.	20, 6.	5.	26.	28. 2, 6.	27. 10, 0.	28. 0, 7.		4	N. & N. E.	chaude & sèche.
Morteau, *Franche-Comté*			17, 0.	9, 0.	14, 0.									
Udine, *Italie*										27. 7, 3.	0. 8, 0.	5.		
Lucon, *Poitou*	19.	4. 24.	23, 0.	8, 0.	16, 4.	1. 11.	26.	28. 3, 0.	28. 0, 0.	28. 3, 3.		2	N. E.	
Crespano, *Italie*										26. 9, 7.		3.		
Marostica, *Italie*										27. 11, 8.		4.		
S. Maurice-le-Girard, *Poitou*	9. 18.	4.	23, 0.	5, 0.	15, 0.	11.	26.	28. 3, 0.	27. 10, 0.	28. 0, 11.	0. 9, 6.	2	N. & S. E.	chaude & sèche.
Poitiers, *Poitou*	28.	4.	22, 5.	8, 0.	14, 9.	11.	26.					2	E. & N. E.	*idem.*
Cuffet, *Bourbonnois*	28.	3.	20, 0.	7, 0.				27. 6, 6.	27. 2, 0.			5	N	*idem.*
Neufchâtel, *Suiſſe*	12.	4.	19, 1.	7, 5.	13, 2.	6. 11.	3. 22.	26. 11, 3.	26. 8, 0.	26. 10, 0.		3	E. & S. O.	*idem.*
Pontarlier, *Franche-Comté*	9.	2.	21, 0.	4, 0.	12, 5.							6	S. O. & N. E.	
Nantes, *Bretagne*	28.	24.	22, 5.	9, 0.	16, 2.	1. 6.	22. 26.	28. 5, 0.	28. 0, 0.	28. 3, 2.		2	E	chaude & sèche.
Dijon, *Bourgogne*	28.	4.	22, 5.	6, 0.	14, 1.	16.	3. 21.	27. 7, 0.	27. 4, 0.	27. 5, 5.	0. 0, 8.	2	N	*idem.*
Chinon, *Touraine*	28.	4.	23, 0.	7, 0.	14, 8.	11.	26.	28. 0, 6.	27. 5, 6.	27. 9, 7.	0. 6, 0.	4	N. E. & E.	*idem.*
Montargis, *Gâtinois*	29.		24, 0.	6, 0.				28. 2, 0.	27. 3, 0.			3	N. O.	*idem.*
Mulhausen, *Alsace*	27.	17.	23, 2.	4, 0.	12, 2.	11. 16.	5.	27. 8, 6.	27. 2, 9.	27. 6, 6.		5	N. E. & S	*idem.*
Chartres, *Beauce*	28.	25.	23, 1.	7, 0.	14, 2.	8.	22.	28. 0, 9.	27. 7, 6.	27. 11, 6.		6	N. & N. E.	
Molsheim, *Alsace*		15.		4, 7.								6	S. O. & O.	
Strasbourg, *Alsace*		16.		5, 0.		11. 16.	3.	28. 0, 0.	27. 6, 0.	27. 9, 9.		2	N. & S. O.	
Saint-Malo, *Bretagne*	9.	1. 15.	22, 0.	11, 0.	15, 2.	8. 21.	26.	28. 0, 0.	27. 6, 0.	27. 10, 4.		3	N. & N. E.	chaude & sèche.
Avranches, *Normandie*	27.	15.	22, 0.	14, 0.				28. 2, 0.	27. 8, 0.			4	E. & N.	*idem.*
Nancy, *Lorraine*	29.	17.	19, 3.	5, 8.	12, 5.	11.	3.	27. 7, 4.	27. 2, 0.	27. 5, 4.		2	N. E. & E.	
Paris, *Ile de France*	28.	24. 25.	22, 0.	8, 5.	14, 4.	6.	3. 21.	28. 4, 7.	27. 11, 0.	28. 2, 1.	0. 8, 1.	4	S. & N. E.	*variable* & sèche.
Laigle, *Normandie*			19, 8.	4, 0.				27. 10, 6.	27. 4, 6.				N. & N. E.	
Montmorenci, *Ile de France*	7. 28.	24.	22, 0.	4, 5.	13, 2.	11.	22.	28. 3, 0.	27. 8, 0.	28. 0, 5.	0. 8, 3.	5	N. E.	*variable* & sèche.
Rouen, *Normandie*	28.	24.	21. 0.	3, 0.	12, 5.	11.	22.	28. 4, 0.	27. 10, 0.	28. 1, 7.		5	E. & N. E.	*idem.*
Cambrai, *Cambresis*	9.	16.	16, 8.	7, 0.	13, 3.	11. 22.	3.	28. 4, 0.	27. 9, 6.	28. 1, 11.	0. 3, 0.	3	E. & S. E.	
Arras, *Artois*			20, 0.	4, 0.	12, 0.			28. 2, 8.	27. 7, 8.	27. 11, 3.	0. 2, 0.		N. O.	
Saint-Omer, *Artois*	27. 28.	24. 25.	20, 0.	0, 0.	10, 0.	11. 25.	3. 22.	28. 3, 0.	27. 8, 0.	28. 1, 2.		4	N. O.	
Lille, *Flandre*			18, 5.	6, 0.				28. 1, 0.	27. 6, 0.			5	N. & O.	douce & sèche.
Bruxelles, *Brabant*	9. 29.	15.	21, 8.	4, 0.	13, 1.	15.	22.	28. 4, 9.	27. 9, 0.	28. 0, 7.		5	S. O. & E.	chaude & sèche.
Bréda, *Hollande*	28.	24.	20, 5.	4, 8.	12, 0.	15.	3.	28. 4, 1.	27. 7, 2.	28. 1, 0.	1. 6, 0.			
Leyde, *Hollande*	28.	21.	20, 0.	6, 0.	12, 8.	22.	3.	28. 6, 1.	27. 7, 6.	28. 1, 0.				
La-Haie, *Hollande*	28.	20.	20, 0.	8, 0.	14, 0.	15.	3.	28. 4, 0.	27. 6, 8.	27. 11, 4.		4	N. O.	
Sparendam, *Hollande*	27.	16.	18, 7.	6, 7.	12, 8.	15.	3.	28. 7, 0.	27. 8, 4.	28. 1, 3.	1. 6, 0.			
Amsterdam, *Hollande*	27. 29.	24. 25.	19, 5.	6, 6.	12, 7.	14. 15.	1.	28. 5, 8.	27. 7, 4.	28. 0, 4.				
Franeker, *Frise*	22.	21. 25.	20, 0.	4, 5.	13, 0.	15.	2.	28. 6, 4.	27. 9, 0.	28. 1, 6.	0. 11, 0.	6	N. O.	chaude & sèche.
Lewarden, *Frise*	7.	21.	16, 4.	6, 6.	11, 6.	15.	31.	28. 5, 7.	27. 6, 5.	28. 0, 0.				

OBSERVATIONS.

Ile St-Thomas, *Antilles*	Les 2 & 3, à 1 heure 30 minutes du soir, tremblement de terre.
Cette, *Languedoc*	Dans les premiers jours du mois, gonflement subit de la méditerranée.
Provinces septentr. de l'Angleterre	Le 14, tremblement de terre.
Pétersbourg, *Ruſſie*	La nuit du 20 au 21, tempête & inondation; le vent ſouffloit du ſud-ſud-oueſt.
Rouſſillon & Italie	Pendant ce mois, grande pluie & inondation.

MALADIES.

Arras	Fièvres continuës rémittentes, putrides ou bilieuſes.
Avranches	Peu de maladies.
Beaupuy	Mêmes maladies qu'en août, ténesmes, dyſſenterie.
Chatelleraut, *Poitou*	Quelques dyſſenteries, fièvres continuës, fièvres tierces. (On n'a point obſervé de maladies dans les autres mois de l'année.)
Chinon	Mêmes maladies qu'en août, fièvres tierces, fièvres rouges, dyſſenteries.
Cuſſet	Mêmes maladies qu'en août.
Dijon	Fluxions, pleuréſies, fièvres tierces & doubles-tierces, apoplexies.
Ile d'Oléron, *Aunis*	Mêmes maladies qu'en juillet, fièvres rémittentes putrides.
Lille	Rougeole, fièvres tierces, doubles-tierces, continuës, malignes, coliques inflammatoires.
Luçon	Fièvres doubles-tierces, dyſſenterie, péripneumonie, cours de ventre, vers.
Manoſque	Ophthalmies, dyſſenteries, eſquinancies, fièvres tierces, fièvres ſcarlatines. (Point de petite-vérole depuis plus de huit ans.)
Montmorenci	Aucune maladie.
Nantes	Petite-vérole, fièvres putrides, dyſſenteries, cours de ventre.
Paris	Petite-vérole confluente, fièvres accompagnées de douleurs rhumatiſmales, dont la matière ſe portoit à la gorge.
Poitiers	Flux de ſang, diarrhées, fièvres continuës éréſipélateuſes, putrides, vermineuſes, affections catharrales, fièvres tierces & doubles-tierces, quartes, fauſſes paralyſies.
Pontarlier	Fièvres putrides.
Rethel-Mazarin	Fièvres continuës & putrides, toux convulſives, rougeole, rhumatiſmes.
Rouen, *Normandie*	Apoplexies, rhumatiſmes, éruption ſcarlatine, catharres bilieux, coliques.
Saint-Omer	Rhûmes, petite-vérole.
S. Paul-3-Châteaux	Quelques fièvres putrides vermineuſes.
Taraſcon	Mêmes maladies qu'en juillet, dyſſenterie.
Villefranche	Mêmes maladies qu'en août, mais pas en auſſi grand nombre.

MOIS D'OCTOBRE 1777.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Élévation moyenne.	Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	Degrés.	Degrés.			Pouc. lign.	Pouc. lign.	Pouc. lign.	Pouc. lign.			
Perpignan, *Roussillon*	1.	11. 23.	24, 0.	13, 0.	15, 7.	8.	31.	28, 3, 0.	27, 2, 0.	27, 11, 2.	. . . . .	13	N.	
Toulon, *Provence*	1.	22.	20, 0.	10, 0.	15, 9.	1.	31.	28, 1, 6.	27, 6, 0.	27, 10, 0.	. . . . .	13	N. E.	
Marseille, *Provence*	6. 14.	20.	20, 0.	7, 0.	. . . .	1.	31.	28, 4, 0.	27, 10, 0.	. . . . .	5, 10, 9.	8	S. O.	froide & humide.
Agde, *Languedoc*	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	15	E. & N. E.	*variable* & humide.
Toulouse, *Languedoc*	6. 10.	4. 5.	26, 8.	9, 6.	. . . .	8.	30.	28, 1, 0.	27, 3, 0.	. . . .	. . . .	6	S. E.	douce & seche.
Montpellier, *Languedoc*	6.	30. 24.	20, 0.	8, 0.	14, 0.	5. 7.	30.	28, 3, 0.	27, 8, 0.	27, 11, 6.	10, 0, 9.	12	E. & N. E.	douce & humide.
Tarascon, *Provence*	7.	20. 23.	29, 5.	10, 0.	14, 5.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	9	E. & N. E.	
Viviers, *Languedoc*	1.	25.	28, 5.	6, 5.	13, 0.	8.	31.	27, 10, 3.	27, 3, 0.	27, 7, 8.	. . . . .	11	S.	
Bordeaux, *Guienne*	6.	26.	20, 8.	6, 4.	13, 2.	8.	30.	28, 4, 6.	27, 5, 2.	28, 0, 9.	1, 8, 3.	9	S.	chaude & sèche.
Villefranche, *Beaujolois*	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	27, 10, 0.	27, 3, 6.	. . . .	. . . .	12	N.	douce & humide.
Beaupuy, *Périgord*	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	9	S. E. & N. O.	
Chiogia, *Italie*	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	14		
Padoue, *Italie*	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	28, 1, 5.	7, 3, 1.	16		
Milan, *Italie*	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	27, 9, 4.	9, 2, 5.	9		
Vienne, *Dauphiné*	1. 7.	23.	28, 0.	5, 0.	13, 8.	6.	30.	27, 11, 0.	27, 1, 0.	27, 6, 0.	. . . . .	17	S.	
Ile d'Oléron, *Aunis*	6.	22.	25, 7.	6, 5.	16, 1.	8.	30.	28, 2, 3.	27, 4, 0.	27, 10, 10.	. . . . .	11	N.	
Mouteau, *Franche-Comté*	. . . .	. . . .	26, 0	4, 0.	10, 0.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .		
Udine, *Italie*	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	27, 7, 9.	8, 2, 7.	14		
Luçon, *Poitou*	22. 23.	22.	28, 0.	3, 0.	10, 9.	8.	30.	28, 5, 0.	27, 5, 0.	28, 1, 2.	. . . . .	12	S. O.	
Crespano, *Italie*	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	26, 8, 9.	. . . . .	16		
Marosfica, *Italie*	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	27, 11, 3.	. . . . .	16		
S. Maurice-le-Girard, *Poitou*	22.	28.	29, 0.	4, 0.	10, 4.	5.	30.	28, 2, 0.	27, 2, 0.	27, 10, 3.	1, 2, 5.	14	O. & N. O.	douce & humide.
Poitiers, *Poitou*	6.	22.	27, 5.	2, 3.	10, 7.	. . . .	30.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	9	S. O.	*idem.*
Cuffet, *Bourbonnois*	7.	22.	29, 0.	3, 0.	. . . .	. . . .	30.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	23	N. & S.	chaude & sèche.
Neufchâtel, *Suisse*	3. 8.	22.	26, 5.	— 2, 0.	9, 0.	27, 6, 0.	26, 10, 5.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	22	E. & S. O.	douce & humide.
Pontarlier, *Franche-Comté*	1.	22.	28, 0.	— 2, 0.	10, 0.	5. 8.	30.	26, 11, 0.	26, 3, 6.	26, 8, 6.	. . . . .	22	E. & S. O.	douce & humide.
Nantes, *Bretagne*	6.	21.	29, 0.	4, 0.	9, 0.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	16	S. E. & N. O.	
Dijon, *Bourgogne*	9.	22.	25, 0.	— 0, 0.	12, 0.	8.	30.	28, 5, 0.	27, 4, 0.	28, 0, 6.	. . . . .	23	S. & S. O.	chaude & humide.
Chinon, *Touraine*	6. 7.	26.	27, 5.	— 0, 0.	10, 5.	8.	30.	27, 7, 6.	26, 10, 0.	27, 2, 9.	6, 9, 3.	10	N. & E.	*variable.*
Montargis, *Gâtinois*	1.	22.	23, 0.	— 1, 0.	10, 7.	8.	30.	28, 3, 0.	27, 0, 9.	27, 10, 2.	3, 0, 10.	11	S.	douce & humide.
Mulhausen, *Alsace*	1.	22.	30, 5.	— 2, 1.	9, 7.	8. 9.	30.	28, 1, 0.	27, 2, 0.	. . . .	. . . .	7	S. O.	chaude & seche.
Chartres, *Beauce*	6.	21.	29, 0.	1, 0.	10, 0.	8.	30.	27, 8, 3.	26, 11, 3.	27, 4, 10.	1, 7, 0.	16	S.	douce & humide.
Molsheim, *Alsace*	. . . .	22.	. . . .	— 0, 3.	. . . .	. . . .	. . . .	28, 0, 5.	26, 11, 5.	27, 10, 0.	. . . . .	8	O. & S. O.	
Strasbourg, *Alsace*	. . . .	22. 23.	. . . .	— 1, 0.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	8	S. & O.	
Saint-Malo, *Bretagne*	9. 12.	21. 24.	20, 0.	5, 0.	12, 3.	9.	3. 30.	28, 0, 0.	27, 4, 0.	27, 8, 0.	. . . . .	15	N. & S.	
Avranches, *Normandie*	. . . .	. . . .	17, 0.	7, 0.	. . . .	19. 21.	30.	27, 11, 0.	27, 2, 0.	27, 8, 2.	. . . . .	18	S. & S. E.	douce & humide.
Nancy, *Lorraine*	1.	22.	28, 8.	— 0, 4.	9, 8.	8.	30.	27, 6, 9.	26, 10, 3.	27, 3, 10.	. . . . .	15	S. & S. O.	
Paris, *Ile de France*	6.	23.	28, 0.	— 8, 5.	9, 1.	8.	30.	28, 4, 0.	27, 3, 0.	28, 0, 0.	0, 7, 8.	9	S. & S. O.	*variable.*
Laigle, *Normandie*	. . . .	. . . .	26, 5.	0, 0.	. . . .	. . . .	. . . .	27, 9, 6.	26, 9, 6.	. . . .	. . . .	. . . .	S. & O.	
Montmorenci, *Ile de France*	11.	23.	26, 8.	— 1, 5.	9, 1.	8.	30.	28, 1, 9.	27, 1, 0.	27, 9, 6.	0, 10, 6.	10	S. & S. O.	*variable.*
Rouen, *Normandie*	6.	22. 23.	26, 0.	— 1, 0.	8, 2.	9.	30.	28, 3, 3.	27, 0, 0.	27, 10, 10.	. . . . .	10	S. E.	froide & sèche.
Rethel-Mazarin, *Champagne*	1.	25.	26, 0.	— 1, 5.	9, 9.	8.	30.	28, 1, 6.	27, 2, 0.	27, 9, 2.	. . . . .	11	S. O. & E.	
Cambrai, *Cambresis*	1.	23.	26, 0.	4, 0.	10, 7.	5.	30.	28, 3, 5.	27, 2, 6.	27, 11, 4.	2, 2, 3.	7	S.	
Arras, *Artois*	. . . .	. . . .	24, 0.	— 2, 0.	6, 0.	. . . .	. . . .	28, 1, 5.	27, 0, 5.	27, 7, 0.	2, 8, 9.	. . . .	S. O.	
Saint-Omer, *Artois*	1.	23.	27, 0.	7, 0.	8, 2.	10. 22.	30.	28, 5, 0.	27, 2, 0.	27, 10, 10.	. . . . .	17	S. O.	
Lille, *Flandre*	. . . .	. . . .	25, 5.	— 1, 8.	. . . .	. . . .	. . . .	28, 1, 0.	27, 1, 6.	. . . .	. . . .	15	S. & S. O.	froide & humide.
Bruxelles, *Brabant*	1.	23.	20, 8.	— 5, 5.	10, 4.	21.	30.	28, 4, 0.	27, 2, 6.	27, 11, 3.	. . . . .	13	S.	*variable* & humide.
Bréda, *Hollande*	1.	23.	20, 0.	— 3, 2.	8, 8.	22.	30.	28, 5, 2.	27, 2, 5.	27, 10, 4.	1, 8, 5.			
Leyde, *Hollande*	1.	23.	17, 5.	— 3, 2.	6, 9.	20.	30.	28, 5, 5.	27, 6, 3.	27, 11, 4.				
La-Haie, *Hollande*	1.	23.	18, 5.	— 0, 4.	10, 4.	22.	30.	28, 3, 5.	27, 0, 5.	27, 10, 0.	. . . . .	10	S. O.	
Sparendam, *Hollande*	1. 4.	23.	14, 8.	— 0, 8.	7, 0.	21.	30.	28, 6, 6.	27, 4, 0.	27, 11, 4.	2, 3, 1.			
Amsterdam, *Hollande*	1.	23.	17, 2.	— 2, 0.	9, 1.	22.	30.	28, 5, 5.	27, 2, 5.	27, 9, 7.				
Franéker, *Frise*	1.	23.	18, 0.	— 5, 6.	9, 2.	20.	30.	28, 6, 8.	27, 3, 2.	28, 0, 2.	2, 2, 0.	14	S. O. & S. E.	douce & humide.
Lewarden, *Frise*	1.	23.	15, 1.	— 2, 0.	6, 4.	22.	30.	28, 5, 7.	27, 2, 5.	27, 10, 2.				

OBSERVATIONS.

Kingſale, *Irlande*, & Liſbonne, *Port.*	Le premier, tremblement de terre.
Siennois, *Italie*...	Le 5, tremblement de terre.
Cadix, *Eſpagne*...	Le 12, violent orage & tonnerre.
Florence, *Italie*...	La nuit du 15 au 16, tremblement de terre, orage affreux, grêle & tonnerre.
Rouſſillon, *Italie*, Veniſe.....	A la fin du mois, pluies abondantes & inondation.

MALADIES.

Agde, *Languedoc*.	Fièvres bilieuſes & putrides, fièvres quartes.
Arras.....	Eſquinancies, fluxions catharrales, ophthalmies, diarrhées.
Chinon.....	Dyſſenteries.
Cuſſet.....	Mêmes maladies qu'en août.
Dijon.....	Fièvres tierces & quartes, dyſſenteries, pleuréſies.
Lille.....	Diarrhées, fièvres catharrales, fièvres tierces, fièvres putrides, rhumatiſmes.
Luçon.....	Fièvres tierces & doubles-tierces, dyſſenteries.
Montmorenci.....	Aucune maladie.
Nantes.....	Mêmes maladies qu'en ſeptembre.
Paris.....	Petite-vérole, fièvres bilieuſes & putrides, qui devenoient doubles-tierces, fluxions de poitrine.
Poitiers.....	Mêmes maladies qu'en ſeptembre, petite-vérole.
Pontarlier.....	Aucune maladie.
Rouen.....	Catharres bilieux, coliques, petite-vérole, angine, ſcarlatine, flux de ventre.
Saint-Omer.....	Rougeole épidémique, petite-vérole.
Taraſcon.....	Mêmes maladies qu'en juillet, fièvres catharrales.

©BIUM

MOIS DE NOVEMBRE 1777.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Élévation moyenne.	Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*			
Perpignan, *Roussillon*	26.	6. 7.	15. 5.	6. 0.	11. 0.	18. 25.	1. 15.	28. 3. 0.	27. 8. 0.	28. 0. 4.	. . . . .	8. . . .	N.	
Toulon, *Provence*	6.	11. 26.	18. 5.	7. 0.	12. 0.	5. 6.	9. 10.	28. 2. 0.	27. 7. 6.	27. 11. 5.	. . . . .	5. . . .	O. & E.	
Marseille, *Provence*	5.	11. 26.	15. 0.	2. 0.	. . . .	5. 6.	15.	28. 3. 0.	27. 11. 0.	. . . . .	0. 6. 0.	8. . . .	N. O. . . .	*froide & humide.*
Agde, *Languedoc*	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . . .	. . . . .	10. . . .	E. & N. E. .	*variable & humide.*
Montpellier, *Languedoc*	5.	26.	17. 0.	2. 5.	8. 8.	18. 25.	2.	28. 3. 0.	27. 8. 0.	27. 11. 6.	0. 4. 0.	7. . . .	N.	*douce & sèche.*
Tarascon, *Provence*	4. 7.	27. 28.	16. 0.	2. 0.	9. 0.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . . .	. . . . .	2. . . .	N. & N. E.	
Viviers, *Languedoc*	5.	27.	13. 7.	1. 0.	6. 5.	13.	1. 9.	28. 1. 0.	27. 6. 0	27. 10. 3.	. . . . .	1. . . .	N.	
Bordeaux, *Guienne*	5.	26.	16. 0.	2. 5.	7. 1.	26.	13.	28. 7. 0.	27. 5. 8.	28. 0. 6.	0. 8. 4.	11. . . .	N.	*froide & humide.*
Aurillac, *Auvergne*	16.	. . . .	15. 0.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	28. 0. 6.	27. 4. 0.	. . . . .	. . . . .	11. . . .	O. & N.	
Villefranche, *Beaujolois*	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	28. 2. 0.	27. 5. 0.	. . . . .	. . . . .	8. . . .	N.	*douce & sèche.*
Chiogia, *Italie*	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	27. 10. 9.	. . . . .	5.		
Padoue, *Italie*	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	27. 10. 8.	0. 11. 4.	6.		
Milan, *Italie*	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	27. 8. 2.	1. 6. 6.	2.		
Vienne, *Dauphiné*	5. 6.	27.	13. 0.	— 0. 0.	6. 5.	19.	1.	28. 0. 0.	27. 1. 0.	27. 8. 4.	. . . . .	7. . . .	N. & S.	
Ile d'Oléron, *Aunis*	5.	27.	18. 0.	3. 0.	10. 7.	19.	2. 13.	28. 4. 0.	27. 9. 0.	28. 0. 8.	. . . . .	4. . . .	N.	
Montean, *Franche-Comté*	. . . .	. . . .	12. 0.	— 0. 0.	6. 0.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	27. 6. 9.	0. 10. 0.	2.		
Udine, *Italie*	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	28. 8. 0.	27. 11. 0.	28. 3. 9.	. . . . .	4. . . .	N. E.	
Lucon, *Poitou*	5.	27.	14. 0.	— 3. 0.	6. 9.	18. 19.	1. 13.	. . . .	. . . .	26. 8. 8	. . . . .	3.		
Crespano, *Italie*	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	27. 10. 5.	. . . . .	4.		
Marostica, *Italie*	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	28. 5. 0.	27. 8. 0.	28. 0. 11.	0. 6. 9.	11. . . .	N. & N. E. .	*douce & sèche.*
S. Maurice-le-Girard, *Poitou*	5.	27.	15. 0.	— 0. 3.	7. 2.	18. 19.	13.	. . . .	. . . .	. . . . .	. . . . .	3. . . .	N. N. O. . .	*froide & humide.*
Poitiers, *Poitou*	5.	26.	12. 8.	— 1. 0.	6. 3.	18.	1.	27. 8. 0.	27. 0. 0.	. . . . .	. . . . .	13. . . .	O.	*douce & humide.*
Cuffet, *Bourbonnois*	4.	. . . .	13. 0.	— 0. 0.	. . . .	. . . .	. . . .	27. 0. 6.	26. 5. 0.	26. 9. 9.	. . . . .	11. . . .	S. O. & N. E.	*froide & humide.*
Neufchâtel, *Suisse*	1.	27. 28.	12. 0.	0. 5.	5. 1.	19.	9.	. . . .	. . . .	. . . . .	. . . . .	11. . . .	S. E. & N. O.	
Pontarlier, *Franche-Comté*	3. 6.	26. 27.	14. 0.	— 4. 0.	2. 9.	. . . .	. . . .	28. 7. 0.	27. 11. 0.	28. 2. 11.	. . . . .	6. . . .	N. E. & N. .	*douce & sèche.*
Nantes, *Bretagne*	4.	26.	16. 0.	0. 5.	7. 9.	18. 19.	1. 13.	27. 8. 6.	27. 1. 0.	27. 4. 9.	2. 4. 0.	7. . . .	O. & S. . . .	*froide & humide.*
Dijon, *Bourgogne*	13.	27.	12. 0.	— 1. 5.	5. 2.	18. 19.	9.	28. 7. 0.	27. 10. 6.	28. 2. 10.	2. 4. 0.	7. . . .	N.	*variable.*
Chinon, *Touraine*	4.	27.	14. 5.	— 2. 0.	6. 7.	18. 19.	1.	28. 4. 6.	27. 5. 6.	. . . . .	. . . . .	9. . . .	S. & S. O. . .	*douce & sèche.*
Montargis, *Gâtinois*	5.	27.	15. 0.	— 5. 0.	. . . .	. . . .	. . . .	27. 9. 6.	27. 1. 3.	27. 6. 4.	1. 5. 0.	12. . . .	S. & S. O. . .	*variable*, douce.
Mulhausen, *Alsace*	4.	27.	14. 8.	— 2. 0.	5. 1.	26.	9.	28. 1. 10.	27. 5. 5.	27. 10. 10.	. . . . .	9. . . .	O.	
Chartres, *Beauce*	6. 14.	27.	12. 0.	— 2. 0.	5. 0.	17.	30.	. . . .	. . . .	. . . . .	. . . . .	5. . . .	N. O.	
Molsheim, *Alsace*	. . . .	27.	. . . .	— 0. 0.	. . . .	. . . .	. . . .	28. 0. 0.	27. 4. 0.	27. 9. 5.	. . . . .	11. . . .	S. O.	
Strasbourg, *Alsace*	. . . .	27. 30.	. . . .	— 0. 0.	. . . .	5. 17.	9.	28. 3. 0.	27. 4. 0.	27. 10. 0.	. . . . .	13. . . .	N. O.	*douce & humide.*
Saint-Malo, *Bretagne*	5.	28.	16. 0.	3. 0.	8. 7.	17. 18.	30.	28. 3. 0.	27. 9. 0.	. . . . .	. . . . .	. . . .		
Avranches, *Normandie*	. . . .	. . . .	14. 0.	7. 0.	. . . .	. . . .	. . . .	28. 5. 0.	27. 8. 4.	27. 0. 5.	27. 5. 4.	11. . . .	S. & N. O.	
Nancy, *Lorraine*	4.	27.	22. 5.	— 1. 1.	5. 5.	18.	9.	27. 8. 4.	27. 0. 5.	27. 5. 4.	. . . . .	11. . . .	N. O.	*douce & humide.*
Paris, *Ile de France*	4.	29.	13. 5.	— 2. 0.	6. 3.	17.	9. 30.	28. 5. 7.	27. 8. 10.	28. 1. 9.	0. 10. 1.	14. . . .	O. & N. O.	
Laigle, *Normandie*	. . . .	. . . .	13. 1.	— 0. 0.	. . . .	. . . .	. . . .	27. 11. 0.	27. 1. 9.	. . . . .	. . . . .	. . . .		
Meaux, *Brie*	4.	29.	15. 0.	— 0. 0.	6. 6.	17.	30.	28. 5. 0.	27. 7. 9.	28. 1. 2.	. . . . .	. . . .		
Montmorenci, *Ile de France*	4.	29.	14. 0.	— 1. 2.	5. 7.	27.	30.	28. 3. 3.	27. 6. 0.	27. 11. 7.	0. 6. 9.	13. . . .	N. O.	*douce & humide.*
Rouen, *Normandie*	4. 6.	10.	13. 0.	— 1. 0.	5. 6.	27.	9.	28. 6. 0.	27. 8. 6.	28. 1. 5.	. . . . .	10. . . .	N. O. & S. O.	*froide & seche.*
Rethel-Mazarin, *Champagne*	5. 6.	29.	11. 0.	1. 5.	6. 3.	27. 28.	8. 30.	28. 2. 0.	27. 5. 6.	27. 10. 7.	. . . . .	11. . . .	O.	
Cambrai, *Cambresis*	4. 6.	29. 30.	10. 5.	0. 0.	5. 8.	27. 28.	30.	28. 5. 0.	27. 7. 0.	28. 1. 5.	0. 4. 6.	8. . . .	S. & O.	
Arras, *Artois*	. . . .	. . . .	12. 5.	— 2. 0.	5. 0.	. . . .	. . . .	28. 2. 0.	27. 5. 5.	27. 9. 5.	0. 6. 2.	. . . .	S. O.	
Saint-Omer, *Artois*	4.	29	16. 0.	— 3. 0.	5. 6.	28.	8.	28. 6. 0.	27. 7. 0.	28. 1. 4.	. . . . .	11. . . .	N. O. & O.	
Lille, *Flandre*	. . . .	. . . .	10. 0.	1. 0.	. . . .	. . . .	30.	28. 2. 0.	27. 5. 6.	. . . . .	. . . . .	13. . . .	O.	*douce & humide.*
Bruxelles, *Brabant*	4.	26.	15. 0.	— 0. 3.	6. 4.	5.	9.	28. 4. 9.	27. 6. 6.	28. 0. 9.	. . . . .	11. . . .	S. O.	*froide & humide.*
Bréda, *Hollande*	4.	26.	12. 4.	0. 4.	6. 1.	5.	8. 9.	28. 3. 2.	27. 5. 3.	27. 11. 6.	2. 4. 8.	. . . .		
Leyde, *Hollande*	4.	29.	12. 0.	0. 8.	6. 3.	5.	9.	28. 4. 2.	27. 6. 3.	27. 10. 0.	. . . . .	. . . .		
La-Haie, *Hollande*	4.	29.	13. 8.	2. 8.	7. 8.	5.	30.	28. 2. 4.	27. 3. 8.	27. 10. 9.	. . . . .	19. . . .	N. O.	
Sparendam, *Hollande*	4.	15. 30.	11. 2.	2. 7.	6. 8.	5.	9.	28. 5. 6.	27. 5. 5.	27. 11. 5.	1. 10. 0.	. . . .		
Amsterdam, *Hollande*	4.	2.	12. 2.	2. 2.	6. 5.	5.	9.	28. 4. 0.	27. 4. 6.	27. 10. 2.	. . . . .	. . . .		
Franekes, *Frise*	4.	29.	12. 4.	— 1. 5.	7. 0.	5.	9.	28. 4. 8.	27. 4. 1.	28. 0. 3.	2. 5. 0.	14. . . .	N. O.	*froide & humide.*
Lewarden, *Frise*	4.	30.	11. 1.	2. 0.	6. 4.	5.	30.	28. 3. 9.	27. 2. 5.	27. 9. 2.	. . . . .	. . . .		

OBSERVATIONS.

Sarlat, *Périgord*... Le 3, globe de feu sans explosion.

Livourne, *Italie*... Le 4, à neuf heures du matin, orage violent, pluie & tonnerre.

Sandwal, *Suède*... Le 14, tremblement de terre, suivi d'un grand froid.

Gap, *Dauphiné*... La nuit du 20 au 21, ouragan qui a duré trente heures, le vent étoit très-chaud, quoiqu'il soufflât du nord-oueſt; il eſt ordinairement très-froid, même en été, lorſqu'il souffle de ce côté.

Ile de Larmacq.... Le 22, ouragan considérable du sud-oueſt.

Hollande..... Le 23, inondation.

MALADIES.

Agde..... Rhumatiſmes, affections ſcorbutiques, fièvres quartes, rougeole.

Arras..... Mêmes maladies qu'en octobre.

Aurillac, *Auvergn.* Fièvres putrides vermineuſes, attaques d'aſthme, apoplexies, coliques inteſtinales & utérines, fièvres quartes & catharrales.

Chinon..... Dyſſenteries, fièvres doubles-tierces vermineuſes, rhumatiſmes, fluxions, toux.

Cuſſet, *Bourbonn*.. Mêmes maladies qu'en août.

Dijon..... Fièvres tierces, quartes, fluxions catharrales, pleuréſies, petite-vérole.

Laigle..... Rhûmes.

Lille..... Fièvres rouges, fièvres catharrales, continuës, rémittentes, point de côté pleurétiques.

Luçon..... Mêmes maladies qu'en octobre; elles ont ceſſé à la fin du mois.

Mirebeau, *Poitou*.. Fièvres putrides vermineuſes.

Montmorenci..... Quelques fièvres malignes, mort de pluſieurs vieillards.

Nantes..... Petite-vérole, pleuréſies.

Paris..... Beaucoup de petites-véroles, fièvres intermittentes, tierces & quartes, dévoiemens, dyſſenteries.

Poitiers..... Fièvres putrides vermineuſes, fièvres intermittentes, tierces, téneſmes, paralyſies, apoplexies.

Pontarlier..... Aucune maladie.

Rouen..... Colique & maux d'eſtomac, fluxions inflammatoires, dépots catharreux.

Saint-Omer..... Rougeole, fièvres putrides, rhûmes.

Taraſcon..... Fièvres continuës exacerbantes, fièvres miliaires.

MOIS DE DÉCEMBRE 1777.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Élévation moyenne.	Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	Degrés.	Degrés.			Pouc. lign.	Pouc. lign.	Pouc. lign.	Pouc. lign.			
Perpignan, *Roussillon*	1.	31. 11.	11, 0.	— 1, 0.	5, 5.	11. 12.	30.	28. 5, 6.	27. 5, 0.	27. 9, 5.	. . . . .	11	N. O. & N. E.	
Toulon, *Provence*	2. 3.	19. 22.	15, 5.	1, 5.	6, 8.	11. 22.	27.	28. 4, 6.	27. 2, 0.	27. 9, 4.	. . . . .	8	O. & E.	
Marſeille, *Provence*	1.	22.	13, 0.	— 1, 5.	. . . . .	11. 22.	27. 28.	28. 8, 0.	27. 4, 0.	. . . . .	1. 8, 0.	10	N. O.	froide & humide.
Agde, *Languedoc*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	3	N. & N. O.	froide & sèche.
Toulouſe, *Languedoc*	1. 2.	22.	10, 0.	— 5, 2.	2, 7.	11.	30.	28. 5, 6.	26. 10, 0.	27. 7, 4.	. . . . .	17	N. O.	
Montpellier, *Languedoc*	1.	21. 22.	12, 0.	— 2, 0.	3, 5.	11.	30.	28. 6, 6.	27. 3, 0.	27. 10, 9.	0. 7, 6.	9	N.	froide & sèche.
Tarascon, *Provence*	1. 2.	21.	10, 5.	— 3, 0.	3, 5.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	1	N. & N. E.	
Viviers, *Languedoc*	1.	21. 22.	9, 0.	— 3, 8.	0, 8.	11.	28. 31.	28. 5, 0.	27. 2, 0.	27. 8, 6.	. . . . .	6	N. & O.	
Saint-Saturnin, *Provence*	. . . . .	. . . . .	5, 0.	— 4, 0.	. . . . .	10.	31.	28. 0, 0.	27. 1, 0.	. . . . .	. . . . .	6	N.	
Bordeaux, *Guienne*	1.	22.	11, 5.	— 3, 7.	3, 5.	11.	30.	28. 8, 6.	27. 3, 7.	27. 11, 9.	3. 5, 6.	11	N.	froide & humide.
Aurillac, *Auvergne*	28.	. . . . .	13, 0.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	28. 2, 6.	27. 0, 6.	. . . . .	. . . . .	16	N.	
Villefranche, *Beaujolois*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	— 3, 0.	. . . . .	11.	31.	28. 3, 0.	27. 0, 0.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	N.	froide & humide.
Chiogia, *Italie*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	27. 9, 0.	. . . . .	6.		
Padoue, *Italie*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	27. 9, 2.	5. 4, 5.	5.		
Milan, *Italie*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	27. 6, 4.	6. 2, 0.	22.		
Vienne, *Dauphiné*	1.	23.	9, 2.	— 3, 0.	1, 4.	11.	30.	28. 2, 8.	26. 11, 0.	27. 5, 4.	. . . . .	14	N. & S.	
Iſſoire, *Auvergne*	. . . . .	23.	. . . . .	— 6, 0.	. . . . .	11.	30.	27. 6, 0.	26. 2, 6.	27. 0, 0.	. . . . .	. . . . .	N. & S.	
Ile d'Oléron, *Aunis*	4.	21.	12, 7.	— 5, 0.	4, 2.	11.	30.	28. 5, 6.	27. 4, 0.	27. 10, 5.	. . . . .	10	N. & N. E.	
Morteau, *Franche-Comté*	. . . . .	. . . . .	4, 0.	— 5, 0.	— 0, 0.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .		
Udine, *Italie*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	27. 6, 2.	5. 6, 2.	6.		
Luçon, *Poitou*	5. 6.	21. 22.	9, 0.	— 6, 0.	2, 3.	11.	25. 30.	28. 10, 6.	27. 7, 0.	28. 1, 8.	. . . . .	5	N. E.	
Creſpano, *Italie*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	26. 8, 2.	. . . . .	5.		
Maroſtica, *Italie*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	27. 8, 10.	. . . . .	3.		
S. Maurice-le-Girard, *Poitou*	4.	21.	10, 6.	— 6, 0.	1, 8.	11.	25. 30.	28. 7, 3.	27. 3, 0.	27. 9, 10.	1, 3, 8.	14	N. & N. O.	froide & humide.
Poitiers, *Poitou*	1. 4.	21.	5, 0.	— 5, 0.	1, 4.	4.	21.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	8	N. E.	*idem.*
Cuſſet, *Bourbonnois*	1.	20.	9, 0.	— 5, 0.	. . . . .	11.	. . . . .	27. 11, 0.	26. 7, 0.	. . . . .	. . . . .	18	S. O.	*idem.*
Neufchâtel, *Suiſſe*	1.	21.	8, 4.	— 4, 8.	0, 5.	11.	5.	27. 4, 6.	26. 1, 0.	26. 6, 7.	. . . . .	15	N. E.	*idem.*
Pontarlier, *Franche-Comté*	1.	20.	5, 0.	— 7, 0.	— 1, 4.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	12	S. E. & N. E.	
Nantes, *Bretagne*	4.	21.	10, 0.	— 4, 0.	2, 6.	11.	25.	28. 10, 0.	27. 5, 0.	28. 0, 5.	. . . . .	9	E.	froide & humide.
Dijon, *Bourgogne*	1. 2.	23.	7, 0.	— 6, 0.	0, 5.	11.	30.	27. 11, 0.	26. 8, 0.	27. 7, 3.	1. 6, 6.	21	N. & E.	*idem.*
Chinon, *Touraine*	1.	21.	9, 0.	— 6, 8.	1, 4.	11.	25.	28. 9, 9.	27. 4, 0.	27. 11, 9.	2. 2, 0.	11	N. & N. E.	*idem.*
Montargis, *Gâtinois*	3.	20.	8, 5.	— 7, 5.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	28. 7, 6.	27. 1, 0.	. . . . .	. . . . .	7	E.	*idem.*
Mulhauſen, *Alſace*	1.	23.	8, 8.	— 1, 8.	— 0, 7.	11.	4. 26.	27. 9, 0.	26. 9, 3.	27. 3, 8.	0. 11, 9.	24	S. E. & N. E.	*idem.*
Chartres, *Beauce*	1. 4.	14.	8, 0.	— 2, 0.	1, 3.	11.	25.	28. 4, 7.	26. 11, 6.	27. 10, 10.	. . . . .	14	N. & N. E.	
Saint-Dizier, *Champagne*	25.	29.	5, 0.	— 5, 0.	— 0, 1.	11.	26.	27. 11, 0.	27. 3, 3.	27. 7, 0.	. . . . .	10	O. N. O.	
Molsheim, *Alſace*	. . . . .	25.	. . . . .	— 7, 0.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	22	O.	
Strasbourg, *Alſace*	. . . . .	13. 23.	6, 0.	— 6, 0.	. . . . .	11.	27.	28. 4, 0.	27. 2, 0.	27. 6, 6.	. . . . .	23	S. O. & N.	
Saint-Malo, *Bretagne*	2. 22.	31.	10, 0.	— 3, 0.	4, 1.	11.	4. 24.	28. 9, 0.	27. 5, 0.	28. 0, 3.	. . . . .	21	N. & N. E.	froide & humide.
Avranches, *Normandie*	. . . . .	. . . . .	9, 0.	0, 0.	. . . . .	11.	31.	28. 8, 6.	27. 5, 0.	. . . . .	. . . . .	. . . . .		
Nancy, *Lorraine*	1.	23.	7, 5.	— 7, 9.	0, 7.	11.	4.	28. 0, 4.	26. 8, 10.	27. 2, 10.	. . . . .	16	S. & S. O.	
Paris, *Ile de France*	4.	23.	9, 0.	— 5, 7.	2, 0.	11.	25.	28. 9, 1.	27. 3, 4.	27. 11, 1.	1. 5, 8.	15	N. & N. E.	froide & humide.
Laigle, *Normandie*	. . . . .	. . . . .	7, 5.	— 4, 0.	. . . . .	11.	. . . . .	28. 2, 0.	26. 8, 6.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	O. & N. O.	
Meaux, *Brie*	4.	22. 23.	8, 7.	— 2, 2.	3, 6.	11.	4. 25.	28. 8, 0.	27. 5, 0.	27. 10, 2.	. . . . .	. . . . .		
Montmorenci, *Ile de France*	1.	23.	8, 8.	— 6, 0.	0, 5.	11.	25.	28. 7, 0.	27. 0, 9.	27. 9, 2.	1. 10, 0.	15	N. & N. E.	froide & humide.
Rouen, *Normandie*	4.	23.	12, 0.	— 4, 5.	0, 1.	11.	4. 25.	28. 8, 6.	27. 2, 6.	27. 10, 6.	. . . . .	13	N. & N. E.	*idem.*
Rethel-Mazarin, *Champagne*	1. 4.	22.	6, 0.	— 1, 5.	2, 5.	11.	25. 26.	28. 5, 6.	27. 0, 6.	27. 7, 4.	. . . . .	15	O. & N. E.	
Cambrai, *Cambreſis*	1. 4.	23.	7, 0.	1, 2.	3, 5.	11.	4.	28. 8, 6.	27. 3, 0.	27. 10, 10.	0. 8, 0.	22	N. E.	
Arras, *Artois*	. . . . .	. . . . .	8, 0.	— 6, 0.	1, 0.	11.	. . . . .	28. 6, 5.	27. 2, 3.	27. 9, 8.	1. 8, 5.	. . . . .	S. O.	
Saint-Omer, *Artois*	4.	23. 30.	8, 0.	— 0, 0.	2, 5.	11.	4.	28. 9, 0.	27. 4, 0.	27. 11, 3.	. . . . .	15	N. E. & O.	
Lille, *Flandre*	. . . . .	. . . . .	7, 0.	— 2, 5.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	28. 5, 6.	27. 1, 6.	. . . . .	. . . . .	20	N. E.	froide & humide.
Bruxelles, *Brabant*	4.	31.	8, 0.	— 5, 5.	1, 8.	11.	4.	28. 7, 9.	27. 2, 3.	27. 10, 6.	. . . . .	18	S. O. & E.	*idem.*
Bréda, *Hollande*	4.	31.	8, 4.	— 2, 0.	1, 8.	11.	4.	28. 6, 4.	27. 0, 2.	27. 8, 5.	1. 6, 6.	. . . . .		
Leyde, *Hollande*	1. 4.	31.	7, 2.	— 2, 3.	2, 3.	11. 24.	4.	28. 7, 2.	27. 2, 8.	27. 11, 0.	. . . . .	. . . . .		
La-Haie, *Hollande*	1.	31.	8, 4.	— 0, 8.	3, 3.	11.	4.	28. 5, 4.	26. 11, 3.	27. 8, 3.	. . . . .	15	N. E.	
Sparendam, *Hollande*	1.	24. 31.	6, 8.	— 1, 3.	2, 7.	11.	4.	28. 8, 5.	27. 1, 7.	27. 10, 9.	1. 7, 6.	. . . . .		
Amſterdam, *Hollande*	4.	31.	7, 6.	— 1, 0.	2, 0.	11.	4.	28. 6, 7.	27. 0, 7.	27. 9, 7.	. . . . .	. . . . .		
Franeker, *Frise*	1.	31.	8, 0.	— 2, 5.	2, 5.	11.	4.	28. 6, 8.	27. 0, 0.	27. 11, 0	1. 2, 8.	15	N. E.	froide & humide.
Leuwarden, *Frise*	4.	30.	8, 0.	— 1, 7.	3, 2.	11.	30.	28. 5, 7.	26. 10, 9.	27. 8, 3.	. . . . .	. . . . .		

©BIUM

MOIS DE DÉCEMBRE 1777.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Élévation moyenne.	Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	Degrés.	Degrés.			Pouc. lign.	Pouc. lign.	Pouc. lign.	Pouc. lign.			
Perpignan, *Roussillon*	1.	11. 12.	11, 0.	— 1, 0.	5, 3.	11. 12.	30.	28. 5, 6.	27. 3, 0.	27. 9, 9.	. . . . .	11	N. O. & N. E.	
Toulon, *Provence*	1. 3.	19. 22.	13, 5.	— 1, 5.	6, 8.	11. 12.	27.	28. 4, 6.	27. 2, 0.	27. 9, 4.	. . . . .	8	O. & E.	
Marseille, *Provence*	1.	12.	13, 0.	— 1, 5.	. . . . .	11. 12.	27. 28.	28. 8, 0.	27. 4, 0.	. . . . .	3, 8, 0.	10	N. O.	froide & humide.
Agde, *Languedoc*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	3	N. & N. O . .	froide & sèche.
Toulouse, *Languedoc*	1. 2.	12.	10, 0.	— 5, 2.	2, 7.	11.	30.	28. 3, 6.	26. 10, 0.	27. 7, 4.	. . . . .	17	N. O.	
Montpellier, *Languedoc*	1.	22. 23.	12, 0.	— 2, 0.	3, 5.	11.	30.	28. 6, 6.	27. 3, 0.	27. 10, 9.	0. 7, 6.	9	N	froide & sèche.
Tarascon, *Provence*	1. 2.	11.	10, 5.	— 3, 0.	3, 5.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	4	N. & N. E.	
Viviers, *Languedoc*	1.	23. 22.	9, 0.	— 3, 8.	0, 8.	11.	28. 31.	28. 5, 0.	27. 2, 0.	27. 8, 6.	. . . . .	6	N. & O.	
Saint-Saturnin, *Provence*	. . . . .	. . . . .	5, 0.	— 4, 0.	. . . . .	10.	31.	28, 0, 0.	27. 1, 0.	. . . . .	. . . . .	6	N.	
Bordeaux, *Guienne*	1.	22.	11, 3.	— 3, 7.	3, 3.	11.	30.	28. 8, 6.	27. 3, 7.	27. 11, 9.	3, 5, 6.	11	N	froide & humide.
Aurillac, *Auvergne*	28.	12, 0,	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	28. 2, 6.	27. 0, 6.	. . . . .	. . . . .	16	N.	
Villefranche, *Beaujolois*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	— 3, 0.	. . . . .	11,	31.	28. 3, 0.	27. 0, 0.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	N	froide & humide.
Chiogia, *Italie*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	27. 9, 0.	. . . . .	6.		
Padoue, *Italie*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	27. 9, 2.	5, 4, 5.	5.		
Milan, *Italie*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	27. 6, 4.	6, 2, 0.	11.		
Vienne, *Dauphiné*	1.	23.	9, 2.	— 3, 0.	1, 4.	11.	30.	28. 2, 8.	26. 11, 0.	27. 5, 4.	. . . . .	14	N. & S.	
Issoire, *Auvergne*	. . . . .	23.	. . . . .	— 6, 0.	. . . . .	11,	30.	27. 6, 0.	26. 2, 6.	27. 0, 0.	. . . . .	. . . . .	N. & S.	
Ile d'Oléron, *Aunis*	4.	11.	13, 7.	— 3, 0.	4, 1.	11.	30.	28. 5, 6.	27. 4, 0.	27. 10, 5.	. . . . .	10	N. & N. E.	
Morteau, *Franche-Comté*	. . . . .	. . . . .	4, 0.	— 5, 0.	— 0, 0.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	
Udine, *Italie*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	27. 6, 2.	6.			
Luçon, *Poitou*	5. 6.	11. 12.	9, 0.	— 2, 0.	2, 5.	11.	25. 30.	28. 10, 6.	27. 7, 0.	28. 1, 8.	5, 6, 2.	5	N. E.	
Crespano, *Italie*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	26. 8, 2.	. . . . .	5.		
Matosfica, *Italie*	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	27. 8, 10.	. . . . .	3.		
S. Maurice-le-Girard, *Poitou*	4.	21.	10, 6.	— 5, 0.	2, 8.	11.	25. 30.	28. 7, 5.	27. 5, 0.	27. 9, 10.	1. 3, 9.	14	N. & N. O . .	froide & humide.
Poitiers, *Poitou*	1. 4.	21.	5, 0.	— 5, 0.	1, 4.	4.	21.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	8	N. E	*idem.*
Cusses, *Bourbonnois*	1.	20.	9, 0.	— 5, 0.	. . . . .	11.	. . . . .	27. 11, 0.	26. 7, 0.	. . . . .	. . . . .	18	S. O	*idem.*
Neufchâtel, *Suisse*	1.	12.	8, 4.	— 4, 8.	0, 3.	11.	5.	27. 4, 6.	26. 1, 0.	26. 6, 7.	. . . . .	15	N. E	*idem.*
Pontarlier, *Franche-Comté*	1.	20.	5, 0.	— 7, 0.	— 1, 4.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	12	S. E. & N E.	
Nantes, *Bretagne*	4.	21.	10, 0.	— 4, 0.	2, 6.	11.	25.	28. 10, 0.	27. 5, 9.	28. 0, 5.	. . . . .	7	E	froide & humide.
Dijon, *Bourgogne*	1. 2.	23.	7, 0.	— 6, 0.	0, 5.	11.	30.	27. 11, 0.	26. 8, 0.	27. 7, 5.	2, 6, 6.	21	N. & E . . .	*idem.*
Chinon, *Touraine*	1.	21.	9, 0.	— 6, 8.	1, 4.	11.	25.	28. 9, 9.	27. 4, 0.	27. 11, 9.	2, 2, 0.	11	N. & N. E . .	*idem.*
Montargis, *Gâtinois*	9.	20.	9, 5.	— 7, 5.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	28. 7, 6.	27. 1, 0.	. . . . .	. . . . .	7	E	*idem.*
Mulhausen, *Alsace*	1.	13.	8, 8.	— 1, 8.	— 0, 7.	11.	4. 26.	27. 9, 0.	26. 9, 9.	27. 3, 8.	0. 11, 9.	14	S. E. & N. E .	*idem.*
Chartres, *Beauce*	1. 4.	14.	8, 0.	— 2, 0.	1, 3.	11.	25.	28. 4, 7.	26. 11, 6.	27. 10, 10.	. . . . .	14	N. & N. E.	
Saint-Dizier, *Champagne*	25.	29.	5, 0.	— 3, 0.	— 0, 1.	11.	26.	27. 11, 0.	27. 1, 9.	27. 7, 0.	. . . . .	10	O. N. O	
Molsheim, *Alsace*	. . . . .	25.	. . . . .	— 7, 0.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	12	O.	
Strasbourg, *Alsace*	. . . . .	13. 23.	. . . . .	0, 0.	. . . . .	12.	27.	28. 4, 0.	27. 1, 0.	27. 6, 6.	. . . . .	13	S. O. & N.	
Saint-Malo, *Bretagne*	2. 11.	31.	10, 0.	— 3, 0.	4, 1.	11.	4. 24.	28. 9, 0.	27. 5, 0.	28. 0, 5.	. . . . .	21	N. & N. E . .	froide & humide.
Avranches, *Normandie*	. . . . .	. . . . .	9, 0.	— 0, 0.	. . . . .	11.	31.	28. 8, 6.	27. 5, 0.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	
Nancy, *Lorraine*	1.	12.	7, 5.	— 7, 9.	0, 7.	13.	4.	28. 0, 4.	26. 8, 10.	27. 2, 10.	. . . . .	26	S. & S. O.	
Paris, *Ile de France*	4.	13.	9, 0.	— 5, 7.	2, 0.	11.	25.	28. 9, 1.	27. 5, 4.	27. 12, 1.	1. 5, 8.	15	N. & N. E . .	froide & humide.
Laigle, *Normandie*	. . . . .	. . . . .	7, 5.	— 4, 0.	. . . . .	11.	. . . . .	28. 2, 0.	26. 8, 6.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	O. & N. O.	
Meaux, *Brie*	4.	12. 13.	8, 7.	— 2, 2.	2, 6.	11.	4. 25.	28. 8, 0.	27. 3, 0.	27. 10, 1.	. . . . .	15	N. & N. E . .	froide & humide.
Montmorenci, *Ile de France*	1.	13.	8, 8.	— 6, 0.	0, 5.	13.	25.	28. 7, 0.	27. 0, 9.	27. 9, 1.	1. 10, 0.	13	N. & N. E . .	*idem.*
Rouen, *Normandie*	4.	13.	11, 0.	— 4, 5.	0, 1.	11.	4. 25.	28. 8, 6.	27. 2, 6.	27. 10, 6.	. . . . .	13	O. & N. E.	
Rethel-Mazarin, *Champagne*	1. 4.	11.	6, 0.	— 1, 5.	1, 5.	11.	25. 26.	28. 5, 6.	27. 0, 6.	27. 7, 4.	. . . . .	15	O. & N. E.	
Cambrai, *Cambresis*	1. 4.	23.	7, 0.	— 2, 2.	3, 5.	11.	4.	28. 8, 6.	27. 3, 0.	27. 10, 10.	0. 8, 0.	12	N. E.	
Arras, *Artois*	. . . . .	. . . . .	8, 0.	— 6, 0.	2, 0.	13.	. . . . .	28. 6, 5.	27. 1, 3.	27. 9, 8.	1. 8, 3.	. . . . .	S. O.	
Saint-Omer, *Artois*	4.	23. 30.	8, 0.	— 5, 0.	0, 3.	12.	4.	28. 9, 0.	27. 4, 0.	27. 11, 3.	. . . . .	15	N. E. & O.	
Lille, *Flandre*	. . . . .	. . . . .	7, 0.	— 2, 5.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	28. 5, 6.	27. 1, 6.	. . . . .	. . . . .	20	N. E	*froide & humide.*
Bruxelles, *Brabant*	4.	31.	8, 0.	— 3, 5.	1, 8.	11.	4.	28. 7, 9.	27. 2, 3.	27. 10, 6.	. . . . .	18	S. O. & E . .	*idem.*
Bréda, *Hollande*	4.	31.	8, 4.	— 2, 0.	1, 8.	11.	4.	28. 6, 4.	27. 0, 2.	27. 8, 5.	2. 6, 6.			
Leyde, *Hollande*	1. 4.	31.	7, 2.	— 2, 3.	2, 3.	11. 14.	4.	28. 7, 2.	27. 2, 8.	27. 11, 0.	. . . . .			
La-Haie, *Hollande*	1.	31.	8, 4.	— 0, 8.	2, 3.	11.	4.	28. 5, 4.	26. 11, 3.	27. 8, 3.	. . . . .	15	N. E.	
Sparendam, *Hollande*	1.	24. 31.	6, 8.	— 2, 3.	2, 7.	11.	4.	28. 8, 5.	27. 1, 7.	27. 10, 9.	1. 7, 6.			
Amsterdam, *Hollande*	4.	31.	7, 6.	— 2, 0.	2, 0.	11.	4.	28. 6, 7.	27. 0, 7.	27. 9, 7.	. . . . .			
Franeker, *Frise*	1.	31.	8, 0.	— 2, 5.	2, 5.	11.	4.	28. 6, 8.	27. 6, 0.	27. 12, 0	1. 2, 8.	15	N. E	froide & humide.
Leuwarden, *Frise*	4.	30.	8, 0.	— 1, 7.	1, 2.	11.	30.	28. 5, 7.	26. 10, 9.	27. 8, 3.				

OBSERVATIONS.

Perpignan, *Rouſſill.*	Le 3, très-belle aurore boréale, obſervée dans preſque toute l'Europe.
Danemarck.....	Les 4, 5 & 6, tempête conſidérable.
Carthagène, *Eſpag.*	La nuit du 13 au 14, tempête furieuſe.
Ile Bornin, *côtes de Bretagne & Poit.*	Le 24, coup de tonnerre furieux qui tomba ſur l'égliſe.
S. Jean-de-Luz, *Gaſcogne*.....	Le 27, ouragan violent.
Salé, *Afrique*....	A la fin du mois, pluies abondantes.

MALADIES.

Agde.....	Fièvres quartes, rougeole, pleuréſies.
Arras.....	Mêmes maladies qu'en octobre, affections bilieuſes, morts ſubites.
Avranches.....	Apoplexies fréquentes.
Aurillac.....	Mêmes maladies qu'en novembre.
Chinon.....	Petite-vérole, rougeole, fièvres putrides, malignes.
Cuſſet.....	Fièvres bilieuſes, catharrales, œdèmes & bouffiſſures.
Dijon.....	Fièvres tierces, quartes, ſcarlatine, rougeole, fauſſes pleuréſies, apoplexies.
Lille	Rhûmes qui, négligés, dégénéroient en pulmonie, quelques fièvres tierces, fièvres catharrales & péripneumoniques.
Luçon.....	Peu de maladies. (Une obſervation de plus de quarante ans, prouve que ce mois eſt le plus ſain de l'année à Luçon.)
Marſeille, *Provence.*	Fièvres putrides, bilieuſes, & enſuite carharrales, ſcarlatine, quelques affections nerveuſes & hiſtériques, petite-vérole pendant le reſte de l'année.
Mirebeau.....	Mêmes maladies qu'en novembre.
Montmorenci.....	Fièvres malignes, fluxions de poitrine, apoplexies, mort de pluſieurs vieillards.
Nantes.....	Mêmes maladies qu'en novembre.
Paris	Petite-vérole, fièvre variolique ſans éruption, dévoiemens, maux d'eſtomac, rhûmes.
Poitiers	Goutte, ſciatique, rhûmes de poitrine.
Pontarlier	Aucune maladie populaire.
Rouen, *Normandie.*	Affections catharrales, hémorroïdes, œdèmes, bouffiſſures, rhumatiſmes.
Saint-Omer.....	Rougeole, rhûmes.
S. Saturnin, *Proven.*	Fièvres continuës bilieuſes, parmi les femmes principalement; il y avoit ſept femmes contre un homme attaquées de cette maladie.
Taraſcon.....	Aucune maladie remarquable.
Villefranche.....	Rougeole.

©BIUM

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 1777.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Élévation moyenne.	Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	Degrés.	Degrés.			Pouc. lign.	Pouc. lign.	Pouc. lign.	Pouc. lign.			
Marſeille, *Provence*	18 juillet	janvier	34, 5.	— 4, 0.		12 décembre.	27 décembre.	28. 8, 0.	27. 4, 0.		23. 8, 8.		N. O. & S. O.	froide & humide.
Agde, *Languedoc*														
Montpellier, *Languedoc*	16 juillet	7 janvier	27, 5.	— 3, 5.	11, 6.	11 décembre.	30 décembre.	28. 6, 6.	27. 3, 0.	27. 11, 6.	23. 0, 5.	110	N. O.	*idem.*
Taraſcon, *Provence*	17 août	10 janvier	27, 0.	— 3, 2.	12, 5.							98	N. & E.	
Viviers, *Languedoc*	16 août	10 janvier	26, 0.	— 6, 5.	10, 1.	12 décembre.	18 décembre.	28. 5. 0.	27. 2, 0.	27. 8, 1.		79	N. & N. E.	
Bordeaux, *Guienne*	17 juillet	22 décembr.	25, 0.	— 5, 5.	10, 7.	11 décembre.	18 février.	28. 8, 6.	27. 3, 3.	28. 0, 8.	25. 0, 9.	154	N. & N. O.	froide & humide.
Villefranche, *Beaujolois*			20. 0.	— 7. 0.		11 décembre.	31 décembr.	28. 3, 0.	27. 0, 0.			57	N.	*idem.*
Chiogia, *Italie*	17 août	12 janvier	21, 5.	— 0, 0.		15 décembr.	2 janvier.	28. 2, 0.	27. 2, 5.	27. 10, 0.		137	N. E.	
Padouë, *Italie*	16 août	10 janvier	25, 1.	— 11, 0.		13 décembr.	2 janvier.	28. 4, 4.	27. 2, 0.	27. 10, 5.	45. 9, 9.	137	N. & N. E.	
Milan, *Italie*	16 août	7 janvier	25, 0.	— 10, 0.		12 décembr.	2 janvier.	28. 2, 5.	27. 1, 0.	27. 8, 1.	40. 7, 11.	84	E.	
Vienne, *Dauphiné*	14 août	10 janvier	27, 0.	— 3, 0.	10, 6.	12 décembr.	30 décembr.	28. 2, 8.	26. 11, 0.	27. 7, 0.		132	S. & N.	
Ile d'Oléron, *Aunis*	26 août	1 janvier	33, 0.	— 1, 7.	23, 0.	12 décembr.	28 février.	28. 5, 6.	27. 5, 0.	27. 11, 4.		225	N. & N. E.	
Morteau, *Franche-Comté*			18, 0.	— 7, 0.	7, 1.									
Udine, *Italie*	17 août	8 janvier	29, 0.	— 8, 0.		11 décembr.	2 janvier.	28. 0, 0.	26. 10, 0.		57. 10, 11.	133.		
Luçon, *Poitou*	17 juillet	9 janvier	32, 0.	— 8, 5.	23, 0.	12 décembr.	20 février.	28. 10, 6.	26. 10, 3.	27. 11, 9.		91	N. E. & S. O.	
Creſpano, *Italie*	17 août	10 janvier	20, 2.	— 2, 8.		12 décembr.	2 janvier.	27. 3, 0.	26. 1, 5.	26. 8, 8.		133.		
Maroſtica, *Italie*	17 août	10 janvier	22, 4.	— 2, 5.		12 décembr.	2 janvier.	28. 3, 6.	27. 1, 3.	27. 10, 0.		121.		
S. Maurice-le-Girard, *Poitou*	28 août	8 janvier	25, 5.	— 8, 0.	8, 9.	11 décembr.	30 octobre	28. 7, 3.	27. 2, 0.	27. 11, 9.		142	N. & N. O.	froide & sèche.
Poitiers, *Poitou*	17 juillet	7 janvier	25, 1.	— 7, 0.	9, 0.							114	S. O. & N. E.	*Idem.*
Caſſet, *Bourbonnois*	17 juillet	7 janvier	25, 0.	— 6, 0.		11 décembr.	16 mars.	27. 11, 0.	26. 3, 0.	27. 2, 8.		159	S. & S. O.	froide & humide.
Neufchâtel, *Suiſſe*	17 août	9 janvier	23, 6.	— 8, 0.	8, 0.	11 décembr.	18 février.	27. 4, 6.	26. 0, 3.	26. 8, 3.		141	E.	*idem.*
Pontarlier, *Franche-Comté*	17 juillet	20 décembr.	25, 0.	— 7, 0.	7, 7.							166	N. E. & S. O.	
Nantes, *Bretagne*	17 juillet	8 janvier	27, 0.	— 4, 5.	10, 4.	11 décembr.	18 février.	28. 10, 0.	27. 4, 0.	28. 1, 4.		119	N. E. & S. O.	douce aſſez sèche.
Dijon, *Bourgogne*	15 août	9 janvier	26, 0.	— 8, 0.	9, 8.	11 décembr.	18 février.	27. 11, 0.	26. 8, 0.	27. 3, 10.	29. 4, 9.	137	N. & S.	froide & humide.
Chinon, *Touraine*	11 août	1 janvier	27, 0.	— 6, 7.	9, 3.	11 décembr.	20 février.	28. 9, 9.	27. 2, 0.	27. 11, 6.	25. 6, 8.	134	*Variable*	*idem.*
Montargis, *Gâtinois*	11 août	4 janvier	30, 0.	— 10, 0.		12 décembr.	30 décembr.	28. 7, 6.	27. 2, 0.			142	N. & N. E.	*idem.*
Mulhauſen, *Alſace*	18 juillet	9 janvier	26, 5.	— 14, 5.	8, 0.	12 décembr.	18 avril.	28. 2, 0.	26. 9, 6.	27. 4, 10.	32. 0, 0.	181	S. O. & N. E.	*idem.*
Chartres, *Beauce*	12 août	9 janvier	26, 0.	— 8, 0.	8, 9.	12 décembr.	30 octobre	28. 4, 7.	26. 11, 5.	27. 5, 11.		119	S. O.	
Molsheim, *Alſace*		8 janvier		— 7, 0.								91	O. & S. O.	
Strasbourg, *Alſace*	18 juillet	9 janvier	26, 0.	— 12, 0.		12 décembr.	18 février.	28. 4, 0.	27. 0, 0.	27. 7, 11.		253	S. O. & N.	
Nancy, *Lorraine*	18 juillet	9 janvier	24, 7.	— 10, 0.	8, 5.	11 décembr.	4 décembr.	28. 0, 4.	26. 8, 10	27. 3, 5.		161	S. O. & N. E.	
Paris, *Ile de France*	18 juillet	8 janvier	28, 9.	— 6, 2.	8, 9.	11 décembr.	25 décembr.	28. 9, 1.	27. 3, 4.	28. 0, 5.	26. 11, 4.	144	S. O. & N. E.	froide & humide.
Laigle, *Normandie*	17 juillet	7 janvier	21, 5.	— 6, 2.		11 décembr.	16 mars.	28. 2, 0.	26. 8, 6.				S.	
Montmorenci, *Ile de France*	18 juillet	8 janvier	27, 0.	— 9, 0.	8, 1.	11 décembr.	16 mars.	28. 7, 6.	26. 11, 9.	27. 10, 1.	20. 4, 0.	153	N. E. & N. O.	froide & humide.
Arras, *Artois*	18 juillet	8 janvier	23, 0.	— 11, 0.	7, 7.	11 décembr.	16 mars.	28. 6, 6.	26. 11, 3.	27. 5, 1.	19. 3, 7.	128	O. & S. O.	*idem.*
Saint-Omer, *Artois*	4 juin	20 février	30, 0.	— 9, 0.	7, 6.	12 décembr.	30 octobre	28. 5, 0.	27. 2, 0.	27. 11, 6.		165	N. E. & S. O.	*idem.*
Lille, *Flandre*	5 juillet	27 janvier	20, 5.	— 6, 0.				28. 5, 6.	27. 1, 6.			176	S. & S. O.	*idem.*
Bruxelles, *Brabant*	9 août	18 février	26, 8.	— 9, 5.	8, 8.	11 décembr.	16 mars.	28. 7, 9.	27. 1, 0.	27. 11, 6.		163	S. O.	*idem.*
Bréda, *Hollande*	9 août	18 février	24, 3.	— 9, 8.	7, 9.	11 décembr.	4 décembr.	28. 6, 4.	27. 0, 3.	27. 10, 9.	26. 2, 7.			
Leyde, *Hollande*	5 août	17 février	23, 6.	— 6, 0.	8, 8.	11 décembr.	4 décembr.	28. 7, 2.	27. 2, 8.	27. 11, 5.				
La-Haïe, *Hollande*	9 août	18 février	23, 7.	— 6, 8.	9, 1.	11 décembr.	4 décembr.	28. 5, 4.	26. 11, 3.	27. 10, 2.		177	N. O.	
Sparendam, *Hollande*	17 juillet	18 février	22, 8.	— 7, 8.	8, 2.	11 décembr.	4 décembr.	28. 8, 5.	27. 1, 7.	27. 11, 9.	26. 2, 7.			
Amſterdam, *Hollande*	9 août	17 février	23, 5.	— 8, 0.	7, 9.	11 décembr.	4 décembr.	28. 6, 7.	27. 0, 7.	27. 10, 9.				
Franéker, *Friſe*	9 août	6 janvier	24, 0.	— 12, 0.	8, 2.	11 décembr.	4 décembr.	28. 6, 8.	27. 0, 0.	28. 0, 1.	21. 4, 9.	206	N. O.	froide & humide.
Lewarden, *Friſe*	9 août	6 janvier	22, 4.	— 8, 0.	8, 1.	11 décembr.	10 décembr.	28. 5, 7.	26. 10, 9.	27. 10, 2.				

MALADIES DOMINANTES.

Arras.....	Fièvres continuës rémittentes, petite-vérole, rougeole, fluxions catharrales.
Avranches.....	Maux de gorge, affections catharrales.
Beaupuy.....	Fièvres éphémères & intermittentes, tumeurs œdémateuſes.
Chinon.....	Maux de gorge, petite-vérole, dyſſenteries, affections catharrales.
Cuſſet.....	Fièvres intermittentes & rémittentes, bilieuſes, peu de maladies.
Dijon.....	Fièvres tierces, affections catharrales, fauſſes pleuréſies.
Ile d'Oléron.....	Fièvres intermittentes, tierces & doubles-tierces.
Laigle.....	Maux de gorge, fièvres putrides, bilieuſes, peu de maladies.
Lille.....	Fiévres putrides vermineuſes, affections catharrales, péripneumonies, pleuréſies, fièvres tierces.
Luçon.....	Catharres, petite-vérole, fièvres tierces, dyſſenteries.
Manoſque.....	Fièvres putrides vermineuſes, dyſſenteries, eſquinancies, fièvres tierces, apoplexies.
Marſeille.....	Petite-vérole, fièvres putrides bilieuſes & catharrales.
Martigues.....	Maux de gorge, fièvres catharrales, fièvres intermittentes, fluxions, éréſipèles.
Montmorenci.....	Maux de gorge, oreillons, fièvres malignes.
Nantes.....	Petite-vérole, fièvres putrides, maux de gorge.
Paris.....	Maux de gorge, affections catharrales, fièvres intermittentes.
Poitiers.....	Maux de gorge, affections catharrales, fièvres putrides vermineuſes, fièvres tierces & doubles-tierces.
	Rhûmes, rougeole, pleuréſies.
Pontarlier.....	Maux de gorge, affections catharrales, rougeole, fièvres
Rethel-Mazarin...	rouges.
	Affections catharrales, rhumatiſmes, fluxions.
Rouen.....	Petite-vérole, rougeole, rhûmes, pleuréſies.
Saint-Omer.....	Rhûmes, fièvres intermittentes, fièvres putrides ver-
S. Paul-3-Châteaux,	mineuſes.
	Fièvres continuës exacerbantes, fièvres intermittentes,
Taraſcon.....	tierces.
	Fièvres éréſipélateuſes, fièvres tierces.
Villefranche.....	Les maladies qui ont le plus régné pendant cette année, ſont les maux de gorge, les affections catharrales, les fièvres intermittentes, tierces & doubles-tierces, la petite-vérole.

©BIUM

MOIS DE JANVIER 1778.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Élévation moyenne.	Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*			
Lorette, *Comminges*														
Perpignan, *Roussillon*	14. 22.	3. 12.	11, 0.	2, 0.	7, 0.	31.	14.	28. 0, 0.	27. 2, 0.	27. 10, 6.			O	humide.
Toulon, *Provence*	21. 27.	3.	14, 0.	— 0, 1.	7, 8.	31.	15.	28. 2, 0.	27. 6, 5.	27. 11, 4.		4	N.	
Marseille, *Provence*	26. 31.	22.	13, 5.	— 2, 0.		31.	14.	28. 2, 0.	27. 4, 0.			8	E. & S. E.	humide.
Toulouse, *Languedoc*	25.	22.	8, 8.	— 4, 8.	5, 2.	7. 29.	14.	27. 11, 0.	26. 9, 0.	27. 7, 2.	4. 2, 6.	6	N. O. & S. E.	douce & humide.
Montpellier, *Languedoc*	25.	22.	11, 0.	— 4, 0.	4, 8.	30.	25.	28. 3, 0.	27. 2, 0.	27. 7, 6.		5	N. O. & S. E.	
Tarascon, *Provence*	25. 26.	22.	11, 0.	— 2, 0.	4, 7.						4. 6, 9.	9	N. E.	
Montaudan, *Languedoc*	26.		10, 0.			7. 25.	14.	27. 6, 0.	26. 6, 0.	27. 3, 0.		6	N. & N. E.	
Viviers, *Languedoc*	25.	9.	8, 8.	— 5, 0.	2, 0.	7.	15.	28. 0, 6.	27. 1, 0.	27. 8, 6.		4	O. & E.	
Saint-Saturnin, *Provence*			8, 0.	— 2, 0.				28. 0, 0.	27. 3, 0.			7	N.	
Bordeaux, *Guienne*	16.	22.	10, 0.	— 3, 2.	3, 4.	7.	14.	28. 3, 4.	27. 0, 6.	27. 11, 6.		6	S	froide & humide.
Aurillac, *Auvergne*	25.		9, 5.				14.	27. 11, 6.	26. 10, 0.		2. 2, 0.	8	N. N. O.	*idem.*
Villefranche, *Beaujolois*			9, 0.	— 7, 5.			14.	27. 10, 6.	26. 10, 6.			16	N. & O.	
Padoue, *Italie*												6	N. & S. O.	froide & humide.
La Tremblade, *Saintonge*		22.		— 11, 0.						27. 9, 7.	2. 4, 7.	18	N.	
Vienne, *Dauphiné*	25.	9. 11.	10, 0.	— 4, 5.	2, 1.	7.	14.	27. 10, 0.	26. 9, 3.	28. 2, 1.			S.	
Issoire, *Auvergne*		4.		— 9, 0.		30.	14.	27. 0, 0.	26. 0, 0.	27. 3, 10.		16	N.	
Ile d'Oléron, *Aunis*	19.	15.	16, 0.	2, 0.	8, 2.	27. 31.	3.	28. 3, 0.	27. 3, 0.	27. 10, 1.			S. & N.	
Morteau, *Franche-Comté*			3, 0.	— 5, 0.	— 0, 0.							9	N. E.	
Luçon, *Poitou*	23. 25.	9.	8, 5.	— 2, 0.	5, 1.	7. 30.	14.	28. 5, 0.	27. 1, 0.	28. 1, 1.		12	N. E. & S. O.	
Poitiers, *Poitou*	15.	12.	8, 7.	— 2, 9.	2, 2.	8.	14.	28. 2, 0.	26. 10, 0.	27. 9, 5.	2. 0, 9.	14	S. O.	froide & humide.
Bourbonne-les-Bains, *Bourbonn.*	24.	8.	8, 0.	— 10, 3.	— 0, 1.	7. 30.	14.	27. 4, 6.	26. 5, 6.	27. 0, 5.		9	N. E. & S. O.	
Cuffet, *Bourbonnois*	22.	12.	8, 0.	— 7, 0.								12	S.	froide & humide.
Mirebeau, *Poitou*								27. 5, 0.	26. 5, 0.				N. E.	
Les Effarts, *Poitou*	24.		8, 5.										N. E.	
Neufchâtel, *Suisse*	24.	5. 10.	6, 5.	— 4, 5.	0, 9.	8. 30.	14.	26. 11, 0.	25. 11, 0.	26. 7, 2.			N. & O.	froide & humide.
Pontarlier, *Franche-Comté*	23.	10.	6, 0.	— 15, 0.	— 1, 1.							9	E. & N. E.	*idem.*
Nantes, *Bretagne*	24.	29.	9, 0.	— 2, 0.	2, 8.	8. 9.	14.	28. 4, 0.	26. 11, 0.	27. 11, 0.		9	S. E. & S.	
Dijon, *Bourgogne*	16.	5. 9.	10, 0.	— 5, 0.	0, 4.	30.	14. 15.	27. 6, 6.	26. 6, 0.	27. 4, 3.	2. 7, 2.	14	S. O. & N. E.	froide & humide.
Chinon, *Touraine*	16.	8.	9, 0.	— 4, 3.	1, 5.	9.	25.	28. 6, 0.	27. 0, 3.	28. 0, 1.	3. 4, 6.	9	S. & S. O.	*idem.*
Schaffausen, *Suisse*			7, 0.	— 8, 8.								15	N. & N. E.	*idem.*
Mulhausen, *Alsace*	22.	4.	10, 0.	— 9, 8.	— 1, 0.	7. 8.	14.	27. 0, 0.	26. 6, 0.					
Chartres, *Beauce*	25.	8.	7, 5.	— 5, 5.	0, 8.	8.	14.	27. 8, 6.	26. 7, 6.	27. 3, 6.	4. 1, 10.	17	S. & E.	froide & humide.
Saint-Brieux, *Bretagne*	16.		9, 0.			28.	14.	27. 11, 8.	26. 7, 0.	27. 5, 6.		14	E. & S. O.	
Saint-Dizier, *Champagne*	19.	8.	8, 5.	— 9, 0.	0, 6.	8. 29.	14.	28. 4, 0.	26. 11, 0.	27. 10, 0.		10	N. E. & S.	
Strasbourg, *Alsace*		5.		— 11, 0.		7. 30.	15.	27. 11, 0.	26. 11, 0.	27. 6, 4.		19	S. & O.	
Saint-Malo, *Bretagne*	23. 24.	30. 31.	9, 0.	— 5, 0.	3, 0.	6. 7.	14.	28. 5, 0.	26. 10, 0.	27. 11, 1.		16	N. & O.	
Avranches, *Normandie*			9, 0.	0, 5.				28. 4, 0.	26. 10, 0.			14	S. & S. E.	douce & humide.
Nancy, *Lorraine*	24. 25.	6.	8, 0.	— 7, 0.	2, 1.	8.	14.	27. 7, 7.	26. 6, 0.	27. 3, 2.			N. & N. E.	froide & humide.
Oberenheim, *Alsace*		15. 30.		2, 0.		30. 31.	22. 25.	27. 10, 0.	27. 1, 0.	27. 4, 2.		13	S. O. & N. E.	
Paris, *Ile de France*	25.	12.	9, 5.	— 4, 7.	0, 8.	8.	14.	28. 4, 4.	26. 11, 0.	27. 11, 0.	1. 11, 8.	13	N. & S.	
Meaux, *Brie*	19. 25.	6. 27.	8, 2.	— 3, 3.	2, 2.	8.	14.	28. 5, 0.	26. 10, 0.	27. 10, 0.		16	N. E.	froide & humide.
Montmorenci, *Ile de France*	19. 25.	6.	8, 0.	— 5, 1.	1, 6.	8.	14.	28. 1, 9.	26. 8, 5.	27. 7, 10.	2. 6, 3.			*idem.*
Rouen, *Normandie*	23. 24.	27.	6, 0.	— 7, 0.	0, 7.	6. 9.	14.	28. 3, 0.	26. 9, 0.	27. 9, 8.		15	N. E. & S. O.	*idem.*
Rethel-Mazarin, *Champagne*	24.	4.	7, 0.	— 3, 0.	0, 9.	7.	14.	28. 0, 3.	26. 9, 0.	27. 7, 3.		16	N. E. & S	*idem.*
Abbeville, *Picardie*	19. 25.	27. 28.	7, 0.	— 4, 0.	0, 7.	9.	13.	28. 3, 0.	26. 11, 0.	27. 11, 6.		10	N. E. & S. O.	
Cambrai, *Cambresis*	24.	6. 7.	6, 0.	0, 0.	2, 5.	8.	14.	28. 4, 6.	26. 11, 6.	27. 11, 2.	1. 4, 3.	12	N. E.	
Lille, *Flandre*	25.	27.	8, 0.	— 5, 0.			14.	28. 2, 0.	26. 10, 6.			13	N. E. & S.	
Bruxelles, *Brabant*	16. 19.	5.	8, 2.	— 5, 0.	3, 8.	7. 9.	14.	28. 4, 6.	26. 11, 6.	27. 11, 2.		17	S	froide & humide.
Bréda, *Hollande*	19.	16.	7, 5.	— 6, 8.	0, 9.	26.	14.	28. 4, 3.	26. 10, 1.	27. 9, 5.	1. 4, 11.	15	S. O.	*idem.*
Leyde, *Hollande*	20.	27. 28.	6, 3.	— 6, 3.		7. 9.	14.	28. 5, 2.	26. 12, 8.					
Sparendam, *Hollande*	23.	28.	5, 1.	— 4, 6.	0, 2.	26.	14.	28. 6, 0.	27. 0, 9.	27. 9, 5.	1. 1, 8.			
Amsterdam, *Hollande*	15. 20.	28.	6, 2.	— 4, 0.	1, 8.	26.	14.	28. 5, 2.	27. 0, 3.	27. 8, 9.				
Franeker, *Frise*	19. 24.	28.	6, 2.	— 5, 1.	0, 8.	6. 9.	14.	28. 5, 7.	27. 0, 7.	27. 11, 4.	1. 1, 7.	22	N E. & S. E.	froide & humide.
Lewarden, *Frise*	13.	5.	6, 7.	— 2, 6.	1, 3.	9.	14.	28. 4, 8.	26. 10, 10.	27. 7, 10.				

OBSERVATIONS.

Danemarck..... Le 10, on n'avoit point encore vu de glace dans le Sund, ni dans les pays voiſins.

Tranſilvanie, Moldavie & Valachie Le 18, tremblement de terre à Hermanſtadt & à Cronſtadt.

Livourne & Tivoli, *Italie*..... Le 19, tremblement de terre.

Arras, *Artois*.... Le 22, tempête, pluie, grêle, tonnerre; trente-deux lignes de pluie tombée les 24 & 25; grande quantité de neige le 26.

Rome, *Italie*, & *Barbarie*..... Pluies très-abondantes pendant tout le mois.

MALADIES.

Avranches, *Norm.* Maux de gorge, affections catharrales, fièvres vermineuſes.

Aurillac, *Auvergn.* Crachement de ſang, fièvres catharrales, pleuro-péripneumonies, coliques utérines, fièvres intermittentes, défaillances.

Bourbonne-les-bains, *Bourbonnois*.... Rhûmes, fluxions de poitrine, apoplexies.

Chinon, *Touraine.* Maux de gorge, fièvres malignes, catharrales, fièvres miliaires, petite-vérole.

Cuſſet, *Bourbonn.*. Rougeole épidémique.

Dijon, *Bourgogne.* Rougeole, catharres, fièvres catharrales, érésipèle, fluxions, fauſſes pleuréſies.

Iſſoire, *Auvergne*.. Fluxions de poitrine.

Lille, *Flandre*.... Fièvres catharrales, fluxions de poitrine, apoplexies, paralyſies, rhûmes, morts ſubites.

Lorette, *Commingе.* Fièvres quartes, rhumatiſmes.

Luçon, *Poitou*... Fièvres continuës & intermittentes, pulmonies.

Montauban, *Lang*.. Fièvres continuës, fièvres quartes, rhûmes, fluxions à la gorge, apoplexies.

Montmorenci, *Ile de France*..... Fluxions de poitrine, pleuréſies, fièvres malignes, putrides, rhûmes, convulſions parmi les enfans.

Nantes, *Bretagne*.. Petite-vérole, pleuréſies, fièvres putrides, apoplexies.

Obernheim, *Alſace* Pleuréſies, péripneumonies.

Paris, *Ile de Franc.* Catharres, fluxions de poitrine, dyſſenteries, petite-vérole, apoplexies.

Poitiers, *Poitou*... Fièvres putrides vermineuſes, fièvres catharrales, oppreſſions, rhumatiſmes goutteux, rétentions d'urine, fièvres tierces, rhûmes, apoplexies.

Pontarlier, *Franche-Comté*..... Rhûmes, fluxions de poitrine.

S. Saturnin, *Proven.* Fièvres continuës avec céphalalgies.

Taraſcon, *Provence.* Rhûmes catharreux, fièvres continuës exacerbantes (les mêmes maladies ont régné juſqu'en juillet).

Vienne, *Dauphiné.* Fièvres catharrales, rhumatiſmes, accès de goutte.

©BIUM

MOIS DE FÉVRIER 1778.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Élévation moyenne.	Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*			
Lorette, *Comminges*													O	froide & humide.
Perpignan, *Roussillon*	6.	18. 27.	10, 0.	— 0, 0.	5, 8.	1. 2. 3.	15. 16.	28. 0, 0.	27. 1, 0.	27. 11, 0.		14	N. & N. E.	
Toulon, *Provence*	2.	22.	13, 0.	— 1, 0.	5, 8.	3.	16.	28. 4, 6.	27. 3, 0.	27. 11, 5.		5	N. O	froide.
Marseille, *Provence*	2. 4.	18. 19.	10, 5.	— 0, 0.		2.	16.	28. 3, 0.	27. 2, 0.		0. 5, 0.	6	N. O	froide & humide.
Toulouse, *Languedoc*	5. 6.	19. 21.	10, 0.	— 0, 4.	3, 8.	3. 22.	16.	28. 1, 0.	26. 11, 0.	27. 8, 1.		14	N. O. & S. E.	
Montpellier, *Languedoc*	10.	19.	9, 0.	— 1, 0.	4, 3.	3.	17.	28. 3, 0.	27. 2, 0.	27. 9, 6.	3. 2, 9.	8	N. O.	
Tarascon, *Provence*	9. 10.	4. 19.	8, 0.	1, 0.	4, 1.							7	N.	
Montauban, *Languedoc*	5. 11.		10, 0.			22.	26.	27. 9, 0.	26. 7, 0.	27. 3, 8.		8	O. & N. O.	
Mézin, *Guienne*						4. 22.	16. 17.	28. 4, 0.	27. 6, 0.	27. 10, 10.		22	O.	
Viviers, *Languedoc*	8.	21.	7, 2.	— 2, 0.	2, 3.	3.	17.	28. 2, 0.	27. 2, 0.	27. 8, 11.		2	N.	
Saint-Saturnin, *Provence*			6, 0.	1, 0.				28. 2, 0.	27. 1, 0.			2	N	froide & sèche.
Bordeaux, *Guienne*	6.	19.	11, 6.	— 0, 1.	4, 4.	3.	6.	28. 5, 6.	27. 2, 0.	28. 0, 4.	1. 10, 0.	12	N. O	froide & humide.
Aurillac, *Auvergne*	6.		8, 5.					28. 2, 0.	27. 3, 0.			21	N. & E.	
Villefranche, *Beaujolois*				— 2, 0.		22. 23.	17.	28. 0, 0.	27. 0, 0.			11	S	froide & humide.
Padoue, *Italie*										27. 9, 1.	1. 2, 2.	6	N.	
La Tremblade, *Saintonge*										28. 3, 0.			N.	
Vienne, *Dauphiné*	9.	21.	8, 0.	— 1, 0.	5, 3.	3.	16.	27. 11, 6.	26. 9, 6.	27. 5, 6.		12	N.	
Issoire, *Auvergne*		21. 22.		— 3, 0.		3.	17.	27. 3, 0.	26. 1, 0.				S. & N.	
Ile d'Oléron, *Aunis*	7.	1. 19.	12, 0.	3, 0.	5, 7.	3. 22.	16.	28. 3, 6.	27. 3, 0.	27. 10, 8.		14	N.	
Morteau, *Franche-Comté*			4, 0.	— 3, 0.	1, 0.									
Luçon, *Poitou*	6.	1. 20.	9, 0.	0, 0.	4, 6.	3.	17.	28. 7, 0.	27. 7, 0.	28. 1, 8.		10	N. E.	
Poitiers, *Poitou*	7. 9.	17.	8, 0.	— 2, 5.	2, 6.	3.	16.	28. 3, 10.	27. 1, 10.	27. 10, 3.	1. 3, 6.	10	N. E. & S. O.	froide & humide.
Bourbonne-les-Bains, *Bourbon.*	7.	17.	6, 5.	— 3, 0.	1, 2.	3.	16.	27. 6, 6.	26. 5, 6.	27. 1, 0.		8	S. E. & O.	
Mirebeau, *Poitou*													N. O. & S. O.	
Les Essarts, *Poitou*	5. 7.	1.	8, 0.	— 2, 0.									*Variable*	froide & humide.
Neufchâtel, *Suisse*	8.	4. 21.	6, 1.	— 3, 0.	1, 2.	3.	17.	27. 1, 0.	25. 11, 0.	26. 7, 3.		9	E	*idem.*
Pontarlier, *Franche-Comté*	6. 8.	21.	4, 0.	— 5, 0.	— 0, 8.							9	S. E. & S. O.	
Nantes, *Bretagne*	8. 21.	1. 27.	8, 5.	— 0, 0.	4, 1.	3.	16.	28. 6, 0.	27. 5, 0.	28. 0, 7		12	E. & S. O.	froide & humide.
Dijon, *Bourgogne*	8. 9.	1. 18.	10, 0.	— 2, 0.	1, 6.	3.	16. 17.	27. 8, 2.	26. 7, 6.	27. 2, 9.	0. 6, 6.	7	N. & N. O.	*idem.*
Chinon, *Touraine*	5. 10.	27.	9, 0.	— 3, 8.	2, 1.	3.	16.	28. 8, 0.	27. 5, 6.	28. 1, 11.	2. 6, 0.	14	N. O. & S. O.	*idem.*
Schaffausen, *Suisse*			4, 5.	— 3, 5.				27. 2, 6.	26. 1, 0.					
Mulhausen, *Alsace*	9.	21.	7, 8.	— 3, 1.	1, 1.	3.	16. 17.	27. 10, 6.	26. 8, 6.	27. 3, 11.	1. 0, 6.	15	S. & E	froide & humide.
Charites, *Beauce*	9.	27.	10, 0.	— 3, 0.	1, 2.	3.	16.	28. 1, 6.	27. 0, 0.	27. 7, 5.		14	E. & O.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	8. 22.		7, 0.			22. 23.	16.	28. 5, 0.	27. 6, 0.	28. 0, 0.		22	S. & S. O.	
Saint-Dixier, *Champagne*	6.	4.	8, 5.	— 3, 0.	1, 2.	4.	17.	28. 4, 4.	27. 2, 6.	27. 9, 8.		11	S. & E.	
Strasbourg, *Alsace*		21.		— 3, 0		5	17.	28. 1, 0.	27. 0, 0.	27. 5, 11.		9	S. O. & N. O.	
Saint-Malo, *Bretagne*	22. 23.	1. 4.	9, 0.	— 0, 0.	5, 8.	3.	16.	28. 3, 0.	27. 6, 0.	28. 1, 4.		13	E. & N. E.	froide & humide.
Avranches, *Normandie*			7, 0.	— 0, 0.				28. 4, 0.	27. 4, 0.			8	N. & N. E.	froide & sèche.
Nancy, *Lorraine*	7.	17.	7, 1.	— 2, 3.	2, 8.	3.	17.	27. 9, 5.	26. 8, 7.	27. 3, 7.		10	S. O.	
Obernheim, *Alsace*		4. 27.		— 0, 0.		3.	17.	28. 0, 0.	26. 10, 0.	27. 5, 0.		13	O. & S. O.	
Paris, *Ile de France*	7.	5.	8, 0.	— 1, 7.	2, 9.	3.	16.	28. 6, 5.	27. 3, 11.	27. 11, 10.	0. 9, 8.	15	S. O. & N.	froide & humide.
Meaux, *Brie*	23.	18.	7, 5.	— 0, 8.	2, 1.	3.	17.	28. 5, 0.	27. 3, 6.	27. 10, 9.				
Montmorenci, *Ile de France*	23.	27.	7, 5.	— 3, 0.	1, 5.	3.	16.	28. 3, 3.	27. 1, 0.	27. 9, 1.	1. 8, 3.	15	N. & S. O.	froide & humide.
Soissons, *Ile de France*	23. 28.	26.	5, 0.	— 6, 0.		2.	28.	28. 2, 0.	27. 2, 0.	27. 9, 4.		12	N. & N. O.	douce & humide.
Rouen, *Normandie*	7.	27.	6, 5.	— 4, 0.	0, 7.	3.	16.	28. 3, 0.	27. 3, 3.	27. 10, 7.		14	E. & N.	froide & humide.
Reshel-Mazarin, *Champagne*	23.	28.	6, 0.	— 0, 5.	2, 1.	22.	17.	28. 1, 0.	27. 0, 0.	27. 7, 9.		14	E. & N. O.	
Abbeville, *Picardie*	23.	27.	8, 0.	— 2, 0.	1, 5.	3. 22.	15.	28. 6, 0.	27. 3, 0.	28. 0, 4.		12	N. & S. O.	
Cambrai, *Cambresis*	23.	1.	5, 0.	1, 2.	2, 9.	3.	16.	28. 5, 0.	27. 4, 0.	27. 11, 1.	0. 2, 0.	10	S. & S. O.	
Lille, *Flandre*		27.	6, 0.	— 1, 5.		2.	16.	28. 3, 6.	27. 3, 0.			15	N. & S. E	froide & humide.
Bruxelles, *Brabant*	23.	5.	7, 5.	— 4, 5.	3, 3.	3.	25.	28. 5, 6.	27. 3, 9.	27. 11, 1.		13	O. & S	*idem.*
Bréda, *Hollande*	7. 23.	5.	7, 1.	— 2, 5.	1, 5.	3.	25.	28. 4, 6.	27. 2, 5.	27. 9, 10.	1. 42 5.			
Leyde, *Hollande*	8. 22.	25.	5, 7.	— 2, 3.		3. 23.	16. 25.	28. 6, 1.	27. 3, 6.					
Spaarendam, *Hollande*	23.	24.	5, 5.	— 2, 3.	1, 0.	3.	25.	28. 6, 6.	27. 3, 6.	27. 11, 2.	1. 0, 8.			
Amsterdam, *Hollande*	7.	24.	5, 5.	— 2, 3.	1, 7.	3.	24.	28. 5, 8.	27. 2, 8.	27. 10, 2.				
Franéker, *Frise*	23.	20.	6, 1.	— 5, 7.	1, 5.	3. 23.	25.	28. 6, 1.	27. 2, 6.	27. 11, 2.	1. 3, 2.	15	S. E.	
Lewarden, *Frise*	23.	23.	5, 3.	— 3, 8.	0, 6.	2.	24. 25.	28. 4, 3.	27. 1. 8.	27. 9, 3.				

OBSERVATIONS.

Côtes de Volmure, *province de Basilicate en Italie*... Le 10, trombe, ou tiphon ou siphon.

Cadix & Gibraltar, *Espagne*..... Le 13, violente tempête.

Uglian-Caldo, *état de Florence*.... Le 18, tremblement de terre.

Breſt, *Bretagne*... Le 25, belle aurore boréale, qui a fait varier l'aiguille aimantée.

Malthe..... Le 26, tonnerre.

MALADIES.

Avranches..... Mêmes maladies qu'en janvier.

Aurillac..... Fièvres quartes, fièvres putrides, vermineuſes, fièvres catharrales, apoplexies, coliques inteſtinales & utérines, petite-vérole.

Bourbonne-les-bains. Mêmes maladies qu'en janvier, coqueluches parmi les enfans.

Cambrai, *Cambreſis* Fièvres putrides, rhumatiſmes, température funeſte aux vieillards & aux poitrinaires.

Chinon..... Fièvres malignes, petite-vérole, fièvre rouge & miliaire, fauſſes péripneumonies.

Dijon..... Rougeole, fluxions, éréſipèles, maux de gorge, rhumatiſmes.

Iſſoire..... Aucune maladie populaire.

Lille..... Fièvre rouge, rhumatiſmes, coliques d'eſtomac & de bas-ventre, rhûmes de poitrine.

Lorette..... Fièvres quartes, rhumatiſmes, fluxions, rhûmes.

Luçon..... Rhûmes, rhumatiſmes, pleuréſies.

Montauban..... Fluxions catharrales, douleurs de rhumatiſme & de goutte, fièvres vermineuſes.

Montmorenci..... Rhûmes & coqueluches parmi les enfans.

Nantes..... Mêmes maladies qu'en janvier.

Obernheim..... Pleuréſies, péripneumonies, affections catharrales.

Paris..... Fièvres tierces, coliques violentes, fièvres rouges, beaucoup de ſcorbut, maux de gorge, rhûmes, affections rhumatiſmales, dyſſenterie.

Poitiers..... Eréſipèles, ophthalmies, affections catharrales.

Pontarlier..... Fièvres putrides vermineuſes.

Saint-Saturnin..... Rhûmes, fluxions de poitrine.

Soiſſons, *Ile de Fr.*. Rhûmes, fluxions de poitrine, petite-vérole, fièvres humorales.

Vienne..... Fièvres continuës ſur les enfans, fièvres intermittentes.

©BIUM

MOIS DE MARS 1778.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Élévation moyenne.	Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*			
Lorette, *Comminges*													O	froide & humide.
Perpignan, *Roussillon*	30.	7.	13, 7.	3, 0.	9, 4.	29. 30.	3. 6.	28. 2, 0.	27. 0, 0.	27. 7, 7.			N.	
Toulon, *Provence*	23. 31.	15.	16, 0.	3, 0.	9, 3.	18. 29.	4.	28. 4. 0.	27. 4, 0.	27. 10, 1.		7	N. E. & O.	
Marseille, *Provence*	22. 23.	27.	14, 0.	5, 5.		18.	4.	28. 3, 6.	27. 2, 0.			7	N.	
Montpellier, *Languedoc*	31.	27.	18, 0.	2, 0.	7, 7.	29.	4.	28. 4, 6.	27. 2, 0.	27. 9, 3.	7. 4, 0.	9	N. O. & S. E.	chaude & humide.
Tarascon, *Provence*	31.	28.	17, 0.	3, 0.	8, 4.						3. 0, 6.	11	N. O.	
Montauban, *Languedoc*	22. 23.		13, 0.			28. 29.	3.	27. 8, 0.	26. 7, 0.	27. 2, 7.		6	E. & N.	
Mézin, *Guienne*						28. 30.	3.	28. 3, 0.	27. 1, 0.	27. 9, 2.		6	O. & N.	
Viviers, *Languedoc*	31.	15. 27.	15, 5.	1, 0.	6, 5.	29.	4.	28. 2, 6.	27. 0, 6.	27. 7, 10.		13	N. O.	
Saint-Saturnin, *Provence*		28.	9, 0.	1, 0.				28. 2, 0.	27. 4, 0.			5	N.	
Bordeaux, *Guienne*	21.	16.	16, 4.	0, 0.	7, 0.	29.	3.	28. 5, 5.	27. 2, 9.	27. 11, 2.		12	S. E. & N.	froide & humide.
Aurillac, *Auvergne*	22.		9, 5.					28. 2, 0.	27. 2, 0.		3. 1, 6.	12	N. N. O.	*idem.*
Villefranche, *Beaujolois*		16. 28.	14, 0.	1, 0.		28.	6.	28. 0, 0.	26. 11, 0.			18	N. & O.	
Padouë, *Italie*												5	N.	*variable.*
La Tremblade, *Saintonge*										27. 9, 0.			N.	
Vienne, *Dauphiné*	31.	27.	16, 0.	2, 5.	7, 2.	29.	3.	27. 11, 3.	26. 9, 0.	27. 5, 0.	2. 8, 6.	13	N.	
Ile d'Oléron, *Aunis*	25.	9.	11, 0.	3, 5.	4, 0.	6. 10.	15.	28. 1, 0.	27. 2, 0.	27. 9, 9.		8	N.	
Morteau, *Franche-Comté*			5, 0.	1, 0.	2, 0.							9	S.	
Luçon, *Poitou*	22.	17.	11, 0.	3, 0.	3, 6.	28.	3.	28. 9, 1.	27. 5, 0.	28. 1, 3.		7	N. E. & S. O.	
Poitiers, *Poitou*	18. 29.	26.	13, 0.	2, 5.	5, 1.	29.	3.	28. 3, 10.	27. 1, 0.	27. 9, 7.	1. 5, 0.	8	N. E. & O.	froide & humide.
Bourbonne-les-Bains, *Bourbonn.*	30.	18.	12, 2.	1, 6.	5, 1.	29.	4.	27. 6, 6.	26. 5, 5.	27. 0, 5.		8	N. E. & S. O.	
Mirebeau, *Poitou*													N. E.	
Les Essarts, *Poitou*	29.	6. 7.	12, 0.	1, 0.									E. & O.	froide & humide.
Pontarlier, *Franche-Comté*	31.	27. 28.	9, 0.	3, 0.	3, 6.								N. E. & S. E.	
Nantes, *Bretagne*	19.	16.	14, 0.	0, 5.	6, 5.	27. 29.	3.	28. 6, 0.	27. 5, 0.	28. 0, 0.		11	N. E. & E.	froide & humide.
L'Isle, *Bourgogne*	16. 23.	15. 27.	15, 0.	0, 0.	5, 4.	22. 29.	4.	27. 8, 0.	26. 9, 7.	27. 2, 6.		10	S. & S. O.	*idem.*
Chinon, *Touraine*	19	6. 16.	15, 5.	1, 2.	5, 1.	28.	1.	28. 7, 9.	27. 6, 6.	28. 1, 6.	3. 2, 6.	11	E. & S. E.	*variable.*
Schaffausen, *Suisse*			16, 6.	2, 6.				27. 1, 0.	26. 0, 0.		1. 5, 0.	8		
Mulhausen, *Alsace*	23.	14.	15, 5.	2, 8.	4, 9.	29.	4.	27. 9, 9.	26. 7, 6.	27. 3, 6.		14	N. E. & S.	
Chartres, *Beauce*	29. 29.	13. 27.	12, 0.	2, 0.	4, 2.	28.	3.	28. 1, 1.	27. 0, 0.	27. 6, 10.	2. 4, 1.	11	N. & N. E.	froide & humide.
Saint-Brieux, *Bretagne*	22.		12, 0.			27.	21.	28. 5, 0.	27. 7, 0.	27. 10, 9.		9	N. & N. E.	
Saint-Dizier, *Champagne*	3.	23.	10, 0.	0, 0.	4, 0.	25.	4.	28. 2, 0.	27. 2, 6.	27. 6, 10.		6	E.	
Strasbourg, *Alsace*		25.		2, 0.	4, 0.	15. 28.	4.	28. 0, 0.	26. 11, 0.	27. 6, 1.		13	N.	
Saint-Malo, *Bretagne*	20.	5.	15, 0.	2, 0.	6, 3.	27. 28.	1.	28. 6, 6.	27. 4, 6.	28. 0, 8.		20	N. E.	froide & humide.
Avranches, *Normandie*			12, 0.	4, 0.			1.	28. 4, 6.	27. 4, 0.			4	E.	froide & sèche.
Nancy, *Lorraine*	31.	28.	12, 9.	2, 4.	5, 2.	28.	4.	27. 8, 9.	26. 8, 4.	27. 2, 10.		16	N. E. & S. O.	
Obernheim, *Alsace*		26.		1, 0.		13. 29.	5.	27. 11, 0.	26. 9, 0.	27. 5, 1.		8	O. & N.	
Paris, *Ile de France*	22. 30.	13. 27.	11, 0.	0, 0.	4, 8.	27. 28.	3.	28. 5, 3.	27. 4, 0.	27. 11, 5.	2. 3, 7.	16	N. & N. E.	froide & humide.
Montmorenci, *Ile de France*	29.	27.	13, 4.	1, 3.	4, 7.	27. 28.	3.	28. 2, 9.	27. 1, 3.	27. 8, 5.	1. 3, 3.	16	N. E. & S. O.	*idem.*
Soissons, *Ile de France*	31.	13. 17.	16, 0.	1, 0.	4, 1.	28.	25.	28. 0, 0.	27. 1, 0.	27. 6, 1.		13	S. O.	douce & humide.
Rouen, *Normandie*	20.	27.	11, 5.	2, 0.	4, 1.	24. 28.	2. 3. 4.	28. 4, 3.	27. 3, 9.	27. 10, 3.		8	N. E. & S. O.	froide & humide.
Rethel-Mazarin, *Champagne*	31.	24. 27.	10, 3.	1, 5.	5, 2.	28.	3. 4.	28. 1, 0.	27. 1, 0.	27. 7, 7.		16	O.	
Abbeville, *Picardie*	21. 22.	16.	11, 0.	0, 0.	4, 1.	29.	33.	28. 7, 0.	27. 3, 0.	28. 0, 5.		16	S. O.	
Cambrai, *Cambresis*	21.	1.	9, 5.	3, 0.	5, 2.	23.	1.	28. 5, 6.	27. 3, 0.	27. 10, 9.	0. 11, 0.	14	N. E.	
Lille, *Flandre*		25.	10, 0.	0, 5.		23.	4.	28. 3, 0.	27. 4, 0.			11	N. E. & S. O.	froide & humide.
Bruxelles, *Brabant*	22.	25.	13, 5.	2, 2.	5, 5.	23.	23.	28. 6, 0.	27. 2, 0.	27. 10, 6.		14	N. E. & S. O.	*idem.*
Bréda, *Hollande*	22.	2.	12, 4.	2, 2.	4, 2.	23.	25.	28. 4, 11.	27. 0, 6.	27. 9, 8.	2. 3, 1.			
Leyde, *Hollande*	22. 30.	15.	10, 6.	2, 6.		25.	24. 25.	28. 7, 1.	27. 4, 6.					
Sparendam, *Hollande*	19. 23.	23.	8, 0.	0, 8.	3, 5.	24.		28. 7, 7.	27. 3, 10.		2. 4, 9.			
Amsterdam, *Hollande*	22.	22. 23.	8, 9.	0, 0.	4, 0.	25.	25.	28. 6, 7.	27. 0, 9.	27. 5, 6.				
Franeker, *Frise*	23.	13.	10, 7.	4, 0.	4, 2.	22. 23.	25.	28. 7, 6.	27. 2, 3.	27. 11, 2.	2. 4, 4.	18	N. O.	
Lewarden, *Frise*	30.	12.	9, 3.	2, 7.	2, 3.			28. 6, 8.	27. 2, 8.	27. 10, 2.				

OBSERVATIONS.

Clos-le-Prêtre, *près de la riv. de Bièvre.* Le 17, à huit heures du soir, globe de feu qui parut s'élever d'une pièce d'eau; on vit en même temps une lumière dans le ciel vers le nord-oueſt. (C'étoit une aurore boréale avec jets de lumière que j'ai obſervée à Montmorenci, & qui a été auſſi obſervée ailleurs, & notamment à Rochefort.) *Voy. Gaz. d'Agricult. n° 30 du 14 avril 1778.*

MALADIES.

Avranches..... Fièvres catharrales putrides, coqueluche parmi les enfans.

Aurillac..... Fièvres putrides vermineuſes, fièvres quartes.

Bourbonne-les-bains. Fièvres tierces, maux de gorge gangréneux, petite-vérole.

Chatelleraut, *Poitou* Apoplexies, rhûmes catharreux, pleuro-péripneumonies.

Chinon..... Fièvres malignes & miliaires.

Dijon..... Rougeole, fièvres, rhûmes, maux de gorge, éréſipèles, fièvres catharrales, fauſſes pleuréſies.

Lille..... Rhûmes, fluxions de poitrine, fièvres catharrales, pleuréſies, éréſipèles, eſquinancie, flux de ventre, quelques apoplexies.

Lorette..... Mêmes maladies qu'en hiver.

Luçon..... Aucune maladie notable. (C'eſt ce qui n'eſt point arrivé dans le mois de mars depuis trente ans.)

Marſeille, *Provence.* Maux de gorge, rhumatiſmes, éréſipèles, furoncles, fluxions ſur les yeux & ſur les oreilles, ſcarlatine, petite-vérole, pleuréſies, fièvres vermineuſes parmi les enfans.

Montaubán..... Maux de gorge, péripneumonies bilieuſes, douleurs de rhumatiſme & de goutte, fièvres continuës.

Montmorenci..... Fluxions de poitrine; les perſonnes âgées & infirmes ſouffroient.

Nantes..... Petite-vérole, dyſſenteries, cours de ventre.

Obernheim..... Rhumatiſmes.

Paris..... Catharres, fluxions, petite-vérole, fièvres putrides, coliques, crachement de ſang chez les vieillards, dérangement d'eſtomac, diarrhées, toux ſtomachale & sèche.

Poitiers..... Fièvres catharrales, pertes de ſang, fièvres intermittentes, apoplexies, paralyſies, affections vaporeuſes, engorgement aux amygdales, éréſipèles.

Pontarlier..... Mêmes maladies qu'en février, pleuréſies.

Rouen, *Normandie.* Pleuréſies & pèripneumonies bilieuſes, fièvre miliaire, fièvre catharrale, nerveuſe, exanthématique.

S. Antonin, *Rouerg.* Maladies chroniques, ſuites des fièvres intermittentes de l'automne, telle que cachexies, hydropiſies, &c.

Saint-Saturnin..... Rhûmes, fluxions de poitrine.

Soiſſons..... Petite-vérole, catharres parmi les enfans, apoplexies, fièvres tierces & quartes, rhûmes, fluxions de poitrine, rhumatiſmes.

Vienne..... Fièvres intermittentes, fièvres catharrales, rougeole.

Villefranche, *Beaujolois*..... Aucune maladie populaire.

MOIS D'AVRIL 1778.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Élévation moyenne.	Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	Degrés.	Degrés.			Pouc. lign.	Pouc. lign.	Pouc. lign.	Pouc. lign.			
Lorette, *Comminges*													O. & E	douce & humide.
Perpignan, *Roussillon*	1.	25.	20, 0.	6, 0.	13, 4.	1.	28. 29.	27. 10, 0.	27. 3, 0.	27. 6, 1.			E. & N.	
Toulon, *Provence*	6.	23.	22, 0.	7, 0.	12, 5.	8. 11.	14.	28. 1, 0.	27. 6, 6.	27. 10, 11.		4	E. & O.	
Avezac, *Nébouzan*												1	E. & O.	douce & sèche.
Marseille, *Provence*	4.	25.	17, 5.	7, 5.		10.	23.	28. 4, 0.	27. 7, 0.				E. & O	douce & sèche.
Agde, *Languedoc*											1. 3, 2.	3	N. O. & S. E.	chaude & sèche.
Montpellier, *Languedoc*	1.	25.	20, 0.	5, 0.	13, 2.	10.	22.	28. 2, 0.	27. 6, 6.	27. 10, 3.		3	N. O. & E	*variable*, sèche.
Tarascon, *Provence*	15.	25. 25.	18, 0.	8, 0.	13, 2.						1. 3, 1.	8	E.	
Montauban, *Languedoc*	11. 12.		16, 0.			8. 18.	29. 30.	27. 4, 6.	26. 9, 0.	27. 2, 0.		1	N.	
Mézin, *Guienne*						1.	30.	27. 11, 6.	27. 2, 6.	27. 7, 6.		9	O.	
Viviers, *Languedoc*	12.	25.	17, 5.	2, 5.	10, 5.	9. 11.	30.	27. 10, 3.	27. 2, 9.	27. 7, 3.		17	E. & O.	
Saint-Saturnin, *Provence*		23.	12, 0.	4, 0.				28. 2, 0.	27. 3, 6.		3. 5, 4.	5	N.	
Bordeaux, *Guienne*	2.	22.	20, 3.	3, 8.	10, 9.	1.	29.	28. 2, 10.	27. 4, 9.	27. 11, 0.		6	N	*variable.*
Aurillac, *Auvergne*	12.		12, 5.					27. 11, 0.	27. 4, 0.		1. 2, 10.	10	O. & N. O.	*idem*, froide & humide.
Villefranche, *Beaujolois*			19, 0.	5, 0.				27. 10, 0.	27. 2, 0.			12	E. & O.	
Padoue, *Italie*												8	N	douce & sèche.
La Tremblade, *Saintonge*										27. 8, 7.	3. 0, 3.	16	E.	
Vienne, *Dauphiné*	21.	23.	19, 0.	4, 5.	12, 3.	1. 10. 11.	30.	27. 8, 6.	27. 0, 2.	28. 2, 0.			N. & E.	
Ile d'Oléron, *Aunis*	13.	25.	21, 0.	4, 0.	12, 4.	1.	30.	28. 2, 0.	27. 5, 3.	27. 10, 1.		7	S. & N.	
Morteau, *Franche-Comté*			11, 0.	4, 0.	7, 0.							8	N. & N. E.	
Luçon, *Poitou*	22. 23.	17.	16, 0.	2, 0.	8, 9.	2.	30.	28. 6, 1.	27. 7, 6.	28. 0, 10.		6	S. O.	
Poitiers, *Poitou*	7.	23.	18, 0.	1, 6.	9, 5.	7.	30.	28. 1, 0.	27. 3, 10.	27. 9, 4.	2. 5, 0.	2	O. & S. O	froide & humide.
Bourbonne-les-Bains, *Bourbonn.*	8.	17.	18, 7.	0, 5.	9, 1.	10. 11.	22. 30.	27. 4, 3.	26. 8, 6.	27. 0, 8.		6	O.	
Mirebeau, *Poitou*													N. O.	
Les Essarts, *Poitou*	22.	17. 22.	17, 2.	2, 0.								14	*Variable*	*variable.*
Pontarlier, *Franche-Comté*	7.	19. 23.	16, 0.	2, 0.	7, 0.								E. & S. O.	
Nantes, *Bretagne*	13.	17. 22.	19, 0.	3, 0.	10, 1.	9. 12.	29. 30.	28. 3, 0.	27. 6, 0.	27. 11, 11.		14	S. O. & N. O	*variable.*
Dijon, *Bourgogne*	11.	17.	22, 0.	3, 5.	10, 0.	1.	22.	27. 7, 6.	26. 10, 6.	27. 3, 3.	1. 10, 4.	10	N. O. & S. O	chaude & humide.
Chinon, *Touraine*	11.	17.	22, 0.	— 0, 0.	9, 8.	7.	30.	28. 5, 6.	27. 7, 6.	28. 1, 3.	1. 9, 0.	13	S	*idem.*
Schaffausen, *Suisse*			19, 0.	3, 0.				27. 9, 0.	26. 4, 6.					
Mulhausen, *Alsace*	7.	19.	20, 5.	1, 7.	9, 9.	11	30.	27. 7, 6.	26. 8, 3.	27. 3, 7.	1. 3, 0.	16	S. & S. O	*variable*, froide.
Chartres, *Beauce*	8.	25.	21, 0.	1, 2.	9, 4.	1. 11.	30.	27. 11, 3.	27. 2, 0.	27. 7, 6.		10	O. & N. E.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	11.		22, 0.			7. 18.	30.	28. 3, 0.	27. 3, 0.	27. 10, 9.		11	N. & N. E.	
Strasbourg, *Alsace*		16. 17.		2, 0.		6. 12.	22.	27. 10, 0.	27. 2, 0.	27. 6, 7.		26	S. O.	
Saint-Malo, *Bretagne*	3. 30.	26.	18, 0.	2, 5.	8, 8.	7.	20. 30.	28. 3, 0.	27. 3, 0.	27. 8, 1.		18	N	froide & humide.
Avranches, *Normandie*			16, 0.	6, 0.				28. 2, 0.	27. 4, 0.			8	N. & N. O	froide & sèche.
Nancy, *Lorraine*	8.	27.	19, 2.	1, 1.	9, 9.	11.	30.	27. 6, 2.	26. 6, 10.	27. 2, 8.		13	O. & N. E.	
Obernheim, *Alsace*		27.		2, 5.		10. 13.	28.	27. 9, 0.	27. 2, 0.	27. 5, 6.		6	O.	
Paris, *Ile de France*	10.	27.	16, 7	3, 0.	9, 1.	12.	30.	28. 3, 4.	27. 5, 0.	27. 11, 0.	2. 5, 0.	11	N	*variable*, froide.
Montmorenci, *Ile de France*	8.	27.	19, 0.	— 0, 0.	8, 3.	11. 12.	30.	28. 0, 3.	27. 3, 0.	27. 8, 4.	1. 5, 0.	11	N. & N. E.	*idem.*
Soissons, *Ile de France*			18, 0.	— 3, 0.				28. 0, 0.	27. 2, 0.			5	N. E. & S.	froide & sèche.
Rouen, *Normandie*	8. 10.	27.	19, 0.	— 0, 0.	9, 1.	12.	30.	28. 3, 0.	27. 5, 3.	27. 10, 6.		5	N. E. & S.	douce & humide.
Rethel-Mazarin, *Champagne*	8. 10.	16. 17.	16, 0.	4, 0.	9, 5.	11. 12.	30.	28. 0, 0.	27. 2, 6.	27. 7, 8.		18	O & N. O.	
Cambrai, *Cambresis*	8. 10.	27.	14, 5.	6, 0.	9, 4.	11. 12.	30.	28. 1, 0.	27. 3, 0.	27. 10, 7.	0. 11, 6.	13	N. & E.	
Lille, *Flandre*			16, 0.	2, 5.				28. 0, 0.	27. 4, 0.			11	N. E. & S.	douce & sèche.
Bruxelles, *Brabant*	8. 9.	16.	19, 5.	— 1, 0.	9, 5.	7. 8.	30.	28. 2, 9.	27. 5, 3.	27. 10, 5.		14	S. O. & E.	*variable* & humide.
Bréda, *Hollande*	9.	15.	18, 6.	0, 6.	8, 8.	11.	30.	28. 2, 8.	27. 4, 9.	27. 9, 8	1. 7, 3.			
Leyde, *Hollande*	10.	16.	16, 8.	0, 5.		8. 21.	30.	28. 4, 2.	27. 7, 5.					
Spaarendam, *Hollande*	10. 11,	16.	16, 5.	0, 8.	8, 6.	8. 11.	30.	28. 5, 6.	27. 6, 9.	28. 0, 3.	2. 6, 3.			
Amsterdam, *Hollande*	10.	18.	16, 9.	2, 5.	8, 3.	11.	30.	28. 3, 6.	27. 5, 6.	27. 10, 7.				
Franeker, *Frise*	30.	14.	18, 0.	0, 8.	9, 2.	11.	30.	28. 4, 7.	27. 6, 8.	27. 10, 6.	1. 6, 0.	14	N. O.	
Lewarden, *Frise*	7.	16.	15, 5.	— 0, 0.	7, 5.	11.	30.	28. 4, 3.	27. 5, 6.	27. 10, 10.				

OBSERVATIONS.

Manheim, *Allemag.* Le 2, tremblement de terre.

Vienne, *Autriche.* Du 2 au 5, chaleur extraordinaire; le 6, à 1 heure du matin, orage violent & tonnerre.

Presbourg, *Hongrie.* Le 8, accroiſſement ſubit des eaux du Danube.

Touraine..... Le 8, tonnerre tombé ſur trois égliſes dans la Touraine.

Dreux, *Ile de Fran.* Le 16, neige abondante.

Parme, *Italie*..... Le 20, tonnerre & tremblement de terre.

Apt, *Provence*.... Le 23, phénomène ſemblable à une aurore boréale.

Dauphiné..... Le 25, neige abondante.

Roy. de Naples.... Trombe ou ſiphon qui a cauſé beaucoup de ravages.

MALADIES.

Agde, *Languedoc.* Pleuréſies, péripneumonie, fièvres intermittentes, coqueluche.

Avranches..... Fièvres catharrales putrides.

Aurillac..... Toux catharrales, fièvres putrides bilieuſes, rhumatiſmes.

Bourbonne-les-bains. Maux de gorge, fluxions de poitrine, petite-vérole.

Chinon..... Fièvres printanières vermineuſes, paralyſies, maux d'eſtomac, petite-vérole.

Dijon..... Rougeole ſuivie de dépôts, fièvre rouge, pleuréſie inflammatoire, péripneumonie, rhumatiſmes, fièvres tierces.

Lille..... Flux de ventre, angines, pleuro-pneumonies, fièvres continuës.

Lorette..... Rhûmes, fièvres tierces & quartes.

Luçon..... Rhûmes catharreux, fièvre ſcarlatine parmi les enfans.

Montauban..... Mêmes maladies qu'en mars.

Montmorenci..... Aucune maladie, mais dans les environs fièvre maligne putride, épidémique.

Nantes..... Mêmes maladies qu'en mars.

Obernheim..... Mêmes maladies qu'en mars, maux de gorge, fièvres catharrales.

Paris..... Fièvres éréſipélateuſes malignes, parotides engorgées, catharres, fièvres intermittentes.

Poitiers..... Ophthalmies, oreillons, fauſſes péripneumonies, fièvres putrides bilieuſes, fièvres tierces intermittentes, petite-vérole volante.

Pontarlier..... Aucune maladie populaire.

S. Brieux, *Bretagn.* Fièvres continuës bilieuſes, dyſſenteries, coqueluches.

Saint-Saturnin..... Mêmes maladies qu'en mars, fièvres tierces.

Vienne..... Fièvres continuës, fièvres catharrales, rougeole, furoncles, diarrhées.

MOIS DE MAI 1778.

NOMS DES VILLES.	JOURS du plus grand chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Élévation moyenne.	Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	Degrés.	Degrés.			Pouc. lign.	Pouc. lign.	Pouc. lign.	Pouc. lign.			
Lorette, *Comminges*														
Perpignan, *Roussillon*	17.	27. 28.	20, 3.	12, 0.	16, 4.	15. 17.	13.	27. 11, 0.	27. 5, 0.	27. 8, 2.			O. & E.	*variable.*
Toulon, *Provence*	25. 24.	2.	22, 0.	9, 0.	16, 5.	17.	1.	28. 4, 0.	27. 9, 0.	28. 1, 2.		5	N. & E.	
Avezac, *Nébouzan*												2	E. & S. E.	
Marseille, *Provence*	4. 14.	2.	22, 0.	14, 5.		15.	2.	28. 4, 6.	27. 10, 0.				*Variable*	*variable.*
Agde, *Languedoc*											0. 11, 0.	2	S. O. & S. E.	chaude & sèche.
Montpellier, *Languedoc*	21.	2.	23, 0.	9, 0.	15, 3.	20.	2.	28. 3, 0.	27. 7, 0.	27. 11, 0.		4	S. & S. E.	*idem.*
Tarascon, *Provence*	22. 23.	29.	20, 0.	12, 5.	16, 0.						0. 11, 9.	5	E.	
Montauban, *Languedoc*	22. 23.		19, 0.			15.	3.	27. 6, 3.	27. 0, 0.	27. 4, 0.		3	N.	
Mézin, *Guienne*						6.	1. 3. 4.	28. 0, 0.	27. 5, 0.	27. 8, 3.		9	O.	
Viviers, *Languedoc*	22.	2.	21, 2.	8, 2.	14, 3.	10. 16.	2.	27. 10, 5.	27. 4, 0.	27. 8, 4.		15	N. & O.	
Saint-Saturnin, *Provence*			16, 0.	5, 0.				28. 3, 0.	28. 0, 0.		2. 3, 4.	5	N.	
Bordeaux, *Guienne*	21.	25.	23, 0.	8, 5.	13, 6.	15.	2.	28. 4, 10.	27. 7, 2.	28. 1, 5.				douce & sèche.
Aurillac, *Auvergne*	24.		19, 0.					28. 0, 0.	27. 5, 0.		1. 0, 5.	14	O. N. O.	chaude & humide.
Villefranche, *Beaujolois*			22, 0.	4, 0.		20.		28. 0, 0.	27. 5, 0.			7	O.	
Padoue, *Italie*												15	N. O.	douce & sèche.
La Tremblade, *Saintonge*										27. 11, 0.		9	S. E.	
Vienne, *Dauphiné*	22. 23.	2.	22, 0.	9, 0.	15, 8.	20.	2.	27. 10, 6.	27. 3, 0.	28. 3, 10.	2. 7, 3.	9	N. & O.	
Billon, *Auvergne*										27. 7, 9.		13	N.	
Ile d'Oléron, *Aunis*	20.	8.	21, 0.	8, 0.	12, 6.	16.	2.	28. 6, 3.	27. 9, 9.	28. 3, 8.				douce & humide.
Mouteau, *Franche-Comté*			24, 0.	10, 0.								10	N. & N. O.	
Luçon, *Poitou*	28. 29.	27.	28, 0.	3, 0.	22, 9.	20.	2.	28. 7, 0.	27. 8, 9.	28. 3, 6.		9	S. O.	
Poitiers, *Poitou*	22.	29.	20, 0.	6, 0.	22, 3.	20.	2.	28. 3, 2.	27. 5, 3.	27. 11, 11.	3. 3, 3.	4	O. & N. O.	douce & humide.
Bourbonne-les-Bains, *Bourbonn.*	22.	29.	28, 3.	5, 2.	20, 0.	20.	2.	27. 6, 3.	26. 8, 9.	27. 2, 10.		9	O.	
Mirebeau, *Poitou*													O. & S. O.	
Les Essarts, *Poitou*	22.	2. 4.	28. 0.	8, 0.									E. & N.	froide & humide.
Pontarlier, *Franche-Comté*	4. 22.	2.	17, 0.	6, 0.	10, 6.								S.	
Nantes, *Bretagne*	22.	2.	22, 0.	8, 0.	15, 2.	20.	2.	28. 6, 0.	27. 7, 0.	28. 2, 2.		14	S. O.	froide & sèche.
Dijon, *Bourgogne*	7.	29.	22, 0.	7, 0.	15, 1.	20. 26.	2.	27. 7, 6.	26. 11, 6.	27. 5, 3.	1. 6, 3.	9	S. & S. O.	assez douce & humide.
Chinon, *Touraine*	22.	2.	23, 0.	7, 0.	15, 2.	20.	2.	28. 3, 6.	27. 7, 6.	28. 0, 6.	2. 6, 6.	10	S. O.	*variable.*
Schaffausen, *Suisse*			20, 2.	8, 5.				27. 1, 0.	26. 0, 0.					
Mulhausen, *Alsace*	4.	20.	22, 2.	5, 5.	12, 7.	20.	2.	27. 9, 5.	27. 0, 0.	27. 6, 0.	2. 3, 5.	15	S. S. O. & E.	chaude & sèche.
Chartres, *Beauce*	21.	2.	23, 2.	5, 5.	12, 2.	20.	2.	28. 2, 2.	27. 3, 1.	27. 9, 7.		7	S. & S. O.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	11.		16, 0.			20.	2. 3.	28. 4, 0.	27. 7, 0.	28. 0, 3.		10	S. S. O.	
Strasbourg, *Alsace*		14. 29.		8, 0.		22, 20.	2.	28. 6, 0.	27. 5, 0.	27. 8, 7.		9	S. O. & N. O.	
Saint-Malo, *Bretagne*	11. 23.	1. 2. 9.	18, 0.	8, 5.	11, 8.	20.	2.	28. 7, 0.	27. 8, 0.	28. 2, 7.		16	O. & S.	douce & sèche.
Avranches, *Normandie*			16, 0.	12, 0.				28. 2, 0.	27. 1, 0.			6	S. & S. O.	froide & sèche.
Nancy, *Lorraine*	4.	29.	20, 7.	7, 9.	13, 1.	20.	2.	27. 8, 0.	26. 10, 11.	27. 4, 8.		11	S. O.	
Oberrheim, *Alsace*		30.		9, 0.		22. 25.	2.	28. 0, 0.	27. 3, 0.	27. 7, 9.		8	N. & N. O.	
Paris, *Ile de France*	31.	2.	19, 5.	8, 0.	12, 7.	20.	2.	28. 5, 2.	27. 6, 4.	28. 1, 1.	2. 2, 9.	14	S. O. & O.	froide & humide.
Montmorenci, *Ile de France*	11. 22.	2. 19.	17, 7.	5, 5.	11, 6.	20.	2.	28. 2, 7.	27. 4, 0.	27. 10, 10.	1. 7, 9.	11	S. O.	*idem.*
Soissons, *Ile de France*			27, 0.	6, 0.				28. 0, 6.	27. 3, 0.			7	S.	douce & humide.
Rouen, *Normandie*	11. 31.	12. 24.	18, 0.	5, 0.	11, 9.	20.	2.	28. 5, 6.	27. 5, 3.	28. 0, 4.		10	S. O. & N. O.	*variable* & humide.
Rethel-Mazarin, *Champagne*	31.	24.	16, 2.	9, 0.	12, 5.	20.	2.	28. 2, 0.	27. 4, 3.	27. 10, 1.		19	O.	
Cambrai, *Cambresis*	14.	2.	14, 5.	10, 0.	12, 1.	20.	2.	28. 4, 3.	27. 6, 0.	28. 0, 5.	0. 11, 3.	11	S.	
Lille, *Flandre*			15, 5.	7, 0.				28. 1, 6.	27. 6, 0.			15	S. O.	douce & humide.
Bruxelles, *Brabant*	5.	29.	21, 5.	5, 0.	13, 5.	20. 21.	2.	28. 3, 6.	27. 6, 0.	28. 0, 3.		14	S. O.	*idem.*
Bréda, *Hollande*	4.	25.	20, 4.	6, 2.	11, 7.	20.	2.	28. 5, 3.	27. 5, 10.	28. 0, 0.	2. 0, 11.			
Leyde, *Hollande*	12.	2.	19, 6.	6, 7.		20. 21.	2.	28. 4, 2.	27. 6, 5.					
Sparendam, *Hollande*	4.	2.	18, 2.	5, 7.	12, 0.	20.	2.	28. 5, 2.	27. 7, 4.	28. 0, 3.	2. 0, 8.			
Amsterdam, *Hollande*	12.	2.	18, 6.	8, 5.	13, 7.	20.	2.	28. 3, 6.	27. 6, 4.	27. 11, 1.				
Franéker, *Frise*	4.	8.	21, 4.	6, 6.	11, 8.	3. 20.	2.	28. 4, 0.	27. 7, 0.	28. 0, 8.	2. 4, 2.	17	S. O. & N. O.	
Lewarden, *Frise*	4.	2.	19, 5.	6, 6.	11, 4.	20.	2.	28. 2, 10.	27. 5, 11.	27. 10, 4.				

OBSERVATIONS.

Alep, *Syrie*..... Le 5, à 5 heures 10 minutes du matin, tremblement de terre, pluie extraordinaire & froid assez vif, qui ont produit une espèce de famine.

Ausbourg, *Allem.*.. Le 22, à 3 heures 30 minutes du matin, tremblement de terre.

Ulm, *Souabe*..... Le 25, tremblement de terre.

MALADIES.

Agde..... Rhûmes, fièvres continuës putrides, fièvres intermittentes.

Avranches..... Fièvres printanières, rhumatismes inflammatoires, accès de goutte.

Aurillac..... Maux de gorge, inflammations, rhûmes, rhumatismes, maux de têtes, fièvres quartes, jaunisse.

Bourbonne-les-bains. Fièvres intermittentes, tierces & doubles-tierces, petite-vérole.

Chinon..... Mêmes maladies qu'en avril, fièvres rouges, petite-vérole, maux de gorge gangréneux, fièvres ardentes, affections catharrales, coqueluche, éruption miliaire.

Dijon..... Rougeole, maux de gorge, fièvres catharrales, rhûmes, fièvres tierces, fièvres urticaires, *cholera morbus*.

Lille..... Angine, pleurésies, pleuro-pneumonies, fièvres tierces & doubles-tierces continuës.

Lorette..... Fièvres tierces, fluxions de poitrine.

Luçon..... Rhumatismes, inflammation de poitrine, cours de ventre.

Montauban..... Mêmes maladies qu'en mars, fièvres putrides.

Montmorenci..... Aucune maladie populaire.

Obernheim..... Affections catharrales, suivies de maux de gorge, fièvres putrides inflammatoires.

Paris..... Fluxions de poitrine, affections catharrales, fièvres scarlatines.

Poitiers..... Ophthalmies, fausses péripneumonies, rougeole, affections catharrales, fièvres tierces, doubles-tierces & quotidiennes, maux de gorge, quelques apoplexies.

Pontarlier..... Petite-vérole.

Saint-Brieux..... Fièvres scarlatines, dyssenteries.

Saint-Saturnin..... Fièvres tierces, fièvres continuës, fluxions; vieillards infirmes morts.

Soissons..... Petite-vérole.

Vienne..... Rougeole, fièvres continuës, douleurs d'asthme, hydropisies de poitrine.

©BIUM

MOIS DE JUIN 1778.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Élévation moyenne.	Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*			
Lorette, *Comminges*												3	N.O	chaude & sèche.
Perpignan, *Roussillon*	30.	7.	24, 0.	14, 0.	18, 6.	11.	6.	27. 11, 0.	27. 5, 0.	27. 8, 4.		5	N.	
Toulon, *Provence*	15.	17.	23, 5.	12, 0.	18, 3.	9.	7. 16.	28. 2, 6.	27. 11, 0.	28. 0, 10.		6	O. & S. E.	
Avezac, *Nébouzan*													E. & S. O.	chaude & sèche.
Marseille, *Provence*	26.	16.	23, 0.	14, 0.										
Agde, *Languedoc*						9.	6. 7.	28. 4, 0.	28. 0, 0.		1, 4, 0.	5	S. O. & N. O.	*idem.*
Montpellier, *Languedoc*	23.	17.	25, 0.	10, 0.	17, 7.	10.	7.	28. 4, 0.	27. 8, 0.	28. 0, 0.	1. 0, 5.	5	N. O.	*idem.*
Tarascon, *Provence*	26. 27.	5.	24, 0.	15, 0.	18, 0.							4	S. O.	
Montauban, *Languedoc*	2. 24.		20, 0.									5	N.	
Mézin, *Guienne*		5.		10, 2.		9.	6.	27. 6, 6.	27. 1, 0.	27. 4, 6.				
Viviers, *Languedoc*	27.	17.	23, 2.	8, 7.	16, 2.	2. 14.	6.	28. 0, 8.	27. 7, 6.	27. 10, 9.		13	O. & N. E.	
Saint-Saturnin, *Provence*			17, 6.	13, 0.		9.	4.	27. 10, 0.	27. 6, 0.	27. 8, 6.	4. 9, 4.	2	N.	
Bordeaux, *Guienne*	23.	5.	25, 5.	8, 9.	15, 2.	9.	6.	28. 0, 0.	27. 10, 0.				N. & N. O.	*variable.*
Aurillac, *Auvergne*	19. 20.		20, 0.					28. 1, 2.	27. 10, 0.	28. 2, 3.	2. 5, 4.	12	O. N. O.	chaude & sèche.
Villefranche, *Beaujolois*	24.		26, 0.	7, 0.				28. 0, 0.	27. 7, 0.			6	O. & N.	
Padoue, *Italie*								27. 11, 0.	27. 7, 0.			12	N.	chaude & humide.
La Tremblade, *Saintonge*										27. 11, 1.	4. 9, 0.	16	N.	
Vienne, *Dauphiné*	27.	28.	24, 5.	10, 0.	16, 9.	9. 10.	7.	27. 10, 0.	27. 5, 0.	27. 7, 11.		14	N.	
Billon, *Auvergne*														chaude & humide.
Ile d'Oléron, *Aunis*	23.	5.	23, 5.	7, 5.	13, 5.	14.	6.	28. 7, 0.	28. 0, 0.	28. 4, 8.		4	N.	
Morteau, *Franche-Comté*			25, 3.	10, 0.										
Luçon, *Poitou*	24.	5.	25, 3.	5, 6.	15, 6.	14.	6.	28. 7, 0.	28. 0, 0.	28. 4, 7.		4	N. E.	
S. Maurice-le-Girard, *Poitou*	25. 24.	5.	23, 0.	4, 0.	13, 5.	14.	6.	28. 5, 9.	27. 8, 8.	28. 0, 11.	1. 2, 6.	8	N. & N. E.	chaude & sèche.
Poitiers, *Poitou*	17.	5. 17.	24, 0.	6, 3.	14, 2.	14.	6.	28. 5, 1.	27. 8, 3.	28. 0, 7.	0. 11, 3.	4	O. & S. O.	*idem.*
Bourbonne-les-Bains, *Bourbon.*	14.	5.	22, 8.	5, 8.	13, 3.	9. 10.	6. 7.	27. 5, 5.	27. 0, 6.	27. 3, 9.		8	N. E.	
Cusset, *Bourbonnois*	17.	18.	24, 0.	7, 0.	15, 0.	2. 14.	6.	27. 6, 6.	27. 1, 0.	27. 4, 6.		10	N. & O.	chaude & sèche.
Mirebeau, *Poitou*													S. & S. O.	
Les Essarts, *Poitou*	13.	8.	25, 0.	6, 0.										chaude & sèche.
Pontarlier, *Franche-Comté*	24.	17.	22, 0.	4, 0.	11, 9.							23	N. O. & S. O.	
Nantes, *Bretagne*	23.	4.	23, 0.	8, 0.	15, 6.	13. 14.	6.	28. 6, 0.	27. 11, 0.	28. 3, 1.		9	O.	chaude & sèche.
Dijon, *Bourgogne*	13. 14.	17.	22, 0.	8, 5.	14, 4.	10. 14.	6. 7.	27. 8, 0.	27. 2, 3.	27. 5, 11.	1. 8, 10.	6	N. & N. O.	chaude & humide.
Chinon, *Touraine*	26.	5. 16.	24, 0.	8, 0.	14, 6.	14.	6.	28. 3, 0.	27. 8, 6.	28. 1, 0.	1. 9, 0.	8	N. O. & O.	*variable* & sèche.
Schaffausen, *Suisse*			22, 4.	6, 6.				27. 0, 6.	26. 8, 6.					
Mulhausen, *Alsace*	24.	17.	23, 3.	7, 4.	14, 6.	9.	7.	27. 8, 6.	27. 3, 3.	27. 6, 7.	3. 7, 8.	15	S. O. & E.	*variable* & humide.
Chartres, *Beauce*	24.	5.	24, 0.	5, 0.	13, 2.	14.	6.	28. 0, 10.	27. 6, 1.	27. 10, 5.		6	S. O. & N.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	25. 24.		19, 0.			10. 14.	6. 30.	28. 4, 0.	27. 10, 0.	28. 1, 1.		7	N. & N. E.	
Strasbourg, *Alsace*		18.		8, 0.		20. 24.	1. 30.	27. 11, 0.	27. 6, 0.	27. 9, 3.		11	N. & S.	
Saint-Malo, *Bretagne*	22.	4.	20, 0.	9, 7.	14, 5.	14.	6.	28. 7, 3.	27. 11, 9.	28. 4, 1.		8	N. & N. O.	chaude & sèche.
Avranches, *Normandie*			22, 0.	16, 0.				28. 4, 0.	27. 11, 0.			3	N. E.	*idem.*
Nancy, *Lorraine*	24. 25.	26.	21, 6.	9, 0.	14, 5.	10.	6. 7.	27. 7, 1.	27. 1, 1.	27. 5, 4.		16	O. & S. O.	
Obernheim, *Alsace*		18.		8, 0.		9. 12.	4. 30.	27. 10, 0.	27. 6, 0.	27. 8, 6.		13	N.	
Paris, *Ile de France*	24.	4. 18.	26, 0.	8, 5.	15, 6.	14.	7.	28. 4, 9.	27. 5, 6.	28. 2, 3.	0. 6, 5.	14	N. O. & S. O.	chaude & sèche.
Montmorenci, *Ile de France*	24.	5.	23, 0.	7.	15, 0.	14.	7.	28. 2, 1.	27. 5, 5.	27. 11, 9.	1. 5, 6.	13	N. & O.	*idem.*
Soissons, *Ile de France*	25.	17.	23, 0.	5, 7.	13, 9.	10. 12.	7. 8.	28. 0, 0.	27. 4, 0.	27. 8, 2.		6	N.	*idem.*
Rouen, *Normandie*	27.	5. 16.	26, 0.	6, 0.	16, 0.	14.	7.	28. 4, 5.	27. 5, 3.	28. 2, 5.		4	N. O.	*idem.*
Rethel-Mazarin, *Champagne*	24. 26.	5. 17.	20, 0.	10, 0.	14, 5.	11.	6. 7.	28. 1, 3.	27. 8, 0.	27. 11, 1.		14	O.	
Cambrai, *Cambresis*	25.	5.	19, 4.	10, 0.	14, 5.	14.	7.	28. 1, 0.	27. 7, 0.			19	N.	
Lille, *Flandre*			22, 0.	9, 0.		14.	7.	28. 4, 6.	27. 9, 6.	28. 2, 4.		11	N. & O.	chaude & sèche.
Bruxelles, *Brabant*	23. 27.	4. 16.	26, 0.	7, 1.	16, 2.	14.	6.	28. 4, 0.	27. 8, 11.	28. 2, 1.	1. 4, 8.			
Bréda, *Hollande*	22.	15.	22, 2.	7, 1.	15, 7.	14.	7.	28. 5, 2.	27. 9, 3.					
Leyde, *Hollande*	11. 23.	16.	28, 8.	8, 1.		14.	7.	28. 5, 0.	27. 10, 2.	28. 2, 3.	0. 10, 5.			
Sparendam, *Hollande*	11.	4. 5.	20, 2.	8, 0.	14, 1.	14.	7.	28. 4, 9.	27. 9, 3.	28. 0, 11.				
Amsterdam, *Hollande*	13.	16.	22, 3.	8, 8.	15, 5.	14.	7.	28. 5, 1.	27. 9, 4.	28. 2, 1.	1. 3, 8.	9	N. O.	
Franeker, *Frise*	28.	25.	22, 3.	9, 4.	15, 6.	14.	6.	28. 5, 0.	27. 9, 3.	28. 2, 0.				
Lewarden, *Frise*	13.	3.	20, 4.	7, 5.	13, 4.	14.	7.	28. 4, 3.	27. 8, 3.					

OBSERVATIONS.

Pau, *Béarn* & Bordeaux, *Guienne*..	Le 7, à sept heures cinquante-trois min. tremblement de terre.
Forli, *Romagne*...	Le 11, tremblement de terre.
Smyrne, *Natolie*..	Le 16, tremblement de terre; *idem* le 25. Nuées de sauterelles.
Gènes, *Italie*.....	Le 16 au matin, grêle & orage considérables.
Munich, *Bavière*..	Le 18, neige.
Biollet, *Marche*...	Le 24, grêle d'une grosseur prodigieuse; *idem* le 25 à Gland, près de Tonnerre, & le 28 à La-Mure en Dauphiné.
Malthe.....	Le 25, mouvement singulier des eaux de la mer, qui se sont retirées.
Cadix, *Espagne*...	Le 28 à onze heures du soir, belle aurore boréale. Je l'ai observée aussi à Montmorenci : elle avoit été précédée d'une grande variation dans l'aiguille aimantée.
Montmorenci.....	Le 29 à trois heures du soir, tonnerre qui tomba dans une pièce d'eau, & en fit mourir tout le poisson.

MALADIES.

Agde.....	Fièvres continuës malignes; fièvres intermittentes, pleurésies, fièvres exanthématiques parmi les enfans.
Arras.....	Fièvres ardentes gangréneuses parmi les femmes en couche.
Avezac, *Nébousan*.	Fièvres tierces & doubles-tierces, compliquées avec des fièvres continuës.
Avranches.....	Plévro-péripneumonies, coqueluches parmi les enfans.
Aurillac.....	Mêmes maladies qu'en mai; dyssenteries.
Boulogne, *Picardie*.	Fièvres tierces & doubles-tierces, maux de gorge, érésipèles, darres, rhumatismes, accès de goutte.
Bourbonne-les-bains.	Fièvres intermittentes, maux de gorge catharreux, petite-vérole.
Chatelleraut.....	Rhûmes de poitrine & maux de gorge.
Chinon.....	Maux d'estomac, coliques, miliaire, maux de gorge, péripneumonies symptomatiques, apoplexies, rhumatismes.
Dijon.....	Rougeoles, fièvre tierce, fièvre ardente, fièvre vermineuse, fluxions, érésipèles.
Ile d'Oléron, *Aunis*	Affections catharrales, fièvres rémittentes, putrides, bilieuses.
Lille.....	Fièvres tierces & doubles-tierces, crachemens de sang, points de côté, fièvres malignes.
Lorette.....	Fièvres tierces & quartes.
Luçon.....	Rhumatismes, rhûmes, fièvres intermittentes, accès de goutte.
Marseille.....	Ophthalmies, éruptions dartreuses & érésipélateuses, fièvres scarlatines, petite-vérole, rhumatismes, fièvres catharrales vermineuses, hémoptysies, coliques hémorrhoïdales.
Mireheau, *Poitou*..	Rhûmes, fluxions cathartales, hydropisies, apoplexies.
Montauban.....	Mêmes maladies qu'en mars; fluxions de poitrine, fièvres malignes, affections catharrales.
Montmorenci.....	Aucune maladie.
Obernheim.....	Coliques spasmodiques, fièvres éphémères & rémittentes.
Paris.....	Beaucoup de rougeoles.
Perpignan, *Roussill.*	Fièvres scarlatines, petite-vérole bénigne.
Poitiers.....	Ophthalmies sèches, rougeole, rhumatismes, apoplexies, fausses péripneumonies, fièvres bilieuses, fièvres tierces.
Pontarlier.....	Petite-vérole.
Rouen.....	Coliques, ophthalmies, panaris, apoplexies, plévro-péripneumonies épidémiques.
Saint-Antonin.....	Fluxions catharrales épidémiques parmi les enfans; érésipèles, petite-vérole volante; fièvres putrides pendant le printemps.
Saint-Brieux.....	Fièvres scarlatines, maux d'estomac, rhûmes, fièvres tierces.
S. Malo, *Bretagne*.	Erésipèles, inflammations à la gorge & aux yeux, catharres, rhumatisme avec fièvre aiguë, fièvres tierces, rhûmes, plévro-péripneumonie, jaunisse, colique, diarrhées, paralysies, apoplexies.
Saint-Saturnin.....	Fièvres tierces.
Soissons, *Ile de Fr.*.	Petite-vérole, apoplexies, fièvres putrides bilieuses, fièvres tierces.
Vienne.....	Rougeole, fièvre catharrale.
Villefranche.....	Quelques péripneumonies.

©BIUM

MOIS DE JUILLET 1778.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Élévation moyenne.	Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	Degrés.	Degrés.			Pouc. lign.	Pouc. lign.	Pouc. lign.	Pouc. lign.			
Lorette, *Comminges*												8	O	chaude & sèche.
Perpignan, *Roussillon*	17.	7.	26, 5.	17, 0.	21, 1.	9. 10.	19.	27. 9, 0.	27. 2, 0.	27. 6, 10.		5	N.	
Toulon, *Provence*	17.	2.	27, 0.	17, 0.	21, 0.	14. 16.	18. 20.	28. 2, 0.	27. 11, 0.	28. 0, 11.		3	S. & S. E.	
Avezac, *Nébouzan*												3	S. E.	chaude & sèche.
Marseille, *Provence*	17. 18.	21. 30.	25, 5.	19, 0.		24.	20.	28. 3, 6.	28. 0, 6.			3	S. O. & N. O.	*idem.*
Agde, *Languedoc*											0. 2, 0.	3	N. E. & S.	*idem.*
Montpellier, *Languedoc*	18.	10.	27, 0.	14, 0.	20, 7.	2.	19.	28. 3, 0.	27. 11, 0.	28. 1, 0.	0. 4, 0.	4	S. O.	
Tarascon, *Provence*	17.	21.	25, 7.	16, 0.	21, 6.							3	N. & S.	
Mézin, *Guienne*		21.		13, 0.		19.	27.	28. 0, 4.	27. 8, 6.	27. 10, 9.		11	O. & S. O.	
Viviers, *Languedoc*	6.	8.	26, 0.	13, 2.	18, 1.	1.	20.	27. 9, 3.	27. 4, 3.	27. 7, 6.	1. 9, 4.	2	N.	
Mur-de-Barrès, *Rouergue*	27.	20.	28, 0.	8, 2.		1.	6. 7.	28. 3, 6.	27. 8, 0.	27. 11, 5.		1	E	chaude & sèche.
Saint-Saturnin, *Provence*			29, 0.	17, 5.				28. 0, 0.	27. 11, 0.			1	N	*idem.*
Bordeaux, *Guienne*	25.	10.	26, 4.	11, 9.	18, 9.	11.	19.	28. 3, 5.	27. 10, 10.	28. 1, 7.	1. 10, 3.	10	O. N. O	*idem.*
Aurillac, *Auvergne*	27.		26, 0.					27. 10, 6.	27. 6, 0.			3	O.	
Villefranche, *Beaujolois*			26, 0.	12, 0.				27. 11, 0.	27. 7, 0.			7	N	chaude & sèche.
Padoue, *Italie*										27. 10, 8.	0. 3, 9.	7	S. & N.	
La Tremblade, *Saintonge*										28. 4, 0.			S. & N.	
Vienne, *Dauphiné*	6. 28.	20.	28, 1.	14, 7.	19, 6.	2. 29.	29.	27. 9, 6.	27. 5, 0.	27, 7. 10.		8	N. & S.	
Billon, *Auvergne*														
Ile d'Oléron, *Aunis*	15.	22.	25, 0.	12, 0.	16, 6.	12.	20.	28. 6, 6.	28. 1, 0.	28. 4, 5.		8	N.	chaude & sèche.
Morteau, *Franche-Comté*			25, 0.	12, 0.										
Luçon, *Poitou*	16.	9.	26, 0.	9, 0.	16, 1.	12.	20.	28. 6, 5.	27. 11, 0.	28. 4. 0.		7	S. O. & N. E.	
S. Maurice-le-Gitard, *Poitou*	5.	4.	26, 0.	9, 0.	15, 0.	11.	19.	28. 5, 3.	27. 9, 0.	28. 1, 3.	1. 3, 2.	12	N. & S. O.	chaude & sèche.
Poitiers, *Poitou*	5.	9.	26, 9.	10, 1.	17, 7.	11. 13.	19.	28. 1, 10.	27. 9, 0.	28. 0, 7.	2. 1, 6.	3	O. S. O.	*idem.*
Bourbonne-les-Bains, *Bourbonn.*	5.	22.	23, 2.	9, 7.	16, 7.	1. 5.	5.	27. 5, 3.	27. 0, 0.	27. 3, 5.		5	S. O.	
Cuffet, *Bourbonnois*	24.	3.	24, 5.	15, 0.	18. 5.		19.	27. 6. 0.	27. 1, 0.	27. 4, 6.		3	S.	chaude & sèche.
Mirebeau, *Poitou*	16.		24, 2.					28. 0, 6.	27. 7, 0.				S. & S. O.	
Les Essarts, *Poitou*	17.		26, 0.	18, 0.									N. & O.	chaude & sèche.
Pontarlier, *Franche-Comté*	5. 6.	30.	24, 0.	8, 0.	17, 0.								S. O.	
Nantes, *Bretagne*	16.	9. 21.	28, 0.	21, 5.	17, 9.	8. 13.	20.	28. 5, 0.	27. 10, 0.	28. 2. 9.		11	N. E. & S. O.	chaude & sèche.
Dijon, *Bourgogne*	5.	21. 27.	26, 7.	13, 0.	17, 6.	13.	20.	27. 8, 0.	27. 2, 6.	27. 5, 9.	2. 1, 8.	13	N. & E.	*idem.*
Chinon, *Touraine*	5.	18.	28, 0.	13, 6.	17, 5.	12.	20.	28. 3, 6.	27. 8, 6.	28. 0, 10.	0. 10, 0.	3	N. & S. O.	*idem.*
Schaffausen, *Suisse*			24, 2.	11, 5.				27. 0, 0.	26. 8, 0.					
Mulhausen, *Alsace*	6.	12.	27, 0.	9, 7.	18, 1.	11.	20.	27. 8, 3.	28. 3, 3.	27. 6. 6.	1. 8, 0.	13	S. & S. O.	chaude & sèche.
Chartres, *Beauce*	16.	20. 29.	24, 2.	10, 0.	15, 5.	11.	20.	28. 0, 4.	27. 5, 1.	27. 8. 11.		9	O. & S. O.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	15. 16.		23, 0.			9. 12.	20.	28. 4, 0.	27. 5, 0.	27. 8. 0.		8	S. & S. O.	chaude & sèche.
Strasbourg, *Alsace*	6.	22. 22.	29, 0.	14, 0.		13.	20.	28. 0, 0.	27. 6, 0.	27. 9, 1.		8	S. O.	
Saint-Malo, *Bretagne*	5. 15.	21. 28.	23, 0.	14, 0.	17, 7.	9.	20.	28. 6, 6.	27. 9, 0.	28. 3. 4.		15	N. O.	chaude & humide.
Nancy, *Lorraine*	7.	30.	26, 0.	13, 0.	18, 0.	22. 23.	20.	27. 6, 8.	27. 1, 11.	27. 4, 9.		12	S. O.	
Obernheim, *Alsace*		30.		12, 0.		25.	20.	27. 10, 0.	27. 5, 0.	27. 8, 1.		7	N. & N. O.	
Paris, *Ile de France*	5.	31.	29, 0.	12, 0.	18, 7.	12.	20.	28. 4, 3.	27. 8, 10.	28. 2. 8.	5. 6, 2.	15	N. & N. E.	chaude & sèche.
Montmorenci, *Ile de France*	5.	30.	25, 5.	10, 0.	16, 2.	19.	21.	28. 3, 0.	27. 6, 0.	27. 11, 4.	1. 11, 6.	13	S. O.	*idem.*
Soissons, *Ile de France*	7.	9.	30, 5.	12, 0.	19. 7.	20. 24.	20. 21.	27. 11, 0.	27. 4. 0.	27. 8, 1.		6	S.	*idem.*
Rouen, *Normandie*	3.		28, 5.											
Rethel-Mazarin, *Champagne*	15. 19.	25.	23, 0.	14, 0.	17, 8.	11. 23.	21.	28. 2, 0.	27. 6, 8.	27. 10, 8.		15	O. & N.	
Cambrai, *Cambresis*	16.	26. 30.	22, 5.	14, 0.	16, 7.	9. 13.	21.	28. 3, 6.	27. 8, 0.	28. 1, 5.	2. 7, 6.	14	N. O. & S. O.	
Lille, *Flandre*	5.		25, 0.	11, 0.			20. 22.	28. 0, 0.	27. 5, 6.			18	S. O.	chaude & humide.
Bruxelles, *Brabant*	20.	23.	28, 0.	13, 0.	19, 1.	13.	21.	28. 3, 6.	27. 8, 3.	28. 3, 5.		15	S. O. & O.	chaude & sèche.
Bréda, *Hollande*	22.	26.	24, 7.	13, 3.	16. 3.	5. 13.	20. 22.	28. 2, 2.	27. 8, 0.	28. 0, 3.	4. 0, 1.			
Leyde, *Hollande*	20.	29.	26, 0.	12, 0.		10. 13.	21.	28. 4. 2.	27. 9, 5.					
Sparendam, *Hollande*	20.	29.	24, 5.	20, 6.	17, 0.	15.	21. 22.	28. 4, 11.	27. 9. 7.	28. 1, 4	3. 9, 9.			
Amsterdam, *Hollande*	20.	29.	24, 0.	12, 5.	15, 7.	25.	22.	28. 3, 1.	27. 8. 10.	27. 11. 4.				
Franeker, *Frise*	20.	26.	27, 3.	11, 2.	17, 3.	9.	22.	28. 4, 2.	27. 8, 3.	28. 1, 3.	3. 4. 3.	14	S. O.	
Lewarden, *Frise*	20.	29.	24, 0.	11, 6.	17, 5.	9.	22.	28. 3, 5.	27. 7, 4.	27. 11, 4.				

OBSERVATIONS.

Smyrne..... La nuit du 2 au 3, le 19 à six heures du soir, le 21 à dix heures du matin, le 22, à huit heures du matin, & le 23, entre onze heures & minuit, secousses de tremblement de terre; elles ont été fréquentes depuis le 16 juin.

Laval, *Maine*..... Le 5 au soir, grêle d'une grosseur prodigieuse, qui a fait un tort considérable.

Westro, *Dalécarlie*. Le 14, grêle d'une grosseur énorme.

S. Marcellin, *Dauphiné*..... Le 31, à sept heures du soir, ouragan terrible.

San-Sepolcro..... Le 31, fortes secousses de tremblement de terre.

MALADIES.

Agde..... Fièvres putrides inflammatoires, cours de ventre, dysenteries, *cholera morbus*, fièvres tierces & doubles-tierces.

Aurillac..... Fièvres tierces, petite-vérole, fièvres putrides avec éruption miliaire.

Bourbonne-les-bains. Fluxions simples, petite-vérole dangereuse.

Chinon..... Fièvres tierces, doubles-tierces continuës, petite-vérole, maux de gorge.

Dijon..... Fièvres tierces, rougeole, scarlatine, fièvre vermineuse, coliques bilieuses.

Ile d'Oléron..... Fièvres intermittentes, tierces & doubles-tierces, maux de gorge.

Lille..... Angines, fièvres doubles-tierces, fièvres continuës putrides.

Lorette..... Fièvres tierces, cours de ventre.

Luçon..... Fièvres tierces, doubles-tierces & continuës.

Mirebeau..... Fièvres miliaires, fièvres rouges, maux de gorge.

Montauban..... Fièvres intermittentes continuës, simples & rémittentes.

Montmorenci..... Aucune maladie populaire.

Mur-de-Barrès, *Rouergue*..... Aucune maladie épidémique.

Obernheim..... Rhumatismes.

Paris..... Eruptions cutanées, érésipèles, fièvres continuës, fluxions de poitrine, dévoiemens, coliques simples, bilieuses & inflammatoires.

Perpignan..... Fièvres putrides vermineuses.

Poitiers..... Rougeole, maux de tête, ophthalmies, éruptions cutanées, fièvres tierces intermittentes, apoplexies.

Pontarlier..... Petite-vérole, pleurésies.

Saint-Brieux..... Crachement de sang, inflammations de poitrine, fièvres putrides bilieuses.

Saint-Saturnin..... Embarras d'estomac, diarrhées bilieuses.

Soissons..... Fièvres inflammatoires, dyssenteries, petite-vérole.

Vienne..... Rougeole, fièvres tierces & continuës, diarrhées, crachement de sang.

©BIUM

MOIS D'AOUT 1778.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Élévation moyenne.	Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*			
Lorette, *Comminges*												1	O	chaude & sèche.
Toulon, *Provence*	17. 18.	30.	25, 0.	13, 0.	20, 5.	25. 26.	17.	28. 3, 0.	27. 11, 0.	28. 1, 9.		3	O. & S. E.	
Avezac, *Nébouzan*													S. & S. E.	chaude & sèche.
Marseille, *Provence*	14. 16.	29.	26, 0.	18, 0.		24. 29.	18.	28. 3, 0.	27. 11, 6.		0. 3, 0.	1	S. E. & S. O.	*idem.*
Agde, *Languedoc*												0	N. O. & S. O.	*idem.*
Montpellier, *Languedoc*	12.	28.	28, 0.	14, 0.	21, 4.	24.	27.	28. 3, 6.	27. 11, 6.	28. 1, 6.	0. 0, 2.	1	S. O.	
Tarascon, *Provence*	25.	29. 31.	26, 0.	17, 0.	20, 4.							0	N. & O.	
Montauban, *Languedoc*			25, 0.											
Mézin, *Guienne*		28.		15, 0.		24. 25.	7.	28. 1, 6.	27. 9, 0.	27. 11, 4.		3	N. E. & N.	
Virlets, *Languedoc*	12.	28.	26, 5.	10, 5.	19, 3.	30.	6. 14.	27. 10, 3.	27. 6, 0.	27. 8, 0.	0. 0, 0.	0	N.	
Mur-de-Barrès, *Rouergue*	13.	29.	26, 0.	6, 5.		2. 3.	14.	28. 3, 0.	27. 9, 0.	28. 0, 4.		2	E	chaude & sèche.
Saint-Saturnin, *Provence*			23, 0.	15, 0.		29.	28.	28. 1, 0.	27. 7, 0.				N. & N. O.	*idem.*
Bordeaux, *Guienne*	13.	28.	29, 5.	11, 0.	23, 0.	24.	6.	28. 4, 4.	27. 11, 9.	28. 2, 2.	0. 2, 8.	5	N. N. O.	*idem.*
Aurillac, *Auvergne*	13. 20.		23, 5.					27. 11, 0.	27. 7, 0.			2	N. & O.	
Villefranche, *Beaujolois*			27, 0.	9, 0.				28. 0, 0.	27. 9, 0.			3	N. & N. O.	chaude & sèche.
Padoue, *Italie*												6	N.	
La Tremblade, *Saintonge*	13.		15, 0.								1. 2, 1.		N.	
Vienne, *Dauphiné*	13.	29. 30.	30, 2.	12, 0.	20, 7.	25.	6. 14.	27. 11, 0.	27. 7, 0.	27. 8, 10.		2	N.	
Bilion, *Auvergne*														chaude & sèche.
Ile d'Oléron, *Aunis*	13.	1.	27, 5.	11, 5.	23, 3.	24.	7.	28. 7, 6.	28. 2, 6.	28. 5, 2.		1	N. & N. E.	
Morteau, *Franche-Comté*			26, 0.	15, 0.										
Luçon, *Poitou*	14	30.	26, 6.	9, 0.	16, 5.	24.	7.	28. 7, 0.	28. 2, 4.	28. 5, 3.		0	N. E.	chaude & sèche.
S. Maurice-le-Girard, *Poitou*	13.	31.	26, 5.	7, 0.	16, 4.	24. 25.	23.	28. 6, 0.	27. 10, 6.	28. 1, 10.	0. 4, 8.	1	N. & N. E.	*idem.*
Poitiers, *Poitou*	13.	30.	27, 0.	8, 2.	17, 7.	24.	13.	28. 4, 6.	27. 10, 1.	28. 1, 7.	0. 0, 9.	1	E. N. E. & N.	*idem.*
Bourbonne-les-Bains, *Bourbann.*	7.	30.	25, 0.	6, 5.	16, 3.	25.	8.	27. 7, 6.	27. 2, 9.	27. 4, 10.		1	N. E.	
Cuffet, *Bourbonnois*	12.	30.	26, 0.	7, 0.	17, 2.	25. 26.	6. 14.	27. 8, 0.	27. 3, 0.	27. 5, 2.		3	N	chaude & sèche.
Mirebeau, *Poitou*	13.		25, 2.					28. 1, 6.	27. 8, 0.				N. E.	
Les Essarts, *Poitou*	13.		26, 5.	20, 0.								1	N	chaude & sèche.
Pontarlier, *Franche-Comté*	7.	28.	24, 0.	7, 0.	15, 8.							4	N. & N. E.	
Nantes, *Bretagne*	5. 22.	23.	26, 5.	11, 0.	19, 1.	24. 25.	13.	28. 7, 0.	28. 0, 0.	28. 4, 0.		1	E. & N. E.	chaude & sèche.
Dijon, *Bourgogne*	7.	31.	27, 0.	9, 0.	18, 0.	25.	31.	27. 9, 0.	27. 4, 0.	27. 6, 9.	0. 1, 7.	1	N. & E.	*idem.*
Chinon, *Touraine*	13.	28.	28, 0.	9, 7.	17, 2.	25.	24.	28. 5, 0.	27. 11, 0.	28. 2, 10.	0. 2, 0.	1	N. & N. E.	*idem.*
Schaffausen, *Suisse*			24, 0.	6, 2.				27. 2, 6.	26. 5, 0.					
Mulhausen, *Alsace*	14.	30.	27, 5.	6, 0.	16, 7.	25.	30.	27. 10, 9.	27. 5, 0.	27. 7, 6.	0. 9, 8.	5	N. E.	chaude & sèche.
Chartres, *Beauce*	5.	30.	24, 5.	6, 8.	13, 3.	24. 25.	23.	28. 2, 5.	27. 7, 8.	27. 12, 5.		0	N. & N. E.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	6.		21, 0.			24.	5. 6. 7.	28. 6, 0.	28. 0, 0.	28. 2, 7.		1	N. E.	chaude & sèche.
Strasbourg, *Alsace*	14.	31.	31, 0.	10, 0.		23.	8.	28. 3, 0.	27. 8, 0.	27. 10, 6.		2	N.	
Saint-Malo, *Bretagne*	18. 20.	31.	22, 0.	11, 5.	16, 1.	24. 25.	24.	28. 8, 4.	28. 0, 0.	28. 5, 0.		1	N. & N. O.	chaude & sèche.
Nancy, *Lorraine*	7. 24.	31.	27, 0.	9, 8.	16, 9.	25.	24.	27. 8, 7.	27. 5, 6.	27. 5, 10.		4	N. E.	
Obernheim, *Alsace*		30. 31.		8, 0.		24. 25.	14. 31.	28. 0, 0.	27. 8, 0.	27. 9, 2.		3	N.	
Paris, *Ile de France*	6.	31.	27, 5.	9, 5.	17, 7.	24.	24.	28. 6, 7.	27. 11, 2.	28. 1, 5.	0. 3, 8.	3	N. & N. E.	chaude & sèche.
Montmorenci, *Ile de France*	13.	31.	24, 0.	7, 5.	16, 0.	25.	24.	28. 4, 3.	27. 9, 4.	28. 0, 8.	0. 1, 5.	3	N. & N. E.	*idem.*
Soissons, *Ile de France*	24.	30.	28, 0.	10, 0.	19, 5.	25.	24.	28. 3, 0.	27. 6, 0.	27. 9, 11.		3	E.	*idem.*
Rouen, *Normandie*	5.	31.	25, 0.	8, 0.	17, 5.	25.	24.	28. 6, 3.	27. 10, 6.	28. 2, 9.		0	E.	*idem.*
Rethel-Mazarin, *Champagne*	7.	31.	23, 0.	12, 0.	17, 2.	24.	24.	28. 4, 0.	27. 9, 0.	27. 8, 0.		4	N. & O.	
Cambrai, *Cambresis*	24.	31.	20, 5.	12, 5.	16, 7.	25.	24.	28. 6, 4.	27. 10, 0.	28. 2, 10.	0. 0, 6.	1	N.	
Lille, *Flandre*	24.	30.	21, 0.	9, 0.		24.	24.	28. 3, 0.	27. 8, 0.			4	N. E. & N. O.	chaude & sèche.
Bruxelles, *Brabant*	24.	31.	27, 5.	6, 7.	17, 6.	25.	24.	28. 6, 0.	27. 9, 6.	28. 2, 6.		3	N. O.	*idem.*
Bréda, *Hollande*	24.	31.	23, 1.	8, 0.	14, 6.	27.	24.	28. 5, 5.	27. 9, 3.	28. 2, 1.	0. 9, 2.			
Leyde, *Hollande*	7.	31.	21, 3.	8, 0.		27.	24.	28. 7, 1.	27. 8, 3.					
Sparendam, *Hollande*	29. 23.	31.	20, 0.	8, 5.	14, 2.	27.	24.	28. 8, 0.	27. 10, 1.	28. 3, 1.	1. 1, 3.			
Amsterdam, *Hollande*	7.	31.	20, 0.	10, 2.	15, 4.	27.	24.	28. 6, 7.	27. 9, 4.	28. 1, 10.				
Franéker, *Frise*	4.	28.	22, 7.	8, 3.	15, 8.	27.	24.	28. 7, 5.	27. 9, 8.	28. 3, 5.	1. 0, 0.	8	N. O. & S. O.	
Lewarden, *Frise*	14.	30.	21, 4.	8, 8.	14, 7.	27.	30.	28. 6, 1.	27. 8, 6.	28. 1, 5.				

OBSERVATIONS.

Constantinople..... Le 15, tremblement de terre.

Milan & Turin, *It.* Le 23, ouragan & grêle très-grosse.

Westphalie..... Chaleur & sécheresse extraordinaire.

Normandie & Picar. Pluies très-abondantes.

Dauphiné..... Sécheresse excessive. Du 21 juillet au 29 août, il n'a point plu.

MALADIES.

Agde..... Fièvres continuës, tierces & doubles-tierces, fièvres intermittentes, petite-vérole, érésipèle, *cholera morbus*, fluxions sur les yeux.

Aurillac..... Fièvres tierces, comateuses, enflures au visage, érésipèles, fièvres malignes, rhûmes, crachement de sang, rhumatismes, coliques intestinales, diarrhées, dyssenteries.

Bourbonne-les-bains Petite-vérole dangereuse avec pourpre.

Chinon..... Fièvres doubles-tierces irrégulières.

Dijon..... Fièvre tierce, rougeole, érésipèles, fièvres ardentes, *cholera morbus*.

Ile d'Oléron, *Aunis* Fièvres tierces, cours de ventre.

Lille..... Fièvres continuës bilieuses, fièvres malignes, pleuropneumonies.

Lorette..... Fièvres tierces, quartes & putrides.

Luçon..... Mêmes maladies qu'en juillet; les malades rendoient beaucoup de vers; coqueluche.

Mirebeau, *Poitou*.. Paralysies imparfaites.

Montauban..... Mêmes maladies qu'en juillet, fièvre rouge parmi les enfans.

Montmorenci..... Aucune maladie, mais dans les environs fièvres ardentes.

Obernheim..... Dyssenteries épidémiques.

Paris..... Rhûmes de cerveau, fièvres rouges, esquinancies, pleurésies, fièvres tierces & doubles-tierces, morts subites.

Poitiers..... Rougeole, fièvres continuës putrides, intermittentes, fausses péripneumonies, fièvres putrides bilieuses, malignes, fièvres catharrales, érésipèle.

Pontarlier..... Petite-vérole maligne.

Saint-Brieux..... Fièvres putrides, dyssenteries, apoplexie, petite-vérole, rhûmes.

Saint-Saturnin..... Fièvres continuës, dyssenteries, *cholera morbus*, toux convulsive & éruption de boutons parmi les enfans, ophthalmies, diarrhées.

Vienne..... Fièvres inflammatoires, coup de soleil, petite-vérole.

Villefranche..... Diarrhées, fièvres bilieuses, fièvres intermittentes & continuës.

©BIUM

MOIS DE SEPTEMBRE 1778.

NOMS DES VILLES.	JOURS. de la plus grande chaleur.	JOURS. du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	JOURS. de la plus grande élévation.	JOURS. de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Élévation moyenne.	Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*			
Lorette, *Comminges*												5	O	chaude & sèche.
Perpignan, *Roussillon*	6. 9.	11.	23, 0.	12, 0.	17, 5.	21. 24.	16. 17.	27. 11, 0.	27. 5, 0.	27. 8, 4.		4	N. E.	
Toulon, *Provence*	14.	10.	22, 0.	11, 0.	17, 1.	21. 22.	8.	28. 3, 0.	27. 9, 0.	28. 0, 0.		6	O. & N. O.	
Avezac, *Nébouſſan*													S. & O.	*variable.*
Marſeille, *Provence*	24.	28.	23, 0.	12, 0.		21.		28. 5, 0.	27. 11, 0.			5	S. E. & N. O.	chaude & sèche.
Agde, *Languedoc*											1. 11, 0.	5	N. O. & S. O.	froide & sèche.
Montpellier, *Languedoc*	4.	30.	22, 0.	9, 0.	15, 7.	20.	27.	28. 3, 6.	27. 9, 0.	28. 0, 3.		4	N.	
Tarascon, *Provence*	15.	30.	18, 0.	11, 0.	16, 4.						1. 7, 10.	5	N.	
Montauban, *Languedoc*	14. 26.		20. 0.									4	E. & N. E.	
Mézin, *Guienne*		30.		6, 0.		19.	11.	27. 8, 6.	27. 0, 0.	27. 4, 6.		6	N. & N. E.	
Viviers, *Languedoc*	16.	30.	20, 5.	7, 7.	13, 4.	10.	7. 27.	28. 0, 0.	27. 7, 0.	27. 9, 10.		10	N.	
Mur-de-Barrès, *Rouergue*	14.	29.	16, 0.	4, 0.		11.	27.	27. 11, 0.	27. 4, 0.	27. 8, 5.	1. 10, 0.	3	E. & N	chaude & sèche.
Bordeaux, *Guienne*	14.	30.	23, 6.	5, 6.	11, 3.	19.	27.	28. 3, 4.	27. 9, 4.	28. 0, 7.		4	N. N. O	*idem.*
Aurillac, *Auvergne*	27. 30.		17, 0.					27. 11, 0.	27. 5, 6.		0. 9, 0.	8	E. & N.	
Villefranche, *Beaujolois*			22, 0.	7, 0.				27. 11, 0	27. 8, 0.			5	N.	
Padoue, *Italie*												6	N.	chaude & sèche.
La Tremblade, *Saintonge*										27. 10, 7.	4. 0, 5.	7	N.	
Vienne, *Dauphiné*	14.	29.	19, 0.	8, 0.	11, 9.	20.	27.	27. 11, 2.	27. 4, 0.	27. 7, 11.		7	N.	
Billon, *Auvergne*														chaude & humide.
Isle d'Oléron, *Aunis*	13.	29.	19, 5.	6, 0.	14, 5.	29.	17.	28. 7, 0.	27. 11, 0.	28. 3, 6.		6	N. E. & N.	
Morteau, *Franche-Comté*			17, 0.	12, 0.										
Luçon, *Poitou*	13. 25.	30.	20, 0.	2, 2.	11, 1.	29.	27.	28. 7, 9.	27. 10, 0.	28. 5, 6.		5	N. E. & S. O.	
S. Maurice-le-Girard, *Poitou*	24.	29.	21, 0.	1, 0.	11, 4.	29.	27.	28. 3, 6.	27. 7, 0.	28. 0, 4.	1. 6, 2.	7	N. & N. E.	douce & sèche.
Poitiers, *Poitou*	16.	30.	20, 9.	2, 0.	12, 5.	20.	27.	28. 3, 6.	27. 7, 0.	28. 0, 0.	2. 1, 6.	5	E. N. E.	*idem.*
Bourbonne-les-Bains, *Bourbonn.*	16.	5.	25, 8.	4, 5.	11, 4.	20.	27.	27. 7, 0.	26. 10, 9.	27. 3, 2.		5	N. E.	
Cuſſet, *Bourbonnois*	15. 16.	29. 31.	20, 0.	6, 0.	11, 9.	19. 20.	7. 27.	27. 7, 0.	27. 0, 0.	27. 3, 8.		8	N. & S.	chaude & sèche.
Mirebeau, *Poitou*	13.		20, 5.					28. 1, 0.	27. 7, 0.			5	N. E. & S. O.	
Les Eſſarts, *Poitou*	12. 24.	30.	20, 0.	1, 0.		29.	27.	28. 4, 0.	27. 6, 6.			2	N.	chaude & sèche.
Pontarlier, *Franche-Comté*	15. 16.	2. 5.	17, 0.	4, 0.	8, 9.							11	S. O.	
Nantes, *Bretagne*	14.	29. 30.	21, 0.	5, 0.	14, 0.	20. 29.	27.	28. 6, 0.	27. 8, 0.	28. 2, 2.		4	E.	douce & sèche.
Dijon, *Bourgogne*	15.	29.	22, 0.	6, 5.	13, 0.	20.	11. 27.	27. 8, 6.	27. 1, 0.	27. 5, 11.	1. 2, 5.	9	O. & S.	chaude & humide.
Chiton, *Touraine*	5.	29.	19, 2.	— 0, 2.	12, 3.	20.	27.	28. 4, 9.	27. 6, 0.	28. 0, 1.	1. 8, 0.	6	N.	douce & sèche.
Schaffauſen, *Suiſſe*			24, 4.	2, 5.				27. 1, 0.	26. 9, 0.					
Mulhauſen, *Alſace*	16.	19.	19, 5.	5, 0.	11, 5.	20.	27.	27. 5, 9.	27. 1, 5.	27. 5, 8.	2. 9, 6.	13	N. E. & S.	froide & sèche.
Chartres, *Beauce*	24.	29.	19, 0.	2, 5.	10, 5.	20.	27.	28. 2, 0.	27. 5, 0.	27. 9, 8.		6	O. & N.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	5.		17, 0.			19. 20.	26.	28. 4, 0.	27. 7, 0.	28. 0, 9.		5	N. E.	
Strasbourg, *Alſace*		19.		5, 0.		20.	27.	28. 1, 0.	27. 4, 0.	27. 9, 0.		10	N. & S. O.	
Saint-Malo, *Bretagne*	23. 24.	29. 30.	19, 0.	7, 7.	13, 2.	20.	27.	28. 7, 6.	27. 7, 0.	28. 3, 4.		8	N. & N. E.	chaude & sèche.
Nancy, *Lorraine*	16.	29. 29.	28, 0.	4, 1.	12, 7.	20.	11. 27.	27. 9, 0.	27. 0, 2.	27. 4, 7.		11	N. E.	
Oberaheim, *Alſace*		19.		6, 0.		20. 21.	11. 27.	28. 0, 0.	27. 3, 0.	27. 7, 9.		9	N. & N. O.	
Paris, *Ile de France*	23.	28. 28.	19, 5.	7, 0.	12, 5.	20.	27.	28. 6, 5.	27. 6, 4.	28. 1, 7.	1. 4, 5.	6	N. E.	douce & sèche.
Montmorenci, *Ile de France*	16.	30.	17, 4.	3, 0.	11, 1.	20.	27.	28. 4, 0.	27. 4, 8.	27. 11, 4.	1. 7, 3.	7	N. & N. E.	*idem.*
Soiſſons, *Ile de France*	9.	30.	21, 0.	— 0, 0.	11, 0.	20.	27.	28. 2, 0.	27. 4, 0.	27. 10, 1.		6	E. & N.	*idem.*
Rouen, *Normandie*	3.	19. 20.	18, 0.	4, 0.	12, 0.	20.	15.	28. 3, 6.	27. 8, 6.	28. 0, 7.		8	N.	douce & humide.
Rethel-Mazarin, *Champagne*	23.	30.	16, 5.	6, 0.	11, 2.	20.	11.	28. 5, 6.	27. 6, 0.	27. 10, 4.		14	N. & O.	
Dieppe, *Normandie*	15.	30.	14, 0.	5, 0.	10, 8.	21.	27.	28. 3, 6.	27. 4, 0.	27. 10, 4.		1	S. E. & E.	
Cambrai, *Cambreſis*	24.	30.	15, 2.	8, 0.	11, 5.	20.	27.	28. 7, 0.	27. 6, 0.	28. 1, 3.		6	N. O. & N. E.	
Lille, *Flandre*		26.	16, 0.	4, 0.				28. 6, 0.	27. 5, 6.	28. 0, 10.	0. 8, 0.	6	N. O. & N. E.	
Bruxelles, *Brabant*	27.	30.	18, 5.	1, 3.	11, 4.	20.	27.	28. 5, 0.	27. 3, 6.			9	N. O. & N. E.	douce & sèche.
Bréda, *Hollande*	24.	30.	17, 7.	2, 2.	10, 6.	20.	27.	28. 6, 0.	27. 5, 5.	28. 0, 6.		11	O. & N.	froide & humide.
Leyde, *Hollande*	24.	30.	17, 1.	3, 1.		20. 21.	27.	28. 5, 7.	27. 4, 5.	28. 0, 2.	1. 11, 6.			
Sparendam, *Hollande*	24.	30.	16, 0.	4, 0.	10, 0.	20. 21.	27.	28. 7, 1.	27. 5, 6.					
Amſterdam, *Hollande*	24.	30.	16, 5.	6, 3.	11, 4.	20.	27.	28. 7, 6.	27. 5, 6.	28. 0, 6.	2. 0, 5.			
Franéker, *Friſe*	25.	30.	17, 6.	2, 7.	11, 6.	20.	27.	28. 6, 7.	27. 5, 0.	27. 11, 8.				
Lewarden, *Friſe*	22.	30.	14, 6.	3, 5.	10, 7.	20. 21.	27.	28. 7, 1.	27. 5, 6.	28. 1, 2.	3. 10, 2.	18	N. O.	
								28. 5, 8.	27. 4, 1.	27. 10, 10.				

OBSERVATIONS.

La Rochelle, *Aunis* — Le 14, orage & inondation considérable.

Naples..... — Le 22, éruption considérable du Vésuve.

Lugo, *Galice*..... — Le 25 à quatre heures du soir, tempête, tonnerre & grêle d'une grosseur prodigieuse.

MALADIES.

Agde, *Languedoc*. — Mêmes maladies qu'en août.

Arras..... — Fièvres ardentes gangréneuses parmi les femmes en couche.

Avezac..... — Fièvres intermittentes, compliquées en juillet; ophthalmies en août; fièvres tierces & doubles-tierces en septembre.

Aurillac, *Auvergn.* — Mêmes maladies qu'en août.

Billon, *Auvergne*.. — Fièvres tierces, simples & continuës.

Boulogne, *Picardie*. — Fièvres intermittentes, maux de gorge, érésipèles.

Bourbonne-les-bains. — Petites-véroles moins dangereuses, fièvres continuës putrides.

Chatelleraut..... — Eruptions dartreuses en juillet & en août; fièvres tierces, fièvres putrides bilieuses en septembre.

Chinon..... — Mêmes maladies qu'en août.

Dieppe, *Normandie* — Diarrhées bilieuses; tumeurs sur les bestiaux.

Dijon, *Bourgogne*. — Fièvres tierces & doubles-tierces; fièvres urticaires, catharrales, ardentes, malignes; fausses pleurésies, fièvres quartes.

Ile d'Oléron, *Aunis* — Cours de ventre, fièvres doubles-tierces.

Les Essarts, *Poitou*. — Fièvres intermittentes de toute espèce, érésipèles, inflammations, coliques bilieuses.

Lille..... — Fièvres bilieuses, continuës, rémittentes, malignes dans quelques uns, diarrhées.

Lorette, *Comminge*. — Mêmes maladies qu'en août.

Luçon..... — Mêmes maladies qu'en juillet & août.

Marseille..... — Furoncles, érésipèles, fièvres scarlatines, petite-vérole; fièvres continuës, bilieuses, malignes; cholera-morbus, ténesmes, dyssenteries, phthisies, rhumatismes, fluxions, oreillons, maux de gorge.

Mirebeau, *Poitou*.. — Fièvres malignes putrides vermineuses.

Montauban, *Lang*.. — Mêmes maladies qu'en juillet & août.

Montmorenci..... — Aucune maladie; mais dans les environs fièvres malignes putrides épidémiques.

Mur-de-Barrès.... — Inflammations de poitrine.

Obernheim, *Alsace* — Fièvres putrides & miliaires.

Paris..... — Fièvres tierces, doubles-tierces, bilieuses; fluxions de poitrine, fluxions, rhûmes, maux de gorge, affections rhumatismales & goutteuses, beaucoup d'apoplexies; indigestions causées par la mauvaise qualité des eaux de la Seine, qui étoit très-basse; coqueluche parmi les enfans, rougeole parmi les adultes; maux de gorge, petite-vérole avec délire, hémorrhagies du nez, mouvemens convulsifs, affections hystériques & vaporeuses, fièvres bilieuses, inflammatoires, coliques bilieuses, cholera-morbus, dyssenteries, maux de tête, érésipèles. (Les goutteux ont moins souffert que depuis plusieurs années.)

Poitiers..... — Fièvres putrides, bilieuses, continuës, intermittentes; rougeoles, apoplexies.

Pontarlier..... — Petite-vérole maligne.

Rouen..... — Petite-vérole, dyssenteries, fièvres doubles-tierces, coqueluche.

S. Brieux, *Bretagn.* — Petite-vérole, fièvres putrides, intermittentes, rhumatismes inflammatoires, apoplexies, délires.

S. Malo, *Bretagne*. — Fluxions de poitrine bilieuses, fièvres intermittentes, éruptions, maux de gorge, affections cathartales, rhumatismes, petite-vérole, fièvres tierces.

Soissons, *Ile de Fr*.. — Synoques simples & putrides, petite-vérole.

Vienne, *Dauphiné*. — Fièvres intermittentes de toute espèce.

Villefranche..... — Dyssenteries, érésipèles, fièvre scarlatine, petite-vérole, fièvres tierces, doubles-tierces & continuës, rémittentes, vermineuses.

©BIUM

MOIS D'OCTOBRE 1778.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÉTRE. Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÉTRE. Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Élévation moyenne.	Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	Degrés.	Degrés.			Pouc. lign.	Pouc. lign.	Pouc. lign.	Pouc. lign.			
Lorette, *Comminges*														
Perpignan, *Roussillon*	6.	24.	20, 0.	13, 5.	16, 0.	29. 31.	7.	27. 11, 0.	27. 1, 6.	27. 6, 10.		17	O	froide & humide.
Toulon, *Provence*	7. 25.	30.	20, 0.	9, 0.	14, 8.	31.	15. 16.	28. 3, 0.	27. 7, 0.	27. 10, 7.		8	E. & N.	
Arezac, *Nébouzan*												7	O. & N. O.	
Marseille, *Provence*	7.	17.	21, 0.	7, 0.		30. 31.	13.	28. 5. 0.	27. 7, 3.		1, 7, 0.	6	E. & O.	*variable.*
Agde, *Languedoc*												3	N. O. & S. E.	chaude & humide.
Montpellier, *Languedoc*	25.	18.	19, 0.	6, 0.	13, 7.	30.	7.	28. 3, 0.	27. 7, 0.	27. 11, 0.	4. 6, 4.	8	N. O. & S. O.	douce & sèche.
Tarascon, *Provence*	7.	18.	21, 0.	7, 0.	13, 3.							7	O.	
Montauban, *Languedoc*	6. 7.		17, 0.									10	N. & N. O.	
Mézin, *Guienne*		1.		8. 7.		30.	7. 14.	27. 8, 6.	26. 11, 6.	27. 3, 6.		25	O. & N. O.	
Viviers, *Languedoc*	7.	18.	16, 7.	3, 0.	10, 1.	30. 31.	16.	28. 0, 3.	27. 0, 6.	27. 6, 3.			S. O. & O.	
Mur-de-Barrès, *Rouergue*	7.	17. 28.	14, 0.	2, 0.		30.	15.	27. 11, 0.	27. 2, 2.	27. 7, 0.	8. 4, 4.	7	S.	
Bordeaux, *Guienne*	6.	17.	20, 0.	7, 1.	12, 1.	30.	14. 15.	28. 3, 0.	27. 6, 0.	27. 10, 3.		15	O. & S. O.	douce & humide.
Aurillac, *Auvergne*	28.		19, 0.				7.	28. 3, 0.	27. 5, 5.	27. 9, 0.	3. 6, 8.	28	S. O.	*idem.*
Villefranche, *Beaujolois*	18. 19.		24, 0.	— 0, 0.				27. 10, 0.	27. 3, 0.			12	N.	
Padoue, *Italie*						30.		27. 11, 0.	27. 3, 0.			18	N. & O.	froide & humide.
La Tremblade, *Saintonge*										27. 9, 2.	2. 9, 0.	15	N.	
Vienne, *Dauphiné*	7.	18.	16, 0.	3, 0.	10, 0.	30.	26.	27. 10, 6.	27. 0, 0.	27. 5, 3.		20	E. & S.	
Billon, *Auvergne*														
Ile d'Oléron, *Aunis*	6.	18.	17, 5.	3, 0.	11, 0.	30.	7.	28. 6, 0.	27. 8, 0.	28. 0, 2.		24	N. E. & S.	froide & humide.
Morteau, *Franche-Comté*			10, 0.	5, 0.										
Luçon, *Poitou*	6. 25.	27. 28.	14, 6.	2, 0.		30.	8.	28. 6, 0.	27. 9, 0.	28. 0, 5.		20	S. O.	
S. Maurice-le-Girard, *Poitou*	6.	19.	20, 0.	0, 5.	9, 9.	31.	25.	28. 1, 0.	27. 4, 6.	27. 8, 9.	4. 3, 0.	25	N. E. & S. O.	froide & humide.
Poitiers, *Poitou*	6. 7.	29.	18, 0.	1, 0.	9, 9.	30.	14.	28. 2, 10.	27. 4, 2.	27. 8, 8.	5. 9, 3.	20	O. S. O.	douce & humide.
Bourbonne-les-Bains, *Bourbonn.*	8.	28.	16, 2.	— 0, 0.	9, 4.	28.	25.	27. 4, 6.	26. 8, 3.	27. 0, 11.		15	S. O.	
Cusset, *Bourbonnois*	7.	27. 29.	18, 0.	— 0, 0.	8, 9.	30.	7.	27. 6, 0.	26. 9, 0.	27. 1, 9.		20	S	douce & humide.
Mirebeau, *Poitou*			17, 0.	2, 0.				27. 10, 0.	27. 4, 0.				S.	
Les Essarts, *Poitou*	6.	16.	17, 0.	3, 0.		30.	11.	28. 2, 3.	27. 3, 9.			25	N	douce & humide.
Pontarlier, *Franche-Comté*	7.	18.	17, 0.	— 0, 0.	7, 4.							25	S. & S. O.	
Nantes, *Bretagne*	6.	27. 28.	17, 0.	3, 5.	10, 3.	30.	7.	28. 5, 0.	27. 6, 0.	27. 10, 9.		22	E	froide & humide.
Dijon, *Bourgogne*	25.	28.	17, 0.	0, 5.	8, 7.	30.	15.	27. 8, 0.	26. 11, 0.	27. 2, 7.	3. 9, 5.	19	S	douce & humide.
Chinon, *Touraine*	7.	28.	17, 0.	— 0, 2.	9, 6.	30.	7.	28. 2, 6.	27. 4, 0.	27. 8, 7.	5. 7, 0.	25	S. & S. O.	*idem.*
Schaffausen, *Suisse*			12, 0.	— 0, 2.				27. 0, 6.	26. 5, 6.					
Mulhausen, *Alsace*	7.	18.	15, 7.	— 2, 0.	8, 0.	30.	25.	27. 8, 10.	26. 9, 4.	27. 3, 0.	6. 8, 6.	23	S. O. & N. E.	froide & humide.
Troyes, *Champagne*	7.	28. 29.	17, 5.	— 2, 0.	8, 5.	30.	25.	28. 2, 0.	27. 4, 4.	27. 9, 0.	4. 10, 6.	18	S. & S. O.	douce & humide.
Chartres, *Beauce*	7.	27.	18, 0.	— 1, 0.	7, 4.	30.	7.	28. 0, 0.	27. 2, 0.	27. 6, 1.		17	S. & N. E.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	7.		14, 0.			30.	7. 25.	28. 3, 0.	27. 6, 0.	27. 9, 8.		10	S. E.	humide.
Strasbourg, *Alsace*		28. 29.		— 2, 0.		30. 31.	3.	27. 11, 0.	27. 0, 0.	27. 6, 5.		20	N. & N. O.	
Saint-Malo, *Bretagne*	7.	17.	16, 0.	3, 5.	9, 8.	30.	7.	28. 5, 0.	27. 6, 9.	27. 11, 4.		21	S. O. & N. O.	douce & humide.
Nancy, *Lorraine*	7	17.	17, 0.	— 0, 8.	7, 8.	30.	3.	27. 8, 0.	26. 9, 7.	27. 2, 2.		18	S. O. & N. E.	
Obernheim, *Alsace*		27. 29.		— 0, 0.		30.	25.	27. 11, 0.	27. 0, 0.	27. 5, 5.		11	N. & N. O.	
Paris, *Ile de France*	7. 8.	27. 28.	22, 0.	1, 0.	7, 8.	30.	25.	28. 4, 0.	27. 5, 0.	27. 9, 9.	2. 5, 7.	14	S. O.	froide & humide.
Montmorenci, *Ile de France*	7.	19.	16, 0.	— 0, 1.	7, 7.	30.	25.	28. 2, 2.	27. 3, 4.	27. 8, 1.	3. 4, 6.	16	N. E. & S. O.	*idem.*
Soissons, *Ile de France*	8.	19. 20.	17, 0.	— 2, 0.	8, 0.	16. 18.	6.	28. 2, 0.	27. 2, 0.	27. 7, 8.		22	E. & S.	douce & humide.
Rouen, *Normandie*	7.	27. 29.	16, 0.	— 1, 0.	7, 0.	30.	7.	28. 2, 0.	27. 4, 6.	27. 8, 10.		22	N. E. & S. E.	froide & humide.
Rethel-Mazarin, *Champagne*	7.	28.	14, 0.		8, 3.	30.	25.	28. 3, 0.	27. 2. 6.	27. 6, 10.		31	O. & E.	
Dieppe, *Normandie*	24.	27. 28.	13, 0.		7, 8.	30.	7.	28. 4, 0.	27. 5, 0.	27. 10, 5.		16	S.	
Cambrai, *Cambresis*	8.	28. 29.	22, 2.		8, 5.	30.	25.	28. 3, 0.	27. 4, 9.	27. 9, 2.	2. 6, 6.	17	N. E. & S.	
Lille, *Flandre*		27.	14, 0.				24. 25.	28. 0, 0.	27. 3, 6.			26	S	froide & humide.
Bruxelles, *Brabant*	7.	29.	18, 0.	— 1, 5.	8, 1.	30.	25.	28. 3, 0.	27. 4, 0.	27. 9, 10.		22	S. & S. O.	*idem.*
Bréda, *Hollande*	8.	29.	16, 8.	— 1, 8.	7, 4.	30.	25.	28. 2, 8.	27. 2, 8.	27. 8, 9.	2. 10, 5.			
Leyde, *Hollande*	8.	25.	22, 0.	— 0, 0.		29. 31.	25.	28. 2, 3.	27. 2, 7.					
Sparendam, *Hollande*	8.	29.	22, 5.	0, 4.	6, 6.	30.	24.	28. 4, 3.	27. 3, 7.	27. 9, 10.	6. 9, 6.			
Amsterdam, *Hollande*	9.	22.	22, 5.	2, 7.	7, 6.	30.	24.	28. 2, 4.	27. 2, 8.	27. 8, 0.				
Franeker, *Frise*	8.	22.	16, 8.	— 0, 4.	8, 3.	30.	24.	28. 4, 0.	27. 2, 2.	27. 10, 2.	5. 7, 3.	26	N. O.	
Lewarden, *Frise*	8.	28.	14, 2.	— 0, 0.	6, 3.	30.	24.	28. 2, 10.	27. 3, 8.	27. 8, 3.				

OBSERVATIONS.

Smyrne.....	Le premier, tremblement de terre.
Rouen, *Normandie.*	Le 7, orage, vent, grêle & tonnerre considérable.
Metz, *Lorraine*, & Besançon, *Fr. C.*	Le 26, pluies abondantes & inondation.
Grenoble, *Dauphiné*, Lyon, *Lyon.* Manheim, *Haute Alsace*, *Lorraine.*	Le 27, crue d'eau considérable & inondation.

MALADIES.

Agde.....	Mêmes maladies qu'en août & septembre, fièvres quartes.
Aurillac.....	Fièvres quartes, érésipèles, fièvres putrides bilieuses pétéchiales, cours de ventre & fièvres tierces parmi les enfans, petite-vérole épidémique depuis le mois de février.
Bourbonne-les-bains.	Fièvres tierces, hémorrhagies du nez.
Chinon.....	Mêmes maladies qu'en août & septembre, coliques, fluxions, érésipèles, petite-vérole, fièvres putrides.
Dieppe	Quelques fièvres putrides miliaires.
Dijon.....	Fièvre quarte, affections catharrales, coqueluche, fièvres vermineuses.
Ile d'Oléron	Fièvres doubles-tierces avec putridité & pleuropneumonie.
Lille.....	Fièvres tierces & doubles-tierces, érésipèles, rhumatismes, fièvre maligne miliaire.
Lorette.....	Mêmes maladies qu'en août & septembre, esquinancie, dépôts.
Luçon.....	Fièvres tierces & continuës, inflammation de poitrine.
Mirebeau.....	Fièvres tierces & doubles-tierces.
Montauban.....	Mêmes maladies que les mois précédens, coqueluche parmi les enfans.
Montmorenci.....	Aucune maladie, mais dans les environs, fièvre maligne putride, vermineuse, pétéchiale, épidémique, (cette épidémie a duré huit mois).
Mur-de-Barrès....	Pleurésies bilieuses.
Obernheim.....	Fièvres putrides, malignes.
Paris.....	Rougeole, fièvre putride, maux de gorge, fluxions de poitrine, dévoiemens considérables, petite-vérole.
Poitiers	Fièvres putrides bilieuses, dyssenteries, petite-vérole, crachement de sang, fièvres ardentes, fièvres catharrales parmi les enfans, morts subites.
Pontarlier	La petite-vérole n'étoit plus si répandue.
Saint-Brieux	Fièvres intermittentes, hydropisies, petite-vérole, apoplexies, fièvres putrides, fluxions de poitrine.
Soissons	Peu de petites-véroles, fièvres tierces & quartes, fluxions, hydropisies, aphthes gangréneuses.
Troyes, *Champagn.*	Fièvres inflammatoires, érésipèles, fièvres putrides vermineuses, petite-vérole, rougeole dans la ville, dyssenterie, fièvre miliaire putride dans les campagnes.
Vienne.....	Mêmes maladies qu'en septembre, fièvres continuës.

©BIUM

MOIS DE NOVEMBRE 1778.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÉTRE. Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÉTRE. Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Élévation moyenne.	Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	Degrés.	Degrés.			Pouc. lign.	Pouc. lign.	Pouc. lign.	Pouc. lign.			
Lorette, *Comminges*														
Perpignan, *Roussillon*														
Toulon, *Provence*	4. 5.	22.	15, 0.	8, 0.	11, 9.	25.	4. 5.	28. 4, 0.	27. 6, 0.			14	O	froide & humide.
Avezac, *Nébouzan*	1. 27.	23.	16, 0.	3, 0.	10, 7.	24. 25.	8. 12.	28. 5, 0.	27, 9, 0.	27. 10, 0.		4	N.	
Marseille, *Provence*										28. 0, 9.		4	O. & N. O.	
Agde, *Languedoc*	5. 28.	20.	15, 5.	2, 3.		25. 26.	10, 11.						S. E.	
Montpellier, *Languedoc*								28. 6, 0.	27. 9, 0.					
Tarascon, *Provence*	1.	30.	16, 0.	3. 0.	9, 3.						1. 0, 4.	7	N. O. & S. E.	froide & humide.
Montauban, *Languedoc*	5. 6.	23. 24.	15, 0.	4, 5.	9, 7.	25.	8.	28. 9, 0.	27. 9, 0.			3	N. O.	douce & sèche.
Mézin, *Guienne*	1.		14, 0.							28. 1, 3.	1. 3, 0.	7	N. O.	
Viviers, *Languedoc*		29.		3, 0.		25.	4. 6.							
Mur-de-Barrès, *Rouergue*	5.	23.	16, 5.	2, 0.	6, 8.	26.	5.	27. 10, 6.	27. 5, 6.	27. 6, 9.		4	N. & N. E.	
Bordeaux, *Guienne*	4.	20.	10, 0.	— 0, 5.		24,	12.	28. 1, 6.	27. 4, 6.	27. 5, 4.		11	O.	
Aurillac, *Auvergne*	4.	29.	15, 6.	3, 9.	8, 11.	25. 26.	5.	28. 1, 3.	27. 5, 6.	27. 6, 4.		16	O.	
Villefranche, *Beaujolois*	3. 11.	29.	11, 0.	0, 7.		26.	5.	28. 4, 0.	27. 8, 0.	27. 9, 7.	3. 2, 4.	4	N.	
Padoue, *Italie*			12, 0.	— 0, 0.				28. 4, 6.	27. 7, 0.	28. 0, 4.		7	S. S. O.	douce & humide.
La Tremblade, *Saintonge*								28. 2, 6.	27. 6, 0.	27. 10, 3.	4. 4, 2.	20	S	froide & humide.
Vienne, *Dauphiné*								28. 0, 0.	27. 5, 0.			16	O.	
Ile d'Oléron, *Aunis*	5.	22.	13, 5.	3, 0.	5, 7.	26.	8.			27. 11, 4.	4. 8, 7.	11	N. & O.	douce & humide.
Morteau, *Franche-Comté*	18.	22. 29.	12, 5.	5, 0.	8, 9.	26.	11.	28. 0, 0.	27. 2, 0.	28. 1, 1.		12	N.	
Luçon, *Poitou*			6, 9.	— 0, 0.				28. 7, 9.	27. 8, 0.	27. 5, 11.		13	S. & O.	
S. Maurice-le-Girard, *Poitou*	11.	19. 21.	13, 0.	3, 0.	7, 7.	26.	6.			28. 2, 5.		18	N.	
Poitiers, *Poitou*	9.	23.	13, 5.	2, 0.	7, 4.	1.	5.	28. 7, 3.	27. 8, 4.	28. 1, 2.			S. & O.	
Bourbonne-les-Bains, *Bourbonn.*	3.	22.	12. 8.	5, 0.	7, 3.	26.	5.	28. 4, 6.	27. 5, 9.	27. 11, 1.	3. 10, 0.	20	S. O. & N. O.	
Cusset, *Bourbonnois*	4. 6.	22.	12, 7.	— 0, 8.	7, 2.	26.	5.	28. 4, 2.	27. 5, 7.	27. 11, 0.	4. 3, 0.	17	O. & N. O.	douce & humide.
Mirebeau, *Poitou*	5.	2.	11, 0.	— 0, 0.	6, 5.	26.	11.	28. 8, 9.	28. 8, 6.	27. 2, 7.		13	O. S. O.	*idem.*
Les Essarts, *Poitou*			13, 0.	1, 0.				27. 8, 0.	26. 11, 0.	27. 5, 6.		12	S. O. & O.	
Pontarlier, *Franche-Comté*	16.	2. 21.	12, 0.	2, 0.				28. 0, 0.	27. 5, 0.			17	S. & O.	douce & humide.
Nantes, *Bretagne*	5. 18.	22.	8, 0.	— 1, 0.	5, 7.	26.	6.	28. 3, 9.	27. 4, 0.				S. O. & S.	
Dijon, *Bourgogne*	25. 25.	19.	12, 5.	4, 5.	8, 7.							26	S. & O.	douce & humide.
Chinon, *Touraine*	2.	22.	15, 0.	1, 0.	6, 4.	1. 26.	5.					16	S.	
Schaffausen, *Suisse*	25.	3.	14, 0.	2, 0.	7, 2.	2. 26.	10. 11.	28. 6, 0.	27. 5, 0.	28. 1, 0.		16	O. & S. O.	douce & humide.
Mulhausen, *Alsace*			10, 0.	— 0, 5.		26.	6.	27. 9, 0.	26. 11, 6.	27. 6, 8.	2. 5, 9.	17	S. & S. O.	froide & humide.
Troyes, *Champagne*	16.	22.	13, 0.	— 0, 5.				28. 4, 0.	27. 4, 6.	27. 10, 9.	5. 4, 0.	17	S. & S. O.	froide & humide.
Chartres, *Beauce*	5.	3.	13, 0.	— 0, 5.	5, 7.	26.	11.	27. 2, 0.	26. 5, 0.			14	O. & S. O.	douce & humide.
Saint-Brieux, *Bretagne*	24.	23. 30.	13, 0.	0, 0.	6, 4.	2.	10.	27. 10, 0.	26. 10, 8.	27. 5, 3.	2. 8, 4.	18	S. O.	douce & humide.
Strasbourg, *Alsace*	19. 20.		12, 0.	1, 0.	5, 9.	2. 26.	6.	28. 3, 6.	27. 4, 0.	27. 5, 3.	3. 1, 6.	25	S. & O.	froide & humide.
Saint-Malo, *Bretagne*		22. 23.	10, 0.			21.	5.	28. 1, 2.	27. 1, 10.	27. 8, 4.		13	S. & S. O.	
Nancy, *Lorraine*	24.	3.		— 0, 0.		2.	10. 11.	28. 3, 0.	27. 4, 0.	27. 10, 3.		7	S. O.	douce & humide.
Obernheim, *Alsace*	5.	22.	12, 7.	5, 0.	7, 7.	1. 2.	6.	28. 1, 4.	27. 3, 0.	27. 5, 1.		15	S.	
Paris, *Ile de France*		22. 23.	12, 2.	0, 5.	6, 2.	2.	11.	28. 1, 0.	27. 6, 0.	28. 0, 10.		20	S. O. & S.	douce & humide.
Meaux, *Brie*	24.	13.		1, 0.		2. 26.	11.	27. 9, 3.	26. 10, 5.	27. 4, 3.		15	S. O.	
Montmorenci, *Ile de France*	5. 24.	2.	9, 5.	4, 5.	7, 2.	1.	11.	28. 0, 0.	27. 1, 0.	27. 7, 4.		9	N. & N. O.	
Soissons, *Ile de France*	24.	13.	10, 8.	2, 7.	7, 4.	2.	11.	28. 3, 6.	27. 5, 0.	28. 0, 5.	1. 2, 4.	15	S. & S. O.	douce & humide.
Rouen, *Normandie*	2.	3. 14.	11, 2.	— 1, 4.	5, 8.	2.	11.	28. 3, 0.	27. 4, 0.	27. 11, 2.				
Rethel-Mazarin, *Champagne*	24.	23.	14, 0.	1, 0.	7, 5.	2.	7.	28. 3, 6.	27. 8, 9.	27. 9, 8.	3. 1, 0.	16	S. O. & S.	douce & humide.
Dieppe, *Normandie*	5. 24.	24.	11, 0.	— 0, 0.	5, 9.	2.	11.	28. 1, 0.	27. 1, 0.	27. 6, 5.		15	S.	*idem.*
Cambrai, *Cambrésis*	24.	27.	10, 0.	3, 5.	6, 9.	2.	11.	28. 3, 3.	27. 3, 6.	27. 10, 1.		12	S. O.	froide & humide.
Maubeuge, *Flandre*	24.	24. 25.	12, 5.	3, 5.	7, 2.	2.	11.	28. 4, 0.	27. 1, 6.	27. 8, 3.		23	O.	
Lille, *Flandre*			9, 5.	6, 2.	8, 1.	2.	11.	28. 6, 0.	27. 3, 0.	28. 0, 3.		19	S. & S. O.	
Bruxelles, *Brabant*	24.							28. 4, 6.	27. 3, 3.	27. 10, 7.	1. 0, 6.	19	S. & S. O.	
Bréda, *Hollande*			11, 5.	2, 0.										
Leyde, *Hollande*	5.	24. 29.	12, 3.	2, 5.	7, 0.	2. 26.	11.	28. 3, 0.	27. 2, 6.			7	S. O.	
Sparendam, *Hollande*	20.	22.	12, 5.	2, 2.	6, 7.	2.	11.	28. 4, 9.	27. 2, 9.			18	S. O.	douce & humide.
Amsterdam, *Hollande*	25.	24.	12, 1.	2, 3.		2.	11.	28. 3, 7.	27. 1, 4.	27. 9, 8.		20	S. & S. O.	*idem.*
Franeker, *Frise*	24.	24.	9, 8.	2, 7.		2. 22.	7.	28. 3, 2.	27. 4, 6.	27. 3, 9.	4. 5, 6.			
Lewarden, *Frise*	24.	24.	11, 1.	2, 5.	5, 7.	2.	11.	28. 5, 2.	27. 2, 2.					
	24.	24.	11, 6.	— 0, 8.	6, 8.	2.	11.	28. 5, 9.	27. 1, 5.	27. 8, 8.	5. 8, 6.			
	23. 24.	24.	9, 8.	0, 8.	6, 8.	2.	11.	28. 4, 2.	27. 2, 2.	27. 8, 6.				
					5, 7.	2.	11.	28. 3, 9.	27. 1, 3.	27. 10, 4.	4. 6, 7.	22	S. E. & S. O.	
										27. 8, 6.				

OBSERVATIONS.

Livourne & Piſe, *Italie*..... Le 6, pluie ſi abondante depuis cinq heures juſqu'à huit heures du matin, que la plaine & les rues furent inondées.

Guadix, *Eſpagne*. Le 7, à ſept heures trente minutes du ſoir, tremblement de terre.

Grenade, *Eſpagne*. Les 12, 13 & 14, vingt-quatre ſecouſſes de tremblement de terre.

Trieſte, *Italie*.... Le 18, tremblement de terre.

MALADIES.

Agde..... Fièvres quartes; les maladies des mois précédens avoient ceſſé.

Bourbonne-les-bains. Dyſſenteries funeſtes.

Chinon..... Fièvres tierces, putrides, fluxions, éréſipèles, pulmonies, petite-vérole, hydropiſies, apoplexies, rhumatiſmes, fauſſes péripneumonies.

Dieppe ..... Péripneumonies, catharres.

Dijon..... Fièvres quartes, affections catharrales, fauſſes pleuréſies, coliques.

Lille ..... Fièvres malignes, quelques fluxions de poitrine, rhûmes, fièvres tierces.

Lorette..... Eréſipèles, dépôts, fièvres.

Luçon..... Aucune maladie.

Mirebeau, *Poitou*.. Quelques fièvres intermittentes.

Montauban..... Mêmes maladies que pendant les mois précédens.

Montmorenci..... Aucune maladie.

Mur-de-Barrès .... Pleuréſies bilieuſes.

Obernheim, *Alſace* Fiévre putride nerveuſe épidémique.

Paris ..... Petite-vérole, coqueluche, maux de gorge, ophthalmies, fluxions de poitrine, fièvres putrides vermineuſes, inflammatoires, tierces & quartes.

Poitiers ..... Rougeole parmi les enfans, fièvres catharrales, ſcarlatines, fièvres tierces & quotidiennes, rhumatiſmes, péripneumonies, éréſipèles parmi les perſonnes du ſexe, paralyſies & morts ſubites.

Pontarlier ..... Aucune maladie.

Saint-Brieux..... Petite-vérole, apoplexies, fluxions catharrales.

Soiſſons, *Ile de Fr.*. Fièvres continuës, putrides, fluxions catharrales, peu de petites-véroles.

Troyes ..... Fièvre catharrale, rougeole, petite-vérole bénigne.

Vienne..... Fièvres intermittentes & continuës.

©BIUM

MOIS DE DÉCEMBRE 1778.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Élévation moyenne.	Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	*Degrés.*	*Degrés.*			*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*	*Pouc. lign.*			
Lorette, *Comminges*												6	O	douce & humide.
Perpignan, *Roussillon*	13. 14.	2.	14, 0.	5, 0.	9, 3.	26.	4.	28. 6, 0.	27. 4, 0.	27. 11, 10.		0	N.	
Toulon, *Provence*	6.	27.	15, 5.	2, 0.	8, 4.	27.	5. 6.	28. 7, 9.	27. 8, 0.	28. 1, 8.		2	O. & N. O.	
Avezac, *Nébouſan*													S. & S. E.	douce & sèche.
Marſeille, *Provence*	7.	28.	13, 0.	0, 7.		26.	4.	28. 10, 0.	27. 8, 6.		0. 2, 6.	4	N. O. & N.	froide & sèche.
Agde, *Languedoc*												1	N. O.	douce & sèche.
Montpellier, *Languedoc*	31.	2.	11, 0.	— 0, 0.	6, 7.	26.	4.	28. 8, 0.	27. 7, 6.	28. 1, 9.	0. 0, 10.	4	N.	
Taraſcon, *Provence*	7. 13.	2. 28.	11, 0.	3, 5.	6, 5.							2	N. & N. E.	
Montauban, *Languedoc*	15.		12, 0.			27.	3.	28. 0, 5.	27. 0, 6.	27. 8, 0.		11	N. O. & S. E.	
Mézin, *Guienne*		22. 23.		2, 0.		26.	4.	28. 3, 4.	27. 3, 0.	27. 10, 3.		13	E. & N.	
Viviers, *Languedoc*	8. 13.	28.	9, 0.	— 2, 7.	4, 2.	26.	4.	28. 4, 9.	27. 3, 1.	27. 10, 10.	1. 7, 9.	1	N.	
Mur-de-Barrès, *Rouergue*	22.	26.	6, 0.	— 0, 4.		26.	3.	28. 7, 0.	27. 5, 0.	28. 0, 1.		9	E. & O	froide & humide.
Bordeaux, *Guienne*	22.	23.	11, 0.	0, 3.	6, 5.	26.	3.	28. 9, 0.	27. 3, 10.	28. 1, 8.	3. 0, 4	15	S. S. E.	*idem.*
Aurillac, *Auvergne*	23.	30. 31.	9, 5.	— 4, 0.		26.		28. 5, 0.	27. 5, 0.	27. 10, 6.		11	N.	
Villefranche, *Beaujolois*			10, 0.	— 3, 0.		26.		28. 4, 0.	27. 4, 0.			6	S. & N. O.	froide & humide.
La Tremblade, *Saintonge*										28. 1, 0.			S.	
Vienne, *Dauphiné*	7.	28.	11, 0.	— 0, 0.	5, 3.	26.	4.	28. 3, 3.	27. 1, 0.	27. 5, 2.		10	S. & O.	
Ile d'Oléron, *Aunis*	8. 11.	27.	11, 0.	1, 5.	6, 9.	26.	3.	28. 10, 6.	27. 5, 9.	28. 4, 2.		13	N. E. & S.	
Morteau, *Franche-Comté*			6, 0.	— 2, 0.										
Luçon, *Poitou*	8.	27.	10, 0.	0, 0.	5, 3.	26.	4.	28. 10, 2.	27. 6, 1.	28. 4, 0.		13	N. E.	
S. Maurice-le-Girard, *Poitou*	7. 10.	27.	10, 0.	— 2, 0.	5, 0.	26.	3.	28. 7, 6.	27. 2, 0.	28. 0, 8.	3. 6, 0.	17	N. & N. O.	douce & humide.
Poitiers, *Poitou*	7.	2.	10, 5.	— 3, 0.	4, 9.	26.	5.	28. 7, 6.	27. 3, 2.	28. 0, 8.	2. 4, 6.	8	S. O.	*idem.*
Bourbonne-les-Bains, *Bourbonn.*	12.	2. 27.	9, 0.	— 0, 8.	4, 7.	27.	6.	27. 10, 0.	26. 7, 6.	27. 3, 3.		5	S. O.	
Cuſſet, *Bourbonnais*	7.	26. 28.	11, 0.	1, 0.	4, 3.	26. 27.	5.	27. 11, 0.	26. 7, 6.	27. 4, 7.		12	S.	douce & humide.
Mirebeau, *Poitou*			14, 0.	1, 5.				28. 2, 0.	27. 5, 0.				O. & S. O.	
Les Eſſarts, *Poitou*	9.	27.	11, 0.	— 1, 0.		26. 27.	5.	28. 6, 0.	27. 2, 6.			22	S. & O.	douce & humide.
Pontarlier, *Franche-Comté*	7.	2.	8, 0.	— 2, 0.	2, 7.							13	S.	
Nantes, *Bretagne*	9.	27.	12, 0.	1, 0.	6, 5.	26.	3.	28. 10, 0.	27. 3, 0.	28. 2, 6.		12	S. O.	froide & humide.
Dijon, *Bourgogne*	8. 11.	2. 27.	11, 0.	— 0, 0.	4, 8.	27.	5.	28. 0, 3.	26. 9, 0.	27. 5, 10.	1. 8, 9.	11	N. & N. E.	*idem.*
Chinon, *Touraine*	10.	25.	10, 0.	— 0, 5.	5, 3.	29.	3.	28. 7, 0.	27. 2, 0.	28. 0, 6.	2. 0, 0.	9	E. & S. E.	*idem.*
Schaffauſen, *Suiſſe*			6, 4.	— 2, 4.				27. 5, 6.	26. 3, 6.					
Mulhauſen, *Alſace*	7.	28.	11, 5.	— 2, 0.	4, 0.	26.	5.	28. 1, 9.	26. 9, 9.	27. 6, 5.	1. 8, 0.	14	S. O.	douce & humide.
Troyes, *Champagne*	7.	2.	11, 5.	— 2, 5.	5, 0.	27.	5.	28. 7, 0.	27. 2, 0.	27. 11, 0.	1. 7, 4.	15	S. & O.	*idem.*
Chartres, *Beauce*	7. 14.	2. 27.	9, 5.	— 1, 0.	4, 2.	26.	5.	28. 5, 0.	27. 2, 0.	27. 9, 7.		10	S. & S. O.	
Saint-Brieux, *Bretagne*	5. 12.		10, 0.			26.	3.	28. 5, 0.	27. 2, 0.	27. 10, 1.		9	S. & S. O.	
Strasbourg, *Alſace*		2. 28.		— 1, 0.		26. 27.	3.	28. 5, 0.	27. 2, 0.	27. 9, 7.		9	S. & S. O.	
Saint-Malo, *Bretagne*	8. 9.	27.	11, 0.	2, 0.	7, 2.	25. 27.	4. 6.	28. 5, 0.	27. 2, 0.	27. 10, 1.		15	S. E. & O.	douce & humide.
Nancy, *Lorraine*	7.	2.	10, 1.	— 0, 1.	5, 0.	26.	3.	28. 11, 9.	27. 3, 0.	28. 5, 5.		15	S. O. & N. E.	
Oberenheim, *Alſace*		28.		— 0, 0.		26. 27.	5.	28. 1, 2.	26. 8, 11.	27. 5, 10.		15	S. O. & N. O.	
Paris, *Ile de France*	9. 14.	27.	10, 0.	— 1, 0.	4, 6.	25. 26.	6.	28. 4, 0.	27. 0, 0.	27. 8, 8.		10	O. & S. O.	
Meaux, *Brie*	13.	27.	10, 5.	— 0, 5.	5, 1.	26.	5. 6.	28. 9, 8.	27. 5, 9.	28. 3, 2.	0. 10, 7.	13	O. & S. O.	douce & humide.
Montmorenci, *Ile de France*	7.	28.	10, 3.	— 1, 4.	4, 5.	26.	7.	28. 9, 0.	27. 3, 3.	28. 0, 8.				
Soiſſons, *Ile de France*	7. 14.	26.	12, 0.	— 3, 0.	5, 8.	26.	5.	28. 7, 10.	27. 0, 7.	27. 11, 1.	1. 0, 9.	14	S. O. & O.	douce & humide.
Rouen, *Normandie*	9.	1. 2.	9, 5.	— 3, 0.	5, 4.	25. 26.	5.	28. 2, 0.	27. 4, 0.	27. 10, 0.		10	S.	froide & humide.
Rethel-Mazarin, *Champagne*	9. 14.	2. 27.	9, 0.	2, 0.	5, 1.	26.	4.	28. 10, 0.	27. 0, 9.	28. 0, 0.		13	S. O.	*idem.*
Dieppe, *Normandie*	9.	28.	10, 0.	2, 0.	6, 2.	26.	6.	28. 5, 9.	26. 11, 0.	27. 9, 9.		29	O.	
Cambrai, *Cambreſis*	13.	28. 29.	9, 2.	4, 0.	6, 8.	26.	4.	29. 0, 0.	27. 3, 0.	28. 0, 8.		16	S.	
Maubeuge, *Flandre*						25. 26.	5.	28. 10, 0.	27. 2, 0.	28. 0, 10.	1. 0, 9.	8	S.	
Lille, *Flandre*		26. 28.	10, 0.	— 0, 0.		25. 26.	5.	28. 7, 0.	27. 2, 0.			10	S. O.	
Bruxelles, *Brabant*	7.	2.	11, 7.	— 2, 7.	5, 8.	26.	5.	28. 8, 9.	27. 2, 3.	28. 0, 4		17	S.	douce & humide.
Bréda, *Hollande*	7.	2.	11, 5.	— 0, 8.	5, 7.	26.	3.	28. 8, 9.	27. 0, 0.	27. 11, 7.	1. 9, 7.	15	O.	*idem.*
Leyde, *Hollande*	7. 12.	28.	9, 3.	0, 8.		20.	3.	28. 10, 0.	26. 11, 8.					
Sparendam, *Hollande*	7.	28.	9, 8.	2, 3.	5, 1.	25. 26.	5.	28. 10, 4.	26. 11, 10.	27. 11, 1.	4. 0, 5.			
Amſterdam, *Hollande*	12.	2.	9, 3.	0, 0.	5, 7.	26.	5.	28. 10, 5.	26. 10, 8.	27. 10, 6.				
Franéker, *Friſe*	12.	31.	10, 7.	— 0, 0.	6, 4.	25.	5.	28. 10, 2.	26. 11, 1.	28. 0, 0.	1. 8, 1.	10	S. O.	
Lewarden, *Friſe*	7.	2.	8, 8.	0, 4	5, 6.	28.	5.	28. 8, 11.	26. 10, 5.	27. 9, 8.				

OBSERVATIONS.

Mondonedo, *Eſpag.*	Le 3 à huit heures du matin, tempête, pluie, tonnerre & grande obſcurité.
Hongrie.....	Du 19 au 26, douze ſecouſſes de tremblemens de terre.
France, Angleterre, Hollande, &c...	La nuit du 31 au premier janvier 1779, tempête affreuſe. Le 31, l'eau a monté à Amſterdam, à une heure quarante-ſix minutes du ſoir, à 54 pouces au-deſſus de la marque ordinaire.
Domfront, *Norman.*	Le 31 à onze heures & demie du ſoir, tremblement de terre & coup de tonnerre violent. Le tonnerre eſt tombé ſur l'égliſe de la Conception, près Domfront.
	Les 25, 26 & 27 de ce mois, le baromètre a monté dans tous les pays où l'on obſerve, à une hauteur prodigieuſe, à laquelle on ne l'avoit jamais vu : il eſt enſuite deſcendu promptement juſqu'au 31, jour d'une tempête preſque univerſelle, accompagnée de tonnerre.

MALADIES.

Agde.....	Fièvres quartes, rhûmes, fluxions.
Billon.....	Fièvres intermittentes, quartes, doubles-tierces, continuës.
Boulogne.....	Fièvres intermittentes, maux de gorge, fluxions, éréſipèles, apoplexies, paralyſies, fièvres putrides & vermineuſes.
Bourbonne-les-bains.	Aucune maladie.
Chatelleraut, *Poitou*	Aucune maladie.
Chinon.....	Fièvres putrides, coliques nerveuſes, pulmonies.
Dieppe.....	Affections catharrales.
Dijon.....	Fièvres quartes, affections catharrales, apoplexies, dépôts laiteux, petite-vérole.
Les Eſſarts.....	Fièvres intermittentes, rhumatiſmes, fièvres continuës, inflammatoires, putrides.
Lille.....	Fièvres malignes, pleuropneumonies, éréſipèles, fièvres tierces, doubles-tierces, quartes.
Lorette.....	Eréſipèles, dépôts, fièvres en petit nombre.
Luçon.....	Rhûmes catharreux.
Marſeille.....	Eréſipèles, dyſſenteries, pleuréſies bilieuſes, fluxions, ophthalmies, paralyſies, rhumatiſmes, petite-vérole.
Mirebeau.....	Fièvres putrides & malignes.
Montauban.....	Peu de maladies.
Montmorenci.....	Aucune maladie.
Mur-de-Barrès....	Petite-vérole bénigne.
Obernheim.....	Fièvre putride nerveuſe épidémique.
Paris.....	Indigeſtions, paralyſies, coqueluches, peu de petites-véroles.
Poitiers.....	Fièvres putrides vermineuſes, fièvres catharrales, ſcarlatines, rhûmes de cerveau, maux de gorge aphteux ; rougeole parmi les enfans, diarrhées tormineuſes, fièvres quotidiennes & tierces intermittentes, apoplexies, paralyſies.
Pontarlier.....	Petite-vérole bénigne.
Rouen.....	Dyſſenteries, fluxions, catharres, petite-vérole.
Saint-Brieux.....	Fièvres putrides, petite-vérole, rhumatiſmes, inflammations, apoplexies, coliques bilieuſes.
S. Malo, *Bretagne.*	Quelques petites-véroles, fièvres tierces & continuës, maux de gorge, affections catharrales, pleuropneumonies, paralyſies, apoplexies, hydropiſies, dyſſenterie épidémique.
Soiſſons.....	Fièvres putrides, apoplexies, dyſſenteries, fluxions & rhumatiſmes.
Troyes.....	Apoplexies pituitaires, fièvres putrides, rougeole, morts ſubites.
Villefranche.....	Fièvres intermittentes.

©BIUM

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 1778.

NOMS DES VILLES.	JOURS de la plus grande chaleur.	JOURS du plus grand froid.	THERMOMÈTRE. Plus grande chaleur.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	JOURS de la plus grande élévation.	JOURS de la moindre élévation.	BAROMÈTRE. Plus grande élévation.	Moindre élévation.	Élévation moyenne.	Quantité de pluie.	Nombre des jours de pluie.	Vents dominans.	TEMPÉRATURE.
			Degrés.	Degrés.	Degrés.			Pouc. lign.	Pouc. lign.	Pouc. lign.	Pouc. lign.			
Lorette, *Cammeinges*												14	O	chaude & sèche.
Perpignan, *Roussillon*	17 juillet	18 février	26, 5.	— 0, 0.	13, 4.	26 décembr.	7 octobre	28. 6, 0.	27. 1, 6.	27. 8, 4.		58	N.	
Toulon, *Provence*	17 juillet	22 février	27, 0.	— 2, 0.	13, 5.	17 décembr.	16 février	28. 7, 9.	27. 3, 0.	28. 0, 1.		50	O. & N. O.	
Marseille, *Provence*	14 août	11 janvier	26, 0.	— 2, 0.		16 décembr.	16 février	28. 10, 0.	27. 2, 0.		22, 1, 6.	57	N. O. & S. E	chaude & sèche.
Montpellier, *Languedoc*	12 août	11 janvier	28, 0.	— 4, 0.	11, 4.	16 décembr.	17 février	28. 8, 0.	27. 2, 0.	27. 11, 4.	21. 11, 5.	74	S. O. & N. O	*idem.*
Tarascon, *Provence*	23 août	12 janvier	26. 0,	— 2, 0.	12, 7.							49	N.	
Montauban, *Languedoc*	14 août		25, 0.			17 décembr.	14 janvier	28. 0, 3.	26. 6, 0.	27. 4, 3.		82	O.	
Mézin, *Guienne*	14 août		28, 0.			4 février	16 octobre	28. 4, 0.	27. 0, 6.	27. 9, 5.		152	O.	
Viviers, *Languedoc*	22 août	9 janvier	26, 5.	— 3, 0.	10, 3.	26 décembr.	4 mars	28. 4, 3.	27. 0, 6.	27. 8, 5.		40	N.	
Bordeaux, *Guienne*	23 août	11 janvier	29, 3.	— 3, 2.	11, 3.	26 décembr.	14 janvier	28. 5, 0.	27. 0, 6.	28. 0, 5.	25. 7, 2.	152	N. N. O	chaude & sèche.
Aurillac, *Auvergne*	27 juillet		26, 0.			26 décembr.	14 janvier	28. 4, 0.	27. 10, 0.	27. 7, 5.		129	N. & O.	
Villefranche, *Beaujolois*	15 août	11 janvier	27, 0.	— 7, 5.		26 décembr.	14 janvier	28. 4, 0.	26. 10, 6.			108	N. & N. O	*variable* & humide.
Padoue, *Italie*	16 août	9 janvier	25, 4.	— 6, 5.		26 décembr.	16 février	28. 6, 8.	26. 11, 3.	27. 9, 4	31. 7, 7.	143	N.	
La Tremblade, *Saintonge*	15 août	12 janvier	35, 0.	— 11, 0.						28. 3, 3.	28. 0, 0.		N. & S.	
Vienne, *Dauphiné*	15 août	9 janvier	28, 2.	— 4, 5.	10, 3.	26 décembr.	3 mars	28. 3, 3.	26. 9, 0.	27. 6, 10.		132	N.	
Ile d'Oléron, *Aunis*	23 août	9 mars	27, 5.	— 2, 5.	12, 0.	26 décembr.	15 mars	28. 10, 6.	27. 2, 0.	28. 1, 9		125	N. & N. E.	
Morteau, *Franche-Comté*		septembr. janvier	27, 0.	— 5, 0.										
Luçon, *Poitou*	14 août	17 mars	26, 6.	— 3, 0.	9, 4.	16 décembr.	24 janvier	28. 10, 1.	27. 1, 0.	28. 2, 3.		113	N. E. & S. O.	
Poitiers, *Poitou*	13 août	12 janvier	27, 0.	— 2, 9.	9, 6.	18 décembr.	14 janvier	28. 7, 6.	26. 10, 0.	27. 11, 2.	23. 11, 3.	92	O. & S. O	douce & humide.
Bourbonne-les-Bains, *Bourbonn.*	7 août	2 janvier	25, 0.	— 10, 3.	8, 7.	17 décembr.	4 mars	27. 10, 0.	26. 5, 3.	27. 2, 3.		91	S O. & N. E.	
Mirebeau, *Poitou*	13 août		25, 2.			26 décembr.		28. 2, 0.					S. O.	
Les Essarts, *Poitou*	13 août	1 février	26, 5.	— 2, 0.		26 décembr.		28. 6, 0.					N. & O	chaude & humide.
Pontarlier, *Franche-Comté*	17 août	20 janvier	24, 0.	— 13, 0.	7, 2.							150	S. & S. O.	
Nantes, *Bretagne*	16 juillet	29 janvier	28, 0.	— 2, 0.	10, 7.	26 décembr.	14 janvier	28. 10, 0.	26. 11, 0.	28. 1, 3.		134	S. O	*variable.*
Dijon, *Bourgogne*	7 août	9 janvier	27, 0.	— 3, 0.	9, 4.	27 décembr.	14 janvier	28. 0, 3.	26. 6, 0.	27. 4, 7.	22, 11, 0.	124	S. & S. O	froide & humide.
Chinon, *Touraine*	13 août	8 janvier	28, 0.	— 4, 3.	9, 5.	5 février	15 janvier	28. 8, 0.	27. 0, 3.	28. 0, 5.	28. 11, 0.	114	S. O. & N	*variable.*
Schaffausen, *Suisse*		juillet janvier	25, 2.	— 8, 8.		décembr.	mars	27. 5, 6.	26. 0, 8.					
Mulhausen, *Alsace*	24 août	4 janvier	27. 2.	— 10, 1	9, 0.	26 décembr.	14 janvier	28. 1, 9.	26. 7, 0.	27. 5, 3.	32. 0, 0.	174	S. & S. O	*variable & humide.*
Chartres, *Beauce*	5 août	8 janvier	24, 5.	— 3, 5.	8, 2.	16 décembr.	14 janvier	28. 5, 0.	26. 7, 0.	27. 8, 5.		117	S. O. & S.	
Saint-Brieux, *Bretagne*		juillet	22, 0.			24 août	14 janvier	28. 6, 0.	26. 11, 0.	27. 11, 5.		99	N. E. & S. O.	
Strasbourg, *Alsace*	14 août	5 janvier	31, 0.	— 11, 0.		27 décembr.	15 janvier	28. 5, 0.	26. 11, 0.	27. 7, 11.		139	N. & S. O.	
Saint-Malo, *Bretagne*	18 août	30 janvier	22, 0.	— 1, 0.	9, 8.	26 décembr.	14 janvier	28. 11, 9.	26. 10, 0.	28. 2, 0.		155	N. & N. O	*variable.*
Nancy, *Lorraine*	14 août	4 janvier	27, 0.	— 7, 0.	9, 2.	26 décembr.	14 janvier	28. 1, 2.	26. 6, 10.	27. 4, 2.		154	S. O. & N. E.	
Oberneheim, *Alsace*		4 février		0, 0.		26 décembr.	3 mars	28. 4, 0.	26. 9, 0.	27. 6, 10.		110	N. & N. O.	
Paris, *Ile de France*	5 juillet	12 janvier	29, 0.	— 4, 7.	9, 3.	26 décembr.	14 janvier	28. 9, 8.	26. 11, 0.	28. 2, 1.	18. 10, 0.	154	S. O. & N. E	*variable.*
Montmorenci, *Ile de France*	5 juillet	6 janvier	25, 5.	— 5, 6.	8, 7.	16 décembr.	14 janvier	28. 7, 10.	26. 8, 5.	27. 10, 1.	21. 0, 3.	152	S. O. & N. E	*idem.*
Soissons, *Ile de France*	25 juin	26 février	32, 0.	— 6, 0.	10, 1.	25 août	23 mars	28. 5, 0.	27. 1, 0.	27. 8, 10.		94	S.	*idem.*
Rouen, *Normandie*	5 juillet	27 janvier	28, 5.	— 7, 0.	8, 0.	26 décembr.	14 janvier	28. 10, 0.	26. 9, 0.	27. 11, 5.		102	N. E. & S. O	froide & humide.
Rethel-Mazarin, *Champagne*	15 juillet	4 janvier	23, 0.	— 1, 0.	9, 4.	26 décembr.	14 janvier	28. 5, 9.	26. 9, 0.	27. 9, 2.		237	O.	
Cambrai, *Cambresis*	16 juillet	6 janvier	21, 5.	— 0, 0.	9, 7.	26 décembr.	14 janvier	28. 10, 0.	26. 11, 6.	27. 11, 11.	22. 10, 0.	136	S. & N. E.	
Lille, *Flandre*	16 juillet	6 janvier	25, 0.	— 1, 0.		26 décembr.	14 janvier	28. 7, 0.	26. 10, 6.			162	S. O. & N. E	*variable.*
Bruxelles, *Brabant*	23 juillet	5 janvier	28, 0.	— 9, 0.	10, 0.	26 décembr.	14 janvier	28. 9, 9.	26. 11, 6.	27. 11, 10.		168	S. O	*idem.*
Bréda, *Hollande*	20 juillet	16 janvier	25, 7.	— 6, 8.	8, 5.	26 décembr.	14 janvier	28. 8, 9.	26. 10, 1.	27. 11, 0.	26. 11, 6.			
Leyde, *Hollande*	20 juillet	27 janvier	26, 0.	— 6, 3.		26 décembr.	31 décembr.	28. 10, 0.	26. 11, 8.					
Sparendam, *Hollande*	20 juillet	28 janvier	23, 5.	— 4, 6.	9, 4.	26 décembr.	31 décembr.	28. 10, 4.	26. 11, 10.	27. 11, 1.	34. 2, 4			
Amsterdam, *Hollande*	20 juillet	28 janvier	24, 0.	— 4, 0.	8, 8.	25 décembr.	31 décembr.	28. 10, 3.	26. 10, 8.	27. 10, 6.				
Franeker, *Frise*	20 juillet	28 janvier	27, 3.	— 9, 1.	9, 5.	28 décembr.	31 décembr.	28. 10, 3.	26. 11, 1.	28. 0, 2.	31. 0, 11.	196	N. O. & S. O.	
Lewarden, *Frise*	20 juillet	23 février	24, 0.	— 3, 8.	7, 9.			28. 8, 11.	26. 10, 5.	27. 9, 8.				

MALADIES DOMINANTES.

Agde	Fièvres intermittentes & continuës, rhûmes, fluxions, érésipèles.
Arras	Fièvres ardentes gangréneuses parmi les femmes en couche.
Avezac	Fièvres tierces & doubles-tierces.
Avranches	Affections catharrales.
Aurillac	Fièvres putrides, fièvres quartes, petites-véroles, rhûmes, rhumatisfmes.
Billon	Fièvres intermittentes.
Boulogne	Maux de gorge, fluxions, érésipèles, fièvres intermittentes.
Bourbonne-les-bains	Petites-véroles, fièvres tierces, maux de gorge gangréneux.
Châtelleraud	Affections catharrales.
Chinon	Fièvres malignes, fièvres tierces & doubles-tierces, maux de gorge, petites-véroles, coliques, affections catharrales.
Dijon	Rougeole, fièvres tierces & quartes, affections catharrales, érésipèles.
Ile d'Oleron	Affections catharrales, cours de ventre, fièvres tierces.
Les Essarts	Fièvres intermittentes, inflammations.
Lille	Fièvres malignes, fièvres tierces, rhûmes, érésipèles, flux de ventre.
Lorette	Fièvres tierces & quartes.
Luçon	Fièvres tierces & doubles-tierces vermineuses, rhûmes catharreux.
Marseille	Erésipèles, petites-véroles, fièvres scarlatines, rhumatisfmes, fluxions, ophthalmies, maux de gorge.
Mirebeau	Fièvres intermittentes, fièvres putrides & malignes.
Montauban	Fièvres rémittentes malignes, fluxions à la gorge, affections catharrales, rhumatisfmes, fièvres rouges, coqueluches parmi les enfans.
Montmorenci	Peu de maladies; mais dans les environs fièvres putrides, malignes, vermineuses & pétéchiales.
Montpellier	Petites-véroles meurtrières, fièvres intermittentes & rémittentes malignes, plus communes dans les villes que dans les campagnes; fièvres d'accès, fièvres tierces.
Mur-de-Barrès	Pleurésies bilieuses.
Obernheim	Rhumatisfmes, affections catharrales, dysfenteries, fièvres putrides nerveuses épidémiques.
Paris	Petites-véroles, rougeoles, coqueluches, affections catharrales, fièvres intermittentes.
Poitiers	Rougeoles, fièvres putrides, fièvres catharrales, ophthalmies, érésipèles, apoplexies, fièvres tierces.
Pontarlier	Petites-véroles.
Rouen	Affections catharrales, bilieuses & miliaires, dysfenteries, petites-véroles.
S. Antonin	Affections catharrales, fièvres putrides.
Saint-Brieux	Fièvres putrides, scarlatines, petites-véroles, apoplexies, rhumatisfmes inflammatoires.
Saint-Malo	Fièvres tierces, maux de gorge, affections catharrales, pleuro-pneumonies bilieuses, petites-véroles, dysfenteries.
Saint-Saturnin	Rhûmes, fièvres tierces, diarrhées.
Soissons, *Ile de Fr.*	Petites-véroles, apoplexies, fièvres inflammatoires, fièvres tierces & quartes.
Tarascon	Rhûmes catharreux, fièvres continuës exacerbantes.
Vienne	Fièvres catharrales, fièvres continuës, rougeoles, fièvres intermittentes.
Villefranche	Fièvres intermittentes.

Les maladies qui ont le plus régné cette année, sont les affections catharrales, la petite-vérole, la rougeole, les fièvres intermittentes de toute espèce, les fièvres putrides malignes, les rhumatisfmes, les maux de gorge, les érésipèles, la diarrhée. On a observé aussi beaucoup d'apoplexies & de morts subites.

La température de cette année a été singulière, par les excès de sécheresse & de chaleur qu'on a éprouvé pendant l'été, & par la grande humidité qui a accompagné l'automne.

©BIUM

TROISIÈME PARTIE.

VOICI les réſultats généraux que préſentent les tables précédentes.

1°. Les températures extrêmes, telles que les plus grandes chaleurs & les plus grands froids, les grandes élévations & les grands abaiſſemens du baromètre, les tempêtes, les pluies continuës & les longues ſéchereſſes, &c. Ces températures extrêmes, dis-je, ont lieu en même temps dans une très-grande étendue de pays; je pourrois citer quelques exceptions, mais elles ſont fort rares. Je pourrois dire, par exemple, qu'en Hollande, les termes extrêmes de chaleur & de froid, & les grandes variations du baromètre, ne ſe rencontrent pas toujours avec celles qui ont lieu dans le climat de Paris. A l'égard des vents dominans dans chaque pays, rien n'eſt ſi inconſtant, parce qu'ils dépendent en grande partie du local. Les pluies ſont en général plus abondantes dans les provinces méridionales que dans les ſeptentrionales; mais le nombre des jours de pluie eſt plus conſidérable dans ces dernières que dans les premières; par la même raiſon, l'été fournit en général une plus grande quantité d'eau de pluie, & l'hiver donne un plus grand nombre de jours de pluie.

2°. J'ai examiné quels ont été les points lunaires qui ont concouru plus fréquemment avec les jours de plus grande & de moindre chaleur, de plus grande & de moindre élévation du baromètre: voici les réſultats.

En 1777, la nouvelle lune & le luniſtice auſtral, & en 1778 la pleine lune, le périgée, les luniſtices auſtral & boréal, les équinoxes aſcendant & deſcendant ont concouru ordinairement avec les jours de plus grande chaleur.

En 1777, l'équinoxe deſcendant, le luniſtice boréal & le dernier quartier, & en 1778, le luniſtice boréal &

l'équinoxe deſcendant ont concouru avec le plus grand froid.

En 1777, l'apogée & le luniſtice auſtral, & en 1778, le premier quartier, la nouvelle lune, les équinoxes aſcendant & deſcendant ſe ſont rencontrés avec la plus grande élévation du mercure.

Enfin en 1777, le premier quartier & la nouvelle lune; & en 1778, le périgée & l'apogée ont concouru avec la moindre élévation du baromètre.

L'influence des points lunaires ſur la température eſt encore un problême, ſelon moi, que les obſervations multipliées réſoudront peut-être un jour.

3°. La chaleur moyenne de la France peut être fixée entre 7 & 14 degrés, depuis les provinces les plus ſeptentrionales, juſqu'aux plus méridionales.

4°. Les vents du ſud-oueſt & de nord-oueſt ont dominé pendant les années 1777 & 1778.

5°. La température de l'année 1777 a été en général froide & humide, & celle de 1778 a été en général chaude & sèche.

Je voudrois pouvoir donner une plus grande étendue à cette troiſième partie de mon mémoire; mais les réſultats dans cette matière encore toute neuve ſont ſi incertains, ils dépendent de tant de circonſtances, qu'on ne peut être trop réſervé & trop circonſpect en les préſentant.

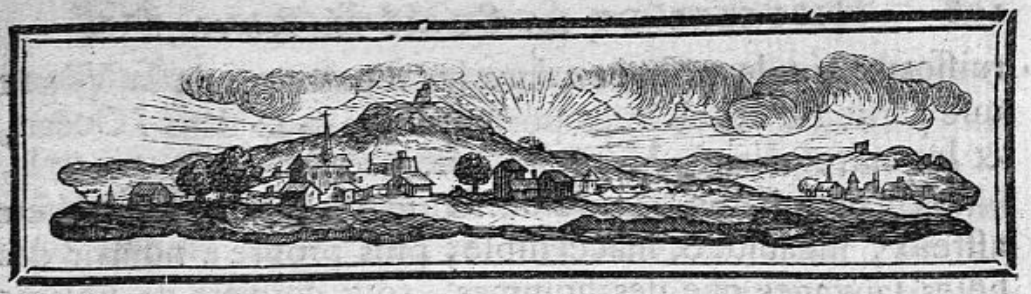

TOPOGRAPHIE MÉDICALE.

Déſcription topographique & médicale des montagnes de la Vôge.

La Vôge, *Voſagus*, eſt une contrée de la Lorraine, qui comprend la plus grande partie de ſes frontières méridionales : c'eſt une chaîne de montagnes qui ſépare la Lorraine de la Franche-Comté & du comté de Montbéliard ; au levant l'Alſace lui ſert de limites, & la Lorraine au couchant.

Elle eſt ſituée ſous le 26e degré 11 minutes & quelques ſecondes de longitude, & 47 degrés 55 minutes & quelques ſecondes de latitude.

Les mathématiciens qui furent envoyés vers l'année 1750 par les ordres de Louis XV pour meſurer la longueur de la terre, trouvèrent que le Donnon, montagne dont nous aurons occaſion de parler & qui égale les Ballons par ſa hauteur, étoit élevée au-deſſus du niveau de la mer de quatre cents toiſes. Cette élévation eſt bien foible, comparée avec celle des montagnes de la Suiſſe.

La Vôge eſt d'une très-grande étendue : on lui donne plus de cinquante lieues de longueur du midi au nord, en la commençant par Baſle & la terminant à Trèves. La Meuſe, la Moſelle, la Sarre, l'Ill, la Bruche, la Saône, la Meurthe, pluſieurs autres rivières & une infinité de

ruiſſeaux ont leur ſource dans les montagnes de la Vôge : une partie de ces rivières portent leurs eaux dans l'Océan, & les autres dans la Méditerranée.

La Vôge n'étoit encore au ſeptième ſiècle qu'un déſert affreux, inhabité & inacceſſible, plus propre à nourrir des bêtes ſauvages que des hommes, tout couvert de bois & de forêts immenſes, hériſſé de rochers, inondé d'eaux croupiſſantes qui en rendoient l'accès & l'habitation preſque impraticables, rempli d'ours, de bœufs ſauvages, de cerfs, & de toutes ſortes d'animaux & de reptiles.

Les choſes ſont bien changées. Ce pays, autrefois ſi inculte, eſt aujourd'hui habité, défriché, cultivé ; il y a des abbayes, des villes, des bourgs, des villages, des hameaux & une infinité de métairies conſtruites ſur le ſommet & ſur la pente des montagnes, qui rendent ce pays un des meilleurs cantons de la province.

A trois lieues de Remiremont, entre les villages de Coravillaires & de Servance, & la petite ville de Faucogney, il y a une prodigieuſe quantité d'étangs, qui fourniſſent des truites & des carpes en abondance. On en trouve encore beaucoup du côté des villages de Rupt, de la Roche, l'Étraye & différens autres endroits.

Auprès du village de Gerardmer, à cinq lieues de Remiremont & cinq de Bruyères, il y a trois lacs qui fourniſſent beaucoup de poiſſon.

Dans la rivière de la Vologne on pêche des huîtres dont on tire des perles, qui ſont la plupart d'une aſſez belle eau. Sur la pente de pluſieurs montagnes il y a des cavernes dans leſquelles on trouve de la glace dans les plus grandes chaleurs de l'été, & point du tout pendant l'hiver.

Les villes ſont Remiremont, Luxeuil, Saint-Dié, Rambervillé, Badonvillé, Baccarat renommé par ſes verreries, Bruyères, Épinal, Sainte-Marie-aux-Mines, Senones & pluſieurs autres, ſur-tout dans la partie orientale des montagnes.

C'eſt dans nos vallons, ſur la pente & le ſommet des

montagnes, que ſe trouvent les plus excellens pâturages. Notre ſéjour nous paroîtroit déſagréable, ſi nous avions une demeure uniforme & ſans variété.

Les montagnes arrêtent les nuées de la baſſe région, leſquelles pouſſées par l'impétuoſité des vents, nous procurent des pluies qui fertiliſent nos campagnes. Auſſi pleut-il beaucoup plus ſur les montagnes que dans le plat pays.

Nous en tirons encore d'autres avantages qui ne ſont pas moins précieux; les eaux qui en ſortent accélèrent leur mouvement, en roulant du ſommet des hautes montagnes, & donnant une impulſion néceſſaire à celles qu'elles rencontrent dans la plaine; ſans quoi elles ſéjourneroient & rendroient notre demeure déſagréable & mal-ſaine.

A juger par ce qui a été dit juſqu'à préſent des montagnes de la Vôge, à conſidérer l'abondance qui y règne, le commerce qui s'y fait, la fertilité des campagnes, ſa population, la beauté des payſages, l'aſpect des montagnes pendant le printemps & l'été, la prodigieuſe quantité de vaches qui paiſſent ſur le ſommet, dont les pâturages ſont excellens, on croiroit que les habitans ſont heureux. Mais ſi nous portons notre attention ſur les maladies dont les payſans ſont affectés, & dont la cauſe principale vient des intempéries locales, nous les voyons attaqués de goître, de dépôts lymphatiques, de gale, de rhumatiſmes, de coups de ſoleil, de crachemens de ſang, de phthiſie pulmonaire, de fièvres intermittentes, putrides & bilieuſes, de dyſſenterie; nous voyons des enfans rachitiques, écrouëlleux & attaqués d'hernie, des femmes affectées de deſcente de matrice, de ſuppreſſion, &c.

Dans le temps des orages nous voyons des torrens qui produiſent des abîmes, des précipices, des affaiſſemens de terre conſidérables, des éboulemens, des chûtes de rochers & de terre, qui déſolent le cultivateur; les prairies qui avoiſinent la Moſelle, la Vologne, le Nenné, les ruiſſeaux mêmes, ſont couvertes de ſable & de pierres en ſi grande quantité, que l'habitant de la campagne préfère d'abandonner

& de perdre ſon pré, plutôt que de réparer le dommage que les eaux y ont cauſé. C'eſt ce qui eſt encore arrivé le 25 octobre 1778, après une pluie qui a duré quelques jours; le débordement des rivières a été ſi conſidérable, que les eaux ont monté, à Remiremont, à la hauteur de quinze pieds au-delà de leur niveau ordinaire. Dans la colline qui conduit aux villages de Tholi & de la Breſſe, des montagnes de ſable ne pouvant plus ſoutenir le poids de l'eau dont elles étoient imprégnées, ſe ſont ouvertes; elles ont croulé & ont entraîné dans leur chûte les maiſons qui ſe rencontroient à leur paſſage. Au village de Saint-Maurice, ſur la route qui conduit en Alſace & en Suiſſe, il s'eſt fait dans la chauſſée même des excavations de quarante à cinquante pieds; tous les ponts, ceux même qui paſſoient pour très-ſolides, ont été ou enlevés ou conſidérablement endommagés; ce qui a interrompu le commerce pour quelque temps. A Hérival une montagne aſſiſe ſur des rochers s'eſt gliſſée dans le vallon, couverte de ſapins, ſans que ceux-ci aient été déracinés; enfin cette inondation a été accompagnée d'accidens ſi fâcheux, que la perte monte à pluſieurs millions. A la fin du mois d'août 1770, les eaux du Danube augmentèrent prodigieuſement, après plus d'un mois de temps chaud & ſec; dans une ſaiſon où ordinairement elles ſont très-baſſes.

Le 13 juillet 1654, il arriva dans le val de Senones & aux environs une inondation extraordinaire par l'ouverture ſubite & inopinée de la montagne qui eſt au nord de l'abbaye. Cette montagne s'ouvrit tout à coup, & l'eau en ſortit depuis le matin juſqu'au ſoir en ſi grande abondance, qu'elle emporta les foins qui étoient fauchés, les chariots, les ponts & les moulins qui étoient ſur les ruiſſeaux & les rivières, depuis Senones juſqu'à Metz. Pluſieurs perſonnes furent noyées. Ce déluge dura trois jours.

On remarqua que la rivière de Meurthe, où ſe jettèrent toutes ces eaux, s'éleva en quelques endroits à la hauteur de ſeize pieds au-delà de ſon niveau ordinaire. On aſſura que cette ouverture de la montagne avoit été précédée d'une

©BIUM

petite pluie qui dura deux jours, & que, quand la montagne s'ouvrit, on entendit un grand bruit ſous terre.

L'endroit où la montagne creva, avoit plus de quatre-vingt pieds de diamètre. Les pluies & les neiges l'ont tellement rempli que, trente ans après, l'ouverture n'avoit plus que ſix ou ſept pieds de largeur : aujourd'hui il n'y paroît preſque plus.

Ce pays eſt d'ailleurs ſujet à des tremblemens de terre ; j'en ai moi-même reſſenti il y a quelques années une ſecouſſe qui répandit la frayeur dans cette ville & aux environs : ce fut vers les ſix heures du matin, le douzième du mois de ſeptembre. Le 25 octobre dernier, jour de l'inondation dont j'ai parlé, il y eut une ſecouſſe très-ſenſible en différens endroits des montagnes. Différentes perſonnes dignes de foi aſſurent l'avoir parfaitement diſtinguée. Mais le tremblement le plus conſidérable dont on ſe ſouvienne ici, eſt arrivé la nuit du lundi au mardi, le 12 mai 1682. Il ſe fit ſentir pendant pluſieurs ſemaines de ſuite : les ſecouſſes étoient accompagnées d'un bruit ſouterrain ſemblable à celui du tonnerre le plus violent : ces ſecouſſes ne ſe faiſoient ſentir que la nuit & jamais le jour.

On eſt aſſez d'accord qu'à Plombières & aux environs de Remiremont, dans certains cantons du val de Saint-Dié & ailleurs, il y a dans les montagnes de grandes cavités creuſes & peut-être remplies d'eau. Quand on marche à pied ou à cheval ſur ces montagnes, on entend en pluſieurs endroits un ſon obſcur & ſourd comme ſi on marchoit ſur des voûtes.

Aſſez près des montagnes de la Vôge, l'on remarque en pluſieurs endroits des ouvertures de cavités ſouterraines que l'on peut regarder comme les ſoupiraux de ces cavernes. Il y en a une remarquable proche Saint-Hippolyte, au voiſinage de la rivière du Doux, appellée communément par les habitans du lieu *le Château de la Roche*. Elle eſt au pied d'un rocher qui a au moins deux cents pieds d'élévation, coupé en ligne perpendiculaire du côté du ſeptentrion ; une plaine couverte d'une petite forêt vient ſe terminer ſur ce bord

eſcarpé; vers le midi & à plomb commencent les côtés du Doux, fort rapide en cet endroit & d'une demi-lieue de longueur. Au pied de ce magnifique rocher ſe préſente l'ouverture de la grotte; elle peut avoir entre quarante & cinquante pieds d'élévation ſur vingt-cinq à trente de large; elle ſoutient cette dimenſion en ligne directe & horiſontalement ſur une longueur d'environ deux cents toiſes, où la lumière pénètre toujours; à ce terme l'ouverture ſe replie ſur la gauche, & l'angle rompant la direction de la lumière, l'on ne peut plus ſe conduire qu'avec le ſecours des flambeaux.

Lorſqu'on fouilloit dans les montagnes du Château-Lambert, proche le Ballon, les mineurs, pendant le mois de juillet, ouvrirent une de ces cavités ſouterraines; à l'inſtant il en ſortit une quantité d'eau ſi conſidérable, que toutes les prairies en furent inondées; pluſieurs ouvriers périrent, & les perſonnes qui étoient dans les prés, ne dûrent leur ſalut qu'à une fuite précipitée. Les bruits ſourds que l'on entend dans l'intérieur de pluſieurs de nos montagnes, ſont viſiblement l'effet des caſcades & des différens chocs que les eaux ſouffrent dans un cours rapide & plein de ſinuoſités.

Le ſol de la Vôge eſt en général aride, ſablonneux & pierreux. Dans les endroits où l'on a travaillé, ſoit pour faire des puits, ſoit pour tirer de la pierre, ſoit pour d'autres objets, j'ai obſervé qu'après une excavation de quatre, cinq ou ſix pieds on rencontroit quelquefois une terre argilleuſe, dont l'épaiſſeur étoit de ſix, ſept à huit pieds; après quoi, on ne trouve plus que du ſable & des pierres. Si en quelques lieux il y a des minéraux, nous devons regarder cet objet comme abſolument étranger à la nature du ſol.

Les qualités de l'air dépendent de l'action des vents; c'eſt par leur moyen que la température de toutes les régions eſt modifiée.

Sur la fin de l'hiver, ſur-tout lorſqu'il y a eu beaucoup de neige, on éprouve ici les vents les plus impétueux. Le vent du ſud ou ſud-oueſt qui ſouffle aſſez ordinairement ſur la fin de février & pendant le mois de mars, eſt très-violent; il ne doit

©BIUM

doit certainement ſon exiſtence & ſa continuation qu'à la fonte des neiges qui couvrent nos montagnes.

Les vents d'eſt & du nord contribuent dans la Vôge à augmenter la rigueur & le degré du froid, au point qu'ils ſuffiſent pour établir dans l'été même la température de l'hiver. C'eſt la plus active de toutes les cauſes qui produiſent les variations auxquelles ce climat eſt expoſé; il ſuffit même, pour que le froid ſe faſſe ſentir aſſez vivement dans cette ville, que les montagnes des Ballons qui ſéparent la Lorraine de l'Alſace & de la Franche-Comté ſoient encore couvertes de neige. Quelquefois, pendant les mois de mars & d'avril, nous jouiſſons d'une température douce & agréable, quand tout à coup un vent de nord ſurvient & détruit toutes les eſpérances.

Les froids les plus vifs qui occaſionnent les vraies gelées de l'hiver, ont rarement les conditions néceſſaires pour faire tant de ravages. Souvent dès le mois de mars la température de l'air s'adoucit dans ce climat; la terre lentement abreuvée par la fonte des neiges dont elle avoit été couverte, s'ouvre & donne paſſage aux exhalaiſons les plus ſubtiles & dès-lors les plus capables de rétablir le mouvement & la chaleur dans l'atmoſphère. Si dans cette ſaiſon l'air eſt ſec, ſi le ſoleil ſe fait ſentir quelques jours de ſuite, on voit les plantes ſe développer & croître promptement: la végétation ſe ranime; on jouit des douceurs d'un printemps anticipé, mais on le paye bien cher dans les climats où la température eſt ſi variable. Tel étoit l'état de l'air pendant le mois de mars dernier (1778). Dès le 25 de ce mois, les vents ſe décidèrent au ſud & continuèrent juſqu'au 15 avril: la température étoit délicieuſe pour la ſaiſon; l'air étoit plus chaud que froid; de temps en temps le tonnerre ſe faiſoit entendre; une verdure agréable, déja répandue dans nos campagnes, annonçoit une récolte abondante; les arbres étoient prêts à ſe couvrir de fleurs & de feuilles, lorſqu'un vent du nord ramena un froid piquant & une gélée très forte qui fit le 17 avril un ravage étonnant; ravage bien plus marqué dans les

terres baſſes & humides où la végétation étoit plus avancée.

L'Alſace & la Franche-Comté n'ont pas les mêmes déſagrémens, quoique nous n'en ſoyons ſéparés que par une chaîne de montagnes qu'on peut traverſer dans l'eſpace de trois heures. Une plaine deſſéchée, cultivée depuis long-temps, telle que celle d'Alſace & de la Lorraïne, eſt moins froide qu'un pays élevé & montueux, où il ſe trouve beaucoup de bois, où les eaux ſont plus abondantes, où il y a quantité d'étangs, de lacs, de ruiſſeaux, de fontaines, quoiqu'ils ſoient l'un & l'autre à la même latitude. Outre ces cauſes du froid, il y en a encore d'autres qui contribuent à l'entretenir dans ce pays élevé. 1°. L'atmoſphère eſt moins chargée de vapeurs que celle des terres baſſes ; 2°. le ſoleil n'échauffe chacun des côtés des montagnes que pendant peu d'heures ; 3°. ſes rayons ne ſont ſouvent reçus que fort obliquement ſur ces différentes faces.

Les vents n'établiſſent cependant jamais dans ce climat aucune intempérie : je les regarde même comme très-ſalutaires ; car j'ai conſtamment remarqué que le défaut des vents violens que nous reſſentons, cauſe des maladies épidémiques, & qu'au contraire, lorſqu'ils ſoufflent violemment à l'entrée de l'hiver & pendant les mois de février & de mars, il n'y a preſque point de malades.

Dans les beaux jours des mois d'octobre & de novembre, lorſque la température eſt douce, ſi l'atmoſphère eſt chargée le matin de brouillards qui ſe diſſipent lorſque le ſoleil eſt à une certaine hauteur, ou qui retombent en une pluie douce & inſenſible, le ciel eſt ordinairement découvert le reſte du jour ; l'air eſt pur & le ſoleil brille de tout ſon éclat. Les brouillards du matin nous annoncent dans cette ſaiſon une belle journée ; je les ai vus de la montagne du Saint-Mont flotter au gré des vents, comme une mer qui réfléchiſſoit une partie des rayons du ſoleil, & qui perdoit inſenſiblement ſa continuité, non en s'élevant dans l'air, mais en s'abaiſſant ſur la terre ; il ſembloit que l'impulſion du ſoleil la repouſsât au centre d'où elle étoit ſortie.

Il n'en eſt pas de même des brouillards d'été qui ſe diſſipent ſubitement dans l'air, au lever du ſoleil. On conjecture avec raiſon que de cette prompte diſſipation il réſultera de la pluie ou des nuées orageuſes. Ces mêmes conjectures ont lieu & ſont ſuivies du même effet, lorſque pendant l'été, à la naiſſance du jour, la terre & les plantes ne ſont pas humectées par la roſée.

L'expérience nous apprend que ſi les brouillards qui ſe répandent ſur notre horiſon ſont rares & légers, s'ils n'ont aucune odeur âcre & fétide, ils n'ont alors aucune qualité mal-faiſante, & ils ne peuvent cauſer d'altération qu'autant qu'on y ſeroit trop long-temps expoſé. Il n'en eſt pas de même s'ils ſont chargés d'exhalaiſons qui ſe manifeſtent par leur mauvaiſe odeur & par une certaine âcreté qui prend aux yeux; alors ils ſont mal-faiſans, & on ne reſte pas long-temps expoſé à leur action ſans en reſſentir des effets fâcheux. Tels ſont les brouillards noirs & froids de l'hiver.

Nous ſavons par une expérience conſtante qu'une longue ſéchereſſe dans ce climat eſt très-pernicieuſe; on n'en a que trop ſenti les effets pendant l'été dernier (1778), la pluie ayant manqué pendant toute cette ſaiſon, à l'exception de quelques pluies d'orages momentanées. Les progrès de la végétation ont été non-ſeulement retardés, mais encore preſque détruits. Le froid eſt très-violent dans notre climat, au point de changer entièrement le tempérament habituel & le caractère de certaines perſonnes.

Si le froid pendant l'hiver eſt quelquefois extrême dans nos climats, nous y éprouvons auſſi pendant certains jours de l'été des chaleurs inſupportables. Les rayons du ſoleil réfléchis en tous ſens par les rochers font de quelques vallons des fournaiſes ardentes. Un ſol pierreux & ſablonneux réfléchit preſque tous les rayons du ſoleil & les renvoie dans l'air, tandis qu'un ſol noir, gras & humide, en abſorbe la plus grande partie, ce qui fait que la chaleur s'y conſerve plus long-temps. Les payſans qui habitent les marais à tourbes, ſentent leurs pieds ardens ſans avoir chaud au viſage; au contraire, dans

les terreins ſablonneux, à peine éprouve-t-on quelque chaleur aux pieds, tandis que le viſage eſt brûlé par la force de la réverbération.

L'automne dans ce pays eſt ordinairement ſec; nous y jouiſſons alors d'une température aſſez agréable. Il eſt néceſſaire qu'elle approche plus du ſec que de l'humide, toutes choſes ſuppoſées dans leur état ordinaire. Mais ſi l'été a été pluvieux, les beaux jours ſont rares en automne, ainſi que nous l'avons éprouvé en 1771. L'humidité dominante eſt alors une ſuite de l'état habituel du ciel pendant l'été, & du défaut de chaleur occaſionné par les nuages fréquens qui ont intercepté les rayons du ſoleil.

Cet état de l'atmoſphère cauſe ordinairement des maladies épidémiques, des fièvres bilieuſes, des intermittentes & des catharres; il renouvelle les attaques de l'humeur goutteuſe & réveille les rhumatiſmes, ainſi que je l'ai obſervé.

Le vent du nord eſt froid, ſec & violent; il rend ordinairement l'air pur & ſerein. Il eſt rare dans nos climats qu'il ſoit accompagné de grandes pluies.

Tous les phyſiciens ſont du même avis ſur la qualité du vent du midi; ils le regardent comme chaud & humide. Cependant il arrive quelquefois pendant l'été qu'il n'eſt que chaud: il a dans la Vôge les mêmes inconvéniens que partout ailleurs.

Le vent du couchant tient le milieu entre le chaud & le froid; mais il paſſe aſſez facilement à l'une ou à l'autre de ces qualités, ſuivant les lieux qu'il parcourt & les ſaiſons où il ſouffle. Il eſt ordinairement humide: il eſt cependant quelquefois froid & piquant à cauſe des neiges qui ſe fondent; nous le regardons comme le moins ſalutaire de tous les vents. Les collines & les maiſons placées à l'oueſt, & qui ſont à couvert de l'eſt, ſont mal-ſaines. Les terres tournées à cet aſpect ne ſont échauffées que tard par le ſoleil & lorſqu'il eſt déja fort élevé au-deſſus de l'horiſon. Quand le vent d'oueſt amène des pluies de longue durée & abondantes, nous remarquons conſtamment que différentes ſortes de fièvres affectent les conſtitutions délicates.

©BIUM

Dans ce climat, lorſque la neige couvre la terre, nous en reſſentons pluſieurs incommodités. Le degré de froid augmente conſidérablement, quoique le vent du ſud règne, quoique le ciel ſoit ſerein & que le ſoleil brille de tout ſon éclat.

On a toujours obſervé que les années où il tombe beaucoup de neige qui reſte aſſez long-temps ſur la terre, ne ſont jamais ſtériles, à quelque degré d'intenſité que le froid ſoit porté. La neige eſt pour nous ce que les eaux du Nil ſont pour l'Egypte; ſi elle manquoit, ſi les montagnes, déja ſi arides, étoient deſſéchées par une longue gelée, & par ces froids piquans & ſecs qui ſont ſi funeſtes aux contrées plus heureuſes, toute reſſource nous ſeroit enlevée.

De tous les phénomènes de la nature, de tous les météores, la grêle eſt le plus déſaſtreux; elle ravage les moiſſons, briſe les arbres, tue ou bleſſe les animaux & détruit les richeſſes de la terre.

Les orages fréquens que nous eſſuyons pendant le printemps & l'été, ſont ſouvent accompagnés de grêle; il eſt aſſez rare qu'il n'y ait pas chaque année quelques cantons où l'on éprouve ſes ravages, principalement dans les vallons expoſés au nord entre les montagnes & lorſque le vent du nord ſoufle; elle tombe rarement dans les vallons qui ont les montagnes à l'orient & qui ſont ouvertes au midi. Pline avoit fait cette obſervation, *grandines ſeptentrio importat*, & les peuples d'Allemagne avoient des cérémonies particulières pour engager les dieux à détourner la grêle.

Quoique le ſol de la Vôge ſoit en général aride & pierreux, quoiqu'il ait peu de fertilité naturelle, cela n'empêche pas qu'il ne produiſe des fruits par-tout où il eſt ſuſceptible de culture. On eſt ſurpris, en traverſant les montagnes & en les obſervant, de voir ſur des rochers eſcarpés, où les voyageurs ne vont qu'en tremblant, de petits champs bien cultivés qui produiſent ou du ſeigle, ou du ſarrazin, ou des pommes de terre. C'eſt principalement ſur les montagnes du val de Saint-Dié, celles du Tholi, de Buſſang, de Vagney, où l'on voit que l'homme de la montagne mépriſe les dan-

gers, & s'expoſe aux plus rudes travaux pour obtenir ſon néceſſaire. La raiſon en eſt la grande population de la Vôge.

On trouve des eaux ſur preſque toutes les montagnes, &, par le moyen des ſillons que l'on fait dans les prairies, on entretient la fraîcheur & la fécondité dans ce ſol ſec & léger que les rayons du ſoleil auroient bientôt rendu aride, s'il ceſſoit d'être arroſé. Les montagnes qui ont quelque pente & une certaine largeur, ſont diviſées en terraſſes & cultivées depuis le pied juſqu'au ſommet. Nous en avons pluſieurs qui exigent plus d'une grande heure pour parvenir à leur ſommet, qui ſont toutes couvertes de pâturages, bien arroſées & labourées. Il n'y a point de vignes; mais le payſan trouve un dédommagement dans la bonté des pâturages où il nourrit des vaches qui lui fourniſſent d'aſſez bons fromages dont il fait commerce. Les montagnes où il n'y a point de pâturages, ſont couvertes de bois de ſapin, de chêne ou de hêtres. On y trouve des ſources d'eau pure & agréable à boire, ce qui entre pour beaucoup dans la cauſe de la ſalubrité de l'air, de la ſanté & de la force des habitans.

Il y a pluſieurs villages ſitués ſur les bords de la Moſelle, ſur ceux de la Vologne, du Nenné & quantité de ruiſſeaux. Les gens de la campagne y puiſent de l'eau qui eſt très-ſaine, parce qu'elle coule rapidement ſur le ſable & ſur un cailloutage.

Une attention très-eſſentielle, eſt de n'en point boire immédiatement après les orages.

L'eau de puits eſt une eau dure, cruë & indigeſte; il n'eſt pas rare qu'elle cauſe des douleurs d'eſtomac aux perſonnes qui n'y ſont pas habituées & à celles qui ſont délicates. C'eſt ce qu'on vient d'éprouver à Beſançon. L'inondation du 25 octobre, a enlevé tous les canaux qui conduiſoient l'eau des fontaines à la ville; on a été forcé de boire de l'eau de puits, ce qui a dérangé la ſanté de pluſieurs citoyens.

Il y a dans quelques villages des réſervoirs d'eau faits en forme de citerne: cette eau eſt douce & inſipide; mais elle

a le défaut de ſe corrompre, parce qu'elle contient quantité de parties étrangères. Si les cîternes ſont d'une grande utilité dans les lieux où il n'y a pas de ſource, & où lorſque les eaux de puits ſont mauvaiſes, ceux qui veulent avoir une boiſſon ſalutaire obſervent ou doivent obſerver ſoigneuſement de ne point laiſſer entrer dans la cîterne l'eau de neige fondue, ni celle de pluie d'orage. Il faudroit auſſi que la première eau qui tombe du toît & qui doit entrer dans la cîterne, fût rejettée comme mauvaiſe, n'ayant ſervi qu'à laver les toîts qui ſont couverts de pouſſière.

En réfléchiſſant ſur les effets que les eaux de neige & de glace opèrent ſur une grande partie des habitans des montagnes, & principalement ſur ceux qui ſont voiſins de Sainte-Marie-aux-Mines, il paroît que nous devons leur attribuer la goutte, la carie des dents & la formation des goîtres.

Nous avons dit ci-devant que la Vôge contenoit pluſieurs ſources d'eaux minérales, comme à Plombières, à Bains, à Luxeuil, Buſſang, &c. Nons allons parcourir tous ces lieux & indiquer l'uſage qu'on en fait.

PLOMBIÈRES eſt un bourg ſitué à l'extrémité méridionale de la Lorraine, à dix-ſept lieues de Nancy, cinq d'Epinal & deux de Remiremont.

Sa ſituation eſt dans un vallon où coule une petite rivière appellée *Eaugronne*, qui partage le bourg en deux parties ſuivant ſa longueur. Elle reçoit toutes les eaux tant chaudes que froides qui y tombent de tous côtés des montagnes, ce qui fait que les eaux ſont tièdes & conſervent une qualité déterſive, propre à blanchir & à nettoyer le linge.

On voit à Plombières le grand bain qui eſt le plus conſidérable : le bain des dames chanoineſſes du chapitre de Remiremont, qu'on appelloit autrefois *le bain de la reine* : le bain des pauvres ou des goutteux & le bain neuf.

Il y a trois étuves dans leſquelles on prend la douche.

Le grand bain eſt le ſeul endroit où l'on ſe fait ordinairement ventouſer.

Il y a deux fontaines d'eau chaude qui ſervent de boiſſon aux malades : l'une eſt celle du *crucifix* ou du chêne, l'autre eſt celle du *bain des dames*.

Avant l'année 1614, on ne faiſoit aucun uſage de ces eaux chaudes en boiſſon : ce fut Henri II, duc de Lorraine, qui le premier en prit cette année contre les dérangemens & les douleurs de ſon eſtomac ; comme il en reſſentit de très-bons effets, il retourna à Plombières & en continua l'uſage pendant pluſieurs années. Avant ce temps-là ces eaux ne ſervoient uniquement qu'aux bains, aux étuves & aux douches.

Il y a deux autres ſources demi-ſavoneuſes, l'une dans le jardin des PP. Capucins, & l'autre ſur le chemin qui conduit à Luxeuil.

M. Alliot, un des médecins de Louis XIV, fut le premier qui, en 1693, mit en vogue les eaux ſavoneuſes, de façon qu'aujourd'hui on en fait un uſage aſſez conſtant ; & on a remarqué qu'elles agiſſent favorablement dans les maladies des reins, de la veſſie, les inflammations des entrailles, les chaleurs intérieures, &c.

Malgré les avantages précieux que procurent les eaux minérales de Plombières, il y a beaucoup de maladies où elles ſont contraires, comme le crachement de ſang, la phthiſie pulmonaire, la conſomption, les fièvres continuës, les hémorrhagies, les hydropiſies, &c.

BAINS eſt un village à trois lieues de Plombières, à quatre d'Epinal & quatorze de Nancy. L'on croit que le bain qui s'y trouve, eſt l'ouvrage des Romains. Le duc Léopold y fit faire des réparations en 1713.

Les eaux chaudes minérales de ce lieu ſont limpides & inſipides ; elles ne ſont pas ſi chaudes que celles de Plombières. MM. Bagard & Liabé, médecins de Nancy, ont porté ſur ces eaux un jugement très-favorable en 1747.

On va beaucoup moins à Bains qu'à Plombières, 1°. parce que

que les eaux n'ont pas autant de réputation; 2°. parce qu'on y eſt mal logé, qu'on n'y a pas une nourriture auſſi délicate, & qu'on n'y eſt pas auſſi exactement ſervi.

Le baſſin du bain a vingt-ſix pieds de longueur ſur vingt de largeur; il reçoit l'eau d'une ſource très-abondante & qui eſt un peu plus chaude que celle du bain des dames à Plombières. Il y a deux autres fontaines dont l'eau qui en ſort n'eſt que tiède & laiſſe, après l'avoir bue, une légère acidité au goût.

La ville de Luxeuil eſt ſituée dans la Franche-Comté au nord de cette province, au pied des montagnes de la Vôge, à trois lieues de Plombières & cinq de Remiremont: cette ville eſt très-ancienne.

Il y a cinq bains, ayant chacun leur baſſin particulier, ſavoir: le grand bain, le bain des pauvres, le bain des Bénédictins, celui des Capucins & celui des Dames.

Le grand bain ſe remplit par deux ſources de qualité, chaleur & nature différentes, qui ſortent l'une à la tête du bain & l'autre dans le côté.

Le bain des pauvres eſt celui dont on uſe ordinairement en boiſſon, en lavemens, auſſi bien qu'en bains. Sa ſource qui eſt très-abondante, eſt éloignée de celle du grand bain de quarante pieds, & vient d'un puits de plus de ſoixante pieds de profondeur.

Le bain des Bénédictins eſt ſéparé des autres par un petit bâtiment iſolé. Il eſt éloigné du grand bain d'environ trente pas. L'eau qui remplit le baſſin, n'eſt que tiède, ſans doute à cauſe du mêlange des eaux étrangères.

Le bain des Capucins a été fait en 1636. Le mêlange des eaux étrangères eſt cauſe que ce bain eſt comme inutile.

Enfin le bain des Dames eſt deſtinée pour la guériſon des maladies de la peau. On ſe ſert auſſi de l'eau du baſſin pour des lavemens, que les malades prennent tous les jours au nombre de trois ou quatre & quelquefois davantage, ſans

inconvénient, dans la vue de faire paſſer plus vîte les eaux par les urines.

Toutes les eaux de ces bains ſont chaudes, mais non pas au même degré; elles ſont onctueuſes, même au tact, de même goût, de même qualité, fort légères & très-agréables à boire, à l'exception de celle du grand bain qui a un goût fade, & qui laiſſe au fond du baſſin un limon d'un gris noirâtre, qui exhale une odeur de ſoufre ferrugineux, comme celles de Plombières.

On uſe de ces eaux en bains, en boiſſon & en lavemens: les effets en ſont admirables; elles ne laiſſent aucune impreſſion de chaleur après les avoir bues. On les emploie utilement, non-ſeulement pour les rhumatiſmes, les douleurs & foibleſſes des articulations, fiſtules, ulcères, &c. mais auſſi pour les maladies internes, les obſtructions des viſcères, maladies des reins, coliques d'eſtomac & des entrailles, & ſurtout pour les maladies de nerfs connues ſous le nom général de *vapeurs*; & comme leur chaleur eſt inégale, on y prend les bains plus ou moins chauds, plus ou moins long temps, ſelon la circonſtance; leur uſage n'eſt jamais dangereux, comme celui de certaines eaux dont l'emploi indiſcret a fait périr une infinité de perſonnes.

Une choſe digne d'admiration & qui eſt tout à fait ſingulière, ſont deux ſources d'eau minérale froide, ſituées près des ſources d'eau chaude; l'une eſt enfermée dans l'intérieur du bâtiment du grand bain: cette ſource eſt ferrugineuſe, ce qui ſe remarque par le ſédiment qu'elle laiſſe au fond du baſſin. On la coupe quelquefois avec du lait, & le lait ne s'y caille point.

L'autre ſource d'eau minérale froide eſt à l'extérieur & à quelque pas du grand bâtiment.

Au devant de la porte du grand bain eſt une ſource d'eau ſavonneuſe, douceâtre au goût, laiſſant un ſédiment léger de fer. On en uſe en boiſſon ſeulement; elle eſt ſouveraine pour adoucir l'âcreté du ſang & celle de la lymphe. En 1719 une dyſſenterie épidémique ravageoit les villages des environs

de Luxeuil. Les malades ne trouvèrent point de remèdes plus prompts & plus efficaces que cette eau prise en boisson; la foule fut si grande qu'il fallut y mettre des gardes pour la distribuer à ceux qui en demandoient.

A une lieue & demie de la ville de Remiremont, vers le midi, au-dessus du village de Vecoux, paroisse de Dammartin, il y a une fontaine d'eau chaude à laquelle les gens du pays ont donné le nom de *chaude-fontaine*. Elle est sur la pente de la montagne & elle sort assez abondamment: elle est un peu moins chaude que celle de Bains, à cause des eaux étrangères qui s'y mêlent. Les paysans & même les habitans de Remiremont s'en servent avec succès dans les maladies de l'estomac, contre la gale & les autres vices de la peau: elle a une vertu laxative: une pinte donne ordinairement trois ou quatre selles; je l'ai employée avec succès en injections contre les douleurs d'oreille: elle a produit un bien marqué.

On trouve dans plusieurs endroits des eaux dont le limon est sulphureux & devient inflammable à la moindre approche d'une flamme étrangère: les eaux qui roulent sur ce limon, acquièrent un degré de chaleur. Ne seroit-ce pas le même effet pour les eaux minérales? Il est parlé dans les *Mém. de l'acad. des scienc. ann.* 1741, d'un ruisseau du prieuré de Trémolac, à cinq lieues de Bergerac en Périgord. En marchant dans l'eau on trouble un limon fin, non glaiseux, d'où il sort une grande quantité de bulles qui, venant à crever à la surface de l'eau, y répandent une vapeur inflammable capable de s'allumer à l'approche d'un flambeau ou d'une torche de paille. La flamme qui s'en élève, est bleuâtre; elle a à-peu-près autant de chaleur que du papier enflammé, & on y allume des étoupes & des allumettes, preuve évidente que c'est une inflammation réelle & non pas une lumière purement phosphorique. Cette flamme dure jusqu'à ce que la vapeur inflammable soit consumée; & lorsqu'elle l'est, on tenteroit inutilement de répéter l'expérience; il faut laisser à l'eau le temps de former de nouvelles matières. Le même phénomène (*Mém. de l'acad. des scienc. ann.* 1764) s'ob-

ſerve dans preſque tous les ruiſſeaux & les étangs de ce canton, & on a éprouvé que les ſeuls dépôts que ces eaux amènent, ſont capables de produire cette matière inflammable. On reconnoît-là l'air inflammable dont M. Volta a parlé tout nouvellement.

BUSSANG eſt un gros village célèbre par ſes eaux aigrelettes, ſitué à peu-près dans le centre de la Vôge, au mont des faucilles de Céſar, à la ſource de la Moſelle, à ſept lieues de Remiremont & à ſix de Than en Alſace.

A douze cents pas à peu-près de ce village, en remontant la Moſelle, on trouve les eaux minérales auxquelles Buſſang a donné ſon nom à cauſe de ſa proximité. Les habitans de ce lieu donnent à ces eaux le nom de *Salmades*.

On peut compter quatre à cinq ſources différentes, peu éloignées les unes des autres, qui, par les phénomènes qu'elles préſentent à la vue & au goût, paroiſſent de la même eſpèce. Cependant il n'y en a que deux qui ſoient en uſage; les autres fourniſſent peu d'eau & ſont négligées.

On ne connoiſſoit autrefois qu'une ſource qu'on appelle aujourd'hui *l'ancienne*; elle eſt a vingt-cinq ou trente pas au-deſſus & au nord de la chauſſée d'Alſace: c'eſt un baſſin quarré de deux pieds, creuſé dans le roc à la profondeur de vingt-quatre pouces; l'eau tombe de l'angle qui regarde le couchant, dans le baſſin qui eſt enfermé de murailles, l'autre ſource appellée *la fontaine d'en haut* ou *du deſſus*, eſt auſſi entourée de murailles.

Du temps de Berthemin, ces eaux étoient déja en uſage; elles ont été abandonnées, ſoit par les malheurs des guerres, ſoit par les ravages de la peſte qui, en 1630, dépeupla preſque toute la Lorraine, & leur réputation ne s'eſt rétablie que ſur la fin du dix-ſeptième ou au commencement du dix-huitième ſiècle. Le bien qu'elles opéroient fut cauſe que le duc Léopold donna des ordres pour qu'on ſéparât les eaux étrangères qui ſe mêloient avec les minérales; on entoura les ſources de murailles, on conſtruiſit un bâtiment; enfin on pourvut à

tout ce qui étoit néceſſaire & avantageux à ceux qui deſireroient prendre les eaux ſur les lieux.

L'eau de Buſſang n'offre à la vue qu'une liqueur claire, tranſparente & cryſtalline; elle ne diffère en apparence de l'eau commune que parce qu'elle pétille quelquefois dans le verre quand on la verſe d'un peu haut. Les parois des baſſins de la fontaine, de même que le fond, ſont enduits d'une matière rougeâtre qui approche du ſafran de mars par ſa couleur & ſa conſiſtance. Le goût y trouve une ſaveur qui n'eſt pas toujours la même; ces eaux ont quelquefois une ſaveur minérale qui reſſemble aſſez à celle de l'encre à écrire, ou d'une légère ſolution de vitriol de mars dans l'eau ordinaire; d'autres fois elles ont une acidité qui approche de celle de la piquette. Souvent on y remarque un goût comme ferrugineux.

Les eaux de Buſſang opèrent favorablement; nous pouvons avancer avec certitude qu'elles délaient, inciſent, atténuent les humeurs viſqueuſes & épaiſſes, qu'elles détergent, nettoient l'eſtomac & les inteſtins, fondent & réſolvent les humeurs épaiſſies qui embarraſſent les tuyaux des glandes.

SULTZBACH eſt un bourg d'Alſace ſitué dans le val de Saint-Grégoire, à une lieue au deſſous de la ville & de l'abbaye de Munſter. Ce lieu eſt renommé dans le pays par ſes eaux aigrelettes, & eſt très-fréquenté par pluſieurs malades qui les boivent avec ſuccès contre pluſieurs maladies du bas-ventre, ſur-tout contre celles des reins & de la veſſie, auxquelles elles paroiſſent particulièrement conſacrées.

Nous avons dans les montagnes de la Vôge beaucoup d'autres fontaines minérales, comme à Senones, à Moyenmoutier & à Laval près de Bruyères.

Nos jardins fourniſſent quantité de plantes & de légumes; mais ces légumes ne viennent à bien qu'autant que nous avons des pluies de temps en temps.

A l'exception des melons qui ne viennent en maturité dans la Vôge que par beaucoup de dépenſes & de ſoins, & qui

n'ont ni le goût ni la beauté de ceux d'un climat plus favorisé, nous avons toutes les plantes potagères qu'on cultive ailleurs.

Les plantes médicinales croissent dans nos montagnes en très-grande quantité.

Les sapins de plusieurs cantons fournissent de la térébenthine ; c'est sur-tout à Gerardmer où l'on fait ce commerce.

L'airelle est un petit arbrisseau qui fournit une baie connue dans le pays sous le nom de *briabelle*. Cette plante est abondante & ses fruits sont en si grande quantité, que des familles entières se nourrissent pendant une très-grande partie de l'année du produit de ces fruits.

Avec le houx & le gui on fait de la glu dans plusieurs villages, & on en fait commerce.

L'érable blanc ou sycomore, que nous appellons aussi *plaine*, est encore très-commun dans les forêts de la Vôge, sur-tout celles qui couvrent les montagnes de Gérardmer des Ballons & autres, quoiqu'on en ait déja coupé une très-grande quantité.

Outre le fruit agréable & bienfaisant que nous retirons du cerisier, on en fait encore une liqueur connue sous le nom de *Keyser-vaser* : c'est une eau-de-vie de cerises fermentées, tirée à l'alambic, & qui est très-violente.

Dans les pays pauvres on met à profit toutes les productions de la nature. Le génévrier qui est très-commun fournit un fruit que nos payſans vendent aux habitans de la province de Lorraine : ceux-ci en font une boisson très-salutaire & très-peu coûteuse, qu'on appelle *génévrette*. Quelques uns en font un extrait, que l'on fait même passer jusqu'à Paris.

Outre les avantages précieux que nous retirons de l'écorce & des fleurs de sureau, ce végétal en produit encore d'autres : on en fait aussi un extrait, un rob avec le fruit, mais qui se consomme ici : je ne crois pas qu'on en vende à l'étranger.

Les grains qu'on cultive dans la Vôge sont le froment, le seigle, le sarrasin, l'avoine, le millet, la navette, le colsa, les pommes de terre, le lin & le chanvre.

©BIUM

On cultive très-peu de froment; il n'y a que quelques terres privilégiées où l'on en sème. On a constamment observé que la cendre des gazons qu'on fait brûler & qu'on répand ensuite sur la terre labourée, après la semaille, produit du bled en quantité, relativement au pays, & qui est excellent. Une attention particulière qu'il faut avoir, est de ne pas employer pour semence le bled qui a crû dans la montagne. L'expérience a appris qu'il dégénère de sa qualité: il produit peu pendant la première année, & pendant la seconde il ne produit presque que de la paille.

Par-tout où l'on peut conduire la charrue, on sème du seigle; où elle ne peut aller, on y supplée par le moyen des bras. C'est principalement sur la pente des montagnes escarpées, c'est à travers les rochers où il y a très-peu de terre, que le payſan se sert de sa bêche. Le seigle ne paroît souffrir que par certains brouillards qui surviennent pendant la floraison & par les gelées un peu actives du printemps.

Le sarrasin souffre beaucoup, & la récolte en est en général de peu de valeur, quand nous n'avons pas de la pluie de temps à autre.

L'avoine est généralement de mince valeur dans ce pays. La graine est légère, la tige produit peu, & la récolte en est très-médiocre si les chaleurs sont excessives & si elles durent long-temps.

Le millet est une graine qui demande une grande chaleur. On en vend beaucoup dans les villes de la province.

La navette & le colsa périssent très-souvent par l'effet des neiges du printemps qui se fondent par l'action du soleil. Heureusement qu'on n'en cultive que dans quelques plaines où ils sont même d'un rapport très-médiocre, parce qu'il est rare que la récolte soit favorable. Les neiges & les gelées printannières sont aussi très-fâcheuses au froment, qu'elles détruisent en grande partie.

Les pommes de terre, qu'on cultive dans toute la Vôge en très-grande quantité, parce qu'elles sont la nourriture principale des habitans, & même celle des bestiaux, tels que

les bœufs, les vaches, les cochons, la volaille, &c. exigent un temps chaud & humide. La grande chaleur empêche leur accroiſſement, le feuillage ſe deſſèche, & on eſt forcé de les tirer de la terre avant le temps ordinaire. Quand les gelées & les neiges de l'automne viennent de bonne heure, elles ſubiſſent les mêmes accidens.

Nous cultivons auſſi beaucoup de chanvre & de lin; & quoique ce dernier ne ſoit pas de la beauté de celui de Flandre, il n'en eſt pas moins d'une très-bonne qualité. Mais pour qu'il réuſſiſſe, il faut non-ſeulement que nous n'ayions pas de gelées au printemps; ſi malheureuſement il en ſurvient, il y en a une grande partie de perdue, il faut encore que la ſaiſon de l'été ſoit chaude & pluvieuſe.

Nos payſans ſont d'une taille avantageuſe; ils vivent longtemps, & leur conſtitution eſt ſi ſaine, qu'ils s'habituent plus facilement à l'air des différens climats que les autres habitans des provinces de France.

Le payſan ſe nourrit pendant toute l'année de pain de ſeigle, d'orge ou de ſarraſin, de fromage, de pois, d'haricots, de lait crêmé, de gruaux d'orge, de millet, de choux, de carottes, de navets, ſalade, oignons & autres eſpèces de jardinage & de fruits, comme ceriſes, pommes & poires. Ses potages ne ſont le plus ſouvent que du pain trempé dans de l'eau bouillante, avec un très-petit morceau de beurre & du ſel. Mais ſa plus grande conſommation eſt celle des pommes de terre. Quand il eſt aiſé, les dimanches & fêtes il mange du lard & de la viande ſéchée à ſa cheminée, jamais de viande de boucherie: ſes uniques aſſaiſonnemens ſont le ſel & le poivre.

L'eau pure eſt la boiſſon générale des habitans de la Vôge; il y a peu de particuliers aſſez riches pour avoir du vin.

Le payſan n'eſt jamais gêné dans ſes habits: ils ſont larges & il eſt toujours boutonné.

DANS les villages de la Breſſe, de Gérardmer, de Buſſang, de Saint-Maurice & autres, il n'y a aucune terre à cultiver.

tiver. On n'y voit pas même de charrue à cauſe de la rapidité & de la hauteur des montagnes, où l'on ne pourroit conduire les bœufs attelés à un charriot pour y mener les engrais néceſſaires ; enfin il n'y a que des prés & des pâturages.

La conſtruction des maiſons eſt ici très-répréhenſible. La plus grande partie eſt appuyée contre un terrain élevé ou creuſé dans la terre, ce qui y entretient une humidité continuelle. Le payſan n'a ſouvent pour toute demeure qu'une chambre, dans laquelle ſont réunis le père, la mère & les enfans : les beſtiaux n'en ſont ſéparés que par une cloiſon de planches. Le pauvre, pendant l'hiver, renferme encore ſes beſtiaux avec lui, & la petite fenêtre de ſa chaumière ne s'ouvre jamais. Il n'eſt pas à la vérité ſenſible à la mauvaiſe odeur qui y exiſte, parce qu'il y eſt accoutumé ; mais il n'eſt pas moins certain qu'il y ſuccomberoit dans peu, s'il ne prenoit de temps en temps le grand air de la campagne.

Les fumiers que l'on met habituellement devant la maiſon, les eaux croupiſſantes, les amas de boues, les végétaux en putréfaction & les autres ſubſtances ſemblables, portent encore l'infection dans l'habitation.

Le cours de la Moſelle eſt fort rapide : elle coule ſur les ſables & les rochers ; & comme le terrain par où elle paſſe, eſt pour l'ordinaire ſablonneux, elle change ſouvent de lit, & emporte avec le ſable la croûte de terre qui l'environne, & elle gâte ainſi les prairies.

La Vologne, aſſez peu conſidérable en elle-même, eſt en grande réputation parmi les hiſtoriens Lorrains, à cauſe des moules ou poiſſons à écaille qui s'y trouvent en grande quantité, & d'où l'on tire des perles. Il y a dans les *Journaux de Trévoux* une diſſertation ſur la nature des perles de la Vologne ; on y dit qu'on en trouve non-ſeulement dans cette rivière, mais encore dans d'autres & même dans les ruiſſeaux de la Lorraine. L'auteur du mémoire a dit une vérité ; mais elles y ſont ſi rares que jamais on ne s'eſt aviſé d'en faire la pêche. Il n'en eſt pas de même de la Vologne, où elles ſont en grande quantité. Ces perles ne ſont pas d'une eau toujours

auſſi parfaite que celles de la mer; elles ne ſe trouvent pas dans les plus beaux ni dans les plus gros coquillages; c'eſt au contraire dans ceux qui ont le moins d'apparence & de régularité.

Le Nenné ou Nenny eſt un ruiſſeau remarquable par la production des perles. Les moules y ſont en ſi grande quantité qu'il ſemble que le fond en ſoit pavé. Ce ruiſſeau vient de Martinpré, paſſe par pluſieurs villages & vient joindre la Vologne à celui de l'Aveline, à une lieue de Bruyères.

La rivière de Sarre a ſa ſource au pied de l'ancien château de Salm, près des forges de Framont.

La petite rivière de Plaine ſort de la montagne du Donnon; elle ſe groſſit par les eaux du lac appellé *Lac de Notre-Dame de la Mer*, qui offre une ſingularité. Les eaux de ce lac ne ſe précipitent point, comme quelqu'un l'a écrit; il eſt fait en forme d'entonnoir fermé de toutes parts; on ne s'apperçoit pas comment les eaux qu'il renferme s'écoulent, ſi ce n'eſt par les fentes des rochers dont il eſt environné.

La Saône prend ſa ſource à Vioménil, bailliage de Darney en Vôge. Elle ne nous offre rien de particulier; c'eſt chez nos voiſins où elle porte bateau, & à qui elle rend des ſervices conſidérables par la quantité de marchandiſes qu'on fait ainſi paſſer à l'étranger.

La Meurthe eſt une rivière dont une des ſources ſort du grand Valtin & l'autre du petit Valtin. Cette rivière, après avoir traverſé les villes de Saint-Dié & de Rembervillé, ſe joint à la Moſelle, à trois lieues de Pont-à Mouſſon.

Telles ſont les principales rivières qui ſortent des montagnes de la Vôge.

SAINTE-MARIE-AUX-MINES eſt une petite ville ſituée dans le fond de la vallée de Lièvre, préciſément au-deſſous des hautes montagnes de la Vôge, & ſur la route qui conduit à Schleſtatd & à Strasbourg. Elle eſt célèbre par ſes mines d'argent, de cuivre & de plomb.

On lit que vers l'an 942, des perſonnes puiſſantes découvrirent aux environs de ce lieu des mines d'argent fort abondantes, mais que le bois ayant manqué pour fondre & façonner les métaux, on les abandonna.

Richerius, hiſtorien Bénédictin, dit que ce ne fut qu'en 1536 que des Allemands recommencèrent à y creuſer.

Pendant les guerres de la Lorraine ſous Charles IV, les mines de Sainte-Marie furent négligées, enſuite totalement abandonnées, & elles ſont demeurées en cet état pendant tout le temps que la France a poſſédé la Lorraine. Le duc Léopold I les a rétablies.

Le Thillot eſt un village placé dans un vallon ſur cette branche de la Moſelle qui vient de Buſſang.

Ses mines ſont de cuivre rouge, très près du village, ſur le côté gauche de la rivière. Louis Barnet, ſecrétaire du duc Charles III, en avoit obtenu la conceſſion en 1598. En 1609 ces mines étoient en très-bon état; elles furent abandonnées pendant les guerres qui déſolèrent la Lorraine ſous Charles IV; enfin on y a travaillé lors du retour de Léopold I en Lorraine.

Sur les frontières de la Lorraine & de l'Alſace, à l'extrémité du territoire de la ville de Sénones, poſſédée par les princes de la maiſon de Salm-Salm, eſt une très-haute montagne marquée dans les cartes géographiques ſous le nom allemand de *Gros-thaun* ou de grand Dounon.

Cette montagne paſſe pour la plus haute qui ſoit dans la Vôge.

Trois rivières en ſortent, ſavoir la Plaine du côté du couchant; la Sarre & le ruiſſeau de Frâmont ou de Grandfontaine ſortent du côté du midi.

Environ à une lieue du grand Dounon, du côté du midi, ſe voient les forges de Frâmont, qui ont fait donner quelquefois à cette montagne le nom de montagne de Frâmont, *Ferratus mons*. Ce ne fut que vers l'an 1259 qu'on découvrit à quelque diſtance du Dounon des mines de fer. Henri comte

de Salm s'empara de ces mines & y fit conſtruire des forges.

Sur le ſommet du Dounon étoit autrefois un temple ; c'étoit l'ouvrage des Romains, comme il paroît par les inſcriptions qui ont été miſes ſur les portes, & qui ſont en langue & caractères latins.

Les montagnes au-deſſus du village de Plancher-les-mines, du Château-Lambert, celles de Servance, &c. ont été fouillées par des mineurs au compte de la compagnie des Indes. On a fait auſſi des recherches à Sainte-Croix, à Buſſang, à Gérardmer, & dans pluſieurs autres lieux où il y a effectivement des métaux ; mais les dépenſes conſidérables qu'on ſeroit obligé de faire, & celles qui ont été faites étant bien au-delà du bénéfice, on a été forcé de tout abandonner. Les mines dont on retire encore de l'argent, du cuivre & du plomb, ſont celles de la Croix aux Mines, près de Saint-Dié, & celles qui ſont au pied des Ballons lorrains & comtois, proche le village de Méniſſé & de Gyromagny.

DASBOURG eſt un ancien château dans les montagnes de la Vôge, à quelques lieues de la montagne du Dounon. Il eſt ſitué ſur un rocher eſcarpé preſque de tous côtés, près des ſources de la rivière du Sarnou. Au pied & à l'occident de ce rocher ſont les veſtiges des anciens tombeaux des Romains ou des Gaulois. On y remarque trois obéliſques & les débris d'un temple.

GÉRARDMER eſt un village près du lac du même nom, connu dans la province par ſon commerce de fromages qui ſont eſtimés. Il n'y a dans ce canton aucune terre labourable : il n'y a même aucune charrue ; on trouve ſeulement dans quelques vallons des petits terrains pour des pommes de terre & pour y ſemer du lin : tout eſt en prairie.

Dans la colline qui conduit à Bruyères, à cinquante pas de la route, il y a pluſieurs cavernes qui préſentent aux phyſiciens un phénomène ſingulier ; la glace qui s'y forme dans les chaleurs de l'été, prouve que le froid qui règne dans ces en-

droits ſouterrains eſt très-réel. Dès que l'hiver approche, il n'y a plus de glace. Il ſort quelquefois de ces cavernes, pendant le froid, un brouillard qui annonce un dégel ou une température plus douce dans l'air; mais auſſi-tôt que la chaleur ſe fait ſentir, la glace augmente.

Le Valdajol, *Vallis gaudii*, eſt un canton très-conſidérable, à trois lieues au ſud-eſt de Remiremont, renommé par la qualité de ſon beurre & la bonté de ſes pâturages.

C'eſt ſur les montagnes qui l'environnent & dans beaucoup d'autres endroits où l'on trouve des jaſpes, des agathes, des cryſtalliſations, &c. qui ſont l'ornement des cabinets des curieux, & des pétrifications de différens genres. Le cryſtal de roche n'eſt pas rare dans certaines grottes abreuvées d'eau. Le granit y eſt très-commun.

La Breſſe eſt un village ſur la Moſelle, dans le fond de la Vôge, à ſix lieues de Remiremont, vers l'orient, ſur le chemin de Munſter & de Colmar.

Ce qui diſtingue la Breſſe des autres villages, ſont ſes anciennes coutumes; elles ſe ſont conſervées pendant longtemps ſans écritures, & ſeulement dans la mémoire des hommes. Le duc Charles III, en 1595, ordonna qu'on les mît par écrit & les homologua: ſes ſucceſſeurs ont fait de même.

Vagnay eſt à deux lieues au levant de la ville de Remiremont, ſitué dans un vallon où coule une branche de la Moſelle. On a trouvé pluſieurs fois dans le voiſinage de ce village, des grenats de différentes couleurs, des agathes, des calcédoines & du porphyre. Aujourd'hui on n'y voit plus de ces pierres précieuſes; il y en a ſans doute encore dans l'intérieur des montagnes, mais on n'y fouille pas. L'agathe & le porphyre y ſont aſſez communs: ce dernier eſt très-dur & très-difficile à travailler: il eſt ordinairement rougeâtre & verdâtre. J'en ai trouvé pluſieurs fois. Cette contrée eſt une des plus ſtériles de la Vôge.

Nous finirons la topographie des villages par la deſcription d'un monument des plus conſidérables, long-temps ignoré parmi nous, & dont nous devons au ſavant Schæfflin la première connoiſſance. C'eſt une grande muraille avec laquelle les Romains avoient fermé les défilés des montagnes entre la Lorraine & l'Alſace. Depuis Hobenack, à la hauteur de Colmar, règne un retranchement qui paſſe par la ligne des plus hautes Vôges, traverſe les vallées, gravit les penchans, couronne les ſommets. On le rencontre dans les fonds les plus ſauvages. On le retrouve ſur les pointes eſcarpées; on le ſuit ſans aucune interruption que celle des rochers inacceſſibles, depuis ſon commencement juſqu'à Waſſenburg & Niderbronn, ſur une longueur de vingt-ſept lieues. Il étoit d'eſpace en eſpace muni de fortereſſes & de tours: les tours bâties au ſommet de ces montagnes, étoient des lieux d'obſervation d'où l'on pouvoit avoir l'œil ſur les mouvemens des Germains au-delà du Rhin. Les fortereſſes placées dans les gorges en défendoient le paſſage. Le plus fréquenté dans l'antiquité, fut celui de la vallée orbéane (val d'Orbée), où dans le moyen âge les empereurs d'Allemagne entretinrent une fortereſſe conſidérable à côté de celle des Romains, dont on reconnoiſſoit les reſtes, décrits il y a deux ſiècles par Speeklin, dans des murs de douze pieds d'épaiſſeur ſur pluſieurs centaines de long. Elle faiſoit le premier poſte, & pour ainſi dire la tête du grand mur de la Vôge: c'eſt le mont Sainte-Odille qui paroît tout couvert des débris du plus étonnant de ces ouvrages. Cette belle montagne à demi-hors de la chaîne, s'avance & domine ſur le vaſte baſſin de l'Alſace.

A deux lieues de Remiremont, vers l'orient méridional, eſt un prieuré de chanoines réguliers, nommé Hérival. L'égliſe & la maiſon ſont très-bien bâties. Ce lieu s'appelloit autrefois Aſpre-vaux, *Aſpera vallis*. En effet, c'eſt une ſolitude affreuſe & un vallon très-reſſerré, entouré de bois de ſapins de tous les côtés. Il y a aux en-

virons d'Hérival du jaſpe, de belles cryſtaliſations & des mines de fer.

Bruyères eſt une petite ville à quatre lieues d'Epinal, & cinq de Remiremont : elle eſt dans une ſituation peu avantageuſe, environnée de toutes parts des montagnes ſtériles & chauves; elle eſt mal bâtie. Il y a aux environs beaucoup de marais, & j'ai obſervé que les maladies putrides y ſont plus fréquentes & plus meurtrières qu'ailleurs.

Les animaux domeſtiques des montagnes de la Vôge, ſont le bœuf, la vache, quelques chèvres & peu de chevaux; le fourrage de nos prairies eſt trop aigre pour ces derniers; les chevaux étrangers y deviennent maigres la première année, il leur faut ce laps de temps pour que la nourriture ne leur ſoit plus nuiſible.

Les animaux qui vivent dans nos forêts & ſur nos montagnes, ſont le ſanglier, le loup, le renard, le cerf, la biche, la fouine, l'écureuil, le hériſſon, quelques martres, &c. Les ours y étoient autrefois très-communs; il y a quelques années qu'on y en a encore tué dans les forêts du Val de Saint-Dié, à Buſſang & ailleurs, mais depuis quelque temps on n'y en voit plus. Nous n'avons point de bêtes à laine, nos pâturages & l'air de nos montagnes ne leur conviennent pas.

Dans les pays méridionaux, les filles ſont réglées à neuf, dix ou douze ans; mais dans celui-ci il eſt rare que les filles de la campagne le ſoient avant l'âge de dix-ſept à dix-huit ans. La ceſſation arrive ordinairement entre quarante & quarante-cinq ans.

Il eſt rare dans la Vôge, malgré le ſoin qu'on prend de ſa bouche, qu'on puiſſe conſerver ſes dents. Nos payſans ne les nettoient jamais; auſſi en ont-ils toujours qui ſont cariées; c'eſt pour cela qu'il y a peu de villages où il n'y ait un arracheur de dents. La cauſe de cette affection ne provient ſans doute que des eaux de neige & de l'air des montagnes.

Les dépôts lymphatiques, maladie ſi rébelle aux remèdes

& au traitement le mieux indiqué, ſont très-communs dans nos montagnes: ils ſont occaſionnés par l'épaiſſiſſement de la lymphe qui s'engorge & s'arrête dans ſes canaux par l'effet des eaux de neige & de glace.

La gale y eſt très-commune: les grands froids occaſionnent auſſi dans nos climats des maladies cutanées; les payſans qui y ſont trop long-temps & trop ſouvent expoſés, ſubiſſent ces maladies.

Quand la neige reſte trop long-temps ſur l'horiſon, que le temps eſt ſerein & que le ſoleil brille de tout ſon éclat, non-ſeulement l'organiſation eſt troublée par l'effet des vapeurs qui en émanent, mais les yeux en ſouffrent auſſi conſidérablement; ceux qui ont la vue foible, ne peuvent en ſupporter l'éclat: c'eſt la raiſon pour laquelle quantité de perſonnes ont, pendant l'hiver, les yeux enflammés & les paupières très-rouges. Xénophon ramenant les Grecs du fond de l'Aſie dans le lieu de leur origine, & étant arrivé avec ſon armée ſur les montagnes d'Arménie, alors toutes couvertes de neige, pluſieurs de ſes ſoldats perdirent la vue par le ſeul éclat de la lumière réfléchie: tous en général en furent incommodés, & ils ne s'en garantiſſoient qu'en ſe couvrant les yeux avec un morceau d'étoffe noire. Un médecin anglois racontoit à M. Boyle qu'après avoir parcouru la Ruſſie ſeptentrionale & la Sibérie, l'éclat de la neige lui avoit tellement affoibli les yeux que, depuis ce temps, il en avoit toujours été incommodé.

Rien n'eſt ſi commun que de voir les perſonnes de l'un & l'autre ſexe attaquées de rhumatiſme; les vieillards, les femmes en couche en ſouffrent le plus. Cette maladie ne vient aux premiers que par le défaut de précautions. La plupart, pendant l'été, dorment ſous les arbres étant déshabillés, ce qui intercepte la tranſpiration.

Les fluxions catharrales, cauſées par l'air froid du ſoir, ſont très-communes pendant l'été; les vapeurs qui tombent, lorſque le ſoleil s'abaiſſe à l'horiſon, & que nous appellons ſerein, ſe répandent dans la région inférieure de

de l'atmoſphère, & ont des effets ſouvent pernicieux.

Les voyageurs, ceux qui travaillent à la terre & en plein air, les faucheurs, les moiſſonneurs, les couvreurs & les autres artiſans de cette claſſe ſont ſouvent les victimes des coups de ſoleil. Cette maladie eſt beaucoup plus commune dans nos vallons que par-tout ailleurs.

Les perſonnes valétudinaires, celles d'une foible complexion, qui ont la poitrine délicate, ſont ſujettes à des crachemens de ſang & à la phthiſie pulmonaire : cette maladie très-commune & très-meurtrière tue quantité de nos payſans; c'eſt l'effet de l'air trop vif & trop raréfié qu'ils reſpirent ſur le ſommet des montagnes, ſur-tout pendant l'hiver. Ajoutez à cela le mauvais régime & l'eau-de-vie qu'ils boivent, dans la vue d'en recevoir du ſoulagement. J'ai vu pluſieurs malades qui auroient infailliblement péri, s'ils n'euſſent pris le parti de changer d'air en habitant la plaine & en obſervant le régime le plus exact.

Les fièvres bilieuſes, & les putrides, qui ſont quelquefois épidémiques, ſont occaſionnées par différentes cauſes, mais le plus ſouvent par les variations de l'air qui produiſent des altérations plus ou moins ſenſibles ſur les fibres & les tuyaux dont la machine eſt compoſée, & ſur les liquides qui y circulent.

Les dyſſenteries, ce fléau ſi redoutable, ont les mêmes cauſes que les fièvres putrides ; ce ne ſont pas les fruits, comme le peuple ſe l'imagine encore aujourd'hui, qui en ſont la cauſe, mais les ſubites variations de l'air, comme Charles Lepois le diſoit il y a deux ſiècles.

Les fièvres intermittentes ſont pendant certaines années très-communes dans nos cantons. Elles viennent ordinairement du brouillard, des pluies fréquentes qu'on eſſuie pendant le printemps, du ſol humide ſur lequel on eſt obligé de vivre pendant pluſieurs ſemaines ou pluſieurs mois, & du froid qu'on reſſent dans une ſaiſon où l'influence du ſoleil devroit être ſalutaire & même diſſiper ces maladies.

Dans un village peuplé de cent habitans, on peut avancer

qu'il y en a vingt attaqués de hernies. Quelques femmes en ſont auſſi affectées, & d'autres ont des deſcentes de matrice ou du vagin, ou d'autres infirmités ordinaires & particulières à ce ſexe. On ne peut en attribuer la cauſe qu'aux fatigues continuelles qu'ils ſont obligés d'eſſuyer en montant ou en deſcendant les montagnes.

Il faut ajouter qu'une cauſe particulière de hernies eſt le peu de ſoin que la plupart des femmes de la campagne prennent de leurs enfans; elles vont pendant l'été dès le matin à la campagne, & elles les laiſſent dans le berceau, où ils crient de toutes leurs forces, & ſouvent pendant des heures entières.

L'académie royale de chirurgie avoit publié en 1775 un remède que M. Gachet Deſeſſarts, maître en chirurgie à Falaiſe, aſſuroit lui avoir réuſſi en nombre d'occaſions, pour la guériſon radicale des hernies. Ce topique, comme l'a dit M. Louis, a l'avantage de ne pouvoir être ſuivi d'aucun inconvénient. M. Didelot s'eſt empreſſé de le mettre en uſage. M. Deſeſſarts ne demande que quinze jours pour guérir un enfant, & il prétend qu'un mois ſuffit pour la guériſon d'un adulte. M. Didelot n'a confié qu'à lui-même le traitement de cette maladie, conſiſtant dans l'application du ſachet de la fleur de tan, le bandage, &c. Il craignoit qu'on ne négligeât une des particularités eſſentielles, parce qu'il vouloit être en état de donner un détail circonſtancié de l'événement qui réſulteroit de ce nouveau remède; mais les eſſais qu'il a faits ſur différens malades auxquels il a même continué le prétendu ſpécifique plus long-temps que l'auteur ne l'exigeoit, n'ont opéré aucun effet, & il a attribué le ſoulagement que quelques uns ont reçu, plutôt à l'application conſtante d'un bandage qu'à la fleur de tan.

Extrait de la Correſpondance de M. Didelot, *Chirurgien à Remiremont en Lorraine.*



ÉPIDÉMIES.

Deſcription d'une Épidémie qui a régné en 1774 parmi les ſoldats de la garniſon de Perpignan.

DEPUIS douze ans on obſerve tous les étés, dans l'hôpital militaire de Perpignan, une eſpèce d'épidémie particulière aux ſoldats. Cette maladie, qui reparoît chaque fois avec les mêmes ſymptômes, à quelques nuances près, cède aux mêmes remèdes, & doit par conſéquent dépendre des mêmes cauſes. Elle fut beaucoup plus conſidérable en 1774 qu'elle ne l'avoit été auparavant; c'eſt ce qui a engagé M. Bonafos à en rendre un compte détaillé.

En général l'air de Perpignan eſt ſain, quoique pluſieurs cauſes tendent à l'altérer, telles que la mal-propreté des rues, les cimetières renfermés dans l'enceinte de la ville, les vers à ſoie qu'on étouffe & qu'on laiſſe putréfier dans leurs coques, &c. mais les vents du nord qui y ſoufflent fréquemment & ſouvent avec violence, purifient l'atmoſphère, de ſorte qu'il eſt rare de voir des épidémies générales à Perpignan, ſi l'on en excepte la petite-vérole & la rougeole, qui ont coutume d'y paroître tous les cinq ou ſix ans. Depuis 1739, année dans laquelle des fièvres malignes de très-mauvais caractère y durèrent pluſieurs mois, cette ville n'a éprouvé aucune épidémie bien caractériſée.

En 1774, il y avoit dans la ville moins de troupes qu'à

l'ordinaire. Néanmoins l'hôpital militaire fut toujours rempli dans le temps des chaleurs. On y comptoit habituellement depuis quatre cents juſqu'à quatre cents cinquante malades, tandis qu'il ne s'en trouvoit que très-peu dans la ville & dans l'hôpital des pauvres. Preſque toute la garniſon a été attaquée de l'épidémie. Cette maladie a commencé, comme les autres années, vers la fin de juin; pendant le mois de juillet elle a augmenté par degrés, & s'eſt ſoutenue dans toute ſa force pendant le mois d'août & les premiers jours de ſeptembre; enſuite elle a diminué & elle a totalement ceſſé dans le courant d'octobre.

La langue aride & chargée d'une matière blanchâtre, la bouche infecte, des nauſées, des vomiſſemens, quelquefois un dévoiement bilieux ou des déjections ſanguinolentes accompagnées de douleur, de la fièvre plus ou moins vive avec des redoublemens, la proſtration des forces, un mal de tête inſupportable, les yeux ternes & enfoncés, la teinte jaune du viſage, la peau sèche avec une chaleur âcre, qui augmentoit pendant le redoublement, & une ſoif ardente: tels étoient les ſymptômes qui ſe manifeſtoient ſur la plupart des malades. Pluſieurs avoient le pouls preſque dans l'état naturel; mais ceux-ci étoient encore plus affaiſſés que les autres. Leurs mains & leurs bras trembloient ſi fort qu'il ne leur étoit pas poſſible de s'en ſervir. Ils avoient une peſanteur de tête très-conſidérable, & une grande propenſion à l'aſſoupiſſement. Il y avoit des ſoubreſauts dans les tendons & des mouvemens convulſifs en différentes parties du corps. Quelques malades, mais en petit nombre, ont eu du délire; les éruptions, lorſqu'elles ont eu lieu, ont été pourpreuſes: il n'a paru qu'une ſeule parotide. Vers la fin de la maladie les redoublemens devenoient plus réguliers & étoient précédés de friſſons. Certains ſujets n'ont été attaqués que de fièvres intermittentes, la plupart quotidiennes ou doubles tierces, quelquefois ſimples tierces, rarement quartes; d'autres ont eu ſeulement un dévoiement ſouvent dyſſentérique & ſans fièvre.

Il ſuit de cet expoſé que la maladie dont il eſt queſtion, n'étoit autre choſe qu'une fièvre putride. Son foyer principal étoit dans les premières voies. Des humeurs interrompues, ſuite de mauvaiſes digeſtions, en ont été les cauſes déterminantes : quant à celles qui peuvent lui avoir donné naiſſance, en agiſſant d'une manière plus éloignée, on en doit admettre pluſieurs, ſavoir, le climat, la nourriture, ſur-tout le genre de vie & les exercices auxquels les ſoldats ſont aſſujettis à Perpignan pendant l'été.

Premièrement, les chaleurs y ſont ordinairement fortes & de longue durée. Ce n'eſt qu'à la faveur des orages, ſuivis preſque toujours du vent du nord, que le temps ſe rafraîchit quelquefois. En 1774 ils ont été extrêmement rares. Auſſi a-t-on éprouvé des chaleurs plus conſidérables que pendant les autres années. Les habitans du pays accoutumés à leur climat, n'en ſont point affectés ; mais il n'en eſt pas de même des ſoldats ; d'ailleurs il eſt à remarquer qu'à Perpignan le thermomètre baiſſe très-peu pendant les nuits d'été ; de ſorte qu'elles ne ſont guères plus fraiches que les jours. Les ſoldats renfermés alors dans leurs caſernes, dont les chambres étroites contiennent un certain nombre de lits, obligés de coucher pluſieurs enſemble, ſuent beaucoup, quelque peu couverts qu'ils ſoient, & l'air ſe charge de leur tranſpiration.

Secondement, ce qui contribue à rendre les ſoldats de la garniſon de Perpignan malades, ce ſont les alimens dont ils ſe nourriſſent : leur pain de munition eſt lourd & indigeſte : leur viande n'eſt le plus ſouvent compoſée que d'abbatis de bœuf, qui ſe corrompent très-facilement pendant les chaleurs de l'été, ſur-tout lorſqu'on les laiſſe expoſés au ſoleil, comme les ſoldats ont coutume de le faire.

Troiſièmement, ils boivent beaucoup de vin du Rouſſillon, qui eſt fort ſpiritueux & tartareux.

Quatrièmement enfin, il faut compter pour beaucoup dans les cauſes des maladies des ſoldats, les exercices multipliés qu'on leur fait faire pendant les chaleurs de l'été.

Outre la gêne & la crainte dans leſquelles ils ſont alors; & qui peuvent porter ſur le phyſique comme ſur le moral; une des heures réglées pour cette ſorte de travail, doit influer beaucoup ſur leur ſanté. C'eſt immédiatement après ſouper qu'on les y mène; leur digeſtion n'a pas encore pu ſe faire. A leur retour, accablés de fatigue, couverts de ſueur & de pouſſière, & preſſés par la ſoif, ils boivent abondamment du vin ou de l'eau; ils s'expoſent à l'air frais & au ſerein. Ne doit-il pas réſulter de-là quelques déſordres dans l'économie animale?

Les cauſes auxquelles M. Bonafos a attribuées l'épidémie des ſoldats de la garniſon de Perpignan, étant expliquées, expoſons les moyens qu'il a employés pour la combattre.

Le foyer du mal lui ayant paru dans les premières voies, ſon premier ſoin a été de faire vomir avec le tartre émétique. Ce remède, qui faiſoit rendre par en haut des matières bilieuſes, produiſoit auſſi quelquefois des ſelles de même nature. Un lavement ſimple & des boiſſons abondantes étoient adminiſtrés dans le même jour. Le lendemain il purgeoit avec un minoratif, dont les effets étoient avantageux. Si la maladie étoit priſe dans ſon principe, il n'en falloit pas davantage pour en couper les racines; mais lorſqu'on avoit tardé trop long-temps, & que déja des ſymptômes graves s'étoient déclarés, ces remèdes étoient inſuffiſans. Il mettoit alors les malades à l'uſage d'une décoction de tamarins pour boiſſon ordinaire; ce qui entretenoit la liberté du ventre. Il répétoit les purgatifs plus ou moins ſouvent, en les entremêlant toujours de délayans, de tempéramens & d'antiſeptiques. Tantôt c'étoit une tiſane acidulée, tantôt c'étoit une eau émulſionée qu'il ordonnoit, & dont on ſe trouvoit très-bien. Chaque jour il faiſoit donner un lavement avec l'eau ſimple.

Souvent il étoit néceſſaire de différer les purgatifs. Par exemple, lorſque la langue étoit ſéche & noire, la peau brûlante & comme chagrinée, & les humeurs cruës; lorſ-

qu'il y avoit une éruption de pourpre, ou quelque hémorrhagie par le nez, des ſoubreſauts dans les tendons, ou des mouvemens convulſifs, ces remèdes étoient abſolument hors de ſaiſon. Loin de troubler la nature en les employant alors, il valoit mieux ſe contenter de l'obſerver, de ſuivre ſa marche & de corriger ſeulement l'alkaleſcence de la matière morbifique, afin d'en arrêter les progrès & d'empêcher la diſſolution du ſang. En conſéquence il faiſoit faire plus que jamais uſage des acides, tant végétaux que minéraux. On donnoit outre cela par cuillerées une potion dans laquelle entroient le nitre, le camphre en petite quantité, & l'eſprit de vitriol juſqu'à agréable acidité. Lorſque les malades éprouvoient des borborigmes & des douleurs dans le bas-ventre, qui devenoit tuméfié, il preſcrivoit des fomentations émollientes, des lavemens & des potions anodynes.

Quelquefois le pouls étoit dur & fréquent, le viſage rouge & enflammé. Les malades éprouvoient un mal de tête inſupportable avec inſomnie ou même délire. Dans ce cas il faiſoit faire une ſaignée, preſque toujours du bras, rarement du pied, dans la crainte de déterminer une inflammation de bas-ventre, qui étoit le plus ſouvent tendu. Les malades en étoient ſoulagés. Il étoit rare qu'on fût obligé de la répéter.

Il ordonnoit pour le ſoir uue émulſion calmante compoſée de vingt gouttes de liqueur minérale anodyne d'Hoffman, du ſyrop de nymphea, & quelquefois du ſyrop diacode : ce remède procuroit du ſommeil.

Si au contraire il y avoit de la tendance à l'aſſoupiſſement, ce qui arrivoit le plus fréquemment, il faiſoit appliquer à la nuque un large emplâtre véſicatoire, & quelquefois deux outre cela aux jambes. Ils ont conſtamment produit de très-bons effets. Il faiſoit prendre en même temps beaucoup de lavemens & une boiſſon abondante, ſoit d'eau émulſionnée, ſoit de limonade, ſoit d'eau de tamarins.

M. Bonafos inſiſtoit ſur l'uſage de tous ces remèdes,

juſqu'à ce qu'il parût des ſignes de coction. Mais lorſque la langue de sèche & noire qu'elle étoit, devenoit humide & blanche; lorſque le pouls étant plus ſouple, la peau n'avoit plus cette chaleur & cette âcreté qu'on y avoit remarqué; lorſque les excrétions commençoient à ſe bien faire, de ſorte que tout annonçoit une détente générale, il preſcrivoit un purgatif minoratif ſur le déclin du redoublement. Cette potion répétée enſuite, procuroit des déjections abondantes de matières recuites.

Malgré les purgatifs employés dans un temps convenable, quelquefois la fièvre continuoit avec des redoublemens périodiques, précédés ordinairement de friſſons. Alors après avoir évacué ſuffiſamment, il faiſoit prendre aux malades des apozèmes fébrifuges préparés avec de fortes doſes de bon quinquina & un peu de nitre dans une décoction de chicorée. Il en faiſoit boire quatre ou cinq verrées par jour dans l'intervalle des redoublemens, qui diſparoiſſoient bientôt avec la fièvre elle-même. On les continuoit encore quelques jours en diminuant la doſe : par ce moyen il guériſſoit la maladie & il en prévenoit les rechûtes.

La fièvre ceſſée, il reſtoit à certains malades une peſanteur de tête & beaucoup de foibleſſe dans les membres. Il y remédioit en leur faiſant faire uſage pendant quelques jours d'apozèmes apéritifs & céphaliques, qu'ils prenoient le matin à jeun.

Lorſque la maladie n'étoit qu'une fièvre intermittente, elle cédoit bientôt aux remèdes généraux & à l'uſage du quinquina. Si elle revenoit enſuite, il en détruiſoit le germe par le moyen des apéritifs continués long-temps.

A l'égard des dévoiemens, ſoit qu'ils fuſſent compliqués avec la fièvre putride & qu'ils en fuſſent un ſymptôme, ſoit qu'ils fuſſent une maladie particulière, comme ils étoient toujours produits par la même cauſe, il les traitoit à peu près de même. Mais au lieu du tartre émétique, il employoit l'hypécacuanha, qui a eu conſtamment de bons effets. La rhubarbe dans les purgatifs remplaçoit la crême de

de tartre. Quelquefois il faiſoit faire uſage de lavemens anodyns & de quelques calmans; c'étoit lorſque le dévoiement étoit dyſſentérique.

Tels ont été les moyens que M. Bonafos a cru devoir employer, & dont le ſuccès a répondu à ſes vues. L'épidémie, qui étoit dans le commencement très-effrayante, a duré trois mois. Le nombre de ceux qui en ont été attaqués, a monté à plus de neuf cents; il n'eſt mort qu'un ſeul homme, depuis que le traitement convenable a été établi, quoique beaucoup aient été à la dernière extrémité.

Extrait de la Correſpondance de M. Bonafos, *Médecin à Perpignan.*

DESCRIPTION

D'une Epidémie très-meurtrière, qui a régné à l'Ile-Jourdain, près d'Auch, en 1777.

L'ILE-JOURDAIN, où il règne tous les ans des fièvres automnales très-fâcheuſes, a éprouvé en 1777, depuis le commencement de juillet juſqu'au milieu de décembre, une épidémie dont le caractère mérite d'être conſigné dans une expoſition particulière.

Le ſol de l'Ile-Jourdain eſt bas, marécageux, & ſouvent couvert de brouillards. Il eſt ſitué à l'eſt d'un vallon partagé par la Save, qui eſt ſujette à déborder. La ſtagnation long-temps continuée des eaux de cette rivière, a beaucoup contribué à la production de l'épidémie dont il s'agit. Une ſeconde cauſe a été la ſucceſſion d'un été très-chaud à un hiver & à un printemps froids & humides.

Cette maladie, qui n'a épargné aucun âge ni aucune condition, ſembloit avoir ſon foyer dans la ville, & ſurtout dans les fauxbourgs les plus voiſins de l'inondation.

Elle paroiſſoit s'affoiblir à meſure qu'elle s'éloignoit de la cité. Les habitans y ont ſuccombé d'autant plus facilement qu'ils étoient découragés par les pertes que l'épizootie avoit occaſionnées.

Au commencement de juillet, avant les dernières inondations de la Save, on obſerva des fièvres intermittentes nombreuſes, mais qui comportoient peu de danger. Les débordemens s'étant renouvellés, les ſubſtances végétales s'étant corrompues dans les eaux, & leur ayant même donné une odeur fétide, le nombre des malades & l'intenſité de la maladie augmentèrent tout-à-coup. Pendant le mois de ſeptembre les malades devinrent encore plus nombreux : on en comptoit alors douze cents ; & la quantité de ceux qui mouroient, augmentoit en même proportion. Les mois d'octobre & de novembre ne furent pas plus heureux. Le froid qui fut vif, ne ralentit pas les progrès du mal. En décembre ils devinrent moins rapides. Il eſt eſſentiel de noter que la maladie aiguë ſe changeoit ſouvent en chronique, dont les ſuites étoient preſque toujours funeſtes.

Afin de bien décrire cette épidémie, nous ſommes obligés de diviſer les malades en différentes claſſes : l'intermittence étoit toujours le caractère dominant, mais les variétés étoient très-nombreuſes.

Ceux qui ont éprouvé des fièvres d'accès bien déterminées, ont été ſaiſis d'un froid vif, ſuivi d'une chaleur forte, d'un violent de mal de tête, quelquefois de vertiges opiniâtres, de ſoif, de douleurs aux lombes & aux extrémités, & de gêne dans la reſpiration. L'accès, qui duroit quinze à vingt heures, avoit ſa plus grande force pendant la nuit. La langue devenoit pâteuſe & blanche, & le malade éprouvoit des envies de vomir. La fièvre étoit dans les uns quotienne, chez d'autres tierce, & dans les autres double-tierce, quarte ou double-quarte. Elle prenoit alternativement ces différens caractères, & ceſſoit quelquefois pour reparoître avec un type nouveau.

La tenſion des hypochondres exiſtoit dans quelques malades. La diarrhée s'eſt déclarée dans pluſieurs de ceux qui n'avoient pas été émétiſés. Les règles ſe ſupprimoient ſouvent chez les femmes quelque temps avant l'apparition de la maladie, & les hémorrhagies du nez en tenoient lieu. L'appétit manquoit rarement.

Le pouls de tous les malades a été irrégulier, mou & a oppoſé peu de réſiſtance, même dans le redoublement: auſſi a-t-on rarement pu faire une ſaignée ſans inconvénient.

Les rechûtes ont été très-fréquentes; elles ont été annoncées par le teint pâle & jaunâtre, par l'œdème des jambes & les engorgemens du foie & de la rate. Les urines & les ſueurs ont été ſouvent le véhicule des dépôts critiques.

Dans la ſeconde claſſe nous comprendrons les fièvres continuës avec ſymptômes graves, quoiqu'ayant débuté par de ſimples accès. Elles redoubloient ordinairement en tierces ou double-tierces, avec mal de tête, vertige, aſſoupiſſement, foibleſſe, tenſion & douleur dans les lombes, vomiſſement, ſoif, ſéchereſſe & noirceur de la langue. Après huit ou dix jours, le météoriſme du bas-ventre, des ſelles fétides, des ſueurs partielles, des pétéchies, de gros boutons, des éruptions galeuſes, des parotides & quelquefois des ſyncopes affligeoient les malades. La foibleſſe de la nature rendoit les criſes imparfaites; de-là le danger, la longueur & l'opiniâtreté de la maladie.

Il y a eu beaucoup de fièvres continuës qui n'ont pas été auſſi compliquées que celles-ci: nous en ferons la troiſième claſſe. Les accidens étoient à-peu-près les mêmes, & ne différoient que par une moindre intenſité. Elles cédoient bientôt; & il ne reſtoit plus qu'une fièvre d'accès, ſemblable à celle de la première claſſe. Dans toutes le froid précédoit & ſouvent, ſur-tout, dans les continuës, les malades rendoient des vers.

Nous ferons une quatrième claſſe des maladies intercur-

rentes. Le traitement qui leur convenoit, étoit à-peu-près celui de la maladie régnante. Les coliques ou douleurs d'eſtomac & les douleurs pleurétiques ont été les maladies les plus répandues après la maladie qui étoit epidémique.

La communication prompte de cette épidémie à ceux qui arrivoient depuis peu dans la ville, ne laiſſoit point de doute ſur ſa contagion. M. Goulart, correſpondant de la Société, un des médecins qui ont ſuivi cette maladie, y a ſuccombé. La juriſdiction de l'Ile-Jourdain comptoit quatre mille habitans, parmi leſquels trois mille ont été attaqués de cette maladie.

L'ouverture des cadavres de ceux qui en ſont morts le troiſième, quatrième ou cinquième jour, n'a rien offert de particulier. Dans ceux qui en ſont morts plus long-temps après, on a trouvé la rate comme pourrie, & laiſſant échapper un ſang diſſous. Le foie étoit, en quelques points de ſon étendue, dans le même état : la bile étoit de couleur noire. Les inteſtins, ſur-tout le duodenum, contenoient des ſucs glaireux & putrides avec des vers. La poitrine & la tête n'ont rien offert de particulier.

Les évacuans des premières voies, les apéritifs & les toniques ont fait la baſe du traitement. Les émétiques ſoutenus ont ſur-tout paru néceſſaires, & ſouvent ils ont ſuffi avec les purgatifs, pour démaſquer la fièvre, & pour la rendre intermittente de continuë qu'elle étoit. Ils ont même ſuſpendu des fièvres d'accès. Ces derniers n'ont pas été moins utiles dans les fièvres continuës les plus graves : d'ailleurs, dans la cure de celles-ci, on avoit égard aux ſymptômes particuliers, pour leur oppoſer les remèdes les plus convenables.

La ſaignée étant preſque toujours contre-indiquée par l'état du pouls, on y a ſuppléé dans les circonſtances qui ont paru l'exiger, par les ſangſues & les véſicatoires : ceux-ci ont été un des meilleurs toniques qu'on ait employés ; mais tous les cas n'en ont pas permis l'application.

Le quinquina a ſouvent diminué la violence des redou-

blemens & l'intenſité du froid ; il a été le ſeul remède qui, donné à grande doſe, ait fait diſparoître les ſyncopes que nous avons annoncées comme accompagnant le redoublement. M. La Peyre ajoute que ce médicament ne lui a paru indiqué que dans les fièvres d'accès très-légitimes, ou dans celles qui étoient aſſez graves pour mettre la vie en danger.

Les apéritifs ont été pris dans la claſſe des végétaux ; parmi leſquels les anti-ſcorbutiques légers ont été utiles. Les ſavonneux & les martiaux ont réuſſi ſur la fin du traitement.

Extrait de la Correſpondance de M. La Peyre, *Médecin à Auch.*



ÉPIZOOTIES.

Rapport ſur une Epizootie qui a regné en 1776 parmi les Cerfs dans la forêt de Saint-Germain.

Nous, commiſſaires nommés par la Société royale de médecine, par ordre exprès de ſa majeſté, pour faire des recherches ſur les cauſes de la mortalité parmi les cerfs, nous nous ſommes tranſporrés le vendredi 29 novembre 1776, à Saint-Germain. Réunis avec M. Brunyer, aſſocié regnicole, M. Antoine, ſous-lieutenant, & M. Brou, inſpecteur des chaſſes du roi, nous avons parcouru le même jour & le lendemain ſamedi 30, la plus grande partie de cette forêt.

Nous avons cru devoir porter notre attention ſur les marres, ſur les pacages & ſur les lieux où l'on a trouvé des cerfs morts.

Les marres que nous avons viſitées ſont :

1°. La marre *puante*, la plus voiſine de la ville, qui en reçoit les immondices. Nous l'avons trouvée plus baſſe qu'à l'ordinaire, infecte, contenant des eaux troubles & épaiſſes.

2°. La marre appellée *trou Huguier* ou marre du héron. Celle-ci ne communique point avec la précédente. Elle

©BIUM

eſt formée par les eaux d'une autre marre qu'on appelle la marre *poreuſe*. Elle eſt très-profonde, & ne contient aucunes plantes & aucuns inſectes capables d'en altérer les eaux, qui ſont d'ailleurs aſſez pures.

3°. La marre *poreuſe*. Elle eſt plus grande que la ſeconde. On y abreuve la plus grande partie des chevaux de la ville. Les eaux nous ont paru aſſez belles. Elles ſont formées en partie par celles du parc de Noailles.

4°. La marre *de Poiſſy*. Celle-ci communique avec les deux précédentes. On peut la regarder comme l'endroit de réunion des eaux de la partie la plus propre de la ville. Elle contient beaucoup de plantes, qui ſans être d'ailleurs pernicieuſes, ſont très-propres à favoriſer la multiplication des inſectes.

5°. La marre *du Tronchet* nous a fourni les obſervations ſuivantes.

Les eaux en ſont baſſes, un peu fétides; lorſqu'on en remue la vaſe, qui eſt abondante, elle exhale une odeur très-déſagréable. Nous y avons trouvé une grande quantité de plantes & d'inſectes, entre autres, parmi les plantes, le conferva, le chara fœtida; parmi les inſectes, la corize, le ver de la mouche à maſque, la punaiſe à aviron, & ſurtout une des eſpèces de mouches qui dépoſent leurs œufs ſur les matières en fermentation. En général cette marre eſt mal-propre, & nous a paru ſuſpecte.

6°. Quatre marres pavées & glaiſées dont les eaux ſont très-belles, & qui ſont la marre neuve, la marre *du Ponceau* ou *lac de Conflans*, la marre *à Chamberi*, & la marre *du Belveder*. Nous n'y avons trouvé d'autres plantes que le potamogeton & une renoncule aquatique, dite à queue de pourceau.

7°. La marre *du Souillart*. Les eaux en ſont un peu troubles. Elle eſt très-bourbeuſe & remplie de feuilles de corps étrangers.

8°. La première marre *de la porte verte*. Nous y avons trouvé le chara fœtida, & la mouche qui ſe rencontre ſur les

matières en fermentation & que nous avions obſervée à la marre du Tronchet.

9°. Les marres dites les deux dernières *de la porte verte*, qui ſont plutôt des marais que des marres, & dont les eaux, quoiqu'il y ait beaucoup de plantes, ne nous ont point paru mal-ſaines.

De plus nous avons viſité la plupart des lieux où les cerfs ſont morts. Nous avons eu ſoin de les faire marquer avec des branches d'arbres. 1°. Dans le petit parc à cinq ou ſix cents pas de la marre puante; 2°. très-près de la marre du Tronchet, celle qui nous a paru la plus ſuſpecte; 3°. dans les deſſous de la Meute; 4°. dans les plantations près de l'étoile d'Artois; 5°. dans le petit parc, où l'on a trouvé deux biches; 6°. dans la route de la Meute proche l'étoile du Lude; 7°. dans les deſſous de garenne, où nous avons trouvé les oſſemens frais d'un cerf qui a été dévoré par un ſanglier; 8°. ſur la côte d'Acheres, 9°. dans le Corat, près de Maiſons; 10°. à l'étoile d'Herbelay.

Les pacages en général ſont bons, mais les plantes nous ont paru avoir ſouffert de la ſéchereſſe qui a duré pendant les mois d'août, de ſeptembre & d'octobre.

Les perſonnes qui nous accompagnoient, nous ont fait obſerver, 1°. que les cerfs que l'on trouve morts dans le temps du rut, portent toujours quelques marques des coups d'andouillet qu'ils ont reçus; 2°. que parmi les bêtes que l'on a trouvées mortes cette fois, il y avoit beaucoup plus de biches que de cerfs, & qu'aucun n'avoit été bleſſé extérieurement. L'ouverture des cadavres a offert les ſignes d'une maladie vraiement inflammatoire dans la poitrine & le bas-ventre.

D'après ce qu'on vient d'expoſer, nous croyons que l'on peut attribuer la maladie au concours des cauſes y énoncées, c'eſt-à-dire 1°. à la ſéchereſſe générale & long-temps continuée; 2°. aux qualités des eaux mal-faiſantes de certaines marres, & à la circonſtance du rut, qui a dû augmenter l'intenſité des accidens.

Voici

©BIUM

Voici les précautions qui nous ont paru les plus propres à arrêter les progrès d'une telle maladie, ou pour en prévenir les ſuites fâcheuſes.

1°. Quant aux lieux où l'on a trouvé des bêtes mortes, & qui ſont indiqués ci-deſſus, il eſt indiſpenſable de les faire labourer dans une étendue de quinze à vingt pieds; 2°. il eſt néceſſaire d'enterrer à dix pieds de profondeur les reſtes des cerfs qui ſont déja morts, & tous ceux que l'on pourroit trouver dans la ſuite, & d'entourrer ces endroits avec de fortes paliſſades, afin que les ſangliers ſur-tout ne puiſſent y aborder, & que les animaux de la même eſpèce ne ſoient pas expoſés à s'arrêter ou à ſe coucher au-deſſus de ces foſſes.

3°. A l'égard des mares ſuſpectes & mal-ſaines que nous avons indiquées, on conſeille de faire enlever le plutôt qu'il ſera poſſible, mais avec les précautions requiſes, la vaſe ſurabondante, d'en extraire ſur-tout les plantes pernicieuſes que nous avons nommées, & les feuilles qui peuvent s'y corrompre; d'y jetter enſuite une certaine quantité de ſel, d'en répandre même ſur les bords, ſoit afin de rendre les eaux plus ſaines, ſoit pour fournir aux cerfs une ſubſtance qui plaît en général à tous les ruminans, & qui leur eſt ſalutaire.

4°. On doit en général éviter avec ſoin de laiſſer croupir ou ſe corrompre dans aucune mare les animaux morts, tels que chevaux, chiens, &c. & en conſéquence il ſeroit à propos de les viſiter de temps en temps; de plus on laiſſera croître dans ces mares le moins de plantes qu'il ſera poſſible.

Les précautions qu'on vient d'indiquer, paroiſſent d'autant plus néceſſaires, qu'il eſt à craindre que la maladie très-rare dont il s'agit, & dont on ſe propoſe d'arrêter ſes progrès, ne ſoit contagieuſe pour les animaux de la même eſpèce, puiſqu'elle n'a attaqué juſqu'ici que les cerfs & les biches; le daim & le chevreuil, n'en ayant point reſſenti les atteintes.

Dans le nombre des mares, il en eſt une nommée la *mare puante*, qui à raiſon de ſa poſition, de ſa proximité de la ville de Saint-Germain, & de la qualité mal-faiſante de ſes eaux, mérite une attention toute particulière.

Nous croyons encore devoir repréſenter que lorſque le cerf, à la fin d'une chaſſe, vient ſe jetter dans quelqu'une des mares où il y a beaucoup de vaſe, & ſur-tout dans les temps où l'eau eſt moins abondante, il eſt fort à deſirer que le roi ne s'arrête jamais ſur les bords de ces mares, dont les eaux boueuſes & la vaſe agitées & remuées, laiſſent exhaler alors une très-grande quantité de miaſmes dangereux, qui, à la manière des mophètes les plus pernicieuſes, infectent l'air qu'on reſpire.

Signés, MAUDUYT, DE JUSSIEU, PAULET, VICQ D'AZYR & BRUNYER.

Sur les maladies dont les Beſtiaux ſont attaqués dans le Poitou.

LE mémoire à conſulter que nous avons été chargés d'examiner, contient l'expoſé de trois maladies différentes ſur leſquelles on demande l'avis de la Société.

Ces trois maladies ſont déſignées ſous les noms de *pomélée, larron & tannes*, dénominations vulgaires du Poitou, ſur-tout de la Gatine dans cette province.

La *pomelée*, dit-on dans ce mémoire, a ſon ſiège dans la tête; l'animal qui en eſt attaqué, a les yeux larmoyans, enflammés, les oreilles baſſes, le muſeau ſec, l'haleine brûlante & d'une odeur forte; ſi l'on tarde à le ſecourir, la partie inférieure des cornes ſe putréfie & l'animal eſt perdu. M. Gallot, un de nos correſpondans, ajoute quelques détails qui lui ont été fournis par les artiſtes vétérinaires; il dit qu'ils en diſtinguent deux eſpèces, la pomelée rouge & la blanche; que la première paroît avoir beaucoup de rap-

port avec la péripneumonie des auteurs ; que dans l'autre la ſubſtance du cerveau ſe conſume au point qu'on trouve le crâne preſque vuide après la mort, & qu'on regarde ces deux eſpèces de pomelée comme incurables.

Le ſecond genre de maladie ſur laquelle la Société eſt conſultée, & qu'on appelle le *larron*, attaque, dit-on, l'animal dans les reins, vers les hanches, de façon qu'il porte avec peine le train de derrière, qu'il a de la peine à marcher, & qu'il tombe enfin ſans pouvoir ſe relever, ſi l'on ne détourne l'humeur.

La troiſième maladie ou *tannes* n'attaque que les jeunes animaux, au printemps. Elle ſe manifeſte par des tumeurs ſur le dos, entre les épaules & les hanches qui s'enflamment, parviennent à maturité, & d'où il ſort une matière blanche & viſqueuſe. Si cette humeur ſort avec facilité, l'animal ne s'en trouve que mieux ; mais ſi la ſaiſon eſt froide & le temps rigoureux, on voit ces bêtes languir & maigrir, & ne former que de chétifs individus.

Nous allons reprendre ces trois maladies. Celle qu'on nomme la pomelée, n'eſt ni aſſez détaillée, ni aſſez bien décrite, pour qu'on puiſſe prononcer ſur ſon véritable caractère. On obſerve la plupart de ſes ſymptômes dans d'autres maladies, ſans qu'elles ſoient réputées pour des affections d'un genre particulier. Celle avec laquelle la pomelée, telle qu'elle eſt décrite, paroît avoir le plus de rapport, eſt la maladie qu'on appelle enflûre à la tête, qu'on obſerve ſur les bêtes à cornes ſur-tout, & qui eſt très-contagieuſe. Elle a été obſervée pluſieurs fois en France & en Angleterre. Elle fait des progrès rapides, ſoit dans ſa marche ſur l'individu qui en eſt affecté, ſoit dans ſa communication ſur les animaux de la même eſpèce qui l'approchent. C'eſt une maladie inflammatoire qui attaque l'extérieur de la tête, principalement la racine des cornes, les yeux & la membrane pituitaire. On a obſervé que la terminaiſon la plus heureuſe eſt celle qui ſe fait par un écoulement de morve par les naſeaux & par les ſueurs, & qu'il

n'y a rien de plus dangereux que de purger les animaux qui ſont dans ce cas, ſur-tout au commencement de la maladie.

D'après ces conſidérations, nous penſons que le meilleur moyen d'y remédier, conſiſte à faire aux malades, au commencement de l'attaque, une ſaignée à la jugulaire, les mettre à l'uſage d'une décoction d'orge nitrée, leur retrancher le foin, l'avoine & toute nourriture capable d'entretenir ou d'augmenter la fièvre, & à leur frotter les naſeaux pluſieurs fois dans la journée avec du vin chaud, dans lequel on a fait infuſer quelques gouſſes d'ail, & fait fondre un peu de ſel, dans la vue de ſolliciter une excrétion abondante de morve, dont l'écoulement eſt la criſe la plus heureuſe de la maladie. Il faut tenir les malades chaudement, les mettre à part, empêcher toute communication avec ceux qui ſont ſains, & purifier leurs demeures par les moyens connus.

La maladie qu'on déſigne par le mot larron, & qu'un de nous (M. l'abbé Teſſier) a obſervé en Sologne, exige les ſecours les plus prompts. La foibleſſe & la paralyſie du train de derrière qu'on obſerve dans quelques maladies des animaux, & qui dépendent vraiſemblablement de l'humeur morbifique fixée aux environs des vertèbres lombaires, deviennent incurables, lorſqu'au commencement on n'a pu parvenir à la détourner & à la porter, ſoit à la peau au moyen des irritans, tels que les ſetons, ſoit dans les premières voies au moyen des purgatifs. Ainſi pour remplir l'une & l'autre de ces indications, nous conſeillons d'ouvrir pluſieurs ſetons dans ce cas, l'un au bas du fanon, les autres au bas des cuiſſes; on les formera avec un morceau de corde garnie de ſuppuratif ſaupoudré de mouches cantharides, & on purgera les malades principalement avec le jalap & l'agaric en poudre, dont on leur donnera un gros de chaque avec un quarteron de miel, en obſervant de leur faire prendre pour breuvage une eau blanche ou une décoction d'orge en abondance. On doit répéter ce purgatif tous les deux ou trois jours, juſqu'à

©BIUM

parfaite guériſon. On aura ſoin d'ailleurs de tenir les animaux & les étables bien propres.

Quant à la troiſième maladie, il eſt probable qu'elle eſt l'effet de la piquûre de quelque inſecte, qui dans l'automne dépoſe ſes œufs ſur le dos de ces animaux. Les circonſtances dans leſquelles cette maladie paroît, portent à le croire. Ce n'eſt qu'au printemps qu'on obſerve ces tumeurs; elles ne ſont accompagnées ni de fièvre ni d'aucun ſymptôme qui annonce une maladie éruptive ou des dépôts critiques. Ces tumeurs ſont placées ſur le dos, paroiſſent s'abcéder, & finiſſent par rendre une matière blanche & épaiſſe; le temps froid s'oppoſe à leur maturité : elles ſont exemptes de danger; on obſerve preſque tous ces phénomènes dans la piquûre des taons, & on conſeille à ceux qui ont ſoin de ces animaux, de prendre garde ſi, dans la ſaiſon actuelle, en paſſant la main ſur le cuir de ceux qui y ſont les plus ſujets, on ne ſent pas comme des grains glanduleux placés dans le tiſſu même de la peau. Si cela eſt, on aura la preuve de ce qu'on n'avance que comme une conjecture; & dans ce cas il ſuffira de preſſer ces durillons avec un peu d'adreſſe pour en faire ſortir le corps étranger. Si l'on ne peut pas en venir à bout, on ſe ſervira avec ſuccès de l'application de l'huile eſſentielle de thérébentine ſur la tumeur. Au Louvre, le 12 avril 1778.

Signés, PAULET, & l'abbé TESSIER.

Sur les maladies des Moutons.

NOUS avons été nommés par la Société, M. Daubenton, M. Vicq d'Azyr & moi, pour faire le rapport d'un mémoire dans lequel un propriétaire de bêtes à laine demande les moyens de les guérir, ou de les préſerver de la maladie de la Sologne. Voici les termes de ce mémoire, trop court & trop concis pour que nous en faſſions un extrait :

« Il règne depuis un temps preſque immémorial, dans

©BIUM

» les provinces d'Orléanois, de Berry & de la Sologne, » une maladie très-deſtructive ſur les moutons & les » brebis, connue ſous le nom de *maladie rouge ou maladie* » *de Sologne*.

» Ses ſymptômes principaux ſont une lourdeur de tête » & un piſſement de ſang preſque toujours ſuivis de la mort » au bout de ſept à huit jours, & quelquefois moins.

» On remarque généralement que les moutons & brebis » en ſont attaqués dans les mois de juin & juillet, & que » la maladie ceſſe vers le mois d'août.

» Autant que les gens de la campagne ſont capables d'ob- » ſervation, ils penſent que la grande ſéchereſſe qui brûle » les herbes dans ces deux mois, eſt la principale cauſe de » cette maladie.

» Ils ſe ſont confirmés dans cette conjecture, parce qu'ils » ont éprouvé en pluſieurs endroits, que des moutons » & des brebis ſe guériſſoient en les mettant dans les » chaumes après la moiſſon, où ils trouvent de l'herbe » fraîche conſervée ſous les bleds ».

Cet expoſé ne nous paroiſſant pas ſuffiſant pour donner une juſte idée de la maladie de la Sologne, nous croyons devoir renvoyer à la deſcription que l'un de nous en a faite, & qui ſe trouve à la page 335 du premier volume des *Mémoires de la Société*.

La maladie ne fait pas des progrès auſſi rapides dans toutes les bêtes qui en ſont atteintes; les unes meurent du trois au huit, les autres ne ſuccombent qu'après un mois. Il paroît que le dévoiement en eſt la criſe la plus ordinaire. Les bêtes qui viennent à boîter, guériſſent. Car dans ces dernières il ſe forme ſous un pied un dépôt ſalutaire.

La maladie rouge, qui revient tous les ans vers le mois de juin & qui finit au mois d'août, exerce encore plus de ravages dans le pays ſitué entre le Beuvron & le Cher, c'eſt-à-dire, au milieu de la Sologne que par-tout ailleurs. Elle enlève à cette province, chaque fois qu'elle reparoît, un ſixième de ſes bêtes à laine.

D'après la deſcription que nous venons d'en donner, on ne peut douter que ce ne ſoit une maladie inflammatoire, puiſqu'elle en a les ſymptômes, tels que la ſoif ardente, la conſtipation, la rareté des urines, &c.

En réuniſſant ce qui a été obſervé par l'un de nous dans un voyage qu'il a fait en Sologne, nous croyons pouvoir hazarder quelques conjectures ſur la cauſe de la maladie rouge.

En Sologne on ne donne rien aux bêtes à laine à la bergerie pendant toute l'année. En hiver elles ſe nourriſſent aux champs de genêts qu'on ſecoue ſeulement quand ils ſont couverts de neige. Le plus ſouvent elles vivent de bruyères. Vers le mois de mai elles broutent la pointe naiſſante du joncmarin, qui eſt très-commun en Sologne. Le terrain y étant trop frais, les herbes des prairies y pouſſent fort tard : par ce moyen les bêtes à laine ne mangent preſque que des plantes dures & peu ſucculentes. On a remarqué que la maladie rouge régnoit plus particulièrement dans les cantons remplis de jonc marin & de bruyères. Les bergeries ſont petites relativement au nombre des bêtes qu'on y renferme. Elles y paſſent les nuits & une partie du jour, expoſées à une chaleur très-grande, puiſque rien n'eſt plus propre à l'augmenter que la réunion de beaucoup d'individus dans un eſpace étroit.

En été on ne les mène aux champs le matin qu'à huit heures pour les rentrer à dix ; & l'après-midi on les fait ſortir dès trois heures pour les ramener à huit. Elles éprouvent donc aux champs preſque toute la chaleur du jour, qui les incommode d'autant plus, que la plupart des pacages étant renfermés entre des liſières de bois, le ſoleil y plonge avec toute ſa force comme dans un foyer.

Ces réflexions nous paroiſſent propres à ſervir de baſe aux conſeils qu'on nous demande. En conſéquence nous penſons que dès le mois de mai au plus tard il faut mener le matin les bêtes à laine aux champs de très-bonne heure, & les ramener à la métairie à huit ou neuf heures, ſelon

que le temps eſt plus ou moins chaud. Le ſoir on attendra que la chaleur ſoit paſſée pour les ramener aux champs. On ne les ſortira pas avant cinq heures.

Dès-lors on commencera à ne les plus laiſſer dans les bergeries ni le jour ni la nuit; on les tiendra toujours en plein air. Au milieu du jour on aura ſoin qu'elles ſoient à l'ombre, ou le long d'un mur, ou ſous des arbres. Le bois n'étant pas rare en Sologne, il ſera facile de former avec des pieux un enclos aſſez élevé pour n'avoir rien à craindre des loups. On choiſira l'endroit le plus ſec des environs de la métairie pour placer l'enclos. Nous regardons ce dernier moyen comme d'autant plus important, qu'il a déjaréuſſi. Le ſieur Delanoue, fermier général de la terre de la Ferté-Imbault en Sologne, a fait coucher l'année dernière deux cents moutons à l'air, à commencer du mois de mai juſqu'à l'automne; aucun de ces animaux n'a éprouvé la maladie rouge, tandis que ceux du voiſinage qui couchoient dans des étables, en ont été attaqués. On aura ſoin auſſi de baigner ſouvent les bêtes à laine dans cette ſaiſon; pratique facile en Sologne où il y a beaucoup d'étangs & de ruiſſeaux.

Les métayers veilleront ſur les gardiens de leurs troupeaux, pour les obliger à les mener dans des pâturages où il y ait des herbes fraîches, ou au moins ils ne ſeront pas conduits auſſi fréquemment dans les bruyères.

Lorſque la maladie ſera déclarée, on mettra à part les bêtes qui en ſeront attaquées. Dans le premier temps, c'eſt-à-dire lorſqu'elles ſont conſtipées, lorſqu'elles rendent peu d'urine, & qu'elles annoncent une grande ſoif, on les ſaignera ſur le bas de la joue, à l'endroit de la racine de la quatrième dent mâcheliere, ſelon la méthode de M. Daubenton.

On les baignera pluſieurs fois par jour, & on fera enſorte de leur donner à brouter quelques herbes fraîches. On leur fera une boiſſon avec de l'eau, du ſon de ſeigle & un peu de ſel.

La

©BIUM

La maladie étant ſur ſa fin (ce qu'on connoîtra à la ceſſation ou diminution des ſymptômes précédens, & ſur-tout au dévoiement qui ſurvient) on ne baignera plus les bêtes, afin de ne pas ſupprimer le dévoiement; on ne leur donnera plus des herbes rafraîchiſſantes, qui le rendroient trop abondant; mais on mènera les bêtes malades dans les chaumes de bled ou de ſeigle, ſi la moiſſon eſt ouverte : il a paru à l'un de nous que ces animaux à cette époque recherchoient les feuilles de ronces : on pourroit leur en procurer.

On guérira les abcès, qui ſe formeront aux pieds en les ouvrant, & en les panſant avec un mêlange d'huile de térébentine & de la graiſſe, qui eſt auſſi un bon onguent pour la gale des moutons.

Quelque important que puiſſe être le traitement, nous croyons qu'il faut s'attacher davantage aux moyens de préſerver. Nous avons quelque confiance dans ceux que nous venons d'indiquer, parce qu'ils paroiſſent fondés ſur la cauſe du mal. Néanmoins il pourroit ſe faire qu'ils fuſſent ſans ſuccès : car nous ne connoiſſons encore juſqu'ici la maladie rouge que ſur des récits, peut-être infidèles & peu exacts. Celui d'entre nous qui a voyagé en Sologne, y alloit pour d'autres objets. Il ne s'eſt trouvé dans ce pays que lorſque la maladie rouge étoit ſur ſon déclin & preſque finie. Pour en donner une deſcription auſſi sûre qu'il lui étoit poſſible, il s'eſt contenté de réunir ſeulement les ſymptômes ſur leſquels les métayers & les gardiens de troupeaux étoient d'accord; mais aucun homme inſtruit ne s'eſt occupé de cette maladie pour en connoître tous les détails. Au Louvre, ce dernier jour de décembre 1778.

Signés, DAUBENTON, VICQ D'AZYR, & l'abbé TESSIER.

LA Société desirant savoir d'une manière positive comment les différens peuples voisins de la France se comportent relativement aux moyens capables d'arrêter les progrès de la maladie épizootique [1], a pris des informations à ce sujet en Angleterre, en différens cantons de l'Allemagne, dans les Pays-Bas-Autrichiens & en Hollande.

1°. Dans les Pays-Bas-Autrichiens & dans le Brabant on continue de tuer toutes les bêtes infectées de ce mal, & même celles qui ont habité avec elles, quoiqu'elles soient encore saines en apparence, parce que l'expérience a prouvé que la cohabitation suffit pour communiquer la contagion d'une manière assurée : voyez à ce sujet le *Mémoire de M. de Berg*, un des premiers magistrats & un des littérateurs les plus estimés de Bruxelles, imprimé dans ce volume.

2°. Le gouvernement anglois après avoir vu plusieurs provinces dévastées par la maladie épizootique, & ayant appris avec quel succès l'administration des Pays-Bas-Autrichiens en prévenoit le retour, a fait rraduire en anglois les réglemens autrichiens & les a adoptés en entier. L'assommement y a produit les mêmes effets, & l'épizootie y a été d'autant plus sûrement détruite, que l'Angleterre étant une île, peut plus sûrement se défendre de la contagion.

3°. La Suisse entière a suivi le même exemple, comme on peut s'en convaincre par le passage suivant, fidèlement extrait d'une lettre du 7 septembre 1777, écrite par M. de Haller à M. Vicq d'Azyr, & déposée au bureau de la Société. « Pour les épizooties, ce n'est que chez nos voisins, » qu'elles peuvent se soutenir. Notre méthode est de tuer » sans rémission tout le bétail infecté, & celui qui a com- » muniqué avec le bétail infecté ; & par ce moyen très- » simple, nous avons constamment empêché la maladie

[1] Il s'agit ici, ainsi que dans tout ce qui suit de l'épizootie, du genre de celle que Lancizi & Ramazzini ont décrite, & qui a fait tant de ravages en 1745, en 1775 & 1776.

» de s'étendre dans notre pays, quoique nos frontières en » ſoient preſque toujours tourmentées, les vôtres ſur-tout, » qui ſont ſi mêlées avec nos montagnes, qu'il eſt d'une » difficulté extrême d'écarter la contagion. Si la Société » ſouhaite avoir nos réglemens & nos précautions raſſem- » blées depuis peu d'années, j'aurai l'honneur de les lui » envoyer ».

4°. L'inoculation ayant paru en Hollande, & dans pluſieurs cantons de l'Allemagne, un moyen propre à préſerver les beſtiaux des funeſtes effets de la maladie épizootique, M. Vicq d'Azyr a été chargé de faire des recherches à ce ſujet, & a lu ce qui ſuit :

Examen impartial des avantages que l'inoculation de la maladie épizootique a produits en Hollande & en Allemagne, & de ceux que l'on peut en attendre en France.

Une obſervation multipliée a fait connoître que, parmi les maladies contagieuſes exanthématiques, pluſieurs n'attaquent ordinairement qu'une fois le même individu. L'incertitude du moment où elles ſe déclarent, les différentes diſpoſitions dans leſquelles le corps peut ſe trouver alors, & le danger qui eſt une ſuite néceſſaire de ces viciſſitudes, ont dû faire préſumer que s'il étoit poſſible de ſe préparer à cette invaſion, d'en déterminer l'époque & de diriger l'action des molécules contagieuſes vers des organes qui ne ſoient pas eſſentiels à la vie, on pourroit joindre à l'avantage de l'éprouver d'une manière plus légère, celui d'en être également préſervé pour la ſuite.

Telle a été ſans doute l'idée qui a conduit à la pratique de l'inoculation, que l'on emploie avec ſuccès pour la petite vérole & pour la rougeole [1] dans l'eſpèce humaine, & pour la picotte parmi les moutons. Mais ce procédé n'a

[1] On inocule la rougeole en Ecoſſe; voyez à ce ſujet ce que le docteur Home en a dit.

jamais été & ne doit jamais être mis en uſage que pour prévenir les fâcheux effets des maladies très-répandues, & à la contagion deſquelles il eſt preſque impoſſible de ſe dérober.

Ainſi depuis que l'épizootie eſt devenue très-commune dans pluſieurs pays, on y a eſſayé de l'inoculer.

Quoiqu'on attribue aux Anglois la première application de ce moyen, on ne peut refuſer à M. Camper, célèbre médecin hollandois & aſſocié étranger de la Société, la gloire d'en avoir parlé le premier avec préciſion, & d'avoir fait des expériences ſuivies ſur cet objet important.

Les eſſais de MM. Dodſon, Layard & Bewley en Angleterre; ceux de MM. Grashuis & Sandifort en Hollande, ceux enfin de MM. Noſeman, Kool & Tack, quoique dirigés avec beaucoup d'intelligence, n'ont cependant pas obtenu tous les ſuffrages. On peut en dire autant des tentatives faites en Danemarck, à Brunſwick & dans le Mecklembourg. Mais avant d'expoſer les réſultats de ces différens eſſais, il eſt néceſſaire de rendre compte des travaux de MM. Camper, Vandoevren & Munnicks à ce ſujet, parce que c'eſt d'après eux que preſque tous les autres ont dirigé leurs procédés.

M. Camper a commencé en ſoumettant les veaux à l'inoculation; il a enſuite fait inoculer des géniſſes & en général toutes les bêtes à cornes juſqu'à l'âge de trois ans: il s'eſt apperçu que les vaches pleines avortoient preſque toujours par l'effet de la maladie, ce qui eſt également arrivé en France; & pour cette raiſon il a recommandé de ne les point inoculer. Mais quelques précautions qu'il ait priſes, il n'a pu dans le principe ſauver plus d'une moitié des beſtiaux inoculés, & il a ſouvent reſté au-deſſous de cet avantage.

M. Camper ne s'eſt point découragé, & la conſtance qu'il a miſe dans ſes travaux a été couronnée par le ſuccès, comme on le verra dans la ſuite de cet examen.

Nous ne pouvons donner une meilleure idée de ſes recherches, qu'en les décrivant d'après M. Munnicks, qui

©BIUM

nous a adreſſé à ce ſujet un mémoire rédigé avec cette préciſion que l'on doit attendre de la part d'un médecin auſſi éclairé. C'eſt lui que M. Camper a chargé de ſuivre & de varier ſes eſſais, & par conſéquent c'eſt de lui que nous devons prendre des renſeignemens à cet égard.

La deſcription que M. Munnicks fait de l'épizootie de la Hollande, annonce la même maladie que celle dont nos provinces ont été infectées. Nous obſerverons ſeulement que, d'après cet auteur, la toux, comme ſymptôme de l'épizootie, eſt plus fréquente en Hollande; que la partie inférieure des jambes de derrière eſt ordinairement gonflée; que la fièvre, d'abord rémittente, devient enſuite continuë; que la bouche, le palais & les gencives ſont ordinairement attaqués de dépôts conſidérables; que la langue ſe gonfle quelquefois beaucoup; que le poumon eſt ſouvent affecté d'inflammation & de gangrène, & que le foie eſt dans quelques ſujets comme pourri & rempli de vers. Ces ſymptômes, qui ne ſe rencontrent pas auſſi ſouvent en France qu'en Hollande, tiennent ſans doute à des circonſtances locales, & paroiſſent ſur-tout dépendre de l'humidité qui eſt, comme on ſait, très-conſidérable en Hollande.

M. Munnicks remarque très-judicieuſement que la rumination ceſſant dès le commencement de la maladie, les alimens s'accumulent & ſe deſsèchent tellement dans le troiſième eſtomac, que leur ramolliſſement, ſans lequel la guériſon ne peut avoir lieu, devient par cette ſeule raiſon très-difficile, pour ne pas dire impoſſible. Nous avons fait en France la même obſervation, lorſque la maladie étoit portée à un très-haut degré. En effet le *feuillet* ou *liber* dans lequel les alimens ſont entaſſés, eſt placé de côté, de ſorte que les boiſſons n'y parvenant qu'à peine, on n'eſt nullement fondé à eſpérer que les matières alimentaires puiſſent être délayées & pouſſées dans la caillette ou quatrième ventricule.

Tels ſont les motifs qui ont engagé MM. Camper & Vandoevren à ne s'occuper que des moyens préſervatifs,

parmi leſquels l'inoculation tient, ſuivant eux, le premier rang. M. Munnicks, qui la pratique d'après leurs principes, y procède de la manière ſuivante.

Il ſe ſert d'un gros fil double imbibé de la ſanie qui coule des naſeaux d'une bête attaquée de l'épizootie, lorſque cette maladie n'eſt point encore portée au plus haut degré. La matière la plus récente eſt préférable, & lorſqu'il eſt poſſible de l'employer avant qu'elle ait perdu toute ſa chaleur, ſon effet eſt plus aſſuré. M. Munnicks ayant paſſé ce fil dans la châſſe d'une aiguille platte un peu tranchante, recourbée vers ſa pointe & de la longueur à-peu-près de deux pouces, l'introduit ſous la peau de la cuiſſe; il le dirige perpendiculairement, afin que l'écoulement des matières purulentes ſoit plus facile, & il le fait reſſortir après un trajet d'un demi-pouce; il en noue les deux extrémités comme on le pratique pour un ſeton, & il le laiſſe en place pendant douze ou vingt-quatre heures, intervalle qui ſuffit pour que la contagion ſe communique à l'animal, s'il en eſt ſuſceptible.

On n'obſerve aucun changement notable pendant les cinq ou ſix premiers jours. L'appétit ſe ſoutient comme à l'ordinaire; il y a cependant des beſtiaux qui refuſent la boiſſon par intervalles pendant le quatrième ou le cinquième jour.

Dans le ſeptième le lait commence à ſe tarir, les yeux ſe gonflent un peu; la conjonctive & la membrane clignotante s'enflamment; le grincement de dents, le friſſon & la perte d'appétit ſe manifeſtent alors; les oreilles ſont tantôt chaudes & tantôt froides, & la fiente ſemble acquérir de la conſiſtance.

A l'époque du huitième jour ordinairement la rumination ceſſe; dans le neuvième l'animal pouſſe des gémiſſemens profonds & fréquens; il reſpire avec peine, & ſes déjections deviennent plus abondantes. Dans le dixième ou l'onzième jour les naſeaux ſe rempliſſent d'une humeur ſanieuſe. Le douzième & le treizième ſont ceux dans leſquels la criſe ſe fait le plus communément. Les beſtiaux légèrement attaqués

©BIUM

continuent de manger jusqu'au huitième ou neuvième jour. Ceux qui se rétablissent après le treizième ou quatorzième, semblent choisir de préférence la paille sèche & les ordures qu'ils mangent plutôt que leur fourrage.

Ces observations ont été faites sur plus de onze cents bêtes à corne que M. Munnicks a fait inoculer en sa présence, & dont il a suivi les maladies. Ces expériences lui ont appris,

1°. Que soit qu'il employât pour inoculer, des fils imbibés de la sanie d'animaux légèrement ou gravement attaqués, le succès étoit le même, & que tout dépendoit de la constitution du sujet inoculé. Cette assertion, sur laquelle MM. Camper & Munnicks insistent beaucoup, mérite d'autant plus d'attention qu'elle a été contredite par les inoculateurs du duché de Meclembourg.

2°. Que la marche de la maladie inoculée & son intensité n'ont point changé, soit qu'on n'eut introduit qu'un seul fil, soit qu'on en eut introduit plusieurs, soit que le trajet du fil infecté eût été plus ou moins considérable, que le fil eût séjourné plus ou moins long-temps, soit enfin que l'on eût fait des scarifications, & que l'on eût répandu de la matière contagieuse dans les plaies.

3°. Que le chien, le chat, le cheval, non plus que le cerf, la biche, quoique ces deux derniers soient ruminans, ne sont pas susceptibles de cette contagion, & qu'étant inoculés ils ne la contractent point. Des expériences du même genre, faites sous mes yeux en Guyenne [1], ont donné le même résultat.

4°. Que la peau, la chair & la graisse sont très-virulentes, même plusieurs jours après la mort de l'animal.

5°. Que les excrétions qui donnent les matières les plus contagieuses pendant la maladie, en fournissent dans la convalescence qui sont sans danger, &, ce qui est très-digne de remarque, que dans le cas où il se fait une crise

[1] Je les ai publiées en 1776; Voyez mon *Exposé des moyens curatifs & préservatifs*, &c.

©BIUM

bien déterminée, immédiatement après qu'elle a eu lieu, les matières des excrétions ceſſent d'être contagieuſes & ne peuvent plus ſervir à l'inoculation.

6°. Enfin, & ce dernier réſultat eſt très-important à noter, que les avantages de l'inoculation, pratiquée alors avec les plus grandes précautions, n'étoient pas aſſez conſidérables, pour qu'elle dût être répandue & regardée comme un moyen préſervatif efficace.

Les expériences que j'ai tentées en 1776 & en 1777, ont été conformes à celles de M. Munnicks. Mes premiers eſſais ont eu lieu dans le Condomois, où l'épizootie étoit très-meurtrière. Tous les beſtiaux qui y furent inoculés & qui étoient adultes, périrent; aux environs d'Auch, où la maladie étoit moins maligne, ſur douze un a été conſervé; & dans l'année ſuivante, la maladie ayant perdu de ſa force, trois ſur dix ont été guéris [3].

Si la proportion des beſtiaux inoculés avec ſuccès eſt plus grande en Hollande qu'elle ne l'a été dans les provinces méridionales de la France, on doit ſans doute l'attribuer, 1°. à ce qu'en Hollande on a choiſi de jeunes animaux, ce que les circonſtances rendoient très-difficile à faire; 2°. à ce que l'épizootie s'eſt adoucie en Hollande par ſa durée, ainſi qu'on l'a obſervé par-tout où elle s'eſt manifeſtée & où elle n'a point été détruite.

Ayant lu avant mon départ pour la Guienne, dans le *Journal de M. l'Abbé Rozier*, un mémoire très-bien fait de M. Mauduyt, dans lequel il propoſe d'eſſayer ſi le virus peſtilentiel ne peut pas être dénaturé par quelque procédé, je dirigeai mes tentatives d'après ces vues [4], & j'imbibai les mêches contagieuſes avec les différens acides, avec les alkalis fixe & volatil, avec les ſpiritueux & avec les aromatiques: aucun de ces procédés n'a empêché les progrès de l'inoculation. L'alkali volatil a paru ſeulement retarder l'in-

[3] *Moyens préſervatifs & curatifs*, page 104 & 105.
[4] *Ibid.* page 106 & 107.

vaſion

©BIUM

vaſion de la maladie ; peut-être auſſi ce retard a-t-il été dû à d'autres cauſes ? On n'a fait en Hollande aucunes expériences dans ce genre.

J'ai pouſſé plus loin que M. Munnicks les eſſais relatifs à la contagion des bêtes mortes de la maladie épizootique. Ayant fait fouiller dans des foſſes qui en contenoient depuis pluſieurs mois à Montréal, & ayant fait imbiber des mêches avec leur ſanie, je m'en ſuis ſervi pour inoculer, & la maladie a été communiquée avec beaucoup de rapidité. Enfin je me ſuis convaincu, ainſi que MM. Camper & Munnicks, qu'une bête guérie de l'épizootie, n'eſt plus ſuſceptible de la contracter ; au moins peut-on aſſurer que l'on n'a pas vu ni dans les provinces méridionales de la France, ni dans toute la Flandre un ſeul exemple qui le confirme. M. Eſmangart, alors intendant à Bordeaux & actuellement à Caen, voulut bien faire acheter, d'après ma demande, pluſieurs bêtes qui avoient été guéries de la maladie épizootique : quelques efforts que nous ayions faits pour la leur communiquer de nouveau, nous n'y ſommes point parvenus.

Il n'y a qu'un point ſur lequel je ne ſuis nullement de l'avis de M. Munnicks. Cet habile profeſſeur dit qu'ayant fait avaler à deux veaux différens fluides chargés de matières contagieuſes, ils n'ont point contracté la maladie épizootique. Je ne crains pas de me tromper en préſumant que M. Munnicks n'a pas aſſez répété cette expérience, ou que le degré de l'épizootie n'eſt pas le même en France & en Hollande, puiſque des eſſais multipliés m'ont démontré que la déglutition eſt la voie la plus sûre pour la propager, comme on peut s'en convaincre en liſant les pages 102 & ſuivantes de l'ouvrage que j'ai publié ſur les *Moyens curatifs & préſervatifs* de cette maladie.

Tandis que les médecins les plus habiles épuiſoient en vain toutes les reſſources de l'art, pour rendre l'inoculation de l'épizootie utile à la Hollande, un cultivateur intelligent, appellé *Geert-Reinders*, & qui avoit lui-même, d'après les principes de M. Camper, pratiqué l'inoculation ſur ſes beſ-

©BIUM

tiaux, fit une obſervation de laquelle on a déduit les principes qui ſervent de baſe à la méthode actuelle d'inoculer.

M. Munnicks lui rend cette juſtice dans ſon mémoire; M. Van-Swinden la lui rend de même dans des lettres que M. de Malesherbes a bien voulu nous communiquer; & M. Camper, dont on trouve dans les *Mémoires de la Société, pour l'année 1776*, un mémoire abrégé ſur cette matière, attribue également à ce cultivateur la gloire d'avoir fait le premier la remarque dont il s'agit.

Le ſieur Geert-Reinders obſerva dans un grand nombre de veaux qu'il nourriſſoit, lorſque l'épizootie ſe déclara parmi eux, que tous ceux qui étoient nés de vaches auparavant attaquées & guéries de l'épizootie, furent très-légèrement atteints & tous conſervés, tandis que les autres mouroient preſque tous.

Ce fait intéreſſant fut un trait de lumière pour MM. Camper & Munnicks, qui réſolurent alors de recommencer leurs eſſais ſur un nouveau plan. Des expériences nombreuſes & qu'il ſeroit trop long de rapporter ici, leur apprirent

1°. Que les veaux nés de vaches auparavant attaquées & guéries de l'épizootie, ſont diſpoſés de ſorte qu'ils réſiſtent pendant un certain temps à la contagion de cette maladie; ou qu'ils en guériſſent très-facilement, s'ils la contractent.

2°. Que le temps dans lequel ils jouiſſent de cette diſpoſition favorable étant paſſé, ces animaux contractent l'épizootie d'une manière auſſi dangereuſe que les autres.

3°. Que le temps dans lequel les veaux ſont ainſi diſpoſés, eſt toujours peu éloigné de leur naiſſance; que ſes limites ne ſont pas déterminées, & qu'il s'étend quelquefois juſqu'au ſixième mois.

4°. Enfin que les veaux ainſi diſpoſés & qui, dans cet intervalle, contractent la maladie, ſoit par l'effet de la contagion naturelle, ſoit par celui de l'inoculation, ſont ſouvent atteints d'une manière ſi légère, qu'on ſeroit tenté de croire que leur ſanté n'a ſouffert preſque aucune altération, & que cependant un fil imbibé de leurs humeurs peut ſervir pour

©BIUM

inoculer d'autres animaux; ce qui prouve bien l'exiſtence du virus épizootique dans ces veaux.

Deux obſtacles empêchent cette nouvelle méthode d'avoir tout le ſuccès que l'on en attend.

Le premier obſtacle tient à ce que ne connoiſſant pas le moment convenable pour l'inoculation, on eſt expoſé, faute de caractères qui l'indiquent, à inoculer les veaux, ſoit avant qu'ils aient la diſpoſition néceſſaire pour être attaqués de l'épizootie, ſoit après que cette diſpoſition eſt paſſée & dans un inſtant où la maladie communiquée peut leur faire courir les plus grands dangers.

Pour tenir une route sûre au milieu de ces écueils, on a pris le parti d'inoculer les veaux nés de vaches guéries, à l'âge d'un mois ou de ſix ſemaines; on fait la même opération un mois après, lorſqu'on n'a trouvé aucuns ſignes certains de l'épizootie produits par la première inoculation. Quelquefois même on répète encore ce procédé à l'époque du quatrième ou cinquième mois, afin de n'être point induit en erreur par le peu d'intenſité des ſymptômes.

En ſuivant ce procédé, ſur vingt bêtes inoculées on n'en a perdu qu'une. M. Munnicks aſſure que pendant l'année dernière quinze cents veaux ont été conſervés par ce moyen, & que pendant cette année l'inoculation a réuſſi ſur plus de deux mille.

Le ſecond obſtacle qui empêche de pratiquer en Hollande l'inoculation d'une manière auſſi étendue qu'on le deſireroit, vient de ce qu'étant obligés par des motifs qui tiennent à l'économie rurale, de reſtreindre les époques auxquelles leurs vaches mettent bas, aux mois d'avril & de mai & à celui de novembre, ils ne peuvent conſerver la matière contagieuſe d'une époque juſqu'à l'autre, ſans qu'elle perde la propriété de ſe communiquer.

M. Munnicks a fait des eſſais qui lui ont appris qu'un fil imbibé de liqueur contagieuſe épizootique, & renfermé dans un vaſe bouché, répand dès le quatrième jour une odeur de moiſi, & n'eſt plus propre à l'inoculation. Lorſqu'il a

placé le fil imbibé dans un verre bouché hermétiquement & mis dans un lieu frais, la matière a conſervé juſqu'au huitième jour la propriété de communiquer l'épizootie. Ayant pompé avec une machine pneumatique tout l'air renfermé dans le vaſe, le fil imprégné s'y eſt conſervé onze à douze jours avec ſes propriétés. Le ſuccès a été le même, ſoit qu'on ſe ſoit ſervi de l'humeur des narines, ou de celle de toute autre partie.

Mais il s'en faut bien que ces moyens, les ſeuls qu'on ait imaginés juſqu'à préſent pour conſerver les mêches imbibées de la matière contagieuſe de l'épizootie, ſoient ſuffiſans pour remplir les vues de MM. Camper & Munnicks.

Après avoir rapporté avec ſoin les expériences faites par les médecins hollandois, nous allons expoſer avec la même exactitude le réſultat de celles qui ont été tentées en différens cantons de l'Allemagne [5].

Un auteur qui ne s'eſt point fait connoître, a publié en 1763 des *Obſervations faites à Brunſwick ſur l'inoculation de l'épizootie*. Suivant lui ce moyen préſervatif eſt le ſeul qui ait eu du ſuccès dans ce pays. Les principaux avantages qu'il y trouve ſont, 1°. que ſachant le temps où les beſtiaux ſeront attaqués de l'épizootie, on peut les y préparer; 2°. que la durée de l'épidémie dans le canton infecté étant alors beaucoup moins conſidérable, le ſéjour des troupes qui forment des cordons eſt néceſſairement moins long & moins diſpendieux, & que la contagion ne peut pas faire les mêmes progrès.

L'auteur conſeille de mettre les beſtiaux à la diète, pendant lequel temps on les ſaigne & on les purge une fois. On

---

[5] Voyez 1°. *l'Hiſtoire de l'inoculation des bêtes à cornes*, traduite en allemand, par M. Tode, 1775.

2°. *Scrupules de M. Bergius ſur l'inoculation des bêtes à cornes, en Suède.*

3°. *Avis au public, concernant l'inoculation de la maladie épidémique des bêtes à cornes, ſuffiſamment approfondie, & généralement introduite dans le Mecklembourg, &c.* Par M. Claus Detlof Doertzen, grand ſénéchal & premier baillif de S. A. S. Mgr. le duc de Mecklembourg; à Hambourg, 1779, *in*-4°.

les inocule enſuite en introduiſant une mêche imbibée de ſang contagieux dans une ouverture faite à la veine jugulaire, ou dans une inciſion pratiquée au fanon ; il recommande de réitérer l'inoculation ſi elle n'a pas réuſſi la première fois. Sur douze bêtes inoculées dans un premier eſſai, ſix ſont mortes ; dans un ſecond eſſai ſur huit quatre ont péri : une a été tuée & les trois autres ont été guéries. L'humeur des narines, la ſalive, le ſang & le lait ont paru également contagieux.

La maladie épizootique ayant régné dans le duché de Mecklembourg depuis 1764 juſqu'en 1769, M. Claus Detlof fit alors des tentatives qui ne furent pas heureuſes. Il ſe ſervit d'une aiguille platte & à deux tranchans, pour introduire une mêche ou une éponge imbibées de matières contagieuſes. Sur ſeize bêtes inoculées treize moururent [6]. M. Claus Detlof attribue actuellement ce défaut de ſuccès à ce qu'il employoit alors toutes ſortes de matières pour inoculer, ſans avoir égard à la malignité de la maladie éprouvée par les animaux dont il employoit les humeurs pour imbiber les mêches contagieuſes. Il ceſſa de pratiquer une méthode dont les effets avoient été auſſi peu avantageux.

Le Danemarck ayant reſſenti les atteintes de l'épizootie en 1770, 1771 & 1772, l'inoculation fut miſe en uſage par M. Witer, chirurgien, ſous la direction de M. Œder, profeſſeur de botanique. M. Berger, médecin du roi, demanda à M. Camper des renſeignemens que celui-ci envoya ſur le champ. Après différentes épreuves il s'écarta à certains égards de la méthode qui avoit été preſcrite.

L'on établit pour principe de ne faire qu'une inſertion dans la région iliaque externe, & de ſe ſervir d'un fil de coton trempé dans la morve d'une bête malade priſe pendant les premiers jours, parceque la criſe étant prochaine, & la bête étant convaleſcente, la matière n'eſt plus également contagieuſe. Telle eſt la raiſon que l'on en apporte. La ſaignée fut

[6] Voyez ſon *Avis* cité ci-deſſus.

quelquefois pratiquée, & l'on s'apperçut que les vaches pleines n'avortoient pas auſſi ſouvent que M. Camper l'a vu en Hollande.

M. Œder diviſa l'île Dawnoë, placée ſur la côte méridionale de la Zélande où il faiſoit ſes eſſais, en trois parties. Dans le premier retranchement il plaça les beſtiaux deſtinés à l'inoculation juſqu'au moment où il la leur faiſoit ſubir; dans le ſecond il enferma les beſtiaux inoculés juſqu'à ce qu'il apperçût les premiers ſymptômes de la maladie; le troiſième étoit réſervé pour les beſtiaux malades.

En 1770, ſoixante & une bêtes furent inoculées; dix-huit furent guéries; quarante-deux moururent, & une ne contracta point la maladie. En 1771, cent ſoixante furent inoculées; quatre-vingt-onze furent guéries, une mourut, cent ſoixante-huit ne donnèrent point de ſignes de l'épizootie. En 1772, ſur cent ſoixante-neuf inoculées cent vingt-trois furent guéries, deux moururent, & quarante-quatre ne furent point attaquées. Le total de ces trois eſſais monte à trois cents quatre-vingt-dix, parmi leſquels deux cents trente-deux ont été guéries, quarante-cinq ſont mortes, & cent trente-trois ont réſiſté à la contagion. On ne peut s'empêcher d'être ſurpris du grand nombre de beſtiaux qui n'ont point contracté la maladie. M. Bergius, célèbre médecin ſuédois, dans un ouvrage qu'il a publié ſur l'inoculation de l'épizootie, dit que cette maladie n'étant point exanthématique par elle-même, n'eſt peut-être pas de nature à être inoculée avec ſuccès. Le grand nombre de bêtes à cornes qui ne l'ont point contractée, quoiqu'on les ait ſoumiſes à l'inoculation, ſemble donner de la probabilité à l'opinion de M. Bergius. Le fait ſuivant pourroit lui fournir un nouvel appui.

Il s'établit à Zwol en Allemagne, dans l'année 1776, une compagnie qui ſe propoſa de faire des recherches ſur la manière de préſerver le bétail de la contagion, & qui eſſaya la méthode du ſieur Geert-Geinders. Sur cent bêtes ainſi inoculées vingt périrent, douze furent fort malades, trente-ſix

furent légèrement atteintes; on apperçut à peine quelques ſignes de l'épizootie dans quarante-quatre, & on aſſure que huit y réſiſtèrent abſolument. L'année ſuivante, (*) M. Stolte publia dans les feuilles périodiques de Mecklembourg un diſcours dans lequel il avoua expreſſément que l'inoculation des beſtiaux adultes n'avoit point eu du ſuccès.

* En 1777.

Enfin l'épizootie s'étant déclarée de nouveau en 1776, 1778 & 1779, dans le duché de Mecklembourg, M. de Bulow, ſeigneur très-riche, réſolut de faire de nouvelles expériences au ſujet de l'inoculation, tous les autres remèdes curatifs & préſervatifs ayant été évidemment ſans ſuccès.

M. de Bulow avoit remarqué que l'épizootie étoit bénigne en certains endroits & maligne dans d'autres, & il ne prenoit la matière contagieuſe que dans les premiers. Dans les provinces de France où cette maladie a régné, elle s'eſt à la vérité montrée moins maligne en certains cantons; mais la diminution d'intenſité n'a jamais été aſſez grande pour qu'on ait pu regarder à beaucoup près l'épizootie comme bénigne.

Sur cent beſtiaux inoculés en différens temps par les ordres de M. de Bulow, quarante-deux moururent, & cent trente-cinq furent guéris. Dans un cas où M. Bulow avoit fait employer de la matière contagieuſe priſe de beſtiaux attaqués très-gravement, toutes les bêtes inoculées périrent. M. de Bulow a remarqué que les veaux au-deſſous de ſix mois, ſuccomboient preſque tous à l'épizootie, à moins qu'ils ne fuſſent nés de vaches attaquées & guéries de cette maladie, & qu'ils n'euſſent été quelque temps en plein air. Quoique le nombre des beſtiaux guéris dans ces eſſais ne fût pas auſſi conſidérable qu'on auroit pu le déſirer, M. de Bulow regardoit comme un grand avantage d'avoir procuré par ce moyen à ſes cultivateurs cent trente-huit bêtes à cornes qui n'avoient plus rien à craindre de l'épizootie.

Encouragé par cet exemple, M. Claus Detlof, grand ſénéchal & premier baillif de S. A. S. Mgr. le duc de Mecklembourg, fit auſſi dans ſes terres, en 1778, des eſſais de ce genre. Sur cent trente & une bêtes inoculées en octobre

quarante-trois moururent & quatre-vingt-huit furent guéries. M. Detlof a obſervé qu'il eſt dangereux d'inoculer des beſtiaux fatigués par une route un peu longue, ou affoiblis par le changement de nourriture ; & cette remarque nous paroît très judicieuſe.

M. Detlof rapporte enſuite qu'il s'étoit formé dans le Mecklembourg une chambre d'aſſurance pour le bétail inoculé dont à la vérité il ne rapporte pas les conditions. Ce fait ſembleroit prouver que l'on avoit trouvé dans l'inoculation des avantages décidés. Nous croyons cependant devoir obſerver qu'en parcourant l'expoſition fidelle des expériences de M. Detlof, leſquelles ne peuvent être toutes conſignées dans ce mémoire, on s'apperçoit que les ſuccès de l'inoculation ſont très-inconſtans, & que ſouvent elle n'a point réuſſi dans les circonſtances que l'on croyoit les plus favorables. A la vérité les auteurs qui ont écrit à ce ſujet, trouvent toujours des moyens pour expliquer les défauts de ſuccès ; mais aucun d'entre eux n'a été aſſez habile pour les prévoir.

1°. M. Claus Detlof établit que l'épizootie inoculée eſt toujours moins fâcheuſe que la naturelle ; que les vaches pleines & les veaux au-deſſous de ſix mois en ſont très-gravement atteints ; qu'il eſt très-dangereux d'inoculer des beſtiaux qui ont déja contracté la maladie, & en conſéquence que l'on ne doit ſe promettre aucun ſuccès en inoculant une bête qui fait partie d'un troupeau déja infecté.

2°. La matière contagieuſe, ſuivant M. Claus Detlof, doit être priſe ſur une bête attaquée d'une manière légère & bénigne ; elle n'a pu ſe conſerver plus de quatorze jours, même en hiver, terme qui n'eſt pas le même que celui dont M. Munnicks a déterminé l'étendue.

3°. L'inſertion doit ſe faire entre l'épine & la partie latérale du corps de l'animal. On y fait une inciſion d'un pouce & demi, dans laquelle M. Claus Detlof conſeille de placer des fils imbibés qu'il recouvre & qu'il maintient par le moyen d'un emplâtre agglutinatif. L'inciſion ne doit point pénétrer dans

©BIUM

dans les chairs, & le poil doit être raſé auparavant. Si l'emplâtre tombe, on en applique un autre, & le ſixième jour étant arrivé, on met la bête dans un travail pour la panſer. Un grand nombre d'expériences que j'ai tentées ſur des beſtiaux me font croire qu'on n'a pas beſoin de recourir à cet expédient, dont on peut toujours ſe paſſer. Si le pus n'a pas aſſez d'écoulement, on doit, ſuivant l'auteur, faire une inciſion pour lui en donner. Ne ſeroit-il pas plus ſimple de diriger le fil, comme M. Munnicks le recommande, de façon que la plaie ait une pente naturelle qui ſuffiſe à l'écoulement de la ſuppuration?

4°. La maladie ainſi inoculée paroît le huitième ou le neuvième jour. La toux, la triſteſſe, le défaut d'appétit & la diminution du lait en ſont les premiers ſymptômes. Il y en a deux que M. Claus Detlof regarde, ainſi que M. de Bulow & pluſieurs autres perſonnes inſtruites, comme des ſignes caractériſtiques de la maladie: ce ſont, 1°. l'inflammation des plaies, 2°. l'écoulement du nez. En général, ſi la maladie ſe manifeſte après le dixième jour, à compter de l'époque de l'inoculation, on peut, dit-on, être tranquille ſur ſes ſuites; au contraire plus l'épizootie ſe déclare promptement après cet inſtant, plus auſſi il y a de danger pour l'animal infecté.

5°. Les accidens qui ont lieu le plus ſouvent ſont, 1°. la conſtipation; 2°. la diarrhée; 3°. la rétention d'urine avec gonflement au ventre; 4°. des inflammations & des abcès au goſier.

Un mêlange de beurre & d'huile de poiſſon ou la lie de bierre, & ſi ces premiers moyens ne réuſſiſſent pas, trois cuillerées d'huile de lin ſont les remèdes que M. Detlof propoſe comme certains contre la conſtipation. Nous ne pouvons nous diſpenſer d'obſerver que la lie de bierre eſt un remède toujours dangereux, & que la doſe de trois cuillerées d'huile de lin doit être néceſſairement inſuffiſante pour lâcher le ventre d'une bête à cornes; ſouvent même elle ne ſuffiroit pas comme laxative dans la médecine humaine.

©BIUM

La décoction de farine de ſeigle ou la poudre de racine de tormentille, donnée dans une bonne cuillerée d'eau-de-vie, eſt le remède que l'auteur regarde comme propre à combattre la diarrhée. Outre que les ſymptômes ne ſont point indiqués en pareil cas, qu'eſt-ce qu'une cuillerée d'un fluide épaiſſi pour un bœuf ou pour une vache? cette doſe eſt encore très-diſproportionnée relativement au volume de ces animaux.

Dans le cas de rétention d'urine l'auteur conſeille un mêlange d'huile & d'eau-de-vie de grain, la décoction de perſil ou de carottes, le ſavon verd introduit dans l'anus des mâles ou dans la vulve des femelles, & enfin l'uſage de la ſonde, ſi ces moyens n'ont pas de ſuccès. On ſent aſſez combien ils ſont inſuffiſans.

Enfin les lotions faites avec l'eau froide ou avec un mêlange de vinaigre, de nitre & de miel, ſont ce qu'il oppoſe aux progrès du mal de gorge.

Nous ne rapportons ces conſeils, que l'auteur regarde comme infaillibles contre les accidens qui peuvent ſurvenir à l'inoculation, que pour faire appercevoir combien il ſeroit à deſirer que M. Claus Detlof eût apporté autant de connoiſſances médicales & de véritable eſprit d'obſervation dans ſes eſſais qu'il y a mis de zèle, de patriotiſme, de déſintéreſſement & de bonne volonté.

6°. Sur cent bêtes inoculées avec la matière appellée *bénigne*, M. Detlof en a perdu dix à peu près. Il aſſure de plus que ſi l'épizootie inoculée ſe communique, elle conſerve dans l'individu infecté ſon caractère de bénignité antécédente, & que par conſéquent il ſuffit, ſuivant lui, d'approcher les bêtes ſaines de celles qui ont été inoculées, & de frotter le nez des premières avec la matière virulente priſe de celles-ci, pour leur faire contracter une épizootie bénigne; il ajoute que les fréquentes inoculations faites dans le duché de Mecklembourg n'y ont pas propagé l'épizootie. Mais 1°. avancer que l'épizootie bénigne donnée par l'inoculation ne ſe communique que d'une manière également

bénigne, c'eſt mettre en avant une propoſition contredite par ce que l'inoculation de la petite-vérole préſente journellement; on voit ſouvent ceux qui ſoignent des perſonnes inoculées contracter une petite-vérole grave & quelquefois même mortelle: cette aſſertion n'eſt d'ailleurs juſtifiée par aucune preuve. 2°. Puiſque tout le duché de Mecklembourg eſt infecté du virus épizootique, comment peut-on ſavoir ſi l'inoculation ne contribue pas à en propager la contagion? Quelque conſidération que mérite l'auteur de l'ouvrage que nous analyſons & qui contient d'ailleurs des détails intéreſſans, nous ne pouvons nous empêcher de le regarder comme prévenu ſur beaucoup de points.

7°. On doit ſans doute de la confiance à M. Claus Detlof, lorſqu'il expoſe les réſultats de ſes derniers eſſais. Sur quatre mille ſoixante-quinze bêtes inoculées, quatre cents trente-huit ſont mortes, trois mille deux cents cinquante & une ont été guéries, deux cents quatre vingt-dix étoient encore malades lorſqu'il écrivoit, & cent-ſix n'avoient pas contracté l'épizootie; ce qui réduit ce réſultat à la ſomme ſuivante: ſur trois mille ſix cents ſoixante dix-neuf inoculées, trois mille deux cents cinquante & une ont été guéries, & le nombre des bêtes mortes a monté à quatre cents trente-huit.

8°. M. Detlof penſe comme MM. Camper, Munnicks, & comme je le penſe moi-même, que les beſtiaux guéris de l'épizootie ne la contractent plus ou au moins la contractent très-rarement, puiſqu'on n'en a encore vu, comme on l'a dit, aucun exemple.

D'après les eſſais de M. Claus Detlof, le ſouverain a ordonné la pratique de l'inoculation de l'épizootie dans ſes états, & cette méthode a été en même-temps adoptée dans la Poméranie.

Tel eſt l'expoſé des expériences faites juſques ici ſur cet objet: elles fourniſſent les réſultats ſuivans. 1°. Dans les provinces méridionales, lorſqu'on a fait en 1776 le premier eſſai, les onze douzièmes ont péri; 2°. les premières tentatives faites dans le Mecklembourg depuis 1765 à 1769, ont

été très-malheureuſes : plus des trois quarts ſont morts ; 3°. dans les ſeconds eſſais des provinces méridionales en 1777, il eſt mort un peu plus du tiers ; 4°. en 1763, à Brunſwick comme en Hollande, avant que l'on inoculât les veaux nés de mères guéries, la moitié a ſuccombé ; 3°. à Zwol un peu plus du quart a été la victime ; 6°. dans le Mecklembourg le réſultat d'un ſecond eſſai a été qu'il en eſt mort un peu moins du tiers ; 7°. dans un troiſième eſſai il n'en eſt mort qu'un peu moins du quart ; 8°. dans le Danemarck, en 1770, 1771 & 1772, un ſixième a péri ; 9°. le quatrième eſſai fait dans le Mecklembourg a été le plus heureux : il n'en eſt mort qu'un huitième ; 10°. enfin, en pratiquant la méthode actuelle de la Hollande, on n'en perd qu'un vingtième. Ce tableau offre les nuances de tous les ſuccès obtenus par ce moyen. Eſſayons de les apprécier.

On peut établir trois ordres de cauſes qui influent ſur ces ſuccès ; 1°. le climat, la ſaiſon & la conſtitution de l'animal inoculé ; 2°. l'ancienneté de l'épizootie dans le pays où l'on pratique l'inoculation ; 3°. la manière d'y procéder.

Tous les obſervateurs conviennent que la maladie épizootique eſt ſur-tout funeſte dans les pays où elle règne pour la première fois ; qu'elle s'adoucit en y faiſant des progrès, & que ſi on ne prend pas des meſures efficaces pour la détruire, elle ſe perpétue, mais qu'elle perd en même temps une partie de ſon intenſité ; ils conviennent de plus qu'on n'a pas trouvé juſques ici de traitement qu'on puiſſe lui oppoſer avec un certain avantage. Ces variations dans le degré de la maladie, ſuivant qu'elle eſt ancienne ou nouvelle, expliquent pourquoi l'inoculation a des ſuccès marqués en Hollande & dans certains cantons de l'Allemagne, tandis qu'elle n'en a point eu dans les provinces méridionales de la France, où très-certainement cette maladie ne s'étoit encore jamais fait reſſentir. On voit auſſi pourquoi les derniers eſſais faits dans certains pays ſont plus heureux que les premiers ne l'ont été.

Les différentes méthodes de procéder à l'inoculation de l'épizootie peuvent ſe réduire à trois principales. La première

ſe pratique indiſtinctement ſur des bêtes à cornes de différens âges & ſans faire aucun choix de la matière contagieuſe ; pour la ſeconde on prend la matière contagieuſe des bêtes attaquées d'une épizootie bénigne, ayant ſoin de ne point inoculer les vaches pleines ni les veaux au-deſſous de ſix mois ; la troiſième ſe borne aux veaux nés de mères guéries. Donnons à chacun de ces moyens une attention particulière.

La première eſpèce d'inoculation n'a eu nulle part aſſez de ſuccès pour qu'il puiſſe y avoir quelque avantage à la pratiquer, comme on s'en eſt convaincu en France, à Brunſwick, dans le Mecklembourg pendant les premiers eſſais, & même en Hollande où, avant l'obſervation du ſieur Geert Reinders, on ne conſervoit qu'une moitié du bétail inoculé. On peut donc établir comme un principe démontré par une expérience multipliée, qu'il n'y a jamais eu, dans aucun cas, d'avantage à inoculer l'épizootie, ſans avoir égard à l'âge des beſtiaux, aux circonſtances dans leſquelles ils ſe trouvent, & à la nature de la matière contagieuſe.

La ſeconde eſpèce d'inoculation a eu des ſuccès entre les mains de M. Claus Detlof Doertzen, puiſque, dans ſes derniers eſſais, il n'a pas perdu tout à fait un huitième des beſtiaux inoculés. Tout l'art conſiſte, ſuivant lui, à choiſir la matière contagieuſe & à n'employer que celle des beſtiaux attaqués légèrement ; mais l'expérience ayant appris le contraire à MM. Camper & Munnicks, & leur ayant prouvé que l'intenſité de la maladie tient toujours à la conſtitution de l'animal ou aux circonſtances acceſſoires, & jamais à ce que l'on a employé le virus d'une bête gravement attaquée, on eſt au moins très-embarraſſé pour ſe décider entre le ſuffrage de ces deux habiles médecins & celui de M. Detlof, qui n'ayant pas toutes les connoiſſances néceſſaires pour bien obſerver, a peut-être été induit dans quelques erreurs involontaires. Nous ajouterons que ſon opinion ſur le peu de danger de la matière contagieuſe qu'il appelle *bénigne*, eſt contredite par ce que l'on a obſervé en Angleterre ſur l'inoculation de la petite-vérole. On l'a communiquée d'une ma-

nière très-bénigne avec des fils imbibés du virus d'une petite-vérole de très-mauvais caractère.

Après avoir fait ces réflexions, ſuppoſons que la méthode de M. Detlof ſoit auſſi avantageuſe qu'il le penſe; elle n'eſt praticable que dans le cas où l'on peut ſe procurer de la matière contagieuſe bénigne, ce qui eſt bien difficile, pour ne pas dire impoſſible, dans un pays où l'épizootie a pénétré depuis peu de temps, & où elle eſt par-tout très-meurtrière. Le procédé du duché de Mecklembourg exige donc que la maladie ſoit déja adoucie, par conſéquent un peu ancienne, & par cette même raiſon déja très-répandue. Ce cas eſt le ſeul dans lequel on ſoit à portée d'inoculer ſuivant cette méthode, & d'en faire l'eſſai avec toute la prudence poſſible, à moins qu'il ne ſe trouve, dans un pays récemment infecté, un canton où la maladie ſoit bénigne, ce que juſqu'ici l'on n'a pas encore obſervé.

La troiſième & dernière eſpèce d'inoculation, la ſeule que l'on regarde unanimement comme utile, eſt celle qui ſe pratique actuellement en Hollande; mais elle ne réuſſit & ne doit être tentée que ſur des veaux nés de vaches guéries de l'épizootie, & par conſéquent elle ne peut être miſe en uſage que dans un pays où elle a vieilli comme en Hollande, & dans quelques provinces d'Allemagne. Les veaux diſpoſés ainſi qu'on le demande, manquent abſolument dans un pays nouvellement attaqué; ils manquent même, ou ils ſont en très-petit nombre dans une province où l'épizootie ne règne que depuis quelques années, y ayant, vû la mortalité qui eſt très-grande dans le principe, peu de vaches guéries; enfin cette inoculation ne pouvant ſe faire que peu de temps après que ces vaches guéries ont mis bas, il eſt poſſible qu'on éprouve alors de la difficulté à ſe procurer des mêches contagieuſes. Ces réflexions réduiſent à un petit nombre de cas ceux dans leſquels ce genre d'inoculation, le ſeul qui ait des avantages avoués de toutes les perſonnes inſtruites, peut être mis en uſage.

De ces trois méthodes d'inoculer l'épizootie, la première

ne convient donc dans aucune circonſtance; la ſeconde, dont le ſuccès eſt douteux, ne peut être tentée que dans un pays où l'épizootie déja ancienne a perdu de ſon intenſité; la troiſième ne peut être pratiquée que dans une province où l'épizootie eſt aſſez ancienne pour qu'il y ait un nombre ſuffiſant de veaux nés de mères guéries.

Les conſéquences ſuivantes ſe déduiſent néceſſairement de ces principes.

1°. Il ſeroit auſſi déraiſonnable que funeſte de porter le germe deſtructeur de l'épizootie, ſous prétexte de l'inoculer dans un pays où elle ne régneroit pas.

2°. Aucune des méthodes adoptées pour cette inoculation ne peut être employée dans un pays récemment infecté.

3°. Ces méthodes ſuppoſent que le mal ait fait des progrès & ſoit répandu depuis long-temps; elles ſuppoſent de plus qu'on ne prenne aucunes meſures pour l'extirper & le détruire radicalement; elles ont d'ailleurs l'inconvénient de continuer & de propager la contagion.

4°. Dans la ſuppoſition où l'épizootie ſeroit aſſez ancienne pour être devenue bénigne en quelques endroits, on pourroit tenter l'inoculation telle qu'elle eſt en uſage dans le duché de Mecklembourg; on auroit ſoin de déterminer la proportion qui exiſteroit entre les beſtiaux morts de l'épizootie contractée naturellement & ceux qui ſuccomberoient après avoir été inoculés, ce qui juſques ici n'a point été fait, & ſur-tout on mettroit la plus grande circonſpection dans cet eſſai, dont l'expérience de MM. Camper & Munnicks rend le ſuccès très-incertain.

5°. Si l'épizootie ſe déclaroit de nouveau dans un pays précédemment infecté, on pourroit inoculer les veaux qui naîtroient alors des vaches guéries dans le temps de la première invaſion.

6°. Si par une négligence très-condamnable l'épizootie abandonnée à elle-même avoit jetté des racines aſſez profondes pour ne pouvoir être détruite, & s'il y avoit un cer-

tain nombre de veaux nés de vaches guéries, on pourroit les inoculer ſuivant la méthode de M. Camper.

7°. Le reproche fait par quelques étrangers aux médecins françois de n'avoir point employé l'inoculation de l'épizootie à l'imitation des Hollandois, n'eſt pas fondé, puiſque toutes nos provinces ſont depuis près de trois ans délivrées de ce fléau; puiſque cette inoculation ne peut être pratiquée avec fruit dans un pays nouvellement infecté; & pour cette raiſon elle ne convenoit pas en 1776 dans les provinces méridionales.

8°. Enfin nous regardons l'inoculation de l'épizootie comme une reſſource dans le cas (le plus fâcheux de tous) où ce fléau ſeroit devenu par quelque faute dans l'adminiſtration ancien & univerſellement répandu; nous n'en rendons pas moins de juſtice aux travaux utiles de nos voiſins, qui auroient encore mieux fait de détruire l'épizootie dans ſon origine, que de ſe mettre dans la néceſſité de recourir à l'inoculation, pour en diminuer le danger.

MÉDECINE



MÉDECINE PRATIQUE.

Obſervations relatives à l'inoculation de la petite-vérole.

PARMI les différens objets de médecine pratique, il n'y en a aucun auquel le public prenne autant de part, qu'à ce qui concerne l'inoculation de la petite-vérole. Pluſieurs de nos correſpondans ayant fait dans ce genre des eſſais heureux, nous nous empreſſons de les publier.

M. Bagot, médecin à Saint-Brieux, & M. Mazars de Cazèles, médecin à Toulouſe, ont envoyé des obſervations intéreſſantes à ce ſujet; & M. Girod, aſſocié regnicole, inſpecteur pour les épidémies en Franche Comté, a tellement multiplié cette méthode, qu'elle eſt devenue familière aux habitans de toute la province. On doit à M. de La-Corée, qui en eſt intendant, l'étendue de ces ſuccès, & la rapidité avec laquelle ils ont obtenu le ſceau de la confiance publique. La généralité eſt diviſée en divers arrondiſſemens, dans leſquels un médecin ou un chirurgien eſt chargé de la pratique de l'inoculation, ſous l'inſpection de M. Girod; un état exact & général en eſt dreſſé chaque année, & la Société en publiera les réſultats à meſure qu'elle les recevra. On ſent aiſément le prix de ces obſervations faites en grand, & combien il eſt utile de les recueillir avec ſoin.

M. Bagot a communiqué à la Société les détails de treize inoculations faites avec le plus grand ſuccès en 1773, ſur cinq de ſes enfans & ſur huit autres enfans de Saint-Brieux. Dans un ſujet âgé de treize

mois l'éruption eut lieu le ſeptième jour. Dans un de vingt-ſept mois elle parut le huitième jour, & dans un de trois ans & demi le neuvième. M. Bagot a obſervé qu'il ſurvient moins de boutons à ceux qui éprouvent l'éruption la plus prompte. Un de ces enfans a eu plus de cinq cents boutons; un autre deux cents; un troiſième quatre-vingt-dix, & les autres au-deſſous de ce nombre. M. Bagot a coutume de mettre les perſonnes qu'il doit inoculer au régime végétal pendant un mois, & de les faire baigner huit à dix fois. L'épouſe de ce médecin, âgée de vingt-ſept ans, fut envain inoculée à deux repriſes différentes; il y eut à peine un peu de ſuppuration à la plaie, & l'économie animale ne fut d'ailleurs troublée dans aucune de ſes fonctions.

M. Mazars de Cazèles, médecin à Toulouſe, où il ſe livre depuis long-temps à la pratique de l'inoculation, nous a fait part de la méthode qu'il ſuit, & de quelques obſervations dont nous rapporterons le réſultat.

Ce médecin fait l'inſertion aux extrémités inférieures; en ſuivant ce procédé, l'effet du virus ſe borne aux glandes inguinales, les ſeules qui ſe gonflent alors. Il préfère l'inciſion à la piquure, & il ne la fait aux extrémités ſupérieures que dans les cas où l'œdématie des jambes ou des cuiſſes, ou un cautère déja établi l'empêchent de la pratiquer aux extrémités inférieures. Il regarde la piquure comme infidelle & beaucoup moins sûre que l'inciſion. Le régime végétal, les bains & une purgation ſont les moyens qu'il emploie pour préparer à l'opération.

M. Mazars ayant inoculé le fils d'un magiſtrat de Toulouſe, pour lequel on avoit refuſé de prendre avant l'inſertion les précautions néceſſaires, une fièvre putride ſe compliqua avec la petite-vérole qui fut abondante, & l'enfant fut ſur le point de périr.

Dans un autre ſujet de trois ans, également inoculé, M. Mazars ayant obſervé les ſymptômes d'une ſaburre bien décidée, quelques gouttes de ſyrop de Glauber dans un demi-verre d'eau avec une once & demie de manne les diſſipèrent en évacuant par haut & par bas.

La mère d'un enfant inoculé lui ayant donné du vin & d'autres remèdes échauffans, la fièvre s'alluma & le délire ſurvint. M. Mazars le fit plonger dans un bain preſque froid pendant quatre ou cinq minutes, & depuis ce moment l'enfant ſe porta mieux. Dans deux autres cas les nerfs ayant été très-agacés, un trémouſſement convulſif ayant eu lieu, & la fièvre qui avoit précédé l'éruption ayant été forte, il calma la fougue des accidens en tenant les malades à l'air libre, en les faiſant marcher ou aller en voiture les glaces baiſſées, lorſqu'ils ne

pouvoient ſe tenir ſur leurs jambes ; enſuite l'éruption ſe faiſoit convenablement.

Deux jours après l'inoculation, M. Mazars a vu dans un ſujet, la fièvre varioleuſe ſe déclarer. Comme elle ne paroît jamais avant le quatrième & ſouvent plus tard, & comme les ſymptômes du lieu où l'inſertion a été faite paroiſſent toujours les premiers, il conclud avec raiſon que cette petite-vérole étoit naturelle : elle fut très-abondante, mais le malade n'y a pas ſuccombé. Le fils d'un de nos correſpondans en Auvergne a été dans le même cas, mais d'une maniére plus fâcheuſe. Cet enfant eſt mort à la ſuite d'une petite-vérole, dont les ſymptômes s'étoient manifeſtés trop peu de temps après l'inſertion, pour qu'ils puſſent lui être attribués. Ce père malheureux a conſulté la Société ſur l'événement qui l'affligeoit, & la Compagnie lui a donné la ſeule conſolation dont il fût ſuſceptible, en lui aſſurant que la mort de ſon fils ne devoit point être regardée comme l'effet de la petite-vérole artificielle.

Tableau des inoculations faites en Franche-Comté pendant les années 1776 & 1777.

Bailliage de Salins. M. Mottet, médecin, a inoculé, pendant l'année 1776, dans la communauté de le Muy, dix-huit enfans au-deſſous de 3 ans ; ſeize de 3 à 6 ; dix-ſept de 6 à 9 ; onze de 9 à 12 ; dix de 12 à 18 : dans celle de Montmorlong, un enfant de 3 à 6 ans ; un de 6 à 9 : dans celle de Ponta-Mougeard, quatre ſujets de 3 à 6 ans ; un de 6 à 9 : dans celle de l'Abergement-les-Theſy, trois ſujets au-deſſous de 3 ans ; cinq de 3 à 6 ; un de 6 à 9 : dans celle de Theſy, deux enfans au-deſſous de 3 ans ; un de 3 à 6 ; un de 6 ans : dans celle de Cernans, deux enfans au-deſſous de 3 ans ; trois de 3 à 6 ; un de 6 ans : dans celle de Granges-de-Cercennes, un enfant au-deſſous de 3 ans ; un de 3 à 6.

Dans le même bailliage, M. de Combelle a inoculé, pendant l'année 1777, dans la communauté de Bualon, un enfant au-deſſous de 3 ans ; deux de 3 à 6 ; deux de 6 à 9 : dans celle de Saint-Thiebault, quatre enfans au-deſſous de trois ans ; deux de 3 à 6 : dans celle de Combelle, trois enfans au-deſſous de 3 ans ; un de 3 à 6 ; un de 6 à 9 ; un de 9 à 12 ; un de 12 à 18 : dans celle d'Yvrey, ſept enfans au-deſſous de 3 ans ; deux de 3 à 6 ; trois de 6 à 9 ; deux de 9 à 12 : dans celle de Maunos, un enfant de 3 à 6 ans ; deux de 6 à 9.

©BIUM

Observations. Trois perſonnes ont été inoculées inutilement ; une l'a été une ſeconde fois, & l'inſertion n'a été ſuivie que d'un très-petit nombre de boutons. On a remarqué que les enfans qui n'ont point été inoculés, la petite-vérole étant épidémique, ont éprouvé une éruption confluente, & qu'un des enfans a perdu un œil.

Dans le même bailliage, M. Favrol, médecin, a inoculé, pendant les années 1776 & 1777, dans la communauté de Pâquier, douze enfans au-deſſous de 3 ans ; douze de 3 à 6 ; deux de 6 ans : dans celle de Divoury-Grange de Chaun Deny, deux enfans au-deſſous de trois ans ; deux de 3 à 6 ; ſept de 7 ; un de 12 : dans celle de Grange-Favier, deux enfans au-deſſous de 3 ans ; deux de 3 à 6 ; un de 12 : dans celle de Verſe, ſix enfans au-deſſous de 3 ans ; cinq de 3 à 6 : dans celle de Latois, un enfant au-deſſous de 3 ans ; deux de 3 à 6 ; un de 6 à 9 : dans celle de Saint-Germain, quinze enfans au-deſſous de 3 ans ; vingt-deux de 3 à 6 ; trois de 6 à 9 ; deux de 9 à 12 : dans celle de l'Arderet, ſix enfans au-deſſous de 3 ans ; douze de 3 à 6 ; cinq de 6 à 9 : dans celle de Chapois, deux enfans au-deſſous de 3 ans ; cinq de 3 à 6 ; un de 6 à 9 ; deux de 9 à 12 : dans celle de Supt, un enfant au-deſſous de 3 ans ; un de 3 à 6 : dans celle d'Andeloz, ſept enfans au-deſſous de 3 ans ; onze de 3 à 6 ; trois de 6 à 9 ; un de 9 à 12 ; une femme dont on n'indique pas l'âge : dans celle de Moutou, un enfant au-deſſous de 3 ans ; un de 6 à 9 : dans celle de Rix, quatre enfans au-deſſous de 3 ans ; quatre de 5 à 6 : dans celle de Nozeroy, trois enfans au-deſſous de 3 ans ; deux de 3 à 6.

Obſervations. Tous les enfans portés ſur cet état ont été inoculés avec ſuccès, & ont éprouvé la petite-vérole la plus bénigne. Deux ſeulement ont ſuccombé, mais dans les circonſtances ſuivantes. Le premier, âgé de 7 mois, fut attaqué, pendant l'éruption, d'un rhûme ou catharre alors épidémique, & qui a fait périr dans ce canton beaucoup d'enfans. Le ſecond, âgé de quatre ans & attaqué de la gale, fut inoculé le 13 novembre. L'éruption fut bénigne, & lorſque la petite-vérole fut terminée, la gale ſortit plus abondamment, & l'enfant ſe porta bien juſqu'à la fin de janvier ſuivant. A cette époque la gale rentra bruſquement, une hydropiſie ſurvint & l'enfant mourut le 15 mars. M. Favrol aſſure, en s'appuyant du témoignage de M. Girod, qu'il a inoculé un grand nombre d'enfans galeux ſans qu'il s'en ſoit ſuivi aucun inconvénient.

Dans le même bailliage, M. Girod, chirurgien, a inoculé, pendant l'année 1777, dans la communauté de Mignovillard, ſeize enfans au-deſſous de 3 ans; dix-neuf de 3 à 6; ſix de 6 à 9: dans celle de Cuvier, douze enfans au-deſſous de 3 ans; douze de 3 à 6; quatre de 6 à 9: dans celle de Petit-Villard, ſept enfans au-deſſous de 3 ans; huit de 3 à 6; cinq de 6 à 9; quatre de 9 à 12; une femme dont on ne dit pas l'âge: dans celle de Lattete, douze enfans au-deſſous de 3 ans; ſept de 3 à 6; un de 6 à 9: dans celle d'Eſerval, un enfant au-deſſous de 3 ans; un de 3 ans: dans celle de Vilaire-ſous-Chalamon, cinq enfans au-deſſous de 3 ans; ſept de 3 à 6; quatre de 6 à 9; un de 9 ans 3 mois: dans celle de Froide-Fontaine, ſix enfans au-deſſous de 3 ans; deux de 3 à 6; deux de 6 à 9; un de 10 ans: dans celle de Fernubaux, un enfant au-deſſous de 3 ans; deux de 3 à 6: dans celle de Fravoz, un enfant au-deſſous de 3 ans: dans celle d'Arſure, quatre enfans au-deſſous de 3 ans; quatre de 3 à 6: dans celle de Boucherend, un enfant au-deſſous de 3 ans; un de 3 à 6: dans celle de Cencaux, quatre enfans au-deſſous de 3 ans; cinq de 3 à 6; un de 7 ans.

Obſervations. L'éruption a été en général très-légère ſur preſque tous les ſujets inoculés: elle a été confluente ſur ſix enfans. Dans trois ſujets les boutons ont été très-nombreux. L'inoculation a été ſuivie chez ſix de dépôts aſſez conſidérables, ſoit dans la région de l'omoplate, ſoit au bras, ſoit à l'avant-bras. L'éruption n'a point eu lieu ſur cinq ſujets, & un enfant âgé d'un an & 3 mois a ſuccombé.

Dans le même bailliage, M. Nicod, licentié en médecine, a inoculé, pendant l'année 1777, dans la communauté de Bief-Dufourg, dix-huit ſujets, dont on ne ſpécifie pas l'âge: dans celle de Grange du Valdan, ſept ſujets: dans celle de Trébief, treize ſujets: dans celle de Nozeroy, deux ſujets: dans celle de Boujaille, cinquante-ſix ſujets: dans celle de Cenſuane, ſept ſujets.

Total du bailliage . . . . . 572.

Bailliage de Veſoul. M. Vivier, chirurgien, a inoculé, pendant les années 1776 & 1777, dans la communauté de Noïolans devant Veſoul, dix enfans au-deſſous de 3 ans; vingt-neuf de 3 à 6; vingt-un de 6 à 9; onze de 9 à 12: dans celle d'Azoz, vingt enfans au-deſſous de 3 ans; dix-ſept de 3 à 6; douze de 6 à 9; ſix de 9 à 12; deux de 12 à 18.

Total du bailliage . . . . . 128.

Observations. Trois de ces petites-véroles ont été confluentes : deux en ont approché ; dans quarante-ſept ſujets on n'a obſervé qu'un très-petit nombre de boutons ; pluſieurs n'en ont eu que cinq à ſix, & aucun n'en a eu plus de trente. L'inoculation a manqué ſur deux ſujets : un d'eux a été inoculé une ſeconde fois, également ſans éruption.

BAILLIAGE DE LONS-LE-SAUNIER. M. Molin, chirurgien, a inoculé, pendant l'année 1776, dans la communauté de Beaufort, huit enfans au-deſſous de 3 ans ; treize de 3 à 6 ; cinq de 6 à 9 ; trois de 9 à 12 ; un de 12 ans : dans celle d'Orbagnal, un enfant de 2 ans : dans celle d'Angizé, un enfant de 6 ans.

Total du bailliage . . . . . 32.

Obſervations. Un an après l'inoculation, M. Molin a remarqué que deux de ces ſujets ont éprouvé une éruption qui reſſembloit, dit-il, à la petite-vérole, ſans cependant oſer aſſurer qu'elle avoit vraiment le caractère de cette maladie.

BAILLIAGE DE SAINT-CLAUDE. M. de Combelle a inoculé, pendant l'année 1777, dans la communauté de Mouſſieves, treize enfans au-deſſous de 3 ans ; huit de 3 à 6 ; ſix de 6 à 9 ; ſix de 9 à 12 ; un de 12 ans : dans la communauté de Belle-Combe, un enfant de 6 à 9 ans ; un de 12 ans : dans celle de Bouchoux, un enfant de 3 à 6 ans ; deux de 6 à 9 : dans celle de Pras, un enfant de 6 ans : dans celle de Sepl-Monſel, un enfant au-deſſous de 3 ans.

Total du bailliage 41

Obſervations. L'éruption a été aſſez conſidérable ſur un ſujet ; ſur les autres la plus forte a été de cent boutons.

BAILLIAGE DE RUINGEY. M. de Combelle a inoculé, pendant l'année 1777, dans la communauté de Senans, un enfant au-deſſous de 3 ans ; trois de 3 à 6 ; un de 6 à 9 : dans celle de Foicres, ſix enfans au-deſſous de 3 ans ; huit de 3 à 6 ; deux de 9 à 12 ; un de 13 ans.

Total du bailliage 22

Obſervations. L'inoculation ſur un ſujet a été confluente & avec danger ; ſur les autres la plus forte éruption a été de quatre-vingts à cent boutons.

©BIUM

Bailliage de Poligny. M. Favrol, médecin, a inoculé, pendant les années 1776 & 1777, dans la communauté de Tréfay, deux enfans de 3 à 6 ans; deux de 6 à 9: dans celle de Gillois, douze enfans au-deſſous de 3 ans; neuf de 3 à 6; un de 6 à 9; un de 9 à 12: dans celle de le Bourg, trois enfans au-deſſous de 3 ans; trois de 3 à 6; deux de 6 à 9: dans celle de Foncine, un enfant de 3 à 6 ans: dans celle de Sirod, deux enfans au-deſſous de 3 ans; un de 3 à 6.

Total du bailliage 39

Bailliage de Gray. M. Gaucher, docteur en médecine, a inoculé, pendant l'année 1777, dans la communauté de Beaujeu, un enfant au-deſſous de 3 ans; cinq de 3 à 6; quatre de 6 à 9; une femme de 37 ans.

Total du bailliage 11

Obſervations. L'inoculation a manqué ſur un ſujet de 37 ans, qui n'avoit cependant jamais eu la petite-vérole: tous ont eu au-deſſous de quarante boutons; deux ſeulement en ont eu, l'un cent-vingt, l'autre à-peu-près trois cents.

Bailliage d'Ornans. M. Nicod, licentié en médecine, a inoculé, pendant l'année 1777, dans la communauté de Sepl-Fontaine, dix-huit ſujets, dont on ne ſpécifie pas l'âge.

Total du bailliage 18

Obſervations. Dans un enfant âgé d'un an l'éruption a été très-abondante.

Bailliage de Pontarlier. M. Favrol, médecin, a inoculé, pendant les années 1776 & 1777, dans la communauté de Châtel-blanc, cinq enfans au-deſſous de 3 ans; cinq de 3 à 6: dans celle de Chaux-Neuve, deux enfans au-deſſous de 3 ans; quatre de 3 à 6: dans celle de Chappelle-des-Bois, un enfant au-deſſous de 3 ans; un de 3 à 6: dans celle de Mouthe, trois enfans au-deſſous de 3 ans; deux de 3 à 6.

Obſervations. Quatre ſujets n'ont éprouvé l'éruption que quinze jours après l'inoculation.

Dans le même bailliage, M. Girod, médecin, a inoculé, pendant l'année 1777, dans la communauté de Longe-Ville, cinq enfans au-deſſous de 3 ans; quatre de 3 à 6; deux de 6 à 9; un de 9 à 12: dans celle de Ville-du-Pont, un enfant au-deſſous de

3 ans; deux de 3 à 6; un de 6 à 9; un de 12 à 18: dans celle de la Chaux, quatre enfans au-deſſous de 3 ans; deux de 3 à 6: dans celle de Lievre-Mont, treize enfans au-deſſous de 3 ans; neuf de 3 à 6; un de 6 à 9; trois de 9 à 12; deux de 12 à 18: dans celle de Ville-du-Pont, huit enfans au-deſſous de trois ans; deux de 3 à 6; un de 6 à 9: dans celle de Ronde-Fontaine, un enfant au-deſſous de 3 ans; trois de 3 à 6; un de 7 ans: dans celle de Pontel, un enfant au-deſſous de 3 ans; cinq de 3 à 6; ſix de 6 à 9; un de 9 ans.

Dans le même bailliage, M. Nicod, licentié en médecine, a inoculé, la même année, dans la communauté de Veaux, trente & une perſonnes, dont on ne marque pas l'âge, mais dont le plus grand nombre eſt de 3 à 4 ans, quelques uns de 6 ſemaines, & quelques autres au-deſſous de 20 ans: dans celle de Chante-Gruë, vingt-neuf perſonnes, dont on n'indique pas plus préciſément l'âge: dans celle de Mal-Buiſſon, dix perſonnes déſignées de la même manière: dans celle de Veſenay, quatre perſonnes dont l'âge n'eſt point marqué: dans celle de Chauderon, trois enfans au-deſſous de trois ans; huit de 3 à 6; trois de 6 à 9; dans celle de Mont-Petod, trois perſonnes, dont on n'indique pas l'âge: dans celle de Grange, dite chez Vermol, quatre perſonnes, dont on n'exprime pas l'âge: dans celle de Bergement, proche Sainte-Marie, dix-huit ſujets, dont on ne marque pas l'âge: dans celle de Grange-des-Fruits, quatre ſujets: dans celle de la Rivière, quatre ſujets: dans celle de Courviere, quarante-neuf ſujets: dans celle de Dompierre, quarante-ſix ſujets: dans celle de Planée, quatorze ſujets: dans celle de Roche-Jean, vingt-ſept ſujets: dans celle de Saint-Antoine, quatre ſujets: dans celle de Longe-Ville, dix ſept ſujets: dans celle de Metabief, trois ſujets: dans celle de Bonnevaux, vingt-huit ſujets: dans celle de Bulle, vingt & un ſujets: dans celle de Desfourgs, ſoixante-dix-neuf ſujets: dans celle de Palel, dix-ſept ſujets: dans celle de Bouvrans, quarante ſujets: dans celle d'Arc ſous-Ficon, quatre-vingt-cinq ſujets: dans celle d'Aux-Prels de Vers, douze ſujets: dans celle de Gilley, cinquante-deux ſujets: dans celle de la Chaux de Gilley, ſoixante-quatorze ſujets: dans celle de Bugny, trente-deux ſujets: dans celle d'Avoudrez, deux ſujets: dans celle de Ville-Dupont, un ſujet au-deſſous de 3 ans; un de 3 à 6: dans celle de Mortaux, dix ſujets: dans celle de Verrière du Jour, quatre ſujets: dans celle de Frane, quatre-vingt-trois ſujets.

Total du bailliage 908

Obſervations.

©BIUM

Obſervations. Dans cinq ſujets elle a été abondante; dans quatre elle a manqué. Dans un la maladie, quoique légère, a été accompagnée de convulſions. Quatre enfans ſont morts un mois après avoir éprouvé l'éruption la plus bénigne. La rougeole les avoit attaqués auſſi-tôt après l'effet de l'inoculation.

Le total des inoculations ci-mentionnées, monte à 1771.

Réflexion. Pour tirer des réſultats auſſi juſtes qu'il ſeroit poſſible, il auroit fallu que chaque cahier eût été accompagné d'obſervations critiques; ce que les auteurs n'ont pas tous fait. Les conſéquences ſuivantes ſont les ſeules que nous puiſſions nous permettre. Le nombre des petites-véroles vraiment confluentes, a été de quinze. Six petites-véroles ont été ſuivies d'abcès; treize ſujets, quoiqu'inoculés, n'ont point éprouvé d'éruption; cinq ont péri; mais leur mort peut raiſonnablement être attribuée à des complications & à des cauſes étrangères.

OBSERVATION

Sur un genre particulier de colique & de conſtipation. Par M. Lorry.

Une dame qui dans ſa jeuneſſe avoit toujours été délicate, mais ſans aucune maladie particulière, & qui avoit augmenté ſa délicateſſe par plus d'études & de réflexions que ſon ſexe ne s'en permet ordinairement, a été mariée à l'âge de dix-neuf ans, & a fait en trois couches conſécutives, trois enfans qui ſe portent bien. Auſſitôt après, ſon mari, conſeiller à un parlement, éprouva les chagrins de l'exil, & ſur-tout le vuide de l'oiſiveté. Cette dame qui le ſuivit, & dont la ſenſibilité étoit extrême, fut elle-même affectée du chagrin le plus vif, qu'elle diſſimuloit autant qu'il étoit en elle. Sa ſanté en fut cruellement affectée; ſon eſtomac commença à ſouffrir; il s'établit chez elle une abondance extraordinaire d'écoulement blanc par l'utérus; ſes règles ſe ſupprimèrent, elle maigrit conſidérablement, & prit une affection mélancolique, qui, avec un ſommeil troublé, & une mauvaiſe digeſtion, accompagnée d'une conſtipation perpétuelle, la réduiſit bientôt dans un état de maraſme commençant. Ce qu'il faut bien remarquer, c'eſt que dans aucun cas elle n'eut la moindre émotion de fièvre: ſon pouls étoit lent, ne battoit guères que cinquante fois par minute; & quand elle alloit à la ſelle, elle ne rendoit que des matières sèches, dures, & ſemblables aux excrémens des brebis.

L'écoulement étoit très-blanc, très-glutineux, quelquefois comme coagulé, & ayant une odeur de mucus fermenté : elle en rendoit une plus grande abondance tous les mois à ſon ancienne époque des règles. Son viſage étoit maigre, & couvert de taches de couleur jaune & terreuſe. Tel étoit l'état de cette dame lorſqu'elle vint à Paris. Elle avoit déja ſuivi les conſeils de pluſieurs médecins de ſa province. Les affaires des parlemens étoient rétablies ; elle avoit beaucoup d'amis à Paris ; elle ſe diſſipa : le ſuc de chiendent à la doſe de ſix à dix onces, continué pendant deux mois, animé quelquefois d'un peu de terre foliée de tartre, lui avoit procuré des ſelles à peu près naturelles. Il n'étoit pas poſſible de ſonger à des remèdes plus actifs, parce que l'expérience avoit conſtamment démontré que tout ce qui étoit irritant, lui faiſoit un mal notable : le mars en particulier étoit ſon ennemi, ſous quelque forme qu'on le lui donnât. Elle ſe rétabliſſoit ſenſiblement ; elle étoit même engraiſſée & très-contente, lorſque tout à coup elle fut attaquée ſans fièvre évidente, de tous les accidens de la petite-vérole, qui ſe déclara confluente & de la plus mauvaiſe eſpéce, mais toujours ſans fièvre. Sa ſalivation fut extrême, & dura au-delà du temps ordinaire de la maladie ; mais par le plus grand de tous les malheurs, ſon mari qui la gardoit, fut attaqué de la petite-vérole, & périt du quatrième au cinquième jour dans un délire affreux, ſa femme étant au dix-huitième. La convaleſcence de celle-ci fut horrible ; le maraſme pouſſé au dernier degré, nous laiſſoit peu d'eſpérance ; l'abſence de la fièvre nous conſoloit ; les maux d'eſtomac, & l'écoulement blanc que la ſalivation ſembloit avoir ſupprimé, & que les remèdes précédens avoient déja beaucoup diminué, reparurent. Cependant un régime formé de farineux, bien cuits & bien légers, car quelques tentatives faites ſur le lait n'avoient point réuſſi, les ſucs des plantes les plus douces, comme le taraxacum, la chicorée, remirent cette dame en état de marcher, de voyager & d'aller dans ſes terres où ſes affaires l'appelloient. L'appétit revint un peu, mais jamais au point de manger comme une autre, & ſur-tout point de viande. Cet état, quelqu'amélioré qu'il fût, la mit dans le cas de conſulter. Elle s'adreſſa toujours à des médecins ſages, dont quelques uns lui trouvèrent des obſtructions & lui donnèrent des apéritifs ſavonneux, des eaux de Spa, beaucoup de bains ; elle ne s'en trouva pas mieux. Elle vécut ainſi pendant trois ans ; au bout de ce temps elle revint à Paris. Je la trouvai beaucoup moins maigre, mais ſans embonpoint. Ses accidens, quoique diminués, ſubſiſtoient ; ſes ſelles étoient dures, rares & poiſſeuſes ; ſon écoulement blanc étoit toujours le même, mais bien moins abondant ; ſes urines

©BIUM

couloient claires & limpides; & ce dont elle ſe plaignoit le plus, étoit un accident ſingulier qui la rendoit malheureuſe, un appétit conſidérable & une gêne affreuſe quand elle avoit mangé. Elle me confia qu'elle avoit beaucoup de chagrin; retourna dans ſon pays, y ſuivit la méthode que je lui avois indiquée, qui étoit celle des médecins habiles auprès deſquels elle étoit, & qui conſiſtoit dans l'uſage des bains, des apéritifs & des délayans en petite doſe; car toute grande doſe lui étoit inſupportable. Nous nous en tînmes à ces remèdes; car quoique en palpant exactement un bas-ventre très-ſec & très-maigre, nous ne découvriſſions aucune trace d'obſtruction, nous ne pouvions pas ſuivre d'autre méthode que celle qui tend à rendre les vaiſſeaux plus ſouples & les liqueurs plus douces & plus fluides.

Elle étoit dans cette ſituation, lorſque par ſes lettres & par celles de ſes médecins, j'appris que ſa conſtipation étoit conſidérablement augmentée; que toutes les trois ſemaines elle éprouvoit des coliques très-vives dans leſquelles le ventre prenoit un volume extraordinaire. La malade crioit, étoit dans un état convulſif violent; ſes coliques duroient deux jours ſans relâche, mais toujours ſans fièvre. Après ce temps elle rendoit deux ou trois ſelles poiſſeuſes & noirâtres; la colique ceſſoit, & le ventre reprenoit ſon volume ordinaire. Hors le temps de ces accès, les accidens ne conſiſtoient que dans cette eſpèce d'appétit douloureux, qui lui faiſoit deſirer les alimens, avec l'horreur des maux qu'elle devoit ſouffrir après les avoir pris. Elle exprimoit ſes tourmens par un poids douloureux, inſupportable, & une inquiétude extrême; la gaieté reprenoit cependant un peu, les fleurs blanches étoient ceſſées, mais la maigreur recommençoit à devenir horrible.

Elle étoit dans le dernier degré de maraſme, & ce degré étoit même fait pour étonner, lorſque pour fuir quelques chagrins particuliers, & dans l'eſpérance des ſecours des médecins de Paris, elle s'eſt fait tranſporter en litière de vingt-huit lieues d'ici. Je la vis à ſon arrivée, ſans fièvre, ſans fleurs blanches & avec tous les ſymptômes ci-deſſus énoncés. Elle étoit pleine d'eſpoir; mais quatre jours après, un accès affreux de colique qui la ſaiſit, fit gonfler tellement ſon ventre, qu'au milieu des cris les plus affreux, les inteſtins ſembloient ſe former en une eſpèce de pointe vers le nombril, & excédoient au moins de quatre pouces le volume ordinaire du ventre, ſur-tout dans la partie moyenne & antérieure. L'émaciation des muſcles étoit telle qu'on auroit ſoupçonné là une hernie, & qu'on voyoit évidemment des mouvemens rapides dans les monticules que les inteſtins faiſoient à la peau. Feu M. Leroi notre confrère fut ap-

pellé à la ſeconde attaque. Jamais ſon pouls ne s'ébranla; cette colique finit par trois ou quatre ſelles d'une matière poiſſeuſe, noire, luiſante, ſemblable à l'*atrabile* des anciens. Nous n'eûmes point d'autre méthode à ſuivre que celle que nous ſuivions déja. L'appétit revint, & quoique la malade ne fît uſage que des ſubſtances les plus douces & les plus légères, telles que la gelée, elle éprouvoit toujours les mêmes tourmens après avoir mangé. Quinze jours après il ſurvint une ſeconde attaque de colique, encore plus violente que la première. Le ventre reſta bouffi, & quoique très-molaſſe il contenoit évidemment de l'eau. Les douleurs devinrent à la vérité plus modérées, mais perpétuelles; l'inſomnie étoit continuelle, il n'y eut de vomiſſemens que la veille de la mort. La langue fut toujours fraîche & belle; le goût naturel, & l'appétit au même point. Quoique dans ce dernier période il n'y eût point de fièvre, le pouls s'eſt cependant quelquefois élevé pour peu de temps; les bras & les jambes étoient un peu enflés; les urines étoient diminuées, lorſque tout à coup il prit à la malade un dévoiement, peut-être un peu aidé par les remèdes diurétiques & laxatifs, tels que la décoction d'écorce moyenne de ſureau que nous fûmes obligés d'employer; les urines recoulèrent abondamment, la foibleſſe fut extrême & la malade mourut paiſiblement.

Les ſymptômes qui lui furent les plus inſupportables dans ces derniers jours, étoient un appétit conſidérable avec une impoſſibilité de manger, & une ceinture de douleurs qu'elle rapportoit aux reins, & qui ſembloit remonter en commençant par l'anus.

Ce fut avec une grande curioſité que M. Leroi & moi nous nous portâmes à faire ouvrir ſon cadavre par M. du Fouart; nous fûmes aſſez ſurpris après avoir trouvé une pinte d'eau ou à peu près dans le bas-ventre, de voir toutes les parties dans l'état le plus naturel; le foie, les reins, la rate & la matrice avoient leur conſiſtance naturelle; la couleur extérieure étoit un peu livide, les ovaires étoient durs, mais de leur volume ordinaire.

L'eſtomac étoit évidemment partagé en deux poches; les deux orifices étoient dans l'état naturel; ce rétréciſſement coupoit exactement l'eſtomac en deux parties égales, & n'avoit rien de dur ni de ſquirreux; il ſe dilatoit aiſément, & les alimens paſſoient facilement d'une poche dans l'autre. Tous les inteſtins étoient dans l'état naturel, mais lorſqu'on étoit parvenu à la partie où le colon ſe courbe à gauche, cet inteſtin qui n'étoit ni changé ni durci dans ſes membranes, devenoit depuis les reins juſqu'à l'anus, ſinguliérement étroit dans la longueur d'environ un pied. Ses vaiſſeaux n'étoient ni

©BIUM

oblitérés ni détruits, & il n'y avoit rien de remarquable aux glandes du méſentère ni du meſocolon. Il n'y avoit pas le moindre veſtige de pus, ni de concrétion dans la poitrine, la partie ſupérieure du poumon étoit adhérente à la plèvre; la glande pinéale étoit pierreuſe, fait qui a déja été remarqué bien des fois, qui n'a aucun rapport à la maladie, mais qu'il ne faut pas paſſer ſous ſilence.

Nous avons cru devoir faire part à la Société de cette obſervation, pour que le peu de ſuccès que nous avons eu, puiſſe guider les médecins dans le traitement des gens extrêmement ſenſibles, telle qu'étoit cette dame, ſur laquelle le moindre irritant produiſoit un effet violent ſans inflammation. Elle nous apprend encore que les conſtrictions dans des parties qui n'ont rien perdu d'ailleurs de leur organiſation naturelle, jouent un très-grand rôle dans l'économie animale, & qu'il eſt plus que probable que ces conſtrictions, quoique diminuées d'un grand tiers après la mort, ne ſont cependant pas anéanties, c'eſt un fait qu'on obſerve dans les perſonnes qui meurent de convulſions après des bleſſures. Peut-être même eſt-il permis à un obſervateur de remarquer que ces maladies de conſtriction & de ſpaſme, ſur-tout lorſqu'elles deviennent mortelles, n'ont pas été aſſez obſervées ni décrites par nos auteurs [1]; enfin on nous permettra de remarquer, combien les perſonnes nerveuſes ſont peu ſoumiſes à la régularité de la fièvre, & quelles inductions on peut tirer de cette pro-

---

[1] Celles qui affectent les inteſtins s'obſervent aſſez ſouvent dans les ſujets qui doivent au chagrin le dérangement de leur ſanté. Ces reſſerremens ſont purement convulſifs; & il faut bien les diſtinguer de ceux qui dépendent de l'abus des liqueurs fortes, & des fautes de régime, qui ſont toujours joints avec une induration ſquirreuſe. Ceux-ci ſont bien plus ordinaires au pylore: les autres s'obſervent plus dans les gros inteſtins.

Les enfans nouveaux nés les éprouvent dans les inteſtins grêles, & l'on trouve ſouvent chez eux une ſubintrance d'un inteſtin dans l'autre, qui dépend de la même cauſe. La conſtipation eſt toujours l'effet de cette eſpèce de conſtriction inteſtinale, & ſouvent on obſerve dans les malheureux qui en ſont affectés, une eſpèce de tympanite qui laiſſe appercevoir à l'extérieur les circonvolutions des inteſtins, dans leſquels on remarque des mouvemens pareils à ceux qui ont lieu dans un animal qu'on vient d'égorger. L'accident le plus ordinaire de ces conſtrictions, ſont des coliques accompagnées d'une anxiété que les malades ne peuvent pas définir. De tous les remèdes, les délayans ſont les ſeuls que l'on puiſſe employer, ainſi que les calmans. J'ai actuellement à traiter un homme attaqué évidemment d'une conſtriction dans le rectum, dont je ne puis fixer l'étendue. Le ſeul remède qui, après des tentatives infructueuſes & multipliées, réuſſiſſe à lui faire exprimer des excrémens, eſt l'opium. Les excrémens de ces malades, quelques délayans qu'on emploie, repréſentent des fils paſſés à la filière, & imbibés ou recouverts de matières glaireuſes comme d'un vernis.

priété, ou si l'on veut de ce vice singulier, qui s'oppose au développement du feu fébrile ; propriété que les anciens avoient déja observée dans les mélancoliques, & qui peut-être un jour, en étudiant bien les léſions de la partie ſenſible du corps humain, nous donnera occaſion de former de nouvelles claſſes de maladies & d'ouvrir de nouvelles ſources d'obſervations.

RECHERCHES

Sur la nature de la miliaire & ſur ſon traitement.

On lit dans notre premier volume, pag. 193, un premier *Mémoire ſur la miliaire*, dont l'auteur eſt M. Barailon, notre aſſocié à Chambon en Combraille. L'abondance des matières nous force à ne donner que par extrait le ſecond mémoire de ce médecin ſur le traitement de la même maladie. Ses vues & ſes principes méritent d'autant plus de confiance, qu'il habite un pays où la miliaire regne très-fréquemment, & qu'il l'a obſervée avec le plus grand ſoin ; ſon opinion & la baſe ſur laquelle il établit ſon traitement, ſont abſolument nouvelles ; par cette raiſon nous avons cru devoir les communiquer avec empreſſement aux médecins qui ſont dans le cas de traiter des malades attaqués de la miliaire, maintenant ſi répandue.

Première indication.

Le principe de la miliaire, une fois introduit dans le corps, doit en être chaſſé par les vaiſſeaux exhalans. L'expérience démontre qu'ils ſont les plus propres à tranſporter au dehors les miaſmes morbifiques. La nature les a choiſis par préférence. L'art aura donc rempli ſa tâche, en favoriſant l'inſenſible tranſpiration.

Seconde indication.

Mais ſouvent l'érétiſme des vaiſſeaux eſt conſidérable ; la peau eſt aride & peu propre à donner iſſue à la matière perſpirable ; l'humeur à évacuer eſt fort abondante ; les engorgemens & les dépôts ſont à craindre : il faut donc attirer à l'extérieur l'humeur morbifique & y établir des égoûts. Cette indication peut être regardée comme le complément de la première.

Différens obſtacles peuvent s'oppoſer au ſuccès d'une méthode dirigée d'après ces vues ; telles ſont toutes les cauſes dont l'action contrariera les efforts de la nature, ſoit en ſuſpendant ou ſupprimant l'inſenſible tranſpiration & les ſueurs, ſoit en changeant le cours établi dans les humeurs, ſoit en attirant la matière morbifique au dedans. M. Barailon range dans cette claſſe, 1°. les purgatifs, qu'il regarde comme très-dangereux dans le traitement de la miliaire, ſur-tout lorſqu'ils ſont répétés à la manière de Fizes ; 2°. les remèdes qui tendent à provoquer le vomiſſement, remèdes rarement indiqués ſelon lui, & qu'on doit bien prendre garde d'adminiſtrer pour ces envies de vomir, qui ſouvent, dans la première & la ſeconde période de la maladie, dépendent du ſpaſme de l'eſtomac ; 3°. les diurétiques, dont, à la vérité, les mauvais effets ne ſont pas bien ſenſibles, mais qui ne font aucun bien & qui nuiſent en ſurchargeant mal-à-propos le ventricule & les inteſtins ; 4°. les ſaignées, d'autant plus dangereuſes en général dans la fièvre miliaire, qu'elles y ſont plus multipliées, ſur-tout ſi on les rapproche autant que le faiſoit Chirac ; 5°. les médicamens vraiment incendiaires, & les narcotiques qui ſuſpendent toute évacuation. On doit ranger également dans cette claſſe les remèdes d'ailleurs les plus utiles dans le traitement de la fièvre miliaire, s'ils ſont employés à contre-temps : tels ſont les ſudorifiques, les diaphorétiques même & les véſicatoires, s'ils ſont appliqués par une mal-adreſſe impardonnable ſur toute autre partie que celle où la nature fait dépôt, ſi l'on n'uſe d'aucunes précautions lorſque les malades ont le genre nerveux très-ſenſible, & lorſqu'on les laiſſe trop long-temps appliqués. Contre-indication.

Les indications à remplir dans le traitement de la fièvre miliaire doivent être ſecondées par quelques attentions générales. La chaleur de la chambre doit être tempérée, & l'air renouvellé pluſieurs fois par jour avec précaution. Le malade ne ſera ni trop chaudement dans ſon lit, ni ſuffoqué par le poids des couvertures. On écartera tout ce qui pourroit troubler ſon repos & affecter l'imagination. On doit changer ceux qui ſuent extraordinairement ; il y auroit du danger à ne le point faire : ce ſoin exige quelque attention. Attentions générales.

On remplit les indications expoſées ci-deſſus avec les diaphorétiques, les véſicatoires & le régime. Les délayans, les acidules, les antiphlogiſtiques tant célébrés par Boërhaave, & ſi uſités par de Haën, ſont inſuffiſans.

Les diaphorétiques ſont indiqués dans tous les temps de la maladie ; dans la première période, où l'on peut craindre que l'éva- Traitement général de la fièvre miliaire.

cuation du virus miliaire ne ſe faſſe pas par les couloirs appropriés ; dans la ſeconde période également, qui eſt le vrai temps de ſon expulſion, & dans la troiſième, à cauſe des ſuites qui ſeroient à redouter ſi la dépuration n'étoit pas complette. On peut ſe ſervir indiſtinctement du gaïac, de la ſalſepareille ou de la ſquine, & pour les pauvres dans les campagnes, du bois de génévrier. M. Barailon penſe, comme Sanctorius, que les médecins ne doivent pas uniquement ſe propoſer de provoquer les ſelles & les urines, & qu'ils doivent quelquefois exciter l'inſenſible tranſpiration. On ſecondera avantageuſement l'effet de ces remèdes par des frictions ſur toutes les parties du corps qui ont de l'appui, comme les bras, les jambes, les cuiſſes, les reins, la poitrine, en les frottant d'abord avec une flanelle sèche juſqu'à rougeur & cuiſſon, & enſuite avec une autre flanelle imbibée d'une forte infuſion de plantes aromatiques.

Les frictions, ainſi que les véſicatoires, ſont les ſecours qui produiſent l'effet le plus marqué. Il n'eſt pas rare de voir des ſymptômes alarmans ſe diſſiper auſſi-tôt. Lorſqu'on les emploie dans le commencement de la maladie, les ſueurs ne paroiſſent point, l'éruption eſt moins abondante, & ſouvent elle n'a pas lieu. Elles excitent encore l'évacuation entière des exanthèmes, qui ne ſe ſeroit faite qu'à différentes repriſes. Enfin un de leurs bons effets eſt d'attirer la matière morbifique à l'extérieur, en un mot d'agir comme les raréfians.

Les véſicatoires conviennent ſur-tout dans les fièvres miliaires malignes, toutes les fois que quelque ſymptôme grave annonce des déſordres, ſoit par l'abondance, ſoit par la rentrée de la matière morbifique. La meilleure façon de les employer eſt de faire ſuccéder un ſecond véſicatoire, quand le premier commence à ſe deſſécher. On doit beaucoup attendre de leurs ſecours dans la ſeconde & la troiſième période. Il faut les appliquer à la région inférieure ou ſupérieure du corps, ſuivant la tendance des humeurs.

Le régime qu'on preſcrit aux malades ſe borne aux bouillons pris de trois en trois heures, aux crêmes d'orge ou de riz, lorſqu'ils les aiment par préférence. On doit s'en tenir au régime, juſqu'à ce que la nature ſe déclare, lorſque, au début de la fièvre miliaire, comme il arrive quelquefois, on ne ſait à quelle maladie on a affaire. Lorſqu'elle eſt bénigne, elle peut céder à ce traitement. Mais il faut avouer que les frictions & les diaphorétiques la rendent & moins longue & moins violente. Au reſte, on doit obſerver que les malades qu'on traite par le ſeul régime, & à qui on

n'adminiſtre

©BIUM

n'adminiſtre que peu de remèdes, ſoutiennent beaucoup mieux la maladie ; la convaleſcence eſt courte, & les forces ſont plutôt rétablies. « En général la fièvre miliaire, dit M. Barailon, eſt le triom- » phe de la bonne pratique. On ne doit mettre les ſecours qui » viennent d'être indiqués en uſage qu'autant que la circonſtance » l'exige, & l'expérience ſeule peut apprendre à la reconnoître ».

Traitement approprié aux cas particuliers.

Mais il eſt des cas où l'on eſt forcé d'agir. Lorſque la matière morbifique ſe jette ſur quelque viſcère, les ſecours doivent être prompts. Les inflammations internes par leſquelles la fièvre miliaire s'annonce quelquefois, cèdent aux frictions & aux véſicatoires. Il en eſt de même de l'aſthme convulſif que le froid & l'humidité occaſionnent ſouvent en faiſant rentrer l'éruption ; des douleurs de dents inſupportables, & des accès de phrénéſie & d'épilepſie. Dans ce dernier cas, on calme les accidens par des véſicatoires appliqués derrière les oreilles, & par des pédiluves pris pendant pluſieurs heures. Ces ſecours ſont également indiqués dans les cas où la poitrine paroît remplie. On a vu la maladie commencer par l'apoplexie, & cet accident ſe diſſipe par l'émétique & par les mêmes ſecours.

Quelquefois la fièvre miliaire s'annonce par une douleur dans certaines parties externes, avec chaleur, rougeur & tenſion. On place ſur l'endroit douloureux des cataplaſmes émolliens pour favoriſer le dépôt de la matière morbifique. Si par quelque application imprudente la tumeur vient à ſe diſſiper, il faut mettre auſſi-tôt un emplâtre véſicatoire ſur l'endroit même pour y rappeller les humeurs. On doit en même temps adminiſtrer les ſudorifiques.

Le cours de ventre eſt un des plus pernicieux accidens de la fièvre miliaire ; il eſt la ſuite des purgations fréquentes, des potions draſtiques, des indigeſtions répétées. On l'arrête avec les véſicatoires, les ſudorifiques & les frictions. Mais ce ſeroit une imprudence extrême de le ſupprimer tout à coup lorſqu'il a duré quelque temps. On voit alors le ventre ſe météoriſer & le délire ſurvenir. Si par des purgatifs répétés on a forcé la nature à l'évacuation inteſtinale, & lorſque l'éruption eſt ſi abondante que la peau en eſt toute couverte & ne peut donner un libre cours à toute la matière de la tranſpiration, il faut bien qu'une partie de l'humeur morbifique reflue à l'intérieur, & l'on eſt heureux lorſqu'elle trouve iſſue par le canal inteſtinal ou par les urines. Mais on doit tout haſarder lorſque le péril eſt imminent. Le diaſcordium à grande doſe, & pris dans de bon vin, eſt ce qui réuſſit le mieux ; ſi la langue chargée, les rapports nidoreux & les envies de vomir exigent

véritablement l'émétique, on emploiera l'eau chaude avec un ou deux grains au plus de tartre ſtibié. Si la maladie traîne en longueur, & ſi les petites veſſies tranſparentes dont parle Méad, viennent à ſe manifeſter, il faudra inſiſter ſur les frictions & les véſicatoires. C'eſt en ce cas que le quinquina à forte doſe & continué long-temps produit de ſi bons effets. Il convient également lorſque la foibleſſe du tempérament ou la longueur & la violence de la maladie font craindre pour les ſuites, & lorſqu'on doit fortifier le malade. On obvie à tous les accidens que la rentrée de la miliaire occaſionne en rétabliſſant la tranſpiration & en la rappellant à l'extérieur. Dans les cas déſeſpérés, lorſque la gangrène menace de ſe déclarer, on fera adminiſtrer l'alkali volatil, qui eſt tout à la fois ſudorifique & anti-gangréneux, d'après les expériences de M. Pringle. En même temps on appliquera pluſieurs véſicatoires. M. Barailon aſſure avoir ſauvé par cette pratique hardie des malades qu'on regardoit comme déſeſpérés.

On doit ſuivre auſſi la même route pour le traitement des différentes affections que la miliaire chronique occaſionne. Telles ſont les douleurs de tête qui tourmentent ſi cruellement les malades, & les maux de dents qui dépendent de la même cauſe. C'eſt par l'uſage réitéré des véſicatoires & le ſecours du quinquina adminiſtré à demi-once par jour qu'on guérit *les rhûmes miliaires*, *la fièvre habituelle* que ce virus occaſionne, *les enflures des extrémités* qui en ſont la ſuite, *les cours de ventre dyſſentériques*, & enfin *les rhumatiſmes miliaires*. Lorſque ces ſecours ſont inſuffiſans, les eaux thermales & ſulphureuſes, priſes en boiſſon, en douches & en bains, couronnent l'œuvre. Par ces moyens on excite la tranſpiration, aſſez ſouvent les ſueurs, & quelquefois auſſi l'éruption paroît.

Convaleſcence. Lorſque la fièvre miliaire eſt longue & dangereuſe, on doit s'attendre que la convaleſcence ſera environnée de périls. Il ne faut pas moins de prudence pour diriger celle-ci que pour terminer la première. On ſacrifiera la tranſpiration en ſe prémuniſſant contre le froid & l'humidité, afin que la dépuration ſoit complette. On fortifiera les organes de la digeſtion affoiblis par la maladie, & plus ſouvent encore par les remèdes. Voilà la double indication à remplir. On doit préférer pour cet effet le quinquina à tous les autres ſtomachiques. Ce remède agit beaucoup mieux en ſubſtance & ſous forme ſolide. Lorſqu'il excite la toux, comme il arrive chez certains ſujets, & lorſqu'on eſt forcé de le ſupprimer, il ne reſte pour toute reſſource que la diète blanche qui n'eſt pas elle-même ſans inconvéniens. Il n'eſt pas néceſſaire, comme quelques auteurs

le conſeillent, de purger avant de le donner. Les purgatifs ne doivent être employés que lorſque l'état de la langue, le dégoût, &c. en manifeſtent la néceſſité; ce qui n'arrive que rarement, & ſeulement lorſqu'on donne indiſtinctement à manger avant d'adminiſtrer ce remède.

Des maladies que la fièvre miliaire laiſſe après elle.

La fièvre miliaire laiſſe quelquefois après elle des maladies dont on trouve la ſource dans la dépuration qui n'a pas été complette, ſoit par la façon de l'exciter, ſoit parce que les humeurs viciées étoient en trop grande abondance, ſoit enfin par l'imprudence des malades qui ſe ſont expoſés trop tôt à l'air froid, ou qui ſe ſont donné des indigeſtions. Ces maladies ſont *les dépôts*, *la phthiſie*, une ſorte de *chaleur hectique*, *la toux*, *le cours de ventre*, & plus rarement *les furoncles*, *la ſurdité*, *la fièvre*, & une ſorte *d'affection* qui reſſemble beaucoup aux paroxyſmes hiſtériques.

On doit diſtinguer deux ſortes de dépôts qui ſurviennent à la fièvre miliaire. Les uns ſont inflammatoires. Il n'eſt aucune partie du corps qui en ſoit exempte. Ils ſont ſalutaires à l'extérieur, en évacuant un reſte de matière morbifique; ils peuvent avoir auſſi des ſuites fâcheuſes: le pus, en ſéjournant, forme des fiſtules, ſouvent très-difficiles à guérir. Quelquefois la ſuppuration eſt ſi abondante qu'elle jette les malades dans le maraſme.

Moyens de les guérir & de les prévenir.

Ces dépôts ſont très-dangereux à l'intérieur, en donnant naiſſance à des maladies chroniques ſouvent mortelles. La phthiſie eſt toujours la ſuite des abcès fixés ſur le poumon. Peu de malades en ont réchappé. Il ſe forme pour l'ordinaire un engorgement inſenſible & caché dans la poitrine, qu'on voit toujours ſuivi d'une mort inattendue. Aucuns ſignes ne l'annoncent, ſi ce n'eſt une légère difficulté de reſpirer qui augmente à chaque mouvement, la bouffiſſure du viſage & ſur-tout des paupières, le teint livide & plombé, & quelquefois une ſorte de poids que les malades reſſentent en voulant ſe coucher ſur le côté ſain.

Les autres dépôts ſont indolens; ils ſont le produit de la matière morbifique dépoſée dans le tiſſu cellulaire; ils opèrent également la criſe; ils retiennent pour l'ordinaire l'impreſſion du doigt; quelquefois ils ſont renitens, ils affectent principalement les extrémités inférieures. Les dépôts qui ſe forment à l'intérieur de la poitrine ſont quelquefois accompagnés de ces engorgemens œdémateux.

Nous ne ſuivrons pas M. Barailon dans les détails des autres maladies que la fièvre miliaire laiſſe ſouvent après elle, ni dans l'expoſition de la méthode propre à guérir chacune d'elles, ou même à les prévenir. Il ſuffit de rapporter ici ce qu'il dit à la fin

de cet article intéreſſant de ſon mémoire. « En général, autant de » fois qu'il faudra évacuer la matière morbifique ou l'attirer à l'ex- » térieur, les véſicatoires ſeront indiqués. Toutes les fois auſſi qu'il » s'agira de fortifier le malade, de prévenir la gangrène, de réta- » blir les digeſtions, de favoriſer l'inſenſible tranſpiration, le » quinquina trouvera ſa place. La diète blanche & le régime unis » à ces ſecours, & variés ſuivant les circonſtances, rempliront » preſque toutes les indications dans le traitement des différentes » maladies qui ſeront la ſuite de la fièvre miliaire ».

M. Barailon examine enſuite quelques queſtions, dans leſquelles il développe ſon ſentiment ſur la nature de la fièvre miliaire & ſur le caractère du virus qui la produit.

2e. Queſtion.

Le levain morbifique de la fièvre miliaire eſt-il inflammatoire ou putride?

La fièvre miliaire ne ſe manifeſte point par les ſymptômes propres à l'inflammation; elle ne ſubit aucune des terminaiſons qui lui ſont particulières. Les petites rougeurs qui paroiſſent au commencement de l'éruption, les picotemens qui ont coutume de la précéder, la nature même de l'éruption, qui conſiſte en de petites veſſies molles & flexibles, & qui ne forment point de tumeur ſolide; l'humeur tranſparente & enſuite opaque qu'elles contiennent, & qu'on ne prendra jamais pour du pus, à moins qu'on ne veuille pervertir toutes les idées reçues à cet égard, n'offre rien d'analogue à ce qui ſe paſſe dans les tumeurs vraiment inflammatoires.

Le caractère putride ne paroît pas lui convenir davantage. M. Barailon regarde comme un point fort douteux l'exiſtence d'un levain de cette nature, capable d'agir ſur l'économie animale, de faire naître dans les humeurs & d'exciter la fermentation putride dans le corps vivant. On ne trouve, ſuivant lui, des ſignes de putridité réelle que dans l'eſtomac & les premières voies. Les alimens tirés du règne animal ſont les plus diſpoſés à cette ſorte de fermentation. Mais on connoît la fièvre continuë aiguë qui en eſt la ſuite, & la fièvre miliaire n'eſt jamais le produit des putréfactions de cette eſpèce. La fétidité des ſueurs, la puanteur de l'haleine & des excrémens, & la corruption très-prompte des cadavres ne lui paroiſſent point être l'effet d'une putridité interne, telles que tant d'auteurs le ſuppoſent. C'eſt donc à tort, ſuivant lui, que M. de Haën a défini la fièvre miliaire une fièvre continuë putride, & qu'il avance que les exanthèmes qui la caractériſent ſont produits par un ſang diſſous & corrompu; *à corrupto, eoque diſſoluto ſanguine. Rat. medend.* tom. I. pag. 7. édition de Paris.

Il rejette également l'opinion de Hamilton, qui fait dépendre

©BIUM

cette maladie *de la ſéroſité du ſang qui eſt trop abondante, de la trop grande commotion du fluide nerveux, & d'une certaine acrimonie acide.* M. Barailon ne ſubſtitue aucune opinion à celles qu'il croit devoir rejetter. Il avoue qu'on ne connoît point encore la nature des miaſmes qui occaſionnent la fièvte miliaire, ni la manière dont ils affectent nos humeurs, ni les changemens qu'ils y produiſent.

L'éruption miliaire, ſuivant M. Barailon, n'eſt point un ſymptôme factice; il ſe fonde, pour penſer ainſi, ſur l'aveu qu'a fait M. de Haën que cette éruption peut naître d'elle-même, & ſur ce que le régime échauffant devroit la faire régner en tout pays; ce que l'auteur dément d'après ſa propre expérience. Il la regarde comme un ſymptôme accidentel, & il prétend qu'elle n'eſt dûe qu'à l'obſtruction des pores ou petits vaiſſeaux qui donnent paſſage à l'inſenſible tranſpiration; auſſi l'éruption eſt-elle plus abondante chez les perſonnes mal-propres & chez les vieillards.

2. Queſtion.

L'éruption eſt-elle une criſe, une dépuration de la maſſe du ſang, ou bien un ſymptôme factice?

L'éruption eſt une dépuration de la maſſe du ſang, une véritable criſe. Il eſt prouvé que lorſqu'elle ſe fait tout à la fois, la fièvre miliaire prend une bonne tournure. Tous les ſymptômes alarmans ſe diſſipent, la maturité des puſtules & la deſquammation ſuivent de près, & le malade eſt bientôt rétabli. On n'obſervera d'ailleurs ni dépôt ni aucune ſorte d'évacuations, lorſque l'éruption ſera complette. M. Barailon a fait cette remarque ſur plus de deux cents malades. Malgré l'attention la plus ſcrupuleuſe, il ne lui a pas été poſſible de découvrir en eux quelque choſe de critique dans leurs urines ni dans leurs ſelles.

Mais ſi l'éruption eſt incomplette, quelle qu'en ſoit la cauſe, on obſervera fréquemment alors des dépôts, des flux d'urines abondans qui dureront pluſieurs jours, &c. &c. Les dépôts & les évacuations ſont évidemment partie de la criſe, puiſqu'ils concourent à changer en mieux l'état de la maladie; mais ils ne ſont critiques que par accident. En général, toutes les fois que les ſymptômes convulſifs & nerveux ſubſiſtent après l'éruption, la criſe n'eſt point parfaite, & l'on doit s'attendre à une nouvelle ſortie de la miliaire; jamais l'expérience ne démentira ce fait.

Ce qui confirme encore que l'éruption miliaire eſt une criſe, c'eſt qu'elle n'a pas lieu, ou qu'elle eſt au moins très-peu nombreuſe lorſque la matière morbifique fait tumeur dès les commencemens. On peut ajouter, pour completter la preuve, les accidens qui ſont ordinairement les ſuites de la rentrée de l'éruption.

On trouve donc dans l'éruption miliaire *la criſe parfaite & la*

criſe imparfaite des anciens. Elle eſt donc auſſi, quoi qu'en ait dit M. de Haën, une véritable dépuration de la maſſe du ſang. Elle forme la criſe de la fièvre miliaire. Elle ne ſeroit point telle ſi elle n'étoit point dépuratoire.

3. *Queſtion.* L'éruption miliaire, quoique critique, eſt-elle sûre? Doit-on attendre, préparer, favoriſer l'éruption, ou la prévenir, & par quels moyens?

Mais l'éruption miliaire, quoique critique, eſt-elle sûre? M. Barailon ne le penſe pas; il eſt porté à juger ainſi par une ſuite de ſon opinion ſur la manière dont elle ſe forme. La criſe, ſuivant lui, peut avoir lieu ſans que l'éruption exiſte. Ce ſera alors une criſe *par ſolution*, comme diſoient les anciens. Elle ſe fera d'une manière inſenſible & peu à peu. Celle-ci eſt d'autant plus abondante que l'inſenſible tranſpiration trouve moins d'obſtacles, & qu'on a d'ailleurs plus de ſoin de la provoquer. Ainſi, d'après cet auteur, toute éruption miliaire eſt accidentelle. Elle eſt la criſe parfaite, mais peu sûre de la maladie qui la produit; & le praticien éclairé doit lui ſubſtituer celle qu'on nomme par ſolution, qui ne peut être accompagnée d'aucun danger. Tel doit être le but du traitement. Ce n'eſt donc point l'éruption qu'il faut favoriſer, mais l'excrétion de l'inſenſible tranſpiration, qui entraîne avec elle la matière morbifique. Il faut prévenir l'éruption; l'on éloigne en même temps tous les dangers qui l'accompagnent. M. Barailon eſt ſi certain de ſon principe, qu'il peut à volonté la faire paroître, l'exciter ou la diminuer. Il n'a jamais obſervé que la fièvre miliaire ſe ſoit terminée, comme l'a publié M. de Haën, par des ſueurs & des diarrhées critiques. Ces conſidérations ſont la baſe du traitement indiqué.

OBSERVATIONS

Sur une maladie analogue à l'angine polypeuſe ou croups des enfans. Par M. Mahon, aſſocié regnicole à Chartres.

ENVIRON trois ſemaines avant la maladie dont je vais rendre compte, l'enfant âgé de ſix ans, a commencé à avoir un peu d'enrouement, mais ce n'étoit que par intervalles.

Le vendredi matin, 12 mars 1779, on me l'amena. Je lui trouvai un peu de fièvre, & il ſe plaignoit vivement de la plaie d'un cautère qu'on lui avoit ouvert à cauſe de ſes yeux, & dont la ſuppuration a continué pendant toute la maladie.

©BIUM

Malgré ce ſoulagement la fièvre augmenta l'après-midi & ſur-tout le ſoir, & fut aſſez conſidérable pendant la nuit, quoique l'enfant eût eu le ſoir un ſaignement de nez aſſez abondant ſans s'être plaint de la tête.

Le lendemain il parut mieux; il reſta même levé une partie de la journée & joua. La fièvre étoit fort diminuée, mais le ſoir elle augmenta. Cette augmentation dura toute la nuit, & la matinée du dimanche elle fut accompagnée d'un aſſoupiſſement & d'un râlement très-marqué. Il y eut auſſi un peu de toux; elle diminua l'après-midi, mais le ſoir elle devint fort vive: le pouls étoit non-ſeulement très-fréquent, mais ferme & plein. Malgré le râlement qui étoit devenu très-fort, & quoiqu'il n'y eût que peu de toux & point de douleur à la poitrine, la force de la fièvre & la charge de la tête, qui tenoit l'enfant dans un aſſoupiſſement continuel, me déterminèrent à faire faire une ſaignée du bras de cinq à ſix onces. Le ſang ſe trouva coënneux, mais fort mouillé.

Cette ſaignée parut avoir fait du bien. Le lundi l'aſſoupiſſement & la fièvre furent moindres. Le pouls demeuroit cependant aſſez fréquent; quoiqu'il ne fût pas foible, il n'avoit plus la plénitude ni la fermeté de la veille. Le râlement ſubſiſtoit, mais avec des interruptions.

Les crachats ont paru dès le commencement d'un blanc jaunâtre, & reſſembloient à ceux qu'on rend lorſqu'un rhûme commence à ſe cuire. Ils n'étoient pas fort épais, & ils ſortoient avec peu d'efforts. La toux qui les chaſſoit, ne paroiſſoit venir que de la gorge. Il eut deux accès de toux forte & ſuffocante, ſemblables à ceux que l'on éprouve lorſqu'il entre quelque parcelle d'aliment dans l'ouverture de la trachée-artère. Le premier amena une eſpèce de membrane platte, longue d'environ huit lignes & un peu moins large, couverte des deux côtés d'un *mucus* blanc. Le ſecond, qui eſt venu vingt-quatre heures après, n'a rien amené.

Cet état a duré avec de légères augmentations ou diminutions de fièvre, d'oppreſſion, de râlement juſqu'au onzième jour de la maladie, où le malade eſt mort ſur les deux heures après midi.

Il avoit entièrement conſervé l'uſage de ſes ſens, de ſon eſprit & même d'une bonne partie de ſes forces, preſque juſqu'au dernier moment. Sa langue avoit toujours demeuré humide, & n'avoit point paru chargée: elle étoit ſeulement un peu blanche. Il n'avoit montré aucune altération, mais au contraire beaucoup de répugnance pour toute boiſſon, & ſur-tout pour le bouillon, qu'il diſoit lui faire mal à la gorge. La chaleur de ſa peau n'avoit guère

©BIUM

passé le degré de la chaleur naturelle, quoique dans certains temps il se tourmentât beaucoup, changeant continuellement de place dans son lit. Malgré son oppression il avoit toujours mieux aimé avoir la tête basse qu'élevée. Son pouls toujours fréquent, avoit toujours été régulier dans ses battemens, & n'avoit commencé à s'affoiblir notablement qu'environ une demi-heure avant sa mort.

Ne remarquant aucun succès de l'usage continué d'un mêlange d'oximel scillitique, de syrop de capillaire & de kermès soutenu par une boisson convenable, & aidé ensuite par un vésicatoire à la nuque, & trouvant dans la continuation du râlement & dans l'ensemble des autres symptômes quelque chose de peu ordinaire; mes vues se tournèrent sur cette maladie particulière aux enfans, que les anglois appellent *le Croups*, dont M. le Moine, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, a donné la description & le traitement, d'après M. le docteur Brookes, médecin anglois, dans le *Traité des maladies des enfans*, qu'il a joint à sa traduction de M. Jean Burton sur les accouchemens. La vapeur du vinaigre chaud, conseillée par le médecin anglois, ne fit aucun bien au petit malade.

L'ouverture du cadavre a montré ce qui suit: tous les viscères du bas-ventre se sont trouvés en très-bon état.

Je n'ai remarqué aucune inflammation ni à l'entrée de la trachée-artère, ni dans toute l'étendue de ce canal, ni dans les parties environnantes; mais j'ai observé que les parois, dans tout leur contour & dans toute leur longueur, étoient enduites d'une légère couche d'une matière blanche, muqueuse & un peu grumelée. Ce dépôt auroit pu devenir par la suite une membrane semblable à celle dont je parlerai plus bas.

La portion des lobes du poumon qui s'est présentée la première à la vue, lorsqu'on a enlevé le sternum, étoit dans son état naturel. Elle ne présentoit aucun engorgement, &, en y faisant différentes sections, je n'y ai apperçu aucune trace de cette matière puriforme dont je viens de parler.

Il n'en a pas été de même du reste du poumon. Il étoit rouge & engorgé, &, en y faisant un grand nombre de sections, j'y ai apperçu par-tout cette matière semblable à de vrai pus, suinter par gouttes plus ou moins grosses, & à des intervalles assez voisins. Quelques recherches que j'aie faites, je n'ai pu trouver aucun foyer de suppuration.

La plèvre ne montroit aucune trace d'inflammation.

J'ai trouvé à l'entrée des premières ramifications de la trachée-artère

©BIUM

artère des membranes très-blanches, fort minces, mais d'une consistance assez ferme, qui les tapissoient sans adhérence apparente, & y formoient comme une doublure. J'en ai tiré plusieurs, dont une avoit plus de deux pouces de long. Elles se subdivisoient comme la trachée-artère, & il y a lieu de croire qu'elles s'étendoient jusqu'aux plus petites extrémités des bronches; car j'en ai observé une petite portion de neuf lignes de longueur, dont le tronc n'avoit qu'une ligne & demie de diamètre.

Ces membranes plongées dans l'eau ont perdu leur consistance en quatre jours; mises dans le vinaigre, elles ont noirci & n'ont point été dissoutes; dans l'huile de tartre elles sont restées blanches sans se dissoudre sensiblement.

Cette maladie particulière aux enfans, & peut-être plus commune qu'on ne pense, semble laisser peu de ressource, soit aux efforts de la nature, soit à l'action des remèdes. Aussi ce que M. Brookes dit sur le prognostic & le traitement de cette maladie, n'est-il ni bien clair ni bien consolant. Il a traité douze enfans de cette maladie, & il avoue en avoir vu mourir neuf; il est d'ailleurs si peu sûr de la méthode qu'il propose, qu'il tombe manifestement en contradiction avec lui-même, en exposant sa théorie. Il recommande beaucoup les évacuations, soit par les saignées, soit par les purgatifs, dans le premier état de la maladie, qu'il appelle inflammatoire; & il assure qu'elles sont très-nuisibles dans le second, qu'il appelle état de purulence. Cependant il donne pour raison de l'utilité des évacuations dans le premier état, la résorption qu'ils procurent de la matière purulente qui remplit les poumons; ce qui, en supposant que la purulence est établie dès le premier état, détruit totalement sa distinction.

Je crois qu'en effet c'est par un amas de pus dans les bronches, & non par une inflammation que cette maladie commence, & la membrane n'est pas de l'essence du croups, non plus que la voix aiguë, qui ne peut avoir lieu que lorsque la membrane est formée dans la trachée-artère.

C'est le dépôt de pus dans ce conduit & dans les bronches qui en est le caractère essentiel, comme il est le principe de toutes les suites funestes de cette cruelle maladie.

M. Mahon a eu encore une occasion de voir une enfant âgée de six ans, attaquée du même mal. Le premier jour on s'apperçut qu'elle avoit la voix un peu couverte, & qu'elle étoit un peu oppressée; pendant la nuit elle éprouvoit un râlement qui n'étoit pas sensible pendant le jour. Quatre jours après l'oppression devint plus

grande & le râlement plus fort: l'enfant ſouffrit auſſi un peu de la gorge. Le pouls n'étoit qu'un peu plus fréquent; il devint très-accéléré vers le ſoir du cinquième jour. Le lendemain les ſymptômes augmentèrent; la gorge étoit très-douloureuſe, & il ſurvenoit de temps en temps des accès de toux preſque ſuffocante; la fièvre redoubloit & diminuoit alternativement, & l'enfant dormoit dans les intervalles que la toux laiſſoit libres; pendant le ſixième & le ſeptième jour les crachats devinrent épais, & l'oppreſſion ayant augmenté, la mort ſurvint le huitième jour. Les looks aiguiſés avec l'oximel ſcillitique & le kermès, les véſicatoires & l'alkali volatil furent inutilement adminiſtrés. L'ouverture du cadavre a montré les viſcères du ventre, la plèvre & la partie externe des poumons en bon état; l'interne étoit enflammée. La trachée-artère étoit tapiſſée d'un enduit muqueux qui s'étendoit dans les bronches, & en coupant le poumon il ſortoit de tous les points de ce viſcère une matière blanche & comme puriforme.

Ces obſervations ſur une maladie auſſi meurtrière, & qui a enlevé tant de victimes ſans que ſon ſiége ni ſa nature aient été connus [1], méritent toute l'attention de nos correſpondans, que nous invitons à nous communiquer ce que l'expérience leur a appris à ce ſujet.

OBSERVATION

Sur une ſuppuration au foie, à la guériſon de laquelle il paroît que l'uſage des ceriſes n'a pas peu contribué. Par M. Deſperrieres.

Le 15 mai 1776, un jeune homme demeurant dans la maiſon de M. du Reſte, tréſorier de la ville de Paris, étant rentré chez lui ſans précaution après s'être exceſſivement échauffé à jouer pendant trois heures à la longue paume, fut attaqué deux jours après d'une douleur ſourde & gravative dans tout l'hypochondre droit, avec

[1] Voyez une thèſe *De anginâ polyposâ*, publiée depuis peu.

©BIUM

difficulté de reſpirer, toux sèche, mais peu fréquente, élévation & tenſion très-marquée dans la région du foie, ſur laquelle on ne pouvoit appuyer ſans augmenter l'intenſité de la douleur. Les accidens étant accompagnés d'envie de vomir, le ventre étant reſſerré, les urines fort colorées & peu abondantes, la langue étant sèche, la ſoif ardente, la joue droite fort rouge, & le reſte du viſage d'un blanc jaunâtre, je jugeai avec d'autant plus d'aſſurance que le jeune homme étoit attaqué d'une inflammation vraie au grand lobe & à la partie moyenne du foie, que la douleur s'étendoit de l'hypochondre droit juſqu'au milieu de l'épigaſtre vers le cartilage xiphoïde, & qu'une fièvre très-vive avec un pouls fort ſerré & des agitations continuelles formoient une réunion de ſymptômes qui ne me permettoit plus de méconnoître ni le ſiège, ni la nature de la maladie; ce fut pour en combattre efficacement les progrès que je preſcrivis ſucceſſivement dans l'eſpace de cinq jours neuf ſaignées.

Le ſixième jour les accidens n'étant que peu diminués, j'annonçai que cette inflammation prendroit, malgré mes ſoins, la voie de la ſuppuration. En effet, dès le 15, la fièvre tomba ſenſiblement; mais le 16, le malade ayant reſſenti un friſſon qui fut ſuivi de chaleur & de ſueur, j'aſſurai alors poſitivement qu'il y avoit ſuppuration au foie; & ce qui venoit à l'appui de mon aſſertion, ce fut le retour irrégulier de pareils friſſons juſqu'au 21 de la maladie qui fut l'époque où, les lavemens ayant entraîné de la bile, on purgea le malade avec de la caſſe & de la manne en deux verres, ſans qu'à la ſuite des évacuations qu'il éprouva, ſon état parût changer du 21 au 25e jour, auquel il reſſentit un étouffement qui ne diminua le lendemain que par une expectoration marquée de pus, qui, les jours ſuivans, fut plus abondante & plus manifeſte. Le 30, une copieuſe évacuation de pus par les ſelles s'étant jointe à l'excrétion qui s'en faiſoit déja par les crachats, & ces ſelles ayant été fréquentes pendant dix jours, ſans que le malade éprouvât un ſoulagement ſenſible, il parut à la ſuite de ces évacuations dans un état de maraſme auquel je cherchai à m'oppoſer, en lui preſcrivant une boiſſon vulnéraire & béchique, & un bol à prendre le matin & le ſoir, fait avec le baume de Canada & le ſucre.

Parvenu au 52e jour de la maladie, terme où la ſuppuration ne paroiſſoit plus ſi abondante, le malade eut un deſir violent de manger des ceriſes; il le communiqua à ſa garde, qui le ſatisfit. Il y avoit déja trois jours qu'on lui en donnoit une livre tous les

matins, lorſque je le ſurpris dans le moment qu'il en mangeoit. M'ayant avoué ce qu'il m'avoit caché juſqu'alors, je lui fis à cet égard des repréſentations que je croyois fondées; mais ſes inſtances pour obtenir la permiſſion de manger de ces fruits allant juſqu'aux larmes, je me déterminai d'autant plus aiſément à lui en accorder que j'obſervai que, depuis qu'il en faiſoit uſage, ſon état n'avoit pas empiré. Livré à ce régime pendant quinze jours, les ſelles devinrent moins fréquentes & moins chargées de pus, ainſi que les crachats, & le malade entra dans une convaleſcence qui fut bientôt ſuivie d'une ſanté parfaite.

Le pus formé & raſſemblé dans le foie a pu ſe faire jour & paſſer au travers du diaphragme juſqu'au poumon, & d'une autre part il a pu ſortir par les conduits biliaires & couler dans les inteſtins par le conduit choledoque, ou y pénétrer par une ouverture faite au colon dans le lieu d'une adhérence de cet inteſtin avec le foie.

OBSERVATION

Sur une hydropiſie de foie. Par M. Caille.

M. A.... s'étant apperçu qu'il avoit une tumeur indolente, molle, de la groſſeur à peu près d'un œuf de poule, dans la région ombilicale du côté droit, la fit voir à ſon médecin, qui, après l'avoir examinée avec attention, crut que ce pouvoit être une tumeur lymphatique placée dans le tiſſu cellulaire des tégumens du bas-ventre. Il fut fondé à porter ce jugement par l'indolence, la molleſſe & l'éminence de la tumeur.

Quelque temps après, n'ayant fait aucun écart dans ſon régime, il reſſentit tout d'un coup une douleur vive à la région du foie; il paſſa la nuit dans une agitation aſſez grande, & le lendemain matin il appella ſon médecin qui, l'ayant examiné, fut très-ſurpris de le trouver attaqué d'une eſpèce de tympanite. Les urines étoient en très-petite quantité & très-briquetées.

Les purgatifs & les lavemens ont produit quelques évacuations bilieuſes qui ſoulageoient le malade pour un temps. Il eſt ſurvenu une hydropiſie aſcite qui a augmenté de jour en jour pendant cinq à ſix ſemaines. Au bout de ce temps, voyant que le bas-ventre

©BIUM

étoit très-rempli, on s'eſt déterminé à faire la ponction : on a tiré environ douze pintes d'une humeur épaiſſe, d'une couleur jaunâtre & très-mouſſeuſe. Après l'opération de la ponction on s'eſt aſſuré parfaitement de l'exiſtence de la tumeur & de ſon ſiège au côté droit. Le malade s'eſt affoibli de jour en jour ; ſon pouls eſt devenu plus petit, irrégulier, intermittent ; enfin la mort eſt arrivée vers le dixième jour après la ponction.

A l'ouverture de ſon corps, qui a été faite en préſence de M. Poiſſonnier, on a trouvé tous les viſcères du bas-ventre baignés par une très-grande quantité d'humeurs bilieuſes, macérés pour ainſi dire & s'en allant en lambeaux : les inteſtins contigus par leur courbure variée étoient adhérens entr'eux, & à l'endroit de ces courbures il y avoit des amas de ſéroſité lymphatique retenue par les adhérences de leurs membranes.

En écartant un peu les inteſtins & ſur-tout le colon vers la région du foie, on a découvert une tumeur groſſe comme le fond d'un chapeau & plus allongée ; elle étoit adhérente à la ſurface concave du grand lobe du foie, à peu près dans l'endroit où eſt placée la véſicule du fiel, mais s'étendant beaucoup plus ſous le grand lobe vers le côté droit ; de ſorte qu'elle paroiſſoit avoir été formée par la véſicule du fiel qui étoit totalement effacée & par la membrane propre du grand lobe du foie. Cette tumeur blanche à ſa ſurface extérieure, maculée ſeulement de quelques taches produites par de petites veines variqueuſes, peſoit environ quatre livres ; elle étoit très-diſtendue par une collection de ſéroſité très-claire, très-tranſparente, inſipide & de la quantité de deux pintes. A ſa ſurface interne on a trouvé une membrane très-épaiſſe & totalement détachée de la membrane propre de la tumeur ; cette membrane étoit formée par couches, & ne paroiſſoit avoir été produite que par le dépôt ou le ſédiment de la ſéroſité contenue dans la tumeur ; ce qui ſe trouve communément dans les hydropiſies enkiſtées. La ſéroſité totalement évacuée, on a trouvé au fond de la tumeur un petit paquet d'hidatides de la groſſeur d'une petite noix. Le grand lobe du foie étoit beaucoup plus petit qu'à ſon ordinaire, d'une couleur noirâtre, jointe à une conſiſtance moindre que dans l'état naturel ; à ſa partie ſupérieure & convexe à côté du ligament ſuſpenſoire, on a trouvé un abcès rempli d'une bile noirâtre qui avoit totalement détruit le parenchyme du foie ; il étoit tapiſſé d'une lame très-épaiſſe de la même couleur, nullement adhérente, & qui paroiſſoit n'être que le ſédiment de l'humeur, comme nous l'avons remarqué en parlant de celle qu'on a trouvée

dans la tumeur. Le petit lobe & le lobule de Spigel étoient parfaitement ſains & dans leur état naturel ; l'eſtomac & les autres viſcères de même. Le canal choledoque & les canaux hépatiques avoient été totalement effacés par la compreſſion de la tumeur ; du moins on n'a pu les découvrir.

OBSERVATION

Sur des ſquirres de l'œſophage, de l'orifice ſupérieur de l'eſtomac & des inteſtins grêles. Par M. Carrere.

MADAME Bacci, de Lyon, âgée de trente-deux ou trente-trois ans, d'une conſtitution délicate en apparence, mais robuſte, peu ſujette à être malade, quoique ſe plaignant continuellement de quelques légères incommodités, avoit éprouvé depuis pluſieurs années trois ou quatre attaques de douleurs de colique. Ces douleurs ſe firent ſentir de nouveau au mois de juin 1777. Je la vis alors pour la première fois ; je lui trouvai de la fièvre, une bouche pâteuſe & amère, des vomiſſemens de matières porracées, une douleur tantôt aiguë, tantôt obtuſe, aux régions ombilicale & hypogaſtrique, augmentant par la compreſſion ; un météoriſme au bas-ventre, une peau sèche & aride, une ſoif ardente : il n'y avoit ni douleur, ni ſentiment de peſanteur à l'eſtomac. La ſaignée, l'émétique, les délayans, les calmans, les cataplaſmes émolliens ſur le bas-ventre, les bains, opérèrent la guériſon dans quinze jours. Depuis cette époque elle s'eſt plainte ſouvent d'un mal-aiſe à l'eſtomac, qu'elle ne pouvoit cependant définir.

Elle me fit appeller le 23 février 1779 ; je ne l'avois pas vue depuis quatre mois. Elle avoit eu la fièvre quinze jours ou trois ſemaines avant, avec des vomiſſemens, des douleurs à l'eſtomac & au bas-ventre, & avoit été purgée pluſieurs fois par un chirurgien. Je la trouvai ſans fièvre avec des vomiſſemens très-fréquens, mais preſque ſans efforts ; les matières qu'elle rendoit, étoient d'un jaune foncé, les déjections alvines très-rares, très-difficiles, en très-petite quantité, le ventre météoriſé & très-douloureux, principalement vers la région hypogaſtrique droite & la région de l'eſtomac, tendue ſans dureté ; la douleur du bas-ventre augmentoit par

©BIUM

la compreſſion; l'inſomnie, la perte d'appétit, des agitations & des inquiétudes continuelles, l'amertume & la ſéchereſſe de la bouche & la dureté du pouls accompagnoient cet état.

Les vomiſſemens devinrent inſenſiblement plus fréquens; les boiſſons n'avoient point le temps de parvenir à l'eſtomac; elles étoient rejettées tout de ſuite comme naturellement & ſans effort; elles préſentèrent, après quelques jours, une couleur brune, mais ſans odeur. La maigreur augmenta; les ſelles devinrent plus rares, liquides & preſque de la même couleur que les matières rendues par le vomiſſement.

Le 2 mars, la fièvre ſe joignit à ces ſymptômes: elle fut très-vive; le météoriſme & les douleurs de ventre augmentèrent; les douleurs devinrent même aiguës & lancinantes, le pouls très-dur, la peau sèche & brûlante; le hoquet & l'envie fréquente & inutile d'uriner ſe joignirent à ces accidens, & je préſumai qu'une grande portion du canal inteſtinal étoit ſquirreuſe; qu'il n'y avoit aucun vice à l'eſtomac, principalement au pylore, & je préſumai que cette partie étoit abſolument dans l'état naturel. Je me décidai encore par une autre raiſon; les vomiſſemens ſuivoient de trop près l'uſage des boiſſons, pour ne pas faire croire que celles-ci n'avoient pas eu le temps de parvenir juſqu'à l'eſtomac. Je conjecturai que ce viſcère étoit comprimé par les inteſtins diſtendus, gonflés & obſtrués, & que cette compreſſion oppoſoit un obſtacle invincible à l'entrée des boiſſons. J'avoue que je ne ſoupçonnai aucun vice à l'œſophage.

L'ouverture du corps fut faite par M. Baget, maître en chirurgie. On obſerva ce qui ſuit:

1°. Un épanchement d'une eau jaunâtre extrêmement fétide dans la cavité du bas-ventre, à la quantité d'environ trois ou quatre pintes. 2°. Le pancréas abſolument ſquirreux. 3°. Le foie paroiſſoit dans un état parfaitement ſain & d'un volume ordinaire; mais ſa ſubſtance étoit extrêmement molle & friable, cédant aiſément à l'impreſſion du doigt, & ſe réduiſant en une eſpèce de pâte molle & grenue. 4°. La véſicule du fiel, les reins & la rate dans l'état naturel, & cette dernière extrêmement petite. 5°. L'œſophage comme raccorni & entièrement ſquirreux dans toute ſa circonférence vers ſon union avec l'orifice ſupérieur de l'eſtomac & à un travers de doigt au-deſſus, &, dans cette portion, ſa cavité preſque oblitérée. 6°. Une liqueur d'un jaune clair contenue dans la cavité de ce canal, ne préſentant rien de ſanieux ni de purulent. 7°. L'orifice ſupérieur de l'eſtomac abſolument ſquirreux dans toute ſa circonfé-

rence, & des concrétions ſquirreuſes qui s'étendoient juſqu'à environ deux travers de doigt autour de cet orifice. 8°. L'eſtomac vuide paroiſſant dans l'état naturel, mais extrêmement flaſque & rapetiſſé, & comme écraſé ſous le poids des inteſtins. 9°. Le pylore abſolument dans l'état naturel. 10°. Les inteſtins grêles ſquirreux dans preſque toute leur étendue, leurs parois fort épaiſſes, fort dures, comme raccornies, & leur cavité très-rétrécie. 11°. Les gros inteſtins dans un état de phlogoſe ſur la plus grande partie de leur étendue, préſentant quelques taches noires que nous avons regardées comme gangréneuſes. 12°. Nul veſtige d'air dans la cavité du bas-ventre ni dans celle des inteſtins.

Il réſulte de cette obſervation que les vomiſſemens fréquens & la couleur brune des matières qu'on rejette par le vomiſſement, ne ſont point des ſymptômes pathognomoniques du ſquirre du pylore, ainſi qu'on le croit aſſez communément, puiſque, dans le cas dont il eſt ici queſtion, j'ai obſervé ces deux ſymptômes, & cependant le pylore étoit dans l'état naturel.

Il en réſulte encore que la fréquence des vomiſſemens peut dépendre de pluſieurs autres vices, comme du ſquirre de l'œſophage, du ſquirre de l'orifice cardiaque de l'eſtomac, de la compreſſion de ce viſcère par les inteſtins diſtendus, gorgés & tuméfiés, du ſquirre, du pylore, de la compreſſion & du rétréciſſement de l'inteſtin duodenum.

Enfin cette obſervation peut ſervir à nous faire diſtinguer les différens vices qui peuvent donner lieu à ces vomiſſemens.

1°. Dans le cas de compreſſion, d'obſtruction, de ſquirre, de rétréciſſement de l'inteſtin duodenum, ainſi que dans celui du ſquirre du pylore, les boiſſons ſont reçues librement dans l'eſtomac: elles y ſéjournent quelque temps; par conſéquent les vomiſſemens ne doivent point ſuivre immédiatement l'uſage des boiſſons. Au contraire, dans le cas de compreſſion de l'eſtomac, d'obſtruction ou de ſquirre, ſoit de l'orifice ſupérieur de ce viſcère, ſoit de l'œſophage, les boiſſons ne peuvent point parvenir juſques dans la cavité de l'eſtomac; elles doivent donc être rejettées beaucoup plutôt, même preſque toujours dans l'inſtant où elles ont été avalées, ainſi qu'il eſt arrivé dans le cas qui fait le ſujet de cette obſervation.

2°. Dans ce dernier cas, les vomiſſemens doivent ſe faire ſans effort; l'action ſimultanée de l'eſtomac, du diaphragme & des muſcles abdominaux n'eſt point néceſſaire pour les produire: elle ne ſauroit même y concourir; ils ſont ſeulement l'effet du mouvement de l'œſophage.

5°.

©BIUM

3°. Enfin, dans le cas de compreſſion de l'eſtomac ou d'obſtruction & de ſquirre de l'orifice ſupérieur de ce viſcère ou de l'œſophage, les matières rejettées par le vomiſſement doivent être ſans odeur, ou n'avoir que celle qu'elles avoient quand elles ont été avalées.

OBSERVATION

Sur une tumeur ſchirreuſe de l'œſophage, par M. Helian, médecin à Metz, envoyée par MM. du Collège Royal de Médecine de Nancy.

Un homme, âgé d'environ ſoixante ans, étoit incommodé depuis pluſieurs années d'une difficulté d'avaler, dont la cauſe avoit ſon ſiège dans l'œſophage, puiſque les alimens paſſoient au-delà du pharynx, mais ne parvenoient qu'en très-petite quantité juſqu'à l'eſtomac; le ſurplus étant comme vomi, par une action du canal qu'on peut appeller anti-périſtaltique. Ce malade, après avoir fait long-temps pluſieurs tentatives inutiles pour ſa guériſon, ſe mit enfin au lit. On employa tous les remèdes qui parurent indiqués, mais on n'obtint qu'une cure palliative qui n'empêcha pas le mal d'augmenter ſucceſſivement. La difficulté d'avaler devint totale. On ne put alors ſoutenir le malade que par des bouillons nourriſſans pris en lavemens, qui n'empêchèrent pas qu'il ne mourût dans le dernier degré d'atrophie.

Le cadavre ayant été ouvert, & l'œſophage débarraſſé de tout ce qui l'environnoit depuis le pharynx juſqu'à l'orifice ſupérieur de l'eſtomac, on découvrit dans la partie de ce canal, qui ſe trouvoit derrière la première diviſion des bronches, une tumeur ſchirreuſe de la longueur de trois pouces ſur deux de circonférence, enfermée entre la ſeconde & troiſième tunique de l'œſophage, dont elle avoit effacé entièrement l'ouverture : les poumons étoient diminués de plus de la moitié de leur groſſeur ordinaire, auſſi bien que l'eſtomac : le foie, le pancréas, les reins, la veſſie avoient auſſi ſouffert de la diminution : les inteſtins grêles étoient preſque réduits à rien. Enfin la rate ne peſoit que trois onces.

OBSERVATIONS DIVERSES.

ON a réuni dans cet article pluſieurs obſervations que nous ſommes obligés d'énoncer le plus briévement poſſible.

I. *Sur les fondans des concrétions biliaires.* M. Durande, notre aſſocié à Dijon, a déja fait connoître la préparation & la vertu fondante d'un mêlange d'éther & d'eſprit de thérébentine dans le traitement des concrétions biliaires; mêlange que ce médecin a continué d'employer avec ſuccès. Dans la première obſervation qu'il nous a communiquée, la jauniſſe étoit périodique, & accompagnée de douleur au côté droit; dans la ſeconde, le malade rendoit des matières crétacées par le fondement; dans la troiſième, il y avoit une obſtruction au foie avec un teint jaune foncé; dans la quatrième, les douleurs dans la région du foie étoient violentes, & la cuiſſe droite étoit engourdie. M. Durande ajoute que l'uſage du lait, nuiſible lorſque la bile eſt épaiſſie avec relâchement dans les conduits biliaires, eſt très-utile, lorſqu'il y a chaleur dans la région du foie & âcreté dans la bile.

L'eſprit de vin diſſout très-bien les concrétions biliaires. M. Poulletier de la Salle, notre confrère, très-verſé dans toutes les branches de la phyſique, & principalement dans la chimie, a obtenu, en faiſant filtrer l'eſprit de vin, chargé de la matière de ces concrétions, une grande quantité de ſel qui reſſemble beaucoup au ſel ſédatif. Il n'a point trouvé ce même ſel dans les concrétions biliaires des bœufs; nous ne faiſons qu'annoncer cette découverte dont il doit être réſervé à M. Poulletier de la Salle de publier les détails.

II. *Sur l'uſage extérieur des différentes teintures de cantharides.* M. Andry ayant cru dans le traitement d'une petite-vérole devoir conſeiller l'application des emplâtres véſicatoires, & ayant trouvé de la répugnance du côté des parens, y ſuppléa en ordonnant d'appliquer ſur les pieds & ſur les jambes de la malade, juſqu'au mollet, des linges trempés dans la teinture de cantharides; mais le pharmacien ſe trompa, & donna la teinture de Fuller, au lieu de la teinture ſimple. La première eſt compoſée avec une demi-once de cantharides

©BIUM

en poudre, une once d'eſprit de nitre dulcifié, & trois onces d'eſprit de vin camphré. L'effet fut très-prompt; des cloches d'un volume très-conſidérable s'élevèrent; il ſortit de chaque jambe plus d'une chopine de ſéroſité jaune, lymphatique. M. Andry recommanda de ne point lever tout de ſuite l'épiderme, & de panſer avec le beurre frais & la poirée. Le ſoir les linges & le lit étoient mouillés; mais le pouls étoit bon, & cette époque a été celle de la diminution des ſymptômes. « Cette mépriſe, dit M. Andry, nous apprend que » la teinture de Fuller fournit un véſicatoire actif, qui produit ſon » effet en huit heures, & qui peut être très-utile dans les cas » preſſans ».

Un jeune homme devint tout à coup hémiplégique en novembre 1773, ſans aucune cauſe évidente; tous les remèdes que l'on conſeilla dans ce cas furent inutiles. Il n'y avoit ni ſentiment, ni mouvement; les parties paralytiques étoient pâles & flaſques. M. Carrere fut appellé quinze mois après cet accident. Il mit en uſage l'infuſion des cantharides dans l'eau de vie. M. Carrere en faiſoit baſſiner les parties paralyſées toutes les heures. En continuant ce même procédé, le malade fut le vingt-huitième jour du traitement en état de ſe ſoutenir & de marcher; il a été tout-à-fait guéri par ce moyen, qui ne convient que dans les cas de relâchement.

On emploie encore la teinture de cantharides d'une autre manière. On s'en ſert pour faire des frictions ſur les parties affoiblies ou engorgées; on en fait également uſage contre les rhumatiſmes & dans le traitement des dartres. La doſe eſt à peu près une petite cuillerée; on l'étend ſur la partie que l'on veut frictionner; & on a ſoin qu'il ne reſte après l'opération aucune humidité, parce qu'il s'éleveroit des cloches; il eſt bon de plus que le ventre ait été libre dans la journée où l'on fait cette application. Ces différentes propriétés ont mérité à cette préparation le nom de *tinctura antiſpaſmodica*.

III. *Sur le traitement adminiſtré à quatre perſonnes qui avoient pris du verd-de-gris.* Le 3 juillet 1778, M. Jeanroi fut appellé pour voir le nommé By & ſa femme, fruitiers, rue du gros Chenet, qui avoient mangé à dîner & à ſouper du veau qu'on avoit conſervé dans un vaſe de terre ſur lequel on avoit placé un couvercle de cuivre. Comme il y avoit beaucoup de viande, elle fut refoulée par le couvercle, & elle s'imprégna de verd-de-gris. Le nommé Duval & ſa femme, demeurant dans la même maiſon, en avoient auſſi mangé à leur dîner le même jour. Le premier qui éprouva

des accidens, fut le nommé Duval. Le jeudi, à deux heures du matin, il fut réveillé par des coliques d'eſtomac qui furent ſuivies de vomiſſemens. Son épouſe, quelques heures après, ſe plaignit de tiraillemens & de coliques douloureuſes. L'uſage répété du lait & des lavemens mucilagineux a ſuffi pour leur guériſon.

Le nommé By éprouva le même jour ſur les ſept heures du matin des douleurs vives à l'eſtomac, des nauſées, des vomiſſemens fréquens. Il reſſentoit à des époques peu éloignées, des coliques affreuſes ſuivies de criſpation dans tous les membres, & accompagnées de ſueurs abondantes. La femme By éprouvoit les mêmes accidens, à l'exception des coliques qui n'étoient ni auſſi violentes ni auſſi répétées. Elle ſe plaignoit beaucoup de la tête. Le pouls de l'un & de l'autre étoit petit, inégal, & quelquefois convulſif. On leur avoit donné, ainſi qu'aux deux premiers, des lavemens mucilagineux & du lait. M. Jeanroi s'oppoſa à ce qu'on leur continuât le lait; & comme leur langue étoit très-chargée, & qu'on ne pouvoit eſpérer de ſoulagement qu'en débarraſſant l'eſtomac, il ordonna qu'on leur donnât de l'eau émétiſée à la doſe de ſix grains ſur une livre & demie d'eau. Le mari en prit deux grains & la femme trois. Ce moyen procura des vomiſſemens d'une bile verdâtre, avec des morceaux de lait caillé, & alors les malades éprouvèrent un ſoulagement marqué. La femme ne ſe plaignoit plus que de légères douleurs à l'eſtomac, & le mari de coliques qui ſe ſont ſoutenues pendant trois jours.

Après avoir avec l'émétique rempli la première indication, M. Jeanroi fit donner au nommé By & à ſa femme, pour boiſſon ordinaire, une forte décoction de racine de guimauve; de plus ils prenoient de demi-heure en demi-heure, deux cuillerées d'une potion faite avec ſix onces d'huile d'amandes douces, deux onces de ſyrop de guimauve, & une once de ſyrop diacode; & de deux en deux heures des lavemens faits avec la graine de lin, auxquels on ajoutoit de l'huile d'olive; le ſoir un bol de thériaque, & chaque quatre heures un bouillon gras. A l'aide de ces différens moyens, les malades furent bientôt hors de danger.

IV. *Sur le charbon malin.* On obſerve quelquefois à Paris une maladie qui par ſa nature mérite une attention particulière, c'eſt le charbon malin, *l'anthrax* des Grecs. Il commence par un bouton qui cauſe une chaleur vive & brûlante; les environs ſe tuméfient, s'enflamment & deviennent d'un rouge luiſant, tandis que le centre eſt noir; la fièvre s'allume, & les ſymptômes ſont relatifs à la

©BIUM

nature du mal & à la place qu'il occupe. Cet anthrax differe du peſtilentiel, par la ſource des accidens propres aux maladies de ce genre, & parce qu'il ne ſe communique pas d'un homme à l'autre par contagion. M. Paulet en a obſervé un rue du Temple, qui étoit placé à la joue. Il a été traité heureuſement par pluſieurs médecins éclairés, d'abord avec des cataplaſmes de mie de pain & de lait, enſuite avec des ſuppuratifs. Pour faciliter la chûte de l'eſcharre, on a employé l'oignon de lys, l'onguent baſilicum & la thériaque. On a appliqué en même temps un véſicatoire à chaque bras : intérieurement on a donné à la malade des apozêmes faits avec la chicorée, la bugloſe, la bourache & le quinquina; & on a réuſſi. Ordinairement cette maladie exige un traitement local différent.

En général, le charbon malin n'attaque à Paris que les gens de deux profeſſions, les chandeliers ou ceux qui traitent les ſuifs de mouton, & les cordiers-criniers, ou ceux qui manient les crins; mais ces derniers en ſont plus ſouvent attaqués; il eſt même rare qu'ils parcourent une longue carrière ſans en être atteints, & pluſieurs en meurent. Ils ont obſervé que les crins, dont le maniment eſt le plus à craindre, ſont ceux qu'on tire de Ruſſie; ces crins arrivent ordinairement en mauvais état, une partie eſt quelquefois réduite en pouſſière griſe, & a une odeur déſagréable. La perſonne attaquée du charbon & que M. Paulet a vue, étoit une jeune fille qui avoit fait l'ouverture d'un de ces ballots. Le charbon qu'elle avoit, étoit parfaitement ſemblable à ceux qu'on obſerve en Languedoc, ſur les perſonnes qui manient & lavent les laines, & qui tondent les brebis.

Il ſe préſente ici une queſtion importante à réſoudre, au ſujet des crins ſuſpects; ſavoir ſi la matière, dont le contact cauſe le charbon malin, eſt formée par le ſeul effet de l'altération d'une ſubſtance animale ſubiſſant une eſpèce de putréfaction, lorſqu'elle eſt enfermée dans des ballots, & qu'on l'apporte de Ruſſie; ou bien ſi elle ne ſeroit pas plutôt dûe à l'infection de ces mêmes crins tirés de quelque cheval mort d'une maladie charbonneuſe, ou enfin à la mal-propreté de ceux qui font ce métier en Ruſſie, & qui ſont peut-être des eſpèces d'écorcheurs d'animaux, accoutumés à dépouiller toutes ſortes de bêtes mortes.

Il ſeroit utile d'obliger tous les commerçans qui reçoivent ces marchandiſes, à les faire laver, éventer & expoſer au grand air, pendant quelques jours, avant de les mettre dans le commerce, & de recommander à ceux qui les manient de ſe laver les mains pluſieurs fois le jour avec un mêlange d'eau & de vinaigre.

V. *Sur les inconvéniens du ſublimé corroſif dans les pays chauds.* Les dangers auxquels le ſublimé corroſif expoſe, ſont infiniment plus grands, ſelon M. de la Peyre, aux îles de France & de Bourbon qu'en Europe. Il cite d'abord pour garant de ſon aſſertion M. Deſchamps, habile chirurgien à l'île de Bourbon. Des obſervations qui lui ſont perſonnelles, & qu'il a faites à l'île de France, ont opéré chez lui une ſemblable conviction. Il rapporte dans ſon mémoire deux de ces obſervations. La première eſt celle d'un malade traité par la méthode du ſublimé corroſif : cet homme étoit originairement fort & robuſte. M. de la Peyre tenta inutilement de le ſoulager, bien loin d'avoir pu le guérir du maraſme épouvantable où il ſe trouvoit réduit. Il crachoit le pus & ſe plaignoit de la poitrine : il ne tarda pas à mourir dans le maraſme le plus affreux.

Le ſecond fait eſt l'ouverture du corps d'une femme qui avoit ſubi le même traitement ; les parties ſupérieures de chaque poumon étoient preſque détruites, & il y avoit dans chacune des cavités de la poitrine un épanchement de ſéroſité.

L'auteur prévient l'objection qui ſe préſente naturellement, & qui conſiſte à dire que ces ſortes de malheurs viennent moins du remède même que du défaut de précautions employées par ceux qui ſont chargés de l'adminiſtrer. Sa réponſe conſiſte à rendre compte des attentions qu'il a priſes lorſqu'il a eſſayé cette méthode. Il avoue que, quelques ſoins qu'il ait pris, il a toujours vu de mauvais effets de ce remède, qu'il a obſervé en général être très-pernicieux à la poitrine. Il reſte donc vrai, ſelon l'auteur, que le ſublimé corroſif, très-dangereux en lui-même, l'eſt beaucoup plus dans les pays chauds.

VI. *Sur différens remèdes lithontriptiques.* M. de Marſen, ancien prieur de Soubiſe, éprouva à l'âge de ſoixante-ſeize ans des douleurs très-vives lorſqu'il urinoit ; on le ſonda, & on s'aſſura de la préſence de la pierre. La foibleſſe étant trop grande pour permettre de ſonger à l'opération, M. Foureſtier, médecin à Saintes, lui propoſa le remède de Whitt, qui conſiſte dans l'eau de chaux de coquilles d'huîtres, & les pilules de ſavon d'Alicante. Il prenoit ordinairement une pinte & demie d'eau de chaux & huit à dix pilules de ſavon, ce qu'il continua pendant pluſieurs mois & à pluſieurs repriſes. Après avoir rendu de petits calcus & des concrétions plâtreuſes & glaireuſes, le malade ſe trouva ſans douleur, & ſe regarda comme totalement délivré de la pierre ; il

©BIUM

jouit de ce calme jusqu'à la quatre-vingt-deuxième année, dans laquelle il mourut à la suite d'un gros rhûme. Son corps ayant été ouvert, on trouva dans la vessie quatorze pierres, les unes rondes, & d'autres ovales, dont sept pesoient environ un gros. M. Foureſtier les a envoyées à la Société le 12 avril 1779; l'effet des remèdes n'avoit donc été que d'empêcher l'accroissement des calcus & de calmer les douleurs.

M. de G... homme de lettres distingué, étoit sujet à la gravelle, & rendoit par la voie des urines des graviers & des concrétions terreuses. M. Bannau, docteur en médecine, lui a conseillé avec succès l'usage de l'eau de Rabel avec le syrop de violettes. Le malade en prenoit à ses repas à la dose de trois, quatre ou cinq gouttes dans chaque verre d'eau & de vin. M. Bannau a joint à son observation une des petites pierres que M. de G.... a rendues par l'effet de ce remède.

VII. *Sur le traitement des scrophules.* M. Loyauté, chirurgien à Preully, assure qu'il a employé plusieurs fois avec succès l'extrait de ciguë & les préparations mercurielles, sur-tout le sublimé corrosif, dans le traitement des écrouelles. Après avoir purgé avec un bol composé de mercure doux & des poudres drastiques, il fait prendre des bols de ciguë, & il commence l'administration du sublimé corrosif, comme il est d'usage de le donner pour guérir la maladie vénérienne. Si nous faisons mention de l'opinion de M. Loyauté, c'est que plusieurs autres personnes disent avoir guéri des écrouelleux par ce même moyen; peut-être alors y avoit-il complication avec le vice vénérien : c'est ce qu'une observation ultérieure pourra déterminer.

VIII. *Sur des tumeurs carcinomateuses situées dans le rectum.* M. Durande, notre associé à Dijon, nous a communiqué à ce sujet l'observation suivante :

M. Mollera tomba de cheval en 1761; depuis ce temps il se plaignit souvent de douleur au foie. Il devint mélancolique, & il eut de temps à autre un appétit extraordinaire. Il éprouva il y a environ quatre ans de fréquentes hémorrhagies intestinales, & rendit des concrétions graisseuses par le fondement. Une tumeur qui se forma peu de temps après, occupoit le rectum, bouchoit le passage des matières, & incommodoit beaucoup le malade; on en fit la ligature : il en survint d'autres quelque temps après. Ces dernières n'avoient plus la même consistance; elles se coupoient dès qu'on

vouloit les saisir pour les lier. Le malade n'avoit d'abord eu que des accès de fièvre irréguliers. Enfin la fièvre ne le quitta plus : le cours de ventre, avec un dégoût extrême, le fit périr le 7 novembre 1774.

Son corps fut ouvert le 8 ; la partie inférieure du rectum étoit très-dilatée & tous les intestins gonflés. Il y avoit une sérosité muqueuse épanchée dans le bas-ventre. On trouva vers la partie supérieure du rectum plusieurs tumeurs carcinomateuses, les unes assez dures, peu élevées & blanches, d'autres molasses, plus élevées & brunes. Au-dessus de ces tumeurs l'intestin étoit très-resserré ; le foie étoit parsemé de tubercules ronds, blancs, & de la grosseur d'un pois : ils pénétroient dans la substance de ce viscère & s'élevoient peu au-dessus de sa surface. On en trouvoit d'autres plus considérables dans l'intérieur de ce viscère ; à sa partie supérieure nous observâmes une énorme masse de même nature, blanche, entremêlée de membranes & assez ferme, mais qui néanmoins se coupoit facilement avec le scalpel. Cette masse pesoit onze livres, & le foie entier quatorze livres. Toutes ces tumeurs n'avoient point passé à la suppuration. Le malade n'eut jamais de toux ni de douleur à l'épaule.

IX. *Sur les effets du virus vénérien invétéré.* Une femme âgée de soixante ans se présenta en 1765 à l'hôptial de Reims. Elle avoit été deux fois attaquée de la vérole, & il lui étoit resté un écoulement suspect. Elle souffroit depuis long-temps des douleurs de rhumatisme très-violentes ; sa foiblesse étoit si grande qu'on ne put lui donner que des analeptiques. Quelque temps avant sa mort, en se tournant dans son lit, un des os fémur se rompit vers sa partie moyenne. M. Macquart qui nous a communiqué cette observation, suivoit alors les malades de cet hôpital, dont M. son père étoit médecin. L'ouverture du cadavre fit voir le cerveau & le cervelet comme livides, les deux tables des os du crâne amincies, le cœur molasse & jaunâtre, tous les muscles flasques, le sang dissous & décoloré, les os pleins d'une humeur purulente & citrine, & tellement altérés, qu'une légère pression suffisoit pour les briser, sans qu'il y eût cependant la moindre carie à l'extérieur : d'où l'on doit conclure 1°. qu'il n'est peut-être pas aussi certain qu'on l'assure, que le virus vénérien soit adouci ; 2°. que les douleurs qui succèdent à une maladie vénérienne mal traitée, méritent la plus grande attention.

X.

©BIUM

X. *Sur l'efficacité du mercure dans le traitement de la petite-vérole* ; par M. Van-Voenſel, médecin des cadets nobles à Pétersbourg. Ce médecin a été forcé par les circonſtances, une petite-vérole de mauvais caractère régnant alors à Pétersbourg, d'inoculer ſoixante-dix cadets pendant l'été, ſaiſon dans laquelle on éprouve en Ruſſie de très-vives chaleurs. M. Van-Voenſel regardoit le mercure comme faiſant tout le mérite de la préparation Suttonienne ; mais d'un autre côté il ne croyoit pas que la quantité de mercure qu'elle contient fût ſuffiſante pour remplir les vues qu'il ſe propoſoit. Il a mis ſes cadets dix jours avant l'inoculation au régime végétal ; il n'a purgé que ceux qui avoient les premières voies en mauvais état, & il leur a preſcrit les poudres ſuivantes :

Prenez deux grains de calomelas ſublimé ſept fois, un ſcrupule de ſucre blanc ; broyez ſur un marbre, & lorſque le mêlange ſera réduit en une poudre très-fine, diviſez-en trois doſes.

Dès le premier jour M. Van-Voenſel en donnoit deux doſes aux cadets qui ſont tous âgés de cinq à ſept ans ; pluſieurs en ont pris trois doſes. Ce remède a été continué juſqu'à ce que l'éruption ait paru ; alors, au lieu de ces poudres, il leur a fait prendre une légère diſſolution de crême de tartre adoucie avec quelque ſyrop, & ſur la fin de la maladie un léger purgatif. Parmi les ſoixante-dix cadets ainſi inoculés, dans la ſaiſon la plus défavorable & dans un moment où il régnoit une petite-vérole maligne, aucun n'a été aſſez malade pour qu'il ait été néceſſaire de le mettre au lit : ſuccès que l'auteur attribue à l'effet du mercure. Il conſeille également l'uſage de cette poudre lorſqu'il règne une épidémie de petite-vérole maligne, & même lorſqu'on en eſt attaqué, juſqu'au moment de l'éruption.

M. Van-Voenſel a en même temps fait des expériences dont le réſultat doit trouver place ici. Tantôt il a mêlé du calomelas ſublimé ſept fois avec du pus deſtiné à l'inoculation ; une autre fois il a expoſé ce pus à la vapeur du mercure ; dans une autre circonſtance il a trempé le pus variolique dans une diſſolution de calomelas ; & le pus dans toutes ces tentatives ayant ſervi à l'inoculation, la plaie ne s'eſt point enflammée, & l'éruption n'a point eu lieu. Les enfans ſur leſquels ces épreuves avoient été faites ayant été inoculés peu de temps après à la manière ordinaire, l'éruption eſt ſurvenue. Pour ne laiſſer rien à deſirer, il a inoculé le même ſujet ſur un bras avec le pus ſimple & ſans mêlange, & ſur l'autre avec le pus atténué comme il a été dit. La première plaie s'eſt enflammée, a fait reſſentir de la démangeaiſon & a ſuppuré ;

la ſeconde n'a pas même éprouvé d'inflammation. Un emplâtre d'onguent mercuriel ordinaire mis ſur le lieu de l'inſertion a empêché l'éruption, même lorſque M. Van-Voenſel avoit attendu pour l'appliquer que l'inciſion fût viſiblement gonflée & enflammée. Il n'a tenté qu'une ſeule fois l'expérience ſuivante. Ayant laiſſé pendant vingt-quatre heures de la charpie imbibée de pus variolique expoſée à un froid de vingt degrés ſuivant l'échelle de Réaumur, l'inoculation faite avec ce pus n'a eu aucun effet.

Il eſt bien à deſirer que les expériences de M. Van-Voenſel ſoient répétées, & que l'on prononce enfin ſur l'efficacité du mercure qui a ſans doute de grandes vertus, mais que l'on applique peut-être auſſi à un trop grand nombre de maladies.

XI. *Sur le Tænia.* On connoît maintenant pluſieurs moyens efficaces pour faire ſortir le tænia; ce qu'il y a d'étonnant, on pourroit dire de biſarre, c'eſt que ſouvent un de ces remèdes échoue ſans qu'on ait pû le prévoir, tandis que l'autre réuſſit: cette propoſition eſt le réſultat d'un grand nombre d'obſervations envoyées à la Société à ce ſujet. M. Brunyer, notre aſſocié à Verſailles, avoit inutilement fait prendre la préparation de M. Storck (qui eſt un mêlange de ſel polycreſte, de poudre de jalap & de racine de grande valériane avec l'oxymel ſcillitique) dans un cas où la poudre de fougere, donnée à la manière de la veuve Nouffer, a guéri. Dans d'autres circonſtances le remède de M. Storck a été plus actif. M. Raymond, notre aſſocié à Marſeille, a pluſieurs fois fait ſortir le ver ſolitaire en donnant l'huile de Ricin; & d'autres fois en conſeillant de grandes doſes d'huile d'olives ou d'amandes douces, & en faiſant prendre l'écorce de la racine du mûrier femelle réduite en poudre, à la doſe de deux dragmes.

XII. *Manière d'adminiſtrer les pilules ſcillitiques dans l'anaſarque ou hydropiſie univerſelle, & dans quelques autres maladies du même genre. Par M. Regnaudot, correſpondant à Saint-Domingue.*

La ſcille eſt un remède auſſi recommandable par l'étendue de ſes uſages que par l'efficacité de ſes effets.

Les occaſions fréquentes que j'ai d'employer ce médicament dans des climats très-chauds, où le relâchement des ſolides, l'appauvriſſement & la dépravation du ſang rendent les maladies *à colluvie ſerosâ* extrêmement communes, m'ont procuré, tant ſur la

©BIUM

ſcille fraîche que ſur ſes diverſes préparations, des obſervations qui peuvent être de quelque utilité dans l'adminiſtration de ce remède.

La préparation que je préfère eſt la ſuivante: il ne s'agit pour cela que de broyer une partie de ſcille fraîche avec trois parties de ſel de Duobus, juſqu'à ce que le tout ne faſſe qu'un corps parfaitement égal, ce qui n'exige pas un temps bien conſidérable. Par exemple: prenez de ſcille fraîche ℈ *iv*, de ſel de Duobus ʒ *iv*; triturez ces deux ſubſtances enſemble dans un mortier de marbre ou de verre. Lorſque le mêlange ſera exact, faites-en des pilules de douze grains, que vous laiſſerez ſécher lentement. Chaque pilule contient par conſéquent quatre grains de ſcille. Cette manipulation eſt, comme l'on voit, on ne peut pas plus aiſée. On ſera toujours sûr de réuſſir promptement ſi le ſel de Duobus n'eſt que groſſiérement pulvériſé: condition qui accélère beaucoup le mêlange. Il faut n'employer d'abord que la moitié de la ſcille avec la totalité du ſel. Lorſque cette portion ſera parfaitement broyée, on triturera le reſte qui ſe mêlera alors plus facilement & ſur-tout plus promptement; par-là on conſerve aſſez de temps à la maſſe l'humidité & le liant néceſſaire pour pouvoir la réduire en pilules.

J'ai employé ſucceſſivement pour cette préparation le nitre, la crême de tartre & quelques autres ſels. Je me ſuis fixé de préférence au ſel de Duobus.

Ces pilules étant sèches doivent être d'un blanc terne, ſolides & cédant cependant ſous les doigts.

La doſe eſt de quatre pour un adulte: doſe que je réitère deux fois par jour. J'ai fait prendre juſqu'à ſix pilules par priſe, ce qui fait vingt-quatre grains de ſcille, ſans exciter le vomiſſement (je prie de ne pas oublier que c'eſt dans un pays fort chaud); ce qu'il ne ſeroit pas poſſible d'éviter en donnant la même quantité de ſcille fraîche ſeule ou une quantité équivalente de ſes préparations. Dans un autre climat on changeroit les doſes.

Il eſt inutile de dire que ce remède doit être adminiſtré dans l'intervalle des repas, & qu'on ne doit prendre aucune eſpèce d'aliment qu'une heure au moins après. On peut donner par-deſſus un petit verre d'un mêlange de vin blanc avec les deux tiers d'eau ou quelque infuſion appropriée à l'état du malade. Cette précaution eſt ſur-tout néceſſaire pour les perſonnes maigres, échauffées, ou qui ont les humeurs fort âcres, chez leſquelles la ſcille pourroit produire quelque irritation des voies urinaires, & qui, pour cette raiſon, feroient peut-être mieux de s'en abſtenir. Dans ces circonſtances il eſt au moins important de favoriſer l'action du remède

ou d'en prévenir les mauvais effets, en faiſant prendre dans la journée à des diſtances convenables du petit-lait pur ou altéré avec le creſſon de fontaine, ou bien quelques verres d'apozèmes ou de tiſanes tempérantes & légèrement apéritives ; hors de ces cas, je ne fais rien prendre du tout, & le remède n'en opère pas moins bien.

Ces pilules, indépendamment des vertus ordinaires de la ſcille qu'elles poſsèdent, m'ont paru douées d'une propriété plus inciſive & plus apéritive, ce qui les rend ſur-tout préférables dans les maladies où il faut ſolliciter l'action des ſolides relâchés ſur des humeurs lentes, épaiſſes, tenaces & ſtagnantes ; je les ai cependant employées dans des cas où l'irritabilité de la fibre étoit portée à un haut degré ſans en avoir éprouvé de mauvais effets. Tel eſt l'état de la plupart des femmes en couche, dont tout le monde connoît l'extrême ſenſibilité.

XIII. *Sur le traitement des maladies vénériennes.* M. Leroi a communiqué à la Société, dans la ſéance tenue le 23 avril 1779, la compoſition d'un remède dont il nous a dit avoir eu pluſieurs fois occaſion d'obſerver les bons effets dans des cas où le mercure ne pouvoit être adminiſtré. Cette préparation que l'on attribue à un médecin de Meſſine, & qui eſt connue en Sicile ſous le nom de *remède du cuiſinier*, eſt très-analogue à celle dont il eſt fait mention dans les *Medical obſervations and inquiries*. On y procede de la maniere ſuivante.

Prenez trente onces de ſalſepareille ; faites-la infuſer pendant vingt-quatre heures dans vingt-deux livres & demie d'eau de fontaine ; faites réduire enſuite par l'ébullition à ſept livres & demie ; répétez trois fois cette opération, ayant toujours attention de décanter à chaque fois les ſept livres & demie d'eau & d'en ajouter de nouvelle. Faites bouillir de nouveau ces trois eaux ou décoctions réunies, ajoutant fleurs de bourache, de roſes blanches, de ſéné & d'anis, de chaque deux gros, juſqu'à diminution de moitié. Ayant coulé cette décoction, ajoutez-y deux livres de ſucre & autant de miel ; faites ſelon l'art un ſyrop qui ſervira pour neuf jours, chaque neuvième du total étant ſéparé en trois priſes, que le malade prendra à ſept heures, à dix heures du matin & à cinq heures du ſoir ; il eſt avantageux que le malade boive auſſi chaque jour, s'il eſt poſſible, ſix livres d'eau, dans laquelle on aura fait bouillir ſix drachmes de ſalſepareille, ce qui fera ſa boiſſon journalière. Pendant les neuf jours employés à l'uſage du ſyrop, le malade reſtera dans ſon lit ; il continuera pendant trente

©BIUM

& un autres jours l'uſage de la tiſane de ſalſepareille : il pourra ſortir, s'il fait beau, ayant ſoin de rentrer chez lui avant le coucher du ſoleil. Pendant les quarante jours le malade ne mangera à dîner qu'une ſoupe de riz avec un peu de poulet ou de veau rôti, ſans ſel ni poivre : le ſouper ſera de même. Ce remède opère par les ſueurs, par les urines ou par les ſelles.

M. Leroi a encore employé avec ſuccès la préparation ſuivante contre les mêmes maladies.

Prenez deux gros de ſublimé corroſif, une demi-once de mercure crud ; éteignez-le avec le ſublimé en verſant peu à peu du ſuc de limon, & enſuite ajoutez cinq onces de fleur de farine ; mêlez très-exactement en y joignant encore du ſuc de limon ; faites du tout une maſſe qui doit être partagée en pilules de deux ou trois grains. Vingt-quatre grains de ces pilules contiennent à peu-près un grain de ſublimé. On doit commencer par une petite doſe ; deux ou trois grains de ces pilules ſuffiſent d'abord ; on augmente peu à peu en proportionnant toujours la quantité au tempérament, & avec les précautions néceſſaires. M. Leroi en a retiré des avantages.

XIV. *Sur le traitement de la rage.* Le 8 & le 9 décembre 1775, un loup enragé mordit quinze perſonnes dans le Mâconnois. On ſait que M. Blais, médecin à Cluny, les traita avec le plus grand ſoin ſuivant une méthode qui fut alors indiquée par M. de Laſſone, & qui a été depuis ſi répandue qu'il ſeroit inutile de l'expoſer ici. Nous nous contenterons d'en rapporter les effets conſtatés en avril 1780, moment où nous écrivons cet article.

Sur quinze perſonnes mordues par le loup enragé, quatre ſont mortes le vingt-quatrieme & le vingt-ſixieme jour de la morſure dans les accès de la rage la plus horrible, ſans avoir pris d'autres remèdes que ceux qu'une routine aveugle preſcrit dans la province. Parmi les onze autres malades un a ſuccombé après un jour de traitement ; le ſecond après vingt jours, & le troiſième auquel ſes parens n'ont pas permis de finir ſon traitement & qu'ils ont emmené de force, a péri trois ſemaines après avoir quitté. De huit autres perſonnes mordues, traitées avec ſoin & renvoyées le 5 février, une a été attaquée le 11 mars de l'hydrophobie, & a péri le 13 ; on aſſure que quatre jours avant cet accès, le ſujet dont il s'agit avoit introduit le bras droit dans la gorge d'un bœuf qu'on croyoit enragé ; mais il n'eſt pas dit qu'il ait été mordu. Un autre eſt mort en mars la même année d'une fievre aiguë qui n'avoit aucun rapport avec l'hydrophobie. Les ſix qui reſtoient ont vécu pendant trois

ans dans l'état de la ſanté la plus parfaite, après lequel temps un eſt mort de pleuréſie: les cinq autres ſe portent bien.

La Société royale a deſiré, ainſi que M. de Laſſone, que l'on donnât au public les renſeignemens les plus exacts ſur les ſuites d'un événement auſſi fâcheux, & ſur les effets du traitement adminiſtré.

M. Blais, notre correſpondant, auquel nous devons ces détails, a ajouté l'obſervation ſuivante.

En 1766, le 1er ſeptembre, deux enfans de la province d'Igi furent mordus par un chien enragé. M. Blais fit ſcarifier les plaies; il les fit laver avec de l'eau ſalée: les frictions mercurielles furent continuées pendant trois ſemaines: les enfans ne burent que de l'eau de tilleul & ne mangèrent que de la ſoupe; ils prirent matin & ſoir des bains de pieds dans l'eau tiède: la guériſon fut complette. Un autre enfant de la paroiſſe de Saint-Maurice fut mordu le même jour par le même chien; il ne fut point traité & il mourut hydrophobe.

©BIUM



CHIRURGIE.

Réſultat des expériences faites ſur les propriétés de l'air fixé, appliqué au traitement de pluſieurs maladies externes & chirurgicales. Par M. de Lalouette fils.

AUPARAVANT que Beccher, Boyle & Stahl euſſent obſervé & décrit avec ſoin ce qui ſe paſſe dans la putréfaction, on n'avoit qu'une idée confuſe de cette opération, qui, en détruiſant un corps, en reproduit un grand nombre d'autres.

La théorie de la putréfaction étant établie par des expériences exactes & par des obſervations authentiques, il étoit naturel de rechercher les moyens propres à en arrêter les progrès; & l'on a vu MM. Pringle à Londres, Macbride à Dublin, Coulas à Montpellier, Gaber à Turin, & Mme d'Arconville à Paris, s'occuper ſucceſſivement de ce travail important.

En même temps que les phyſiciens ont dirigé leurs vues vers ces différens objets, la découverte des gas leur a fourni un nouveau procédé pour donner des entraves à la putréfaction, & dès ce moment on a conſeillé l'uſage de l'air fixé dans le traitement des maladies aiguës & chroniques; on a vanté les bons effets de l'eau qui en étoit imprégnée, adminiſtrée aux malades attaqués de fièvre putride; on a fait

faire uſage aux matelots de la drèche & des ſubſtances qui en contenoient beaucoup; enfin l'on a célébré de toutes parts ſes ſuccès dans le traitement des ulcères & des cancers.

Au milieu de tant d'éloges prodigués à un remède nouveau, la Société ne devoit pas reſter indifférente. Ayant déja nommé des commiſſaires pour ſuivre les effets de l'électricité & de l'aimant dans le traitement de pluſieurs maladies, elle a cru devoir en nommer auſſi pour faire des tentatives avec l'air fixé, & j'ai été chargé du détail de ces expériences.

Après avoir eu recours aux avis de pluſieurs habiles chimiſtes, & m'être ſuffiſamment exercé dans le manuel des opérations néceſſaires au ſuccès de cette entrepriſe, le public en a été inſtruit, & il s'eſt préſenté un grand nombre de malades; mais pluſieurs ſe ſont rebutés & découragés en peu de temps, ſoit parce que l'application de l'air fixé eſt très-fatiguante, ſoit parce qu'elle eſt quelquefois douloureuſe, ſoit enfin parce qu'elle eſt malheureuſement le plus ſouvent inutile. Le nombre de ceux qui ont ſuivi cette méthode avec conſtance, s'eſt réduit à quatorze; & quoiqu'il ſoit en apparence peu conſidérable, il ſurpaſſe cependant beaucoup celui dont chaque obſervateur a fait juſqu'ici mention.

Pour remplir les intentions de la Société, j'ai tenu un journal exact de ces quatorze obſervations, & même de pluſieurs autres, qui, quoiqu'incomplettes, n'ont pas laiſſé de fournir des renſeignemens utiles. Ces détails ont été communiqués à la Société dans ſes ſéances particulières; nous nous contenterons d'en préſenter aujourd'hui le réſultat, que nous ne regardons, & que nous prions qu'on ne regarde que comme le commencement d'un travail que nous ſuivons avec tout le zèle que ces recherches exigent, & qui ſera publié dans ſon entier, lorſqu'il ſera plus avancé.

Parmi les différentes eſpèces de gas, on a choiſi l'air fixé de préférence, pour l'employer dans la pratique de la médecine.

Je me ſuis ſervi de celui qui ſe dégage de la craie par l'intermède

©BIUM

l'intermède de l'acide vitriolique. Je l'ai fait passer dans deux vessies qui communiquoient ensemble par le moyen d'un tuyau, dont une étoit ouverte, & dans l'orifice de laquelle la partie malade étoit enveloppée, les mains d'un aide étant placées sur la circonférence pour l'assujettir. En pressant la seconde vessie, le fluide aériforme étoit dirigé vers la première, & par conséquent vers la surface sur laquelle je voulois l'appliquer.

J'ai fait prendre intérieurement à plusieurs des malades que j'ai traités, de l'eau fortement imprégnée d'air fixé, & j'ai placé sur les parties ulcérées des linges & de la charpie que j'ai eu soin de faire imbiber souvent avec cette même eau.

Les maladies que j'ai essayé de combattre avec ces différens procédés, ont été 1°. des ulcères au sein, aux jambes & à l'utérus, dont les uns offroient des signes d'inflammation, & les autres étoient livides & donnoient des marques d'atonie; 2°. des excoriations érésipélateuses ou dartreuses; 3°. des tumeurs squirreuses & cancéreuses en différens états.

L'effet général & le plus commun du bain d'air fixé sur un ulcère, a été le suivant. L'application de ce fluide n'excitoit aucune sensation douloureuse: immédiatement après qu'elle étoit finie, la partie malade paroissoit plus mouillée qu'auparavant par un fluide qui n'étoit point puriforme, mais aqueux ou séreux; bientôt cette humidité disparoissoit & la plaie suppuroit moins dans l'intervalle de chaque pansement. Souvent l'inflammation succédoit après un certain nombre d'applications; & si l'on ne traitoit pas convenablement, ou si l'on insistoit trop long-temps sur cette méthode, l'inflammation étoit suivie d'une fonte considérable, qui augmentoit la surface de l'ulcère.

Ce qui a apporté le plus de différence dans les effets produits par l'application de ce moyen, a été la tension des solides, ou leur laxité, leur disposition à la phlogose ou à l'inertie, leur sécheresse ou leur humidité, enfin leur inflammation ou leur affaissement.

©BIUM

Dans tous les cas où la peau ayant été affectée ſuperficiellement, la ſenſibilité de la région ulcérée s'étoit jointe à la rougeur des bords, la ſuppuration étant ichoreuſe & très-abondante, l'uſage de l'air fixé a produit de la douleur, du gonflement, de la ſéchereſſe & de la fièvre, & il a fallu l'abandonner en peu de jours, pour recourir aux émolliens & aux relâchans.

Le réſultat a été le même dans le traitement des ulcères peu profonds, étendus & environnés d'un rouge foncé, de pellicules farineuſes, de croûtes, ou d'une éruption dartreuſe.

Dans tous les ulcères accompagnés d'un gonflement ou d'une diſpoſition inflammatoire vers leurs bords ou dans leurs fonds, l'air fixé, après un certain nombre d'applications, a augmenté la phlogoſe & diminué l'évacuation.

Le ſeul cas où ce moyen ait eu du ſuccès, a été dans le traitement des ulcères pâles, livides, avec relâchement dans les ſolides, empâtement du tiſſu cellulaire & ſuppuration très-abondante.

J'ai remarqué que l'air fixé a ſouvent augmenté l'accroiſſement des végétations ou champignons charnus

J'ai eu deux fois occaſion de faire cette remarque. Malheureuſement je ne me ſuis point apperçu que ce gas ſoit un remède capable de guérir les cancers; il en eſt ſeulement dont il diminue les douleurs, & dans le traitement deſquels il produit quelques bons effets. Ce ſont les cancers ouverts profondément, & dont les chairs ſont abreuvées par des humeurs putrides & abondantes : alors le bain d'air fixé déterge ſa plaie, diminue l'évacuation des matières ſanieuſes, donne aux chairs une meilleure apparence, & produit quelquefois un ou deux points de cicatrice : mais lorſque ces progrès ſont à un certain degré, on n'obtient plus aucun avantage; une nouvelle fonte ſurvient & toutes les eſpérances s'évanouiſſent. C'eſt ce que j'ai eu occaſion d'obſerver ſur un cancer à l'œil, ſur un ſecond au ſein, & ſur un troiſième à l'utérus.

Les tumeurs ſquirreuſes très-ſenſibles & qui commencent à s'ulcérer, ſont irritées par l'application de l'air fixé, qui en accélère la dégénéreſcence.

Il eſt eſſentiel de remarquer que ſi l'on prolonge trop long-temps l'uſage de ces moyens, lorſque l'ulcère ſe deſſèche, l'expérience a prouvé que l'on doit craindre les accidens de la métaſtaſe de l'humeur dont on a empêché la ſortie.

Des faits qui ont été obſervés & des réflexions auxquelles ils ont donné lieu, on peut conclure ce qui ſuit :

L'air fixé doit être regardé comme un léger ſtyptique, qui agit ſur les fibres en les irritant, & ſur les humeurs à la manière des antiſeptiques & à raiſon de ſon acidité. Comme il porte de l'aſtriction, ſon uſage peut avoir des ſuites fâcheuſes, s'il eſt appliqué ſur des fibres tendues, ſenſibles & irritables. Si au contraire elles ſont lâches, il en ranime le ton : étant mêlé avec les humeurs qui baignent une ſolution de continuité, il fait ce que l'air des efferveſcences produit ſur les mêlanges alimentaires qui tendent à ſe corrompre : il arrête les progrès de la putréfaction ; mais cet effet ne paroît être que local & paſſager ; il n'agit point ſur la cauſe, & le mal, après s'être arrêté, perſiſte ſouvent. Employé trop long-temps, il eſt rare qu'il ne produiſe pas des accidens d'inflammation. Son application peut donc être utile, ſi l'on n'y a recours que dans le traitement des ulcères qui ne ſont point diſpoſés à la phlogoſe, ſi l'on ſait le ſuſpendre à propos lorſque la circonſtance l'exige, ſi l'on a la plus grande attention à prévenir les effets de la métaſtaſe, & ſi on l'emploie, ſans trop y inſiſter & concurremment avec les autres moyens, pour donner de la conſiſtance aux chairs affaiſſées & pour diminuer l'abondance de la ſuppuration ichoreuſe.

Nous deſirerions bien que le réſultat de notre travail à ce ſujet fût plus avantageux : nous ne négligerons rien, en le continuant, pour qu'il le devienne, & nous en rendrons également compte au public.

©BIUM

OPÉRATION CÉSARIENNE,

Pratiquée avec ſuccès ſur une dame de vingt-huit ans, le 31 août 1778. Par M. Hennequin, chirurgien à Charleville.

UNE dame âgée de vingt-huit ans, d'une très-petite taille & groſſe de ſon premier enfant, reſſentit le ſamedi 29 août 1778 des douleurs pour accoucher; les eaux étant écoulées le lendemain, le cordon ombilical ſortit & l'enfant préſenta le coude; je fis des tentatives inutiles pour introduire la main dans la matrice, me propoſant de retourner l'enfant en faiſiſſant ſes pieds. Les os du baſſin étoient ſi étroits que l'introduction de la main fût impoſſible. Je propoſai l'opération céſarienne, & elle fut faite le lundi 31 au matin.

On ouvrit avec le biſtouri le côté droit du bas-ventre à la diſtance de pluſieurs travers de doigt de la ligne blanche. On fit une plaie de huit pouces de longueur à la peau. Le péritoine fut ouvert à l'aide de la ſonde crénelée, ainſi que la matrice à laquelle on fit une inciſion de ſept pouces de longueur. La plaie de la matrice étoit correſpondante à celle du bas-ventre, & laiſſoit voir l'enfant.

Ces inciſions ne firent pas couler une palette de ſang. On tira ſans déchirure un enfant mâle d'une groſſeur plus qu'ordinaire, très-bien conformé dans toutes ſes parties, mais ſans vie. On pourvut enſuite à l'extraction du placenta; on nettoya la matrice des caillots de ſang contenus dans ſa capacité. On réduiſit l'épiploon qui s'étoit préſenté à la plaie; on en conſerva une portion à l'angle ſupérieur pour maintenir les inteſtins; on aſſujettit les bords de la plaie avec trois points de ſuture, & on panſa à l'ordinaire.

La malade ſoutint l'opération avec un courage peu commun, ſans foibleſſe ni plaintes. Le pouls fut fébrile & ſerré dans le reſte de la journée. On la mit à l'eau d'orge & à l'eau de poulet. Le ſoir on donna la liqueur minérale anodyne d'Hoffmann dans l'eau de laituë. La nuit fut inquiette, agitée. L'eſtomac ſe remplit de flatuoſités. La malade éprouva un reſſerrement douloureux au bas de la poitrine, des nauſées, un vomiſſement d'une liqueur verte, jaune: les vuidanges ſortirent abondamment.

Le mardi 7 ſeptembre au matin, la plaie étoit belle : les accidens ſuſdits ſubſiſtoient ; on donna une potion calmante. La malade dormit trois heures & reſta aſſoupie le reſte de la journée. On donna la décoction d'orge avec une tête de pavots & le ſyrop de nymphæa. Le ſoir le pouls étoit très-ſerré, très-fréquent & la ſoif conſidérable. On donna un julep rafraîchiſſant : la nuit fut inquiette ; la malade éprouva beaucoup de mal-aiſe & des ſuffocations : elle rendit beaucoup de vents par la bouche. Vers deux heures après minuit on fit prendre une potion calmante. La malade dormit deux heures & demie & ſe trouva mieux : les vuidanges ſortoient toujours bien.

Le mercredi 2 au matin, le pouls étoit moins ſerré, mais fréquent. La malade étoit dans une ſorte de coma léger. On fit ſortir par la plaie des caillots de ſang. Le panſement ſe fit comme à l'ordinaire avec un digeſtif ſimple & des embrocations huileuſes ſur le ventre. Les lochies couloient facilement, ainſi que l'urine. On ajouta le ſyrop d'armoiſe à l'eau d'orge pour boiſſon ordinaire. L'après-midi la malade éprouva des coliques aſſez vives. Le ventre étoit gonflé, les boyaux diſtendus par les vents, & la bouche amère. La malade n'avoit rien rendu depuis le dimanche 30 août. On donna un lavement émollient & une potion carminative par cuillerées ; elle rendit ſeulement l'eau du lavement. Le ventre fut moins douloureux & la nuit aſſez bonne. Il y eut trois heures de ſommeil, enſuite un vomiſſement de matières aigres, verdâtres, amères. Les lochies couloient toujours bien, ainſi que les urines.

Le jeudi 3 au matin, mal-aiſe général : pouls petit, ſerré : vents, hoquet, naufées, vomiſſement abondant d'une liqueur verdâtre : continuation de la potion ſuſdite : lavemens avec une décoction émolliente & l'électuaire lénitif : évacuation abondante de matières fécales : liberté des urines : lochies à l'ordinaire. Le ſoir ſortie de gros caillots de ſang par la plaie : boiſſon ordinaire : quelques taſſes de thé : nuit bonne : cinq heures de ſommeil non interrompu.

Le vendredi 4 au matin, évacuation ſpontanée de matières bilieuſes par les ſelles : pouls fébrile : chaleur à la peau : ſoif : lavement émollient : ſelles bilieuſes. Pour boiſſon, le ſyrop de violette dans de l'eau avec le nitre à petite doſe. L'après-midi & le ſoir grand mal-aiſe : douleur des reins : gonflement, tenſion dans la région hypogaſtrique : prominence de la veſſie : douleur vers le ſiége & dans tout l'abdomen : dyſurie : diminution des lochies :

pouls dur & très-fébrile : urines abondantes & libres pendant toute la nuit : julep rafraîchiſſant : fomentations émollientes : trois heures de ſommeil paiſible pendant la nuit.

Le ſamedi 5 au matin, pouls médiocrement fébrile : le ventre moins tendu, moins douloureux : rétabliſſement des lochies : la tête nette : panſement très-mollet : ſituation plus horizontale : lavement émollient, quoique la malade eût évacué le matin : boiſſon ordinaire : fomentations : injections émollientes par le vagin : diarrhée bilieuſe dans la journée : lochies laiteuſes : peau moite : les mamelles ni gonflées ni douloureuſes : diſtenſion conſidérable du colon par des flatuoſités. Le ſoir fièvre modérée : potion carminative & calmante : eau de menthe ajoutée à la boiſſon ordinaire : peu de ſommeil pendant la nuit : point de douleur : diarrhée bilieuſe : urines abondantes : exploſion d'une quantité prodigieuſe de vents par l'anus : moîteur générale.

Le dimanche 6, pouls très-peu fébrile : le ventre détendu, peu douloureux : les bords de la plaie moins rouges, moins gonflés, mouillés d'une liqueur blanchâtre un peu épaiſſe : la plaie belle : la région de la matrice détendue, ramollie. Pour boiſſon, le petit-lait : continuation de la diarrhée : moîteur à la peau : lochies moins abondantes : urines libres & troubles. Le ſoir plaie belle : apparence de pus : nuit tranquille : ſueur abondante.

Le lundi 7 au matin, le pouls preſque naturel : le bas-ventre encore plus détendu : plaie belle : bouillon préparé avec du veau, de la volaille, très-peu de bœuf, du riz & du cerfeuil : trois cuillerées de vin de Rota : boiſſon ſuſdite : diarrhée bilioſo-laiteuſe : lochies peu abondantes : nuit fort bonne.

Le mardi 8, pouls naturel : pus à la plaie : faim : même bouillon : même boiſſon : un peu de vin de Malaga. Le ſoir moîteur à la peau : nuit très-bonne : ſix heures de ſommeil : deux ſelles bilieuſes.

Le mercredi 9, pouls très-bon : plaie belle : pus bien conditionné : bouillon : vin de Malaga : gelée de viande : boiſſon ſuſdite : abdomen très-détendu, la matrice cédant à la preſſion : quatre ſelles bilieuſes : ceſſation des lochies : nuit excellente.

Le jeudi 10, décollement de l'épiploon d'avec les bords ſupérieurs de la plaie : extirpation d'une portion de l'épiploon macérée par le panſement : hémorrhagie arrêtée par l'agaric de chêne : rapprochement des lèvres de la plaie : fièvre dans la journée : diarrhée abondante. Le ſoir pouls meilleur, peu fébrile : nuit excellente : ſommeil de ſix heures.

Le vendredi 11, ventre mollet: ſuppuration abondante: pus bien conditionné: point de fièvre: potage au riz: vin de Malaga: ceſſation de la diarrhée: nuit bonne.

Le ſamedi 12, même état, même régime: point de fièvre: point de diarrhée: douleur aiguë à la cuiſſe gauche dans la journée: nuit bonne.

Le dimanche 13, même état, même régime: apparence de bouffiſſure au fond de la plaie.

Le lundi 14, plaie pâle: peau de l'abdomen empâtée, œdématiée: potage au riz: épinars à dîner: douleur à la cuiſſe: nuit bonne: ſelle dans laquelle la malade a rendu les épinars non digérés.

Le mardi 15, bords de la plaie gonflés, pâles: pus ſéreux: chicorée cuite à dîner. Le ſoir, pus ſéreux, abondant: pouls petit: les jambes & les cuiſſes œdématiées: nuit bonne: ſept heures de ſommeil.

Le mercredi 16 au matin, plaie pâle: pus aqueux: bords de la plaie très-gonflés, œdémateux, comme macérés: bouffiſſure univerſelle: pouls petit, fréquent: point d'injection: panſement à ſec: à dîner du poulet rôti: pour boiſſon la décoction de la racine d'arundo avec le vin de Bourgogne. Dans la journée trois verres d'un apozême fait avec la chicorée, le cerfeuil & le ſel de Duobus. Avant la première & la troiſième doſe d'apozême, un demi-gros d'un opiat préparé avec la rhubarbe & l'extrait de fumeterre: trois ſelles bilieuſes: point de douleur. Le ſoir injection avec le vin miellé: fomentations avec la décoction de ſauge & de quinquina dans le vin. La nuit évacuation abondante de ſéroſités par la plaie: ſelles bilioſo-ſéreuſes: urines abondantes: trois heures de ſommeil: douleurs à la cuiſſe depuis quatre heures du matin juſqu'à huit.

Le jeudi 17, plaie plus animée: bords moins œdémateux, plus fermes: pus ſéreux: pouls plus développé: panſement comme la veille. A déjeûner un œuf frais: à dîner un morceau de perdreau rôti: boiſſon ſuſdite: continuation de l'opiat & de l'apozême: quatre ſelles ſéroſo-bilieuſes: nuit bonne.

Le vendredi 18, évacuation abondante de ſéroſités par la plaie: pus plus conſiſtant: même traitement: même régime: quatre ſelles comme la veille: nuit bonne.

Le ſamedi 19, diminution conſidérable de la bouffiſſure: pus moins ſéreux: deux verres d'apozême amer: mal-aiſe général avec friſſon: fièvre: enrouement: maux de cœur: l'appétit bon:

©BIUM

cinq ſelles bilieuſes. Le ſoir peu de fièvre : douleur conſidérable à la cuiſſe gauche : pus conſiſtant : nuit tranquille : ſueur. La malade avoit eu froid la nuit précédente : la poitrine étoit peu couverte ; on n'avoit point allumé de feu dans ſon appartement.

Le dimanche 20, bouffiſſure encore moindre : plaie belle : pus bien conditionné : pouls naturel : poulet rôti à dîner : boiſſon d'eau pure avec le vin de Bourgogne : deux verres d'apozême amer : quatre ſelles bilieuſes : nuit bonne.

Le lundi 21, plaie belle : pus conſiſtant, mais en petite quantité : diſparition de la bouffiſſure : abſtinence de médicamens : la journée bonne : la nuit excellente : ſommeil pendant toute la nuit : point de douleur à la cuiſſe : deux ſelles bilieuſes.

Le mardi 22, plaie belle : peu de pus : pouls naturel : à dîner un potage & une côtelette de mouton : à goûter une pêche en compotte. Le ſoir peſanteur à l'eſtomac : maux de cœur : deux ſelles dans la nuit avec tranchées : thé pour boiſſon : ſommeil pendant cinq heures.

Le mercredi 23, plaie belle : peu de pus : point d'injection ; panſement ſec : point de viande dans la journée : deux doſes de l'apozême ſuſdit : nuit bonne : trois ſelles bilieuſes dans la nuit.

Le jeudi 24, raprochement des lèvres de la plaie : peu de pus : commencement de la cicatrice aux deux angles de la plaie : continuation de l'apozême : pêche à l'eau à dîner : deux ſelles bilieuſes ; nuit excellente.

A cette époque j'ai ceſſé de tenir un journal de l'état de la malade. On n'employoit plus aux panſemens que la charpie sèche & un bandage contentif. La malade continuoit l'uſage de l'apozême à deux verres par jour. Elle obſervoit un régime nourriſſant : l'eau & le vin de Bourgogne pour boiſſon ; la bouffiſſure étoit abſolument diſſipée.

Les douleurs à la cuiſſe avoient diſparu depuis dix ou douze jours. La plaie ſe rempliſſoit & ſe cicatriſoit de plus en plus. L'appétit étoit vigoureux : l'embonpoint reparoiſſoit : les nuits étoient excellentes. Le 16 & le 17 octobre, la malade ſentit quelques picottemens à la plaie & un engourdiſſement douloureux à la cuiſſe gauche. Le dix-ſept elle éprouva du mal-aiſe dans l'après-midi. Le pouls avoit une ſorte de dureté & de fréquence. Il ſortoit par le vagin une liqueur rouſsâtre en petite quantité. Du 20 au 24e, jour de l'opération, le pus avoit coulé aſſez abondamment par le vagin.

La

©BIUM

La nuit du 18 octobre, les règles parurent: elles durèrent vingt-quatre heures & rétablirent le calme.

Quelques jours après on revint à l'apozême, qui fut continué pendant trois jours; puis on purgea pour la dernière fois; & le premier novembre la plaie ſe trouva parfaitement cicatriſée. La malade, qui depuis l'époque de ſes règles ſe promenoit dans ſon appartement, fut en état d'aller à l'égliſe.

Actuellement la malade jouit de la meilleure ſanté: elle a le teint frais & le ventre libre, avantage dont elle ne jouiſſoit point avant l'opération: elle n'éprouve aucune eſpèce de douleur.

De cet expoſé ſimple & fidèle il réſulte:

1°. Que les phénomènes qui ſe ſont préſentés pendant les premiers jours de l'opération, étoient des accidens ſympathiques dépendans de l'état convulſif des parties nerveuſes & membraneuſes, & qu'ils ont été le produit de la douleur. C'eſt à cette cauſe que l'on doit rapporter les vents, les rôts, les hoquets, les nauſées, le vomiſſement d'une liqueur verte, &c.

2°. Que la diarrhée bilieuſe a été occaſionnée par l'uſage abondant des boiſſons délayantes & relâchantes. Ces boiſſons ont dû relâcher la fibre naturellement roide chez elle & délayer la bile, &, par cette double action, la déterminer à couler abondamment dans le canal inteſtinal, & à produire une diarrhée utile que l'on a eu fort à cœur de ſoutenir au lieu de s'en inquiéter.

3°. Que les douleurs à la cuiſſe gauche qui ont ſuccédé à la ſuppreſſion de la diarrhée ſéroſo-bilieuſe, ſemblent devoir être attribuées au reflux de l'humeur laiteuſe ſur cette partie.

Cette obſervation nous a paru d'autant plus intéreſſante à conſerver, que tous les détails en ſont expoſés dans un journal très-exact.

M. Colombier, préſent à l'aſſemblée où elle a été lue, a fait mention d'une opération céſarienne également faite avec ſuccès à Sainte-Menehould, par M. Buyret, en 1752, en préſence de MM. Colombier père, & Tourblanc, docteurs en médecine.

©BIUM

PREMIÉRE OBSERVATION

Sur un épanchement de ſang dans la veſſie. Par M. de la Perche fils, médecin, correſpondant à Tonneins en Guienne.

JE fus appellé le 28 décembre 1776, dans la paroiſſe de Fauillet, diocèſe d'Agen, pour voir M. Sarrès, âgé de ſoixante-dix-ſept ans, plus robuſte, plus vigoureux qu'on ne l'eſt ordinairement à cet âge; mais ſujet depuis quinze ans à une rétention d'urine ſi conſidérable, que depuis environ dix ans il ne rend ſes urines que par le ſecours de l'algalie, dont il s'eſt accoutumé à ſe ſervir lui-même : ſon état eſt une vraie iſchurie complete & habituelle que rien n'a pu guérir, & qu'il gardera vraiſemblablement toute ſa vie.

Je trouvai le malade dans l'état le plus triſte & le plus déſeſpéré; depuis trois jours il n'avoit pas rendu une ſeule goutte d'urine, & le ſecours de l'algalie étoit devenu inutile. Il ſouffroit dans la région de la veſſie & à l'extrémité du conduit les douleurs les plus cruelles; le pouls étoit plein & le viſage allumé; les yeux hagards exprimoient ſa ſouffrance; la veſſie, dont le tact faiſoit appercevoir l'élévation au-deſſus du baſſin, regorgeoit; & les vaiſſeaux hémorrhoïdaux, prodigieuſement gonflés, étoient douloureux.

Je fis ſonder le malade, mais ſans aucune eſpèce d'évacuation : cette tentative ne fut cependant point inutile, & la ſortie de l'algalie fut ſuivie d'une obſervation eſſentielle. J'apperçus des caillots de ſang grumelé, collés aux ouvertures de la ſonde, qui rendoient inutiles le jeu & le ſecours de cet inſtrument; je ne doutai point alors que la veſſie ne fût remplie d'un ſang grumelé.

Je préſumai que le col de la veſſie étoit dans un état de gonflement & de diſtenſion, & rempli de veines variqueuſes, ſemblables aux vaiſſeaux du fondement; l'algalie avoit ouvert quelqu'une de ces varices, d'où l'hémorrhagie intérieure étoit ſurvenue.

On ſçait que le ſang qui coule des reins ſe grumèle rarement, qu'il ſe mêle intimement avec l'urine, & ſuivant ſon abondance

©BIUM

la charge d'une couleur plus ou moins foncée; celui au contraire qui vient du col de la veſſie ſe grumèle d'abord ſans ſe mêler avec l'urine.

Voulant pourvoir à la pléthore locale, & connoiſſant le rapport des vaiſſeaux de la veſſie avec les hémorrhoïdaux, je fis ouvrir avec la lancette les veines hémorrhoïdales, & le malade fut placé ſur un bain de vapeurs; j'eſpérois par-là lui procurer quelque ſoulagement.

Ces tentatives donnèrent en effet un peu de relâche; mais la veſſie ne ſe dégorgeant point, ce n'étoit qu'un calme trompeur: le danger n'en étoit pas moins preſſant.

On ne pouvoit eſpérer par des tiſanes de pouvoir diſſoudre les grumeaux de ſang. La voie des injections n'étoit point praticable: la veſſie regorgeoit. Le ſeul ſecours qu'offre l'hiſtoire de la médecine, & que conſeillent comme dernière reſſource pluſieurs auteurs, Houillier à leur tête, c'eſt la ſection comme dans l'opération de la taille: *ubi grumeſcit ſanguis, ſummum eſt periculum, etſi medicamentis non ceſſerit, inciſo perinæo molienda curatio eſt, ad vitandam corruptionem & mortem.* Et dans un autre endroit: *Quibus ſi nihil efficitur, inciſo perinæo, quo modo calculi educi debent, molienda curatio.* Mais la veſſie & ſes dépendances preſqu'enflammées ne permettoient point cette opération, qui exige d'ailleurs une main exercée.

Déconcerté par ces difficultés, je conçus l'idée d'une pompe aſpirante, & j'en fabriquai une dans l'inſtant, qui eut le ſuccès le plus heureux & le plus complet.

J'introduiſis dans la veſſie une algalie, au manche de laquelle j'adaptai la canule d'une petite ſeringue à injection, enduite de cire graſſe, pour rompre toute communication avec l'air extérieur: je pompai, & au premier coup de piſton, je vis, avec un plaiſir difficile à rendre, l'algalie remplie d'une colonne de ſang grumelé. L'opération fut répétée pluſieurs fois, toujours avec le même ſuccès, lorſqu'enfin je vis couler un ſang liquide, très-noir: il en ſortit d'abord ſans interruption quatre à cinq onces; de nouveaux caillots en interrompant le cours, la pompe factice les entraînoit au dehors, & le flux recommençoit de nouveau; peu à peu la veſſie ſe dégorgea; l'urine parut ſur la fin très-ſanglante & les douleurs ſe calmèrent. Ainſi fut conſervé un malade qui périſſoit néceſſairement ſans ce ſecours.

Quoique l'inſtrument groſſier, & tel que les circonſtances urgentes pouvoient le permettre, eût très-bien réuſſi dans un cas

©BIUM

ſi épineux, quoiqu'il eût produit des effets ſi déciſifs ; je ſentis cependant la néceſſité de le rectifier, pour le rendre d'un ſecours plus facile & plus prompt, & afin d'abréger le travail du chirurgien & les ſouffrances du malade. La canule de la ſeringue dont je me ſervis, n'ayant qu'une très-petite ouverture preſque capillaire, l'entrée dans le corps de la ſeringue étoit interdite aux grumeaux de ſang ; l'algalie ſeule s'en rempliſſoit, & à chaque coup de piſton, j'étois obligé de retirer la ſonde pour la vuider ; ce qui fatiguoit le malade, & rendoit l'opération très-longue. Je crois être parvenu à la rectifier.

J'ai fait couper un pouce & demi du manche d'une algalie, & cette portion retranchée a été adaptée pour canule à une ſeringue à injection. Au lieu & place de cette portion retranchée, j'ai fait ſouder au manche de l'algalie un tuyau cylindrique, de même métal & de la même longueur que la portion retranchée, mais d'un calibre aſſez grand pour recevoir dans ſon entier la nouvelle canule de la ſeringue. Par ce mécaniſme la nouvelle canule enduite de cire graſſe introduite dans le tuyau ſoudé au manche de l'algalie, peut former un tuyau cylindrique égal & ſans interruption, depuis la veſſie juſques dans le corps de la ſeringue. Ainſi rien n'empêche qu'à chaque coup de piſton le corps de la ſeringue ne ſe rempliſſe de ſang grumelé, qui ne trouvera point d'obſtacle ; ainſi il ne ſera plus néceſſaire de retirer l'algalie ; il ſuffira d'enlever la ſeringue pour la vuider, ce qui abrégera beaucoup l'opération que je propoſe.

SECONDE OBSERVATION

Sur un épanchement de ſang dans la veſſie ; par le même.

JE fus appellé le 19 novembre 1776 auprès de M. Bertrand, juge de Clairac, âgé de ſoixante-ſeize ans. Il s'agiſſoit d'une ſuppreſſion totale d'urine pour laquelle le malade avoit été ſondé ſans ſuccès. Le chirurgien, exercé dans ſon art (M. Serres) & ſur lequel on pouvoit compter, m'aſſuroit avoir aiſément pénétré dans la veſſie.

Le malade ne pouvoit reſter ni dans ſon lit ni dans ſon fauteuil, obligé par les vives douleurs qu'il ſentoit à la région hy-

©BIUM

pogaſtrique de parcourir ſon appartement, les mains fortement appliquées ſur cette partie : le pouls étoit plein ſans être fougueux. Ayant fait placer le malade ſur ſon lit & dans une ſituation convenable, il fut aiſé d'appercevoir à la tumeur que formoit la veſſie au-deſſus du baſſin, qu'elle regorgoit ; & les douleurs partant de cette région, c'étoit là qu'on devoit rapporter le principe du mal. Le malade fut ſondé en ma préſence ; l'algalie pénétra avec aſſez de facilité, mais ne produiſit d'autre évacuation que celle de quelques gouttes d'un ſang noirâtre qui paroiſſoit avoir croupi.

Je n'héſitai point à annoncer un épanchement de ſang dont j'ignorois encore la cauſe ; & inſtruit par ma propre expérience, ſans m'arrêter aux ſecours généraux & ordinaires de l'art, j'eus recours aux mêmes moyens, c'eſt-à-dire, à l'algalie & à la ſeringue à injection : l'une & l'autre ayant été jointes en forme de pompe aſpirante, le ſuccès fut complet ; il ſortit environ une livre & demie de ſang tant caillé que liquide & noirâtre. La veſſie n'étant plus diſtendue, les douleurs ſe diſſipèrent. L'urine très-colorée & très-ſanglante ſuivit bientôt & ne tarda pas à devenir belle & naturelle.

Ce malade étoit ſujet à la goutte, dont depuis pluſieurs années il n'avoit éprouvé aucune atteinte ; j'eus tout lieu de croire que l'humeur arthritique s'étant portée ſur le col de la veſſie, y avoit produit douleur, tenſion & engorgement des vaiſſeaux, d'où s'en étoit ſuivi l'ouverture de quelques uns & l'épanchement de ſang dans la veſſie. Je fus confirmé dans cette idée ſur l'origine du mal, parce qu'auſſi-tôt que la veſſie fut délivrée, la goutte ſe manifeſta ſur le genou droit ; un reſte d'engorgement ſur le col de la veſſie interceptant encore le cours naturel de l'urine, elle ſe remplit de nouveau, mais ſeulement d'urine, & devint douloureuſe. La goutte fixée au genou diſparut dans ce moment, & n'y revint que lorſque, par le moyen de la ſonde, la veſſie eut été de nouveau débarraſſée. Cette alternative ſe fit remarquer juſqu'à trois fois.

Ne doutant plus alors de la nature de la maladie, & voulant y mettre fin, la ſonde fut placée à demeure, &, dans la vue de fixer l'humeur arthritique ſur les extrémités inférieures, les pieds furent enveloppés de moutarde juſqu'aux malléoles. L'impatience du malade ne permit pas de l'y laiſſer auſſi long-temps qu'il auroit été néceſſaire, & ſon effet fut incomplet. L'humeur s'y fixa quelque temps, & le malade fut alors plus tranquille ; mais ſe déplaçant de nouveau, elle redevint flottante & ſembla ſe jouer, pour

ainſi dire, en ſe portant d'une partie ſur l'autre. Alors, pour opérer un effet plus déciſif, je fis appliquer un véſicatoire ſur chaque tarſe, dont l'effet fut des plus heureux : la goutte s'y fixa irrévocablement, & le malade fut délivré de tous ces accidens.

ADDITION. Nous joindrons à ces faits une obſervation du même genre, dont M. de S. Julien, membre diſtingué du collège royal de chirurgie, a bien voulu faire part à l'un d'entre nous *.

* M. Hallé.

Il fut appellé il y a environ quatre ans pour un joaillier nommé M. Maſſyi, qui demeuroit dans la maiſon de M. Lecomte, orfèvre-joaillier, quai des orfèvres. M. Maſſyi étoit malade d'une retention d'urine, & étoit dans un danger preſſant. La veſſie gonflée diſtendoit prodigieuſement le ventre. M. de S. Julien le ſonde, l'urine ſort, le malade revient à lui. L'entrée de la veſſie avoit offert quelque obſtacle au paſſage de l'inſtrument. La nature de la réſiſtance apprit à cet habile chirurgien, inſtruit d'ailleurs par une longue expérience & par une grande habitude, que l'obſtacle étoit formé par des tumeurs variqueuſes ou hémorrhoïdales de la veſſie. Le malade ſe voyant dans le cas d'avoir fréquemment recours à la ſonde, pria M. de S. Julien de lui enſeigner à ſe ſonder lui-même. Il y parvint ; mais ce chirurgien ſage le prévint du danger qu'il y avoit qu'il ne forçât & ne rompit les hémorroïdes qui gênoient l'introduction de la ſonde. Malgré cet avertiſſement le malade continua à ſe ſonder, & réuſſit pluſieurs fois ; mais ce qui avoit été prévu arriva ; les vaiſſeaux furent rompus, le ſang s'accumula dans la veſſie, & l'on appella de nouveau M. de S. Julien. C'étoit l'après-midi. Il introduiſit la ſonde, vuida une partie du ſang, fit des injections qui délayèrent en partie les caillots retenus dans la veſſie & ſoulagèrent le malade, qui ſe flattoit d'une prompte guériſon. Vers les onze heures du ſoir, la veſſie ſe remplit de nouveau ; le ſang ne ſe faiſoit plus jour au travers de la ſonde : on introduiſit des ſondes de différens calibres, le ſang ſortoit à peine, & bouchoit le canal. On mit le malade dans un bain qui modéra les douleurs en établiſſant le relâchement, & dont la chaleur aida un peu la diſſolution & la ſortie des caillots. Le malade fut ſoulagé ; mais dans la nuit une nouvelle hémorrhagie ayant rempli la veſſie, il fut réduit à l'état le plus effrayant. La diſtenſion étoit portée au dernier point, & les convulſions s'y étoient jointes. La ſonde introduite ne donnoit point d'iſſue au ſang, & le premier effort qu'on fit pour injecter de l'eau tiède, fut ſuivi d'un tel effet, que le malade parut prêt à périr, tant la diſtenſion de la veſſie étoit extrême. Dans

©BIUM

ces circonſtances, la ponction au périnée n'auroit préſenté que l'avantage d'un canal moins long, mais auſſi étroit que celui de la ſonde, & que les caillots n'auroient pas eu moins de peine à franchir. La ſection eût été plus sûre pour procurer une évacuation prompte, mais elle étoit dangereuſe dans le cas d'hémorroïdes, & peut-être n'auroit-on pas pu ſe rendre maître de l'hémorrhagie. D'ailleurs on n'avoit pas les ſecours & les aides néceſſaires à cette opération, & le malade ſeroit probablement mort au milieu des apprêts. La néceſſité ſuggéra un moyen auſſi sûr que commode. Au lieu de continuer ſes tentatives pour l'injection, M. de S. Julien fit vuider la ſeringue, l'adapta à la ſonde comme auparavant; mais s'en ſervit comme d'une pompe aſpirante; par ce moyen il tira de la veſſie, à pluſieurs repriſes, environ pluſieurs palettes de ſang caillé, qui céda promptement à l'effet du piſton. Dès le premier eſſai le malade s'écria, *vous me ſauvez la vie!* Il fut parfaitement guéri & il vit encore. Il faut remarquer ici que la ſonde qui a ſervi dans cette circonſtance, n'eſt point coupée à l'ancienne manière, mais ouverte ſeulement ſur les deux côtés. On comprend aiſément l'impoſſibilité & le danger de cette opération, ſi elle étoit tentée avec une autre ſonde, & combien elle a dû être facile & sûre avec celle qu'on a employée.

OBSERVATIONS DIVERSES.

I. *SUR l'uſage interne de l'aſſa-fœtida dans le traitement de la carie*; par M. Beerenbroeck, correſpondant à Bruxelles. M. Teden, chirurgien allemand, a publié un ouvrage dans lequel il loue beaucoup ce remède. M. Beerenbroeck l'a employé avec ſuccès dans les mêmes vues. Sa formule eſt la ſuivante: Prenez une once d'aſſa-fœtida, & autant qu'il faut d'un ſyrop quelconque pour en former des pilules d'un ſcrupule chacune. Le malade doit en prendre deux par jour; ſouvent la doſe a été portée juſqu'à ſix. L'expérience a appris à M. Beerenbroeck que cette préparation ne convient pas également dans les différens cas où la carie eſt dûe à un vice interne.

La réſine de gaïac broyée avec un peu de chaux & de ſucre, & étendue enſuite dans la boiſſon, a ſouvent réuſſi dans le traitement des caries vénériennes.

©BIUM

II. *Sur l'opération de la taille dite à deux temps*; par M. Beauvais de Préau, correſpondant à Orléans.

Au mois de juin 1770, M. le Monnier, docteur, profeſſeur de médecine en l'univerſité de Bourges, fut appellé à trois lieues de cette ville pour y voir une jeune fille domeſtique, âgée de ſeize ans, attaquée de la pierre depuis environ deux ans. Avant que M. le Monnier la vît, elle avoit été ſondée par des chirurgiens qui, malgré les inſtances du maître & de la malade, refuſèrent de l'opérer. Ils alléguèrent pour prétexte l'extrême foibleſſe & l'état affreux d'émaciation du ſujet. Ces conſidérations n'alarmèrent point M. le Monnier, quoique la foibleſſe & la maigreur fuſſent augmentées lorſqu'on le conſulta. Cet habile médecin jugea que les forces de la malade étoient encore aſſez conſidérables pour ſupporter l'opération. En conſéquence il ſe détermina à la faire faire ſous ſes yeux par un jeune chirurgien des environs. Il me fit l'honneur de m'appeller à cette opération, pour laquelle on ne ſe ſervit que d'une ſonde crénelée & d'un lithotome ordinaire. L'inciſion de l'urèthre ayant été faite, l'opérateur introduiſit la tenette. Il parvint avec aſſez de difficulté à charger la pierre; mais elle préſenta la plus grande réſiſtance lorſqu'on voulut l'extraire. On jugea qu'elle étoit adhérente au fond de la veſſie, & en conſéquence nous arrêtâmes, après quelques tentatives inutilement réitérées, que l'on attendroit la ſuppuration. Trois jours après la pierre qui tenoit par ſa plus groſſe extrémité à un kiſte, s'en détacha, & ſe préſenta d'elle-même à l'ouverture de la plaie. Le chirurgien n'eut beſoin que de faire un peu de dilatation, eu égard au volume conſidérable du calcul qui ſurpaſſoit en groſſeur un œuf de poule. Il en fit l'extraction avec beaucoup de facilité. La plaie continua à ſuppurer convenablement: elle ſe ferma enſuite d'elle-même. La malade reprit peu à peu ſes forces & ſon embonpoint.

Au mois de juin 1774, il ſe préſenta à l'hôtel-dieu d'Orléans le nommé Lambert, âgé de cinquante-ſept ans, d'une conſtitution forte & robuſte, pour y être taillé. On le ſoumit à cette opération le 18 au matin, quoiqu'il eût déjeûné copieuſement, ce qu'on ignoroit alors. M. Bertrand, chirurgien lithotomiſte, après douze ou quinze minutes de travail, ne put parvenir à charger la pierre. Il fut décidé en conſéquence, ſur-tout d'après l'avis de feu M. le Blanc, célèbre chirurgien d'Orléans, qu'on remettroit l'extraction du calcul à un autre jour, & qu'on attendroit que les efforts ſalutaires de la nature préparaſſent ſa ſortie de la veſſie. Le

ſuccès

©BIUM

ſuccès répondit aux eſpérances qu'on en avoit ; la pierre qui ſe préſentoit à l'ouverture de la plaie fut tirée avec facilité deux jours après par le moyen des doigts : elle peſoit une once deux gros. Après un traitement ordinaire, le malade ſortit très-bien guéri dans le commencement du mois d'août ſuivant.

III. *Sur une imperforation de matrice.* Il y a dans cette obſervation, faite & communiquée par M. Rathieu, chirurgien de l'hôpital de Langres, des circonſtances qui la rendent intéreſſante. La malade âgée de dix-huit ans, qui en été le ſujet, après avoir éprouvé pendant tout un hiver une tenſion douloureuſe dans la région de la matrice, de la douleur aux aînes & aux reins, paſſa l'été dans un meilleur état. L'hiver ſuivant les accidens redoublèrent ; les ſuffocations, les inſomnies, les laſſitudes, les douleurs de tête s'y joignirent : les mammelles ſe gonflèrent & devinrent plus ſenſibles : le viſage parut rouge & enflammé : le ſang coula du nez à diverſes repriſes, & la région hypogaſtrique s'éleva conſidérablement. M. Rathieu ayant touché & examiné la malade, s'apperçut que la matrice étoit très-développée, & qu'elle occupoit une grande partie de la cavité abdominale ; l'imperforation de l'utérus étant conſtatée, on procéda, mais trop tard, à l'opération. M. Rathieu ſe ſervit du lithotome de M. Thomas ; la pointe de cet inſtrument étant cachée ſous ſon doigt, il l'enfonça & dilata un peu : il ſortit au moins trois pintes de ſang noir & épais : cette évacuation fut ſuivie d'un calme qui n'eut pas une longue durée : l'inflammation ſe manifeſta, & la malade périt à la ſuite. L'ouverture du cadavre fit voir les ovaires dans leur état naturel, & un caillot de ſang noir contenu dans la matrice qui étoit revenue ſur elle-même, à peu-près comme elle l'eſt le ſixiéme jour de l'accouchement.

L'imperforation du vagin doit être bien diſtinguée de celle de l'utérus ; l'on ne peut s'empêcher d'être étonné que ce viſcère ait acquis un auſſi grand degré de développement, hors l'état de groſſeſſe.

IV. *Sur un écartement des ſymphiſes des os du baſſin.* M. Hennequin, chirurgien à Charleville, a obſervé dans un accouchement très-laborieux, un écartement de près d'un pouce & demi entre les os pubis, & un éloignement notable des faces iléo-ſacrées. Cet écartement a eu lieu ſur une femme de vingt-huit

page 326 sur 1061

ans ; il s'eſt fait promptement & avec bruit, & la femme a été long-temps chancelante.

V. *Sur la chirurgie infuſoire.* M. Regnaudot, correſpondant à la Guadeloupe, a publié en 1778 une diſſertation latine à ce ſujet, dont ces obſervations, envoyées à la Société, ſont la ſuite. On peut lire dans Etmuller les ſuccès qui ont été attribués, lorſque cet auteur écrivoit, à la chirurgie infuſoire [1]; on injectoit alors dans les veines l'infuſion de ſéné, des teintures, de l'eau ordinaire, de l'eau nitrée, différentes eaux diſtillées, des baumes, des huiles & de la ſolution d'opium, & on aſſuroit avoir guéri par ce moyen le ſcorbut, la maladie vénérienne, les dartres, les fièvres intermittentes, &c. M. Regnaudot perſuadé que cette méthode, qui a dans ce moment quelques partiſans en Allemagne, pourroit être utile, ſurtout dans le cas où l'eſtomac a perdu preſque tout ſon reſſort, & dans les aſphyxies, où il n'eſt queſtion que de porter ſur des fibres irritables un aiguillon capable de les ſtimuler, a fait de nouvelles tentatives dans ce genre.

Les expériences qu'il rapporte n'ont pas été heureuſes; dans l'une ayant injecté une demi-cuillerée d'une légère infuſion de feuilles de ſéné dans la veine médiane du bras gauche, il ne s'en eſt ſuivi qu'un mal de tête aſſez conſidérable; dans l'autre expérience ayant introduit par la même voie à peu près une once de la même infuſion, une demi-heure après le malade a vomi pluſieurs fois : il a été purgé & il a éprouvé un fort accès de fièvre. Dans la troiſième ayant injecté dans la veine du bras trois onces d'infuſion de gaïac, adoucie avec de la colle de poiſſon, la fièvre eſt ſurvenue; le froid a été vif : les douleurs de ventre ont été très-aiguës, & le malade a évacué deux fois. Dans une autre tentative dix onces de diſſolution de gomme arabique ont occaſionné un friſſon conſidérable, beaucoup de fièvre, des ſueurs, & trois évacuations abdominales ; les purgatifs injectés ont preſque toujours excité le vomiſſement, & les remèdes les plus doux ont allumé la fièvre & provoqué des ſelles; malgré ces inconvéniens, M. Regnaudot ne déſeſpère pas que l'on ne puiſſe tirer un parti avantageux de cette méthode, dont Lower, Elsholz & un moderne qui a publié ſes eſſais dans les *Journaux de Gottingue*, ont rapporté les ſuccès [2.] C'eſt

[1] *Vide major. prodr. chirurg. infuſ.* & Ettmull. *Diſſert. de chirurg. infuſ.*
[2] *Vide chirurg.* Lorberkranz.

©BIUM

ſur-tout dans les cas où il faut irriter la nature trop lente, & dans ceux où il eſt utile d'exciter la fièvre, que l'auteur en attend de bons effets. Quelques eſpérances que l'on conçoive de pareilles tentatives, on ne ſauroit y mettre trop de circonſpection & de prudence, & ſur-tout il faut prendre garde qu'elles ne nous ramènent aux chimères de la transfuſion.

L'opération ſe fait de la manière ſuivante : on ſe ſert d'une ſeringue ſemblable à celle que les oculiſtes emploient pour les points lacrymaux ; après avoir mis la veine à nud, on l'ouvre & on y introduit un petit tuyau dans lequel entre l'extrémité de la ſeringue ſuſdite.

Explication des figures, planche III.

Fig. 8, tuyau qui ſe viſſe ſur une petite ſeringue à injection ; *a*, pavillon qui ſe viſſe ; *b*, extrémité deſtinée à être introduite dans les petits tubes, 9, 10, 11.

Figure 9, petit tube recourbé que l'on introduit dans la veine ; *a*, pavillon ; *b*, coude du tube ; *c*, ſon extrémité.

Figures 10 & 11, autres petits tubes d'une forme un peu différente.

N. B. Ces inſtrumens ont été deſſinés à Paris, d'après des modèles envoyés de Leyde.





ANATOMIE.

OBSERVATION

Sur un ulcère carcinomateux au cœur ; avec l'hiſtoire de la maladie & de l'ouverture du cadavre. Par M. Carcaſſone, correſpondant à Perpignan.

UNE fille de vingt-deux ans, que ſa mauvaiſe conduite avoit fait renfermer à l'hôpital du refuge de Perpignan, ſe plaignit, à ſon entrée dans cette maiſon, d'une peſanteur dans l'intérieur de la poitrine, qui répondoit vis-à-vis de la mammelle gauche, entre la cinquième & la ſixième des vraies côtes : comme elle étoit auſſi attaquée d'un écoulement virulent, de pluſieurs chancres vénériens à la vulve, de ragades & de condilômes près de l'anus, &c. chargé du traitement des malades dans cet hôpital, je la paſſai par les grands remèdes, en employant un traitement mixte, qui fut conduit avec toute l'attention poſſible ; il dura deux mois, pendant leſquels j'eus la ſatisfaction de voir diſparoître inſenſiblement tous les ſymptômes de cette maladie vénérienne.

Cinq à ſix mois après le traitement anti-vénérien, cette fille qui ſe plaignoit toujours de la même peſanteur à la poitrine, éprouva de plus une douleur pongitive à la même

©BIUM

région, qui lui répondoit depuis la partie latérale externe de la mammelle gauche, jusqu'à la partie moyenne latérale gauche du sternum. La malade comparoit sa douleur à des coups d'aiguille donnés par intervalle.

Une faim canine la tourmenta pendant une année, ce qui l'obligeoit à manger très-souvent; mais peu de temps après elle étoit forcée à se présenter à la garde-robe, & elle rendoit des alimens à moitié digérés. Son pouls étoit petit, fréquent & entrecoupé. Dans les vives douleurs le battement du pouls se suspendoit pendant quelques secondes. Elle étoit sujette à des foiblesses d'estomac, & à des syncopes dont elle revenoit avec plus ou moins de facilité dans certaines occasions.

A mesure que la maladie faisoit des progrès, elle ne pouvoit rester qu'assise, un peu panchée en arrière sur le côté gauche, ou sur le devant de la poitrine.

Cette douleur qui a duré environ deux années, augmenta graduellement; les syncopes furent plus fréquentes, les plaintes & les gémissemens redoublèrent, principalement lorsqu'elle approcha de sa fin. Une année avant sa mort, le dégoût succéda à la faim.

Une diète adoucissante & tempérante, des remèdes calmans & anodyns dont il fallut graduellement augmenter la dose, l'usage du lait, celui des purgatifs minoratifs employés selon les indications, celui de l'extrait de petite joubarbe avec les absorbans, les panades, les crêmes de riz, &c. contribuèrent à la soutenir pendant la durée de son mal.

L'ouverture du cadavre, que je fis en présence de deux de mes confrères, nous démontra que je ne m'étois pas trompé dans l'espèce de maladie que j'avois caractérisée d'ulcère au cœur; nous trouvâmes avec surprise à l'ouverture de la poitrine, une espèce de carcinome qui avoit entamé non-seulement la pointe, mais encore une grande partie de ce muscle. Le péricarde étoit tout rongé, à l'exception de quelques petits lambeaux qui existoient

encore du côté de la baſe, de même que ſur la face poſtérieure du cœur. Dans la cavité gauche de la poitrine nous trouvâmes environ trois pintes d'une liqueur ſéreuſe, blanchâtre & glaireuſe.

La portion de l'ulcère qui répondoit à la partie latérale & au fond du ventricule droit du cœur, ne laiſſoit entr'elle & ce ventricule que quelques fibres muſculaires qui formoient une toile très-mince, & qui furent aiſément rompues par une légère preſſion de mon doigt. La portion de l'ulcère qui répondoit au fond du ventricule gauche, avoit entr'elle & ce ventricule un peu plus d'épaiſſeur. L'oreillette droite participoit au gonflement & à la dureté ſquirreuſe du cœur, dans le temps que la gauche n'en étoit pas affectée. Les vaiſſeaux de la ſubſtance de cet organe étoient variqueux. Sa dureté étoit ſi conſidérable, que le ſcapel y rencontroit la même réſiſtance que les cartilages font ordinairement éprouver. Le gonflement de ce viſcère étoit tel, qu'il y avoit onze pouces huit lignes de circonférence au-deſſous des oreillettes, & que l'ulcère avoit neuf pouces deux lignes & demie. Il ne s'offrit rien de remarquable dans la cavité droite de la poitrine, dans celle du bas-ventre, ni dans celle de la tête.

M. Carcaſſone a donné à la Société toutes les preuves qu'elle a déſirées pour conſtater la vérité de cette obſervation, une des plus rares que préſente l'hiſtoire de la médecine.

©BIUM

OBSERVATIONS ANATOMIQUES,

Par M. Vicq d'Azyr.

J'AI réuni dans cet article des obſervations ſur les glandes de la véſicule du fiel, ſur la membrane pupillaire du fœtus, & ſur les mouvemens de pronation & de ſupination.

I. *Sur les glandes de la véſicule du fiel.* On ſait que dans toutes les parties du corps humain qui ſont mouillées par un fluide âcre ou qui peut le devenir, on trouve des glandes deſtinées à ſéparer une humeur glutineuſe. Elles ſont de la nature de celles qu'on appelle criptes ou glandes paſſives ſuivant le langage de M. Bordeu [1]. Quelques unes ſont faciles à obſerver, telles que les buccales & les palatines; les autres ſont peu conſidérables, & ne s'apperçoivent que dans quelques circonſtances & à l'aide de certains procédés.

Les glandes de la véſicule du fiel ſont dans ce cas; elles ſont plus marquées dans le bœuf, dans le cochon, & en général dans les quadrupèdes [2] que dans l'homme. Les auteurs qui en ont donné des figures varient beaucoup ſur leur volume. Ruyſch les a annoncées dans la cinquième de ſes Epîtres, *Figure III*, & lorſqu'on les cherche dans cette figure, on les voit à peine. Bianchi, *Tome II*, *Planche VII*, *Figure III*, les a repréſentées plus conſidérables & comme des corps arrondis, déſignés par autant de petits cercles. Suivant lui, elles ſont placées ſous la tunique nerveuſe & dans l'épaiſſeur de celle qu'il appelle glanduleuſe proprement dite, & qu'il dit être tranſparente [3]. Quoique Fanton & Santorini en aient parlé moins au long, cependant ce qu'ils en ont dit eſt exact: le dernier les a appellées du nom de *pori muciferi* [4], ce qui indique qu'il en connoiſſoit bien l'uſage. Winſlow les regardoit comme des

[1] Voyez le *Traité des glandes* de Bordeu, *in-12*.

[2] Trew a décrit ces glandes dans pluſieurs animaux.

[3] Bianchi, *Hiſt. hep.* tom. II, pag. 978.

[4] Diſſert. anat.

lacunes [5], & il a remarqué, après plusieurs autres anatomistes, qu'elles sont plus rapprochées près du col de la vésicule. M. Lieutaud [6] a dit la même chose, & M. de Haller, auquel ces différentes autorités n'ont point échappé, a écrit qu'il y a des sujets dans lesquels on ne les apperçoit point [7]; mais que leur existence ayant été démontrée plusieurs fois, on ne doit point les nier, parce qu'il est difficile de les faire voir; enfin M. Sabatier [8] a éprouvé les mêmes obstacles dans ce genre de dissection, & il a observé près du col de la vésicule plusieurs pores dont la membrane interne est percée, & qu'il dit avoir été pris pour des glandes.

Ayant injecté avec les plus grandes précautions, pendant l'hiver dernier, plusieurs sujets dans le dessein d'examiner les vaisseaux & les glandes des intestins grêles, je m'apperçus que les membranes de la vésicule du fiel étoient épaissies & bien injectées. L'ayant ouverte, je vis avec plaisir de petites éminences entourées de vaisseaux, que je reconnus facilement pour les glandes de cet organe; je les ai trouvées depuis sur un sujet qui avoit été injecté par M. Fragonard, dont les talens dans ce genre de préparation sont connus, & je les ai observées avec le microscope de Dellebarre & avec différentes loupes. M. Fossier, dessinateur de la Société, les a vues ainsi que moi, & il les a dessinées dans deux différens états de grossissement, & telles qu'il les a observées lui-même. Il est essentiel de remarquer que la lentille de Dellebarre N° I, dont je me suis servi pour la seconde observation, produit un effet très-considérable. Quoiqu'elles paroissent plus nombreuses près du col, elles se trouvent cependant dans toute l'étendue de la surface interne : elles sont placées dans l'épaisseur de la membrane cellulaire qui soutient la réticulaire ou villeuse. Leur consistance est assez ferme; elles sont arrondies & un peu alongées : leur grosseur naturelle approche de celle de la tête d'une très-petite épingle. J'ai apperçu avec une forte loupe un petit orifice sur l'extrémité de quelques unes; il n'y a entre elles aucune disposition symmétrique ou régulière, & en général elles sont distribuées le long des fibres qui semblent former le réseau de la membrane interne. Cette démonstration est en effet très-difficile à faire sur un grand nombre de sujets, & je ne dois pas oublier de dire que ceux dans

[5] Exposit. anat. tom. IV, n°. 295, pag. 119 & 120.

[6] *Anat. histor.* tom. II, pag. 234, nouvelle édit. de 1777.

[7] *Non perpetuò reperiuntur*, tom. VI, pag. 527.

[8] T. II, pag. 300.

lesquels

©BIUM

leſquels je l'ai faite, n'ont offert ni dans le foie ni dans la véſicule aucune trace quelconque de maladie.

Ces glandes ſont la ſource de l'humeur muqueuſe qui lubréfie les parois de la véſicule, qui s'amaſſe dans ſa cavité lorſqu'un corps étranger, une ſquirroſité ou une ligature ont intercepté le paſſage de la bile par le conduit cyſtique, & qui forme des concrétions différentes des calcus biliaires en ce qu'elles ne ſurnagent point dans l'eau & qu'elles ne ſont point inflammables. Pluſieurs auteurs ont admis une bile particulière filtrée dans ces glandes. Parmi les modernes Van-Swieten a ſur-tout défendu cette opinion [1]; mais le *mucus* dont nous avons parlé eſt le ſeul qui s'y ſépare & qui la rempliſſe lorſque la bile du foie ne peut y parvenir. On voit quelquefois ces mêmes glandes obſtruées & les membranes épaiſſies. Bennet [2] en fournit un exemple frappant. Il trouva tout le col de la véſicule ſquirreux & parſemé de petites tumeurs rondes dans le cadavre d'un homme mort d'une maladie du foie. J'ai fait la même remarque dans celui d'un mélancolique mort à la ſuite d'une hydropiſie.

Explication des figures, planche III.

Figure 5, glandes de la véſicule du fiel, vues ſimplement avec une loupe.

Figure 6, glandes de la véſicule du fiel, vues avec la lentille moyenne du microſcope du ſieur Dellebarre.

A, B, C, D **dans les deux figures, montrent un morceau de la membrane véſiculaire.**

D, **une des glandes;** ***a***, **orifice de la glande;** ***b***, **un des replis longitudinaux de la membrane interne;** ***c***, **un des replis ſitués tranſverſalement.**

II. *Sur la membrane pupillaire du fœtus.* Parmi les parties propres au fœtus on compte la membrane pupillaire, qui ferme l'ouverture de la prunelle avant le ſeptième mois de conception. Wachendorf l'a décrite en 1740, & il l'a regardée comme étant conſtamment d'une couleur brune ou noire. Deux ans après M. de Haller publia une diſſertation ſur cette membrane, dont il ne trouva point la couleur telle que Wachendorf l'avoit avancé. M. Albinus, qui en a

[1] Tom. III: *Vide commentar. in aphoriſ. Boheraav.* 1749.

[2] *Theatr. tabi. exercitati. dinn.* XX.

réclamé la découverte, en a donné deux figures, dans l'une desquelles il a seulement désigné la place qu'elle occupe ; dans l'autre il en a représenté les vaisseaux, mais trop en petit & d'une manière peu satisfaisante ; c'est ce qui m'a déterminé à en donner une figure que je crois plus exacte : je l'ai fait dessiner d'après le grossissement de la lentille N°. IV du microscope de Dellebarre (*Figure* 7).

Si on ouvre la cornée avec dextérité, l'humeur aqueuse de la chambre postérieure ne coule point, étant retenue par la membrane pupillaire qui se déchire très-facilement dans cette préparation ; j'ai remarqué que dans les fœtus où elle se recontre, la différence entre les deux chambres aqueuses est moindre que dans l'adulte. C'est en ouvrant le globe en arrière que l'on parvient le plus aisément à voir la membrane pupillaire intacte. On ne peut la confondre qu'avec la membrane cristaline ; mais le grand nombre de vaisseaux qui se distribuent dans celle dont il s'agit la font aisément reconnoître ; ils se dirigent presque tous de la circonférence vers le centre en serpentant plus ou moins, & ils ont cela de particulier qu'ils s'anastomosent peu entre eux. Zinn a eu raison d'assurer qu'ils sont fournis par les vaisseaux de l'iris ; mais il n'en a pas donné une idée convenable en disant qu'ils forment un réseau : la membrane pupillaire offre un disque avec des vaisseaux de forme radiée.

Explication de la figure 7, planche III.

A, *B*, *C*, *F*, disque de la membrane pupillaire, vue au microscope de Dellebarre avec la lentille moyenne.

E, un des petits troncs des vaisseaux, dont la membrane pupillaire est parsemée. Les rameaux s'en détachent à angle aigu.

D, centre de la membrane pupillaire où les vaisseaux aboutissent.

III. *Problême anatomique relatif aux mouvemens de pronation & de supination.*

L'os du coude se meut-il dans la supination & dans la pronation ; & s'il se déplace, quels mouvemens exécute-t-il ?

Les articulations par lesquelles l'os du bras est joint avec ceux de l'avant-bras & ces derniers entre eux, sont très-compliquées & difficiles à déterminer. Ceux qui les ont comparées à une char-

©BIUM

nière & à une couliſſe ont eu une bien mauvaiſe idée d'un auſſi beau mécaniſme. On ſait que le ligament que j'appelle huméro-cubital, la capſule & les trouſſeaux ligamenteux acceſſoires aſſujettiſſent tellement l'os du coude, que les mouvemens de flexion & d'extenſion ſont les ſeuls dont il ſoit ſuſceptible. Si, pour s'en convaincre, on dépouille abſolument l'avant-bras d'un cadavre des chairs qui l'environnent, il eſt facile de s'aſſurer, en faiſant différens efforts, que l'os du coude ne peut ſe mouvoir ſur les côtés. L'os du rayon ſuit les mouvemens de ce dernier, avec cette différence que ſon extenſion eſt plus bornée, ſa tête reſtant toujours en avant. De plus, il roule ſur lui-même, mais il ne peut s'écarter dans aucune circonſtance de l'os du coude, à moins que le ligament coronaire & ſes acceſſoires ne ſoient rompus ou relâchés. Inférieurement l'os du coude lui fournit un appui par le moyen d'une tête ſur laquelle il exécute la pronation & la ſupination. L'axe de ces mouvemens peut être repréſenté par une ligne qui paſſeroit du centre de l'éminence radiale de l'os humérus dans le milieu de la tête de l'os du coude qui ſoutient le rayon. Ces mouvemens expriment donc le ſegment d'un cône dont la pointe eſt dirigée vers l'os du bras, & ils en décrivent à peu près une moitié.

Les auteurs les plus exacts ont diſtingué deux eſpèces de pronation & de ſupination; la première ſe fait par le mouvement des deux os de l'avant-bras ſeulement, & la ſeconde eſt augmentée par le roulement de la tête de l'os humérus dans la cavité de l'omoplate. L'attitude qui tient le milieu entre la plus forte élévation & le plus grand abaiſſement de l'os du bras, eſt celle qui favoriſe le plus la pronation & la ſupination, parce qu'alors la tête humérale préſentant le centre de ſon hémiſphère à ſa cavité, peut rouler ſur elle-même d'une manière plus étendue.

Ces connoiſſances bien établies nous mènent à la ſolution du problème. 1°. *L'os du coude ſe meut-il dans la pronation & dans la ſupination?*

Nous ne nous arrêterons point à parler des auteurs qui ont mal à propos admis la poſſibilité des mouvemens latéraux du coude dans ſon ginglime. Il nous ſuffira de citer parmi les modernes les deux anatomiſtes qui ont donné la deſcription la plus exacte & la plus complette du ſquelette humain, Winſlow & M. Bertin. Le premier a avancé dans des obſervations lues à l'académie royale des ſciences & dans ſon expoſition anatomique, (*Tome II*, *N°* 995) que l'extrémité carpienne de l'os du coude ſe meut ſenſiblement dans la pronation & la ſupination, & qu'elle trace un demi-cercle à

contre-ſens (*Ibidem*, *N°. 996*) de celui que décrit l'os du rayon. Le ſecond regarde le déplacement de l'os du coude dans la pronation & la ſupination, comme n'étant qu'une apparence trompeuſe (*Tome III*, *page 345*) & ſemblable en quelque ſorte au mouvement dont les étoiles paroiſſent jouir, lorſque quelques corps opaques paſſent entre elles & nos yeux, ou au mouvement apparent du rivage lorſqu'on eſt porté ſur un vaiſſeau.

Pour décider cette queſtion rendue indéciſe par l'oppoſition de deux anatomiſtes auſſi célèbres, j'ai fait les tentatives ſuivantes.

1°. Le bras & l'avant-bras ayant été mis abſolument à nud, & l'avant-bras ayant été fléchi & maintenu vers ſon extrémité humérale par une perſonne vigoureuſe qui l'embraſſoit avec les deux mains, j'ai placé l'apophyſe ſtiloïde cubitale au-deſſus d'une pointe fixée ſur une table ; ayant enſuite roulé doucement la main ſur elle-même, j'ai obſervé que l'os du coude a ceſſé de correſpondre au corps aigu, & qu'en exécutant la pronation, cet os a été au devant de la pointe dont il s'eſt écarté dans la ſupination.

2°. Ayant placé l'avant-bras ployé & mis à nud ſur une couche de glaiſe horiſontale, & ayant exécuté enſuite la pronation, il s'eſt fait un enfoncement oblique dans la glaiſe, qui n'a point eu lieu dans la ſupination.

Si à ces deux eſſais on ajoute la ſimple inſpection, on ne pourra révoquer en doute le mouvement de l'os du coude dans cette circonſtance.

2°. *Si l'os du coude ſe déplace dans la pronation & dans la ſupination, quels mouvemens exécute-t-il?*

Winſlow eſt le ſeul qui ait tenté d'en rendre raiſon d'une manière convenable ; car les auteurs qui en avoient parlé avant lui, l'avoient attribué, comme nous l'avons dit plus haut, à un déplacement latéral dans le ginglime. Suivant lui, ces petits mouvemens d'élévation, d'abaiſſement, d'adduction & d'abduction ſont produits par une rotation de l'os du bras, l'omoplate étant tenue ferme dans cette action. (*Tome II*, *N° 997*).

Mais en ſuppoſant l'avant-bras fléchi ſur le bras, & celui-ci placé le long de la poitrine, le mouvement de rotation de l'humérus ne pourra qu'approcher ou éloigner du tronc les os de l'avant-bras auxquels ce déplacement fait ſur un plan horiſontal ſera commun : l'explication de Winſlow eſt donc vicieuſe d'après cette ſeule réflexion. Nous ajouterons qu'en examinant & en palpant avec ſoin le bras d'un homme ſitué dans l'attitude que nous venons de déterminer, tandis que la pronation & la ſupination ſe

©BIUM

ſont, les muſcles ne paroiſſent point être dans l'état de contraction, ſi l'on en excepte le biceps qui eſt compté parmi les ſupinateurs, & dont aucun des uſages n'eſt relatif à la rotation de l'os du bras.

Puiſqu'il eſt bien prouvé 1°. que l'os humérus, lorſque l'avant-bras eſt ployé, ne participe point à la pronation & à la ſupination qui ſont alors moins étendues; 2°. que l'os du coude ne peut ſe mouvoir ſur les côtés; 3°. que cependant il ſe déplace dans ſon extrémité carpienne, lorſque l'on roule la main ſur elle-même: ne doit-on pas conclure que l'os du coude ſe fléchit alors & s'étend alternativement d'une manière à la vérité peu conſidérable, mais qui l'eſt cependant aſſez pour être ſuſceptible de démonſtration, & qui ſe fait dans l'ordre ſuivant:

En même temps que le rond, le quarré pronateur & le radial externe font rouler le rayon en dedans & en bas, les extenſeurs du coude ſe contractent aſſez pour porter un peu l'extrémité carpienne de l'os du coude en arrière, & la pronation devient par ce moyen plus facile & plus complette.

Dans la ſupination au contraire, tandis que les radiaux longs & externes, le biceps & le court ſupinateur portent le rayon en dehors, le brachial antérieur fléchit un peu l'os du coude, & accélère la ſupination en relevant l'extrémité carpienne de cet os.

Si l'on ſe rappelle que la poulie qui le reçoit ſur l'humérus eſt oblique de dehors en dedans, on concevra aiſément pourquoi, en ſe fléchiſſant, il ſe rapproche de la poirrine, & comment il s'en écarte dans l'extenſion. Par la même raiſon, la ligne décrite par ſon extrémité carpienne dans la pronation & dans la ſupination doit être oblique & d'autant plus ſenſible que l'os du coude peut être regardé comme le rayon d'un cercle dont le mouvement à la circonférence eſt très-marqué, tandis qu'il eſt imperceptible au centre. Ces légères extenſions & flexions ſe combinent ſi facilement avec la pronation & la ſupination, que dans l'avant-bras d'un cadavre dépouillé de tous ſes muſcles, la dernière ne va jamais ſans la première, comme je m'en ſuis convaincu par des expériences & des diſſections multipliées.

On doit encore y faire entrer pour quelque choſe la torſion de la main qui donne à ces mouvemens toute l'extenſion poſſible.

La ſolution de ce problême n'eſt pas un objet de ſimple curioſité; elle peut jetter du jour ſur la théorie de la luxation du radius ſuivant ſa longueur, & ſur les diaſtaſes; c'eſt ce qui m'a engagé à la communiquer à la Société.

DESCRIPTION

De deux maſſes de cheveux trouvées par M. Baudamant, chirurgien de Verdun, dans l'eſtomac & les inteſtins d'un jeune garçon âgé de ſeize ans.

CETTE obſervation, qui a été lue dans la ſéance tenue par la Société, le 11 mai 1779, a été inſérée depuis dans le *Journal de médecine*, cahier de décembre même année, page 507.

Conformément à la loi que la Compagnie s'eſt preſcrite, de ne rien publier dans ſes volumes qui ait déja paru dans d'autres ouvrages, elle n'en feroit aucune mention, ſi elle n'avoit pas cru, pour donner une idée convenable d'un fait auſſi rare & auſſi ſingulier, devoir faire deſſiner & graver avec le plus grand ſoin, & en grandeur naturelle, les deux maſſes de cheveux trouvées dans l'eſtomac & dans les inteſtins, & y joindre une explication.

La figure 1 de la planche I, repréſente la plus groſſe maſſe de cheveux dans ſon volume naturel. La circonférence de la maſſe qui imite les contours de l'eſtomac, eſt marquée en *A B C D*. On voit en *E* le rétréciſſement du pylore; en *F* un renflement contenu dans le commencement du duodenum, & en *G* des cheveux moins adhérens que les autres.

Dans la figure 2, planche I, la maſſe ſuſdite eſt coupée & ouverte dans ſon milieu. *A C* ſont les deux moitiés; *B* eſt une partie dans laquelle les deux maſſes tiennent encore l'une à l'autre; *E D* marquent la cavité où étoit un noyau de ceriſe autour duquel les couches ſe ſont formées.

La figure 1 de la planche II, repréſente la petite maſſe en grandeur naturelle. *F G* ſont des rétréciſſemens placés à ſes extrémités. Dans la figure 2 de la planche II, cette même maſſe eſt fendue *E F*, partie par laquelle les deux moitiés tiennent enſemble; les deux

©BIUM

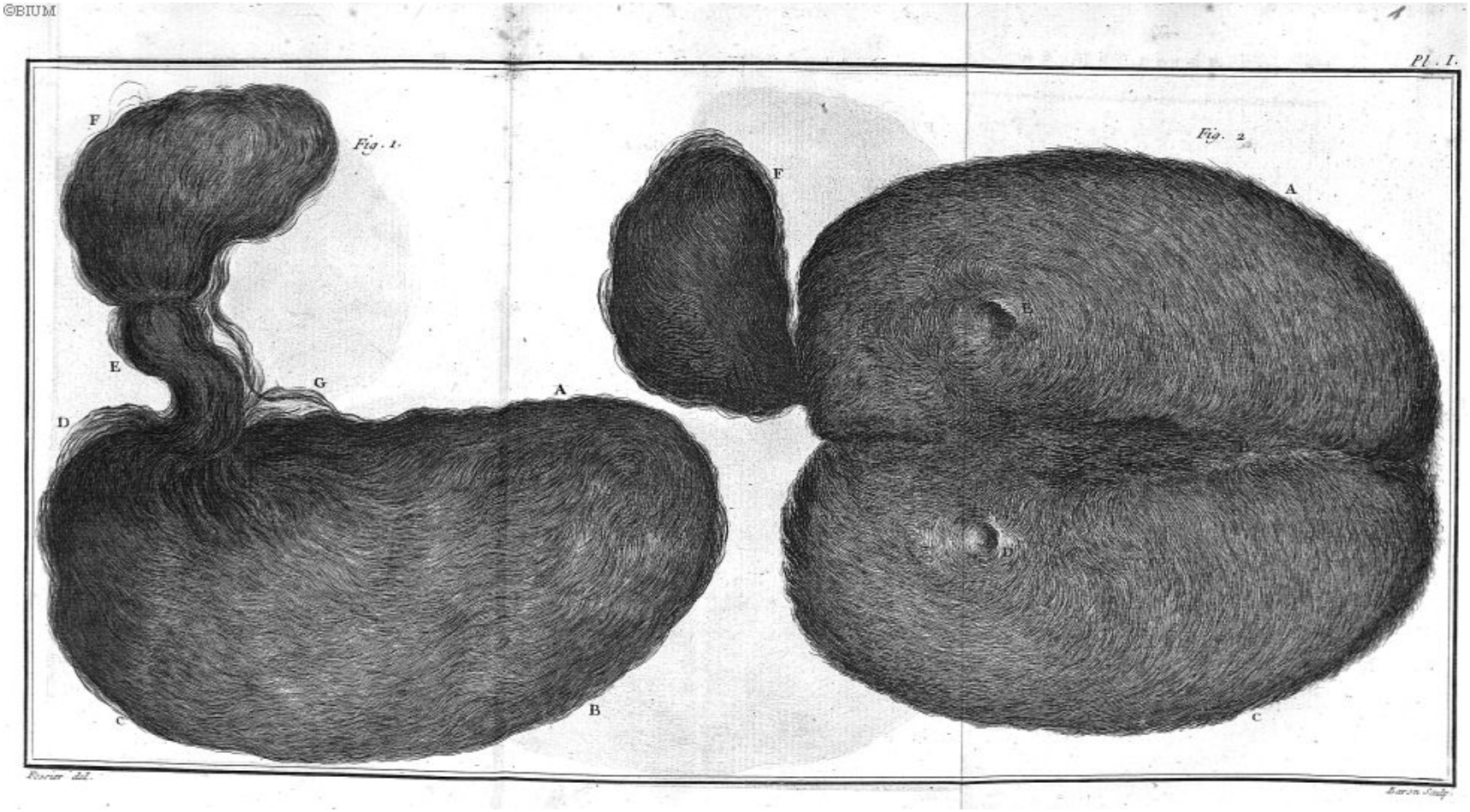

©BIUM

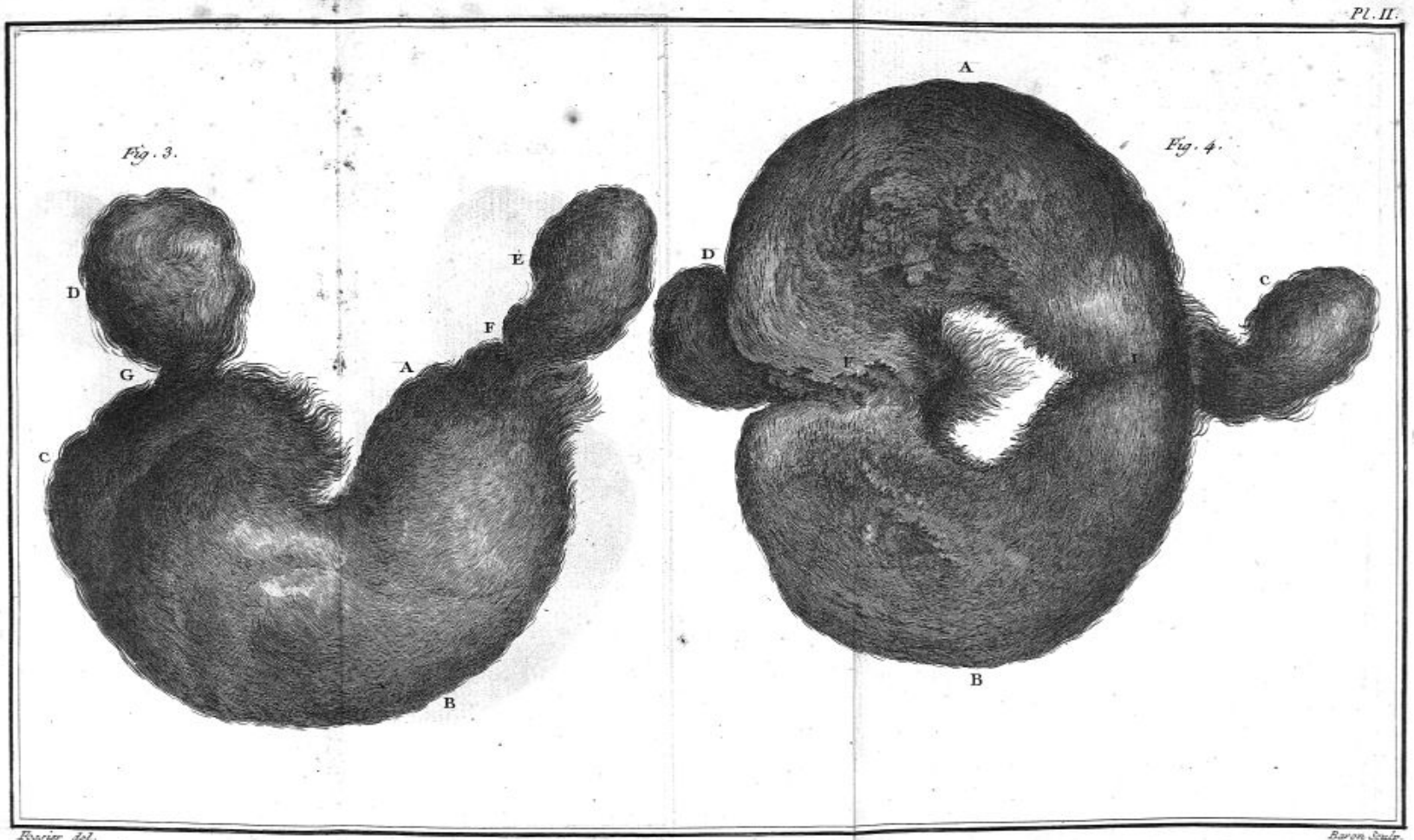

masſes que l'on voit dans les planches 1 & 2, & que M. Baudamant a données à la Société qui les conſerve, peſent onze onces & demie; elles peſoient deux livres & une once, étant récemment retirées de l'eſtomac & des inteſtins, où elles étoient pénétrées d'un fluide puriforme, & très-fétide. Celle qui a le moins de volume occupoit le duodenum, & s'étendoit juſqu'au commencement du jejunum.

Le ſujet de cette obſervation, étoit le fils du nommé Payerne, habitant de Verdun. Dès ſon enfance il avoit pris plaiſir à manger ſes cheveux & à arracher ceux de ſes frères & des perſonnes qui l'approchoient, pour les avaler également; il ramaſſoit même les cheveux qu'on jettoit dans les balayures; ce goût bizarre s'accrut avec l'âge. Les cheveux entaſſés par couches formèrent bientôt un corps ovale que l'on diſtinguoit au toucher. Cette maſſe augmenta ſucceſſivement; l'eſtomac devint douloureux, la fièvre s'alluma, & le malade mourut dans un affaiſſement qui fut précédé par les douleurs les plus vives.



©BIUM



CHIMIE MÉDICALE.

C'EST avec bien du regret que la Société eſt obligée de réſerver pour les volumes ſuivans, un grand nombre de mémoires relatifs à l'analyſe des eaux minérales de France & étrangères, ainſi que pluſieurs obſervations chimiques très-intéreſſantes. Celles qui ſuivent, ſont les ſeules qu'il nous ſoit poſſible de publier dans ce volume.

Eſſai ſur la préparation de la pierre à cautère. Par M. Bucquet.

L'ACTION des médicamens ne peut être conſtante qu'autant que leur préparation eſt uniforme. C'eſt une vérité ſur laquelle tous les médecins ſont parfaitement d'accord, & c'eſt dans cette intention que les différentes facultés de médecine ont rédigé des diſpenſaires que les pharmaciens ſont obligés de ſuivre, & dont ils ne doivent point s'écarter. Ces diſpenſaires, faits d'après les meilleurs auteurs, contiennent au moment où ils paroiſſent les procédés chimiques les plus sûrs & les plus parfaits; mais ils vieilliſſent après un temps plus ou moins long, & ils doivent être réformés. La chimie qui fait tous les jours de nouveaux progrès, qui s'éclaire de plus en plus ſur la compoſition des ſubſtances naturelles, qui approfondit davantage l'éthiologie des combinaiſons, ne peut manquer de perfectionner ſes procédés; & les médecins doivent d'autant plus accueillir ces nouvelles connoiſſances qu'elles s'appliquent à des remèdes plus actifs ou d'un emploi journalier.

La pierre à cautère eſt dans ce cas. Les chirurgiens s'en ſervent fréquemment pour entamer la peau, y former une eſcharre, &, par

©BIUM

par l'inflammation qui en eſt la ſuite, détourner une humeur nuiſible de quelque viſcère important, & l'attirer au dehors. La pierre à cautère eſt auſſi ſouvent employée pour ouvrir les tumeurs qui ſe forment dans le voiſinage des glandes parotides & maxillaires vers la fin des fièvres putrides & malignes; c'eſt ſur-tout lorſque ces ſortes de tumeurs ont beſoin d'être ouvertes avant que la ſuppuration y ſoit parfaitement établie, & lorſque l'inſtrument tranchant ne peut être mis en uſage, que les cauſtiques deviennent utiles. Ils déterminent par leur action un plus grand abord de matières vers le lieu auquel on les applique, & rendent l'évacuation critique plus sûre & plus complette.

On ſent du reſte combien il eſt important dans cette occaſion que le remède jouiſſe de toute ſon énergie, & quel avantage il y a d'employer la pierre à cautère la plus cauſtique qu'il ſoit poſſible de ſe procurer.

Le peu de connoiſſances qu'on a eues juſqu'à préſent de la nature de la pierre à cautère & des phénomènes qui ſe produiſent dans ſa préparation, a été cauſe qu'il n'exiſte aucun procédé parfait & conſtant pour avoir cette combinaiſon auſſi bonne qu'on puiſſe ſe la procurer. On ſavoit ſeulement que la chaux vive mêlée avec les ſels fixes de tartre & de ſoude les rendoit plus cauſtiques; mais on ignoroit pourquoi cette augmentation de cauſticité avoit lieu. Les ſels fixes de tartre & de ſoude étant regardés comme de purs alkalis, pluſieurs chimiſtes penſoient que la chaux vive ne les rendoit plus actifs qu'en y portant des parties de feu: cette opinion a été preſque générale. Cependant M. Baron, dans les notes qu'il a ajoutées à la chimie de Lémeri, a ouvert un autre avis; il a cru que le tartre vitriolé qui exiſte dans les cendres gravelées, en ſe combinant avec la ſélénite que contient la chaux vive, produiſoit la cauſticité de la pierre à cautère. En conſéquence il approuve la préférence que Lémeri donne aux cendres gravelées ſur tous les autres ſels fixes de la même nature.

Un grand nombre de faits chimiques rigoureuſement démontrés ne me permet pas d'admettre le ſentiment de M. Baron. Il me fait croire même que le procédé de Lémeri n'eſt pas celui qui donne la meilleure pierre à cautère.

1°. La pierre à cautère ne contient ni parties de feu, ni parties de chaux, ni tartre vitriolé, ni ſélénite; mais elle ne doit être qu'un ſel alkali très-pur, & ſa cauſticité eſt en raiſon de ſa ſimplicité.

2°. La chaux vive ne retient pas plus des parties du feu qui a

ſervi à la calciner, que les autres corps qui ont été chauffés ne retiennent cet élément. Lorſque la chaux eſt bien pure, elle ne contient pas de ſélénite; & ſi par hazard quelques morceaux de chaux retiennent un peu de ce ſel, il ne peut entrer dans la formation de la pierre à cautère.

3°. Les ſels fixes de tartre & de ſoude ne ſont point des ſels alkalis, comme on l'a toujours penſé; mais de véritables ſels neutres formés d'un alkali fixe & d'un acide particulier, que M. Prieſtley & pluſieurs phyſiciens ont nommé improprement air fixé, & que j'appelle *acide crayeux*, parce qu'on le retire de la craie & des matières calcaires, comme on tire l'acide vitriolique des vitriols, l'acide nitreux du nitre & l'acide marin du ſel marin.

4°. Les matières calcaires expoſées à l'action du feu n'y éprouvent d'autre altération que la ſouſtraction de l'eau qu'elles contiennent, & la perte de l'acide crayeux dont elles ſont plus ou moins parfaitement ſaturées; enſorte que la bonté & la vivacité de la chaux ſont toujours en raiſon de la durée de la calcination & de la diſſipation plus ou moins parfaite de l'acide crayeux.

5°. Enfin la chaux vive ayant plus d'affinité avec l'acide crayeux que n'en ont les ſels alkalis, elle décompoſe les ſels fixes de tartre & de ſoude en leur enlevant l'acide qu'ils contenoient.

Ces vérités chimiques étant bien conſtatées, il eſt aiſé d'en faire l'application au procédé de Lémeri.

Il conſiſte à prendre deux livres de cendres gravelées & une livre de chaux vive, qu'on mêle enſemble dans un vaiſſeau convenable. On arroſe le mêlange peu à peu avec huit pintes d'eau chaude; on jette le tout ſur un filtre pour ſéparer la leſſive, qu'on fait évaporer à ſiccité dans un vaiſſeau de cuivre. Le réſidu de cette leſſive, fondu dans un creuſet & coulé ſur une pierre chaude forme la pierre à cautère.

Ce procédé eſt défectueux preſque dans tous les points.

1°. Les cendres gravelées ne ſont point préférables aux autres ſels fixes de même nature; elles ne peuvent fournir de la pierre à cautère qu'en raiſon de l'alkali fixe ſaturé d'acide crayeux qu'elles contiennent. Le tartre vitriolé qui s'y trouve n'eſt qu'une impureté de plus, qui heureuſement n'entre point dans la compoſition de la pierre à cautère; car ſans cela il faudroit l'ôter ſoigneuſement.

2°. La quantité de chaux n'eſt pas ſuffiſante pour décompoſer tout le ſel fixe: il en reſte toujours une quantité plus ou moins

grande qui demeure unie avec l'acide crayeux, & cette quantité varie ſelon que les cendres gravelées contenoient plus ou moins de tartre vitriolé, ſelon la pureté de la chaux & ſon degré de vivacité; enſorte que la pierre à cautère eſt d'autant moins cauſtique qu'on a employé pour la faire de la chaux plus mal calcinée ou plus vieille.

3°. Les huit pintes d'eau chaude qui ſervent à leſſiver le mêlange ne ſont pas à beaucoup près ſuffiſantes pour enlever tout l'alkali cauſtique: il en reſte encore dans la chaux, & il faut la leſſiver de nouveau avec une quantité égale d'eau bouillante.

4°. L'expérience m'a prouvé, & c'eſt un fait connu de tous les chimiſtes, que pendant l'évaporation de la leſſive cauſtique qui ſe fait à l'air libre & dans des vaiſſeaux ouverts, elle reprend une portion de l'acide qu'elle avoit perdu, & fait efferveſcence avec les acides.

J'ai préparé de la pierre à cautère ſuivant le procédé de Lémeri, en employant de la chaux très-vive, & que j'avois tenue rouge pendant plus d'une heure. Je n'ai obtenu qu'une leſſive fort rouſſe qui faiſoit encore efferveſcence avec les acides, & qui laiſſoit dépoſer une très-grande quantité de floccons terreux lorſqu'on eſſayoit de la ſaturer. Cette leſſive concentrée par l'évaporation à l'air libre faiſoit une très-vive efferveſcence, & la pierre à cautère qu'elle produiſoit faiſoit également efferveſcence, lorſqu'après l'avoir diſſoute dans l'eau, on lui appliquoit un autre acide.

On obtient une pierre à cautère beaucoup meilleure par le procédé ſuivant: on prend deux livres de chaux bien vive & ſortant du four; on la met dans un vaiſſeau convenable, & on l'arroſe avec un peu d'eau froide. Cette eau eſt promptement abſorbée: la chaux ſe gonfle, ſe dilate & ſe briſe lorſqu'elle eſt bien chaude. On ajoute une livre de ſel fixe de tartre ou tout autre de la même nature, & on verſe aſſez d'eau pour former une pâte qui entre d'elle-même en ébullition. A meſure que cette pâte ſe sèche, on ajoute de nouvelle eau; enfin, lorſque le mêlange ſe refroidit, on le délaie avec le reſte de l'eau dont la quantité doit être de ſeize pintes. On jette le tout ſur un filtre de papier ſoutenu ſur une toile: on a environ douze pintes d'une leſſive beaucoup plus claire & moins colorée que celle qu'on retire dans l'opération de Lémeri. Comme cette leſſive n'a point entraîné tout l'alkali, il faut laver la matière reſtée ſur le filtre avec quatre pintes d'eau bouillante, & filtrer comme la première fois. Les deux leſſives ſont très-cauſ-

tiques : elles ne font pas la moindre effervescence avec les acides ; & ne laissent point précipiter de floccons terreux sensibles. Si on les fait évaporer à l'air libre, & qu'on fonde le résidu dans un creuset, on obtient une pierre à cautère plus déliquescente & plus caustique que la pierre à cautère ordinaire ; mais elle n'est pas encore parfaite, parce qu'elle a repris un peu d'acide pendant l'évaporation qui s'est faite à l'air ; cependant elle peut servir dans beaucoup d'occasions.

Lorsque je désire avoir une pierre à cautère parfaitement caustique ou un alkali fixe très-pur pour les expériences délicates de la chimie, j'ajoute à la lessive filtrée, dont j'ai parlé plus haut, deux livres de nouvelle chaux bien vive : lorsqu'elle est éteinte & que la chaleur est tombée, je filtre de nouveau la liqueur qui passe parfaitement blanche & sans couleur. Cette seconde qualité de chaux ne sert point à rendre la liqueur plus caustique ; mais elle la dépouille de toute sa couleur, & fait qu'elle ne laisse absolument rien précipiter lorsqu'on la mêle avec les acides. Je verse la lessive caustique dans une cornue de verre que je place dans un fourneau de réverbère. Après avoir ajusté un récipient au col de la cornue, je distille jusqu'à siccité. Il reste dans le fond de la cornue un sel blanc très-caustique ; ce sel attire l'humidité de l'air bien plus puissamment que ne fait la pierre à cautère. Si on le dissout dans l'eau, il produit beaucoup de chaleur, & cette dissolution ne fait pas la plus légère effervescence avec les acides ; en un mot, ce sel est une véritable pierre à cautère. J'en ai appliqué sur ma peau : elle est devenue rouge & s'est enflammée en moitié moins de temps qu'il n'en a fallu à la pierre à cautère pour produire le même effet.

Je ne fais pas fondre le résidu salin de la lessive caustique, parce que cette fusion n'augmente en rien la causticité, & que d'ailleurs une grande partie du sel passant à travers les pores du creuset, on éprouve un déchet considérable.

On m'objectera peut-être que la méthode que je propose est plus longue & plus dispendieuse que celle de Lémeri, puisque j'emploie plus de chaux & une cornue de verre, & qu'il faut soigner une distillation longue & ennuyeuse. Je conviens de ces inconvéniens, mais ils me paroissent balancés par l'avantage d'obtenir un produit plus pur & plus considérable.

Une autre objection non moins importante que la première, c'est qu'il est des cas dans lesquels on peut craindre d'employer un caustique trop actif. A cela je réponds qu'on peut en diminuer

©BIUM

l'action, en le mêlant avec des poudres abſorbantes, & en le réduiſant ſous la forme de trochiſques, comme on fait les trochiſques eſcarrotiques ou ceux de minium. On a dans tous les cas un médicament dont la force eſt connue & déterminée : avantage précieux dans la pratique de la médecine.

RECHERCHES

Sur la nature du ſel eſſentiel des tamarins. Par M. de Laſſone fils.

TANT que la médecine n'a point été éclairée par la chimie, on a employé des remèdes dont on ne connoiſſoit que les effets, mais ſur la nature & ſur le mêlange deſquels on n'avoit point d'idée poſitive. La matière médicale ne pouvoit faire alors que des progrès très-lents, & il reſtoit toujours quelque choſe à deſirer ſur les propriétés des ſubſtances dont on faiſoit uſage. Depuis que l'on eſt plus inſtruit, une nouvelle carrière s'eſt ouverte aux médecins, & l'on s'eſt empreſſé de ſoumettre à l'analyſe chimique les différens corps des trois règnes le plus uſités dans le traitement des maladies. On a vu à cette époque les recettes & les formules ſe ſimplifier, & la réaction des médicamens entre eux étant connue, on a pu déterminer à quelles ſubſtances, dans un remède compoſé, les effets produits devoient être attribués.

Ce travail qui a été commencé par le célèbre Geoffroy, docteur-régent de la faculté de Paris, & continué par tant d'autres habiles médecins, eſt cependant encore éloigné de toucher à ſa fin. Non-ſeulement il reſte un grand nombre de remèdes à analyſer, dans leſquels on découvrira ſans doute les propriétés les plus utiles, mais encore parmi les ſubſtances le plus en uſage, il y en a ſur la nature deſquelles on n'a pas des connoiſſances aſſez exactes. C'eſt principalement de cet examen qu'il eſt important de s'occuper.

Tels ſont les motifs qui m'ont engagé à faire une ſuite d'expériences ſur la nature des tamarins.

On emploie ſous cette dénomination la pulpe extraite du fruit même que porte l'arbre appellé *Tamarinier*. La préparation de cette pulpe n'eſt pas bien connue. Quelques uns ont avancé qu'elle ſe

©BIUM

fait dans des vaiſſeaux de cuivre ; mais ayant eu occaſion d'examiner en différens temps une grande quantité de tamarins, je n'y ai trouvé aucune trace de l'exiſtence de ce métal ; & ſi cette dangereuſe altération a lieu quelquefois, il eſt à préſumer qu'elle ne peut être attribuée qu'au défaut de ſoin & au peu d'attention que l'on apporte dans les magaſins où les drogues ſont dépoſées & conſervées. D'après des recherches exactes, je crois pouvoir aſſurer que la préparation des tamarins ſe fait dans des vaiſſeaux de bois.

Les ſentimens ſont partagés ſur la manière d'employer cette pulpe. Pluſieurs, & c'eſt le plus grand nombre, croient qu'on ne doit point la combiner avec le ſel de Seignette, ni avec le ſel végétal. Suivant eux, ces deux ſels ſont décompoſés pendant l'ébullition ; d'autres penſent que c'eſt la partie ſaline même des tamarins qui eſt précipitée. Je me ſuis propoſé de lever ces doutes par la voie de l'expérience, & j'y ai procédé dans l'ordre ſuivant.

Ayant diviſé une décoction de huit onces de tamarins en deux parties égales, j'ai fait diſſoudre dans l'une quatre gros de ſel végétal & dans l'autre la même quantité de ſel de Seignette. La liqueur s'eſt troublée preſque ſur le champ ; il s'eſt fait aſſez promptement un précipité jaune, abondant & chargé d'une partie de la matière colorante des tamarins. J'ai raſſemblé chacun de ces précipités ſur un filtre particulier, & après les avoir purifiés par une nouvelle diſſolution, dans l'eau bouillante, j'ai reconnu que c'étoit de la crême de tartre, non-ſeulement par la forme des cryſtaux & par l'odeur qu'elles fourniſſent, étant expoſée ſur des charbons ardens, mais encore par la régénération du ſel végétal & du ſel de Seignette, à l'aide des alkalis fixe & minéral.

On auroit pu conclure de ces expériences que les deux ſels avoient été décompoſés par l'acide des tamarins ; mais j'avois obſervé que le tartre vitriolé, le ſel de Glauber, le nitre, le ſel marin, & même l'émétique, diſſous en grande quantité dans une forte décoction de tamarins, n'avoient produit aucun changement.

Comment auroit-il donc pu ſe faire qu'ayant employé dans ces expériences une plus grande quantité de ſels, preſque tous moins ſolubles dans l'eau que les premiers, il ne s'étoit point formé de dépôt dans les liqueurs, tandis qu'en diſſolvant le ſel de Seignette ou le ſel végétal, le précipité ſe formoit ſur le champ ? Je crus que la combinaiſon immédiate des tamarins avec l'alkali fixe & l'alkali minéral pourroit me donner de nouveaux éclairciſſemens ; mais je ne m'attendois pas à trouver autant de difficultés pour extraire le nouveau ſel neutre qui devoit réſulter de cette combinaiſon. Je

©BIUM

n'ai pu en obtenir, même avec beaucoup de peine, qu'une très-petite quantité, à cauſe de la matière mucilagineuſe que les tamarins fourniſſent abondamment.

J'ai fait bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau quatre onces de tamarins. J'ai ſaturé cette décoction avec de l'alkali fixe, dont il a fallu deux gros & demi; la diſſolution s'eſt faite avec effervescence. La même quantité de cette décoction a exigé, pour être neutraliſée, cinq gros & demi de cryſtaux de ſoude. Dans certaines circonſtances où l'on deſireroit corriger ou modifier en partie l'acidité des tamarins, on pourroit employer avec ſuccès ce moyen ſimple & facile, c'eſt-à-dire, ajouter à une décoction de tamarins un peu d'alkali fixe.

Les deux liqueurs dont on vient de parler, furent expoſées à un air chaud dans la vue d'exciter la fermentation, à l'aide de laquelle j'eſpérois que la matière mucilagineuſe venant à ſe détruire en grande partie, faciliteroit une ſéparation plus abondante de la matière ſaline. Le ſuccès de cette opération ne répondit pas complettement à mon attente; cependant la ſurface de cette liqueur ne tarda pas à ſe couvrir d'une pellicule de moiſiſſure; elle prit une odeur vineuſe: le mucilage ſe détruiſit en partie, ce qui me donna plus de facilité pour la filtrer; mais il reſtoit encore trop de matière extractive. La matière ſoumiſe à l'évaporation ſe convertit bientôt en un *magma* très-épais, mêlé d'une infinité de petits cryſtaux que je ne pus ſéparer qu'au moyen de pluſieurs diſſolutions réitérées dans l'eau & dans l'eſprit de vin; mais la quantité que je parvins à m'en procurer n'étoit pas ſuffiſante pour ſuivre les expériences projettées. Il eût été poſſible, pour détruire en entier la matière extractive, de la ſoumettre à une légère calcination; je ne le fis point, dans la crainte d'altérer en même temps la partie ſaline.

Ces expériences ne m'ayant point réuſſi, je crus devoir m'y prendre différemment: dans une décoction de huit onces de tamarins je fis diſſoudre juſqu'à parfaite ſaturation de l'alkali fixe & de l'alkali minéral. Au lieu de faire évaporer la liqueur comme dans les expériences précédentes, j'y verſai du vinaigre diſtillé, perſuadé que ſi le ſel eſſentiel des tamarins étoit analogue à la crême de tartre, il ſeroit précipité par le vinaigre, ainſi que cela arrive ſur le ſel végétal & ſur le ſel de Seignette. Ce procédé me réuſſit parfaitement; quelque temps après que le vinaigre fut verſé ſur la décoction de tamarins ſaturée, il ſe forma un dépôt aſſez abondant, & qui ne me parut différer en rien de la crême de tartre.

Cette expérience étoit bien propre à confirmer l'opinion où j'étois depuis long-temps, que le ſel eſſentiel des tamarins pouvoit bien être de la crême de tartre. Quelques naturaliſtes nous avoient déja appris que dans les étés fort chauds il découle du tamarinier une ſubſtance viſqueuſe, acide & rouſsâtre qui, après s'être deſſéchée, reſſemble par ſa dureté & par ſa couleur à la crême de tartre. J'aurois donc pu en quelque ſorte m'en tenir à cette dernière expérience, & décider affirmativement que le ſel eſſentiel des tamarins étoit de la même nature que la crême de tartre; mais pour établir mon aſſertion d'une manière plus poſitive, je crus qu'il ſeroit à propos de tenter de nouveaux eſſais.

Je réſolus de ne plus me ſervir que du ſel eſſentiel des tamarins; je ne parlerai point ici des divers procédés que j'ai mis ſucceſſivement en uſage pour obtenir ce ſel. Celui qui m'a le mieux réuſſi a été de faire bouillir les tamarins dans une ſuffiſante quantité d'eau, de faire évaporer la liqueur juſqu'à conſiſtance de ſyrop clair, & de l'abandonner ainſi pendant vingt-quatre ou trente-ſix heures. Par ce procédé, j'ai conſtamment obtenu ſur une livre de tamarins quatre gros & demi ou cinq gros de ſel eſſentiel acide, diſpoſé par lames, d'une couleur rougeâtre, & très-chargées d'une matière extractive. Dans cet état ce ſel paroît parfaitement analogue au tartre rouge qui s'attache aux parois des tonneaux. On parvient, en le purifiant, à lui donner la même blancheur qu'à la crême de tartre, ce que j'ai fait en répétant le procédé que j'ai vu pratiquer à Montpellier ſur le tartre ordinaire. Ces deux ſels ne m'ont paru différer en aucune manière l'un de l'autre. M. Geoffroy qui avoit déja entrevu cette vérité, dit, dans le troiſième volume de ſa *Matière médicale*, que le ſel eſſentiel des tamarins ſe rapproche ſinguliérement de la crême de tartre, parce qu'il eſt acide & qu'il ſe diſſout dans l'eau bouillante.

Ce ſel eſſentiel purifié rougit les teintures bleues des végétaux: expoſé ſur les charbons ardens, il laiſſe exhaler une odeur particulière à la crême de tartre; comme elle, il facilite la détonation du nitre, & il s'alkaliſe aiſément.

Deux gros de ce ſel diſſous dans ſix onces d'eau diſtillée bouillante, ont abſorbé dans leur parfaite ſaturation quarante-huit grains de ſel de tartre. Dans l'inſtant du mêlange l'efferveſcence a été auſſi vive que celle qui a lieu par l'intermède de la crême de tartre: la liqueur filtrée, ſoumiſe à l'évaporation, a donné un ſel en petits cryſtaux qui ne diffèrent point du ſel végétal.

La même quantité de ſel eſſentiel de tamarins diſſous dans l'eau,

l'eau, a abſorbé pour ſa parfaite ſaturation deux gros de ſel de ſoude deſſéché ; le ſel que j'en ai obtenu étoit en plus gros cryſtaux que les précédens, & ne différoit point du ſel de Seignette.

Il a fallu deux gros d'alkali volatil concret pour la ſaturation de deux gros de ſel eſſentiel de tamarins ; & le ſel qui a réſulté de ce mêlange ne différoit point du ſel ammoniacal tartareux.

Parties égales de verre d'antimoine porphyriſé & de ſel eſſentiel de tamarins, bouillies enſemble pendant une demi-heure dans une ſuffiſante quantité d'eau, ont donné un émétique qui, adminiſtré à la même doſe que l'émétique ordinaire, agit auſſi bien, ainſi que j'ai eu occaſion de m'en convaincre par différens eſſais ſur pluſieurs malades de l'infirmerie royale de Verſailles.

Enfin deux gros de ce ſel eſſentiel de tamarins mêlés avec une pareille quantité de borax, ſe ſont pénétrés & ſe ſont rendus mutuellement plus ſolubles. Lefevre, médecin à Uzès, avoit connoiſſance de cette combinaiſon ; juſqu'ici la crême de tartre ſeule avoit paru capable de produire ce phénomène. Mon père, dans un mémoire imprimé parmi ceux de l'académie royale des ſciences, (année 1755) eſt entré dans beaucoup de détails ſur cette matière. Ayant préſumé, d'après l'extrême ſolubilité de ce nouveau ſel, qu'il pourroit être employé utilement comme un fondant doux & très-pénétrant, il a reconnu par des expériences réitérées que ſa conjecture n'étoit pas ſans fondement. Pluſieurs malades auxquels il en a fait prendre, dans la vûe de fondre des engorgemens, ont été guéris.

D'après ſes conſeils, je l'ai moi-même adminiſtré, & avec un égal ſuccès, à pluſieurs malades, entr'autres à une femme qui, depuis quelque temps, avoit au ſein gauche une glande douloureuſe & roulante, ſans cependant produire aucun changement à la peau ; je lui ai fait continuer l'uſage de ce remède pendant quatre mois, époque à laquelle la glande s'eſt trouvée entièrement fondue.

La manière de l'adminiſtrer eſt très-ſimple. On fait prendre au malade, tous les matins à jeun, une chopine d'eau dans laquelle on a fait diſſoudre un gros de borax & autant de crême de tartre. Cette préparation eſt légèrement laxative, ne fatigue point l'eſtomac & ne produit aucune irritation dans les entrailles. Nous ne craignons point d'avancer que ce moyen pourroit être utile dans beaucoup d'autres cas. Mais il eſt bon de prévenir que cette liqueur doit être préparée tous les jours, parce qu'on ne ſauroit la conſerver ſans qu'il s'y forme promptement une ſorte de moiſiſſure.

©BIUM

J'aurois pu m'en tenir aux expériences dont j'ai rendu compte ; elles ſemblent conſtater aſſez l'identité du ſel eſſentiel des tamarins avec la crême de tartre. Mais pour prévenir toute objection, j'ai cru devoir opérer de nouveau ſur le fruit même du tamarinier non préparé. J'ai fait venir à cet effet de Marſeille une ſuffiſante quantité de ce fruit ; je l'ai ſoumis aux mêmes expériences que les tamarins ordinaires : les réſultats ont auſſi été les mêmes, & le ſel que j'ai obtenu ne m'a paru différer abſolument en rien du premier.

De tous ces faits il réſulte premièrement que le ſel de Seignette & le ſel végétal ne ſont point décompoſés par l'acide des tamarins ; ſecondement, que le ſel eſſentiel des tamarins eſt abſolument de même nature que la crême de tartre, ce qui confirme l'opinion de pluſieurs chimiſtes qui ne la regardent pas comme un ſel particulier au vin ; troiſièmement enfin, que le ſel eſſentiel des tamarins diffère abſolument du ſel d'oſeille, ſur lequel M. Cornette & moi avons déja fait un grand nombre d'expériences qui ſont le ſujet d'un travail que nous nous propoſons de ſoumettre au jugement de la Société.

OBSERVATIONS

Sur les Eaux potables. Par M. Thouvenel.

L'AIR & l'eau ſont deux ſubſtances également & ſouverainement indiſpenſables dans l'ouvrage de la nutrition ; elles ont dans leur nature, dans leurs qualités, dans leurs uſages les plus grands rapports ; leurs cauſes d'infection & de dépuration ſont ſouvent communes & réciproques ; l'eau infecte cependant plus l'air que l'air n'infecte l'eau, parce que celui-là eſt plus aqueux que celle-ci n'eſt aérée. Par cette même raiſon, l'eau fait plus pour la dépuration de l'air que celui-ci pour la dépuration de l'eau ; mais dans tous les cas le grand mécaniſme de ces deux opérations tient à ce que l'air paſſe conſtamment dans l'eau & l'eau dans l'air.

Les eaux douces & potables ſe réduiſent à quatre ou cinq eſpèces ; les eaux de puits, celles de neiges ou de glaces, celles des fontaines, des rivières & de pluie. On ſait que dans chaque

eſpèce il y en a de bonnes & de mauvaiſes, mais que les deux premières ſur-tout ſont le plus communément mal-ſaines.

Les connoiſſances acquiſes par les chimiſtes & les phyſiciens, établiſſent cette croyance vulgaire, que les meilleures eaux potables ſont celles qui contiennent le moins de matières ſalines & terreuſes en diſſolution; mais d'autres expériences ont dû prouver depuis long-temps que cette règle ſouffre beaucoup d'exceptions, & que par conſéquent les bonnes ou mauvaiſes qualités des eaux tiennent à une autre cauſe qu'aux ſubſtances fixes que l'on y découvre. La ſeule comparaiſon de l'eau de pluie avec celle de neige ſuffiſoit bien pour faire connoître que la pureté, ſuivant l'acception ordinaire des médecins, n'étoit pas toujours dans les eaux un caractere de bonté.

Après les eaux de pluie, qui ne contiennent preſque aucune ſubſtance ſolide & fixe, les eaux des grandes & moyennes rivières ſont en général les plus pures. Iſſues pour l'ordinaire des plus hautes montagnes, & formées par la réunion des ſources vives & profondes qui ſe filtrent à travers des bancs de rocs vifs, de granits, de porphyres, de quartz, &c. (toutes matières inſolubles & inattaquables par l'eau ſeule), elles éprouvent encore dans leur cours, par le roulement & le contact de l'air, une ſorte de dépuration & de précipitation. J'ai eu plus d'une fois occaſion de me convaincre, par l'examen des rivières priſes en différens endroits de leur cours, que les matières ſalines qui y ſont verſées par les ruiſſeaux, éprouvent une décompoſition réelle, laquelle paroît tenir moins à une véritable réaction chimique de leurs divers principes, qu'au mouvement & à l'air.

En général, les eaux de pluſieurs grandes rivières de France que j'ai examinées, ne donnent guères de ſubſtances fixes qu'un ou deux grains par livre.

Les eaux des pays de côteaux & de plaines ſont en général moins vives, moins claires & plus chargées de principes fixes que les précédentes, ſoit qu'on les prenne immédiatement au ſortir de leurs ſources, ſoit qu'on les ſuive dans le cours des petites rivières. Les eaux de cette claſſe étant pour l'ordinaire peu profondes ou tout à fait ſuperficielles, & paſſant dans des terrains très-perméables, elles ſont ſujettes à varier en qualités & en quantités, ſuivant les ſaiſons & les intempéries. Les couches qui leur ſervent de filtre & de foyer, ſont mêlangées de différentes eſpèces de terres & de pierres & compoſées de ſédimens marins & de débris de végétaux, la plupart attaquables par ce fluide. Elles

ſont d'ailleurs le laboratoire naturel de pluſieurs combinaiſons ſalines qui s'y renouvellent ſans ceſſe, & qui ſans ceſſe ſont entraînées par l'eau. On ſait que c'eſt ſur-tout dans les couches gypſeuſes, calcaires & marneuſes, dans l'intérieur des collines & des plaines que l'on trouve les eaux les plus compoſées. Celles des pays de côteaux plus élevés, principalement formés de matières ſchiteuſes, glaiſeuſes & quartzeuſes, ſont plus pures, quoique le cédant encore à cet égard aux eaux des hautes montagnes.

Si l'on vouloit, dans l'immenſe variété des eaux douces, établir une co-ordination chimique générale, comme on l'a fait pour les eaux minérales, on trouveroit, d'après un grand nombre d'expériences que j'ai déja faites, que la quantité & la qualité des produits reſpectifs des premières, correſpondent aſſez bien à leur diviſion la plus naturelle, à raiſon de leurs divers foyers. En effet les eaux des montagnes du premier ordre, ou que l'on appelle de *première formation*, ne contiennent pas au-delà de trois à quatre grains de ſubſtances fixes par pinte. Les eaux des montagnes du ſecond ordre en donnent juſqu'à huit, dix ou douze grains; & enfin dans les eaux de la troiſième claſſe, comprenant celles des plaines & des côteaux, on en trouve de beaucoup plus chargées. Il y en a qui vont juſqu'à ſoixante & ſoixante-dix grains; mais celles de ce dernier ordre étant par quelques circonſtances locales ſurchargées de principes calcaires & gypſeux, elles doivent être exclues du rang des eaux douces potables.

Le réſumé général de mes analyſes fait voir que dans le plus grand nombre des eaux de ces deux claſſes, ce ſont preſque toujours les mêmes principes que l'on y découvre, & qu'ils ne diffèrent que par la quantité. Ainſi on peut avancer qu'il n'eſt pas d'eau ſuperficielle ou profonde qui ne contienne de la terre calcaire ou de la ſélénite, & preſque toujours l'une & l'autre : le ſel de Sedlitz ou le ſel marin terreux, & ſouvent tous les deux enſemble, s'y rencontrent auſſi. On y trouve plus rarement, ſurtout dans les eaux peu profondes, ces deux derniers ſels pourvus d'une baſe alkaline & formant le vrai ſel marin & le ſel de Glauber. Ce ſont particulièrement les eaux des hautes montagnes qui les renferment, elles contiennent auſſi le *natrum* & la terre-magnéſie.

Les différences propres aux eaux de chaque foyer diſparoiſſent communément par leur mêlange & leur écoulement. On connoît par les loix des affinités chimiques les décompoſitions qui contribuent à identifier ces différentes eaux. Elles s'opèrent ſpécialement par des doubles réactions entre les divers principes.

Mais ſi le concours de ces cauſes produit dans les eaux qui coulent à la ſurface de la terre une ſorte de dépuration, en changeant & en précipitant des parties ſalines & terreuſes que ces eaux apportent inévitablement de l'intérieur; d'un autre côté il exiſte pour les eaux ſuperficielles des cauſes d'altération dont elles ſont exemptes, tant qu'elles demeurent dans le ſein de la terre. La deſtruction des ſubſtances organiques végétales & animales eſt la véritable ſource de cette altération, ſoit que les matériaux qui en réſultent, reſtent ſur la terre, ſoit qu'ils ſe répandent dans l'atmoſphère. La majeure partie de ces matériaux ſuit cette dernière deſtination, en prenant la forme de différentes eſpèces d'airs ſuſceptibles de ſe prêter à de nouvelles combinaiſons, & de rentrer dans les eaux pluviales. Le ſurplus eſt employé à former le limon des eaux ſuperficielles, par une ſuite de leur dépuration continuelle.

C'eſt à cette double influence des matières corruptibles verſées dans les eaux extérieures, que tient le goût de mouſſe, ou de marécage, qui ſe fait remarquer du plus au moins dans les eaux des rivières: il n'y eſt pas également ſenſible dans tous les temps de l'année; il l'eſt ſur-tout à la fin de l'été & au commencement de l'automne, quand les eaux ſont baſſes, moins rapides & moins fraîches, & auſſi durant le premier écoulement des eaux pluviales qui ſurviennent enſuite, & qui opèrent le lavage des terres & le balaiement du limon dépoſé & mis à l'air par la retraite des eaux. Les plus grandes rivières montrent cette altération, mais d'une maniere bien moins marquée que les petites.

Une autre ſource encore d'où dérive, ſur-tout aux époques que je viens d'indiquer, l'exiſtence de ce goût dans toutes les eaux qui ſe trouvent à la ſurface de la terre, c'eſt leur mêlange avec l'eau qu'elles reçoivent immédiatement de l'atmoſphère, laquelle eſt toujours plus ou moins imprégnée d'une matière végétative élevée dans l'air. La préſence de cette matière dans les eaux de pluie & de neige, & ſans doute auſſi dans celle des roſées & des brouillards, eſt bien indiquée par le réſidu de leur évaporation, qui eſt en partie combuſtible avec des veſtiges d'empireume, & par leur fermentation ſpontanée, lorſqu'on les tient expoſées à une certaine chaleur dans des vaiſſeaux bouchés: fermentation toujours accompagnée d'un certain goût bourbeux herbacé, & dont les produits, quoique anomaux & indéfinis juſqu'à préſent, ſeront peut-être un jour claſſés d'une manière convenable. Cette eſpèce de fermentation végétative dans les eaux douces, ſingulière-

ment aidée par l'accès de l'air libre, eſt ſur-tout remarquable dans les eaux ſtagnantes. Elle eſt conſtamment interrompue & preſque nulle dans celles qui coulent rapidement. Dans les unes & les autres le goût de mouſſe n'eſt jamais plus ſenſible qu'après une pluie d'orage, à la ſuite d'un temps ſec & chaud, & jamais moins qu'après les forts brouillards qui ſe forment ſur les eaux dans les nuits fraîches. Un buveur d'eau ne s'y trompera pas. Ces brouillards ſont en général l'annonce d'une dépuration qui s'opère dans les eaux, & qui conſiſte non-ſeulement dans la précipitation de la partie la plus groſſière du limon, mais encore dans la diſſipation d'une ſubſtance volatile que l'on pourroit appeller *gas limoneux* ou *vaſeux*. Il ſeroit d'autant plus facile, ſuivant l'acception actuelle des gas, de juſtifier cette dénomination, que d'après des expériences modernes, dont j'ai fait l'application à l'étude des eaux communes, il eſt bien prouvé que les émanations de ces dernières ne ſont que de l'air modifié de diverſes manières, comme les émanations de certaines eaux minérales, auxquelles on donne le nom de fluides gaſeux. Il réſulte de ces expériences que plus une eau ſuperficielle eſt imprégnée d'un goût limoneux, plus elle donne d'air inflammable, & qu'à raiſon de ce produit relatif les eaux des grandes rivières très-rapides & les eaux ſtagnantes des marais repréſentent les deux extrêmes de cette claſſe.

La variation des cauſes productrices de cette ſaveur limoneuſe devant néceſſairement y apporter des différences, non-ſeulement dans les différentes eaux, mais encore dans celles de la même rivière, ſelon les circonſtances & les ſaiſons, il eſt queſtion de ſavoir ſi la réunion & l'intenſité de ces cauſes peuvent porter l'altération au point de la rendre ſuſpecte dans l'uſage diététique. L'obſervation ſeule ſuffit pour prouver le contraire en faveur des eaux de rivières tant ſoit peu conſidérables, ſur-tout de celles qui ont un cours rapide ſur un lit formé de ſable & de cailloux, à peine ſalis d'un peu de limon.

Lorſqu'il fut queſtion en 1762 d'amener à Paris l'eau de la rivière d'Yvette, pour ſervir de boiſſon aux habitans de cette capitale, conformément au projet de M. de Parcieux, les membres de l'académie royale des ſciences & les commiſſaires de la faculté de médecine, chargés d'examiner cette eau, prononcèrent que ſon léger goût de marécage ne pouvoit porter aucune atteinte à ſa ſalubrité.

L'analyſe chimique vient à l'appui d'une telle déciſion, puiſque dans les eaux de ces rivières, même dans celles qui paroiſſent les plus

©BIUM

limoneuſes, à peine retrouve-t-on quelques veſtiges de matière végétale, combuſtible, après avoir raſſemblé par l'évaporation les réſidus d'une très-grande quantité d'eau. Cent livres d'eau de rivière évaporées ne donnent pas un demi-grain de charbon réſultant de la combuſtion de leur réſidu.

Il ne faut donc compter pour rien cette très-petite quantité de matière végétative, qui donne à l'eau des rivières une très-légère ſaveur limoneuſe. Ce n'eſt, pour ainſi dire, qu'une pure émanation (*aura paluſtris*) qui n'en altère pas ſenſiblement la pureté, & qui ſe diſſipe par la ſimple expoſition à l'air libre. En un mot, elle ne fait à l'égard des eaux ſuperficielles, conſidérées diététiquement, que conſtituer le principe d'une ſaveur particulière & caractériſtique; comme la préſence d'un gas minéral, différemment modifié, ſuivant la nature de ſon foyer, donne aux eaux profondes un goût propre & ſpécifique.

La dégustation eſt un moyen peu sûr pour reconnoître la bonté de l'eau. L'habitude d'en boire & d'en reſpirer continuellement avec l'air, diminue beaucoup ſes impreſſions ſur nos organes, & cette ſenſation eſt tellement affoiblie en nous, que nous exigeons ſur-tout d'une bonne eau potable, qu'elle ſoit abſolument inſipide.

La légèreté de l'eau eſt généralement regardée comme une autre indication de ſa pureté & de ſa bonté. Cependant cette condition ſouffre ſous deux aſpects quelques exceptions que l'on fera connoître ci-après. Au reſte, les moyens phyſiques de déterminer les degrés de peſanteur relative des eaux, ſont très-inſuffiſans. L'immerſion des aréomètres varie ſuivant la quantité d'air diſſous dans une eau quelconque, & la première ſe fait conſtamment en raiſon inverſe de la ſeconde; ce qui indiqueroit que la préſence de l'air dans l'eau en augmente la peſanteur, ou qu'elle reſſerre l'état aggrégatif de ſes molécules intégrantes. Les eaux de ſources contiennent en général plus d'air que celles de pluie & de rivières. C'eſt auſſi ce que j'ai trouvé en comparant entre elles, ſous le récipient de la machine pneumatique, & par une chaleur graduée juſqu'à l'ébullition, ces différentes eſpèces d'eau & celle de neige.

Ces mêmes expériences font voir en outre que cet air diſſous eſt moins adhérent dans l'eau de rivière que dans celle de ſource; ce qui vient probablement de ce que cette dernière contient une plus grande quantité de terre calcaire, & peut-être dans un plus grand état de combinaiſon. C'eſt à ces différences ſur-tout qu'il faut rapporter celle de l'action de ces eaux ſur pluſieurs ſubſtances, par exemple, ſur certaines parties colorantes

végétales & ſur le ſavon. C'eſt auſſi à la quantité & à la manière d'être de l'air dans ces eaux que l'on doit rapporter principalement la différence de leurs qualités diététiques.

On a encore ſur les eaux de rivières un reſte de préjugé, qu'il eſt très-important de détruire. Qu'il me ſoit permis de citer à ce ſujet ce qui eſt relatif à la ville de Reims, dont l'exemple devroit bien influer ſur les autres villes qui ſont dans le même cas où elle étoit ci-devant.

« Depuis qu'un excellent citoyen de cette ville a ſacrifié généreuſement des ſommes conſidérables pour faire conſtruire ſur » un canal de la Veſle une machine hydraulique, au moyen de » laquelle les eaux de cette rivière ſont portées & diſtribuées » dans tous les quartiers de la ville, on a remarqué un changement avantageux dans la ſanté des habitans, non-ſeulement par » rapport au vice gouêtreux, mais même relativement au vice » écrouëlleux, qui n'étoit pas moins commun que le premier. Outre » ces remarques générales & la croyance vulgaire, je me ſuis » encore aſſuré plus particuliérement de la diminution des » écrouelles. Nous avons ici un hôpital, dit de Saint-Marcoulf, » conſacré uniquement au ſoulagement des malheureux attaqués » de cette cruelle maladie. J'en ai conſulté les regiſtres, & j'ai » vu que le nombre des malades étoit diminué de plus de moitié » depuis environ trente ans. Les religieuſes hoſpitalières m'ont » de plus aſſuré qu'il diminuoit tous les jours; & ſi cela continue, » comme il y a lieu de le croire, on pourra par la ſuite en diſtraire la majeure partie des fonds, pour ſatisfaire à des beſoins » plus urgens ».

Telle eſt la réponſe d'un célèbre médecin de Reims (M. Laignieres) à ce que je lui demandois en 1777 ſur les eaux potables de cette ville. Celle de la rivière ou des fontaines (ce qui eſt la même choſe) eſt encore bien préférable à celle des puits pour blanchir le linge, faire le pain, cuire les viandes & les légumes, &c. Elle l'emporte auſſi de beaucoup ſur l'autre pour le lavage, blanchiſſage, dégraiſſage, & ſur-tout pour la teinture des laines & des étoffes; enſorte qu'il eſt de fait que la fabrique a acquis un nouveau luſtre depuis qu'elle peut s'en ſervir pour toutes ſes opérations. Auſſi ſes travaux ſont-ils ſuſpendus quand il arrive que les grands froids ou la ſéchereſſe trop prolongée empêchent les fontaines de fournir.

Avant cette époque très-mémorable de la ſubſtitution des eaux de la petite rivière de Veſle aux eaux de puits dont on faiſoit un

uſage

uſage général à Reims, on n'ignoroit pas l'influence de cette cauſe ſur les maladies goutteuſes & écrouelleuſes, alors ſi communes parmi les habitans de cette ville; mais on n'avoit rien tenté pour s'en préſerver. J'ai vu ailleurs que l'on faiſoit avec ſuccès, dans cette vûe, bouillir ou battre à l'air l'eau deſtinée à la boiſſon. Cette eſpèce d'eau ainſi filtrée, & gardée dans des réſervoirs crayeux, eſt depuis long-temps accuſée d'y contracter de mauvaiſes qualités, & entre autres celle de produire ces ſortes de maladies. Cependant il eſt remarquable qu'elles ne méritent pas également ce reproche ailleurs, notamment dans d'autres cantons de la province de Champagne, quoique les puits y ſoient de même percés dans des bancs de craie. La rivière de Veſle prend ſa ſource dans un étang qui eſt totalement crayeux, dont toutes les eaux ſont imprégnées de craie; & c'eſt après un trajet de dix ou douze lieues, qu'elle arrive à Reims, entièrement dépouillée de ſes qualités malfaiſantes originelles.

Il en eſt de même à cet égard pour les eaux gypſeuſes que pour les eaux calcaires. Les unes & les autres ſont très-communes dans certaines parties du globe, & paroiſſent avoir entre elles bien des rapports, quant à la formation de leurs principes conſtitutifs, ſur-tout en ce que les dépôts calcaires ſont une des matrices dans leſquelles l'acide vitriolique ſe forme le plus abondamment; d'où réſultent les différentes ſortes de ſélénite ou de gypſe, ſuivant les différences très-réelles qui exiſtent entre les terres calcaires. La manière dont ces deux eſpèces d'eau, dites gypſeuſes ou crayeuſes, agiſſent ſur le corps vivant, ſelon que tel ou tel principe y domine, paroît être auſſi très-analogue.

Au reſte, s'il eſt difficile d'expliquer la manière d'agir la plus conſtante & la plus univerſelle des eaux minérales, même les plus énergiques, à plus forte raiſon celle des eaux potables, dont les effets ſont néceſſairement moins marqués, ou plutôt dont l'action, lorſqu'on les boit ſeulement pour les beſoins ordinaires de la vie, ne doit être accompagnée d'aucun effet ſenſible.

Ainſi, ſous cet aſpect de l'action reſpective des eaux médicinales & diététiques, les premières doivent être jugées par ce qu'elles font, & les ſecondes par ce qu'elles ne font pas. On peut dire de ces dernières, conſidérées comme boiſſon, ce que les anciens ont dit des alimens par excellence: *In illis nihil emineat, nihil per ſe exiſtat neque agat ... medii ſint temperamenti.. dulcia facultate...* Ces conditions, ou, ce qui eſt la même choſe, la nullité d'action quelconque développée, ſe trouvent dans des eaux communes très-

différentes entre elles par la quantité & par la qualité des matières salines ou *salini-formes* qu'elles tiennent en diſſolution.

Je connois des eaux de ſources qui donnent par pinte depuis ſix juſqu'à vingt grains de ces diverſes matières & qui ſont très-bonnes à boire, n'ayant aucune ſaveur marquée, & ſe comportant dans les digeſtions & dans les excrétions de la même manière que les eaux de rivières les plus pures & les meilleures. J'ai vu au contraire d'autres eaux communes, principalement celles de beaucoup de puits, qui, quoique ne contenant que quelques grains des mêmes principes fixes, étoient abſolument impotables, tant par rapport à leur déboire, que parce que leur uſage étoit accompagné de divers accidens, tenant ſur-tout aux digeſtions.

Il réſulte de ces obſervations faites ſur les eaux douces, & plus encore de l'examen chimique & pratique comparé d'un grand nombre d'eaux minérales froides, que la principale cauſe des différences qui exiſtent entre les eaux de ces deux claſſes & entre les eſpèces de chaque claſſe, conſiſte pour le moins autant dans la quantité & la manière d'être d'un principe volatil juſqu'à préſent peu connu, que dans les matières fixes, ſalines ou terreuſes qui y ſont diſſoutes.

Quoiqu'il me reſte beaucoup à faire ſur cela, je me crois pourtant fondé à avancer que la condition eſſentielle à la bonté des eaux douces, eſt d'être complettement ſaturées d'air pur, & fréquemment renouvellées par le roulement & l'agitation de ces eaux. Je penſe au contraire que celles qui ont de mauvaiſes qualités, les doivent à une privation d'air ou à l'altération de celui qui y eſt diſſous, ou bien encore à une ſurabondance de ce principe; ce qui, dans ce dernier cas, annonce toujours ou que cet air n'eſt point pur, ou qu'il y a dans l'eau quelque ſubſtance capable de l'abſorber en plus grande quantité.

Or la manière la plus ſimple de concevoir le mécaniſme de cette diſſolution de l'air dans l'eau, celui de ſon renouvellement, de ſa dépuration, & les moyens de rendre cette combinaiſon plus intime, ſemble auſſi indiquer que ces avantages ſont particulièrement réunis en faveur des eaux des rivières rapides & pures, & qu'à cet égard, & peut-être auſſi parce qu'elles ſe rapprochent davantage de la température de l'air & qu'elles en ſuivent les variations, elles l'emportent ſur les eaux de fontaines & de citernes.

La Loire fournit une eau excellente pour la boiſſon, pendant un cours de près de deux cents lieues, à travers les pays les plus

fertiles & les plus peuplés du royaume, & après avoir reçu médiatement ou immédiatement plus de deux cent petites rivières, la plupart assez impures. Un cloaque, tel que Paris, n'infecte pas sensiblement les eaux de la Seine. On y puise une eau très-bonne à boire, dans tous les endroits de son cours à travers cette grande ville, pourvu qu'on aille la prendre, ainsi qu'il est spécialement ordonné, à quelque distance des bords, où le mouvement de *remoud* & l'irrégularité des *berges* retiennent les ordures non dissoutes.

On a très-mal-à-propos attribué à l'impureté de cette eau dans Paris sa qualité de provoquer assez communément le flux de ventre chez les personnes qui ne sont pas encore accoutumées à cette boisson; mais j'ai vu l'eau de Seine produire cet effet dans plusieurs petites villes de Champagne où elle est très-pure. Je sais d'ailleurs que d'autres rivières, auxquelles on n'a rien à reprocher, quant à la pureté & à la salubrité, produisent aussi cet effet lorsqu'on commence à en faire usage.

Il ne paroît pas que l'on soit plus fondé à faire dériver exclusivement les mauvaises qualités des eaux crétacées & gypseuses, de la présence de ces mêmes matières, puisque toutes les eaux où elles se rencontrent, souvent en très-grande quantité, ne sont pas également nuisibles. J'ai examiné des eaux de sources qui contiennent par pinte plus de trente grains, tant de sélénite que de terre calcaire, & qui n'ont ni le mauvais goût, ni les inconvéniens des eaux filtrées à travers des bancs de craie ou de plâtre. J'ai vu en outre que les premières, prises fraîches & récentes, passoient très-bien & lâchoient le ventre, tandis que, conservées quelque temps, elles ressembloient aux secondes par des qualités contraires, en devenant indigestes & en donnant de la constipation.

C'est d'après plusieurs exemples de ce genre, & par des considérations faciles à déduire de ce qui précède, que je crois pouvoir dire plus affirmativement encore des bonnes & des mauvaises eaux communes, ce que j'ai déja insinué, en parlant des premières, comparées avec les eaux minérales froides, savoir, que les effets des unes & des autres dans l'économie animale dépendent plutôt des qualités & de la quantité du principe volatil dont elles sont imprégnées, que des matières fixes qui y sont dissoutes. Cependant cette assertion ne nous dispense pas de rechercher, par voie de comparaison & d'exclusion, ce qui peut tenir à l'une ou à l'autre de ces parties constitutives des eaux.

L'air contenu dans les différentes espèces d'eaux y est peut-être

©BIUM

ſous autant de formes diverſes que dans les corps ſolides. Mais comment y reconnoître toutes les nuances d'altération dont il eſt ſuſceptible, en ſe combinant avec leurs principes conſtitutifs ou accidentels ? Comment s'aſſurer que celui que l'on en retire y exiſtoit tel, ou qu'il n'y étoit pas uni à quelque ſubſtance qui lui donnoit d'autres propriétés ?

Celui qu'on obtient des eaux communes pures, paroît reſſembler à celui de l'atmoſphère ; mais ce dernier, d'après les expériences les mieux conſtatées, eſt toujours plus ou moins chargé de principe inflammable, indépendamment des autres cauſes d'altération auxquelles il eſt expoſé, tant à la ſurface que dans les entrailles de la terre, & dont il eſt en partie délivré en paſſant dans l'eau.

L'air fixé ou acidule & le gas inflammable ou ſulphureux de certaines eaux minérales ſemblent conſtituer pour nous les degrés extrêmes d'altération ou de déguiſement, que l'air diſſous dans l'eau peut éprouver. Mais entre ces deux états de l'air, dont la mixtion eſſentielle eſt encore inconnue, & qui ne ſont indiqués que par quelques qualités à la vérité aſſez diſtinctives, on conçoit qu'il doit exiſter des états intermédiaires ou des degrés d'altération permanente, capables de conſtituer des eſpèces d'air différentes pour les différentes eaux, telles à peu près que l'art ſait déja les produire. On conçoit en outre qu'il doit y avoir des différences dans la quantité de tel ou tel air que l'eau peut tenir en diſſolution, & de celui qui n'eſt que ſimplement interpoſé ou très-foiblement adhérent dans ſon état aggrégatif ordinaire ; mais toutes ces nuances n'ont point été déterminées par des expériences directes.

Les eaux communes des rivières & celles de ſources, filtrées à travers les ſables ou les graviers, donnent par la machine pneumatique une quantité d'air pur qui ſurpaſſe le volume de l'eau. Les ſources minérales froides non gaſeuſes en fourniſſent ordinairement davantage, & les eaux filtrées dans la craie ou le gypſe en donnent moins. Mais ce moyen n'eſt pas ſuffiſant pour épuiſer ces eaux d'air, puiſqu'étant enſuite expoſées au feu, il s'en dégage encore plus ou moins, ſur-tout des eaux crayeuſes. Ainſi, quoique ces dernières fourniſſent en apparence moins d'air que les eaux des ſources quartzeuſes, il eſt probable qu'elles en contiennent réellement une plus grande quantité, & qu'il y eſt plus intimément combiné que dans les autres. La pompe pneumatique n'eſt donc utile que pour reconnoître les degrés d'adhérence ou de fixité de la portion d'air intérieur ſur laquelle cet agent peut avoir de l'action. L'ébullition eſt un moyen beaucoup plus puiſſant pour

extraire de l'eau tout celui qu'elle contient; mais pour pouvoir le mesurer avec précision, il faudroit avoir des appareils faits exprès, que je n'ai pu encore me procurer.

Quoique la chaleur & la pompe pneumatique réunies épuisent très-rapidement & très-complettement l'eau de tout son air, il ne paroît pas cependant que les alternatives de la pression de l'atmosphère & de la chaleur du soleil soient jamais, dans nos climats, portées au point de faire varier sensiblement la quantité d'air dissous dans les eaux répandues sur la surface de la terre. Il n'en est pas de même du froid. Celui qui réduit l'eau en glace ou en neige suffit pour la priver d'une bonne partie de son air. Aussi cette eau concrète, placée sous le récipient de la machine pneumatique, ne fournit, lorsqu'elle est fondue, que très-peu de bulles; le même phénomène s'observe par le moyen du feu. Je présume qu'il peut y avoir encore des différences à cet égard entre la glace ou la neige ancienne & récente, comme il paroît y en avoir aussi pour la *réabsorption* de l'air par telle ou telle eau de glace & de neige, selon qu'il règne tel ou tel vent, ou qu'elle est exposée ou non à l'aspect du soleil.

Quoique l'eau paroisse assez avide d'air, cependant il lui faut un certain temps pour s'en saturer complettement; & ce temps varie suivant la température de l'air & de l'eau, & aussi selon la pureté de l'une & de l'autre. L'air déphlogistiqué le plus pur s'insinue & s'y dissout plus promptement que l'air atmosphérique. L'affinité est encore moindre entre l'eau & l'air phlogistiqué proprement dit & l'air inflammable. Le gas sulphureux de certaines eaux minérales y tient à peine & s'en dégage très-vîte à l'air libre. Le gas acidule au contraire a beaucoup de propension à s'unir à l'eau, même lorsqu'elle est déja saturée d'air atmosphérique. Le volume du premier, porté au point de saturation, surpasse celui du second. Enfin on peut avancer que la dissolution des différentes espèces d'air dans l'eau & leur dégagement suivent à peu près les mêmes loix que les substances salines. Voyons quelles en sont les autres propriétés.

En général moins les eaux sont chargées d'air, plus elles sont promptes à se geler, & tardives à prendre le mouvement de l'ébullition. Une eau quelconque, privée d'air par la chaleur ou par la pompe pneumatique, se gèle bien plus tôt que lorsqu'elle n'a pas été soumise à l'une ou l'autre de ces opérations. L'eau de glace ou de neige, fondue à l'air, est plus disposée à se geler que l'eau de pluie. L'eau de rivière vient après celle-ci, puis l'eau des fon-

taines ſableuſes, entre leſquelles j'ai cependant remarqué beaucoup de variétés à cet égard. Les eaux de puits, ſur-tout des puits crayeux & gypſeux, ſont les dernières de toutes dans la claſſe des eaux communes. J'ai vu de ces eaux qui, quoique tirées depuis quelque temps, ſupportoient un très-grand degré de froid ſans ſe geler. On accélère beaucoup cet effet ſi on extrait l'air par la pompe pneumatique. Ce ſont auſſi ces mêmes eaux qui ſont le plus réfractaires à l'ébullition, ce qui pourra paroître contradictoire à notre principe; mais on doit l'attribuer à ce que nous avons dit ci-deſſus, ſavoir que l'air ſemble plus adhérent à cette eſpèce d'eau qu'à toutes les autres.

On trouvera peu de différence, quant au phénomène de l'ébullition, entre les autres eſpèces d'eau douce, excepté l'eau de glace & de neige récemment fondues, ou que l'on a conſervées dans des vaiſſeaux fermés. Non-ſeulement l'expulſion de l'air, qui conſtitue le premier phénomène de l'ébullition, eſt moindre dans celles-ci, mais encore elles ſont plus lentes à s'échauffer que des eaux de rivières conſervées dans la même température. Ainſi l'on voit certaines eaux de ſources, qui retiennent bien plus long-temps que d'autres leur fraîcheur. C'eſt dans cette qualité plus ou moins forte & durable que conſiſte ce qu'on appelle *crudité* des eaux.

Il ſeroit auſſi difficile de rendre compte de ces faits que du refroidiſſement plus tardif des eaux thermales comparées avec les eaux artificiellement échauffées au même degré. La théorie générale du froid & du chaud, eſt encore bien loin de ſuffire à l'explication de tous ces faits particuliers.

Ce qui conſtitue dans les eaux la dureté ou la rudeſſe, n'eſt guère mieux défini que la cauſe immédiate de leur crudité. On a attribué ces qualités à des eaux très-différentes entre elles, relativement à leur compoſition chimique. Les eaux ſélénireuſes & calcaires, vulgairement regardées comme dures & crues, contiennent des principes fixes que l'on ne retrouve pas dans les eaux des glacières. Elles diffèrent auſſi beaucoup par la quantité d'air qu'elles renferment; cependant on a avancé qu'elles ſe reſſembloient par leurs qualités, dont les principales & les plus connues ſont de ne pas bien diſſoudre le ſavon & les parties colorantes, de ne pas cuire convenablement les légumes & les viandes, d'être rudes au toucher; & enfin de produire dans le corps vivant certains effets analogues.

J'ai eſſayé le ſavon avec bien des eſpèces différentes d'eau com-

mune. J'ai préparé des eaux de diverſes manières, pour les comparer avec les naturelles. J'ai fait des eaux gaſeuſes avec le gas méphitique foſſile, & avec le gas extrait des mines ſpathiques par la ſimple diſtillation. J'ai privé d'air différentes eaux par la pompe pneumatique, par l'ébullition & par la gelée. J'ai fait digérer de l'eau diſtillée ſur du gypſe & ſur de la craie ; enfin j'ai employé toutes ces eaux récentes & anciennes. Voici ſeulement le ſommaire d'un très-grand nombre d'expériences dirigées d'après ces vues.

Les eaux de pluie & de rivière diſſolvent parfaitement le ſavon & ne le décompoſent pas ſenſiblement. Ces mêmes eaux gardées quelque temps ou purgées d'air par la pompe pneumatique ou par l'ébullition, ont encore un peu plus d'action. Les eaux de glace & de neige attaquent plus lentement & ne décompoſent pas. La machine pneumatique paroît ne rien changer à cet égard. L'expoſition à l'air les aſſimile aux précédentes. Les eaux de puits diſſolvent très-lentement le ſavon & le décompoſent à meſure, ſur-tout lorſqu'elles ſont récentes. L'expoſition à l'air, l'agitation, la pompe pneumatique, & plus encore la gelée & l'ébullition, en faiſant précipiter une portion de la craie & de la ſélénite, & en enlevant auſſi une partie de l'air, augmentent la qualité diſſolvante de ces eaux & diminuent celle qu'elles ont de décompoſer. Les eaux calcaires factices attaquent le ſavon très-rapidement & ne le décompoſent qu'à demi, tandis que les gypſeuſes font tout le contraire. Les eaux gaſeuſes artificielles ont la célérité des premières pour la diſſolution, & l'énergie des ſecondes pour la décompoſition. Enfin l'eau gypſeuſe & gaſeuſe tout à la fois eſt celle qui diſſout & décompoſe le ſavon plus promptement & plus complettement.

Il ne faut pas croire que cette décompoſition ſoit identique dans tous les cas. Elle préſente des différences très-réelles ſelon qu'elle eſt produite par le jeu des ſimples ou des doubles affinités ; & ces différences ſont très-intéreſſantes dans la diſcuſſion relative à l'*air fixé* & au *cauſticum* ; ſyſtêmes aujourd'hui tant débattus & ſi peu éclaircis, & dont j'ai propoſé quelque part une ſolution qui pourra peut-être un jour concilier les deux partis ; ſavoir, que les deux ſubſtances qui ſont le ſujet de cette grande diviſion en chimie, ſont deux mixtes abſolument du même genre, très-univerſellement répandus & très-fréquemment réunis dans la nature ; que dans l'ordre des acides élémentaires, ou les plus ſimples que l'on puiſſe concevoir, le *cauſticum* eſt le plus igné, & l'*air fixé* le plus aéré ; ou bien que ces deux ſels étant formés

des mêmes principes, le premier eſt avec ſurabondance de feu, & le ſecond avec ſurabondance d'air.

L'examen des eaux potables ſera terminé par quelques expériences ſur les parties colorantes, en prenant pour exemple le kermès & la cochenille. Les produits ſont à peu près analogues à ceux des précédentes ſur le ſavon. Les eaux de pluie, de rivière & des fontaines pures ſe chargent très-bien des parties colorantes & ne les altèrent pas. La couleur rouge eſt plus vive dans les récentes que dans les anciennes, & que dans celles qui ont été privées d'air par un moyen quelconque. C'eſt le contraire pour les eaux de neige & de glace : les anciennes valent mieux que les récentes. Les eaux calcaires & ſéléniteuſes prennent très-mal la couleur, & l'altèrent ou la précipitent en partie, ſur-tout les dernières. Les eaux gaſeuſes diſſolvent auſſi promptement & jauniſſent d'abord la partie colorante rouge ; mais bientôt elle devient plus vive & plus éclatante que dans aucune autre eau. Cette belle couleur eſt foncée, mais non dégradée par le mêlange d'eau de rivière, & la teinture faite par cette dernière eſt réciproquement avivée par l'eau gaſeuſe. Les eaux gypſeuſes & crétacées terniſſent & précipitent l'une & l'autre teinture. La chaleur ou l'expoſition à l'air les rend plus propres à prendre la couleur.

Les réſultats de ces expériences, d'ailleurs ſemblables à ce que l'on voit en grand dans les ateliers où l'on emploie le ſavon & les parties colorantes végétales ou animales, font connoître l'action réunie ou ſéparée de l'air & des matières gypſeuſes ou calcaires ſur ces ſubſtances. Mais ce ne doit être, relativement au médecin, qu'une indication de plus pour le conduire à la connoiſſance de ce que peuvent opérer, ſur les corps vivans, les eaux pourvues ou privées de ces principes.

Je ne parle plus ici que des eaux gypſeuſes ou calcaires, & des eaux de glace ou de neige. J'ai déja dit que, ſelon toute apparence, la cauſe de leur inſalubrité agiſſoit de la même manière. Cependant on a vu que leur compoſition chimique & leurs propriétés *réactives* étoient différentes. Les premières, à raiſon de leurs matières terreuſes, aſſez intimément combinées avec un acide ou avec l'air, diſſolvent mal ou décompoſent le ſavon, & altèrent les parties colorantes. C'eſt auſſi ce qui les rend peu propres à cuire certains légumes & les viandes. Les ſecondes au contraire, preſque totalement dépourvues de ces principes, ſont à la vérité moins propres que les eaux de pluie ou de rivière à diſſoudre le ſavon & les matières colorantes ; mais elles n'opèrent pas ſur ces

ſubſtances,

ſubſtances, comme les eaux ſéléniteuſes ou crétacées, une décompoſition ou au moins une altération ſenſible ; & de plus, elles ne ſont pas, comme on l'a avancé, réfractaires à la coction des légumes ou des viandes.

Cependant elles ont les unes & les autres ceci de commun, que la longue expoſition à l'air, au ſoleil, & ſur-tout l'agitation, les rapprochent de la condition des bonnes eaux des rivières ou de ſources pures, non-ſeulement pour les qualités chimiques, mais encore pour les propriétés médicinales-diététiques. Si on obſerve ce qui ſe paſſe dans ces eaux traitées de la ſorte, on verra d'une part que les eaux gelées reprennent l'air dont elles avoient été en grande partie dépouillées, & que les eaux gypſeuſes & calcaires dépoſent une portion de ces matières, en perdant en outre l'air, plus ou moins altéré, qui y étoit combiné avec elles, pour reprendre leur contingent de l'air atmoſphérique plus pur, avec lequel elles ſont en contact. En un mot, elles perdent par-là les unes & les autres leur crudité & leur dureté, pour devenir plus douces, plus diſſolvantes & plus miſcibles aux ſubſtances ſavonneuſes ou extractives.

Si l'on veut apprécier ces qualités, relativement à la chylification, qui eſt la fonction primitivement léſée chez ceux qui font habituellement uſage de ces eaux, on pourra concevoir le méchaniſme de leur action, en l'interprétant d'après les réſultats des expériences précédentes.

On ſera fondé à préſumer qu'il doit y avoir dans les bonnes eaux potables une certaine quantité d'air pur ou fréquemment renouvellé, légèrement combiné, capable d'augmenter leur qualité diſſolvante, & de devenir par ſon dégagement & ſa nouvelle union avec les molécules muqueuſes & huileuſes du chyle, un moyen de mixtion plus parfaite, un agent promoteur de leur fermentation digeſtive, & enfin un principe conſtitutif de la matière ſaccharine chyleuſe, deſtinée à former, comme je l'ai prouvé ailleurs, la partie rouge du ſang.

Au contraire les eaux où cet air manquera, ou ſera excédent & dépourvu des qualités requiſes, fourniront un véhicule moins convenable pour les alimens. L'extraction du chyle deviendra moins complette, & ſa combinaiſon moins homogène ou ſa décompoſition ſera partielle, & enfin ſa tendance à l'aceſcence ſe portera au-delà du terme d'une bonne digeſtion.

Tel eſt vraiſemblablement le premier foyer ; telle eſt la première cauſe des dérangemens qu'éprouvent les perſonnes obligées de

boire des eaux de neige, de plâtre ou de craie, lesquelles par l'altération successive des fonctions, constituent les vices goûtreux, rachitiques & scrophuleux.

Cette théorie que je ne regarde pas comme complette, pourroit déja s'appuyer de plusieurs faits pratiques que je suis occupé à recueillir, & que je communiquerai par la suite à la Société royale.

OS COLORÉ.

M. le Comte, correspondant à Evreux, a envoyé une observation sur un os qui, dans sa calcination se trouvant en contact avec des cendres de chêne très-sèches & très-chargées d'alkali fixe, est devenu d'un beau vert-d'eau, analogue à la turquoise. Cette couleur le pénétroit à une certaine profondeur: il étoit d'ailleurs sec & cassant. M. le Comte a remarqué que cet os étoit encore humide lorsqu'il a été mis en contact avec les cendres alkalines, dont une portion a fortement adhéré à sa substance. M. le Comte n'a hasardé aucun raisonnement sur ce phénomène, que l'on a souvent occasion d'observer dans les cuisines, & qui mériteroit d'être approfondi.

MERCURE DISSOUT PAR L'AIR FIXÉ.

M. Nicolas, correspondant à Grenoble, a appris à la Société qu'il a employé avec succès, contre les maladies vénériennes, une dissolution de mercure par l'acide crayeux ou air fixé. Ce remède est légèrement purgatif; il excite la salivation lorsqu'on en fait un usage long-temps continué. M. Nicolas le regarde comme avantageux dans le trairement des engorgemens lymphatiques, & spécialement dans celui des ulcères écrouëlleux.

M. Nicolas a promis de faire connoître la manière de préparer ce remède.



BOTANIQUE
ET
HISTOIRE NATURELLE
DES MÉDICAMENS.

Sur la nature & les propriétés de la racine de Colombo [1].

Par **M.** *Bertrand de la Greſie, correſpondant à Caylus en Quercy.*

CHARLES WHITT, chirurgien de l'hôpital de Manchester, eſt le premier qui ait décrit cette racine, & qui ait parlé de ſes vertus [2]. C'eſt de Colombo, ville du Ceilan, qu'elle tire ſon nom. Elle y a été tranſportée du continent de l'Aſie, & de-là en Angleterre, où l'on s'en ſert depuis vingt-cinq ans dans les maladies bilieuſes, & contre la plupart des affections des premières voies. Les Orientaux la donnent dans les mêmes circonſtances : ils la font prendre ordinairement en poudre dans le vin de

[1] Les propriétés de cette racine ſont annoncées dans le volume publié par la Société royale, *Hiſtoire* 1776, pag. 344.

[2] Avis aux femmes en couches, pag. 11.

Madère. Les docteurs Percival & Haigarth, médecins de Cheſter, & MM. Chaptal & Pethiot, praticiens de Montpellier, en ont obtenu des ſuccès dans ces ſortes de cas. C'eſt avec le même avantage qu'ils l'ont preſcrite dans le traitement des mouvemens irréguliers de l'eſtomac & des entrailles; & les médecins anglois en font journellement uſage dans celui des dyſſenteries bilieuſes, des diarrhées & des vomiſſemens de même nature. M. Jonthſon, chirurgien d'un des vaiſſeaux de ſa majeſté britannique dans les Indes orientales, l'employa utilement ſur plus de vingt perſonnes attaquées du *cholera morbus* : il la preſcrivoit depuis un gros juſqu'à deux à peu près toutes les trois heures. Le docteur Haigarth n'en a pas retiré moins d'avantage dans une fièvre bilieuſe épidémique qui régnoit à Nampterick, & dans quelques autres parties du Cheibire. Les nauſées & les vomiſſemens étoient les accidens les plus graves de cette maladie. Le quinquina, qui ſembloit convenir, à raiſon de quelques ſymptômes communs avec les fièvres intermittentes, tels que des vertiges & des engourdiſſemens périodiques, augmentoit la chaleur fiévreuſe & la ſéchereſſe de la langue, tandis que le colombo faiſoit bientôt diſparoître tous ces maux. Le docteur Percival s'en eſt ſervi avantageuſement pour combattre le vomiſſement & la diarrhée des enfans pendant le temps de la dentition; & M. de la Greſie a guéri par ce moyen un vomiſſement chronique qui duroit depuis un an, & qui avoit réſiſté à toute ſorte de remèdes. Le chirurgien Whitt en a auſſi éprouvé les bons effets dans la cure des fièvres putrides bilieuſes des femmes en couche [1].

La racine du colombo eſt encore très-vantée comme ſtomachique, tonique & fortifiante.

Le colombo ſurpaſſe autant le quinquina, ſuivant ces auteurs, pour préſerver la bile & la ſalive de la putréfaction [2], qu'il lui cède pour en garantir les chairs & en

[1] Avis aux femmes en couches, pag. 232.

[2] Voyez les expériences de Pringle.

général les parties ſordides des animaux. D'après les expériences de l'auteur de ce mémoire, un mêlange d'une demi-once de bile preſque corrompue, d'un gros de ſalive putride, & de deux onces d'infuſion de quinquina, s'eſt auſſi-tôt coagulé, & a répandu une odeur très-fétide; tandis que la même quantité de bile & de ſalive au même degré de corruption, mêlée avec deux onces d'infuſion de cette racine, ne s'eſt point coagulée & n'a produit aucune mauvaiſe odeur. Cette infuſion, verſée ſur la bile de la première expérience, en a même corrigé très-puiſſamment l'odeur fétide. M. de la Greſie a varié cette expérience avec la bile fraîche d'un homme ſain qui avoit péri de mort violente, & le réſultat a été le même: le mêlange avec l'infuſion de colombo, s'eſt putrifié moitié plus tard que celui de l'infuſion de quinquina. L'auteur a répété cette expérience avec de la centaurée en poudre; mais elle n'a pas plus retardé la corruption de la bile que le quinquina.

D'après le témoignage & les obſervations des auteurs ci-deſſus, & fondé ſur les expériences dont on vient de rendre compte, M. de la Greſie fait quelques réflexions ſur l'utilité qu'on pourroit retirer de cette racine dans la cure des fièvres malignes, bilieuſes, accompagnées de diarrhées colliquatives & de dyſſenteries qui ne tardent pas à être funeſtes, & dans le traitement deſquelles Huxham [1] conſeille les aſtringens alexipharmaques, comme la confection de fracaſtor, le vin rouge imprégné de canelle & la teinture de quinquina. Ces remèdes paroiſſent trop échauffans à M. de la Greſie; il penſe que le colombo pourroit leur être ſubſtitué avec un très-grand avantage. C'eſt à l'expérience à décider cette queſtion.

L'analyſe chimique de cette racine a produit un extrait gommo-réſineux, également ſoluble dans l'eau & dans l'eſprit de vin, & fort amer, à peu près comme la coloquinthe.

[1] Traité des fièvres, pag. 140.

On connoît déja une ſubſtance végétale, le *quaſſia*, que l'on regarde avec raiſon, comme jouiſſant de toutes les propriétés particulières aux amers, ſans participer aux inconvéniens des ſubſtances aſtringentes. La Société voit avec plaiſir l'uſage de ce remède ſe répandre dans les provinces ; pluſieurs de nos correſpondans l'emploient avec ſuccès, ſoit en infuſion, ſoit en ſubſtance contre les fièvres intermittentes & dans le traitement des maladies putrides.

OBSERVATIONS DIVERSES.

I. *SUR la vertu du* muſcus pyxioides, *dans le traitement de la coqueluche. Par M. Van-Woenſel, médecin, ci-devant au ſervice de l'impératrice de Ruſſie.* Cette plante, très-commune, ſoit dans les environs de Paris, ſoit ailleurs, connue maintenant ſous le nom de *lichen pyxidatus*, n'a pas été examinée par les anciens botaniſtes; ſa petiteſſe & ſa forme l'avoient fait négliger de la plupart. Les premiers qui l'ont obſervée, l'ont rangée parmi les mouſſes, & l'ont nommée *muſcus pyxioides*, parce qu'elle eſt terminée par une eſpèce de cupule en forme de petit vaſe, appellé en grec *pyxis*. C'eſt le *muſcus pyxioides terreſtris*. C. B. *lichen pyxidatus major. inſti. r. herb.* Rai, botaniſte anglois, qui les cite dans ſon hiſtoire générale des plantes, parle des vertus qui lui ſont attribuées : *Pulvis ejus in zythogalo, cereviſiâ tenui, aliove convenienti vehiculo per aliquot dies exibitus, tuſſim convulſivam puerorum, nonnullis catarrhus ferus ſeu ferinus dictam ſpecificâ proprietate lenire & ſanare dicitur.* Dillenius qui a donné la dernière édition du *Synopſis ſtirpium britannicarum* de Rai, nomme cette plante, *Lichenoides tubuloſum pyxidatum cinereum*, & il cite ſes propriétés dans la toux convulſive des enfans, d'après Gerard, botaniſte anglois, & d'après Willis qui s'exprime ainſi dans ſes œuvres : *In hoc caſu remedia quædam velut ſpecialia valdè commendantur, cujuſmodi ſunt muſcus pyxidatus, in pulvere exhibitus vel lacte incoctus adeoque crebrâ doſi quotidiè exibitus, &c.* C'eſt probablement d'après ces auteurs que M. de Linné fait mention de cette propriété du lichen

©BIUM

dans ſa *Matière médicale*; il l'attribue non au *lichen pyxidatus*, mais au *lichen cocciferus*; ce qui eſt aſſez indifférent, puiſque ces plantes peuvent être regardées comme deux variétés de la même.

Cette expoſition préliminaire des connoiſſances extérieurement acquiſes ſur les propriétés de ce lichen, rendra plus probables les faits énoncés par M. Van-Woenſel.

Cet auteur, qui regarde avec raiſon la coqueluche comme une maladie ſouvent épidémique, a eu occaſion de l'obſerver il y a quatre ans, parmi les cadets de Pétersbourg, dont il étoit médecin. Quarante garçons de cinq à ſept ans en furent attaqués à la fois, & eurent les ſymptômes les plus effrayans. Les accès étoient fréquens & vifs, le ſang étoit mêlé avec les crachats, & ſortoit même tout pur; il y avoit tranſport à la tête: tout faiſoit craindre que les malades ne fuſſent emportés par une apoplexie, ou quelque hémorrhagie conſidérable, ou qu'ils ne tombaſſent dans la conſomption. Tous les remèdes uſités furent inſuffiſans. Les ſaignées, les émétiques, les relâchans, les confortatifs, les antiſpaſmodiques furent employés ſans ſuccès. M. Van-Woenſel eſſaya inutilement les diverſes méthodes; il ne fit que pallier le mal, & il étoit à craindre qu'avant le retour du printemps, la moitié de ſes malades ne ſuccombât.

Heureuſement il lut dans la *Matière médicale* de Linné, que le *muſcus pyxioides* étoit recommandé comme ſpécifique dans cette maladie. Il en fit faire une décoction, à laquelle il ajouta du ſyrop de menthe. Cette boiſſon donnée à la doſe de deux onces à chaque malade, calma la toux dès la nuit ſuivante, ainſi que les autres ſymptômes. La continuation de ce remède rétablit en moins de huit jours les trois quarts des malades; les autres plus gravement affectés, ne furent guéris qu'au bout de quinze jours. Un ſeul mourut de la conſomption quelques mois après. De cette expérience & des obſervations antérieures on peut conclure, non pas peut-être que ce lichen eſt le ſpécifique de la coqueluche, comme l'auteur eſt porté à le croire, mais du moins qu'il eſt un remède précieux, & que ſon uſage doit être conſeillé dans cette maladie.

Ce ſuccès avoit engagé M. Van-Woenſel à donner le même remède à une dame d'une conſtitution délicate & hyſtérique, affectée depuis long-temps d'une toux tantôt sèche, tantôt accompagnée de crachats d'une pituite liquide. A peine en eut-elle pris une taſſe, que la toux ceſſa. Cette dame éprouva alors, dans la

©BIUM

poitrine, une ſenſation ſingulière, qui reſſembloit à un chatouillement doux. Ce fait peut venir à l'appui des précédens, pour prouver le bon effet du *lichen pyxidatus* dans le traitement de toux, ſur-tout de celle qui eſt accompagnée de convulſions.

II. *Deſcription de la fleur & du clou de géroſle, demandée à M. Beauvais, profeſſeur de l'art vétérinaire, par M. Céré, directeur du jardin du roi de l'Ile de France, & communiquée à la Société par M. Lafferté, avocat au Parlement.* La nature annonce cette riche production long-temps avant qu'elle paroiſſe, par un engorgement iſolé à l'extrémité des branches, où elle accumule des ſucs néceſſaires pour nourrir les cloux qui doivent y naître. A cet engorgement ſuccèdent en effet, d'abord de petits boutons dans la plupart deſquels on diſtingue à la loupe les quatre diviſions du calice qui couronnent le clou, & qui en quatre ou cinq mois, acquièrent le volume & la forme que tout le monde leur connoît. Ils viennent en pannicule à l'extrémité des branches depuis le nombre de trois ou de quatre, juſqu'à celui de trente. De verds qu'ils ſont, ils deviennent jaunâtres, & ſucceſſivement d'un jaune rougeâtre. La tête groſſit, & les diviſions du calice qui embraſſent cette tête s'écartent un peu. Voilà l'inſtant de les cueillir; mais ſi on les laiſſe pour en avoir le fruit, la tête que l'écartement des quatre diviſions du calice fait voir en plein, augmente de volume, & ſe colore de taches rouges ſur un fond blanc ſale. Telle eſt la couleur de la corolle. Elle n'eſt pas bleue comme des auteurs très-modernes l'ont avancé. Les pétales, au nombre de quatre, ne s'épanouiſſent pas comme ceux de toutes les fleurs, leurs limbes ſe trouvent collés, & le reſſort des étamines faiſant effort, détache les onglets, & fait tomber la corolle d'une ſeule pièce comme une calotte. Alors les étamines paroiſſent garnies de leurs ſommets, au nombre de vingt & plus, leſquelles partent d'une eſpèce de crête qui borde le réceptacle. Un ſeul piſtile s'éleve au milieu d'elles à la moitié de leur hauteur, & eſt terminé en pointe, & non par un ſtigmate cruciforme, comme le dépeint Rumphius. Cette deſcription que je fais, ayant cette fleur ſous les yeux, au jardin du roi, où je demeure, eſt exacte, & prouve qu'elle eſt de la poliandrie monoginie, treizième claſſe de Linnæus, ainſi que le *jambos* ou *jambes roſades*, auquel les feuilles reſſemblent auſſi beaucoup. Peu de jours après qu'elle eſt épanouie, les étamines tombent, & il ne reſte

que

©BIUM

que le ſtyle ſeul, dont le germe inſéré dans la partie ſupérieure & concave du clou, porte la pouſſière fécondante, qui le met dans le cas de devenir fruit & de ſe reproduire.

III. *Sur l'uſage de l'ivraie en pain. Par M. de la Mazière, correſpondant à Poitiers.* Un homme du village de Maillé, paroiſſe d'Ayſon, à quatre ou cinq lieues de Poitiers, aſſez aiſé pour un payſan, mais d'une économie ſordide, ayant un champ ſemé de froment, parmi lequel il y avoit beaucoup d'ivraie, fit ramaſſer ce mauvais grain ſéparément, non pour le brûler, mais pour en faire uſage, & ſe ménager ainſi la vente de quelques boiſſeaux de ſon bled de plus. Après l'avoir fait battre & nettoyer, il s'en trouva cinq boiſſeaux auxquels il fit ajouter un boiſſeau de froment; il fit moudre ce mêlange, & il fit faire du pain avec la farine. Cet homme commença à manger de ce pain un jeudi, ainſi que ſa femme & ſon domeſtique; ces deux derniers vomirent, évacuèrent par bas, & furent ſi incommodés, qu'ils ne voulurent plus en continuer l'uſage. Le mari qui n'en étoit point fatigué, continua le vendredi, le ſamedi & le dimanche ſuivant. Le ſoir de ce dernier jour il ſe trouva malade. On voulut appeller un chirurgien, ce qu'il refuſa, dans l'eſpérance que ſon mal ſe diſſiperoit de lui-même, & il mourut le lendemain lundi ſans ſecours, à la ſuite de coliques violentes. Il ſe portoit bien auparavant l'uſage de ce pain; ainſi on ne peut s'empêcher de le regarder comme la cauſe de cette mort précipitée. On n'a point fait l'ouverture de ſon corps.

IV. *Obſervations ſur l'uſage de l'extrait de laitue ſauvage*, lactuca viroſa. *Par M. Durande, aſſocié regnicole à Dijon.* La laitue ſauvage eſt un peu narcotique, elle participe de l'odeur de l'opium, & doit en avoir une partie des propriétés. M. Collin l'a de plus annoncée comme ſpécifique contre l'hydropiſie. Les ſuccès n'ont pas répondu aux promeſſes de cet habile médecin. Cependant comme calmante & apéritive, ſon uſage peut dans certaines circonſtances, devenir très-avantageux.

M. C** eut l'année dernière la fièvre intermittente, bilieuſe & nerveuſe, qui étoit preſque générale dans cette ville. Il enfla par tout le corps dès le ſecond accès. Son pouls étoit petit, irrégulier; il ne ſe développoit point dans la chaleur de la fièvre, & le malade étoit toujours très-agité, même pendant l'intermiſſion. Il prit l'extrait de laitue à la doſe de huit grains matin & ſoir. La fièvre diminua peu à peu, mais l'enflure ne diminua point.

Les pillules ſcillitiques & les tiſannes diurétiques rétablirent le cours des urines. Alors l'extrait de laitue, à la doſe de quinze grains, procura le calme, rappella le ſommeil, & le malade a été bien guéri.

Mlle de M** avoit depuis long-temps une obſtruction à la rate. Elle eut l'année dernière une fièvre bilieuſe rémittente, avec une irrégularité conſtante dans le pouls; après quatre à cinq pulſations, il y avoit intermittence, ou une pulſation à peine ſenſible. Cependant le ventre n'étoit point libre; un minoratif procura une agitation extrême, & n'entraîna que des matières jaunâtres & ſéreuſes. Elle prit chaque jour trois bols, chacun de douze grains d'extrait de laitue; j'y joignis enſuite l'uſage des eaux ferrugineuſes. La malade s'eſt très-bien rétablie.

Mde P. avoit la fièvre depuis trois mois. Ses accès étoient d'une violence extrême. L'extrait de laitue a fait ceſſer la fièvre très-promptement. Mais la poitrine & le bras ont paru couverts de dartres, auxquelles la malade avoit été ſujette, & qui depuis ſix mois avoient diſparu.

Ce remède que j'ai fait prendre à pluſieurs autres malades, n'a pas toujours eu le même ſuccès; mais il paroît que dans les fièvres intermittentes où l'âcre bilieux agiſſant ſur les nerfs, produit un état d'irritation qui ne permet ni les purgatifs, ni les fébrifuges, l'extrait de laitue peut être d'un grand ſecours. Il permet enſuite l'uſage des autres remèdes. Pluſieurs fièvres ainſi modérées ont cédé à l'action des ſels neutres, ſur-tout de la terre foliée, des eaux minérales ferrugineuſes, &c.

L'extrait de laitue convient quelquefois comme calmant. M. M** ſouffroit horriblement d'une colique hépatique, qui ſembloit être entretenue par la chaleur & l'inflammation du foie; les autres narcotiques n'avoient eu aucun ſuccès; quinze grains d'extrait de laitue ont fait ceſſer aſſez promptement les douleurs.

Mlle de C*** a les nerfs d'une délicateſſe extrême. Depuis un an elle ſe plaignoit d'une douleur fixe au ſein. Cette douleur ſe prolongeoit au bras & l'empêchoit preſque de s'en ſervir. Les bains, les délayans & la ſaignée n'ont point ſoulagé la malade. L'uſage de l'extrait de laitue, combiné avec celui de ſapoñaire & avec un grain d'antimoine porphyriſé ſur chaque bol, a fait ceſſer cette douleur. La malade s'eſt plainte de coliques, qui ont été appaiſées par les bains & l'extrait de laitue. Aujourd'hui elle ne reſſent ni douleur de ſein, ni colique.

V. *Obſervation ſur l'effet du tabac appliqué extérieurement. Par le même.* On lit dans les *Mémoires* ou *Eſſais d'Edimbourg*, vol. 2, pag. 41, que le tabac battu avec le vinaigre ou l'eau de vie & appliqué ſur la région épigaſtrique, a procuré le vomiſſement, & a ſuffi pour guérir d'anciennes tumeurs hypocondriaques. M. Fouquet vient encore de publier que le tabac trempé dans l'eau, & appliqué ſur la région du pubis, a procuré un *cholera morbus* très-violent. L'obſervation que je vais rapporter n'a donc rien qui doive ſurprendre; elle me paroît néanmoins mériter quelque attention.

Un jeune homme de cette ville ayant couché, à ce qu'il m'a dit, dans une auberge, ſe trouva très-incommodé par ces inſectes qui s'attachent aux parties génitales, & que l'on nomme en latin, *pediculi inguinales;* il confia ſon accident à une perſonne qui lui conſeilla les lotions de tabac. Il en fit bouillir deux onces dans de l'eau, & ſe ſervit de cette décoction, qu'il employa auſſi chaude qu'il lui fut poſſible de la ſupporter. Peu de temps après il éprouva des nauſées, des vertiges, des foibleſſes, des vomiſſemens. Je le trouvai dans une angoiſſe difficile à exprimer. Il vomiſſoit pour la ſeptième fois; il avoit évacué trois fois, il ſe croyoit perdu; ſes yeux étoient égarés, & ſa raiſon un peu troublée. Je preſcrivis les gouttes d'Hoffmann, & je lui conſeillai le vinaigre & l'eau pour boiſſon. Il vomit encore deux fois, il évacua autant de fois; un ſommeil long & paiſible mit fin à ces accidens.

VI. *Sur un ſyrop fait avec l'écorce de la racine de ſimarouba. Par M. de Badier, voyer de l'île de la Guadeloupe.* M. de Badier rappelle que cette écorce a été regardée comme un ſpécifique de la dyſſenterie, & célébrée en différens temps par pluſieurs médecins, ſur-tout par M. Antoine de Juſſieu, qui en avoit fait une heureuſe expérience. Le ſyrop dont cette écorce fait la baſe, participe des mêmes propriétés, & eſt adminiſtré dans les îles avec le même ſuccès. M. de Badier le croit même plus efficace. On le prend par cuillerée, ſoit ſeul, ſoit mêlé dans une boiſſon appropriée. M. de Badier propoſe de l'employer dans notre climat, en obſervant d'en diminuer la doſe, parce que ſon action doit être plus vive dans un pays plus tempéré. Il en a apporté une proviſion qu'il a offerte à la Société, pour être employée dans les lieux où règne la dyſſenterie.

VII. *Sur l'effet des ſeigles de mauvaiſe qualité, Par M. le Brun, correſpondant au Capbern en Nébouſan.* Les habitans de la Grange,

©BIUM

Campiſtrou, Galés, Clarens, Lanemeſan & autres paroiſſes de la généralité d'Auch, qui cultivent des landes, ont été attaqués auſſitôt après la récolte de 1777, d'une maladie, dont les ſuites heureuſement n'ont pas été fâcheuſes, mais dont l'hiſtoire eſt d'autant plus intéreſſante à recueillir, que M. le Brun l'attribue à la mauvaiſe qualité des ſeigles.

Les perſonnes qui avoient mangé du pain fait avec ce grain, éprouvoient deux ou trois heures après leur repas, un mal-aiſe général, ſuivi de vives douleurs d'entrailles, d'une grande altération, & d'un feu conſidérable dans la bouche & dans tout le canal des inteſtins. Bientôt il ſurvenoit une diarrhée qui duroit deux ou trois jours, & quelquefois davantage. Les mollets des jambes devenoient douloureux, comme s'ils euſſent été attaqués de crampes.

D'autres malades reſſentoient d'abord dans les doigts des mains un fourmillement qui ſe répandoit par toute l'habitude du corps. Ils étoient tourmentés peu après d'une démangeaiſon incommode, qui précédoit une éruption de boutons rouges, comme des échauboulures. Ceux-ci n'avoient ni diarrhées, ni coliques, ni crampes.

On en voyoit qui, dans les premiers inſtans, ſe plaignoient d'un violent mal de tête, & étoient accablés d'un ſommeil ſi profond, qu'ils étoient obligés de ſe coucher par-tout où ils ſe rencontroient, pour y dormir au moins quelques heures. A ces ſymptômes ſuccédoient la colique, la diarrhée, quelquefois même la dyſſenterie & les crampes aux mollets. Aucun n'a eu la fièvre. Ils ont tous été très-foibles. Parmi les nourrices qui ont eu cette maladie, une ſeule a perdu ſon lait.

On a remarqué qu'il n'y avoit eu d'attaqués que ceux qui avoient mangé du pain de ſeigle de mauvaiſe qualité, & que les plus grands mangeurs avoient été les plus malades, ainſi que ceux qui n'en avoient point fait uſage en ſoupe; le bouillon en corrigeoit peut-être les mauvais effets.

Ces malades ont été traités différemment. On a mis les uns à la diète & à l'uſage des boiſſons délayantes: on leur a fait prendre quelques minoratifs en lavage & des lavemens. Les autres, dont le nombre formoit plus des trois quarts, n'ont preſque pris que du vin avec de l'eau: ce qui leur a ſuffi pour être guéris.

Le ſeigle de la récolte ayant été ſéché, ſoit au ſoleil, ſoit au four, & mêlé avec d'autres grains, tels que le froment, l'avoine, &c. la maladie a ceſſé.

La partie de la généralité d'Auch, dont il s'agit dans le mémoire de M. le Brun, a les plus grandes obligations à M. d'Ap-

©BIUM

chon, archevêque d'Auch, & à M. Douet de la Boulaye, qui en eſt intendant, pour les ſecours qu'ils lui ont procuré après la récolte de 1777, qui a été des plus mauvaiſes.

Juſqu'au 24 mars de cette année, il avoit fait beau & même chaud. Alors le thermomètre deſcendit bruſquement au terme de la glace, & s'y ſoutint juſqu'au 5 avril. Indépendament du tort que cette température fit aux vignes & aux arbres fruitiers, le ſeigle, qui étoit en épi, en ſouffrit beaucoup. Il vint enſuite des pluies abondantes qui durèrent preſque ſans diſcontinuer juſqu'au 14 juin, & qui ne tombèrent plus que par intervalles juſqu'au 12 août.

Le ſeigle qui avoit pu réſiſter à la gelée, ne produiſit que des grains, dont la plupart étoient *retraits*, c'eſt-à-dire étroits, ridés, n'ayant que l'écorce, & ne contenant preſque point de farine. Dans les échantillons que M. le Brun nous a envoyés, il s'y trouvoit une certaine quantité d'ergots, ce qui ne paroît point étonnant, le temps ayant été pluvieux, & le terrein étant, comme le remarque l'auteur du mémoire, preſque entièrement argilleux, ſous une couche de deux pouces ou environ d'une terre de nature différente.

Pour prouver que la maladie qui a été décrite plus haut, doit être attribuée au ſeigle de mauvaiſe qualité, M. le Brun a fait les expériences ſuivantes.

1°. Il a donné du pain fait avec ce ſeigle à un chien de berger mis à l'attache. Cet animal fut très-altéré. Dès le troiſième jour il eut une diarrhée fétide. On entendit qu'il avoit dans le ventre des borborigmes; il ſe plaignoit. On lui fit de la ſoupe avec le même pain & de la graiſſe; ce qui parut le rendre moins triſte: au bout de vingt-quatre jours il fut détaché. Il étoit maigre, il perdoit ſon poil, il marchoit avec peine, & n'avoit pas la force d'aboyer.

2°. On nourrit dans une volière large & ſpacieuſe, deux canards, auxquels on ne donnoit que de cette eſpèce de ſeigle. Ils buvoient fréquemment. Bientôt leurs excrémens devinrent fétides. Ils commencèrent à perdre leurs plumes & à devenir languiſſans: leur appétit diminua. L'un fut remis à la baſſe-cour, & l'autre reſta dans la volière. Le premier, qui alors fut nourri comme les autres, n'en perdit pas moins toutes ſes plumes. Sa chair, lorſqu'on l'eut tué, parut rougeâtre; il étoit maigre, quoiqu'on lui eût laiſſé le temps de ſe remettre. Les chats le mangèrent & n'en furent point incommodés.

©BIUM

L'autre canard mourut après deux mois de captivité, étant beaucoup diminué de poids : il étoit tout déplumé.

3°. Deux poules ſéparées des autres, & nourries comme les deux canards de l'expérience précédente, commencèrent à perdre leurs plumes au bout de quinze jours, & les perdirent enfin tout-à-fait. L'une vécut deux mois & demi, & l'autre huit jours de plus. Elles étoient toutes décharnées, & leur corps étoit rouge comme celui des ſcorbutiques.

VIII. *Sur l'effet des feuilles de ricin appliquées ſur la tête. Par M. de la Maziere, correſpondant à Poitiers.* Une femme très-ſujette à la migraine, s'appliqua, d'après le conſeil d'un de ſes voiſins, des feuilles de ricin ſur le front, dans le deſſein de diminuer ſes douleurs. La nuit fut plus calme ; mais elle devint en peu de temps entièrement aveugle. Des purgatifs réitérés, & un véſicatoire au col ont fait ceſſer cet accident, que les circonſtances concomitantes n'ont pas permis à M. de la Maziere d'attribuer à une autre cauſe, qu'à l'action des feuilles de ricin.

IX. *Accidens arrivés à des perſonnes qui avoient mangé des champignons.* Un gentilhomme de Chartres ayant été dîner à quatre lieues de cette ville, & ayant mangé des champignons, fut frappé en revenant d'une cécité qui dura juſqu'au lendemain matin ; les pupilles n'étoient pas ſenſiblement dilatées : tous ceux qui avoient mangé de ces champignons, éprouvèrent les mêmes accidens. M. de Chamſeru, pere, a été témoin de ce fait, que M. de Chamſeru, fils, nous a communiqué.

Le nommé *Jean Picart*, ſoldat invalide à Mont-Louis, ayant mangé des champignons que l'on trouve en quantité près de cette ville parmi les genèvriers & les pins, fut frappé tout à la fois d'une eſpèce de délire & de cécité ; il ſe mit à courir dans les rues en ſautant & en riant ; mais on s'apperçut qu'il ne diſtinguoit point les objets, & on le conduiſit bientôt à l'hôpital militaire, où M. Barrere le traita : il lui trouva les pupilles très-dilatées. Ce médecin ayant fait donner au malade de l'émétique en lavage, les ſymptômes diſparurent, & le ſoldat recouvrit la vue & l'uſage de ſa raiſon.

Quoiqu'on ignore les eſpèces & les noms des champignons qui ont donné lieu à ces accidens, l'importance de la matière nous a engagés à ne point laiſſer ces deux obſervations dans l'oubli.



PHYSIQUE MEDICALE.

VOYAGE DANS LES ÉCHELLES DU LEVANT,

Avec des détails ſur les maladies qui y règnent, ſur la nature du ſol, & ſur le tempérament des habitans.

La Société informée que M. le baron de Tott alloit faire en 1777 un voyage dans les échelles du Levant & en Egypte, lui préſenta un mémoire contenant des queſtions relatives à ces pays, & à la maladie cruelle qui les dévaſte ſouvent. M. le baron de Tott accepta ce mémoire, & voulut bien ſe charger de le communiquer aux perſonnes qui lui paroîtroient le plus en état de donner les éclairciſſemens deſirés. Parmi les réponſes faites aux queſtions propoſées, la Société a ſur-tout diſtingué celles qui ont été fournies par M. Hollande, médecin françois & ſon correſpondant, qui accompagna M. le baron de Tott dans ſon voyage. La Compagnie ayant reçu à peu près dans le même temps un mémoire relatif aux mêmes objets de M. Mallet de la Broſſiere, ſon correſpondant à l'île Juda, qui a ſéjourné deux ans aux échelles du Levant, c'eſt de ce dernier ouvrage, & ſur-tout de celui de M. Hollande, que nous avons extrait le précis que nous publions.

©BIUM

On ne connoît aux échelles du Levant & en Egypte qu'une maladie à laquelle on donne le nom de *peſte*. On en diſtingue deux eſpèces, l'une qu'on nomme bénigne & l'autre maligne; toutes deux ſont meurtrières, mais la dernière l'eſt infiniment davantage : très-peu de malades en échappent, au lieu qu'il revient de la première à peu près moitié de ceux qui en ſont atteints. Toutes deux ont pour caractère ſpécifique des bubons ou des anthrax ou des charbons qui ſe manifeſtent plus tôt ou plus tard, qui, lorſqu'ils n'ont pas paru dans le cours de la maladie, ſe déclarent dans les dernières heures, & qu'on ne manque jamais de pouvoir reconnoître, au moins ſur les cadavres, ſi on ne les a pas obſervés ſur les malades.

Il ne paroît pas, d'après les informations priſes aux échelles du Levant & en Egypte, que la peſte ſoit ſujette à aucune période dans ſes retours. Les habitans des pays que nous venons de nommer, aſſurent au contraire qu'il ſe paſſe quelquefois de longs intervalles ſans que la peſte ſe déclare dans les lieux où elle règne le plus fréquemment, tandis que d'autres fois ſes retours ſont très-prochains les uns des autres dans les mêmes lieux. Quoiqu'elle ſe manifeſte dans tous les temps, & qu'il n'y en ait aucun où on ne l'ait vue ſe reproduire, il eſt cependant plus ordinaire qu'elle ſe déclare au printemps & en automne, & très-rare que ſes invaſions aient lieu pendant les fortes chaleurs de l'été ou les pluies abondantes de l'hiver.

M. Mallet dit qu'on eſt généralement dans l'opinion aux échelles du Levant que la peſte ne s'y déclare jamais qu'elle n'y ait été apportée de Conſtantinople ou de l'Egypte : il avertit qu'il parle d'après le récit des négocians.

M. Hollande aſſure qu'on penſe généralement à Conſtantinople que la peſte y eſt apportée de l'Egypte, que ce pays eſt ſon berceau, d'où elle ſe répand dans le reſte du Levant; mais il fait voir en même temps combien cette opinion eſt dénuée de fondemens, & il le prouve par le fait. Car lorſqu'il écrivoit, il y avoit dix ans qu'on n'avoit vu la peſte en Egypte, & elle avoit paru pluſieurs fois pendant les mêmes dix années à Conſtantinople. Il en eſt, ajoute M. Hollande, de la peſte au Levant, quant à ſon origine, comme de la maladie vénérienne en Europe; chaque peuple accuſe ceux qui l'entourent d'avoir été les premiers attaqués de la peſte & de la lui avoir communiquée; ſes voiſins lui font à leur tour les mêmes reproches, également dénués de preuve de part & d'autre.

Il

©BIUM

Il ne paroît pas non plus que la peſte ſoit apportée par le commerce de l'intérieur de l'Afrique en Egypte, ou que les miaſmes qui pourroient la produire ſoient pouſſés par les vents, du même centre en Egypte. En effet les caravanes de Nubie qui viennent tous les ans commercer en Egypte, après avoir communiqué avec celles de l'Abyſſinie, du Sénégal & des peuples qui habitent l'intérieur de l'Afrique, dont elles reçoivent les marchandiſes qu'elles apportent, arrivent tous les ans dans la ſaiſon des plus fortes chaleurs, dans celle où la peſte ceſſe quand elle a régné & où il eſt le plus rare de la voir ſe manifeſter quand elle ne s'eſt pas déclarée antérieurement; ces mêmes caravanes ne paſſent pas la haute Egypte où la peſte devroit être la plus fréquente, ſi les caravanes de Nubie en tranſportoient le germe; cependant la peſte n'avoit pas paru dans la haute Egypte depuis quarante ans, lorſque M. Hollande s'informoit de l'hiſtoire de cette maladie, & elle s'étoit déclarée ſept à huit fois dans la baſſe Egypte, pendant le même intervalle de temps. Enfin les vents du nord ſoufflent conſtamment en Egypte & pouſſent les nuages vers l'intérieur de l'Afrique, dans la ſaiſon où la peſte ſe déclare le plus ordinairement quand elle a lieu; elle n'eſt donc portée en aucune manière de l'intérieur de l'Afrique dans l'Egypte. Ce qu'on a avancé ou conjecturé ſur les lieux où elle ſe manifeſte, auxquels on attribue ſon origine, & qu'on regarde comme ſon berceau, eſt donc dénué de preuves. Rien n'eſt encore certain ni même probable ſur cet objet *. Peut-on imaginer au milieu de cette incertitude qu'elle naiſſe ſpontanément dans les lieux où elle ſe déclare, & qu'un ſujet attaqué par la dégénéreſcence de ſes humeurs, la communiquant à ceux qui l'approchent, devienne la ſource de l'infection générale ?

* Extrait du Mémoire de M. Hollande.

M. Hollande regarde cette queſtion comme la plus importante de celles qui lui avoient été propoſées, & comme la plus difficile à réſoudre; il ne l'entreprend pas, n'ayant pas trouvé ſur les lieux aſſez de preuves qui appuient cette aſſertion.

M. Michel, médecin de l'hôpital de Smyrne, paroît, d'après un mémoire dont il eſt auteur, remis par M. le Baron de Tott à la Société de médecine, croire à la ſpontanéité de la peſte; il en cite comme preuve le fait ſuivant. Un pâtre iſolé, ne communiquant avec perſonne, tomba malade en gardant ſes troupeaux; il ſe rendit dans un lieu habité où il communiqua la peſte, dont il ſe trouva lui-même attaqué. Ce fait prouveroit beaucoup, ſi l'on pouvoit être aſſez certain que ce pâtre n'a eu de communication

avec perſonne, ſi l'on ſavoit depuis combien de temps & avec quelle précaution il étoit iſolé; mais les preuves ſont trop difficiles à établir ſur ces objets, pour qu'on puiſſe rien conclure d'après ce fait. On eſt donc contraint de reconnoître qu'on ignore également s'il eſt en effet un pays qui ſoit le berceau de la peſte, quel eſt ce pays, ſuppoſé qu'il y en ait un; enfin ſi elle ſe déclare quelquefois ſpontanément, & ſi le premier qui en eſt attaqué devient le foyer d'où elle émane. Dans cette ignorance forcée juſqu'à préſent, examinons ſi la peſte une fois déclarée dans un lieu, peut en être tranſportée dans un autre, & comment elle l'eſt; ſi l'air lui ſert de véhicule & ſi elle ne ſe communique que par le contact immédiat, ou de l'une & l'autre manière?

Que la peſte une fois déclarée dans un lieu puiſſe être tranſportée & qu'elle ſe propage, trop de faits l'ont prouvé, la choſe eſt trop avérée pour que nous nous y arrêtions. Cherchons donc à pénétrer, s'il eſt poſſible, comment elle ſe propage.

L'opinion généralement répandue parmi les Européens éclairés qui habitent les échelles du Levant eſt, ſuivant M. Hollande, que le venin peſtilentiel ne ſe communique que par le contact immédiat des peſtiférés ou des objets qu'ils ont touchés. Cette propoſition, ajoute M. Mallet, paroîtra démontrée lorſqu'on ſaura juſqu'à quel point les précautions que prennent les Francs dans l'intérieur de leurs maiſons les mettent à l'abri de la contagion. Les preuves de la propoſition étant fondées ſur les effets de ces précautions, nous allons nous en occuper.

Les Européens, de quelque nation qu'ils ſoient, habitent, ſuivant M. Mallet, avec leurs conſuls reſpectifs dans des quartiers ſéparés par une porte qu'on ferme avec ſoin tous les ſoirs: elle eſt gardée par un corps de janiſſaires, que les Européens paient à frais communs; ils ſervent en tout temps à prévenir les émeutes populaires, & lorſque la peſte eſt déclarée, à fermer aux Turcs l'entrée du quartier des Européens. Ceux-ci ſe renferment de plus chacun dans leur maiſon, en défendent la ſortie à leurs domeſtiques & l'entrée à tout étranger; ils portent toujours ſur eux, pour être plus certains des précautions qu'ils prennent, la clef d'une barrière élevée devant chaque maiſon & qui en défend l'entrée. Un janiſſaire garde encore cette barrière, & veille à ce qu'on n'y pénètre pas; il reçoit d'un pourvoyeur les proviſions de bouche. Celui-ci va les chercher à la vérité dans les quartiers de la ville infectés; mais en les apportant dans celui des Européens, il les dépoſe devant chaque maiſon ſur une tablette placée à l'intérieur

©BIUM

de la barrière devant chaque porte. Le janiſſaire qui la garde ne touche pas d'abord immédiatement aux proviſions, mais il les prend avec un crochet, quelles qu'elles ſoient, viandes, légumes, fruits, poiſſons; il les trempe dans le vinaigre & les remet, après cette opération, aux domeſtiques qui habitent l'intérieur des maiſons. Le pain eſt le ſeul comeſtible pour lequel on ne prenne pas cette précaution; s'il eſt chaud, on ne le prend pas de deſſus la tablette où le pourvoyeur l'a poſé, qu'on ne ſoit sûr qu'il y a paſſé aſſez de temps pour être refroidi, & on ne le mange jamais que le lendemain qu'il a été apporté. MM. Mallet & Hollande ſont d'accord ſur l'uſage de ne pas toucher le pain chaud, & ſur l'opinion dans laquelle ſont les Européens qu'il ne communique point la peſte lorſqu'il eſt refroidi.

Cette opinion cependant ne peut manquer de paroître bien extraordinaire; il ſeroit à ſouhaiter que l'on fût certain par un grand nombre de faits, qu'on ſe contente, par rapport au pain, de le laiſſer refroidir, & que, dans cet état, ce comeſtible ne communique point un venin que l'on recevroit d'une autre ſubſtance fournie par la même main, ſi l'on ne prenoit pas pour cette ſubſtance des meſures qu'on néglige par rapport au pain. Nous ſommes convaincus que les deux médecins, d'après leſquels nous parlons, ont fait un récit exact des faits, tels qu'on les en a informés; mais ce récit a-t-il été fidèle par rapport au pain? Continuons de ſuivre M. Mallet dans le détail des autres faits dont nous nous occupons. On trempe également dans le vinaigre les lettres, papiers, argent & autres effets que l'on reçoit. Quelquefois, quoique rarement, les ouvriers Juifs ou les marchands Turcs viennent conférer avec les Européens; mais les derniers ſe tiennent en dedans des barrières & les premiers en dehors: ils ne s'approchent point & ne confèrent que de loin.

Telles ſont, ſuivant M. Michel, les précautions uſitées parmi les Européens; elles les préſervent ſi elles ſont exactement obſervées; mais un ſeul abus, une ſeule permiſſion de ſortir, imprudemment accordée à un domeſtique, ouvrent quelquefois à la peſte l'entrée du quartier des Européens. Cette cruelle maladie exerce alors ſur eux des ravages encore beaucoup plus grands que ſur les Turcs: différence que M. Mallet attribue à ce que le dogme de la prédeſtination, admis par les Turcs, les rend calmes au milieu de la plus violente contagion, tandis que les Européens, dépourvus de la même reſſource, ſe livrent à un

©BIUM

trouble qui augmente & accélère la force de leurs maux.

M. Mallet cite le fait ſuivant comme une preuve très-forte que la peſte ſe communique par le contact, & que l'air n'en eſt pas le véhicule.

Il y avoit à Smyrne des peſtiférés dans la maiſon voiſine de celle qui commençoit le quartier des Européens; la peſte n'avoit cependant pas pénétré dans ce quartier. Dans un moment où une jeune angloiſe ſortoit ſur la terraſſe de ſa maiſon pour regarder ſur le rivage, on verſa ſur la terraſſe de la maiſon peſtiférée, plus élevée que celle de la maiſon européenne, un baſſin d'urines & d'excrémens; les parties les plus ténues en furent pouſſées par le vent en forme de roſée ſur la jeune anglaiſe. Quelques heures après elle éprouva un violent mal de tête, fut contrainte de ſe mettre au lit, & mourut le lendemain avec des ſymptômes évidens de peſte. Les habitans de la même maiſon qui avoient communiqué avec elle, & ceux de quelques maiſons voiſines qui avoient fréquenté les premiers, périrent également de la peſte.

Suivant les expreſſions de M. Hollande « lorſque les Francs » obſervent exactement toutes les précautions en uſage parmi eux, » ils demeurent abſolument ſains au milieu d'une ville infectée » de la peſte ».

Les deux obſervateurs, d'après leſquels nous parlons, ſont donc d'accord ſur ce point important, que les précautions qui conſiſtent à s'iſoler, à intercepter toute communication avec les hommes ou les objets atteints du levain peſtilentiel, garantiſſent de ſes effets ceux qui les obſervent au milieu d'une ville ravagée par la peſte; il s'enſuit néceſſairement qu'elle ne ſe propage que par le contact, & que l'air ne lui ſert pas de véhicule. On pourroit à cette preuve ajouter celles qui ſont fournies par les précautions qui ferment en Europe l'entrée à la peſte qui s'y eſt introduite, lorſque ces précautions n'ont pas été obſervées par rapport à des hommes ou à des objets tranſportés des lieux infectés; mais nous nous écarterions de notre ſujet en traitant ici de cette matière, qui eſt d'ailleurs généralement connue.

Les deux obſervateurs, d'accord ſur la manière dont la peſte ſe propage & ſur l'efficacité des précautions pour en garantir, ne le ſont pas entiérement dans le récit de ces précautions.

M. Hollande dit que les Francs ſe renferment avec ſoin dans leurs maiſons, ſituées le plus ordinairement dans le même quartier, mais il ne dit pas qu'il n'y en ait point dans d'autres quartiers; il ne parle point de la grille qui ferme celui des Européens, du

©BIUM

corps de janiſſaires qui gardent ce quartier, ni de la barrière élevée devant chaque maiſon. Ces différences peuvent être relatives aux lieux, & dépendre de celles qu'on obſerve dans les endroits où nos deux voyageurs ont pris des informations; elles ne changent & n'altèrent rien à la baſe de leur récit, ni à l'efficacité de l'iſolement.

M. Hollande convient avec M. Mallet de la manière dont les comeſtibles ſont apportés aux Européens en temps de peſte; mais il dit qu'à l'entrée de chaque maiſon, derrière la porte, eſt ſituée une tonne remplie d'eau, qu'on change tous les jours, & dans laquelle on trempe les comeſtibles dépoſés par les pourvoyeurs ſur une table à côté, avant de porter ces comeſtibles dans l'intérieur de la maiſon. M. Hollande eſt d'accord dans cette partie avec M. Paris, médecin français, qui a réſidé à Conſtantinople, & auteur d'une diſſertation ſur la peſte, qui a remporté au jugement de la faculté de médecine de Paris un prix qu'elle avoit propoſé.

Enfin M. Hollande ajoute que, lorſque les Européens ſont forcés de ſortir, ils évitent avec le plus grand ſoin de toucher quelqu'un ou de rien recevoir de la main de perſonne; que les interprêtes d'ambaſſade, contraints par état à fréquenter plus que les autres les habitans des villes & à voir beaucoup de monde, changent d'habits en rentrant chez eux; qu'ils font cette opération dans la partie la plus élevée de leur logis; qu'ils parfument enſuite les habits qu'ils viennent de quitter, & qu'ils ſe lavent tout le corps avec beaucoup d'attention; après quoi ils communiquent ſans crainte avec leur famille. Nous avons inſiſté ſur ce fait, parce qu'il nous ſemble concourir avec ceux que nous avons rapportés plus haut, à prouver la fixité du venin peſtilentiel, l'utilité des lotions pour anéantir ſon action, & l'inſuffiſance de l'air pour le tranſmettre.

La ceſſation de la peſte qui a régné n'eſt point précédée, ſuivant M. Hollande, par aucun changement notable dans l'état de l'air qui annonce cet heureux événement. On a ſeulement remarqué en général que les chaleurs violentes de l'été & le ſouffle brûlant du vent du midi, la ſuſpendent ou la terminent, comme par enchantement, & que lorſqu'elle a régné en Egypte, elle s'affoiblit & s'éteint par degrés peu de temps après le ſolſtice d'été. C'eſt une obſervation regardée certaine, qu'à cette époque les Francs ne craignent plus de communiquer avec les Arabes, & qu'ils ceſſent de tenir leurs maiſons fermées.

Les lieux maritimes ſont, ſuivant M. Hollande, plus fréquem-

ment attaqués que les autres de la peſte. C'eſt de ces lieux où elle commence ordinairement, qu'elle eſt enſuite portée dans l'intérieur des terres ; mais la poſition plus élevée ou plus baſſe, le climat plus ſec ou plus humide ne ſemblent contribuer en rien à la fréquence & à la violence de la peſte. Ainſi la Syrie qui eſt un pays élevé & aride, n'eſt pas plus expoſée à la peſte que l'Egypte inférieure qui eſt baſſe, coupée d'une infinité de canaux, & où les pluies ne ſont pas rares pendant pluſieurs mois de l'année.

Il n'eſt pas vrai, comme on le penſe communément, qu'après la retraite du Nil la terre reſte jonchée d'animaux, dont la corruption infecte l'air, & que ce ſoit, comme on l'a cru, la cauſe de la peſte. Ce fleuve, en ſe retirant, ne laiſſe ni poiſſons, ni autres animaux ſur la ſurface de la terre, on ne ſent aucune odeur s'élever dans l'air, & la grande activité du ſoleil diſſipe en fort peu de temps l'humidité ſurabondante. Il y a très-peu d'endroits où le fleuve laiſſe des eaux ſtagnantes, parce que toute l'Egypte eſt coupée de canaux dans leſquels elles s'écoulent, & que, lorſque ces eaux ſe tariſſent, elles laiſſent à ſec, non un fond de vaſe, mais du ſable bientôt deſſéché, ſans qu'il s'en exhale aucune odeur.

Enfin, ſuivant le récit des Levantins & des Egyptiens, la peſte n'eſt point annoncée par des maladies épidémiques ſur les animaux ; ils ne contractent pas la peſte au milieu des peſtiférés, & ils peuvent cependant en communiquer le levain qui s'attache à leur poil, ſans agir ſur eux.

Il paroît, d'après les obſervations que nous venons de rapporter, qu'on ne peut rien ſtatuer ſur les cauſes & l'origine de la peſte, ni ſur les lieux où elle prend d'abord naiſſance ; qu'on peut ſeulement conclure qu'elle ſe communique par le contact, ſans que l'air paroiſſe pouvoir ſervir de véhicule au levain qui le produit. Ces mêmes obſervations ne ſervent donc qu'à détruire quelques préjugés accrédités ſur les cauſes & l'origine de la peſte, & à confirmer l'utilité & la ſageſſe des précautions priſes en Europe pour garantir les peuples qui l'habitent d'un fléau cruel que le commerce pourroit leur communiquer ſi on négligeoit ces mêmes précautions.

Les obſervateurs, d'après leſquels nous parlons, n'ayant pu remonter à l'origine & aux cauſes de la peſte, ont également acquis peu de lumières ſur la manière dont on traite les malades dans les pays où elle règne. Ils ſont, dit M. Hollande, abandonnés à des femmes, à des charlatans & à des barbiers ; ces derniers

ſe chargent ſur-tout d'ouvrir les bubons & d'y appliquer quelques remèdes ; mais ces gens en général en connoiſſent peu, ils employent beaucoup de pratiques ſuperſtitieuſes, & le peu de bien qu'ils font conſiſte à défendre tout aliment tiré du règne animal, & à preſcrire une diète exacte ; ils permettent dans la convaleſcence du riz cuit à l'eau, des anchois, & un mêlange qui eſt une préparation des œufs d'eſturgeon confits dans le vinaigre. Les convaleſcens qui négligent ce régime, & qui font uſage de viande, ſont repris de la peſte & en périſſent ordinairement. Quant aux médecins européens fixés dans les échelles du Levant, ils ne ſont point appellés en temps de peſte, & ils ſe renferment alors dans leur maiſon.

M. Mallet dit à peu près les mêmes choſes que M. Hollande ; il ajoute ſeulement que des Juifs & des Grecs, auxquels il donne le nom de médecins, & que M. Hollande ne regarde que comme des charlatans, ſe livrent au traitement des peſtiférés ; qu'on aſſure qu'ils ſavent, d'après une longue expérience, porter un prognoſtic sûr à l'égard de ceux qui tombent malades ; qu'ils annoncent qu'ils guériront & qu'ils l'annoncent avec fondement, lorſque le délire n'eſt qu'obſcur, lorſque les ſueurs ſont modérées, que le pouls n'eſt pas intermittent, lorſque les malades ont rarement des convulſions, que leurs urines ne ſont pas ſanguinolentes, que les matières qu'ils rendent par le vomiſſement ou les ſelles, ne ſont ni auſſi vertes, ni auſſi fétides que dans d'autres malades, en qui les autres ſymptômes, dont nous venons de parler, ont beaucoup plus d'intenſité : pour ceux dans leſquels ils les remarquent dès l'invaſion, ils annoncent qu'ils ſont perdus. A l'égard des remèdes qu'ils emploient, il eſt difficile d'en parler, parce qu'ils en font myſtère ; on ſait ſeulement qu'ils preſcrivent rarement la ſaignée, qu'ils font beaucoup d'uſage des acides végétaux, qu'ils emploient le nitre, le camphre & le quinquina en même temps & qu'ils provoquent le vomiſſement, ſans qu'on ſache par quels moyens. Les malades qu'ils traitent, dont ils annoncent la cure & qui guériſſent, ont peu d'exanthèmes ou de taches qui paroiſſent ſur le corps, très-rarement des charbons, mais ils ont pluſieurs bubons. Ces médecins jugent d'autant plus favorablement, que les bubons ſe montrent aux aînes ; ils jugent moins heureuſement lorſqu'ils ſe manifeſtent aux aiſſelles ou aux glandes du cou ; ils hâtent la ſuppuration des unes & des autres, & pratiquent en même temps de larges cautères aux cuiſſes & aux jambes. Quant aux moyens qu'ils emploient pour ſe garantir eux-mêmes dans

©BIUM

une pratique auſſi dangereuſe, ils ſont entiérement ignorés. Peu de jours après que les bubons & les cautères ſont en ſuppuration, le malade ſe lève, ſort & marche appuyé ſur une canne. L'habitude où l'on eſt de voir ces malades dans les rues les fait reconnoître, & l'expreſſion uſitée à leur égard eſt que la *peſte leur flue* ou *leur coule*. Le dogme de la fatalité empêche les Muſulmans d'employer aucun moyen prophylactique; ils n'en connoiſſent pas: le peuple eſt ſeulement dans l'uſage de ne pas ſortir à jeun, de manger de l'ail; moyens frivoles contre un levain qui ſe communique par le contact: enſorte qu'il eſt auſſi difficile de déterminer comment la peſte ceſſe après s'être une fois déclarée, que d'expliquer comment elle ſe manifeſte; on peut ſeulement conjecturer, par rapport à ſa ceſſation, que ſe propageant par le contact, comme la choſe paroît aſſez démontrée, ſon levain s'affoiblit & s'éteint en paſſant d'individus en individus; que les grands changemens qui arrivent dans l'atmoſphère, tels que les chaleurs brûlantes de l'été & les pluies abondantes de l'hiver, l'énervent & le détruiſent peut-être, les unes en le volatiliſant & le diſſipant par la tranſpiration, les autres en lavant les corps & en délayant le levain par le moyen de l'humidité qui règne dans l'air. Cette dernière conjecture eſt fondée ſur le temps où la peſte ceſſe le plus ordinairement.

OBSERVATIONS

©BIUM

OBSERVATIONS

Sur le natrum, ſur la culture du riz, & ſur une maladie particulière aux habitans d'Alep, par M. Hollande, docteur en médecine, correſpondant de la Société.

On retire le natrum en Egypte principalement de trois lacs, qui ſont le lac Biron ou Barque de Caron; d'un ſecond lac qui ſe remplit pendant la crue du Nil, par le moyen de l'ancien canal qui portoit l'eau du lac Mœris à Alexandrie: ces deux lacs ſont ſitués dans la province de Fiom; enfin d'un lac ſitué entre Alexandrie & Rozette.

Les lacs ſe rempliſſent pendant la crue du Nil; l'eau qu'ils contiennent venant à s'évaporer enſuite & pendant la retraite du fleuve, le natrum ſe cryſtalliſe ſur les fonds reſtés à ſec; on le caſſe alors par morceaux, & on l'expoſe à l'ardeur du ſoleil pour achever ſa deſſiccation: il ne ſubit pas d'autre préparation. On l'emploie à deux uſages; il ſert principalement dans la leſſive du linge, & il entre comme ingrédient dans l'aſſaiſonnement des viandes & des légumes farineux; il attendrit les viandes que les Egyptiens ſont dans l'uſage de faire cuire auſſitôt après avoir tué les animaux; il facilite la cuiſſon des légumes & les rend plus tendres. Il y a quelques verreries en Egypte; mais on ne s'y ſert point du natrum.

La culture la plus abondante en Egypte eſt celle du riz; elle eſt générale: il croît ſous l'eau; celle qui ſert à cet uſage eſt ſtagnante; il n'en réſulte cependant aucun des inconvéniens que la culture de ce grain a produits en Europe toutes les fois qu'elle y a été tentée. M. Hollande penſe que cette différence vient de celle du climat; que l'ardeur & l'activité du ſoleil diſſipent en Egypte les vapeurs avant qu'elles aient le temps de ſe ramaſſer; au lieu que dans les pays ſeptentrionaux les vapeurs ſtagnent, pour ainſi dire, dans l'atmoſphère, flottent dans la portion que les hommes reſpirent, y répandent le froid & l'humidité, & produiſent par ces raiſons les accidens qui ſont la ſuite de la culture du riz en Europe. Ce ſentiment eſt conforme à celui

de l'auteur des établiſſemens des Européens dans les deux Indes

Le bouton d'Alep eſt une maladie particulière aux habitans de cette ville ; ils y ſont preſque tous ſujets ; il y en a peu qui en vivent exempts : elle les attaque ordinairement dans leur enfance. Le viſage eſt le ſiège du mal ; il commence par un bouton qui s'élève peu, qui s'étend, qui prend l'apparence d'une dartre vive, qui occupe ſouvent beaucoup de place, ne cauſe aucune douleur, & ſe termine très-lentement ſans aucun remède : ſa durée varie dans les différens individus depuis ſix juſqu'à quinze mois ; il reſte ſur le viſage, à l'endroit où le bouton a commencé à s'élever, une cicatrice ou dépreſſion plus ou moins étendue & plus ou moins profonde. Le ſiège le plus ordinaire de la cicatrice eſt le milieu de la joue ; on n'emploie contre le bouton d'Alep aucuns remèdes, parce que l'expérience a appris qu'ils irritent le mal & le prolongent. Il eſt rare que les naturels du pays éprouvent des récidives ; mais les étrangers qui vivent à Alep y ſont ſujets ; & la maladie, au lieu de ſe fixer au viſage, s'y porte rarement & ſe jette indifféremment ſur toutes les autres parties du corps.

Les cauſes du bouton d'Alep paroiſſent à M. Hollande abſolument inconnues ; il n'admet pas l'inſalubrité de l'air & des eaux à laquelle on a coutume d'attribuer cette maladie ſingulière, parce qu'il n'eſt pas vrai, ſelon lui, que l'air ni l'eau aient rien d'inſalubre à Alep ; il ajoute que la même incommodité eſt connue à Baſſora & ſur toute la côte occidentale du golfe perſique.



OBSERVATIONS

Sur la piquûre du ſcorpion.

M. Mallet de la Broſſiere, étant à Tunis, y traita deux malades piqués par des ſcorpions. Le premier étoit un Muſulman âgé de quinze ans; le ſecond un Juif.

M. de la Broſſiere fut appellé dans le premier cas une heure après l'accident. Cependant l'avant-bras & le bras du malade qui avoit été piqué à la main, étoient déja gonflés & douloureux & les mouvemens étoient difficiles. M. de la Broſſiere fit prendre au malade, dans la journée, deux bouillons, ſur chacun deſquels il ajouta dix gouttes d'alkali volatil; le ſoir un troiſième bouillon avec ſix gouttes d'alkali, & le lendemain douze gouttes du même remède adminiſtré de la même façon en trois doſes; les ſymptômes n'exiſtoient plus le ſurlendemain, & le jeune homme étoit guéri.

Il y avoit dix-huit heures que le Juif avoit été piqué au pouce d'une des deux mains, lorſque M. de la Broſſiere le viſita; on avoit profondément ſcarifié la plaie, fait deux ſaignées du bras & une du pied; le bras & l'avant-bras étoient cependant ſi gonflés, qu'ils paroiſſoient auſſi gros que la cuiſſe; la peau étoit rouge & enflammée; le malade avoit paſſé la nuit dans un délire qui continuoit; il avoit des mouvemens convulſifs; il vomiſſoit fréquemment, & rejettoit des matières bilieuſes: un lavement lui en avoit fait rendre par les ſelles: il tomboit en ſyncope de temps à autre, & demeuroit quelque temps aſſoupi; il ne pouvoit rien prendre qu'il ne le rejettât par le vomiſſement.

M. de la Broſſiere débuta par deux cuillerées d'eau de meliſſe ſimple, auxquelles il ajouta douze gouttes d'alkali volatil, & quelques gouttes de liqueur minérale anodyne d'Hoffmann. Le malade rejetta cette première potion; mais il en prit une ſeconde pareille qui paſſa. M. de la Broſſiere prépara alors une potion

©BIUM

compoſée de quatre onces d'eau de méliſſe, trente gouttes d'alkali volaril, & autant de gouttes de liqueur minérale anodyne; il renouvella cette potion de demi-heure en demi-heure pendant trois heures : il couvrit la plaie d'une flanelle imprégnée d'alkali volatil, & le bras d'une flanelle trempée dans une décoction émolliente, à laquelle il avoit ajouté de l'eau-de-vie camphrée : les vomiſſemens ſe calmèrent trois heures; le malade prit un bouillon dont il ne vomit qu'une très-petite portion : on l'évacua en lui faiſant prendre de l'eau de caſſe & des lavemens: on lui en donna un fait avec un bouillon auquel on avoit ajouté douze gouttes d'alkali volatil. Les mouvemens convulſifs s'appaisèrent vers le ſoir du jour où avoit été employé le traitement dont nous venons de rendre compte.

On continua pendant cinq jours le même traitement, en diminuant graduellement les doſes d'alkali; les accidens ſe trouvèrent calmés au bout de ce temps : le malade fut purgé, & il ne lui reſta qu'une foibleſſe qui ſe diſſipa bientôt.

Ces deux obſervations nous paroiſſent concourir à prouver l'efficacité de l'alkali volatil contre le virus des animaux vénéneux, à démontrer combien ce virus change de force à proportion qu'il eſt exalté par la chaleur du climat, puiſque la piquûre du ſcorpion, qui ne cauſe dans nos provinces méridionales que de légers accidens, peut être mortelle en Afrique; mais cette différence, dans les effets de la piquûre du même animal, nous ſemble ne pas dépendre ſeulement du degré de volatilité & d'acrimonie plus grandes, produites par une chaleur plus forte & plus active; il nous paroît qu'on doit auſſi avoir égard aux variétés du même animal dans les différens climats.

Ainſi le ſcorpion de nos provinces méridionales, deux fois plus petit que celui d'Afrique, eſt moins dangereux, non-ſeulement parce que ſon venin eſt exalté par une chaleur plus foible, mais parce qu'étant plus petit, il en répand dans la plaie une moindre quantité & que ſon aiguillon étant moins long; il pénètre moins avant & répand le venin plus ſuperficiellement. Ainſi la piquûre ou plutôt la morſure de nos araignées de cave peut exciter un léger gonflement, un accès de fièvre, tandis que la morſure des groſſes araignées de la Guyane, de celles qui ſe cachent dans les têtes des ananas & dans les lieux humides, ſous les touffes des plantes, & qui ſont vingt, trente fois peut-être plus groſſes que nos araignées, peut occaſionner la mort.

Les contradictions apparentes entre les effets de la piquûre ou de la morſure des animaux de même genre ou de même eſpèce, dans les différens climats, diſparoîtront donc ſi l'on a égard à l'action du climat ſur le virus de ces animaux, à la diſpoſition de ceux qui ſont bleſſés, & à la taille des animaux ſi différente dans les divers climats, quoiqu'ils ſoient au fond de même genre & de même eſpèce, comme le même arbre s'élève & s'étend, ou demeure reſtreint dans toutes ſes parties ſelon les différens terrains où il eſt implanté.

OBSERVATIONS DIVERSES.

I. *SUR une eſpèce de fièvre qui règne dans les îles ſituées le long de la côte de Zanguibir & de Mozambique. Par M. de la Peyre, chirurgien de vaiſſeau, correſpondant de la Société.* C'eſt dans les îles de Zanguébard & de Querembo que M. la Peyre l'a obſervée. On l'attribue aux vents qui ſouflent de la grande terre. Les nègres de Monjoa qui en viennent n'y ſont point ſujets, parce qu'ils ſont accoutumés à l'air qu'on y reſpire. Les Portugais appellent cette fièvre *febre maldita*. Son invaſion eſt bruſque & très-vive : un friſſon général en eſt le prélude : le viſage devient plombé ; dans les perſonnes robuſtes il eſt quelquefois haut en couleur : le pouls eſt fort & fréquent, la tête peſante & la bouche un peu mauvaiſe : le délire ſurvient en deux ou trois heures : le pouls eſt alors petit, & inégal, la langue ſe sèche & ſe couvre d'une croûte noire : la ſoif eſt peu conſidérable, mais l'haleine eſt puante & la vue égarée : le ventre n'eſt point gonflé : les urines ſont jaunâtres ; les ſelles ſont rares & les matières crues ; le malade eſt dans un aſſoupiſſement continuel ; ſi on le réveille, on s'apperçoit par ſes réponſes que le délire continue, & ſi on ne donne pas les remèdes convenables, les ſymptômes s'aggravent, & la mort ſurvient le dixième ou douzième jour.

M. la Peyre conſeille de faire tout au plus une ſaignée aux perſonnes pléthoriques, condition ſans laquelle il faut s'en abſtenir ; c'eſt ſur l'émétique en lavage, donné de bonne heure & répété ſuivant le beſoin, qu'il fonde, d'après ſa pratique, les plus grandes eſpérances de ſuccès. Le reſte du traitement, indiqué par ce chirurgien, eſt relatif à la nature des ſymptômes.

Dans ces mêmes pays qui ſont très-chauds, ceux qui, après avoir eu commerce avec une femme, s'expoſent à l'air un peu frais, ſont ſouvent attaqués de friſſons & de convulſions. On emploie communément des moyens qui ſont auſſi ridicules qu'inutiles pour diſſiper ces accidens. La chaleur du lit & l'uſage de légers diaphorétiques ſont les procédés que M. la Peyre a conſeillés avec ſuccès.

II. *Rapport ſur les effets qui réſultent du voiſinage d'une manufacture de préparations d'antimoine, relativement à la ſanté des citoyens.* La Société royale nous ayant chargés de répondre à différentes queſtions qui lui ont été faites par M. le procureur-général ſur les inconvéniens qui réſultent du voiſinage d'une manufacture de préparations d'antimoine, relativement à la ſanté des citoyens,

Nous croyons devoir obſerver 1°. que c'eſt à tort qu'on prétend que l'antimoine ſe tire d'un poiſon. Ce minéral qui n'eſt en aucune manière dangereux, a ſes mines propres & particulières, très-communes en pluſieurs provinces de France, comme dans l'Auvergne & le Poitou. Il ne ſe trouve preſque jamais uni à des ſubſtances vénéneuſes; mais le plus ſouvent il eſt pur ou mêlé d'un peu de mine de plomb, de fer ou de quelques pyrites martiales; & il n'y a preſque point de ſubſtance métallique dont l'exploitation entraîne moins de riſques. D'ailleurs l'antimoine qui eſt employé dans les manufactures, eſt déja fondu & purifié: il ne contient en conſéquence aucun principe étranger qui puiſſe être nuiſible.

2°. L'antimoine n'exige pas pour ſa purification un feu conſidérable, puiſque, pour le purifier, il ne s'agit que de le fondre, & que cette fuſion eſt auſſi facile que celle du plomb & de l'étain. Il y a plus, c'eſt qu'on eſt même forcé d'employer une chaleur très-douce; car ſans cette précaution une partie du ſoufre de l'antimoine brûleroit, & ce minéral ſeroit décompoſé. Il eſt vrai que les préparations qu'on fait avec l'antimoine exigent un peu plus de feu: le grillage du minéral, la fuſion de la chaux d'antimoine en verre, la réduction de cette même chaux en régule, la fabrication du foie d'antimoine demandent un degré de chaleur capable de bien faire rougir les creuſets qui ſervent à ces opérations; mais ce feu n'excède pas celui qu'on fait dans les atteliers des orfévres & des fondeurs: il eſt même moindre que celui de ces derniers, & cependant on les ſouffre dans l'intérieur de toutes les villes même les plus peuplées.

3°. Les vapeurs qui s'élèvent d'une manufacture de préparations d'antimoine, n'ont rien de réellement dangereux. Ces vapeurs ſont de trois eſpèces; 1°. du ſoufre qui ſe diſſipe pendant la fonte ou le grillage de l'antimoine crud; 2°. de l'acide ſulphureux qui ſe dégage ſur la fin du grillage de l'antimoine; 3°. des

fleurs blanches de régule qui s'exhalent pendant la fuſion du verre & du foie d'antimoine.

La première eſpèce de vapeurs, celle du ſoufre, n'a rien de nuiſible pour la ſanté; mais d'ailleurs étant peu volatile, il ſuffit de fondre & de griller l'antimoine ſous la hotte d'une cheminée un peu élevée : le ſoufre ne manque pas de s'y condenſer.

Les vapeurs du ſecond genre ou celles de l'acide ſulphureux ſont plus expanſibles que les premières; elles ſont auſſi plus incommodes, parce que, quand elles ſont concentrées, elles excitent la toux; en dirigeant ces vapeurs ſous une cheminée un peu élevée, elles ne tardent pas à ſe diſſiper dans l'atmoſphère & à s'y étendre de manière qu'à une très-petite diſtance elles deviennent inſenſibles, à moins que quelque coup de vent ne les rabatte; mais elles ſont toujours tellement étendues qu'elles ne ſont en aucune manière corroſives, & ne peuvent produire les mauvais effets qu'on leur attribue, comme de réveiller les perſonnes qui dorment dans leurs maiſons pendant la nuit, de deſſécher les plantes & les feuilles des arbres, de faire périr les animaux & de nuire à la ſanté des citoyens. Ces vapeurs ne ſont jamais auſſi fortes que celles auxquelles on eſt expoſé, non-ſeulement dans le voiſinage des fonderies des mines où les végétaux & les animaux ſubſiſtent en parfaite ſanté; mais même elles ſont moindres que celles des chambres dans leſquelles on blanchit les gazes & les ſoies, & dont le voiſinage n'a jamais été regardé comme dangereux.

La troiſième ſorte de vapeurs, celle des fleurs blanches d'antimoine eſt réellement nuiſible. Elle cauſe des étourdiſſemens, des nauſées, des ſoulèvemens d'eſtomac, des coliques, & même des mouvemens convulſifs, lorſqu'on y reſte expoſé trop long-temps; mais ces fâcheux effets ne peuvent ſe faire ſentir que ſur les ouvriers qui travaillent à la manufacture, parce que les fleurs d'antimoine n'étant que très-peu volatiles, elles ſe condenſent ſous la cheminée à peu de diſtance des creuſets, & ne montent même jamais juſques dans le tuyau de ces cheminées.

Nous paſſons ſous ſilence les exhalaiſons qui s'échappent du charbon de la réſine, & d'autres matières graſſes qu'on eſt dans le cas d'employer pour réduire la chaux d'antimoine en régule, parce que ces vapeurs n'ont rien de plus nuiſible que celles qui s'élèvent de la plupart des foyers, & particuliérement des uſines des ferruriers, maréchaux, taillandiers, chaudronniers, & autres qui exercent leur profeſſion dans toutes les villes.

Nous

©BIUM

Nous penſons donc, d'après ces conſidérations, que les craintes des habitans de Saumur ſont mal fondées; que le voiſinage d'une manufacture de préparations d'antimoine ne peut être en aucune manière nuiſible à la ſanté; qu'il n'eſt pas même plus incommode que la plupart des uſines où on travaille les métaux, & qui ſont ſituées dans le centre des villes les plus peuplées; que s'il y a quelques précautions à prendre pour parer aux légers inconvéniens qui peuvent réſulter des travaux qu'on fait ſur l'antimoine, ces précautions conſiſtent à obliger les entrepreneurs de la manufacture à n'employer que des fourneaux de brique ou de bonne maçonnerie, & à opérer ſous des cheminées en hotte, dont les tuyaux s'élèvent un peu au-deſſus des toîts des maiſons voiſines. *Signé*, MACQUER, MAUDUYT, BUCQUET.

III. *Obſervation ſur les effets ſinguliers du tonnerre, lue à la Société, par M. Dantic, docteur en médecine.* Le mercredi 21 du mois de juillet 1779, ſur les ſept heures du matin, le tonnerre entra par une fenêtre qui étoit ouverte dans une chambre au ſixième étage, rue de la Féronnerie. Cette chambre étoit habitée par deux femmes, la mère & la fille. A l'inſtant que le tonnerre entra, la première étoit à la porte, & la ſeconde étoit aſſiſe auprès de ſon lit à trois pieds de la cheminée. Le tonnerre parut à l'une & à l'autre comme un *ſerpent rouge*, dont le mouvement rapide décrivoit une ſpirale. Elles ſentirent une forte odeur de poudre à canon enflammée, & la chambre ſe remplit d'une fumée épaiſſe. La fille qui avoit été purgée le matin, éprouva un étouffement conſidérable, & perdit connoiſſance. Portée hors de la chambre, elle revint promptement; mais l'effet du purgatif fut ſuſpendu pendant deux heures & demie. Le tonnerre ſuivant la ligne horiſontale s'inſinua entre le montant en maçonnerie & le chambranle en bois de la cheminée, décloua & écarta le dernier par le haut, d'environ un pouce & demi, ſortit par un joint ſur la tablette, dédora dix-huit lignes de longueur ſur deux & demie de largeur de la baguette inférieure de la glace, laiſſa le *blanc de couche* dans ſon état naturel, excava l'angle de la glace uniquement par exfoliation; & fit à deux pouces plus haut près de la baguette une excavation ſemblable. L'une & l'autre ont environ un pouce de diamètre & une ligne & demie de profondeur. Je n'ai pu y découvrir aucun veſtige de fuſion. Le tonnerre parcourant diagonalement la glace, enleva

l'étain dans deux points à l'angle oppoſé, noircit une partie de la baguette ſupérieure & une partie de celle d'un côté, ſouleva de trois lignes cette dernière, fit bouillonner la peinture du parquet de la glace d'environ trois pouces ſur deux, monta ſuivant la ligne perpendiculaire & le long du tableau de la glace juſqu'au plafond, mit le feu à la tenture de papier, deſcendit le long de la cheminée, en enfila le tuyau, en détruiſit au-deſſus du toît un des angles, mit en pièces quelques tuiles, & ſe précipita dans la rue à trois maiſons plus bas & à dix pieds de la porte du ſieur Rambu, marchand de vin. A l'inſtant la dame Rambu qui étoit à ſon comptoir, ſentit à la partie découverte de ſon col comme un *violent coup de ſoleil*. Il n'eſt reſté aucune trace de cette impreſſion.

Au moment que le tonnerre parut dans la chambre des deux femmes ſur la tablette de la cheminée, une figure en plâtre de quinze à ſeize pouces de haut, qui y étoit placée, fut renverſée; une coëffure fut jettée ſur le carreau ſans être brulée ni même noircie, & quatre gobelets de grandeur moyenne qui étoient ſur la tablette, furent réduits en mille morceaux avec pétillement & lancés au loin. La malade en reçut des parcelles; mais elles étoient trop foibles pour la bleſſer. Deux heures après, j'en ramaſſai à plus de huit pieds de la cheminée. Des maçons qui travailloient dans la maiſon, éteignirent facilement le papier enflammé.

Ce détail pourra fournir quelques réfléxions utiles aux phyſiciens. Je ne penſe pas que le phénomène de l'exfoliation du verre ni celui que les gobelets ont préſenté, aient jamais été obſervés.

IV. *Réſultat des épreuves faites ſur les dilatations & condenſations reſpectives du mercure & de l'eſprit de vin dans le thermomètre. Par le R. P. Cotte, aſſocié regnicole.*

J'ai préſenté en 1777, à la Société royale de médecine, les réſultats d'un travail que j'avois fait ſur les dilatations & les condenſations du mercure & de l'eſprit de vin dans les thermomètres, depuis l'eau bouillante juſqu'au plus grand froid artificiel, que j'aie pu me procurer. Comme le titre de l'eſprit de vin de mon thermomètre n'étoit pas connu, la Société déſira que je tentaſſe de nouvelles expériences. Elle pria feu M. Bucquet de faire conſtruire des étalons & de fournir du mercure & de l'eſprit de vin qu'il auroit préparés lui-même. On m'a remis ces étalons, en 1778, au nombre de quatre, deux grands à mercure,

deux à eſprit de vin, & deux petits ſemblables. Le mercure avoit été révivifié du cinnabre; l'eſprit de vin, avant d'être coloré, donnoit trente-ſept degrés & demi du pèſe-liqueur de M. Baumé à la température de treize degrés; & après avoir été coloré, il n'en donnoit plus que trente-quatre à la température de dix degrés. Je me ſuis ſervi de ces quatre étalons dans les expériences que j'ai faites de nouveau en janvier 1779. Je réſerve le détail de toutes ces expériences & les tables que j'ai dreſſées en conſéquence, pour un recueil de *Mémoires ſur la Météorologie* dont je m'occupe, & qui ſervira de ſuite au *Traité de Météorologie* que j'ai publié en 1774. Je me contente de donner ici les réſultats les plus généraux de toutes mes expériences qui ſe ſont accordées, pour ce qui eſt eſſentiel, en 1777 & en 1779.

1°. Le mercure ſe dilate plus promptement & d'une manière plus uniforme que l'eſprit de vin.

2°. Le vrai thermomètre d'eſprit de vin, diviſé en cent ou ou cent-cinq degrés, paroît ſe dilater plus promptement que le mercure; mais ce n'eſt qu'une apparence cauſée par une ſubdiviſion de degrés plus grande dans l'échelle de l'eſprit de vin que dans celle du mercure, qui n'eſt diviſée qu'en quatre-vingts degrés; car un thermomètre d'eſprit de vin, réglé à quatre-vingts degrés comme celui de mercure, eſt toujours plus bas que ce dernier, & ils ne s'accordent parfaitement enſemble que dans les deux points où ils ont été réglés l'un ſur l'autre, ſçavoir ceux de la congélation & de l'eau bouillante.

3°. Il vaut mieux ſe ſervir de neige que de glace pilée lorſqu'on veut produire un froid artificiel conſidérable. En 1777 je me ſervis de neige, & j'obtins en ſix minutes un froid de vingt-deux degrés dans le thermomètre à mercure & de vingt degrés dans celui d'eſprit de vin. En 1779 je me ſervis de glace pilée, & je n'ai pu obtenir en dix minutes qu'un froid de cent vingt-huit degrés dans le premier & de cent degrés dans le ſecond, quoique l'intenſité du froid naturel fût plus grande pendant la ſeconde expérience que pendant la première.

4°. De même que le mercure ſe dilate plus promptement que l'eſprit de vin, il ſuit auſſi les mêmes loix dans ſes condenſations, qui ſont toujours de deux & quelquefois même de trois degrés plus grandes que celles de l'eſprit de vin. Elles paroiſſent auſſi plus uniformes.

©BIUM

5°. Tous ces réſultats ſont conformes à ceux que M. Deluc a trouvés, en comparant enſemble, comme je l'ai fait, le thermomètre à mercure diviſé en quatre-vingt degrés, le thermomètre d'eſprit de vin diviſé de même, & qu'il appelle *le faux thermomètre de Réaumur*, & un troiſième thermomètre auſſi d'eſprit de vin, qu'il nomme *le vrai thermomètre de Réaumur*, qui eſt diviſé en cent ou cent-cinq degrés. On trouvera ces réſultats de M. Deluc dans ſes excellentes *Recherches ſur les modifications de l'atmoſphère*, Tome I, page 378.

Tout concourt donc à proſcrire l'eſprit de vin & à lui préférer le mercure dans la conſtruction des thermomètres. Les réſultats des expériences qui ont été faites ſur cette matière, ſoit celles de M. Deluc, ſoit celles des Commiſſaires de l'académie royale des Sciences, ſoit les miennes, conduiſent directement à cette conſéquence.

N. B. Le travail dont on donne ici le réſultat eſt annoncé dans l'hiſtoire du premier volume de la Société, page 360.

MÉMOIRES

©BIUM

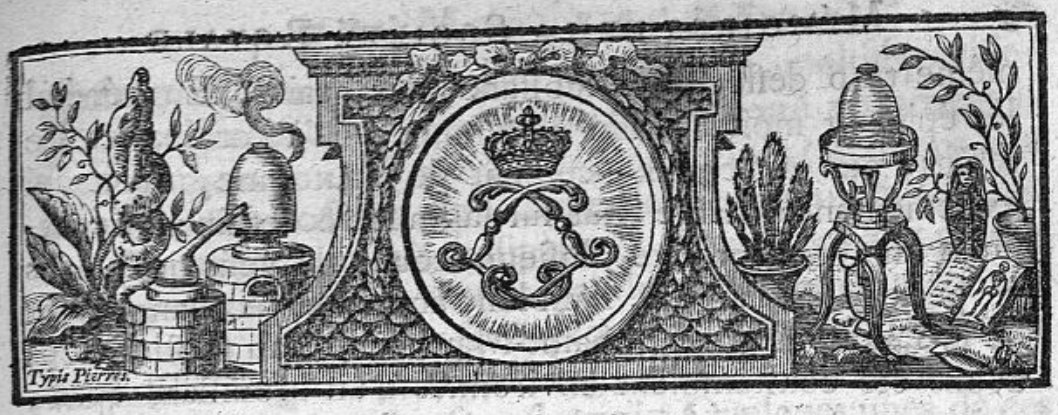

MÉMOIRES DE MÉDECINE ET DE PHYSIQUE MÉDICALE,

TIRÉS DES REGISTRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE.

ANNÉES M. DCC. LXXVII & M. DCC. LXXVIII.

CONSTITUTION

De l'année 1777, *observée à Paris;*

Par M. LORRY.

L'ÉTÉ de l'année mil sept cent soixante & seize avoit commencé par des chaleurs prématurées, qui, après avoir fait place à une saison pluvieuse, s'étoient ranimées avec une sécheresse & une ardeur subites, dont la violence avoit

Lu le 27 janvier 1778.

même trop deſſéché la ſubſtance des grains. En général les épis ont moins rendu cette année qu'à l'ordinaire. Le temps, qui au commencement de l'automne, avoit été extrêmement variable, fut ſur la fin ſec & ſerein : à l'équinoxe on avoit éprouvé pluſieurs coups de vent qui, dans ce période de l'année, ſemblent annoncer le changement de la ſaiſon. Depuis la Saint-Martin juſqu'au ſolſtice nous avons été conſtamment environnés d'un brouillard épais, qui augmentoit le ſoir & le matin, ſans fortes gelées. Les eaux de la Seine ont pendant tout ce temps été toujours très-baſſes ; obſervation néceſſaire à faire dans une ville immenſe, dont la rivière reçoit toutes les immondices.

Nous devons nous ſouvenir que pendant tout le cours de l'année paſſée, à la ſuite d'un catharre épidémique, nous avons eu à ſouffrir beaucoup d'une rougeole qui non-ſeulement avoit attaqué les enfans, mais même avoit affecté les adultes, ſur-tout les femmes, & avoit laiſſé des traces profondes ſur les poitrines délicates. Cette rougeole avoit d'autant plus le caractère épidémique, que pluſieurs perſonnes avoient éprouvé des ſymptômes répondans à ceux que produit ce miaſme étranger, ſur les yeux, ſur la poitrine, ſans aucune éruption ; obſervation conforme à celle que nous a laiſſé Sydenham ſur cette maladie : nous avons même remarqué que les ſuites en étoient plus vives & plus irrégulières chez ceux qui n'avoient pas eu une forte éruption de puſtules. Vers la fin de l'automne il ſembloit que cette épidémie ſe fût ralentie & eût un peu dégénéré. Dans ce temps nous obſervions des fièvres ſcarlatines, & même quelques fièvres rouges, dans leſquelles l'éruption n'étoit pas critique : elle ne ſembloit que le ſigne de la diſpoſition érésipélateuſe dont le ſang étoit affecté. Vers la fin de l'automne on a obſervé dans les enfans, ſur-tout dans ceux qui ſont réunis dans des maiſons d'éducation, une fièvre qui commençoit par des nauſées & par des vomiſſemens très-aigres & très-verds. Les malades ont preſque tous rendu par en bas des vers longs, quelques uns en ont vomi ;

pluſieurs exhaloient une odeur moitié aigre, moitié putride: ce ſigne d'acidité un peu rance & fermenté appartient-il conſtamment aux diſpoſitions érésipélateuſes? Laiſſons aux chimiſtes & aux ſavans le ſoin d'examiner juſqu'à quel point l'acidité appartient aux érésipèles & la putridité aux phlegmons; quels ſont les degrés par leſquels ces deux genres d'altération des humeurs ſe rapprochent, ou s'éloignent dans les premières voies, dans le ſang, dans les humeurs excrémentitielles? *nec ſcire fas eſt omnia.* Quelques unes de ces fièvres ont été terminées au ſeptième jour, d'autres ont duré juſqu'au 21e. Les urines étoient abondantes & cruës juſqu'à la ſolution, qui ſe faiſoit par des ſelles, qui paroiſſoient d'abord verdâtres, mais qui très-promptement devenoient jaunes & préſentoient des ſignes de coction. Ce n'eſt qu'après ces premières évacuations qu'on a vu quelquefois paroître des ſueurs qui n'étoient pas critiques, & quelquefois des puſtules à la peau, mais ſans fièvre & avec démangeaiſon.

Vers le ſolſtice d'hiver, le froid commença à être plus ſec; juſques là il avoit été humide, & l'atmoſphère inondée de brouillards s'en délivra par une très-grande quantité de neige. Des alternatives de gelées vives & de dégels prompts ont occupé le premier mois de l'année 1777. Les vents ont varié continuellement, les neiges fondues ont augmenté le volume & troublé la clarté de la rivière. Jamais nous n'avons éprouvé tant de variétés ſubites dans le froid & dans la chaleur, quoiqu'elles ſoient reprochées à ſi juſte titre à notre climat; lorſque tout à coup vers l'équinoxe, après quelques coups de vent éprouvés dans ce période, nous nous ſommes trouvés, avant la fin de mars, accablés de chaleurs d'autant plus ſingulières que, comme nous allons le remarquer, le reſte de la ſaiſon n'y a pas répondu. En effet, après ces premiers jours inattendus de chaleur, qui avoient pouſſé la végétation avec la plus grande vivacité, le temps s'eſt refroidi, & dès les premiers jours d'avril, le froid d'abord humide, puis ſec, a repris avec vivacité: des

©BIUM

gelées assez vives sur la fin de ce mois ont fait aux vignes un tort considérable, & ont gelé presque tous les boutons des fruits d'automne. A la suite de ces gelées un temps humide & constamment pluvieux & froid, accompagné d'une singulière inertie de l'air (*aer cœnosus* des anciens) a régné tout le printemps & une partie de l'été, de façon même que l'abondance des foins a pensé être inutile, par la difficulté qui s'opposoit à la récolte. Ce n'est que long-temps après le solstice de l'été, que le temps est devenu sec & chaud jusqu'à l'automne qui, comme on l'observe assez communément dans ce pays, doit se partager en deux époques, dont la première est le plus ordinairement venteuse & pluvieuse; la seconde sèche & sereine est gouvernée par les vents du nord & se termine ordinairement par une froidure graduée.

Telle a été en général la constitution de toute l'année: j'ai cru devoir en présenter un tableau raccourci, en rappellant même les saisons & les maladies qui ont précédé cette année. J'ai suivi en cela l'exemple d'Hippocrate qui, quand il a parlé des qualités physiques simples de l'atmosphère, ne leur a attribué qu'un effet physique simple sur nos corps, comme on peut le voir dans les premiers Aphorismes de la 2e section : mais quand il a voulu comparer les maladies avec l'influence de l'atmosphère, il a toujours réuni le concours de deux saisons au moins, pour établir leur production, comme on peut le voir dans les Aphorismes suivans de la même section. En effet, les impressions simples de l'atmosphère ont un effet fixe & déterminé : si nous supposons leurs influences dans l'ordre de la nature, elles se détruisent successivement, & il est possible de supposer un climat où l'air ne produiroit aucune maladie : ὡραῖα ὡραίως, disoit Hippocrate. Mais l'existence d'une cause universelle qui suit chez tout un peuple un période uniforme, suppose une cause combinée qui a produit un effet durable, & qui ne reçoit de différences que par la diversité des corps qui y sont exposés.

Notre deſcription paroîtra peut-être bien courte & bien ſimple, dans un temps où les obſervations météorologiques ſont ſuivies avec tant de ſoin & de ſagacité : mais le corps humain eſt entièrement gouverné par la ſenſation, & ſa ſenſibilité eſt la ſeule loi qui nous guide pour le calcul des impreſſions qu'il reçoit & des précautions qu'on doit prendre. Sans doute un jour les obſervations des grands hommes qui s'occupent de ces travaux, nous montreront de nouvelles cauſes de ſenſations dont la ſource nous eſt encore inconnue, & qui ſont inexplicables, en ce qu'elles ne paroiſſent avoir aucune liaiſon avec ceux des phénomènes de l'atmoſphère qui frappent nos ſens, quoiqu'elles en aient peut-être avec des propriétés que nous ne faiſons qu'entrevoir. Alors le fameux το θειον d'Hippocrate rentrera dans un ordre calculable de faits phyſiques. Cet eſpoir nous eſt permis, mais nous n'en jouiſſons pas encore.

Vers le ſolſtice d'hiver, la diſpoſition éréſipélateuſe qui avoit régné tout l'été & une partie de l'automne, paroiſſoit diminuée, mais n'étoit pas entièrement ceſſée. Les fièvres rémittentes continuës qui régnoient alors, étoient accompagnées de douleurs de tête violentes, de rougeurs dans les yeux : pluſieurs jeunes gens ont éprouvé de violens ſaignemens de nez qui, ſans être critiques, ſoulageoient les malades : pluſieurs perſonnes plus âgées ont eu à ſouffrir des éréſipèles au viſage, & même on a obſervé quelques fièvres qu'on peut, avec nos anciens maîtres, appeller bilieuſes & que Duret a particulièrement décrites. Elles excitent une ardeur violente, ſur-tout dans leurs redoublemens, qui ſe forment tous les jours, mais plus vivement de deux jours l'un. Le mal de tête qu'elles occaſionnent eſt ſi vif qu'il force quelquefois à crier. La reſpiration eſt vive & précipitée dans les accès ; quand ils finiſſent, les urines ſont rouges & ardentes : tel eſt leur premier temps. Le mal aſſez ſouvent change de forme au ſecond période. Si la jauniſſe précède des évacuations bilieuſes, elle eſt de peu de conſéquence : mais quand un éréthiſme violent ſe joint à ce ſymptôme, le

©BIUM

pronoſtic eſt ſouvent funeſte & la maladie longue. On a vu beaucoup de douleurs rhumatiſantes accompagner & ſuivre ces fièvres ; quelquefois dans leur rémiſſion la peau s'eſt trouvée couverte de puſtules, mais aucune n'a fini ſans évacuations bilieuſes.

Vers le commencement du printemps nous avons obſervé beaucoup de morts ſubites & imprévues, non-ſeulement dans des ſujets décrépits, ou infirmes, mais même dans des gens qui ſe portoient bien, dont les uns avoient, comme d'autres, dîné ſobrement, d'autres marché d'un pas ferme peu de momens avant, & qui en diſant, *je me trouve mal*, tomboient morts. L'ouverture même des cadavres ne nous a rien appris ſur les cauſes de ces événemens effrayans. Les cadavres de deux m'ont paru ſains ; le ventre quelques heures après la mort n'étoit ni gonflé, ni déprimé ; l'oreillette droite du cœur & les veines étoient gorgées de ſang ; on ne découvroit d'ailleurs nulle trace d'inflammation. J'ai cru obſerver que le foie & la rate étoient plus gonflés de ſang que dans l'état naturel : cependant ce que je crois digne de remarque, c'eſt que, dans aucune autre année que j'aie obſervée, je n'ai jamais vu les goutteux ſi cruellement tourmentés, & éprouver dans leurs maux des variétés ſemblables, une inconſtance auſſi marquée, & une mobilité auſſi grande. Aux uns la goutte s'eſt portée ſur la langue & ſur le goſier, aux autres elle a produit des ſuffocations affreuſes, par accès périodiques : j'en ai vu ſe réveiller à une heure préciſe de la nuit du plus profond ſommeil, pour éprouver les criſes d'étouffemens les plus violentes. A l'un d'eux une attaque violente de goutte a fait ceſſer cette maladie, qui duroit depuis trois ſemaines ; & j'ai vu ces mêmes accès d'étouffemens ſurvenir à une légère attaque de goutte, & ſe guérir ſans qu'il ſe déclarât de nouveau paroxyſme. Lorſqu'on examinoit avec attention le ſiège de ces étouffemens, on les trouvoit évidemment placés dans les muſcles de la poitrine, ou dans le diaphragme. Le corps de la poitrine ne ſouffroit pas ; auſſi ces accès, accompagnés ordinairement d'un flux

d'urines, claires comme de l'eau, ſe terminoient, ſans que la poitrine rendît rien de remarquable. Mais les urines devenoient horriblement épaiſſes & chargées d'un ſédiment ſi conſidérable, que la moitié du volume de l'urine ſembloit avoir la conſiſtance du lait : une partie de cette ſubſtance, en ſe décompoſant, adhéroit fortement au fond & aux parois du verre ; l'autre formoit une maſſe muqueuſe qui occupoit le milieu de la liqueur.

Les humeurs rhumatiſantes jouoient le même rôle que la goutte, & ſouvent une affection catharrale produiſoit de violentes douleurs de tête, qui ſe terminoient par des douleurs, & même par des enflures œdémateuſes aux articles. Eſt-ce quelque miaſme de cette eſpèce qui a produit tant de morts ſubites à la fin de l'hiver & au commencement du printemps ?

Quoique les éruptions éréſipélateuſes à la peau fuſſent très-conſidérablement diminuées, & même que l'on commençât à voir des maladies phlegmoneuſes ; que la petite-vérole ſemblât ſe déclarer, la fièvre ſcarlatine régnoit encore ; elle paroiſſoit même avoir emprunté de la conſtitution qui commençoit à dominer un caractère plus violent. Pluſieurs perſonnes même qui avoient paſſé l'âge de l'enfance, en ont été grièvement malades. Une maladie de même eſpèce, mais qui demande une deſcription particulière, parce que je ne connois aucun auteur qui l'ait décrite, eſt une eſpèce de fièvre rouge que j'ai eu occaſion d'obſerver pluſieurs fois, mais que j'ai vue trois fois ce printemps.

Les malades que j'ai vus attaqués cette année étoient, ou dans l'enfance, ou dans la première jeuneſſe. Après un léger friſſon, le malade éprouvoit une fièvre très-vive, & ſur-tout une ardeur inconcevable à la peau ; la langue devenoit aride, le goſier rouge & enflammé, les yeux étincelans, les lèvres brûlées, & ſouvent la lèvre ſupérieure étoit gonflée. La tête étoit ſubitement accablée, & le malade, quoique répondant juſte, ſe déterminoit difficilement à parler. La reſpiration étoit haute, vive, preſſée, brûlante :

quelques envies de vomir troubloient ce repos apparent, & ſouvent les malades vomiſſoient avec effort, mais ſans aucun ſoulagement, des matières abſolument porracées, quelquefois même évidemment aigres. Le ventre étoit fermé, les urines étoient aqueuſes, abondantes. Après 24 heures de cette première ſcène, qui ne ſe paſſoit pas ſans redoublemens, & quelquefois avec une eſpèce de délire obſcur, on commençoit à voir quelques taches rouges ſéparées ſur les mains, ſur les bras, aux reins & au viſage. Cependant aucun accident ne diminuoit; la reſpiration étoit toujours la même, auſſi gênée, auſſi élevée, quoique le malade ne s'en plaignît pas. Le pouls étoit ſerré, dur & très-fréquent; les urines étoient crues, aqueuſes & brûlantes: en ſix heures de temps tout le corps ſe trouvoit univerſellement rouge, depuis la tête juſqu'aux pieds. La peau étoit entièrement grenue, âpre au toucher, ardente. Quoique cette rougeur s'évanouît promptement ſous les doigts dans les premiers momens, bientôt après elle perdoit cette propriété, & reſtoit tout-à-fait fixe & immuable. C'étoit environ dans l'eſpace de douze heures que non-ſeulement tout l'extérieur de la peau s'enfloit, augmentoit de volume, devenoit dur & coriacé; mais tout le tiſſu cellulaire ſe gonfloit; la forme du corps étoit tout-à-fait changée. Les lèvres, le nez, le cou étoient d'un volume exceſſif [*a*]. L'enflure qu'on obſervoit dans cette maladie, n'étoit point pâteuſe, mais dure & renitente; la peau étoit preſqu'inſenſible au toucher, quoiqu'extrêmement ardente, au point qu'elle brûloit les doigts du médecin qui tâtoit le pouls un peu long-temps. C'eſt dans ce période que tous les ſymptômes ſont portés à l'extrême. Quoique le malade ne ſe plaigne point, il eſt engourdi; & s'il délire, c'eſt un délire obſcur: la bouche eſt d'une aridité extrême, la langue

[*a*] La deſcription que Lucain nous a laiſſée des effets de la morſure du ſerpent *preſter*, & que Paul Hermann a obſervés, ſont abſolument pareils. M. de Sauvages a vu à peu près la même affection dans une famille qui avoit mangé le foie du poiſſon qu'il appelle *ſqualus catulus*.

eſt

eſt noire, & cependant le malade n'eſt point tourmenté de ſoif; la reſpiration eſt d'une précipitation effrayante; les urines coulent quelquefois involontairement; le pouls devient de plus en plus précipité : ſix heures ſuffiſent pour que les ongles deviennent noirs; quelquefois le malade ſaigne du nez, mais en petite quantité; quelquefois le ventre qui a toujours été reſſerré, laiſſe échapper des matières verdâtres & ſanguinolentes; ſouvent il s'élève des phlyctènes ſur la peau : ſi elles ſont gangréneuſes, l'enflure devient bientôt pâteuſe, flaſque, & en général peu d'heures avant la mort l'enflure prend ce caractère, quelques convulſions ſurviennent, le malade meurt : après ſa mort, toute ſa peau devient livide, mais reſte grenue & comme injectée : ſi le danger éminent de cette maladie, qui eſt une eſpèce d'érésipèle univerſel, peut ſe corriger, petit à petit les accidens diminuent; alors le malade éprouve une hémorrhagie qui, ſans être critique, eſt ſalutaire; les yeux qui étoient ſecs, commencent à larmoyer. Vers le ſeptième jour la toux devient plus décidée : quoiqu'il ne ſorte rien de remarquable, quelquefois la ſalivation paroît abondante : le ventre s'ouvre, il s'excite un flux bilieux; l'épiderme ſe ſépare, la peau des mains & des parties inférieures devient humide. Mais on ne doit pas eſpérer de voir finir la maladie avant le 14e ou le 21e jour, & la convaleſcence eſt fort orageuſe par la toux & les impreſſions durables qui ſe font ſur les yeux. Cette maladie qui exige aſſurément la méthode la plus rafraîchiſſante, étant un érésipèle univerſel, eſt malheureuſe pour les médecins qui, ſuivant les lumières de la raiſon, & d'après les principes les plus sûrs, ne ſont cependant pas dans le cas de ſe flatter de réuſſir. Un des malades que j'ai vus & qui eſt mort, avoit eu trois mois auparavant une petite-vérole conſidérable, avoit été très-purgé, & ſe portoit fort bien. Une jeune dame qui a ſubi le même ſort, avoit une humeur dartreuſe dont elle étoit la victime depuis long-temps. Le troiſième, qui étoit un enfant, & qui eſt mort, ſe portoit bien avant, & avoit été tranſporté, au milieu de l'éruption, de ſon

collège chez ſes parens. Les conſeils de quelques amis avoient engagé les parens de ce dernier à l'envelopper dans la peau d'un mouton écorché dans ſa chambre : ce remède avoit rétabli la molleſſe de ſon tiſſu cellulaire, mais le pouls & la reſpiration n'en avoient point été améliorés. Il y a eu dans les collèges des maladies de cette eſpèce, dont les ſymptômes ont été moins violens : alors la maladie admettoit des redoublemens en double-tierce, devenoit une fièvre ardente véritable, & lorſqu'elle finiſſoit par des ſelles bilieuſes, elle laiſſoit aſſez communément des démangeaiſons à la peau, quelquefois une enflure des glandes, dont quelques unes ont ſuppuré ; quelques unes ont fini par des clous ou des puſtules.

Cependant il s'étoit établi dans la ſaiſon humide du printemps beaucoup de fièvres tierces intermittentes ; elles n'étoient ni rebelles, ni fâcheuſes, mais elles excitoient des douleurs atroces dans les membres : pluſieurs ont fini ſans le ſecours du quinquina. En général les douleurs goutteuſes & rhumatiſantes qui régnoient depuis le commencement de l'hiver, n'étoient pas parfaitement jugées ; pluſieurs même ont pris le caractère des maladies de la ſaiſon, ont eu un aſpect de péripneumonie & de pleuréſie, & en ont ſuivi les périodes. Nous avons éprouvé plus de points de côté vagues, que de vraies péripneumonies ; pluſieurs même ſe ſont terminés en fièvres bilieuſes, d'abord continuës-rémittentes, puis enfin intermittentes, & ont fini par une enflure des pieds, jointe quelquefois à une démangeaiſon éréſipélateuſe.

Ce n'eſt que vers le milieu de l'été que nous avons ceſſé de voir des maladies catharrales ; encore à leur place a-t-on obſervé quelques dyſſenteries hors de leur ſaiſon & quelques fauſſes péripneumonies, qui ſe terminoient par des crachats cuits & abondans : mais en général, malgré l'humidité exceſſive qui avoit précédé, il y a eu peu de maladies marquées, juſqu'au moment où la petite-vérole paroît s'être répandue plus univerſellement. Elle n'a épargné ni âge, ni ſexe ; mais ſur la fin de l'été, preſque toutes les maiſons d'éducation des garçons en ont été remplies. Elle exiſtoit de même dans

les villages des environs de cette ville, ſur-tout dans ceux où il y a beaucoup de blanchiſſeurs. En général elle a été bénigne ; mais ſes ſuites n'ont pas été auſſi ſimples dans tous les ſujets.

A Dieu ne plaiſe que ni mon cœur ni mes ouvrages ſoient ſouillés d'aucune critique perſonnelle : je ſuis très-convaincu que dans une affaire auſſi importante que celle de la vie des hommes, chacun de ceux qui profeſſent notre art, avec les lumières & la probité qu'il exige, eſt ſévèrement attaché à la vérité ; mais quel eſt l'homme qui peut ſe défendre de l'enthouſiaſme ? & je crains que dans ces derniers temps on n'en ait mis un peu dans le traitement de la petite-vérole. Nos anciens avoient employé avec excès les cordiaux, les alexipharmaques ; je ne m'arrêterai pas à combattre un ſyſtême juſtement proſcrit. Baillou, Fernel & de Sainte-Marthe même qui n'étoit pas médecin, dans ſon poëme de la *Pédotrophie*, ont déja décrié cet abus & ont parlé de l'uſage que l'on pouvoit faire de la ſaignée, même au milieu de l'éruption de la petite-vérole. Dans le dernier ſiècle Sydenham a tracé des règles irréfragables ſur le traitement de cette importante maladie. Freind, Méad, qui ont rappellé le traitement plus ancien de Rhazès, MM. Helvétius, Sidobre, Hecquet même nous ont fait ſentir le prix de l'introduction de l'air frais, de la propreté des lits & des vêtemens des malades, de l'uſage des boiſſons rafraîchiſſantes dans une maladie qui eſt inflammatoire dans tous ſes périodes. Mais depuis quelque temps n'a-t-on pas abuſé de ces dogmes, en expoſant les malades au froid immodéré d'une atmoſphère glaciale ; & n'a-t-on pas ſacrifié à la fauſſe idée de préſerver la peau, la poſſibilité de l'impulſion ſur les parties intérieures ? L'enflure du viſage & des mains n'exige-t-elle pas une tiédeur marquée, & une diſpoſition à la moîteur dans ces parties ? Cette dépuration, qui ne ſe fait pas ſi bien à la peau dans une atmoſphère glaciale, ne ſe porte-t-elle pas par des ſuites longues & cruelles, tantôt ſur la poitrine, tantôt ſur les articulations les plus importantes, quelquefois

ſur les yeux. La convaleſcence d'une maladie qui attaque, qui change, & qui dépure toute la maſſe de la mucoſité, ne devroit-elle pas être très-longue, tant pour le régime qu'à raiſon d'une atmoſphère très-variable en automne? Enfin les purgatifs qu'Helvétius, Freind, Méad & Boërrhaave ont ſi fort recommandés, doivent-ils être proſcrits? Mais en voilà aſſez ſur une matière dans laquelle perſonne ne peut être décidé que par ſes réflexions.

Quoique la petite-vérole ait été bénigne, j'y ai remarqué pluſieurs fois une complication dont je crois devoir faire part après l'avoir examinée, parce que je la crois un véritable accident eſſentiel de cette maladie. Je l'ai obſervée & ſuivie cette année dans toutes ſes phaſes, avec M. Thierry de Buſſy mon confrère : je m'y arrête, parce que je la crois plus fréquente qu'on ne ſe l'imagine, enfin parce qu'elle n'a pas été décrite. Vers le troiſième ou le quatrième jour de l'éruption de la petite-vérole, le malade éprouve un friſſon léger & quelques anxiétés, ſans autres accidens alarmans; les urines ſont un peu ſupprimées, ou fort diminuées pendant douze heures. Alors, ſi vous regardez la poitrine, vous appercevez que dans pluſieurs de ſes parties la peau a une infinité de petits boutons qui, douze heures après, vers le cinquième ou ſixième jour, ſont remplis d'une humidité très-limpide. La baſe de ces boutons eſt légèrement rouge, lorſqu'ils ſont parvenus à la limpidité : juſques-là ils n'ont pas de baſe diſtincte. Ils occupent les intervalles des vraies puſtules de la petite-vérole; ils groſſiſſent : cependant leur volume eſt plus petit que celui des exanthèmes de la petite-vérole; ils s'étendent petit à petit ſur les reins, les cuiſſes; ils reſtent limpides, & lorſque vers le huitième ou neuvième jour ils commencent ſur la poitrine à ſe ternir & prendre la couleur du pus; ils deviennent limpides ſur les bras, ſur leſquels je crois les avoir obſervés plus petits qu'à la poitrine. Vers le onzième jour ils ſe flétriſſent & tombent en farine plus promptement que les puſtules de la petite-vérole ne ſe forment en vraie croûte. Je ne puis pas aſſurer poſitivement

ſi cette éruption particulière excite quelques accidens qui lui ſoient propres : cependant j'ai cru trouver dans leur éruption un léger principe d'étouffement ; j'ai vu les malades plus agités & plus inquiets : enfin je crois que leurs mains n'enflent pas auſſi régulièrement que celles des autres malades ; mais je propoſe cet objet d'obſervation à tous les praticiens, après l'avoir remarqué pluſieurs fois. Il me paroît que les malades dont les cheveux ſont roux, y ſont plus ſujets que les autres : cependant le dernier malade ſur lequel je l'ai ſuivie, étoit un brun très-décidé. Je crois que cette éruption que j'ai vue dans des ſujets qui avoient été bien ſoignés, dans des petites-véroles peu abondantes, comme dans les confluentes, dont je n'ai jamais vu la moindre trace au viſage, a mérité cette deſcription.

L'automne s'avançoit : les dyſſenteries n'ont point été fréquentes ; les fièvres intermittentes, cette ſaiſon étant fort sèche, n'ont été ni opiniâtres, ni fâcheuſes. Nous avons vu beaucoup de diarrhées bilieuſes & quelques fièvres qui ſembloient attaquer le foie d'abord avec aſſez de vivacité, qui produiſoient quelques ſurdités paſſagères, des principes même de délire marqué dans des redoublemens en double-tierce : mais une grande quantité d'évacuations bilieuſes, qui avoient été annoncées par des vomiſſemens ſpontanés, ont terminé ces maladies. Les poitrines sèches ſe ſont trouvées affectées d'éréthiſme âcre & violent, ſans crachement particulier. Les règles chez les femmes ont été fort dérangées ; mais en général les fleurs blanches m'ont paru moins fortes & moins fréquentes. Cependant la petite-vérole règne conſtamment, & quoique diminuée en nombre elle eſt plus irrégulière ; ſon éruption eſt un peu retardée. La fièvre préparatoire eſt plus vive, les malades ſoutiennent mieux les ſaignées préliminaires, & vomiſſent plus abondamment des matières bilieuſes, qu'ils ne le faiſoient cet été. On voit encore beaucoup d'éréſipèles au viſage, qui ſemblent s'étendre juſques ſur les bras : j'en ai vu un au viſage précéder la petite-vérole, dont le règne ſemble ſubſiſter encore dans la décadence de la ſaiſon.

CONSTITUTION

Des années 1777 & 1778, observée à Paris;

Par M. GEOFFROY.

Lu le 29 novembre 1778.

L'AUTOMNE de l'année 1776 ayant été beau, & la température du temps ayant été constante, il avoit régné peu de maladies, & l'on n'en avoit point observé de populaires. Les seules qui eussent paru dans les mois d'octobre & de novembre, étoient quelques fièvres tierces & quartes, dont quelques unes étoient irrégulières : mais ces fièvres intermittentes avoient été beaucoup moins nombreuses que les deux années précédentes. Le milieu de l'automne avoit aussi amené quelques apoplexies, maladie fréquente parmi les personnes âgées, aux approches de l'hiver, & différentes maladies convulsives qui tenoient de l'épilepsie. Les petites-véroles, qui depuis neuf ou dix mois paroissoient assoupies, avoient recommencé à paroître depuis deux mois. Peu nombreuses en septembre, elles étoient devenues plus fréquentes en octobre & novembre. Quelques unes avoient été confluentes, & d'autres accompagnées d'éruptions miliaires : cependant elles n'étoient point d'une mauvaise qualité, & presque tous les malades s'en sont heureusement tirés.

Mais le temps s'étant mis à la pluie & à l'humidité vers la fin de novembre & pendant le mois de décembre, & ayant été constamment froid, nébuleux & humide pendant les mois de janvier & février 1777, l'humeur catharrale pendant ces trois derniers mois a été la maladie la plus commune & la plus constante. Dans le plus grand nombre des malades, cette humeur se portoit à la tête, qui étoit lourde & douloureuse, avec des élancemens dans les membranes, de la sensibilité dans la peau, & quelquefois des dardemens vifs dans les oreilles. Chez quelques uns ces douleurs étoient accompagnées de quelques jours de fièvre, qui se terminoit

par des moîteurs : dans le plus grand nombre au contraire il n'y avoit que du mal-aiſe ſans fièvre. Quelquefois cette même humeur affectoit la gorge, & produiſoit des difficultés d'avaler & des maux de gorge plus fluxionnaires qu'inflammatoires : la fièvre n'accompagnoit cette maladie que les deux ou trois premiers jours ; elle n'étoit pas forte, mais les malades friſſonnoient, dès qu'ils ſe découvroient, & ſe mettoient à l'air. Enfin dans quelques individus cette même humeur a affecté la poitrine, & il s'en eſt ſuivi de véritables péripneumonies, avec oppreſſion & crachement de ſang, cependant plus catharrales qu'inflammatoires. Les malades ſe plaignoient de points de côté, ſouvent vagues ; leurs crachats étoient viſqueux, très-peu cuits, tantôt ſanguinolens, quelquefois jaunes, bilieux & de couleur ſafrannée. Ces dernières maladies ont exigé quelques ſaignées & un régime antiphlogiſtique : mais après ces ſaignées, quelques inciſifs, tels que le kermès minéral à petites doſes répétées, l'oxymel, ou ſimple, ou ſcillitique, & le ſyrop d'eryſimum entremêlés de légers purgatifs, ont terminé vers le ſeptième ou le neuvième jour ces maladies, qui, en général, n'ont point été dangereuſes. Quant aux catharres ſimples, ils n'exigeoient la ſaignée que lorſque la fièvre étoit marquée. Dans ce cas, une ou deux ſaignées la faiſoit ordinairement tomber. Le ſang que l'on tiroit, étoit coënneux & inflammatoire. Après les ſaignées, l'infuſion de bourrache, de bugloſe & de fleurs de ſureau bue abondamment, & dont l'effet étoit ſoutenu par de petites doſes répétées de kermès minéral à un demi-grain, & quelquefois par des potions huileuſes aiguiſées d'oxymel, terminoit la maladie. La tranſpiration s'établiſſoit ; il ne s'agiſſoit plus que de purger les malades une ou deux fois : quelquefois cependant la maladie plus grave & plus opiniâtre, a obligé de faire appliquer des véſicatoires, & d'aiguiſer les boiſſons avec une petite quantité d'émétique en lavage. Il y a eu quelques unes de ces maladies qui, ſans être dangereuſes, ont été longues & rebelles.

©BIUM

La petite-vérole, qui avoit commencé pendant l'automne, a continué de régner pendant l'hiver. Un peu moins fréquente dans le courant de janvier, elle a repris de nouvelles forces ſur la fin de février. Quelques unes de ces maladies ont été confluentes, la plupart diſcrètes, rarement dangereuſes, ſur-tout en ayant eu ſoin d'entretenir la liberté du ventre dans le temps de la ſuppuration. Souvent il n'a pas été néceſſaire de recourir à l'application des véſicatoires.

On a moins obſervé pendant cet hiver de fièvres putrides & bilieuſes que pendant l'automne précédent; mais au commencement de l'hiver, les pluies, & probablement la fonte des neiges dans les montagnes ayant groſſi & troublé la rivière, dont les eaux étoient auparavant fort baſſes, beaucoup de perſonnes ont été incommodées de diarrhées, pluſieurs ont eu des dérangemens d'eſtomac & des indigeſtions, qui quelquefois ont été ſuivis de jauniſſes. Ces jauniſſes n'ont point été opiniâtres, & elles ont cédé aſſez facilement à l'uſage des apozèmes & des bouillons apéritifs, entremêlés de quelques purgatifs.

Aux approches du printemps, & pendant les mois de mars & d'avril 1777, la conſtitution du temps ayant été auſſi inconſtante & auſſi variable que pendant le courant de février, les maladies ont conſervé le même caractère, & preſque toutes ont reconnu pour cauſe l'humeur catharrale. Elles ne différoient que par leur ſiège & par les différentes parties ſur leſquelles cette humeur ſe dépoſoit. Il y a eu un grand nombre de péripneumonies, & parmi les maladies aiguës celle-ci a été la plus commune. Ces péripneumonies étoient de deux eſpèces différentes : les unes plus inflammatoires, exigeoient les ſaignées répétées & les délayans; les autres plus bilieuſes, ſe dénotoient par la couleur jaune de la langue qui étoit très-pâteuſe, & par la coënne bilieuſe du ſang. Dans quelques malades, la bile abondoit tellement, que leurs crachats étoient auſſi verds que du jus de cerfeuil, & que leurs déjections, cruës & ſéreuſes, étoient teintes de la même couleur. Dans ce cas il a fallu modérer le nombre des

des ſaignées ; mais l'application des véſicatoires, l'uſage des inciſifs & celui de l'émétique en lavage ont parfaitement réuſſi, & preſque tous les malades ſont réchappés.

Les maux de gorge, principalement ceux qui étoient plus fluxionnaires qu'inflammatoires, ont été très-communs dans cette ſaiſon, encore plus que dans le fort de l'hiver ; ce qui paroît avoir dépendu des variations fréquentes du temps. La fièvre étoit accompagnée de laſſitude & de courbatures dans tous les membres. Quelques ſaignées, l'uſage d'une boiſſon abondante, légèrement diaphorétique, en rappellant la tranſpiration, ont ordinairement diſſipé en peu de jours ces maladies, après leſquelles il a été néceſſaire de purger pluſieurs fois.

Les dévoiemens ont auſſi été encore plus répandus que pendant l'hiver, & beaucoup ont dégénéré en dyſſenteries : les malades rendoient fréquemment & avec douleurs des glaires teintes de ſang, ſouvent ſans apparence de fièvre ; dans cette circonſtance l'ipécacuanha a parfaitement réuſſi. Quelquefois le malade étoit guéri en deux ou trois jours, par l'uſage d'un bol compoſé d'un demi-grain d'ipécacuanha, d'un grain de pilules de cynogloſſe & de ſix ou huit grains de diaſcordium, qu'il prenoit toutes les trois heures. J'ai joint à ces bols des boiſſons adouciſſantes, mucilagineuſes, & des demi-lavemens répétés, ſoit avec la décoction des plantes émollientes, ſoit avec celle de fraiſe de veau.

Le printemps a ramené dans le mois d'avril quelques fièvres intermittentes tierces & doubles-tierces, qui ont cédé facilement à l'uſage des vomitifs & des purgatifs, ſuivi de celui du quinquina : ſouvent même l'émétique & un ou deux purgatifs enlevoient ces fièvres avant qu'on adminiſtrât le quinquina, que je n'ai pour lors donné que comme préſervatif.

Les maladies catharrales & inflammatoires ont continué juſques vers la mi-mai ; alors elles ont diminué conſidérablement & preſque tout à coup ; & pendant les cinq à ſix ſemaines ſuivantes, il y a eu peu de maladies aiguës.

Celles qu'on a obſervées en petit nombre, étoient du même genre que les précédentes, mais beaucoup moins graves & moins vives. Pluſieurs perſonnes ont été incommodées de fluxions ſur les joues, le viſage & le col, les unes avec fièvre & les autres ſans fièvre. Quelques unes de ces maladies ont été accompagnées d'aphthes dans la bouche & dans le goſier. La même cauſe a produit dans quelques perſonnes des éréſipèles à la tête. En général ces maladies n'ont point été dangereuſes : une ou deux ſaignées, des boiſſons délayantes, le petit-lait, ſoit ſeul, ſoit légèrement laxatif, tantôt par l'addition de l'émétique, tantôt par celle de quelques ſels neutres, ont terminé ces accidens & les ont guéris. J'ai cependant été obligé, pour calmer le feu & la chaleur intérieure, de preſcrire les bains à quelques uns de ces malades, qui tous ont été ſans aucun danger.

Pendant tout le mois de mai, je n'ai point vu de petites-véroles, qui depuis ſix mois n'avoient point diſcontinué. Dans le mois de juin, il en a reparu quelques unes vers le ſolſtice; mais elles ſe ſont heureuſement terminées, ſans avoir été accompagnées d'aucun accident grave.

Le temps a changé vers le mois de juillet. La température de l'air a été froide & humide pendant tout ce mois, à l'exception de trois ou quatre jours, pendant leſquels la chaleur a été exceſſive : cette variation a renouvellé les maladies, qui avoient beaucoup diminué pendant le mois de juin.

Preſque toutes ces maladies ont paru dépendre de la ſuppreſſion de la tranſpiration, & ont conſervé une partie du caractère de l'humeur catharrale. Les plus vives ont été des fièvres putrides & malignes, dont quelques unes ſe ſont terminées malheureuſement : leur iſſue a été funeſte toutes les fois que les déjections ont été ſéreuſes, cruës & glaireuſes, ſans aucune marque de coction; au lieu que les malades s'en ſont heureuſement tirés, lorſque la bile a coulé abondamment & qu'elle a été d'une bonne qualité, quelque graves qu'aient été les accidens.

Les fièvres catharrales ſimples qui avoient paru ceſſer, ont repris pendant ce mois, mais la ſaiſon plus avancée les a rendues légères & de peu de durée. Dans quelques autres malades, la tranſpiration ſupprimée s'eſt portée ſur le foie & y a produit des engorgemens paſſagers, ainſi que des jauniſſes, qui ont été aſſez fréquentes. La même cauſe agiſſant ſur les inteſtins, a donné naiſſance à des diarrhées & à des dyſſenteries, qui cependant n'ont point été dangereuſes; tandis que d'autres malades ont éprouvé des douleurs de rhumatiſme & de ſciatique, & que d'autres ont été attaqués d'hémoptyſies ſimples, ſans inflammation & ſans fièvre. Toutes ces maladies produites par la même cauſe, mais qui attaquoit différentes parties, n'ont été ni longues, ni graves, à l'exception des fièvres putrides & malignes.

Il y a eu pendant ce mois très-peu de fièvres intermittentes; mais la petite-vérole a continué & elle a été aſſez fréquente ſans être dangereuſe, quoique quelques malades l'aient eue confluente.

A la fin de juillet, le temps a commencé à devenir plus beau, & il a été ſec pendant les mois d'août & de ſeptembre: leur température plus conſtante & plus égale, a produit une diminution conſidérable dans les maladies.

La plus fréquente de toutes a été la petite-vérole, dont on a obſervé un grand nombre pendant ces deux mois. Ces petites-véroles ont été la plupart diſcrètes & bénignes, & le peu de confluentes qu'on a obſervées, n'ont point eu de mauvais caractères. En général, je n'ai point employé de rafraîchiſſans; de ſimples diaphorétiques en lavage & très-doux, précédés de la ſaignée, principalement du pied, & de l'émétique ſuivi d'un ou deux purgatifs, ont achevé la guériſon ſans autres remèdes. Je n'ai été obligé de faire appliquer les véſicatoires qu'à deux ou trois malades dont la tête ſe prenoit, & je ne les ai employés que lorſque l'éruption étoit finie. J'ai obſervé plus d'une fois que ce ſecours, mis en uſage trop tôt, dans le temps de l'éruption & de la fièvre inflammatoire, faiſoit ſouvent plus de mal que de bien.

Par le moyen de ce traitement ſur un grand nombre de malades qui ont été attaqués de la petite-vérole pendant ces deux mois, je n'en ai pas vu périr un ſeul, quoique quelques uns paſſaſſent quarante & cinquante ans.

Outre ces maladies, on a continué d'obſerver pluſieurs fièvres bilieuſes inflammatoires, dont les unes ont pris le caractère de fièvres putrides, & quelques autres, en petit nombre, celui de fièvres malignes. Cependant ces fièvres ſe ſont terminées heureuſement pour la plupart; une ou deux ſaignées du bras, autant au pied, ſuivies d'une boiſſon émétiſée pendant le cours de la maladie, & d'un lavage abondant d'eau de tamarins ou de petit-lait, ainſi que l'application des véſicatoires, auxquels il a fallu ſouvent avoir recours, ont été les ſeuls remèdes que j'aie employés dans ces maladies, qui n'ont guère paſſé le quatorzième ou le vingt-unième jour. Lorſque la fièvre a diminué vers le huit, les malades ont guéri du quatorze au quinze; mais lorſque, le ſept paſſé, la fièvre s'eſt ſoutenue, elle n'a commencé à diminuer qu'après le quatorze, & elle ne s'eſt terminée que le vingt-un. Telle a été la marche de ces maladies, dans leſquelles les malades ont rendu une prodigieuſe quantité de bile: quelques unes, comme je l'ai dit, ont paru prendre le caractère de fièvres malignes; le délire, l'aridité & la couleur noire de la langue, la tenſion du ventre, les ſoubreſauts des tendons, tous les accidens en un mot annonçoient la malignité. Cependant elles n'en avoient que l'apparence: au quatorze les accidens tomboient, & la fièvre ceſſoit au vingt-un. Je n'ai vu qu'une ſeule perſonne périr de cette maladie, qui s'étoit annoncée d'abord comme une fièvre ſcarlatine: c'étoit une jeune demoiſelle, qui l'avoit gagnée d'autres jeunes filles attaquées de pareilles fièvres rouges, dont la durée n'avoit été que de quatre à cinq jours: la ſienne continua plus long-temps, prit le caractère de fièvre maligne pourpreuſe, & elle périt le neuvième jour de ſa maladie.

Il y a eu auſſi, pendant ces deux mois, vers la fin de l'été, quelques maux de gorge accompagnés d'aphthes, avec

peu de fièvre, & qui n'ont point eu de ſuite : une ou deux ſaignées, quelques boiſſons adouciſſantes, les lavemens & les gargariſmes réſolutifs les ont emportés en peu de jours.

Mais à la fin des chaleurs & aux approches de l'automne, pluſieurs goutteux ont éprouvé des accès aſſez vifs de leur maladie. Dans quelques uns, la goutte remontée à la tête ou à la poitrine, n'a été rappellée vers le bas que par la ſaignée du pied & l'application des ſinapiſmes. Il y a eu auſſi quelques apoplexies & des catharres inflammatoires, quoiqu'en petit nombre.

Pendant l'automne, la ſaiſon eſt devenue plus inconſtante & nous avons éprouvé des alternatives de froid & de temps doux pendant le cours des mois d'octobre & de novembre. Auſſi le nombre des malades a-t-il augmenté de beaucoup. Les maladies ont été du même genre que celles des mois précédens, mais plus nombreuſes & plus vives que pendant l'été : les apoplexies ſe ſont multipliées, & quelques unes ont été ſi graves & ſi promptes, qu'on n'a pas eu le temps de porter aux malades les ſecours néceſſaires. Il a régné un grand nombre de petites-véroles & de fièvres bilieuſes inflammatoires & putrides. Les petites-véroles ſe ſont terminées preſque toutes fort heureuſement ; mais il n'en a pas été de même des fièvres putrides : elles ont emporté quelques malades, dans leſquels jamais la bile n'a pris ſon cours, & qui n'ont rendu pendant leur maladie que des matières cruës & ſéreuſes. Le froid condenſant les humeurs & reſſerrant la poitrine, a occaſionné beaucoup de rhûmes, qui dans quelques enfans ont dégénéré en coqueluches opiniâtres, malgré l'uſage ſoutenu de l'ipécacuanha ; tandis que pluſieurs adultes ont éprouvé des crachemens de ſang, qui heureuſement dans la plupart n'ont point eu de ſuites. J'ai auſſi remarqué que dans le commencement de cet automne, nombre de perſonnes ont été priſes de diarrhées, après avoir mangé des huîtres, qui probablement n'étoient point aſſez fraîches.

Dans les derniers jours de novembre & le commencement

de décembre, le nombre des malades avoit encore beaucoup augmenté; mais les gelées qui ſont ſurvenues avant le 10 de ce dernier mois, ont un peu ſuſpendu les petites-véroles. Il n'en a pas été de même pour les fièvres bilieuſes, putrides & inflammatoires : elles ont été beaucoup plus communes. Cette maladie a été régnante pendant tout le cours du mois : peu de malades en ont péri, mais pluſieurs en ont éprouvé des ſuites longues & fatigantes. Il eſt ſurvenu à quelques uns des ophthalmies rebelles; dans d'autres, il eſt reſté une bouffiſſure univerſelle, qui n'a cédé qu'aux diurétiques les plus puiſſans : quelques uns dans leur convaleſcence ſont tombés dans un état léthargique, qui s'eſt cependant diſſipé à l'aide de l'émétique & des véſicatoires. Enfin j'en ai vu qui, après quinze jours de convaleſcence, ont éprouvé une rechute de la même maladie, qui s'eſt terminée par un dévoiement lientérique. Les apoplexies ont auſſi continué juſqu'à la fin de l'année, & quelques unes ont été ſi graves, qu'elles ont emporté les malades en peu d'heures.

En général, pendant l'automne de 1777 & dans le commencement de l'hiver, il y a eu peu de fièvres intermittentes & beaucoup moins qu'à l'ordinaire. Doit-on attribuer cet effet à la ſéchereſſe qui a régné aſſez conſtamment pendant l'automne? c'eſt ce que je n'entreprens point de décider.

1778.

L'HIVER de cette année, ſans être violent, a été long & en général humide : les gelées n'ont point été vives, mais elles ont été accompagnées de brouillards, de neiges & de frimats. Quoique cette conſtitution de temps ne paroiſſe pas favorable, le nombre des malades n'a cependant pas été exceſſif; il y a eu peu de maladies régnantes, à l'exception des catharres, des fluxions, & de celles qui dépendent de la tranſpiration : les maladies dangereuſes & meurtrières n'ont commencé à paroître que vers le printemps. Alors la ſaiſon

devenant plus variable, avec des alternatives de temps doux & de froid, de ſéchereſſe & d'humidité, les maladies inflammatoires & les apoplexies ont commencé à régner, & le nombre des malades a beaucoup augmenté, principalement dans les mois d'avril & de mai, le printemps ne s'étant déclaré qu'un peu tard. C'eſt ce que l'on verra par le détail dans lequel nous allons entrer.

Le commencement & la fin de janvier ont été froids & humides : il y a eu des gelées modérées, accompagnées au commencement de neige, & ſur la fin de brouillards, tandis que le milieu de ce mois a été doux & pluvieux. C'eſt principalement dans ce dernier temps que les maladies ont été plus fréquentes : les plus communes étoient des rhûmes, des fluxions & des humeurs catharrales, qui dans quelques perſonnes ont attaqué la tête & les yeux, & ont produit des ophthalmies longues & rebelles. Dans d'autres, l'humeur s'eſt portée ſur la poitrine & a occaſionné des péripneumonies plus catharrales qu'inflammatoires. Ces dernières ont exigé peu de ſaignées ; mais de légers inciſifs & des diaphorétiques doux, ſuivis de quelques purgatifs ſur la fin de la maladie, l'ont terminée heureuſement. La même cauſe a produit quelques éréſipèles au viſage, qui n'ont point eu de ſuites fâcheuſes ; elle a auſſi réveillé les douleurs de rhumatiſme des perſonnes ſujètes à cette infirmité. Chez quelques autres, dont les inteſtins étoient probablement plus foibles & plus délicats, l'humeur de la tranſpiration interceptée s'eſt portée vers ces parties & a excité des diarrhées. C'eſt ce que l'on a obſervé au commencement de janvier, & que j'ai cru pouvoir attribuer en partie aux eaux de neige fondue. Ce qui me confirme dans cette idée, c'eſt que pluſieurs malades ont été guéris par le ſeul régime, en faiſant uſage d'eau de riz, ou d'eau précédemment dépurée par l'ébullition. Je n'ai vu pendant tout ce mois que deux apoplexies, qui n'ont pas été graves, ni ſuivies d'une mauvaiſe iſſue : mais on a encore obſervé quelques fièvres bilieuſes & putrides, de la nature de celles qui avoient été très-fréquentes pendant

les ſix derniers mois de l'année 1777, & dont j'ai rendu compte précédemment. Ces fièvres ont été longues & opiniâtres : l'uſage continué de l'émétique en grand lavage a fait rendre aux malades une quantité prodigieuſe de bile. La coction ne commençoit à ſe faire que vers le quatorzième ; & ce n'étoit qu'au vingt-unième, & quelquefois plus tard, que la fièvre diminuoit. Elle ne cédoit totalement qu'à des purgatifs ſouvent & long-temps répétés, auxquels il étoit prudent de joindre une décoction de quinquina, pour détruire les reſtes de la putridité. Enfin il y a eu pendant le mois de janvier quelques fièvres rouges parmi les enfans, quelques rougeoles & très-peu de petites-véroles : ces dernières ont été bénignes, diſcrètes, preſque ſans fièvre, au point que j'ai permis de prendre des nourritures légères aux enfans qui en étoient attaqués, du nombre deſquels a été un de mes fils.

La même température froide & humide a continué pendant tout le mois de février. Durant la première moitié de ce mois, il y a eu des gelées preſque continuës, mais modérées, accompagnées de brouillards & ſuivies de deux ou trois jours de beau temps : le reſte de ce mois a été humide & froid ; la neige & la grèle ſe ſont ſuccédées dans les derniers jours.

Cette conſtitution a augmenté, dès le commencement de février, le nombre des malades, qui s'eſt ſoutenu pendant tout le courant du mois. Les maladies les plus ordinaires ont encore été des rhûmes & des carharres, dont quelques uns ont dégénéré en véritables péripneumonies plus inflammatoires que dans le mois précédent, & qui ont exigé plus de ſaignées. Quelques perſonnes, dont la poitrine étoit foible & délicate, ont été attaquées de crachemens de ſang ſimples & ſans fièvre, qui ont cédé aſſez promptement aux ſaignées répétées & aux adouciſſans mucilagineux. La tête a auſſi ſouffert chez pluſieurs perſonnes ; l'humidité froide a attiré ſur cette partie des fluxions vives & très-douloureuſes, quoiqu'avec peu de fièvre, ou même ſans fièvre. La vivacité des

des douleurs a quelquefois obligé de recourir à la ſaignée du pied; après quoi les boiſſons abondantes légèrement diaphorétiques achevoient la guériſon, en excitant des tranſpirations ſoutenues. J'ai cependant vu deux de ces malades, dont les douleurs vives n'ont pu céder qu'à l'application des véſicatoires derrière le cou. Sur la fin de ces différentes maladies, il a été néceſſaire de purger pluſieurs fois pour détourner les reſtes de l'humeur, que la tranſpiration n'avoit pas totalement emportée. C'eſt à la même cauſe, je veux dire à la ſuppreſſion de la tranſpiration, que je crois devoir attribuer les coliques qui ont continué d'être fréquentes dans ce mois-ci, comme dans le précédent; & j'ai remarqué qu'elles ſe ſont principalement réveillées dans le temps où la neige eſt tombée plus abondamment; mais elles ont été plus vives que dans le mois de janvier. Pluſieurs ont pris un caractère inflammatoire, & quelques unes ont dégénéré en dyſſenteries. En général, plus on approche du printemps, plus on obſerve que les maladies qui n'étoient que catharrales pendant l'hiver, commencent à devenir inflammatoires. Dans ce cas, il a fallu recourir à la ſaignée & même la réitérer; & ce n'eſt qu'après avoir détendu & relâché par ce moyen, que l'ipécacuanha répété à petites doſes a réuſſi : j'ai même preſque toujours été obligé de l'aſſocier à quelques grains de pilules de cynogloſſe pour calmer l'irritation; ſans quoi il devenoit trop actif.

On a auſſi obſervé, de même que dans le mois précédent, quelques accès de goutte & de rhumatiſme, quelques apoplexies & paralyſies, des fièvres rouges & des ébullitions, principalement parmi les enfans & quelques jeunes femmes; maladies qui n'ont point été mortelles.

Mais une affection beaucoup plus grave, eſt une eſpèce de fièvre laiteuſe, accompagnée de ſignes de putridité, qui eſt ſurvenue à pluſieurs accouchées, qui en a emporté quelques unes, & qui a mis les autres dans le plus grand danger. Cette maladie, que pluſieurs de mes confrères ont pareillement obſervée, & que je ſais avoir fait périr beaucoup de

femmes en couche à l'hôtel-dieu, commençoit ordinairement très-peu de temps après l'accouchement. Quoiqu'il parût heureux, la fièvre ſe déclaroit vingt-quatre ou trente heures après : la langue étoit chargée, sèche dans ſon milieu; le pouls étoit vif, ſerré, ſouvent convulſif, ſymptôme quelquefois plus ſenſible à un bras qu'à l'autre : peu après ſurvenoit un œdème laiteux, tantôt à une partie, tantôt à une autre, quelquefois à une main ou à une jambe, d'autres fois au viſage : enfin le ventre finiſſoit par ſe météoriſer, les vuidanges ne ſe ſupprimoient que ſur la fin, les évacuations devenoient plus ſéreuſes, la tête ſe prenoit, & la poitrine s'empliſſant, la malade ne tardoit pas à périr. J'ai vu cet accident arriver du treize au quatorzième jour, à deux jeunes femmes, malgré l'uſage des évacuans & des antiputrides, & les véſicatoires, que j'avois preſcrits de concert avec M. Lorry mon confrère. On n'a point fait l'ouverture des cadavres; mais j'ai ſçu que dans ceux qui ont été ouverts à l'hôtel-dieu, on a trouvé en différens endroits du bas-ventre des épanchemens laiteux. Si cette maladie, qui heureuſement a été moins répandue dans la ville, venoit à reparoître, ne ſeroit-il pas poſſible de la prévenir, en purgeant les femmes ſur la fin de leur groſſeſſe, & en les ſaignant du pied immédiatement après l'accouchement? Cette pratique, en uſage dans quelques provinces, avoit ſouvent été adoptée avec ſuccès par feu M. Puzos, un des plus habiles accoucheurs de ce ſiècle.

Le commencement du mois de mars a été encore froid & nébuleux : ſon milieu a été plus beau; mais le vent ſouffloit toujours du nord, & toutes les nuits il y avoit de petites gelées. Sur la fin, le temps eſt devenu plus doux, vain & humide, les pluies ſont ſurvenues, & pluſieurs ouragans ſe ſont fait ſentir au temps de l'équinoxe.

En général, le nombre des malades a été moins conſidérable pendant le cours de ce mois, & les maladies ont été moins graves & moins meurtrières. Celles qui ont principalement régné, ont encore été des maladies catharrales, dont

les unes ont affecté la tête, les autres la poitrine. Ces derniers catharres ont été funeſtes à quelques vieillards qui, par la foibleſſe & le défaut de reſſort de leurs organes, n'ont pas eu la force d'expectorer l'humeur épaiſſe & viſqueuſe qui engorgeoit leur poitrine. Il a encore paru, mais en moindre quantité, des fièvres bilieuſes & putrides, du même caractère que celles des mois précédens. Quelques malades ont été attaqués d'apoplexies ſuivies de paralyſies; mais ces maladies ont été moins fréquentes que dans le mois de février. On a vu à leur place des maladies inflammatoires de différens genres: les unes ont affecté les yeux, qui ont été fort rouges & enflammés; ce qui a exigé la ſaignée: les autres ont produit des eſquinancies vives & rebelles; d'autres plus dangereuſes, ont attaqué l'eſtomac & les entrailles. Quelques unes de ces dernières ont jeté les malades dans le plus grand danger; j'en ai vu deux ſur-tout, que je n'ai pu guérir qu'en les faiſant ſaigner, l'un neuf fois, l'autre dix, aſſez précipitamment & employant enſuite les bains, les fomentations & les boiſſons délayantes très-abondantes. Enfin il y a eu de véritables péripneumonies, des crachemens de ſang & des dyſſenteries.

Beaucoup de perſonnes ont éprouvé pendant le cours de ce mois, des atteintes vives d'herpès. J'entens par ce mot une eſpèce de puſtules à la peau, qui eſt aſſez fréquente, mais confuſément décrite dans la plupart des auteurs. Celui qui en a fait le tableau le plus exact, eſt M. Lorry, dans ſon traité *de morbis cutaneis*, ſous le nom de *zona*, article *de igne ſacro*. Mais malgré l'exactitude de ſa deſcription, il n'a point parlé de quelques caractères de cette maladie, que je regarde comme eſſentiels & que j'ai conſtamment obſervés. Cette éruption n'eſt preſque jamais accompagnée de fièvre; mais les malades reſſentent d'abord pendant pluſieurs jours une eſpèce de mal-aiſe dans tout le corps, & des élancemens à la partie où doit ſe faire l'éruption. Enſuite paroiſſent, en différens endroits & par plaques, des boutons petits, rouges, vifs & comme dartreux. Ces plaques plus ou moins ſéparées

les unes des autres, ſont plus ou moins abondantes, ſuivant l'intenſité de la maladie. Cette première éruption eſt accompagnée de douleurs vives, lancinantes, quelquefois intolérables : inſenſiblement ces boutons groſſiſſent, forment des veſſies ou cloches claires, tranſparentes, en un mot, de véritables phlyctènes remplies d'eau, & ſemblables à celles que produiſent les gouttes d'eau bouillante qui rejailliſſent ſur la peau. Par degrés, la lymphe qui remplit & diſtend ces veſſies, ſe trouble, devient opaque, & enfin les cloches ſe fannent, ſe rident & prennent une couleur brune, dûe à la couleur noire de la peau, qui en deſſous eſt réellement gangrénée, & forme une petite eſcharre. Cette eſcharre ſe sèche & finit par tomber en écailles ou croûtes dures, sèches & noires : mais comme ſouvent l'éruption ne s'eſt faite que ſucceſſivement, la deſſication des cloches & la chute des eſcharres ſont pareillement ſucceſſives. Il faut que, dans cette eſpèce de mal, l'humeur qui ſe porte à l'extérieur, ait un degré bien conſidérable d'âcreté & de cauſticité, pour produire ſur la peau le même effet que le feu ou l'eau bouillante. La plupart des caractères de cette maladie ſe trouvent décrits dans pluſieurs auteurs, & preſque tous ſont raſſemblés dans l'excellent ouvrage de M. Lorry : mais un caractère très-eſſentiel, que je ne trouve nulle part, c'eſt que les plaques de boutons qui forment une eſpèce de ceinture, n'attaquent jamais qu'un ſeul côté du corps. Si ces boutons ſe portent ſur l'épaule ou ſur la cuiſſe, il n'y en a jamais qu'une ſeule d'affectée : s'ils ont leur ſiège ſur la poitrine, comme il arrive le plus ſouvent, ils commencent à l'épine du dos & finiſſent au ſternum, ſans ſe répandre ſur l'autre côté : enfin lorſque la peau de la tête s'en trouve attaquée, ce qui eſt très-rare, mais que je viens cependant d'obſerver dernièrement, ils ne paſſent pas une ligne qui partageroit verticalement la tête en deux portions latérales égales. Cette obſervation & cette marche conſtante & uniforme ſembleroient confirmer l'idée de feu M. de Bordeu, ſur la diviſion du tiſſu cellulaire en deux régions ſéparées, l'une à droite &

l'autre à gauche. Au reſte ce genre d'herpès, quoique très-douloureux, n'eſt nullement dangereux; jamais je n'en ai vu arriver aucun accident : il ſe guérit par les adouciſſans & les réſolutifs légers, tant pris intérieurement qu'appliqués extérieurement. Il ſuffit de faire boire aux malades une infuſion de feuilles de bourrache ou de fleurs de ſureau, de baſſiner les boutons avec la décoction de la même fleur, de les oindre légèrement du cérat de Galien bien frais, ſi les douleurs ſont trop vives, & de finir par purger. Rarement eſt-on obligé de recourir à la ſaignée, à moins que les douleurs ne ſoient intolérables : encore la ſaignée diminue-t-elle fort peu cette douleur cuiſante, qui, quelquefois après la guériſon de la maladie, ſe fait encore reſſentir de temps en temps pendant pluſieurs mois, principalement dans les changemens de temps.

Le mois de mars a ramené quelques petites-véroles, qui avoient été plus rares pendant les deux mois précédens. Elles ont heureuſement été diſcrètes & bénignes. J'ai auſſi obſervé parmi les enfans pluſieurs petites-véroles volantes, ou vérolettes. Cette maladie paroît approcher de la petite-vérole dans ſes commencemens; mais elle ſe diſtingue en ce qu'elle eſt ordinairement ſans fièvre, que ſes boutons ſe sèchent ſans ſuppurer, & qu'elle parcourt toutes ſes périodes en quatre ou cinq jours. Malgré cette variété de ſymptômes, qui diſtingue ces deux maladies, & quoique tous les praticiens les regardent comme étant d'une nature différente, j'ai fait dans le mois de mars une obſervation qui, ſi elle étoit répétée, paroîtroit les rapprocher. Un enfant fut attaqué d'une petite-vérole volante, qui fut terminée dans l'eſpace de quatre jours, ſans qu'il fût alité. Peu de jours après, ſa ſœur aînée âgée de huit ans, & qui ne l'avoit point quitté, fut priſe de la même maladie, qui dégénéra enſuite en une vraie petite-vérole très-abondante, quoique diſcrète, qui en eut tous les caractères, en parcourut toutes les périodes, & qui fut ſuivie de clous & de furoncles, comme il n'eſt que trop ordinaire après la petite-vérole. Un pareil fait, s'il ſe

©BIUM

rencontroit fréquemment, prouveroit que la vérolette & la petite-vérole ne ſont pas d'une nature auſſi différente qu'on le croit communément, & que l'une n'eſt peut-être que le diminutif de l'autre.

Enfin, pour terminer le tableau des maladies qui ont régné dans le mois de mars, nous ajouterons que quelques perſonnes ont été atteintes de reſſentimens de goutte & de rhumatiſme, & que d'autres ont éprouvé des érésipèles au viſage, qui n'ont point eu de ſuites fâcheuſes.

Le temps a été beau, ſerein, médiocrement chaud & conſtant pendant les dix premiers jours du mois d'avril; & pendant ce même temps il y a eu beaucoup moins de malades, & il n'a régné aucune épidémie : mais depuis le 12 juſqu'à la fin du mois, la température a totalement changé, & à la chaleur a ſuccédé un temps froid & humide. Il y eut même des gelées aſſez fortes pour faire craindre pour la vigne & pour les fruits : auſſi le nombre des malades devint-il beaucoup plus conſidérable, & les corps ſe reſſentirent de ce changement ſubit de la ſaiſon.

Les maladies qui ſurvinrent tout à coup en grand nombre, parurent dépendre preſque toutes de la ſuppreſſion de la tranſpiration, & furent du genre des maladies catharrales. Tantôt elles étoient accompagnées de fièvre, & tantôt il n'y en avoit pas : ſouvent elles donnoienr naiſſance à des péripneumonies & à des pleuréſies, mais fauſſes, ou du moins très-peu inflammatoires : beaucoup de vieillards & de gens infirmes ont ſuccombé à ces attaques. C'eſt ce qu'Hippocrate avoit déja remarqué, lorſqu'il dit dans ſes Aphoriſmes : *rancedines & gravedines in valdè ſenibus non coquuntur* (ſect. II, aphor. 40). Chez les malades moins âgés ou plus forts, le rétabliſſement de la tranſpiration, ainſi que l'expectoration, terminoient la maladie. Les inciſifs facilitoient cette dernière criſe, en atténuant les humeurs épaiſſes & viſqueuſes; quelquefois cependant il a fallu faire une ou deux ſaignées, lorſque la fièvre faiſoit craindre quelque engorgement inflammatoire : mais la poitrine n'étoit pas la ſeule partie qui

fût attaquée par la ſuppreſſion de la tranſpiration ; cette même humeur chez pluſieurs malades s'eſt portée en différens endroits. Suivant la foibleſſe des organes, elle affectoit tantôt les yeux, tantôt la gorge, & donnoit naiſſance à des ophthalmies, à des angines & à des enrouemens, qui ont été fréquens ſur la fin de ce mois. Comme ces différens maux dépendoient d'une même cauſe, il a fallu employer le même traitement : il s'agiſſoit de rappeller & de rétablir la tranſpiration ; bientôt on voyoit ces maladies ſe diſſiper ; pour lors quelques purgatifs terminoient la guériſon.

Cependant quelques perſonnes âgées ont été plus vivement frappées : les unes ont péri en peu d'heures ; d'autres, moins gravement affectées, ont vu la paralyſie ſuccéder à l'apoplexie. Ces accidens ont confirmé la vérité de cet Aphoriſme d'Hippocrate : *ſolvere apoplexiam vehementem impoſſibile quidem, levem verò non facile* (ſect. II, aph. 42). Un des ſymptômes qui a le plus contribué à faire périr pluſieurs de ces apoplectiques, c'eſt que les muſcles qui ſervent à la déglutition, étoient attaqués de paralyſie dès le commencement de la maladie ; enſorte qu'il leur étoit impoſſible d'avaler aucun des remèdes qu'on leur preſcrivoit.

Il a paru auſſi pendant ce mois quelques fièvres intermittentes tierces, qui depuis près d'un an paroiſſoient aſſoupies, l'automne dernier en ayant été preſque entièrement exempt. Ces fièvres printannières ont été courtes & ont facilement cédé aux premiers remèdes généraux, avant que d'avoir recours aux fébrifuges & au quinquina en particulier, qui n'a été donné que comme préſervatif & pour empêcher les récidives.

Enfin quelques perſonnes ont été atteintes de jauniſſes, & il a paru encore quelques ébullitions ; mais ces affections légères ont cédé promptement.

Le commencement du mois de mai a été froid & humide, le milieu aſſez beau, & la fin variable ; tant pour la pluie que pour la chaleur.

Cette inconſtance du temps a cauſé un nombre très-

conſidérable d'infirmités, plutôt que de maladies, & on n'a point obſervé d'épidémie régnante. Les maladies qui avoient paru dans le mois précédent, ont continué pendant celui-ci: les fluxions, les péripneumonies, les dyſſenteries ont perſévéré. La ſeule différence que j'aie obſervée, c'eſt que ces maladies qui, le mois précédent, tenoient du catharre, ont été plus inflammatoires pendant le mois de mai. Il y a encore eu quelques jauniſſes peu rebelles, des apoplexies fort graves, qui ont fait périr promptement les malades, & quelques paralyſies ſpontanées, qui n'avoient point été précédées d'apoplexies. Ces dernières ont été très-rebelles; j'ai vu auſſi quelques petites-véroles diſcrètes, en petit nombre.

Mais une obſervation particuliere, c'eſt que, ſur la fin de ce mois, nombre de perſonnes, preſque dans le même temps, ont eu la tête dérangée. Dans quelques unes, à la vérité, des chagrins avoient précédé la folie. En deux jours, j'ai été appellé pour trois malades qui ſe ſont trouvés dans cet état, & peu de jours auparavant j'en avois vu deux autres. Les ſaignées du pied, celles de la gorge, l'émétique, les émulſions, les bains froids & les douches en ont rétabli quelques uns aſſez promptement: deux ont été plus long-temps à revenir, & ne ſont pas encore parfaitement rétablis dans leur état naturel.

Le temps a été nébuleux, variable & pluvieux pendant la plus grande partie du mois de juin: ce n'eſt que ſur la fin, vers le ſolſtice, que la ſaiſon eſt devenue conſtamment belle & fort chaude.

Malgré cette variation, il y a eu beaucoup moins de malades pendant le cours de ce mois. Les maladies les plus fréquentes ont été les fièvres tierces & les dérangemens d'eſtomac. Les fièvres tierces, après avoir cédé aux remèdes généraux & aux purgatifs, ſans avoir eu recours au quinquina, ont néanmoins été ſujètes à des récidives. Quant aux dérangemens d'eſtomac, ils ont été plus fréquens ſur la fin du mois, dans le temps des chaleurs; & ils ont continué avec elles

elles dans le mois ſuivant. Je crois devoir les attribuer à l'affoibliſſement de l'eſtomac & à la raréfaction de la bile, produite par les chaleurs exceſſives & continuës, qui ont occaſionné dans les uns de ſimples débordemens de bile, dans les autres des dyſſenteries, ſuivant la diſpoſition des ſujets. Il y a eu auſſi pluſieurs rougeoles, dont quelques unes ont été ſuivies de dévoiemens opiniâtres, quoique les malades euſſent été ſuffiſamment purgés après la maladie.

Dans le commencement du mois, il y avoit eu des fièvres catharrales, dont quelques unes ont dégénéré en fièvres putrides, qui ſe ſont la plupart heureuſement terminées. La chaleur qui eſt ſurvenue ſur la fin du mois, a fait ceſſer enfin ces maladies, qui duroient depuis l'automne précédent; mais d'un autre côté elle a fait beaucoup de tort aux phthiſiques, dont le nombre a été conſidérable cette année. Preſque tous ont dépéri en peu de temps, & pluſieurs, après avoir langui depuis long-temps, ont été emportés très-promptement dans le temps des grandes chaleurs. Quelques goutteux ont auſſi été repris d'accès aſſez vifs dans le paſſage du temps humide & tempéré à une ſaiſon sèche & très-chaude.

Depuis long-temps nous n'avons point eu d'été auſſi conſtamment chaud & auſſi ſec que cette année. A commencer au ſolſtice d'été juſqu'à l'équinoxe d'automne, le temps a toujours été beau, preſque toujours très-chaud; & la ſéchereſſe a été conſidérable & perſévérante pendant trois mois. Dans cet intervalle de temps, le vent a été ordinairement au nord, ou au nord-eſt; le thermomètre eſt monté pluſieurs fois juſqu'au 28e & 29e degré, & il n'y a pas eu en différentes fois dix jours de pluie.

Cette ſéchereſſe & la chaleur exceſſive & ſoutenue ont beaucoup augmenté le nombre des malades pendant les mois de juillet & d'août, ſaiſon pendant laquelle les maladies n'ont pas coutume de régner. Ce n'eſt que ſur la fin d'août que quelques jours plus frais ont commencé à diminuer la quantité des maladies, qui ont été moins nombreuſes dans le cours du mois de ſeptembre.

Celles que j'ai obſervées principalement pendant ces chaleurs, ont été d'abord des diarrhées bilieuſes, dont quelques unes ont dégénéré en dyſſenteries. La chaleur violente relâchant les fibres, affoibliſſoit l'eſtomac, qui ſe trouvoit encore dérangé par la quantité de boiſſons dont uſoient beaucoup de perſonnes. Les fruits que la ſaiſon invitoit à manger en grande quantité, pouvoient auſſi contribuer à ces accidens. Ces maladies n'étoient en général ni dangereuſes, ni rebelles : elles cédoient aſſez facilement à l'uſage de l'ipécacuanha comme vomitif, & à des purgatifs doux & ſtomachiques. Il n'en étoit pas de même des dyſſenteries : quelques unes ont été graves & opiniâtres ; elles ont exigé pluſieurs ſaignées & un uſage ſoutenu de petites doſes d'ipécacuanha, joint à quelques légers parhégoriques & aux adouciſſans.

Les fièvres intermittentes, principalement les tierces & doubles-tierces, ont auſſi régné fréquemment pendant cette ſaiſon. Quelques unes ont été rebelles, & pluſieurs ont été ſujètes à des récidives : ces fièvres étoient vives, & la plupart ont obligé de recourir à la ſaignée, à un régime délayant & à des purgatifs répétés, avant que d'en venir aux fébrifuges, dont l'uſage prématuré devenoit ſouvent dangereux & rendoit la fièvre continuë.

Mais une maladie encore plus commune a été une fièvre continuë avec redoublemens, qui, dans quelques ſujets, a été compliquée de ſymptômes de putridité, & dans quelques autres, étoit jointe à différentes éruptions, tantôt miliaires & tantôt ſcarlatines. La plupart des malades avoient la langue très-pâteuſe, quelquefois sèche ; leur haleine étoit fétide, & l'odeur de leurs déjections inſupportable. Quelques ſaignées étoient néceſſaires au commencement de ces maladies ; mais il ne falloit pas trop y inſiſter. Les délayans, l'émétique en lavage produiſoient un très-bon effet : au contraire, les véſicatoires augmentoient l'éréthiſme & la fièvre. Pluſieurs de ces fièvres ont fini par dégénérer en intermittentes, ſouvent irrégulières ; en ſorte qu'elles paroiſſoient

être des fièvres continuës fauſſes, ou ſubintrantes. D'ailleurs elles régnoient dans la même ſaiſon que les fièvres tierces, & reconnoiſſoient les mêmes cauſes : c'eſt ce qui m'a engagé à donner le quinquina après le quatorzième jour, dès que la violence de l'éréthiſme étoit diminuée ; & je m'en ſuis très-bien trouvé. Par le moyen de ce traitement, la plupart de ces malades ont guéri vers le vingt-unième jour ; & ſur quinze malades attaqués de cette fièvre dans le mois d'août, je n'en ai vu périr qu'un ſeul, dont la maladie, du quinze au ſeize, a pris le caractère de fièvre maligne.

Les phthiſiques & les pulmoniques, dont le nombre a été très-conſidérable cette année, ſe ſont trouvés très-mal de la violente chaleur : beaucoup ont péri dans les mois de juillet & d'août. Ce même excès de chaleur relâchant les fibres & diminuant leur reſſort, a occaſionné des enflures, des anaſarques à pluſieurs perſonnes d'une conſtitution foible, & dont la fibre étoit déja naturellement lâche. Les préparations de ſcille leur ont en général très-bien réuſſi. Enfin il y a eu pluſieurs petites-véroles & rougeoles, principalement parmi les enfans : les unes & les autres ont été bénignes.

Mais quoique la ſaiſon ait continué d'être belle & sèche pendant le mois de ſeptembre, comme vers cette ſaiſon les ſoirées & les matinées ont été plus fraîches, tandis que la chaleur étoit conſidérable dans le milieu du jour, les maladies ont été plus inflammatoires. Pluſieurs perſonnes dans le cours de ce mois ont été attaquées de maux de gorge aſſez violens, de crachemens de ſang & même de fluxions de poitrine ; & les fièvres qui ont continué de régner, quoique moins fréquentes dans le mois de ſeptembre, ont exigé plus de ſaignées que celles des mois précédens.

Après la longue ſéchereſſe & l'été fort chaud dont nous venons de parler, nous avons eu (en 1778) un automne très-humide & pluvieux. Il y a eu quelques gelées peu conſidérables vers le milieu du mois d'octobre : pendant tout le reſte de ce mois & dans le courant de novembre & de décembre, à l'exception des derniers jours de celui-ci, le

temps a été mou, humide & pluvieux, au point que beaucoup de rivières ont débordé & ont cauſé du ravage dans différentes provinces.

Malgré cette conſtitution du temps, qui ſemble ne devoir pas être favorable à la ſanté, le nombre des malades n'a pas été conſidérable pendant ces trois mois, & beaucoup moins qu'il ne l'eſt ſouvent pendant l'automne. Peut-être doit-on attribuer cette bénignité de la ſaiſon à ce que le temps n'a point été ſujet, pendant tout cet intervalle, aux variations ſi fréquentes ordinairement pendant l'automne.

Durant le mois d'octobre & une partie de novembre, il a régné quelques fièvres intermittentes, principalement des fièvres tierces, dont pluſieurs ont été ſujètes à des récidives, & dont quelques unes ont été ſuivies de jauniſſes, que les apéritifs joints aux purgatifs ont fait diſparoître en aſſez peu de temps. On a encore obſervé quelques fièvres continuës putrides, & même quelques fièvres malignes, de la nature de celles qui avoient régné pendant l'été.

Mais dans le mois de novembre, l'humidité devenant exceſſive, les diarrhées ont été plus fréquentes; quelques unes même ont pris le caractère de dyſſenteries. Cependant ces dyſſenteries étoient ſans fièvre & peu inflammatoires; elles étoient peu rebelles & cédoient aſſez promptement à l'uſage des mucilagineux adouciſſans & de l'ipécacuanha. Les éréſipèles, les fluxions, les maux de gorge, les rhûmes, dont pluſieurs ont tourné en fluxions de poitrine, enfin pluſieurs éruptions cutanées, toutes maladies dépendantes du défaut de tranſpiration, ont été très-communes en novembre & en décembre. Les boiſſons & infuſions diaphorétiques, aidées du kermès minéral à petites doſes répétées, ont parfaitement réuſſi dans ces différentes affections. Les aſthmatiques ont auſſi beaucoup ſouffert dans cette ſaiſon: les petites-véroles ont paru en plus grand nombre que pendant l'été, d'abord bénignes & diſcrètes au commencement de l'automne, confluentes & très-dangereuſes ſur la fin.

J'ai déja remarqué qu'à la fin de l'été, beaucoup de

perſonnes étoient devenues folles & maniaques ; ce que je penſois devoir attribuer aux grandes chaleurs de cette ſaiſon. Mais dans le mois de novembre, j'ai traité en même temps quatre perſonnes attaquées de folie, dont trois ſeulement ſe ſont tirées de cet état : la quatrième eſt demeurée maniaque au point qu'il a fallu la renfermer. Ces accidens ſeroient-ils encore une ſuite de la chaleur & de la ſéchereſſe que nous avons éprouvées pendant long-temps ?

Tel eſt le tableau des maladies que j'ai eu lieu d'obſerver le plus fréquemment, dans le courant des années 1777 & 1778.

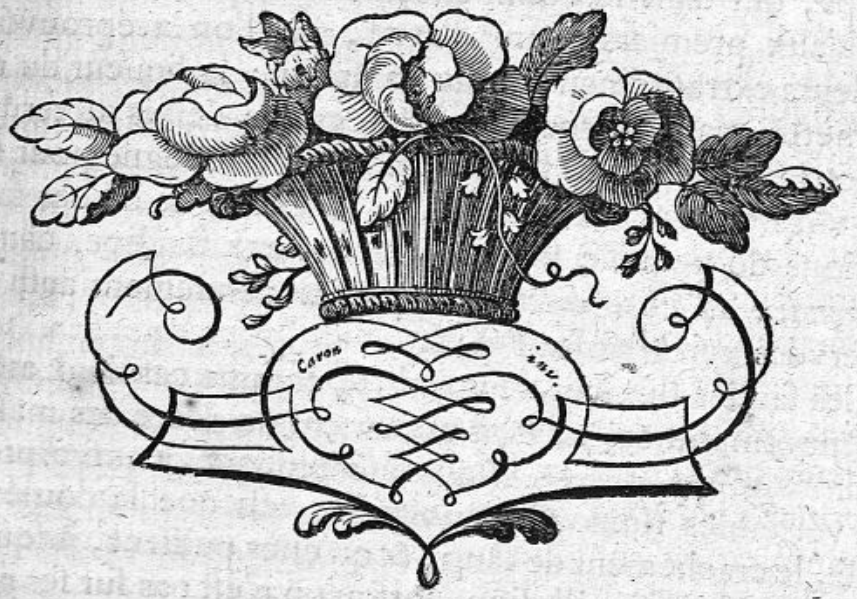

RÉFLEXIONS

Sur des maux de tête périodiques, observés à la fin du mois d'Avril & au commencement de Mai 1778.

Par M. COQUEREAU.

Lu le 20 octobre 1778.

L'HIVER de cette année a été, pendant preſque tout ſon cours, pluvieux & neigeux : on n'a eu que quelques jours d'une gelée peu forte & interrompue par des brouillards épais. A cette conſtitution humide a ſuccédé celle du printemps, qui dans le commencement n'a pas été bien sèche, juſqu'aux premiers jours d'avril, où l'on a éprouvé des chaleurs extraordinaires pour la ſaiſon ; la liqueur du thermomètre ayant marqué le 19e degré au-deſſus du terme de la congélation. Auſſi les maladies qui ont régné pour lors, ont-elles été des catharres, des fluxions, & de ces fauſſes fluxions de poitrine ſi bien décrites par Baglivi, dans ſon *Appendix ad pleuritidem*, & plus anciennement auſſi bien obſervées par Nicolas Poſtel.

Ces fauſſes fluxions de poitrine, comme ces deux auteurs le font remarquer, ne ſont nullement du genre des maladies inflammatoires, quoiqu'elles préſentent quelques ſymptômes des véritables fluxions de poitrine, tels que la douleur de côté, le crachement de ſang, & qu'elles puiſſent, juſqu'à un certain point, faire illuſion, lorſqu'on n'eſt pas ſur ſes gardes & qu'on ne fait pas attention qu'une conſtitution humide, même dans le plus fort de l'été, ne peut guère produire de maladies purement inflammatoires : ce qui ſe trouve confirmé par le mauvais effet de la ſaignée. Ce printemps, elle a été funeſte ſur-tout aux vieillards & aux aſthmatiques. Si dans ce temps nous avons remarqué, parmi le peuple, des coliques violentes, elles n'étoient pas inflammatoires,

©BIUM

quoique très-douloureuſes ; elles devoient leur origine aux eaux de neige, qui ont été très-abondantes, & à l'impreſſion deſquelles les pauvres ont été plus expoſés que les perſonnes riches ; leur peu d'aiſance les mettant dans l'impoſſibilité d'en corriger le froid & la crudité par l'addition & le mêlange d'une quantité ſuffiſante de bon vin.

On a vu auſſi beaucoup de fièvres intermittentes, même aſſez rebelles, quoique traitées ſuivant les préceptes de l'art ; parce que la conſtitution de l'atmoſphère demeurant toujours humide, ſes effets ſur nos corps devoient être toujours les mêmes. Par conſéquent les fièvres printannières de cette année ont preſque toutes été, ou longues & opiniâtres, ou ſujètes à la récidive. Elles n'étoient donc pas de la nature de celles qu'on doit abandonner à elles-mêmes, qu'on peut regarder comme fièvres ſalubres : elles paroiſſoient au contraire être parfaitement ſemblables à celles d'automne, exiger es mêmes précautions, & demander le même traitement.

Parmi ces fièvres, j'en ai obſervé une d'une eſpèce ſingulière, dont tout l'effort ſe fait ſur une ſeule partie du corps (la tête) : elle ſe borne à cette partie, & l'on peut l'appeller, avec Stahl, Juncker & Fizes, une fièvre locale. En effet, elle eſt entièrement circonſcrite dans la tête, quelquefois même n'en affecte qu'un côté, le plus ſouvent la région de l'œil. Sous le rapport de ce ſymptôme, ce mal de tête périodique a une grande affinité avec la migraine : ainſi qu'elle, il a ſon foyer dans les premières voies ; mais il en diffère en ce qu'il revient périodiquement tous les jours, ou tous les deux jours. Je n'en ai pas vu dont le retour fût plus lent : Rivière en a obſervé qui revenoient tous les quatre ou cinq jours.

Ce mal de tête périodique, ou pour dire mieux, cette fièvre intermittente locale diffère plus eſſentiellement de la fièvre intermittente maligne, dont un des principaux ſymptômes eſt tantôt un coma *vigil*, tantôt un coma *ſomnolentum*, fièvre dont parle Senac, dans ſon *Traité des fièvres intermittentes*, mais que M. Bouvard avoit plus anciennement

fait connoître, dans ſes ſavantes leçons au collège royal. Dans la fièvre intermittente maligne, le mal de tête eſt un ſymptôme de la maladie ; dans notre fièvre intermittente locale, il conſtitue la maladie elle-même : d'ailleurs il a d'autres caractères diſtinctifs.

Il s'annonce par un froid dans toute la tête, ou dans la partie de la tête qui doit être le ſiège du mal. Ce froid dure un certain temps, plus ou moins long ; ſa durée eſt toujours la règle de la longueur de l'accès. Comme dans les fièvres intermittentes, plus les ſymptômes précurſeurs, le froid, le friſſon, la pâleur des extrémités, ſont conſidérables, plus l'accès qui ſuit eſt violent, ſoit par ſa longueur, ſoit par ſa force, ſoit par l'une & l'autre réunies.

A ce premier état en ſuccède un autre, qui ſe manifeſte par une chaleur brûlante, uue tenſion, un battement, une rougeur dans la partie affectée. Quelquefois les malades y reſſentent des élancemens très-vifs. J'ai vu une dame qui ſe plaignoit d'éprouver dans le fond de la tête & dans les muſcles de l'œil, une douleur aiguë, comme ſi (diſoit-elle) on eût voulu lui arracher le globe de l'œil.

Le troiſième état, celui du déclin, eſt marqué par la rémiſſion de tous ces ſymptômes. La moîteur ſurvient ; l'écoulement de l'humeur muqueuſe des narines, qui avoit été interrompu, reprend ſon cours ; la vue, qui étoit trouble, ne l'eſt plus ; la nature rentre dans tous ſes droits : il ne reſte dans la partie qui a été le ſiège du mal, qu'un ébranlement plus ou moins long ; les malades diſent avoir la tête étonnée.

Cette fièvre intermittente locale a donc tous les ſymptômes des fièvres intermittentes ordinaires, mais bornés & circonſcrits dans une ſeule partie : car pendant l'accès le reſte du corps n'éprouve d'autre altération que celle qui doit réſulter dans toute la machine d'une commotion auſſi violente dans une partie ; altération qu'on éprouve auſſi dans les migraines, dans les maux de tête ordinaires, dans les fortes douleurs de dents.

Ce printemps, j'ai eu l'occaſion d'obſerver cette fièvre intermittente

intermittente locale ſur deux malades, & j'ai été à portée de la ſuivre dans ces différens périodes. Elle revenoit régulièrement tous les jours. Comme Galien aſſure qu'il exiſte des fièvres intermittentes quotidiennes, n'en ayant jamais obſervé dans notre pays, je fus curieux de voir ſi le retour périodique de l'accès arrivoit tous les jours à la même heure, & je fus convaincu que ces maux de tête tenoient de la nature des fièvres intermittentes doubles-tierces; puiſque les accès ſe répondoient parfaitement, de deux jours l'un, tant pour l'heure à laquelle ils prenoient, que pour leur durée.

Les malades croyoient d'abord que le mal de tête qu'ils éprouvoient, n'étoit dû qu'à la révolution du printemps, & n'étoit cauſé que par le ſang qui leur portoit à la tête. Cette opinion, qui ne paroiſſoit pas dénuée de vraiſemblance, ne pouvoit cependant pas être adoptée, lorſque je faiſois attention à la conſtitution préſente, aux fièvres intermittentes qui régnoient pour lors, ſur-tout en obſervant que de ces deux malades, l'un avoit été ſix ſemaines auparavant ſaigné deux fois du bras & deux fois du pied, & mis à une diète ſévère à l'occaſion d'un coup de balle de paume qu'il avoit reçu dans l'œil; & que l'autre n'avoit aucun ſigne de pléthore, ſoit univerſelle, ſoit locale; d'ailleurs, pour quelle raiſon cette efferveſcence occaſionnée par la révolution du printemps, auroit-elle été périodique?

Ce qui n'avoit été pour moi juſqu'ici qu'une conjecture devint bientôt une certitude, lorſqu'après avoir employé les remèdes généraux, j'en vins à l'uſage du quinquina purgatif, d'abord en apozèmes avec les plantes chicoracées, enſuite en opiat avec les apéritifs, & que je vis les ſymptômes, après être diminués ſenſiblement par degrés, diſparoître tout-à-fait, comme il arrive dans les fièvres intermittentes, traitées avec méthode.

Il y a quatre ans, j'avois pareillement eu occaſion d'obſerver cette fièvre intermittente locale ſur deux malades, une femme & un homme. Chez la dame, elle revenoit tous

les jours à trois heures, & finiſſoit à ſept. Quelques années auparavant, elle avoit éprouvé la même choſe à Montpellier, où elle demeure ordinairement, & avoit été traitée par M. Le Roy notre confrère, qui l'avoit parfaitement guérie par l'uſage du quinquina. Ayant le même ennemi à combattre, j'uſai des mêmes armes qu'avoit victorieuſement employées M. Le Roy, & le ſuccès fut pareil.

Chez l'homme, les accès ne revenoient que tous les deux jours; mais ils étoient plus longs & plus forts, au point que dans les deux premiers accès il ſe levoit de ſon lit avec violence, & vouloit ſe jetter par la fenêtre. Je fus obligé de le faire ſaigner deux fois du pied, & d'employer le traitement antiphlogiſtique, avant d'en venir à l'uſage du quinquina. Les jours intermédiaires il étoit parfaitement bien, & n'avoit pas même de peſanteur de tête; il faiſoit à l'ordinaire ſon ſervice, qui étoit celui de palefrenier. Les ſaignées, les délayans, les purgatifs ne furent ici que remèdes préparatoires & auxiliaires; car les accès ne commencèrent à éprouver de la variation, ſoit pour la longueur, ſoit pour l'intenſité, qu'après quelques jours de l'uſage du quinquina. Il eſt bon de remarquer que cette année-là, la conſtitution de l'hiver & du commencement du printemps avoit été la même que celle que nous venons d'avoir, que nous avions vu régner pour lors les mêmes maladies, catharres, fauſſes fluxions de poitrine, très-peu de maladies inflammatoires.

Il ſuit de ce que nous venons de dire que ces maux de tête périodiques ne ſont autre choſe que des fièvres intermittentes locales; qu'ils reconnoiſſent les mêmes cauſes que les fièvres intermittentes ordinaires, demandent le même traitement qu'elles, exigent les mêmes précautions dans l'uſage du quinquina, peut-être même de plus grandes, à raiſon de la ſaiſon & de la partie affectée. C'eſt donc ſur-tout dans cette eſpèce de fièvre intermittente qu'on doit avoir devant les yeux le précepte que donne Sydenham, lorſqu'il dit: *cavendum eſt antè omnia ne præmaturè nimis cortex*

Peruvianus ingeratur, antequàm febris ſuo ſe marte protriverit.

Sans vouloir ici nous perdre dans la recherche des cauſes du retour périodique de ces maux de tête, les mêmes ſans doute que celles des fièvres intermittentes ordinaires; ſans chercher à percer les épaiſſes tenèbres dont ces cauſes ſont enveloppées, & que les lumières de la phyſique n'ont encore pu diſſipper, ne ſeroit-il pas permis de propoſer quelques doutes, & de tâcher d'expliquer pourquoi ces fièvres intermittentes locales affectent plutôt la tête que toute autre partie du corps, & par quelles raiſons elles ont plutôt lieu dans le printemps que dans l'automne, quoique cette dernière ſaiſon ſoit auſſi fertile en fièvres intermittentes, quelquefois même en produiſe davantage?

Il paroît que les cauſes qui doivent donner naiſſance aux fièvres intermittentes, ne ſont pas ſuffiſantes pour déterminer ces fièvres intermittentes locales; autrement on en verroit régner dans toutes les épidémies de fièvres intermittentes: elles ſeroient fréquentes dans les lieux humides & marécageux; ce qu'on n'a pas obſervé. Il faut donc aux cauſes communes en joindre une particulière, qui détermine l'effort de la matière morbifique vers la tête. N'eſt-il pas raiſonnable de l'attribuer, cette cauſe, à la révolution du printemps, qui opère dans toutes nos humeurs une effervescence ſingulière, une raréfaction prodigieuſe, dont l'effet eſt plus ſenſible encore vers les parties ſupérieures? Auſſi remarque-t-on dans cette ſaiſon beaucoup plus de ſaignemens de nez, de maux de tête, de coups de ſang, d'éréſipèles au viſage, que dans tout le reſte de l'année; ſur-tout lorſqu'à une conſtitution froide, humide & pluvieuſe ſuccède tout-à-coup un chaud ſec & hors de ſaiſon, tel que celui que nous avons éprouvé cette année depuis le 7 avril juſqu'au 14. D'ailleurs, comment méconnoître cette influence du printemps ſur les corps, lorſqu'on fait attention que les perſonnes dont l'eſprit eſt aliéné, & qui ont éprouvé un calme ſenſible

pendant l'hiver, retombent dans leurs accès de folie, ſouvent même deviennent furieuſes aux premières chaleurs du printemps? On en voit qui ſentent la révolution ſe préparer inſenſiblement, & demandent en conſéquence qu'on s'aſſure d'elles. Cette obſervation n'eſt pas ſeulement faite par les gens inſtruits; elle n'a pas échappé au vulgaire ignorant.

Si donc ce printemps on a eu occaſion de voir de ces maux de tête périodiques, de ces fièvres intermittentes locales, ſi elles ont été aſſez communes (pluſieurs de mes confreres m'ont dit en avoir auſſi traité), ne le doit-on pas à la révolution du printemps, qui a été beaucoup plus forte qu'elle ne l'eſt ordinairement, & qu'elle ne l'avoit été depuis pluſieurs années? Auſſi les vertiges ont-ils été plus fréquens, comme l'a très-bien obſervé M. Geoffroy, dans ſes *Remarques ſur les maladies qui ont régné pendant le mois d'avril 1778.*

Une obſervation non moins importante, qu'on a été à portée de vérifier ce printemps, c'eſt celle de Sydenham, touchant l'empire qu'ont ordinairement les maladies épidémiques ſur les maladies intercurrentes, au point d'imprimer la teinte de leur caractère à celles même qui paroiſſent leur être le plus oppoſées. En effet, nous avons vu pendant les mois d'avril & de mai preſque toutes les maladies avoir quelque choſe de périodique, qui ne cédoit qu'au quinquina. J'ai eu occaſion de traiter une demoiſelle d'un catharre violent qui a duré près de ſix ſemaines, & ſur lequel cette prépondérance de l'épidémie régnante étoit bien marquée. Il s'annonça par une toux violente, qui prenoit régulièrement tous les jours à minuit, & finiſſoit le matin. Pendant tout ce temps la malade éprouvoit une oppreſſion conſidérable, une chaleur brûlante, ſans jamais cependant avoir eu d'accès de fièvre bien décidé : du reſte la journée étoit aſſez calme; à peine la malade éprouvoit-elle quelques quintes d'une toux très-légère. Ce catharre ne prit ſa marche ordinaire & uniforme qu'après qu'à l'aide de quelques bols

de ſel eſſentiel de quinquina, il eût perdu ce redoublement périodique. Ce n'eſt pas ſeulement dans les maladies humorales que cette intermittence ſe faiſoit remarquer ; elle avoit lieu juſques dans les maladies inflammatoires. Nous avons vu des fluxions de poitrine purement ſanguines, participer de cette épidémie régnante, & n'être parfaitement guéries que par un uſage approprié du quinquina

MÉMOIRE

Sur la Suette *qui a régné à Hardivilliers, en Picardie, au mois de Mai 1773.*

Par M. l'Abbé TESSIER.

Lu le 25 novembre 1777.

AU commencement du mois de mai 1773, j'arrivai au château d'Hardivilliers, en Picardie, à cinq lieues de Beauvais. Il régnoit alors dans le village une maladie épidémique, qui emportoit beaucoup de perſonnes; l'alarme étoit répandue dans tous les eſprits : déjà un certain nombre de pères de famille & de gens dans la force de l'âge, y avoient ſuccombé. C'étoit la *ſuette*, qui exiſte dans le Beauvoiſis depuis 1718, comme on peut le voir dans une thèſe ſoutenue aux écoles de médecine de Paris, par M. Bellot, le 26 novembre 1733*. Cette maladie, très-dangereuſe dans ſon origine, l'eſt moins maintenant, parce qu'indépendamment de ce qu'une épidémie, en vieilliſſant, s'uſe & s'affoiblit, on parvient à la mieux connoître, & par conſéquent à la traiter d'une manière capable de la guérir. Si elle ne ſe préſente pas conſtamment ſous les mêmes apparences, c'eſt qu'en ſe propageant de village en village, où le ſol, l'air & le tempérament des habitans varient, elle doit prendre des nuances différentes : mais elle conſerve toujours quelques uns des principaux ſymptômes qui la caractériſent [*a*].

La maladie qui déſoloit Hardivilliers, avoit exercé ſes ravages l'année précédente dans les paroiſſes voiſines : il y en avoit même alors quelques unes où elle régnoit encore. On

* *An febri putridæ Picardis* Suette *dictæ ſudoriferæ?*

[*a*] M. Boyer, D. M. P. fait mention de la Suette dans un petit écrit intitulé : *Méthode à ſuivre dans le traitement des maladies épidémiques*, &c. imprimé en 1762, près de trente ans après la thèſe de M. Bellot.

s'apperçut à Hardivilliers de l'épidémie, dès le mois de janvier 1773. D'abord ſa marche fut lente, & ſes effets ne devinrent conſidérables qu'au commencement d'avril : ils continuèrent ainſi juſques dans le courant de mai, époque à laquelle j'en pris connoiſſance.

Je ne différerai point ſur ce qui a pu cauſer cette maladie en Picardie, parce qu'il eſt difficile de le déterminer, & peut-être inutile de s'y arrêter. Quoique je n'aie pu découvrir comment elle s'eſt introduite à Hardivilliers, cependant on a une forte raiſon de préſumer que c'eſt par communication, puiſqu'elle avoit régné auparavant dans les environs. J'obſerverai ſeulement que la boiſſon ordinaire des habitans de ce canton étant du cidre, qu'ils n'avoient pu ſe procurer depuis deux ou trois ans, à cauſe de la diſette des fruits, ils ne buvoient preſque pas. Ce changement dans leur manière de vivre les a peut-être diſpoſés à contracter la maladie : mais laiſſons là les cauſes, ſouvent douteuſes, & paſſons aux effets, toujours certains.

La maladie s'annonçoit par du friſſon, ſuivi le plus ſouvent d'une douleur dans quelque partie de la poitrine : tantôt c'étoit un point de côté, tantôt (& ce dernier cas étoit le plus ordinaire) la douleur ſe faiſoit ſentir dans le dos, ou dans une épaule, enſorte qu'on l'eût priſe pour une douleur de rhumatiſme. Bientôt la tête devenoit douloureuſe ; d'autres fois le mal de tête ſe faiſoit ſentir le premier ; celui de poitrine ne tardoit pas à ſuivre : les membres étoient briſés, les forces abattues, la ſoif ardente, quoique la langue fût humectée comme dans l'état de ſanté : le ventre étoit quelquefois reſſerré, quelquefois relâché ; les malades éprouvoient des nauſées ; les uns rendoient abondamment des urines cruës, ou blanches, les autres n'en rendoient qu'une petite quantité : les déjections étoient blanchâtres ; il y en avoit auſſi de noirâtres. Le pouls étoit dur, renitent & concentré, la peau brûlante & preſque toujours couverte, dès les premiers jours, d'une ſueur conſidérable. Il y avoit des malades qui ne commençoient à ſuer que quelques jours après :

©BIUM

c'étoit particulièrement ſur la poitrine & ſur le creux de l'eſtomac que la ſueur étoit très-abondante; on l'auroit, pour ainſi dire, ramaſſée ſur ces endroits avec une cuiller: j'ai vu des malades qui ont ſué plus de vingt jours de ſuite de la même force. Vers le cinq ou le ſept de la maladie, il paroiſſoit quelque éruption: le plus ſouvent c'étoit une éruption miliaire, qui ſe manifeſtoit par tout le corps; quelquefois c'étoit de petites taches rouges, comme des pétéchies; ou bien on diſtinguoit ſeulement des boutons un peu gros à certaines parties du corps. Un délire plus ou moins fort précédoit l'éruption. Ordinairement après le ſept la chaleur, qui avoit été conſidérable, diminuoit inſenſiblement avec les autres ſymptômes. La maladie duroit quatorze ou vingt-un jours, & quelquefois davantage; ceux qui avoient ſuccombé, étoient morts le cinq ou le ſept. Cette maladie attaquoit dans Hardivilliers les perſonnes de tout âge & de tout ſexe: cependant il eſt à remarquer qu'elle reſpecta toujours celles qui demeuroient au château, quoiqu'il fût ſitué au milieu du village: ces perſonnes, qui faiſoient leur ſéjour ordinaire à Paris, fréquentoient peu les malades, & avoient un genre de vie différent de celui des habitans du pays.

Ayant été aſſez heureux pour guérir preſque tous ceux qui ont été confiés à mes ſoins, il ne m'eſt pas poſſible de rendre compte des ſignes qui annonçoient la mort. Une ſeule femme, qui avoit une éruption de petites taches rouges, s'étant querellée avec ſa voiſine qui lui avoit donné un lit dans ſa maiſon, fut tranſportée chez elle le neuvième de la maladie auprès de ſon mari, auſſi fort malade. Auſſi-tôt la poitrine s'embarraſſa; elle mourut dans la nuit du jour où elle avoit été tranſportée: le lendemain matin je trouvai ſon corps tout violet.

Comme je ne connoiſſois pas alors l'eſpèce de maladie que j'avois à attaquer, je réſolus ſimplement de traiter la fièvre [*b*]. En conſéquence de la dureté du pouls, de la

[*b*] Je n'avois point lu la thèſe de M. Bellot. Cet excellent ouvrage, que

chaleur

chaleur & des douleurs de tête ou de poitrine, je fis ſaigner quelquefois les malades du bras; j'éprouvai la plus grande réſiſtance de leur part pour cette eſpèce de ſaignée : ils ne connoiſſoient que celle du pied. Sur un grand nombre de malades, je ne fis faire que deux ſaignées du pied : c'étoit à une fille qui venoit de paſſer la troiſième époque de ſes règles, ſans qu'elles paruſſent, & qui avoit tous les ſymptômes de la maladie régnante. Je m'étois apperçu qu'en faiſant mettre les pieds dans l'eau chaude à quelques malades, dont les maux de tête étoient inſupportables, la poitrine s'étoit embarraſſée très-promptement. D'ailleurs, il faut tout avouer, on n'avoit juſqu'alors ſaigné que du pied, & tous les malades étoient morts. Ces motifs me firent préférer les ſaignées du bras : on en faiſoit une, deux & rarement trois; enſuite j'ordonnois de l'émétique, pour exciter quelques vomiſſemens. Dans les premiers temps, la boiſſon étoit, ou du petit lait, ou une ſimple tiſane de chiendent & de réglisſe : mais les ſueurs, la grande chaleur interne & les éruptions me firent recourir aux acides. Les malades burent alors abondamment de l'infuſion d'oſeille de jardin, le ſeul acide que je puſſe me procurer. Je fis venir enſuite des tamarins, dont on fit des décoctions : chaque malade en prenoit trois ou quatre verres tous les matins, à deux heures de diſtance. On donnoit, malgré les ſueurs, deux ou trois lavemens ſimples par jour : de temps en temps on y mettoit un quarteron d'huile. Par tous ces moyens on entretenoit la liberté du ventre, on diminuoit l'effervescence du ſang, & on lui redonnoit une partie de la ſéroſité, qui s'en alloit par les ſueurs.

Lorſqu'il y avoit une éruption qui diſparoiſſoit, quelques

je me ſuis procuré depuis, donne une juſte idée de la Suette des Picards; maladie bien différente de la Suette angloiſe, qui eſt une fièvre peſtilentielle. L'auteur de la thèſe s'attache particulièrement à prouver que les ſudorifiques ſont contraires à la Suette des Picards. C'eſt après avoir comparé les ſymptômes qu'il décrit avec ceux que j'ai obſervés, que j'ai cru devoir donner le même nom à la maladie d'Hardivilliers.

verres d'une infusion de fleurs de sureau la rappelloient au dehors. J'ai fait appliquer aussi des emplâtres vésicatoires aux jambes, mais rarement, à cause de la difficulté de faire adopter aux malades ce remède, qui leur étoit inconnu. D'autres, qui avoient une toux opiniâtre & de la difficulté de respirer, prenoient du lok blanc avec le kermès, & des tisanes béchiques, au lieu de boissons acides.

Le douze ou le quatorze, quelquefois dès le dix de la maladie, si la fièvre étoit presqu'éteinte & la chaleur passée, je purgeois les malades avec une médecine commune [c], qu'on répétoit plus ou moins de fois à des temps convenables. Le soir de chaque médecine, je faisois prendre un petit bol de thériaque.

Les convalescens mangeoient du riz, qui devenoit leur principale nourriture.

Durant la maladie, on renouvelloit l'air de la chambre & on le corrigeoit en y brûlant du vinaigre, en y jettant de l'eau froide, & laissant de temps en temps la porte ouverte; ce qui étoit d'autant plus nécessaire, que dans ces cantons les maisons n'ont pas ordinairement de fenêtres.

A l'égard de la sueur, je pensai qu'il ne falloit ni l'arrêter, ni l'augmenter : en conséquence j'eus soin qu'on ne couvrît pas les malades plus que dans leur état de santé; car ces malheureux ayant trop de confiance dans les sueurs, qui, loin d'être critiques, étoient le symptôme le plus particulier de la maladie, les rendoient plus considérables en multipliant les couvertures.

Avec ces moyens tous les malades ont guéri, si l'on en excepte la femme dont il a été parlé plus haut. Je ne dissimulerai point ici que, quoique je prisse toutes les précautions possibles pour réussir, j'étois bien éloigné de m'en flatter, à cause du nombre de personnes que l'épidémie avoit enlevées. Car, d'après le relevé que M. de Barentin, seigneur

[c] C'étoit ordinairement deux onces de manne, une once de tamarins & deux gros de sel de Glauber.

d'Hardivilliers, a fait faire ſur les regiſtres de la paroiſſe, il en étoit mort trente-quatre du 18 janvier au 12 mai : le village eſt compoſé de deux cent feux ; peut-être faut-il déduire de ce nombre quelques perſonnes mortes d'autres maladies : j'en ai traité vingt-quatre.

Il ne faut pas oublier une précaution qui m'a paru indiſpenſable, & dont j'ai éprouvé les bons effets en quantité de circonſtances. Indépendamment de l'examen de la maladie, du choix des remèdes, & de la manière de les appliquer, j'ai cru devoir prendre des ſoins d'une autre eſpèce, pour aſſurer le ſuccès du traitement. Parmi les pauvres, lorſque c'eſt le père de famille qui eſt malade, tout ce qui lui appartient ſouffre & languit : ſes bras une fois arrêtés, ſa femme & ſes enfans ſont ſans pain. Il ne lui ſuffit pas de n'avoir rien à payer pour les remèdes & de ne rien devoir à ceux qui le ſoignent : ſi la ſubſiſtance de ſa famille n'eſt aſſurée pendant qu'il ne peut travailler, il s'inquiète continuellement, & loin de guérir, quelques remèdes qu'on lui preſcrive, le mal augmente. Graces à la bienfaiſance des perſonnes qui habitoient le château d'Hardivilliers, j'avois toujours de quoi parer à cet inconvénient.

On doit encore obſerver une choſe très-importante, c'eſt qu'il faut tâcher d'inſpirer de la confiance à ceux qui ne ſont pas malades, mais qui craignent de le devenir. On ſait que la crainte diſpoſe ſouvent à gagner les maladies épidémiques. A Hardivilliers, j'ai renvoyé juſqu'à trois fois les mêmes perſonnes qui venoient me conſulter, ſans leur preſcrire de remèdes : je n'en ai vu aucune d'elles tomber malades, quoique j'euſſe remarqué dans pluſieurs un changement ſenſible. A dire le vrai, ce ſont les premiers ſuccès que j'ai obtenus qui ont fait renaître l'eſpérance & rétabli la tranquillité des eſprits.

Les moyens précédens ayant été mis en uſage après mon départ d'Hardivilliers par le chirurgien du lieu, qui m'avoit toujours accompagné chez les malades, pendant environ

un mois, ils ont également réuſſi; la mortalité a ceſſé & l'épidémie s'eſt éteinte inſenſiblement.

Par l'expoſé qui a été fait plus haut de l'épidémie d'Hardivilliers, on peut juger que c'eſt, ainſi que je l'ai déja dit, la *Suette* des Picards, dont un des principaux ſymptômes eſt une ſueur abondante qui couvre le corps, & ſur-tout la poitrine, dès les premiers jours. Le ſuccès du traitement employé pour la guérir, traitement uſité dans les fièvres putrides, en indiquant à quelle claſſe de maladies on doit rapporter la *Suette*, donne l'eſpérance d'en arrêter les progrès facilement par-tout où elle ſe montrera dans les mêmes circonſtances. Dans le cas où elle viendroit à ſe compliquer avec d'autres eſpèces, les faits poſitifs qui ſont l'objet de ce mémoire, pourront ſervir d'une part à la faire reconnoître, & de l'autre à fournir des armes pour la combattre.

©BIUM

MÉMOIRE

Sur une fièvre putride maligne pétéchiale épidémique & contagieuſe, qui depuis pluſieurs années déſole la ville de Joſſelin en Bretagne, & les Paroiſſes circonvoiſines.

Par M. ROBIN DE KERÏAVALLE, Correſpondant de la Société.

Lu le 19 ſeptembre 1777.

LA ville de Joſſelin eſt ſituée à peu près vers le centre de la Bretagne. Ses habitans, peu favoriſés de la fortune, ſont contraints de vivre durement, en travaillant beaucoup : une manufacture de gros draps occupe le peuple ; le produit de ce travail ne ſauroit procurer une vie aiſée. Les alimens les plus recherchés de cette claſſe d'habitans, ſont préparés avec le bled noir, connu ailleurs ſous le nom de *bled ſarraſin ;* de vieilles graiſſes ſalées, cuites dans l'eau avec des choux, ſont le potage ordinaire. Les fabricans les plus aiſés ſubſtituent à la graiſſe un morceau de lard rance avec un quartier de bouc. Les eaux, qui ſont la boiſſon ordinaire du peuple, ſont un peu ſéléniteuſes, & pendant la ſaiſon pluvieuſe, qui a lieu durant près de huit mois de l'année, elles ſont épaiſſes, blanchâtres, & quelquefois bourbeuſes. Le peuple en général eſt plongé dans la malpropreté la plus révoltante : l'ivrognerie eſt ſa paſſion dominante, & les écrouelles la maladie la plus commune.

La cherté exceſſive des grains qui a eu lieu depuis quelques années, ayant fait augmenter par une juſte proportion toutes les denrées comeſtibles, le peuple s'eſt vu réduit à l'état le plus déplorable. Des racines & des légumes cuits dans l'eau ſans aucun aſſaiſſonnement, ont été pendant longtemps la ſeule nourriture connue des indigens. Après de

telles extrémités, on ne ſera point ſurpris de voir les maladies épidémiques ſe déclarer conſtamment parmi le bas peuple & y moiſſonner un grand nombre de victimes, avant que de paſſer dans la claſſe des citoyens opulens. La ſeule maladie épidémique qui ſe ſoit montrée dans ce pays, depuis pluſieurs années, eſt une fièvre putride maligne & pétéchiale [*a*].

Cette maladie, qui depuis dix-huit ans déſole la ville de Joſſelin & les paroiſſes circonvoiſines, nous fut apportée ſur la fin de l'été 1758, par des priſonniers anglois qui furent transférés des priſons de Dinan dans le château de la ville de Joſſelin. Cette fièvre, pour lors vraiment peſtilentielle, fit de grands ravages parmi ces priſonniers, un peu trop reſſerrés dans leur nouvelle priſon. Bientôt l'hôpital de cette ville rempli de leurs malades, répandit l'infection & la contagion dans tous les environs, & on ne put plus en approcher impunément : les infirmiers, les gardes, le médecin, les adminiſtrateurs & les prêtres portèrent la maladie des Anglois dans le ſein de leurs familles. Depuis cette malheureuſe époque la fièvre y ſubſiſte encore. Pendant l'hiver elle paroît dégénérer & perdre de ſa malignité; pendant l'été elle ſe ranime avec une nouvelle fureur, & ſes retours épidémiques ſont plus ou moins meurtriers, en raiſon des cauſes acceſſoires, plus ou moins multipliées. Cependant, ſoit que nous ayons appris à la combattre, ſoit qu'elle ait réellement perdu de ſa première malignité, on peut avancer qu'elle eſt aujourd'hui beaucoup moins meurtrière que dans le temps de ſa première invaſion. Preſque tous ceux qui en furent attaqués alors en périrent, & l'on voit par les comptes & les états de ceux qui ont été employés à la traiter, par les ordres de M. l'intendant de cette province, qu'elle n'enlève actuellement qu'environ le vingtième de ceux qui en ſont attaqués.

[*a*] Les taches pétéchiales, ou les pétéchies ne ſont connues que depuis 1500. | Fracaſtor eſt un des premiers qui y ait fait attention.

©BIUM

Quoique cette maladie ſe ſoit conſidérablement étendue dans cette province, en ſe communiquant de proche en proche, cependant elle ne s'eſt fixée nulle part auſſi opiniâtrément qu'à Joſſelin, qu'on peut à juſte titre regarder comme le foyer de la contagion.

Il paroît que pendant les dernières guerres cette maladie a été très-commune parmi les troupes angloiſes; auſſi perſonne n'en a-t-il mieux ſaiſi le caractère que les médecins de cette nation qui ont ſuivi les armées, pendant les dernières campagnes : c'eſt véritablement chez eux qu'il faut apprendre à la connoître [*b*].

Cette maladie ſe déclare de deux façons différentes : la première eſt violente & manifeſte; la ſeconde eſt cachée & trompeuſe.

Dans le premier cas (beaucoup plus commun que le ſecond), le malade eſt bruſquement ſaiſi d'un friſſon qui dure quelques heures : ce friſſon ſe diſſipe inſenſiblement, & fait place à la chaleur la plus vive & la plus gênante; la douleur de tête eſt inſupportable, la langue ſe deſsèche, l'altération eſt extrême; un délire ſourd s'empare du malade. Si l'on examine la peau ſur la poitrine, le col, & la partie interne des bras, on y voit déja de petites taches pourprées ou rougeâtres, qu'il eſt aiſé de confondre avec des morſures de puces; d'où cette maladie a reçu chez quelques auteurs la dénomination de *morbus pulicaris*, *febris punctícularis*.

Ce ſont ces taches que l'on connoît aujourd'hui ſous le nom de pétéchies, ou taches pétéchiales. Elles ont leur ſiège dans le tiſſu de la peau, & jamais elles ne s'élèvent au-deſſus de ſa ſurface : on les a vues tout-à-coup paroître ſur le bras des perſonnes qu'on alloit ſaigner, uniquement au-deſſous de la ligature, tandis qu'elles n'étoient encore viſibles ſur aucune autre partie du corps. Des gens épouvantés de cette ſubite apparition, ont quelquefois empêché de procéder à la

[*b*] Voyez les *Traités & Obſervations ſur les maladies des armées*, par MM. Pringle, Lind, Monro.

ſaignée. M. Pringle regarde avec beaucoup de vraiſemblance ces taches « comme étant l'effet d'un épanchement, ou ex-
» travaſation de ſéroſité légèrement teinte par la partie
» rouge du ſang, de laquelle la putréfaction a commencé
» la diſſolution; ce qui lui donne entrée dans des vaiſſeaux
» qui ne ſont deſtinés qu'à la ſéroſité ».

Il eſt rare que ces taches manquent de ſe faire voir pendant le cours de cette maladie. Quelquefois elles ſont en petit nombre, quelquefois elles ſont ſi multipliées que la couleur de la peau en eſt altérée. Le peuple craint beaucoup leur rentrée, & ne manque jamais de recourir à la thériaque, lorſqu'il les voit diſparoître : quant à moi, je n'ai jamais vu la maladie en devenir plus dangereuſe; plus elles ſont larges & foncées en couleur, & plus elles annoncent de danger. Quelquefois elles ne paroiſſent qu'après la mort: pour lors il y a beaucoup de danger à retarder l'inhumation.

Dans le ſecond cas, lorſque la maladie vient lentement, que ſa marche eſt cachée & trompeuſe, les premières choſes dont ſe plaignent les malades, ſont des viciſſitudes de chaud & de froid, des engourdiſſemens dans les membres, quelques douleurs de tête & de reins, le dégoût, la perte de l'appétit. Durant la nuit le mal augmente; le ſommeil eſt interrompu & n'apporte aucun ſoulagement : dans ces premiers temps, les malades ne ſe portent pas aſſez bien pour vaquer à toutes leurs affaires, ni aſſez mal pour garder le lit. Enfin ſurvient un friſſon décidé, & ce friſſon n'eſt quelquefois que le commencement d'une fièvre intermittente tierce, quotidienne, ou double-tierce, qui, après quelques accès réguliers, ſe change en une fièvre putride maligne pétéchiale. On peut avoir, dans ces commencemens obſcurs, quelques doutes ſur le caractère de la maladie qui ſe préſente; mais outre la préſomption tirée de l'épidémie régnante, le caractère ſuivant peut ſeul faire connoître la fièvre pétéchiale. Si pendant quelque temps on touche le pouls du malade, on reſſent à la peau une chaleur âcre & mordicante qui paroît agir ſur l'organe du tact, & l'affecter de

de la même manière que la fumée affecte l'intérieur du nez & des yeux. Ce ſymptôme, qui n'a pas échappé à la ſagacité de M. Pringle, eſt particulier aux fièvres occaſionnées par la corruption des humeurs; & j'ai vérifié que plus les humeurs ſont corrompues, plus ce ſymptôme eſt marqué.

Cependant, ſoit que cette maladie ſe ſoit annoncée bruſquement, ſoit qu'elle ſe ſoit maſquée pendant quelque temps ſous les apparences d'une autre maladie, ſa nature & ſon caractère ſont abſolument les mêmes. Dans le cours de la maladie, le malade perd entièrement la connoiſſance de ſon état: les ſelles, les urines & les ſueurs prennent une odeur de corruption infecte; le malade rend des vers par haut & par bas; la langue devient noire & gercée; il y a des ſoubreſauts dans les tendons; les hypochondres ſont tendus & élevés; la reſpiration devient laborieuſe; les urines & les larmes s'écoulent, ſans que le malade s'en apperçoive; le pouls très-petit & très-affaiſſé change de type à chaque inſtant; enfin ſurviennent des convulſions, des défaillances, des ſyncopes & la mort. Lorſque la maladie eſt ſuſceptible de guériſon, les malades deviennent ſourds, ſtupides & hébêtés; quelquefois du onze au quatorze il s'établit un cours de ventre critique & ſalutaire, ou des ſueurs abondantes & de la plus mauvaiſe odeur; ou bien il ſe forme un dépôt critique ſur quelque partie externe. Pluſieurs malades ont péri de ce dépôt, lorſqu'il s'eſt porté ſur quelques viſcères eſſentiels à la vie. Ceux qui par la ſeule force de la nature, & ſans le ſecours d'aucun remède, ont échappé à cette cruelle maladie, demeurent long-temps languiſſans, foibles & ſujets à des rechutes multipliées. Il eſt rare que cette maladie n'attaque qu'une ſeule perſonne dans une même famille: communément il ne faut qu'un ſeul malade pour la communiquer à tous ceux qui habitent ſous le même toît.

Lorſque dans le printemps les vents de nord, de nord-eſt & de nord-oueſt ont régné pendant quelque temps, il y a dans cette maladie une complication de fauſſe péripneumonie,

accompagnée de toux, points de côté, &c..... Mais il eſt dangereux dans le traitement d'avoir trop d'égards à ces ſymptômes illuſoires, qui n'apportent aucun changement au fond de la maladie.

Les cauſes qui produiſent ces maladies, ſont éloignées, ou prochaines.

Les cauſes éloignées, ou prédiſpoſantes ſont la dégénéreſcence des humeurs, intérieurement produite par tout ce qui peut les altérer & les corrompre, comme des alimens gâtés, ou qui ont de la diſpoſition à le devenir; le défaut de tranſpiration, les veilles & les travaux exceſſifs, la débauche, la crapule, la malpropreté & le mauvais air, des eaux corrompues, ou de mauvaiſe qualité, les chagrins & les peines d'eſprit, la pauvreté, qui entraîne le défaut des choſes les plus néceſſaires à la vie & qui force l'indigent à recourir aux choſes les moins propres à la ſoutenir. Auſſi voit-on toujours cette maladie répandue dans le bas peuple épargner les gens qui mènent une vie aiſée, à moins qu'eux, ou leurs domeſtiques n'aillent en prendre le germe chez ceux qui en ſont attaqués.

Les cauſes prochaines, ou déterminantes ſont, l'air infect qui s'exhale des malades, de leurs excrémens & des cadavres qui ont péri de cette maladie; la cohabitation de perſonnes ſaines avec les malades dans des appartemens très-petits & dépourvus d'air, le défaut de lit, qui oblige quelquefois trois ou quatre perſonnes à coucher enſemble, ce qui ſe continue pendant la maladie; ou ſi elles s'en abſtiennent pendant les derniers momens du moribond, elles ne tardent pas à ſe mettre à ſa place, ſi-tôt qu'il eſt mort, ſans avoir rien changé au lit qu'il occupoit; le nombre de perſonnes qu'une piété mal entendue raſſemble pour veiller toute une nuit autour d'un cadavre à moitié gangrené & déja prodigieuſement enflé. J'ai vu pluſieurs fois cette dernière cauſe porter en moins de vingt-quatre heures la fièvre putride maligne pétéchiale dans des familles qui juſques là en avoient été exemptes, & qui l'ont enſuite communiquée à ceux qui les

ont approchées. Cette ſeule cauſe eſt capable d'entretenir à jamais la fièvre pétéchiale dans cette province. On ne peut trop s'étonner du ſilence des auteurs ſur cette pernicieuſe coutume : c'eſt à la police à y pourvoir ; le devoir du médecin eſt rempli, quand il l'en a averti. On peut encore compter au nombre des cauſes de la fièvre maligne pétéchiale, toutes les autres maladies qui peuvent ſurvenir à des gens prédiſpoſés à l'épidémie régnante : celle-ci s'empare du malade, donne l'excluſion à toute concurrence, & ſouffre à peine quelques complications.

Le pronoſtic de cette maladie eſt toujours équivoque. On voit périr des malades ſur le compte deſquels on n'avoit aucune inquiétude, tandis que d'autres échappent au travers d'une foule de ſymptômes effrayans. Cependant on peut dire en général qu'il y a peu à eſpérer pour ceux qui, dès les premiers jours de la maladie, ſont auſſi accablés que ceux qui ſont attaqués depuis douze à quinze jours. La nature opprimée dès les premiers jours, ne peut ſoutenir tous les aſſauts que la maladie lui livre dans la ſuite. Les malades qui n'ont aucune rémiſſion périſſent, tandis que ceux qui éprouvent un redoublement régulier & ſuivi d'un repos plus ou moins long, recouvrent leur ſanté. Soit que le redoublement ſe faſſe pendant la nuit, ſoit qu'il ait lieu pendant le jour, l'évènement eſt le même, & les malades guériſſent, pourvu qu'ils aient un temps de relâche. Sans doute que dans ce cas la nature a, pendant l'intermiſſion, un temps ſuffiſant pour ſe remettre des fatigues qu'elle a ſouffertes, & pour ſe préparer à en ſoutenir de nouvelles. On craint peu pour ceux qui deviennent ſourds : le délire, les ſoubreſauts dans les tendons & les convulſions des lèvres n'ont pas toujours été des ſignes mortels : le dévoiement & les ſueurs abondantes, ainſi que les urines épaiſſes & bourbeuſes ſont avantageuſes du neuf au quatorze. Le ſaignement de nez n'apporte qu'un ſoulagement paſſager : jamais il n'eſt critique. Quand il eſt exceſſif, il dépend d'une diſſolution entière de la maſſe du ſang, & il y a lieu de craindre pour

le malade. On peut en dire autant de l'écoulement des règles. Jamais je n'ai vu revenir des malades qui avoient eu un écoulement involontaire des larmes & des urines. Les dépôts critiques, qui ſe portent à l'extérieur, raſſurent ſur le compte des malades, quand, par le lieu qu'ils affectent, ils n'apportent pas un nouveau danger. On a obſervé que les femmes prennent plus aiſément cette maladie par contagion, mais auſſi qu'elles en guériſſent plus facilement que les hommes. Si une femme enceinte en eſt attaquée avant le ſixième mois de la groſſeſſe, on peut avancer qu'elle accouchera avant la fin de la maladie, qui eſt très-dangereuſe pour les femmes qui allaitent. Lorſqu'elle ſurvient à des gens qui ont reſpiré pendant long-temps l'air des hôpitaux & des priſons, elle prend le nom & le caractère de fièvre d'hôpital, & devient on ne peut pas plus meurtrière. La ſaignée convient peu dans cette maladie, telle qu'elle s'eſt montrée dans ce pays; & s'il y a quelques exceptions à cette aſſertion générale, elles ſont très-rares. Cependant, toutes choſes égales d'ailleurs, les femmes en ſupportent plus aiſément l'uſage que les hommes, ſur-tout dans le cas de ſuppreſſion de règles. La ſaignée pratiquée au bras & au pied n'a communément diminué les ſymptômes de cette maladie que pour quelques momens; on peut même avancer qu'elle a preſque toujours été préjudiciable à ceux qui y ont eu recours, & que ceux qui ont échappé après les ſaignées, même les mieux indiquées & les plus néceſſaires, ont traîné pendant long-temps une convaleſcence chancelante & laborieuſe [c].

Tout le traitement de cette maladie roule donc ſur les émétiques, les purgatifs, les délayans, les tempérans acidules & nitreux, les antiſeptiques, les cordiaux & les véſicatoires.

---

[c] MM. Pringle, Monro & pluſieurs autres conſeillent la ſaignée dans cette même maladie; mais en même temps ils nous avertiſſent des dangers dont elle peut être ſuivie: ils ont même reconnu & établi, par la théorie des pétéchies, une tendance à la décompoſition de la maſſe du ſang.

Les émétiques tiennent ſans contredit le premier rang parmi les évacuans les plus appropriés. Dans le cas préſent on peut les réitérer : j'ai fait vomir avec ſuccès le même malade cinq fois différentes. M. Lieutaud nous avertit de placer ce remède dès les premiers jours de la maladie.

L'abondance de la bile & la dépravation générale des humeurs exigent l'uſage le plus fréquent des délayans, des tempérans, des laxatifs & des purgatifs. L'utilité des acides eſt reconnue par tous les bons praticiens : ce n'eſt que par leur effet qu'on peut parvenir à réprimer l'alkaleſcence de la maſſe générale des humeurs [*d*].

Les antiſeptiques, & particulièrement le nitre, le camphre & le quinquina ſont très-efficaces dans le traitement de cette maladie : le nitre eſt utile dès le commencement, le camphre vers le milieu, & le quinquina ſur le déclin. Ce dernier doit être conſidéré comme un puiſſant remède fortifiant, qui, vers le déclin, vient au ſecours de la nature épuiſée par la violence du mal.

Les cordiaux en général, & le vin rouge en particulier, produiſent, lorſque la nature paroît affaiſſée, les effets les plus marqués. Le vin donné à propos & à doſes modérées, lorſque la fièvre commence à baiſſer, relève le pouls ſans porter au cerveau, il ranime, & paroît dans certaines circonſtances rappeller à la vie les malades preſque agoniſans. Les véſicatoires ſont d'autant plus néceſſaires, lorſqu'on a lieu de craindre pour la tête, ou pour la poitrine, que la maladie tend à une dépuration, ou à un dépôt, dont on peut attirer la matière au-dehors par leur effet : mais ce remède a ſes juſtes bornes, qu'il eſt inutile, pour ne pas dire, dangereux de paſſer. J'ai vu des malades les demander dès les premiers jours de la maladie, & n'en être pas plus ſoulagés : ils n'opèrent efficacement que lorſque le moment de la détente eſt venu. Jamais je ne les ai vu produire des effets auſſi

[*d*] MM. Lieutaud, Huxham, Minderer, Pringle, Monro, &c. Diemerbroek, &c.

merveilleux que ceux que nous en fait eſpérer M. Lind[e].

Telles ſont en général les différentes eſpèces de remèdes qui entrent dans le traitement de cette maladie. Je les fais ordinairement adminiſtrer dans l'ordre ſuivant.

Dès que je ſuis appellé auprès d'un malade attaqué de la fièvre maligne pétéchiale, je lui preſcris un vomitif en grand lavage : après l'effet de ce premier remède, je le mets à l'uſage de l'une ou de l'autre des boiſſons ſuivantes.

1°. Une tiſane d'orge & de réglisſe, acidulée avec quelques gouttes d'eſprit de ſoufre.

2°. Le petit-lait clarifié fait avec le vinaigre, & coupé d'un tiers d'eau.

3°. Deux pintes d'eau, dans laquelle on a fait faire un bouillon à deux ou trois tranches de citron, avec une cuillerée de caſſonade.

4°. Une pinte d'eau avec deux cuillerées de fort vinaigre, & environ deux onces de ſucre.

5°. La gelée de groſeilles délayée dans de l'eau. Toutes les fois que la poitrine du malade n'eſt point affectée, je lui laiſſe la liberté de prendre ces boiſſons froides, ou chaudes, comme il lui plaît.

Pendant les deux jours qui ſuivent le premier émétique, je permets à mes malades de prendre abondamment des boiſſons ci-deſſus, ſans leur donner aucun remède. Je leur interdis la viande & les œufs frais : leur bouillon eſt peu chargé, & j'y fais infuſer quelques feuilles d'oſeille. Je les fais ſortir de leur lit ſoir & matin ; ils mettent les pieds dans l'eau chaude tous les ſoirs. Après les premiers jours de régime, je fais paſſer un minoratif diviſé en pluſieurs verres, tel qu'une eau de caſſe, ou de tamarins avec la manne & les ſyrops purgatifs, ou bien une tiſane royale des plus légères avec les ſels neutres. Ce remède eſt continué à petites doſes

[e] M. Lind conſeillant les véſicatoires dans le traitement de la fièvre d'hôpital, dont le traitement eſt abſolument le même que celui de la fièvre pétéchiale, dit que de vingt malades à qui on les appliquera, ſeize ſeront ſans fièvre, dès le lendemain.

©BIUM

réitérées pendant deux ou trois jours, après lesquels le malade se remet à son premier régime. S'il paroît des vers, je lui fais passer vingt grains de mercure doux réduit en poudre impalpable, dans une ou plusieurs pommes cuites. Ce remède est répété pendant trois matins consécutifs, après lesquels je fais passer un émético-cathartique, ou la potion purgative suivante, selon l'indication :

℞. Senné, deux gros; *semen contrà*, demi-gros; rhubarbe concassée, un gros; sel d'epsom, demi-once.

Faites infuser pendant quelques heures dans un verre d'eau bouillante, dans lequel vous ferez fondre deux onces de manne ; coulez & ajoutez demi-once de syrop de noirprun, pour une potion purgative.

Si après ces différentes évacuations la tête du malade ne paroît pas se débarrasser, s'il y a lieu de craindre que la matière morbifique y forme un dépôt, je fais appliquer deux larges vésicatoires aux jambes. Si la poitrine & la tête paroissent également menacées, je fais appliquer le vésicatoire entre les épaules : s'il existe un point de côté douloureux & incommode, le vésicatoire est placé sur le lieu de la douleur. Jamais je ne consens qu'on fasse de nouvelles applications de mouches pulvérisées & incorporées avec les onguens sur les plaies des vésicatoires, ayant éprouvé plusieurs fois que dans cette maladie elles produisent une croûte, ou escharre gangréneuse sèche, qui est très-préjudiciable aux malades. Je fais entrer le sel de nitre dans leur boisson, & si le mal de tête est trop violent, je fais prendre trois fois le jour le bol suivant :

℞. Camphre réduit en poudre, sel de nitre pulvérisé, sel sédatif d'Homberg, de chaque sept grains.

M. S. A. Faites un bol avec suffisante quantité d'un syrop convenable.

Quand, par l'effet de ces remèdes, la violence du mal commence à diminuer, je fais passer les apozèmes, ou les

©BIUM

teintures de quinquina avec les ſels neutres : je permets quelques cuillerées de vin rouge vieux & de bonne qualité ; & ſi le malade eſt trop épuiſé, je lui fais prendre le vin de quinquina de la compoſition ſuivante :

℞. Vin rouge, une pinte ; quinquina pulvériſé, une once ; ſyrop de capillaire, une once ; miel de Narbonne, une once & demie.

Délayez le tout enſemble dans une terrine, faites infuſer ſur les cendres chaudes pendant deux heures ; paſſez & conſervez cette première colature. Faites enſuite bouillir le marc du quinquina avec une poignée de ſommités de petite centaurée, pendant un demi-quart-d'heure, dans une chopine d'eau : paſſez, mêlez les deux colatures, & conſervez-les pour l'uſage. La doſe eſt de trois verres par jour.

Lorſque cette maladie ſe termine par une fièvre intermittente, je fais purger le malade, avant de lui donner le vin de quinquina.

Si la maladie ſe termine par un gonflement œdémateux des extrémités inférieures, je fais réitérer les purgatifs, & après eux j'ai recours aux apozèmes, ou aux teintures de quinquina avec l'oxymel ſcillitique.

Mais ſi, dès le commencement du mal, un point de côté, une toux violente, ou une vive douleur dans les entrailles vient s'oppoſer à l'adminiſtration du premier vomitif, je fais paſſer une très-grande quantité d'hydromel ſimple, ou aiguiſé d'une petite quantité de vinaigre. Je fais faire des applications, ou fomentations chaudes, émollientes & réſolutives ſur le lieu de la douleur : ſi cette douleur eſt opiniâtre, j'y fais appliquer un canard ouvert vivant, je preſcris un look avec un grain de kermès ; je fais prendre la boiſſon auſſi chaude que les malades la peuvent ſupporter : je joins l'oxymel ſcillitique à l'hydromel, & communément en peu de jours la violence des ſymptômes diminue, & un émético-cathartique modéré achève de détruire l'engorgement humoral qui cauſoit la douleur.

Il

©BIUM

Il eſt cependant arrivé quelquefois qu'une inflammation réelle a exigé la ſaignée, & que ce remède a été avantageux. Mais je ne crains pas d'aſſurer que dans la fièvre putride maligne pétéchiale, ce cas eſt très-rare ; & je me rappelle pluſieurs exemples de malades qui ont éprouvé de vives douleurs dans les côtés, accompagnées de toux violente, & même de crachement de ſang, & qui ſe ſont parfaitement rétablis ſans être ſaignés.

J'ai vu au contraire périr un grand nombre de malades qui avoient été ſaignés une, deux, ou trois fois pour un prétendu engorgement inflammatoire à la poitrine. Tous ceux qui ont péri après les ſaignées, en apparence les mieux indiquées, ont eu des tranſports phrénétiques quelque temps avant leur mort.

Quelques perſonnes épouvantées des ravages de la fièvre putride maligne pétéchiale, m'ayant demandé les moyens de ſe ſouſtraire à cette terrible maladie, je leur ai conſeillé l'uſage le plus étendu des végétaux farineux & légumineux aceſcens, & généralement tous les fruits d'été, de la gaité, de la diſſipation, un exercice modéré, l'air pur de la campagne, &c. & lorſque j'ai reconnu dans leur état quelques ſignes avant-coureurs de cette maladie, je leur ai preſcrit un émético-cathartique. Celui qui m'a le mieux réuſſi dans ces circonſtances & que j'indique ici, eſt connu dans ce pays ſous le nom de *Poudre de Caen*, d'où il nous vient tout préparé dans des boîtes diviſées & cotées pour les différens âges de la vie. Après l'effet de ce remède, je fais prendre un gros de thériaque dans le vin rouge, pendant trois matins conſécutifs ; j'interdis l'uſage de la viande & des œufs, & généralement de preſque tous les alimens tirés du règne animal.

Je n'ai jamais vu la fièvre putride maligne pétéchiale ſurvenir à ceux qui ont ſuivi ce régime pendant quelque temps ; d'où je me crois autoriſé à l'indiquer comme prophylactique.

©BIUM

MÉMOIRE

Sur la topographie médicale de Marſeille & de ſon territoire; & ſur celle des lieux voiſins de cette ville.

Par M. RAYMOND, Aſſocié Regnicole.

Lu le 31 décembre 1779.

LA nature des lieux exerce ſur les hommes de profondes influences, & leur ſanté n'en éprouve pas de moins fortes de la part de l'état moral & économique, dont les arts font une bonne partie. Auſſi la topographie ſalutaire ou médicale des grandes villes embraſſe-t-elle plus de rapports que celle des petites peuplades. Cette différence amène la diviſion de cet eſſai en deux ſections: la première renfermera la topographie médicale de Marſeille & de ſon territoire; la ſeconde, celle de ſes environs.

SECTION Iere.

*De la topographie médicale de Marſeille & de ſon territoire**.

LA topographie médicale de Marſeille & de ſon territoire comprend 1°. la ſituation, le ſol, la conſtruction de la ville

* Dans l'année 1757 je lus à l'aſſemblée publique de l'académie de Marſeille la topographie ſalutaire de cette ville & de ſon territoire. Depuis, le temps l'a beaucoup perfectionnée; elle eſt même devenue partie de la topographie ſalutaire de la Provence, dont je lus quelques morceaux à l'une des aſſemblées publiques de cette même académie en 1770. M. Moheau en a inſéré quelques tables, auxquelles il n'a laiſſé, quant à la population, que ce qui concerne la vie moyenne, dans ſes *Recherches & conſidérations de la population de la France* de l'année 1778. Hippocrate n'a preſque décrit que les influences phyſiques, dans ſon immortel ouvrage *De l'air, des eaux & des lieux*. J'ajoute à mon eſſai les rapports moraux & économiques, ſpécialement la longueur de la vie commune & moyenne, qui eſt la fin & la baſe de la ſcience endémique, ou, en général, de la topographie ſalutaire.

©BIUM

& ſes eaux; 2°. le port & la mer; 3°. l'étendue, la forme, le ſol & les eaux du territoire; 4°. l'air & les météores; 5°. les plantes & l'agriculture; 6°. l'état politique & civil; 7°. le régime de vivre des habitans; 8°. leur tempérament, leur conſtitution, leur naturel; 9°. la population, & ſpécialement la longueur de la vie moyenne ou commune, &c. 10°. les hôpitaux & le lazaret; 11°. les maladies des divers ordres de citoyens, particulièrement des artiſans; 12°. les maladies endémiques ou familières; 13°. les moyens de corriger les défauts & les vices du climat & de l'état économique.

ARTICLE PREMIER.

De la ſituation, du ſol, de la conſtruction de la ville & de ſes eaux.

MARSEILLE eſt ſituée au 43ᵈ 19′ de latitude nord, & à 3ᵈ 10′ de longitude orientale du méridien de Paris, ſur un ſol pierreux, au bord de la mer méditerranée, qui eſt à ſon couchant. Son port a ſa direction du couchant au levant: il eſt oblong & entouré de collines, excepté au levant. La partie vieille de la ville, qui eſt auſſi la plus peuplée, s'élève de ſon bord ſeptentrional, en forme d'amphithéâtre, ſur le penchant méridional d'une de ces collines, de 24 toiſes de hauteur au-deſſus du niveau de la mer; elle en recouvre le ſommet, & deſcend peu ſur ſa face ſeptentrionale, où le terrein ſe trouve fort élevé. Les rues en ſont la plupart dirigées du levant au couchant, & procurent aux maiſons la ſalubre expoſition de nord & ſud. Elles ſont néanmoins tortueuſes, humides, mal-propres. La partie neuve de la ville, la plus vaſte, eſt au levant de l'autre; elle s'étend dans la même direction ſur la même colline; deſcend de-là ſur la plaine au midi juſqu'à un quart de lieue, & ſe repliant au couchant, ſe prolonge de ce côté le long du bord méridional du port, & au bas de la face ſeptentrionale d'une montagne nue, dite *la Vierge de la Garde*, élevée de 74

toiſes au-deſſus du niveau de la mer. Les rues en ſont larges, droites, propres; les principales vont du nord au ſud, & donnent aux maiſons l'expoſition du levant au couchant, que les briſes maritimes, par leur douce température, rendent moins incommodes que dans le continent. Les maiſons ſont en général bâties dans le bon goût; elles ſont ſpacieuſes, élevées, aérées.

La rivière l'Uveaune fournit par un aqueduc des fontaines publiques & privées, & des ruiſſeaux à preſque toutes les rues. Il y a un petit nombre de fontaines de ſources locales, dont les eaux limpides & pures ſervent pour la boiſſon; mais on boit plus communément de celles des puits, dont toutes les maiſons ſont pourvues. Les eaux en ſourdent de deux à cinq toiſes de profondeur dans la ville baſſe, qui eſt la plus conſidérable; elles coulent ſur des lits de ſable ou de gravier. Elles ſont en général limpides, pures, légères, fraîches, ſalubres. J'en ai gardé dans un matras ouvert à long col, dans mon cabinet, au ſecond étage, pendant quatorze mois; elles ne ſe ſont point altérées; ſeulement elles ont dépoſé un feuillet blanc, très-mince, d'une terre inſipide, ſéléniteuſe, qui n'a point fait d'effervescence avec le vinaigre: mais les eaux des puits près du port & celles du quartier de la ville qui s'étend de la rue Saint-Ferréol au couchant, ſont communément ſaumâtres, & quelques unes occaſionnent des peſanteurs d'eſtomac, des dévoiemens. La température des eaux des puits varie de l'été à l'hiver dans la ville baſſe: celles d'une maiſon que j'occupois ſur le Cours étoient, à deux toiſes de profondeur, froides au 13e dégré le 8 août 1760, ainſi que le 5 de ce mois de l'année ſuivante; & celles de ma maiſon rue Tapis-Verd, de quelques toiſes plus élevée au-deſſus du niveau de la mer, l'étoient à la même profondeur à 12 degrés le 31 août 1775: dans l'hiver, les eaux de l'un & l'autre puits étoient froides de 10 à 11 degrés.

La ville contient, pour toutes les eſpèces de marchandiſes, une infinité de magaſins, qui néanmoins n'infectent point l'air. Il y a auſſi un grand nombre de fabriques. Celles de

©BIUM

chandelles, de peaux & de cuirs, ſont les ſeules qui répandent de mauvaiſes odeurs.

Les ſépultures qui ſe faiſoient dans la ville, même dans les temples, exhaloient des moffètes qui frappoient l'odorat quand on y entroit de bon matin : mais le miniſtère, éclairé enfin par l'eſprit d'obſervation qui fait tant de progrès aujourd'hui, vient, cette année, de les reléguer hors des murs.

Les voiries ſont au bord de la mer : les cadavres y ſont bientôt conſumés par les vents & par les bruines, vapeurs ſalées qui s'élèvent de cet élément.

ARTICLE II.

Du port & de la mer.

Le port s'ouvre dans la mer par une petite embouchure : il eſt oblong, vaſte, peu profond ; il ne peut recevoir les vaiſſeaux de ligne, mais il eſt un aſyle sûr pour les vaiſſeaux marchands. Les eaux s'enflent dans le baſſin par certains vents de ſud-eſt, au point d'inonder le pavé : elles montent alors à trois pieds & demi de hauteur ; les vents ſont en même temps ſud-oueſt au large, au rapport des marins. Les vents d'oueſt les élèvent auſſi : leur variations journalières ne ſont que de quelques pouces [*a*].

Dans l'été il s'exhale de mauvaiſes odeurs des endroits du quai où les ruiſſeaux & les égoûts de la ville vont ſe rendre ; car ils vont preſque tous aboutir au port.

La mer, au couchant de la ville, forme un golfe évaſé, & fait la moitié de l'horizon, qui n'eſt borné que par les petites îles d'If, de Ratonneau & de Pomègue, ſituées à une lieue ſud-oueſt & oueſt-ſud-oueſt. Les plus grandes n'ont qu'un quart de lieue de longueur : elles n'offrent que le roc.

La côte eſt, en grande partie, haute de pluſieurs toiſes au-deſſus de la mer : elle eſt formée en bien des endroits

[*a*] Mémoires de Mathémat. & de Phyſiq. de l'Obſ. de Marſeille, année 1755.

par des montagnes. Le vent de ſud-oueſt élève l'onde de cinq pieds, & la percuſſion qu'elle ſouffre contre la côte, la fait monter juſqu'à huit. C'eſt ce vent & celui de nord-oueſt qui cauſent les plus grandes agitations de cette mer, qui eſt en effet plus ouverte à ces deux rhumbs. Ses eaux ſont limpides: le 17 ſeptembre 1760, j'en puiſai à ſa ſurface, à trois quarts de lieue de la côte; je trouvai, par un aréomètre que j'avois exactement gradué, que ſa gravité ſpécifique étoit à celle de l'eau de puits comme 907 à 906, & qu'à treize pieds & demi de profondeur elle étoit de $\frac{1}{4500}$ plus grande: ſa gravité, à 150 braſſes de profondeur, augmente de $\frac{1}{406}$, ſuivant les expériences de Marſigli [*b*]

Le ſel fait le $\frac{1}{32}$ du poids de l'eau priſe à la ſurface, & le $\frac{1}{29}$ de celle du fond, ſuivant le même phyſicien. J'ai trouvé le premier rapport un peu plus grand.

L'eau de la mer eſt toujours aſſez tempérée, même ſur la côte. Sa moindre chaleur meſurée un jour des plus froids, fut de ſix degrés, & un jour de la canicule, de vingt degrés. Le 19 juillet 1765, vent de nord-oueſt médiocre, l'eau de l'extrémité intérieure du port étoit à 19 degrés, au milieu du baſſin à 18, à l'entrée à 17, la chaleur de l'air étant dans le même temps à 20 degrés. Le 3 août ſuivant, l'eau de la mer étoit à 19 degrés à un quart de lieue du rivage, la chaleur étant au même degré. La latitude de la température de la mer eſt donc, près de la côte, $\frac{1}{5}$ de celle de la terre; car celle-ci ſe refroidit dans certains hivers juſqu'au 7 & 8e degré au-deſſous du terme de la congelation, & s'échauffe juſqu'au 60e en été. A une demi-lieue de diſtance de la côte, la variation de la chaleur de la mer, de l'hiver à l'été, n'excède pas trois degrés.

L'évaporation de cet élément dans cet horizon eſt immenſe. Sa conſtante température, la chaleur du climat, la fréquence & la violence des vents, ſur-tout de celui de nord-oueſt, qui, étant d'ailleurs extrêmement ſec, pompe

[*b*] Hiſtoire phyſique de la mer de Provence, &c.

©BIUM

exceſſivement, en ſont les cauſes puiſſantes. Les vents occidentaux en enlèvent même de petites gouttes, qui brûlent les plantes près de la côte, rongent les pierres des murs: ceux-ci en reſtent conſtamment incruſtés juſqu'au ſommet des plus hauts édifices. Pour avoir quelque idée de la quantité de ſel qui s'évapore de la mer au moyen des vents, je fis l'expérience ſuivante. Vers la fin de ſeptembre 1756, je fis diſſoudre deux onces de ſel marin deſſéché dans un vaiſſeau de terre verniſſé de figure ronde, & d'un pied de diamètre ſur ſix pouces de hauteur: je le remplis d'eau à un pouce près, & le plaçai ſur la terraſſe de l'obſervatoire de cette ville, ſous un toît qui le mettoit à l'abri du ſoleil & de la pluie, & le laiſſoit expoſé à tous les vents. Le 7 octobre ſuivant, le ſel fut à ſec; les vents avoient été nord-oueſt violens. Après l'avoir deſſéché ſous la cendre, comme j'avois fait avant de le mettre en expérience, il ne peſa plus que neuf gros & demi, quoiqu'il contînt de la pouſſière.

Le fond de la mer eſt de roc & de ſable, couvert de plantes; auſſi eſt-il fécond en poiſſons. J'en donne le catalogue ſuivant, extrait d'une petite brochure intitulée: *Martini Brunnichii ichthyologia Maſſilienſis, ſiſtens piſcium deſcriptiones & eorum apud incolas nomina. Hafniæ & Lipſ. ann. 1768.* Les genres & les eſpèces y ſont décrits ſuivant les ſyſtêmes d'Artedi & de Linné: l'auteur a tiré les noms marſeillois de l'*Hiſtoire des poiſſons*, de Salviani; celui-ci les avoit copiés d'un *Traité des poiſſons* de cette ville, de Pierre Gilli. Je fais quelques corrections à ces noms, dont pluſieurs ſont tombés en déſuétude; j'ajoute les noms grecs d'où les noms marſeillois ſont dérivés.

Noms Latins.	*Grecs.*	*Marſeillois.*
1. Raja, Torpedo.....	.....	Stropijo, tremoulo, dormiglioſo.
2. —Miralettus.....	.....	Mirallet.
3. —Aquila.....	.....	Lanceto.
4. .. Oxyrinchos.....	.....	Floſſado.
5. —Clavata.....	.....	Clavelado.
6. Squalus acanthias.....	.....	Aquilat.
7. —Centrina.....	.....	Porc.
8. —Zyphæna.....	.....	Pei juziou, *ou* judiou.
9. —Guleus.....	.....	Pal.
10. —Camicala.....	.....	Gat-aughier.
11. —Catulus.....	Γάλεος.....	Gar.
12. —Squatina.....	.....	Pei angi.
13. —Careharias.....	Λαμίν.....	Lami.
14. —Edentulus.		
15. Lophius piſcatorius.....	.....	Bóoudróï. Baudrëuil.
16. Tetrodon mola.....	.....	Molo.
17. Centriſcus ſcolopon.....	.....	Cardilago.
18. Syngnathus pelagicus.....	.....	Gazané, gazoné.
19. —Hippocampus.....	.....	Gagnolo.
20. Muræna halena.....	Κόγγρος.....	Congré.
21. —Serpens.....	.....	Serpan dé mar.
22. —Anguilla.....	Ἔγχελευς....	Angúilo.
23. —Myrus.....	.....	Firado, filas, filat.
24. Gymnotus acus.....	.....	Firas-fè.
25. Ophridium barbatum.....	.....	Corugiano.
26. Stromatæus fiatola.....	.....	Fiatola.
27. Xiphias, Gladius.....	.....	Spaſo, émpérour.
28. Callionymus dracunculus...	.....	Mouleto.
29. Uranoſcopus.....	.....	Raſquaſſo blanco.
30. Trachinus, Draco.....	.....	Vivo, aranjo.
31. Gadus, Merluccius.....	.....	Merlan, marluço.
32. —Minutus.....	.....	Capélan.
33. —Tricirratus.		
34. —Blennoïdes.....	.....	Mouſtélo.
35. Blennius ocellaris.		
36. —Tentacularis.		
37. —Getturagina.....	.....	Baouſclo.
38. —Phyotis.....	.....	Mouléto.
39. Cepola rubeſcens.....	.....	Rougeolo.
40. Gobius paganellus.		
41. —		
42. —		
43. Cottus cataphractus.		
44. Scorpæna porcus.....	.....	Ralquaſſo.
45. —Scrofa.....	.....	Scorpéno.
46. Zeus, Faber.....	.....	Péi de San Piérré. Truéjo, Truio.
47. Pleuronactes ſolea.....	.....	Solo.
48. —Rhombus.....	Ῥόμβος.....	Roum.
49. —Maximus.		

50.

Noms Latins.	*Grecs.*	*Marſeillois.*
50. Sparus aurata.....	.....	Aourado.
51. —Annularis.....	Κάνθαρος....	Canto.
52. —Spargus.....	.....	Sar.
53. —Rubeſcens.....	Φάγρος.....	Pagré.
54. —Smuris.....	.....	Pataquo.
55. —Melanurus.....	.....	Blado, iblado, oblado.
56. —Mæna.....	.....	Moundoro.
57. ——.....	Σάργος.....	Sar.
58. —Erythrinus.....	.....	Pagiou.
59. —Boops.....	Βώκη.....	Bogo.
60. —Chromis.....	.....	Caſtagnole.
61. —Salpa.....	Σάλπη.....	Saoupo.
62. —Dente.....	.....	Denté.
63. —Zebra	.....	Suclé.
64. —Mormyrus.....	Μόρμυρος	Mormo.
65. —Bogoravero.....	.....	Bogoraveou.
66. Labrus pavo.....	.....	Roucaou.
67. —Turdus.....	.....	Roucaou verd.
68. —Bidens.....	.....	Roucaou.
69. —Vilis.....	.....	Givello, *autrefois* Dovella.
70. —Tinea.....	.....	Roucaou.
71-76. Labri ſpecies obſcuriores.		
77. Sciæna umbra.....	.....	Dorado.
78. Perca labrax.....	.....	Loup, loupaſſoun.
79. —Puſilla.		
80. —Marina.....	.....	Serran, ſarran.
81. —Gigas.....	.....	Merou.
82. —Mediterranea.		
83. Gaſteroſteus ductor.....	.....	Fanfré.
84. Scomber ſcomber.....	.....	Aouruou.
85. —Pelamis.....	Πέλαμις.....	Palamido.
86. —Thynnus.....	Θύννος.....	Toun.
87. —Trachyurus.....	.....	Suvureou, macareou.
88. Mullus barbatus.....	.....	Rouget.
89. Trigla cataphracta.....	.....	Malarmet.
90. —Gurnardus.....	.....	Gournaou.
91. —Lucerna.....	.....	Brigotto.
92. —Cuculus.....	.....	Galino, galináto.
93. —Hirundo.....	.....	Bolegar, belugar.
94. Eſox ſphyræna.....	.....	Péi eſcomé.
95. —Belone.....	.....	Aguio, nagojo.
96. Argentina ſphyræna.....	.....	Pei d'argèn.
97. Atherina hapſatus.....	.....	Sauclét.
98. Mugil cephalus.....	.....	Mujou.
99. Clupea arangus.....	.....	Aloſo.
100. —Sprathus.....	.....	Sardino.
101. —Eneraſiolus.....	.....	Anchóio.

ARTICLE III.

De l'étendue, de la forme, du sol & des eaux du territoire de Marseille.

DEUX chaînes de hautes montagnes, qui ne présentent presque que le roc, partent de la mer, à la distance d'environ trois lieues l'une de l'autre, vont en lignes droites & parallèles du couchant au levant, terminent l'horizon de Marseille du côté de la terre, & conjointement avec des collines, qui vont de l'une à l'autre à deux lieues de la ville, forment les limites de son territoire. La première de ces chaînes, dite *Marseille-Veiré*, est au midi de la ville; elle va aboutir au flanc méridional de l'extrémité occidentale de la haute montagne de *la Sainte-Baume*, à quatre lieues est-sud-est. Près de la mer elle a 165 toises d'élévation au-dessus de son niveau, & au sud-est elle en a 290. La chaîne septentrionale des montagnes commence au nord-oueſt, forme la côte l'espace d'une lieue; parvenue à trois lieues au nord-est, elle se coude du nord au sud, continue dans cette direction l'espace d'une lieue, d'où, par une inflexion à l'est-nord-est, elle va se terminer à l'est, tout près du flanc septentrional de la même extrémité de la montagne de la Sainte-Baume; elle est élevée de 120 toises au-dessus de la mer au nord, d'où elle va en s'élevant encore quelque peu vers le nord-est *.

Le territoire a donc la forme d'un quadrilatère, dont les deux chaînes de montagnes mentionnées sont les côtés méridional & septentrional; une suite de collines forme la limite orientale; & le rivage de la mer, au milieu duquel la ville est située, fait le bord occidental. Mais l'horizon, plus vaste, est circonscrit, du côté de la terre, par une file de montagnes d'une figure approchante du pentagone, dont l'angle oriental aboutit à la Sainte-Baume, & qui, par l'éloignement de trois à quatre lieues de ses côtés, laisse

* Les hauteurs sont évaluées sur des expériences barométriques de M. Pitton.

un libre accès à tous les vents dans ſon aire, ainſi que fait la vaſte mer au couchant.

La Sainte-Baume eſt une haute montagne, nue, qui s'élève ſur une grouppe de pluſieurs autres, recouvertes en grande partie de bois de haute futaie, d'ifs, de houx, de platanes, de chênes, de pins; ſa direction eſt droite du couchant au levant, & ſa hauteur eſt d'environ 600 toiſes au-deſſus du niveau de la mer, ſuivant les expériences barométriques du P. Laval [*c*]. L'air étant très-pur dans cette contrée, les meſures déduites de ces expériences ſont exactes, à trois ou quatre toiſes près; M. Bouguer ayant démontré qu'elles ne ſont défectueuſes que lorſque les couches de l'athmoſphère perdent de leur élaſticité par le mêlange des exhalaiſons [*d*]. Cette haute montagne eſt coupée verticalement à ſon bout occidental, qu'on appelle *Baou de Bertagne*.

Le froid eſt ſi fort & ſi conſtant ſur ces Alpes, que l'olivier & la vigne ne peuvent y venir. Elles ſont enveloppées, une bonne partie de l'année, de brouillards & de nuages, & il y pleut fréquemment; auſſi fourniſſent-elles des rivières à ſept ou huit lieues à la ronde. Il y en a une ſouterraine qui va ſe décharger à *Port-Miou* dans la mer, près de Caſſis; on en trouve même d'autres, ou du moins de groſſes ſources, qui vont également aboutir, ſous terre, à ce grand réceptacle. Marſeille reçoit une rivière, l'Uveaune, à ſept lieues eſt de la partie ſeptentrionale de ces Alpes. Elle coule dans un beau vallon, de l'eſt à l'oueſt, qui vient finir à une demi-lieue au midi de la ville, fait mouvoir dans ſon cours un grand nombre de fabriques, eſt bordée par des arbres de haute futaie, & fournit encore des arroſages qui répandent la fraîcheur & entretiennent la verdure le long de ſes rives; ſes eaux claires & limpides coulent ſur un fond de cailloux.

La partie du terroir qui eſt au nord de la ville, eſt en général, hériſſée de petites collines, qui forment des val-

[*c*] Acad. Roy. des Sc. année 1708. | [*d*] *Ibid.* ann. 1753.

lons, dont un petit nombre eſt arroſé par des ruiſſeaux.

Le terroir eſt, pour la plus grande partie, ſec, maigre, pierreux, ſablonneux, argilleux; il eſt uſé par une culture de vingt-quatre ſiècles. Les montagnes en ſont de matière calcaire.

Les puits que l'on creuſe & les collines que l'on coupe pour l'alignement des grands chemins, montrent la diverſité des couches dont le ſol eſt compoſé; une partie de la côte qui eſt élevée à pic ſur le bod de la mer, démontre la même choſe. La première couche eſt de terre franche ou de gravier; la ſeconde, pour l'ordinaire, d'argille de couleur rouſsâtre ou grisâtre, rarement blanchâtre; la troiſième, de grais, de gravier, ou encore d'argille, ou un banc de roche, formé de petits cailloux liés enſemble par une concrétion ſablonneuſe, très-rarement de roche unie; la quatrième eſt encore de ſable, d'argille ou de marne; la cinquième eſt ſouvent de roche concrète; la ſixième, eſt ordinairement d'argille, gris de plomb; la ſeptième eſt communément de ſable. Ces couches excèdent rarement une toiſe d'épaiſſeur, excepté celles d'argille, qui ſont beaucoup plus épaiſſes, & qui ſont compoſées de minces feuillets. Elles ſont parallèles à la ſurface du ſol, & communément inclinées du côté oppoſé au vent le plus fort & le plus fréquent de la contrée, le nord-oueſt.

Le territoire ne renferme point de mines de charbon notables; on n'en trouve qu'à quatre lieues nord-eſt de la ville. Il y a pourtant une ſource ſulphureuſe froide à deux lieues eſt-nord-eſt, quartier des *Camoſiers* dans un lieu élevé, qui contient beaucoup de talc jaune clair; les eaux en ſont troubles, blanchâtres, d'une odeur forte de ſoufre & d'œuf couvé; elles dépoſent dans la rigole où elles coulent une grande quantité d'une eſpèce de terre blanche & de ſoufre pur; elles en dépoſent auſſi dans les bouteilles où on les garde, & alors elles deviennent limpides; mais elles ſe couvrent à la ſurface de gouttelettes bleuâtres; les acides n'y cauſent point d'altération, non plus que la noix de galles; le ſel de tartre les rend laiteuſes, & en précipite

une terre blanche qui ne fait point effervescence avec les acides. Le résidu de leur évaporation est $\frac{1}{256}$ de leur poids, dont $\frac{5}{7}$ de sel marin. Cette eau contient donc, en simple mixtion, beaucoup de terre crétacée, & en dissolution, un peu de cette terre unie à du soufre pur, du sel marin, & de plus un acide volatil : bue en très-grande quantité, elle purge ; elle est spécifique dans certaines maladies cutanées, telles que les dartres & la gale.

Les sources diminuent depuis long-temps, par le défrichement des montagnes.

ARTICLE IV.

De l'air & des météores.

Les vents du nord, spécialement du nord-ouest au nord, commencent ordinairement l'année, en faisant ressentir des froids cuisans pendant quelques jours ; ils sont bientôt suivis de ceux du sud, sur-tout de celui de sud-est, qui ramène une douce température. Ces vents soufflent alternativement durant l'hiver ; ceux du nord sont plus forts, principalement en mars, où ils causent encore des froids courts, mais vifs.

Au printemps les vents du sud, spécialement celui du sud-est, dominent, & soufflant avec force, amènent des pluies en plus grande abondance que dans la saison précédente. Ils s'approchent ensuite du midi, en s'étendant vers l'ouest ; ces vents occidentaux sont nos zéphirs. Depuis le déclin du printemps les vents se tiennent entre le sud & le nord-nord-ouest, & même le nord par l'ouest, plus souvent dans la partie du midi ; ceux entre le sud-ouest ou l'ouest-sud-ouest & le nord-ouest sont nos vents étésiens ; ils modèrent les chaleurs de l'été, & entretiennent la sérénité du ciel ; mais ceux de la partie du nord causent la sécheresse ; elle devient excessive si les vents du sud-ouest ou du sud-sud-ouest ne donnent des orages ou ne soufflent fréquemment & fortement ; ce qui est rare.

Au déclin de l'été, les vents retournent entre l'est & le

ſud, ſoufflent communément du ſud-eſt avec force, & ils amènent des pluies abondantes, continuës, douces, ordinairement avec tonnerres.

Mais dans le cours d'octobre, ils rétrogradent juſqu'au nord-eſt & au nord-nord-eſt, rhumbs d'où ils ſoufflent plus ſouvent les deux mois ſuivans, d'où ils font reſſentir des froids cuiſans pour quelques jours, & apportent, mais rarement & en petite quantité, de la neige & de la grêle; mais leur ſtation ordinaire durant l'automne, eſt entre l'eſt & le ſud-eſt, & juſqu'au ſud, par où ils finiſſent ordinairement l'année en verſant des pluies.

Les vents de ſud-eſt & de nord-oueſt ſont les plus fréquens, & règnent alternativement. Celui-ci, ordinairement plus fort, preſque toujours froid, communément très-ſec, écartant la pluie avec les nuages; l'autre, preſque toujours humide, nuageux, amenant la pluie, ſpécialement aux équinoxes, où il ſouffle avec force. Les autres vents ſont ordinairement peu forts. Entrons dans le détail.

Le vent de nord-oueſt domine encore plus par ſa force que par ſa fréquence; auſſi l'appelle-t-on en Provence *Miſtraou*, les italiens *Maeſtro*, *maître*. Les anciens ont décrit ſes terribles effets dans la Crau d'Arles [*e*]. Il dure communément trois ou quatre jours. Le plus ſouvent il ſe lève ou ſe renforce le matin, ſur les huit à neuf heures, ſurtout dans l'hiver. Il prend de nouvelles forces lorſque le ſoleil eſt parvenu au méridien ou à peu près, & ceſſe le ſoir ſur les cinq heures ou au coucher de cet aſtre. Mais il y a des temps, principalement s'il eſt violent, où il ſouffle & le jour & la nuit. Il diſſipe rapidement la pluie, ne manque guère de lui ſuccéder, & éclaircit parfaitement le ciel; du moins le beau temps n'eſt point aſſuré quand après la pluie il n'a pas ſoufflé durant quelques jours. Il eſt ordinairement froid, excepté dans la canicule, où il eſt quelquefois chaud. Cependant s'il continue de ſouffler, & avec force, il reprend ſa froidure. Sa faculté deſſicative eſt au

[*e*] Diodor. *Hiſt.* lib. V. Strab. *Geogr.* lib. IV. Plin. *Hiſt. natur.* lib. II, c. 1.

©BIUM

plus haut degré; il deſsèche plus, même dans l'hiver, dans un jour, que le ſoleil le plus ardent dans pluſieurs journées; faiſant parcourir à l'hygromètre toute ſa latitude de l'humide au ſec dans l'eſpace de moins de douze heures. En général les vents d'entre ce rhumb & le nord ſont très-deſſicatifs; ſi jamais ils ſont humides, ce n'eſt que paſſagèrement, en faiſant rétrograder les nuages que les vents méridionaux ont apportés.

Le vent de ſud-eſt, preſque auſſi fréquent que celui de nord-oueſt, ſon oppoſé, dure plus long-temps, environ ſept ou huit jours; les premiers jours il amaſſe les nuages, quand il eſt fort, & ſur la fin ils ſe réſolvent en pluie. Mais ce n'eſt qu'au printemps & en automne que ſoufflant avec force, il verſe des pluies abondantes. Dans le reſte de l'année elles viennent par d'autres vents, ordinairement foibles, de la bande du ſud; cependant encore plus ſouvent du ſud-eſt; quand le vent du ſud ſouffle avec force & pendant un ou deux jours, on peut s'attendre à la pluie. Il eſt fort extraordinaire qu'elle ſoit amenée par les vents de la bande du nord, & alors le vent a d'abord ſoufflé communément du ſud-eſt ou d'autres points du midi. Dans l'été c'eſt principalement le vent de ſud-oueſt qui arroſe les campagnes arides par des ondées, des averſes, des orages. C'eſt probablement de cette fonction qu'il a reçu ſur la côte de la mer méditerranée la dénomination de *Labetch*, du mot grec du Bas-Empire λαβέτζι, qui ſignifie un certain vaſe que les italiens appellent encore *lavezzo*, duquel on répand l'eau à verſe par inclinaiſon.

Mais les pluies ne durent communément point, parce que le vent de nord-oueſt ſe lève bientôt; & même lorſque le ciel ſemble diſpoſé à favoriſer les terres avides d'eau, ce vent vient trop ſouvent diſſiper avec les nuages les eſpérances du cultivateur. Le vent, pour parvenir à ce rhumb après les pluies, paſſe par tous les points de l'horizon, en prenant ſa route par le ſud depuis le nord-eſt & l'eſt, s'il a plu par un de ces points. Au contraire, ſi c'eſt par le ſud-oueſt, il parcourt la plus grande partie de l'horizon en

allant du ſud à l'eſt, de là au nord, & en finiſſant par le nord-oueſt; ce tour ſe fait quelquefois en deux ou trois heures dans l'été [*f*].

Le vent de ſud-eſt ou ceux de l'eſt au ſud, ne ſoufflent avec force, & ne règnent qu'au printemps & en automne; celui de nord-oueſt eſt de toutes les ſaiſons : cependant il domine plus particuliérement depuis la fin du mois de mai juſqu'au mois d'août. C'eſt auſſi la partie de l'année où régnent les vents du ſud à l'oueſt, ſur-tout celui de ſud-oueſt, qui, après les vents précédens, ſont les plus fréquens. Moins humides que ceux de l'eſt au ſud, ils apportent une température agréable & ſalutaire, altérant rarement la ſérénité du ciel. Celui d'oueſt eſt le plus tempéré & le plus ſalubre; c'eſt le doux zéphir, qui tient ſes qualités bienfaiſantes de la mer qu'il traverſe en longeant la côte dans une latitude tempérée; cependant quand il eſt trop fort, il brûle les plantes du bord de la mer par la ſalure qu'il enlève de cet élément.

Les vents du nord ou du nord-nord-oueſt à l'eſt, ſont les plus rares. Ils ſe lèvent principalement en hiver, ſur-tout en novembre & décembre, où ils apportent, mais rarement, de minces couches de neige, ou plutôt des temps neigeux, avec des froids; dans les autres ſaiſons ils donnent des grêles & des tempêtes.

Quand les temps ſont beaux, les vents ſe lèvent le matin de l'eſt au ſud-eſt avec le ſoleil, ſuivent ſon cours & finiſſent avec cet aſtre vers le même point que ſon coucher; c'eſt-à-dire, ces vents ſont preſque toujours ſud-eſt avant midi, ſud-oueſt après dans l'été, & nord-oueſt dans l'hiver. En général, que les temps ſoient ſereins ou couverts, s'il n'y a pas de gros vents, il ſouffle un petit vent de la mer le jour, & de la terre la nuit; il ſe lève le matin ſur les huit heures du ſud-eſt, ſuivant le cours du ſoleil; il eſt ſud-oueſt l'après-midi, & finit, ſur les trois heures, à l'oueſt ou au petit nord-oueſt; à l'entrée de

[*f*] Mémoires de mathém. & de phyſ. de l'obſervat. de Marſeille, ann. 1755.

la

©BIUM

la nuit il vient de la terre & ceſſe le lendemain avant le lever du ſoleil. Ces petits vents alternatifs ſont les *briſes*. Elles viennent d'un flux & reflux de l'atmoſphère, qui écarte beaucoup les nuages, la neige, la grêle & les orages, très-fréquens dans l'intérieur de la province à trois ou quatre lieues de la côte. Elles tempèrent & purifient l'air; & comme elles laiſſent des calmes le matin ſur les ſept à huit heures, & le ſoir ſur les trois heures, ces temps, ſur-tout l'après-midi, ſont pendant l'été les parties les plus chaudes du jour; mais dans l'hiver c'eſt ſeulement l'après-midi depuis une juſqu'à deux heures; car les briſes ayant ceſſé au lever du ſoleil, & la roſée tombant alors, cette partie du matin ſe trouve la plus froide du jour.

Les vents de l'eſt à l'oueſt par le ſud, ou vents de mer, ſont humides & tempérés, & les oppoſés, ou vents de terre, ſont communément ſecs & froids.

La ſucceſſion des vents eſt aſſez régulière quant aux ſaiſons; mais elle ne l'eſt point dans le cours des jours de l'année, ſi ce n'eſt que celui de nord-oueſt ne manque guère de ſe lever après que les vents de ſud ont verſé des pluies. Je haſarde une conjecture ſur la cauſe de ce dernier phénomène. Après la pluie, la terre eſt ordinairement plus refroidie que la mer, & le vent, par une plus grande élaſticité de l'air, doit ſouffler droit du nord, où eſt le continent, ſpécialement de la chaîne des montagnes qui va des Alpes aux Pyrenées, dont le ſommet ou le dos eſt plus froid que les régions inférieures; mais une autre file de hautes montagnes va des Pyrenées au midi juſqu'à la mer, & l'air ſe débande, par la même raiſon, de celle-ci, pour ſe porter vers l'orient : or, de l'action combinée de ces deux mouvemens de l'air ou de ces deux vents, réſulte un vent compoſé dans la direction du nord-oueſt. Une obſervation du Naturaliſte romain, qui fait partir ce vent d'au-delà des montagnes du Dauphiné, confirme cette opinion; *In Narbonenſi provinciâ*, dit-il [g], *clariſſimus ventorum eſt Circius*,

[g] *Hiſt. natur.* lib. VII, cap. 1.

nec ulli violentiâ inferior, nec Viennam quidem ejuſdem provinciæ urbem attingens. En effet, cette chaîne de montagnes, qui diviſe la France en méridionale & ſeptentrionale, eſt très-pluvieuſe, humide, neigeuſe : ſi le vent de nord-oueſt en venoit, il apporteroit ces mêmes qualités : mais étant doué de qualités contraires, il ne doit partir que d'en-deçà de ces monts. Ce qui ſe paſſe ailleurs dans l'air ſur les températures reſpectives de la mer & de la terre, & des régions hautes & baſſes de celle-ci, vient à l'appui de la même conjecture : ainſi à Rome c'eſt le vent de nord-eſt qui ſouffle communément [*h*], parce que c'eſt de ce côté que ſe trouve le grand continent de l'Aſie.

L'action ſucceſſive & alternative de la raréfaction de l'air ſur la mer & ſur la terre, cauſée par la chaleur du ſoleil, engendre les briſes. De même les vents étéſiens ſoufflent de la partie occidentale de l'horizon, parce que la partie orientale de la terre ferme ayant été plutôt chauffée par le ſoleil dans ſon cours journalier, l'air ſe débande de l'oueſt à l'eſt. L'influence de la chaleur de cet aſtre ſur les vents journaliers, eſt encore démontrée par ce qui ſe paſſe durant les éclipſes ; durant celle du premier août 1764, lorſque la clarté du jour vint à diminuer, il ſe leva un zéphyr, froid & humide, qui continua tout le temps de l'éclipſe, le thermomètre ayant baiſſé dans cet intervalle de deux à trois degrés.

La mer, qui fait la moitié de l'horizon de cette contrée, contribue, par la conſtance de ſa chaleur, autant que le degré de latitude, à la douceur de la température. Le thermomètre, placé à l'ombre, ſe tient ordinairement dans l'été de vingt-deux à vingt-trois degrés ; il y monte, dans certains jours, à vingt-quatre & vingt-cinq : on rencontre peu d'années où il ait été juſqu'à vingt-ſix & vingt-ſept ; dans l'eſpace de trente-quatre ans il n'a été que ſept ou huit fois à vingt-huit ou vingt-neuf degrés, & une fois à trente, & ce n'eſt que pour un, deux ou trois jours. Mais ſi ce n'eſt point

[*h*] *Tranſact. philoſoph.* ann. 1742, n° 2269.

par l'intenſité, c'eſt au moins par la continuité, que la chaleur devient exceſſive dans cette ſaiſon; elle s'y tient au-deſſus de vingt degrés, depuis le mois de juin juſqu'au déclin de ſeptembre. En hiver le froid n'eſt pas fréquemment au terme de la congélation; très-rarement il deſcend à deux ou trois degrés au-deſſous de ce terme; dans l'eſpace des trente-quatre ans mentionnés, il a été ſept ou huit fois de cinq à huit degrés; c'eſt communément en janvier. Il eſt très-rare qu'en février il aille de deux à quatre degrés au-deſſus du même terme. Il reſte peu de jours dans cet état: c'eſt un phénomène extraordinaire que d'obſerver de ces froids en automne, & c'eſt alors à la fin de novembre ou en décembre.

La différence du froid au chaud, ou de la moindre à la plus forte chaleur dans les ving-quatre heures, eſt plus grande dans le mois d'août que dans les autres mois; enſuite dans celui de février, puis dans celui d'avril, & enfin en juin & juillet: décembre eſt le mois où elle eſt la moindre. Dans l'année elle s'étend de vingt-ſept à vingt-huit degrés; rarement elle va à trente; très-rarement à trente-ſix ou trente-ſept degrés.

La chaleur parvient ſenſiblement à la même intenſité moyenne, en juillet & en août: mais le moment de chaleur, qui eſt le produit de l'intenſité par la durée, eſt plus grand dans le premier mois, parce que les jours y ſont plus longs & les nuits plus chaudes; cependant la terre eſt plus échauffée dans le mois d'août; auſſi ai-je obſervé que l'évaporation y eſt plus grande que dans aucun autre mois. La déclinaiſon de la chaleur de l'été à l'automne eſt notablement plus rapide que ſon accroiſſement de l'hiver au printemps, & de cette ſaiſon à l'été. *Voyez la table ſuivante.*

La température de l'air diffère dans les divers quartiers de la ville; le chaud & le froid ſont ordinairement d'environ deux degrés moindres à l'obſervatoire que dans la ville, & il y a des rues où ces différences ſont les mêmes. A la campagne le froid eſt d'environ trois ou quatre degrés plus fort.

Si cette contrée eſt tempérée pour l'intenſité de la chaleur, elle ne l'eſt pas pour le degré d'humidité. La ſéchereſſe y

domine, tant à cauſe de la continuité du vent de nord-eſt, qu'à raiſon de l'état pierreux & ſablonneux du ſol peu revêtu d'arbres, & qui manque d'ailleurs d'une ſuffiſante quantité d'eaux pour l'arroſage; le roc & le ſable s'échauffent à la ſuperficie juſqu'à ſoixante degrés dans l'été, au lieu qu'un terrein couvert d'arbres & de gazon reſte tempéré au milieu des ardeurs de la canicule. Le grand nombre de fabriques à feu contribue à deſſécher l'atmoſphère dans la ville, & la réflexion des rayons du ſoleil, multipliée par les montagnes nues & par des murailles ſans fin qui découpent en tout ſens le territoire, a part au même effet; c'eſt ce qui rend l'évaporation exceſſive. L'air eſt ſi deſſicatif, que les cadavres des animaux ſont bientôt détruits, aux oſſemens près. Cependant les roſées abondantes, principalement près des bords maritimes, dans la belle ſaiſon, corrigent quelque peu cette intempérie de l'air, & ſoulagent les plantes.

Ce n'eſt cependant point faute de pluie que la ſéchereſſe eſt exceſſive: la quantité qui en eſt tombée, année commune, dans le cours de trente ans, depuis 1749 juſqu'en 1778, dans la ville baſſe, à la maiſon de M. de Catelin, eſt de dix-neuf pouces dix lignes (*Voyez la table ſuivante*). A l'obſervatoire, dans l'eſpace de douze années, qui ſont celle de 1764, celles de 1767 juſqu'à 1775 & enfin celles de 1777 & 1778, elle a été de ſeize pouces ſept lignes, & dans les mêmes années elle a monté à vingt pouces une ligne chez M. de Catelin. Le reflet de la colline qui termine la ville au nord, du levant au couchant, cauſe cette différence, parce que la pluie vient principalement du ſud-eſt. La quantité de pluie tombée à l'obſervatoire paroît donc celle qui eſt propre à la contrée. Mais la pluie tombe rarement, & trop ſouvent par averſes; elle forme par là des torrens qui vont ſe précipiter dans la mer, & celle qui s'infiltre dans le terrein ſablonneux ou pierreux, s'écoule vîte. Il pleut plus ſouvent la nuit que le jour, les tonnerres ſe joignent aux orages, principalement après de longs calmes & dans l'automne.

Comme le vent de nord-oueſt domine, & qu'il pleut rarement, le ciel eſt ordinairement beau & ſerein. Les

brouillards ſont peu fréquens, inodores, innocens. S'ils ſont fétides, ce qui eſt extraordinaire, ils viennent probablement des lieux marécageux d'Hieres & ſur-tout de Berre, qui eſt deux fois plus près; auſſi ſont-ils amenés ordinairement par des vents bonaces de ſud-eſt, & plus ſouvent de nord-oueſt; ils paroiſſent communément le matin, mais le ſoleil les diſſipe bientôt. Ils nuiſent quelquefois aux fruits de la terre. Il y a une ſorte de brouillards, principalement dans la canicule, qui s'élèvent, au couchant, de la mer, dont la chaleur eſt alors de dix-huit à dix-neuf degrés; ils ſont pouſſés vers le continent, où l'air eſt plus raréfié par la chaleur du ſol, & ils y tombent ſous la forme d'une roſée ſalutaire. On obſerve encore quelquefois dans l'hiver des brouillards qui ſentent la terre cuite, mais qui ne ſont point mal-ſains.

La peſanteur de l'air eſt ſujette à moins de variations que ſes autres qualités. Le mercure ſe tient communément dans le baromètre à une ou deux lignes au-deſſus de vingt-huit pouces. Les variations de ſa hauteur ſont ordinairement plus grandes autour du ſolſtice d'hiver ſur-tout, & de l'équinoxe du printemps; il monte alors juſqu'à ſix & ſept, très-rarement juſqu'à huit lignes au-deſſus de ce terme, qu'il n'a paſſé de neuf lignes qu'une fois dans le cours de trente-trois ans; il eſt encore monté à la même hauteur en décembre 1778: c'eſt auſſi dans ce même temps qu'il baiſſe le plus; il deſcend juſqu'à trois ou quatre lignes au-deſſus de vingt-ſept pouces: je l'ai vu une fois à vingt-ſept pouces même. Ce ſont les vents forts du nord-oueſt, qui, pour l'ordinaire, le font monter, & les vents oppoſés de l'eſt au ſud, auſſi forts, qui le font deſcendre; celui de nord-eſt fait auſſi ce dernier effet lorſqu'il rend le ciel gris ou qu'il donne de la neige ou de la grêle: mais le baromètre ne reſte pas long-temps à ces extrêmes; dans quelques jours il ſe rapproche de ſa hauteur ordinaire, & même dès que les vents ceſſent. Il ne varie point autant dans l'été, ſaiſon moins venteuſe & moins inconſtante; ſa ſtation eſt communément dans ce temps de trois ou quatre lignes au-deſſus de vingt-huit pouces.

Les vents de l'eſt au ſud-eſt, forts, élèvent ſouvent le mercure avant la pluie, & le font ordinairement deſcendre lorſqu'ils s'affoibliſſent au fort de la pluie; ſouvent auſſi ils ne le font point baiſſer quand ils doivent continuer d'en donner.

Le vent de nord-oueſt a une ſi grande action ſur le baromètre, lorſqu'il ſouffle avec violence, qu'on voit le mercure ſautiller dans le tube à la partie ſupérieure, à chaque grand coup de ce vent.

La différence des hauteurs du baromètre dans vingt-quatre heures ne paſſe point ordinairement deux lignes; très-rarement elle va à quatre ou à cinq; c'eſt un phénomène bien rare qu'elle monte à ſix, huit, neuf & neuf lignes & demie: je l'ai vu une fois, dans le cours de vingt-quatre ans, d'un pouce. Elle ne monte communément qu'à un pouce deux lignes dans une année; rarement va-t-elle à quatre lignes de plus. L'état moyen de cet inſtrument, calculé ſur trente ans, eſt de vingt-huit pouces une ligne, ou un peu plus.

Quantité de pluie tombée à la maiſon de M. de Catelin, dans la ville baſſe, depuis l'année 1749 juſqu'à l'année 1778; eſpace de trente ans.

	p.	l.	p.	l.
En Janvier	60	1 1/4		
Février	35	3/4	137	0.
Mars	41	10		
Avril	49	11		
Mai	44	5 1/2	121	4.
Juin	26	11 1/2		
Juillet	11	4 1/2		
Août	25	5 3/4	111	3 1/2.
Septembre	74	5 1/4		
Octobre	78	7 1/4		
Novembre	75	1 3/4	225	6 1/4.
Décembre	71	9 1/4		
Année moyenne . . .	19	10.		

©BIUM

Degrés de la chaleur moyenne de chaque mois, depuis l'année 1745 jusqu'à celle de 1778; par M. DE CATELIN.

ANNÉES.	JANVIER.	FÉVRIER.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.	JUILLET.	AOUST.	SEPTEMBR.	OCTOBRE.	NOVEMBR.	DÉCEMBR.
1745	8 1/2	9	11 3/4	14 3/4	16 3/4	20	23 1/3	22 1/8	21 1/3	16 3/4	13 1/4	8.
1746	8	8 1/2	10 3/4	13 1/4	18 3/4	19 1/2	26 1/3	23 1/2	21	14 2/3	10 3/4	10.
1747	9 1/2	11	9	14 1/2	18 1/3	21	22 1/2	25	22 1/3	16 1/3	13 1/3	10 3/4.
1748	6 1/2	9 3/4	7	12 3/4	18 3/4	22	24	23	20 3/4	16 3/4	12	9 1/2
1749	10 1/2	9 1/4	12	13 3/4	19	18 1/2	24 1/2	23 3/4	20	16 1/4	12 1/3	7.
1750	8 3/4	11 1/2	12 1/2	14 1/2	16	20 2/3	23 3/4	22 1/3	22 1/2	17 1/2	9 1/2	8.
1751	9	7 2/3	12 1/3	12	17	21	23	23 1/4	21 1/8	15 3/4	11	7 1/2.
1752	7 3/4	9 1/4	12	13	17 1/3	24 2/3	vacat.	vacat.	22	17 2/3	12 1/3	6 2/3.
1753	5 2/3	9 3/4	15	15 1/4	17 1/2	22 1/2	23 2/3	22 3/4	21 1/3	16 3/4	9	9 1/3.
1754	7 1/3	7 2/3	9 1/4	15 2/3	18	20	23	23 2/3	22	17 1/3	13 1/4	9 3/4.
1755	4 1/2	7 1/2	10 1/3	18	18 1/3	21 2/3	vacat.	vacat.	vacat.	15	9 3/4	7 2/3.
1756	8 3/4	10 1/2	12	15 1/4	17 3/4	22 1/4	22 1/3	22 2/3	20 1/3	16	11 3/4	9.
1757	7	9 1/2	11 2/3	15	18 2/3	21 1/4	24 2/3	21 2/3	18 2/3	14 2/3	12 2/3	7.
1758	6 1/2	9 1/4	12 1/3	15 1/2	18	21 1/4	20	22 3/4	18	14 1/3	11 1/2	9 2/3.
1759	9 1/4	11 1/2	11 2/3	15	17 2/3	19 2/3	23	22 1/2	21 3/4	18	10 1/3	9 2/3.
1760	9	9 1/4	12 1/3	16	17 2/3	20 3/4	23	22 1/3	20	15	10 2/3	9.
1761	7 4/5	11	12	13 2/3	18	19	23	23 1/3	20	14 2/3	10 2/3	9.
1762	8 1/2	7 1/2	9	15	18	20 2/3	25	22 2/3	19	13 3/2	12 1/4	8 2/3.
1763	9 1/3	12	12	15 1/3	16	20 1/4	22 3/4	23	19	16 1/4	10 2/3	9.
1764	9	10 1/2	9 1/2	13	18 2/3	21 3/4	23 3/4	21 3/4	19 1/3	13 1/2	10	9 1/2.
1765	10	8	12 1/3	14 2/3	17	20 1/4	21 3/3	22	21 1/2	15 1/2	11 2/3	8.
1766	4 3/4	8	12	14 1/2	17 2/3	21	22	24	21 1/4	17 1/2	13 3/4	7 3/4.
1767	5 1/3	12	12	14	17	19 2/3	23	22	20	16 1/4	13 1/4	8.
1768	7 1/2	11	10 3/4	16	18 2/3	20	22 2/3	24	20 1/2	16 1/2	12	9 1/2.
1769	8 1/2	8	10 1/3	14	16 2/3	20	21 3/4	22 1/4	20	14 1/2	12 3/4	9.
1770	7	9	9 2/3	13	17 3/4	19 2/3	20 3/4	22 1/2	21 1/2	16	11	8 1/2.
1771	7 2/3	9 1/2	10 1/2	12 3/4	18 1/4	19 2/3	23 2/3	22	20	17	10 1/2	9 3/4.
1772	7 1/2	10 2/3	12 1/3	14 1/2	15 2/3	22	22 3/4	23 1/2	20 1/8	17 1/3	12	9 3/4.
1773	8	8 1/4	11 2/3	14 1/10	16 1/4	19 1/2	21	22	20 1/2	18	11	9 1/2.
1774	8 1/3	8 3/3	13 2/3	15 2/3	16 1/2	19 1/3	22 1/4	24 1/2	19 1/3	16 3/4	9	8.
1775	9 1/3	11 1/4	14 1/3	16 1/3	17 2/3	21 1/3	23	23 1/2	21 1/4	17	11	8 3/4.
1776	7 1/2	10 1/2	14 2/3	16	17	20 1/2	23 5/6	22 4/3	18 2/3	17 1/4	11 2/3	9.
1777	6	9 1/3	14	14 3/4	17	19 3/4	21 2/3	23 3/4	21 1/3	17 1/2	13	6 3/4.
1778	8 1/3	8	11 4/5	15 1/4	19 7/10	19 3/4	24	24 1/2	19 1/4	17	10	10.
Chaleur moy.te de chaque mois, sur ces 34 ans.	7,85.	9,40.	11,57.	14,60.	17,60+.	20,35.	22,80.	22,85.	20,50.	16,24.	11,32.	8,63.
		9,60+.			17,58+.			22,07.			12,09—	

Différence de la chaleur moyenne de l'après-midi à celle du matin, observée chaque mois de l'année 1755 par M. de Catelin.

6,1. 6,7. 5,7. 6,5. 5,6. 6, 6,2. 7,3. 5,7. 5,0. 4,4. 4,1.

Parallèle du climat de la Baſſe-Provence avec les climats de la Grèce & de l'Italie, ſpécialement de Rome.

La Grèce & l'Italie ſont de quelques degrés plus méridionales que la Baſſe-Provence, & néanmoins les froids y ſont plus forts. En effet, les vents y arrivent après avoir parcouru une plus grande étendue de terres, & de terres plus froides; auſſi y tombe-t-il plus de neiges, ainſi que dans une bonne partie de l'Aſie-Mineure. Il en tombe un pied & plus à Smyrne, de 4^{d} 43′ plus méridionale que Marſeille, où l'on en voit à peine & rarement une mince couche.

Les vents qui ſoufflent entre le nord, ἀπαρκτίας, βορέας & l'eſt ἀπηλιώτης, *ſubſolanus*, apportent de la mer noire en Grèce, outre les froids, des pluies abondantes. C'eſt pourquoi, parmi les quatre conſtitutions fondamentales des *Epidémiques* d'Hippocrate, on trouve la conſtitution froide pluvieuſe, que je n'ai point vue, dans l'eſpace de trente-cinq ans, en Provence, où les vents du nord, venant des terres, n'apportent que bien rarement des pluies, & jamais abondantes ni continuës.

Les vents entre le nord-nord-eſt & le nord-eſt, qui comprennent le βορέας μέση, *aquilo*, amènent également la neige en Italie, où ils ſoufflent plus fréquemment [*i*], & en Provence. Mais ceux d'entre l'oueſt-nord-oueſt & le nord-oueſt ἀργέστης, μέλας βορεῖον, *caurus*, *corus*, *circius*, ſont ſecs & ſereins dans cette province, où ils viennent d'en-deçà des montagnes qui vont des Alpes aux Pyrenées (*Voy. pag. 81*): ils rendent le ciel gris & donnent des grêles en Italie [*k*], où ils arrivent des Apennins.

Les vents de l'eſt au ſud, νότος, *auſter*, leſquels comprennent le εὖρος & le εὐρόνοτος, ſont très-humides en Provence,

[*i*] Plin. *Hiſt. nat.* lib. I, cap. 47. | [*k*] *Idem*, ibid.

©BIUM

& ſecs en Italie [*l*] & en Grèce [*m*]. La différence des lieux d'où ils viennent, fait la différence de leurs qualités. Dans la Provence, ils arrivent de la mer; dans la Grèce & dans l'Italie, ils viennent de la terre, & même du grand continent d'Aſie & d'Afrique, d'où ils apportent des froids perçants en hiver, & des chaleurs accablantes en été. En particulier, les chaleurs du ſud-eſt, *ſirocco*, étouffantes en Italie & en Grèce, le ſont bien rarement à ce degré en Provence, où ce vent vient alors d'Afrique même; car il eſt en même temps exceſſivement deſſicatif. C'eſt à cauſe de ces chaleurs aſſommantes que Pline & Horace qualifient ce vent d'*æſtuoſus* & de *plumbeus auſter*, & qu'Hippocrate donne en général aux vents du midi l'épithète de διαλυτικὸς, *affaiſſant*, *diſſolvant*.

Par une raiſon inverſe, les vents du ſud à l'oueſt ζέφυρος, *favonius*, leſquels renferment le λιβόνοτος, *altanus*, & le λίψ, *africus*, ſont moins chauds & moins humides en Provence, quoique tempérés. Cependant le vent de ce dernier rhumb eſt, dans toutes ces régions, le doux zéphyr; il l'eſt par la même raiſon à Paris & à Londres. C'eſt la ſeule reſſemblance que le climat de Marſeille ait avec les climats de ces deux villes.

C'eſt d'après les qualités mentionnées des vents, que l'expoſition au levant eſt sèche & ſalubre en Italie, & que celle du couchant y eſt humide [*n*], de même qu'en Grèce [*o*] & à Londres; & au contraire en Provence.

En Grèce, en Italie & en Provence, ainſi que par-tout ailleurs, les vents de nord raniment les organes, fortifient le corps, aiguiſent les ſens & l'eſprit, & les vents de midi font un effet contraire [*p*].

[*l*] *Idem*, ibid. Vitruv. *Archit.* lib. VI, cap. 7. *Philoſ. Tranſ.* ann. 1742, n° 226.

[*m*] Hipp. lib. *de epidem.* & lib. *de aere, aquis & loc.* Galen. *in epid.* &c. & lib. *quòd animi mores temperamenta ſequantur.* Vitruv. &c.

[*n*] Plin. & Vitruv. l. c.

[*o*] Hipp. & Galen. l. c.

[*p*] Hippocr. *Aphor.* ſect. 3, n° V. Celſ. lib. VII, cap. 1, &c. &c.

Les

©BIUM

Les vents étéſiens ou anniverſaires, qui s'élèvent vers la fin du printemps, & durent juſqu'au déclin de l'été, ſoufflent également entre l'oueſt & le nord-nord-oueſt & même le nord en Grèce & en Provence, & apportent une température agréable [q]. Cependant, quand ils ſont trop forts, ils amènent l'intempérie sèche dans cette province. Ils produiſent les mêmes effets en Égypte [r]. Mais en Italie, ſpécialement à Rome, c'eſt principalement le nord-eſt qui fait la fonction de vent étéſien [s].

Cependant à Marſeille, les vents de mer ſont ordinairement plus ſalubres que ceux de terre, parce qu'ils corrigent l'intempérie sèche de l'air par une juſte humidité. Les influences de ces deux ſortes de vents y ſont l'inverſe de celles que Celſe leur attribue [t], parce qu'à Rome, ils arrivent de la mer par des marais, & de la terre par la mer Adriatique & à travers des forêts ; les premiers chargés d'exhalaiſons putrides, les autres de vapeurs ſimplement aqueuſes.

L'Italie n'ayant pas non plus les mêmes rapports que la Grèce avec les régions circonvoiſines, les obſervations du médecin ou de l'écrivain romain, ſur les facultés des vents, ne conviennent point parfaitement avec celles de l'obſervateur grec.

Le climat de Marſeille, diſtingué par ſa pureté, ſa douce température, & principalement par ſa ſéchereſſe, offre un modèle de comparaiſon avec les climats des grandes villes de l'Europe.

---

[q] Ariſtot. lib. *de meteor. & de mundo.* Hipp. & Galen. l. c.

[r] Proſp. Alpin. *Med. Ægypt.* &c.

[s] Plin. *Hiſt. nat.* l. XVIII, c. 34. *Tranſact. phil.* l. c.

[t] Lib. IV, cap. 1.

©BIUM

CARTE DES VENTS,

Tracée d'après les indications d'Ariſtote & de Pline.

N. B. *On y trouve les noms Italiens, Provençaux, Latins & Grecs: les noms Provençaux ſont omis, quand ils ſont les mêmes que les Italiens.*

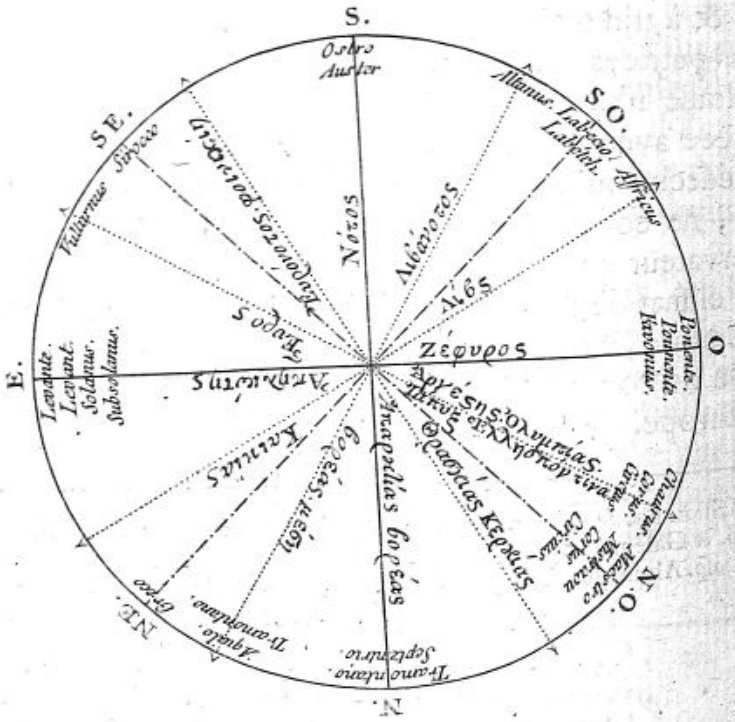

ARTICLE V.

Des plantes & de l'agriculture.

LES *chênes* & les *pins* ſont les arbres favoris de cette contrée, ainſi que du reſte de la province; mais le cultivateur les rélègue au ſommet des collines & des montagnes. Le chêne blanc eſt l'eſpèce la plus commune; il eſt tortueux, très-denſe, très-fort; ſon tronc a pour l'ordinaire huit pieds de haut; il n'en excède guère douze; ſon bois pèſe quatre-vingts-dix-ſept livres le pied cube, cinq livres de plus que celui de Bourgogne; c'eſt le meilleur de l'Europe pour la conſtruction des navires. Le chêne qui croît ſur la face ſeptentrionale des montagnes eſt moins denſe, moins durable; mais cet arbre précieux devient toujours plus rare, par la faute de ceux qui ſont chargés de l'entretien & de la coupe.

Parmi les arbriſſeaux, l'*ilex aculeata*, *cocciglandifera*, vulgairement *agarrus*, couvre les montagnes. Il ne produit preſque point de kermès dans cette contrée. Viennent enſuite le cèdre rampant, dit *mourvêne*, le genevrier, le genêt à tige unie & ſouple, & celui qui eſt épineux, dit *argielas*.

Les arbres qui croiſſent ſur les côtes, ont la portion de leur hémiſphère qui regarde la mer, deſſéchée, brûlée & conſumée en bonne partie, & ſont courbés du côté de la terre ferme; effets de la bruine ſalée enlevée de la mer par les vents du couchant. C'eſt pourquoi en général les herbes y reſsèrent leur volume, & prennent une forme hémiſphérique, qui donne moins de priſe à cette action.

La côte, qui eſt pierreuſe & ſablonneuſe, porte, en particulier, la *lauréole* ou *tartonraire*, petit arbuſte; le *tamaris*, grand arbuſte, & parmi les herbes, le *coronopus*, la ſalicaire, la camphrée, le pavot cornu, l'aſtragale, le kali, le limonium, le fabago, le tragacantha, le chenopodium; il y en a une qui croît principalement aux îles Orifines,

c'eſt le *crithmum* ou ſaxifrage ; elle eſt très-chétive, quoiqu'elle naiſſe dans le roc ; confite au vinaigre elle eſt d'un très-bon goût.

Le terroir, maigre de ſa nature, peu propre à la denrée de première néceſſité, le froment, eſt principalement planté d'oliviers & de vignes, ainſi qu'il le fut dès l'établiſſement des Phocéens dans cette contrée [*u*]. Les oliviers ſont cultivés ſur les terreins élevés. Ils ne portent communément que tous les deux ans. La cueillette des olives s'y fait en novembre & dure juſqu'en janvier. L'olive encore un peu verte, & qui n'a pas ſubi de fermentation, donne l'huile vierge. Cette huile a l'odeur du fruit avec une nuance verdâtre, & un léger goût d'âpreté qu'elle perd par le temps. Mais on ne cueille communément les olives que lorſqu'elles ſont noires & en parfaite maturité, parce qu'elles rendent plus ; l'huile en eſt encore délicate. Mais ſi on les tient amoncelées dans des cuves pendant quelques jours, pour qu'elles s'échauffent, comme l'on fait communément, l'huile en acquiert un goût piquant.

Les olives rendent un cinquième ou un ſixième de plus dans ce terroir que dans l'intérieur de la province ; mais on croit qu'elle eſt plus délicate à meſure que les oliviers ſont plus éloignés de la côte. Les eſſais que j'ai faits ne confirment point cette opinion.

On conſerve l'huile dans de grandes jarres de terre verniſſées ; elle dépoſe une lie qu'on a ſoin d'enlever par tranſvaſation au commencement du printemps, pour la conſerver pure & belle. Au bout de deux ou trois ans elle devient plus claire, en perdant cependant de ſa qualité.

Mais c'eſt à la culture de la vigne qu'on s'applique le plus, parce qu'elle eſt d'un plus grand produit. Elle couvre la plus grande partie du terroir, les hauteurs & les fonds. Elle eſt plantée par bandes de deux ou trois rangs, rare-

[*u*] Χώραν δ' ἔχουσιν ἐλαιόφυτον μὲν, καὶ κατάμπελον, σίτῳ δ' λυπροτέραν διὰ τὴν τραχύτητα. Strab. *Geogr.* lib. IV.

ment de quatre, qui laiſſent entr'elles des eſpaces communément de huit pieds de large, dits *oulieros*. On la taille fort baſſe à cauſe de la violence des vents. Elle porte des raiſins noirs ou blancs ; un petit nombre en donne de rougeâtres. Mais il y a beaucoup de nuances entre ces couleurs. L'eſpèce noire eſt plus commune. Il y a une eſpèce de raiſins blancs appellée *plan de S. Jean*, d'un goût aqueux peu ſucré, qui mûrit en juillet. Les muſcats, autre eſpèce de couleur rouſſe, d'un goût très-doux, de faculté chaude, mûriſſent en août, lorſque les temps ont été bien ſervis par les chaleurs & par des pluies favorables. Les autres raiſins ne parviennent en maturité qu'en ſeptembre, & dans les fonds ils ne ſont mûrs qu'au commencement d'octobre. C'eſt dans le mois de ſeptembre que l'on cueille les raiſins pour les conſerver durant l'hiver. Pour cet effet on les coupe bien mûrs, le matin, après que la roſée eſt diſſipée. Les eſpèces les plus douces & de vignes vieilles ſont les plus propres pour cet uſage. Mais pour les conſerver long-temps, on en prépare de cette manière : on les plonge rapidement dans une leſſive de cendres ordinaire preſque bouillante, & on les fait enſuite ſécher au ſoleil. On choiſit pour cet effet une eſpèce de raiſins roux, à grains gros & oblongs, & d'un goût très-doux, qu'on appelle pour cela *panſe*, du latin *uvæ paſſæ*, *raiſins paſſés*. Ceux de Marſeille, ou plutôt des contrées qui bordent la rivière d'Uveaune, ont été de tout temps les plus eſtimés.

La vendange ſe fait dès le mois de ſeptembre. On foule les raiſins dans de longues auges, d'où on jette le moût & le marc dans de grandes cuves de bois ou de maçonnerie : on y laiſſe fermenter ceux des côteaux, quatre ou cinq jours, ceux des fonds, ſept ou huit, eſpaces de temps où le vin eſt formé. Si les grappes ont fermenté avec le moût, elles lui donnent un goût acerbe, & le diſpoſent à aigrir ou à ſe tourner. On appelle, *vin tourné*, un vin trouble, de mauvais goût, putride, mais encore bon pour la diſtillation de l'eau-de-vie.

On frelatte communément le vin en mettant dans la cuve durant la fermentation, de la chaux vive, du gypſe, du ſel marin, du ſalpêtre, de la fiente de pigeon, &c. pour lui donner de la pointe. On rend ſa couleur plus foncée ou plus rouge par la cochenille ou par la racine d'orcanette. Cet uſage de ſophiſtiquer le vin eſt tranſmis des Grecs, fondateurs de Marſeille [*x*].

Le vin eſt tranſporté de la cuve dans les tonneaux, où il fermente encore un mois, & qu'on bouche exactement après.

D'abord qu'on a tiré le vin de la cuve, le payſan y verſe de l'eau qu'il laiſſe fermenter avec le marc pendant deux ou trois jours. Il en obtient une liqueur vineuſe, foible, dite *piquette*, vulgairement *trempo*, qui lui ſert de boiſſon juſqu'au commencement de l'été, où elle ſe gâte.

Le vin n'eſt dépuré & perfectionné qu'après l'hiver; celui des côteaux l'eſt un peu plutôt; celui-ci ſur-tout eſt très-ſpiritueux & fort capiteux. Celui qui eſt le plus foncé eſt fait principalement avec des raiſins noirs, dits *mourvedés*, auxquels on aſſocie pourtant des raiſins de couleur rouſſe & d'un goût fort doux, que l'on appelle *unis*, pour lui donner de la force.

Le temps, en faiſant perdre au vin de ſa fougue, le rend auſſi plus clair, plus ténu, plus délicat. Au bout de deux ans la qualité en eſt parfaite, & il ne cède à aucun vin étranger. Il conſole plus l'eſtomac que celui de Bourgogne, qui paſſe trop vîte, & n'eſt ni lourd, ni acerbe, comme celui de Bordeaux. Mais le luxe, qui blâſe le goût, dédaigne une boiſſon trop commune, & cherche du rafinement, dans l'uſage de toutes les eſpèces de vin que le commerce apporte de l'étranger.

On fait du vin muſcat blanc & rouge. Au défaut de muſcats rouges, on donne cette couleur en mêlant des raiſins

[*x*] *Græcia argillâ, aut marmore, aut ſale, aut mari lenitatem excitat.* Pl. *Hiſt. nat.* lib. XIV, cap. 19.

noirs, dits *mourvédés*, un peu deſſéchés au ſoleil, aux muſcats blancs, ou en faiſant infuſer dans le moût de la racine d'orcanette. En faiſant cuire ce moût *au feu*, on en prépare la malvoiſie, ainſi que l'on fait le *vin cuit* ordinaire avec le moût d'autres raiſins blancs doux. Mais ces vins doux ont perdu de leur crédit. Le goût général eſt pour les vins ſecs, ſpécialement pour le vin rouge, qui eſt en effet plus ſalubre. Le ſexe tient pourtant pour les vins doux, & ſon tempérament s'en accommode. Les anciens préféroient auſſi ces vins cuits, épais, généreux; les vins marſeillois avoient une bonne réputation pour ces qualités [y]. Cependant ils n'étoient point du goût de Martial [z]. Ils faiſoient les délices des tables; mais on le buvoit en petite quantité. Columelle décrit les procédés par leſquels on cuiſoit les vins.

L'air de la mer contribue à la ſaveur des raiſins ainſi qu'à la fertilité de la vigne. Celle-ci produit moins, à proportion de ſon éloignement de la côte, & le vin, à égale culture, eſt auſſi moins fumeux. Cependant en général les vins d'Aubagne, de Roquevaire, d'Auriol, &c. à trois, quatre ou cinq lieues de la mer ſont plus pétillans, donnent un quart de plus d'eſprit ardent par la diſtillation, & ſe conſervent mieux. On doit attribuer cette différence à la plus grande quantité de fumier que l'on emploie dans le terroir de Marſeille, comme l'a dit Columelle, qui obſerve que cette pratique avance bien la maturité du vin, mais qu'elle fait plutôt vieillir la vigne, qu'on eſt par conſéquent obligé de renouveller plus ſouvent: or c'eſt la vigne vieille qui produit le vin le plus ſpiritueux.

Le figuier tient un rang diſtingué après la vigne & l'olivier. Il y en a de beaucoup d'eſpèces, & encore plus de variétés. La plus commune, celle qui eſt familière à la

[y] *Inter Pyrenæum Alpeſque Maſſilia gemino ſapore, quando & condiendis aliis, pinguius gignit (vinum), quod vocant ſuccoſum.* Plin. *Hiſt. nat.* lib. XIV, cap. 6.
Ὁ μασσαλιώτης, καλὸς, ὀλίγος δὲ γίνεται παχὺς, σάρκωδες. Athen. l. I, c. 21.

[z] Lib. XIII, *Epigr.* 123.

contrée, & qui en porte le nom, eſt déſignée dans Tournefort par ces caractères, *ficus ſativa, fructu parvo, ſerotino, intùs roſeo, mellifluo, cute lacerâ;* la couleur en eſt blanchâtre ou verte. Cette eſpèce de figue eſt exquiſe juſqu'à quatre ou cinq lieues de la mer. Elle mûrit à la mi-août.

Les figues ſont blanches, griſes ou noires. La figue *marſeilloiſe* eſt au premier rang; les *barniſſotes* occupent le ſecond. Celles-ci ſont noires ou blanches; les noires valent mieux; elles ſont groſſes, un peu applaties du côté de l'orifice, ſillonnées de raies blanches, la chair rouge, mielleuſe; elles commencent à mûrir vers la fin d'août.

En général les figues mûriſſent vers le déclin de ce mois, ſont dans leur fort en ſeptembre, & durent juſqu'à novembre. Elles ſont d'un goût ſucré-mielleux, exquis, principalement quand l'automne eſt tempéré, beau, peu pluvieux. Les brouillards, les temps pluvieux, mous, les pourriſſent. On en mange beaucoup & ſans incommodité; ſeulement elles tiennent le ventre lâche. Elles ſont très-nourriſſantes, adouciſſantes, pectorales.

Il y a deux eſpèces de figuier à fruits gros, oblongs, l'une de couleur griſe, & l'autre de couleur noire, qui portent deux fois l'an, au commencement & à la fin de l'été. Celles de la première sève ſont noires, bonnes & ne peuvent ſe ſécher.

Les figuiers ſauvages ou qui croiſſent ſans culture, produiſent un fruit déteſtable, cauſtique.

Cependant le figuier cultivé n'a jamais eu beſoin de caprification dans cette province, depuis qu'il y a été apporté par les Phocéens, quoiqu'il produiſe des fruits en abondance & de la première qualité. Il eſt vrai qu'on ne le perpétue que par bouture.

La quantité de figues que l'on ſéchoit autrefois faiſoit la principale récolte; mais depuis le dépériſſement de l'arbre vers l'année 1739, tel propriétaire en recueilloit quarante quintaux, qui en a à peine aujourd'hui pour l'uſage de ſa maiſon.

Ce

Ce dépériſſement fut cauſé par une eſpèce de kermès. Depuis, le figuier n'eſt plus parvenu à ſon ancienne grandeur : elle approchoit auparavant de celle des chênes ; à préſent elle n'eſt généralement guère au-deſſus de celle des arbriſſeaux. Ces inſectes ont continué de paroître preſque toutes les années, principalement dans les jardins abrités, quoique moins qu'à la première époque. Depuis quelques années ils ont preſque diſparu en raſe campagne. Ils ſe préſentent, dès l'automne, ſous la forme de points hémiſphériques, oblongs ou elliptiques, à la face inférieure des tendres rejettons, des feuilles, de leur pédoncule, & enfin ſur les fruits, auxquels ils ſont appliqués par une ſurface plane rougeâtre. Au commencement du printemps ces ſortes d'œufs ont acquis près de deux lignes de diamètre, leur ſurface convexe eſt diviſée en neuf aréoles hexagones, & porte un point éminent au milieu ; elles reſſemblent aux patelles de mer ; elles prennent enſuite la forme de veſſie hémiſphérique, de la groſſeur d'un très-petit pois, de laquelle éclos un inſecte à ſix pieds, dont le corps eſt diviſé en ſept anneaux & hériſſé, des deux côtés, de touffes de poil en forme d'aigrettes ; il paroît tout doré au microſcope.

Un arbre qui réuſſit bien, c'eſt l'amandier. Il aime les hauteurs & les terreins graveleux & ſecs. Les autres arbres fruitiers abondent également, les poiriers, les pommiers, les pêchers, les grenadiers, les azeroliers, qui ont été apportés de Florence il y a un ſiècle, les ceriſiers, les griotiers, les piſtachiers, les noiſetiers. Cependant les bords maritimes ſont peu favorables aux pommiers, aux pêchers & aux ceriſiers.

Mais le terroir ne s'eſt jamais diſtingué par la denrée de première néceſſité, le froment, vraiſemblablement à cauſe de l'état pierreux, maigre & ſec du ſol. Strabon attribue cet effet à la même cauſe [a]. Le beau froment de l'inté-

[a] Loco ſuprà citato.

rieur de la Province, *triticum, ariſtis carens, granis albis*; vulgairement *tucolo* ou *tuſclo*, qui, comparaiſon faite, eſt le meilleur de l'univers, l'orge, & généralement tous les grains légumineux y dégénèrent. Le froment y devient plus dur, plus groſſier ou plus abondant en ſon, moins peſant. J'en ſemai en l'année 1759. Sa qualité fut détériorée à la première récolte. A la ſeconde le grain fut encore plus court, plus nud, plus groſſier. Le terroir eſt plus propre à une eſpèce de bled barbu, *triticum ariſtatum, ſpicâ maximâ, rufâ*, vulgairement *bla turqués*. Il réuſſit parfaitement dans les fonds, & ſe laiſſe moins ſaiſir de la rouille que le beau froment; il abonde plus; l'épi en eſt barbu, le grain brun, plus gros, plus dur; mais il donne plus de ſon, & le pain en eſt moins délicat; auſſi ſe vend-il un ſixième ou un cinquième de moins. Ce bled eſt de la même nature que les bleds de Sicile & d'Afrique, qui affluent dans ce port; auſſi lui donne-t-on la qualification de *dur*.

Il s'eſt formé une variété de froment dans le territoire: il y a quinze ou vingt ans qu'un payſan en trouva un pied dans un terrein inculte. Il en ſema les grains, & continua enſuite de ſemer ceux des nouvelles récoltes. Aujourd'hui il eſt commun. Le grain reſſemble bien à celui de froment dit *tucolo*, dont il dérive; mais il eſt plus gros, plus pointu, plus brun; il donne auſſi beaucoup de farine, mais le pain qui en eſt fait lève moins, eſt plus compact; c'eſt pourquoi il coûte un ſeptième de moins que le beau froment.

Les légumes ne ſont pas de ſi bonne cuite que ceux de la haute-Provence, d'Auvergne, &c. ils ſe laiſſent bientôt ronger par les charençons.

Mais la douce température de l'air favoriſe le jardinage & procure des herbes potagères toute l'année. Les melons ſont exquis; ils ſont ronds & très-raboteux; l'eſpèce longue y dégénère. Les paſtéques ſont auſſi de bon goût, mais elles ne réuſſiſſent pas ſi bien.

ARTICLE VI.

De l'état politique & civil.

MARSEILLE, colonie des Phocéens de l'Ionie, cité illuſtre dans l'antiquité par l'équité de ſon gouvernement & la gravité de ſes mœurs; puiſſante par ſon commerce & ſes forces navales, & par ſon alliance avec le peuple le plus magnanime, les Romains; école qui éclaira l'Occident dans tous les genres de connoiſſances, & qui polit les Gaules par ſes loix; fut ſubjuguée avec Rome par la faction de Céſar. Elle conſerva néanmoins, ſous la domination des Empereurs, ſon gouvernement intérieur, ſon autonomie. Soumiſe dans le ſixième ſiècle par les Francs, nation généreuſe & juſte, au jugement de l'hiſtorien Agathias, elle maintint encore une honnête liberté. Dans la confuſion des États qui ſuivit le ſiècle de Charlemagne, elle s'érigea en une ſorte de république ſous la protection des comtes de Provence. Elle ſe ſoutint avec honneur ſous les rois de France juſqu'au milieu du ſiècle dernier, où la cité politique fut diſſoute par la volonté de Louis XIV; depuis la ville ne fut plus qu'une place de commerce de la Monarchie. Mais l'adminiſtration douce & tranquille de nos rois a fait oublier la liberté démocratique, communément orageuſe.

Cependant le gouvernement municipal, qui tient du démocratique, a conſervé une ombre de liberté, ſoutenue par le commerce, qui, fait en grand, élève en quelque ſorte & étend l'imagination, rapproche les rangs, & les forme même, par les richeſſes dont il eſt la ſource la plus féconde. Mais en même temps par un abus condamnable & par les erreurs politiques, cette même profeſſion obſcurcit les autres, dont le but principal eſt l'honneur, l'humanité & le patriotiſme; & la cupidité s'augmente au préjudice des ſentimens d'une noble généroſité. Enfin le luxe ſans bornes communiqué par la capitale, vient d'achever la

révolution dans l'esprit & les mœurs, en répandant, avec les jouissances privées, l'indifférence pour le bien public. Ces sentimens étroits & froids étouffent la bienfaisance, & il en résulte l'accroissement de la misère du peuple, la dépravation de l'espèce pour le physique & le moral, & les maladies, sur-tout les maladies lentes.

ARTICLE VII.

Du régime de vivre des habitans.

UNE ville aussi peuplée que Marseille, dont le sol est ingrat & trop limité, tire sa principale subsistance du dehors, comme elle a toujours fait [*b*]. Elle est par conséquent à un plus haut prix, & ce prix est augmenté par les impôts qu'elle supporte.

On ne mange que du pain de bled. Autrefois il n'étoit nulle part mieux boulangé : depuis nombre d'années il est détérioré par l'emploi des bleds d'une qualité trop inférieure, & par le défaut de préparation. Celui qui n'est fait que du bled qui vient par mer, de Sicile, de Barbarie, &c. conserve souvent un goût de marine. Cependant le pain est en général d'assez bonne qualité.

On se régale souvent de gâteaux faits avec de la pâte de froment bien levée & paîtrie avec de la bonne huile d'olive, sur lesquels on étend des anchois salés, & qu'on recouvre de feuillets de la même pâte, coupés en lozange; ou les cuit ensuite au four. On les appelle *poumpo d'oli*. Ils sont du genre de ceux qui étoient en usage chez les Grecs sous les noms de πέμματα & de πλακοῦντες, & chez les Latins, de *placentæ*.

Les viandes ordinaires sont le mouton & le bœuf, qui seroient de meilleure qualité, si on donnoit à ces animaux le temps de s'engraisser. On mange aussi des agneaux qui sont

[*b*] Strab. cit.

fort bons, des veaux & de la volaille qui ne ſont pas trop gras, & du gibier excellent.

Les poiſſons fourniſſent une bonne partie de la nourriture. Les pêcheurs & même les artiſans n'en uſent guère d'autre. Ils ſont preſque tous à écailles, d'une chair blanche & ferme, & de bon goût. Les eſpèces les plus communes dans l'ordre des poiſſons à nageoires épineuſes ſont la dorade, le pagel, le pagre, le ſerran, le rouget, le maquereau, le thon, la pelamide, la bogue, la mendole, le picarel, la morme, le ſar, le migreil, la girelle, le mugel, le milan; dans l'ordre des poiſſons à nageoires molles, le barbeau, le veron, le merlan, le turbot, le capelan, la ſole, la ſardine, les anchois, le brochet, l'anguille, l'aiguille.

On mange auſſi des polypes de mer, la sèche, le *ſepion*, la *taouténo*; des inſectes cruſtacés & teſtacés, les cancres, dont une petite eſpèce appellée *favouio*, la langouſte, une groſſe eſpèce d'écreviſſe dite *lingoumbaou*, les ourſins, les huîtres; la moule oblongue, dite *muſclé*, la moule arrondie, ſtriée, vulgairement *claouviſſo*, la patele, *arapédo*, les buccins, *biou*.

Les poiſſons ſalés ornent également la table, tels ſont la ſardine, l'anchois, le thon, le maquereau, le ſaumon, le hareng, la moruë, &c.

On aſſaiſonne ſouvent à la campagne le poiſſon bouilli avec une ſorte de pommade préparée avec l'ail & l'huile, dite *aioli*; on y fait avec la même pommade une ſoupe au poiſſon, dite *bourrido*, qui eſt de bon goût, de facile digeſtion & d'un uſage ſain. On y mange auſſi des limaçons préparés de la même manière, mais il n'y a que les gens de travail qui s'accommodent de ce mets.

On fait un grand uſage des végétaux, des légumes, du ris ſur-tout, des fruits & des herbages. On ne manque pas de faire l'ouverture du ſoupé par une ſalade; elle fait même ſouvent la clôture du dîné. On ſe ragoûte, en particulier, de plantes piquantes, de raiforts, d'oignons, d'aulx, de

porreaux, de céleri, de perſil, de cerfeuil, de creſſon & d'herbes champêtres, mets ſimples, qui, en ranimant l'appétit & l'eſtomac, rappellent la gaieté, rendent le corps leſte & ſain, la bouche nette, les gencives vermeilles & fermes, les dents belles; au lieu que les viandes, dont les gens riches abuſent, occaſionnent une haleine puante, rendent la bouche ſale & putride, émouſſent les ſens & diſpoſent aux maladies.

On boit du vin de bonne qualité, mais trop communément ſophiſtiqué (*V. art. V*).

Les boiſſons chaudes, le thé, le chocolat, le café ſurtout, ſont d'un uſage très-commun. Il y a bien des gens qui ne ſe ſoucient point du thé; on ne le prend communément que dans les rhumes & les indigeſtions; on aime plus le chocolat, mais le café eſt du goût de tout le monde; le plus mince artiſan le prend journellement: dans le ſiècle paſſé il n'y avoit qu'une boutique où l'on en préparât; aujourd'hui il n'y a point de quartier de la ville qui n'en ſoit pourvu. Les habitans des villes obligés la plupart de vivre à l'ombre, ſans grand exercice de corps, n'aiment point à faire un déjeûné froid, leur eſtomac débilité, pareſſeux, ou encore rempli du repas de la veille, s'y refuſe: le café ranime les viſcères, réveille les eſprits, donne de la gaieté, excite une douce tranſpiration, beſoins réels quand on a perdu la vigueur de la vie champêtre; on termine même aſſez généralement le dîner par cette boiſſon, mais bien des gens en ſont altérés. On n'obſerve pas qu'à un certain âge, pris une fois par jour, il ait en général de mauvais effets; ce qui eſt d'ailleurs du goût de tout le monde, ce que l'on prend avec tant de plaiſir & de ſatisfaction, eſt un appétit de la nature, qui ne ſauroit être pernicieux, quand il n'excède point les limites de la ſobriété. Rien de plus commun que des perſonnes parvenues à la dernière vieilleſſe, ſans avoir connu d'autre déjeûné que le café. Les femmes & les religieux s'en trouvent plus ſpécialement bien. Si ces ſortes de perſonnes, & généralement celles

©BIUM

qui vivent à l'ombre, s'en privent, elles reſſentent une peſanteur de tête, leur imagination s'obſcurcit, le corps languit. Cette boiſſon diſſipe dans le moment la triſteſſe, la migraine, réveille le doux ſentiment de la vie. C'eſt à cauſe de leur vie molle & oiſive que les Turcs en ont un ſi grand beſoin, que l'abſtinence du vin augmente encore. Il y a néanmoins beaucoup de ſujets qui ne ſauroient en uſer impunément : le café leur cauſe de l'échauffement, des inſommies, des affections mélancholiques, des tremblemens de membres : ce ſont ſpécialement ceux dont le tempérament eſt chaud ou ſec, qui exercent fortement leur eſprit ou leur corps, ou dont le régime eſt chaud. Le café n'eſt point non plus favorable aux enfans, il affoiblit leur conſtitution en agaçant par ſon âcreté les ſolides encore tendres, en diſſolvant le mucus, & en portant trop aux urines : il leur nuit encore comme boiſſon chaude : auſſi les Chinois, qui boivent chaud, ſont-ils débiles. Au contraire, les enfans de la campagne prennent de la vigueur & de la fraîcheur, en mangeant des alimens piquans, mais buvant froid ; les gens de travail ſe trouvent également bien d'une nourriture fortement aſſaiſonnée, mais accompagnée de boiſſon froide ; ils ne ſeroient ni ſatisfaits ni ſubſtantés par des repas délicats & des boiſſons chaudes.

Si la partie du régime qui concerne les alimens mérite en général les ſuffrages ; il n'en eſt pas de même de celle qui a trait à l'exercice du corps : on en prend peu, le jeu des cartes le remplace par un échange nuiſible : la cupidité, attentive au cours du haſard, ſuſpend les fonctions du corps, qu'elle tient dans un repos engourdiſſant, au milieu d'un air impur. Cependant le goût de la campagne, où l'on va fréquemment, corrige en quelque ſorte les mauvais effets de cet uſage. Dans les beaux jours d'hiver la campagne embellie par un ſoleil brillant & chaud, joint à un ciel ſerein une température délicieuſe, & dans les chaleurs arides de l'été elle offre une fraîcheur reſtaurante. Les parties de mer que l'on fait le ſoir dans cette ſaiſon rétabliſſent encore, par

©BIUM

un air frais & humide, le corps énervé par les chaleurs du jour, & procurent du mouvement ſans fatigue.

On a abandonné à la dernière claſſe du peuple l'uſage ſalubre de nager dans la mer; quelle partie de la gymnaſtique donne plus de vigueur & d'alacrité ? Mais on a conſervé un exercice auſſi ſalutaire que délicieux, les danſes ; on eſt paſſionné pour celles qui ſont rapides ; les jours de fête ſe paſſent, après les offices, dans ce charmant exercice, dont la nature a beſoin pour ſe délivrer des peines de l'eſprit & du corps. Le payſan, courbé vers la terre par le travail le plus rude, ſe livre de tout ſon cœur aux danſes gaies; le corps, emporté par une cadence agréable & rapide, ne ſent plus de peſanteur ; & les modulations raviſſantes, en diſſipant l'impreſſion des peines & du chagrin, rétabliſſent dans l'économie le juſte moment de vigueur & d'équilibre.

ARTICLE VIII.

Du tempérament & de la conſtitution des habitans, & de leur naturel.

Les Marſeillois ſont d'une taille avantageuſe, proportionnée, dégagée; la couleur de leur viſage eſt d'un brun clair, leurs traits beaux, mâles, leur voix grave, leur accent un peu traînant; leur tête eſt décorée d'une chevelure touffue, couleur châtain-noirâtre; leur tempérament eſt ſanguin, bilieux, chaud; leur conſtitution forte. En particulier, le ſexe a la taille ſvelte, élégante, les yeux noirs, pleins de feu ; la phyſionomie gracieuſe, le port aiſé ; mais communément il a peu de gorge. Il eſt très-ordinaire que les mères, ſur-tout dans l'ordre des gens riches, ne ſoient point en état de nourrir leurs enfans, & que ſi elles s'obſtinent à remplir ce devoir de la nature, la poitrine en ſouffre dès le troiſième ou le quatrième mois. Il ſemble même que le climat n'eſt point favorable, probablement par ſa ſéchereſſe, à cette fonction. Les vaches de Flandre, les plus abondantes en lait,

lait, que l'on amène ici, le perdent insensiblement, de manière qu'au bout de deux ans on est obligé de les renouveller.

Cependant le croisement continuel des races, que le climat ne naturalise qu'à la longue, produit les plus grandes variétés dans la complexion & la forme des habitans de la ville. Les pêcheurs sont le seul ordre de citoyens qui ait peu souffert de cette cause; leur tempérament est sanguin, leur complexion charnue, leur constitution vigoureuse; les muscles droits du bas-ventre sont chez eux plus fermes & plus saillans; la voix plus grave, plus traînante. Le tempérament des navigateurs est plus chaud, leur naturel brusque : les dangers qu'ils affrontent, exerçant sans cesse l'esprit, & tendant tous les ressorts de l'ame, leur donnent cette disposition vibratile.

Mais les gens de la campagne, qui vivent sur terre, en plein air, portent plus spécialement les empreintes du climat : leur habitude de corps est grèle, leur tempérament sanguin, bilieux, sec; il est vrai que l'excès du travail contribue à cette constitution, en même temps qu'il accélère la vieillesse. Les paysans sont ridés, usés, courbés dès l'âge de cinquante ans.

Les caractères du climat sont masqués dans cette portion des habitans qui vit dans la molleſſe & à l'ombre; les gens riches ont de la corpulence, leur teint est blanc ou peu brun; leurs enfans ont une complexion délicate, une forme de corps maigre, déliée; il n'est même que trop ordinaire de les voir se déformer dans la première jeunesse; la vive & continuelle contention d'esprit des parens dévorés de la soif de l'or, ou obligés d'alimenter leur famille par un travail forcé, est une autre cause, non moins puissante, de cette fâcheuse influence sur leur progéniture.

L'imagination du Marseillois est vive, chaude, féconde; son naturel prompt & bouillant, moins gai que sérieux; ses passions fougueuses. Aussi la musique du pays est fort animée;

l'oreille eſt à l'uniſſon avec les airs de mouvement, avec une harmonie vive, rapide.

Cependant les airs que le peuple chante avec le plus de ſatisfaction ſont la plupart ſur le ton ſombre & lugubre, ſur une modulation languiſſante & plaintive : dans les travaux de la campagne, dans la manœuvre des navires, &c. on n'en entend point d'autre. Ce plaiſir part-il du même principe que celui dont on eſt ſaiſi aux ſpectacles tragiques, ou ce ton ſeroit-il l'expreſſion des ſouffrances du peuple, qui paſſant des jours dans les plus rudes travaux, manque des premiers beſoins? Ces airs graves & lugubres, en exprimant le ſentiment des peines, ſemblent l'effacer de l'ame, & au milieu des travaux, leur douce mélodie détend le diaphragme & communique aux organes des trois capacités une agréable oſcillation. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que le climat n'a point de part à ce choix des airs triſtes & languiſſans; il eſt ami des ſens, de la tête, de l'imagination.

Le Marſeillois ne connoît point ce qu'on appelle la maladie du pays, la *noſtalgie*. Les petites peuplades, ſur-tout dans le nord, fourniſſent plus d'exemples de cette maladie du cœur; les liens du ſang & de l'amitié y ſont plus reſſerrés par une fréquentation plus longue, plus intime, avec moins de perſonnes; & comme les idées y ſont moins partagées, on y eſt plus attaché à ſes habitudes, on tient plus à ſes pénates. Dans les grandes villes, aſſaillis par mille ſenſations externes, parmi beaucoup de monde, au milieu d'objets qui attirent en ſens contraire, on eſt moins touché des avantages de la ſociété domeſtique.

ARTICLE IX.

De la population, & ſpécialement de la longueur de la vie commune.

SUIVANT le recenſement de l'année 1764, on a trouvé;

Nombre de maiſons dans la ville...		7478
dans le territoire		4187
Hommes		22484
Femmes		21791
Garçons, Filles	au-deſſus de l'âge de douze ans	8530
		9762
Garçons, Filles	au-deſſous de l'âge de douze ans	10107
		9723
Valets, domeſtiques-garçons & apprentifs		3206
Servantes & autres domeſtiques du ſexe		4455 *
Habitans dans la ville		68508
dans le territoire		18987
Total des habitans		87495
Étrangers provençaux		949
non provençaux		1612
		2561 y compris 1049 hommes de troupes réglées.

* En additionnant tous les nombres, on trouve une ſomme beaucoup ſupérieure à celle annoncée dans le *Total des habitans.*

Mais il paroît qu'on doit retrancher du nombre des garçons & des filles au-deſſus de douze ans, celui des domeſtiques & apprentifs de l'un & de l'autre ſexe, qui eſt calculé à part; & alors le réſultat ſe trouvera beaucoup au-deſſous de la ſomme annoncée dans le *Total des habitans.*

Cette différence paroît dûe à ce que ceux qui ont été chargés du recenſement, ont oublié de calculer à part la portion des habitans logés dans le parc & deſtinés à la marine royale. On peut donc s'en tenir au nombre marqué 87495, qui, en retranchant le nombre des troupes réglées, 1049, ſe réduit à 86446.

IL ſuit de ce tableau de la population que, 1°. il y avoit 9,2 habitans par maiſon dans la ville, & 4,5 dans le territoire, & un peu plus de 7 dans l'enſemble.

2°. En retranchant le nombre des étrangers 2561 du nombre total 87495, reſte 84934, nombre des habitans domiciliés; & en retranchant 1049 nombre des troupes réglées, du nombre total des étrangers 2561, reſte 1512

pour les étrangers paſſans dans la ville, ceux-ci ſont donc aux habitans domiciliés comme 1 : 56.

3°. Le nombre des hommes excédoit celui des femmes, contre la règle qui s'obſerve dans les autres villes de la province : ſuivant cette règle, le premier nombre n'auroit dû être que 19602 ; l'excès 2882 eſt compoſé d'étrangers paſſagers, qui étoient au nombre de 2561, & du ſurplus 321, nombre qui doit provenir des étrangers qui viennent s'y domicilier.

4°. Le nombre des garçons au-deſſous de l'âge de douze ans étoit à celui des filles au-deſſous du même âge, environ comme trente-trois à trente-deux, proportion qui approche de celle des naiſſances des mâles & des femelles.

5°. Le nombre des enfans au-deſſous de l'âge de douze ans étoit à celui des habitans domiciliés, comme 1 à 4,2.

Cette proportion eſt bien moindre que celle qui a lieu dans le reſte de la province, où il eſt en total de 1 à 3,2, ce qui prouve qu'il y a plus de célibataires dans cette ville, que les mariages y ſont moins féconds, & la mortalité des enfans plus grande.

§. I.

Dans l'eſpace de quinze ans, depuis l'année 1750 juſqu'à celle de 1764, il y a eu :

Naiſſances, ...	50280	*Année commune* . . .	3352.
Morts, ...	47355	. . . . .	3157.
Différence	2925	. . . . .	195.
Mariages, ...	10102	. . . . .	673.

1°. L'accroiſſement annuel de la population a donc été dans la raiſon de 195, ſurplus des naiſſances ſur les morts, à 85934, nombre des habitans domiciliés, ou de 1 à 435, & par conſéquent, ſelon le calcul logarithmique, la population doubleroit dans l'eſpace de 302 $\frac{2}{3}$ années.

2°. Le nombre annuel des mariages a été à celui des

habitans domiciliés, comme 1 à 128, proportion auſſi grande que celle qui a lieu dans les villages fortunés de la province; par conſéquent la facilité de la ſubſiſtance favoriſe l'union conjugale.

3°. La fécondité a été de 4,28 enfans par mariage. En retranchant la fécondité du territoire, qui a été de 5,8, celle de la ville eſt réduite à un peu moins de 4 enfans par mariage: en particulier;

Enfans par mariage.

La fécondité de la paroiſſe de *La Major*, qui eſt pauvre, a été de . . . . . 4.

Et en retranchant celle de la partie du territoire qui eſt de ſon diſtrict, elle ſe trouve de . . . . . 3,4.

Celle de *Saint Martin*, qui eſt en bonne partie dans l'aiſance, eſt de . . . . . 4 +.

Séparée de celle des quartiers du territoire de ſa juriſdiction. . . . . 3,9.

Celle des *Acoules*, qui eſt la plus pauvre, & qui ne renferme point de quartiers du territoire, ſans y comprendre les enfans-trouvés, que l'on baptiſe dans cette paroiſſe, ſe trouve de . . . . . 2,8.

Celle de *Saint Laurent*, principalement compoſée de pêcheurs dont les mœurs ſont moins dépravées, & de gens de mer; & qui jouit d'une plus facile ſubſiſtance, eſt de . . . . . 5.

Celle de *Saint Ferréol*, qui eſt la plus riche, eſt de . . . . . 4,5.

En retranchant les quartiers du territoire qui en relève, elle ſe trouve de . . . 5,5.

Le nombre des enfans-trouvés a été à celui des enfans légitimes, comme 1 à 8.

©BIUM

§. II.

	Garçons.	Filles.
Il eſt né dans diverſes paroiſſes, dans l'eſpace des quinze années mentionnées ci-deſſus	22322	21802
Rapport de 37 à 36, qui diffère peu de celui des enfans des deux ſexes au-deſſous de l'âge de douze ans, trouvé par le recenſement (pag. 108, n° 4).		
En particulier, il eſt né dans la paroiſſe de S. Martin, dans vingt-huit années, depuis 1750 juſqu'en 1777	12304	11995
Cette proportion des mâles au-deſſus des filles excède le vrai, parce que bien des pauvres gens envoient les filles à l'hôpital.		
Dans celle de S. Ferréol, depuis l'année 1750 juſqu'à 1763, eſpace de quatorze ans	3231	2981
Dans celle des Acoules, dans l'eſpace de dix ans, depuis 1754 juſqu'en 1763, compris les enfans-trouvés	3029	3027
Sur celle de S. Laurent, dans le cours de douze ans, depuis 1750 juſqu'en 1763 *.	1725	1664
Sur celle de la Major, dans quatorze ans, depuis l'année 1750 juſqu'à 1763	3258	3252

La paroiſſe de S. Laurent a produit proportionnellement plus de garçons que les autres paroiſſes, quoique les habitans s'y nourriſſent principalement de poiſſon. Ce fait eſt contraire à l'opinion de quelques philoſophes anciens & modernes.

* Les mœurs y ſont encore trop pures, pour que les pauvres envoyent leurs filles à l'hôpital.

§. III.

Les tables ſuivantes, dreſſées par M. l'abbé Raymond, ſur le relevé des naiſſances & des morts de la paroiſſe S. Martin, qui renferme près du quart des habitans de la ville & de ſon territoire, fourniſſent d'autres rapports intéreſſans de la population.

TABLE Iere.

Des naiſſances & des morts des mâles & des femelles, & des âges des morts ſur la paroiſſe Saint Martin.

	Naiſſances des			Morts des			Somme des âges des morts.		
Années.	*Mâles.*	*Femelles.*	*Total.*	*Mâles.*	*Femelles.*	*Total.*	*Années.*	*Mois.*	*Jours.*
1750	439	453	892	395	401	796	14985	8	8
1751	470	498	968	293	269	562	17476	9	1
1752	477	474	951	369	363	732	17814	3	22
1753	449	496	945	415	419	834	14731	6	1
1754	495	407	902	338	301	639	17636	2	22
1755	466	402	868	264	273	537	10524	4	19
1756	473	488	961	276	296	572	14641	9	12
1757	484	462	946	477	536	1013	16291	8	8
1758	471	449	920	313	323	636	18095	1	27
1759	473	445	918	339	400	739	15556	3	16
1760	446	408	854	329	359	688	17403	0	3
1761	458	436	894	335	374	709	18649	9	22
1762	434	414	848	369	374	743	17814	3	22
1763	408	428	836	355	407	762	17798	1	13
1764	425	406	831	370	365	735	18261	4	8
1765	423	445	868	290	349	639	17259	10	6
1766	448	406	854	419	427	846	21453	6	1
1767	387	408	795	376	381	757	18104	1	26
1768	432	406	838	425	432	857	18505	2	13
1769	412	390	802	402	426	828	19611	3	6
1770	399	374	773	328	344	672	16819	7	5
1771	417	422	839	334	341	675	15441	8	24
1772	401	392	793	324	346	670	17045	11	13
1773	384	396	780	397	404	801	16885	7	16
1774	418	422	840	331	363	694	17637	4	20
1775	429	403	832	339	365	704	18672	2	5
1776	422	439	861	369	383	752	17308	3	16
1777	466	424	890	350	353	703	15460	7	1
	12304	11995	24299	9921	10374	20295	477885	8	26

©BIUM

TABLE II.

Des naiſſances & des morts des mâles & des femelles ſur la paroiſſe Saint Martin; Elle comprend les ſommes de chaque mois, depuis l'année 1750 juſqu'à celle de 1777.

	Naiſſances des				Morts des			
	Mâles.	*Femelles.*	*Total.*		*Mâles.*	*Femelles.*	*Total.*	
Janvier....	1214	1198	2412		894	907	1801	
Février....	1121	1119	2240	6810	775	822	1597	5102
Mars.....	1122	1036	2158		834	870	1704	
Avril.....	934	936	1870		811	870	1681	
Mai.....	884	845	1729	5304	740	764	1504	4650
Juin.....	886	819	2705		729	736	1465	
Juillet.....	934	925	1859		925	956	1881	
Août.....	1018	996	2014	5919	938	911	1849	5455
Septembre.	1053	993	2046		875	850	1725	
Octobre...	1081	1068	2149		802	861	1668	
Novembre.	1005	1058	2063	6333	870	895	1765	5087
Décembre..	1052	1069	2121		784	875	1659	

N. B. La légère différence qui ſe trouve entre les ſommes qui réſultent de cette table & celles de la précédente, ne s'eſt gliſſée que dans celle-ci ; mais elle eſt de peu d'importance.

TABLE

TABLE III.

Ordre de mortalité aux divers âges de la vie, dans la paroisse de Saint Martin, calculé sur vingt-huit années, depuis l'année 1750 jusqu'à celle de 1777.

		Mâles.	*Femelles.*	*Total.*
Il est mort au-dessous de l'âge de.....	1 ans	2880	2073	4953
	2 ...	1467	1347	2814
	3 ...	651	717	1368
	4 ...	428	423	851
	5 ...	264	279	543
	6 ...	194	162	356
	7 ...	124	117	241
	8 ...	69	63	132
	9 ...	52	48	100
	10 ...	40	46	86
De 10 à	20 ...	235	301	536
De 20 à	30 ...	250	259	509
De 30 à	40 ...	409	684	1093
De 40 à	50 ...	493	727	1220
De 50 à	60 ...	560	691	1251
De 60 à	70 ...	609	801	1410
De 70 à	80 ...	527	795	1322
De 80 à	90 ...	215	335	550
	91 ...	4	5	9
	92 ...	6	20	26
	93 ...	6	7	13
	94 ...	4	10	14
	95 ...	3	10	13
	96 ...	2	4	6
	97 ...	3	4	7
	98 ...	2	3	5
	99 ...	1	2	3
	100 ...	0	7	7
	101 ...	1	0	1
	102 ...	0	3	3
	109 ...	0	1	1
		9499	9944	19443

ON peut tirer des tables précédentes les corollaires ſuivans :

1°. Il eſt né plus de femelles dans les années auſtrales, & plus de mâles dans les années boréales.

2°. Les femmes ont conçu davantage dans l'automne, enſuite dans l'hiver, moins dans l'été; & en particulier le plus dans le mois d'octobre, & le moins dans celui de mars. Les premiers froids de l'automne rappellent la vigueur & rapprochent les gens mariés ; les jouiſſances les ont épuiſés vers la fin de l'hiver.

3°. La mortalité eſt plus grande dans les cinq premières, ou plutôt dans les deux premières années de la vie, enſuite de 60 à 70 ans ; on meurt moins de 20 à 30.

4°. La mortalité dans la première année de la naiſſance eſt en raiſon de $\frac{1}{2\ 9}$ du total des morts ; & dans les cinq premières années de la vie de $\frac{1}{4\ 8}$, c'eſt-à-dire que de 18 enfans qui naiſſent, il en meurt 10 avant l'âge de 6 ans. A Londres il n'en meurt le même nombre que ſur 21.

5°. Dans la plus grande partie des âges juſqu'à celui de 9 ans, il meurt plus de mâles que de femelles dans une progreſſion irrégulièrement décroiſſante, ſuivant la raiſon de 24 à 19 dans la première année de la vie, & de 13 à 12 dans la neuvième ; différence dûe à la petite-vérole. *Voyez la tabl. 1, ann. 1757*, où cette maladie a fait le plus de ravages.

6°. Depuis l'âge de 10 ans il meurt au contraire plus de femelles, dans une progreſſion à peu-près croiſſante ; différence qui provient, 1°. des maladies des règles, de la groſſeſſe & de la lactation ; 2°. de la phthiſie, qui attaque plus le ſexe ; 3°. des maladies cauſées par la ceſſation des règles depuis 35 juſqu'à 55 ans ; 4°. de ce que nombre de mâles vont mourir au-delà des mers ; 5°. parce qu'étant mort un plus grand nombre de mâles dans les premières années de la vie, il reſte proportionnellement plus de femelles. Cependant, après l'âge critique de la ceſſation des règles,

celles-ci, les femmes ſur-tout, vivent plus que les hommes dans une proportion frappante.

§. IV.

Un des faits les plus intéreſſans de la population eſt la longueur de la vie moyenne ou commune. Elle eſt la juſte meſure de la ſalubrité des contrées ou des habitations; jointe à la fécondité des mariages, elle eſt la baſe & la perſpective de la ſcience endémique.

La ſomme des âges des morts mentionnés dans les regiſtres de la paroiſſe de S. Martin dans l'eſpace de 28 ans, depuis l'année 1750 juſqu'à celle de 1777, eſt de 477885. (*Tabl. 2*). Mais cette ſomme eſt au-deſſous du vrai. Il eſt mort dans cette paroiſſe plus de femelles que de mâles, quoiqu'il y ſoit né plus de ceux-ci. Suivant la proportion des naiſſances des mâles & des femelles de cette même paroiſſe, le nombre des morts des mâles auroit dû y être de 10547, au lieu de 9921 qu'il eſt dans les regiſtres; l'excès eſt de 626; de plus, il manque encore dans les regiſtres les âges de 551 morts qui étoient mendians, étrangers ou domeſtiques, nombre qui n'eſt point inſéré dans les tables précédentes. Additionnant ces deux nombres, on a 1177 morts adultes, dont les âges au reſte ne ſauroient être compenſés par ceux des enfans en nourrice morts au-dehors, parce que ſur cette paroiſſe, qui eſt dans l'aiſance, le nombre des enfans nourris au-delà du territoire, n'eſt pas notable. Eſtimant l'âge moyen de ces adultes à 30 ans, la probabilité de la durée de leur vie à cet âge étoit, ſuivant les tables de M. de Buffon, de 28 ans. Ajoutant 28 à 30, on a 58 ans pour l'âge moyen de ces adultes à leur mort Multipliant leur nombre 1177 par cet âge 58, le produit 68266 indique le nombre d'années qu'ils ſont cenſés avoir vécu. Additionnant ce nombre avec 477885 ans 8 mois 26 jours, ſomme des âges des morts dans la paroiſſe, l'on a 546151 ans 8 mois 26 jours, ſomme totale des âges des morts des paroiſſiens.

Diviſant cette ſomme par le nombre 21472 de ces paroiſſiens, le quotient 25 ,4 ans exprime la longueur de la vie commune des habitans ſur cette paroiſſe, qui renferme une partie du territoire : & par parité, l'on a la vie commune des habitans de Marſeille & de ſon territoire.

Cette méthode eſt la ſeule préciſe pour obtenir la longueur de la vie commune. Le procédé ſuivant donne cette vie dans une certaine latitude. Le nombre annuel moyen des morts de la ville, calculé ſur les regiſtres de la ſénéchauſſée de Marſeille, eſt de 3157 ; mais il faut y ajouter ceux des habitans qui vont périr au dehors ; ce nombre eſt, ſuivant le calcul précédent, $\frac{1}{31-5}$ de ceux qui meurent dans la ville & dans ſon territoire. Ce rapport donne 143 morts à ajouter à 3157, ce qui donne 3300 : diviſant par cette ſomme le nombre total des habitans 87495, le quotient 26 exprime la longueur de la vie commune cherchée, ce qui n'excède que de $\frac{6}{10}$ celle trouvée par la première méthode ; différence bien peu notable.

La vie commune de la ville, en retranchant celle propre au territoire, eſt réduite à une moindre valeur. La vie territoriale ne peut s'obtenir par le calcul des morts, parce qu'une partie des habitans vient mourir dans la ville ou va périr au-delà des mers ; je la cherche par celui des naiſſances, réduites de 5 ,5 enfans par mariage, raiſon de fécondité du territoire, à 4 ou environ, pour ſoutenir la population à un état conſtant, parce que dans les communautés ſaines la moitié des perſonnes qui naiſſent, meurt avant l'âge nubile. Je trouve 38 ans pour cette vie, laquelle excède d'environ 13 ans celle de Marſeille & de ſon territoire, que nous avons trouvée de 25 ,4. Mais les habitans du territoire ſont le quart de ceux de la ville. Retranchant donc de 25 ,4 le quart de l'excès de la vie territoriale ſur celle de la ville, qui eſt de $3\frac{1}{4}$, reſte environ 22 ans pour la vie commune de celle-ci. Ainſi le climat étant foncièrement le même, & à un haut degré de ſalubrité, dans l'un & l'autre lieu, l'état phyſique de la ville, qui renferme

©BIUM

une atmoſphère impure & point aſſez renouvellée, & principalement ſon état moral, qui eſt ſur-tout relatif à la dépravation des mœurs & à l'indigence, abrègent la vie commune de ſes habitans de 16 ans. Cette abréviation doit être encore plus grande ſi l'on fait attention que la pureté des mœurs & la facilité de la ſubſiſtance ſont bien loin de leur perfection à la campagne. On peut donc ſtatuer que l'état moral & phyſique de la ville raccourcit la vie naturelle de moitié, c'eſt-à-dire de 22 ans. La petite-vérole a une part notable à ce malheureux effet. Suivant mes obſervations, cette contagion enlève $\frac{1}{14}$ des habitans de la ville; on peut évaluer l'âge moyen de ces victimes à 4 ans; par conſéquent la quantité d'abréviation de la vie qui provient de cette cauſe eſt de 22 — 4 diviſé par 14, c'eſt-à-dire d'environ 1 an 3 mois. En ajoutant la mortalité dûe à la rougeole, à la ſcarlatine, & généralement aux maladies contagieuſes, on peut bien évaluer à deux ans la quantité de l'abréviation par ces contagions.

Les calculateurs économiſtes ſe trompent fort lorſqu'ils prétendent trouver le nombre des habitans des grandes villes, de Paris ſur-tout, en multipliant le nombre annuel moyen des morts par 32 & même par 35, ces nombres déſignent bien la vie commune des villages ou des petites peuplades qui jouiſſent d'un bon air & d'une honnête ſubſiſtance, & dont les mœurs ſont peu dépravées; mais non celle des villes, qui eſt exceſſivement raccourcie par les cauſes mentionnées.

Cependant le commerce maritime compenſe à Marſeille l'abréviation de la vie, en multipliant, par une facile ſubſiſtance qu'il offre à l'induſtrie, les unions conjugales, qui ſont dans une plus grande proportion avec le nombre des habitans, que dans la plupart des habitations du reſte de la province.

§. V.

J'AJOUTE le parallèle de la population du ſiècle dernier avec celle du temps préſent, d'après le peu de monumens qui reſtent.

Dans les dix derniers mois de l'année 1692, dans les cinq premiers de 1693, & depuis l'année 1696 juſques & compris celle de 1701, ce qui fait le nombre de ſept années & quart, il y a eu dans la paroiſſe de S. Martin :

			Année commune.
Mariages		2104 . . .	290.
Naiſſances de	mâles . . 4784	9056 . . .	1249.
	femelles . 4272		
Morts de	mâles. 3437	6601 . . .	911.
	femelles . . . 3164		
Excès des naiſſances ſur les morts		2455 . . .	338.

Fécondité : 4,3 enfans par mariage.

Depuis l'année 1710 juſqu'à celle de 1719, eſpace de dix ans :

Mariages	3003 . . .	300.
Naiſſances	10845 . . .	1084.
Morts.	8942 . . .	894.
Excès des naiſſances ſur les morts	1903 . . .	190.

Fécondité ; 3,6 enfans par mariage.

Depuis l'année 1750 juſqu'à celle de 1763, eſpace de quatorze ans, y compris les ſuccurſales de Notre-Dame-du-Mont & du quartier de Ste Marguerite, qui ſont détachées de la paroiſſe depuis une quarantaine d'années :

Mariages	3410 . . .	243.

©BIUM

Année commune.

Naiſſances de { mâles . . 7300 / femelles . 7204 } 14504 . . . . 1036.
Morts. . . . . 11875 . . . 848.
Excès des naiſſances ſur les morts 2629 . . . 188.
Fécondité : 4 enfans par mariage.

Depuis la même année 1763 juſques & compris l'année 1777 :
Morts. . . . . 8811.

Il paroît par le parallèle de ces trois intervalles de temps, 1°. que la fécondité des mariages s'eſt ſoutenue autour de 4 enfans par mariage dans cette paroiſſe ; que cependant elle a un peu diminué depuis la première époque ; 2°. que la population a décru dans cette même paroiſſe, ſuivant les rapports des nombres des morts. Il y a apparence que ce décroiſſement a lieu pour toute la ville ; car ſi la paroiſſe de Saint Ferréol a beaucoup gagné, celles de la Major & des Acoules ont proportionnellement perdu. C'eſt pourquoi, ſuivant les tables faites des habitans de Marſeille & des autres lieux de la province, infectés de la peſte de l'année 1720, & qui ont été inſérées dans le traité de cette contagion fait par ordre du Roi, il y avoit, avant cette funeſte époque, 90000 habitans dans cette ville, où l'on n'en a compté que 87495 en l'année 1764 : on croit néanmoins que ce dernier recenſement eſt un peu au-deſſous du vrai. Enfin ſi la population n'a point décru, elle n'a point augmenté depuis le dernier ſiècle. Elle étoit plus grande dans les autres lieux mentionnés dans le même ouvrage.

La ville s'eſt cependant accrue en étendue des deux tiers ou d'une bonne moitié, depuis ce même ſiècle. Les propriétés des campagnes ont pris un agrandiſſement analogue ; raiſon & juſte meſure de l'augmentation du luxe. Le goût des commodités s'étant accru, la ſubſiſtance eſt devenue plus difficile. Les richeſſes ont bien augmenté, mais elles ſe ſont

partagées avec plus d'inégalité à cauſe du rafinement des opérations mercantiles. La charité a baiſſé proportionnellement; le nombre des indigens s'eſt accru : la multiplication ou l'excès des impôts a contribué au même effet : auſſi entre-t-il à préſent deux fois plus de malades à l'hôtel-dieu, qu'il y a trente ans (*Voy. art. X.*). Or le défaut de ſubſiſtance diminue le nombre des mariages & leur fécondité : la population ne ſe ſoutient donc que par les recrues étrangères.

Dans le ſiècle dernier il mouroit plus de mâles que de femelles : c'eſt l'invers actuellement; la raiſon en eſt que le commerce maritime s'eſt étendu de la mer méditerranée, où il étoit preſque reſtreint, à tout l'univers.

La proportion des naiſſances des garçons & des filles a également baiſſé depuis le même ſiècle : cet effet proviendroit-il du peu de frugalité de notre âge?

ARTICLE X.

Des hôpitaux & du Lazaret.

LES hôpitaux de cette ville ſont l'hôtel-dieu, l'hôpital de la charité, des enfans abandonnés & orphelins, des incurables & celui des inſenſés.

L'hôtel-dieu eſt ſitué dans la ville vieille, au midi d'une colline, dans le ſein de laquelle il ſe trouve enclavé; de manière que le rez-de-chauſſée eſt très-humide, & que ce n'eſt guère qu'au ſecond étage, où la maiſon n'eſt plus dominée, que les appartemens ſont plus aérés.

Nombre des malades & bleſſés entrés à l'hôtel-dieu.

		Ann. com.
Depuis l'année 1730 juſqu'à celle de 1740, eſpace de onze ans, il en eſt entré . . .	23813	2167.
De 1753 à 1763, eſpace de onze ans . . .	39262	3569.
De 1764 à 1769, eſpace de ſix ans	24348	4058.

L'augmentation

L'augmentation du nombre des malades & bleſſés entrés à l'hôtel-dieu dans ces trois époques a donc été comme 21, 35, 40, rapports de l'augmentation ſucceſſive du nombre des néceſſiteux, puiſque la population n'a point reçu d'accroiſſemens notables dans ces intervalles de temps, & qu'il n'y a point eu de grandes épidémies.

Dans l'eſpace de 17 ans, compris entre les années 1753 & 1769, on a reçu 63610 malades & bleſſés, dont il eſt mort 8303, ou plus d'un ſeptième, rapport de mortalité exceſſif, parce qu'il comprend les bleſſés, qui fourniſſent peu de morts, & que dans le nombre des maladies il y a beaucoup de ſimples fièvres catarrheuſes, qui ſaiſiſſent les pauvres aux premiers froids de l'hiver. Cet excès de mortalité provient de l'infection des ſalles par le grand nombre de lits tenans les uns aux autres, & quelquefois contenant chacun plus d'un malade, & du défaut de renouvellement de l'air. En remédiant à ces cauſes funeſtes, on travailleroit encore utilement pour le ſalut des malades, ſi on diviſoit leur grand nombre en quatre, cinq ou ſix départemens, dont chacun ſeroit ſervi par un médecin.

L'hôpital des incurables eſt dans un emplacement bas & dominé par des maiſons de toutes parts. Il y a 124 lits tous occupés, dont fondés 40 pour hommes, le reſte pour femmes.

L'hôpital de la charité eſt un édifice très-vaſte & fort élevé, ſitué vers l'angle occidental-ſeptentrional de la ville, à l'expoſition de tous les vents : néanmoins l'air ne circule point aſſez librement dans le rez-de-chauſſée ni au premier étage.

On y reçoit les enfans à l'âge de 7 ans, & on les y garde juſqu'à celui de 17 à 18. Dans le cours de 20 ans, depuis l'année 1754 juſqu'à celle de 1773, on en a reçu 10454, dont il y eſt mort 1084 $= \frac{1}{9\frac{7}{7}}$: à Londres la mortalité entre ces deux âges n'eſt que $\frac{1}{11}$; une des cauſes de l'excès de cette mortalité eſt la mauvaiſe qualité du pain.

L'hôpital des enfans abandonnés & orphelins, ſitué au

couchant de la ville, eſt ouvert à tous les vents. Le rez-de-chauſſée eſt cependant un peu humide.

On y reçoit les enfans depuis l'âge de 3 ans, & on les y tient juſqu'à l'âge de 7. Dans l'eſpace de 20 années, compris entre les années 1754 & 1775, il y en eſt entré 1750, dont il y eſt mort 293, qui en ſont $\frac{1}{5\ 97}$: à Londres la mortalité dans ce période de la vie eſt de $\frac{1}{6}$.

Le nombre des néceſſiteux & indigens, qui va en croiſſant avec le luxe (*art. IX, §. 5.*), eſt donc actuellement exceſſif. Dans l'eſpace de 10 ans, depuis l'année 1754 juſqu'à celle de 1763, il eſt mort à l'hôtel-dieu 4335 perſonnes, à l'hôpital de la charité 872, à celui des enfans abandonnés 166; total 5373; année commune 527. Ajoutez les morts de l'hôpital des incurables, des maiſons des filles orphelines & de la Providence, des couvens des religieux mendians & des maiſons de force, & enfin le nombre des pauvres payſans qui meurent à la campagne, & l'on aura au moins 700 morts indigens, année commune. Ce nombre monte bien à 1000, ſi l'on y ajoute encore les morts des ordres des citoyens d'un état honnête, qui ont beſoin du ſecours des perſonnes charitables. En le retranchant du nombre total annuel moyen des morts de la ville, qui eſt de 3157, reſte 2157, nombre des morts des habitans qui vivent dans une certaine aiſance; par conſéquent le nombre de ceux-ci eſt au nombre des perſonnes indigentes, comme 21 à 10.

Suivant mon journal un ſixième de mes malades, qui ſont tous dans l'aiſance, a péri. Multipliant par 6 le nombre des morts des habitans de cette claſſe, qui eſt de 2157 année moyenne, le produit 12992 indique le nombre de ces habitans attaqués de maladies, année commune. Diviſant le nombre des habitans ſur le rapport de ceux qui ſont dans l'aiſance à ceux qui ſe trouvent dans l'indigence, il réſulte que ſur 60000 habitans qui ſont dans le premier état, il y en a 12992 ou $\frac{1}{4\ 5\ 4}$ d'attaqués de maladies toutes les années: rapport qui indique encore les fâcheuſes

influences du régime de vivre reçu dans la ſociété civile ſur la ſanté (*art. IX, §. 4*).

Une concluſion générale pour les hôpitaux, c'eſt que la mortalité y eſt relativement plus grande que dans les maiſons privées. On y reſpire une odeur, ſinon infecte, du moins déſagréable, fade, rebutante, nauſéabonde, pernicieuſe; effet des miaſmes putrides qui s'accumulent dans tous les lieux qui renferment un trop grand nombre de perſonnes, principalement des malades. M. Bertrand rapporte que dans la peſte de Marſeille de l'année 1720, l'on reſpiroit une odeur douceâtre dans les appartemens des peſtiférés. C'eſt pourquoi les plaies s'y aggravent, s'y dénaturent, les maladies deviennent plus fâcheuſes, les convaleſcences ſont plus longues, plus laborieuſes, & les récidives plus fréquentes. On y obſerve des maladies que l'on rencontre rarement dans le reſte de la ville, des ſcorbuts, des maux de gorge gangréneux, des écrouelles ſanieuſes, des bouffiſſures du bas-ventre, des tumeurs virulentes, des gangrènes des membres. Les maladies contagieuſes y font de terribles ravages; la triſteſſe & l'abattement d'eſprit qui s'emparent des malheureux, loin de leurs foyers, dans des hoſpices publics, aggravent leurs maladies & les diſpoſent à en contracter; les enfans en particulier, tranſportés des bras de leurs mères dans une maiſon étrangère, au milieu de gens inconnus, ne ſe trouvent plus ſoutenus & animés par les témoignages de tendreſſe & ces ſoins qu'inſpire la nature, & qui ne ſauroient être ſuppléés; ils tombent dans l'abattement de l'eſprit & de l'ame, de-là dans la langueur & dans les maladies chroniques. Les hôpitaux ſont donc des gouffres de l'eſpèce; leur multiplication eſt de plus fort onéreuſe à l'économie publique, par la multiplication des entretiens domeſtiques, des frais ſuperflus. Les indigens & les malades ſeroient placés chez eux ou chez des particuliers avec plus de conſolation, de ſalubrité & d'épargne: j'excepte l'hôtel-dieu pour les étrangers & les gens ſans foyer, & les maiſons de force.

L'hôpital des insensés est à cinq ou six cens pas au nord de la ville, dans un lieu battu de tous les vents, & très-sec. Il n'a qu'un étage, cet étage est bas; la sécheresse & la chaleur de l'air s'y font vivement ressentir: or cette double intempérie occasionne ou augmente l'aliénation d'esprit.

L'année 1769, l'on compta dans cette maison 96 fous, & une autre année, peu éloignée de celle-là, 102. On peut donc en évaluer le nombre moyen à 100; le nombre annuel moyen des morts y est d'environ 7; par conséquent la vie commune des fous y est de $14\frac{2}{7}$ ans.

Le nombre des fous reçus dans cette maison est, année commune, de 35,6: ce nombre étant un peu plus du quintuple de ceux qui y meurent, le nombre de ceux qui reviennent à la raison & sortent de ce lieu est donc au moins de 28; ceux-ci sont principalement des maniaques, ou des personnes dont l'esprit foible s'égare facilement; un plus grand nombre de ces malheureux recouvreroient la liberté de leurs sens, si on les logeoit dans une maison plus tempérée, & qu'on les traitât avec plus d'art.

Dans l'année 1769, sur 96 fous, il y en avoit 58 de Marseille. Ce nombre est $\frac{1}{1508}$ du total des habitans, 87495. Suivant ces proportions, le nombre des fous qui entrent dans cet hospice étant, année commune, de 35,6, il doit y en avoir 21 de cette ville. En comparant ce nombre avec celui des habitans sans les troupes, qui est de 86446, on trouve que sur 4115 habitans, il s'en aliène annuellement un. A Auriol, village ci-après mentionné, où la subsistance est moins précaire, cette aliénation n'est que $\frac{1}{11624}$.

©BIUM

Nombre des Fous de l'Hôpital S. Lazare, dans l'espace de trente-un ans, depuis l'année 1745 jusqu'à l'année 1775.

Années.	Entrés. *Hommes.*	Entrés. *Femmes.*	*Total.*		Morts. *Hommes.*	Morts. *Femmes.*	*Total.*	
1745	17	14	31		4	1	5	
1746	18	14	32		7	3	10	
1747	19	14	33		2	2	4	
1748	20	18	38		5	0	5	
1749	16	20	36		1	4	5	
1750	17	13	30		3	5	8	
1751	8	20	28		2	4	6	
1752	24	17	41		8	5	13	
1753	14	18	32		1	10	11	
1754	23	11	34		4	2	6	
1755	15	15	30		6	5	11	
1756	15	18	33		4	3	7	
1757	10	13	23		1	3	4	
1758	22	22	44		4	5	9	
1759	28	20	48		5	5	10	
1760	19	18	37		0	8	8	
1761	24	17	41		7	3	10	
1762	20	29	49		1	9	10	
1763	26	15	41		9	6	15	
1764	10	15	25		2	4	6	
1765	22	16	38		9	1	10	
1766	17	12	29		0	1	1	
1767	22	17	39		5	2	7	
1768	20	24	44		3	6	9	
1769	11	23	34		3	8	11	
1770	21	16	37		4	0	4	
1771	15	24	39		1	2	3	
1772	16	20	36		4	1	5	
1773	12	17	29		4	0	4	
1774	23	15	38		1	2	3	
1775	12	14	26		2	2	4	
Somme	556	539	1095		112	112	224	
PAR MOIS.								
Janvier	38	27	65		8	8	16	
Février	35	31	66	216	5	4	9	43.
Mars	42	43	85		7	11	18	
Avril	45	57	102		6	11	17	
Mai	54	49	103	314	12	10	22	55.
Juin	60	49	109		7	9	16	
Juillet	48	56	104		10	6	16	
Août	62	60	122	308	13	17	30	67.
Septembre	42	40	82		16	5	21	
Octobre	43	44	87		10	12	22	
Novembre	38	44	82	248	7	10	17	57.
Décembre	44	35	79		9	9	18	

©BIUM

La table précédente offre les rapports des maladies de l'imagination avec les conſtitutions météorologiques. Les années 1758, 59, 62, 63, 68 & 71, ont produit le plus de manies & de folies; la première année a été auſtrale-orientale, variable, pluvieuſe, automnale; la ſeconde, peu boréale & belle: mais une guerre ruineuſe pour Marſeille, qui duroit depuis pluſieurs années, occaſionna ces maladies par la misère; les années 1762, 63, 68 & 71 ont été boréales-auſtrales, occidentales-boréales, auſtrales-orientales, ou auſtrales-occidentales; mais elles ont eu de commun entre elles la ſéchereſſe. En particulier les étés des années 62 & 63, ayant été plus ſecs & plus chauds qu'aucune des 34 années que j'ai obſervées, ils ont auſſi été les plus féconds en aliénations d'eſprit; auſſi les trois mois chauds, juin, juillet & août, en ſont en général plus chargés, ainſi qu'ils le ſont à Paris [c], & les mois froids le ſont moins; c'eſt auſſi cette double qualité, la ſéchereſſe & la chaleur, qui rend les maladies de la tête plus familières à l'été.

De plus le nombre des femmes ayant un peu excédé celui des hommes reçus dans l'hôpital des fous, ou même ces deux nombres ayant été à peu près égaux, quoique par le recenſement des habitans de la ville le nombre des hommes ait été à celui des femmes comme 22 à 21 (*art. IX*), il ſuit que les femmes tombent plus dans l'aliénation d'eſprit dans ce même rapport; on ſait d'ailleurs que le ſexe eſt plus ſujet aux maladies de l'imagination.

Le Lazaret, deſtiné à faire faire quarantaine aux vaiſſeaux venans de lieux infectés ou ſoupçonnés de peſte, eſt ſitué à environ deux cent pas au nord de la ville, ſur le penchant occidental d'une colline, au bord de la mer, à l'expoſition de tous les vents.

La peſte s'y montre quelquefois. Dans l'année 1760, de ſept perſonnes qui en furent infectées, cinq en périrent. Ce n'eſt jamais que par un défaut de police qu'elle s'eſt répandue dans la ville, & de-là dans la province.

[c] *Epidém. de Paris, ann.* 1753 & 1754, par Malouin.

ARTICLE XI.

Des maladies des divers ordres de citoyens, ſpécialement des artiſans.

ON mène une vie très-active, très-laborieuſe dans une ville qui tire ſa ſubſiſtance du dehors. Les négocians, ſans ceſſe occupés de ſpéculations & des nombreux détails de leur profeſſion, & en garde contre les fineſſes & les ruſes, flottent éternellement entre la crainte & l'eſpérance; les ſollicitudes & contentions d'eſprit ſuſpendent les fonctions animales, en altèrent l'économie, & affectent le cerveau: de-là la mélancolie, l'apoplexie, l'hydropiſie de poitrine; de-là encore une fâcheuſe impreſſion ſur la progéniture, dont la texture devient plus débile & plus délicate.

Il y a trois rangs ſubalternes dans la claſſe de l'induſtrie méchanique, celui des artiſans, des pêcheurs, des payſans. Ces ordres de citoyens, pourvus de peu d'idées, ſont principalement malades par excès de travail, par les intempéries de l'air, & moins par la qualité des alimens, que par le manque du néceſſaire. L'état précaire de leur ſubſiſtance leur cauſe encore bien des ſollicitudes.

La claſſe la plus nombreuſe des habitans, les artiſans, ſouffrent des maladies relatives aux métiers; ceux qui travaillent à l'ombre, dans les vapeurs & exhalaiſons, ſont communément pâles & foibles; il faut en excepter les chamoiſeurs & les tanneurs, qui, en effet, ſont ſains, gais & diſpos; dans cet ordre d'artiſans, les tiſſerands en particulier ſont ſujets au *lumbago*. Les peintres en faïence, en émail, &c. ceux des talons de ſouliers de femmes, les étameurs de glaces, les barbouilleurs, les chapeliers, & généralement les artiſtes & ouvriers qui emploient les ſels, les chaux ou les précipités de plomb & de mercure, le verd-de-gris, l'orpiment, ſont ſouvent travaillés de terribles coliques, de tremblemens des membres, de convulſions, & tombent enfin dans l'hémoptyſie, la phthiſie,

©BIUM

les fièvres lentes, le maraſme, la paralyſie ou l'hydropiſie. Les chapeliers ſouffrent le plus de ces maladies; ils perdent même le goût & l'odorat.

Les verriers ſont ſujets aux tremblemens des membres. Les blanchiſſeuſes de linge à l'hydropiſie enkyſtée du genou.

Les cordonniers & les porte-faix qui manient des peaux en nature, entaſſées depuis long-temps dans les navires ou dans les magaſins, en contractent des charbons, ordinairement au col ou au viſage, & de nature mortelle.

Les pêcheurs vivent plus ſur mer que ſur terre, trouvent, par l'exercice de leurs bras, ſans peine d'eſprit, une ſubſiſtance plus facile & plus ſalubre. Éloignés de la ſociété, ils en contractent moins les vices. Les objets qui les entourent n'altèrent point leur innocence, & leurs jours s'écoulent paiſiblement avec des mœurs pures & ſimples & un corps ſain, comme chez les anciens patriarches. Cependant la fréquence des guerres maritimes a un peu obſcurci cette belle nature, par la longue communication avec les gens de terre. Ils n'éprouvent point de maladies propres à leur métier, & en général les gens de mer n'ont guère ici de maladies particulières.

Les payſans, qui vivent dans le territoire, s'exténuent par un travail dur & immodéré, & qui même ne leur procure point une ſubſiſtance ſuffiſante. Ils ſont vieux à quarante-cinq ans, & vivent moins; ils ſont ſujets à l'ankyloſe des vertèbres des lombes, occaſionnée par des refroidiſſemens ſucceſſifs & négligés, & qu'ils appellent, à raiſon de cette cauſe, *frégeou*.

ARTICLE XII.

Des maladies endémiques, ou familières à la contrée.

Un air pur, tempéré pour le froid & pour l'intenſité du chaud, beaucoup moins pour la longueur de celui-ci; une atmoſphère journellement renouvellée par les briſes, un

©BIUM

ciel beau & ſerein ſont favorables à la ſanté. Les vieillards ſe trouvent mieux ſur ces bords maritimes que dans le continent. L'habitude extérieure du corps eſt ici peu ſujette aux maladies ; les affections cutanées ne ſont qu'un dix-huitième des maladies internes.

Les ſaiſons n'excédant que par l'intempérie sèche, & un ſol pierreux & ſablonneux ne fourniſſant que très-peu d'exhalaiſons, les maladies, ſpécialement les aiguës, ne peuvent être fort répandues. Celles-ci ſont aux maladies chroniques comme 9 à 5, & les degrés de mortalité de ces deux ordres de maladies ſont en raiſon inverſe de ce rapport ; excepté pourtant les maladies de la tête, parmi leſquelles les aiguës ſont les plus mortelles. Les maladies aiguës vernales ne ſont point trop populaires ; les automnales ſont rares, mais plus dangereuſes. Les fièvres intermittentes ſont aux fièvres continuës comme 3 à 22, ou à peu près comme 1 à 7 ; elles ſont bénignes & cèdent communément aux purgatifs réitérés.

La tête ſouffre moins que les deux autres capacités. Mais la ſéchereſſe de l'air étant exceſſive par la nature du ſol & par la fréquence du vent de nord-oueſt, qui, de plus, eſt ordinairement froid, les maladies de la poitrine dominent : elles ſont encore favoriſées par l'uſage des boiſſons chaudes, & par le défaut des vêtemens, qui ſouvent ne ſont point aſſez chauds. Les hydropiſies de cette capacité ſe rencontrent preſque auſſi fréquemment que celles du bas-ventre. Les phthiſies ſont les maladies les plus communes après les maladies aiguës ; elles ſaiſiſſent principalement les perſonnes qui vivent à l'ombre & dans l'aiſance, moins fréquemment les gens de la campagne, rarement ceux de mer ; les femmes y ſont plus ſujettes que les hommes dans le rapport de 11 à 8 ; & ce ſont ſur-tout les nourrices qui en ſont attaquées. Il n'eſt point extraordinaire de voir ces maladies ſe déclarer après l'âge de 50 & de 60 ans. C'eſt principalement dans l'été qu'elles ſe forment ou qu'elles ſe terminent. De neuf adultes, deux en

en périſſent ; & en général de vingt-trois adultes, dix meurent des maladies de poitrine.

Les fleurs blanches ſont communes ; elles ne ſont point rares aux jeunes perſonnes. On les rencontre même à des enfans de quatre ans.

Si chaque climat a ſes maladies, les ſaiſons ont les leurs & ſe reſſentent auſſi de l'influence du terroir. Celles de l'hiver ſont les rhûmes, les toux, les hémoptyſies, les inflammations de poitrine, les obſtructions du foie, les turgeſcences ſtomachales.

Au printemps ; on voit encore des inflammations de poitrine, des fièvres continuës, des toux, des angines, des mélancolies, des aliénations d'eſprit, des éruptions cutanées.

En été, encore plus de mélancolies & d'aliénations d'eſprit, des apoplexies, des toux, des hémoptyſies, des phthiſies, des vomiſſemens, des diarrhées, des inflammations des boyaux, des néphrétiques, des dyſuries, des ſtranguries ; au déclin de la ſaiſon viennent les éréſipèles, les dyſſenteries, les rhumatiſmes, les jauniſſes ; les fièvres très-aiguës, les fièvres intermittentes, le triſmos, le tetanos, les douleurs externes, principalement au bas-ventre ou aux hanches.

En automne, on a les maladies du déclin de l'été, les cardialgies, les fièvres éruptives contagieuſes, ſpécialement la petite-vérole ; ces dernières maladies ſur-tout ſont plus répandues au déclin de la ſaiſon.

En général l'automne eſt ici la ſaiſon la plus ſalubre de toutes ; l'été eſt ordinairement la plus chargée de maladies & de morts ; le printemps produit moins de maladies que l'hiver, ſuivant mon journal, qui renferme les claſſes des citoyens dans l'aiſance. Mais les tables de l'hôtel-dieu & les nécrologes des paroiſſes chargent l'automne d'un plus grand nombre de morts, & cependant de moins de maladies que le printemps ; la raiſon en eſt que les pauvres manquant des premiers beſoins, périſſent plus dans l'automne & dans l'hiver à cauſe de l'intempérie de l'air.

La-Ciotat, ville également maritime & très-sèche, mais

©BIUM

qui eſt dans l'aiſance, offre entre les ſaiſons les mêmes rapports de ſalubrité que mon journal.

Les tables ci-jointes, conjointement avec la précédente, en offrant un tableau des maladies & des morts rapportés aux différentes ſaiſons, raſſemblent ſous un point de vue une partie des faits qui viennent d'être expoſés, & achèvent le tableau du climat.

ARTICLE XIII.

Des moyens de corriger le climat & l'état économique de Marſeille.

LE climat de cette ville n'excède que par l'intempérie sèche, cauſée par le vent de nord-oueſt & par l'état pierreux & ſablonneux du ſol, & à laquelle le grand nombre de fabriques à feu a quelque part (*art. IV*). Pour garantir la ville de la trop grande action de ce vent, on auroit dû dans la partie neuve tirer les rues du levant au couchant, & non du nord au ſud; la première direction auroit procuré de plus une douce température. Par la même raiſon l'on n'auroit pas dû couper la colline qui eſt au nord de la ville, ſacrifiant la ſalubrité à l'alignement des rues. La correction de ce double défaut pourra ſe faire dans la ſuite par une police plus inſtruite. Il eſt encore évident que les fabriques à feu devroient être placées hors de l'enceinte de la ville.

On diminuera l'intempérie sèche du territoire, en laiſſant croître des arbres au ſommet des collines & des montagnes, en plantant des arbres de haute futaie le long des grands chemins & autour des maiſons de campagne, comme faiſoient les anciens, en remplaçant les murailles de clôture des terres par des haies vives, & enfin en recouvrant les allées de gazon ou d'herbes aromatiques. Par cette pratique, le cours violent du vent de nord-oueſt ſera rompu ou ralenti, &, au lieu d'une chaleur sèche & exceſſive, produite par la réverbération d'un ſol pierreux qui s'échauffe juſqu'à 50 &

60 degrés, on jouira d'une température fraîche & ſalutaire que l'air recevra des végétaux, dont la chaleur ne va pas à 18 degrés au ſoleil le plus ardent, & qui abſorbent les exhalaiſons putrides dont ils ſe nourriſſent.

Quant au régime de vivre, j'en ai montré indirectement les correctifs, en en expoſant les défauts (*art. VI, X & XII*). J'ajoute pour le moral que l'on doit plus cultiver les connoiſſances utiles & ſolides, que les ſciences de pure ſpéculation, que la ſubtile métaphyſique; la ſcience, en éclairant l'eſprit & formant le cœur, eſt le plus sûr garant des mœurs, ſans leſquelles la ſanté devient la victime des paſſions & des préjugés.

SECTION II.

De la topographie médicale des lieux voiſins de Marſeille.

Les lieux que je décris ſont ſitués à quatre ou cinq lieues au midi & au nord de la ville, & s'étendent du côté du levant à ſix lieues le long du vallon de la rivière l'Uveaune.

I°. A trois lieues nord-nord-oueſt de Marſeille & au-delà des montagnes de ſon horizon, eſt le village *des Pennes*, adoſſé au penchant méridional & à l'extrémité occidentale d'une petite montagne, à la fin d'un vallon étroit & dirigé du levant au couchant. Il eſt à l'abri des vents droits du nord. Au fond de ce vallon il y a une ſource intermittente, dont les eaux ſtagnantes occaſionnoient des fièvres d'accès. M. de Vento, ſeigneur de cette terre, l'en a délivrée, en faiſant venir les eaux d'une belle ſource, qui après avoir traverſé la montagne ſur laquelle il eſt bâti, ſe précipitent de-là, & vont entraîner par un cours continuel les eaux qui croupiſſoient.

Le terroir ſec & aride, en partie rougeâtre, eſt planté de vignes & d'oliviers; mais les montagnes ſont la plupart nues & eſcarpées.

©BIUM

Par le recenſement de l'année 1764, on trouve 762 habitans, dont 170 hommes & 167 femmes, 101 garçons & 83 filles au-deſſus de l'âge de 12 ans, & 128 garçons & 105 filles au-deſſous de cet âge.

Depuis l'année 1754 juſques & compris celle de 1763, il y a eu 258 naiſſances & 249 morts. Le nombre annuel des mariages eſt au nombre des habitans comme 1 à 146. Dans l'eſpace de 13 ans, depuis l'année 1751 juſqu'à celle de 1763, la fécondité commune eſt de 4 ,84 enfans par mariage, 186 garçons & 176 filles, rapport de 18 à 17. La vie commune, calculée par les morts, eſt de 30 ,6 ans. On y comptoit 13 octogénaires & 2 nonagénaires dans l'année 1762.

II°. En deſcendant de-là à une lieue au couchant, on trouve *Marignand*, village ſitué dans une plaine ouverte de tous côtés, ſur une petite rivière, près de Mares, & à un quart de lieue de l'étang de Berre; terroir en grande partie aride, rougeâtre, complanté de vignes qui produiſent du vin exquis, à cauſe de la bruine ſalée que les vents du couchant apportent de l'étang de Martigues. L'air y eſt fort humide.

Le tempérament des habitans eſt ſanguin, bilieux, participant du phlegmatique : les fièvres intermittentes y règnent au déclin de l'été, ſur-tout quand les ſaiſons ont été pluvieuſes, elles y ſont endémiques.

Par le recenſement de l'année 1764, on compta 1437 habitans, dont 293 hommes & 339 femmes, 171 garçons & 161 filles au-deſſus de 12 ans, & 201 garçons & 211 filles au-deſſous de cet âge.

Dans l'eſpace de dix ans, depuis l'année 1754 juſqu'à celle de 1763, il y a eu 534 naiſſances & 428 morts. Dans 13 ans, depuis l'année 1751 juſqu'à celle de 1763, il y eſt né 696 enfans & mort 540 perſonnes; il y a eu 124 mariages. Leur fécondité commune eſt de 5 ,4 enfans. Le nombre annuel des mariages eſt au nombre des habitans comme 1 à 190. La vie commune, calculée par les morts, eſt de 31 ans; elle eſt au-deſſus de ſa juſte valeur, à cauſe de

l'émigration des habitans ; auſſi, calculée par les naiſſances, réduites à 4 par mariages pour entretenir la population ſur un état conſtant, elle n'eſt que de 28 ans.

III°. A deux lieues ſud-oueſt de Marignand, eſt *Martigues*, ſur le bord méridional d'un vaſte étang maritime ; cette ville eſt diviſée en trois parties, par le canal de communication de cet étang avec la mer, dont elle eſt éloignée d'une lieue & demie, & ſéparée par un double rang de petites collines de l'eſt à l'oueſt : elle eſt pourvue de trois belles fontaines. Son ſol étant peu élevé au-deſſus du niveau des eaux, elle eſt fort humide, & les murailles des maiſons, dont nombre ſont bâties ſur pilotis, ſont incruſtées d'efflorescences ſalines ; auſſi les meubles pourriſſent en peu de temps. Ouverte à tous les vents, cette ville reçoit, outre les vapeurs ſimples ou ſalées de ſon étang, les exhalaiſons de la plage maréca-geuſe de Fos & de l'étang de Berre, l'une eſt à deux ou trois lieues ſud-ſud-oueſt, l'autre eſt à peu près à la même diſtance nord-nord-eſt.

Le terroir eſt extrêmement inégal, montueux, pierreux, planté principalement d'oliviers. Les deux tiers des habi-tans vivent de la pêche & du commerce maritime.

On y voit des fièvres intermittentes : elles ſont populaires dans l'été ; les fièvres quartes ſont communes en automne. Il y a vingt ans qu'il n'y a plus de lépreux, & qu'on en a fermé l'hôpital.

La Couronne, paroiſſe ſuccurſale de cette ville, eſt un hameau au ſud-oueſt, bâti ſur le cap de ce nom, dans une plaine peu fertile. Les habitans vivent de la pêche & de l'exploitation des pierres molles ſablonneuſes. La mer laiſſe dans des criques & des creux des eaux qui s'y cor-rompent & cauſent des fièvres d'accès. La phthiſie y eſt aſſez commune *.

Le recenſement de l'année 1764 donna 5599 habitans

* Je dois mes remarques ſur le climat de cette ville à M. Vidal, docteur en médecine, qui y exerce ſon art avec diſtinction.

©BIUM

dans la ville, & 1500 dans le territoire, total 7099, parmi leſquels 1574 hommes & 1780 femmes, 918 garçons & 783 filles au-deſſus de 12 ans, & 1007 garçons & 963 filles au-deſſous de cet âge. Il paroît par ces rapports que les garçons, malgré leur expatriation, excèdent encore plus les filles au-deſſus qu'au-deſſous de l'âge de 12 ans, & que par conſéquent la mortalité de celles-ci eſt exceſſive juſqu'à l'âge adulte.

Depuis l'année 1764 juſques & compris celle de 1763, il eſt né 2842 enfans, & mort 2590 perſonnes. La fécondité commune eſt de 6 ,8 enfans par mariage. Le nombre annuel des mariages eſt au nombre des habitans, comme 1 à 152. La vie commune, calculée par les morts eſt de 27 ,5 ans; elle eſt au-deſſus de ſa valeur, parce que nombre d'habitans meurent au-delà des mers.

IV°. *La Ciotat*, ville maritime, eſt à cinq lieues ſud de Marſeille, ſituée à l'eſt & tout près d'une montagne. Ce terroir eſt en pente douce, méridionale-occidentale, il eſt graveleux ou pierreux, ſec, fertile en vin & en huile. L'induſtrie des habitans les porte à la navigation & à la conſtruction des navires. Leur tempérament eſt ſanguin, chaud, leur conſtitution forte & charnue. La phthiſie eſt commune.

Par le recenſement mentionné on trouva 5789 habitans dans la ville, & 815 à la campagne, en tout 6604; dans ce nombre 1399 hommes & 1638 femmes, 1053 garçons & 828 filles au-deſſus de 12 ans, & 755 garçons & 701 filles au-deſſous de cet âge. La fécondité commune des mariages eſt de 5 enfans; le nombre annuel des mariages eſt au nombre des habitans, dans le rapport de 1 à 143.

Depuis l'année 1754 juſques & compris celle de 1763, il eſt né 2284 enfans, & mort 1974 perſonnes. La vie commune, évaluée par un milieu entre celle calculée par les morts & celle trouvée par les naiſſances, ſur une fécondité de 4 enfans par mariage, eſt de 32 ,5 ans.

V°. *Caſſis*, bourg ſur le bord de la mer, à quatre lieues

ſud de Marſeille, ſur un ſol pierreux, à l'oueſt d'un petit vallon formé par de hautes montagnes nues qui le ferment au levant, ſe trouve dans une ſorte de réverbère parabolique des rayons du ſoleil. Le terroir eſt ſec, planté de vignes & d'oliviers. L'induſtrie des habitans eſt dans la navigation; leur tempérament eſt bilieux.

Le recenſement de l'année 1764 donna 1789 habitans dans le bourg & 303 à la campagne, total 2092; ſur leſquels 424 hommes & 491 femmes, 279 garçons & 294 filles au-deſſus de l'âge de 12 ans, & 278 garçons & 291 filles au-deſſous de cet âge.

Depuis l'année 1754 juſques & compris l'année 1763, il eſt né 813 enfans, & mort 691 perſonnes. La fécondité commune des mariages eſt de 4,8 enfans. La vie commune, calculée par les morts, eſt de 30,3 ans. Elle eſt un peu au-deſſus de ſa juſte valeur, à cauſe d'un certain nombre d'habitans qui vont mourir au-delà des mers.

VI°. En rentrant dans l'horizon de Marſeille on voit *Allauch*, gros village, ſitué à deux lieues eſt-nord-eſt de cette ville, adoſſé à la pente occidentale d'une haute montagne de roche vive, calcaire, nue, eſcarpée, environ à cent toiſes d'élévation au-deſſus du niveau de la mer, battu de tous les vents. On n'y boit que de l'eau de puits ou de citerne, mais de bonne qualité. Le terroir eſt argilleux, hériſſé de monticules, fertile en vin & en huile; les habitans, ſont de taille haute, ſvelte, de forme bien muſclée, de tempérament ſanguin, chaud.

Pichauri, hameau dépendant de ce village, en eſt à une lieue eſt-nord-eſt, dans un vallon étroit, ouvert à l'eſt, fermé au couchant, & formé par de hautes montagnes revêtues de pins.

Le recenſement mentionné donna 1952 habitans à Allauch & 1887 à Pichauri & dans la campagne, en tout 3839. Dans ce nombre il y avoit 779 hommes & 883 femmes, 447 garçons & 517 filles au-deſſus de l'âge de 12 ans, &

©BIUM

626 garçons & 587 filles au-deſſous de cet âge. La différence du nombre des mâles & des femelles au-deſſus de ce même âge, eſt à peu près la meſure de l'émigration.

Dans l'eſpace de dix ans, depuis l'année 1754 juſqu'à celle de 1763, il eſt né 1476 enfans, & mort 974 perſonnes. Depuis l'année 1750 juſques & compris celle de 1763, eſpace de 14 ans, il eſt né 903 garçons & 934 filles, rapport de 30 à 31. La fécondité commune des mariages eſt de 6,8 enfans. Le nombre annuel des mariages eſt au nombre des habitans, comme 1 à 121. La vie commune, eſtimée par un milieu entre celle calculée par les morts & celle par les naiſſances réduites à 4 par mariage, eſt de 37 ans.

VII°. En ſuivant le vallon de l'Uveaune vers le levant, on trouve *Aubagne*, gros bourg, ſitué partie ſur un terrein élevé, partie en plaine ou dans un large vallon, ſur la rivière, à trois lieues eſt de Marſeille. Le terroir eſt argilleux, complanté principalement de vignes & d'oliviers, orné d'arbres fruitiers, & couvert en partie de prairies. La complexion des habitans eſt charnue, leur tempérament ſanguin-bilieux.

Il y avoit, en 1764, 4317 habitans dans le bourg, & 1497 à la campagne, total 5814, dont 1324 hommes & 1445 femmes, 794 garçons & 746 filles au-deſſus de 12 ans, & 773 garçons & 749 filles au-deſſous de cet âge.

Depuis l'année 1754 juſques & compris celle de 1763, il y eſt né 1983 enfans, & mort 1926 perſonnes. La fécondité eſt de 5 enfans par mariage. Le nombre annuel des mariages au nombre des habitans eſt comme 1 à 145. Depuis l'année 1750 juſqu'à celle de 1763, eſpace de 14 ans, il eſt né 824 mâles & 816 femelles, rapport de 34$\frac{1}{3}$ à 34. Ce lieu ſouffrant peu de l'expatriation, la vie commune, calculée par les morts, eſt aſſez exacte; elle eſt 30,2 ans.

VIII°. *Gemenos*, village à une lieue eſt du bourg précédent

cédent & à une demi-lieue ſud de l'Uveaune, à l'extrémité d'une plaine d'une lieue en quarré, & attenant l'extrémité occidentale de la montagne de la Sainte-Baume, n'offre que le roc. Il jouit d'une belle ſource, qui en arroſe les environs. Le terrein eſt argilleux ou graveleux, complanté de vignes. On y eſt ſujet au chloroſis. Dans l'année 1764 on y compta 1240 habitans, parmi leſquels 281 hommes & 311 femmes, 131 garçons & 135 filles au-deſſus de 12 ans, & 173 garçons & 209 filles au-deſſous de cet âge.

Depuis l'année 1754 juſqu'à celle de 1763, eſpace de dix ans, il eſt né 522 enfans, mort 400 habitans. La fécondité commune des mariages eſt de 6 enfans. Le nombre annuel des mariages comparé au nombre des habitans, ſe trouve dans le rapport de 1 à 160. La vie commune, calculée par les morts, eſt de 31 ans.

IX°. *Roquevaire*, eſt un village ſitué à une lieue nord-eſt du précédent, dans une gorge de hautes montagnes, calcaires ou gypſeuſes, eſcarpées, & dont une file eſt nue, & l'autre recouverte de vignes & d'oliviers; il eſt coupé par l'Uveaune, dont les bords ſont fort élevés, & qui en arroſe le vallon. Le terroir eſt argilleux, hériſſé de collines & complanté de vignes & d'oliviers. La taille des habitans eſt haute, grêle; le tempérament ſanguin-bilieux.

Dans l'année 1764 on compta 1559 habitans dans le village, & 815 à la campagne, total 2374, dont 517 hommes & 571 femmes, 323 garçons & 375 filles au-deſſus de 12 ans, & 238 garçons & 306 filles au-deſſous de cet âge.

Dans l'eſpace des dix années mentionnées il y a eu 989 naiſſances, 868 morts. La fécondité commune monte à 6 enfans par mariage. Le nombre annuel des mariages eſt au nombre des habitans comme 1 à 150. La vie commune, calculée par les morts, eſt de 28 ,9 ans; mais elle eſt au-deſſous de cette valeur à cauſe de l'expatriation des habitans.

©BIUM

X°. A une demi-lieue de Roquevaire, en remontant l'Uveaune, on trouve *Auriol*, ſitué ſur cette rivière, dans un vallon de l'eſt à l'oueſt. Il eſt placé, en bonne partie, ſur le penchant méridional d'une montagne, dont une portion eſt nue & l'autre recouverte de vignes & d'oliviers; il jouit de belles fontaines; ſes rues ſont dans la direction du levant au couchant; mais elles ſont recouvertes de fumier, ſuivant l'uſage de la province. Le vallon, au bout occidental duquel il eſt ſitué, eſt formé par deux files de montagnes éloignées l'une de l'autre d'environ une demi-lieue, & s'étend à cinq quarts de lieue au levant; il eſt fermé à ſes deux extrémités par des montagnes. L'Uveaune le coupe dans ſa longueur, & arroſe une partie de la plaine, convertie en jardins, prairies ou vignobles. Les collines & les montagnes ſont revêtues de vignes, d'oliviers ou de forêts. Les fruits rouges y réuſſiſſent particulièrement.

Les brouillards y ſont fréquens, ſur-tout dans les ſaiſons froides, ne ſe diſſipant que vers les dix heures du matin. Après des vents violens ils ſont quelques jours ſans reparoître. La roſée eſt abondante le ſoir & le matin; le froid y eſt humide & les chaleurs accablantes.

Les habitans ſont de haute taille & de tempérament ſanguin-bilieux; le tempérament phlegmatique n'y eſt point rare.

Les maladies du bas-ventre ſont deux fois plus nombreuſes que celles de la poitrine & de la tête priſes enſemble, & celles de ces deux dernières capacités à peu près égales en nombre. La phthiſie n'y eſt point rare. Les fièvres tierces & doubles-tierces, aſſez fréquentes, cédant ordinairement aux amers précédés de purgatifs; les fluxions ſéreuſes à la tête communes. Dans le cours d'une quarantaine d'années il y a eu dix fous; il s'y aliène donc une perſonne tous les quatre ans.

Le recenſement de l'année 1764 donna 2175 habitans dans le bourg, & 733 à la campagne, en tout 2908, dont 677 hommes & 691 femmes, 355 garçons & 309 filles

au-deſſus de 12 ans, & 422 garçons & 390 filles au-deſſous.

Dans l'eſpace de quatorze ans, depuis l'année 1750 juſqu'à celle de 1763, il y a eu 2600 naiſſances & 2068 morts. La fécondité commune monte à près de 5 enfans par mariage. Le nombre annuel des mariages eſt au nombre des habitans comme 1 à 180.

Depuis l'année 1741 juſqu'à 1763, eſpace de 23 ans, il eſt mort dans la ville 1195 perſonnes au-deſſous de l'âge de 6 ans, & 975 au-deſſus; la mortalité au-deſſous de cet âge a donc été $\frac{1}{1\ 8}$ du total des morts : à Londres elle n'eſt que $\frac{1}{2\ 1}$: l'indigence & le défaut de ſoin des enfans ſont la cauſe de cette différence, malgré la ſupériorité de la ſalubrité de ce bourg & de la pureté de ſes mœurs ſur celles d'une ville immenſe.

La vie moyenne, calculée par les morts, ſe trouve de 31 ans.

XI°. *Saint-Zacharie*, village ſitué à l'extrémité orientale du vallon d'Auriol, ſur l'Uveaune dont les rives ſont fort élevées, eſt ouvert à tous les vents. Son terroir eſt en vignobles & oliviers, & une petite partie en prés; les montagnes ſont couvertes de chênes & de pins. Il y a une manufacture de poterie de terre. Le tempérament des habitans eſt ſanguin-bilieux.

Dans l'année 1764, on compta 1300 habitans, dont 281 hommes & 300 femmes, 120 garçons & 124 filles au-deſſus de 12 ans, & 197 garçons & 217 filles au-deſſous.

Depuis l'année 1754 juſques & compris celle de 1763, il y eſt né 444 enfans, & mort 388 perſonnes. La fécondité commune eſt de 6 enfans par mariage. Le nombre annuel des mariages eſt au nombre des habitans comme 1 à 175. Il y eſt né, je ne me rappelle plus dans quel nombre d'années, 693 garçons & 712 filles.

La vie commune, calculée par les morts, eſt de 33 ,5 ans.

©BIUM

Les rhumatiſmes chroniques ſont familiers aux lieux qui viennent d'être décrits, & ſaiſiſſent principalement les payſans, à cauſe du froid auquel ils ſont plus expoſés. La goutte n'y eſt point rare; la mélancolie, le chloroſis, les paſſions hyſtériques (ces deux dernieres affections cèdent aux amers & aux martiaux), y ſont relativement beaucoup plus communes qu'à Marſeille, parce que l'eſprit y étant moins diſſipé, eſt plus fortement affecté. Les fièvres intermittentes ne ſe rencontrent guère dans les lieux ſecs; elles ne ſont point rares dans le vallon de l'Uveaune, où elles ſont combattues avec ſuccès par les purgatifs réitérés, ſuivis de l'uſage des amers indigènes; ces fièvres ſont populaires & graves dans les pays marécageux; elles viennent au déclin de l'été, principalement quand les ſaiſons précédentes ont été fort pluvieuſes. Ces contrées produiſent des fièvres quartes en automne.

La principale occupation des habitans de ces environs, ainſi que de la plus grande partie du reſte de la province, eſt l'agriculture. Elle ſeroit la plus ſalubre, comme elle eſt la plus utile, s'ils pouvoient ſoutenir leur vie ſans l'abréger par un travail exceſſif, qui même ne leur procure point le juſte néceſſaire. Cet état miſérable, en dépeuplant la campagne, détériore l'eſpèce, & raccourcit la vie propre au climat ou territoriale. Les maladies contagieuſes du premier âge, la petite-vérole, la rougeole & la ſcarlatine, en retranchent encore deux ans (*ſect. I, art. IX*). Le peu de ſoin qu'on a des enfans contribue à ce funeſte effet (*ibid.* & *art. Auriol*).

MÉMOIRE
SUR LES MALADIES DU CHAMPSAUR.

Par M. VILLAR, Médecin, Correſpondant de la Société.

Lu le 2 mars 1779.

LE Champſaur eſt une des plus conſidérables vallées qui ſoient dans les montagnes du Dauphiné. Il eſt au midi de Grenoble, à quinze lieues de diſtance; & au nord de Gap à quatre lieues environ. Sa latitude eſt 44 degrés 46 minutes, & ſa longitude 23 degrés 44 minutes. Le ſol de la partie moyenne de cette vallée eſt élevé d'environ trois cens toiſes au-deſſus du niveau de la mer, puiſque le baromètre ſe ſoutient à 26 pouces dans les ſaiſons tempérées.

L'étendue de ce pays n'eſt pas conſidérable, eu égard au terrein cultivé & habité, quoique ſes montagnes ſoient des plus élevées. Le Champſaur n'a que ſix lieues de longueur ſur deux de largeur. Il renferme vingt-huit paroiſſes compoſées de cent hameaux & de trois mille habitans ou environ.

Ce pays eſt partagé par le Drac, qui prend ſa ſource ſur le ſommet des Alpes, & parcourt la vallée ſelon ſa longueur. Le cours de ce torrent ſe porte d'abord du levant au couchant juſqu'au tiers de la vallée, ſe dirige enſuite au nord, ou un peu au nord-oueſt juſqu'à ſon extrémité, & même juſqu'à Grenoble, où il ſe perd dans l'Isère. Son lit a environ un pouce de pente ſur chaque toiſe, ce qui fait qu'il ne dépoſe point, & qu'il creuſe au contraire de plus en plus. Les petits torrens latéraux qui vont s'y réunir, ont le double de cette pente; ils ſont conſidérables & en très-grand nombre, ce qui annonce néceſſairement un terrein eſcarpé, plein de ravins & de côteaux.

©BIUM

Par cette expoſition, le Champſaur paroît compoſé 1°. de grandes montagnes calcaires ſur la rive gauche du Drac, & graniteuſes ſur ſa rive droite; 2°. de côteaux, de monticules ou de montagnes ſecondaires, formées du débris mêlangé des premières dans le temps du déluge ou des grandes révolutions; 3°. de quelques reſtes d'anciennes plaines horizontales, correſpondantes entr'elles par leur niveau, & qui faiſoient le ſol de la vallée avant les grandes révolutions ou les alluvions des grandes eaux; 4°. enfin de petits côteaux, d'atterriſſemens, de ravins plus ou moins enfoncés, de coupes de terres plus ou moins profondes pratiquées par le cours des eaux ou des torrens exiſtans.

L'élévation du Champſaur, l'aſpect & la direction de cette vallée au nord, annoncent néceſſairement un pays froid [*a*]; mais ſa ſituation particulière relativement aux montagnes voiſines, & la nature des vents qui y régnent, y contribuent encore davantage.

Le Champſaur eſt placé à l'extrémité des Alpes, dans la latitude de Briançon & de quelques pays très-froids du Piémont. Indépendamment de la hauteur des montagnes, le globe ſemble s'élever ici, puiſque les eaux des bas fonds de nos vallées vont d'un côté en Provence, dirigeant leur cours au midi, & de l'autre à Grenoble, qui eſt au nord.

Les montagnes de nos environs ſont couvertes de neige dans toutes les ſaiſons. La direction de notre vallée n'admet que le vent du nord & ceux des plages adjacentes, modifiés & augmentés par la direction & le rétréciſſement des montagnes, & rendus plus froids par leur paſſage ſur les neiges voiſines. Les vents du midi frappent obliquement notre vallée; ils n'y ſont pas conſidérables.

[*a*] Le peu de ſéjour que nous avons fait juſqu'ici dans notre patrie, ne nous a pas encore permis de faire des obſervations météorologiques, pour conſtater les degrés de froid & de chaud relatifs à nos différentes ſaiſons. La ſuite de ce mémoire fera voir que nous paſſons ſouvent d'une extrémité à l'autre, & qu'en général ce pays eſt des plus froids & des plus ſecs.

Ainſi l'air du Champſaur ſouvent agité par le vent du nord, ſon ſol couvert de neige pendant l'hiver, le cours rapide de ſes eaux, qui ne leur permet pas d'étendre & de multiplier beaucoup leur ſurface, la pente & l'inégalité du terrein qui rendent les marais & les eaux croupiſſantes très-rares, ſont autant de cauſes qui concourent à rendre ce pays froid & ſec dans toutes les ſaiſons, & qui ne contribuent pas peu à la ſalubrité de l'air, à la ſanté des habitans, à la vivacité de leurs couleurs & à leur conſtitution ſaine & robuſte.

Comme ce pays n'eſt pas riche, la nourriture de ceux qui l'habitent eſt des plus frugales. En général on ſe nourrit de ſoupes au lait, auxquelles on joint les produits du jardinage, les pommes de terre, le porc ſalé, les grains-farineux, les gruaux d'orge, d'épeautre, d'avoine, &c. Le pain eſt preſque toujours fait avec de beau ſeigle pur, ſans autre mélange que le ſon, qu'on laiſſe dans la farine. Ce pain eſt lourd, compact, un peu aigre, frais, & il peut ſe conſerver un mois dans toutes les ſaiſons. La boiſſon eſt de l'eau pure de ſource vive, rarement de puits ou de rivière. Il y a très-peu de bourgeois & encore moins de gentilshommes dans le Champſaur ; la nourriture de ces derniers & de quelques gens aiſés qui s'y rencontrent, ne diffère pas aſſez de celle qui eſt en uſage dans les villes pour mériter des détails particuliers.

Les beſtiaux que nourrit le Champſaur ſont quelques chevaux, des jumens, des ânes ou des mulets pour la charge, & quelques bœufs ou des vaches pour le labourage. Nos montagnes nourriſſent des moutons & quelques chèvres en été. Leur vente & celle de leur laine fait le ſeul commerce de ce pays. Ces animaux vivent long-temps & ſont rarement malades. Les moutons qui ſéjournent dans les endroits bas, ſont ſujets aux tubercules du poumon & à la phthiſie. Ceux qui habitent des pays très-froids ſont ſujets à la gale. Le ſoufre ſoulage ſouvent les premiers, & l'huile de cade, mêlée avec un peu d'huile d'olive, guérit très-ſûrement

les autres. Nous avons auſſi eſſuyé quelques mortalités depuis l'augmentation du ſel, dont le prix paſſe les juſtes proportions du produit de ces beſtiaux, & oblige les propriétaires à économiſer cette denrée. Dans tout le Champſaur & les pays circonvoiſins, nous ſommes dans l'uſage de donner environ quatre onces de ſel à chaque bœuf ou vache tous les huit jours, & environ une once à chaque mouton ou chèvre dans le même intervalle. Si l'on néglige cette pratique, les animaux mangent moins; ils perdent leur gaieté, leur poil s'hériſſe; ils vont lécher dans les écuries le bas des murs à chaux, où ſe forme le ſalpêtre: ils dépériſſent, ceſſent d'être féconds, & enfin tombent dans la maigreur ou deviennent malades. Le ſel produit auſſi un bon effet ſur les chevaux, mais il paroît pour ces animaux d'une néceſſité moins abſolue.

Les eaux du Champſaur ſont abondantes & aſſez pures. Celles qui viennent de la partie orientale de la vallée, à la droite du Drac, ſont les meilleures, parce qu'elles paſſent à travers des rochers graniteux & peu propres à altérer leur pureté. Celles qui naiſſent ſur le penchant des montagnes calcaires du côté oppoſé, ſont moins pures; elles contiennent plus ou moins de ſélénite, ſur-tout lorſqu'elles ſe filtrent à travers des terres blanchâtres, crétacées, argilleuſes, ou à travers des ſchiſtes friables qui ſe décompoſent.

Les ſources minérales ſont très-rares dans ce pays. Nous ne connoiſſons qu'une fontaine ſulphureuſe au bas du Champſaur, près de Saint-Firmin [*b*], & quelques eaux qui dépoſent de l'ochre rouge ou jaune, mais qui ſont fades, ſans odeur ni ſaveur.

[*b*] Cette ſource ſent fortement le foie de ſoufre; elle dépoſe une boue noire comme de la poudre de charbon, qui eſt blanche & ſavonneuſe à ſa ſurface; elle a le goût des œufs couvés, & teint promptement l'argent en jaune. J'en ai fait prendre à un malade qui avoit un embarras glaireux dans les bronches, à la ſuite d'une fièvre d'accès qu'il avoit eu dans la Breſſe. Il s'en eſt

Quelques

Quelques villages plus éloignés de la montagne, ſitués ſur les reſtes d'anciennes plaines dont nous avons parlé, tels que Villeneuve, le Villardon, &c. venant à manquer de ſources vives, ont été obligés de creuſer des puits pour ſe procurer de l'eau. Depuis ce temps on obſerve que la petite-vérole & les fièvres épidémiques, dont nous parlerons plus bas, y font plus de ravage. Nous n'avons pu trouver d'autre cauſe générale que le changement de ces eaux.

Les enfans ſont très-ſains & très-colorés dans le Champſaur : les maladies vermineuſes y ſont plus rares, & la noueure y eſt preſque inconnue. La petite-vérole y eſt rarement meurtrière, excepté lorſqu'elle eſt compliquée avec quelque fièvre régnante, ou qu'elle paroît ſur la fin de l'été. Souvent il ne meurt pas un malade ſur trente qui ſont attaqués de cette maladie. Le peuple eſt, à l'égard de la petite-vérole & des autres maladies inflammatoires, dans un uſage ſingulier & qui n'eſt peut-être pas tout à fait ſans fondement, quoiqu'il tienne à la crédulité & à la ſuperſtition. Il eſt fortement perſuadé qu'il eſt dangereux de remuer le fumier, de faire de la friture auprès de ces malades ; qu'ils doivent même s'éloigner des perſonnes qui boivent beaucoup de vin, & en général éviter toutes les odeurs fortes. L'expérience lui a appris que ces mêmes odeurs ſont contraires à l'érésipèle, au phlegmon, à l'anthrax, &c. mais qu'elles ne le ſont plus après l'état de phlogoſe, dans le temps de relâchement ou de ſupuration. Les gens du Champſaur ſont remplis d'attention à cet égard, & ils appellent ces précautions *préſerver les malades du contraire*. Ils ſont moins attentifs à les empêcher

très-bien trouvé. Un autre, qui avoit l'eſtomac chargé de glaires & qui éprouvoit un tiraillement ſpaſmodique au diaphragme & à la poitrine, en fut auſſi ſoulagé. Ce dernier, ennuyé de l'opiniâtreté de ſa maladie, en but trois bouteilles à la fois pendant pluſieurs jours, ce qui lui dérangea le cerveau & lui occaſionna des accès de folie qui durèrent quelque temps. Cette dernière maladie ceſſa à la longue, mais il lui reſta des traces de la première.

de boire du vin, & ils regardent ſouvent cette boiſſon comme une panacée, parce qu'ils n'en boivent pas ordinairement. Il eſt certain que c'eſt pour eux un grand remède dans bien des cas; mais il faudroit en uſer ſur le déclin des maladies, & non pas au commencement. Il faudroit le réſerver pour quelques affections chroniques où il y a relâchement dans les premières voies, au lieu de le donner dans les maladies aiguës, accompagnées de tenſion & d'inflammation.

Les enfans ſont fort ſujets aux *raches bénignes* ou croûtes de lait juſqu'à l'âge de deux ans. A cette maladie ſuccèdent des éruptions éparſes ſur le cuir chevelu, qui les font beaucoup ſouffrir, ſur-tout pendant l'hiver & le printemps, juſqu'à leur dixième année. Ces éruptions laiſſent des croûtes rouſſeâtres qui ont une odeur acide déſagréable, ſous leſquelles s'engendre une grande quantité de poux. Elles s'annoncent par l'engorgement des glandes voiſines, des parotides, de celles qui ſont ſur les parties latérales du col; elles ſont rarement précédées de l'engorgement des maxillaires, qui ſemble caractériſer plus particulièrement le vice écrouelleux très-fréquent dans certains villages. Ces éruptions ſont incommodes, mais aucune évacuation ne paroît en tenir lieu parfaitement. Leur ſuppreſſion, occaſionnée ou par le froid auquel on expoſe la tête des enfans, ou même par le régime échauffant, eſt ſouvent ſuivie de maux d'yeux, de ſurdité, de convulſions & même d'épilepſie. On lui voit encore ſuccéder des bouffiſſures, des œdématies & des langueurs ſouvent rébelles à tous les remèdes. Les purgatifs, les diaphorétiques, les irritans, les véſicatoires, ont fréquemment été employés ſans ſuccès, & les malades ont péri malgré les ſoins les mieux adminiſtrés.

Comme les filles ſont élevées dans un exercice pénible, fort au-deſſus de celui qui eſt néceſſaire pour l'exercice de leurs fonctions, elles ſont réglées fort tard. Les femmes, quoique très-colorées, perdent peu, & en général elles ont beaucoup d'enfans. Elles nourriſſent preſque toutes. Il n'eſt

pas rare de les voir ſans aucun écoulement ſenſible après le ſixième jour de leurs couches, & les lochies ſe prolongent rarement juſqu'au quinzième. J'en ai vu qui n'ont pas perdu une once de ſang pendant ni après l'accouchement; mais auſſi il y en a qui périſſent à la ſuite d'une fièvre violente ou d'une métaſtaſe, dès le cinquième jour.

La pratique des accouchemens dans ce pays eſt une routine aveugle, & la manière dont on nourrit les femmes en couche eſt tout à fait meurtrière. On leur donne auſſitôt après l'accouchement des ſoupes de pâtes fort lourdes: on leur fait boire pour les déſaltérer du gros vin de Provence avec beaucoup de ſucre. Un pareil régime occaſionne les fièvres de lait les plus terribles, il produit l'engorgement du ſein, les dépôts & les fièvres miliaires. *L'eau clairette* faite avec la canelle, le ſucre & l'eau-de-vie; le ratafia ou les liqueurs inflammables ſur leſquelles les bonnes femmes fondent leurs eſpérances pendant les douleurs du travail, ne contribuent pas peu à porter le déſordre & l'incendie le plus affreux dans un corps déja diſpoſé à l'inflammation.

Une cauſe aſſez générale, à laquelle il ne me paroît pas que les auteurs aient fait attention, & qui ne contribue pas peu aux maladies du Champſaur, c'eſt l'inaction ou le repos preſque parfait pendant trois ou quatre mois de l'hiver. Le pays eſt alors couvert de neige & la terre eſt gelée à un pied de profondeur. Ce repos inévitable eſt nuiſible de deux manières; il preſſe, il accumule dans un temps les travaux de l'agriculture, & dans l'autre il réduit à l'inaction des hommes habitués aux travaux les plus durs & les plus pénibles. Indépendament des maladies occaſionnées par le changement ſubit du travail au repos, le Champſaur éprouve encore des viciſſitudes trop conſidérables relativement au chaud & au froid, pour que ſes habitans puiſſent jouir d'une ſanté durable. Une vallée placée au milieu de grandes montagnes, & rétrécie par leur enceinte, ouverte au nord & au midi, pour offrir un courant aux vents de ces deux plages, auſſi

opposés par leurs qualités que par leur direction, présente nécessairemeut une atmosphère qui passe rapidement d'un état à l'autre. Les neiges voisines, jointes aux causes déja énoncées, rendent nos hivers très-rigoureux. La réflexion des rayons du soleil par les rochers voisins, nous fait éprouver des chaleurs excessives pendant l'été; le printemps & l'automne participent de ces extrêmes; le chaud, le froid, l'humide & le sec se rencontrent souvent dans le même jour. Un travail forcé pendant la chaleur agîte & raréfie le sang, met en mouvement les humeurs les plus épaisses, & produit dans nos corps les effets de la fièvre; aussi nos étés sont presque toujours suivis de dyssenteries, de coliques bilieuses & souvent de fièvres putrides.

L'automne amène chez nous la fausse pleurésie, la péripneumonie bilieuse des vieillards bien décrite par *Grant*, les sciatiques, les rhumatismes plus répandus encore, les accès de goutte, des engorgemens lymphatiques des glandes & des viscères, enfin les hydropisies. Il rappelle aussi les anciennes douleurs, suite des luxations & des autres vices de conformation.

L'hiver dans le Champsaur est très-froid; s'il est assez violent pour rendre l'air sec, les maladies de l'automne cessent; mais s'il l'est moins, elles se compliquent avec des rhûmes catharreux, des maux de gorge & des points de côté. Le séjour des habitans dans les écuries pendant cette saison, ne contribue pas peu à aggraver les maladies. Ils passent d'un air chaud & humide à un air froid & sec; de là les suppressions de transpiration & les maux qui en résultent.

Le printemps est de toutes les saisons celle qui fait éclore chez nous le plus de maladies. Nos habitans qui ont passé l'hiver dans une double inaction, celle du froid & celle du défaut d'exercice, éprouvent de bonne heure les effets de la pléthore vraie & fausse, l'invasion des maladies inflammatoires, l'angine vraie, les rhûmes inflammatoires, la pleurésie, les rhumatismes aigus, l'engorgement phlegmoneux

de pluſieurs parties, &c. Ces maladies ont accrédité les ſaignées & ont fait regarder le ſoleil de mars comme meurtrier dans ce pays. Le ſang eſt alors très-couëneux, & il eſt peu de pays où la ſaignée ſoit d'une utilité ſi démontrée, tant par ſes effets que par ſes indications.

Les fièvres d'accès ſont preſque inconnues dans le Champſaur. L'abſence de ces maladies ſi communes ailleurs, ne mérite pas moins d'attention ici que les maladies particulières de cette contrée. Si j'en ai obſervé quelqu'une, c'eſt chez des perſonnes qui les avoient priſes dans d'autres pays, ou chez des gens qui habitent des endroits bas & humides, tels que les meûniers qui couchent environnés des vapeurs de l'eau. Les fièvres intermittentes malignes & irrégulières s'y rencontrent auſſi très-rarement. Je parle ici de celles qui ne dépendent d'aucune épidémie, ni d'aucune cauſe endémique ou générale.

Les fièvres d'accès ont donc pour cauſe principale l'humidité de l'atmoſphère & l'évaporation putride des marais & des eaux croupiſſantes qui s'élèvent juſqu'à une certaine hauteur dans les pays bas marécageux & dans les plaines. L'air froid & ſec, les eaux courantes qui ne dépoſent pas & qui nourriſſent peu d'inſectes, produiſent donc des effets tout oppoſés. Auſſi ces maladies ſont-elles fréquentes dans les pays où ces premières cauſes exiſtent, & elles le ſont plus ou moins en raiſon de l'intenſité de ces cauſes. Je ne ſais pas s'il exiſte aucun pays où l'air ſoit auſſi ſec & auſſi froid, où les marais ſoient auſſi rares que dans le Champſaur; mais il n'en eſt peut-être pas où les fièvres d'accès ſoient auſſi peu communes. Une obſervation qui émane néceſſairement de la précédente, c'eſt que la tenſion, le ſpaſme, la vivacité des couleurs, les maladies d'éréthiſme, de criſpation, d'irritation des ſolides ou d'épaiſſiſſement des fluides, ſont auſſi communes dans le Champſaur que les obſtructions, les décolorations, le relâchement, les ictères, les œdématies, &c. ſont fréquentes dans les pais fiévreux.

Il n'eſt peut-être pas de fièvre d'accès, ni d'affection

©BIUM

intermittente quelconque, qui ne ſuppoſe un relâchement dans les premières voies. De là l'indication sûre & les bons effets des toniques qui ſont tous plus ou moins fébrifuges. Nous devons donc, par une raiſon contraire, être très-réſervés ſur l'uſage de ſemblables remèdes dans le Champſaur, & nous pouvons en attendre un plus grand effet dès qu'ils ſont indiqués, puiſqu'ils ſont ſecondés par une cauſe générale qui augmente leur activité. Auſſi guérit-on ici des hydropiſies qui ſont regardées ailleurs comme incurables; nous en avons même obſervé où la ſaignée étoit néceſſaire.

Telles ſont les cauſes générales & communes à tout le pays & à toutes les ſaiſons. Il en eſt d'autres beaucoup plus rares, & dont l'origine eſt beaucoup plus obſcure & plus difficile.

En 1769, une fièvre putride & vermineuſe fit mourir beaucoup de perſonnes à Villeneuve pendant le printemps. Elle étoit accompagnée de nauſées au commencement & de diarrhées ou de ſueurs colliquatives ſur la fin. Le cours en fut très-long.

En 1774, j'obſervai à *la Fare* une fièvre continuë maligne pendant le printemps. Cette communauté eſt dans une poſition très-avantageuſe; elle eſt ſituée ſur le penchant d'une montagne expoſée au levant; le pays eſt ſec, bien aéré & ouvert de tous côtés. Cette maladie étoit des plus uniformes. Elle s'annonçoit avec les caractères de la fièvre des priſons d'Huxham, & en partie avec ceux du *Cauſos* d'Hippocrate; mais ſes ſuites ont été un peu moins funeſtes que celles de la maladie décrite par le médecin anglois: une douleur fixe à la tête annonçoit la maladie pluſieurs jours avant ſon invaſion; elle étoit très-rarement précédée de friſſons; quelques malades en avoient, mais ils étoient petits & irréguliers; la langue devenoit rude & plus rouge que dans l'état de ſanté; ſouvent elle ſembloit être plus épaiſſe, quoique très-vermeille. La douleur de tête devenoit plus grave & ſouvent inſupportable. Le pouls

ne s'élevoit preſque point ; ſouvent il étoit plus petit, mais toujours plus fréquent. Les malades perdoient preſque entièrement leurs forces. Les urines étoient claires, & dépoſoient très-rarement. Quelquefois elles ſe troubloient un peu par le refroidiſſement ; ſouvent elles ne devenoient qu'un peu louches & rougeâtres. La maladie duroit depuis dix-huit jours juſqu'à trente. J'employai heureuſement & de bonne heure les tamarins & la limonade cuite, ou les ſyrops acidulés. J'appris trop tard l'utilité de la ſaignée, que des ſymptômes de malignité me faiſoient craindre au commencement ; ayant eu à traiter un homme robuſte, je la pratiquai ſur lui avec ſuccès, & ceux pour qui je l'employai ſur la fin, s'en trouvèrent très-bien. La ſéchereſſe de la peau étoit extrême ; la ſaignée l'adoucit un peu & calma d'abord les douleurs de tête. J'employai les véſicatoires à cauſe du délire ſurvenu à quelques malades ; mais l'effet n'en fut pas marqué (ce remède en général produit cependant ici de très-grands avantages). La maladie ſe terminoit par la moiteur à la peau, par un dépôt dans les urines, & jamais par les ſelles. Je tentai l'uſage du quinquina ſur quelques malades ; mais il ne me réuſſit pas. J'en purgeai auſſi quelques uns ſur la fin de la maladie ; mais j'obſervai que la purgation étoit peu néceſſaire.

De trente malades dont je pris ſoin, il en mourut trois : l'un étoit âgé de ſoixante ans ; l'autre, qui étoit plus jeune & robuſte, périt dans le délire, faute d'avoir aſſez pris de boiſſon délayante ; c'étoit le quinzième jour, & la violence de la maladie étoit déja calmée. Le troiſième ſujet étoit une fille de dix-huit ans, que je ne vis que le quinzième jour de ſa maladie. Il en mourut pluſieurs autres avant que je fuſſe appellé. Le régime échauffant, le vin, les cordiaux, étoient meurtriers. Il n'a paru aucune éruption chez les malades que j'ai traités, mais quelques uns de ceux qui ſont morts, en avoient éprouvé dont les boutons étoient rouges ou même livides. Les lèvres étoient gercées & couvertes de croûtes ; elles devenoient noires après la mort.

Il réſulte de ces obſervations que cette fièvre étoit peu humorale; qu'elle exigeoit la ſaignée, les délayans, les acidules, & rarement les purgatifs.

En 1775, j'obſervai ſur la fin de l'été à Saint-Bonnet & dans les villages des environs, pluſieurs dyſſenteries compliquées avec fièvre putride. La dyſſenterie avoit un caractère inflammatoire avec noirceur à la langue, douleurs au bas-ventre, ſans ſoif & avec proſtration de forces. La putridité s'annonçoit de bonne heure, & pluſieurs périſſoient par la gangrène des inteſtins. S'il y avoit moins de complication, s'il reſtoit au malade un peu de force, l'ipécacuanha au commencement, les tiſanes farineuſes & acidules ſuivies de la poudre ſpécifique envoyée par M. de Laſſone, produiſoient de bons effets. Ce dernier remède réuſſit très-bien ici dans les dyſſenteries ſimples, j'en ai guéri un grand nombre par ſon moyen.

En 1776, nous obſervâmes pendant l'hiver des fièvres catharrales avec point de côté, inflammation de poitrine & crachement de ſang. Les malades qui étoient jeunes, bien conſtitués, dont le friſſon n'avoit pas duré au-delà d'une heure, & chez leſquels les crachats étoient ſimplement ſanguinolens, guériſſoient ordinairement. Ceux au contraire qui avoient paſſé ſoixante ans, ceux dont le friſſon dans l'invaſion de la maladie avoit été très-long, & dont les crachats étoient noirâtres, en échappoient très-rarement. Ceux qui rendirent des vers, moururent auſſi. La maladie ſe terminoit entre le dix-ſeptième & le vingt-quatrième jour. La ſaignée étoit meurtrière; la criſe ſe faiſoit ordinairement par les crachats.

En 1777, pendant l'automne, je vis à Chabottonnes quelques affections intermittentes [c] malignes & irrégulières. Les uns, c'étoit le plus grand nombre, avoient

[c] Je ne leur donnerai pas le nom de fièvres intermittentes, par la raiſon que ces fièvres ſont preſque inconnues ici, comme nous l'avons dit, & que nous croyons ces affections peu analogues à ces fièvres.

des

des migraines horribles ; d'autres des douleurs aux parties précordiales, & même des vomiſſemens. Une femme étoit furieuſe & devenoit folle à chaque nouvel accès. Une autre étoit obligée de garder le lit depuis deux ans ; ſes accès ſe partageoient en pertes utérines & en ſueurs colliquatives ; elle étoit épuiſée ; ſa mère étoit morte de la même maladie. Un homme avoit une douleur fixe & quotidienne dans le globe de l'œil gauche, qui ſe terminoit par la rougeur & la ſaillie du globe avec des douleurs inſupportables, &c. l'émétique, ſuivi du quinquina à forte doſe, (℥ß *en ſubſt.*) adminiſtré avec les précautions ordinaires, les a tous guéris. L'émétique ſeul guérit quelquefois ces indiſpoſitions ; mais ſouvent il ne fait que les affoiblir. Le quinquina ſeul les guériroit peut-être ; mais outre qu'il pourroit quelquefois ne pas réuſſir, les ſuites pourroient devenir dangereuſes, n'ayant pas évacué les levains des premières voies, qui ne laiſſent pas de contribuer pour beaucoup à ces maladies, s'ils n'en ſont pas eux-mêmes la cauſe éloignée, ou le principe.

Nous obſervons auſſi très-ſouvent dans le Champſaur la fièvre dépuratoire ou critique de Queſnay, que la plupart de nos médecins appellent fièvre putride, & qui me paroît être en effet la *ſynoche putride* des anciens. Le printemps eſt la ſaiſon où nous en voyons le plus ; elle eſt quelquefois épidémique ; ſouvent elle ſe trouve compliquée dans ce pays avec les fluxions de poitrine & avec la pleuréſie. Comme elle exige rarement la ſaignée, elle rend cette opération ſuſpecte dans les maladies auxquelles elle ſe joint ; ce qui fait que le peuple ne veut jamais qu'on ſaigne ici dans les crachemens de ſang. Cette fièvre ſuit quelquefois, & même le plus ſouvent, les jours critiques des anciens ; il n'eſt pas rare cependant de voir ſes criſes le ſixième, le huitième & le douzième. En général elle demande peu de ſaignées, quoique le ſang ſoit couvert d'une couënne inflammatoire. L'émétique dans les premiers jours, les délayans, les acidules, les purgatifs & la diète, ſont les

©BIUM

remèdes ordinaires de cette fièvre. Elle eſt ici très-commune & ſouvent mortelle ; elle accompagne pluſieurs autres maladies. Le friſſon eſt fort, le pouls élevé, la couleur vive, les urines dépoſent de bonne heure ; ſouvent il eſt très-difficile de la diſtinguer des maladies aiguës de la poitrine ; la langue eſt plus ou moins chargée, & ſouvent noirâtre.

MÉMOIRE

Sur l'action de quelques médicamens, & en particulier ſur celle de l'Opium.

Par M. LORRY.

Lu le 22 décemb. 1778 & jours ſuiv.

LA première queſtion qui ſe préſente à l'idée des hommes qui ne ſont point initiés dans l'étude des ſciences, & qui n'ont réfléchi que très-légèrement ſur le pouvoir qu'exercent ſur nous les corps qui nous environnent, roule naturellement ſur le degré de confiance qu'on peut accorder à leur activité. Quand on n'a pas ſondé l'expérience, à peine peut-on avoir une idée fixe ſur cet article, le plus important peut-être des ſoins particuliers qui peuvent nous occuper.

Mais un peu de réflexion fait bientôt ſentir que l'action évacuante des médicamens qui portent ce titre, n'eſt pas une propriété dûe à l'imagination : il eſt bientôt aiſé de s'appercevoir que les ſubſtances aromatiques ſpiritueuſes échauffent, produiſent la ſoif, la tenſion; que les médicamens âcres irritent : ſera-t-il poſſible de nier l'action d'un aſtringent ſtyptique qui arrête les hémorrhagies, & qui même exerce encore ſon action reſſerrante ſur un cadavre? Quel homme guidé par la raiſon niera la vertu fébrifuge du quinquina, celle du mercure pour détruire certaines eſpèces de levains? Quelle eſt la concluſion que l'on en peut tirer? c'eſt que certainement il eſt beaucoup de ſubſtances dont on peut faire un uſage utile, comme il en eſt de nuiſibles. Telle eſt aſſez la philoſophie commune à tous les hommes qui ne ſe donnent pas la peine d'aller au-delà de l'empyriſme, & de ſentir que ces propriétés univerſelles ſont relatives dans leurs effets ſecondaires aux cir-

conſtances dans leſquelles on leur fait jouer un rôle, & à la combinaiſon des principes dont ils ſont compoſés ; puiſqu'après tout, les travaux des phyſiciens les plus anciens nous ont aſſez démontré qu'il n'exiſte point de corps ſimple dans la nature, & que l'action d'une ſubſtance appliquée au nôtre eſt l'action d'un corps compoſé ſur un corps compoſé, & que l'un & l'autre de ces corps reçoivent de toutes les cauſes environnantes des variétés inconteſtables. Mais la proportion n'eſt pas la même entre le corps animal & le médicament qui lui eſt appliqué, parce que, indépendamment des propriétés générales de la matière, des mouvemens & des altérations qu'il emprunte des cauſes environnantes, notre corps a une infinité de facultés ſecondaires dépendantes des propriétés, de la ſtructure & du mouvement toujours actif de ſes organes.

C'eſt auſſi à ce point que commence l'embarras & la difficulté des recherches médicinales. Le haſard a pu préſenter la première obſervation de ce genre ; pour en tirer une conſéquence exacte, il faudroit une parité inconteſtable dans les circonſtances. Cette parité, que les médecins empyriques ont en vain cherché, n'exiſte pas. Au défaut de cette parité, on a cherché à ſonder la nature & les élémens des choſes. Combien de difficultés n'avons-nous pas à ſurmonter, je ne dis pas pour acquérir cette connoiſſance ſublime, mais pour lever une très-petite partie du voile qui couvre les opérations de la nature ? Pour pouvoir prononcer ſur l'activité d'un ſeul médicament, nous devrions connoître ſes premiers principes & leurs combinaiſons, ſes dégradations, ſa formation, ſes altérations ; & cependant ce ne ſeroit que la plus petite partie de l'ouvrage de faite, puiſqu'il faudroit y joindre encore une ſcience exacte des fonctions du corps, non-ſeulement en elles-mêmes, mais encore en tant qu'elles ſont ſubordonnées à toutes les cauſes incalculables qui agiſſent plus ou moins ſur elles : telle eſt l'influence de l'atmoſphère, des alimens, des paſſions, & de tant d'autres cauſes qui nous changent de moment en moment.

Tous ces inconvéniens, que nous devons nous repréſenter dans toute leur force, pour entreprendre la recherche que nous voulons faire des vérités naturelles, doivent-ils nous jetter dans le déſeſpoir, & nous empêcher de nous livrer à ce travail, qui peut devenir auſſi utile qu'il eſt pénible? Non ſans doute. Pourquoi? C'eſt qu'il nous eſt permis, par la force de notre eſprit & par l'aſſiduité de nos travaux, de raiſonner l'obſervation. Nous obſervons un fait; nous le voyons dans toutes ſes variétés; nous remarquons les exceptions qu'il nous indique; la raiſon ſage nous apprend à en former des conſéquences démontrées, & en même temps nous conſole dans la foibleſſe de nos vues, lorſque nous avons ſuivi dans l'art de tirer des conſéquences, les loix de la plus ſcrupuleuſe démonſtration.

Pour tirer une conſéquence démontrée ſur l'action d'un médicament quelconque, l'expérience médicale nous apprend que dans tel cas, tel corps produit toujours tel effet primitif. La chimie, quand elle a pu compoſer ou décompoſer un corps, nous apprend que c'eſt à une partie diſtincte qu'on peut rapporter tel ou tel effet. Elle travaille ſur des corps à peu près pareils; elle en produit même de ſemblables, & rapporte à ces corps analogues les réſultats qui confirment l'identité des parties, dont les apparences ſont pareilles. A force d'obſerver les principes, la phyſique & la chimie tirent des conſéquences ſavantes, & nous donnent des richeſſes réelles qui toutes ont pris leur origine dans une obſervation inconteſtable.

C'eſt de ces obſervations fécondes que nous avons tiré toutes nos richeſſes; ce ſont elles qui nous ont appris à claſſer les propriétés des corps qui nous environnent, & en même temps à ſubdiviſer toutes nos conſtitutions. Sans doute c'eſt un très-grand avantage. Mais quoique nous entrevoyons avec raiſon dans le méchaniſme immenſe de la nature une ſource d'activité très-ſimple, une uniformité conſtante des premiers mouvemens de cet agent univerſel dans la génération & dans la production des corps, & une

©BIUM

analogie très-ſatisfaiſante dans les réſultats, nous ſommes forcés d'avouer, que ſi nous avons acquis des connoiſſances immenſes, & dont l'eſprit humain peut ſe glorifier, ce méchaniſme ſimple eſt ſi fécond dans ſes effets, ſi varié dans ſes formes, ſi inépuiſable dans ſes variétés, que nous ſommes peut-être encore plus loin d'en appercevoir tous les reſſorts, que nous ne le ſommes d'en atteindre la cauſe.

En effet, le mouvement de la nature a une impulſion ſi variée, & eſt diviſé ſi différemment par les obſtacles qu'il rencontre, par les centres d'attraction & de répulſion qui ſont les grands moteurs de la nature, qu'il eſt impoſſible d'en prévoir les effets. Un mouvement les altère, un frottement leur donne un nouveau cours, la chaleur les change encore, le froid leur donne une nouvelle fixité. Peut-être, ſi nous prenions toutes les circonſtances poſſibles, n'exiſte-t-il point de parties ſi fixes qui ne puiſſent devenir volatiles, n'en eſt-il point de ſi volatiles qui ne puiſſent ſe fixer : pourquoi, par exemple, de deux hommes qui paroiſſent entièrement conformés de même, l'odeur de la tubéreuſe procure-t-elle du plaiſir à l'un, & jette-t-elle l'autre dans un état convulſif? pourquoi flatte-t-elle agréablement les ſens de l'un, & paroît-elle abominable à l'autre? Soyons sûrs qu'en augmentant nos connoiſſances, nous parviendrons à voir évidemment les cauſes de ces diſparités, ſi nous voulions même porter nos réflexions ſur des objets plus près de notre vue : comment, après des examens ſérieux & réfléchis, ne pouvons-nous pas encore aujourd'hui prononcer hardiment ſur la vîteſſe & la quantité du ſang dans une capacité donnée de vaiſſeaux, & dans des organes poſſibles à calculer? C'eſt que, malgré la quantité de propoſitions déja connues ſur cette matière, il en eſt tant d'autres que nous ignorons & qui changent le problême, que l'enſemble nous échappe; c'eſt que la nature, prodigue des richeſſes qui ne lui coûtent rien, & par un méchaniſme trop ſimple pour nos vues, multiplie des effets trop abon-

©BIUM

dans pour être apperçus, & que ces effets deviennent cauſes à leur tour. Mais ſi dans des objets qui ſe paſſent ſous nos yeux, notre impuiſſance nous arrête ſi promptement, quels rôles différens doivent jouer dans l'action des corps les plus ſubtils, peut-être un magnétiſme particulier, peut-être une attraction électrique ſurbordonnée au mouvement, au frottement, qui, comme le ſavant Boyle l'a démontré, développent les parties volatiles des ſubſtances? Appliquons ces principes d'activité au corps humain, dont les effets ſont continuellement altérés par l'uſage & l'influence des choſes que les médecins appellent non-naturelles: quels ſont les corps humains qui ſont le plus ſujets à l'influence de ces cauſes inconnues? Quelles ſont les cauſes qui rendent au corps humain plus de combinaiſons différentes, plus de variétés d'action? C'eſt ce dont nous ne pouvons pas encore rendre compte; qu'il me ſoit permis de rappeller ici deux effets tous différens du même médicament. Ces deux effets ſont évidemment ſubordonnés à la ſtructure organique des agens intérieurs & aux circonſtances qui déterminent peut-être le jeu & l'activité d'un mouvement univerſel.

J'ai connu une jeune dame qui avoit une obſtruction à l'ovaire; cette maladie conſtante & organique, toujours nuiſible à la régularité des évacuations menſtruelles, tantôt les avançoit & tantôt les retardoit. Un exercice violent lui cauſoit des pertes irrégulières; ſa digeſtion étoit très-ſouvent dérangée; mais ſur-tout ſa ſanté étoit ſoumiſe à des accès de ſenſibilité qui tantôt ſembloient exalter ſon activité, & tantôt au contraire la jettoient dans une atonie ſingulière; ſa beauté étoit très-journalière, & ſon teint varioit ſingulièrement. Les remèdes qui paroiſſoient un jour lui faire du bien, lui nuiſoient les jours ſuivans; elle eſt morte phthiſique trois ans après le fait, que j'ai obſervé conſtamment pendant trois ſemaines. On lui conſeilla des bains ferrugineux; on délayoit dans ſon bain une très-grande quantité des ſcories ferrugineuſes qu'on tire des forges des ouvriers de cette ville; on

©BIUM

laiſſoit repoſer l'eau pendant vingt-quatre heures ſur ces ſcories; on la paſſoit à travers un linge; après ce temps, elle étoit limpide, mais jaune: j'allai ſuivant ma coutume la voir dans ſon bain; je fus fort ſurpris, & elle l'étoit autant que moi, de trouver ſa peau toute hériſſée de particules de fer qui paroiſſoient élévées & adhérentes à ſa peau par leur baſe; elles affectoient toutes une direction en ſpirale; elles n'avoient d'ailleurs aucune forte adhérence; la malade ſe portoit bien ce jour-là. Je fis la même obſervation trois jours de ſuite; le quatrième jour elle étoit languiſſante, mal à ſon aiſe, inquiète; je ne remarquai rien de pareil. Je fus encore un jour ſans l'obſerver; le cinquième jour elle me dit qu'elle étoit beaucoup mieux. Le même phénomène ſe repréſenta de nouveau; je fis trois ſemaines de ſuite la même obſervation à pluſieurs repriſes. Une obſervation iſolée ne conclut rien, mais elle peut ſe préſenter de nouveau. Peut-être tient-elle à un magnétiſme, à une électricité plus ou moins forte de l'atmoſphère, aux variations de laquelle ces ſortes de femmes ſont très-ſubordonnées; peut-être eſt-ce un phénomène qui appartient aux règles méchaniques de l'abſorption? Oppoſons à cette eſpèce de volatiliſation du fer une fixité toute contraire des mêmes parties métalliques.

M. With, médecin anglois, qui a beaucoup travaillé ſur les propriétés méchaniques du fer, a prétendu que ſon action tonique ſe bornoit & ſe concentroit ſur l'eſtomac & ſur les inteſtins, & que quelque doſe qu'on en prît, il n'en paſſoit pas une goutte dans le ſang. Pour le prouver, il a lié le canal thorachique d'un chien gorgé de fer, il en a examiné le chyle, & n'y a pas trouvé un atome de ce métal, dont l'exiſtence eſt ſi aiſée à reconnoître. Quelque peu concluante que fût cette expérience, je voulus en faire une contraire, & ſans lier avec violence des parties dont le mauvais état, après une pareille ligature, peut faire illuſion, je trouvai un de mes amis, ſavant en phyſique, que les ſciences ont perdu depuis quelques années, M. Mazéas, chanoine

chanoine de Vannes, correſpondant de l'académie royale des ſciences de Paris, qui avoit beſoin de prendre les eaux de Paſſy : je les lui fis prendre en grande quantité ; il les rendoit par les urines : je faiſois jetter de la décoction de noix de galles dans ces urines, qui ne prenoient aucune eſpèce de couleur. Il continua les eaux pendant quarante jours, ſans aucune variation dans ſes urines. Ce ne fut que le quarantième jour, lorſqu'il falloit les quitter, que la noix de galles commença à teindre ſes urines en noir ; & quoiqu'il eût quitté les eaux, ſon urine conſerva pendant quarante jours cette teinture, comme ce ſavant obſervateur me l'a raconté fidèlement.

Je n'ai rapporté ces deux obſervations ſi différentes que pour faire ſentir combien nous ſommes encore loin de pouvoir répondre de l'effet d'un médicament, qui ne préſente d'ailleurs aucun phénomène extraordinaire, & dont il ſeroit preſque permis de prévoir le ſuccès. Que ſeroit-ce ſi nous avions affaire à un corps médicamenteux dont les effets n'ont pu encore être devinés par la raiſon, & qui ne ſont connus que par le haſard de l'obſervation ?

L'antimoine, quand il eſt dépouillé du ſoufre qui l'environne, ou même d'une matière graſſe, comme on l'a prouvé en Angleterre par la préparation du *Vitrum antimonii ceratum*, & que cependant il contient encore quelque partie de ſon phlogiſtique, excite des vomiſſemens, agace & vuide l'eſtomac : quelle eſt la ſtructure de ſes parties ? quel eſt l'effet de cette combinaiſon ? C'eſt ce que l'on ne conçoit pas plus que le méchaniſme par lequel le plomb excite des coliques qui dégénèrent en paralyſie.

J'ai fait pluſieurs fois dans les veines d'un chien vivant des injections avec une ſolution de tartre ſtibié dans du lait, ou dans du bouillon. Quelque légèrement qu'on faſſe une injection, quelle qu'elle ſoit, dans les veines d'un animal vivant, elle excite plus ou moins de mouvemens convulſifs. La ſuffocation la plus forte, l'étranglement le plus violent, le roidiſſement des extrémités ſuivent l'injection d'air, d'eau

ou de toute autre liqueur. Mais, toutes les fois que vous employez une liqueur antimoniale vomitive, quelque légère qu'elle ſoit, il ſe joint toujours aux convulſions un effort très-déterminé pour vomir ; la bile ſort avec violence, les inteſtins ſont agités de mouvemens antipériſtaltiques. Peu content de cette expérience, j'ai ſouvent fait des plaies à l'animal, j'y ai mis une quantité conſidérable de tartre ſtibié retenu par des emplâtres ou par la peau rapprochée, & j'ai toujours vu qu'après un peu de temps le chien avoit des langueurs, des nauſées, vomiſſoit plus ou moins long-temps ; ce qui ne m'a pas plus ſurpris que l'action déterminée des cantharides ſur la veſſie, & ce que m'a raconté un chirurgien, qu'ayant employé un pois fait d'aloës pour panſer un cautère dont l'inertie avoit beſoin de médicamens animés, toutes les fois qu'il l'avoit employé, il avoit purgé ſon malade avec une telle force, qu'il avoit été obligé d'abandonner ce ſecours. Tant il eſt vrai que chaque partie a une eſpèce d'irritabilité qui lui eſt propre, ou ſi l'on veut, une correſpondance avec les corps extérieurs, que la ſcience humaine n'a encore ni prévu, ni calculé.

Ces exemples, & beaucoup d'autres dont nos obſervateurs ſont remplis, & qu'il ſeroit très-inutile d'accumuler ici, ne nous démontrent que trop combien nous ſommes encore éloignés de connoître les principes actifs des remèdes, & de pouvoir déterminer les ſources de leur action. Plût au ciel que nous puſſions nous vanter de mieux connoître les variétés des actions des corps organiſés ! Nous connoiſſons beaucoup de choſes, mais l'exactitude nous manque, & c'eſt l'exactitude qui nous eſt néceſſaire pour agir.

Cependant il faut diſtinguer dans la connoiſſance que nous voulons acquérir ſur l'action des corps de la nature, 1°. leurs propriétés générales ; c'eſt celles-là ſeules que nous pouvons réduire en genres, en eſpèces ; 2°. leurs propriétés particulières, celles qui dépendent d'une ſtructure qui leur eſt propre, de parties que l'on ne peut trouver

que chez elles : dans cette recherche, le point le plus important eſt de découvrir quelles ſont dans ces corps les parties qui ſont actives, & comment on peut les diſtinguer de celles qui ne le ſont pas ; quelle puiſſance elles perdent, quelle eſt celle qu'elles acquièrent par des combinaiſons nouvelles, ce qui, à l'aide de la chimie, nous introduiroit à la connoiſſance de leur nature primitive. 3°. Enfin, les circonſtances qui développent, qui font naître, qui altèrent leurs vertus, & en quel point, par quelle adhérence, par quelle attraction elles ſont liées avec les circonſtances environnantes. Car quoique les expériences que l'on a faites en Italie ſur la combinaiſon de l'effet des remèdes avec l'électricité, aient été très-fautives, il eſt très-poſſible de ſe promettre d'autres réuſſites, dans d'autres temps, dans une autre ſaiſon, ſous une autre atmoſphère, peut-être avec des conducteurs différens ; il eſt impoſſible de ſuppoſer que des gens inſtruits aient voulu en impoſer à l'Europe entière.

Les propriétés générales des médicamens tiennent aux loix générales, par leſquelles une huile eſt conſtituée telle, une réſine eſt reconnue réſine & en a la nature. La partie qui les forme, a été d'abord plus ſimple, plus élémentaire ; de cet état à celui de mucilage il n'y a qu'un pas. Là les variétés s'établiſſent, les exondations d'une partie ſur l'autre formées par la ſtructure des couloirs, n'en dépendent pas moins du mouvement général de la nature, qui toujours exiſtant, opère conſtamment, & ſuivant les circonſtances qui lui ſont préſentées, la génération, la maturation, la deſtruction de l'individu. Mais cette activité ſemble ſe multiplier dans la production élaſtique, s'il m'eſt permis de me ſervir de ce terme, de ces ſubſtances prodigieuſement atténuées qui ſemblent ne ſortir du vaſte champ de la nature avec une impétuoſité qu'elles y ont acquiſe, que pour y rentrer & pour ranimer ſon mouvement.

C'eſt cette partie atténuée qui eſt la ſource des propriétés particulières des corps, qui eſt ſuſceptible de ſe

©BIUM

combiner avec des ſubſtances qu'elle anime, & auxquelles elle donne un nouvel eſſor. C'eſt proprement elle à laquelle on a d'abord donné le nom d'*archée*, de *gas*, & qui joue un rôle varié dans ſes effets, modifié par la combinaiſon de ce principe, mais dépendant d'un agent univerſel.

Il n'eſt pas douteux que ces propriétés particulières, qui ſemblent concentrées dans une ſeule eſpèce de plantes, mais qui appartiennent univerſellement à chaque individu dans la même eſpèce, ont des propriétés communes qui les rapprochent entre elles, comme elles ont des différences ſpécifiques; peut-être un jour parviendra-t-on à les claſſer. Mais nous ſommes encore bien loin de pouvoir l'entreprendre. Il faudroit pour cela connoître au juſte leur centre d'attraction, leur affinité, leur deſtructibilité, & nous ſommes trop loin de pouvoir avoir des idées fixes ſur chacun de ces articles.

Nous ſavons en général, & Boyle l'a ſingulièrement démontré dans ſon traité *de mirâ ſubtilitate effluviorum*, que le mouvement produit dans preſque tous les corps, un développement de parties odorantes qui ſembloient n'y pas exiſter auparavant, mais qui fixées par une forte adhérence, avoient beſoin d'un mouvement qui les mît en action; il l'a démontré ſur le bois, ſur le marbre : j'oſe dire la même choſe du diamant. La peau humaine, frottée fortement dans un homme bien ſain, exhale une odeur très-différente de celle qu'elle auroit ſans cela; l'eau eſt peut-être la ſeule ſubſtance qui, dans le mouvement le plus rapide, n'exhale aucune eſpèce d'odeur : les corps odorans changent d'odeur dans ces occaſions. L'odeur de pierre à fuſil, celle d'ail, les émanations camphrées, celles qui ſe rapportent à l'éther, ſont peut-être les plus univerſelles. Ces émanations ſont changées, ſi nous prenons les corps dans un état de deſtruction; ſi cette deſtruction eſt ſpontanée, elle ſe rapproche de l'alkaliſation, & ajoute à la volatilité de ſa nature celle des principes qui ſemble ſe l'approprier. L'art peut imiter ce mêlange; il produit alors les odeurs les plus volatiles

& les plus frappantes, mais qui portent toujours un caractère d'atténuation combinée avec celle de l'action de l'alkali volatil ſur les ſubſtances auxquelles il s'unit. Si on opère la deſtruction du corps par l'ignition, tous les mouvemens de la nature ſont changés. L'effet de cette altération s'appelle chez les chimiſtes, *empyreume*, odeur très adhérente & très-fixe, qui ſe perd à peine dans l'état de charbon parfait, mais qui prend encore quelque difference des principes qui ont originairement conſtitué le corps; du moins je m'en rapporte là-deſſus aux obſervations de nos ſages & ſavans chimiſtes.

Ce que nous ſavons encore par une expérience conſtante, c'eſt que tous les atomes atténués des animaux, & les parties odorantes qu'ils nous fourniſſent, ont de plus que les végétaux, 1°. une volatilité & une pénétrabilité inconcevablement plus forte & plus étendue que celles que nous fourniſſent ces derniers; 2°. une adhérence plus intime aux parties auxquelles on les a unis; 3°. enfin une affinité plus diſtincte & plus marquée pour s'unir aux parties animales. Ainſi j'ai vu un coffre doublé de peau d'Eſpagne conſerver depuis cent cinquante ans au moins l'odeur dont cette peau avoit été imbue dans ſon principe. Méad a obſervé la même choſe ſur la durée de l'énergie du levain peſtilentiel. Mais, il faut l'avouer, les animaux avoient primitivement emprunté ces parties du règne végétal. Ainſi nous ne voyons pas un fond de diſparité dans le mouvement qui les engendre; nous n'y voyons que la continuation des effets du mouvement général de la nature, modifié par des circonſtances dont nous reconnoiſſons les effets, ſans connoître, du moins entièrement, leur méchaniſme.

Galilée a avancé dans ſon *Syſtema coſmicum*, que le mouvement en ligne droite dans les corps grands & petits n'étoit jamais que l'effet de la preſſion des corps environnans, & que le mouvement circulaire étoit celui que la nature imprimoit, & qui étoit ſimplement ſubordonné aux circonſtances qui le briſoient. Ce philoſophe, qui exiſtoit un peu

©BIUM

avant Deſcartes, qui n'avoit aucune idée des découvertes de Newton, croyoit, par les obſervations qu'il nous donne ſur ce mouvement, ſeul capable, comme il l'avance, de renouveller les mêmes effets dans les mêmes circonſtances, entrevoir les différentes phaſes des mouvemens, tantôt retardés, & tantôt accélérés. Nous ne le ſuivrons pas dans ſes réflexions ſublimes; elles nous ſuffiront cependant pour nous faire ſentir quelles variétés peuvent être produites & par la différence des parties, ou actives par elles-mêmes, ou miſes en mouvement, & par la diverſité des baſes qui les reçoivent, qui leur donnent plus ou moins d'adhérence. Mais ces baſes elles-mêmes, qui peuvent s'approprier ces parties volatiles, ne peuvent-elles pas contenir un foyer de parties qui n'attendent que leur développement pour devenir volatiles, ou du moins ne peuvent-elles pas modifier celles avec leſquelles elles peuvent contracter une union? N'eſt-ce pas ainſi que les corps les plus fixes peuvent agir ſur nos humeurs en attirant les parties les plus volatiles, & s'uniſſant avec elles ſous une forme & ſous des propriétés nouvelles? Cette vertu même ne peut-elle pas quelquefois appartenir à des médicamens poſés ſur la peau? Tralles & d'autres auteurs modernes n'ont-ils pas rejetté avec trop de légéreté, & les chaux métalliques, & les abſorbans? proſcription qui ſuppoſeroit au moins une connoiſſance exacte de l'action de ces remèdes, comme s'ils ne pouvoient pas agir après tout ſur d'autres parties volatiles & actives, que ſur des acides; comme ſi même il n'étoit pas de venin qu'ils ne puſſent, ou abſorber, ou altérer.

C'eſt dans la vue de reconnoître autant que je le pourrois quelle eſt la portée des parties volatiles des médicamens, & leur rapport avec la baſe qui les reçoit, que j'ai cherché à multiplier les expériences ſur la partie narcotique de l'opium: j'ai choiſi cette partie pour modèle de travail, parce que c'eſt une partie très-importante à connoître dans une ſubſtance dont les propriétés ſemblent ſe rapprocher par l'analyſe des propriétés animales.

L'opium eſt un médicament trop connu pour parler de ſon hiſtoire naturelle, ou même faire un traité ſur ſes vertus: qu'il me ſoit permis de n'en parler que comme un objet de recherches. Sous ce point de vue, il faut obſerver ſes effets en médecin, & chercher comme phyſicien les cauſes de ces effets. Sa première & principale propriété eſt d'exciter le ſommeil; mais ce mot énoncé en général ne nous apprend qu'une qualité évidente. Ses doſes ſont énormément différentes; ſon efficacité ſe perd par l'uſage, ce qui ſemble établir une action qui n'eſt pas régie par les loix méchaniques ordinaires, mais qui eſt ſubordonnée à la ſenſibilité; propriété des corps qui s'émouſſe par des circonſtances qui ne ſont pas calculables dans l'ordre méchanique. Son effet eſt prompt chez les uns, retardé chez les autres; ce qui dépend ſans doute de la facilité plus ou moins grande avec laquelle ſes parties actives ſe débarraſſent de la baſe qui les contient; baſe qu'il faut néceſſairement admettre dans tous les corps qui ſont compoſés de parties peu volatiles, ou du moins très-adhérentes par elles-mêmes, & qui ne reçoivent leur activité que par leur développement. Auſſi eſt-ce une obſervation aſſez connue en médecine, & que j'ai faite pluſieurs fois, que la vertu ſomnifère de l'opium eſt retardée quelquefois de vingt-quatre heures, en ſorte qu'un homme ne s'apperçoit de ſon effet narcotique que vingt-quatre heures après en avoir fait uſage.

Le ſommeil procuré par l'opium n'eſt pas toujours une ceſſation ſimple de toutes les fonctions; on peut même aller plus loin, & prononcer que rarement il cauſe un ſommeil ſans irritation; la doſe même, qui cauſoit d'abord un ſommeil profond, quoique agité & contre nature, peu de temps après que le corps s'y ſera habitué, ne produira plus que des rêves. D'abord il commence par exciter une eſpèce d'enthouſiaſme, d'ivreſſe; en jettant le corps dans un état d'apathie ſur les autres fonctions, il ſemble en exalter une aux dépens des autres: un ſavant qui a beaucoup vécu chez les Turcs en Égypte, qui ſont ceux qui font le plus

©BIUM

d'uſage de l'opium, m'a conté que les poëtes, les jongleurs & les romanciers, qui s'occupent d'hiſtoires merveilleuſes, prennent d'abord de l'opium. Une dame de mes amies, ayant pris du ſyrop de diacode, ne dormit pas, mais elle n'eût pas troqué, m'a-t-elle dit naturellement, les rêves charmans que cette drogue lui avoit procuré, contre le ſommeil le plus tranquille: d'autres au contraire ne voient que des ſpectres, ſont dans un état d'agitation violente, & déteſtent, non le calme, mais l'inaction dans laquelle les jette l'opium. Dans leurs rêves étranges, fâcheux & funeſtes, on les inſulte, on les bafoue; ils le ſentent vivement; mais comme s'ils étoient retenus par des chaînes inſurmontables, ils ne ſavent ce qui les arrête, ils ne peuvent ſe venger.

On voit dans tous ces effets une eſpèce de concentration d'action, de direction, de mouvement des nerfs ſur un ſeul point, au défaut des autres; & ſouvent l'opium au lieu du ſommeil en produit l'apparence: effet qui eſt encore bien plus démontré dans certaines préparations d'opium que les Indiens donnent, ſuivant le témoignage de tous les voyageurs, à leurs guerriers, préparation qui leur ferme les yeux ſur tous les dangers, & n'empêche pas leur activité pour le combat. Combien les Orientaux ſont-ils plus habiles que nous dans la préparation des drogues ſomnifères, ſi l'on peut s'en rapporter à Bernier, qui nous aſſure que les monarques perſans ſavent faire compoſer une drogue narcotique qui, ſans nuire d'ailleurs aux fonctions faites pour le plaiſir, prive les princes leurs frères & leurs parens, qui auroient quelque droit au trône, de l'uſage de leurs ſens & de l'exercice complet de la raiſon: peut-être l'opium n'eſt-il pas le principal inſtrument de ces poiſons? Mais au moins y eſt-il combiné avec des plantes narcotiques & vireuſes que nous n'avons pas étudié dans nos climats, comme on l'a fait en Perſe. Xénophon reprochoit déja à ces peuples d'étudier plus les plantes nuiſibles que celles qui étoient utiles à la ſanté, & qui compoſoient une partie de

de l'étude de leurs pères. Peut-être auſſi ces plantes tiennent-elles de leur climat plus d'énergie & d'activité.

L'inquiétude du ſommeil, l'agitation, qui ſouvent ont fait refuſer le ſecours de l'opium à des hommes auxquels il eût été fort utile d'en faire uſage, eſt donc une propriété qu'on ne doit pas méconnoître, quoiqu'elle ne ſoit pas toujours bien marquée. Cependant tous les effets qui ſuivent le ſommeil, ſont ceux de l'opium; le relâchement de la peau, la ceſſation des fonctions volontaires, l'engourdiſſement de l'eſtomac & du mouvement périſtaltique, que j'ai remarqué beaucoup de fois ſur des animaux tués pendant qu'ils étoient dans l'effet de l'opium (obſervations qui ont été pouſſées beaucoup plus loin encore par MM. Kaw-Boërrhaave, Lindlſtrope, Witth, & autres, comme on peut le voir dans leurs ouvrages, ainſi que dans les *Actes d'Edimbourg*); par conſéquent on doit attendre de ces effets la ſuppreſſion des évacuations, toutes les fois que ce n'eſt point l'éréthiſme qui les ſupprime. Galien, dans ſon livre *de Theriacâ ad Piſonem*, nous rapporte que lorſqu'on vouloit ſavoir ſi la thériaque étoit bonne, on en faiſoit prendre une doſe ſuffiſante, après laquelle on donnoit un purgatif: le purgatif agiſſoit-il, on jugeoit alors que la thériaque n'étoit pas bonne; expérience fautive & telle que tant d'autres des anciens, mais qui fixe cependant nos idées ſur les vertus ſecondaires de l'opium.

L'opium eſt donc un médicament qui, avec de grands avantages, a des inconvéniens nombreux. Quoique nous ne puiſſions pas répondre poſitivement ſur ſa façon d'agir, il n'eſt peut-être point de ſubſtance qui puiſſe mieux nous démontrer en quoi & combien la médecine dogmatique eſt préférable à l'empyrique, puiſque, quelque peu connue que ſoit ſon action, elle doit être toujours gouvernée par la raiſon la plus éclairée.

Mais la vertu narcotique de l'opium n'eſt pas la ſeule qui mérite quelque attention de notre part; je ne parlerai pas de celle qu'on peut lui trouver comme corps compoſé

©BIUM

de réſine & d'extrait : je ne m'occuperai que des propriétés qui frappent nos ſens. La première de toutes eſt celle d'exciter des convulſions. Il eſt malheureuſement trop vrai que l'opium a cette vertu : je l'ai toujours vu ſur les animaux que j'ai forcés à en manger ; il m'a fallu uſer de violence pour vaincre une répugnance mêlée d'horreur que tous les animaux ont pour l'opium, quelque déguiſé qu'on le leur préſente. Elle eſt la même pour toutes les plantes narcotiques que j'ai éprouvées : ſans doute leur odeur vireuſe l'emporte de beaucoup ſur toutes les odeurs aromatiques & agréables qu'on peut y mêler. Peu de temps après qu'un chien a pris de l'opium, il tremble de tout ſon corps, ſes oreilles ſont baſſes, ſes yeux étonnés, ſes membres ſont bientôt agités de convulſions, & ſes parties inférieures paralyſées. C'eſt toujours par les parties inférieures que commence l'engourdiſſement. Je l'ai obſervé & imprimé il y a vingt-cinq ans : M. Witth a fait depuis la même remarque. Le chien fait des efforts pour vomir ; s'il y réuſſit, les convulſions vont en diminuant, mais il ſe paſſe au moins douze heures avant qu'il ait repris ſon état naturel. Il a encore au bout de ce temps les extrémités inférieures traînantes ; l'horreur de tous les alimens ſubſiſte ; mais il ne refuſe pas la boiſſon & s'en trouve bien : ſi l'animal ne vomit pas, les convulſions des parties antérieures deviennent de plus fréquentes en plus fréquentes, la paralyſie des parties poſtérieures plus complette, il eſt dans un état de ſomnolence, mais non pas dans le ſommeil : la quantité d'écume qu'il rend par la bouche eſt étonnante ; à la fin ſes muſcles s'affaiſſent & il meurt en convulſion. J'ai inſinué en lavement une forte doſe d'opium dans les inteſtins d'un chien ; les effets ont été les mêmes. J'en ai mis dans une plaie, le chien ne lécha pas cette plaie ; l'effet fut à peu près le même, ſi ce n'eſt que l'animal ne rendit pas d'écume. Il m'a paru que l'opium en lavement avoit dans les chiens des effets plus vifs & plus prompts.

Il eſt aſſez inutile d'inſiſter long-temps ſur l'effet con-

vulsif de l'opium chez les hommes, puisqu'il n'est guère de médecin qui ne l'ait observé, & qui n'ait eu occasion d'en être effrayé. J'ai vu par l'application seule d'une mouche d'opium sur la tempe, une distortion convulsive & des agitations violentes sur les muscles de ce côté; j'ai vu les spasmes les plus décidés excités par l'usage de deux gouttes de laudanum liquide de Sydenham dans le creux d'une dent: sans doute l'admission immédiate de l'opium sur un nerf en avoit été la cause chez une femme à laquelle j'avois quelquefois donné un demi-grain d'extrait d'opium avec succès. Tous les médecins ont vu des faits pareils; je me contenterai d'observer en général sur ces faits, que la vertu convulsive de l'opium dure plus long-temps, & laisse des suites plus longues que sa vertu narcotique. On en retrouve des vestiges plusieurs jours après une prise indiscrète d'opium; en comparant les observations que j'ai lues, & celles que j'ai vues sur cet article, il ne m'est pas possible de fixer le terme de ces suites, & de les comparer avec les différentes préparations d'opium & sur les différens sujets.

La seconde propriété de l'opium, indépendante de la faculté narcotique, est celle de faire vomir. En général pour que cette propriété existe, il faut que la dose soit un peu forte. Ce qui me porte à croire qu'elle n'appartient pas tant à la partie vireuse de l'opium qu'à sa substance, c'est que toutes les plantes narcotiques n'ont pas la même propriété. Cependant y a-t-il quelque rapport entre les vertus narcotiques & la faculté vomitive des médicamens évidemment vomitifs? C'est ce que je n'ose précisément assurer; mais M. Monro, dans les *Mémoires d'Edimbourg*, nous a transmis un exemple, où lui-même ayant pris une dose très-considérable de vin antimonial, au lieu de vomir, fut assoupi. Une dame à laquelle je conseillois le tartre stibié, m'avertit que toutes les fois qu'elle en prenoit, elle dormoit profondément, & ne se réveilloit que pour vomir. Cet exemple fut très-frappant; je l'ai observé d'une façon moins régulière dans beaucoup d'autres sujets; l'estomac & la tête

ont un rapport très-direct dans leurs fonctions; eſt-ce par la vertu narcotique que l'opium fait vomir? eſt-ce par la faculté vomitive que l'antimoine fait dormir? ou y a-t-il dans l'antimoine un ſoufre anodyn, comme pluſieurs auteurs l'ont penſé?

Mais pour mieux connoître les vertus de l'opium, comparé au corps humain, & pour nous en former une idée plus nette, regardons avec attention ſes effets habituels; voyons ce que deviennent les hommes qui ſont habitués à en prendre. Si nous en croyons les voyageurs, l'opium, comme le vin, lorſque l'on eſt dans l'uſage d'en prendre, devient de première néceſſité. Lorſque les Turcs commencent à s'y livrer, leur idée eſt de ſe donner de la gaité, d'allumer leur imagination, de ſe diſtraire, & de ſe donner des idées vives. Il paroît même par cette idée reçue dans l'Orient de toute antiquité, qu'Hélène voyant Télémaque & Ménélas s'affliger par le récit de leurs malheurs, mêla un peu d'opium dans leur boiſſon; la propriété de la drogue qu'elle leur donna étoit de leur faire oublier les malheurs & d'inſpirer la joie. Auſſi chez les Turcs, quand on veut reprocher à un homme des tranſports déraiſonnables, on lui dit qu'il a pris de l'opium.

Lorſque ſon effet eſt paſſé, l'homme tombe dans un état d'affaiſſement qui lui fait deſirer ſon reſtaurateur; mais bientôt la même doſe ne ſuffit plus, on va en augmentant; & comme en commençant on a affoibli l'effet de l'opium, par la ſuite on l'augmente par le mêlange de beaucoup d'autres drogues. Au reſte l'affaiſſement dont nous parlons, & qui ſuit l'uſage de l'opium, n'eſt pas ſimple; il eſt évidemment mêlé de convulſions qui tiennent un peu d'un état cataleptique, du moins ſi j'en puis juger par l'objet que j'ai tous les jours ſous les yeux. Un homme étoit attaqué d'une carie vénérienne aux os de la tête, qui lui faiſoit ſouffrir des douleurs inſupportables; guéri de tous les accidens vénériens, ayant épuiſé d'ailleurs tous les remèdes des empyriques, après ceux de la médecine, ſes douleurs

avoient perſévéré : elles ne ſe calmoient que par l'uſage de l'opium qui les enlevoit en entier. Il s'eſt ſi fort accoutumé à l'uſage de cette drogue, qu'il lui eſt abſolument impoſſible de s'en paſſer ; on ne le doſe plus. Ce ſeroit fort inutilement qu'il prendroit de l'opium en ſe mettant dans ſon lit ; il faut qu'il l'ait pris quatre ou cinq heures auparavant ; il a aſſez bon viſage, ſes yeux ont un air fixe, cependant il voit bien ; ſes raiſonnemens ſont fort ſages ; mais ſa voix eſt lente ; ſes pas ſont précipités, il s'arrête avec peine quand il marche. Il ſe lève avec précipitation, & comme convulſivement, quand on l'appelle, comme s'il s'éveilloit ſubitement ; ſon ſalut a l'air convulſif. Cette eſpèce de ſomnolence lui tient lieu du ſommeil, qui eſt léger chez lui. Il n'eſt pas mangeur, mais il mange ſans dégoût : ſes fonctions d'ailleurs ſe font bien. Il ſemble par ce détail que l'effet ſpaſmodique l'emporte ici ſur le narcotique.

Je connois très-particulièrement un vieillard de quatre-vingt-trois ans qui, à beaucoup d'excès, a joint ſouvent celui de l'opium ; à peine dort-il une ſeule nuit ſans l'uſage de ce médicament, auquel il eſt habitué. Je ſuis obligé de convenir qu'il n'en éprouve aucun inconvénient ; mais il le prend avant de manger, & toujours ſix heures avant la nuit. Eſt-ce à l'uſage de l'opium qu'on peut rapporter la tenſion convulſive qu'il éprouve & la faculté agréable qu'il a encore à cet âge, de jouir des femmes, comme on le dit des Turcs, ſuivant la remarque de Fonſeca ? Eſt-ce à l'opium qu'il doit une ſoupleſſe ſingulière dans les articulations dont il jouit à ſon âge, & dont ſe vantent auſſi beaucoup les Turcs ? Ne ſeroit-ce pas plutôt à un uſage preſque habituel des bains qu'il a pris conſtamment dans tous les périodes de ſa vie, comme le font auſſi les Muſulmans, qui joignent même aux bains un art particulier de manier les membres articulés, art qu'ils ont emprunté des anciens ?

Dans un ouvrage qui eſt tout entier conſacré à remarquer ce que nous connoiſſons de poſitif ſur l'opium, je ne

©BIUM

m'étendrai pas ſur ſon action & ſa façon d'agir ſur nos liqueurs ; nous ne connoiſſons rien de bien poſitif ſur cet article, trop de circonſtances nous ſont inconnues pour pouvoir en tirer quelque conſéquence pratique. Je n'ignore pas toutes les expériences que l'on a fait pour prouver l'eſpèce de liquéfaction qu'il donne au ſang. Je ne nie point ces expériences laborieuſes, mais je ne vois pas ce que l'amour de la vérité nous permettroit d'en conclure. Il eſt certain que lorſqu'on ouvre le cadavre encore chaud, ou le corps vivant d'un animal qui a pris une doſe exorbitante d'opium, il s'en exhale une odeur vireuſe qui, mêlée avec une eſpèce de putridité commençante, porte à l'évanouiſſement par une puanteur fade. Ce que nous ſavons très-bien, c'eſt que, quelque correction de l'opium qu'aient imaginé nos anciens, ſoit qu'on le donne dans l'eau, ſoit qu'on le donne en extrait, ſoit qu'il ſoit diſſous dans l'eſprit de vin, on diminue, on diviſe, mais on n'éteint jamais ſa vertu narcotique. En quoi conſiſte-t-elle ? quelle eſt la baſe à laquelle elle adhère le plus fortement ? Tels ſont les ſujets d'expérience que je me ſuis propoſé ; qu'il me ſoit permis d'expoſer mes recherches, ſans entrer dans le détail de ce que d'autres ont fait ; je ne prétends que jetter quelques lumières ſur la nature des médicamens.

L'opium & tous les médicamens, peut-être même tous les corps organiſés, ſont évidemment compoſés de deux eſpèces de parties. Les unes ſervent de baſe aux autres, en ſont comme le récipient ; les autres ſont volatiles, & ſont retenues dans cette baſe avec plus ou moins de force. Celles qui ſont très-ſubtiles, très-atténuées, ſont ordinairement plus multipliées, & frappent nos ſens avec plus ou moins de force, ſuivant le degré de leur volatilité & leur abondance. Il en eſt qui ſont tellement unies & incorporées avec la baſe qui les retient, qu'elles ne frappent nos ſens que ſuivant certaines circonſtances, telles que le mouvement fortement imprimé, l'énergie du feu, ou celle de la fermentation. Alors, ou elles ſe développent, ou même

©BIUM

elles ſe combinent avec une adhérence plus ou moins ferme. Pourquoi le Reſeda acquiert-il par la culture une odeur qu'on ne lui connoît pas dans nos champs? Pourquoi pluſieurs ſubſtances, même nutritives, perdent-elles par la pulvériſation, par la coction, par l'exſiccation ſeule, des propriétés vireuſes qu'elles avoient auparavant? Sans doute la nature agit par des voies uniformes; mais ſes combinaiſons ſont infinies. L'opium contient évidemment une partie volatile & très-vireuſe qui, étant très-près de la ſimplicité élémentaire, a par cette raiſon une propriété ſimple, mais qui ſe combine diverſement, non-ſeulement dans les différentes eſpèces d'opium, qui varient ſuivant les climats, mais même dans les diverſes eſpèces de plantes narcotiques que le Créateur a formées, ſuivant différens modèles, qui, comme leur odeur le démontre, contiennent cette partie vireuſe qui ſtupéfie pour un moment ceux qui la reſpirent, & leur porte à la tête. Tous les quadrupèdes la fuient, la déteſtent, & rien ne la leur déguiſe. N'en doutons point, ces parties volatiles ſont d'autant plus ſimples, qu'elles ſont plus inaltérables: plus auſſi elles ſont inaltérables, plus elles approchent des élémens: enfin plus elles approchent des élémens, plus elles ſont univerſelles. Nous pouvons nous flatter que ſi l'on parvient à les connoître diſtinctement, l'on parvient à les claſſer: les nouvelles expériences des phyſiciens modernes nous mettent en droit de l'eſpérer.

L'opium contient une partie volatile: eſt-ce cette partie vireuſe & volatile qui eſt narcotique? Tous les auteurs en conviennent. Cependant comme j'ai quelques faits qui le prouvent, qu'il me ſoit permis de les rapporter.

J'avois reçu de Conſtantinople par un ami ſûr & éclairé deux pots d'opium de quatre livres chaque; ils étoient bien couverts de feuilles de pavot, & ſi récens, que la ſurface ſeule en étoit noire; le corps de l'opium étoit d'une couleur grisâtre & preſque liquide: je voulus les tranſvaſer & les partager en différentes doſes, je fus ſaiſi pendant ce

©BIUM

court travail d'une pente ſi décidée au ſommeil (ce qui ne m'étoit nullement ordinaire), que je fus obligé de ceſſer ce travail & de ſortir. En rentrant chez moi, je trouvai que tous les meubles étoient infectés de cette odeur vireuſe, & qu'elles renouvelloient en moi cette même pente au ſommeil, au point qu'il m'étoit impoſſible de travailler.

Un homme illuſtre étoit horriblement affecté de démangeaiſons dartreuſes : l'opium pris en ſubſtance pour remédier aux veilles énormes dont il étoit fatigué, loin de le calmer, le tourmentoit, l'agitoit ; il ſembloit le porter aux convulſions. L'extrait d'opium préparé ſuivant la méthode d'Helvétius ne me parut pas mieux réuſſir, quoiqu'il agitât moins ; cependant le malade ſuccomboit ſous les veilles exceſſives. Je lui fis faire des fumigations d'opium diſſous dans l'eau. Ces fumigations furent priſes par la bouche & par le nez, en garantiſſant les yeux ; il fut calme & tranquille pour la première fois depuis long-temps.

Je n'inſiſterai pas davantage ſur une propriété que preſque tout le monde doit avoir obſervé comme moi, d'autant plus que ce n'eſt pas une choſe nouvelle, que l'effet évident qu'ont pour cauſer des vertiges, pour exalter les idées, en un mot pour enivrer les émanations volatiles du muſc, du caſtor, de l'ambre gris, de la civette chez les animaux ; de la tubéreuſe, du camphre, du ſafran dans les végétaux. Que dis-je, j'ai vu un religieux ſage & grave, ſortir ivre d'un repas, dans lequel je ſuis témoin qu'il n'avoit bu que de l'eau. Mais il avoit pris beaucoup de tabac ; il avoit violemment diſcuté une matière ſavante, s'étoit fort animé, avoit beaucoup parlé ; à ſes côtés on avoit bu beaucoup de vin. J'ai vu un domeſtique qui déteſtoit le vin, remonter preſque ivre mort d'une cave dans laquelle il avoit tiré le vin de ſon maître. Je ne doutai pas un moment que s'il étoit poſſible de détacher cette partie volatile, que ſa ſimplicité me fait regarder comme uniquement narcotique, de la baſe avec laquelle elle eſt combinée dans l'opium,

©BIUM

l'opium, dans lequel elle eſt entièrement & univerſellement répandue, ſoit dans l'extrait, ſoit dans la réſine, nous ne puſſions en tirer une utilité très-conſidérable, tant pour la médecine, que pour la connoiſſance des agens phyſiques auxquels on peut l'unir, & même de ſes affinités avec eux. Peut-être même, en pouſſant plus loin ce travail, pourra-t-on découvrir quelle action ces ſubſtances volatiles acquièrent, combinées avec quelques portions des humeurs de l'animal vivant; comment elles peuvent les changer, les altérer, & déranger par ce moyen l'économie du ſyſtême animal. Car quoique nous n'ayons aucunes connoiſſances poſitives ſur cet article, ce que nous ne pouvons ni entendre, ni démontrer, nous ne devons pas le nier. Dans les recherches ſur le méchaniſme de la nature, une négation poſitive exige une démonſtration.

Si j'écrivois un traité complet ſur l'opium, je ſerois obligé de rapporter ici toutes les tentatives, utiles ou infructueuſes qu'on a fait pour analyſer & pour décompoſer l'opium, pour le ſéparer en ſes parties eſſentielles, pour examiner au juſte celles qui contiennent plus de parties narcotiques; & je ſerois obligé de rendre un hommage légitime aux auteurs de tant de *Pharmacopées*, qui ont toujours cherché à rendre la vertu narcotique plus efficace, & à diminuer la convulſive: je ſerois même obligé de m'appeſantir ſur les expériences des anciens, ſi bien rapportées par M. Geoffroy, de rendre juſtice à Tralles, à Young, à M. Witth, & de completter tout ce qu'en ont écrit Willis, Sylvius de le Boé, Ettmuller, & tant d'autres. Mais pour ce moment, & pour la ſuite de mes recherches, qu'il me ſuffiſe de diſtinguer deux parties connues dans la pratique, l'une qui, ſoluble dans l'eſprit de vin, ſemble en conſtituer la portion réſineuſe, qu'on regarde comme très-narcotique, & jouiſſant éminemment des parties qui produiſent les convulſions; l'autre qui, par ſon extraction dans l'eau, eſt un compoſé des parties muqueuſes de l'opium, & retient auſſi plus ou moins de ſes parties volatiles,

©BIUM

au point que, malgré les longueurs des opérations, on retrouve toujours cette odeur vireuſe, du moins quant à préſent; car je ne puis pas me diſſimuler qu'on doit attendre des travaux de M. Bucquet quelque choſe de nouveau ſur cet article, comme ſur tous ceux qu'il voudra bien enrichir de ſes recherches *.

Une troiſième ſorte de préparation que l'on trouve dans les *Pharmacopées* eſt celle que l'on prépare par la fermentation : quoique ces préparations aient été fort vantées dans beaucoup de *Pharmacopées*, je n'en ai point vu de réſultat pratique recommandé; au lieu qu'il n'eſt point de praticien qui ne convienne que l'extrait d'opium bien préparé & bien dégagé de ſes *fæcès* & de ſa réſine, n'agiſſe avec beaucoup plus de douceur & d'égalité, ne donne beaucoup moins de rêves & de convulſions, que l'opium entier, ou ſes préparations ordinaires réſineuſes.

J'avouerai franchement que ces préparations n'ont pas ſatisfait ma curioſité. Frappé en général de l'idée que la partie volatile & vireuſe de l'opium étoit une eſpèce de produit univerſel de la nature, déguiſé ſouvent, mais jouant un grand rôle dans le règne végétal, analogue peut-être à beaucoup de combinaiſons aromatiques, capables d'entrer dans la claſſe de ce qu'on appelle poiſon végétal; ayant même conçu cette idée par la lecture attentive des relations imparfaites de ce que les voyageurs nous racontent de la ſcience des Aſiatiques ſur ſon uſage, ou nuiſible, ou utile, j'ai voulu pouſſer auſſi loin qu'il m'étoit poſſible les différentes phaſes ſous leſquelles je pourrois appercevoir cette partie iſolée.

Je m'aſſociai M. Brongniart, habile artiſte, & je le priai de ſuivre les expériences que je voulois faire de ſuite : c'eſt à lui qu'eſt dû le ſoin de chacune de mes expériences. Je

* Ces recherches ont été depuis juſtement applaudies, quand on les a vu imprimées dans le 1er vol. des *Mémoires de la Société*.

ſis diſſoudre quatre livres d'opium, tel qu'on le trouve dans le commerce, dans douze pintes d'eau; j'y joignis une livre de levûre de bière; nous le gardâmes dans un baril fait exprès, ouvert par en haut, dans une atmoſphère échauffée par un poële & d'une température douce & égale. La diſſolution de l'opium ſe perfectionna, & il fut très-long-temps avant de ſubir une eſpèce de commencement de fermentation: il donna, après que le mouvement eut commencé à ſe faire ſentir, une odeur fétide & ſingulière, mais qui avoit acquis une eſpèce d'activité frappante. Le bondon ſe trouvoit toujours rempli d'une écume noirâtre; mais rien de ce qui ſortoit n'étoit inflammable. Après ſix mois de ce travail pénible, je crus qu'il étoit temps de diſtiller ce mêlange. Nous en tirâmes quelques gouttes d'eſprit inflammable, que M. Brongniart a reconnu, & que je n'ai point vu, auſſi-tôt après une très-grande quantité d'eau très-limpide douée d'une odeur vireuſe très-remarquable, & rendant parfaitement l'odeur qu'on remarque dans les raves récentes, & même peu après, celle des navets qu'on tranche: cette odeur eſt on ne peut pas plus aiſée à ſe dégrader ainſi, puis à s'envoler; la liqueur reſte limpide & fade. Cette partie vireuſe a ſouffert ſix mois de fermentation; elle a été diſtillée; elle a perdu toutes ſes adhérences, & cependant elle eſt évidemment narcotique. Je puis aſſurer par l'obſervation la plus conſtante (car je l'ai employée depuis trois ans), 1°. qu'elle calme avec une promptitude que je n'ai vu appartenir à aucune autre préparation d'opium; 2°. que ſa vertu eſt bien moins durable que celle des autres formules (après avoir calmé une heure ou deux, il faut la répéter, & on peut le faire ſans danger: je l'ai employée depuis un gros juſqu'à deux onces & ſans aucun accident); 3°. qu'elle ne m'a pas paru avoir un effet aſſez ſolide pour arrêter les évacuations. Cependant feu M. le prince de Conti en ayant fait un ſeul jour un uſage très-modéré, ce prince qui ne pouvoit ſupporter aucun calmant, ſans être tourmenté d'agitations & de convulſions, fut trop calmé; il

©BIUM

n'éprouva d'ailleurs aucuns des accidens déſagréables qui accompagnoient chez lui l'uſage des calmans.

La maſſe de l'opium qui eſt reſtée après cette diſtillation n'eſt pas moins narcotique. M. Brongniart en a été convaincu par l'expérience qu'il a faite avec ſuccès de l'extrait d'opium tiré de cette maſſe, dont ſe ſont loués tous ceux à qui il en a donné. Cette eau diſtillée d'opium ſubſiſte très-long-temps ſans s'altérer; nous en avons même fait voyager en province ſans altération. Cependant pluſieurs bouteilles, peut-être la diſtillation ayant été trop pouſſée, ont contenu quelques *fæcès* légères qui ſurnageoient. La liqueur étoit un peu plus jaune, quoique très-limpide, & la membrane qui la couvroit, étoit une réſine ſoluble dans l'eſprit de vin, qui avoit le goût de l'opium. Comment dans une eau ſi limpide une réſine ſe trouve-t-elle formée? En continuant cette diſtillation, nous en tirons deux eſpèces d'huiles, l'une plus légère, l'autre plus peſante. Elles n'ont point perdu leur vertu narcotique. Combinées avec l'alkali fixe, ou volatil, elles conſervent leur odeur de l'opium, exalté même par l'empyreume, mais qui eſt calmant. J'en ai tiré une teinture combinée avec le jalap. Je crois avoir apperçu combien la vertu purgative étoit affoiblie par cette teinture: je n'ai pas pouſſé ces expériences aſſez loin; je ne l'ai employé qu'une fois; mais ce que je puis aſſurer, c'eſt que cette teinture bien dépurée, bien conſervée, retient très-fort l'odeur vireuſe de l'opium: je vais plus loin, & j'oſe aſſurer que cette odeur ſe fait encore ſentir diſtinctement dans le charbon qui reſte de l'opium diſtillé; juſqu'à ce point M. Brongniart l'a obſervé comme moi; le charbon que nous avons eu d'une diſtillation d'une teinture d'opium par les pommes, dont je rendrai compte dans un moment, avoit toujours cette odeur; ſans doute on eût trouvé dans ce *caput mortuum* encore des reſtes de la vertu narcotique. L'eſprit de vin, que nous avons fait digérer ſur ces charbons, n'en avoit tiré aucune teinture évidente, mais il en avoit pris l'odeur narcotique, qu'il con-

ſerve encore (on peut voir tous ces produits dans le laboratoire de M. Brongniart, que j'ai prié de les conſerver).

Mais comment réunir enſemble & concevoir deux propriétés qui paroiſſent ſi contradictoires; cette fixité odorante, & cette volatilité qui infecte l'atmoſphère? La choſe n'eſt aſſurément pas nouvelle dans la nature. Le degré d'adhérence que les parties volatiles peuvent contracter avec les baſes les plus fixes, eſt peut-être une des clefs de la nature qui peut un jour expliquer ſes phénomènes les plus inconnus. C'eſt un principe avoué par le grand Newton, que plus un corps eſt ſimple, plus il approche de l'état élémentaire, & plus il doit avoir de propriétés d'attraction & de cohérence avec les parties qui lui ſont analogues: de là même dépend le lien des ſubſtances qui compoſent cet univers. Combien d'odeurs & de parties volatiles ſont développées par le frottement, par le mouvement, & par des degrés incalculables d'ignition?

Les travaux des phyſiciens modernes ne nous ont-ils pas démontré que les chaux métalliques même abſorbent & fixent les atômes les plus faits pour être volatils? Qui pourra nous dire au juſte ſi un jour on ne changera pas les *gas* en parties volatiles? N'avons-nous pas déja des *gas* enivrans, aſſoupiſſans, qui excitent le délire, qui troublent les ſens? Le camphre & l'opium, ſi nous conſultons les obſervateurs, n'ont-ils pas déja beaucoup de propriétés conformes, ou du moins analogues: les mêlanges du muſc & de l'ambre avec l'opium, ſi ordinaires chez les Orientaux, ſont faits pour augmenter ſa vertu égayante. La facilité avec laquelle l'opium excite des rêves agréables, n'a-t-elle pas le droit d'exiger de nous une attention particulière? Mais c'eſt aſſez nous livrer au plaiſir, peut-être inutile, de la ſpéculation.

Après avoir vu cette partie narcotique dans l'opium même, je voulus aller plus loin, & voir s'il me ſeroit poſſible d'imprimer cette partie narcotique avec toute ſa vertu à des principes évidemment différens de ceux qui conſtituent l'opium: les adhérences dans le règne végétal

doivent ſe faire plus aiſément dans des parties analogues. Mais j'aurois deſiré voir juſqu'à quel point des parties volatiles extrêmement différenciées peuvent agir l'une ſur l'autre, ſe combiner, ou ſe détruire. J'ai fait expoſer à la fumée de l'opium la partie tendre d'un oignon de ſcille dépouillé de ſes enveloppes: la vapeur de l'opium donne aux lames extérieures de cette ſubſtance un goût & une ſaveur vraiment analogues au goût & à la ſaveur de l'opium; ces lames ne piquent plus les yeux de ceux qui en approchent, & n'excitent plus les larmes. Je ne doute pas que cette ſubſtance, jointe au miel, ou au vinaigre, ne réunît à ſa vertu atténuante celle de ſomnifère; mais il n'eſt pas permis d'eſſayer ſur les hommes des effets dont il eſt impoſſible de répondre au juſte.

Si vous faites cuire un oignon de ſcille ſous la cendre; & qu'au centre vous y joigniez un, ou pluſieurs grains de l'opium le plus ſolide, vous répandrez, non plus la partie volatile de l'opium, mais la ſubſtance même de ce médicament, par une diſſolution très-fine, & par une eſpèce d'injection, dans tous les interſtices des molécules bulbeuſes de la plante, & vous aurez un deſſein régulier qui pourra ſervir à reconnoître la ſtructure des maſſes. J'euſſe bien deſiré pouvoir en obtenir ſéparément les produits, mais la choſe eſt difficile; elle n'eſt cependant pas impoſſible. Au reſte, cette eſpèce de mêlange de ſubſtances intimément unies par l'action continuë du feu, n'eſt point mépriſable; c'eſt un moyen d'union très-intime, peut-être même de combinaiſon.

Les anciens faiſoient cuire l'hellébore blanc dans une pomme: ils le mettoient en petits bâtons dans la ſubſtance; quand la pomme étoit cuite, ils retiroient les petits bâtons. Cette pomme étoit fortement vomitive & purgative; je l'ai éprouvé moi-même ſur un maniaque auquel je l'ai donnée deux fois. Ce malade, attaqué d'une manie perpétuelle avec quelques accès de fureur, avoit été inutilement vexé par beaucoup de bains, par des délayans: je voulus le traiter ſuivant la méthode des anciens; je fis cuire une pomme

au centre de laquelle, au lieu du cœur, je fis mettre un gros d'hellébore blanc en poudre. La couleur de la pomme n'en étoit point altérée ; je la lavai & la fis manger au malade chargée de ſucre que je mis là comme un correctif de l'adhérence des parties réſineuſes aux inteſtins ; il la mangea avec avidité ; elle lui cauſa un quart-d'heure après un étranglement violent, accident bien remarqué par les anciens, & bientôt après un vomiſſement cruel, enfin des déjections copieuſes ſuivies & accompagnées de crampes convulſives. Le malade, dont la tête ſe trouva totalement dégagée, eut bien de la peine à ſubir une ſeconde ſcène pareille ; j'aurois voulu travailler à corriger cette ſubſtance, & j'oſe me flatter que mon ſuccès auroit été complet ; mais ni le malade, ni ſa famille ne voulurent aller plus loin : il étoit incomparablement mieux. Ce remède n'eut aucune ſuite fâcheuſe. J'ai mis de même de l'opium, à la doſe de douze grains, au centre d'une pomme que nous avons fait cuire ; la couleur de la pomme en étoit un peu altérée : l'opium lavé, nous avons retiré le ſuc de la pomme ; nous l'avons ſoumis à la diſtillation, ſans fermentation préliminaire. Tous ces produits, quelque éloignés qu'ils ſoient de leur état primitif, retiennent tous, juſqu'au charbon même formé dans les vaiſſeaux fermés, l'odeur vireuſe de l'opium ; & le ſyrop que nous avons formé avec ce ſuc eſt très-évidemment narcotique, ſi on en peut juger par ſon goût, ſon odeur & ſon effet ſur une ſeule perſonne.

Enfin j'ai fait compoſer deux pains avec ſuffiſante quantité de levain & quatre parties de farine ſur une d'opium ; J'en ai fait cuire un, après l'avoir fait ſuffiſamment fermenter ; j'ai laiſſé moiſir l'autre. Le pain cuit eſt mucilagineux, gommeux au toucher, d'un brun noirâtre ; il a l'odeur la plus exaltée de l'opium : cette odeur exaltée eſt très-reconnoiſſable ; elle a cependant quelque choſe d'emprunté du froment, qu'on retrouve auſſi dans l'eau diſtillée de ce pain fermenté, qui, à ſon odeur vireuſe, joint quelque choſe de doux ; mais les huiles tirées de ce pain, comme celles

©BIUM

de l'opium, rectifiées douze fois, prennent exactement l'odeur & la ſaveur de l'huile animale; on n'y voit plus de différence; le charbon épuiſé ſent toujours une odeur vireuſe, mais elle eſt déguiſée, & on voit encore des reſtes de la nature végétale. L'autre ſecond pain eſt grisâtre; j'en laiſſe décompoſer une partie par elle-même; je ferai diſtiller l'autre, & j'aurai ſoin d'en remarquer les réſultats. Je ne parlerai pas ici d'une eſpèce de ſuif que M. Brongniart a tiré de l'opium par des lotions & des extractions réitérées, ni d'un ſel eſſentiel qui cryſtalliſe en petites colonnes cannelées; ce ſont des procédés qui appartiennent à M. Brongniart tout ſeul, & dont il rendra compte. Nous n'avons pas vu une goutte d'eſprit ardent : la partie vireuſe de l'opium le décompoſeroit-elle ?

Ayant remarqué que les ſubſtances ſucrées ont une activité ſingulière, ſur-tout par la trituration, pour agir ſur le jalap, & pour émouſſer ſa vertu purgative, j'ai fait faire un mêlange de miel, de jalap & d'opium, pour voir ſi nous ne pourrions pas acquérir un purgatif calmant, ou ſi ces deux vertus s'excluent l'une l'autre. J'ai fait auſſi un mêlange de ſavon & d'opium, légèrement humectés, pour voir, non-ſeulement en peu de temps, mais après de longues obſervations, ſoit à l'air libre, ſoit dans des vaiſſeaux fermés, quelles ſont les ſubſtances qui peuvent en réſulter; ſi l'on peut aviver, ou diminuer la ſubſtance de l'opium, produire plus de parties volatiles, ou au contraire les détruire, les convertir peut-être en *gas*.

J'ai commencé auſſi à unir les parties volatiles de l'opium à des ſubſtances abſorbantes pour les faire entrer dans d'autres combinaiſons; je ſouhaite les unir aux acides pour les précipiter par les alkalis, les faire entrer par ce moyen dans des huiles par expreſſion. L'artiſte habile dont je me ſers, a uni l'opium à l'alkali; il en a eu un corps preſque ſavonneux au toucher, fort déliqueſcent, un peu cauſtique & fort amer au goût. Nous allons tâcher d'en faire une terre foliée & d'autres ſels neutres calmans; nous verrons après cela, &

& dans les lotions, & dans ce qui reſtera du ſel, juſqu'à quel point on peut faire des apéritifs calmans, leur affinité avec les aromates animaux, comme le muſc & l'ambre gris. C'eſt un des arts des Orientaux; on m'a promis des recherches ſur cet article : peut-être en découvrant l'affinité de ces ſubſtances volatiles avec d'autres corps, pourrons-nous trouver, ou des effets ſalutaires, ou des contre-poiſons pour les ſubſtances vénéneuſes & narcotiques que le règne végétal nous offre en trop grand nombre. Mais la vie eſt courte, & l'art eſt long. Trop heureux de ſervir à des trayaux utiles, je crois que ſur ce médicament & ſur d'autres il eſt bon de vous faire part d'obſervations, encore trop foibles peut-être pour être offertes, mais qui du moins prouvent un zèle qui peut devenir utile dans des mains plus habiles & plus exercées.

Nous avons eſſayé juſqu'ici de porter à la démonſtration cette propoſition, que la partie active de l'opium étoit ſa partie volatile, que ſes propriétés prenoient des teintes différentes, ſuivant les parties qui les avoient imbibées, & auxquelles elles étoient devenues adhérentes, ſoit que la nature les y eût placé, ſoit que l'art eût imité la nature. En général, même d'après les expériences de Rob. Boyle, nous avons remarqué que preſque tous les corps, même les plus fixes, étoient ſuſceptibles, par le frottement & le mouvement, de développer une partie odorante, qui n'étoit volatile que dans ce mouvement étranger imprimé à leur maſſe; mais que cette eſpèce de volatiliſation étoit une marque de l'activité dont elles étoient ſuſceptibles, lorſqu'on leur faiſoit quitter l'état de repos. Je vais plus loin, & j'oſerois avancer qu'il n'eſt point de ſubſtance végétale qui, bien examinée, ne répande, par l'effort de la végétation, une eſpèce d'odeur ſpécifique qui varie ſuivant les âges de la plante qui les contient. D'après ces obſervations, nous avons diſtingué dans les parties actives des médicamens, deux propriétés remarquables qui appartiennent inégalement aux parties volatiles qui les compoſent, & qui leur ſont

©BIUM

différemment distribuées ; l'une est leur extrême ténuité, & l'autre est l'adhérence plus ou moins forte, que ces mêmes parties volatiles contractent avec la portion fixe de certains corps ; adhérence souvent si intime, qu'on ne peut la détruire sans briser la combinaison des élémens auxquels elles se sont unies. Cette propriété est peut-être une de celles qui sont faites pour être les plus précieuses à la médecine, & qui pourra un jour nous guider le plus sûrement pour entendre l'activité des médicamens.

Mais lorsque nous parlons de parties volatiles, lorsque nous voyons évidemment un long travail de la nature dans leur production, & l'effet constant d'une réaction des principes les uns sur les autres ; lorsque nous les voyons même résister à une longue fermentation, s'y exalter sans perdre aucune de leurs propriétés essentielles, un moment de réflexion nous fait sentir que nous sommes encore bien loin de pouvoir connoître leur simplicité. Toutes ces parties volatiles sont encore composées dans des degrés différens ; & quand leurs différences mêmes ne frapperoient pas nos sens, la disparité de la force avec laquelle elles adhèrent & elles s'unissent à d'autres corps, la variété des propriétés qu'elles leur donnent & qu'elles en reçoivent, suffiroient pour le démontrer aux yeux des physiciens. Car plus les corps sont atténués par la nature, & plus ils sont pour ainsi dire travaillés par elle, plus ils sont cohobés par les agens chimiques, plus aussi ils contractent de volatilité, plus ils saisissent d'adhérence avec les corps qui leur sont analogues, & plus ils leur donnent de caractères d'activité, & de propriétés nouvelles.

La chimie, en multipliant les expériences, pourra sans doute un jour décomposer les parties odorantes & les diviser : l'esprit odorant le plus fin, le plus subtil, est comme un rayon de lumière composé de parties plus simples encore réunies entr'elles. On pourra, & on peut même, dès ce moment, jusqu'à un certain point, classer les parties primitives odorantes : que ne devons-nous pas attendre de la

nouvelle doctrine des *gas*, qui ouvre à nos ſpéculateurs un nouvel univers d'atomes & des principes toujours actifs?

Pour eſſayer la méthode de décompoſer les parties volatiles, voyons ſi la nature, ou même l'art, ne peut pas les combiner de façon à en faire un tout nouveau qui ait acquis des propriétés qui n'appartiennent qu'à lui. Examinons enſuite ſi elle ne peut pas les dénaturer & faire un tout diſſemblable à ce qu'il étoit dans ſon principe, & qui n'a plus qu'une nature différente.

Il eſt aiſé de prouver, par l'obſervation de la nature, que les parties volatiles ont plus d'affinité les unes avec les autres, de façon à ſe combiner & à augmenter, à changer même leurs odeurs; tout l'art des parfumeurs eſt fondé ſur cette obſervation, qu'une expérience groſſière, animée par l'envie de plaire, leur a appris; elle eſt connue dans la culture des jardins: les anciens, comme on le voit dans le *Recueil des géoponiques* raſſemblées par Needham, ſavoient peut-être mieux que nous varier par les ſoins de l'agriculture l'odeur & la ſaveur des fruits, du moins ſi nous en jugeons par les recettes univerſelles qu'ils nous ont laiſſées. Nous pouvons nous-mêmes, à l'aide de la phyſique, pénétrer d'odeurs les fruits les plus ſavoureux. Tous les jours dans nos recettes médicinales, de pluſieurs parties ſimples compoſées, nous faiſons un tout qui ne reſſemble en rien aux parties dont il a été formé. Si nous en voulons un modèle connu dans notre art, & ſur-tout dans le genre des narcotiques que nous avons adopté par préférence, nous en avons un plus fameux que raiſonnable.

En effet, la phyſique ne peut ne pas être indignée du fatras énorme de drogues que l'impéritie & la baſſe envie de faire ſa cour à un tyran imbécile a amoncelé dans la thériaque. Il n'eſt point de parties volatiles, de quelque nature qu'elles ſoient, connues du temps d'Andromaque & de Néron, qui n'y entre pour quelque choſe, qui n'y tienne ſa place, & qui ne prétende y jouir de ſes vertus: baume, réſine, extrait, ſucs épaiſſis, ſubſtances métal-

liques, vin, opium, ſel volatil, tout cela ſubit enſemble à différens degrés, dans des temps différens, le changement qui s'empare des parties amollies, unies enſemble par des corps ſujets à ce mouvement ſpontané qui exiſte univerſellement dans la nature, auſſi-tôt que les corps ſont compoſés de façon à y céder, & lorſqu'unis d'une façon foible ils peuvent réagir les uns ſur les autres. Telle eſt la thériaque après un certain temps de ſa compoſition; c'eſt un nouveau corps que l'art a tiré d'une eſpèce de cahos. Il a des propriétés & des vertus qui n'appartiennent qu'à lui. Galien, auſſi philoſophe que médecin, & grand ennemi de tout ce qui s'appelle charlatanerie, en a fait l'éloge comme d'un amoncèlement informe dont l'expérience cependant avoit conſacré les effets. Mais la décompoſition des corps qui concourent à le former, eſt digne de l'attention des phyſiciens & des médecins.

J'ai prié M. Brongniart de faire, ſuivant la méthode dont nous étions convenus, une analyſe à feu lent de la thériaque, & ſur-tout de faire la plus grande attention à tous les produits volatils qu'elle nous fourniroit. Cette analyſe nous a donné d'abord un eſprit recteur très-odorant; il n'a que l'odeur & le montant de la thériaque, ſans amertume. Après lui, nous avons obtenu une très-petite portion d'acide volatil fluide. Ce produit épuiſé, il a paru une huile très-ſimple, très-odorante, mais ayant l'odeur de la thériaque. Après l'huile empyreumatique ſortie, il eſt reſté un charbon portant encore une odeur évidente de thériaque. Cette analyſe eſt ſimple, & d'après ſes réſultats auſſi ſimples qu'elle, il eſt permis de demander qu'eſt devenue la partie volatile de toutes les plantes qui entrent dans cette compoſition? pourquoi ne retrouvons-nous plus ni l'eſprit de vin, ni l'alkali volatil des vipères, ni enfin les parties actives de beaucoup de ſubſtances qui paroîtroient indeſtructibles au feu d'un laboratoire? La concluſion que les médecins doivent tirer au moins de cette obſervation, c'eſt que la connoiſſance des principes conſtituans d'une drogue ne ſuffit

pas pour assurer la valeur juste de son action ; on ne retrouve pas les principes des mixtes ; donc ils ont été altérés, s'ils ne sont pas métalliques. Dans cette analyse nous trouvons les corps qui sont entrés dans la thériaque tout-à fait identifiés ; c'est l'analyse d'un simple végétal. Beaucoup de compositions pareilles se trouvent dans nos pharmacies ; les principes contractent de nouvelles unions ; c'est une espèce d'assimilation : le commerce même nous en offre tous les jours de pareils. Les propriétaires des vins en font de très-bons & d'une substance uniforme avec une base capable de fermentation. Ainsi dans beaucoup de vins de Bordeaux, auxquels on joint le girofle & la canelle, l'analyse ne démontrera jamais aucuns des principes qui constituent ces végétaux, à moins qu'ils n'aient été ajoutés dans une proportion prédominante ; leur seul effet consiste à rendre la partie spiritueuse plus forte, plus abondante, & les huiles du vin plus développées.

Quoique nous retrouvions dans les vins falsifiés les parties douées de molécules, peut-être inaltérables, il n'en est pas de même de tous les atomes métalliques ; par exemple j'ose assurer que dans nos préparations médicinales la réaction du fer sur les agens qui lui sont offerts donne, comme il le fait sans doute dans toute la nature, une source infinie de propriétés nouvelles ; mais il perd lui-même ses propriétés essentielles, & les communique aux corps auxquels il est uni. Je me souviens d'avoir conseillé à un malade un opiat fait avec de la limaille de fer la plus pure, de l'absynthe en poudre, & le quinquina à parties égales incorporés mollement avec le miel : le malade étoit étonné de ce que le vase dans lequel l'apoticaire avoit mis cet opiat, quelque dose qu'il en prît, se trouvoit toujours presque rempli ; le poids diminuoit, le volume restoit à peu-près le même : en humectant cet opiat, & en le distillant, la quantité des parties expansives & même explosives qu'on en tiroit nous étonna ; je ne doute pas qu'un médecin chimiste qui voudroit suivre ces produits mieux

que je n'ai fait, n'y découvrît des ſubſtances relatives au développement des parties *gaſeuſes*, & peut-être des différences imprévues. Ce qu'il y a de très-sûr, c'eſt que cette maſſe deſſéchée laiſſoit un réſidu très-léger, fort poreux, non altérable par l'aimant, caſſant aiſément, & ſemblable aux réſidus ferrugineux qui ont ſouffert l'action du feu, ſans aucun reſte de cette amertume qui diſtinguoit éminemment un opiat de cette combinaiſon. De même j'oſe croire que dans l'analyſe de la confection hyacinthe un peu ancienne, les chimiſtes ne retrouveront pas la même proportion de terres abſorbantes, que de celles qui ont été employées dans ſa compoſition : je n'ai pas fait cette expérience par moi-même; un homme inſtruit que je ne peux nommer me l'a aſſuré. Si de même, ou par art, ou par haſard, vous joignez une maſſe très-légère de fer à du vin renfermé dans un vaiſſeau très-fermé, & à peu près rempli, au premier débouchement de la bouteille il ſe fait une exploſion violente, le vin eſt vif & piquant; mais auſſi-tôt que cet air eſt épuiſé, le vin ſe trouble; il ſe fait un ſédiment noîrâtre, qui peu de temps après ſe rediſſout en décolorant le vin. Ce vin contient-il plus d'eſprit qu'il n'en avoit avant ce mêlange? cet eſprit a-t-il acquis une volatilité plus grande, plus aérienne? C'eſt ce que je n'ai pas éprouvé; je ne m'arrête ſur ces obſervations que pour prouver combien la doctrine des affinités & de la diverſité des adhérences doit nous apprendre de vérités ſur le développement, & peut-être même ſur les actions des parties volatiles qui ſemblent ſe produire ſuivant certaines circonſtances qu'il eſt eſſentiel d'étudier.

J'ai fait beaucoup de tentatives pour combiner cette partie narcotique que je regarde comme univerſellement répandue dans la nature, & pour la dénaturer par cette combinaiſon. C'eſt ſans doute le temps, agent tranquille & uniforme qui fait à lui tout ſeul ces mêlanges intimes. J'avois reçu de Conſtantinople une compoſition faite de muſc, de cachou & d'opium, qu'on appelle *Amberhappi*. L'odeur & le goût en étoient agréables. L'analyſe produiſit

©BIUM

un esprit recteur combiné. J'ai voulu l'imiter. J'ai fait plus; après avoir tenté imparfaitement cette combinaison, j'ai distillé l'opium uni au musc très-intimément, & digéré ensemble : le produit qu'ont vu MM. Coquereau & Hallé, sentoit éminemment cet esprit recteur & puant de l'opium. Mais en ayant frotté mes mains, peu de temps après, il ne me resta plus que l'odeur du musc, qui me dura tout l'après-midi & jusqu'au lendemain, tant la volatilité végétale contracte moins d'adhérence que la volatilité animale; remarque bien nécessaire à faire pour la contagion. Au contraire, dans le mêlange du camphre & de l'opium, l'opium masque prodigieusement l'odeur du camphre, semble la détruire & lui donner sa couleur. Au reste la distillation de l'opium avec le camphre procure à l'artiste des cristalisations singulières. M. Brongniart, qui veut bien faire ces expériences sous mes yeux, & dont je ne peux parler qu'avec reconnoissance, en instruira sans doute un jour les chimistes : *nobis non licet esse tam beatis, qui musas colimus severiores.*

Qu'on me permette seulement de m'arrêter un peu sur les réflexions que font naître dans un esprit attentif toutes ces formes différentes, toutes ces richesses variées à l'infini qui naissent dans le champ de la nature. Il n'est point de chimiste qui n'en ait observé une quantité prodigieuse dont il peut se rendre compte à lui-même; l'organisation du corps humain, toujours renouvellée par des substances qui lui sont étrangères, toujours subordonnée à des circonstances inappréciables, doit en produire beaucoup; & voilà pourquoi il seroit bien essentiel de parvenir à les classer.

La médecine est encore à son enfance sur cette étude; mais comme c'est sur elle seule que se portent toutes nos vues, fixons-nous sur quelques parties volatiles nées & créées pour ainsi dire dans notre fond, qui puissent au moins nous encourager à l'observation.

J'ai remarqué & je suis sûr que plusieurs de mes confrères l'ont vu comme moi, des enfans bien nourris, & qui paroissoient bien portans, exhaler de leur bouche une odeur

d'ail frappante, au lieu de cette odeur de pâte douce qui leur eſt naturelle. Je l'ai remarqué en particulier dans un enfant très-blanc, très-bien nourri : il infectoit ſa famille : nous le purgions, l'odeur diſparoiſſoit ; quelques jours après elle reparoiſſoit. On lui donna des ſtomachiques ſans ſuccès ; les dents ſembloient ſe vicier & ſe noircir ; on en vint à l'uſage des ſucs des plantes antiſcorbutiques. Ces médicamens enlevèrent tout-à-fait cette odeur ; mais un an après le malade ſe trouva totalement rétabli par la ſuppuration complette d'une glande à l'aîne. J'ai vu cet accident pluſieurs fois. Cette eſpèce de partie volatile naît ſouvent dans le corps des enfans ; mais il s'en faut de beaucoup que les antiſcorbutiques aient toujours réuſſi. Il n'eſt pas fort rare non plus aux adultes d'éprouver dans la bouche une eſpèce très-diſtincte de goût ferrugineux & comme ſtyptique, qui ſouvent précède de pluſieurs jours l'hémoptyſie, quelque légère qu'elle ſoit ; ce goût eſt inſupportable à ceux qui l'éprouvent, & ſouvent eſt joint à la ſenſation d'un fade dégoûtant dans les crachats. Enfin il eſt très-sûr que dans certaines toux on éprouve un goût & une odeur ſaline ammoniacale qui peut dépendre de la condition des humeurs ; mais ſur-tout les goutteux reſſentent ſouvent dans toutes leurs humeurs, & en particulier dans l'eſtomac, l'impreſſion d'un *gas* acide très-flatueux & très-différent de celui qui appartient aux jeunes filles, aux femmes groſſes, aux hypochondriaques. Celui-là peut-être eſt la cauſe de cette eſpèce de *pica* dans laquelle on a trop d'ardeur pour les abſorbans, & pour les ſubſtances alkalines, qui poſées ſur la langue, y développent ſur le champ un *gas* ammoniacal. Je vais plus loin ; il exiſte peut-être très-peu d'hommes qui, ou malades, ou ſur les confins de la maladie, n'aient éprouvé dans leur bouche, dans leurs gencives, dans leurs narines, des goûts, des odeurs dont il eſt impoſſible de rendre compte ; & Boërhaave n'a peut-être pas eu tant de tort de diviſer, autant qu'il étoit en lui, & de claſſer les effets néceſſaires des acrimonies. C'eſt toujours cela de connu, & ceux qui s'occupent

s'occupent des maladies de la peau, verront que ce grand homme donnoit plus à l'obſervation qu'on ne le croit communément. Nous ſommes encore ſur cette matière dans l'enfance de l'expérience; mais les progrès de la chimie ſeront ſans doute l'époque du ſuccès des expériences à faire ſur notre corps.

On a vu, du moins à ce que j'eſpère, dans les expériences que j'ai rapportées ſur la fermentation de l'opium & de ſes produits, les ſavons que nous avons formés avec ſes huiles, ſa partie narcotique toujours adhérente à ſes principes les plus vexés par le feu, les plus tourmentés par l'art; nous l'avons fait voir combinée & rentrant dans les corps avec une nouvelle partie odorante par la fermentation qu'elle a ſubi dans la thériaque. Il me reſte à rendre compte des travaux que j'ai entrepris pour la dénaturer & pour détruire la partie volatile de ce végétal, mais ſur-tout pour tâcher de tirer des conjectures ſur la poſſibilité d'introduire & de détruire dans le corps humain vivant la partie active des végétaux. Trop heureux ſi des hommes plus verſés que moi dans l'hiſtoire de la nature, veulent pouſſer plus loin leurs recherches, travailler encore avec plus de ſoin ſur l'opium & ſur d'autres médicamens. Les médecins, dont le rôle pénible eſt de tenir d'une main tremblante le gouvernail d'une machine dont l'action & le jeu eſt ſi varié, ſi ſubordonné aux êtres environnans qu'elle a toujours à ſurmonter, ne peuvent faire une étude trop approfondie des variétés que produiſent les circonſtances. Pourquoi le quinquina eſt-il devenu ſi ſouvent un violent purgatif? Pourquoi au contraire a-t-il quelquefois reſſerré puiſſamment? Quelles ſont les cauſes qui engendrent dans nos eſtomacs des *gas* ſi ſinguliers? Quels ſont les eſprits qui s'y engendrent? Quels ſont ceux qui s'y détruiſent? Sans doute nous n'avons pas d'agens dans notre corps qui ſoient comparables aux inſtrumens que la chimie emploie pour les cohobations, lorſque d'une huile fétide elle tire une odeur ſemblable à celle de l'ail, ou même à celle du muſc. Mais enfin frottons

nos mains avec de la thérébentine, notre urine ſentira une odeur de violette. Nous mangeons avec plaiſir les aſperges; quel art en tirera l'odeur inſupportable que notre corps en ſait extraire? Il eſt donc clair que les parties les plus fixes & les plus volatiles peuvent ſe dénaturer dans notre corps, & ſubir de nouvelles combinaiſons; eſpèce d'analyſe inconnue, dans laquelle j'ai voulu préſenter au public quelques tentatives très-imparfaites que j'ai faites, toujours ſur l'opium, dans l'intention de pourſuivre & de ſaiſir, autant qu'il étoit en moi, ſa partie volatile & narcotique.

Il eſt inutile de rappeller ici toutes les tentatives infructueuſes que nous avons déja faites pour décompoſer l'opium par la fermentation, en l'uniſſant à la farine, en le faiſant fermenter, en rectifiant ſon huile, en en tirant un ſel eſſentiel: nous avons pu le volatiliſer; je crois même avoir pu amortir cette propriété par laquelle ſon action excite des mouvemens convulſifs; c'eſt au temps à prouver ſi je me ſuis trompé. Mais pour parvenir à le dénaturer, j'ai cru qu'il falloit avoir enfin recours à ces agens deſtructeurs qui pénètrent dans la ſubſtance intime des corps, & que leur ſimplicité même a doué de la propriété d'avoir une activité immédiate ſur les mixtes les plus ſimples. Leur énergie, dégagée des entraves que la nature leur avoit donné, pénètre dans les parties les plus intimes des mixtes, & les combinaiſons que ces agens produiſent approchent au moins de la façon d'agir de la nature, dont ils ſont les premiers produits & les premiers inſtrumens.

J'ai pris deux gros d'opium réduits dans les molécules les plus fines; je les ai fait macérer dans quatre onces d'eſprit de ſel médiocrement fort. La température de l'atmoſphère étoit modérée; la diſſolution n'étoit pas complette, mais le diſſolvant avoit pénétré toutes les parties de l'opium. Après quatre jours de cette macération, nous avons diſtillé l'eſprit de ſel, qui pour premier produit nous a donné une liqueur odorante, très-ſuave, très-douce, & qui ne tient en rien, ni de celle qui peut appartenir à l'eſ-

prit de ſel, ni de celle qui l'approcheroit de l'éther. C'eſt une odeur douce & agréable; la ſaveur en eſt piquante, mais forte & cordiale; il eſt impoſſible de décrire davantage les odeurs ni les ſaveurs.

J'ai fait le même mêlange avec de l'acide vitriolique d'une qualité médiocre, exactement dans les mêmes circonſtances, & nous avons ſuivi le même procédé; nous avons eu de même par la diſtillation une liqueur odorante : mais rien dans la nature n'eſt ſi différent que ces deux produits odorans. Ils n'ont de commun que d'être entièrement différens du corps qui les a produits, & de pouvoir au moins nous faire entrevoir comment avec des principes ſi analogues, ſi prochains, la nature, dans ſes opérations myſtérieuſes, peut concevoir & produire des êtres qui ſe reſſemblent ſi peu. L'odeur de cette ſubſtance eſt déſagréable, a quelque choſe d'une fétidité particulière, que l'on ne peut comparer à aucune ſubſtance connue, ſi ce n'eſt à la *punaiſe des bois*, & qu'il eſt par conſéquent impoſſible de décrire. Enfin la troiſième épreuve que nous avons faite avec l'eſprit de nitre, en nous donnant les mêmes produits, nous a encore fait naître une ſubſtance odorante qui ne tient, ni de la première, ni de la ſeconde, qui eſt peut-être plus piquante que la ſeconde, mais qui ne retient rien du tout des élémens qui l'ont compoſée; ce ſont des êtres tous nouveaux dans leſquels vous chercheriez en vain quelque analogie avec l'opium. Sans doute la faculté narcotique eſt preſque détruite, & les auteurs, je crois, ne ſe ſont pas trompés, quand ils ont regardé les acides minéraux comme les vrais contre-poiſons de l'opium.

J'ai fait enfin la même expérience, dans les mêmes proportions, avec le vinaigre diſtillé, les réſultats ont été entièrement différens : la liqueur qui a paſſé dans la diſtillation a été totalement différente des premières; ſon odeur eſt évidemment compoſée de celle de l'opium & de celle du vinaigre mêlés enſemble. En un mot, cet acide n'a ni attaqué, ni décompoſé la partie volatile de l'opium; elle

©BIUM

lui a laiſſé toute ſon exiſtence ; ce qui mérite bien quelque attention dans l'uſage que l'on peut faire du vinaigre comme contre-poiſon de la partie narcotique.

Ce n'eſt pas que je prétende nier la vertu de l'acide du vinaigre pour détruire la vertu narcotique de l'opium ; je ſais même qu'en Angleterre on a fait ſur cet article des expériences heureuſes. On m'a aſſuré que M. Percival, fameux médecin, a regardé l'opium comme antiputride & ſpécifique de la gangrène ; mais je crois qu'avant d'établir une règle univerſelle ſur cet article important, il faut, non les expériences d'un jour, mais celles d'un ſiècle. La réaction du vinaigre ſur l'opium méritera de même d'être examinée. Dans un an ou deux, peut-être après les révolutions de quelques ſaiſons, tous nos produits ſeront changés ; peut-être ſera-t-il né des êtres tout nouveaux & dignes de notre attention. La force du vinaigre même a produit des différences. La diſtillation du vinaigre radical avec l'opium donne une odeur de raves récentes très-marquée quelques jours après ; on la compareroit à la beterave aſſaiſonnée de vinaigre. Il eſt impoſſible, d'après toutes ces obſervations, de ne pas appercevoir combien cette vapeur vireuſe, même dépouillée de ſa vertu narcotique, joue de rôles dans la végétation, combien elle influe dans la combinaiſon de la partie odorante des plantes : peut-être un jour ſerons-nous à portée de la diſtinguer & de lui aſſigner ſa place dans les odeurs compoſées.

Quoique, comme j'en ai averti, les acides minéraux que nous avons employés ne fuſſent pas très-forts, cette différence d'activité entre les acides minéraux & les acides végétaux, doit, je crois, n'être pas oubliée dans la phyſique, ni même dans la médecine. La ſaveur de notre eſprit vitriolique étoit aſſez douce, n'avoit aucune acidité. Mêlée avec de l'alkali fixe, il ne formoit aucune effervescence, mais ſa fétidité ſe développoit à un point exceſſif. La liqueur qui étoit faite avec l'eſprit de nitre ne formoit point non plus d'effervescence marquée avec l'alkali fixe ; ſa ſaveur

étoit légèrement acide; elle ſe troubloit pour un moment; ſa couleur devenoit terne, ſon odeur s'exaltoit; elle n'étoit point auſſi déſagréable que celle qui étoit formée avec l'acide vitriolique : elles reprenoient cependant l'une & l'autre quelque choſe du fade narcotique qui appartient à l'opium. Elles avoient, ſur-tout celle qui étoit faite avec l'acide vitriolique, une odeur qui approchoit de celle des feuilles de la coriandre, à travers laquelle un homme exercé auroit retrouvé cette odeur narcotique dont les plantes carminatives les plus fortes ne ſont point ſans doute exemptes, non plus que les vraies antiſpaſmodiques. Ce qui me touchoit le plus, étoit ſans contredit la décompoſition de l'opium par l'eſprit de ſel. Quoique nous l'ayons employé avec un grand ſoin, qu'il ait même produit une effervescence manifeſte, nous n'avons pas retrouvé, ni dans le temps de l'effervescence, ni après, aucunes traces de ce poiſon narcotique. Cette partie volatile étoit aromatiſée, & d'une façon très-agréable : ce que nous avons remarqué, c'eſt qu'il s'étoit produit ſur le champ un ſel cryſtalliſé.

Mais ce que nous devons ſur-tout obſerver, c'eſt que, quoique dans les derniers eſſais que nous avons faits pour ſéparer de la portion volatile des acides minéraux cet eſprit combiné, nous n'ayons pas employé plus de deux ou trois gros de liqueur pour chaque opération, dans un cabinet aſſez grand, l'atmoſphère étoit infectée d'une odeur très-volatile & très-différente d'un opium puant, quoique aſſurément la doſe qui avoit pu ſervir à ces épreuves, réduite en eſprit recteur, ne pût pas monter à quelques grains.

Tels ſont les foibles eſſais que j'ai voulu faire ſur la partie volatile des plantes, & en particulier ſur les narcotiques, parce que, comme je l'ai déja dit, en réfléchiſſant ſur la nature & ſur les propriétés des plantes, je crois cette partie narcotique très-étendue & très-multipliée, & peut-être un des grands agens dans les plantes, & ſur-tout dans celles qui ont une vertu combinée; combinaiſon qu'un médecin attentif ne peut pas nier. Qui ſait ſi on ne la trouvera pas

©BIUM

à force d'eſſais dans le vin même, puiſque la ſaveur de l'eſprit de ſel diſtillé avec l'opium, ſemble avoir quelque choſe de vineux? Qui ſait ſi preſque toutes les plantes carminatives, & en particulier la coriandre, ne contiennent pas cette partie narcotique? peut-être à force de combinaiſons & de travaux l'y découvrirons-nous. Je ſupplie ſur-tout mes illuſtres maîtres & confrères d'étudier, & dans le livre de la nature, & dans leurs laboratoires, le mêlange du camphre & de l'opium, celui de l'ail, de la ſcille, &c. des autres corps actifs avec l'opium, avec les eſprits recteurs des ſolanum, du ſtramonium, &c. Je deſire faire les mêmes eſſais, & comparer enſemble les produits de l'aſſafétida & ceux du caſtoreum: l'un eſt un antiſpaſmodique végétal, l'autre eſt tiré du règne animal. J'oſe annoncer que les huiles rectifiées de l'opium & les huiles animales ſe reſſemblent infiniment; les produits de mes travaux, que M. Brongniart me conſerve, ainſi que d'autres dont je vous rendrai compte, ſeront ſoumis à des examens annuels, pour voir les viciſſitudes de la nature & les changemens que le temps opère; car il en opère, n'en doutons pas: & pour bien connoître ſes effets, il faut une ſociété active, & toujours animée de l'eſprit de recherches.

En attendant je ſerai trop heureux, ſi du moins d'après ces foibles eſſais, on pouvoit trouver des narcotiques plus prompts, plus ſimples, qu'on puiſſe combiner, tantôt avec les purgatifs, tantôt avec les apéritifs ſavonneux; ſi enfin on pouvoit parvenir à ôter à l'opium cette propriété par laquelle, ſous un faux calme, il a produit juſqu'ici une pente aux mouvemens convulſifs & une ſuſpenſion générale dans les évacuations.

©BIUM

MÉMOIRE

Sur le traitement électrique, adminiſtré à quatre-vingt-deux malades.

Par M. MAUDUYT.

Lu le 18 décembre 1778.

DU mois de juillet 1777 au même mois de l'année 1779, j'ai adminiſtré l'électricité à quatre-vingt-deux malades. Je parlerai de chacun d'eux en particulier dans ce mémoire: mais avant d'entrer dans les détails, je rendrai compte de la conduite que j'ai tenue, par rapport à chacun des malades, & de la méthode que j'ai ſuivie dans mes obſervations. Si je cite quelques traitemens ſi courts qu'on n'en peut tirer aucune conſéquence, c'eſt afin qu'un récit exact & ſtrict de tous les faits, mette le lecteur en état de juger sûrement & ſainement de ce qui peut concerner chacun de ceux auxquels j'ai adminiſtré l'électricité.

Lorſqu'il s'eſt préſenté un malade, après l'avoir interrogé & reconnu s'il étoit dans le cas d'être électriſé, avant de lui adminiſtrer le remède, j'ai exigé une conſultation avec ſon médecin ordinaire, ou celui qui avoit ſa confiance: quand ni l'une ni l'autre de ces conditions n'ont pu être remplies, j'ai moi-même appelé mes confrères, & je leur ai demandé des lumières. Je ne me ſuis écarté pour perſonne de cette règle.

Quand j'ai penſé, avec ceux de mes confrères qui avoient été appelés, qu'un malade étoit dans le cas d'être électriſé, j'ai rédigé un précis hiſtorique de la maladie que j'allois entreprendre de combattre; j'ai tâché, autant qu'il m'a été poſſible, de rédiger ce précis conjointement avec le médecin ou le chirurgien qui avoient traité le malade dès l'origine de ſa maladie & pendant ſon cours. Je me ſuis réglé ſur le

récit du malade & ſur celui de ſes parens ou amis qui l'accompagnoient, quand je n'ai pu faire autrement. J'ai décrit enſuite ſon état actuel; & après avoir lu lentement aux aſſiſtans ce que je venois d'écrire en leur préſence, je le leur ai fait ſigner.

A la ſuite du précis hiſtorique de la maladie & de la deſcription de l'état actuel du malade, j'ai tenu un journal ſur lequel j'ai écrit, jour par jour, les changemens arrivés en bien ou en mal que j'ai pu remarquer, & les faits paſſés d'un jour à l'autre pendant l'abſence du malade, qui m'en a rendu compte.

Chaque journal, portant une étiquette ſur laquelle eſt écrit le nom de celui qu'il concerne, eſt reſté, pendant tout le temps du traitement, expoſé ſur une table dans la pièce où je reçois les malades. Cette pièce a été conſtamment ouverte pendant les heures du traitement aux médecins, aux chirurgiens & aux phyſiciens qui ont deſiré d'y entrer; mais elle a été fermée à ceux qui n'y étoient conduits que par un pur motif de curioſité, dont la préſence auroit pu gêner les malades & les queſtions les fatiguer inutilement. Chacun a pu, comme il l'a jugé à propos, prendre les journaux, les lire, interroger les malades, examiner leur état devant moi ou dans mon abſence. En commençant la journée, j'interrogeois les malades, & j'écrivois, d'après leurs réponſes, les articles qui ſont conſignés ſur les journaux; je priois enſuite ceux de mes confrères qui étoient préſens de ſigner les articles que je venois de rédiger. Avant que perſonne ſignât, ni que je regardaſſe aucun article comme arrêté, je le liſois tout haut à celui qu'il concernoit, en préſence des autres malades devant leſquels je l'avois interrogé.

Les médecins qui ſont entrés après la rédaction des journaux, n'ont ſigné que les articles relatifs au jour où ils ſont venus, & ils ne les ont ſignés qu'après les avoir lus aux perſonnes qu'ils concernoient.

J'ai dépoſé au ſecrétariat de la Société les journaux rédigés

©BIUM

rédigés & tenus de la manière que je viens de rapporter & dont ce mémoire contient le relevé. On communiquera ces journaux à ceux qui pourroient avoir des raisons de les compulser.

Les détails dans lesquels je viens d'entrer paroîtront peut-être inutiles ; ils n'éclaireront pas en effet sur les vertus médicales de l'électricité, mais sur la conduite que j'ai tenue, & ils prouveront du moins que si je me suis trompé dans les récits que je vais faire, c'est malgré moi, & après avoir pris toutes les précautions que j'ai cru possibles pour me tromper le moins que je pourrois.

Cependant, pour qu'on juge de la valeur de l'électricité, il ne suffit pas de rapporter quelques succès, peut-être passagers ; il faut encore savoir s'ils seront permanens, & suivre l'histoire des malades un temps suffisant. C'est par cette raison que je les désigne chacun par un numéro, afin de pouvoir en reparler dans la suite, & de rapporter à leur égard les faits qui mériteront d'être cités.

Je divise les malades dont je parle suivant les maux dont ils étoient attaqués ; je les présente d'après la durée de leur traitement, & selon le soulagement qu'ils ont obtenu.

PARALYSIES.

§. Ier.

Ceux qui ont suivi le traitement aussi long-temps que j'ai cru nécessaire de le continuer.

I. Le 31 décembre de l'année 1777, M. de la Motte, chirurgien, âgé de quarante-deux ans, dont la résidence ordinaire est à Fontenai en Brie, vint chez moi, accompagné du frere Côme : trois ans auparavant M. de la Motte avoit éprouvé une attaque d'apoplexie, suivie de paralysie sur le côté droit. Il y avoit eu perte totale de sentiment

©BIUM

& de mouvement; les organes de la voix avoient été attaqués, & le malade étoit reſté long-temps ſans pouvoir articuler. Il fut traité à Fontenai au moment de l'attaque d'apoplexie, & fit différens remèdes qui produiſirent très-peu d'effet. Au bout d'un an le malade fit le voyage de Bourbonne, & il y prit les eaux: elles rappellèrent, mais imparfaitement, la ſenſibilité, le mouvement & la parole. Deux ans s'écoulèrent depuis, ſans que les remèdes dont le malade fit uſage, ni la nature, euſſent avancé ſa guériſon. Je le trouvai le 31 décembre dans l'état ſuivant, où il me déclara être depuis deux ans.

La parole fort lente, de la difficulté à prononcer certains mots, impoſſibilité de parler & d'articuler long-temps de ſuite.

La tête habituellement étonnée, de la confuſion dans les idées, le regard & l'extérieur qui annoncent un état de ſtupeur & d'atonie.

De fréquentes douleurs dans les muſcles de la face, du col & derrière les oreilles.

De la peine & de la gêne à lever le bras droit, une difficulté plus grande à exécuter les mouvemens de la main du même côté; ces mouvemens ſi gênés, que le malade ne pouvoit mettre par écrit qu'avec beaucoup de lenteur quelques mots mal tracés.

Le bras & la jambe habituellement affectés d'une ſenſation de froid, & froids en effet au toucher; ces parties ſi foibles, qu'il arrivoit fréquemment au malade de boîter dans ſa marche lente & pénible, & qu'il pouvoit à peine porter ſa cuiller à ſa bouche.

Le malade étoit de plus ſujet à des attaques périodiques d'épilepſie, qui avoient lieu pendant la nuit, & dont le retour arrivoit à peu près de ſix ſemaines en ſix ſemaines. Toutes les fonctions s'exécutoient bien d'ailleurs; cependant le pouls étoit petit & foible, le teint pâle, l'humeur du malade inquiète & mélancolique. Aucun ſymptôme n'annonçoit un vice particulier, & le ſeul qu'indiquoient la

petiteſſe du pouls, la pâleur du viſage, la molleſſe des chairs, la lenteur de la voix & celle de toutes les actions, étoit l'atonie générale des fibres; tandis que l'obſcurité des idées, les attaques d'épilepſie & l'air de ſtupeur indiquoient l'embarras du cerveau.

M. de la Motte a été électriſé du 31 décembre 1777 au 4 avril 1778, ce qui ne contient guère au-delà de trois mois; mais le malade a ſuivi très-exactement ſon traitement & il a pris deux ſéances par jour pendant les deux derniers mois & demi.

Il a ſouvent ſué pendant les nuits, quoiqu'en hiver, & il a conſtamment & abondamment ſalivé. Je n'ai employé à ſon égard aucun remède auxiliaire, & je ne l'ai purgé que deux fois. La continuité & l'abondance des ſueurs & de la ſalivation m'ont paru rendre inutiles les remèdes dont j'aurois pu faire uſage.

M. de la Motte éprouva des maux de tête dans les premiers jours, mais ils ſe diſſipèrent bientôt ſans retour. Il a eu une attaque d'épilepſie dans la nuit du 15 au 16 janvier. Ce fut le 26 du même mois qu'il commença à s'appercevoir d'un mieux marqué. Ses idées lui parurent moins confuſes, la parole moins gênée, & le bras & la jambe un peu plus forts. Ces premiers ſuccès ayant augmenté, avec quelques variations dans certains jours, M. de la Motte ſe ſervit pour la première fois, le 10 mars, de ſa main droite pour porter ſes alimens & ſa boiſſon à ſa bouche pendant ſes repas. Cependant l'attaque d'épilepſie qui avoit eu lieu le 16 janvier, fut la dernière, & M. de la Motte allant de mieux en mieux, deſira de retourner chez lui : je conſentis à ſa retraite le 4 avril. Il avoit alors la parole encore lente, mais très-libre; ſes idées étoient nettes, ſon extérieur n'annonçoit plus de ſtupeur; il marchoit aiſément & faiſoit de longues courſes; il ſe ſervoit habituellement de ſa main droite pour boire & pour manger; il avoit même écrit quelques lignes avec beaucoup moins de peine que par le paſſé; il étoit exempt de toute

douleur, & n'avoit pas eu d'attaque d'épilepſie depuis deux mois & demi.

Le 10 juin, le frère Côme m'apprit que M. de la Motte conſervoit depuis ſon départ, c'eſt-à-dire depuis deux mois, ce qu'il avoit gagné, & qu'il n'avoit pas eu d'attaque d'épilepſie.

M. de la Motte étant à Paris le 20 juillet, paſſa chez moi, m'aſſura qu'il étoit auſſi bien que le 4 avril; qu'il n'avoit point eu d'attaque; qu'il faiſoit, pour l'exercice de ſa profeſſion, cinq à ſix lieues par jour, & qu'il ſaignoit de la main droite. J'eus peine à le croire; je préſentai au malade un verre, qu'il tint par la patte; je l'emplis d'eau bord à bord; il le porta à ſa bouche, & but toute l'eau ſans rien répandre. Cependant je doutois toujours qu'il pût ſaigner, & je le témoignai le 6 mai 1779 à M. Grandclas, médecin de la faculté de Paris, qui connoît M. de la Motte & qui l'a vu chez moi pendant le traitement. M. Grandclas m'aſſura que M. de la Motte étoit véridique & incapable d'en impoſer; il ajouta que le F. Côme en avoit reçu depuis peu des nouvelles, & j'appris par ce moyen que M. de la Motte étoit au 6 mai de cette année, treize mois après la fin de ſon traitement, auſſi bien qu'au moment où il a fini.

L'électricité a donc été utile dans le cas que je viens de rapporter à un homme de quarante-deux ans, tombé depuis trois dans une hémiplégie complette; auquel les eaux de Bourbonne n'avoient procuré qu'un ſoulagement foible; qui depuis deux ans n'avoit fait aucun progrès en bien; dont la paralyſie & les attaques d'épilepſie auxquelles il étoit ſujet, paroiſſoient reconnoître pour cauſe le défaut de ton dans les fibres, l'épaiſſiſſement de la lymphe & ſa ſtaſe ſur le cerveau & les nerfs.

Ce malade conſerve depuis treize mois ce qu'il a gagné; & s'il lui manque quelque choſe pour être complettement guéri, c'eſt que ſes mouvemens m'ont paru, en le quittant & en le renvoyant le 10 juin, retenir encore quelque choſe de la lenteur dont ils avoient été ſi fortement & ſi long-temps affectés.

II. Le 20 décembre 1777, M. Prévoſt, dont la réſidence ordinaire eſt à Bruxelles, & qui ſe trouvoit alors à Paris, me remit une lettre de la part de M. de Laſſone, qui lui conſeilloit l'uſage de l'électricité. Je trouvai le malade dans l'état ſuivant.

Les muſcles du viſage paralyſés du côté gauche; la bouche exceſſivement tirée & tournée à droite; la joue gauche pendante, la parole & la déglutition très-gênées. M. Prévoſt étoit obligé, pour articuler & ſe faire entendre en parlant, pour manger & pour avaler, d'élever & de ſoutenir ſa joue par le ſecours de la main gauche; les lèvres du côté affecté, tant la ſupérieure que l'inférieure, étoient un peu tuméfiées, relâchées & fort pendantes; l'inférieure étoit légèrement renverſée.

M. Prévoſt ne pouvoit ouvrir ni fermer les paupières du côté gauche. La ſupérieure demeuroit conſtamment élevée, & l'inférieure fortement abaiſſée. Le malade dormoit l'œil ouvert. Lorſqu'il employoit le ſecours de ſa main pour mouvoir ſes paupières, il ne parvenoit pas à les approcher l'une contre l'autre, mais il reſtoit encore entre les deux un écartement de plus d'une ligne. Il n'y avoit qu'une portion de la pupille qui fût couverte, & les rayons de la lumière n'étoient interceptés qu'en partie. Les paupières abandonnées à elles-mêmes, reſtoient quelques inſtans dans l'inaction; le ſecours de la main étoit néceſſaire pour les ouvrir; elles s'écartoient enſuite d'elles-mêmes involontairement, & s'éloignoient fort au-delà de l'ouverture naturelle.

L'accident que je viens de décrire avoit lieu depuis un mois; il s'étoit fait ſentir ſubitement pendant la nuit, ſans avoir été précédé par aucun ſymptôme, ſinon quelques laſſitudes ſpontanées la veille. Le jour même de l'attaque on appliqua des véſicatoires; ils tirèrent beaucoup, & procurèrent du ſoulagemenr; car tous les accidens dont j'ai parlé avoient été encore plus graves dans l'origine. Le troiſième jour de la maladie, M. Prévoſt eut un vomiſſement ſpontané & abondant: il évacua par cette voie beaucoup

de pituite. Il ne portoit plus de véſicatoires lorſque je le vis; il faiſoit uſage pour tout remède de frictions sèches & de tabac mêlé d'un peu de poudre de muguet. L'uſage du tabac pouvoit être un remède pour lui, parce qu'il n'en avoit jamais pris juſqu'alors; il ne m'apprit pas préciſément ſon âge, qui me parut de cinquante à cinquante-cinq ans. Il n'avoit de toute ſa vie eu d'autre incommodité qu'une affection nerveuſe, paſſée depuis ſix ans, ſans avoir laiſſé de ſuite, & dont il ne ſe reſſentoit plus depuis ce temps: ſon eſtomac n'avoit jamais bien digéré; il étoit ſujet de temps en temps à des diarrhées qui duroient peu. Il avoit l'habitude de mâcher de temps à autre de la rhubarbe, dans l'intention de fortifier l'eſtomac & d'évacuer la pituite dont ce viſcère ſe trouvoit ſouvent ſurchargé. Enfin, ce qui me ſemble ſur-tout digne d'attention, M. Prévoſt étoit tous les ans ſujet à des rhûmes de cerveau, pendant leſquels il ſe faiſoit par les narines une excrétion abondante d'une ſéroſité rouſſeâtre, qui n'étoit pas teinte par le tabac, puiſque M. Prévoſt n'en uſoit pas; il n'avoit point eu de rhûme de cerveau l'année à la fin de laquelle il fut attaqué de paralyſie aux muſcles du viſage. Il eſt donc probable que la ſupreſſion d'une excrétion ſéreuſe qui couloit pluſieurs fois tous les ans par les narines, qui n'avoit pas eu lieu cette année, étoit la cauſe des accidens qui étoient ſurvenus.

La cauſe que je viens d'aſſigner ayant paru à M. de Laſſone, ainſi qu'elle me le paroiſſoit, pouvoir être combattue avantageuſement par l'électricité, M. Prévoſt commença l'uſage de ce remède le 23 décembre 1777, le continua chez moi juſqu'au 7 mars 1778, & dans le domicile qu'il avoit à Paris, juſqu'au 29 avril de la même année. Cet eſpace de temps comprend quatre mois & ſix jours: ſi l'on en retranche les jours de fêtes & même quelques ſemaines d'interruption, le traitement renfermera à peu près trois mois & demi, pendant la moitié deſquels M. Prévoſt a pris deux ſéances par jour.

Il n'y eut rien de remarquable avant le 7 janvier. Ce même jour, je jugeai que les paupières étoient moins écartées ; le malade ſentoit qu'il parvenoit à remuer un peu les muſcles ſourciliers, abſolument immobiles juſqu'à ce moment.

Le 8, le malade abaiſſa aſſez la paupière ſupérieure pour intercepter totalement les rayons de lumière ; mais il reſta encore de l'écartement entre les deux paupières dans toute l'étendue de l'œil.

Le 31 janvier, le malade, ſuivant ſon rapport, parloit & mangeoit avec un peu moins de difficulté ; ſes lèvres paroiſſoient, à ceux qui le voyoient tous les jours, un peu moins gonflées, moins pendantes, la bouche moins tournée ; il n'y avoit pas de changement notable du côté des paupières depuis le 8 ; en total il y avoit un progrès très-léger.

Le 5 & le 10 février, il y eut une diminution notable dans tous les accidens ; le 12, elle fut remarquée par MM. de Laſſone & Cornette, qui avoient vu le malade la ſurveille du premier jour du traitement, & qui ne l'avoient pas vu depuis. Il y eut peu de changement pendant le reſte du mois.

Le 2 mars, je trouvai les paupières ſenſiblement plus mobiles qu'elles ne l'avoient encore été, même l'inférieure, qui juſqu'à ce moment avoit oppoſé plus de réſiſtance. Le même jour, M. Prévoſt ceſſa de ſoutenir ſa joue avec ſa main lorſqu'il parloit, comme il avoit été obligé de le faire juſqu'alors. Il ceſſa de venir chez moi le 7, & le lendemain il commenca à ſe faire électriſer chez lui. Je le vis le 11 ; je trouvai la bouche, à très-peu de choſe près, dans l'état naturel ; les deux paupières étoient devenues beaucoup plus mobiles ; elles ſe joignoient dans plus des trois quarts de leur étendue ; il ne reſtoit qu'une ſéparation à peu près d'une demi-ligne d'épaiſſeur vers le grand angle de l'œil ; elle étoit occaſionnée par le défaut d'élévation complette de la part de la paupière inférieure.

©BIUM

Le 7 avril, je vis M. Prévoſt pour la ſeconde fois, depuis qu'il étoit électriſé chez lui; l'écartement entre les deux paupières vers le grand angle, au moment où le malade les fermoit, étoit ſenſiblement diminué depuis le 7 mars, & il ne reſtoit que très-peu de choſe à la bouche.

Enfin le 29 avril, les deux paupières ſe fermoient complettement; les mouvemens en étoient prompts & faciles. La bouche me parut parfaitement revenue à l'état naturel, à cela près d'une très-légère dépreſſion & d'un tiraillement qui ſubſiſtoit toujours à la commiſſure des lèvres: le malade, à qui j'en parlai, m'aſſura qu'il étoit né avec cette très-légère incommodité, ou qu'au moins elle exiſtoit depuis ſi long-temps, que l'origine lui en avoit échappé; M. ſon frère & M. Cornette, auquel le malade eſt connu depuis long-temps, me confirmèrent ce qu'il m'avoit dit. Il partit peu de jours après pour Bruxelles.

Le 11 juin, le frère de M. Prévoſt m'apporta de ſes nouvelles qu'il avoit reçues depuis peu, & m'apprit qu'il n'avoit rien perdu depuis le 29 avril.

M. Prévoſt ayant fait un voyage à Paris, me fit une viſite le 3 février 1779. Je le trouvai auſſi bien que le 29 avril 1778, huit mois après la fin de ſon traitement. Je lui demandai s'il n'avoit pas, depuis ſon départ, fait uſage d'une machine électrique que je ſavois qu'il avoit emportée: il m'aſſura que non.

Ce malade a beaucoup ſalivé pendant tout le temps du traitement; cette excrétion me paroiſſant importante dans le cas dont il s'agiſſoit, je la ſoutins par l'uſage de la pyrètre. L'œil a ſouvent été larmoyant pendant la durée du traitement, & il ne l'étoit plus à la fin. Il y a eu quelques diarrhées, incommodités auxquelles le malade eſt ſujet, comme je l'ai dit; ces diarrhées, l'abondance de la ſalivation, l'effet d'un peu de rhubarbe que M. Prévoſt mâchoit, ſuivant ſon uſage, le jour des diarrhées, m'ont paru procurer une évacuation ſuffiſante. Le malade n'a pris qu'un minoratif,

ratif, à l'occaſion d'un dérangement d'eſtomac qui avoit duré deux jours.

Il me ſemble évident que la ſuppreſſion d'un écoulement ſéreux qui avoit eu lieu pluſieurs fois tous les ans, étoit la cauſe des accidens arrivés à M. Prévoſt; que par conſéquent la paralyſie dont les muſcles de ſon viſage étoient affectés, étoit humorale, & que l'électricité, en excitant une criſe ſoutenue par la ſalivation & le larmoiement, a été employée avec avantage pour combattre la cauſe morbifique. Ce ſeroit le cas, pour prévenir une récidive, d'ouvrir une iſſue à une ſéroſité trop abondante, ou de l'expulſer par des ſudorifiques & quelques purgatifs pris à propos. Il faudroit auſſi entretenir les forces de l'eſtomac. Mais ſi M. Prévoſt, ne s'aſſujettiſſant pas à ces précautions, avoit une rechûte, je ne penſe pas qu'on en pût rien inférer contre l'électricité, qui a produit l'effet qu'on en pouvoit raiſonnablement attendre, dont on ne peut exiger, ainſi que d'aucun autre remède, de changer la conſtitution, le vice organique & le tempérament d'un ſujet âgé de cinquante ans.

III. M. Beurlier, graveur, âgé de quarante-deux ans, éprouva, à l'âge de vingt ans, des douleurs vives & continuelles dans la cuiſſe droite : elles durèrent ſans relâche pendant deux ans ; au bout de ce terme & pendant les huit années ſuivantes, les douleurs furent moins vives, & n'eurent lieu que par intervalles. La onzième année de la maladie, la trentième de l'âge du malade, les douleurs devinrent, comme dans l'invaſion, vives & continuelles, & durèrent pendant un an : on les regarda comme les ſymtômes d'une ſciatique ; on fit faire au malade beaucoup de remèdes ; il uſa quarante-deux fois des poudres d'Ailhaud. Les douleurs ceſsèrent à la fin de la onzième année, furent aſſoupies pendant la douzième, ſe firent ſentir au commencement de la treizième, & durèrent pendant cinq mois : elles ceſsèrent enfin à ce terme, & elles n'ont plus depuis

©BIUM

affecté la cuiſſe; mais le malade devint en même temps, & il eſt demeuré depuis, ſujet à des douleurs dont les muſcles des reins ſont le ſiège : ces douleurs, moins opiniâtres que les premières, ne durent que pendant trois à quatre jours, gênent les mouvemens, reviennent par intervalles inégaux, laiſſent au malade des repos de trois, ſix mois, même d'un an.

A l'âge de trente-neuf ans, M. Beurlier s'apperçut que ſa jambe gauche devenoit engorgée, ſans lui cauſer de douleurs, incommodité qui a toujours perſiſté depuis.

A l'âge de quarante ans, le malade éprouva ſubitement dans une nuit une attaque de paralyſie; il reſta ſans mouvement du côté gauche, & ſa bouche étoit tournée. Cette attaque ſe diſſipa en peu de jours, ſans le ſecours d'aucun remède. Six mois après une nouvelle attaque ſaiſit ſubitement le malade dans la journée; il tomba à la renverſe; ſon bras reſta ſans mouvement. Cette ſeconde attaque ſe diſſipa promptement, comme la première, & n'eut pas plus de ſuite par rapport aux mouvemens du bras & de la jambe; mais la tête & la vue demeurèrent affectées. Le malade ſe trouva ſujet à des étourdiſſemens dont il étoit frappé auſſi tôt qu'il commençoit à exercer ſon talent. Sa vue ſe couvroit en même temps d'un voile. Ces accidens avoient obligé M. Beurlier, lorſqu'il vint chez moi, d'abandonner entièrement ſon art depuis treize mois. On lui avoit conſeillé les eaux de Balaruc, & il avoit été les prendre ſur les lieux ſans en retirer aucun avantage; enfin ſix ſemaines avant que je viſſe le malade, il avoit éprouvé une troiſième attaque de paralyſie; celle-ci, plus forte que les deux précédentes, avoit laiſſé des traces plus profondes. Dans l'invaſion le bras avoit totalement perdu le mouvement, & la jambe en conſervoit ſi peu, qu'il falloit porter le malade pour qu'il changeât de place. Un chirurgien qui fut appellé propoſa la ſaignée, à laquelle le malade ne voulut pas conſentir; il prit le premier jour juſqu'à dix grains d'émétique, qui ne produiſirent qu'un ſeul vomiſſement, ſans évacuation par

bas. Pendant les quatorze jours ſuivans le traitement conſiſta en trois purgations, & dans les intervalles en une boiſſon ſudorifique émétiſée. Ces remèdes & la nature opérèrent, dans les premiers quinze jours, aſſez de ſoulagement pour que le malade pût marcher & même ſortir à pied; mais le progrès en mieux s'arrêta, & depuis un mois le malade, qui n'en avoit fait aucun, étoit reſté dans l'état ſuivant, qui eſt celui où il étoit quand il ſe préſenta chez moi.

La jambe gauche légèrement engorgée, lourde & traînante, la marche lente & pénible, beaucoup de peine à monter & à deſcendre, ſur-tout à monter; le bras libre dans ſes mouvemens, mais trop foible pour que le malade pût manier ſon burin, & de plus les mouvemens du bras vacillans & irréguliers : point de douleurs en aucune partie depuis un an. Des vertiges ſubits & violens auſſi-tôt que le malade commençoit à s'appliquer; la vue fort affoiblie depuis la ſeconde attaque; d'ailleurs toutes les fonctions dont je n'ai pas parlé dans l'état naturel.

M. Beurlier a été électriſé du 9 ſeptembre 1778 juſqu'au 3 avril 1779 : ſon traitement embraſſe donc l'eſpace de ſix mois moins ſix jours; & en retranchant les jours d'abſence, le traitement, ſuivant le relevé du journal, contient cent quinze jours d'électriſation, qui équivalent à peu près à quatre mois.

Le malade crut s'appercevoir d'un mieux marqué dans les premiers jours d'octobre; il eſſaya de travailler le 5, mais il éprouva des vertiges. Il renouvella le même eſſai le 10, & il éprouva le même accident; les vertiges continuèrent le lendemain, même dans l'inaction. Cependant le malade ſentoit en marchant que ſa jambe devenoit plus forte, & les mouvemens de ſon bras étoient moins irréguliers : il reprit ſon burin le 19, & s'en ſervit pendant deux heures ſans éprouver de vertiges. Le 25, il fut pris aux reins de douleurs qui durèrent pendant trois jours; le 28, il travailla pendant deux heures moins difficilement qu'il

n'avoit encore fait, & la vue fut plus nette. Il travailla le 3 novembre pendant près de quatre heures de ſuite, ſans éprouver de vertiges, & il continua de même juſqu'au 16 : le 17, il ſe plaignit d'une tenſion dans les yeux, qui étoient légèrement rouges : je penſai qu'ils avoient été fatigués, après une inaction de treize mois, par une application trop longue, trop ſoutenue dans une ſaiſon où le ciel eſt communément embrumé. Je conſeillai pour tout remède le repos, qui ſuffit pour diſſiper cette légère incommodité. Le 21, M. Beurlier reprit ſon travail, mais d'abord pendant moins de temps de ſuite, & en en graduant peu à peu la durée ; elle fut de quatre heures le 30, ſans que le malade éprouvât aucun accident : il travailla plus long-temps de jour en jour, & le 3 avril, qu'il fut électriſé pour la dernière fois, il y avoit ſix ſemaines qu'il travailloit auſſi aiſément, auſſi long-temps qu'avant d'avoir été incommodé, qu'il marchoit, montoit & deſcendoit facilement. Cependant il lui reſtoit un léger empâtement à la cheville du pied gauche ; l'enflure de cette jambe étoit diminuée, mais elle n'étoit pas diſſipée entièrement : le malade, quoiqu'il marchât aiſément & long-temps de ſuite, éprouvoit dans la jambe une ſenſation de foibleſſe : enfin la vue n'étoit pas auſſi ferme qu'avant les attaques, & elle ſe fatiguoit plus promptement. M. Beurlier n'a donc été que ſoulagé conſidérablement, mais il n'a pas été guéri. Son ſoulagement conſiſte en ce que les vertiges, auxquels il étoit ſujet, ſont diſſipés ; en ce qu'il a repris ſon travail interrompu depuis treize mois ; en ce qu'il le continue chaque jour auſſi long-temps, qu'il l'exécute auſſi facilement qu'avant les accidens qu'il a éprouvés ; en ce que le bras & la jambe ont acquis beaucoup de force ; en ce que les mouvemens du bras, de vacillans & irréguliers qu'ils étoient, ſont devenus ſûrs & précis. La force primitive dans la jambe, la diſſipation totale de l'engorgement dans cette partie, la fermeté & la force antérieure de la vue manquent au complément de la guériſon.

M. Beurlier conſervoit le 10 août, quatre mois révolus après ſon traitement, ce qu'il avoit acquis en le quittant. Perſuadé que les accidens dont il avoit été attaqué depuis l'âge de vingt ans, avoient pour principe une humeur rhumatiſante, je lui ai preſcrit une boiſſon légèrement ſudorifique à prendre tous les matins pendant la durée du traitement (deux taſſes d'infuſion de fleurs de ſureau), & de faire uſage, pour boiſſon à ſes repas, pendant deux mois, d'une décoction de ſquine & de ſalſepareille : je lui ai conſeillé d'éviter tout ce qui pouvoit diminuer l'inſenſible tranſpiration, & de rechercher au contraire tout ce qui peut la favoriſer : j'ai tenté trois fois, mais inutilement, de purger le malade ; il m'avoit prévenu de l'impoſſibilité qu'on avoit éprouvée à l'évacuer toutes les fois qu'on l'avoit tenté, impoſſibilité probablement dûe à l'abus d'un purgatif draſtique dont le malade avoit uſé quarante-deux fois, en aſſez peu de temps, à la ſuite de la ſeconde attaque. Une médecine compoſée de la décoction de deux gros de ſenné, deux onces de manne, un gros de ſel végétal, la première fois ; un minoratif plus doux, la ſeconde, pris au bout de quatre jours, pendant leſquels le malade avoit été préparé par une boiſſon abondante ; & la troiſième fois, après quatre jours de boiſſon, quatre grains d'émétique dans une chopine d'eau priſe en trois verres, n'ont produit aucune évacuation. Le malade ne s'eſt ſenti que légèrement échauffé, ſans ſouffrir d'autre incommodité. Je n'ai pas cru devoir inſiſter davantage ſur les purgatifs. Cependant le malade n'eſt pas reſſerré, & à cet égard les choſes ſuivent le cours ordinaire.

M. Beurlier n'a éprouvé aucune criſe pendant ſon traitement, à moins, s'il y en a eu une, qu'elle ne ſe ſoit opérée par le moyen de l'inſenſible tranſpiration. Ce fait mérite d'être remarqué, parce qu'il s'éloigne de ce qui eſt arrivé aux autres malades, qui ont eu du ſoulagement.

Ceux qui attribueront avec moi la cauſe des accidens ſoufferts par M. Beurlier à une humeur rhumatiſante, en

©BIUM

regarderont le traitement de ce malade comme moins probatoire en faveur de l'électricité. En effet, les accidens produits par la cauſe que je reconnois dans M. Beurlier, ſont plus ou moins longs, ſe diſſipent ſouvent d'eux-mêmes & reparoiſſent après des intervalles plus ou moins éloignés. Mais c'eſt pendant l'automne & l'hiver que ces accidens ont diminué, ce qui n'eſt pas ordinaire quand la nature agit ſeule; ſes efforts avoient été pleinement victorieux après la première attaque; ils avoient encore triomphé d'une partie des accidens qui avoient ſuivi la ſeconde; ils avoient beaucoup moins opéré après la troiſième qu'à la ſuite des deux premières, & leur effet étoit borné depuis un mois. C'eſt dans ces circonſtances, où les efforts de la nature en faveur du malade paroiſſoient épuiſés, qu'il eſt électriſé, & qu'il obtient dans une ſaiſon défavorable plus de ſoulagement qu'il n'en a encore eu depuis la ſeconde attaque. Ces raiſons ne démontrent pas, mais elles rendent probable que le ſoulagement obtenu par le malade eſt dû à l'électricité; deux autres faits d'ailleurs qui ont du rapport avec celui-ci, confirment cette probabilité; mais pour prononcer au reſte, & ſavoir juſqu'à quel point l'électricité aura combattu & détruit la cauſe des accidens dans M. Beurlier, il faut néceſſairement attendre que le temps le révèle. Son traitement, quant à préſent, ne prouve rien, ce me ſemble, ſinon qu'une paralyſie produite par une humeur rhumatiſante eſt combattue avantageuſement par l'électricité, quoique cette humeur tourmente le malade depuis vingt-deux ans, & que la paralyſie date pour la première attaque de deux ans, de quinze mois pour la ſeconde, de ſix ſemaines pour la troiſième. C'eſt au temps à nous apprendre quelle ſera la durée du ſoulagement éprouvé par ce malade.

IV. Le 24 ſeptembre 1777, M^de^ Guigard amena chez moi ſon fils, âgé de ſept ans & demi : il y avoit trois mois que cet enfant, grand & robuſte pour ſon âge, avoit eſſuyé

une fièvre continuë ; elle avoit duré pendant cinq ſemaines : Guigard étoit en convaleſcence depuis huit jours, lorſqu'il éprouva le matin un ſaiſiſſement violent ; il eut dans la journée un vomiſſement mêlé d'un peu de ſang, &, ſuivant le rapport de la mère, il en rendit quelques gouttes par la voie des urines. La même cauſe qui avoit effrayé l'enfant le matin s'étant renouvellée le ſoir, Guigard eut un nouveau ſaiſiſſement, & tomba dans des convulſions qui durèrent pendant la nuit ; elles ceſsèrent vers le matin, mais l'enfant demeura ſans parole, privé de l'uſage de ſes ſens & paralyſé de la moitié du corps du côté droit. La bouche étoit tournée, le bras & la jambe étoient ſans mouvement & privés de ſentiment. Cet état dura pendant trois ſemaines ; Guigard ayant recouvré la parole & l'uſage de ſes ſens au bout de ce temps, on reconnut, qu'outre les maux dont j'ai parlé, il avoit encore perdu l'intelligence dont il avoit joui, juſqu'au moment des convulſions, dans le degré ordinaire aux enfans de ſon âge. Au bout de cinq ſemaines, à dater du premier inſtant de l'accident, la bouche ſe redreſſa & revint à l'état naturel ; mais le bras & la jambe n'avoient encore éprouvé aucun ſoulagement. Cependant on avoit employé l'uſage des bains & donné des potions antiſpaſmodiques. Il n'y avoit au 24 ſeptembre, lorſque je vis l'enfant, que cinq jours qu'il commençoit à pouvoir ſe ſoutenir debout & à marcher dans la chambre aidé par quelqu'un. Je le trouvai dans l'état ſuivant.

On avoit amené Guigard en voiture ; on l'avoit ſoutenu pour monter l'eſcalier & faire quelques pas dans la chambre : il traînoit la jambe & ne la levoit pas ; le pied étoit tourné de côté & en dedans ; l'enfant marchoit ſur la malléole ; le genou étoit roide & ſans mouvement.

L'avant-bras étoit ſoutenu par un cordon poſé en écharpe ; ce cordon ôté, l'avant-bras étoit entraîné par ſon poids ; le bras étoit mobile ; l'enfant le levoit, & il portoit la main près de ſon viſage ; le poignet & les doigts étoient courbés, & dans un état de flexion continuelle : de tous les mouve-

mens de la main, celui de ſupination étoit le plus gêné & le plus incomplet.

Guigard ne donnoit aucun ſigne d'intelligence, & n'avoit cependant rien dans la phyſionomie de ce qui a coutume d'annoncer l'imbécillité ; il ſaiſiſſoit de la main gauche tous les objets qui étoient à ſa portée ; quels qu'ils fuſſent, il les portoit à ſa bouche, les pouſſoit à force avec ſes doigts, & les amonceloit dans ſa bouche, s'ils n'étoient pas ſuſceptibles d'être mâchés & avalés. Rien ne le dégoûtoit, pas même les ſubſtances les plus déſagréables au goût, ce qui fait préſumer que ce ſens étoit ſans action.

J'ai commencé le traitement de Guigard le 24 ſeptembre ; je l'ai continué tous les jours juſqu'au 6 de novembre ; j'ai enſuite éloigné les ſéances, & Guigard n'en a plus pris que treize juſqu'au 5 février 1778, qu'il a ceſſé tout à fait de venir : il n'a eu qu'une ſéance par jour durant ſon traitement ; il avoit acquis dès le 5 novembre autant qu'au 6 février. Si les treize dernières ſéances ont été utiles, ce n'a été qu'à confirmer l'effet du traitement adminiſtré du 24 ſeptembre au 6 novembre.

Comme Guigard ne pouvoit me rendre aucun compte ; & que je n'en pouvois attendre non plus d'une femme qui l'amenoit, ſon père eut ſoin de m'envoyer chaque jour un bulletin relatif à ce qui s'étoit paſſé en l'abſence de l'enfant ; il s'en acquitta avec exactitude & intelligence, & tous les bulletins qu'il m'a envoyés ſont demeurés joints au journal tenu pour ſon fils.

L'électricité parut opérer ſur Guigard dès les commencemens. Dans les premiers jours, il n'étoit pas ſenſible aux étincelles, qu'apparemment il ne ſentoit pas, car il étoit incapable de ſe contenir par un motif raiſonnable. En peu de temps l'enfant fut ſi ſenſible aux étincelles, que pour les lui faire ſupporter, on étoit obligé de le contenir par des cordons ou à l'aide des perſonnes aſſiſes à côté de lui ; ce changement nous indiqua que la ſenſibilité étoit rétablie. Nous remarquâmes le 29 ſeptembre un mieux notable dans le

le bras & dans la jambe; Guigard prenoit ſur ſa tête ce que nous y poſions, & le rapportoit de haut en bas à ſa bouche ſans retourner la main & faire le mouvement de ſupination; le pied tournoit moins en dedans, & la jambe étoit moins traînante; l'enfant étoit en état de venir chez moi à pied.

Le 3 octobre, le poignet & le petit doigt commençoient à être habituellement redreſſés. Le 10, le père ayant conduit ſon fils du côté des Tuileries pour le promener, ſans ſavoir juſqu'où il pourroit aller; le mena à pied, de la Cité où il demeuroit, à la grille de Chaillot & le ramena de même, ſans que l'enfant fût fatigué; le 15 je lui donnai quelques légères commotions, les membres furent moins ſouples l'après-midi, & ſe trouvèrent le lendemain dans le même état que le 14. Le 20, les parens avoient commencé à forcer l'enfant de porter avec ſa main droite ſes alimens à ſa bouche, & pour l'y contraindre, ils mettoient la gauche en écharpe: ils pratiquoient la même opération pour l'obliger à ſe ſervir de ſa main droite en jouant. Le 29, il commença à ramaſſer à terre de très-petits objets, & à prendre un écu ſur une table. Le 6 novembre, Guigard exécutoit tous les mouvemens poſſibles de la jambe & du bras, & il levoit de terre, à un pied & demi de haut, un poids de quinze livres; il ramaſſoit des pièces d'argent à terre; il ne traînoit plus la jambe, & il ne paroiſſoit plus manquer que de force & d'agilité: mais ſon imbécillité étoit toujours la même; depuis le 6 novembre juſqu'au 6 février, il ne vint que treize fois, comme je l'ai déja dit; il ramaſſoit à terre, le 5 février, un poids de ſix livres, & le levoit à la hauteur de ſa tête. Il me paroiſſoit complettement guéri de la paralyſie, à cela près qu'il me ſembloit, comme il m'a toujours paru depuis, manquer de célérité dans ſes mouvemens, de grace & d'harmonie. Par grace, j'entends cette molleſſe dans les mouvemens, cette ſoupleſſe, cette promptitude ordinaires aux enfans; par harmonie, le concours & l'inſtantanéité entre les mouvemens d'un côté &

les mêmes mouvemens du côté opposé. Si Guigard ramassoit deux objets à la fois, un de chaque main, il les ramassoit plus lestement de la main gauche que de la droite. Ce défaut étoit léger, mais on pouvoit le remarquer en y faisant attention; & il a toujours existé depuis, sans augmenter ni diminuer.

Le malade a beaucoup sué pendant son traitement, quoiqu'il ait eu lieu à la fin de septembre & dans le cours du mois d'octobre. La sueur étoit si abondante pendant les séances, que les malades assis à côté de Guigard, qui lui assujettissoient soit le bras, soit la jambe mis à nud, pour tirer les étincelles, s'essuyoient souvent les mains; ils assuroient en même temps que la sueur étoit visqueuse & collante; les bulletins du père portent souvent que l'enfant a été en moiteur pendant la journée dont il rend compte. Quand il a commencé à aller mieux, il s'est souvent plaint de douleurs dans les parties paralysées; il a eu trois fois un cours de ventre, sans que je puisse l'attribuer à l'électricité & le regarder comme une crise, ou décider si c'étoit une suite de sa voracité; il paroît plus juste d'attribuer à l'électricité les sueurs dont j'ai parlé, & un flux abondant d'urine qui a duré quarante-huit heures: mais si ce flux a été critique, il ne l'a été que par l'abondance & non par la qualité des urines, qui étoient limpides, de la couleur ordinaire, & qui n'ont fourni aucun dépôt.

Guigard né bien constitué, ayant joui de l'usage de ses membres & des facultés intellectuelles au même degré que les enfans de son âge, éprouve successivement en douze ou quinze heures deux saisissemens, à la suite desquels il demeure en hémiplégie, & privé de l'usage de la raison: ces deux saisissemens sont évidemment la cause occasionnelle des accidens qui lui sont arrivés. Mais comment cette cause a-t-elle agi sur le cerveau? quel désordre a-t-elle produit sur ce viscère & sur les nerfs? C'est à quoi l'on ne peut rien répondre de précis, de prouvé, ni par conséquent de satisfaisant: comment la cause qui empêchoit les mouve-

mens a-t-elle pu être détruite, ſans que les facultés intellectuelles également ſubordonnées à l'état du cerveau & des nerfs, ſe ſoient rétablies? eſt-ce, comme les modernes le prétendent, d'après Haller, qu'une partie des nerfs, une portion des fibres du cerveau ſerviroit aux mouvemens, une autre portion de ces organes à l'accompliſſement des ſenſations ou aux fonctions intellectuelles? Je ne ſuivrai pas plus loin ces réflexions, qui font naître des doutes ſi difficiles à réſoudre. Je me contente du récit ſimple du fait, ſans qu'il me fourniſſe le moyen de reconnoître la nature de la paralyſie de Guigard & d'en déterminer l'eſpèce; mais le fait même dépoſe-t-il en faveur de l'électricité?

Un enfant de huit ans, très-fort, eſt frappé ſubitement par une cauſe extérieure : il eſt donc dans les circonſtances les plus favorables pour eſpérer ſa guériſon des efforts de la nature ſeule. Je ne prétends ni la leur enlever, ni l'attribuer à l'électricité. J'examine, je rapporte le pour & le contre, & je laiſſe aux autres à juger. Pendant trois ſemaines que la nature eſt aidée par l'effet des bains & des antiſpaſmodiques, Guigard ne parvient qu'à recouvrer l'uſage des ſens, à avoir le viſage rappellé à l'état naturel & à commencer à pouvoir ſe ſoutenir debout; il eſt aſſez fort au bout de quatre jours d'électricité pour faire à pied dans les rues un trajet d'un quart-d'heure de durée pour venir, & autant pour s'en retourner; il fait au bout de douze jours de traitement, à pied, facilement, ſans être fatigué, une lieue de chemin : enfin, au bout de ſix ſemaines, ſon poignet, ſes doigts qui étoient fléchis ſont redreſſés; il ne pouvoit s'en ſervir, il les emploie à tous les uſages qu'en font les autres hommes, & il ne lui reſte de trace de ſa paralyſie qu'un manque d'adreſſe & de promptitude dans les mouvemens. La nature opère-t-elle communément des effets auſſi prompts après une guériſon entamée ſi lentement? ou la nature dans ſa force & ſa vigueur, & l'électricité appliquée dans les circonſtances les plus favorables, ne ſe ſont-elles pas aidées mutuellement & ſans le concours

©BIUM

des circonſtances, n'eſt-il pas à préſumer que les effets euſſent été plus lents & moins conſidérables? Quoi qu'il en ſoit, Guigard rétabli par rapport aux mouvemens, n'avoit rien gagné à la fin de ſon traitement du côté des facultés intellectuelles : non-ſeulement il étoit idiot & ſtupide, mais il étoit encore ſujet, au moindre bruit qu'il entendoit inopinément, à être frappé d'un ſaiſiſſement ſubit; il pâliſſoit, chanceloit, lâchoit quelques gouttes d'urine, & revenoit en un inſtant dans ſon état naturel; ces ſymptômes me faiſant craindre qu'il ne devînt épileptique, je lui fis faire uſage de l'infuſion de feuilles d'oranger: ce moyen fut inutile. Je voulus employer la racine de valériane, mais la ſaveur déſagréable de cette plante fut cauſe qu'on ne put s'en ſervir pour cet enfant, en qui le ſens du goût avoit repris toute ſon activité. Je l'ai vu huit fois, du 5 février 1778, jour auquel avoit fini ſon traitement, juſqu'au 2 juin 1779, ce qui comprend un eſpace de ſeize mois moins trois jours; je n'ai jamais trouvé la moindre variation relativement aux membres qui avoient été paralyſés, & ils m'ont paru le 2 juin 1779 parfaitement dans le même état où ils étoient au 5 février 1778. Quant aux ſymptômes épileptiques, ils ont toujours été légers; mais ils ont varié pour le temps où ils avoient lieu, la fréquence & la manière dont ils ſe manifeſtoient; & ils ont donné lieu à des faits très-ſinguliers, relativement à l'aimant qui a été appliqué à Guigard par M. l'abbé Le Noble. Je n'entrerai point dans le détail de ces faits, quoique j'en aie tenu note ſur le journal; le commiſſaire chargé par la Société de ſuivre les effets de l'aimant, en rendra compte : j'obſerverai ſeulement qu'au 2 juin 1779, les ſymptômes épileptiques dont le malade étoit attaqué, ne duroient pas deux minutes, & que depuis trois mois ils ne s'étoient renouvellés que deux fois, que l'enfant, depuis l'application des aimants, n'étoit plus ſujet à des ſaiſiſſemens ſubits à l'occaſion d'un bruit inopiné; que les aimants ayant été ôtés pendant quelques jours, Guigard étoit redevenu ſujet à cette première incommodité,

dont une nouvelle application des aimants l'a délivré juſqu'à préſent. Le ſujet étoit propre à être ſoumis à des expériences, puiſqu'il eſt incapable de rien feindre. Je ne me ſuis pas contenté du récit des parens; je me ſuis rendu chez eux & je me ſuis aſſuré par moi-même, en cherchant à effrayer inopinément l'enfant, & l'en trouvant ou ne l'en trouvant pas ſuſceptible, ſuivant qu'il portoit ou ne portoit pas les aimants, que la relation qu'on m'avoit faite étoit véritable. Je n'ai jamais attribué à l'électricité le nouvel accident ſurvenu depuis la fin du traitement, parce qu'il eſt très-ordinaire que les imbécilles en ſouffrent de pareils dès l'origine de leur imbécillité, ou qu'ils y deviennent ſujets dans la ſuite, & ſouvent en peu de temps. J'ai quelquefois au contraire penſé que l'électricité, dont l'action avoit ſurmonté l'obſtacle qui s'oppoſoit au mouvement, ou qu'au moins cet obſtacle ayant été levé pendant l'action de l'électricité, ſi on l'eût continuée plus long-temps, elle eût peut-être également triomphé de l'obſtacle qui s'oppoſe aux fonctions intellectuelles. Mais j'ai craint d'un autre côté que l'action trop continuée d'un remède actif & ſtimulant n'augmentât l'irritabilité dans une maladie dont l'irritabilité portée à un trop haut degré, paroît ſouvent la cauſe. Je me ſuis donc arrêté, ſans oſer décider entre deux opinions qui pouvoient également ſe ſoutenir. En effet, on a déja vu, par l'exemple de M. de la Motte (*Voy. n° I*), que des ſymptômes épileptiques ſe ſont calmés pendant l'effet de l'électricité, qu'ils n'ont pas encore reparu dans ce malade depuis la fin de ſon traitement: mais d'un autre côté on verra dans ce même mémoire que l'électricité a augmenté & rapproché les ſymptômes épileptiques dans deux malades. Ainſi le même remède produit, par rapport aux mêmes accidens, des effets oppoſés, parce que les cauſes en ſont auſſi oppoſées, ſans que nous puiſſions les diſtinguer; & nous marchons ſouvent entre deux écueils que nous ne connoiſſons pas, au milieu deſquels l'expérience ſeule peut nous apprendre à nous conduire, ſans que nous

oſions la conſulrer, même par rapport à un imbécille, qui peut ne l'être pas toujours, & dont l'exiſtence appartient à ſes parens, auxquels elle eſt encore précieuſe.

V. LE 13 novembre 1778, Melle de Putte, âgée de ſeize ans, originaire de Bruxelles, penſionnaire chez les dames Urſulines de la rue S. Jacques, vint chez moi accompagnée de M. Philip, docteur-régent de la faculté de Paris, & médecin ordinaire des dames Urſulines. Melle de Putte étoit incommodée depuis l'âge de quatre ans. Nous avons regardé ſon infirmité, M. Philip & moi, comme une paralyſie incomplette. On avoit employé pendant les quatre premières années beaucoup de remèdes pour tenter la guériſon de la jeune perſonne : nous n'avons pas pu avoir d'éclairciſſemens ſur la nature de ces remèdes ; on n'en avoit plus fait depuis que Melle de Putte étoit parvenue à l'âge de huit ans. Son incommodité, que des remèdes ſuivis pendant quatre ans, les efforts de la nature pendant huit, & l'époque qui arrive à l'âge de puberté, n'avoient pas diminuée, conſiſtoit dans une grande foibleſſe de tout le côté droit : les mouvemens du bras & de la jambe étoient libres ; mais ces mêmes parties étoient ſi foibles, que Melle de Putte ne ſe ſervoit pas de ſa main droite pour porter ſes alimens à ſa bouche. Après trois ou quatre tentatives qui avoient réuſſi, une cuiller chargée d'alimens devenoit pour le bras fatigué par cet exercice, un poids trop lourd. La malade marchoit, montoit & deſcendoit, mais avec beaucoup de lenteur ; elle ſe fatiguoit très-promptement, ſe repoſoit ſouvent, & la cheville du pied fléchiſſoit & tournoit quelquefois, rarement cependant, lorſque Melle de Putte marchoit. Les organes de la voix étoient ſur-tout affectés : la malade parloit peu, avec effort & précipitation ; il falloit être habitué à vivre auprès d'elle, pour diſtinguer les mots qu'elle articuloit. L'évacuation périodique à laquelle le ſexe eſt aſſujetti, s'étoit établie dans ſon temps ; mais elle ſe renouvelloit deux fois par mois : elle étoit très-peu abondante, elle s'arrêtoit promptement,

& elle n'équivaloit pas, en deux fois, à l'évacuation qui n'a communément lieu chez les femmes qu'une fois par mois.

La pâleur du teint, la foibleſſe & la lenteur du pouls, peu d'activité dans toutes les actions, un air d'abattement & de langueur répandu ſur toute la perſonne, paroiſſoient indiquer l'atonie des ſolides en général & la viſcoſité des fluides. C'étoit une cauſe probable & la ſeule qui ſe préſentât de la maladie dont la jeune perſonne étoit attaquée.

Le traitement de Melle de Putte a été commencé le 14 novembre 1778 & continué régulièrement juſqu'au 14 mai 1779; je l'ai terminé tout à fait le 4 juin de la même année. Mais du 14 mai au 4 juin, la malade n'eſt venue que ſix fois. Son traitement embraſſe près de ſept mois pour la durée; mais il ne contient, en retranchant les jours d'abſence & d'après le relevé du journal, que cent vingt-trois ſéances.

Le 8 décembre, jour où Melle de Putte ne vint pas, les règles, qui n'avoient pas eu lieu depuis le 14 novembre, quoiqu'elles revinſſent ordinairement deux fois par mois, reprirent leur cours; mais elles s'arrêtèrent le même jour. La malade étant venue le 9, les règles ſe rétablirent & continuérent juſqu'à la fin du 11: elles durèrent donc ſans interruption le 9, le 10 & le 11. Mais il faut remarquer que la malade fut électriſée chacun de ces trois jours. Ce que l'on ne m'avoit pas appris dans la première viſite, & dont on m'informa le 9, c'eſt que les règles étoient précédées par des coliques, que la malade n'éprouva pas à cette époque. L'évacuation ne ſe renouvella point dans le cours de décembre, elle n'eut pas même lieu de tout le mois de janvier; ce qu'il ſemble qu'on ne peut qu'attribuer à ce que l'évacuation arrivée le 9 décembre, continuée pendant trois jours, avoit plus diminué en une fois la pléthore dans ce mois, que ne l'avoient fait antérieurement dans chacun des autres mois les deux évacuations ordinaires d'une courte durée.

Le 11 février, les règles reparurent, ne s'arrêtèrent qu'à la fin du cinquième jour, & coulèrent, au rapport de la garde qui accompagnoit la malade, dans l'abondance où elles devoient couler chez une perſonne de l'âge & de la conſtitution de Melle de Putte : leur cours ſe rétablit le 9 mars, & fut en tout égal au période de février ; celui d'avril a été de même ſemblable à celui de mars ; mais à l'époque de mai, les règles ont devancé de dix jours : elles ont cependant eu la même durée ; &, ainſi qu'il étoit arrivé dans les mois de février, mars & avril, elles n'ont point été précédées par les douleurs de colique qui avoient coutume de les annoncer. Elles ont eu lieu le 23 mai, ont devancé de ſept jours dans ce mois, & ont duré le même temps que dans les périodes précédens. Quant à l'anticipation du temps de mois en mois, cet effet a eu lieu juſqu'à préſent dans toutes les femmes qui ont été électriſées. Cet article, que j'ai cru devoir rapporter de ſuite, étant terminé, je reviens à la paralyſie.

L'électricité n'agit que lentement dans les commencemens ; elle ne produiſit pas d'effet notable pendant le premier mois & avant le 18 décembre. Ce même jour, Melle de Putte leva perpendiculairement un livre *in-octavo* que je lui avois préſenté pour eſſayer ſes forces, le premier jour qu'elle étoit venue, & qu'elle n'avoit pu ſoulever : la perſonne qui l'accompagnoit m'aſſura en même temps que depuis pluſieurs jours elle s'appercevoit que la malade marchoit plus aiſément, d'un pas plus ferme & plus prompt, qu'elle ſe fatiguoit moins en marchant.

Le 22, Melle de Putte commença à ne ſe ſervir que de ſa main droite pour porter ſes alimens à ſa bouche, & elle a toujours continué depuis. Le 28, elle écrivit pluſieurs lettres à ſes parens, plus longues que celles qu'elle leur écrivoit antérieurement, & qui n'avoient juſqu'alors contenu que quelques lignes. Les dames religieuſes trouvèrent dans le même temps Melle de Putte aſſez ſoulagée du côté de la jambe gauche, pour la faire paſſer dans la claſſe où l'on donne

donne des leçons de danſe aux jeunes penſionnaires, exercice que Melle de Putte n'a pas interrompu depuis. Le 4 janvier, elle eſſaya de s'en retourner à pied de l'entrée du Marais au couvent des dames Urſulines de la rue S. Jacques. Ayant fait ce chemin facilement, ſans être fatiguée, elle n'a plus pris de voiture pour s'en retourner, qu'autant que le mauvais temps l'y a contrainte. Le 9, elle prit étant aſſiſe, ſur une table à côté d'elle & de niveau à la hauteur de ſes genoux, un poids de ſix livres, le tranſporta ſur ſes genoux, le reprit & le repoſa ſur la table : le 21, étant aſſiſe au même endroit, elle prit le même poids & le leva perpendiculairement au-deſſus de ſa tête.

Le 23 février, je priai Melle de Putte de prononcer pluſieurs phraſes de ſuite, exercice que j'avois répété déja bien des fois. La parole, quoique encore très-gênée, me parut l'être moins qu'avant le traitement. De ce jour au 14 mai, il ne ſe paſſa rien de remarquable : il y eut pluſieurs jours d'abſence, & même des ſemaines entières ; les progrès ne ſe démentirent pas, mais ils furent très-lents & preſque inſenſibles. Le 14 mai, Melle de Putte leva avec plus de facilité que jamais le poids de ſix livres qui me ſervoit à faire l'eſſai de ſes forces : elle m'aſſura, ainſi que la perſonne qui l'accompagnoit, qu'elle marchoit avec plus d'aiſance & de ſûreté qu'elle n'avoit jamais fait ; elle m'apprit que depuis long-temps elle ſe coëffoit elle-même, ce qu'elle ne pouvoit pas faire avant le traitement ; elle ajouta qu'elle écrivoit ſans peine une page de ſuite, & trois ou quatre en prenant quelques inſtans de repos ; elle prononça pluſieurs phraſes plus lentement qu'à ſon ordinaire, & fut bien entendue de cinq ou ſix perſonnes qui étoient dans la pièce. Elle ne revint plus que cinq fois juſqu'au 4 juin, & ce même jour elle vint pour la dernière fois. Elle m'aſſura que loin d'avoir rien perdu depuis le 14 mai, elle ſe trouvoit au contraire plus forte. Son teint, ſon extérieur en général, un air plus vivant, un embonpoint qu'elle n'avoit pas au commencement du traitement, annonçoient en elle un changement

très-notable ; & il eſt très-probable que la nature, ou ſtimulée, ou débarraſſée d'une gêne qui l'opprimoit, confirmera & augmentera ſeule le bien-être que Melle de Putte a déja acquis. Elle a éprouvé durant ſon traitement deux rhûmes de cerveau, quelques dérangemens d'eſtomac & des migraines, incommodités auxquelles elle a toujours été ſujette. Elle a été purgée trois fois. Elle a eu quelquefois des ſueurs pendant la nuit ; elle n'a point ſalivé & ne s'eſt pas apperçue que ſes urines aient dépoſé.

Il réſulte de ſon traitement que l'électricité adminiſtrée cent quinze fois en près de ſept mois, a été utile à une perſonne de ſeize ans, attaquée depuis l'âge de quatre d'une paralyſie incomplette, dont il eſt probable que l'atonie générale des fibres, le défaut de force & d'activité naturelle étoient la cauſe. L'électricité paroît avoir agi comme ſtimulant ; & c'eſt peut-être par cette raiſon qu'il s'eſt fait beaucoup de changement en bien, ſans qu'il y ait eu de criſe abondante. Les forces vitales ont été augmentées en général ; le teint, l'habitude de toute la perſonne, l'embonpoint ſont des indices de ce changement : les règles plus abondantes, amenées à leur cours ordinaire, l'indiquent également. Le bras & la jambe ont acquis beaucoup de force, à proportion du peu qu'ils en avoient, & peut-être ce qu'ont coutume d'en poſſéder les jeunes perſonnes élevées dans le calme des cloîtres, loin des exercices qui fortifient. Quant aux organes de la voix, Melle de Putte a retiré peu de fruit à cet égard de l'électricité : elle n'a pas été entièrement inutile, mais elle a peu opéré. Cependant j'ai eſſayé pendant quinze jours des commotions qui paſſoient de la baſe de la langue & des muſcles voiſins à la nuque du cou : elles n'ont pas eu plus de pouvoir que les ſimples étincelles tirées aux mêmes parties. Il eſt vrai que je ſuis perſuadé que ſi Melle de Putte prenoit ſur elle de parler lentement, & apportoit à la manière dont elle prononce une application qu'elle néglige, elle ſeconderoit l'électricité & paroîtroit lui devoir davantage, même du côté de la parole.

©BIUM

Il faut encore ajouter que, ſuivant le rapport qui m'a été fait, une ſœur de notre malade n'a pas non plus la parole bien libre : ainſi cette gêne peut dépendre d'une conſtitution primitive, qu'aucun remède ne ſauroit corriger. Je ne prétens pas cependant inférer de ce que je viens de dire, que l'électricité n'ait pas manqué d'efficacité ſur les organes de la voix, par rapport à Mᵉˡˡᵉ de Putte; j'aurai lieu au contraire d'obſerver dans la ſuite que l'électricité remédie moins en général au dérangement de ces organes qu'à celui des extrémités. Mais pour juger d'un fait, il faut en connoître toutes les circonſtances : c'eſt par cette raiſon que je n'ai voulu omettre aucune de celles qui ont rapport à la malade dont il s'agit.

Le 3 juillet, un mois après la ceſſation du traitement, j'ai paſſé au couvent des dames Urſulines. Mᵐᵉ la mère générale des penſionnaires & Mᵉˡˡᵉ de Putte, qui devoit inceſſamment partir pour ſa patrie, m'ont aſſuré qu'il n'y avoit aucun changement depuis la fin du traitement, & que l'époque du mois dernier avoit été, pour l'abondance & la durée, telle qu'elle devoit être.

VI. Le 18 février 1778, M. Lafiſſe, mon confrère, amena chez moi madame Boitel, âgée d'environ cinquante ans, & de la ſanté de laquelle il prenoit ſoin depuis quelque temps.

La réſidence ordinaire de Mᵈᵉ Boitel eſt à Compiègne. Cette dame, fortement conſtituée, ayant toujours joui d'une bonne ſanté, haute en couleurs, d'un tempérament ſanguin, étoit dans ſon temps critique : elle n'avoit point eu ſes règles depuis un an, & n'avoit pris à cet égard aucune précaution.

La nuit du 21 au 22 janvier, Mᵈᵉ Boitel éprouva une inſomnie qui ne lui étoit pas ordinaire, s'endormit après une heure d'agitation, s'éveilla peu de temps après, & reſſentit en même temps une douleur aiguë à l'épaule droite : cette douleur étoit accompagnée d'un ſentiment d'engour-

diſſement & de picottemens qui s'étendoient le long du bras, avec difficulté de le remuer.

La malade ſe leva, éprouva de l'engourdiſſement dans la cuiſſe droite, s'approcha de ſa cheminée, reſſentit de la douleur & des picottemens dans le côté droit du viſage, qui s'étendoient du bas du cou ſur le côté, de la baſe du menton en devant, à la racine des cheveux : elle ſe regarda dans ſa glace, ſe trouva la bouche un peu tournée, eſſaya de parler & ſentit que ſa parole étoit gênée. Cependant la tête n'étoit ni peſante, ni douloureuſe dans ce moment, & ne l'avoit point été précédemment ; il n'y avoit & il n'y avoit eu antérieurement ni vertige, ni embarras, ni mal-aiſe quelconque en aucune partie.

Les ſeuls remèdes preſcrits à M^de^ Boitel ont été des frictions faites avec l'eſprit de vin ſur l'épaule & le bras, des bouillons apéritifs & deux purgations.

La peſanteur & la gêne dans l'extrémité inférieure ſe ſont diſſipées peu après l'attaque ; les picottemens au bras & au côté affecté du viſage ont diminué ſans ceſſer ; la bouche eſt demeurée un peu tournée, la langue légèrement embarraſſée, & le bras a été peu ſoulagé, relativement aux mouvemens qu'il doit exécuter.

Le 18 février, un mois moins quatre jours après l'attaque, quinze jours après la diminution des accidens, M^de^ Boitel étoit dans l'état ſuivant : très-peu d'embarras à la langue, la bouche fort peu tournée ; le bras gêné dans les mouvemens, la main un peu enflée, les doigts engourdis vers l'extrémité, ſujets à de fréquens picottemens ; ils ſe fermoient bien, mais ils ne s'étendoient qu'incomplettement, & reſtoient courbés au quart de leur extenſion à peu près ; la main ne s'élevoit qu'avec peine à la hauteur de l'épaule, M^de^ Boitel ne pouvoit s'en ſervir pour porter ſes alimens à ſa bouche, ſe coëffer, s'habiller, ni pour manier des objets délicats, tels que des ciſeaux, tenir une plume & écrire, ni enlever des objets un peu peſans.

Le traitement de M^de^ Boitel a duré du 18 février au 24

mars; la malade a pris deux ſéances par jour, à peu près les deux tiers du temps qu'elle eſt venue. L'électricité a produit de prompts effets; ils ont été ſenſibles dès le 21 février, troiſième jour du traitement : le 25, Mde Boitel commença à porter de ſa main droite ſes alimens à ſa bouche, à manier des ciſeaux, à s'en ſervir paſſablement; elle ſe trouva en même temps aſſez de force dans la main pour lever, ſoutenir une bouteille pleine & ſe verſer à boire.

Le 26, Mde Boitel déclara avoir découpé la veille un oiſeau qu'on lui avoit ſervi à ſouper, avoir écrit le même jour quatre lignes, & elle ajouta que le 17, veille du traitement, elle ne pouvoit tenir ni un couteau, ni ſe ſervir d'une plume.

Le 3 mars, la malade ſe déshabilla & ſe mit au lit ſans être aidée de perſonne, ce qui ne lui étoit pas encore arrivé. L'enflure de la main étoit en tout diminuée depuis long-temps, mais la diminution varioit, étoit plus grande un jour que l'autre; les picottemens ne ſe faiſoient plus ſentir qu'au pouce & au petit doigt; le bras s'élevoit facilement & perpendiculairement au-deſſus de la tête.

Le 9, Mde Boitel écrivit devant moi ſix lignes ſur un papier qui eſt attaché à ſon journal ſous la date du même jour. Le 10, elle ſe trouva aſſez de force dans le bras pour tirer deux ſeaux d'eau d'un puits.

Le 24, il reſtoit encore un léger gonflement à la main & quelques picottemens au pouce & au petit doigt : ils ne ſe faiſoient ſentir que de temps à autre; il ne reſtoit aucun embarras dans la parole, la bouche étoit dans l'état naturel, le bras avoit beaucoup de force & les doigts étoient très-ſouples. Des nouvelles qui apprirent à Mde Boitel que ſon mari étoit tombé malade, lui firent deſirer de s'en retourner; nous y conſentîmes à regret, M. Laſiſſe & moi : le reſte de gonflement à la main & les picottemens que la malade éprouvoit encore de temps à autre, la durée fort courte de ſon traitement, nous auroient fait deſirer qu'elle le prolongeât encore de quinze jours : mais l'inquiétude ſur la

ſanté de ſon mari l'emporta ſur ce qui la concernoit elle-même; elle décida de partir le 25. La circonſtance du temps critique dans lequel ſe trouvoit Mde Boitel, ſon tempérament, la raréfaction que l'électricité avoit pu occaſionner, la plénitude du pouls, nous firent regarder, à M. Laſiſſe & à moi, la ſaignée comme une précaution néceſſaire pour la malade. Nous l'en prévinmes; elle nous aſſura qu'elle ſe feroit ſaigner peu de jours après ſon retour chez elle, & elle partit.

Le 24 mai, je reçus une lettre écrite par une amie de Mde Boitel, qui l'avoit accompagnée pluſieurs fois chez moi : elle m'écrivoit que la malade étoit demeurée quinze jours environ dans le même état où elle étoit en partant, mais que depuis elle étoit retombée à peu près dans l'état du 22 janvier : la perſonne qui écrivoit, ajoutoit qu'à la vérité Mde Boitel n'avoit pas obſervé le régime que je lui avois recommandé, qu'elle aſſiſtoit fréquemment à des repas & prolongeoit ſouvent les veilles fort avant dans la nuit. Cette lettre eſt annexée au journal. J'ai ſçu depuis que la malade avoit négligé de ſe faire ſaigner, précaution que nous lui avions dit être indiſpenſable. Je ne penſai donc pas que l'événement dont la lettre m'avoit informé prouvât en rien l'inefficacité de l'électricité ; il me parut une attaque dûe, comme la première, à la circonſtance du temps critique, au défaut de régime, au manque de précaution de ſe faire ſaigner : il n'en étoit pas moins conſtant que l'électricité avoit combattu avec avantage les ſuites de la première attaque ; il n'y avoit que des précautions qu'on avoit omiſes, qui puſſent en prévenir une ſeconde. MM. de Laſſone, Geoffroy, Lorry, Laſiſſe, Andry, Coquereau, auxquels je rendis compte de l'état des choſes, & auxquels je communiquai la lettre que j'avois reçue, confirmèrent mon opinion, en mettant la leur par écrit ſur le journal de notre malade.

Cependant Mde Boitel étant venue à Paris au commencement de février 1779, elle paſſa chez moi le 3, m'aſſura

que la ſenſibilité de ſon amie pour elle lui avoit groſſi les objets & beaucoup aggravé l'événement qui lui étoit arrivé; qu'elle avoit à la vérité éprouvé de l'embarras du côté de la langue, de l'engourdiſſement & des picottemens au bras & à la jambe, mais que s'étant fait ſaigner, ſuivant l'avis que nous lui avions donné, ces accidens s'étoient diſſipés, qu'il ne lui étoit reſté qu'un engourdiſſement au bout des doigts, qui la gênoit dans les mouvemens délicats, comme ceux d'écrire, d'attacher une épingle, ce qu'elle faiſoit à la fin du traitement; que d'ailleurs elle étoit dans la meilleure ſanté de tous points; que depuis la ſaignée faite & les accidens diſſipés, à l'exception de l'engourdiſſement au bout des doigts, elle avoit pris ſans ſuccès les eaux de Balaruc. Je conſeillai à Mde Boitel de recourir à l'électricité, pour diſſiper l'engourdiſſement, dont ce remède avoit triomphé après la première attaque; mais mon conſeil n'a pas été ſuivi.

Mde Boitel, dans un ſecond voyage à Paris à la fin de mai, a paſſé chez moi & m'a dit qu'elle étoit, depuis le 3 de février, dans le même état que lorſqu'elle me vit ce même jour, c'eſt-à-dire en parfaite ſanté, à l'exception de l'engourdiſſement au bout des doigts; je l'ai prévenue de la néceſſité où la mettent ſon temps critique & ſon tempérament, de répéter la ſaignée au moins deux fois par an pendant quelques années, & de ſe modérer beaucoup du côté de la table.

La malade a été purgée deux fois pendant ſon traitement, dont la durée a été de cinq ſemaines. Je n'ai obſervé aucune criſe pendant ce temps : je ne crois pas qu'on puiſſe douter que la circonſtance du temps critique, la ſuppreſſion des règles depuis un an, le défaut de ſaignées dans une perſonne fortement conſtituée, d'un tempérament ſanguin, n'aient été la cauſe de l'attaque ſurvenue le 22 janvier : la paralyſie qui en a été la ſuite, avoit donc pour cauſe un engorgement ſanguin produit par la pléthore; & c'eſt peut-être parce qu'il n'y avoit rien d'humoral dans l'accident, qu'il n'y a point eu de criſe. L'électricité a opéré en ſti-

©BIUM

mulant les ſolides, en augmentant leur action, en rendant le ſang plus fluide. Quoi qu'il en ſoit de la conjecture que je viens d'offrir, il réſulte du traitement de Mde Boitel que l'électricité a agi avec avantage ſur une femme arrivée depuis un an à ſon temps critique, fortement conſtituée, d'un tempérament ſanguin, tombée en une paralyſie incomplette depuis cinq ſemaines, accident dont la cauſe paroiſſoit être la pléthore, occaſionnée par les circonſtances; que dans ce cas, l'électricité n'a ni rappellé les règles, ni occaſionné de perte, ce qu'on pouvoit peut-être craindre : mais je crois que cet exemple doit être propoſé avec prudence & qu'il pourroit être funeſte ſi, ſuivant les cas, on ne déſempliſſoit pas, en pareilles circonſtances, les vaiſſeaux, avant de recourir à l'électricité.

VII. Le 26 décembre 1776, M. Charlemagne, metteur en œuvre, âgé de trente-cinq ans, ſentit un mal de cœur, pâlit & ſe trouva ſubitement paralyſé du côté gauche. Il voulut ſe lever de deſſus le ſiège ſur lequel il étoit aſſis; ſa jambe ne put le ſupporter, & il ne put rien tenir de la main du même côté. Cependant M. Charlemagne avoit toujours joui d'une bonne ſanté, il n'avoit fait d'excès en aucun genre, rien n'avoit annoncé l'accident qui lui arrivoit, ſi ce n'eſt deux foibleſſes ſubites & paſſagères, qu'il avoit éprouvées dans le genou gauche, l'une au commencement du mois d'octobre précédent, l'autre au commencement de novembre : ces deux foibleſſes avoient eu lieu dans des momens où M. Charlemagne marchoit, & elles l'avoient contraint de s'arrêter un inſtant.

Le ſentiment ne fut pas détruit au moment de l'attaque; mais les parties affectées perdirent preſque entièrement le mouvement, & furent frappées d'une forte ſenſation de froid.

On ſaigna le malade deux fois du bras en douze heures; on lui fit prendre l'émétique, on le purgea différentes fois. Il n'a ſçu nous dire ni le nombre, ni la compoſition des purgations

purgations qu'il a priſes. Son traitement dura pendant trois ſemaines, qu'il paſſa dans le lit ſans pouvoir s'y remuer ni changer de place, à moins qu'on ne l'aidât. Au bout de ce terme, il ſe trouva en état de ſe lever, fit quelques pas dans ſa chambre en s'appuyant le long des meubles, ſe fortifia peu à peu & ſortit à pied, en s'appuyant ſur une canne, en marchant fort lentement & avec beaucoup de peine. M. Charlemagne ayant paſſé, dans l'état que je viens de décrire, le printemps & l'été qui ſuivirent ſon accident, vint chez moi le 28 octobre 1777, dix mois moins deux jours après ſon attaque : il ſe plaignoit de foibleſſe, de ſenſation de froid, & en même temps d'un ſentiment de roideur & de tenſion dans le bras, la jambe & les reins, de quelques picottemens de temps à autre dans le bras & la jambe; il la traînoit, la jettoit un peu de côté & la ſoulevoit fort peu en marchant : il lui falloit trois quarts-d'heure pour faire le trajet qu'un homme de ſon âge fait aiſément en vingt minutes. Les mouvemens du bras étoient plus libres, mais il manquoit de force. Le malade pouvoit ſoulever, l'avant-bras étant plié, un poids de deux livres & le tranſporter d'une place à une autre, pourvu que ce fût à peu de diſtance; car l'avant-bras étant déployé & étendu, le malade ne pouvoit plus ſoutenir le poids le plus léger. Le ſecond jour qu'il vint, ayant voulu étendre le bras pour préſenter ſa tabatière à quelqu'un, elle lui échappa, la main ayant tourné, le poignet ayant fléchi, & les doigts ayant lâché la tabatière. Le pouls, toujours moins fort du côté malade dans tous les paralytiques, étoit de ce côté, chez M. Charlemagne, d'une foibleſſe exceſſive; les parties affectées étoient en même temps ſenſiblement froides au toucher. Il jouiſſoit d'ailleurs d'une très-bonne ſanté; il avoit la peau très-blanche, peu de couleur, aſſez d'embonpoint, & tout annonçoit en lui une fibre peu tendue & même lâche; il n'avoit pu, depuis le 26 décembre 1776, exercer ſa profeſſion.

Le traitement a été ſuivi exactement à une ſéance par jour, du 28 octobre 1777 au 4 juin 1778, ce qui comprend

©BIUM

ſept mois, ſept jours : je l'ai prolongé du 4 juin juſqu'au 17 août, que je l'ai terminé tout à fait. Mais dans cet intervalle, les ſéances ont été interrompues & de plus en plus éloignées vers la fin : M. Charlemagne n'en a pris que vingt du 4 juin au 17 août; elles n'ont rien ajouté d'ailleurs à ce qu'avoient produit les ſéances priſes juſqu'au 4 de juin; ainſi le traitement doit être regardé comme ayant duré ſept mois.

M. Charlemagne eſt de tous les malades celui qui ait attendu avec le plus de conſtance les effets de l'électricité: ils ſe ſont pourtant annoncés chez lui aſſez promptement; mais ils ont enſuite été très-lents & n'ont augmenté que fort inſenſiblement.

Le 9 novembre, le malade ſoutint très-bien ſa tabatière le bras étant étendu; il ſouleva de deſſus une table, l'avant-bras étant plié, un poids de ſix livres. Depuis ce même jour, je n'en ai pas paſſé un ſans me ſervir de ce poids pour eſſayer les forces de M. Charlemagne : il a ſucceſſivement, mais avec des progrès lents & inſenſibles, levé le poids plus haut, l'a ſoutenu l'avant-bras plus déployé, l'a porté plus long-temps : ſa jambe s'eſt en même temps fortifiée, mais d'une manière encore plus lente : enfin ce n'a été qu'à la fin de janvier, après trois mois de traitement, que M. Charlemagne a commencé à marcher moins difficilement, avec moins de lenteur, à ſoutenir le poids de ſix livres dans la direction horizontale, l'avant-bras étant dans toute ſon extenſion, & à lever perpendiculairement le même poids au-deſſus de ſa tête. M. Charlemagne a repris en même temps ſa profeſſion, qu'il ne pouvoit exercer depuis treize mois. Il ne s'y eſt d'abord appliqué qu'une heure par jour, en deux repriſes; le 10 février, il travailla deux heures de ſuite, & continua de travailler à peu près le même eſpace de temps le reſte du mois. Ce n'étoit que depuis trois ſemaines environ qu'il éprouvoit un changement notable; car ſa jambe s'étoit auſſi beaucoup fortifiée. Je penſai que c'étoit une raiſon pour évacuer le malade; je lui preſcrivis une

médecine, il différa de la prendre de quelques jours. Les 3 & 4 mars, il éprouva d'assez vives douleurs dans les lombes, & de la gêne à plier les reins; il fut purgé le 5; les douleurs & la gêne dans les reins cessèrent. M. Charlemagne reprit son travail le 6, le prolongea le 23 jusqu'à trois heures de suite; le 6 avril, jusqu'à quatre heures & demie; le 11, jusqu'à huit en deux reprises, n'étant pas sorti ce jour-là, & continua jusqu'au 4 juin de travailler tous les matins, environ quatre à cinq heures (il venoit chez moi les après-midi, pour être électrisé).

Le 5 juin, M. Charlemagne partit pour aller passer quelques jours à la campagne: je pensai que l'air & l'exercice ne pouvoient que lui faire du bien, & que, suivant ce qui arriveroit pendant l'absence, je jugerois mieux de la stabilité du changement arrivé dans le malade. Il revint le 19, après quinze jours d'absence. Cette interruption n'avoit rien changé à l'état de M. Charlemagne, & il avoit été à portée de mieux juger de la force de sa jambe. Il me déclara avoir fait à pied, sans se reposer, sans être fatigué, six milles en trois heures & demie: le 13 juillet, il alla au Calvaire à pied, en revint de même, monta & descendit la montagne, sans éprouver d'autre fatigue que celle que le chemin devoit occasionner.

Le 3 août, M. Charlemagne, absent depuis neuf jours, me déclara qu'il les avoit passés à travailler depuis sept heures du matin jusqu'à sept heures du soir. Il revint le 10, & le 17 pour la dernière fois; il me dit également qu'il avoit passé tous les jours d'absence à travailler.

Quelques jours après, je présentai M. Charlemagne à la Société royale de médecine, dans une de ses séances, de même que je l'ai pratiqué par rapport à quelques autres malades. Je rendis compte, devant lui, de son traitement: M. Le Roy, qui étoit présent, qui a conseillé & qui emploie avec succès les bains chauds dans la paralysie, pensa que leur usage (vu la nature de la maladie & les circonstances que je venois d'exposer) auroit amené le malade

au même degré de guériſon dans lequel je le préſentois. Je dis au même degré de guériſon; car celle de M. Charlemagne n'eſt pas complette : quoiqu'il marche long-temps de ſuite, auſſi promptement que marche un homme de ſon âge, on s'apperçoit cependant aiſément qu'il eſt gêné en marchant, ſur-tout lorſqu'il ſe lève & qu'il commence à marcher; les mouvemens du bras n'ont pas non plus la ſoupleſſe qu'ils devroient avoir; M. Charlemagne n'eſt pas, à beaucoup près, un auſſi bon ouvrier qu'il l'étoit; il ne fait, ſuivant ſon rapport, dans un temps donné, que le tiers d'ouvrage qu'il exécutoit dans le même eſpace de temps avant ſon attaque: mais depuis treize mois il étoit abſolument incapable de travailler, il ne marchoit que lentement, avec beaucoup de gêne, & ne pouvoit faire que peu de chemin.

M. Charlemagne a beaucoup ſalivé pendant ſon traitement, il a eu des ſueurs fréquentes & abondantes, il a été purgé trois fois dans les trois derniers mois. J'ai cru les purgations inutiles avant que l'humeur m'ait paru en mouvement.

La conſtitution du malade, ſon embonpoint, les indices d'une fibre lâche, les deux foibleſſes dans les genoux, antérieures à l'attaque, le mal de cœur ſurvenu au moment de l'invaſion, l'abſence du mal de tête, de vertiges, d'étourdiſſemens, me font attribuer à une cauſe humorale la paralyſie dont ce malade a été attaqué : je crois que les deux ſaignées faites en douze heures, au moment de l'invaſion, ont aggravé le mal, l'ont rendu plus rebelle, en diminuant des forces qui manquoient déja, & ont apporté obſtacle à une cure plus complette.

Il réſulte du traitement de M. Charlemagne qu'un homme de trente-cinq ans, atteint depuis dix mois d'une hémiplégie dont la cauſe paroît humorale, hors d'état d'exercer ſa profeſſion, a pu la reprendre au bout de ſix mois de traitement par l'électricité, quoiqu'il n'y ait eu que très-peu de ſuccès pendant les trois premiers mois. Cet exemple doit rendre circonſpect ſur les jugemens qu'on peut porter d'après des

traitemens ſuivis un mois ou deux ſans ſuccès. Le même exemple eſt une preuve de la néceſſité de prolonger le traitement, quand rien ne s'y oppoſe, pour s'aſſurer de l'effet qui pourroit réſulter, & il doit encourager les malades à la conſtance.

Le 11 juin 1779, M. Charlemagne, dix mois moins ſix jours après la fin de ſon traitement, conſervoit ce qu'il avoit acquis, & penſoit que s'il y avoit quelque changement, c'étoit en augmentation de forces.

VIII. Le 5 décembre 1777, M. l'abbé Maudoux, confeſſeur du feu roi, âgé de cinquante-quatre ans, ſe rendit chez moi accompagné de M. de Mours, de l'académie royale des ſciences, & de M. Coſſon, chirurgien.

Quoique d'une conſtitution foible en apparence, M. Maudoux avoit long-temps joui d'une bonne ſanté, mais elle avoit été depuis quinze ans abſolument dérangée, & il étoit devenu ſujet à de fréquentes incommodités. Sa vue s'étoit affoiblie, elle s'étoit couverte d'un voile : il avoit eu deux cataractes ſur les yeux ; on lui avoit fait l'opération, elle avoit réuſſi à un œil : M. Maudoux avoit vu pendant un an, & il étoit devenu totalement aveugle enſuite, par l'effet d'une goutte ſéreine. Une humeur âcre, épaiſſe, s'étoit jettée ſur ſes deux yeux : les paupières gonflées étoient abreuvées de cette humeur, & elle en tranſudoit : elle avoit auſſi comme macéré la cornée ; elle s'étoit introduite entre les lames dont cette membrane eſt compoſée ; elle y excitoit des phlyctènes, tantôt plus, tantôt moins volumineuſes, plus ou moins nombreuſes, qui cauſoient toujours au malade des douleurs aſſez vives, & quelquefois des maux exceſſifs.

Fatigué par des incommodités preſque habituelles, depuis quinze ans, M. Maudoux fut frappé ſubitement d'apoplexie, le 15 août 1777. M. Bouvart fut appellé, & donna ſes ſoins au malade. Les premiers dangers paſſés, M. l'abbé Maudoux demeura paralytique de tout le côté

droit : il continua de prendre les conſeils de M. Bouvart ; & au bout de ſix ſemaines, il éprouvoit un ſoulagement conſidérable ; mais il ne dura pas, quoique M. Maudoux continuât le traitement qui lui étoit preſcrit, quoiqu'il fût dirigé par un médecin dont le nom certifie que ce traitement étoit tel que pouvoient le fournir les reſſources les plus sûres de la médecine. Six ſemaines après la premiere attaque, le malade retomba tout à coup, relativement à la paralyſie, à peu près dans le même état où il avoit été après l'attaque du 15 août, & cet état ne fut amélioré ni par les efforts de la nature, ni par un traitement ſuivi encore pendant ſix ſemaines. C'eſt après cet intervalle paſſé ſans avoir obtenu de ſoulagement, que M. Maudoux eut recours à l'électricité : il étoit dans l'état ſuivant.

La parole très-lente, ſi gênée que le malade ne pouvoit s'entretenir avec ſes amis, parler plus d'une minute ou une minute & demie de ſuite, après laquelle la prononciation devenoit preſque impoſſible.

Le nez pris, un enchifrènement habituel.

La bouche ſouvent remplie, ſur-tout le matin, d'une ſalive épaiſſe & collante, dont la déglutition étoit très-difficile.

Le ſommeil court, interrompu, laborieux.

La digeſtion très-lente, pénible, accompagnée de gêne & d'un ſentiment de peſanteur lorſqu'elle finiſſoit, ſix à ſept heures après un repas toujours très ſobre.

Point de déjections naturelles, ou très-rarement ; depuis le 15 août, preſque toutes avoient été excitées par des lavemens ou des purgatifs.

Les paupières gonflées, leur bord rempli de mucoſité ; les yeux ſouvent larmoyans, la cornée de l'un & l'autre œil chargée de phlyctènes très-groſſes & très-douloureuſes.

Le ſens très-juſte & les idées très-nettes ; la mémoire cependant vacillante, difficulté de ſe rappeller l'expreſſion propre au ſujet, avec connoiſſance que celle qui ſe préſentoit, n'étoit pas l'expreſſion préciſe.

©BIUM

La jambe droite foible, chancelante ſous le poids du corps, affectée d'un ſentiment de froid; trois ou quatre tours faits dans une chambre, en s'appuyant ſur un domeſtique, épuiſoient les forces du malade, qui étoit obligé de ſe repoſer.

Le bras, l'avant-bras & la main du côté droit, jouiſſant de tous les mouvemens qui leur ſont propres; mais ces mêmes parties, ſur-tout la main, affectées d'un ſentiment de froid, & ſi foibles, que le malade ne pouvoit porter ſa cuiller à ſa bouche.

M. Maudoux n'a été électriſé que par bains, il ne l'a été qu'une fois par jour : les ſéances ont été très-courtes dans les commencemens; elles ont été d'une heure ou une heure & demie au plus pendant les trois quarts du traitement.

Commencé le 5 décembre, il a été continué régulièrement juſqu'à la fin de mars, ce qui comprend une eſpace de quatre mois, ſur leſquels il faut retrancher les fêtes, les dimanches, & dix à douze jours d'abſence pour différentes cauſes.

La ſaiſon étant devenue douce & belle au commencement d'avril, M. Maudoux partagea ſon temps juſqu'à la fin de mai, entre trois ſéances qu'il prenoit par ſemaines à Paris, & des courſes qu'il faiſoit à ſon domicile à Iſſy; il a quitté tout-à-fait l'électricité à la fin de mai : j'en vais ſuivre les effets.

Le 11 décembre, neuvième jour du traitement, mouvemens dans le bas-ventre, qui paroiſſent annoncer une déjection naturelle; elle a lieu le lendemain ſans aucun ſecours étranger. Le 13 décembre, le malade va trois fois naturellement à la garde-robe dans la journée; depuis quelques jours ſa parole eſt un peu moins gênée; ſon bras & ſa jambe ont un peu plus de force. M. Bouvart lui fait une viſite le 13 décembre, juge qu'il y a un mieux réel, & preſcrit un minoratif à prendre le lendemain.

Le 22 décembre, le ſommeil paroît depuis deux à

trois jours plus léger, moins pénible; il eſt plus ſuivi; les évacuations continuent à ſe faire naturellement, & le malade ne prend plus de lavemens juſqu'à la fin de ſon traitement; mais quelquefois les évacuations ſont ſuſpendues pendant deux & même trois jours; le malade en eſt fort incommodé; ſa parole, ſon bras, ſa jambe s'en reſſentent, & l'évacuation qui ſurvient, rappelle le mieux qui exiſtoit.

Le 27, le malade porte aiſément ſa cuiller à ſa bouche, ne ſe ſert plus que de ſa main droite pour prendre ſes repas, fait pluſieurs tours dans ſon anti-chambre d'un pas ferme, & aſſure que s'il n'étoit pas aveugle, il n'auroit pas beſoin d'appui pour marcher : les phlyctènes ſont habituellement moins nombreuſes, moins groſſes, moins douloureuſes; il ſuinte par momens des paupières une eau âcre qui rougit le blanc des yeux; les digeſtions ſont un peu moins pénibles, le malade parle plus long-temps de ſuite, ſa parole eſt lente, mais elle eſt diſtincte; la ſalive eſt moins viſqueuſe, & le malade mouche ſouvent moins difficilement.

Le 30, la parole eſt très-diſtincte, mais toujours lente; la jambe eſt ferme. M. Maudoux s'entretient, aſſis ſur l'iſoloir, avec M. le Clerc, docteur-régent de la faculté de Paris, lui fait le récit des incommodités qu'il a éprouvées depuis quinze ans, & parle, pour faire ce récit, pendant un quart-d'heure de ſuite.

Le premier janvier 1778, je vis M. Bouvart, je le priai de me dire ſon ſentiment à l'égard de M. l'abbé Maudoux, & relativement aux effets de l'électricité ſur ce malade. La réponſe de M. Bouvart, écrite ſur le journal, à la date du premier janvier 1778, au bas de laquelle il mit ſa ſignature, fut que « l'électricité avoit rendu la parole & les » mouvemens plus libres & plus étendus, & produit une » augmentation de force qui n'exiſtoit pas auparavant; » qu'on n'en pouvoit pas douter ».

Le 6 janvier, M. Maudoux s'entretient, aſſis ſur l'iſoloir, avec M. Dubourg, docteur-régent de la faculté, comme il avoit fait avec M. le Clerc, lui fait de même & avec autant de

de détails & de facilité, le récit des infirmités qu'il a éprouvées, ainſi que des effets produits par l'électricité.

Le 9, M. Bouvart fait une viſite au malade, trouve ſa parole plus nette, plus diſtincte & moins lente qu'elle n'avoit encore été; les yeux lui paroiſſent en meilleur état qu'il ne les a encore vus.

Le 15, on ſupprime les véſicatoires que le malade portoit quand il avoit commencé à être électriſé, & qu'il avoit portés depuis juſqu'à ce jour.

Le 23, M. Demours rend viſite à M. Maudoux, le trouve auſſi bien dans tous les points qu'avant la ſuppreſſion des véſicatoires.

Le 28, M. Bouvart voit le malade & trouve du progrès en bien, relativement à la prononciation, la main, la jambe & les yeux.

Le 9 février, M. Maudoux a ſerré de ſa main paralyſée M. Demours, aſſez fort pour lui cauſer de la douleur; il a frappé fortement en ſa préſence, de ſon pied paralyſé ſur le plancher, & s'eſt balancé ſur la jambe malade. M. Demours a trouvé les phlyctènes diminuées & les yeux en aſſez bon état.

Le 3 mars, M. Bouvart voit le malade, & ſuivant l'expreſſion du dernier, trouve tout en très-bon chemin.

Le 15 mars eſt, au rapport du malade, la meilleure journée qu'il ait eue depuis le 15 août, & en me ſervant toujours de ſes expreſſions, la tête ce jour-là eſt très-libre, les idées ſont très-nettes, la prononciation très-diſtincte, à peu de choſe près très-aiſée, les yeux clairs, les paupières minces & légères, la jambe ferme, la main & les doigts en meilleur état qu'ils n'ont encore été. Cette journée doit ſervir, & a en effet toujours ſervi depuis à M. Maudoux de terme de comparaiſon. Je m'arrêterai par cette raiſon à décrire l'état où le malade étoit au 15 mars; état dans lequel il étoit depuis le 5 février, jour qui lui avoit auſſi ſervi d'époque.

La tête plus libre, les idées plus préciſes, l'expreſſion propre moins rare, plus prompte à ſe préſenter.

Le ſommeil habituellement plus long, plus tranquille, aſſez ſouvent de ſix & ſept heures.

Les évacuations naturelles preſque tous les jours, quelquefois répétées deux ou trois fois. Les conſtipations rares, de deux jours de durée ou de trois au plus, quand elles avoient lieu.

Les digeſtions communément moins lentes & moins pénibles.

Les yeux peu douloureux & ordinairement en meilleur état.

La ſalive moins épaiſſe, moins collante.

L'enchifrènement moins ordinaire.

La prononciation plus diſtincte, plus libre.

Le malade a ſouvent parlé en ma préſence vingt minutes de ſuite ſans ſe repoſer, en faiſant aux perſonnes qui le voyoient chez moi, le récit de ſes infirmités.

La jambe plus libre & plus ferme. Le malade frappoit du pied paralyſé pluſieurs coups de ſuite aſſez forts ſur le plancher; il relevoit la jambe ſaine, & n'étant porté que ſur la malade, il ſe balançoit ſur cette jambe. Il marchoit librement dans ſon appartement, & lorſque le temps le permettoit, il ſe promenoit aiſément dans un jardin.

La main avoit acquis beaucoup de force, & les dernières phalanges des doigts, qui au commencement étoient peu ſouples, avoient de l'agilité. M. Maudoux ne ſe ſervoit depuis long-temps que de ſa main droite pour porter ſes alimens à ſa bouche; il ſignoit ſon nom, prenoit de ſa main paralyſée un poids de ſix livres qu'on lui préſentoit, le levoit perpendiculairement, le ſoutenoit le bras étendu horizontalement, & le ramenoit à lui en pliant l'avant-bras.

Il prenoit la main de ceux qui la lui préſentoient, la ſerroit aſſez pour leur cauſer de la douleur, & pour qu'ils

ne puſſent pas la retirer en n'employant qu'un effort doux, & ſans des ſacades qu'on ne ſe permettoit pas vis-à-vis d'un homme privé de la vue, qu'on auroit pu renverſer. M. Maudoux ſe plaiſoit à ces exercices, qu'il a fréquemment répétés chez moi en préſence des perſonnes qui y venoient, ſur-tout en préſence des médecins : il leur faiſoit auſſi le récit de ſes infirmités, pour les mettre à portée de juger des changemens ſurvenus dans ſon état.

La chaleur naturelle communément rétablie dans les parties qui en avoient été privées.

M. Maudoux va le 6 avril à Iſſy, il ſe promène trois à quatre heures dans le jardin de MM. de S. François de Sales, & il eſtime avoir fait une lieue en ſe repoſant de temps à autre ; ſa jambe lui paroît très-forte pendant cet exercice, & la parole eſt bien diſtincte ; il partage ſon temps dans le cours des mois d'avril & mai, entre des voyages qu'il fait à Iſſy, & deux à trois ſéances d'électricité qu'il vient prendre chaque ſemaine à Paris. Dans cet intervalle de deux mois, & même depuis le 15 mars, le malade ne perd rien de ce qu'il a acquis & ne gagne rien de plus.

Le récit que je viens de faire eſt extrait d'un journal dicté par M. l'abbé Maudoux à ſon ſecrétaire : il eſt écrit ſur des feuilles ſéparées que le malade m'apportoit chaque jour, & que j'ai attachées à la ſuite les unes des autres ; c'eſt M. Maudoux lui même qui relate dans ſon journal les converſations qu'il a eues chez moi avec les perſonnes que j'ai nommées, les viſites que M. Bouvart lui a rendues en différens temps, & le jugement que ce médecin a porté toutes les fois qu'il l'a vu. Car le ſentiment de M. Bouvart n'eſt exprimé par lui-même qu'à la date du premier janvier 1778, & toutes les autres fois que j'ai rapporté ſon ſentiment, je l'ai fait d'après le récit de M. Maudoux ; ſon journal contient beaucoup de détails dans leſquels je n'ai pu entrer, mais dont on peut s'inſtruire, ſi l'on veut, en le compulſant.

Je ne dois pas omettre de remarquer que dans mon récit je n'ai parlé que des époques où il y a eu des changemens notables ; que dans les intervalles qui les ont ſéparées, l'état de M. Maudoux ne s'eſt pas ſoutenu uniformément & ſans altérations ; qu'il y a eu au contraire beaucoup de viciſſitudes, mais qui n'ont apporté un changement ni grand, ni long dans les bons effets déja produits.

Dans le dernier mois du traitement, le malade fit plus d'attention qu'il n'en avoit jamais fait aux alternatives qu'il éprouvoit dans ſon état : elles lui parurent périodiques, & il diſtinguoit les jours en bons & mauvais, qui lui paroiſſoient alternatifs ; il étoit ſi convaincu de cette idée, il m'en parla ſi ſouvent, que j'eus la penſée de lui faire faire uſage du quinquina. J'en parlai à M. Bouvart ; il vit M. Maudoux dans des jours que ce malade appelloit *mauvais*. M. Bouvart n'obſerva en ces jours mêmes, dans l'état de M. Maudoux, que ces viciſſitudes auxquelles eſt ſujet un homme foible & depuis long-temps d'une mauvaiſe ſanté, ſur lequel influent les plus légères variations qui arrivent dans l'atmoſphère, & n'y vit rien de vraiment périodique. Ayant remarqué moi-même, par la ſuite, que pluſieurs des jours qui devoient être bons, ſuivant le calcul de M. Maudoux, avoient été mauvais, que ceux qui auroient dû être mauvais, avoient été bons, je demeurai convaincu qu'il n'y avoit rien de périodique dans les viciſſitudes qu'il éprouvoit.

Je fis au malade, prêt à partir pour Iſſy, où il alloit ſe fixer long-temps, les deux obſervations ſuivantes.

1°. Que l'électricité me paroiſſoit avoir remédié à la paralyſie, autant qu'il étoit poſſible de l'eſpérer.

2°. Qu'elle avoit rendu ſa ſanté moins mauvaiſe, puiſque les digeſtions étoient moins pénibles, que le ſommeil étoit plus long, moins interrompu, puiſque les yeux étoient plus légers, moins douloureux, & ſur-tout puiſque la conſtipation, qui aggravoit tous ſes maux, au-lieu d'être conſtante & habituelle, comme elle étoit avant le traitement, n'avoit plus lieu que très-rarement.

Je conclus de la dernière obſervation, que le moyen qui avoit procuré une ſanté moins mauvaiſe, me paroiſſoit le plus propre à l'entretenir dans un état ſupportable, ce qu'on ne pouvoit attendre de la nature ſeule, accablée & vaincue par quinze ans d'infirmités. Je conſeillai donc à M. Maudoux d'emporter à Iſſy une machine électrique, non pas pour s'en ſervir habituellement, mais pour y avoir recours de temps en temps, & ſoutenir par ſes effets la nature dans les momens où elle auroit beſoin de ſecours. Le malade approuva mon conſeil, fit placer à Iſſy une machine dont il a cependant fait très-peu d'uſage.

J'appris par une lettre envoyée d'Iſſy, en date du 17 juin, que M. Maudoux étoit, dans les jours qu'il appelloit *bons*, dans le même état qu'au 15 mars.

Une ſeconde lettre écrite le 26, m'informoit que le médecin ordinaire de la maiſon de S. François de Sales, témoin des viciſſitudes qui avoient lieu par rapport à M. Maudoux, avoit jugé néceſſaire de lui faire prendre l'émétique. Le malade arriva à Paris le ſurlendemain, fut purgé par ordre de M. Bouvart & repartit pour Iſſy. J'en reçus deux lettres, l'une en date du premier, la ſeconde du 13 juillet; elles m'apprenoient que M. Maudoux étoit dans les bons jours, comme il avoit été le 15 Mars. On m'informoit par une lettre datée du 23, que l'on avoit conſeillé au malade l'uſage des antiſcorbutiques. Je répondis à cette lettre que l'intérêt que le malade m'avoit inſpiré, me portoit à l'engager d'uſer de remèdes le moins qu'il lui ſeroit poſſible; que j'en redoutois l'effet dans un corps épuiſé, & par les infirmités & par les remèdes déja employés pour les combattre; que le conſeil le plus ſalutaire que je puſſe lui donner, étoit de ne rien faire, comme il l'avoit conſtamment obſervé, que de l'avis de M. Bouvart.

Une lettre datée du 30 juillet, écrite au nom de M. Maudoux, étoit conçue en ces termes : « Dans les bons inter» valles, je me trouve comme j'étois le 15 mars; la » parole eſt très-diſtincte, la jambe me porte aiſément, la

» main a tous ſes mouvemens ; je n'ai donc rien perdu de » ce côté-là, quand l'inſomnie ou l'accablement ne pren- » nent pas ſur moi ».

Une dernière lettre écrite le 3 août, confirmoit, comme la précédente, que l'état, dans les bons jours, étoit ſemblable à celui qui avoit eu lieu le 15 mars. Je n'en ai plus reçu, & j'ai ſçu qu'à peu près dans le même temps, le malade avoit ceſſé d'être conduit par les conſeils de M. Bouvart. Les letttres dont je viens de rendre compte, ſont annexées à la ſuite du journal.

M. Maudoux me fit propoſer par un de ſes amis, dans les premiers jours de décembre, de l'aller voir à Iſſy ; j'y allai le 8, avec la perſonne qui m'en avoit fait la propoſition. Un chirurgien du lieu qui voyoit tous les jours le malade, ſe trouva à la viſite que je lui faiſois, me rendit compte de ſon état & de la manière dont on le conduiſoit. Il étoit, quant à la paralyſie, dans le même état que quand il avoit quitté l'électricité, mais le ventre étoit devenu fort pareſſeux & la conſtipation l'incommodoit beaucoup ; on employoit pour la combattre, en variant les moyens, les lavemens, des bols laxatifs, & quelquefois des minoratifs.

M. Maudoux étoit fort abſorbé au moment où j'arrivai ; c'étoit ou ce devoit être un des mauvais jours : la converſation anima inſenſiblement le malade, il ſe fit ſervir à dîner, porta ſes alimens à ſa bouche de ſa main droite avec facilité, il nous parla ſans éprouver de difficulté, il nous ſerra la main, ſe promena devant nous dans ſon appartement, frappa ſur le plancher, du pied paralyſé, pluſieurs coups fortement appuyés, ſigna pluſieurs papiers que lui préſenta un homme d'affaire qui nous accompagnoit ; nous le quittâmes auſſi bien que je l'euſſe jamais vu.

Je n'ai plus revu M. Maudoux ; mais le 11 juin 1779, j'ai paſſé chez celui de ſes amis qui m'avoit accompagné à Iſſy le 8 décembre : il m'a aſſuré que du côté de la paralyſie, M. Maudoux étoit comme nous l'avions trouvé à cette époque, & par conſéquent auſſi bien qu'au 15

©BIUM

mars 1778. M. Maudoux n'a donc rien perdu, relativement à la paralyſie, de ce qu'il avoit gagné lors de la fin du traitement, ou depuis un an paſſé qu'il eſt terminé. Son ami me dit qu'il lui avoit rendu viſite le dimanche précédent; il me montra une lettre écrite au nom de M. Maudoux, qu'il en avoit reçue depuis deux jours, & que M. Maudoux avoit ſignée d'une main, auſſi ferme qu'il l'eût fait depuis le 15 mars 1778; mais ſon ami ajouta que ſa ſanté étoit toujours chancelante, qu'il étoit plus que jamais tourmenté par la conſtipation, qu'elle le jettoit dans l'état le plus fâcheux; que les ſymptômes qu'elle occaſionnoit, ſe diſſipoient lorſqu'on procuroit des évacuations; que depuis quelques jours on lui faiſoit faire uſage des bains, & enfin qu'il ne ſe ſervoit pas de ſa machine électrique.

Il réſulte du traitement de M. l'abbé Maudoux, que l'électricité a procuré un ſoulagement conſidérable dans une paralyſie qui reconnoiſſoit probablement pour cauſe un épaiſſiſſement général dans les humeurs, & en particulier dans la lymphe; c'eſt au moins le ſentiment qui me paroît le plus vraiſemblable, d'après les ſymptômes & les accidents auxquels M. l'abbé Maudoux eſt ſujet. Il réſulte encore du même traitement, que le ſoulagement opéré par l'électricité, quant à la paralyſie, ſe ſoutient depuis un an révolu, quoique dans un ſujet accablé d'infirmités.

Quant à la ſanté de M. Maudoux, en général & en particulier, quant à la conſtipation, puiſque l'électricité y avoit ſi bien remédié, comme on l'a vu par le compte que j'ai rendu, & que tous les accidents dont le malade eſt attaqué, ſont la ſuite de la conſtipation, il me paroît probable que ſi on eût, comme je l'avois conſeillé, employé l'électricité de temps en temps, ſi l'on s'en fût ſervi pour ſeconder & ſoutenir la nature quand elle auroit eu beſoin de ſecours, on auroit, non pas rétabli M. Maudoux dans une ſanté parfaite, ce qui paroît impoſſible après ſes lon-

gues infirmités, mais qu'on l'auroit entretenu dans un état plus ſupportable & beaucoup moins fâcheux.

IX. LE 19 novembre 1778, M. ...[a], âgé de trente-ſix ans, ſe rendit chez moi, ſur l'avis de M. Geoffroy ſon médecin. Il y avoit cinq ſemaines que M..... après avoir juſqu'à ce moment joui d'une bonne ſanté, éprouva un mal-aiſe général, des douleurs au cou, & qu'il s'apperçut que ſa peau étoit couverte, en différentes parties, de taches d'un rouge lavé. Il fit peu d'attention à cette première incommodité; mais quatre jours après le côté gauche du viſage ſe trouva frappé de paralyſie; la joue devint relâchée & pendante, la bouche fut tournée, la parole fut très-gênée, non par le défaut de mobilité du côté de la langue, mais par le relâchement de la joue & le défaut d'action dans les lèvres: la paupière inférieure devint immobile; le malade ne put abaiſſer la ſupérieure qu'incomplettement, & il fut contraint de dormir l'œil ouvert.

M. Geoffroy appellé le lendemain de cet accident, fit faire deux ſaignées du bras dans la journée, purgea le malade le lendemain, lui fit prendre des bains pendant neuf jours, preſcrivit des bouillons amers, & ordonna enſuite un bol à prendre trois fois par jour, compoſé de graines de moutarde, de conſerve de romarin & de ſyrop d'écorces d'orange: l'uſage en fut continué pendant vingt jours. Ces différens remèdes furent faits pendant l'eſpace d'environ cinq ſemaines; ils produiſirent peu d'effet: M.... étoit au 19 novembre dans l'état ſuivant.

La parole gênée par une ſorte de bredouillement, dépendant du relâchement des lèvres; la gêne étoit cependant moins forte qu'elle n'avoit été.

---

[a] Ce malade & ceux qui, comme lui, ne ſeront pas nommés, m'ont demandé à ne pas l'être, ou ce que j'avois à en dire ne le permettoit pas.

La

©BIUM

La lèvre ſupérieure & l'inférieure gonflées du côté gauche, l'inférieure légèrement tournée à droite, la ſupérieure plus fortement tirée du même côté, & un peu pendante vers la commiſſure.

La paupière inférieure retirée vers le bas, privée de mouvement; la ſupérieure mobile, mais incomplettement, & s'abaiſſant, d'un tiers environ, moins que dans l'état naturel; l'oreille du côté gauche ſenſiblement plus dure que la droite depuis le commencement de l'attaque.

M. B* a été électriſé une fois par jour, deux heures environ chaque jour, du 19 novembre 1778 au 11 mai 1779; mais ſes affaires ne lui ont pas permis de venir régulièrement. Il n'a pris, en près de ſix mois, que quatre-vingt-ſeize ſéances. Les effets de l'électricité ont été d'abord très-lents; il s'eſt fait, à la vérité, dans les premiers jours, quelques changemens en bien, mais peu marqués, & qui n'ont augmenté qu'après beaucoup de temps: ce n'eſt qu'au 10 février, près de deux mois après le traitement commencé, que j'ai obſervé un mieux bien décidé, & qui n'étoit plus équivoque. A cette date la bouche étoit dans l'état naturel, lorſque M..... ne parloit pas; lorſqu'il parloit, la lèvre ſupérieure ſe portoit un peu vers le côté droit, l'inférieure gardoit la poſition qu'elle doit avoir. La paupière inférieure étoit mobile, la ſupérieure s'abaiſſoit beaucoup plus que le 19 novembre; il s'en falloit peu que les deux paupières ne ſe joigniſſent quand le malade tentoit de fermer l'œil. L'oreille étoit en même temps moins dure & la parole plus nette. Le 25 du même mois, les deux paupières ſe réuniſſoient & fermoient exactement l'œil à la volonté du malade. Le 9 mars 1779, la bouche étoit dans l'état naturel, à cela près, que lorſque le malade parloit, la lèvre ſupérieure ſe portoit encore un peu vers le côté droit; l'enflure des lèvres étoit diſſipée.

Le 16 avril, les paupières continuoient à être dans l'état naturel, l'oreille avoit recouvré toute ſa ſenſibilité: la lèvre ſupérieure ſe portoit toujours un peu à droite quand le

malade parloit, & il y avoit à l'inférieure, vers la commiſſure, une légère dépreſſion. Le 28, M. ... ſe plaignit d'un treſſaillement qui ſe faiſoit ſentir dans tout le côté gauche du viſage, lorſqu'il parloit. Ce treſſaillement étoit ſenſible à la vue : je le remarquai en regardant attentivement M. ... & le priant de parler en même temps; j'obſervai encore un léger renverſement au bord de la lèvre inférieure, & à la commiſſure la dépreſſion peu conſidérable dont j'ai déja parlé.

Les parties affectées des ſymptômes que je viens de rapporter, étoient celles dont on avoit tiré des étincelles pendant le traitement. Chaque étincelle fait entrer en contraction le muſcle qui en eſt frappé ; de plus M. ... éprouvoit dans tout le côté gauche du viſage un ſentiment de tenſion. Ces deux conſidérations me portèrent à penſer que le ſentiment de tenſion, le frémiſſement dans les parties dont on avoit tiré des étincelles, étoient une ſuite de l'irritation continuée qu'elles avoient produite; qu'il eût fallu les ſupprimer au 16 du mois ; qu'en cherchant le mieux depuis ce jour, c'eſt-à-dire à combattre la dépreſſion qui exiſtoit alors à la commiſſure des lèvres & la propenſion de la lèvre ſupérieure à ſe porter à droite quand le malade parloit, nous avions rencontré pire ; je le dis au malade, & nous ceſsâmes les étincelles. M. Geoffroy conſeilla d'expoſer les parties affectées à la vapeur de l'eau chaude dans laquelle on auroit auparavant fait bouillir des plantes émollientes. Le malade ne fit uſage de ce remède que trois fois.

Du 18 avril au 11 mai, M. ... n'a été électriſé que par bain, & ne l'a été que trois fois. La ſéance du 11 eſt la dernière. Le treſſaillement & le ſentiment de tenſion, la dépreſſion à la commiſſure des lèvres étoient diminuées, les deux paupières conſervoient la mobilité, l'oreille la ſenſibilité dont ces parties jouiſſent dans l'état naturel ; il ne reſtoit, des ſymptômes qui avoient lieu au 19 novembre, qu'une légère foibleſſe à la commiſſure des lèvres,

le malade ne s'en appercevoit qu'en mangeant & en rinçant ſa bouche : cette foibleſſe ne gênoit pas la parole.

Le 31 juillet, deux mois & demi après la ceſſation du traitement, M. ... conſervoit ce qu'il avoit acquis relativement à la mobilité des paupières, à la ſenſibilité de l'oreille, & au rapprochement de la bouche à ſon état naturel. Mais la légère dépreſſion à la commiſſure des lèvres, & le treſſaillement ſenſible dans le côté gauche du viſage, lorſque M. ... parloit, ſubſiſtoient toujours. Ces légers accidens ne dépendent probablement pas, comme je l'avois penſé d'abord, de l'irritation occaſionnée par l'électricité. En effet, depuis ce traitement fini, il s'eſt préſenté un jeune homme dont la bouche & la paupière ont été paralyſées, ainſi que celles du malade dont il s'agit dans cet article. Ce jeune homme avoit été traité par les moyens ordinaires; en ayant obtenu du ſoulagement, il lui eſt ſurvenu à la fin du traitement les mêmes incommodités qu'à notre malade. Cependant ce jeune homme n'avoit jamais été électriſé.

L'œil a beaucoup larmoyé dans les commencemens du traitement : il n'y a eu d'ailleurs, ni ſalivation, ni ſueurs, ni dépôt du côté des urines. Le malade a pris par jour, du 15 décembre au 15 janvier, un demi-ſeptier d'eau de Balaruc, dans lequel on faiſoit fondre un gros de ſel de Glauber. Ce n'eſt que trois ſemaines après l'uſage des eaux, au 10 février, qu'il y a eu un changement notable en bien. Enfin le malade a été purgé trois fois pendant le cours de ſon traitement.

Si l'on fait attention aux accidens arrivés à M. ..., on remarquera qu'après quatre jours de mal-aiſe, après des taches qui ſe ſont montrées à la peau, ce malade eſt ſubitement attaqué de paralyſie dans le côté gauche du viſage. Il paroîtra donc probable que le tranſport d'une humeur morbifique, dont la nature cherchoit à ſe délivrer en pouſſant cette humeur à la peau, a été la cauſe de la paralyſie : & il réſultera du traitement que l'électricité a

produit de bons effets dans une paralyſie dont il eſt probable que la cauſe étoit la métaſtaſe d'une humeur qui s'étoit portée d'abord au dehors par les voies de la tranſpiration, mais dont la criſe incomplette s'eſt arrêtée, & dont la plus grande partie répercutée, s'eſt fixée ſur les parties paralyſées.

X. Le 30 août 1777 madame Prémont, ſage-femme, âgée de quarante-ſept à quarante-huit ans, ſe rendit chez moi; M. Duchanoy, docteur-régent de la faculté de médecine, qui prenoit ſoin de la ſanté de Mde Prémont, s'y trouva en même temps, & fit le récit ſuivant.

Un an environ auparavant, Mde Prémont avoit eu une attaque d'apoplexie; elle avoit été ſaignée & traitée d'après les indications que ſa maladie préſentoit.

Une hémyplégie ſur le côté gauche avoit ſuccédé à l'apoplexie : le bras & la jambe avoient perdu tout mouvement : M. Duchanoy avoit preſcrit ſucceſſivement l'alkali volatil donné dans une véhicule convenable, les anti-ſcorbutiques comme ſtimulans, les orties fraîches avec leſquelles on frappoit les parties paralyſées, & l'uſage du marc de raiſin.

L'alkali volatil, les anti-ſcorbutiques, l'uſage des orties avoient produit peu d'effet; le marc de raiſin avoit opéré davantage. Un mouvement incomplet s'étoit rétabli dans les parties qui en manquoient. La malade put lever ſon bras, elle put marcher dans ſa chambre, & même ſortir à pied, mais avec beaucoup de peine. Ce dernier avantage ne ſe ſoutint qu'incomplettement. Depuis ſix mois il n'étoit arrivé aucun changement dans l'état de Mde Prémont; il étoit, au 30 août, tel que je vais le décrire.

Mde Prémont levoit ſa main juſqu'à ſon ſourcil; elle ouvroit & fermoit les doigts incomplettement; le poignet étoit plié & inextenſible; les doigts étoient ſans force, & la malade laiſſoit échapper les objets les plus légers qu'elle ſaiſiſſoit : elle leva cependant en notre préſence à

un pied de terre, une chaiſe de paille; mais elle l'entraîna du poids du corps en ſe panchant, & la chaiſe demeura attachée aux doigts, qui étant en partie inextenſibles, firent l'office de crochets.

Mde Prémont marcha devant nous dans une chambre, ſans être appuyée; elle traînoit la jambe, & la cuiſſe ſurtout s'oppoſoit à ce que la malade marchât librement. Elle étoit venue en carroſſe; une femme très-forte l'avoit reçue dans ſes bras au moment où elle étoit deſcendue de voiture, l'avoit portée à travers une cour juſqu'au bas de l'eſcalier, & lui avoit aidé, en la ſoutenant du côté gauche, à monter juſqu'au premier étage. La même femme rendit pendant quelque temps les mêmes ſervices à Mde Prémont, qui venoit & qui s'en retournoit en voiture.

Le bras & la jambe paralyſés étoient légèrement atrophiés & affectés d'un ſentiment de froid: la malade y reſſentoit par intervalles de vives douleurs; elle en éprouvoit conſtamment une aſſez vive, fixée ſur le grand pectoral: ces douleurs étoient ſouvent accompagnées de treſſaillemens dans les muſcles, & la malade exprimoit ſa ſenſation par l'expreſſion de *mouvemens vermiculaires*.

Mde Prémont avoit paſſé le temps critique; elle avoit mené une vie fort active; elle étoit fort mélancolique depuis ſa maladie; elle mangeoit exceſſivement peu, elle étoit très-foible & agitée depuis long-temps par des chagrins domeſtiques.

Le traitement fut commencé le 16 ſeptembre, ſans qu'il y eût rien de changé dans l'état de la malade depuis le 30 août. Mde Prémont a été électriſée du 16 ſeptembre 1777 au 23 juillet 1778, ce qui comprend dix mois, ſept jours: mais le foible tempérament de la malade, la modicité de ſa fortune, qui s'oppoſoit, quand elle n'a pu venir à pied, à ce qu'elle prît des voitures, même par les plus mauvais temps, pluſieurs incommodités paſſagères ſurvenues pendant le traitement, ont été cauſes qu'il y a eu de fréquentes

& de longues interruptions, ſur-tout pendant la dernière moitié de l'automne, l'hiver entier & le commencement du printemps. On jugera donc mieux de la quantité d'électricité adminiſtrée à Mde Prémont (ſi l'on me permet cette expreſſion), en calculant le nombre des ſéances qu'elle a priſes. Elles ſe montent à cent ſoixante-neuf, quelques unes de plus ou de moins, dont je peux m'être trompé en faiſant le relevé du journal. Leur durée a été régulièrement d'environ deux heures chaque jour, excepté les premières, qui ont été plus courtes. J'ai fait tirer à chaque ſéance des étincelles pendant une demi-heure : j'ai employé quelquefois les commotions, & j'ai auſſi eſſayé pour Mde Prémont la méthode publiée par M. l'abbé Sans ; il en avoit dès-lors donné communication à la Société royale de médecine. Je parlerai de ces deux derniers articles par la ſuite.

Le traitement de cette malade mérite beaucoup d'attention, parce qu'il préſente des faits variés & qui éclairent ſur les effets du fluide électrique : j'entrerai donc dans les détails les plus intéreſſans.

Le 17 ſeptembre, lendemain de la première ſéance, la malade déclara avoir monté de ſuite quatre étages ſans ſe repoſer, ſans s'être appuyée d'aucune manière ; elle ajouta qu'il ne lui étoit rien arrivé de ſemblable depuis qu'elle étoit paralytique ; qu'elle ne montoit chez elle qu'en ſe tenant à l'écuyer, & en prenant pluſieurs repos à chaque étage.

Le même jour 17 ſeptembre, la malade porta ſur le ſommet de ſa tête ſa main, qu'elle n'avoit pu lever le 30 août qu'à la hauteur du ſourcil.

Je ne ſais ſi ces premiers effets ſi ſubits ne doivent pas être attribués moins à l'électricité qu'à une imagination vive, exaltée par la confiance dans un remède nouveau. Cependant cette même facilité à monter ſe conſerva dans les jours ſuivans, elle s'augmenta même ; car la malade monta en poſant un pied l'un après l'autre ; & le premier jour, le pied paralytique avoit ſuivi le pied ſain à chaque marche.

Le ſeptième jour, les doigts furent ſenſiblement plus

ſouples, le poignet commença à ſe redreſſer, & Mde Prémont déclara que depuis ſa paralyſie juſqu'à deux jours avant le moment où elle parloit, il lui avoit toujours ſemblé en marchant que ſon pied portât ſur du coton interpoſé entre le pied & le ſol, mais que depuis deux jours elle ſentoit la réſiſtance du plancher ſur lequel elle marchoit.

Le douzième jour, la malade, en arrivant chez moi, traverſa la cour ſeule & ſans s'appuyer, monta de même l'eſcalier.

Cependant des douleurs, des treſſaillemens s'étoient fait ſentir par intervalles, pendant les douze jours dont je viens de parler. La malade avoit pris des ſéances doubles les deux derniers jours; je m'étois ſur-tout attaché à faire tirer des étincelles du muſcle grand pectoral, affecté, comme je l'ai dit, d'une douleur aſſez vive & permanente. Cette douleur conſtante depuis un an, étoit très-diminuée & preſque entièrement diſſipée à la fin du douzième jour: mais le treizième, tout le côté gauche ſe trouva affecté de douleurs plus vives, plus profondes, que la malade n'avoit coutume d'en éprouver. Ses mouvemens étoient moins faciles que les jours précédens; la tête étoit peſante, & la parole n'étoit pas libre comme elle l'avoit été juſqu'alors: le grand pectoral ſeul étoit exempt de la douleur dont il avoit été ſoulagé; le pouls étoit élevé & fréquent. Cependant Mde Prémont, que je ne voulus pas électriſer dans ces circonſtances, s'en retourna chez elle à pied: ce fut la première fois. Elle ne vint pas le lendemain, qui étoit un dimanche; elle m'apprit le lundi, quinzième jour du traitement, que la ſurveille après midi & le dimanche, elle avoit ſenti de vives douleurs dans tout le côté paralyſé, que le grand pectoral ſeul en avoit été & en étoit encore exempt: les mouvemens, loin d'être gênés, étoient au contraire plus faciles, plus étendus. La malade ouvrit une tabatière de ſa main paralyſée, s'en ſervit pour la première fois à prendre du tabac; mais elle éprouvoit à la tête de moment à autre des élancemens aigus.

©BIUM

Je penſai, d'après les circonſtances que je viens de détailler, que l'électricité fortement appliquée au grand pectoral en avoit repouſſé l'humeur qui y étoit fixée depuis ſi long-temps ; que cette humeur repercutée, rentrée dans la maſſe du ſang, occaſionnoit, ou en gênant la circulation, ou en s'étant fixée ſur différentes parties, les ſymptômes dont je viens de rendre compte. Je crus que le moyen le plus sûr d'y remédier, étoit d'évacuer la malade ; elle le fut & toutes ſes douleurs ſe diſſipèrent, les mouvemens reſtèrent libres au même degré qu'avant le minoratif. Ce premier eſſai d'un purgatif donné à une perſonne traitée par l'électricité, m'indiqua (ce qui a été confirmé depuis par un grand nombre d'expériences) que les purgatifs ne changent communément rien aux effets produits par l'électricité.

Le 4 octobre, les mouvemens du bras ſe trouvèrent beaucoup plus gênés qu'ils n'avoient été les jours précédens, & preſque autant qu'au commencement du traitement. Le poignet redevint courbé & inextenſible. Ce retour m'inquiéta : je n'avois encore électriſé que fort peu de malades ; l'expérience ne m'avoit pas appris que ces retours, plus ou moins forts, ont aſſez ſouvent lieu ; qu'ils ſont paſſagers & qu'ils n'annoncent ordinairement rien de fort redoutable. Quoi qu'il en ſoit, j'eus recours en ce moment à la méthode indiquée par M. l'abbé Sans. Une perſonne iſolée frotta avec des ſerviettes chaudes pendant une partie de la ſéance le bras & la jambe de la malade ; j'eſſayai en même temps d'élever, durant l'électriſation, le bras paralyſé & de charger le poignet courbé, par un poids dont la preſſion tendoit à le forcer de s'étendre. J'avois fait préparer l'appareil néceſſaire d'après un deſſin que contenoit le manuſcrit remis par M. l'abbé Sans à la Société royale de médecine.

J'ai continué de tenter cette méthode du 4 au 11 incluſivement, ce qui comprend huit jours, ſur leſquels il y en a eu un d'abſence. Je ne pus à chaque ſéance tenir le bras de la malade levé & ſon poignet chargé d'un poids, que très-peu

très-peu de temps, & je renonçai tout à fait le 11 à cette méthode, à cauſe des douleurs trop vives qu'elle occaſionnoit : outre le témoignage de la malade, on pouvoit juger des maux qu'elle ſouffroit par l'altération de ſon viſage, la ſueur qui le couvroit, l'élévation du pouls. Cependant je relâchois graduellement le ſupport qui tenoit le bras levé; mais cette poſition étoit inſupportable à la malade, quelque léger que fût le degré d'élévation du bras. Je trouve à la date du 11 ſur le journal, le fait que je viens de rapporter, atteſté par la ſignature de ſept de mes confrères qui en furent témoins ce même jour. Je n'en conclus pas que la méthode indiquée par M. l'abbé Sans, ſoit inapplicable à tous les malades; je n'en ſais rien, je ne l'ai pas eſſayée depuis : il n'y a jamais à conclure d'un fait particulier au général; mais je conclus de l'eſſai que j'ai fait, que la méthode de M. l'abbé Sans n'étoit point praticable par rapport à Mde Prémont, & que je ne l'ai pas traitée par cette méthode ſans en rendre compte, comme M. l'abbé Sans me l'a reproché, ſur de mauvais mémoires qu'il a ſans doute eus, & ſans fondement, dans une lettre qu'il a fait imprimer. Je reviens à l'état de la malade.

Pendant les ſept jours que je tentai la méthode indiquée par M. l'abbé Sans, il y en eut dans leſquels les mouvemens furent très-libres, d'autres où ils furent plus gênés; le bien l'emporta en général ſur le mal. Le 12 octobre, lendemain du jour où j'abandonnai la méthode conſeillée par M. l'abbé Sans, la malade ne vint pas; des douleurs très-vives qui ſe firent ſentir à la fin de la nuit & qui durèrent toute la journée ſous la plante du pied, l'en empêchèrent & la privèrent de la faculté de marcher aſſez librement pour ſortir.

Le lendemain 13 octobre, la douleur ſous la plante du pied ſe trouva diſſipée; Mde Prémont continua de venir & de s'en retourner à pied juſqu'au 23 : il y eut de légères alternatives de mieux & de moins bien dans l'état de la jambe & du bras; les parties paralyſées commencèrent à

©BIUM

jouir de la chaleur naturelle dont elles avoient été privées.

Le 23, la malade ſe trouva mal ſur l'iſoloir : j'appris qu'elle avoit mangé la veille à ſouper des alimens beaucoup trop lourds pour elle ; ſon incommodité me parut la ſuite d'une mauvaiſe digeſtion : je la renvoyai, en lui preſcrivant la diète & la boiſſon.

Le 24 au ſoir, je vis Mde Prémont chez elle ; je penſai qu'elle étoit dans le cas d'être purgée : elle le fut le lendemain & revint pour être électriſée le 27. Elle me parut dans le même état qu'au 22.

Du 27 octobre au 3 novembre, rien de remarquable : le 3 novembre, la tête peſante, l'œil gauche & la vue de cet œil voilée, la langue embarraſſée : les mouvemens ne ſont cependant pas moins libres, & les ſymptômes que je viens de décrire, ſe diſſipent naturellement : mais en même temps différentes parties du côté paralyſé, tantôt les unes, tantôt les autres, éprouvent un ſentiment de roideur, de gêne & de compreſſion, comme ſi ces parties, dit la malade, étoient priſes dans un étau.

Ces derniers ſymptômes, qui s'étoient annoncés depuis quelque temps, s'établiſſent pour ne plus ſe diſſiper que par intervalles : ils ſont plus ou moins conſidérables, durent plus ou moins long-temps, gênent plus ou moins les mouvemens, s'étendent ſur un plus ou moins grand nombre de parties, & ne laiſſent à la malade que des demi-journées ou des journées pendant leſquelles elle ne les éprouve pas. Elle ſent en même temps des cuiſſons de temps à autre dans différentes parties, mais toujours du côté paralyſé : elle continue cependant de ſortir, de venir & de s'en retourner à pied ; ſes mouvemens ſont plus ou moins libres, ſuivant la force, l'étendue, la durée du ſentiment de compreſſion & de gêne qu'elle éprouve. En général, ſon état ne s'améliore pas depuis le 15 ou le 20 d'octobre, & il continue d'être à peu près le même juſqu'au 15 novembre : les mouvemens deviennent plus libres à cette époque, plus étendus qu'ils n'ont encore été ; c'eſt auſſi à cette date que Mde Pré-

mont, chez laquelle il ne s'eſt encore fait aucune criſe, commence à ſaliver, & la ſalivation eſt abondante.

Le 18, M. Duchanoy vint chez moi, au moment où Mde Prémont y étoit : il examina l'état où elle ſe trouvoit, & il écrivit enſuite ſur le journal les lignes ſuivantes, que je copie :

« J'avois été quelque temps ſans voir la malade ; ce » qui me met à même de juger plus sûrement des change- » mens : je trouve l'air plus vivant ; le teint plus animé, » l'œil plus net, le parler plus sûr : il y a beaucoup de » gain du côté du bras ; la chair en eſt plus ferme & mieux » colorée ; il faut déja de la force pour ouvrir la main : » j'eſtime à moitié la guériſon, prenant le point d'où l'on » eſt parti & celui où l'on eſpère arriver, pour extrêmes. » *Signé* DUCHANOY ». On ſe rappellera que ce médecin avoit vu la malade lors de l'attaque d'apoplexie, qu'il l'avoit toujours ſuivie, & qu'il l'avoit accompagnée chez moi le 30 août.

Le 24 novembre, Mde Prémont ſaiſiſſant un corps léger avec l'extrémité des doigts de la main gauche, ils commencèrent pour la première fois à retenir l'objet & à offrir quelque réſiſtance à celui qui vouloit le retirer.

Du 24 novembre au 2 décembre, les mouvemens furent en général aſſez libres, quelquefois gênés par le ſentiment de compreſſion dont j'ai parlé. La malade s'étant trouvée pluſieurs fois dans ce cas en arrivant, ſoit depuis le 24 novembre, ſoit antérieurement, je lui fis éprouver ſur le champ, huit à dix fois, dix ou douze légères commotions qui traverſoient les parties affectées pour le moment : les commotions diſſipèrent communément ſur le champ le ſentiment de compreſſion, & furent ſuivies du retour de la liberté dans les mouvemens : mais cet effet n'étoit que paſſager, & la compreſſion ne me paroiſſant que plus forte peu après dans les mêmes parties, j'abandonnai tout à fait les commotions. Mde Prémont continuoit de venir & de s'en retourner à pied, de monter & de deſcendre ſeule, en

©BIUM

s'appuyant sur l'écuyer dans l'escalier : j'aidois la salivation par l'usage de la petite sauge, que la malade mâchoit le matin.

Le 3 décembre, Mde Prémont fut tout à coup saisie par des douleurs vives dans les muscles intercostaux. Ces douleurs gênoient la respiration & faisoient jetter à la malade des cris aigus. Sa compagne, qui est sage-femme, lui fit faire une potion composée d'huile d'amandes douces, d'eau de fleurs d'orange & de quinze gouttes de liqueur minérale anodyne d'Hoffmann. Cette potion diminua les douleurs ; la malade eut quatre heures de sommeil dans la nuit, & me fit avertir de son état le lendemain dans la matinée : je passai chez elle à midi avec un de mes confrères.

Les douleurs, quoique diminuées, gênoient encore la respiration, arrachoient quelques plaintes sourdes à la malade, avoient leur siège au milieu du sternum, & s'étendoient sur les muscles intercostaux du côté droit. Le pouls étoit élevé, sans qu'il y eût de fièvre. Cependant le côté paralysé étoit exempt de douleurs ; le bras & la jambe étoient plus forts, plus libres qu'ils n'avoient encore été, & le bras exécutoit des mouvemens plus étendus. La malade & sa compagne nous assurèrent qu'il en avoit été de même la veille.

Il nous parut évident, à mon confrère & à moi, d'après les douleurs survenues dans des parties qui en avoient été exemptes jusqu'alors, d'après leur absence dans des parties qui y avoient été sujettes, enfin d'après la force, la mobilité & la souplesse, plus grandes dans les membres paralysés, que l'humeur morbifique avoit été déplacée & mise en mouvement ; que les douleurs survenues la veille étoient l'effet d'une métastase qu'on eût pu prévenir en purgeant la malade. Nous approuvâmes la potion, dont on continua l'usage ; nous conseillâmes celui d'une tisane légèrement sudorifique & calmante, & nous prescrivîmes une purgation à prendre aussi-tôt que la cessation ou la diminution des douleurs le permettroit. Elles furent beaucoup moins vives

©BIUM

le 5; la malade fut purgée le 6; les douleurs s'assoupirent, il n'en resta que de très-légères: les membres paralysés ne perdirent rien de leur force, de leur souplesse, de leur mobilité.

La malade se reposa trois jours, vint à pied le quatrième, marcha avec facilité & ramassa une pièce d'argent de dessus une table, ce qu'elle n'avoit pas encore pu faire: le 16 décembre, elle ne vint pas: ce même jour la salivation, qui avoit toujours eu lieu en plus ou moins grande abondance depuis qu'elle s'étoit établie, se supprima; les membres paralysés furent fortement comprimés, leurs mouvemens furent fort gênés, & la malade fut trois heures sans pouvoir marcher. Au bout de ce temps la compression cessa & les choses se rétablirent dans l'état ordinaire.

Le 17 au matin sur les deux heures, la salivation recommença; la malade éprouva en se levant le même accident que la veille, mais il ne dura qu'une heure: Mde Prémont vint à pied, avec un peu plus de peine qu'à l'ordinaire.

Le 18 & le 19, la salivation recommença, & la malade se trouva comme avant la suppression de cette excrétion; mais l'air devenant de plus en plus froid & humide, j'en redoutai l'effet sur une personne foible qui s'échauffoit en marchant, qui faisoit usage d'un remède dont l'effet est d'augmenter la transpiration. D'un autre côté, Mde Prémont n'étoit pas en état de prendre fréquemment des voitures: je pensai donc que le mieux étoit qu'elle ne vînt qu'une fois par semaine, seulement pour soutenir l'effet de l'électricité, & qu'elle vînt en voiture jusqu'au retour d'une saison plus favorable.

Du 19 décembre au 7 janvier 1778, la malade ne vint que trois fois, à des distances à peu près égales, sans que cette interruption dans le traitement changeât rien à son état, si ce n'est que dans les derniers jours la salivation avoit été moins abondante.

Mde Prémont n'étant pas venue depuis huit jours, je passai chez elle le 15 janvier. Elle s'en étoit retournée le 7 à pied

©BIUM

& avoit monté en rentrant quatre étages avec beaucoup de facilité ; la journée du 8 avoit été très-bonne : mais depuis le 9, le côté paralyſé étoit comprimé plus conſtamment qu'à l'ordinaire, & les mouvemens étoient plus rarement libres ; la ſalivation étoit fort diminuée depuis quelques jours.

Réfléchiſſant ſur ces différens objets, je penſai que j'aurois dû preſcrire une médecine le 8 : mon ſentiment étoit fondé ſur les motifs ſuivans. Après un traitement aſſez long, ſuivi habituellement, Mde Prémont n'étoit venue que trois fois en dix-huit jours ; la rigueur de la ſaiſon, la ceſſation d'un remède qui augmente la tranſpiration, qui provoque la ſalivation, qui la ſoutient lorſqu'il eſt continué, pouvoient être cauſe qu'il ſe fût amaſſé beaucoup d'humeur : deux ſéances que la malade avoit priſes le 7 dans ces circonſtances, avoient ſans doute eu un effet très-marqué, puiſqu'après ces deux ſéances les mouvemens avoient été beaucoup plus libres ; elles avoient donc opéré une fonte conſidérable ; elles avoient mis en mouvement une humeur abondante qu'il falloit évacuer, dont la ſtagnation & le dépôt, après l'impulſion qu'elle avoit reçue, occaſionnoient les accidens qui exiſtoient.

Je paſſai le 16 chez Mde Prémont ; je la trouvai mieux que la veille, moins bien de beaucoup que le 7 ; je lui preſcrivis une médecine pour le lendemain. Des ſoins domeſtiques l'empêchèrent de ſuivre mon conſeil ; je la vis le 17 & je la trouvai comme le 16 : le 18, elle prit ſa purgation, fut évacuée abondamment, quoique la purgation ne conſiſtât qu'en deux onces de manne & une once de catholicon.

Le 19, la compreſſion ſur le côté paralyſé étoit conſidérablement diminuée, & les mouvemens étoient libres.

Du 19 janvier au 12 février, Mde Prémont ne prit que ſept ſéances : elle ne perdit rien dans cet intervalle ; il y eut, comme à l'ordinaire, des momens de gêne & de compreſſion, d'autres momens où la liberté fut très-grande.

La malade vint le 12 & le 14 février, à pied avec facilité, mais par un temps fort froid ; elle éprouva, le 13,

quelques friſſons qui n'eurent pas lieu le 14. Elle fut priſe le lendemain des mêmes douleurs à la poitrine qu'elle avoit ſouffertes le 3 décembre ; elles s'étendoient de même du milieu du ſternum ſur les muſcles intercoſtaux du côté droit, mais elles furent beaucoup plus vives qu'à la première époque, & elles furent cette fois accompagnées de fièvre : elles me parurent, comme au 3 décembre, l'effet d'une métaſtaſe, & je penſai que le froid plus vif auquel la malade s'étoit expoſée en venant à pied, le 12 & le 14, avoit rendu les accidens plus graves.

Le 18, les douleurs commencèrent à diminuer, & le 21 elles étoient très-légères ; les choſes étoient à peu près rappellées à leur état ordinaire.

Il n'y eut pas, durant l'effet de cette métaſtaſe, autant de liberté dans les membres paralyſés qu'il y en avoit eu pendant l'accident ſurvenu le 3 décembre ; mais la gêne dans les mouvemens des membres malades ne fut que légère & nullement en proportion des douleurs & de l'embarras qui eurent lieu du côté des muſcles intercoſtaux, ſur leſquels l'humeur repercutée s'étoit fixée avec le plus d'abondance.

Je conſeillai à M^de^ Prémont, puiſque ſes moyens ne lui permettoient pas de prendre de voitures, d'attendre le retour d'une ſaiſon moins rude & de ne plus s'expoſer aux effets que le froid pouvoit occaſionner. Elle ſuivit mon conſeil, & ne revint que le 23 mars, après trente-huit jours d'abſence. Elle n'avoit rien perdu pendant cet intervalle ; les alternatives en mieux & en moins bien avoient été les mêmes qu'antérieurement. Ce jour-là M^de^ Prémont vint à pied, & elle exécuta avec facilité les mouvemens qu'elle avoit coutume de faire.

Du 23 mars au 13 avril, la malade vint ſeize fois, toujours à pied, & s'en retourna de même : la fréquence & la durée des momens de liberté l'emportèrent ſur celles des momens de gêne & de compreſſion ; il y eut par inſtans des douleurs vagues, plus fréquentes ſous la plante du pied paralyſé que dans toutes les autres parties du corps.

Le 13, la malade avoit assez de souplesse & de force dans les doigts de la main gauche pour retenir un linge, qu'elle ourloit de la main droite.

Du 13 avril au 5 mai, Mde Prémont prit douze séances & parut en tout avoir gagné, depuis qu'elle étoit électrisée plus régulièrement.

Le 5 mai, la malade vint après trois jours d'absence. Elle avoit un dévoiement fréquent depuis la surveille, elle rendoit beaucoup de glaires, point de sang, ne souffroit aucune douleur & n'avoit pas de fièvre : les mouvemens étoient en même temps très-souples. Cette évacuation me parut une crise salutaire, que je cherchai à aider par un quart de grain d'ipécacuanha donné en bols de quatre en quatre heures. Le dévoiement dura huit jours, au bout desquels la malade fut purgée ; elle se trouva foible, mais exempte de douleurs & jouissant de beaucoup de liberté dans les mouvemens des membres paralysés.

J'appris, à l'occasion de cette nouvelle incommodité, un fait dont il eût été important que j'eusse été instruit plus tôt, parce qu'il jette du jour sur la cause des accidens arrivés à Mde Prémont, & qu'il eût éclairé sur la manière de la traiter. Elle étoit sujette, avant l'attaque d'apoplexie, à des cours de ventre qui se renouvelloient toutes les cinq à six semaines, & qui duroient quelques jours sans déranger sa santé. Depuis l'attaque d'apoplexie jusqu'au moment du traitement électrique, la malade ne se souvenoit que d'avoir eu, en treize mois, un ou deux cours de ventre, & autant depuis le commencement du traitement.

Mde Prémont reprit les séances le 29 mai, les continua avec exactitude jusqu'au 6 juillet, & fut très-bien pendant cet espace de temps, à l'exception de quelques momens de compression, de gêne, de douleurs vagues : ces momens furent moins fréquens, & d'une durée plus courte qu'ils n'avoient encore été.

Les 6 & 7 juillet, Mde Prémont eut un cours de ventre, & le 8 elle se trouva mieux que jamais.

Du

©BIUM

Du 8 au 23 juillet, Mde Prémont prit neuf séances, & dans cet intervalle les mouvemens furent toujours au degré de liberté où ils étoient parvenus; il n'y eut de compression sur le côté paralysé qu'un seul jour; ce fut le lendemain d'une mauvaise digestion, occasionnée par des alimens grossiers.

La malade n'étant point venue du 23 au 31, je passai chez elle. Elle avoit été incommodée d'une éruption à la peau; elle s'étoit traitée elle-même & n'avoit pris d'autre remède qu'une boisson sudorifique. Cette éruption, autant que j'en pus juger d'après le récit de Mde Prémont, avoit été le *zona*, maladie que beaucoup de personnes éprouvèrent dans les mois de juillet & d'août de cette année.

Quant à la paralysie, je trouvai les choses dans le même état qu'au 23; l'éruption à la peau n'y avoit rien changé. Le traitement électrique avoit été très-long; je ne pensai pas qu'il pût être utile de le prolonger plus long-temps: je le dis à la malade, & nous convinmes qu'elle ne reviendroit plus. Je lui conseillai, en la quittant, d'éviter l'impression de l'air toutes les fois qu'il seroit froid ou humide, ou l'un & l'autre à la fois; de faire effort, autant que son état personnel & celui de ses affaires le lui permettroient, pour se tirer de la mélancolie où elle étoit habituellement plongée, d'observer un régime sage dans le manger, mais de prendre plus d'alimens qu'elle n'avoit coutume de faire; car livrée à des accès de mélancolie, elle ne prenoit souvent qu'une soupe ou un œuf frais en vingt-quatre heures. J'ajoutai encore de faire usage de quelques tasses de fleurs de sureau, de continuer à mâcher tous les matins de la petite sauge, sur-tout de se purger toutes les six semaines, lorsque pendant cet intervalle il n'y auroit pas eu naturellement de cours de ventre. J'ignore si ces conseils ont été suivis; j'ai lieu de croire que non, d'après l'état des affaires de Mde Prémont, devenu encore plus fâcheux, & d'après sa mélancolie devenue plus forte. Je crois cependant que ces mêmes conseils étoient propres

à conſerver le ſoulagement qu'elle avoit obtenu, & qui conſiſtoit à pouvoir monter & deſcendre ſeule, à ſortir & faire à pied d'aſſez longs trajets, à étendre & lever le bras plus librement, à ſe ſervir de ſa main pour en ſaiſir, manier & porter des objets légers, à pouvoir même retenir aſſez fortement de la main gauche pour pouvoir coudre quelquefois de la main droite, à avoir recouvré la chaleur naturelle dans les parties affectées antérieurement d'un ſentiment de froid, à n'avoir plus le bras gauche atrophié, le poignet courbé & inextenſible, enfin à poſſéder une exiſtence, non pas heureuſe, mais moins pénible, & à jouir d'une ſanté moins mauvaiſe, ſans être bonne.

On ne peut ſans doute déterminer préciſément quelle cauſe a produit dans Mde Prémont l'attaque d'apoplexie dont elle a été frappée & la paralyſie qui a ſuivi cette attaque; mais on peut raiſonnablement conjecturer, d'après les diarrhées auxquelles la malade étoit habituellement ſujette toutes les cinq à ſix ſemaines, qui n'ont eu lieu que deux fois en treize mois depuis l'attaque, qui ne ſe ſont renouvellées qu'à la fin du traitement, dont le retour a été ſuivi d'un ſoulagement marqué; on peut, dis-je, d'après ces obſervations, conjecturer avec fondement que la ſuppreſſion d'une évacuation habituelle a été la cauſe des accidens ſurvenus à la malade; & la paralyſie dont elle étoit atteinte, peut par conſéquent être rangée avec vraiſemblance parmi celles qui reconnoiſſent pour cauſe une congeſtion humorale.

Le 16 ſeptembre, ſix ſemaines après la fin du traitement, je vis Mde Prémont & je la trouvai dans le même état que quand elle avoit ceſſé d'être électriſée. Je ne l'ai plus revue de long-temps, parce que j'ai appris, le 10 novembre, par M. Mallet mon confrère, que la malade étoit entrée depuis peu à l'hôtel-dieu. Informé au mois de juin 1779, qu'elle étoit retournée chez elle, j'y paſſai le 9, dix mois après la ceſſation de ſon traitement: l'ayant examinée & interrogée avec beaucoup de ſoin, j'ai recueilli les faits ſuivans.

1°. Elle étoit entrée à l'hôtel-dieu le 30 octobre 1778, & elle en eſt ſortie à la fin d'avril 1779.

2°. Les motifs qui l'ont déterminée à y entrer, ont été de ſe ſouſtraire à des chagrins domeſtiques, & l'eſpoir d'y être mieux que chez elle, y ayant des amies.

3°. Lorſqu'elle y eſt entrée, elle avoit beaucoup perdu de ce qu'elle avoit gagné du côté de la paralyſie; elle étoit fort affoiblie dans toute ſa perſonne, & elle attribuoit ſon affoibliſſement aux longs & violens chagrins qu'elle avoit éprouvés. Cependant elle montoit & deſcendoit encore ſeule les eſcaliers, elle portoit ſa main ſur ſon front & s'en ſervoit pour prendre ſa tabatière & d'autres objets légers.

4°. Pendant ſon ſéjour à l'hôtel-dieu, on lui a fait faire uſage de différens remèdes. Elle n'a pu m'en rendre un compte exact; elle m'a ſeulement appris qu'on lui avoit fait prendre pendant vingt-deux jours des bains aromatiques. J'ai ſçu par M. Mallet que, tandis qu'il avoit dans ſon département la ſalle où étoit Mde Prémont, il l'avoit miſe à l'uſage de la tiſane ſudorifique du *Codex*, ſur chaque pinte de laquelle il faiſoit ajouter quinze grains d'alkali volatil.

5°. Les différens remèdes qu'on a faits à la malade, loin de la ſoulager, n'ont fait que l'affoiblir de plus en plus.

6°. Elle étoit d'une foibleſſe extrême en ſortant de l'hôtel-dieu; ce n'étoit que depuis quelques jours qu'elle avoit un peu plus de forces: elle n'avoit plus fait aucun remède depuis qu'elle étoit rentrée chez elle.

7°. Le 11 juin 1779, elle a levé devant moi ſon bras à la racine des cheveux ſur le front: le pouce, l'index & le medius s'ouvroient & ſe fermoient complettement, le doigt annulaire & le petit doigt imparfaitement; le poignet étoit à demi courbé & inextenſible; la courbure n'étoit pas tout à fait auſſi forte qu'avant le traitement par l'électricité, mais la malade ne pouvoit plus étendre le poignet comme elle le faiſoit à la fin du traitement. Elle étoit ſortie depuis peu deux fois à pied, pour aller à la meſſe à peu de diſtance. La foibleſſe générale répandue ſur toute ſa perſonne, con-

©BIUM

tribuoit plus à l'empêcher de marcher que le défaut de liberté dans les mouvemens de la jambe paralyſée. Quoi qu'il en ſoit, Mde Prémont avoit déja perdu conſidérablement au 30 octobre, trois mois après la fin du traitement, quand elle entra à l'hôtel-dieu, & elle avoit encore plus perdu depuis qu'elle y étoit entrée. Enfin du côté de la ſanté en général, Mde Prémont étoit moins bien portante & beaucoup plus foible dans toute ſa perſonne au 11 juin 1779, qu'au 30 août 1777; & relativement à la paralyſie en particulier, la malade avoit perdu les trois quarts de ce qu'elle avoit gagné à la fin du traitement.

Le lecteur, pour apprécier cette rechute & juger ce qu'on doit en conclure au déſavantage de l'électricité, ſe rappellera la foible conſtitution de la malade; les longs & profonds chagrins auxquels elle n'a ceſſé d'être en proie; ſon caractère mélancolique; le peu & exceſſivement peu de nourriture qu'elle a coutume de prendre; les bons effets qu'avoit produits l'électricité; tandis que les remèdes preſcrits depuis à l'hôtel-dieu & bien indiqués, non-ſeulement n'ont rien produit d'avantageux, mais qu'ils ont encore conſidérablement affoibli la malade.

On ſe reſſouviendra encore de la cauſe qui avoit probablement donné lieu à la maladie; de la manière dont le fluide électrique avoit agi ſur l'humeur morbifique; des ſymptômes qui indiquoient à la fin du traitement qu'il reſtoit encore une partie de cette humeur, miſe en mouvement; des précautions qu'il auroit fallu prendre pour offrir à cette portion de l'humeur morbifique une iſſue par où elle eût pu ſe porter au-dehors, prévenir la congeſtion qui en pouvoit réſulter, ainſi que celle d'une humeur ſemblable qui pouvoit ſe former par la ſuite dans un corps cacochyme; enfin des ſymptômes qui exigeoient qu'on établît un cautère à la fin du traitement, & du tort que j'ai eu de ne le pas preſcrire: & l'on trouvera qu'au milieu de ces circonſtances, il reſtoit, dix mois après la fin du traitement, quelque choſe de l'effet produit par l'électricité; enfin que ce remède ſeul avoit

eu un effet ſalutaire & marqué, tandis que les autres remèdes les mieux indiqués, les plus ſalutaires dans bien des cas, employés, ſoit avant, ſoit après le traitement électrique, n'avoient que peu ou point du tout opéré, ou n'avoient même produit qu'un effet déſavantageux.

XI. M. Andry, docteur-régent de la faculté, & membre de la Société royale de médecine, m'appella en conſultation dans les premiers jours d'octobre 1777, chez un paralytique dont il prenoit ſoin depuis quelque temps.

C'étoit un homme de cinquante-cinq ans environ, d'une conſtitution ni forte, ni foible, d'un caractère diſſipé, d'un tempérammment ardent : il avoit aimé les femmes avec fureur, il en avoit uſé avec excès, s'étoit livré ſans frein & ſans délicateſſe à ſon penchant. Il en avoit été ſouvent puni, & il avoit été traité pluſieurs fois par les frictions mercurielles. Malgré des excès auſſi multipliés, il avoit joui long-temps d'une bonne ſanté. Mais dans les premiers jours d'avril 1777, il éprouva un mal-aiſe général, qui, ſuivant ſon expreſſion, lui préſageoit une maladie grave : le 7 du même mois, il eut ſpontanément un vomiſſement violent qui dura quinze heures : je n'ai pu ſavoir quelle ſorte d'humeur le malade rejetta pendant ce vomiſſement ; mais j'ai appris que tandis qu'il duroit, les extrémités inférieures avoient été frappées d'une violente paralyſie.

Durant ſix mois, le malade vit pluſieurs médecins, conſulta des charlatans, fit beaucoup de remèdes & n'obtint aucun ſoulagement. C'eſt après ce laps de temps qu'il m'appella. Je le trouvai dans l'état ſuivant.

La tête très-nette ; l'imagination vive, le caractère gai, comme le malade l'avoit toujours eu ; le même penchant pour les plaiſirs qui l'avoient probablement précipité dans les maux dont il étoit atteint. Ils affectoient les extrémités inférieures ; le malade étoit abſolument inſenſible, à prendre de la ceinture ou des aines à l'extrémité des pieds. On le piquoit juſqu'à faire ſortir du ſang, ſans qu'il ſentît la

©BIUM

piqûre. Les parties paralyſées étoient continuellement affectées d'un vif ſentiment de froid, & elles étoient auſſi froides au toucher ; elles n'étoient cependant point amaigries, ou elles ne l'étoient que très-peu ; elles n'avoient pas perdu le mouvement entièrement, mais totalement la force qui leur eſt propre.

Le malade aſſis remuoit ſes jambes, les étendoit, les plioit, ſans être cependant maître de régler ſes mouvemens ; il ne pouvoit pas même ſe mettre debout ſeul ; s'il l'eſſayoit à l'aide de deux perſonnes fortes qui le ſoutenoient ſous les bras, & qui ſupportoient tout le poids du corps, auſſitôt qu'elles en laiſſoient une portion porter ſur les jambes, ces dernières parties fléchiſſoient ſous le poids, plioient & s'écartoient. Le malade étoit de plus ſujet à lâcher aſſez ſouvent des jets d'urine involontairement : elles couloient par jet malgré lui auſſi-tôt qu'il ſentoit le beſoin de les rendre. Il éprouvoit en outre aſſez fréquemment dans les extrémités inférieures, des crampes fort douloureuſes. Il jouiſſoit d'ailleurs d'une bonne ſanté, & c'étoit en quelque ſorte un tronc aſſez fort privé des extrémités inférieures.

Ce malade a été électriſé fort régulièrement, du 7 octobre 1777 au 10 avril 1778, ce qui comprend un eſpace de ſix mois, dont il faut retrancher les dimanches & fêtes : il a pris deux ſéances pendant cinq mois, de trois heures le matin, & de deux heures à deux heures & demie l'après-midi. On lui tiroit des étincelles à chaque ſéance pendant une demi-heure, & j'ai en outre long-temps uſé des commotions, que je faiſois paſſer de la ceinture à l'extrémité des pieds. Tous ces moyens & ce long traitement ont été à peu près inutiles ; il n'en a réſulté de notable que les effets ſuivans.

Dans les premiers jours, les plus fortes étincelles ne faiſoient pas même entrer les muſcles paralyſés en contraction. Je n'ai obſervé encore ce fait chez moi que ſur ce ſeul malade, & dehors de chez moi ſur un enfant auſſi paralytique des extrémités inférieures, que je n'ai vu qu'une fois.

Vers le quatrième jour, les muſcles commencèrent à ſe contracter par l'effet des étincelles, & cet effet a toujours eu lieu depuis.

Pendant le cours du traitement, les crampes furent moins fréquentes, moins douloureuſes; le malade fut moins ſujet à lâcher involontairement ſes urines; il ſentit ſouvent le beſoin de les rendre, & les retint exprès aſſez long-temps; le ſentiment de froid aux extrémités fut moins conſidérable, & elles parurent auſſi moins froides quand on les touchoit; mais la ſenſibilité & les forces ne ſe rétablirent en aucune manière dans ces mêmes parties. Le malade étoit à cet égard au 10 avril comme il étoit au 7 octobre.

Son traitement eſt un indice que dans les paralyſies des extrémités inférieures en général, dans celles en particulier qui ſuccèdent à un épuiſement produit par l'excès dans les plaiſirs de l'amour, l'électricité n'offre point ou très-peu de reſſource; car les très-légers changemens arrivés dans l'état du malade, peuvent encore laiſſer à conjecturer que dans des affections moins vives des mêmes parties, produites par la même cauſe, on pourroit retirer de l'électricité de plus grands effets.

Le 16 juin 1779, quatorze mois révolus après la ceſſation du traitement, j'ai paſſé chez celui qu'il concerne. Sa ſanté avoit toujours été bonne, à cela près d'une indiſpoſition légère & de courte durée qu'il avoit éprouvée pendant l'hiver. L'inſenſibilité des parties affectées étoit auſſi grande qu'au commencement & à la fin du traitement: elles conſervoient, comme il étoit arrivé dans le cours du traitement, plus de chaleur qu'elles n'en avoient avant l'électriſation: les jambes paroiſſoient s'être un peu fortifiées; j'en ai jugé à voir le malade faire quelques pas dans ſa chambre, ſoutenu d'un côté ſur une béquille, de l'autre par ſa domeſtique: de ſemblables eſſais avoient été tentés ſouvent chez moi, & avoient encore plus mal réuſſi que ceux dont j'ai été témoin le 16 juin. Mais ce qui eſt plus important pour celui dont je parle, la faculté de retenir

ſes urines qu'il avoit acquiſe pendant le traitement, s'étoit confirmée; elles lui échappoient très-rarement depuis quelques mois; il conſervoit donc depuis quatorze qu'il n'étoit plus traité, le peu qu'il avoit gagné pendant qu'il étoit électriſé, & un traitement auſſi long que le ſien pour la durée totale, & pour celle de chaque jour, n'avoit en rien altéré ſa ſanté. Si ce traitement eût été encore prolongé de quelques mois, eût-il produit de plus grands avantages? car M. de Haën aſſure que quelques malades électriſés inutilement, durant ſix mois, ayant continué plus long-temps, ont obtenu d'aſſez grands ſuccès. Mais moins heureux que ce médecin, je n'ai point encore rencontré de malades qui aient eu la même conſtance.

XII. M. Geille de Saint-Leger, docteur-régent de la faculté, accompagna chez moi, dans les premiers jours d'avril 1778, M. de Neuville, dont il étoit le médecin, & me remit par écrit le précis hiſtorique des accidens arrivés à ce malade.

M. de Neuville, âgé de quarante-neuf ans, avoit mené une vie ſédentaire, conſacrée à un travail aſſidu qui demandoit beaucoup d'application. Il avoit toujours été grand mangeur, & il avoit fait peu d'exercice.

Le 7 janvier 1776, M. de Neuville tomba en apoplexie; l'attaque fut violente, mais les ſecours prompts qui furent adminiſtrés, diſſipèrent les accidens en peu de temps: cependant la tête qui avoit été fortement affectée, ſe reſſentoit de cette première attaque, ſans empêcher le malade de ſe remettre à ſes travaux ordinaires, auxquels il ſe livra trop opiniâtrement pour ſon état. Une ſeconde attaque, ſurvenue à la fin de la même année, ſe diſſipa comme la première & auſſi promptement; mais au mois de mars 1777, M. de Neuville éprouva une troiſième attaque, ſuivie d'une hémiplégie complette ſur le côté droit; malgré les ſecours qui lui furent adminiſtrés, les reins, la jambe gauche & la langue furent auſſi affectés. Le ventre ſe

ſe reſſerra, & le malade n'évacua plus que par l'effet des lavemens. La tête demeura en même temps très-embarraſſée. Ainſi le bras gauche ſeul ne ſe reſſentit pas des ſuites de l'apoplexie, de même que l'eſtomac qui continuoit de bien faire ſes fonctions.

Tel étoit depuis treize mois l'état de M. de Neuville, lorſqu'il fut amené chez moi en voiture : deux porteurs qui le placèrent dans un fauteuil à la deſcente du carroſſe, le montèrent au premier étage. Le malade, dans ce tranſport, laiſſoit tomber ſon bras avec abandon ; il ne ſoutenoit pas même ſa tête, courbée ſur la poitrine ou panchée de côté, & le tronc étoit à demi courbé vers les extrémités inférieures.

La jambe droite étoit exceſſivement engorgée, en extenſion à prendre du genou, & inflexible. La langue étoit ſi embarraſſée, qu'il étoit impoſſible à ceux qui ne vivoient pas avec le malade, de diſtinguer les ſons qu'il s'efforçoit d'articuler : la tête étoit fort foible, & les idées très-confuſes ; toute la perſonne paroiſſoit affaiſſée & accablée ſous le poids du mal qui l'opprimoit. Je me refuſai d'abord à une tentative que l'excès où les maux étoient parvenus, l'affaiſſement général & l'anéantiſſement de tout reſſort me faiſoient juger abſolument inutile ; mais je cédai aux inſtances de mon confrère, & à celles d'une dame qui accompagnoit M. de Neuville.

Il fut électriſé du 11 avril 1778, au 2 ſeptembre de la même année : pendant les mois de mai & de juin, il prit deux ſéances par jour : du premier juillet au 2 ſeptembre il n'en prit qu'une. Son traitement a donc duré quatre mois & demi & quelques jours.

Comme M. de Neuville étoit naturellement robuſte, & qu'il étoit exceſſivement affecté, j'ai employé pour lui des commotions plus fréquentes, plus nombreuſes, plus fortes que pour tous les autres malades que j'ai traités ; elles ne m'ont rien fait diminuer d'ailleurs de la durée du bain & des étincelles.

Ces différens moyens ont été à peu près inutiles : ils ont paru dans les commencemens produire des effets qui ont d'abord séduit les personnes qui s'intéressoient au malade, mais qui ne m'ont jamais inspiré d'espoir pour lui, & qui s'étant bornés au bout des six premieres semaines, & même plutôt, n'ont plus pris aucun accroissement.

M. de Neuville levoit au commencement de juin à la hauteur de ses sourcils, sa main droite, qu'il ne levoit en avril qu'à la pointe du nez ; sa jambe droite étoit moins tendue & flexible par momens ; il avoit les reins moins foibles ; il se soutenoit mieux dans le carrosse & sur l'isoloir, il se laissoit moins affaisser ; mais je n'ai jamais observé le plus léger changement du côté de la parole, ni dans l'ordre des idées.

Ayant remarqué dans les commencemens du traitement des taches fort étendues, d'un rouge violet, sur la jambe mise à nud pour en tirer des étincelles, je pensai que le malade étoit attaqué d'un vice scorbutique : plusieurs de mes confrères qui l'examinèrent chez moi, en demeurèrent également convaincus. J'en informai M. de Saint-Leger, qui n'avoit pas connoissance de ces taches, qui examina le malade & le mit à l'usage des antiscorbutiques : les taches diminuèrent d'étendue & d'intensité de couleur ; mais les parties paralysées n'en acquirent ni plus de force, ni plus de mobilité. L'effet qui me paroît le plus digne d'être remarqué, c'est qu'au 15 juillet 1778, le malade n'avoit jamais été naturellement à la garde-robe depuis le commencement de mars 1777, ce qui comprend près de seize mois, & que du 16 juillet au 2 septembre où il a quitté l'électricité, il a évacué huit fois naturellement. J'attribuerois ce changement à l'usage des antiscorbutiques, si le malade dont il est parlé (*n° VIII*) ne fourniſſoit l'exemple d'une constipation invétérée, vaincue par l'électricité, & si ce mémoire ne contenoit encore d'autres exemples qui confirment ces deux premiers.

M. de Neuville salivoit avant d'être électrisé, il a con-

tinué depuis ; quelquefois la ſalivation a été plus abondante qu'avant l'électricité, mais elle n'a jamais été conſtante : je l'ai toujours regardée plutôt comme un effet de l'embarras des organes ſalivaires, que comme une criſe ; plutôt comme un écoulement produit par relâchement (ainſi qu'il arrive dans beaucoup de paralytiques, ſur-tout à ceux chez qui la langue eſt embarraſſée,) que comme un effort de la nature pour expulſer l'humeur morbifique.

Les urines ont fourni quelquefois un ſédiment blanchâtre & terreux ; mais ce dépôt, qui pouvoit être une criſe, ne s'eſt jamais ſoutenu.

Enfin le 2 ſeptembre, les perſonnes qui prenoient intérêt à M. de Neuville me proposèrent d'interrompre le traitement : leur intention étoit de conduire le malade à la campagne : ils eſpéroient que le grand air pourroit avoir un effet ſalutaire. Je ne m'oppoſai pas à leur deſſein, & je leur déclarai qu'il me paroiſſoit inutile de reprendre l'électricité au retour du malade.

Il ne réſulte donc de ce traitement rien autre choſe ; ſinon que l'électricité, fortement adminiſtrée pendant quatre mois & demi, a été inutile à un malade accablé ſous le poids de ſes maux, affaiſſé par une paralyſie preſque générale & des plus violentes, dont le cerveau étoit fortement embarraſſé ; malade qui étoit de plus affecté d'un vice ſcorbutique très-developpé, ſoit que ce vice fût le principe de la paralyſie, ou qu'elle reconnût une autre cauſe que je n'ai pas pénétrée.

Le 2 juillet 1779, j'ai paſſé chez M. de Neuville, dix mois après la ceſſation de ſon traitement, j'y ai rencontré la perſonne qui accompagnoit aſſez ſouvent ce malade chez moi ; elle m'a appris que M. de Neuville avoit joui d'une bonne ſanté depuis la fin du traitement ; qu'on continuoit l'uſage des antiſcorbutiques, qu'il ne paroiſſoit plus de taches aux jambes ; que relativement aux mouvemens du bras & de la jambe, ils étoient comme au moment où le traitement avoit fini ; que la jambe avoit un peu plus de

force & portoit mieux le poids du corps; que le malade avoit continué quelque temps à aller naturellement à la ſelle, mais que depuis ſept à huit mois le ventre s'étoit fermé, & qu'il ne s'ouvroit plus, comme avant l'uſage de l'électricité, que par l'effet des lavemens.

M. de Neuville conſervoit donc au bout de dix mois le peu qu'il avoit gagné du côté des extrémités, la liberté du ventre s'étoit conſervée ſix ſemaines ou deux mois, & la conſtipation s'étoit enſuite rétablie comme avant le traitement. Cet exemple eſt conforme à celui que fournit le malade (*n° VIII*).

XIII. LE 18 avril 1778, M. Dagneau, huiſſier, âgé de quarante-huit ans, accompagné de ſa femme, me remit une lettre de la part de M. Danié Deſpatureaux, docteur-régent de la faculté de médecine. M. Danié, après m'avoir prévenu qu'il avoit employé inutilement pour M. Dagneau tous les ſecours indiqués dans l'état où étoit ce malade, m'engageoit à tenter en ſa faveur ce que l'électricité pourroit produire.

Il y avoit quatre ans que M. Dagneau avoit éprouvé un ſaiſiſſement violent, dont les ſuites avoient été un chagrin profond, un reſſerrement habituel du côté de la poitrine, de fréquentes agitations la nuit, & des digeſtions ſouvent pénibles. Cet état dura pendant deux ans, au bout deſquels (le 27 avril 1776) M. Dagneau perdit ſubitement le matin l'uſage de la parole, & le ſoir du même jour il perdit d'un côté le ſentiment & le mouvement dans le bras & dans la jambe.

M. Danié prit ſoin du malade, qui put, quoiqu'avec beaucoup de peine, ſortir à pied au bout de ſix ſemaines; mais ſans avoir éprouvé aucun ſoulagement du côté de la parole, ni fait depuis aucun progrès en bien relativement à la jambe & au bras.

M. Dagneau étoit donc au 18 avril, depuis près de deux ans, dans l'état ſuivant.

Impoſſibilité d'articuler aucun ſon diſtinct; la tête très-embarraſſée; les idées fort confuſes, la jambe traînante & fort gênée dans ſes mouvemens.

L'avant-bras aſſez libre pour que le malade en pliant le coude, portât l'extrémité de ſes doigts au ſommet de ſon front; preſque aucun mouvement dans le bras.

Outre les accidens précédens, M. Dagneau avoit eſſuyé au mois d'août 1777, une fievre maligne : elle avoit été ſuivie depuis la convaleſcence de mouvemens convulſifs dans le viſage, avec écume à la bouche. Ces mouvemens, à meſure que le temps de leur invaſion s'éloignoit, étoient devenus moins forts, moins longs, moins fréquens : le dernier avoit eu lieu le 9 mars précédent, & il avoit été léger.

Je déclarai à madame Dagneau que j'attendois peu de ſecours de l'électricité dans le cas préſent, parce que la tête étoit fortement embarraſſée, & que la maladie étoit invétérée; que je craignois de plus que les mouvemens ſpaſmodiques ne fuſſent un obſtacle à l'uſage de l'électricité; que je penſois qu'il falloit y avoir égard.

Je preſcrivis en conſéquence un demi-gros de racine de valériane dans du vin blanc à prendre tous les matins, en même temps qu'on emploieroit l'électricité : mais le breuvage preſcrit n'ayant pu convenir au malade à cauſe du mauvais goût de la valériane, j'ordonnai cette racine en opiat.

M. Dagneau fut électriſé du 18 avril au 25 juillet, & il ne prit dans cet intervalle que trente-ſix ſéances : elles parurent procurer d'abord un foible ſoulagement dans l'état du bras & de la jambe : elles ne produiſirent abſolument rien relativement à la difficulté de parler. Il y eut des jours où le malade marcha avec moins de peine qu'à l'ordinaire. Le bras acquit un peu de mouvement, & les doigts un peu plus de ſoupleſſe qu'ils n'en avoient. Ces changemens, tous foibles qu'ils étoient, auroient pu en faire eſpérer de plus grands : j'aurois été le premier à engager le malade à les attendre, & à prolonger un traitement qui devoit, d'après

la nature, la force & l'ancienneté de la maladie, être très-long, ſi les mouvemens ſpaſmodiques n'y avoient mis obſtacle : ils devinrent en effet plus fréquens, plus conſidérables malgré l'uſage de la valériane, & le malade en ayant été pris trois fois en quinze jours ſur l'iſoloir même, je crus devoir le congédier.

Le 23 juin 1779, onze mois deux jours après la ceſſation du traitement, je paſſai chez M. Dagneau, j'appris de ſa femme qu'il avoit joui d'une bonne ſanté juſqu'à ce moment ; que le 30 juillet, cinq jours après avoir quitté l'électricité, le malade avoit eu un mouvement épileptique ; qu'il n'en avoit éprouvé depuis, juſqu'au jour où je m'informois de ſon état, que deux : ſavoir, un le 28 décembre, & un autre peu de jours avant la viſite que je lui rendois.

L'électricité adminiſtrée avec précaution, de loin en loin, dans des ſéances courtes, n'avoit donc augmenté les mouvemens épileptiques, ne les avoit rendus plus fréquens, que pour le moment ; & auſſi-tôt la ceſſation de l'électricité, ces mouvemens étoient redevenus tels qu'ils avoient été avant l'uſage de ce nouveau remède.

Madame Dagneau ajouta que depuis les derniers jours & la ceſſation du traitement, les abſences auxquelles ſon mari étoit ſujet, lui paroiſſoient moins fréquentes. Elle me rendit ſon idée de la manière ſuivante : lorſqu'elle avertiſſoit ſon mari de ſaiſir de la main qu'il a libre un objet quelconque, il en prenoit ſouvent un autre ; il eſt moins ſujet à ces mépriſes.

Quant au bras, il m'a paru dans le même état qu'au 25 juillet 1778, c'eſt-à-dire un peu moins gêné qu'avant le traitement électrique ; mais la jambe paroît au contraire avoir perdu quelque choſe.

XIV. Le 18 novembre 1777, M. Lézurier, docteur-régent de la faculté de médecine, conduiſit chez moi M. Gervois, ancien négociant, âgé de ſoixante-neuf ans, & me remit, par écrit, un précis hiſtorique relatif à ce malade.

La ſanté de M. Gervois étoit fort affoiblie depuis quinze ans; ſes digeſtions étoient ſouvent dérangées; il étoit ſujet à des cours de ventre. Beaucoup de régime & quelques remèdes toniques avoient ſoutenu le malade pendant pluſieurs années : mais depuis un temps aſſez long, ſes infirmités s'aggravoient, & ſes forces diminuoient : il devint de plus ſujet à des vertiges, à des ſentimens de foibleſſe qui lui firent appréhender de tomber en paralyſie. Ces premiers ſymptômes furent ſuivis d'accidens encore plus inquiétans : le malade éprouva un jour pendant cinq à ſix minutes, de la difficulté à parler, ſentit en même temps de la foibleſſe dans la jambe & dans la main droite; il eut pendant trois ſemaines beaucoup de peine à tenir ſa plume & à s'en ſervir.

Ces différens accidens ſe renouvellèrent pluſieurs fois, & dans la dernière attaque que M. Gervois avoit éprouvée avant de me voir, la moitié gauche du viſage avoit été la partie la plus affectée; des perſonnes qui ſe trouvèrent dans ce moment avec le malade, s'apperçurent qu'il y avoit contorſion à la bouche & retraction aux lèvres.

Ces accidens étoient paſſagers, & je n'apperçus pas en examinant M. Gervois, qu'ils euſſent laiſſé de traces; ils ne duroient ſouvent que quelques minutes. Cependant les vertiges étoient moins conſidérables qu'ils n'avoient été antérieurement; mais M. Gervois n'en jouiſſoit pas d'une meilleure ſanté. Son eſtomac étoit au contraire devenu ſi foible, que M. Lézurier avoit retranché au malade l'uſage du chocolat de ſanté à déjeûner, parce qu'il dévoyoit. Le régime conſiſtoit en du riz au gras & une cotelette de mouton à dîner : on employoit de légers cordiaux & quelques antiſpaſmodiques.

Incertain ſur la nature des accidens éprouvés par M. Gervois, s'ils étoient des ſymptomes de paralyſie, ou ſi l'on devoit les regarder comme des mouvemens ſpaſmodiques, je déclarai que je n'emploierois l'électricité qu'avec beaucoup de retenue, que je n'en adminiſtrerois d'abord que

des ſéances très-courtes, pour me conduire enſuite ſuivant les circonſtances.

M. Gervois fut électriſé par bain juſqu'au 9 novembre, & prit en vingt-trois jours dix-huit ſéances. Le 28 novembre, le 5, le 6 & le 8 décembre, il éprouva de ces mouvemens ou attaques auxquelles il étoit devenu ſujet depuis quelque temps.

Celle du 6 décembre le prit ſur l'iſoloir. Quelle que fût la cauſe de ces attaques, qui m'ont toujours paru plutôt convulſives que des ſymptomes de paralyſie, voyant qu'elles devenoient plus fréquentes depuis que le malade étoit électriſé, je lui conſeillai, le 9 décembre, de ceſſer le traitement électrique, ce qu'il exécuta. J'étois d'autant plus porté à le renvoyer, que l'ancienneté du dérangement de ſa ſanté, l'état de foibleſſe & de dépériſſement où il étoit, ne me paroiſſoient pas lui laiſſer l'eſpoir d'aucune reſſource.

Le 18 juillet 1779, dix-huit mois après le traitement, je lui écrivis à Vincennes où je ſavois qu'il avoit fixé ſa réſidence : il m'adreſſa le lendemain une lettre annexée à ſon journal, par laquelle il m'apprenoit qu'en quittant l'électricité il avoit uſé de différens remèdes qui n'avoient fait que l'affoiblir ; que depuis qu'il avoit reconcé à toute eſpèce de médicamens, il étoit revenu au même point où il étoit en me quittant. Il eſt donc des cas dans leſquels il faut reſpecter la nature affoiblie, où nous ne connoiſſons pas les ſecours qui lui conviennent, où il n'en eſt peut-être aucun qui ne la ſurcharge.

§. II.

Ceux dont le traitement, quoiqu'ils l'aient quitté plus tôt que je ne le leur ai conſeillé, a cependant duré au moins quelques ſemaines, ou même pluſieurs mois.

XV. Le 6 juillet 1778, je me rendis, ſur l'invitation qui m'en avoit été faite, chez le nommé Michel, domeſtique au

au ſervice d'un maître qui étoit abſent : j'appris les faits ſuivans.

Michel, âgé de cinquante-ſept ans, d'une conſtitution robuſte, ayant toujours joui d'une bonne ſanté, étoit tombé ſubitement depuis dix-neuf jours en hémiplégie du côté gauche. Interrogé ſur ce qui avoit précédé ſon accident, il répondit que le jour où il en avoit été frappé, incommodé ſur les deux heures du matin de l'exceſſive chaleur qu'il faiſoit alors, il s'étoit levé en ſueur, avoit ouvert la fenêtre de ſa chambre, s'étoit remis au lit, s'étoit rendormi peu couvert, & que s'étant éveillé trois heures après, il s'étoit trouvé perclus du côté gauche.

Michel n'avoit d'ailleurs jamais éprouvé aucune infirmité, ni reſſenti aucun ſymptôme qui eût précédé l'attaque de paralyſie; les ſeules cauſes qu'on pût ſoupçonner de l'avoir produite, étoient donc la ſuppreſſion & la répercuſſion de la tranſpiration. Au moment où Michel s'éveilla, le bras & la jambe étoient ſans mouvement, ou en conſervoient infiniment peu; mais la ſenſibilité & la chaleur n'étoient point diminuées dans ces mêmes parties : la tête ne fut point non plus affectée; la parole demeura libre, & il n'y eut rien d'altéré du côté de la bouche.

On ſaigna Michel du pied, on lui fit prendre l'émétique le jour même de ſon accident; l'émétique fut preſque ſans effet : dans les huit jours ſuivans le malade fut purgé quatre fois, & on frappa avec des orties les parties paralyſées; le mouvement commença à ſe rétablir dans le bras le ſixième jour; le huitième Michel parvint à ſe lever & à faire quelques pas dans ſa chambre à l'aide d'une canne; il paſſa les onze jours ſuivans ſans faire de remèdes; je le vis le douzième, qui étoit le dix-neuvième jour après l'attaque, & je le trouvai dans l'état ſuivant.

La jambe lourde & traînante, le genou foible, le pied ſans mouvement; le malade marchoit ſeul, montoit & deſcendoit de même chez lui, en s'appuyant ſur une canne; mais il n'auroit pu marcher dans les rues, parce que le pied

qu'il ne pouvoit pas lever, auroit à chaque pas heurté & accroché les pavés.

L'avant-bras libre dans tous ſes mouvemens, excepté celui de pronation qui ne ſe faiſoit qu'incomplettement; les doigts ſouples, mais dénués de force, & la main ſi foible, que Michel pouvoit à peine ſoulever un poids d'une livre; le bras étoit très-gêné, & le malade le levoit au plus au niveau de la ligne horizontale.

Le pouls foible du côté paralyſé, mais ſans intermittence; une ſanté d'ailleurs en très-bon état.

Michel a été électriſé du 8 juillet 1778 au 7 décembre de la même année; ce qui comprend la durée de cinq mois. Il a pris deux ſéances par jour pendant les trois quarts du traitement: il eſt venu irrégulièrement dans le dernier mois; il y a eu dans les autres pluſieurs jours d'abſence. Son traitement ſe réduit donc pour la durée à quatre mois, pendant leſquels il y a eu chaque jour deux ſéances, chacune de deux heures environ.

Il y a eu pendant le traitement quelques ſueurs peu abondantes, qui ont eu lieu la nuit de temps à autre.

La ſalivation a été foible, & ſouvent il n'y en a point eu. Mais les urines ont abondamment dépoſé dès les commencemens du traitement, & le dépôt, quoique moins abondant par la ſuite, s'eſt conſtamment ſoutenu juſqu'au dernier jour: il conſiſtoit en une ſubſtance terreuſe, blancheâtre. Le malade a été purgé quatre fois. Les progrès qu'il a éprouvés ont été conſtans & ſe ſont ſuivis régulièrement, à cela près de quelques jours où il y a eu des retours du mal, légers & de peu de durée: ils ont eu lieu dans les changemens de temps, & ſur-tout dans les jours les plus humides.

Dès le troiſième jour du traitement, Michel porta ſa main à ſon front, & leva à cinq à ſix pouces de terre le même poids qu'il n'avoit pas même pu ſoulever le premier jour.

Le ſixième, il vint pour la première fois à pied, & ne

ſe ſervit plus de voiture par la ſuite. Ce changement prompt & ſuivi m'engagea à le purger le neuvième jour du traitement.

Le 21 juillet, quatorzième jour du traitement, le malade commença à s'habiller & à ſe déshabiller ſeul : le 24 du même mois, ſa main ſe trouva aſſez forte pour qu'il commençât à ôter & à remettre ſon chapeau, ſans qu'il lui échappât : le 26, il porta ſa main ſur le ſommet de ſa tête ; le 29, il eut une diarrhée qui dura vingt-quatre heures.

Le premier ſeptembre, le mouvement des doigts du pied commença à ſe rétablir : le 21 du même mois, le malade fit, ſans beaucoup de peine & ſans fatigue, une longue courſe à pied.

Le 3 octobre, Michel ſe trouva en état de porter du bras paralyſé, une chaiſe, une table, différens meubles : le 12, il leva perpendiculairement un poids de ſix livres. le 24, il eſſaya de faire un lit, de balayer un appartement, & il y réuſſit ; le 26, il marcha beaucoup, fit aiſément différentes commiſſions relatives à ſon ſervice. Il continua d'aller de mieux en mieux pendant le mois de novembre, & le 7 décembre, ſon maître étant de retour, il quitta l'électricité, pour reprendre ſon ſervice qu'il ſe trouva en état de remplir. Quelques jours après je préſentai Michel à la Société de médecine, dans une de nos aſſemblées ; je fis, en ſa préſence, le récit de ſon traitement, que j'aurois voulu prolonger pendant quelque temps encore. Il étoit difficile, à voir Michel ſe ſervir de ſon bras, de connoître qu'il en eût été paralytique, mais on s'appercevoit aiſément, en le voyant marcher, que ſa jambe étoit encore gênée. Cependant il marchoit auſſi vîte que tout autre homme de ſon âge & de ſa complexion, & il marchoit fort long-temps ſans ſe fatiguer. Enfin il pouvoit vaquer à tous les exercices d'un domeſtique duquel ſon maître n'exigeroit ni bonne grace ni agilité dans ſes mouvemens.

Le 6 juin 1779, Michel, ſorti depuis long-temps de chez ſon ancien maître qui réforma ſa maiſon, & entré au ſervice

©BIUM

d'une autre perſonne, vint me rendre compte de ſon état; ſix mois moins un jour après la ceſſation du traitement. Non-ſeulement Michel n'avoit rien perdu, mais ſa jambe étoit moins gênée que quand il avoit quitté le traitement. Il en réſulte donc que l'électricité a été utile dans une hémiplégie aſſez forte, quoique incomplette, ſurvenue ſubitement après une tranſpiration abondante qui avoit été interceptée, & dont la ſuppreſſion paroiſſoit avoir produit l'hémiplégie; que Michel, hors d'état, par l'effet de la maladie, de remplir ſes fonctions, a été aſſez ſoulagé pour pouvoir les reprendre & les continuer.

XVI. Le 5 octobre 1778, M. le Clerc, docteur-régent de la faculté de médecine, m'écrivit la lettre ſuivante, que je copie, & qui eſt annexée au journal du malade que cet article concerne.

« Le ſieur Bodin, âgé de trente ans, eſt tombé tout à » coup en paralyſie le 8 ſeptembre; je n'ai été appellé qu'au » bout de cinq à ſix jours de la maladie : ce délai & les » ſyncopes fréquentes que le malade éprouvoit, ne m'ont » pas permis d'employer tous les moyens requis & indi- » qués pour ces ſortes de maux. Le traitement que j'ai établi » n'a pas eu d'autre ſuccès que de guérir (encore d'une » manière imparfaite) la paralyſie de l'extrémité inférieure. » J'eſtimerois qu'il ſeroit avantageux de tenter maintenant » l'électricité : ſi vous êtes du même ſentiment, je vous » prie de vouloir bien l'admettre au nombre de vos ma- » lades. *Signé* LE CLERC ».

Le ſieur Bodin fut amené chez moi le lendemain, ſa ſœur s'y rendit en même temps. J'appris de l'un & de l'autre que le malade, après avoir éprouvé de la courbature pendant huit jours, étoit ſubitement tombé en paralyſie le 8 ſeptembre au matin; la paralyſie attaqua le côté gauche; la perte du mouvement fut complette, ſans que la ſenſibilité fût altérée. Cet accident ne dura qu'une heure; mais après un intervalle égal, il y eut une ſeconde attaque pareille à la première.

Celle-ci fut conſtante, & le malade demeura privé de tout mouvement au bras & à la jambe du côté gauche. La parole fut en même temps très-embarraſſée, comme elle l'avoit été dans la première attaque. On fit prendre au malade de l'émétique qui opéra par les ſelles. Le cinquième jour on appella M. le Clerc : il fit appliquer les véſicatoires aux deux jambes, preſcrivit des apozèmes purgatifs, & ordonna des frictions sèches ſur les parties paralyſées.

La foibleſſe extrême du malade obligea de ſupprimer les véſicatoires le onzième jour, & de ne donner les apozèmes que deux fois par ſemaine. Du 8 ſeptembre au 5 octobre, l'état n'avoit changé qu'en ce que la parole étoit plus libre, & qu'il s'étoit établi dans la jambe aſſez de mouvement pour que le malade pût marcher dans une chambre, monter & deſcendre ſeul en s'appuyant ſur un bâton ; mais le bras étoit encore abſolument privé de tout mouvement, ainſi que l'avant-bras, le poignet & les doigts ; les idées, ſans être très-confuſes, n'étoient pas nettes ; le bras & l'avant-bras étoient atrophiés d'une manière ſenſible ; le pouls étoit foible des deux côtés, & un peu plus foible du côté paralyſé ; il étoit petit & fébrile. Le ſieur Bodin avoit toujours joui d'une bonne ſanté ; il m'aſſura n'avoir fait d'excès en aucun genre : ſon métier, qui eſt celui de cordonnier, ne l'expoſe pas à l'accident qu'il éprouvoit. Je ne reconnus donc aucune cauſe à laquelle je puſſe l'attribuer.

Le malade fut électriſé du 6 octobre 1778 au 9 février 1779, ce qui comprend quatre mois ; il ne fut pas très-exact ; il vint très-peu deux fois dans la même journée, malgré le conſeil que je lui en donnois ſouvent. Cette négligence n'a pas empêché qu'il n'ait été un de ceux ſur leſquels l'électricité a paru agir le plus efficacement, & celui qui en a reçu le ſecours le plus prompt. Auſſi a-t-il éprouvé toutes les criſes que j'ai obſervées dans les autres malades ; ces criſes ont été abondantes & ſuivies ; il a beaucoup ſalivé ; il a eu des ſueurs habituellement pendant

la nuit; ſes urines ont ſouvent fourni un dépôt, & le ventre, qui étoit pareſſeux au commencement du traitement, a été conſtamment libre pendant qu'il a duré; il y a même eu d'aſſez fréquentes diarrhées qui ne duroient que douze ou dix-huit heures: je l'ai purgé cinq fois.

Dès le ſecond jour du traitement, le malade vint à pied de la rue Montorgueil à l'entrée du Marais. Une perſonne l'accompagnoit en chemin: mais le ſeptième jour il vint ſeul, & j'apperçus ce jour-là un léger frémiſſement dans ſes doigts. Cependant ſur ces ſept jours de traitement, il y en avoit eu trois d'abſence. Le huitième, le mouvement des doigts étoit complet, le malade exécutoit celui de ſupination, & il levoit ſa main dans une ligne parallèle à l'horizon: le jour dont je viens de rendre compte étoit le 14 octobre. Le 17, il porta ſa main à ſon front, & enleva une clef de deſſus une ſurface polie. Le 19, il leva un poids de deux livres, le 22, un poids de ſix. J'examinai le bras, il me parut moins atrophié, & la meſure que j'en avois priſe ne me permit pas d'en douter: je trouvai auſſi les idées plus nettes. Le 27, le malade ne mettoit que trois quarts-d'heure à venir de chez lui, & ne ſe repoſoit plus en chemin. Un mois après, ſept ſemaines, à compter du commencement du traitement, le 26 novembre, Bodin commença à reprendre ſon métier. Le lendemain il leva perpendiculairement un poids de ſix livres. Le 10 décembre, il faiſoit ſa route en une demi-heure. Le 24, je meſurai le bras ſain & le bras malade; je les trouvai de groſſeur égale. Bodin ne vint que huit fois dans le courant du mois de janvier 1779 & des neuf premiers jours de février. Il fit dans cet intervalle pluſieurs paires de ſouliers. Le 9 février, il prit ſa dernière ſéance. Son bras me paroiſſoit très-bien; les mouvemens en étoient fort peu gênés, s'ils l'étoient même du tout: la parole étoit libre, autant, à ce qu'on m'a aſſuré, que le malade l'ait jamais eue; mais Bodin traînoit encore la jambe, & les mouvemens n'en étoient pas libres au degré où je penſois qu'ils pouvoient le devenir. Je fis donc mon

©BIUM

poſſible pour engager Bodin à continuer ſon traitement, & à y être plus exact qu'il ne l'avoit été depuis cinq ſemaines. Il n'y eut pas moyen de l'y déterminer, ſur je ne ſais quel prétexte ridicule dont on l'avoit perſuadé. C'eſt que l'amalgame dont on frotte les couſſins, contient du mercure, & que ce demi-métal s'introduit, à la faveur des conducteurs, dans les membres de ceux qu'on électriſe. Il n'avoit sûrement pas fait de lui-même cette découverte. Mais les préjugés & le babil des ſots ſont les obſtacles les plus fâcheux & les plus ordinaires qui s'oppoſent à toutes les tentatives de quelque nature qu'elles ſoient : je fus donc obligé d'abandonner Bodin. Je paſſai chez lui le 8 juin 1779, quatre mois après la ceſſation du traitement : je ne le trouvai pas ; ſa ſœur & ſa mère m'aſſurèrent qu'il ſe portoit bien, qu'il n'avoit rien perdu, & elles me montrèrent une paire de ſouliers qu'il venoit de finir ; il vint le lendemain chez moi, il y paſſa encore le 24, & il me confirma ce que ſa mère & ſa ſœur m'avoient dit. Je trouvai même que ſa jambe avoit gagné, qu'elle étoit moins traînante. J'aurois voulu encore eſſayer de lui procurer une marche plus aiſée, mais il conſervoit ſes mêmes préjugés.

XVII. Le 6 juillet 1778, le nommé Schmal, ſerrurier en reſſorts de carroſſe, âgé de trente-ſix ans, vint me conſulter. Il y avoit vingt-quatre jours qu'il étoit hémiplégique du côté gauche ; il n'y avoit point eu de ſymptômes qui euſſent annoncé cet accident. Schmal, après une nuit tranquille, & pendant laquelle il avoit repoſé d'un profond ſommeil, comme à ſon ordinaire, s'éveilla paralytique. La bouche étoit fort tournée, la parole très-embarraſſée, le bras privé du mouvement & de la ſenſibilité ; la jambe n'étoit que foible & traînante ; elle ſoutint le malade qui ne perdit pas la faculté de marcher. M. Deſportes, chirurgien, le ſaigna une fois du bras & quatre fois du pied, lui fit prendre deux fois l'émétique, ordonna des frictions avec l'eau des Carmes ſur les parties paralyſées, & en fit auſſi prendre à l'intérieur.

Au bout de huit jours le mouvement & la ſenſibilité ſe rétablirent dans le bras, la ſenſibilité ſe rétablit auſſi dans l'avant-bras; mais les mouvemens en demeurèrent gênés & le poignet ſans mouvement; les doigts n'en acquirent point non plus, & ils demeurèrent à demi courbés : la bouche reſta légèrement tournée, & la jambe, toujours foible, continua de rendre la marche lente & pénible.

C'eſt dans cet état où Schmal étoit depuis ſeize jours, qu'il ſe préſenta & qu'il commença à être électriſé le 6 juillet : il ſuivit le traitement juſqu'au 21 ſeptembre, ce qui comprend deux mois & demi, ſur leſquels il y eut vingt-deux jours d'abſence; il prit deux ſéances par jour pendant environ cinq ſemaines.

Dès le ſecond jour du traitement, il y eut des effets ſenſibles; le malade porta à ſon front la main qu'il ne pouvoit lever la veille qu'à la hauteur de la ligne horizontale; il la leva le troiſième jour ſur ſa tête, le quatrième il leva ſon bras perpendiculairement, & le ſoutint aſſez long-temps dans cette attitude : les doigts avoient en même temps acquis de la mobilité; le malade les fermoit preſque entièrement à volonté, mais il ne pouvoit les ouvrir qu'à moitié. Il commençoit pourtant à ſe ſervir de ſa main à quelques légers uſages : quant à la jambe elle avoit acquis beaucoup de force, & le malade marchoit avec facilité. La bouche ſe redreſſoit plus lentement, & n'avoit fait que de foibles progrès le 20 ſeptembre. Le 21, la flexion du poignet, qui ne s'étoit pas encore faite, commença à ſe rétablir. Le 29, Schmal ſaiſit du bout des doigts, retint & leva des objets du poids d'environ deux livres : le 7 août, il ôta & il remit pour la première fois ſon chapeau de la main paralyſée : le 8, l'écartement du pouce avec l'index, qui n'avoit pas encore eu lieu, s'établit : le 13, le malade ſe ſervoit de ſa main paralyſée pour faire agir le ſoufflet de ſa forge : le 19, les doigts s'ouvroient plus qu'ils n'avoient encore fait; la bouche étoit à très-peu de choſe près, dans l'état naturel : le 24, les doigts s'ouvroient preſque complettement à la

la volonté du malade ; il manioit plus aiſément que jamais les objets qu'il ſaiſiſſoit : le 27, il commença à tenir & à manier de la main gauche les objets qu'il forgeoit & qu'il façonnoit de la main droite : le 14 ſeptembre, l'extenſion & la flexion des doigts étoient ou complettes, ou il s'en falloit très-peu. Schmal continuoit de tenir de la main gauche, ſoit à la forge, ſoit ſur l'enclume, les objets qu'il travailloit de la main droite ; il ceſſa de venir le 21.

J'envoyai peu de jours après m'informer des raiſons de ſon abſence : on ne le trouva pas. Je fus pluſieurs jours ſans pouvoir parvenir à avoir de ſes nouvelles ; j'appris enfin que ſes affaires l'avoient obligé de s'éloigner. Je n'ai pu en avoir de nouvelles depuis. Schmal étoit allemand ; il m'avoit dit pluſieurs fois, pendant le cours du traitement, que s'il ne guériſſoit pas, il ſe retireroit dans ſa patrie auprès de ſes parens. Je m'étois apperçu dans le dernier mois du traitement, que le malade étoit triſte & rêveur : je l'encourageois & je l'exhortois à ſuivre un traitement que je lui avois annoncé être toujours long, & dont les commencemens donnoient de l'eſpérance. J'ai eu beaucoup de regret de ſa retraite, parce qu'il y avoit apparence qu'il auroit pu obtenir un ſoulagement conſidérable, parce que n'ayant éprouvé aucune criſe, ce qui n'eſt arrivé juſqu'à préſent qu'à lui, parmi ceux qui ont été ſoulagés, il étoit important d'obſerver juſqu'à quel degré il auroit approché d'une cure parfaite, & s'il auroit conſervé ce qu'il avoit obtenu. Je l'ai purgé cinq fois dans les deux mois & demi que le traitement a duré, tant pour ſuppléer aux évacuations critiques qu'il n'éprouvoit pas, comme les autres malades, que parce que l'état des premières voies a ſouvent indiqué le beſoin d'évacuer. Aucun indice ne m'ayant éclairé ſur la cauſe de ſa maladie, je ne vois aucun réſultat à tirer de ſon traitement ſur les eſpèces de paralyſies auxquelles l'électricité remédie.

XVIII. Le nommé Caſtres, âgé de ſoixante-huit à ſoixante-neuf ans, premier ſuiſſe de l'abbaye de Saint-Martin

des Champs, vint chez moi le 17 octobre 1777, de la part de M. le Vacher de la Feutrie, mon confrère, qui me fournit le lendemain les éclairciſſemens néceſſaires ſur l'état de Caſtres.

Ce malade avoit été frappé ſubitement au commencement de ſeptembre, d'une hémiplégie ſur le côté droit; il y avoit eu perte totale du mouvement, & diminution ſeulement dans la ſenſibilité. Un traitement ſuivi pendant quinze jours, & une hémorrhagie nazale, critique, abondante, qui revint à trois fois, procurèrent une cure parfaite en apparence. Caſtres reprit ſes fonctions ordinaires; mais le 4 d'octobre, il fut frappé ſubitement d'hémiplégie ſur le côté gauche.

Il y eut de même perte du mouvement, & ſeulement diminution dans la ſenſibilité. Le malade fut ſaigné du bras le matin, le ſoir du pied; il prit le lendemain l'émétique, qui lui fit rendre par haut & par bas une grande quantité de ſaburre bilieuſe. Les quatre jours ſuivans Caſtres prit pour boiſſon du petit lait émétiſé: le mouvement ſe rétablit dans la cuiſſe & la jambe, qui demeurèrent cependant très-foibles: le bras ne fut pas ſoulagé; le cinquième jour de la maladie, Caſtres prit d'heure en heure, une cuillerée d'un julep ſudorifique cordial, compoſé des eaux diſtillées de chardon béni, fleurs de ſureau, & fleurs d'orange, de chacune deux onces; d'un gros de diaphorétique minéral, d'un gros d'eſprit de ſel ammoniac, d'un demi-gros de teinture de caſtoreum, & d'une once de ſyrop d'œillet.

Une tiſane de menthe ſervit de boiſſon juſqu'au quatorzième jour de la maladie; Caſtres ne prit pendant ce temps, pour nourriture, que du bouillon.

Du 9 du mois au 14, la paralyſie du bras parut diminuer, & le pouce acquit un peu de mouvement; l'extrémité inférieure ſe fortifia tant ſoit peu: le 14 du mois, onzième jour de la maladie, on appliqua à la nuque du cou un large véſicatoire: peu de jours après le bras reprit du mouvement, mais l'avant-bras & la main n'en acquirent

pas; Caſtres ſe préſenta dans l'état ſuivant, dix-ſept jours après ſa ſeconde attaque.

Un foible mouvement dans le bras & dans l'avant-bras; aucun mouvement dans la main; les doigts à demi courbés, & affectés de froid; la cuiſſe & la jambe peſantes & très-foibles; le malade ne pouvoit ſortir à pied, & il ne marchoit dans une chambre, ne montoit & ne deſcendoit qu'à l'aide de quelqu'un qui le ſoutenoit. Il avoit fait excès, toute ſa vie, de vin & de liqueurs fortes.

Caſtres fut électriſé du 17 octobre au 6 décembre inclusivement, & prit en tout quarante-deux ſéances de deux heures par jour l'un dans l'autre.

Le 22 octobre, cinquième jour du traitement, le poignet & les doigts acquirent un léger mouvement: le 23 le malade traverſa ſeul la cour de la maiſon où je demeure, & monta de même ſeul au premier pour y être électriſé: il a continué de même depuis ces deux foibles exercices.

Le 31, les mouvemens du bras étoient parfaitement libres, ceux de l'avant-bras, du poignet & des doigts continuoient à être imparfaits & gênés: l'extrémité inférieure n'acquéroit pas de force depuis le cinquième jour du traitement.

Le 7 octobre, Caſtres fut en état, pour la première fois, d'ôter & de remettre ſon chapeau avec bien de la peine; le 20 du même mois il l'ôtoit, le remettoit aiſément, & le tenoit ſans peine, le bras étant étendu: le poignet avoit acquis beaucoup de mobilité. Le 28, Caſtres commença à lever un poids de ſix livres; le 3 décembre, il levoit le même poids perpendiculairement, il le ſoutenoit le bras étendu; enfin il faiſoit en le tenant, tous les mouvemens de pronation, de ſupination, d'abduction & d'adduction de la part de l'avant-bras, mouvemens qui étoient totalement abolis au commencement du traitement. Les doigts étoient ſouples & parfaitement mobiles; ils avoient recouvré la chaleur naturelle.

Tel étoit l'état de l'extrémité ſupérieure le 6 décembre, lorſque Caſtres ceſſa de venir; quant à l'extrémité inférieure,

elle étoit toujours demeurée foible, & Caſtres n'avoit gagné de ce côté que de n'avoir pas beſoin d'être ſoutenu par quelqu'un pour marcher dans une chambre, même dans une cour, pour monter, deſcendre les eſcaliers.

En commençant le traitement, j'avois prévenu des perſonnes chargées des affaires de MM. de S. Martin, qui m'étoient venu parler de leur part, que le traitement étoit en lui-même fort long, que l'âge du malade, le genre de vie qu'il avoit mené, rendoient probable qu'il ſeroit encore plus long pour Caſtres en particulier; qu'il falloit, pour en retirer tout ce qu'on pouvoit en attendre, le continuer pendant quatre, peut-être ſix mois : il y a lieu de penſer, d'après les premiers ſuccès, que ſi mon conſeil eût été ſuivi, Caſtres auroit gagné beaucoup davantage. Il a été purgé trois fois pendant le traitement; on a auſſi entretenu les véſicatoires. Quant à des criſes, je n'ai pu ſavoir s'il y en a eu. Le malade avoit toute la bonhommie propre à ſa nation, mais il n'étoit pas homme à m'inſtruire ſi ſes urines dépoſoient, s'il tranſpiroit plus qu'à l'ordinaire. Je ſais bien qu'il crachoit ſouvent, mais j'ignore ſi la ſalivation étoit antérieure à l'électricité.

Le 2 juillet 1779, j'ai paſſé à l'abbaye S. Martin, j'y ai vu Caſtres; il jouiſſoit, & avoit toujours joui d'une bonne ſanté depuis que je ne l'avois vu; il conſervoit, dix-ſept mois après la ceſſation de ſon traitement, tout ce qu'il avoit gagné, mais il n'avoit abſolument rien acquis de plus. Il a marché devant moi dans ſa chambre, il a ôté & remis ſon chapeau, comme il le faiſoit en décembre 1777. Il m'a dit qu'il ſe promenoit ſeul, à l'aide d'une canne, dans l'enclos de l'abbaye. Son traitement ne fournit aucune induction ſur les eſpèces de paralyſies auxquelles l'électricité peut remédier, puiſque la cauſe de celle qu'il a éprouvée, ne peut être bien connue; mais l'exemple de ce vieillard ſoulagé, quoiqu'après un long excès du côté de la boiſſon, offre de l'eſpérance en général aux paralytiques avancés en âge, ſur-tout s'ils ſont robuſtes & quoique vivement attaqués, comme Caſtres.

XIX. Le 21 décembre 1777, M. Adamcourt, évantailliſte, âgé de quarante-un ans, ſe fit conduire chez moi. Il y avoit ſix ſemaines qu'il étoit en hémiplégie du côté gauche. Cet accident lui étoit arrivé ſubitement le ſoir, après une journée dans laquelle il avoit fait beaucoup d'exercice; il s'étoit couché de bonne heure; ſa femme avoit veillé, & lui ayant parlé vers minuit, elle s'apperçut que la parole de ſon mari étoit très-embarraſſée, elle approcha une lumière & vit que la bouche étoit tournée; on courut chercher du ſecours; dans cet intervalle le côté gauche fut entièrement paralyſé, le ſentiment & le mouvement furent complettement abolis. M. Tros, chirurgien, fit prendre au malade trois grains d'émétique à une heure après-minuit, deux autres grains de grand matin, ils ne procurèrent point d'évacuation. Le malade fut ſaigné du pied à onze heures du matin; on lui donna une troiſième fois de l'émétique l'après-midi, & le ſoir un lavement purgatif. Il n'y eut qu'une legère évacuation.

Le quatrième jour on appliqua les véſicatoires aux deux jambes: ils ſupurèrent pendant trois ſemaines, & ſe deſſéchèrent enſuite. Ces différens remèdes n'avoient rappellé la ſenſibilité & le mouvement, ni au bras, ni à la jambe, & il n'y avoit de changement dans l'état du malade, qu'en ce que la bouche étoit un peu moins tournée.

M. le Thieullier, docteur-régent de la faculté de médecine, fut conſulté. Il conſeilla des frictions ſpiritueuſes, ſur leſquelles il fit ajouter l'alkali volatil, & preſcrivit une tiſane ſudorifique. On purgeoit en même temps le malade tous les cinq à ſix jours. Ces divers moyens rappellèrent imparfaitement la ſenſibilité & le mouvement dans la jambe, mais le bras demeura privé de tout mouvement.

M. Adamcourt ne faiſoit plus de remède depuis huit jours, quand il vint chez moi, & je le trouvai dans l'état ſuivant.

La bouche rappellée à l'état naturel, la parole libre; la tête nette; le bras, à prendre de l'épaule à l'extrémité

©BIUM

des doigts, abſolument immobile : la main légèrement enflée. Tout le bras affecté d'une ſenſation de chaleur plus forte que dans l'état naturel, & cette même partie jouiſſant de toute ſa ſenſibilité. La jambe lourde, traînante, affectée d'un ſentiment de froid. Le malade ſe ſoutenoit debout, marchoit dans une chambre à l'aide d'une canne & d'une perſonne qui le ſoutenoit ; il en falloit deux pour l'aider à monter & à deſcendre. Il lui eût été impoſſible de marcher à pied dans les rues : lorſqu'il étoit aſſis, il pouvoit bien lever un peu la jambe & même la croiſer ſur la jambe ſaine, mais il ne pouvoit pas l'étendre complettement, ni même la ſoutenir au degré où il l'étendoit ; elle retomboit malgré lui.

Le pouls étoit concentré, dur & enfoncé, de peu de choſe plus foible du côté paralyſé.

M. Adamcourt eſt très-replet, il mange beaucoup, il n'obſerve pas de régime, il eſt ſujet à la pituite.

Le traitement commencé le 21 décembre 1777, a été ſuivi juſqu'au 29 mai 1778, ce qui comprend cinq mois huit jours ; mais il y a eu beaucoup d'abſences. M. Adamcourt a pris deux ſéances par jour, environ pendant ſix ſemaines.

Le 31 décembre, il s'étoit établi vers l'épaule un léger commencement de mouvement, à la faveur duquel le malade écartoit un peu & rapprochoit le bras ; la jambe étoit un peu moins lourde. Un flux de ſalive qui exiſtoit avant le traitement, étoit beaucoup augmenté, & le ventre habituellement pareſſeux, étoit plus libre.

Le 6 janvier 1778, le mouvement s'établit un peu dans l'avant-bras.

Le 20, le malade commença à ſe trouver en état de venir à pied, & le 27 il vint & s'en retourna ſans prendre de voitures ; il n'en a plus fait uſage depuis.

Le 4 février, il s'établit un léger mouvement dans les doigts. Le 12 le malade montoit & deſcendoit les eſcaliers ſans que perſonne le ſoutînt. Le 16, le malade vint à pied à ſon ordinaire, quoique les rues fuſſent couvertes de neige

©BIUM

& de glace. Le 28, il commença à faire plusieurs courses pour ses affaires.

Le 16 mars, le malade dit avoir fait une lieue à pied la veille. Cependant le bras ne gagnoit pas en proportion de la jambe, & il n'y avoit qu'un très-léger mouvement dans la main, quoique l'enflûre dont elle avoit été affectée, fût dissipée.

Le 8 avril le malade levoit le bras à peu près à la hauteur de la ligne horizontale. Le 15 mai, il posa pour la première fois, étant assis, sa main sur une table qui étoit devant lui, & les doigts, ainsi que le poignet, étoient plus souples ou moins roides qu'ils n'avoient encore été. Cependant la jambe avoit fait beaucoup de progrés, & le malade vaquoit de ce côté à toutes ses affaires; il alloit aisément chez les différens ouvriers qu'il emploie, chez les marchands qu'il fournit, montoit & descendoit des escaliers fort difficiles. Il cessa de venir le 29. Il avoit gagné pendant le traitement de pouvoir marcher & de vaquer sans peine aux courses que son état exige de lui; du côté du bras le changement ne consistoit qu'en un léger commencement de mouvement, insuffisant pour que le malade pût s'en servir à aucun usage.

M. Adamcourt a beaucoup salivé pendant le traitement; il a eu de fréquentes douleurs dans le bras, le ventre a été plus libre qu'il n'étoit avant l'électrisation, & il y a eu assez fréquemment la nuit une sueur visqueuse du côté paralysé seulement. Le malade a été purgé cinq fois. On peut présumer que si le traitement eût été continué pendant une saison plus favorable que celle durant laquelle il a été administré, que si le malade eût observé plus de régime, il eût obtenu plus de soulagement: cette conjecture est d'autant plus fondée, qu'il vint avec peu d'exactitude vers la fin du traitement, & que c'est cependant dans ce même temps qu'il s'établit un peu plus de mouvement dans le bras.

M. Adamcourt avoit toujours joui d'une bonne santé, la paralysie étoit la première maladie qu'il eût éprouvée. Il

eſt difficile d'en reconnoître la cauſe, à moins que l'embonpoint du malade, la molleſſe des chairs, l'abondance de la pituite, ne portent à l'attribuer au relâchement de la fibre & à un épanchement ſéreux.

Le 2 juillet 1779, j'ai paſſé chez M. Adamcourt, treize mois quatre jours après la ceſſation du traitement; il étoit ſorti: mais madame Adamcourt m'a aſſuré que ſon mari n'avoit rien perdu, qu'il vaquoit toujours à ſes affaires comme à ſon ordinaire, qu'il marchoit aiſément & auſſi promptement que tout autre; que du côté du bras il n'avoit rien gagné, qu'il y reſſentoit toujours des douleurs de temps à autre; qu'enfin il étoit en tout comme à la fin du traitement. J'aurois deſiré que le malade eût voulu le reprendre, & ſe faire faire un cautère; mais la répugnance pour ce dernier remède, & le défaut de conſtance pour un traitement très-long, ſeront deux obſtacles qu'on ſurmontera difficilement. Je me ſuis donc contenté de conſeiller à M. Adamcourt l'uſage fréquent de la décoction de ſquine & de ſalſepareille pour boiſſon à ſes repas.

XX. LENOIR, coëffeur, âgé de vingt-ſix ans, vint chez moi le 8 janvier 1779. Il étoit hémiplégique du côté gauche depuis trois ans: cet accident lui étoit arrivé après une chûte de cheval, & après avoir été dans le même temps expoſé à l'action d'un froid long & très-vif: enſorte que je ne pus rien remarquer dans ce que me dit Lenoir, à quoi je connuſſe ſi la paralyſie avoit été une ſuite de la chûte qu'il avoit faite, ou du froid qu'il avoit enduré. Il me fut impoſſible d'obtenir aucun renſeignement ſur les ſecours qu'on avoit pu adminiſtrer en différens temps: je me bornai donc au moment préſent.

Lenoir marchoit en traînant la jambe & en s'appuyant ſur une canne; il exécutoit aſſez aiſément tous les mouvemens du bras & de l'avant-bras; ceux des doigts étoient moins libres; la main étoit ſans force; les doigts étoient engourdis, & le tact étoit très-obtus. Depuis trois ans Lenoir

©BIUM

Lenoir n'avoit pu poſer de papillottes. Il vint trente fois du 8 janvier au 13 mars, & il ne prit qu'une ſéance par jour; il ſua cependant & ſaliva abondamment.

Dès le 21 janvier, jour de la huitième ſéance, Lenoir attacha lui-même ſes cheveux qu'il portoit en bourſe, ce qu'il me déclara n'avoir pas fait depuis trois ans. Le 28, il trouvoit beaucoup plus de ſenſibilité à l'extrémité des doigts. Du premier au 10 février il eut quelque accès de fièvre; il fut purgé, il ne perdit rien, & il revint le 10. Le 20 il me dit qu'il venoit chez moi en une heure, au lieu d'une heure & demie qu'il mettoit à faire le chemin dans le commencement du traitement; il ajouta qu'il faiſoit lui-même ſon lit depuis quelque temps, & qu'il avoit été obligé juſqu'alors de payer pour qu'on lui rendît ce ſervice. Le 24, il commença à eſſayer de reprendre ſon métier, en s'exerçant à peigner une perruque, & y attacher des papillottes. Il continua ces eſſais juſqu'au 13 février: je ne l'ai plus revu depuis. Quelques temps après il fut rencontré par un des domeſtiques qui ſervent les malades dans le traitement électrique, & autant que j'ai pu juger de ce que Lenoir lui dit, il avoit été détourné de continuer le traitement par ces propos vagues répandus parmi le peuple, ſur le danger que courent ceux qui ſont électriſés; propos dont j'ai ſouvent eu occaſion de m'appercevoir, & qui apportent beaucoup d'obſtacle aux entrepriſes de ce genre.

XXI. ANGENOT, âgé de ſoixante ans, valet-de-chambre de M. Lenoir, tréſorier des aumônes du roi, d'un tempérament ſec & ſanguin, éprouva pendant deux jours au 15 février 1779, des étourdiſſemens & un aſſoupiſſement qui firent craindre une attaque d'apoplexie. M. Grandclas, docteur-régent de la faculté de Paris, & médecin de M. Lenoir, fut appellé; il fit ſaigner Angenot du pied; cette précaution n'empêcha pas que le malade ne tombât en paralyſie; le côté droit perdit preſque entièrement le mouvement, ſans que la ſenſibilité fût diminuée; la bouche

©BIUM

fut fortement tournée, & les idées, ſans être totalement dérangées, demeurèrent confuſes & embarraſſées. M. Grandclas fit faire une ſeconde ſaignée du pied, ordonna l'émétique, purgea le malade trois fois en quinze jours, le mit à l'uſage de la tiſane ſudorifique du codex.

Angenot en prenoit une pinte par jour; on ajoutoit ſur le premier verre du matin douze gouttes d'alkali volatil. Ces différens moyens, au premier mars, qu'Angenot commença à être électriſé, avoient diſſipé l'aſſoupiſſement, beaucoup diminué les étourdiſſemens, légèrement augmenté la force & le mouvement des parties paralyſées; le malade étoit alors dans l'état ſuivant.

La bouche légèrement tournée, les idées encore embarraſſées, mais moins qu'elles ne l'avoient été; le bras douloureux & preſque entièrement privé de mouvement; le malade le levoit avec peine à la hauteur de la ligne horizontale; il ne pouvoit ſe ſervir de ſa main à aucun uſage. Les mouvemens n'en étoient pas entièrement détruits, mais ils s'exécutoient très-incomplettement. La jambe étoit foible, peſante & avoit très-peu de mouvement: le malade aſſis ne pouvoit ſe lever qu'à l'aide de quelqu'un; il faiſoit quelques pas dans la chambre, ſecondé par une perſonne qui le ſoutenoit; il traînoit la jambe & ſoulevoit à peine le pied: Angenot, depuis quinze jours qu'il étoit paralytique, dormoit très-peu; il étoit tourmenté par une ſorte d'agitation & d'inquiétude interne qui le portoient à deſirer d'être ſans ceſſe en mouvement, quoiqu'il fût privé de la faculté de ſe ſatisfaire ſur cet objet.

Avant de commencer le traitement, je déclarai à M. Grandclas & à M. Lenoir, que je n'eſpérois pas pour Angenot une guériſon complette à cauſe de ſon âge, de ſon tempérament, & ſur-tout parce que ſes forces me paroiſſoient plus uſées qu'elles n'ont coutume de l'être dans un homme de ſoixante ans; que je penſois cependant qu'on pouvoit attendre un ſoulagement conſidérable; que pour l'obtenir auſſi grand qu'il pouvoit être, il falloit uſer d'un

traitement continué pendant trois à quatre mois, qu'il falloit, après la première quinzaine, que le malade prît deux ſéances par jour, à moins que l'agitation dont il étoit tourmenté, ne fût augmentée par l'électricité, ce que l'expérience nous apprendroit. Nous convinmes, M. Grandclas & moi, qu'on continueroit l'uſage de la tiſane, mais qu'on n'ajouteroit chaque jour que ſix goutes d'alkali volatil ſur le premier verre.

Angenot a été électriſé du premier mars au 24 avril : il n'a pris dans cet eſpace de temps que quarante-ſix ſéances : il n'y a jamais eu moyen de l'engager à être électriſé deux fois par jour, ni de le déterminer à continuer paſſé le 24 avril, malgré les conſeils de M. Grandclas & ceux de ſon maître, relativement à l'un & l'autre objet. Je n'ai point obſervé de criſe comme il eſt arrivé à beaucoup d'autres malades : cependant Angenot, pendant tout le traitement, m'a dit qu'il urinoit & plus fréquemment, & en plus grande abondance, qu'il ne l'avoit jamais fait ; mais les urines, ſuivant ſon rapport, & celui des perſonnes qui le ſoignoient, étoient limpides, & n'ont jamais fourni de dépôt. Angenot a été purgé deux fois ; il a pris une pinte de tiſane par jour, il a ceſſé, dans la dernière quinzaine, l'uſage de l'alkali volatil.

L'électricité n'augmenta ni ne diminua l'agitation du malade pendant la journée, mais dès le ſixième ou le ſeptième jour il dormit plus tranquillement & plus longtemps qu'il ne faiſoit avant le traitement ; cet avantage, auquel il ne ſembleroit pas qu'on dût s'attendre, a eu lieu par rapport à pluſieurs autres malades, & il s'eſt ſoutenu relativement à Angenot.

Le 22 mars, qui étoit en même temps le vingt-deuxième jour du traitement, la bouche étoit ſenſiblement moins tournée, les idées étoient plus nettes ; le malade ſe levoit ſeul de ſon ſiège, marchoit ſeul dans ſa chambre, même dans un jardin, en s'appuyant ſur une canne ; il montoit & deſcendoit de même ; il portoit ſa main à ſon ſourcil.

Le 26, il fut ſe promener ſur les boulevards & ne fit pas moins d'une demi-lieue, ſuivant ſon eſtimation & celle de ſon camarade.

Le 13 avril, la bouche étoit très-près de l'état naturel; le bras avoit acquis du mouvement, mais la main, quoique plus libre, ne pouvoit encore rien ſaiſir; Angenot alloit & venoit ſeul dans la maiſon; il ſe promenoit tous les après-midi. Le 24, il n'avoit pas fait de progrès depuis le 13, mais il n'avoit rien perdu; il ſe perſuada qu'il ne gagneroit pas davantage; la contrainte d'être aſſis ſur l'iſoloir, contrarioit l'agitation qui le portoit à changer continuellement de place; il refuſa abſolument de continuer ſon traitement.

Les ſymptômes qui avoient précédé la paralyſie, le tempérament du malade, la roideur de ſon pouls, font préſumer, avec vraiſemblance, que la paralyſie d'Angenot avoit pour cauſe la pléthore ſanguine en général, & en particulier la gêne de la circulation dans les vaiſſeaux du cerveau. L'électricité a donc été ſuivie de quelque avantage dans une paralyſie qu'on peut, avec vraiſemblance, attribuer à une pléthore ſanguine, & il eſt probable, d'après les premiers effets, que l'électricité en auroit produit de plus conſidérables, ſi le malade ſe fût ſoumis aux conſeils qui lui avoient été donnés. Malgré cet exemple, je crois qu'on doit être très-circonſpect à adminiſtrer l'électricité dans des cas pareils à celui où ſe trouvoit Angenot; que c'eſt un de ceux où il ſeroit très-dangereux qu'elle ne fût pas adminiſtrée ſous les yeux & d'après l'avis des médecins. J'avois vu Angenot avec M. Grandclas, huit jours avant de commencer le traitement; nous avions jugé à propos de le différer, & d'attendre que l'état du pouls nous permît de le commencer ſans craindre, dans un homme ſanguin, la raréfaction que l'électricité pouvoit occaſionner dans les humeurs.

Le 7 juillet, deux mois & demi après la ceſſation du traitement, j'ai paſſé chez Angenot; je l'ai trouvé qui ſe promenoit ſeul dans le jardin de ſon maître: il m'a paru,

relativement à la faculté de marcher, dans le même état qu'en quittant le traitement, mais il avoit gagné du côté du bras ; il porta devant moi, le 7 juillet, ſa main ſur ſa tête ; il s'en ſervit pour prendre ſon mouchoir & ſa tabatière ; il ne levoit ſa main au 24 avril qu'à la hauteur du ſourcil, il ne faiſoit que commencer à ſaiſir & à manier des objets légers qui lui échappoient. Cette augmentation dans la force du bras, & la ſoupleſſe de la main, a-t-elle été produite par la nature ſeule? Eſt-ce une ſuite de l'impulſion qui peut avoir été communiquée par l'électricité? L'hiſtoire d'un autre malade nous offrira bientôt le même fait. Je me borne à le rapporter ſans prétendre en aſſigner la cauſe.

XXII. Le premier mars 1779, M. Mazars de Cazeles, médecin de Toulouſe, correſpondant de la Société royale de médecine, qui ſe trouvoit alors à Paris, conduiſit chez moi un jeune enfant, fils d'un homme de condition de ſa province. L'enfant étoit âgé de ſept ans : on s'étoit apperçu de ſon incommodité lorſqu'il n'avoit que cinq à ſix mois, ſans qu'on ait jamais ſçu ni pu ſoupçonner ce qui l'avoit produite : elle conſiſtoit dans l'amaigriſſement & la foibleſſe du bras gauche. L'enfant remuoit le bras, le levoit, mais il manquoit de force ; ſon plus grand effort ſe bornoit à ſoulever un poids de quatre livres à la hauteur de cinq à ſix pouces ; les mouvemens qu'il exécutoit, s'opéroient par ſaccades ; ainſi il pouvoit bien remettre ſon chapeau en faiſant un effort comme s'il eût voulu le jetter & le lancer derrière lui, mais il ne pouvoit pas le porter ſur ſa tête d'un mouvement doux & réglé ; les mouvemens de pronation & de ſupination étoient fort gênés ; l'avant-bras ſurtout manquoit de force ; les parens deſiroient que l'enfant exerçât ſon bras, &, dans cette vue, ils lui faiſoient eſſayer de porter ſes alimens à ſa bouche de la main gauche ; il ne pouvoit y réuſſir. L'avant-bras étoit atrophié, moins cependant qne le bras, dont le plus grand amaigriſſement

étoit vers le haut de l'humérus. Nous examinâmes, M. Mazars & moi, les parties affectées avec beaucoup de ſoin, & nous ne découvrîmes aucun dérangement dans l'organiſation. Cette incommodité n'avoit point pris ſur le tempérament du jeune enfant; il étoit grand, intelligent pour ſon âge, & il jouiſſoit d'une bonne ſanté.

Le jeune malade prit quarante-quatre ſéances du premier mars au 7 mai; elles furent l'une dans l'autre d'une heure & demie. Je n'ai point remarqué de criſe pendant le traitement.

Le malade n'avoit pu lever que quatre livres le premier mars, il en leva ſix le 5, & dix le 19, à la hauteur de cinq à ſix pouces. Le 26 il commença à porter de ſa main gauche ſes alimens à ſa bouche, ce qu'il a continué de faire depuis. J'examinai le même jour le bras conjointement avec M. Mazars; nous le trouvâmes un peu moins amaigri dans les muſcles de l'avant-bras; mais nous ne trouvâmes pas d'amélioration du côté des muſcles du bras.

Le 16 avril, j'examinai le bras une ſeconde fois, & je ne jugeai pas qu'il eût repris chair depuis le 26 mars; cependant il ſe fortifioit, les mouvemens étoient plus lians & s'exécutoient avec moins de ſaccade; l'enfant ôtoit & remettoit ſon chapeau moins difficilement; il continuoit de porter de ſa main gauche ſes alimens à ſa bouche. Il avoit en général fait peu de progrès depuis un mois. Je n'en étois ni ſurpris, ni inquiet, parce que j'avois obſervé dans pluſieurs malades que leur état s'amélioroit ſouvent après de longues ſuſpenſions qui interrompoient les premiers progrès. J'en avois prévenu les parens du malade, & je leur avois déclaré en commençant le traitement que s'il étoit ſuivi de ſuccès, ce ne pouvoit être qu'avec beaucoup de temps; que l'ancienneté de la maladie exigeoit néceſſairement un traitement fort long, Cependant ces précautions furent inutiles, & les parens n'eſpérant pas apparemment que leur enfant acquît davantage, parce qu'il acquéroit peu depuis un mois, ceſsèrent de l'envoyer malgré les regrets que je leur en témoignai.

Le 11 juillet, deux mois & quatre jours après le traitement ceſſé, j'ai paſſé chez les parens du jeune malade qui ont un domicile à Paris. L'enfant étoit ſorti, mais madame ſa mère m'a dit qu'il ſe portoit très-bien; qu'il continuoit de porter de ſa main gauche ſes alimens à ſa bouche.

XXIII. Le 12 mars 1778, Ponſſonet, ſergent au régiment des gardes-ſuiſſes, compagnie de M. d'Erneſt, cazerne de Courbevoie, âgé d'environ quarante ans, me remit une lettre de la part de M. Blum, chirurgien-major du régiment. La lettre m'apprenoit que le 6 mars 1777, Ponſſonet avoit eu une attaque d'apoplexie, ſuivie d'une hémiplégie complette ſur le côté droit; que le mouvement & le ſentiment avoient été abolis pendant les neuf premiers jours: M. Blum n'eſt entré dans aucun détail ſur les remèdes qui ont été adminiſtrés au malade: il m'informoit ſeulement que Ponſſonet, après l'uſage des remèdes généraux, avoit été envoyé à Bourbonne-les-bains, où il avoit pris les eaux qui avoient produit un aſſez bon effet. M. Blum terminoit la lettre en m'invitant à adminiſtrer l'électricité au malade pour lequel il m'écrivoit.

Il y avoit un an & quelques jours que ce malade étoit paralytique; il marchoit à l'aide d'une canne, en traînant la jambe, en la jettant de côté; les mouvemens du bras étoient aſſez libres, mais il n'avoit point de force; la main étoit fort gênée, Ponſſonet ne pouvoit ôter ni remettre ſon chapeau, ni porter ſes alimens à ſa bouche de ſa main droite, il n'en pouvoit ſoutenir le poids le plus léger.

Le traitement commencé le 16 mars a été continué juſqu'au 7 mai; le malade a pris deux ſéances pendant cinq ſemaines.

Le 16 avril, un mois après le commencement du traitement, le malade éprouvoit plus de force dans le bras & dans la jambe, & plus de ſoupleſſe & d'agilité dans les doigts; commençoit à ôter & à remettre ſon chapeau, à porter de ſa main droite quelques cuillerées de ſoupe à ſa

©BIUM

bouche, il ſoulevoit, il manioit même un poids de ſix livres, & il tenoit entre ſes doigts une plume dans la poſition néceſſaire pour écrire, ſans pouvoir encore y parvenir ; il avoit ſouvent fait devant moi un pareil eſſai, & il n'avoit pas même pu tenir la plume antérieurement ; il marchoit plus aiſément, traînoit moins la jambe, & faiſoit quelques tours dans un jardin ſans s'appuyer ſur ſa canne, ce qui ne lui étoit jamais arrivé depuis la date de ſa paralyſie.

Dans les derniers jours d'avril & les premiers jours de mai, Ponſſonet marchoit avec beaucoup plus de liberté, montoit & deſcendoit de même, ſe promenoit ſur un terrain uni ſans ſe ſervir de ſa canne ; il portoit de la main droite ſes alimens à ſa bouche ; mais il répandoit une partie de ceux qui étoient fluides, parce que les mouvemens étoient vacillans, & qu'il ne pouvoit pas les régler.

Le 7 mai le malade quitta le traitement pour ſe rendre à Bourbonne avec d'autres infirmes de ſes camarades, qui alloient, ainſi que lui, y prendre les eaux ; il me fit écrire le 24 août à ſon retour ; mais ſa lettre ne m'inſtruiſit pas ſur l'effet des eaux : il me faiſoit dire ſeulement qu'il étoit toujours bien fatigué. Sa lettre eſt annexée à ſon journal.

Le 12 juillet 1779, quatorze mois après la fin du traitement, je reçus de M. Blum, qui m'avoit fourni le précis hiſtorique de la maladie, la réponſe à une lettre que je lui avois écrite quelques jours auparavant, pour lui demander des nouvelles de Ponſſonet.

M. Blum me marque dans ſa lettre, que j'ai annéxée au journal :

« Il a ſenti, les premières trois ſemaines, un peu plus » de facilité à articuler ; il a même trouvé le mouvement » du bras & de la main droite tant ſoit peu plus volon- » taire ; quant à la marche, l'extrémité inférieure du même » côté étoit auſſi un peu plus affermie ; mais d'après l'uſage » de ces trois ſemaines, il ne s'eſt plus trouvé aucun chan- » gement ; c'eſt pour cette raiſon qu'il m'a ſollicité de le » renvoyer

» renvoyer aux eaux de Bourbonne, pour leſquelles il eſt » parti le 9 du mois de mai 1778 ».

Comme cette relation n'eſt pas conforme à celle que j'ai faite, en ce que, quoique M. Blum & moi nous convenions des mêmes faits, M. Blum en rapporte l'époque aux trois premières ſemaines, & moi aux dernières, cette différence demande une explication.

Ponſſonet avoit pris un logement à Paris; M. Blum ne le voyoit pas habituellement; il n'a donc pas été à portée de ſuivre la date des faits, il n'a pu que s'en rapporter au récit du malade, qui ayant envie d'aller aux eaux, comme l'indique l'expreſſion employée par M. Blum : *c'eſt par cette raiſon qu'il m'a ſollicité, &c.* lui aura dit qu'il ne gagnoit plus rien depuis les trois premières ſemaines. J'ai relu très-attentivement, depuis la lettre de M. Blum, le journal rédigé jour par jour, ſigné par pluſieurs de mes confrères, & j'ai vu que je ne m'étois pas trompé dans la première rédaction; que c'étoit en effet dans les dernières ſemaines que Ponſſonet avoit éprouvé un changement plus marqué. Ainſi je trouve en date du 25 avril, Ponſſonet a porté à ſa bouche trois cuillerées de ſoupe de ſa main paralyſée; en date du 27, il en a porté cinq de la même manière; en date du 29, Ponſſonet ne s'eſt ſervi que de ſa main droite pour porter à ſa bouche toute ſon aſſiettée de ſoupe; mais il a répandu un peu de bouillon. En date du premier mai, la jambe ſe fortifie; Ponſſonet monte plus aiſément en fiacre, & preſque ſans être aidé; il a bu hier trois coups de ſa main paralyſée. Enfin, en date du 5, a manié un poids de ſix livres mieux qu'il ne l'avoit encore fait. Je reviens à la lettre de M. Blum.

« Ponſſonet étant de retour des eaux, j'ai trouvé que la » parole étoit plus libre, qu'avec ſa main il pouvoit s'aider » à faire différentes choſes; le mouvement de l'extrémité » inférieure étoit beaucoup plus libre & plus volontaire » qu'auparavant; mais tous ſes membres affectés ont tou- » jours reſtés dans un état paralytique : il a paſſé l'hiver

» ſans ſe trouver incommodé plus qu'il n'étoit à ſon retour » de Bourbonne. Il vient de partir pour aller chez lui jouir » de la penſion que le roi lui a accordé ».

Il y a apparence, d'après cette fin de la lettre de M. Blum, que les eaux n'avoient produit qu'un foible changement dans l'état du malade, puiſqu'il commençoit à s'aider de ſa main droite en partant, & qu'il ne faiſoit encore que *s'en aider à différentes choſes* à ſon retour : il me paroît, d'après l'expreſſion de M. Blum, qu'il y avoit un gain plus marqué du côté de la jambe : il reſteroit à demander, ſans que je croie qu'on puiſſe répondre, ſi le gain étoit l'effet des eaux, ou une ſuite de l'impulſion communiquée par l'électricité, puiſque ce mémoire fait foi que pluſieurs malades ont continué d'avoir une augmentation en bien quelque temps après le traitement ceſſé.

XXIV. Le 4 janvier 1779, M. Guerin, maître corroyeur, âgé de quarante-un ans, ſe fit tranſporter chez moi ; il avoit éprouvé, ſix ſemaines auparavant, une attaque d'apoplexie, ſuivie de paralyſie ſur le côté gauche. M. Penne, chirurgien, l'avoit traité : je n'ai eu que peu de détails à ſon ſujet. Après avoir ſaigné le malade une fois, M. Penne lui fit prendre l'émétique ; il ſoutint les évacuations par deux gros de ſenné mondé, infuſé dans une pinte d'eau, ſur laquelle on ajoutoit deux grains de tartre ſtibié. La tête demeura embarraſſée, il ſurvint du délire ; M. Penne preſcrivit une potion compoſée des eaux diſtillées de menthe, de fleurs de tilleul & de fleurs d'orange, de ſyrop de ſthœcas, à laquelle il fit ajouter vingt gouttes d'eſprit volatil de ſel ammoniac. Depuis que le malade étoit remis à l'uſage des alimens, qui, malheureuſement, ajoute M. Penne dans le précis qu'il m'a donné, étoient en trop grande quantité & ſans choix, on le purgeoit tous les quatre ou cinq jours.

M. Guerin eſt exceſſivement replet ; il eſt grand mangeur, & il n'obſerve aucun régime. Il a le teint pâle, le

pouls petit & lent. Il eſt ſujet à la pituite : tout annonce en lui une fibre lâche & ſans reſſort. Il ne pouvoit, au 4 janvier, ſortir à pied ; il marchoit dans ſa chambre en ſe ſoutenant d'un côté ſur une béquille, & en s'appuyant de l'autre le long des meubles ; il montoit & deſcendoit appuyé ſur un homme vigoureux qui le ſoutenoit. Il remuoit fort peu le bras, & n'élevoit la main qu'un peu au-deſſous de la ligne horizontale ; il jouiſſoit du mouvement des doigts, mais la main étoit trop foible pour pouvoir rien tenir.

Le traitement commencé le 4 janvier, a été continué juſqu'au 7 avril. Le malade n'eſt venu qu'une fois par jour ; il y a eu pluſieurs abſences ; j'ai employé pendant quinze jours les commotions répétées dix-huit à vingt fois de ſuite. Dans les dernières ſix ſemaines j'ai mis le malade à l'uſage de la tiſane ſudorifique du codex ; je lui en ai preſcrit une pinte par jour, & j'ai fait ajouter, pendant les trois dernières ſemaines, un demi-gros d'eſprit ardent de cochlearia par pinte de tiſane ; j'ai purgé le malade à peu près toutes les trois ſemaines ; il n'a pas ſalivé, mais il a beaucoup ſué, & il a uriné plus abondamment à proportion qu'il ne buvoit. Je lui avois conſeillé deux ſéances par jour. L'état d'inertie où il étoit, me paroiſſoit exiger tous les moyens propres à lui communiquer le reſſort dont il manquoit.

Le quatrième jour du traitement, le malade porta ſa main au bas de ſon front, & il ſouleva des corps légers qui lui échappèrent ; le 27, il ſouleva un poids de ſix livres & il commença à retenir avec les doigts des corps légers. Le 15 février, il vint, pour la première fois, à pied, en s'appuyant ſur un homme très-fort. Le 17, il vint & s'en retourna de même ; il a continué depuis, & il a fait de temps à autre, de cette façon, des courſes pour ſes affaires : il venoit de par-de-là la comédie italienne à l'entrée du marais : le 14 avril, il commençoit à aller & venir chez lui en tenant ſa béquille à la main. Cependant il n'obſer-

©BIUM

voit aucun régime, il dormoit très-peu, & l'électricité n'a pas augmenté ſon ſommeil, comme il eſt arrivé à d'autres malades. Il ſe faiſoit donner à manger la nuit; il prenoit pluſieurs taſſes de café au lait & deux petits pains le matin, quelquefois même il mangeoit de la viande. Les remontrances étoient fort inutiles ſur cet article; & je penſe même que celle que je lui fis à cet égard, le 27 avril, fut la cauſe pour laquelle il a ceſſé de venir. Mais il me ſembloit impoſſible, quelque remède qu'on employât, qu'il pût procurer l'effet qu'on en devoit attendre dans un malade auſſi oppoſé au régime. Je n'en conclus pas que M. Guerin eût guéri, s'il eût été plus ſobre; mais je crois qu'on eût été mieux fondé à l'eſpérer. Le 7 juillet, deux mois & dix jours après la ceſſation du traitement, je paſſai chez le malade, je le trouvai, du côté de la jambe, préciſément comme au 27 avril; il me parut, relativement au bras, avoir gagné quelque choſe; il le portoit ſur ſa tête, les doigts étoient plus agiles; je ferai à cet égard la même remarque qu'à l'égard d'Angenot, dont l'hiſtoire offre le même fait. Le gain du côté du bras, dans l'un & l'autre malade, depuis la ceſſation du traitement, doit-il être attribué à la nature ſeule, ou doit-on le regarder comme un effet prolongé du remède dont ces deux malades avoient uſé?

XXV. Le 2 novembre 1778, un jeune homme de vingt-cinq à vingt-ſix ans, nommé Renault, étudiant en médecine dans la faculté de Paris, à ce qu'il me dit, & qui, dans l'entretien que j'eus avec lui, me parut inſtruit, conduiſit chez moi un limonadier nommé Courtaux, chez lequel il demeuroit, & dont il prenoit ſoin. C'étoit un homme âgé de ſoixante-onze ans, d'une forte conſtitution, qui avoit vécu ſagement, dont la vie avoit été laborieuſe, dans le cours de laquelle il avoit éprouvé deux maladies aiguës fort vives. Le 16 juin précédent, ce même homme avoit eſſuyé une violente attaque d'apoplexie, ſuivie de paralyſie ſur le côté gauche; il reſta ſept jours ſans con-

©BIUM

noiſſance, & beaucoup plus long-temps privé de tout mouvement dans les parties paralyſées : on le ſaigna deux fois du bras, autant du pied, il prit l'émétique à forte doſe & en lavage, on lui donna des lavemens purgatifs, on lui appliqua les véſicatoires ; ces différens moyens furent très-lents à opérer : le ventre ne s'ouvrit que le ſeptième jour : c'eſt alors que la connoiſſance revint au malade : on lui fit prendre les eaux de Barrège au quinzième jour de ſa maladie ; elles opérèrent fort peu. Le malade ne fut en état de ſortir du lit qu'au bout de ſix ſemaines ; il parvint à marcher en s'appuyant ſur quelqu'un qui le ſoutenoit, & en traînant la jambe. Quant au bras, il reſta privé de mouvement, ainſi que l'avant-bras & la main ; le pouce ſeul jouiſſoit d'un peu de mouvement, & ce qui paroiſſoit en exiſter dans le bras, dépendoit des mouvemens du corps qui l'entraînoient. Les doigts étoient à demi-courbés, les idées étoient fort confuſes. D'ailleurs Courtaux étoit en bonne ſanté. Tel étoit encore ſon état au 2 novembre, quatre mois & demi après l'attaque d'apoplexie qu'il avoit eſſuyée ; il fut électriſé quarante-une fois, du 2 novembre au 19 décembre ; il commença de bonne heure à ſaliver ; cette excrétion fut abondante & ſoutenue ; les urines fournirent en même temps un dépot fort abondant. Le malade ne fut purgé qu'une ſeule fois. Dès la troiſième ſéance, le mouvement des doigts fut très-ſenſible, & le malade leva l'avant-bras au-deſſus de la ligne horizontale : il fut moins bien le lendemain & les jours ſuivans, juſqu'au 12 qu'il porta ſa main très-près de ſa bouche ; la perſonne qui l'accompagnoit, trouvoit en même temps que ſa jambe ſe fortifioit : il n'y avoit, & il n'y a jamais eu à cet égard, dans le traitement, rien d'aſſez marqué, pour que je puſſe prononcer ſur cet objet : mais le malade & ſa domeſtique qui lui donnoit le bras, m'ont toujours dit, juſqu'à la fin du traitement, que la jambe ſe fortifioit inſenſiblement. Les progrès ont été plus certains du côté du bras, parce que les réſultats en étoient viſibles. Le 17 novembre le malade,

©BIUM

en faiſant effort, portoit ſa main à ſa bouche; il commençoit à faire le mouvement de ſupination, le pouce étoit entièrement redreſſé, les autres doigts à peu près aux trois quarts, & le malade les remuoit aiſément, autant que le reſte de courbure le permettoit. Il gagna peu pendant le mois ſuivant, mais cependant le gain fut ſenſible, relativement à l'extenſion des doigts, à leurs mouvemens & à ceux du bras & de l'avant-bras, qui devinrent inſenſiblement plus faciles, plus étendus, plus prompts, ſans que le changement fût très-notable.

Ces ſortes de ſtaſes, & même de plus complettes, ne ſont pas rares, mais elles découragent malheureuſement les malades, quoiqu'ils en ſoient prévenus. Courtaux ne revint pas paſſé le 19 décembre, & m'en donna pour raiſon la rigueur de la ſaiſon, en ajoutant qu'il reviendroit au printemps. Le 16 juillet 1779, ſept mois moins trois jours après qu'il eût quitté le traitement, je paſſai chez lui; il s'étoit toujours bien porté: non-ſeulement il n'avoit rien perdu, mais il avoit ſenſiblement gagné; ſes doigts étoient entièrement redreſſés, ils étoient très-ſouples, le poignet étoit très-libre, ainſi que l'avant-bras; mais le bras n'avoit rien gagné, la jambe peu, autant que j'en ai pu juger. Les idées m'ont paru beaucoup plus nettes. L'augmentation qui exiſtoit avoit eu lieu dans l'hiver même, & n'avoit point pris d'accroiſſement au retour du printemps & de l'été.

XXVI. Le 18 juillet 1778, un compagnon maçon, âgé de trente-ſept ans, ſe rendit chez moi. Cinq mois auparavant il étoit tombé ſubitement en paralyſie, étant occupé à ſon travail; le bras droit avoit entièrement perdu le mouvement, ſans que le ſentiment fût affoibli: le malade, traité par M. Sallin, docteur-régent de la faculté de médecine, fut en état, au bout de cinq ſemaines, de reprendre ſon métier. Trois ſemaines après, le premier avril, étant debout, il tomba ſubitement à la renverſe, perdit connoiſſance, & reporté chez lui, il éprouva une demi-heure

après, une ſeconde attaque ſemblable à la première. Il revint à lui, mais il reſta hémiplégique du côté droit. Cette fois le ſentiment, ainſi que le mouvement, furent entièrement abolis au bras, à la jambe, & la bouche demeura fort tournée. Le malade traité de nouveau par M. Sallin, ſe trouva au bout de trois ſemaines dans l'état ſuivant, qui n'avoit pas changé juſqu'au 18 juillet.

La bouche remiſe dans l'état naturel; la jambe foible, ſur-tout vers la cheville du pied, & un peu traînante. Le malade marchoit cependant aſſez librement & aſſez promptement: très-peu de mouvement au bras, aucun à l'avant-bras, au poignet & à la main; les doigts très-légèrement courbés, mais immobiles.

Le malade fut électriſé une fois par jour, & il ne prit que dix-ſept ſéances, du 18 juillet au 12 août.

Le quatrième jour du traitement, le mouvement étoit ſenſiblement augmenté dans le bras; l'avant-bras & les doigts commençoient à en acquérir.

Le cinquième, le mouvement des doigts étoit plus ſenſible, & le poignet commençoit à être mobile; mais le pouce ne l'étoit pas encore; le ſixième, il le devint légèrement: ces divers changemens m'engagèrent à preſcrire un purgatif le ſeptième jour. Le huitième, le pouce n'eut pas de mouvement, & les choſes étoient d'ailleurs dans l'état précédent: elles changèrent inſenſiblement juſqu'au 3 août, ſeizième jour du traitement, que le malade commença à manier & ſoutenir des objets légers du poids d'une demi-livre environ. Son bras & l'avant-bras étoient en même temps un peu plus ſouples, mais le pouce reſtoit privé de mouvement, & n'en eut un bien décidé, quoiqu'encore léger, que le 10 août: le malade reſſentoit en même temps des douleurs dans les parties paralyſées, auparavant indolentes; j'en tirois un bon augure; l'époque de la maladie qui ne datoit que de trois mois, l'âge du malade, me faiſoient bien eſpérer. J'étois fâché qu'il manquât d'exactitude & de conduite: car l'état dans lequel il ſe préſenta deux

©BIUM

à trois fois, ne me permettoit pas d'en douter : je le pris en particulier le 12 août pour lui parler à ce ſujet, & pour l'engager en même temps à une propreté néceſſaire par rapport aux autres malades qui m'avoient porté des plaintes à ſon égard. Je lui parlai, autant que je le pus, avec le ménagement & les précautions dûs à la misère ; mais au lieu de m'écouter, il me répondit avec inſolence, & il ne revint plus. Je l'aurois reçu volontiers ; je l'aurois même rappellé s'il eût été ſeul ; mais je devois des conſidérations aux autres malades, & à moi, puiſque j'en recevois un aſſez grand nombre, de ne pas ſouffrir qu'aucun me manquât eſſentiellement.

Le 10 juillet 1779, onze mois après la retraite du malade, je priai un marchand, que je ſavois à portée d'avoir de ſes nouvelles, & qui me l'avoit recommandé, de m'apprendre ce qu'il étoit devenu ; il m'aſſura qu'il ſe portoit bien, & qu'il étoit dans le même état où il m'avoit quitté.

XXVII. Le 2 novembre 1778, le même étudiant en médecine, dont j'ai parlé au commencement de l'article *n°* *XXV*, conduiſit chez moi une fille âgée de vingt-quatre ans, paralytique depuis huit & demi ; elle avoit eu la petite-vérole à l'âge de quinze ans ; elle étoit tombée malade le 13 décembre 1769 : la petite vérole, qui avoit été confluente, avoit parcouru ſes périodes ſans accident : la jeune fille étoit donc en convaleſcence, lorſqu'un mois moins quatre jours après l'invaſion de la petite-vérole, elle tomba tout à coup, le 9 janvier 1770, en apoplexie : elle fut huit jours ſans connoiſſance, & ſix mois ſans pouvoir marcher, malgré les ſecours qui lui furent adminiſtrés, & dont on n'a pu me rendre compte : elle fut en état de ſortir au bout de ſix mois, quoiqu'en hémiplégie du côté gauche. Son état n'avoit pas changé depuis. Ses idées étoient fort confuſes ; ſa jambe étoit traînante ; ſon bras avoit fort peu de mouvement, elle ne levoit pas l'avant-bras au-deſſus de la ligne horizontale ; le poignet & la main étoient ſans mouvement ;

mouvement; les doigts des pieds n'en avoient pas non plus; ceux de la main étoient pliés & inextenſibles; le bras & la jambe étoient conſidérablement enflés; cependant la malade paroiſſoit forte; elle étoit bien réglée, elle avoit un embonpoint exceſſif & qui paroiſſoit œdémateux; elle rendoit involontairement ſes urines dans le lit, & elle étoit ſujette, les hivers, à de fortes engelures, tantôt ſur la main, tantôt ſur le pied paralyſés, qui répandoient beaucoup de ſéroſités ſans la ſoulager. Elle fut électriſée une fois par jour pendant ſix ſemaines. C'étoit trop peu pour une maladie auſſi grave, auſſi invétérée, & dans laquelle le ſuccès étoit auſſi incertain; il me ſemble en même temps que c'étoit néceſſairement le cas d'ouvrir un cautère pendant le traitement.

C'étoit mon intention lorſque j'aurois éprouvé l'effet de l'électricité; mais la malade ſe retira trop tôt pour que je puſſe exécuter mon deſſein; cependant ſes doigts acquirent un peu de mouvement; ils commencèrent à s'entr'ouvrir dès la douzième ſéance: elle les ouvrit beaucoup davantage & plus aiſément par la ſuite, jamais complettement; elle porta ſa main à ſa bouche, & me dit que ſa jambe étoit plus forte; mais ſa manière de marcher ne me le confirmoit pas, & elle n'étoit guère en état d'obſerver un changement qui ne pouvoit qu'être foible. Ce qui étoit très-ſenſible, c'eſt que l'enflure du bras & celle de la jambe étoient conſidérablement diminuées, & que les doigts des pieds étoient devenus un peu mobiles, ainſi que ceux des mains: je ne pus ſavoir s'il ſe faiſoit une criſe par les urines; & la malade m'aſſura qu'il ne s'en faiſoit ni par les crachats, ni par les ſueurs. J'ai paſſé chez elle le 16 juillet 1779, ſept mois après la fin du traitement, qui avoit été de ſix ſemaines: elle s'étoit toujours bien portée, & elle jouiſſoit d'une bonne ſanté dans ce moment; mais l'avant-bras, les doigts de la main & des pieds étoient redevenus dans leur premier état, ainſi que l'enflure du bras & de la jambe.

Ne peut-on pas croire, avec fondement, que la cauſe

primitive de la maladie étoit un dépôt, après une petite-vérole, dans laquelle la dépuration n'avoit pas été complette? Et la tentative que j'ai faite, toute infructueuse qu'elle a été pour la malade, ne prouve-t-elle pas que l'humeur morbifique commençoit à être miſe en mouvement? Ne pouvoit-on pas, d'après les premiers ſuccès, en attendre d'autres ſi le traitement eût été ſuivi, ſi l'on eût offert une iſſue à l'humeur, à meſure qu'elle eût été déplacée?

XXVIII. Le 29 avril 1778, M. Denis, ſerrurier, âgé de ſoixante ans, ſe rendit chez moi d'après le conſeil que lui en avoit donné M. Boſquillon, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris : il y avoit quatre ans ſept mois que M. Denis, après avoir conſtamment joui d'une bonne ſanté, avoit été ſubitement frappé, le matin en ſe levant, d'une hémiplégie complette ſur le côté gauche. Le mouvement & le ſentiment furent entièrement abolis pendant deux mois & demi, malgré un très-grand nombre de remèdes qui furent preſcrits au malade; & entr'autres les eaux de Balaruc. Au bout de deux mois & demi le mouvement & la ſenſibilité ſe rétablirent imparfaitement. Le malade ſe fortifia peu à peu, ſe trouva en état de ſortir à pied, & fit pendant trois ans des progrès inſenſibles; depuis dix-huit mois il ne s'appercevoit plus d'aucun changement dans ſon état.

La jambe étoit lourde & traînante; le malade marchoit cependant ſans trop de lenteur, & il marchoit long-temps ſans ſe fatiguer. La parole étoit légèrement embarraſſée. Le bras avoit très-peu de mouvement; le malade n'élevoit pas la main au-deſſus de la ligne horizontale. Le poignet & les doigts étoient légèrement courbés, & le malade ne pouvoit les étendre complettement; ils n'avoient que très-peu de mouvement.

M. Denis fut électriſé du 29 avril au 8 août; il vint deux fois par jour pendant ſix ſemaines; mais ſon traitement ne comprend pas trois mois complets, parce qu'il fut coupé

par de fréquentes abſences: le malade ſalivoit & ſuoit aiſément avant l'électriſation; elle augmenta beaucoup ces deux excrétions, & produiſit un écoulement du mucus des narines, beaucoup plus abondant que dans l'état naturel.

Le 6 mai, le malade levoit le bras ſenſiblement plus haut qu'au 29 avril; il atteignoit ſon menton du haut des doigts; le 22, il les portoit à la hauteur de l'œil; il commençoit à exécuter imparfaitement le mouvement de ſupination, qui n'avoit pas eu lieu juſqu'à ce jour. Il aſſuroit que ſa jambe avoit plus de force & de légèreté.

Le premier juin il ſe plaignit d'étourdiſſemens, les objets lui paroiſſoient vacillans, il avoit le pouls dur, plein, concentré. Je m'informai de ſa conduite; il s'étoit expoſé à gagner une indigeſtion; je le renvoyai chez lui; il but beaucoup de thé léger, & il vomit des alimens; je le purgeai le lendemain: la diète, une évacuation abondante n'ayant pas changé l'état du pouls, ni diminué les étourdiſſemens, j'eus recours à une ſaignée du pied: elle calma & diſſipa tous les accidens; le bras & la jambe n'en perdirent rien ſur le peu qu'ils avoient acquis; le malade revint le 15 juin, & le 16 il porta ſa main au-deſſus du ſourcil; la ſalivation, qui avoit déja lieu depuis long-temps, devint beaucoup plus abondante. Le 8 juillet, les doigts commençoient à s'étendre complettement, & le poignet à ſe redreſſer: le malade étoit infiniment plus ſenſible que dans le commencement, aux étincelles qu'on lui tiroit ſur la main. Dans les derniers jours de juillet & les premiers d'août, les doigts & le poignet étoient redreſſés, ils avoient acquis un peu de mouvement. Le malade, auquel j'avois annoncé que ſon traitement ſeroit de cinq à ſix mois, & qui m'avoit promis de s'y ſoumettre, s'en laſſa & l'abandonna le 8 août. Il avoit éprouvé, pendant qu'il duroit, le changement ſuivant. Plus de force & de fermeté dans la jambe, d'après ſon rapport; il portoit au-deſſus du ſourcil, la main qu'il ne pouvoit pas lever avant le traitement au-deſſus de la ligne horizontale; le poignet & les doigts s'étoient redreſſés,

©BIUM

ils avoient acquis un peu de mouvement, celui de ſupination commençoit à s'établir. Ces changemens ſont très-foibles: ils contribuent bien peu au bonheur du malade, mais ils lui donnoient lieu d'en eſpérer de plus ſatisfaiſans, & ils méritent d'être remarqués, parce que la paralyſie datoit de quatre ans ſept mois; que le malade après avoir eu conſtamment quelque ſoulagement pendant trois ans, n'en éprouvoit plus aucun depuis dix-huit mois, & que le ſujet eſt un homme de ſoixante ans.

Le 6 juillet 1779, onze mois moins deux jours après la ceſſation du traitement, j'ai paſſé chez M. Denis : il s'étoit toujours bien porté : il n'avoit rien perdu du peu qu'il avoit acquis : il n'avoit rien gagné, & il étoit préciſément, & en tout, dans le même état qu'au 8 août 1778.

XXIX. Le 16 ſeptembre 1778, Lami, âgé de deux ans & demi, me fut préſenté par ſa mère. Cet enfant étoit attaqué de paralyſie depuis l'âge de onze mois : la langue avoit été priſe la première, & l'enfant avoit eu beaucoup de peine à tetter : huit jours après, le bras & la jambe du côté gauche devinrent paralytiques : la langue fut plus libre dans le même temps : elle avoit été couverte de boutons & excoriée dans les premiers huit jours. Je ne vis d'indice d'aucun virus, ni dans l'état de l'enfant, ni d'après les réponſes que la mère fit à mes queſtions. L'excoriation de la langue, ſa liberté rétablie au moment où les extrémités avoient été priſes, indiquoient cependant une humeur âcre, qui avoit changé de place. De quelque nature qu'elle fût, j'aurois conſeillé les véſicatoires ou un cautère, ſi l'âge tendre du malade, ſi l'état de la mère ne ſe fuſſent pas oppoſés aux ſoins que ce genre de remèdes exige. Ceux qu'on avoit employés, avoient été des embrocations ſpiritueuſes, des frictions, l'application du marc de raiſin. Il n'en étoit réſulté aucun effet. L'enfant étoit vorace, mauſſade, nourri comme le ſont les enfans du bas peuple : ſa mère qui en prenoit beaucoup de ſoin, lui donnoit devant moi de mau-

vais fruits pour calmer ſes cris & appaiſer ſa voracité. Il en réſultoit de mauvaiſes digeſtions, de fréquens dévoiemens : c'étoit un grand obſtacle au traitement qu'on auroit entrepris, quel qu'il fût. Mais il falloit ſe prêter aux circonſtances, & faire au moins ce qu'elles permettoient, ſi l'on ne faiſoit pas tout ce qui étoit néceſſaire.

L'enfant marchoit en traînant la jambe : ſon pied étoit jetté en dehors, & tournoit à chaque pas : le bras & l'avant-bras étoient atrophiés, ſur-tout le bras; la jambe l'étoit auſſi, mais beaucoup moins que le bras : j'examinai les parties malades, & il ne me parut pas qu'il y eût déplacement dans l'articulation de l'humérus, ni du fémur, comme cela n'eſt que trop commun, comme je l'ai obſervé dans pluſieurs enfans devenus paralytiques à la ſuite de mouvemens convulſifs, ou après des chûtes. La mère qui avoit nourri ſon fils, m'aſſura qu'il n'avoit jamais eu de convulſion, ni fait de chûte. Cependant la poſition du pied m'a toujours fait ſoupçonner un déplacement dans le fémur, qu'une main plus exercée que la mienne auroit peut-être découvert.

Lami fut électriſé cinquante-huit fois par bain ſeulement, du 16 ſeptembre 1778 au premier février 1779. Son traitement, qui comprend quatre mois & demi, ſe réduit donc dans le fait, à moins de deux; le changement qui eſt arrivé dans l'intervalle des quatre mois & demi d'électriſation, a conſiſté en ce que le bras & l'avant-bras ont repris chair, que l'enfant a porté ſa main à ſa bouche, qu'il a ramaſſé de terre & tenu les objets légers qu'on lui a préſentés. Mais il n'a jamais eu les mouvemens libres, & il n'a jamais exécuté qu'incomplettement celui de ſupination. Il y a eu quelques intervalles, pendant leſquels la jambe a paru ſe fortifier; mais il ſurvenoit à l'enfant un dévoiement qui ramenoit pour long-temps la foibleſſe ordinaire. Les urines ont fourni aſſez ſouvent & aſſez abondamment un dépôt qui conſiſtoit en une terre blanche & crétacée. La mère, dont l'état eſt de porter du poiſſon à la halle, n'eut plus le temps

d'amener ſon enfant au commencement du carême : elle revint après Pâque, mais ſon enfant étoit également ſujet à de mauvaiſes digeſtions ; cette raiſon & le défaut de régime, que je ſentois l'impoſſibilité de corriger, m'engagèrent à lui conſeiller de différer juſqu'à un âge où l'on pût ne donner à ſon enfant qu'une nourriture ſaine, lui refuſer les drogues auxquelles il eſt accoutumé, & dans lequel, pouvant venir ſeul, il ſuivît le traitement avec exactitude.

Le 11 juillet, cinq mois après le traitement, j'ai paſſé chez Lami, dont le bras conſervoit ce qu'il avoit gagné, ſans avoir rien acquis de plus ; la jambe étoit comme au 16 ſeptembre 1778.

XXX. Le 15 octobre 1777, M. Philippon, peintre, âgé de quarante-quatre ans, me déclara être incommodé depuis quatre, d'une paralyſie incomplette : le malade avoit éprouvé d'abord de la peſanteur & de l'engourdiſſement dans la jambe droite : ces accidens avoient augmenté, & ils avoient auſſi affecté le bras droit. M. Philippon ne connoiſſoit aucune cauſe à laquelle il pût les attribuer : leurs progrès s'étoient bornés depuis long-temps, & leur effet conſiſtoit à rendre la marche lente, la jambe lourde, le pied tournant, le bras foible, ſur-tout lorſque le malade avoit marché : il ne pouvoit alors, & pendant quelque temps, lever le bras ; il ne pouvoit, en aucun, porter de ſa main droite ſes alimens à ſa bouche : il étoit obligé, pour travailler de ſa profeſſion, de ſoutenir le bras droit par le moyen du bras gauche, ſans quoi le droit retomboit par ſon propre poids. Le tact étoit obtus, & il ſembloit au malade, lorſqu'il touchoit un objet, qu'il étoit couvert d'étoupes.

M. Philippon fut électriſé aſſez régulièrement une fois par jour, du 15 octobre au 15 décembre ; mais du 15 décembre au 27 janvier 1778, il ne prit que neuf ſéances : il les interrompit du 27 janvier au 9 mars, & de ce jour au 28 du même mois, il n'en prit que treize. Son traitement n'a

donc été que de deux mois & vingt jours, quoiqu'il ſe ſoit étendu du 15 octobre 1777 au 28 mars 1778. La ſalivation ne s'établit que le 5 décembre, ſept ſemaines après le traitement commencé : elle fut peu abondante, & ſe ſupprima dans l'interruption des ſéances, qui eut lieu de la fin de janvier au 9 mars ; il n'y eut pas d'autre criſe. Cependant dès le commencement du traitement, la jambe parut ſe fortifier, ainſi que le bras : la marche fut moins lente, le malade monta & deſcendit ſouvent ſans ſe tenir aux écuyers, comme il avoit coutume de le faire, & il ne fut plus contraint de ſoutenir, en travaillant, le bras droit par le moyen du bras gauche : cet allègement à ſes maux continua & augmenta foiblement juſqu'à la fin de décembre ; il ſe ſoutint du 24 décembre au 18 janvier, quoique M. Philippon ne ſoit venu que trois fois dans cet intervalle, & il ne fut pas diminué par l'interruption, qui eut lieu du 28 janvier au 9 mars ; le tact s'étoit en même temps rétabli, & il ne paroiſſoit plus au malade qu'il y eût d'étoupes entre l'extrémité des doigts & les objets qu'il touchoit : il ne gagna rien de plus du 9 mars au 28 du même mois ; mais il ne vint que treize fois. Il éprouva un violent étourdiſſement le 16 mars : il en reſſentit un moins fort le lendemain : je lui trouvai le même jour le pouls plein, lent & enfoncé, je ne l'électriſai pas ; je lui conſeillai de ſe faire ſaigner du pied le ſoir même, de ſe purger le ſurlendemain ; il revint le 21, après avoir ſuivi mon conſeil : l'étourdiſſement n'avoit plus eu lieu, le pouls étoit bon, le bras & la jambe n'avoient rien perdu. Le 28, le malade m'envoya dire par ſa femme, qu'il ne reviendroit plus, parce qu'il éprouvoit des mouvemens intérieurs dans ſon bras, & que ſes doigts avoient été la veille dans un mouvement ſpaſmodique. Je lui repréſentai inutilement que s'il y avoit à conclure de ces ſymptomes, c'étoit que l'humeur étoit en mouvement, & qu'il falloit par conſéquent continuer un traitement dont la durée n'étoit au fond que de deux mois, pendant leſquelles les ſéances avoient été ſuivies régulièrement ; que cette durée étoit

beaucoup trop courte pour une maladie qui datoit de quatre ans. Ce que j'expoſai à la femme du malade, eſt en effet fondé, & il en réſulte que pendant deux mois de traitement, dans une paralyſie incomplette, dont la cauſe étoit inconnue, qui datoit de quatre ans, il y a eu changement qui devoit encourager le malade à perſévérer.

Le 11 juillet 1779, quinze mois & demi après le traitement ceſſé, j'ai paſſé chez M. Philippon : il avoit toujours joui, & il jouiſſoit encore d'une bonne ſanté : il n'avoit rien perdu du côté de la jambe, qui paroiſſoit au contraire au malade un peu plus forte, mais il avoit perdu du côté du bras ; il le levoit moins haut ; il ne ſe ſervoit plus de la main droite pour travailler, il s'étoit accoutumé à peindre de la gauche : peut-être l'inaction du bras droit avoit-elle contribué à en augmenter l'affoibliſſement : il avoit été graduel & inſenſible, comme il l'avoit été avant le traitement. On ne doit pas oublier, en liſant cette obſervation, que le traitement ſe réduit à deux mois, & que la maladie datoit de quatre ans, circonſtances néceſſaires pour aſſeoir le jugement qu'on pourra porter.

XXXI. Le 26 mars 1778, MM. Miſſa & Navier, mes confrères, docteurs-régens de la faculté de médecine de Paris, m'appellèrent en conſultation chez M. Chanet, & me remirent un précis hiſtorique relatif à ce malade.

M. Chanet, âgé de ſoixante ans, d'un tempérament pléthorico-ſanguin, ayant mené une vie ſédentaire & laborieuſe, exempte de maladies & d'infirmités, étoit devenu ſujet, depuis quelque temps, à des douleurs de rhumatiſme goutteux, qui s'étoient diſſipées naturellement. Vers la fin de novembre 1777, M. Chanet fut attaqué d'une paralyſie complette ſur le côté droit. Malgré les ſecours prompts & nombreux qui furent adminiſtrés, le malade n'éprouva pas d'abord de ſoulagement, relativement à la paralyſie ; la tête, au contraire, redevint embarraſſée quelque temps après la première attaque, la reſpiration fut fort oppreſſée :

oppreſſée : on eut recours de nouveau à la ſaignée & aux évacuans. Le malade paſſa enfin à l'état de convaleſcence, & relativement à la paralyſie, la ſenſibilité s'étoit rétablie dans la jambe & dans le bras, le mouvement dans la jambe ſeulement. Au 26 mars, le malade ne marchoit dans ſa chambre qu'à l'aide de quelqu'un qui le ſoutenoit, il ne pouvoit pas ſe lever ſeul de ſon ſiège : il n'y avoit de mouvement au bras, qu'un très-lèger qui s'exécutoit vers l'épaule, aucun à l'avant-bras & au poignet; les doigts en avoient un très-léger de flexion & d'extenſion : le malade dormoit très-peu.

M. Chanet a été électriſé du 26 mars juſqu'au 18 juillet, ce qui comprend près de quatre mois : en retranchant pluſieurs jours d'abſence, le traitement a été de trois mois pleins : le malade a pris deux ſéances par jour durant un mois. Il a ſalivé aſſez conſtamment, mais il ſalivoit avant le traitement : il a eu des ſueurs aſſez fréquentes : il a été purgé quatre fois : les urines ont fourni les trois premiers jours un ſédiment très-abondant : cette criſe, ſuppoſé que c'en fût une, ne s'eſt pas ſoutenue : elle a reparu, mais avec moins d'abondance dans les derniers huit jours. Le malade a fort peu gagné pendant la durée du traitement. Le gain a conſiſté en ce que, le 19 avril, trois ſemaines après l'électriſation commencée, M. Chanet s'eſt levé ſeul de ſon ſiège, a marché ſeul de même à l'aide d'une canne dans ſon appartement, & qu'il a pu en faire autant par-tout où le terrain étoit plat & uni; car il traînoit & il ne levoit pas le pied, qui aſſez ſouvent même tournoit en dehors : il n'y a eu aucune augmentation de force, ni de mouvement dans l'extrémité ſupérieure; mais le ſommeil eſt devenu plus long dès les commencemens du traitement : il a été de trois, de quatre, quelquefois cinq heures par nuit, en pluſieurs repriſes, au lieu qu'il n'étoit pas antérieurement de plus d'une ou de deux heures.

M. Chanet n'a rien perdu de ces deux avantages, & il n'a rien gagné de plus : il deſira, le 18 juillet, ſe faire

©BIUM

condnire à Bourbonne : je lui repréſentai que, quoiqu'il eût fait très-peu de gain, je regardois le dépôt par les urines, qui avoit lieu depuis huit jours, comme une criſe, qui, à la verité, avoit été très-lente à s'établir, mais dont je penſois qu'on pouvoit attendre un bon effet, & que le voyage la ſupprimeroit.

M. Chanet partit pour Bourbonne : il y prit les eaux en douches, en bain & en boiſſon : elles ne produiſirent aucun effet ; je l'ai vu le 11 juillet 1779, un an moins ſept jours après la ceſſation de ſon traitement. Il n'avoit abſolument rien perdu, rien gagné : il ſe levoit ſeul de ſon ſiège ; il marchoit ſeul ſur un terrain uni, en tenant une canne ; ſon pied tournoit en deſſous aſſez fréquemment ; l'extrémité ſupérieure ne jouiſſoit ni de plus, ni de moins de mouvement qu'au premier & au dernier jour du traitement. Le malade dormoit d'un ſommeil interrompu, trois, quatre, quelquefois cinq heures par nuit.

XXXII. Le 15 octobre 1777, une demoiſelle âgée de vingt-ſix ans, ouvrière en corps baleinés, me fut préſentée par un phyſicien réſident ordinairement en province, où il traite beaucoup de malades par l'électricité. Il la croyoit très-indiquée pour la perſonne qu'il me préſentoit, & il penſoit que cette perſonne ſeroit guérie en quinze jours ou trois ſemaines : ſon incommodité datoit de deux ans : elle conſiſtoit dans une grande foibleſſe des mains, dans une difficulté d'étendre complettement les doigts, ſur-tout les dernières phalanges, dans une ſenſation de froid ſur les mains. La perſonne incommodée pouvoit au plus lever un poids de trois livres : elle manquoit également de force pour tenir & ſerrer : elle jouiſſoit d'ailleurs d'une bonne ſanté : elle avoit les nerfs ſenſibles : ſes mains étoient grêles : ſon incommodité avoit été plus forte, les doigts avoient été courbés à angle droit, & ils s'étoient redreſſés juſqu'au degré où ils l'étoient le 15 octobre, après l'application d'une pommade dont je n'ai pas ſçu la compoſition. Le

premier effet de cette pommade étant passé, son application continuée n'avoit plus rien opéré. L'incommodité augmentoit à proportion que le temps étoit plus froid; la foiblesse devenoit plus grande, & les doigts moins extensibles.

Le traitement commencé le 15 octobre, continué jusqu'au 13 décembre, n'a été que de six semaines, parce qu'il en faut retrancher les deux époques où la personne incommodée ne vint pas pendant la durée de ses règles: l'électricité les augmenta, & en fit devancer le retour: quant à l'état des mains, il parut y avoir quelque changement en augmentation de force & de souplesse dans les doigts; mais le froid s'étant fait sentir en décembre, ces premières apparences de succès disparurent; la foiblesse, la gêne dans les doigts furent ce qu'elles avoient été les années précédentes, en pareille circonstance. Le seul effet marqué, & que le retour de la mauvaise saison ne diminua pas, c'est que le sentiment habituel de froid sur les mains s'étoit dissipé pendant le traitement, & que le froid du temps ne le rappella pas. Il ne se fit aucune espèce de crise. Je ménageai la durée des séances à cause de la sensibilité des nerfs, & parce que les premières parurent à la malade lui échauffer la poitrine. Elle n'en prit qu'une par jour d'environ cinq quarts-d'heure. Elle attribuoit son incommodité à ce qu'ayant été mise fort jeune en apprentissage, elle avoit manié des instrumens trop pesans, trop rudes pour ses forces. Elle pensoit donc que les efforts qu'elle avoit faits, avoient été la cause de la foiblesse qu'elle éprouvoit dans les mains. Cependant elle n'étoit incommodée que depuis deux ans, & elle étoit âgée de vingt-six; mais d'un autre côté ses doigts étoient grêles, & paroissoient n'avoir pas pris un développement complet: la cause à laquelle cette personne attribuoit son infirmité, n'étoit donc pas sans quelque vraisemblance. J'ai passé chez elle le 10 juillet 1779, vingt-un mois après le traitement fini: elle jouissoit d'une bonne santé, & son état n'avoit changé en rien d'ailleurs.

©BIUM

XXXIII. Le 7 avril 1779, la femme d'un jardinier, nommé Provôt, âgée de vingt-neuf ans, ſe fit tranſporter chez moi. Elle avoit eu trois couches heureuſes, s'étoit bien porté pendant dix mois après la dernière; au bout de ce temps, & depuis un an, à dater du 7 avril, elle avoit eu une violente maladie, dans laquelle elle avoit été à la dernière extrémité. Cette maladie, autant que deux de mes confrères, préſens au récit qui nous a été fait & moi, en avons pu juger, étoit ou une fièvre putride, ou une fièvre maligne. La malade en guérit, mais en entrant en convaleſcence, elle ſe trouva totalement percluſe des deux bras & des deux jambes, qui étoient ſans force, & agités en même temps par un tremblement continuel; ce dernier accident ſe calma au bout de deux mois; la malade ſe trouva en état de s'habiller, d'arracher quelques herbes dans un jardin, de marcher à l'aide de deux béquilles: elle n'éprouva pas d'autre ſoulagement, & ſon état n'avoit pas changé depuis ſix mois, le jour qu'elle ſe préſenta chez moi. Le mouvement des bras étoit libre, mais ils étoient ſans force, & ils retomboient peſamment quand la malade les avoit levés; les jambes étoient lourdes, traînantes, le pied raſoit la terre; cependant la malade pouvoit lever & plier aſſez bien la jambe quand elle faiſoit effort, mais toute ſa perſonne étoit dans un état d'affaiſſement & d'inertie: il ne ſe manifeſtoit pas à l'extérieur: le teint étoit aſſez bon; les parties paralyſées mêmes avoient de l'embonpoint; le pouls étoit lent & foible. Les règles étoient peu abondantes depuis la maladie qui avoit précédé la paralyſie. Le ſentiment n'étoit pas diminué. La malade avoit été traitée par un charlatan.

L'électriſation commencée le 7 avril, a été continuée juſqu'au 15 mai, ce qui comprend à peu près cinq ſemaines; pendant les trois dernières, la malade a été électriſée deux fois par jour: elle a beaucoup ſalivé durant les premiers quinze jours, beaucoup moins depuis: elle a eu deux fois de légers cours de ventre, mais elle dit y avoir été ſujette

de tout temps: je l'ai purgée une fois. Le traitement n'a produit d'autre effet que de rendre les règles plus abondantes, & de les exciter deux jours plutôt que de coutume, à l'époque du mois d'avril; mais il n'y a eu aucun effet relativement aux extrémités, tant ſupérieures qu'inférieures.

Cinq ſemaines d'électriſation, à deux ſéances par jour pendant les trois dernières ſemaines, ont donc été inutiles dans une paralyſie incomplette qui datoit d'un an, qui avoit ſuccédé à une fièvre putride ou maligne, & qui paroiſſoit avoir pour cauſe une criſe de mauvaiſe nature, un dépôt qui avoit terminé la fièvre. Ce traitement paroîtra ſans doute trop court pour juger ſi l'électricité employée au temps ſuffiſant, n'auroit pas été ſuivie d'un effet avantageux dans le cas dont il s'agit: je l'ai penſé de même: je l'ai dit à la malade; mais elle avoit été obligée de quitter ſon ménage, de ſe loger dans mon quartier; ces circonſtances & le défaut d'un premier ſuccès l'ont empêché de continuer.

Le 15 juillet, deux mois juſte après la ceſſation du traitement, je me ſuis fait conduire au clos-Païen chez la femme Provôt. Je l'ai trouvée en bonne ſanté: elle y avoit toujours été depuis le 15 mai: elle n'avoit pas eu de règles depuis: mais quelque temps après être retournée avec ſon mari, elle a éprouvé des nauſées pendant pluſieurs jours, & elle ſoupçonne d'être groſſe: d'ailleurs je l'ai trouvée, relativement à la paralyſie, abſolument dans le même état que quand elle a commencé & quitté le traitement.

XXXIV. Le 12 juillet 1778, je fus appellé en conſultation avec M. Dorigni, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, pour un malade âgé de ſoixante-cinq à ſoixante-ſix ans: il avoit éprouvé, ſept ans auparavant, une attaque d'apoplexie, ſuivie de paralyſie; la parole & l'ouie avoient été entièrement abolis pendant ſix jours; le mouvement des extrémités n'avoit été que gêné: il ſe rétablit parfaitement, ainſi que l'ouie, au bout de ſix jours; mais la parole reſta toujours exceſſivement gênée, malgré

©BIUM

un grand nombre de remèdes, & quatre voyages faits à Bourbonne, ſans obtenir aucun ſoulagement.

Ce malade étoit fort, très-robuſte pour ſon âge, ſes idées paroiſſoient très-confuſes; il étoit dans une agitation continuelle, ſon extérieur annonçoit le déſordre de ſes idées; il balbutioit, & il ne parloit pas; il n'y avoit que trois ou quatre mots qu'il prononçât; il ne vouloit faire aucun effort pour en articuler d'autres. Je déclarai que je n'attendois rien de l'électricité à cauſe de la date ancienne de la maladie, des parties qu'elle affectoit, & de l'embarras au cerveau indiqué par l'état des idées. M. Dorigni m'engagea à eſſayer l'électricité, comme une dernière reſſource qui reſtoit à tenter. Le malade fut donc électriſé ſous ce point de vue pendant deux mois, une fois par jour; il ne gagna abſolument rien, mais il ne s'en porta pas moins bien, & l'électricité n'augmenta pas l'agitation dont il étoit travaillé. Il répondoit à tout ce qu'on lui propoſoit de dire, *peux pas*, ſans faire aucun effort pour prononcer d'autres mots: il m'eſt arrivé pluſieurs fois de le contrarier à deſſein, & de lui faire répéter dix fois de ſuite très-haut, très-diſtinctement le monoſyllabe *non*; je le lui faiſois remarquer, je lui propoſois de le dire de ſang-froid; il en revenoit à ces mots *peux pas*; enſorte que j'ai toujours cru que la difficulté dépendoit plus du déſordre des idées, que de celui des organes qui ſervent à la parole.

Le 11 juillet 1779, dix mois après la ceſſation du traitement, j'ai paſſé chez le beau-frère du malade; ce dernier étoit retiré en province, où il jouiſſoit d'une bonne ſanté, & il étoit, ſuivant le rapport de ſon beau-frère, à tous égards, au même point qu'il avoit été au commencement & à la fin du traitement.

XXXV. Le 21 juin 1778, M. de Lalouette, docteur-régent de la faculté, & membre de la Société royale de médecine, conduiſit chez moi une dame âgée de cinquante-cinq à cinquante-ſix ans, dont la réſidence ordinaire eſt à

Lyon. Depuis ſix ans cette dame n'éprouvoit plus d'évacuation périodique : elle avoit été attaquée un an avant cette ſuppreſſion d'une maladie ſingulière ; elle conſiſte dans un enrouement habituel qui rend ſa voix rauque, gutturale & entrecoupée. Cette incommodité varie d'intenſité, elle augmente à proportion que le temps eſt plus humide. Cette dame jouit d'ailleurs d'une bonne ſanté : elle a fait ſans ſuccès beaucoup de remèdes : elle a conſulté beaucoup de médecins à Lyon & à Paris ; pluſieurs ont penſé que le défaut de la voix dépendoit du relâchement des cordes vocales & de celui des muſcles du larynx, qu'ils ont regardés comme dans un état de paralyſie : c'eſt en me conformant à cette idée que je range la perſonne dont il s'agit parmi les paralytiques, quoiqu'au fond rien ne me paroiſſe prouver qu'il y ait réellement paralyſie au larynx, & que je me ſente dans l'ignorance la plus complette ſur la cauſe de l'incommodité dont je rends compte.

La malade fut électriſée pendant un mois ; elle ne prit qu'une ſéance par jour ; pendant la première ſemaine je ne la fis électriſer que par bain : on tira des étincelles du cou & des parties externes qui avoiſinent le larynx, durant un quart-d'heure chaque jour, pendant les trois dernières ſemaines. Il y eut des variations dans l'intenſité de la maladie, comme il y en avoit eu avant l'électriſation, ſans qu'il s'opérât au fond aucun changement. Mais la malade ayant d'ailleurs les nerfs ſenſibles, & étant ſujette à des mouvemens vaporeux, je lui conſeillai de ne pas continuer un traitement exceſſivement incertain, relativement à l'embarras de la parole, & qui pouvoit augmenter la ſenſibilité des nerfs. Sans cette crainte j'aurois au contraire conſeillé de continuer beaucoup plus de temps un traitement que la date de la maladie exigeoit qui fut très-long.

XXXVI. Le 29 juillet 1778, Agathe Marcotier, fille domeſtique, âgée de ſoixante-cinq ans, vint chez moi, accompagnée du maître qu'elle avoit ſervi ; ils me déclarèrent

©BIUM

l'un & l'autre, que ſix mois auparavant, Marcotier étant à dîner, avoit ſenti tout à coup un violent étourdiſſement, ſuivi d'un embarras conſidérable du côté de la langue, & d'une grande foibleſſe au bras & à la jambe du côté gauche. La malade fut ſaignée une fois du pied, & purgée deux fois. On ne lui fit pas d'autres remèdes : elle reſta dans un état de paralyſie incomplette, & le 29 juillet, Marcotier marchoit difficilement à l'aide d'une canne ; ſon bras étoit ſi foible, que quoiqu'il fût libre dans ſes mouvemens, elle n'en pouvoit faire aucun uſage ; ſa parole étoit embarraſſée ; on avoit beaucoup de peine à diſtinguer les mots qu'elle prononçoit. Elle a été électriſée pendant trois mois, du 29 juillet au 31 octobre : elle l'a été deux fois par jour pendant les deux derniers mois ; il ne s'eſt manifeſté aucune eſpèce de criſe : Marcotier a très-peu gagné pendant le traitement : ſa jambe, antérieurement affectée de froid, a recouvré la chaleur naturelle : elle s'eſt un peu fortifiée : le bras a acquis un peu plus de liberté & de force : Marcotier levoit la main plus haut, ſoutenoit aiſément un poids de deux livres, tandis qu'elle ne pouvoit rien ſoutenir au commencement ; mais le bras étoit tremblant, & les ſecouſſes qui l'agitoient, empêchoient la malade d'exécuter les ouvrages à l'aiguille pour leſquels elle eût eu aſſez de force & de ſoupleſſe dans la main. Elle ſe plaignoit de douleurs fréquentes & vagues dans les parties paralyſées : ces douleurs indiquoient la préſence d'une humeur qui n'étoit pas entièrement fixée. C'eût été le cas d'un cautère, moyen dont je parle ſouvent, que je crois néceſſaire dans bien des circonſtances, pour retirer de l'électricité tout l'avantage qu'elle pourroit procurer, mais dont il eſt difficile de perſuader aux malades de faire uſage, ſur-tout aux gens du peuple. Marcotier avoit acquis au bout de ſix ſemaines, tout ce qu'elle a gagné, & n'avoit pas fait de progrès. En auroit-elle obtenu par un traitement plus long ?

Le 11 juillet 1779, huit mois onze jours après le traitement ceſſé, j'ai paſſé chez le maître de la malade : j'ai appris de

de ſa femme, qu'il avoit retiré chez lui Marcotier au moment où elle avoit ceſſé d'être électriſée; que pendant quatre à cinq mois cette fille avoit été & venu dans la maiſon, y avoit rendu de légers ſervices; qu'elle s'étoit trouvée enſuite incommodée, & que ſa maladie avoit été reconnue pour une hydropiſie; qu'au 11 juillet, où je m'informois de ſon état, elle étoit très-mal, réduite à ne pas quitter le lit; que l'enflure étoit générale, & que le chirurgien qui ſoignoit la malade, ne prolongeoit ſes jours que par le moyen de potions diurétiques.

XXXVII. Le 16 juin 1778, M. Marie, horloger, âgé de ſoixante-treize ans, ſe fit conduire chez moi : il étoit accompagné d'une ancienne domeſtique : ils me déclarèrent l'un & l'autre que M. Marie avoit conſtamment joui d'une bonne ſanté, que depuis deux ans il étoit devenu ſujet à des douleurs de rhumatiſme qui avoient principalement affecté les extrémités inférieures : que le mois de février dernier, il avoit eu une légère attaque d'apoplexie, ſuivie de gêne dans la parole pendant deux jours; qu'enfin le premier de mai précédent, ayant pris par précaution une tiſane purgative, & s'étant trouvé ſeul au moment de l'évacuation, il étoit tombé ſans pouvoir ſe relever; que ce n'étoit qu'au bout de deux heures qu'il avoit pu ſe traîner à ſa porte, l'ouvrir & appeller du ſecours. On le ramaſſa paralytique de tout le côté gauche; le bras étoit ſans aucun mouvement, la jambe en conſervoit très-peu; mais la ſenſibilité ne ſe trouva détruite ni au bras, ni à la jambe. La parole ne fut que légèrement embarraſſée, & la bouche un peu tournée. On ſe contenta d'abord de faire des frictions & des embrocations aromatiques ſur les membres paralyſés; on évacua enſuite le malade trois fois dans le courant de mai, & autant dans les quinze premiers jours de juin. Il s'établit un peu de mouvement dans le bras & la main.

M. Marie étoit robuſte & fort pour ſon âge : ſa tête paroiſſoit affoiblie, mais comme elle l'eſt ſouvent à l'âge

©BIUM

où il ſe trouvoit; le pouls étoit plein, dur & fort lent du côté ſain : il étoit ſenſiblement plus foible du côté paralyſé, & il étoit intermittent des deux côtés. Les digeſtions ſe faiſoient bien : le malade ſalivoit naturellement; il marchoit ſans aide dans une chambre, mais il en avoit beſoin dans les eſcaliers & dans la rue; il exécutoit le mouvement de pronation, & incomplettement celui de ſupination : il n'étendoit le bras qu'aux trois quarts de ſon développement, & il ne levoit la main qu'un peu au-deſſous de la ligne horizontale : il n'en pouvoit ſoutenir qu'un poids d'une livre au plus ; la parole n'étoit plus embarraſſée.

M. Marie fut électriſé du 16 juin au 18 juillet : il ne prit qu'une ſéance par jour, & n'en prit que vingt en tout. Il ſe plaignit aſſez conſtamment de douleurs au haut du bras, & quelquefois, mais rarement, à la cuiſſe, pendant la durée du traitement. Il ne ſe fit pas de criſe. Cependant au bout de quinze jours, le malade trouvoit ſa jambe plus forte, il levoit ſon bras plus haut, & ſes doigts antérieurement immobiles, acquirent un peu de mouvement. Ce changement me parut exiger un purgatif, d'autant plus qu'il ne ſe faiſoit pas de criſe ; le malade le prit le 5 juillet, & revint le 7. Il ſoutint & mania le même poids qu'il n'avoit pas pu ſoutenir le premier jour. Le 17, il levoit l'avant-bras très-peu au-deſſous de la ligne horizontale : le 18, il le levoit plus haut & il trouvoit ſa jambe plus forte. Ne l'ayant pas vu, ni n'ayant eu de ſes nouvelles les jours ſuivans, je paſſai chez lui le 26. Il lui avoit pris dans la nuit du 13 au 20, un débordement par haut & par bas : il avoit évacué des matières noires, sèches & très-fétides ; le débordement avoit été auſſi conſidérable le lendemain & pendant la ſeconde nuit; il s'étoit enſuite modéré : cependant il y avoit eu juſqu'au 26, encore trois à quatre évacuations par jour. Elles n'avoient que légèrement affoibli le malade, & avoient été ſuivies d'une grande ſoupleſſe dans les membres paralyſés : M. Marie avoit été le 25 ſe promener aux Tuileries ; je le trouvai de grand matin, le 26, aſſis devant

une table, & tenant de la main paralyſée une montre à laquelle il travailloit de la main droite. Je pris occaſion de ce changement, auquel je ne m'attendois pas, pour encourager le malade à continuer ſon traitement, après qu'il auroit uſé des remèdes que je croyois néceſſaires dans le moment. Je lui conſeillai de laver pendant deux jours avec la décoction d'oſeille, & de ſe purger enſuite. J'ignore s'il l'a fait; je ne le revis pas, & il ne me donna pas de ſes nouvelles.

Le 14 juillet 1779, un an après la ceſſation du traitement, j'ai paſſé au logement que M. Marie avoit habité; car j'ai appris de la perſonne qui m'a répondu qu'il étoit mort; je me ſuis informé à qui je pourrois m'adreſſer dans la maiſon pour avoir les renſeignemens que je cherchois: on m'a indiqué une femme qui loge depuis long-temps dans l'enclos des Quinze-vingts, où M. Marie habitoit, & qui étoit en relation avec lui: j'ai donc été chez cette femme: elle ſavoit que M. Marie étoit venu chez moi; elle m'a dit qu'il avoit continué pendant trois à quatre mois après avoir quitté l'électricité, à aller & venir, à ſortir pour ſe promener; qu'il avoit été enſuite incommodé de nouveau, contraint de reſter chez lui, & qu'il étoit mort depuis environ quatre mois, après avoir été alité long-temps. Je n'ai pu avoir d'autres renſeignemens, & la femme qui me les a donnés, n'a pu m'indiquer perſonne qui pût m'en donner.

XXXVIII. Le 15 juin 1778, M. Coſnier, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, accompagna chez moi un malade âgé d'environ ſoixante ans, auquel il prenoit le plus grand intérêt; il me remit par écrit le précis hiſtorique annexé au journal tenu pour ce malade.

C'étoit un homme de lettres, né fort, qui s'étoit conſtamment livré avec excès à l'étude, & ſouvent à ſes plaiſirs: il avoit éprouvé dès l'âge de vingt-quatre ans, une légère attaque d'apoplexie; elle avoit cédé aiſément aux remèdes généraux, & le ſujet qui en avoit été attaqué,

avoit toujours joui depuis d'une bonne ſanté. Cependant il commença à dépérir vers le mois de ſeptembre 1777. La mémoire, qui avoit été excellente, diminua; le malade perdit ſon embonpoint & la facilité qu'il avoit toujours eue pour le travail; il eut au mois de décembre, la moitié gauche du viſage affectée de douleurs de fluxion très-vives: M. Coſnier ſoupçonna une humeur goutteuſe, d'après la vie paſſée du malade; il preſcrivit pendant quinze jours le bain des pieds dans l'eau ſaturée de ſel marin; il fit enſuite appliquer un véſicatoire derrière l'oreille, preſcrivit un régime convenable, & quelques légers cordiaux: le malade ſe rétablit aſſez bien, mais ſes idées demeurèrent moins nettes qu'elles n'avoient été: l'appétit étoit violent, & le malade ayant mangé à dîner, dans un des derniers jours de mai, plus qu'il n'auroit dû, éprouva dans l'après-midi une difficulté abſolue d'articuler. La nuit fut orageuſe, & le lendemain matin la bouche étoit entièrement tournée du côté gauche, le bras droit étoit fort lourd: le malade qui ne pouvoit que bégayer, fut hors d'état de rendre compte de ſa ſituation: M. Coſnier crut, d'après les circonſtances & l'expoſé ci-deſſus, ne devoir employer ni l'émétique, ni les ſaignées, mais il preſcrivit l'alkali volatil, trois fois le jour, à la doſe de quarante à cinquante gouttes chaque fois. Ce remède fut adminiſtré juſqu'au 15, que je vis le malade: la bouche étoit alors moins tournée du côté gauche qu'elle ne l'avoit été: le bras droit étoit toujours très-lourd, & permettoit difficilement au malade de porter une cuiller à ſa bouche; ſa jambe droite étoit peſante, & il la levoit avec peine en montant: ſes idées étoient très-confuſes; leur déſordre s'annonçoit par l'extérieur du malade: il ne pouvoit ni lire, ni écrire, & ſa mémoire étoit perdue entièrement.

Nous crûmes, M. Coſnier & moi, que le malade étoit dans le cas d'être électriſé: il le fut du 15 juin au 4 juillet: il ne prit qu'une ſéance par jour, & il en prit quinze en tout. Nous continuâmes l'uſage de l'alkali volatil pendant

le traitement électrique. M. Coſnier accompagna le malade, ou le vit preſque dans toutes les ſéances, & il rédigea lui-même le journal preſque tous les jours. D'après le relevé que j'en fais, il ne ſe déclara point de criſe pendant le traitement, & les changemens qui eurent lieu, ſe bornent à ce que les idées furent un peu moins confuſes ; que ſur la fin le malade commençoit à lire pendant quelques inſtans ; que la parole fut plus libre, & que le bras & la jambe acquirent un peu de force. Le 5 juillet, le malade fut pris de la fièvre, accompagnée d'un léger délire ; ces accidens ſe calmèrent au bout de deux jours, ſans avoir diminué le peu de force acquiſe du côté du bras & de la jambe. Dès le temps que le malade ſe préſenta, il étoit travaillé d'une ſorte d'agitation, qui, comme dans Angenot, le portoit à changer de place ; mais dans le ſujet dont il s'agit, l'électricité augmenta cette agitation, qui ne fut pas plus grande dans Angenot pendant le traitement électrique : le malade que concerne cet article, étoit conſtamment agité & inquiet les jours d'électricité, & plus tranquille quand il n'étoit pas électriſé.

J'appris par M. Coſnier, dans les premiers jours de ſeptembre, que le malade, depuis ſon incommodité du 5 juillet, & deux mois après la ceſſation du traitement, étoit bien portant, que les idées étoient nettes, & que la mémoire, qui reſtoit vacillante, étoit la ſeule fonction qui fût gênée. L'opinion de M. Coſnier, relativement à l'électricité, étoit qu'elle avoit aidé l'action de l'alkali volatil ; que ce remède avoit eu depuis l'électriſation un effet qu'il n'avoit pas auparavant ; que les deux moyens combinés avoient concouru au ſoulagement que le malade avoit obtenu. Je ne fus plus informé de ſon ſort juſqu'à la mi-juin, que j'appris qu'il étoit mort depuis peu. J'envoyai alors à M. Coſnier le relevé du journal qu'on vient de lire ; je le priai de me donner la ſuite des faits depuis le mois de ſeptembre. Il réſulte de ſa réponſe, annexée à la ſuite du journal, que le malade conſerva juſqu'à la fin de ſa vie un uſage libre de ſes

membres ; qu'il fut en état, au mois de décembre, de ſe livrer à un travail aſſez ſuivi, mais qu'il évita la ſociété, ſans qu'on pût ſavoir ſi des infirmités qu'il cachoit, ou la mélancolie l'en éloignoient ; qu'il ſe livra pendant l'hiver à ſon appétit, qui étoit violent, qu'il eut de fréquentes indigeſtions ; qu'après avoir repris un peu d'embonpoint, il maigrit & dépérit au printemps ; que les remèdes & les conſeils furent alors inutiles ; que le malade s'abandonna à ſon appétit, qui le maîtriſa ; enfin qu'il mourut au commencement de l'été, ſans avoir éprouvé de maladie marquée, ſans s'être apperçu de ſa fin, & après avoir converſé quelques minutes avant d'expirer. Ces derniers faits, rapprochés de ce qui a été dit dans le commencement, il paroît aſſez évident que le malade eſt mort d'épuiſement, qu'il s'eſt éteint par le défaut de forces vitales, & qu'il a lui-même hâté ſa fin.

XXXIX. Le 16 ſeptembre 1778, un domeſtique nommé Roger me préſenta ſon fils, âgé de trois ans & demi : il me l'amenoit de la part de M. Lorry, docteur-régent de la faculté & membre de la Société royale de médecine, qui m'avoit prévenu à ce ſujet. Les parens de l'enfant s'étoient apperçus depuis ſix mois que le bras & la jambe du côté droit s'affoibliſſoient. Ils ne purent m'indiquer aucune cauſe probable de cet affoibliſſement, & l'examen que nous fimes, M. Lorry & moi, des membres malades, ne nous fit reconnoître aucun dérangement dans l'organiſation. Il y avoit ſur le deſſus du pied malade, au milieu du métatarſe, une tumeur dure, indolente, roulante, de la groſſeur d'une noiſette : elle me parut être produite par l'engorgement d'une glande lymphatique devenue ſquirreuſe.

L'enfant fut électriſé vingt-neuf fois, du 16 ſeptembre au 5 novembre : il ne le fut que par bain, une demi-heure à chaque fois pendant les huit premiers jours, & environ une heure enſuite à chaque ſéance. Ses urines fournirent, dès le ſeptième jour, un dépôt fort abondant & qui ſe ſoutint aſſez conſtamment : il conſiſtoit en une ſubſtance terreuſe,

blanche, qui ſe précipitoit au fond du vaſe. Le mouvement du bras devint plus libre; lorſqu'on le remuoit avant le traitement, il étoit douloureux, & les mouvemens qu'on eſſayoit de faire, arrachoient des cris à l'enfant. On pouvoit le remuer en tous ſens pendant le traitement, ſans que l'enfant fît aucune plainte. Le 8 octobre, il commença à porter ſa main à ſa bouche, ce qu'il n'avoit pas encore fait, & le 26, il la porta ſur ſa tête. Cependant il ne pouvoit pas exécuter le mouvement de ſupination. Du 13 octobre, le traitement fut interrompu juſqu'au 26, à cauſe d'un rhûme dont l'enfant fut incommodé & à la ſuite duquel il fut purgé. Le 28 du même mois, il commençoit à faire le mouvement de ſupination, & la jambe paroiſſoit aux parens moins traînante, un peu plus forte: mais s'il y avoit du changement à cet égard, il étoit très-foible, au lieu que celui du bras n'étoit pas incertain.

Le 2 novembre, on m'amena l'enfant repris d'un rhûme; je le renvoyai, je lui preſcrivis un look: on le ramena le lendemain, parce qu'il touſſoit moins, & l'on ceſſa de l'amener depuis le 5. Quelques jours après, je paſſai chez le père pour en ſavoir la raiſon: il me répondit que des occupations l'avoient empêché d'amener ſon fils, & qu'il reviendroit auſſi-tôt qu'il ſeroit libre. Je ne l'ai plus revu. J'en ai reçu, le 2 février 1779, une lettre annexée au journal, & dont voici la copie.

« Monſieur,

« J'ai l'honneur de vous faire mes excuſes ſi je n'ai pas » été vous témoigner ma reconnoiſſance. Je comptois, lorſ- » que l'enfant ſeroit rétabli de ſa toux, ſuivre le traitement; » mais ſa maladie étant devenue plus grave, il vient de » mourir par des convulſions qui lui ont duré trois jours.

» Ce 11 février 1779 ».

L'enfant avoit ceſſé de venir le 5 novembre 1778.

©BIUM

XL. Le 28 novembre 1778, M. Andry accompagna chez moi M. de Catigny, âgé de ſoixante-ſix ans, ſujet depuis quatre à une incontinence d'urine à peu près périodique, plus fréquente & plus abondante dans les commencemens, qui depuis trois ans environ revenoit à peu près toutes les trois ſemaines, ou tous les mois, & ne duroit qu'une demi-journée, ou même quelques heures, pendant leſquelles les urines couloient involontairement goutte à goutte. Le malade avoit reçu, dans le courant de janvier de la même année, un coup de pied de cheval à la jambe; il s'en étoit ſuivi une plaie conſidérable, qui, ayant été méthodiquement traitée par un chirurgien, fut bien guérie: mais après cet accident, M. de Catigny ſe trouva frappé d'une paralyſie incomplette ſur le côté gauche, avec gêne dans la parole. M. Andry employa des boiſſons amères, des purgatifs & la teinture de cantharides, dont on frottoit ſoir & matin les parties paralyſées. Ces remèdes opérèrent au bout d'un mois quelque ſoulagement, relativement au bras; mais la parole reſta gênée, & il n'y eut point de ſoulagement du côté de la jambe: le malade continua long-temps ſans rien gagner l'uſage des boiſſons amères & d'un opiat ſtomachique; M. Andry lui conſeilla l'électricité. Le traitement fut commencé le 28 novembre 1778, & quitté le 10 mars 1779: il a donc duré trois mois & dix jours. Le malade prit deux ſéances par jour pendant les deux derniers mois; il n'éprouva aucune eſpèce de criſe; le flux d'urine ne fut ni plus ni moins fréquent, ſon abondance & ſa durée furent telles qu'elles étoient depuis trois ans. Le malade nous dit ſouvent, à M. Andry & à moi, qu'il alloit beaucoup mieux, qu'il avoit plus de force; mais nous avons toujours vu la preuve du contraire dans ſa manière de marcher, qui n'a jamais changé. Le traitement a donc été abſolument ſans aucun effet. M. de Catigny nous parut, vers le commencement de février, avoir beſoin d'être purgé; nous lui preſcrivîmes un minoratif: il étoit occupé d'une affaire, il ne ſe purgea pas & ceſſa de ſe plaindre d'avoir la bouche amère,

amère, jusqu'aux derniers jours de février, qu'il s'en plaignit de nouveau. Nous lui renouvellâmes le conseil que nous lui avions donné; il différa par la même raison, qui subsistoit toujours. Il vint le 10 mars pour la dernière fois : le 15, j'envoyai chez lui; il étoit incommodé depuis le 10, & il avoit défendu à son domestique d'appeller M. Andry, comme ce garçon le lui conseilloit : voyant cependant que son maître étoit beaucoup plus incommodé le 18, que sa parole étoit plus gênée & sa jambe beaucoup plus foible, il avertit à son insçu M. Andry. Ce médecin se rendit chez le malade & le trouva frappé d'une nouvelle attaque de paralysie, qui le mettoit hors d'état de sortir, qui aggravoit beaucoup la gêne du côté de la parole & des mouvemens du bras, qui lui permettoit à peine de faire quelques pas dans sa chambre. Les remèdes employés par M. Andry, qui consistèrent en des purgatifs, des remèdes toniques & une boisson amère, remirent le malade, du côté du bras, à peu près dans l'état où il étoit avant la seconde attaque; mais la jambe resta beaucoup plus affectée : on fit un cautère au malade; il demeura dans le même état jusqu'au 3 juin, qu'il éprouva une troisième attaque, des suites de laquelle il mourut en peu de jours, malgré les secours qui lui furent donnés.

L'électricité administrée pendant trois mois & demi, a donc non-seulement été inutile à un sujet âgé de soixante-six ans, frappé depuis neuf mois d'une paralysie incomplette dont la cause étoit inconnue; mais même sept jours après la cessation du traitement électrique, & sept jours passés dans le mal-aise, le même sujet a été frappé d'une seconde attaque. Faut-il en inculper l'électricité? Seroit-on plus fondé, d'après cet exemple, à la rejetter, qu'on ne le seroit à proscrire les autres remèdes journellement employés & reconnus jusqu'à présent pour les plus efficaces dans la paralysie & dans l'apoplexie, parce qu'il arrive trop souvent que les malades éprouvent de nouvelles attaques pendant l'usage ou à la suite de ces mêmes remèdes? Qu'en con-

clure raiſonnablement, ſinon que nous ne connoiſſons pas de vrais ſpécifiques, & que la foible & ſouffrante humanité n'a juſqu'à préſent que des remèdes ſouvent inſuffiſans à oppoſer aux calamités qui l'accablent. C'eſt un motif de chercher à lui offrir des ſecours plus certains, mais non pas de la décourager & de lui ôter les ſeules reſſources que nous connoiſſions encore. Et ne pourroit-on pas d'ailleurs, par rapport au cas particulier dont il s'agit, l'attribuer avec raiſon à l'obſtination du malade à refuſer de prendre un purgatif dont le beſoin s'eſt annoncé deux fois? Cette cauſe paroîtroit ſuffiſante dans tous les cas ordinaires; comment & pourquoi ne le feroit-elle pas dans celui dont il s'agit? Enfin les remèdes employés après la ſeconde attaque, qu'ils ont ſoulagée, & leur continuité n'ont pu empêcher la troiſième. Mais mon intention n'eſt pas de porter un jugement qui appartient à mes confrères en général, & qu'eux ſeuls ont le droit de rendre.

XLI. Le premier décembre 1777, Simon, ciſeleur, âgé de cinquante-cinq ans, me remit une lettre de M. Morizot Deſlandes, docteur-régent de la faculté de Paris. Elle eſt annexée au journal, & contient que le porteur avoit eu, trois mois auparavant, une attaque d'apoplexie & de paralyſie du côté gauche; que c'étoit la ſeconde attaque qu'il éprouvoit. « J'ai ſoigné le malade dans cette ſeconde attaque, ajoutoit M. Morizot; les grands accidens ont » ceſſé; mais il reſte ſur les nerfs une impreſſion que les » remèdes n'ont pu détruire. C'eſt le cas, ce me ſemble, » d'avoir recours à l'électricité: vous m'obligeriez beaucoup d'y ſoumettre le malade ».

Je l'interrogeai ſur le champ & je le trouvai dans l'état ſuivant: la main gauche ſi foible & le mouvement du bras ſi gêné, que le malade avoit beaucoup de peine à s'en ſervir pour porter ſes alimens à ſa bouche; un froid vif & continuel répandu ſur la main; les mouvemens de l'avant-bras & du bras fort libres.

La langue très-embarraſſée ; la tête lourde certains jours, ſans éprouver cependant d'étourdiſſemens ; la vue foible, couverte d'un brouillard ; le malade étoit hors d'état de lire. Il étoit d'une conſtitution délicate & avoit éprouvé pluſieurs maladies aiguës, entre autres deux pleuréſies : on l'avoit ſaigné un grand nombre de fois. Ses idées étoient très-confuſes ; il avoit beſoin d'être conduit dans les rues, autant à cauſe de la confuſion de ſes idées, que de la foibleſſe de ſa vue.

Simon prit dix-ſept ſéances, du premier décembre au 21 du même mois. J'ignore s'il ſe fit quelque criſe ; le malade n'étoit pas en état de l'obſerver ; je ne compte point ſur ſon témoignage : ainſi je ne fais aucune attention à ce qu'il me dit pluſieurs fois ſur une augmentation de force dans la main & de netteté de la vue. Mais à juger des choſes par moi-même, & par le témoignage de mes confrères qui ont ſigné le journal en fort grand nombre, il n'y eut aucune eſpèce de changement notable. Le malade nous dit, le 20 décembre, qu'ayant ouvert un livre la veille, les caractères lui avoient paru plus nets, & qu'en général les objets lui ſembloient moins troubles : le 19, il avoit déclaré que ſa main acquéroit de jour en jour plus de force, ſes doigts plus de mouvement, ſa langue plus de liberté. Le 21, il fit dire qu'il ne viendroit plus, que l'électricité lui avoit fait du mal : j'attribuai au déſordre de ſes idées cette contradiction manifeſte avec ce qu'il avoit déclaré juſqu'à ce moment, & je ne le revis plus.

Le 27 juillet 1779, dix-neuf mois après le traitement, je paſſai chez Simon : j'appris de ſa veuve qu'il avoit été, pendant ſix mois après le traitement, dans le même état où il l'avoit quitté ; qu'au mois de juillet 1778, il avoit été frappé d'une troiſième attaque d'apoplexie ſi violente qu'il y avoit ſuccombé en ſix jours, malgré les ſecours qu'on lui avoit adminiſtrés.

XLII. Le 6 juillet 1778, le père Roilet, minime de

©BIUM

Chaillot, ayant pris un logement à Paris chez les religieux de ſon ordre, place royale, ſe fit tranſporter chez moi. Il me déclara être âgé de ſoixante-quatre ans & hémiplégique du côté droit depuis quatre ans moins un mois. Cet accident lui étoit arrivé ſubitement, dans un temps où ce père avoit un mal de gorge pour lequel on l'avoit déja ſaigné deux fois. Le mouvement & le ſentiment furent abolis dans le bras & dans la jambe; la bouche reſta tournée & la parole gênée : le malade étoit en province, où il fut traité. Au bout d'un mois, le ſentiment ſe rétablit, & la jambe fut en état de ſoutenir le malade : il vint à Paris, où il fit des remèdes pendant trois mois, ſans obtenir de ſoulagement; il prit enſuite les eaux de Balaruc, qui ne produiſirent point d'effet. Le P. Roilet marchoit ſeul, depuis trois ans, ſur un terrain uni, à l'aide d'une canne & en traînant la jambe; il levoit le bras de manière que la main répondoit au creux de l'eſtomac, mais l'avant-bras étoit ſans mouvement; les doigts étoient à moitié fermés, & le petit doigt plus que les autres.

Le père avoit eu la goutte au genou & au pied avant de tomber en paralyſie; il n'avoit point eu d'attaque de cette maladie depuis trois ans, lorſqu'il devint paralytique : il en eut deux attaques depuis, l'une peu de temps après l'invaſion de la paralyſie, l'autre dans le temps de Pâques de l'année 1778. L'humeur ſe fixa dans cette ſeconde attaque ſur le pied paralyſé : toutes deux furent fort vives & ne changèrent en rien l'état de la paralyſie; enfin les deux jambes étoient conſidérablement enflées.

Le P. Roilet fut électriſé du 6 juillet au 10 août; il y eut quatre jours d'abſence, & le malade fut purgé une fois; du 16 juillet au 10 août, il prit des ſéances doubles quatre fois par ſemaine. Il ſaliva; mais la ſalivation étoit établie avant le traitement, qui ne parut pas l'augmenter : il ne ſe fit pas d'autre criſe.

Le 14 juillet, le pouce avoit acquis un mouvement aſſez ſenſible; le 17, le P. déclara qu'il trouvoit plus de force

dans la jambe, & que ſes confrères lui avoient dit qu'ils remarquoient qu'il marchoit moins difficilement. Le 22, la cheville du pied droit, meſure priſe au commencement, étoit déſenflée de ſept lignes dans ſa circonférence; le mollet ne l'étoit pas : celui du côte gauche & la cheville du pied du même côté ne l'étoient que très-peu. Le père montoit & deſcendoit ſeul l'eſcalier de ſon couvent. Le journal n'offre que la continuité du même état, avec quelques variations de plus ou de moins de force certains jours, juſqu'au 10 août, que le malade ceſſa de venir. Je lui avois annoncé que le ſuccès me paroiſſoit très-incertain, à cauſe de ſon âge, & ſur-tout à cauſe de l'ancienneté de la maladie; qu'il falloit, ou ne pas commencer le traitement, ou le continuer quatre à cinq mois, peut-être plus. Il avoit témoigné beaucoup de confiance & un grand deſir d'être traité, & promis beaucoup de perſévérance; mais elle lui manqua très-promptement.

Le 17 juillet 1779, onze mois après le traitement, je paſſai au couvent des Minimes, place royale. Le frère portier auquel je m'adreſſai, me dit que le P. Roilet étoit mort à Chaillot, peu de temps après y être retourné. J'écrivis le lendemain à M. Duſaulx, chirurgien à Paſſy, que je ſavois être celui des PP. Minimes, & qui avoit accompagné le P. Roilet chez moi dans la première viſite que me fit ce religieux. Sur la réponſe que je reçus de M. Duſaulx, je me rendis chez lui le 20 juillet, avec M. Thouret mon confrère. M. Duſaulx nous dit que le P. Roilet étoit mort d'hydropiſie le 29 du mois d'août; que ce religieux étoit tombé dans la plus grande mélancolie de ce que ſon traitement ne l'avoit pas ſoulagé, & qu'il penſoit que le chagrin qu'il en avoit pris, pouvoit avoir accéléré une maladie qui étoit une ſuite naturelle de ſes infirmités & de ſon état de cacochyme; qu'il ſe rappelloit pourtant très-bien que j'avois annoncé au P. Roilet qu'il avoit peu à attendre, à cauſe de l'ancienneté de ſa maladie, & que s'il obtenoit quelque ſoulagement, ce ne ſeroit qu'avec beaucoup de temps.

Il réſulte du récit de M. Duſaulx que le P. Roilet eſt mort hydropique dix-neuf jours après avoir été électriſé. Ce terme eſt court; mais on ſe rappellera que le malade avoit les jambes fort enflées, comme je l'ai déja dit. Cette infirmité, qui eſt ſouvent une ſuite de la paralyſie, étoit dans le P. Roilet un commencement d'hydropiſie. Tout le monde ſait combien les progrès de cette maladie ſont quelquefois rapides. Ce religieux avoit de plus éprouvé deux fortes attaques de goutte; il n'eſt pas impoſſible que l'humeur goutteuſe s'étant mêlée à l'hydropiſie, & les deux maladies s'étant portées ſur les viſcères, aient concouru à ſuffoquer le malade : mais rien ne rend probable que l'électricité, dont un effet bien reconnu eſt de diminuer l'enflure, ait contribué à l'hydropiſie du P. Roilet.

§. III.

Ceux qui ſe ſont retirés au bout de fort peu de temps.

XLIII. Le nommé Maurice Dupuis, âgé d'environ quarante ans, affecté depuis un mois d'une hémiplégie incomplette, qui avoit été précédée pendant deux mois de douleurs vagues & rhumatiſmales, ſe préſenta chez moi le 8 octobre 1777. Il ne prit que neuf ſéances, pendant le cours deſquelles ſa jambe ſe fortifia, & il acquit plus de liberté dans les mouvemens du bras. Il quitta le 17 octobre, pour eſſayer du marc de raiſin, auquel il avoit beaucoup de confiance.

XLIV. La femme d'un jardinier nommé Cotel, âgée de trente-huit ans, ſe préſenta chez moi le 20 août 1778. Il y avoit trois ans, qu'après avoir eſſuyé pendant quinze jours de violens étourdiſſemens, ſans prendre aucune précaution, elle étoit tombée dans une hémiplégie incomplette du côté gauche. Les remèdes qu'on lui fit, opérèrent un léger ſou-

lagement. Depuis deux ans, elle ne marchoit qu'en traînant la jambe & ne pouvoit marcher plus d'un quart-d'heure de ſuite; les mouvemens du bras étoient libres, mais la main étoit engourdie & ſi foible, que la malade ne pouvoit ſoutenir que des objets très-légers. L'hémiplégie n'avoit pas dérangé le cours des règles. La malade étoit très-replette; elle ne prit que dix ſéances. Au ſortir de la première, elle s'en retourna à pied; elle vint de même le lendemain, & retourna auſſi ſans voiture. Il eſt probable qu'un changement auſſi ſubit étoit en partie cauſé par l'effet de l'imagination & un effort que la malade n'avoit pas tenté auparavant. Cette opinion eſt d'autant plus vraiſemblable, que la malade ne trouva pas qu'elle fît, les jours ſuivans, la route auſſi aiſément: elle déclara auſſi que ſa main lui paroiſſoit plus forte. Le 19 juillet 1779, dix mois après le traitement, elle étoit dans le même état où elle s'étoit trouvée en le quittant, & elle déclara qu'elle avoit ceſſé de venir par les craintes qu'on lui avoit inſpirées.

XLV. Le 3 février 1778, M. Talliere, médecin à Bourbonne & qui ſe trouvoit alors à Paris, conduiſit chez moi une petite fille âgée de trois ans quatre mois, hémiplégique depuis deux ans, ſans qu'on pût décider quelle avoit été la cauſe de cet accident. L'hémiplégie avoit été complette; le temps & quelques remèdes avoient rappellé imparfaitement le mouvement & le ſentiment.

La petite malade ne prit que onze ſéances, pendant leſquelles il s'opéra un changement aſſez notable. Inſenſible d'abord aux étincelles, dont elle s'amuſoit, elles lui causèrent bientôt de la douleur, & elle avoit peine à les ſouffrir. On lui en tiroit très-peu. Les doigts fort roides & à demi pliés, le 3 février, devinrent beaucoup plus ſouples; le pouce, l'index, le doigt du milieu s'étendirent même naturellement; le poignet acquit du mouvement: l'enfant ſe fortifioit en total & marchoit moins difficilement, au rapport d'une mère à qui elle étoit très-chère, & d'une domeſtique

qui l'obſervoit avec ſoin. Le 14 février, M. Talliere & moi trouvâmes un changement notable dans tous les mouvemens ; mais l'enfant nous parut en même temps fatiguée, & nous lui trouvâmes le pouls fébrile : nous la renvoyâmes, en preſcrivant une once de manne à prendre le lendemain : elle n'opéra qu'à l'aide de deux lavemens, qui firent rendre chacun des matières bilieuſes. On m'en informa. J'allai voir la jeune malade : elle ſe plaignoit du ventre & avoit de la fièvre. J'appris alors que peu de temps avant qu'on me l'amenât, elle avoit eu pendant quelques jours des mouvemens dyſſentériques, qui s'étoient calmés ſans qu'on eût fait de remèdes. J'ordonnai la diète, l'eau de riz pour boiſſon, & je fis appeller M. Jeanroi l'aîné, docteur-régent de la faculté de Paris, que j'appris être le médecin des parens. M. Jeanroi me fit ſavoir, le 10 mars, que la petite malade étoit en pleine convaleſcence, après avoir été ſérieuſement malade pendant quinze jours. Le 20 du même mois, le père & la mère de la jeune enfant ſont venus chez moi, m'ont dit qu'il ne lui reſtoit que de la foibleſſe, ſuite de la maladie qu'elle venoit d'eſſuyer; qu'elle n'avoit pas perdu la ſoupleſſe des doigts, & la facilité d'ouvrir ceux dont j'ai parlé en citant les effets arrivés pendant le traitement; les parens ajoutèrent qu'ils alloient paſſer l'été à la campagne & qu'ils reprendroient le traitement en automne. Ils ne ſe ſont pas repréſentés. Le 4 ſeptembre 1779, dix-huit mois après le traitement, la petite fille ſe portoit bien & ſon état n'avoit pas changé, relativement à la paralyſie.

XLVI. UNE petite fille de trois ans me fut préſentée vers le 20 juillet 1778, par madame ſa mère. Cette dame me déclara qu'elle s'étoit apperçue que ſa fille, à l'âge de ſix mois, étoit plus foible que les enfans ne le ſont ordinairement à cet âge, & que cette foibleſſe avoit toujours continué depuis. Dans ce moment, la petite fille ne parloit pas encore, quoiqu'elle entendît très-bien & qu'elle donnât des ſignes

ſignes d'intelligence. Les mouvemens du bras droit étoient fort gênés, les doigts de la main du même côté étoient courbés habituellement; l'enfant ne les ouvroit que par intervalles : la jambe droite étoit auſſi fort foible. J'examinai l'enfant, & ne découvrant aucun vice d'organiſation, je la crus dans le cas d'être électriſée : je voulus cependant avoir l'avis de M. Petit, docteur-régent de la faculté, que j'appris être le médecin des parens de l'enfant. Je me rendis chez lui avec la mère & ſa petite fille. M. Petit m'apprit qu'il avoit fait employer pendant trois mois les antiſcorbutiques ſans ſuccès, qu'il n'avoit pas reconnu de dérangement dans l'organiſation des parties paralyſées, & qu'il étoit d'avis qu'on employât l'électricité. Nous prévînmes la mère que le traitement de ſon enfant devoit être long; elle promit de ſe conformer à notre avis. La petite fille prit vingt ſéances, du 26 juillet au 22 août; elle ne fut électriſée que par bain, & une heure ſeulement chaque jour : il n'y eut aucun effet ſenſible, de quelque manière que ce pût être.

Le 18 juillet 1779, onze mois après le traitement électrique, je m'informai de l'état de la petite fille : il étoit toujours le même.

XLVII. Le 13 décembre 1777, M. Boſquillon, docteur-régent de la faculté, accompagna chez moi un malade âgé d'environ ſoixante-neuf ans, hémiplégique depuis cinq. Ce malade ne prit que neuf ſéances; elles ne furent ſuivies d'aucun effet.

Le 10 juillet 1779, vingt-un mois après les ſéances que le malade avoit priſes, je m'informai de ſon état à M. Boſquillon : il me dit qu'il étoit toujours le même; que le malade avoit eu, depuis quinze jours ou trois ſemaines, une nouvelle attaque fort légère, qui n'avoit rien changé à ſon infirmité.

XLVIII. Le 12 avril 1779, une dame âgée de quarante-ſept ans & très-incommodée depuis huit & demi, ſe fit

conduire chez moi. Sa maladie conſiſtoit dans la rétraction de la jambe gauche & la foibleſſe de la cuiſſe du même côté. Elle ne prit que quatre ſéances, par bain, chacune de vingt minutes. Deux jours après, elle m'écrivit que des ſoins domeſtiques l'empêchoient de ſuivre le traitement.

XLIX. Le 21 avril 1779, ſe préſenta M. Croizier, arquebuſier, âgé de quarante-neuf ans, attaqué depuis dix-huit mois d'une hémiplégie incomplette ſur le côté gauche. Il ne prit que trois ſéances, d'une demi-heure chacune.

L. Le nommé Le Pileur, âgé de cinquante-huit ans, attaqué depuis deux d'une hémiplégie incomplette ſur le côté gauche, ayant les idées confuſes, ſe préſenta le 17 août 1778. Il ne vint que trois fois : je le rencontrai huit à dix jours après, je lui parlai; il me dit qu'il avoit eu des affaires, mais qu'il ſeroit exact. Il n'eſt pas revenu.

LI. Le nommé Jacquin, garçon batteur d'or, âgé de 21 ans, ſe préſenta le 14 juillet 1778. Il y avoit deux mois & demi qu'étant à travailler, il avoit été ſubitement frappé de paralyſie ſur le côté droit du viſage. Un chirurgien ſoigna le malade pendant huit jours; il prit enſuite les conſeils de M. Dorigny, docteur-régent de la faculté, qui fut d'avis d'électriſer Jacquin. Il ne vint que trois fois, parce que les ſéances le détournoient de ſon travail : il avoit recouvré, en ſe retirant, du mouvement dans la paupière inférieure, totalement immobile quand il ſe préſenta.

STUPEURS, ENGOURDISSEMENS.

LII. Le 20 novembre 1777, M. Andry, docteur-régent de la faculté & membre de la Société royale de médecine, conduiſit chez moi M. ... âgé de ſoixante-neuf ans. Le malade ſe plaignoit depuis deux ans d'un engourdiſſement con-

tinuel dans les mains, ſur-tout dans la main droite; le tact étoit en même temps fort émouſſé & les mains étoient toujours affectées d'un ſentiment de froid déſagréable. M. ... avoit fait fort peu de remèdes pour cette incommodité, qui d'ailleurs n'altéroit en rien ſa ſanté. Il prit cinquante-deux ſéances électriques, du 20 novembre 1777 au 23 mars 1778; elles ne produiſirent aucun effet. Suivant le journal, il y eut des jours où l'engourdiſſement & le froid parurent diminués; mais ils ſe retrouvoient le lendemain au point ordinaire. Aucune des fonctions ne fut altérée, il ne ſe manifeſta aucune criſe, & le 20 ſeptembre 1779, dix-huit mois après le traitement, le malade n'avoit éprouvé aucun changement dans ſon état.

LIII. Le 30 mars 1778, M. Gervaiſe, docteur-régent de la faculté, accompagna chez moi M. ... âgé d'environ ſoixante ans. Sa vie avoit été fort laborieuſe; il avoit quitté ſes occupations, & il ſe plaignoit depuis environ deux ans d'un engourdiſſement & d'une ſtupeur générale dans toute ſa perſonne. Sa tête ne s'en reſſentoit en aucune façon; ſon jugement étoit préſent & fort juſte; tous ſes mouvemens étoient libres, mais il étoit obligé de ſe faire violence pour les exercer: il eût deſiré de n'en jamais faire, quoiqu'il n'y trouvât point d'obſtacle quand il l'entreprenoit. Il fut électriſé très-inutilement du 30 mars 1778 au 4 mai de la même année, ce qui comprend un mois & quatre jours: peut-être ce traitement a-t-il été trop court. Pendant qu'il a duré, le malade a beaucoup ſalivé; mais il étoit incommodé de pituite auparavant: il ſalivoit, & l'électricité ne fit qu'augmenter cette excrétion. La bonne ſanté dont M.... jouiſſoit d'ailleurs, continua; & le 2 août 1779, quinze mois environ après le traitement, j'appris par M. Gervaiſe que l'état du malade étoit toujours le même.

LIV. Le 26 janvier 1778, M. Rouſſille de Chamſeru, mon confrère, conduiſit chez moi un malade âgé de trente-

©BIUM

quatre à trente-cinq ans, incommodé depuis trois environ. C'étoit un homme riche, & qui avoit beaucoup uſé des femmes. Il avoit la vue foible, les prunelles dilatées, l'air abattu ; il ſe plaignoit d'une foibleſſe générale, d'engourdiſſement dans tous les membres, & en même temps d'agitations, de mouvemens, qu'il appelloit *nerveux*, de douleurs vagues, qu'il attribuoit auſſi aux nerfs. En général, ſon état étoit celui d'un homme vaporeux, & il paroiſſoit y avoir en lui complication de foibleſſe & d'irritation. Il avoit beaucoup conſulté, eſſayé de beaucoup de remèdes ; il vouloit tenter de l'électricité. Je lui dis que je ne penſois pas qu'elle lui convînt, mais que l'expérience en décideroit mieux que moi, & ſans riſques, en procédant par des ſéances graduées. Il en prit dix-ſept ; les premières d'un demi-quart-d'heure, & toutes par bain ſeulement. Il n'éprouva rien d'abord ; mais ayant pouſſé la dernière à une heure de durée, le malade éprouva l'après-midi & la nuit ſuivante des douleurs plus vives, des agitations plus fortes qu'il n'en avoit eu depuis long-temps : le lendemain, je lui conſeillai de ſe retirer, & je ſçus, trois mois après, qu'il étoit toujours dans ſon état ordinaire.

LV. Le 2 juin 1778, M. Hallé, mon confrère, accompagna chez moi un homme de quarante-ſix ans, d'une conſtitution robuſte, pléthorique & ſanguin. Il ſe plaignoit depuis environ deux ans d'engourdiſſement aux reins & dans les extrémités inférieures. Il ne prit que douze ſéances, qui ne produiſirent aucun effet : ſes occupations, qui employoient tout ſon temps, l'empêchèrent de continuer. Son état étoit toujours le même au bout de quatorze mois.

LVI. Le 18 mai 1778, M. Lumière, âgé de ſoixante-trois ans, me fut adreſſé par M. Grandclas, mon confrère. Le malade avoit eſſuyé, treize mois auparavant, une attaque de fauſſe paralyſie ſur le côté droit : les remèdes adminiſtrés par M. Grandclas, pendant ſix ſemaines, avoient

opéré un ſoulagement gradué, & amené le malade dans l'état où il étoit depuis dix mois.

La jambe droite foible & traînante, le bras du même côté engourdi; l'une & l'autre extrémité conſervant cependant la liberté de tous les mouvemens.

Quoique M. Lumière eût eu une attaque de paralyſie, je le range cependant dans cet article, parce que l'engourdiſſement & la ſtupeur étoient en lui les principaux ſymptômes, les ſeuls même, & que toute ſa perſonne en étoit affectée, quoique beaucoup moins que le bras & la jambe du côté droit. Il fut électriſé du 18 mai au 8 juillet, c'eſt-à-dire deux mois moins dix jours; il n'en retira aucun avantage: il ſe plaignit pluſieurs fois au contraire que ſa jambe lui paroiſſoit plus foible. Je ne ſais ſi ſon obſervation étoit bien juſte; l'augmentation n'alloit pas juſqu'au point qu'on pût s'en appercevoir en voyant le malade marcher; & en général les malades, chacun ſuivant leur caractère, exagèrent en bien ou en mal. Ainſi j'ai toujours compté leur rapport pour peu, de l'une & de l'autre manière, à moins qu'il ne fût confirmé par des ſignes ſenſibles. Si l'obſervation de M. Lumière eſt exacte, c'eſt un fait particulier: lui ſeul s'eſt plaint d'être affoibli pendant le traitement, & preſque tous les autres au contraire ſe ſont trouvés plus forts, ou n'ont rien remarqué à cet égard.

De cinq malades traités pour ſtupeur & engourdiſſement, aucun n'a donc retiré d'avantage de l'électricité: je n'en conclurai pas que le contraire ne pût arriver; je rapporte ſeulement les faits.

Le 20 juillet 1779, onze mois après le traitement, M. Lumière jouiſſoit d'une bonne ſanté, & relativement à l'engourdiſſement des extrémités, il étoit toujours dans le même état.

RHUMATISMES.

LVII. Le 23 mars 1779, M. Gobert, joaillier, âgé de quarante-neuf ans, ſe rendit chez moi & me déclara qu'il étoit tourmenté depuis dix-ſept jours par un violent rhumatiſme. J'examinai le malade, je l'interrogeai, & je ne reconnus en lui aucune cauſe qui pût occaſionner les douleurs dont il ſe plaignoit, qu'une humeur rhumatiſante, comme il me l'avoit déclaré. Les douleurs s'étoient d'abord fait ſentir dans l'omoplatte; elles s'étoient enſuite étendues dans toute la longueur du bras; elles avoient totalement privé le malade du ſommeil pendant les quatre ou cinq dernières nuits; elles lui avoient ôté l'uſage du bras droit, qu'il ne pouvoit écarter que très-peu du corps, & qu'il ne pouvoit pas lever. Il étoit obligé de ſe faire habiller & déshabiller. Cependant il n'y avoit pas de fièvre, & aucune fonction n'étoit léſée. Je ne pus ſavoir ce qui avoit occaſionné des douleurs auſſi vives, les premières de ce genre que le malade eût reſſenties: ſi elles euſſent été accompagnées de fièvre, je n'aurois pas employé l'électricité, parce qu'alors j'aurois regardé le rhumatiſme comme inflammatoire à un degré où il auroit convenu d'employer les remèdes généraux propres à combattre l'inflammation, & non pas un médicament tonique & ſtimulant. Mais je penſai pouvoir employer l'électricité dans le cas préſent.

Le malade fut donc électriſé le 23 une demi-heure par bain. Dès le lendemain, le bras fut moins gêné, & le 26, le malade portoit ſa main ſur ſa tête, s'habilloit & ſe déshabilloit ſeul; la main, qui étoit un peu enflée le 23, ne l'étoit plus le 26; les douleurs continuoient toujours, mais elles étoient moins vives à la main & au poignet. J'ordonnai une purgation le 28: le lendemain, il y eut des intervalles où le malade fut ſans douleurs; elles varièrent de l'omoplatte au bras, & du bras à l'omoplatte. M. Gobert ne revint que le 7 avril, parce qu'il s'étoit trouvé en état, le 30 mars, de

reprendre ſon travail, & qu'il s'y étoit livré juſqu'au 7 avril. Il avoit été exempt de douleurs les deux premiers jours; elles s'étoient enſuite renouvellées, ſans devenir auſſi vives qu'avant l'électriſation.

Le malade vint le 8 & le 9; les douleurs diminuèrent beaucoup, & il abandonna encore l'électricité pour ſe livrer à ſon travail. Il en fut puni, par le retour graduel des douleurs. M. Gobert revint le 27, ne prit qu'une ſéance, retourna à ſon travail, & revint encore, le 3 & le 4 mai, à l'électricité, vers laquelle le rappelloient de nouvelles douleurs: il la quitta enſuite tout à fait. Le 25 juillet, deux mois & demi après le traitement, je le fis prier de paſſer chez moi. Il vint dans un moment où j'étois abſent, & me laiſſa un billet que j'ai annexé à ſon journal. Cet écrit, dont je copie les expreſſions, contient que « Gobert, depuis le » traitement, n'a aucun veſtige de douleurs, ni d'incommo- » dités, & qu'il travaille, agit auſſi librement que s'il n'eût » jamais eu de mal ».

Un rhumatiſme récent, mais très-violent, qui privoit le malade du ſommeil & de l'uſage de ſon bras, a donc été diſſipé pendant que le malade a pris douze ſéances électriques, adminiſtrées en cinq ſemaines: mais le malade a été repris trois fois de douleurs en ceſſant le traitement; trois fois ſon retour à l'électricité a été ſuivi de leur diminution, & elles ne ſont plus revenues après le dernier retour du malade à l'électricité. Je ne dois pas omettre que dès le premier jour, j'avois mis le malade à l'uſage de la décoction de ſquine & de ſalſepareille pour boiſſon. Ceux qui imputeroient à ce remède la guériſon de M. Gobert, feront attention que le malade, en s'abſentant, continuoit la même boiſſon; qu'ainſi, ſi la diminution des douleurs n'étoit dûe qu'à la décoction de ſquine & de ſalſepareille, l'abſence du malade n'eût rien fait pour le retour des douleurs. Si l'on penſe que la guériſon eſt dûe à la nature ſeule, il faut en même temps faire attention aux alternatives en mieux, en moins bien, ſuivant l'abſence du malade, ou ſon retour à l'électricité.

©BIUM

LVIII. Le 16 ſeptembre 1777, M. Mallet, docteur-régent de la faculté, accompagna chez moi Mde Boutillier, âgée de ſoixante-trois ans, incommodée de rhumatiſmes depuis vingt-deux. Les premières douleurs avoient été vagues & s'étoient fait ſentir à la ſuite d'un lait épanché & d'une longue habitation dans un lieu bas & humide. Le mal avoit fait beaucoup de progrès, & depuis très-long-temps le mouvement du bras & celui des extrémités inférieures étoient très-gênés. La jambe droite étoit courbée & retirée en arrière; elle obligeoit la malade de boiter en marchant; les deux mains étoient fort enflées, les jambes enfloient tous les ſoirs: les douleurs étoient vives & fréquentes aux aînes & aux genoux, moins vives & plus rares dans les extrémités ſupérieures. Elles avoient leur ſiège dans les articulations. Mde Boutillier jouiſſoit d'ailleurs d'une bonne ſanté. Elle a été électriſée du 16 ſeptembre 1777 au 17 juin 1778, ce qui comprend neuf mois, ſur leſquels il en faut diminuer à peu près deux, parce que, outre les fêtes & dimanches, la malade s'abſentoit régulièrement une fois par ſemaine. Elle n'a pris qu'une ſéance par jour, d'une heure & demie environ. L'enflure des mains & celle des genoux diminuèrent fort promptement; du 16 au 24 ſeptembre, le genou droit étoit moins enflé de ſept lignes de circonférence, & il ne paroiſſoit plus du tout enflé le trois novembre.

Les douleurs ſe calmèrent en aſſez peu de temps dans les bras, qui recouvrèrent une entière liberté dans les mouvemens: les douleurs diminuèrent auſſi dans les extrémités inférieures, ſans cependant ceſſer totalement; mais elles furent moins vives, moins fréquentes qu'elles n'avoient été. Le ſoulagement qui étoit acquis, varioit; il y avoit des jours meilleurs les uns que les autres. Ces variations n'avoient lieu que pour les extrémités inférieures; car les bras demeuroient exempts de douleurs: cependant il ne ſe manifeſtoit pas de criſe. La rétraction de la jambe étoit moins forte, la malade marchoit communément avec moins de peine, elle trouvoit en général (ſuivant ſon expreſſion, rapportée en date du 3 novembre)

novembre) ſon état actuel très-préférable à celui qu'elle avoit éprouvé depuis long-temps. L'abſence des douleurs, la liberté dans les mouvemens par rapport aux bras, la diminution des douleurs dans les extrémités inférieures, une liberté plus grande dans leurs mouvemens, continuèrent pendant la fin de l'automne & tout l'hiver ; mais au retour du printemps, les choſes changèrent & allèrent plus mal, au lieu de tourner à bien, comme il étoit naturel de s'y attendre.

Le 7 mars 1778, la malade nous déclara (à M. Mallet & à moi) qu'elle éprouvoit depuis quelque temps des douleurs vagues, & que depuis quelques jours elle ſalivoit. Elle ſe plaignit auſſi de peſanteur de tête & d'étourdiſſemens. Ces ſymptômes & l'état du pouls nous firent ordonner pour le ſoir une ſaignée, que nous fimes réitérer, le 10, par les mêmes raiſons, & à la ſuite deſquelles la malade fut évacuée. La peſanteur de tête & les étourdiſſemens ſe diſſipèrent : nous preſcrivîmes l'uſage de la décoction de ſquine & de ſalſepareille pour boiſſon, & nous ordonnâmes de mâcher de la petite ſauge, pour entretenir la ſalivation ; mais nous ne pûmes procurer de tranſpiration, & la ſalivation, ſouvent interrompue, ne fut jamais que peu abondante. Les douleurs continuèrent d'être vagues, elles augmentèrent, elles regagnèrent (à la fin de mars) les bras, qui en avoient été exempts depuis la mi-novembre. Nous nous flattions de les voir diminuer à meſure que la ſaiſon deviendroit plus favorable : il arriva préciſément le contraire ; les douleurs augmentèrent en proportion de l'approche de l'été, & devinrent univerſelles. Nous abandonnâmes, le 17 juin, un traitement pendant lequel l'enflure fut diſſipée ſans ſe reproduire ; les douleurs furent ſuſpendues pour quelque temps dans les bras, & diminuées dans les extrémités, mais durant lequel elles ſe renouvellèrent après un certain temps, n'occupèrent plus comme auparavant les articulations, mais devinrent vagues & générales. Seroit-ce une preuve que l'électricité auroit mis l'humeur morbifique en mouvement, qu'elle l'auroit déplacée, mais ſans ſuffire, dans ce cas particulier, pour l'ex-

©BIUM

pulſer ? Quinze jours après ſa retraite, la malade étoit dans le même état. Il n'avoit pas changé, le 23 juillet 1779, treize mois révolus après la ceſſation du traitement.

Cet exemple & le précédent ſont les ſeuls que j'aie à offrir, par rapport aux rhumatiſmes ; mais ils ſont d'accord avec les obſervations de M. de Sauſſure, dont je parlerai dans la ſuite, & qui n'a obtenu de ſuccès, par le moyen de l'électricité, que dans les rhumatiſmes qui n'étoient pas invétérés.

RHUMATISMES GOUTTEUX.

LIX. Le 13 ſeptembre 1778, M. Bouclon, cordonnier, âgé de trente-huit ans, ſe préſenta de la part de M. Duchanoy, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, par qui le malade étoit conduit depuis ſon incommodité.

Il y avoit neuf mois que M. Bouclon avoit été pris d'une attaque de rhumatiſme goutteux ; il avoit paru des nodus en différentes articulations ; il y avoit eu gonflement aux deux genoux, & des douleurs fort vives en différentes parties du corps. Une tiſane ſudorifique & un long uſage de la réſine de gaïac diſſoute dans le tafia, avoient procuré du ſoulagement.

M. Bouclon marchoit au 13 ſeptembre, mais avec lenteur, le corps un peu courbé, & la marche excitoit des douleurs dans les deux genoux ; le bras gauche étoit très-gêné dans ſes mouvemens ; il ne s'élevoit pas au-deſſus de la ligne horizontale ; le coude & l'épaule du côté gauche éprouvoient des douleurs habituelles ; il y avoit gonflement à l'extrémité ſupérieure du radius du côté droit. Enfin depuis neuf mois le malade étoit dans un état conſtamment douloureux ; & depuis ce même temps il ne pouvoit pas exercer ſon métier. Il fut électriſé une fois par jour, à l'exception des fêtes & dimanches, & du ſamedi qu'il s'abſentoit conſtamment, du 13 ſeptembre 1777 au 20 janvier 1778 ; mais le malade ne vint que deux fois en janvier,

Ainſi ſon traitement ne doit être compté que du 13 ſeptembre à la fin de décembre, & en retranchant les abſences, il n'excède pas deux mois & demi.

Bouclon eut des ſueurs abondantes dans les commencemens; elles durèrent quinze jours environ, s'arrêtèrent, & furent remplacées par une ſalivation très-abondante; elle ſe ſoutint avec force juſqu'à la fin du traitement: elle avoit ſur-tout lieu le matin & durant quelques heures que le malade paſſoit au lit avant de ſe lever; il éprouva un ſoulagement prompt & ſuivi; la marche devint plus facile, les douleurs & le gonflement des parties qui en étoient affectées, diminuèrent par degrés; le bras gauche devint plus libre. Le 30 octobre, le malade eſſaya, pour la première fois de travailler, & il travailla deux heures. Le gonflement à la partie ſupérieure du radius du côté droit, offroit plus de réſiſtance que l'enflure des autres parties; mais enfin ce gonflement ſe diſſipa, & n'exiſtoit plus à la fin du traitement.

Le 10 novembre, les douleurs étant très-légères dans les parties qui en étoient ordinairement affectées, il en ſurvint une ſous la plante du pied droit, où le malade n'en avoit jamais ſentie: quoiqu'il n'y eût pas de gonflement, cette nouvelle douleur rendit la marche plus pénible; elle continua, dans le même degré de force, juſqu'au 24 du mois, qu'elle diminua beaucoup ſous la plante du pied, & paſſa dans les doigts du même pied, mais cette nouvelle douleur, & ce qui reſtoit de la première, ſe diſſipèrent. Enfin le malade, au premier janvier 1778, marchoit, montoit & deſcendoit aſſez librement; il n'éprouvoit plus que de légères douleurs; elles n'avoient lieu que quand il faiſoit quelque mouvement bruſque, & dont l'effet étoit marqué, comme un faux pas; les mouvemens du bras droit étoient fort libres, & Bouclon travailloit de ſon métier du matin au ſoir, quand il le jugeoit à propos, ainſi qu'il le déclara à la Société de médecine, à laquelle je le préſentai, en faiſant devant lui le rapport de ſon traitement. J'obſervai

©BIUM

en même temps que la maladie dont il s'agiſſoit, étoit une de celles qui ſéviſſent par accès, dont les paroxyſmes ſe terminent d'eux-mêmes après une certaine durée; qu'ainſi l'exemple que je préſentois, ne fourniſſoit qu'une préſomption, & non une preuve en faveur de l'électricité; mais je penſai en même temps qu'on devoit faire attention que le paroxyſme de rhumatiſme goutteux qui venoit d'être terminé, l'avoit été dans la ſaiſon la plus défavorable à cette maladie, & dans laquelle la nature, abandonnée à elle-même, la guérit le plus rarement; j'obſervai encore que les changemens de temps ſurvenus pendant le traitement, n'avoient influé en rien ſur l'état du malade. Toutes ces circonſtances doivent être peſées dans le traitement de Bouclon.

Je veillai avec ſoin ſur ſon état depuis la ceſſation du remède que nous avions employé, & je m'aſſurai que dans l'eſpace de treize mois, il n'avoit rien perdu, qu'il ne lui étoit ſurvenu aucune incommodité. Le 31 juillet 1779, dix-huit mois révolus après la fin du traitement, je paſſai chez Bouclon, je le trouvai occupé à travailler de ſon métier; il me dit qu'il marchoit avec viteſſe & facilité; il me fit voir combien les mouvemens de ſon bras étoient libres & étendus; il m'aſſura qu'il s'étoit toujours bien porté, qu'il ne lui reſtoit de veſtiges de ſa maladie, que de légères douleurs qu'il éprouvoit dans les changemens de temps; que ces douleurs ne l'avoient ni gêné dans ſon travail, ni dans ſa marche, les jours même de l'hiver qui avoient été ou les plus froids ou les plus humides. Je lui ai conſeillé l'uſage de la décoction de ſquine & de ſalſepareille pour boiſſon, lorſqu'il reſſentiroit quelques atteintes de ſes anciennes douleurs.

LX. BERTIN, domeſtique, âgé de trente-ſept ans, étoit affecté depuis deux ans d'une ſciatique qui occupoit les deux cuiſſes & les deux jambes; la cuiſſe & la jambe droite étoient les plus douloureuſes. Le malade prit dix ſéances,

©BIUM

du 8 octobre 1777 au 18 du même mois ; il éprouva pendant cet intervalle beaucoup plus de facilité à marcher, monter & descendre ; il acquit la facilité de se coucher indifféremment sur l'un ou sur l'autre côté, au lieu qu'il ne pouvoit auparavant, suivant ce qu'il nous a assuré, se coucher que sur le côté gauche, à cause des vives douleurs qu'il ressentoit quand il se couchoit sur le côté droit. Ne l'ayant pas vu le 19 octobre, j'envoyai chez lui le 20 : il me fit dire qu'il étoit incommodé ; j'y passai, il étoit sorti, & j'appris qu'il ne viendroit plus chez moi, parce qu'on l'avoit effrayé sur les effets de l'électricité, s'il continuoit d'en faire usage.

LXI. Le 10 mars 1778, MM. de Lassone, Bouvart, Vicq d'Azyr & moi, nous nous réunîmes pour consulter sur l'état de M.... Suivant le rapport fait par M. Bouvart, médecin ordinaire du malade, il y avoit vingt-deux ans que M..... étant à l'armée, & ayant fait étendre sur la terre, par un temps très-froid, une peau d'ours sur laquelle il dormit sous sa tente, s'éveilla pris d'un rhumatisme goutteux, avec fièvre & tous les symptômes d'une maladie inflammatoire ; le traitement convenable ne fut point employé : cependant la maladie se termina, mais en laissant de profondes traces, & les mouvemens de différentes parties, sur-tout ceux de l'avant-bras gauche, très-gênés. Depuis cette époque jusqu'à trois ans avant le 10 mars 1778, M.... jouit d'une bonne santé ; mais il eut alors un nouvel accès de rhumatisme goutteux qui entreprit tous les membres. Le malade fut conduit par M. Bouvart, & ne parvint à pouvoir marcher qu'après un temps assez long : il fit deux fois le voyage de Bourbonne ; il alla à Naples pour y éprouver l'influence d'un climat chaud, & pour exciter la transpiration en passant quelques heures par jour dans les grottes qui sont aux environs de Pouzolles ; il fréquenta peu ces grottes par le conseil de M. Serrao, premier médecin du roi de Naples, qui envisagea la maladie

©BIUM

comme un deſsèchement des parties muſculaires & des capſules articulaires.

Malgré les différens ſecours employés pour le ſoulagement de M.... il étoit au 10 mars 1778, dans l'état ſuivant. L'avant-bras gauche, ſoudé avec le bras par une anchyloſe anciennement formée; les mouvemens du fémur droit dans la cavité articulaire, moins étendus de moitié que dans l'état naturel; le malade ne montoit, ne deſcendoit qu'avec peine; il ne pouvoit s'aſſeoir ni ſe lever qu'en s'appuyant les deux mains ſur les bras du ſiège dont il ſe ſervoit; il ſe levoit & s'aſſéyoit d'une ſeule pièce, ſans courber la colonne épinière qu'il ne pouvoit fléchir; lorſqu'ayant fixé un objet quelques inſtans, il retournoit la tête, il entendoit un bruit & des craquemens qui paroiſſoient venir du frottement des facettes articulaires des vertèbres; outre ces ſymptômes, le malade éprouvoit fréquemment de vives douleurs.

Nous jugeâmes, d'après l'expoſé ci-deſſus, que la maladie de M.... avoit pour cauſe éloignée la ſuppreſſion de la tranſpiration, & pour cauſe prochaine, le vice des humeurs deſtinées à lubréfier les articulations, ainſi que la congeſtion de l'humeur rhumatiſante ſur les parties tendineuſes & ligamenteuſes.

L'électricité conſidérée comme un remède ſtimulant & apéritif, nous parut propre à diviſer l'humeur morbifique, à la rendre mobile, & à redonner aux vaiſſeaux le ton qu'ils avoient perdu par un long engorgement.

M.... prit vingt-cinq ſéances, du 12 mars au 23 mai: il y eut pendant cet intervalle une légère moiteur qui fut habituelle, & facilité à ſuer lorſque M.... agiſſoit; la tranſpiration n'étoit pas ſenſible depuis long-temps avant cette époque: nous ſoutînmes la diſpoſition à ſuer par une tiſane ſudorifique; nous purgeâmes le malade deux fois; il acquit la facilité de ſe mettre à ſon ſéant, étant couché à plat, ſans s'appuyer ſur ſes mains, ce qui ne lui étoit pas arrivé depuis quatre ans; vers la fin du traitement le ſommeil étoit, ſui-

vant le rapport du malade, plus calme, les digeſtions ſe faiſoient mieux, les mouvemens, ſur-tout la flexion de l'épine, étoient un peu plus libres, & les douleurs un peu moins vives, moins fréquentes. M.... étant aller paſſer à cette époque quelques jours à la campagne, déclara le 23 mai, avoir beaucoup marché & beaucoup moins ſouffert en marchant, qu'il n'avoit coutume de ſouffrir. Il ne vint plus depuis, parce qu'il avoit fait préparer une machine, dans l'intention de s'en ſervir chez lui. J'appris à la fin de ſeptembre que M.... avoit paſſé une partie de l'été dans ſes terres, qu'il étoit ſur le point d'y retourner; quant à ſon état, je n'en eus point de nouvelles; j'en entendis parler dans les converſations, & l'on m'a cité pluſieurs fois M... comme ayant obtenu beaucoup de ſoulagement par l'électricité; je ne peux en rien dire de poſitif & que j'aie obſervé, que le peu que j'ai rapporté; j'ai voulu prendre de nouvelles informations à ſon égard, le premier août 1779, quatorze mois après la fin du traitement, mais je n'ai pu m'en procurer, parce que M.... étoit à ſes terres où il devoit paſſer pluſieurs mois.

LXII. Le 14 mai 1778, Mademoiſelle de Santilly, l'une des dames de charité de la paroiſſe de S. Euſtache, me préſenta le nommé Berté, âgé de trente-ſept à trente-huit ans, dont le métier avoit été de jouer du violon dans les fauxbourgs & les environs de Paris. Berté & ſa femme me déclarèrent qu'il avoit eu, dix ans avant le moment où je le voyois, une fièvre maligne; que dans la convaleſcence il avoit éprouvé ſept à huit accès de mouvemens convulſifs; qu'il n'en avoit plus eu enſuite; mais qu'au moment où ils avoient ceſſé, Berté avoit ſenti de la foibleſſe dans les deux genoux: cette nouvelle incommodité augmenta graduellement, & depuis cinq ans elle rendoit la marche du malade exceſſivement lente & gênée; le bras gauche fut enſuite attaqué, la langue l'avoit été auſſi il y avoit environ trois ans: on électriſa alors Berté vingt fois, & il ſe trouva

ſoulagé du côté de la parole : il ne continua pas, parce qu'on l'en détourna : depuis deux ans ſon mal avoit beaucoup augmenté, il s'étoit porté aux deux oreilles, indépendamment des parties dont j'ai déja parlé. Je trouvai donc le malade dans l'état ſuivant. Surdité totale & abſolue, aucun ſon ne frappoit le malade ; il n'entendoit pas une montre poſée entre les dents, ni ſur les différentes parties où le ſon ſe propage par le contact ; il ne comprenoit que par ſignes, mais avec facilité & intelligence ; il ne marchoit qu'appuyé ſur quelqu'un, & en traînant les jambes ; elles étoient toutes deux atrophiées ; elles plioient ſous le poids du corps quand Berté ſe tenoit debout, ſans s'appuyer des mains.

Les mouvemens du bras étoient libres, mais le malade ne pouvoit exécuter ceux de pronation & de ſupination ; le poignet étoit enflé & immobile ; les mouvemens des doigts étoient fort gênés, & le malade ne pouvoit pas ſe ſervir de ſa main.

Tout le corps étoit amaigri & dans un état de maraſme ; le pouls étoit petit & fréquent ; lorſqu'on appliquoit la main ſur la région du foie, le malade éprouvoit de la douleur, ſans qu'on ſentît cependant de gonflement à ce viſcère ; les urines fourniſſoient un dépôt briqueté, il étoit abondant.

L'état du malade, l'ancienneté de ſa maladie ne me laiſſant point entrevoir d'eſpoir pour lui, je le déclarai à Mlle de Santilly ; mais ſon zèle la porta à me ſolliciter de faire une tentative, ſur les ſuites de laquelle je ne pouvois pas prononcer abſolument ; elle avoit déja loué une chambre dans mon quartier pour Berté ; je me rendis donc à la ſollicitation charitable de Mlle de Santilly.

Le malade fut électriſé du 14 mai au 29 ſeptembre 1778, ce qui comprend près de quatre mois & demi, ſur quoi il faut déduire environ un mois d'abſence ; Berté prit deux ſéances par jour, à peu près pendant deux mois.

Il arriva dans les commencemens du traitement, des changemens qui ſemblèrent promettre beaucoup par la ſuite,

ſuite, & indiquer que je m'étois trompé ſur le pronoſtic que j'avois porté à l'égard de l'inutilité dont ſeroit l'électricité.

Dès les premiers jours, le malade éprouva des ſueurs abondantes qui ſe ſoutinrent long-temps : le huitième jour il exécutoit les mouvemens de pronation & de ſupination ; le neuvième il fléchiſſoit le poignet, dont l'enflure étoit diminuée ; le dixième jour les doigts étoient aſſez ſouples pour que Berté commençât à ſe ſervir de ſa main. Il eut pendant quelques jours des douleurs d'eſtomac qui cédèrent à l'effet d'un purgatif. Ses jambes acquirent de la force pendant le courant du mois de mai ; ſon poignet devint de plus en plus libre ; l'enflure en diminua, & cependant le malade commença à y éprouver des douleurs qu'il n'avoit pas coutume de ſentir : les ſueurs continuoient, & le dépot des urines n'avoit été, juſqu'au 20 mai, qu'un ſédiment d'une terre briquetée, comme il l'étoit depuis long-temps ; mais environ à cette époque, le dépôt changea, il devint beaucoup plus abondant, & il contenoit une quantité très-conſidérable de glaires, colorées par la terre briquetée : le malade n'avoit jamais juſques là rendu de glaires par la voie des urines, ſuivant le rapport de ſa femme & le ſien.

Les extrémités inférieures acquirent de la force pendant le mois de juillet ; les mouvemens du poignet demeurèrent auſſi ſouples que le mois précédent, mais les douleurs augmentèrent ; l'enflure deſcendit du poignet à l'origine des doigts ; le malade commença à entendre une montre en contact des oreilles, à diſtinguer l'aboiement des chiens, les coups de fouet, le ſon d'un tambour. Je lui fis prendre du petit-lait le matin pendant huit jours, un verre d'orgeat le ſoir & une taſſe d'infuſion de fleurs de coquelicot en ſe couchant. Les douleurs du poignet n'en furent pas moins vives ; elles troublèrent le ſommeil pendant tout le mois, & ne furent pas ſoulagées par l'application d'un cataplaſme de lait & de mie de pain avec un mêlange de baume tranquille ; la ſueur & le dépôt des urines continuèrent avec la même abondance.

page 766 sur 1061

©BIUM

Je ſuſpendis à la fin de juillet, le traitement pendant huit jours, à cauſe de la violence des douleurs; elles n'en furent pas diminuées; l'enflure des doigts augmenta, & le dépôt par les urines s'arrêta. Il recommença au bout de deux jours que le traitement eût été repris en août; il fut moins conſtant dans ce mois, très-abondant certains jours, peu conſidérable dans d'autres, & manquant tout à fait dans quelques uns; mais en même temps le malade moucha beaucoup, ce qui ne lui étoit pas ordinaire; ſon état fut d'ailleurs tel qu'il avoit été dans le mois précédent, & les douleurs ne diminuèrent pas; je le mis au lait pour toute nourriture; il digéra bien cet aliment, mais il n'en retira cependant pas d'effet ſalutaire.

Le dépôt des urines diminua beaucoup dans le commencement de ſeptembre, ainſi que les ſueurs; les reins devinrent douloureux; l'uſage du petit-lait calma les douleurs de reins; celles du poignet augmentèrent; je fis reprendre au malade deux ſéances par jour, au lieu d'une ſeule à laquelle je l'avois borné depuis quelque temps à cauſe des douleurs. Les doubles ſéances rappellèrent pendant deux jours le dépôt par les urines; il s'arrêta enſuite; & comme les douleurs augmentoient, même pendant que le dépôt avoit lieu, je n'oſai pas augmenter encore les ſéances.

Enfin le malade ayant reſſenti des douleurs à la poitrine, & quelques filets de ſang ayant paru dans ſes crachats, je ſuſpendis le traitement pour le reprendre, ſi les circonſtances le permettoient; je conſeillai au malade de continuer à vivre de lait.

Le 29 juillet 1779, onze mois après la fin du traitement, je paſſai chez Mlle de Santilly, pour prendre des informations à l'égard de Berté. Je ſavois qu'il étoit mort au commencement de cette année, trois à quatre mois après ſon traitement; ce que j'appris de plus, ſe borne aux deux faits ſuivans. Berté n'avoit pas vécu de lait comme je le lui avois conſeillé; on lui avoit fourni de la Paroiſſe la portion

qu'on donne aux pauvres; les douleurs qu'il ſentoit à la poitrine avoient beaucoup augmenté; il s'y étoit joint une toux violente, qui avoit lieu par quintes; elle étoit ſuivie d'un crachement de ſang fort abondant: le malade mourut dans le dernier degré de maraſme.

LXIII. Le traitement du malade qui fait le ſujet de cet article, n'eſt pas terminé, mais il eſt fort avancé: il offre un réſultat bien marqué; j'avois peu d'exemples à fournir relativement à la maladie dont il eſt queſtion dans ce paragraphe; je rendrai compte dans le volume ſuivant de la ſuite du traitement que je vais expoſer: ces différentes raiſons m'ont engagé à le publier.

Antoine, domeſtique, âgé de trente ans, d'une conſtitution forte, d'un tempérament ſanguin, vint me conſulter le 28 juin 1779. Il s'étoit toujours très-bien porté, il n'avoit jamais eu beſoin de médicamens juſqu'au mois d'octobre précédent; il étoit ſeulement ſujet à des ſueurs très-abondantes, qu'il atrribuoit à ce qu'il eſt fort replet; mais ſuivant ce que j'ai appris depuis de l'abondance de ces ſueurs, elles étoient dans Antoine une incommodité réelle, ou peut-être plutôt une excrétion qui le mettoit à l'abri de maux plus fâcheux. Quoi qu'il en ſoit, Antoine ayant couru le 21 ſeptembre dernier, la poſte à franc étrier, & ſe trouvant baigné de ſueur, monta derrière une chaiſe, entre huit & neuf heures du ſoir, & fit route de cette façon pendant une heure environ. L'inaction & un vent frais qui ſouffloit du nord avec aſſez de force, ſéchèrent la ſueur dont Antoine étoit couvert; de ce moment à celui où il me parloit, il n'avoit plus éprouvé de ſueurs, même dans les circonſtances où les autres hommes y ſont ſujets; huit jours après il commença à ſentir de la roideur dans les deux jambes; cette incommodité, d'abord légère, fit des progrès inſenſibles, mais qui devinrent graduellement très-fâcheux. Le malade ſe trouva hors d'état de marcher à la fin de décembre, tant par la roideur des jambes, que par la difficulté de remuer les reins,

©BIUM

qui furent auſſi affectés. Alors on lui ordonna des apozèmes faits avec la bourache, la décoction de fleurs de ſureau pour embrocation ſur ſes jambes, & on le purgea quatre fois : il prit enſuite la tiſane de vinache; & il ſe frotta les jambes avec une ſubſtance graſſe qu'il n'a pu m'indiquer : il entra à la Charité, où il fut traité; on l'y ſaigna, à ce qu'il dit, deux fois en un jour, ſavoir, le matin à neuf heures, du bras, & le ſoir à quatre, de la gorge; on lui fit des embrocations ſur les jambes, & on le mit à l'uſage d'une tiſane dont la compoſition lui eſt inconnue; il aſſure ſeulement que l'alkali volatil faiſoit partie de la tiſane & des embrocations qui lui avoient été preſcrites. Antoine, au ſortir de la Charité, entra à l'Hôtel-Dieu, où il prit dix-huit bains & trois médecines, & fit uſage d'une tiſane ſudorifique.

Les reins n'étoient plus affectés lorſque je vis le malade; mais les cuiſſes & les jambes l'étoient encore beaucoup; elles étoient roides, engourdies & inſenſibles. Antoine ne marchoit qu'avec peine & lentement, ſur-tout le matin; il étoit plus libre l'après-midi; il avoit beſoin en tout temps de s'appuyer ſur une canne; il traînoit ſur-tout la jambe gauche, qui étoit la plus incommodée; il ne pouvoit abſolument ni étendre, ni fléchir le pied gauche & les doigts du même pied étoient privés de tout mouvement; il me fallut appuyer fortement ſur la jambe le bec d'une plume, pour que le malade m'avertît qu'il commençoit à ſentir la piquure; il m'a paru moins inſenſible à la jambe droite; la gauche étoit, ſuivant le rapport d'Antoine, celle qui avoit été tournée du côté du vent, pendant qu'il avoit été expoſé à ſon action, le 21 ſeptembre.

Le malade commença l'uſage de l'électricité le 28 juin; il me dit, le 2 juillet, qu'il ſuoit depuis deux jours, pour peu qu'il agît; le 3, il arriva couvert par tout le corps d'une ſueur qui couloit en torrens; le temps n'étoit cependant pas chaud, & le malade ne venoit pas de loin; il me déclara qu'il ſentoit de la chaleur à la plante des pieds, au lieu du froid qu'il y avoit conſtamment éprouvé depuis le

©BIUM

commencement de ſa maladie ; il remua en même temps, avec facilité les doigts du pied droit, qui étoient antérieurement immobiles, & il ajouta que, juſqu'à ce jour, il ne ſentoit pas quand le bout de ſon pied heurtoit les pavés en marchant, mais qu'il étoit ſenſible à ce choc depuis deux jours.

Le 7 juillet, Antoine ſentit des douleurs dans les deux jambes ; il n'y en avoit jamais éprouvé. La ſueur s'arrêta & fut remplacée par une ſalivation abondante : la ſenſibilité ſe trouva rétablie, & Antoine s'apperçut de la piquure la plus légère.

Le 8, la ſueur ſe rétablit, mais avec moins d'abondance que les jours précédens, & la ſalivation continua au même degré que le 7 : les deux criſes ſe ſoutinrent également juſqu'au 9, & le malade ſe ſentit mieux qu'il n'avoit encore été. Les choſes ſe paſsèrent de la même manière juſqu'au 17, que la ſueur devint exceſſive & continuelle : je craignis qu'elle n'affoiblît trop le malade, qu'elle ne dépouillât le ſang de ſa ſéroſité, & qu'il n'y eût à redouter les ſuites d'une raréfaction trop forte dans un homme très-ſanguin : je ne permis à Antoine d'être électriſé que vingt minutes ; il me fit dire le lendemain qu'il ne viendroit pas, qu'il ſe trouvoit incommodé : je paſſai chez lui ; la ſueur avoit continué avec la même abondance ; Antoine ſe trouvoit très-foible ; il ſe plaignoit de mal de tête & d'étourdiſſement. J'examinai ſon pouls & ſa langue : il me parut que le mal de tête dépendoit de l'état des premières voies, & non de la pléthore ſanguine, réelle ou apparente. Je conſeillai à Antoine de ſuſpendre l'électricité pour quelques jours ; de manger modérément pendant deux, de boire une ſimple tiſane de chiendent, & de ſe purger le troiſième jour. Mon deſſein étoit de fournir un véhicule qui entretînt la ſueur, qui délayât les parties les plus groſſières dont elle pouvoit être compoſée, de rendre au ſang la ſéroſité dont elle le dépouilloit, & de diſpoſer le malade à la purgation que je lui preſcrirois.

Il la prit le 22 juillet; il fut évacué convenablement, le lendemain; la ſueur & la ſalivation devinrent modérées; la tête fut plus nette, & elle ſe trouva tout à fait dégagée le ſurlendemain. La ſueur & la ſalivation ont continué depuis dans un degré tel que je les ſouhaitois : les jambes ſe ſont fortifiées, & aujourd'hui, 31 juillet, Antoine ne heurte plus le pavé avec ſon pied en marchant, il n'a plus beſoin de canne, il eſt auſſi libre le matin que l'après-midi, les deux jambes ne ſont plus affectées d'un ſentiment de froid, & elles ont recouvré la ſenſibilité au même degré où tous les hommes en jouiſſent; l'extenſion & la flexion, ainſi que les mouvemens des doigts, ſe font complettement & ſans aucune gêne : il ne reſte à Antoine que de la foibleſſe, qui me ſemble être moins une ſuite de ſon état, que l'effet des ſueurs & de la ſalivation abondantes qu'il a éprouvées. Mon intention eſt de le traiter quelque temps encore, de le purger une ſeconde fois, de lui faire faire un cautère, & lorſqu'il ſera en pleine ſuppuration, de ceſſer le traitement. La ſuppreſſion des ſueurs auxquelles Antoine étoit naturellement ſujet, eſt manifeſtement la cauſe de ſa maladie: mais ces ſueurs me paroiſſent indiquer un vice primordial, & je les crois une criſe par laquelle la nature expulſoit une humeur morbifique. Le cautère me paroît une voie plus sûre, que ne le ſont les ſueurs pour délivrer le malade, en ce que les ſueurs ſont trop ſujettes à ſe ſupprimer, & qu'on peut plus certainement entretenir l'écoulement d'un cautère. Je ne penſe pas d'ailleurs que l'électricité, qui a rappellé les ſueurs, en ait pu détruire la cauſe préexiſtente.

LXIV. Le 25 août 1777, M. de la Planche, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, conduiſit chez moi M. Vincent, âgé d'environ quarante ans, d'une complexion délicate, & fort incommodé depuis trois ans & demi. La maladie conſiſtoit dans une grande foibleſſe des reins, qui étoient en même temps ſouvent affectés de douleurs fort vives; les extrémités inférieures étoient atrophiées;

©BIUM

le malade y reſſentoit un froid continuel, exceſſif & profond ; c'étoit, ſuivant ſon expreſſion, un tourment inſupportable pour lui : il ſe brûloit les jambes auprès du feu, ſans pouvoir les réchauffer : les frictions, l'application des linges brûlans étoient également inutiles : les plus grandes chaleurs de l'été n'apportoient pas d'adouciſſement au froid dont le malade étoit tourmenté, & lors même que les autres parties du corps étoient couvertes de ſueur, les extrémités inférieures demeuroient glacées. M. Vincent reſſentoit de plus, dans les cuiſſes & dans les jambes, des douleurs fréquentes, & il y éprouvoit des crampes ou mouvemens convulſifs fort violens : il ne marchoit qu'avec beaucoup de peine & appuyé ſur quelqu'un qui le ſoutenoit : il étoit encore ſujet à de fréquens maux de tête : il attribuoit tous les accidens dont il étoit affecté, au froid humide qu'il avoit éprouvé pendant ſix mois dans une galerie nouvellement bâtie, où il avoit paſſé les journées entières à écrire : il avoit conſulté un grand nombre de médecins, il avoit fait uſage de beaucoup de remèdes différens, le tout ſans aucun ſuccès.

Je fis électriſer le malade, par bain, le 25 août, pendant trois quarts-d'heure, & dès ce jour même il reſſentit de la chaleur dans les extrémités inférieures à la fin de la ſéance : cette ſenſation dura pendant trois heures : elle ſe renouvella le lendemain, peu de temps après avoir commencé la ſéance, & dura ſix heures : elle ſe renouvella le troiſième jour, comme le ſecond, & continua une heure de plus. Le malade ne vint pas le quatrième jour : il fut retenu par un mal de tête & des mouvemens convulſifs, une criſpation & des douleurs dans les extrémités inférieures, beaucoup plus conſidérables que les accidens de ce genre qu'il avoit éprouvés depuis long-temps ; ceux-ci durèrent pendant deux jours, & cédèrent à de légers antiſpaſmodiques dont le malade fit uſage ; il revint le ſeptième jour, déterminé, malgré les accidens qu'il avoit eſſuyés, par le plaiſir que lui faiſoit la chaleur qu'il avoit ſentie les trois premiers jours : il ne fut

électrisé que pendant dix minutes; la chaleur se rétablit dans les extrémités inférieures; mais les accidens reparurent dès le soir même. Je ne voulus plus faire de nouvelle tentative, quoique le malade le désirât; j'eus peut-être tort. La chaleur rappellée à chaque séance, & qui continuoit suivant leur durée, étoit un effet heureux & d'un bon présage. Les douleurs & les mouvemens spasmodiques pouvoient être l'effet de l'humeur morbifique mise en mouvement: il y avoit peut-être moyen de modérer l'électricité, de la combiner avec des calmans, & il eût pu s'établir une crise qui, en diminuant la cause première du mal, auroit affoibli ou prévenu les effets accidentels. Mais ce malade fut un des premiers que je traitois, & j'étois encore moins instruit que je ne le suis sur les effets de l'électricité, sur la manière de l'employer, sur les risques auxquels elle peut exposer, & sur les moyens de prévenir ces risques.

Le 4 août 1779, deux ans après avoir vu M. Vincent, j'appris par M. de la Planche, que l'état de ce malade étoit toujours le même.

LAIT ÉPANCHÉ.

LXV. MADAME.... femme d'un de mes confrères, docteur-régent de la faculté, & membre de la Société royale de médecine, ayant toujours joui d'une très-bonne santé, accoucha au commencement d'avril 1777; la couche & ses suites furent heureuses: Mme... nourrit son enfant, qui se porta très-bien; mais les chaleurs de l'été, & des sueurs abondantes qu'elles occasionnoient, ayant paru incommodes à Mme... elle laissa les fenêtres de sa chambre à coucher ouvertes, pendant toutes les nuits des mois de juillet & août. Les sueurs se supprimèrent; Mme... se trouva quelquefois incommodée du froid, & n'y fit pas d'attention: elle ressentit vers la moitié d'octobre des douleurs vagues dans les bras, & elle en éprouva sur-tout dans les jambes & dans les genoux: ces douleurs apportèrent quelque gêne dans la

la marche, & n'altérèrent point d'ailleurs la bonne ſanté dont Mme jouiſſoit; mais le 25 janvier 1778, elle fut priſe tout à coup d'une maladie qui n'avoit pas de caractère déterminé : elle s'annonça par un ſentiment de mal-aiſe, des anxiétés, un friſſon léger, ſuivi d'une fièvre très-forte avec un délire violent. On recourut à la ſaignée; les premiers ſymptômes ſe calmèrent après la troiſième. Le lait ſe ſupprima entièrement le troiſième jour de la maladie; la cuiſſe droite devint très-lourde & très-douloureuſe : il parut quelques rougeurs vers le bas de la cuiſſe, ſur le genou & ſous le jarret. La fièvre étoit continuë; les douleurs devinrent très-vives; la cuiſſe & la jambe s'engorgèrent conſidérablement, & ſe couvrirent d'abord de petits boutons rouges, enſuite de phlyctènes pleines d'une ſéroſité muqueuſe très-abondante : on multiplia les bains & les fomentations faites avec la décoction des racines de guimauve & de fleurs de ſureau. Comme les douleurs & le gonflement ne diminuoient pas, que la fièvre étoit toujours très-forte, que les nauſées, les vomiſſemens & les défaillances étoient très-fréquentes & très-conſidérables; on appliqua deux emplâtres véſicatoires, l'un ſur le genou, qui étoit le principal ſiège du mal, l'autre ſur la jambe. Les véſicatoires parurent produire quelque ſoulagement : on avoit fait un uſage continué des boiſſons légèrement cordiales & diaphorétiques, on les rendit laxatives : enfin le quatorzième jour la fièvre tomba, les éruptions diſparurent, les véſicatoires ceſſèrent de fournir, mais la jambe & la cuiſſe reſtèrent conſtamment douloureuſes, engorgées & immobiles. Il ſurvint, dans l'eſpace de ſix ſemaines, quatorze dépôts qui produiſirent de très-vives douleurs pendant le temps qu'ils furent à venir à ſuppuration. Chacun de ces dépôts étoit peu conſidérable, & ne fourniſſoit guère qu'une petite cuillerée d'un pus fort épais : quatre ont été ouverts; les autres ont percé d'eux-mêmes, mais tous ſe ſont fermés lentement, & ont été très-longs à ſe cicatriſer.

Pendant la durée de ces accidens, on inſiſtoit ſur les

boiſſons diaphorétiques, les purgatifs & les fondans; on frottoit la jambe avec un ſavon fait avec l'huile d'amandes douces & l'alkali volatil cauſtique. Ce ne fut, malgré les différens remèdes qu'on employa, qu'au commencement d'avril que les plaies ſe cicatrisèrent; mais la jambe & la cuiſſe reſtèrent toujours gonflées, les mouvemens du genou étoient toujours très-difficiles, la flexion de la jambe ne pouvoit ſe faire ſans douleur, tout le corps étoit lourd, l'appétit preſque nul, les règles qui avoient coulé même pendant la lactation, & qui avoient paru au commencement de la maladie, étoient diminuées à tel point, qu'à peine elles s'annonçoient à chaque époque, & ne paroiſſoient que pendant quelques heures. C'eſt au bout de ſix mois environ de cet état de langueur & de ſouffrance, qu'on eut recours à l'électricité.

Les avantages qu'on en a retirés, ont été beaucoup plus de légèreté dans l'habitude du corps, ceſſation de douleur dans le genou, démarche plus libre & plus sûre; flexion parfaite de la jambe, diminution apparente de ſon volume; rétabliſſement parfait de l'évacuation ſupprimée, & de toutes les fonctions en général.

Le précis hiſtorique de la maladie & des effets qui ont eu lieu pendant l'électriſation, a été fourni par M.... mari de la malade, & docteur en médecine, comme je l'ai rapporté au commencement de cet article: j'ajouterai ſeulement quelques détails.

Mme ... fut électriſée avec exactitude du 8 octobre 1778 au 28 novembre ſuivant: elle le fut pendant une heure environ par jour: elle vint prendre chez moi les ſéances électriques: elle fut traitée par le bain & par les étincelles. Au 28 novembre Mme... ſe procura une machine électrique, & s'en ſervit chez elle juſqu'à la fin de décembre; mais elle gagna peu depuis le 28 novembre, au-delà de ce qu'elle avoit déja acquis à cette date. Les effets que le remède devoit produire, ſe manifeſtèrent très-promptement. Dès le quatrième jour la flexion de la jambe fut rétablie,

& la malade ſe tint aiſément à genoux, ce qu'elle n'avoit pu faire depuis plus de huit mois; les douleurs diminuèrent & ceſsèrent aſſez promptement; l'évacuation périodique ſe rétablit à la ſeconde époque; le gonflement de la jambe fut le ſymptôme qui oppoſa le plus de réſiſtance, & qui même ne ſe diſſipa pas complettement.

Les criſes ont été une tranſpiration & des ſueurs fréquentes & abondantes dès le commencement du traitement; elles ſe ſont ſoutenues pendant le temps qu'il a eu lieu; on les a favoriſées par quelques taſſes d'infuſion de fleurs de ſureau que la malade prenoit le matin; elle eut dans les commencemens du traitement, & pendant la première moitié de ſa durée, d'aſſez fréquentes diarrhées, incommodités très-rares chez elle; il y eut auſſi une légère criſe par la ſalivation, qui ne commença que vers la moitié du traitement, & les urines fournirent aſſez fréquemment un dépôt qui ne fut que rarement abondant. La malade a été purgée deux fois. Le 5 août 1779, elle conſervoit, ſept mois après la fin du traitement, tout ce qu'elle avoit gagné pendant ſa durée; & de tous les ſymptômes qui exiſtoient le 8 octobre 1778, un ſeul qui n'avoit pas été détruit pendant le traitement, ſavoir le gonflement de la jambe, ſubſiſtoit encore; mais ni les douleurs, ni la gêne dans la marche, ni la roideur dans l'articulation, ni l'engourdiſſement général, ne s'étoient jamais fait reſſentir, & l'évacuation antérieurement ſupprimée, avoit ſuivi ſon cours naturel, relativement à ſes retours, à ſa durée & à ſon abondance.

LXVI. MADAME Gallois, âgée de trente-quatre ans, d'une conſtitution foible & délicate, vint me conſulter le 3 août 1778 : elle étoit accompagnée de ſon mari : elle avoit eu trois enfans; à la ſuite de la première couche, elle eut une maladie longue qu'on attribua à un épanchement laiteux; étant devenue groſſe une ſeconde fois, elle ſe porta mieux, & ſa ſanté ſe rétablit parfaitement après la ſeconde couche, qui fut très-heureuſe. La troiſième avoit

©BIUM

eu lieu le 24 ſeptembre 1777 : la groſſeſſe avoit été pénible ; Mme Gallois avoit éprouvé continuellement beaucoup de difficulté à reſpirer ; on ne l'avoit ſaignée qu'une fois.

Le 30 ſeptembre, ſixième jour de ſa couche, Mme Gallois tomba ſubitement en hémiplégie du côté gauche. Le lait & les évacuations ſe ſupprimèrent ; la parole reſta très-gênée ; le bras & la jambe perdirent tout mouvement, mais le ſentiment ne fut pas détruit.

La malade ſe confia à un charlatan ; au bout de quinze jours la jambe acquit un peu de mouvement, & la malade put marcher dans ſa chambre vers le 20 octobre : le bras n'avoit recouvré aucun mouvement.

Mme Gallois ſe mit, au commencement de novembre, entre les mains de M. Vaiſſe, qui la traita pendant quarante jours : au bout des vingt premiers, le bras acquit un peu de mouvement, & ce fut le ſeul avantage que la malade obtint. Elle fit uſage au commencement de février, de l'eau médicinale du ſieur Poliſſar ; elle en prenoit deux cuillerées à café une fois par ſemaine. Ce remède procuroit une forte évacuation par haut & par bas : la matière en paroiſſoit à la malade blanchâtre & laiteuſe : il pouſſa dans le même temps ſur le bras malade des cloches qui ſe ſuccédoient ; elles devenoient de la groſſeur d'une moitié de noix, s'ouvroient, répandoient une ſéroſité verdâtre, & elles laiſſoient ſur la peau, en ſe deſſéchant, une tache qui s'effaçoit avec le temps. Ce remède fut continué pendant deux mois, durant leſquels, ſuivant la malade, ſon bras & ſa jambe ſe fortifièrent ; mais au bout de deux mois l'eau médicinale ne procurant plus d'évacuation qui paruſſent laiteuſes au diſtributeur du remède, & les cloches ayant ceſſé de s'élever ſur la peau, le ſieur Poliſſar dit à la malade que le remède avoit produit ſon effet, & qu'elle devoit le quitter : elle ſe retira, vers le 15 mai, à la campagne, & y acquit, ſuivant ſon rapport, un peu plus de force qu'elle n'en avoit.

Le 3 août 1778, Mme Gallois, dix mois après l'attaque d'hémiplégie, étoit dans l'état ſuivant.

Elle pouvoit ſortir à pied, en marchant très-lentement, en s'appuyant d'un côté ſur une canne, & de l'autre ſur quelqu'un; la cheville du pied tournoit ſouvent en marchant; la malade montoit & deſcendoit en ſe tenant aux écuyers; le bras avoit très-peu de mouvement, l'avant-bras n'en avoit pas du tout, non plus que le poignet; il étoit courbé & inextenſible, les doigts étoient fermés, & ils n'avoient aucun mouvement; la vue étoit couverte & voilée; la tête embarraſſée, & les idées étoient confuſes; tout le côté paralyſé étoit affecté de froid, & cependant couvert la nuit d'une ſueur abondante.

La malade, après la cinquième ſéance, éprouva de violentes quintes de toux, pendant leſquelles tout ſon corps ſe couvrit de ſueur, & à la fin deſquelles elle expectora beaucoup de ſéroſités: ces quintes étant devenues plus fortes, plus fréquentes, le flux de ſéroſités plus abondant, j'apréhendai qu'il ne ſe fît un tranſport de l'humeur vers la poitrine; c'eſt pourquoi je diminuai la longueur des ſéances, & je purgeai la malade. La crainte d'une métaſtaſe me paroiſſoit d'autant mieux fondée, que depuis les quintes de toux, le bras étoit plus mobile, que l'avant-bras & trois des doigts avoient acquis un peu de mouvement. J'ordonnai, par les raiſons que je viens d'expoſer, un opiat fondant & purgatif, à prendre de deux jours l'un: les quintes de toux ceſsèrent; je ſuſpendis l'uſage de l'opiat, & la criſe ſe fit naturellement par les ſelles pendant dix à douze jours: les parties paralyſées acquirent en même temps plus de force & d'étendue de mouvemens; la malade commença à y reſſentir des douleurs. La criſe par les ſelles s'étant arrêtée, je fis reprendre l'uſage de l'opiat; mais malgré cette précaution, il ſurvint vers le 15 de ſeptembre, des maux de tête, des vertiges, la vue s'obſcurcit plus que jamais; je fis appliquer un emplâtre véſicatoire ſur le bras, parce que la malade trouva trop incommode de le porter derrière le cou. Quelques jours après les vertiges ceſsèrent; la vue s'éclaircit; le poignet

ſe redreſſa, il devint mobile; les doigts s'étendirent d'eux-mêmes quand le bras étoit pendant; la malade pouvoit alors les fermer à volonté, ſans être maîtreſſe de les ouvrir, & ils ſe déployoient de nouveau & d'eux-mêmes, lorſque le bras étoit pendant. L'uſage de l'opiat fut continué pendant la dernière moitié de ſeptembre & tout le mois d'octobre. La malade ne gagna rien pendant cet intervalle, & ne perdit rien de ce qu'elle avoit acquis. Je réſolus au commencement de novembre, de la mettre, en même temps qu'elle continueroit d'être électriſée, à l'uſage d'une tiſane compoſée comme il ſuit:

Pervenche, bétoine, mille-pertuis, ſerpolet; fleurs de ſouci de vigne, de chacun une pincée; follicules de ſenné, un demi-gros. Faites infuſer pendant quatre à cinq heures, dans un demi-ſeptier d'eau tiède ſur la cendre chaude; paſſez, ajoutez ſel d'Epſom un gros; partagez en deux verres, à prendre d'un jour l'un.

Cette purgation, toute foible qu'elle eſt, ſuffit pour procurer à la malade trois à quatre ſelles, toutes les fois qu'elle la prit. Je lui en ai fait continuer l'uſage très-long-temps, en approchant ou en éloignant les doſes, ſuivant les circonſtances.

Le bras acquit aſſez de force pendant le mois de novembre, pour que la malade levât ſa main au bas de ſon viſage; l'avant-bras & le poignet en acquirent à proportion, ainſi que la jambe; la vue fut conſtamment plus nette; la ſalivation s'établit dans le cours du même mois; c'étoit, ainſi que chez les autres malades, une excrétion fréquente, mais non plus une abondance de ſéroſités accompagnée de quintes de toux, comme la malade en avoit éprouvées dans les commencemens. Elle vint peu aſſiduement pendant les mois de décembre & de janvier; le journal n'offre rien de remarquable pendant ces deux mois. Mme Gallois fut moins exacte encore pendant les mois de février & de mars. Cependant elle continuoit à jouir du ſoulagement qu'elle avoit obtenu: mais des douleurs très-vives qui ſe

firent ſentir dès le commencement de février, dans le bras, la portèrent à s'abſenter très-ſouvent ; elles devinrent ſi violentes qu'elles empêchoient le ſommeil ; je conſeillai à la malade l'uſage de légers calmans le ſoir, & je croyois pouvoir par leur moyen, continuer l'électricité, rendre ſupportables des douleurs qui me paroiſſoient inévitables, qui me ſembloient l'effet de la fonte & du déplacement de l'humeur ; je regardois ces douleurs, que les calmans pouvoient adoucir, comme un mal beaucoup inférieur au ſoulagement que je comptois pouvoir procurer, & je penſois qu'en détruiſant l'humeur, qui m'en paroiſſoit la cauſe, je parviendrois à les diſſiper. Je n'ai pu ſavoir ſi mes conjectures étoient fondées, parce que Mme Gallois n'a pas ſuivi mes conſeils ; elle n'a point pris de calmans, & elle a quitté l'électricité, du premier avril juſqu'au 16 juin : elle n'a rien perdu pendant cet intervalle ; les douleurs ſe ſont calmées. Le 16 juin, la malade deſira reprendre le traitement ; une ſeule ſéance ſuffit pour rappeller de légères douleurs dans le bras, l'humeur parut en même temps fort en mouvement. Il s'éleva le lendemain, & pendant pluſieurs jours de ſuite, en différentes parties du corps, des cloches fort groſſes qui ſe remplirent d'une ſéroſité rouſſeâtre ; on fut obligé de les ouvrir la plûpart, ce que je vis faire par rapport à une des cloches, qui fournit en ma préſence une cuillerée de ſéroſité. Les règles ſurvinrent, & la malade ne fut électriſée que le 30 juin. Dès le lendemain, les douleurs ſe réveillèrent dans le bras ; la malade revint le 10 juillet, & le 11 les douleurs ſe firent encore ſentir de nouveau. Je ne penſai plus qu'il fût poſſible, après tant de tentatives, de continuer l'électricité, puiſqu'adminiſtrée de très-loin en très-loin, & pendant des ſéances de quinze minutes par bain ſeulement, elle excitoit des douleurs que la malade trouvoit inſupportables : peut-être manqua-t-elle de courage, & une autre femme eût retiré plus d'avantage du traitement, en oppoſant plus de fermeté aux inconvéniens dont il a été accompagné, & ſur-tout en com-

©BIUM

binant de légers calmans avec l'électricité. J'ai passé le 2 août 1779 chez Mme Gallois, elle m'a demandé à reprendre le traitement; mais cette tentative a été tant de fois inutile, que je n'y ai pas consenti. Quoi qu'il en soit, je l'ai trouvée bien portante, & conservant tout ce qu'elle a acquis: le gain consiste dans les articles suivans.

Assez de force dans la jambe pour que la malade marche dans sa chambre sans s'appuyer, & même pour qu'elle sorte seule, & marche dans les rues en s'appuyant sur une canne, pourvu que le pavé soit sec, & que la course ne soit pas longue.

Le poignet redressé & devenu mobile, ainsi que l'avant-bras; assez de mouvement & de force dans ces parties, pour que la malade porte sa main à sa tête.

Les doigts, flexibles à la volonté, mais seulement pour les fermer, & s'étendant d'eux-mêmes involontairement, quand le bras est pendant.

La vue habituellement nette, la tête libre & les idées beaucoup plus présentes; enfin un changement en tout, tel que la malade, qui ne pouvoit agir en aucune manière, est en état de vaquer aux soins de son ménage, & qu'elle s'aide de la main gauche pour retenir & fixer des morceaux d'étoffes qu'elle coud de la main droite.

Ce changement est, sans doute, peu considérable, mais il faut faire attention que la malade n'a pris en onze mois que soixante-quinze séances, toutes très-courtes. Si l'on attribue ce changement aux remèdes auxiliaires, qu'on se rappelle que Mme Gallois avoit usé pendant quarante jours du remède de M. Vaisse, qu'il n'avoit rien produit de semblable, & que celui dont j'ai fait faire un usage plus long, revient parfaitement au remède de M. Vaisse. Il me semble enfin que le traitement, peu avantageux pour la malade en particulier, tend à prouver en général l'action de l'électricité sur l'humeur laiteuse épanchée, & qu'on en peut tirer une induction favorable pour des cas où la maladie seroit moins violente, moins invétérée; mais on sait que

que l'humeur laiteuſe eſt très-mobile, que beaucoup de remèdes mettent cette humeur en mouvement, ſans l'épuiſer, ſans en délivrer les malades. L'électricité ſera-t-elle dans ce même cas? C'eſt ce qu'on ne peut ſavoir que par l'expérience. Ce qui me ſemble ſeul être certain, c'eſt que la forte action du fluide électrique ſur cette humeur, & ſa grande mobilité exigent qu'on n'emploie l'électricité contre les épanchemens laiteux qu'avec beaucoup de prudence.

SURDITÉS.

LXVII. Le 8 avril 1779, M. Thouret, docteur-régent de la faculté, & membre de la Société royale de médecine, accompagna chez moi madame Malade, âgée de vingt-cinq à vingt-ſix ans : cette dame avoit été incommodée depuis environ cinq ans, des ſuites d'un lait épanché : le mal s'étoit porté à la tête, il y avoit cauſé des douleurs vives & continuelles, & il avoit beaucoup aggravé une dureté d'oreilles, qui s'étoit fait ſentir du temps même que Mme Malade étoit fille. Les remèdes adminiſtrés par M. Thouret, avoient diſſipé la plupart des ſymptômes produits par l'épanchement laiteux; ils avoient rappellé à leur état naturel quatre glandes du ſein, engorgées au commencement de la maladie; ils n'avoient que diminué le volume & la dureté d'une cinquième glande également engorgée; ils n'avoient d'ailleurs apporté aucun changement à l'état de la ſurdité; la glande qui reſtoit encore engorgée, avoit le volume d'un pois : elle étoit ronde & pointue; la perſonne incommodée étoit de plus habituellement enchifrenée; enfin la dureté d'oreilles, égale des deux côtés, étoit telle, que la malade n'entendoit le battement de ſa montre qu'à quatre pouces de diſtance, & qu'il falloit élever aſſez haut la voix pour converſer avec elle : elle a été électriſée du 8 avril au 19 juillet; mais peu exacte, & retenue trois fois par l'évacuation périodique, elle n'a pris en tout que quarante-ſix ſéances.

Du 8 avril au 28 du même mois, le journal ne fait mention d'aucun changement; mais je trouve, à la date du 28, que la malade éprouve beaucoup moins de bourdonnemens, incommodité qui lui étoit très-ordinaire; à la date du 5 mai, que les bourdonnemens continuent de diminuer, quoique dans une circonſtance dépendante du ſexe, qui avoit coutume de les augmenter beaucoup; que de grands maux de tête qui ſe faiſoient ſentir alors, n'ont pas eu lieu cette fois: en date du 12 mai, que les bourdonnemens n'ont plus lieu, même le matin & le ſoir, aux momens où ils étoient les plus ordinaires, & que les amies de la malade s'apperçoivent qu'elle entend plus aiſément.

Il s'établit à la fin de mai, un dépôt abondant par les urines; il conſiſtoit en une humeur viſqueuſe jaunâtre, d'une odeur fétide: ce dépôt continua pendant trois ſemaines environ; en même temps qu'il s'établit, l'excrétion de l'humeur muqueuſe par les narines, fut beaucoup plus abondante qu'à l'ordinaire; & au lieu d'un mouchoir par ſemaine, la malade en ſalit cinq; cette excrétion, qui avoit diſſipé l'enchifrènement habituel, ne dura qu'environ quinze jours, après leſquels la malade continua de moucher peu, & de ſe ſentir enchifrenée. Cependant le gain du côté de l'ouie augmentoit, & à la ſeconde époque de l'évacuation périodique, il n'y avoit eu ni maux de tête, ni élancemens au ſein, comme il y avoit coutume d'en avoir. La malade qui ne nous en avoit pas informés, nous apprit que pour ſoulager les douleurs qui avoient lieu alors, ſurtout quand elle marchoit, elle avoit coutume de ſe ſerrer le ſein, mais qu'elle n'avoit pas été à cette époque, dans le cas de recourir à ce palliatif, n'ayant point éprouvé de douleur.

Le 14 juin, la glande étoit beaucoup diminuée de volume; elle étoit applatie, de la forme & de la groſſeur d'une lentille; la même montre, qui ſervoit toujours pour les épreuves, étoit entendue à onze pouces de diſtance, au lieu de quatre.

Le 22 juin, me tenant à trois pieds de diſtance derrière la malade, je lui parlai dans un moment où elle ne pouvoit ſavoir à qui je m'adreſſois, je n'élevai pas la voix plus haut qu'à mon ordinaire : la malade m'entendit & me répondit ſur le champ.

La troiſième évacuation périodique ayant été beaucoup plus abondante, plus longue qu'elle n'étoit dans l'état de ſanté, ayant été précédée de coliques, d'élancemens dans le ſein, de bourdonnemens aux oreilles, je crus ne pas devoir trop inſiſter ſur l'électricité, quoique ces ſymptômes n'euſſent que précédé l'évacuation, & qu'ils ſe fuſſent diſſipés au moment de ſon éruption : je reſtreignis donc les ſéances à trois par ſemaines, & je les bornai à une heure chacune, en n'employant que le bain : la malade n'en prit que cinq du premier au 19 juillet, & je lui conſeillai de quitter tout à fait l'électricité, parce que les ſéances, quoique beaucoup plus courtes, étoient conſtamment ſuivies de douleur au ſein. Cependant l'ouie continuoit de ſe ſoutenir au même degré, la montre d'être entendue à la même diſtance, & la glande étoit ſi diminuée, qu'on ne la ſentoit plus ; mais les douleurs, que je crus l'effet de l'irritation produite par l'électricité, me parurent pouvoir faire craindre des ſuites fâcheuſes, ſi nous inſiſtions ; & s'il y avoit encore de la dureté du côté des oreilles, elle étoit ſi légère, qu'il me parut imprudent de chercher à la diſſiper, au riſque d'un danger beaucoup plus grand que ce qui reſtoit à gagner du côté de l'ouie. Je conſeillai donc à la malade de ſe retirer.

Nous la vîmes, M. Thouret & moi, le 14 août, un mois cinq jours après la ceſſation du traitement : elle n'avoit rien perdu du côté de l'ouie : elle mouchoit plus aiſément : la dernière époque n'avoit été ni trop abondante, ni trop longue, la glande reſtoit preſqu'impalpable : mais les douleurs au ſein, qui n'avoient ceſſé que depuis huit jours, nous ont engagés à ne pas ſuivre plus loin l'électricité.

©BIUM

LXVIII. BOURDET, garçon poëlier, âgé de quarante-un ans, ſe préſenta le 31 mai 1779 : il déclara être ſourd, depuis douze ans de l'oreille gauche, depuis trois de la droite ; il ajouta que ces accidens lui étoient arrivés, le premier à la ſuite de la petite-vérole, le ſecond à la ſuite d'une fièvre maligne ; qu'il étoit ſujet à des étourdiſſemens ſubits accompagnés de maux de cœur, & que ſouvent il vomiſſoit alors une pituite viſqueuſe, blanchâtre & amère ; cette incommodité étoit périodique, ſuivant le rapport de Bourdet, & revenoit à peu près toutes les trois ſemaines. Il paroiſſoit d'ailleurs ſe bien porter, ſon pouls étoit réglé, & la langue étoit bonne : il falloit élever très-haut la voix pour qu'il entendît : il ne diſtingua le battement d'une montre qu'à trois pouces de l'oreille droite, & il ne l'entendit pas de la gauche, la montre étant en contact ; il ſe plaignoit d'un bourdonnement continuel dans les oreilles, & il en comparoit le bruit à celui que feroit un ſoufflet de forge.

Ce malade, obligé de vaquer à ſon travail pour ſubſiſter, n'a pris que vingt-quatre ſéances, du 31 mai au 2 de juillet : il eſt cependant, de tous les ſourds auxquels j'ai adminiſtré l'électricité, celui qui a éprouvé les changemens les plus heureux, les plus prompts & les plus marqués pendant le cours du traitement.

Dès le neuvième jour, les bourdonnemens étoient très-diminués, & Bourdet entendoit, ſans qu'on fût obligé d'élever la voix, il s'en falloit beaucoup, auſſi haut que les premiers jours : il n'étoit preſque plus néceſſaire de l'élever pour ſe faire entendre, à la fin de juin ; les bourdonnemens étoient rares & légers ; il n'y avoit pas eu d'étourdiſſemens & de maux de cœur depuis les premiers jours du mois ; le malade avoit été purgé une fois, ſes oreilles avoient fourni un écoulement d'abord viſqueux & tenace, plus fluide enſuite, & toujours peu abondant : il ceſſa de venir le 2 de juillet. Je l'envoyai chercher le 13 août, quarante-deux jours après la ceſſation du traitement, il m'a

paru entendre auſſi bien que le 2 juillet. Je lui parlai de trois à quatre pieds de diſtance, & il me répondit, ſans que j'euſſe élevé la voix plus qu'à mon ordinaire. J'étois obligé de crier très-haut dans les premiers jours du traitement. Cependant Bourdet n'auroit rien gagné à juger de l'épreuve par la montre : il étoit, à cet égard, préciſément comme le premier jour, & il entendoit infiniment mieux la voix de tous ceux qui lui parloient. Ce n'eſt pas dans ce ſeul malade que j'ai remarqué cette contradiction apparente, qui dépend ſans doute de la différence des ſons; quant aux étourdiſſemens & aux maux de cœur, Bourdet m'aſſura n'en avoir pas éprouvés.

LXIX. Le 30 avril 1779, M. Doublet, docteur-régent de la faculté de médecine, accompagna chez moi un malade, habitant ordinairement la province. C'étoit un homme d'environ cinquante ans, bien conſtitué, incommodé depuis long-temps de ſurdité; l'époque de cette infirmité datoit de ſept ans : elle avoit commencé par des bourdonnemens à l'oreille droite; ils gênoient la faculté d'entendre, ils étoient irréguliers, plus ou moins forts par intervalles, & quelquefois même ils diſparoiſſoient tout à fait. Cet état dura pendant trois ans, au bout deſquels l'oreille gauche ſe trouva auſſi affectée, mais moins fortement que la droite. Le malade conſulta M. l'abbé de S. Julien, fit les remèdes qu'il lui preſcrivit, & n'obtint pas de ſoulagement. Il paſſa enſuite deux ans ſans faire de remèdes, & pendant ce temps il éprouva des viciſſitudes qui ne parurent pas tenir à l'influence des ſaiſons & des variations de l'atmoſphère. Enfin le mal ayant fait des progrès continus, le ſujet qui en étoit affecté, étoit depuis un an tourmenté de bourdonnemens aux deux oreilles, & ſa ſurdité, au 30 avril, étoit telle qu'il entendoit à un demi-pied un homme qui lui parloit d'un ton de voix ordinaire, mais qui prenoit garde en même temps de bien articuler.

Le malade n'entendoit pas une montre en contact de

l'oreille droite ; il entendoit la même montre à un pouce de distance de la gauche.

Quant à la cause qui pouvoit avoir produit la surdité, il nous parut très-probable qu'elle dépendoit de la suppression d'une crise à laquelle le malade avoit été sujet. Il avoit anciennement & antérieurement à la première attaque de surdité, de fréquens rhûmes de cerveau ; il étoit de plus sujet à des migraines. Cette dernière incommodité se faisoit encore sentir de temps en temps, mais depuis le premier indice de surdité, c'est-à-dire depuis sept ans, le malade n'avoit plus eu de rhûmes de cerveau. On avoit inutilement appliqué les vésicatoires derrière le cou, employé les injections toniques, & fait usage des purgatifs. Nous crûmes pouvoir, avec fondement, attribuer la surdité à la cessation des rhûmes de cerveau, & nous pensâmes que l'indication étoit d'ouvrir un issue à une humeur dont la nature se délivroit antérieurement par une crise qui n'avoit plus lieu. L'électricité nous parut propre à mettre cette humeur en fonte & en mouvement, & nous pensâmes à seconder ses effets par des bains de vapeurs sur les oreilles & la tête en général, par l'usage d'une tisane légèrement sudorifique, & enfin par celui du tabac, auquel le malade n'étoit pas habitué.

Ces trois différens moyens furent employés en même temps que l'électricité : le malade commença l'usage de ce dernier remède, le 30 avril, & ne le continua que jusqu'au 23 juin : il y eut plusieurs absences, & le malade ne prit que quarante séances : il ne tarda pas à éprouver un léger soulagement, & les faits suivans en fournissent la preuve.

1°. Le malade n'entendoit pas dans les premiers jours les étincelles qu'on tiroit aux autres malades : il commença à les entendre au bout de dix à douze séances : il n'entendoit pas, à cette époque, celles que l'on tire dans certains cas, à l'extrémité d'un conducteur qui traverse un tube de verre : il commença à les entendre à la trentième séance environ.

2°. Il falloit lui parler, dans les premiers jours, à un demi-pied de diſtance : il s'eſt entretenu pluſieurs fois depuis les vingt premières ſéances, avec des perſonnes qu'il n'avoit jamais vues, & que je faiſois reſter à deux pieds d'éloignement.

3°. M. Doublet, qui n'avoit pas vu le malade depuis quinze jours, s'étant rendu chez moi le 12 juin, nous nous ſervîmes de la même montre dont nous avions fait uſage le premier jour. Le malade l'entendit en contact de l'oreille droite, & à deux pouces de diſtance de l'oreille gauche. Il ne l'avoit pas entendue du tout appliquée à l'oreille droite, de la même manière, le premier jour, & il ne l'avoit entendue qu'à un pouce de diſtance de l'oreille gauche. Cette épreuve & celles qui la précèdent, ne nous permirent pas de douter qu'il ne ſe fût opéré un changement en bien. Il ſe trouva dans la pièce un homme de la province du malade : c'étoit un de ces perſonnages qui croient ſe rendre importans, en niant ce que les autres avancent : il nous contredit, M. Doublet & moi, ſur tous les points, & conteſta même contre le témoignage de la montre. Je prédis à M. Doublet qu'il ſeroit cauſe que le malade ſe retireroit bien-tôt, malgré la conſtance qu'il nous avoit promiſe, & je ne me trompois pas : je continue mon récit.

Le 19 juin, le malade ſe trouva pris d'un rhûme de cerveau : on n'oubliera pas qu'il y avoit été ſujet quatre à cinq fois par an avant la ſurdité, & que depuis ſon invaſion, ou depuis ſept ans, il n'en avoit pas eu : le rétabliſſement de cette criſe nous parut l'augure le plus heureux, & nous en félicitâmes le malade, d'autant plus que le rhûme ayant augmenté le 22 & le 23, les oreilles ne s'en trouvèrent que plus libres, puiſque le malade entendit dans ces circonſtances, à trois lignes de diſtance de l'oreille droite, la même montre qu'il n'entendoit point du tout de cette manière, dans les commencemens, & qu'il n'avoit entendue qu'en contact le 12 juin, avant l'invaſion

du rhûme. Mais les raiſonnemens de l'antagoniſte de l'électricité l'emportèrent ſur nos obſervations, & le malade ne revint pas. Je n'en eus de nouvelles que le 13 juillet ſuivant. M. Doublet m'apprit qu'à la ſuite du rhûme de cerveau, le malade avoit eu un débordement de bile qui avoit duré dix à douze jours, & qui s'étoit terminé après une médecine qu'il avoit ordonnée; que pendant cette incommodité & depuis, il n'avoit pas jugé que le malade eût rien perdu du côté de l'ouie : mais qu'il n'avoit pu le déterminer à continuer le traitement, malgré les raiſons très-probables du ſuccès qu'il en pouvoit eſpérer, & malgré la conſtance qu'il avoit promiſe en commençant. Le malade étant reparti pour ſa province, je n'en ai pas eu de nouvelles depuis.

LXX. Le 20 janvier 1778, madame Caron, âgée de trente-neuf ans, déclara être ſourde depuis dix-ans : l'incommodité avoit été moins forte pendant les ſix premières années, mais depuis quatre, elle étoit parvenue au plus haut degré. La malade n'entendoit que de l'oreille gauche, lorſqu'on lui parloit de très-près, & qu'on élevoit la voix très-haut : elle avoit coutume de ſe ſervir d'un cornet, malgré lequel il étoit encore fort difficile de ſe faire entendre. La ſurdité n'avoit été précédée d'aucune incommodité à laquelle on pût l'attribuer, & la cauſe nous en parut abſolument inconnue. Mme Caron ſe portoit fort bien d'ailleurs; quoiqu'elle n'eût que trente-neuf ans, il paroiſſoit qu'elle entroit dans ſon temps critique. Elle fut électriſée une fois par jour, par bain & par étincelles, du 20 janvier au 30 décembre, ce qui renferme l'eſpace de près d'un an, mais elle s'abſenta ſouvent, & prit fréquemment des ſéances très-courtes, parce qu'elle venoit beaucoup plus tard que les autres malades. On peut cependant évaluer ſon traitement à ce qu'auroit été celui d'un malade plus exact dans tous les points, & qui l'auroit ſuivi pendant neuf mois : c'eſt donc le plus long que j'aie adminiſtré : il a été ſuivi de fort peu d'effet.

Dès

Dès les commencemens, les oreilles ont fourni assez abondamment une sérosité visqueuse. Sa sortie a été suivie d'une dureté moins forte de l'une & de l'autre oreille; la malade a entendu les personnes qui lui ont parlé très-haut, & elle a quitté l'habitude de se servir d'un cornet; mais elle n'est pas parvenue au point de pouvoir suivre une conversation, sans excéder ceux qui l'auroient eue avec elle. Habituée à fréquenter les lieux saints, à assister aux sermons, elle distinguoit au mouvement des lèvres du prédicateur, qu'il parloit, sans qu'elle discernât le son de sa voix : elle parvint à distinguer quelques mots lorsqu'elle étoit près, dans les momens où l'orateur élevoit beaucoup la voix. Je n'ai pas observé, par rapport à Mme Caron, d'autre crise que l'abondance de sérosité que les oreilles ont constamment fournie : une aussi longue électrisation que celle qu'elle a suivie, n'a rien changé à son tempérament, pas même la disposition au temps critique, & le commencement de cette révolution. Absente du 30 décembre 1778, elle revint le 12 avril 1779, sans avoir rien gagné, ni rien perdu du côté de l'ouie : elle voulut reprendre son traitement, mais des affaires domestiques le lui firent quitter après neuf séances le 23 avril. Je l'ai prié de passer chez moi le 17 août, quatre mois après sa retraite absolue, & près de huit mois après sa première absence, dont la continuité n'avoit été interrompue que par neuf séances : elle m'a paru conserver le peu qu'elle avoit acquis, & m'a dit qu'elle & ses amis en jugeoient de même. Je pense devoir l'attribuer à ce que les oreilles, fort sèches avant le traitement, continuent depuis qu'il a eu lieu, à fournir une sérosité qui ne s'est pas encore arrêtée dans cette malade. J'ajouterois, si je ne craignois de répéter trop souvent les mêmes idées, qu'un cautère auroit été fort utile, ainsi que je l'ai dit à la malade.

LXXI. Le 22 septembre 1777, M. Daure, officier invalide, âgé de quarante-huit ans, déclara que depuis douze

ans ſon oreille droite étoit devenue dure ; qu'un an après la dureté avoit été égale des deux côtés ; que cette incommodité, d'abord légère, avoit augmenté graduellement & inſenſiblement pendant près de dix ans ; mais que depuis dix-huit mois le mal avoit fait tout à coup un progrès rapide, & que depuis ce terme la ſurdité avoit toujours été au même degré que le jour où il me parloit ; il n'entendoit alors ſa montre ouverte qu'en contact de l'oreille droite, & il ne l'entendoit pas même de cette façon de l'oreille gauche : il falloit, en lui parlant, élever la voix de toutes ſes forces, pour qu'il diſtinguât quelques mots. Je fus obligé de lui préſenter par écrit les queſtions auxquelles je déſirois qu'il répondît, parce que je trouvai trop de difficulté à me faire comprendre autrement. Je ne découvris aucune cauſe à laquelle je puſſe attribuer la ſurdité dont M. Daure étoit affligé : il étoit bien conſtitué, il n'avoit point eu de maladie, & il n'avoit fait d'excès en aucun genre. Il fut électriſé du 22 ſeptembre 1777 au 21 mai 1778. Le traitement embraſſe donc une durée de huit mois : mais il y eut des abſences fréquentes, & une interruption de douze jours pendant le fort de l'hiver. Les effets ſuivans ont eu lieu pendant le traitement.

Les oreilles antérieurement ſéches & inſenſibles au toucher, quand le malade y portoit un cure-oreille, ont été habituellement humides & ſenſibles à l'inſtrument que le malade y introduiſoit ; la ſéroſité qu'elles ont rendue, a été en général peu abondante ; elle s'eſt quelquefois ſupprimée pendant plus ou moins de temps, & l'ouie étoit alors plus dure, comme il l'étoit moins, au contraire, à proportion de l'abondance de la ſéroſité qui tranſudoit ; elle étoit conſtamment plus conſidérable le matin, au ſortir du lit, & c'étoit le moment de la journée où le malade entendoit le mieux ; elle ſortit une ſeule fois, le 12 janvier, en plus grande quantité que tous les autres jours, & aſſez abondamment pour imbiber du coton, dont le malade ſe ſervit pour eſſuyer ſes oreilles ; il entendit mieux

que jamais pendant la journée, & il ſe crut guéri; mais ſon eſpoir ceſſa avec l'abondance de l'humeur, qui ne coula le lendemain qu'en petite quantité, & à l'ordinaire. Le même ſoulagement eut lieu après une purgation priſe le 3 février, & dura pendant deux jours; mais deux autres médecines ne furent pas ſuivies du même ſuccès, & ne changèrent rien au degré où étoit la ſurdité quand le malade les prit.

Quant aux changemens graduels & relatifs à l'état de la maladie, dès le 22 ſeptembre M. Daure entendit de l'oreille droite à trois pouces de diſtance, ſa montre ouverte, qu'il n'entendoit de la même oreille, au 22 du même mois, qu'en la mettant en contact. Ce ne fut qu'à la fin de novembre qu'il parut y avoir quelque changement du côté de l'oreille gauche; le malade commença alors à entendre ſa montre, ouverte en contact de cette oreille, & à diſtinguer les mots qu'on proféroit, tandis qu'il ſe bouchoit l'oreille droite.

Ces premiers ſuccès ayant augmenté, quoiqu'inſenſiblement, le malade entendit, pour la première fois, de l'oreille droite, ſa montre fermée, le 19 janvier 1778: il diſtinguoit alors beaucoup de bruits différens, qu'il n'entendoit pas auparavant, entr'autres celui qui ſe fait dans le réfectoire des invalides, au moment des repas: ce lieu tumultueux étoit antérieurement un ſéjour de calme & de tranquillité pour M. Daure; mais à l'époque dont je parle, il diſtinguoit les différentes ſortes de bruit qui ont lieu dans le réfectoire: il entendoit à proportion la voix des perſonnes qui lui parloient; hors d'état au 22 ſeptembre, de pouvoir ſuivre une converſation avec ſes amis, il étoit, à la fin de janvier en état de s'entretenir avec deux perſonnes placé entre elles à deux à trois pieds de diſtance; il pouvoit ſuivre la converſation ſi le lieu étoit calme, ſi ſes amis parloient poſément. Tel étoit ſon état quand je le préſentai à la Société de médecine, dont pluſieurs membres lui firent différentes queſtions. Ce n'étoit aſſurément pas une

guériſon, mais c'étoit un ſoulagement précieux pour celui qui l'éprouvoit.

De la fin de janvier au 21 mai, M. Daure ne me parut pas gagner; il ſembloit même qu'il entendoit mieux quand il avoit paſſé deux à trois jours ſans être électriſé. Ces deux raiſons m'engagèrent à lui conſeiller de ne pas continuer plus long-temps.

Il revint chez moi le 12 d'août ſuivant, deux mois & demi après la ceſſation du traitement; il me parut, en converſant avec lui, avoir perdu quelque choſe; cependant nous nous entretînmes aiſément: je lui lus l'article que j'écrivis ſur ſon journal, du ton dont j'aurois prononcé un diſcours en public; il étoit à environ trois pieds de diſtance; il déclara n'avoir rien perdu de ce que j'avois lu; on ſe rappellera qu'au 22 ſeptembre précédent, il n'avoit entendu que quelques uns des mots que je lui adreſſois, en élevant la voix de toutes mes forces; il parut avoir perdu davantage en eſſayant ſa montre, car il ne l'entendit point fermée de l'une ni de l'autre oreille, & pas même ouverte de l'oreille gauche. Mais j'ai obſervé dans d'autres articles, que la montre n'eſt pas un indice auſſi sûr qu'on pourroit le penſer, & que, ſuivant les eſpèces de bruit, il y en a auxquels les ſourds ſont ſenſibles dans des degrés qui ne ſe correſpondent pas.

Faiſant réflexion aux ſymptômes que M. Daure avoit éprouvés pendant le traitement, ſur-tout à ce qu'il étoit ſoulagé en proportion de l'abondance avec laquelle ſortoit la ſéroſité qui tranſudoit des oreilles, je lui propoſai de ſe faire faire un cautère, ou de ſe faire appliquer derrière la nuque du cou, un véſicatoire qu'il entretiendroit pendant long-temps en ſuppuration, & de reprendre pour quelque temps le traitement électrique; je lui repréſentai qu'étant parvenu une première fois à mettre l'humeur morbifique en mouvement, à la porter au-dehors, ſi nous lui préparions une voie par où elle pût ſortir plus aiſément, qu'elle continuât de ſuivre lorſqu'elle s'y ſeroit portée,

nous pouvions eſpérer un ſoulagement, & plus conſidérable, & plus permanent. M. Daure parut approuver mon avis, & je lui donnai en conſéquence une lettre pour M. Sabatier, chirurgien-major des invalides : mais M. Daure m'écrivit, peu de jours après, que des circonſtances où il ſe trouvoit, ne lui permettoient pas de ſuivre mon conſeil.

Je lui écrivis dans le courant du mois d'août 1779, quatorze mois après ſon traitement. Je lui demandois un précis hiſtorique de ſon état depuis qu'il m'avoit quitté. Il me fit faire réponſe verbalement, qu'il paſſeroit chez moi, qu'il ne conſervoit rien de ce qu'il avoit acquis. Je ne peux le garantir par moi-même, parce que je n'ai pas pu rejoindre M. Daure. Je ſais qu'il penſoit avoir tout perdu le 4 août de l'année précédente, lorſque je le vis pour la dernière fois, & que c'étoit le ſentiment de ſes amis. Cependant il eſt sûr qu'il conſervoit encore alors beaucoup de ce qu'il avoit gagné, comme j'en ai fourni la preuve. Je ne prétends pas qu'il ſe trompe également actuellement, puiſque je n'ai pas pu m'en aſſurer, mais en général, on a mal jugé du traitement de ce malade ; on a beaucoup exagéré ſes ſuccès dans le commencement ; on en a parlé à mon inſçu dans les papiers publics ; beaucoup de ſourds, ou qui avoient été voir M. Daure aux invalides, ou qui y avoient été pour le voir, ſont venus me trouver ſur le récit qu'on leur avoit fait : il y avoit alors une eſpèce d'enthouſiaſme ſur ſon compte. Lorſqu'il ceſſa de venir, qu'il reſta au même point, qu'il eut perdu quelque choſe, comme je m'en convainquis dans la viſite qu'il me rendit le 4 août 1778, on oublia de quel degré il étoit parti originairement, & comme il étoit encore bien ſourd au moment même où on étoit ſurpris du changement qui lui étoit arrivé, on ne fit attention qu'à la ſurdité actuelle, ſans ſe rappeller ce qu'elle avoit été, on ſe laſſa d'y penſer, & l'on dit que M. Daure avoit tout perdu. Il pourroit bien ſe faire que le jugement actuel ne fût pas plus exact ; je ne le pré-

tends pas ; il eſt fâcheux que je n'aie pas pu voir M. Daure, un entretien avec lui diſſiperoit tous mes doutes : j'aurois différé au temps où j'aurois pu l'avoir, ſi le moment d'imprimer ne me preſſoit.

LXXII. Le 29 avril 1778, je fus conſulté par M. l'abbé... âgé d'environ quarante-huit ans, qui me remit par écrit un précis hiſtorique de la ſurdité dont il étoit incommodé. Elle avoit commencé à ſe faire ſentir depuis vingt-trois ans : elle avoit été précédée par des fluxions fort fréquentes & des douleurs très-vives aux oreilles. Ces premiers accidens, que le malade attribuoit à l'habitude de s'expoſer tête nue à l'air, même la nuit & par les temps humides, furent ſuivis de bourdonnemens & de tintemens qui rendirent l'ouie dure par intervalles. Le malade conſulta différentes perſonnes, fit des remèdes, & le mal augmenta graduellement pendant cinq à ſix ans. M... fit le voyage de Barrège, prit les bains, des douches & ſe fit des injections dans les oreilles: il éprouva du côté de l'ouie un ſoulagement léger qui dura peu de temps ; mais les eaux le délivrèrent des douleurs qu'il reſſentoit par intervalles. Deux ans après, il ſe rendit à Bagnères, fit le même uſage des eaux qu'il avoit fait de celles de Barrège, & n'en retira pas plus de ſuccès. Différens remèdes qu'il a faits depuis, ont été également infructueux. Il n'entendoit pas, au 29 avril 1778, ſa montre fermée miſe en contact, de l'oreille droite ; il l'entendoit de la gauche, à trois pouces de diſtance. Il fut électriſé une fois par jour, du 29 avril au 31 août, ce qui comprend quatre mois ; mais il fit de fréquentes abſences, & il y en eut de longues : ſon traitement n'équivaut pas à plus de trois mois. Il parut donner des eſpérances d'aſſez bonne heure ; mais elles ne ſe ſont ni confirmées par des nouveaux ſuccès, ni même ſoutenues.

Le malade écrivit lui-même ſur le journal, en date du 20 mai :

« Je me trouve ſoulagé, depuis trois ſemaines que je

» viens, assez sensiblement pour espérer plus de soulage-
» ment avec le temps. Je commence à entendre distincte-
» ment de l'oreille droite, à un ton de voix pas trop élevé ;
» ce que je n'ai pas éprouvé depuis bien des années. Mon
» oreille gauche, la moins sourde de tout temps, est aussi
» soulagée : je sue la nuit, & sur-tout de la tête ; tous les ma-
» tins, mes oreilles sont fort humides ; le coton que j'y passe
» est tout imbibé d'une liqueur semblable à de l'eau, sans
» consistance & sans odeur. Je dors bien, & j'ai plus d'ap-
» pétit qu'à mon ordinaire ».

J'ai rapporté ces détails, fournis par le malade même, parce qu'ils donnent à peu près toute l'histoire de son traitement : il fit cependant de nouveaux progrès. Le 17 juin, il entendoit sa montre de l'oreille droite, à quatre pouces neuf lignes, & de la gauche, à six pouces & demi. Je vis à peu près dans ce temps le malade avec M. Macquer, mon confrère (ils demeurent tous deux dans la même maison). M. Macquer, indépendamment de l'épreuve de la montre, pensa, à juger par la conversation, que M. l'abbé... étoit moins sourd ; mais ces premiers succès ne devoient pas augmenter, & ils étoient même prêts à décroître : car le 11 juillet, le malade n'entendit sa montre qu'à six pouces de l'oreille droite, & à trois de la gauche ; le 11 août, il n'entendit de l'oreille droite qu'à cinq pouces & demi, & à un pouce de plus de la gauche que dans l'épreuve précédente : le 31, il continua à entendre de l'oreille droite à quatre pouces de distance, & il n'entendit qu'à trois de la gauche. Il conservoit donc du côté de l'oreille la plus dure un gain assez considérable, & du côté de la moins mauvaise il étoit revenu, à peu de chose près, au point dont il étoit parti. Ce peu de succès & le retour de son incommodité le déterminèrent à quitter. Peut-être eût-il gagné davantage, ou plus conservé, s'il se fût moins absenté depuis les premiers succès obtenus.

Le 15 juillet 1779, dix mois & demi après la cessation du traitement, j'ai rendu visite à M. l'abbé... Il m'a dit qu'il

avoit toujours joui d'une bonne ſanté ; que du côté de l'ouie, il étoit revenu à peu près à l'état où je l'avois vu d'abord ; que cependant il conſervoit pour gain, de mieux diſtinguer les bruits un peu forts ; qu'ayant éprouvé de tout temps qu'il étoit plus ſourd certains jours que d'autres, il remarquoit que ces jours étoient conſtamment plus rares depuis qu'il avoit été électriſé. Il n'étoit pas découragé, & les ſuccès qu'il avoit eus pendant quelque temps, le portèrent à me propoſer de reprendre le traitement en automne, en le faiſant précéder par un cautère. Nous n'avons rien décidé à ce ſujet, & ſi la choſe a lieu, j'en rendrai compte.

LXXIII. Le 19 août 1778, M.... âgé de quarante-ſix ans, ſe rendit chez moi, déclara qu'à la ſuite d'une fièvre intermittente très-longue, il étoit devenu ſourd ; que cet accident datoit de vingt-huit ans ; que l'oreille droite étoit la plus affectée ; le malade n'entendoit effectivement de cette oreille le battement de ſa montre fermée, qu'à deux pouces de diſtance. Mais comme l'oreille gauche étoit beaucoup moins dure, on pouvoit converſer avec M... en obſervant ſeulement d'élever la voix un peu plus qu'à l'ordinaire, & de s'approcher de lui à la diſtance de trois à quatre pieds. Il me parut, d'après l'ancienneté de la maladie, qu'il y avoit peu à eſpérer de la guérir. Je le déclarai au malade qui deſira faire cette dernière tentative, après un grand nombre de remèdes dont il avoit uſé ſans ſuccès en différens temps. Il prit trente-une ſéances, du 19 août au 7 octobre : elles ne produiſirent aucun effet. Le traitement étoit beaucoup trop court, mais M... avoit des occupations qui ne lui permirent pas de le continuer.

LXXIV. Une jeune dame qui ſe préſenta le 5 octobre 1777, déclara qu'après une maladie des paupières dans laquelle on avoit fait uſage de remèdes répercuſſifs, elle avoit éprouvé de la difficulté à entendre. La maladie étoit légère

legère & ne datoit pas de beaucoup de temps. Le cas étoit donc favorable, mais la malade naturellement très-timide, me fit dire après huit ſéances qu'elle ne reviendroit plus parce qu'on lui avoit aſſuré que l'électricité pouvoit lui faire beaucoup de mal.

LXXV. Mademoiselle Mouton, âgée de vingt-quatre ans, beaucoup plus ſourde que la perſonne dont il eſt parlé dans l'article précédent, ſe préſenta le ſept avril 1779 : elle ne prit non plus que huit ſéances, déclara que des affaires l'obligeoient d'interrompre, qu'elles pourroient durer trois ſemaines, qu'elle reviendroit enſuite : je ne l'ai pas revue. Il eſt aſſez probable que ces deux perſonnes n'ont pas continué, parce que, outre ce qu'on a pu leur dire ſur les dangers de l'électricité, elles ont l'une & l'autre éprouvé un léger gonflement dans les oreilles. Ce ſymptôme qui ſuit ordinairement les premières étincelles, & qui précède un écoulement qui a coutume de lui ſuccéder, avec lequel il ſe diſſipe, augmente d'abord un peu la ſurdité & il inquiète les malades, quoique je ne manque pas de les en prévenir, quoiqu'il dure très-peu de temps, qu'il n'ait aucune ſuite & qu'il ſoit très-léger. J'ai ſur-tout eu lieu de l'obſerver dans le traitement de M. l'abbé... & dans celui de M. Daure.

Les neuf obſervations que je viens de rapporter ſur la ſurdité, ne donnent pas lieu d'eſpérer de grands ſuccès dans cette maladie, mais je ne vois pas cependant qu'elles ſuffiſent pour faire regarder l'électricité comme inutile contre cette incommodité ; 1° parce que ces obſervations ne ſont pas aſſez nombreuſes ; 2° parce que les trois dernières ont été faites pendant ſi peu de temps qu'il n'y a rien à en conclure ; 3° parce que les malades que j'ai traités avoient preſque tous une ſurdité très-forte & très-invétérée ; 4° parce qu'ils n'ont pas ſuivi le conſeil que je leur ai donné de ſe faire faire un cautère ; 5° parce que les cauſes de la ſurdité ſont très-multipliées. Il eſt donc poſſible que l'électricité réuſſît dans des cas de ſurdité que je n'ai pas traités, dans des ſur-

dités plus récentes, pour des malades chez lesquels l'humeur mise en mouvement & déplacée trouveroit une issue vers laquelle elle se porteroit. La surdité est donc une maladie par rapport à laquelle il faut attendre de nouvelles expériences; mais on peut les tenter sans danger, puisque les premières, quoique plusieurs aient duré long-temps, n'ont été suivies d'aucun accident.

GOUTTE SEREINE.

LXXVI. M... âgé de quarante ans, ayant eu toute sa vie la vue foible, s'apperçut dans le mois de mars 1777, que ses yeux étoient couverts d'un brouillard : il consulta M. Geoffroy, docteur-régent de la faculté & membre de la Société de médecine, ainsi que MM. Grandjean, qui se sont livrés au traitement des maladies des yeux. Ces messieurs prescrivirent un traitement méthodique, qui fut exactement suivi, sans empêcher les progrès de la maladie : elle conduisit le malade, à peu près en trois mois, à un aveuglement total. Il resolut alors, d'après le conseil de M. Geoffroy, de recourir à l'électricité : il en commença l'usage le 25 juillet 1777. Il y avoit à peu près trois semaines qu'il ne distinguoit plus aucun objet, qu'il ne discernoit pas le jour le plus vif des ténèbres les plus épaisses, qu'il ne s'appercevoit pas d'une bougie allumée qu'on lui présentoit devant les yeux : il ne lui restoit de sensation qui ressemblât à l'impression de la lumière, qu'un cône brillant, peu étendu, fixé au petit angle de l'œil droit, apparent la nuit comme le jour, & qui ne servoit en aucune façon à faire distinguer les objets. L'une & l'autre pupille étoient très-dilatées & ne se contractoient pas par le contact subit de la lumière. Le malade, d'une complexion délicate, avoit cependant toujours joui d'une assez bonne santé : il étoit bien difficile de pénétrer la cause qui avoit produit la cécité; on la rapportoit vaguement à la sensibilité du malade & à des peines qu'il avoit éprouvées. Il fut électrisé du 25 juillet au 12 octobre, ce qui comprend

deux mois & demi : il prit deux ſéances par jour, à peu près pendant deux mois.

J'adminiſtrai l'électricité de deux manières différentes. Pendant les trois premières ſemaines, le malade étoit électriſé par une plaque métallique fixée à l'occiput, & avec laquelle communiquoit une baguette de cuivre attachée au conducteur de la machine : deux points non iſolés étoient en même temps ſoutenus à la hauteur des yeux, à une diſtance convenable. Le cours du fluide électrique étoit donc du conducteur à la tête de la perſonne électriſée, & de cet organe aux pointes qui l'attiroient : il s'en faiſoit une circulation continuelle. Au bout de trois ſemaines, je quittai cette méthode, & je fis tirer des étincelles autour du globe de l'œil, des muſcles circonvoiſins, & quelques unes du globe même : les paupières étant fermées, j'employai en outre le bain électrique pendant tout le temps que je ſuivis la méthode de tirer des étincelles.

Dès le troiſième jour du traitement, le malade apperçut autour de ſes yeux un cercle lumineux ; il s'éteignit après avoir duré pendant une heure. Deux jours après, le cône lumineux qui ſubſiſtoit avant l'électriſation, s'aggrandit, & il s'en établit trois autour de l'œil gauche. Ces apparences ſubſiſtèrent toujours ; il s'y joignit peu de temps après des bluettes, des étincelles qui paroiſſoient & s'évanouiſſoient ; mais tous ces ſymptômes avoient lieu également la nuit comme le jour : ils n'étoient donc pas produits par l'impreſſion de la lumière, mais par un mouvement intérieur ; tel fut l'état des choſes juſqu'au 18 août, que le malade apperçut devant ſes yeux un point orangé, entouré de rayons pourpres : il le comparoit, quant à la grandeur & à la diſpoſition du diſque & des rayons, à la fleur qu'on nomme *reine marguerite*. Cette apparition conſtante s'aggrandit, devint plus brillante & autour des deux premières couleurs s'arrangèrent trois cercles, un vert, un violet, & un couleur de feu. Cette ſorte d'arc-en-ciel devint très-étendue, &, au rapport du malade, elle lui

paroiſſoit de la grandeur d'une demi-croiſée ordinaire. Il ſentoit en même temps, par intervalles, des points douloureux au fond de l'orbite, & dans les derniers jours une ombre ou tache noire ſe montroit de temps à autre au centre de l'arc-en-ciel, toujours brillant, & exiſtant la nuit comme le jour, avec la différence pourtant que les couleurs en paroiſſoient moins vives la nuit.

Les choſes étant au point où je viens de les rapporter, le 6 ſeptembre, il parut tout à coup au malade, que les couleurs qu'il avoit devant les yeux, & qui avoient juſqu'alors conſervé entr'elles l'ordre dans lequel j'en ai parlé, s'agitoient; elles s'ébranlèrent, ſe confondirent, s'écartèrent, ſe rapprochèrent, & dans leur combat, laiſsèrent entr'elles des points brillans & lumineux. Le malade crut voir en ce moment, & vit en effet: il diſtingua ſa manchette, l'extrémité d'un de ſes doigts; il vint chez moi, me fit le récit que je viens de rendre; je lui préſentai ſur le champ une brochure qui ſe trouva ſous ma main, & dont il nomma la couleur qui étoit bleuâtre; je gliſſai deſſus une carte à jouer, il s'en apperçut & ſans pouvoir la nommer, il reconnut ſeulement que c'étoit une figure. Les eſſais faits les deux jours ſuivans réuſſirent à peu près de même. Le malade diſtinguoit les couleurs ſur un fond uni; mais ſa vue ſe troubloit en regardant un fond varié: le troiſième jour, il diſcerna les couleurs, quoique près les unes des autres, & nomma celle d'une étoffe brochée; il ne voyoit que de côté, par les angles internes, & n'appercevoit qu'un point de la largeur d'une pièce de ſix ſols. Cependant les pupilles n'avoient pas acquis de ſenſibilité.

Ces premiers ſuccès m'inſpiroient d'autant plus d'eſpérance, que je reçus dans le même temps une lettre de Londres, où M. le Begue de Preſle, mon confrère, avoit écrit pour avoir des informations ſur la goutte ſereine, que nous ſavions qu'on y avoit traitée par le moyen de l'électricité. La lettre portoit qu'une Mme Walker, la première malade guérie d'une goutte ſereine, n'avoit vu d'abord

que de côté, que dans un point; que la vue s'étoit enſuite étendue & redreſſée, & qu'on avoit conſtamment obſervé les mêmes faits dans tous ceux que l'électricité avoit guéris depuis; on ajoutoit qu'elle avoit été ſans ſuccès toutes les fois que la maladie datoit de plus de deux ans, & qu'elle avoit produit pluſieurs guériſons dans le cas contraire. Je reviens au malade.

Il diſtinguoit également les couleurs à la lueur d'une bougie, comme au jour; & s'il tenoit lui-même le chandelier, il parvenoit à déterminer la longueur de la bougie, ſans la meſurer par le tact. De jour en jour, il prononçoit plus promptement ſur la couleur des objets, & la nommoit de plus loin: les progrès étoient lents, mais ſoutenus & ſucceſſifs; ils ne s'étoient pas démentis du 6 ſeptembre au 16. Le malade voulut, malgré moi, interrompre le traitement, pour une partie de campagne; il me promit, s'il appercevoit la moindre diminution, de revenir ſur le champ; il ne fut de retour que ſix jours après, & ne diſtingua abſolument rien à ſon arrivée; il ne reconnut aucune couleur pendant la journée; mais à la fin de la ſeconde ſéance, qu'il prit le ſoir, il diſcerna les couleurs comme il le faiſoit quand il étoit parti. Le lendemain, 24 ſeptembre, il vit, comme avant ſon voyage, & le ſoir, mieux qu'il n'avoit encore fait: M. Geoffroy arriva comme le malade étoit ſur l'iſoloir; il lui préſenta une boëte dont on venoit de lui faire préſent; il reconnut qu'elle étoit peinte en moſaïque de deux couleurs qu'il nomma, qu'au milieu il y avoit un portrait entouré d'un cercle blanc: comme il cherchoit à reconnoître le portrait, un indiſcret le nomma. Le malade diſtingua également le lendemain les couleurs d'une autre boëte qu'on lui préſenta, & reconnut, ſans héſiter, qu'il y avoit au centre un portrait de femme entouré d'un cercle jaune; cette époque fut le terme des ſuccès.

Le 25 ſeptembre, le malade ne diſtingua rien de la journée; & du 27 du même mois au 12 octobre, il ne diſ-

cerna les couleurs que par intervalles, toujours plus lentement, avec moins de certitude qu'il n'avoit fait du 6 au 16, & du 23 au 26. Ce retour le découragea, il mit de la négligence à ſuivre le traitement, & il l'abandonna tout à fait le 12 octobre, diſtinguant encore quelques couleurs par momens, qui étoient rares, s'appercevant quand on lui préſentoit une bougie, & voyant la flamme du feu allumé dans une cheminée. Je tâchai envain de l'encourager; je lui repréſentai inutilement que, ſuivant les électriciens, ceux qui ſont traités par ce remède, ſont ſujets à des retours ſuivis de ſuccès plus grands que ceux qu'ils ont interrompus; rien ne put le déterminer. A-t-il à ſe reprocher ſon voyage à la campagne, & d'avoir manqué de perſévérance? Après n'avoir rien vu à ſon retour pendant un jour entier, il avoit mieux vu enſuite que jamais, depuis qu'il étoit malade, auroit-il eu un nouveau ſuccès s'il eût continué, ſur-tout s'il eût voulu conſentir à des commotions à travers le cerveau, comme je le lui propoſai? Je le vis dans le courant de décembre ſuivant; il ne lui reſtoit plus aucune apparence lumineuſe, & il étoit plongé dans les plus profondes ténèbres; enfin le 20 août 1779, vingt-deux mois après la ceſſation du traitement, ſon état n'avoit pas changé.

LXXVII. Le 2 juin 1778, M. Philip, docteur-régent de la faculté, accompagna chez moi madame Dumont, âgée de cinquante-deux ans. M. de Chamſeru, qui s'eſt particulièrement appliqué au traitement des maladies des yeux, fut appellé à la conſultation. M. Philip, médecin ordinaire de la malade, nous fit le récit ſuivant. Mme Dumont avoit le foie embarraſſé depuis long-temps; des apéritifs donnés à propos & en différens temps, avoient empêché les progrès du mal, mais ils ne l'avoient pas entièrement diſſipé; la malade avoit paſſé le temps critique depuis deux ans; elle étoit devenue ſourde depuis quatre & il y avoit cinq mois que ſon œil gauche s'affoibliſſoit de

jour en jour; la ſurdité augmentoit auſſi : la malade avoit la fibre lâche; elle étoit aſſez replette, & dans un état de cachexie commençante. Il falloit, au 2 juin, lui parler très-haut pour qu'elle entendît; elle voyoit aſſez nettement les objets de l'œil gauche le matin; mais cet œil s'obſcurciſſoit dans la journée; elle en voyoit fort mal dans l'après-midi, & point du tout le ſoir. La pupille ſe dilatoit & ſe contractoit aſſez complettement, mais avec beaucoup de lenteur. Nous pensâmes devoir attribuer les infirmités de la malade à l'atonie des fibres en général, à l'épaiſſiſſement des fluides, à l'état de cachexie commençante; & la foibleſſe de l'œil gauche nous parut une goutte ſereine incomplette : nous crûmes pouvoir employer l'électricité, avec eſpérance de ſoulager la malade : elle prit environ cinquante ſéances, du 3 juin au 2 août. Les premières furent courtes; je me bornai d'abord au bain électrique, mais au bout de huit jours, outre le bain, je fis tirer des étincelles autour de l'orbite, & enfin à ces deux premiers moyens j'ajoutai, pendant les derniers jours, de très-légères commotions, ſuivant la méthode de M. de Sauſſure, dont je parlerai à la fin de l'article ſur les maladies des yeux. Ces commotions traverſoient du globe de l'œil à la nuque du cou; j'en donnois douze à quinze de ſuite, deux fois par jour.

La malade éprouva des maux de tête aſſez fréquens pendant le mois de juin (elle étoit naturellement ſujette à cette incommodité). L'œil larmoya beaucoup pendant qu'on tiroit les étincelles; il y eut pluſieurs jours où la vue fut plus nette & ſe prolongea plus tard d'une & de deux heures pendant la journée & en approchant de la nuit : il parut y avoir un mieux marqué du côté de l'ouie. Le ſuccès ſe ſoutint & s'accrut à cet égard pendant les dix-huit premiers jours de juillet; il parut auſſi y avoir un très-léger progrès du côté de la vue : la dilatation & la contraction de la pupille furent moins lentes; la malade, à quelques variations près qui dépendirent preſque toujours de l'état de l'atmoſphère, vit les objets plus nettement, & ſa vue ſe prolongea plus tard vers le coucher du ſoleil.

©BIUM

Je commençai l'uſage des commotions le 18 juillet; mais les inquiétudes de la malade, ſon extrême ſenſibilité m'obligèrent de les donner très-foibles & en petit nombre : je les employai pendant onze jours; elles occaſionnoient un écoulement de larmes fort abondant. Je ne m'apperçus pas que la dilatation & la contraction en fuſſent augmentées; la vue fut à peu près comme pendant les dix-huit premiers jours de juillet, & il n'y eut aucun effet marqué. Le 3 août, Mme Dumont m'écrivit une lettre par laquelle elle m'apprenoit qu'elle ne viendroit plus : le motif qui l'y déterminoit, étoit la crainte que le traitement adminiſtré pour l'œil affoibli, ne pût affecter celui qui étoit ſain, quoiqu'à cet égard il ne ſe fût rien paſſé qui autoriſât cette crainte. Mme Dumont n'a donc retiré de ſon traitement d'autre avantage que d'être un peu ſoulagée de la ſurdité, & du côté de la vue d'avoir éprouvé quelques très-foibles changemens qui auroient peut-être dû l'encourager à continuer.

Le 14 août 1779, un an après le traitement, j'ai paſſé chez elle; ſon état n'avoit changé en rien depuis qu'elle s'étoit retirée; mais ce qu'elle avoit gagné étoit ſi peu de choſe, qu'il étoit bien difficile, au bout d'un an, de juger ſi elle avoit même conſervé ce très-foible gain.

LXXVIII. Le 30 octobre 1778, Béri, valet-de-chambre âgé de quarante-quatre ans, ſe préſenta chez moi. Il n'avoit eu aucune incommodité avant l'âge de trente-trois ans; il eut alors une fièvre tierce, accompagnée, comme c'eſt l'ordinaire, de violens maux de tête pendant les accès : un empyrique lui appliqua des topiques ſur la fontanelle ſupérieure, n'ayant égard qu'aux maux de tête. La fièvre ſe termina d'elle-même; mais le point qui avoit été couvert par les topiques, reſta le ſiège de violentes douleurs qui ſe renouvelloient tous les jours, & qui duroient environ trois heures. Le malade éprouvoit pendant leur durée des étourdiſſemens, & quelquefois les objets lui paroiſſoient doubles : il avoit d'autres fois des bourdonnemens dans les oreilles : cet état dura

dura pendant dix ans. Il y en avoit un environ, au 30 octobre 1778, que les maux de tête s'étoient dissipés; mais la vue s'étoit en même temps affoiblie; MM. Grandjean avoient été consultés; ils avoient prescrit un traitement méthodique qu avoit consisté en une saignée du pied, les vésicatoires derrière la nuque du cou, l'émétique en lavage dans le petit lait pendant dix jours, & ensuite des bouillons apéritifs soir & matin. On employa deux mois à ce traitement: le malade se mit ensuite pendant six semaines entre les mains de M. l'abbé du Mousseau, & fut enfin traité pendant quatre mois par le frere Mai, lazariste. Les différens remèdes que prit le malade, non-seulement ne le guérirent pas, mais pendant leur usage la vue continua de baisser; ensorte que Béri, le 30 octobre, avoit les pupilles extrêmement dilatées & insensibles à l'action de la lumière; les yeux, sur-tout le droit, étoient ternes, le malade distinguoit cependant encore le jour de la nuit; il voyoit même assez pour se conduire dans un lieu auquel il étoit habitué; il distinguoit les masses sans voir les objets d'un petit volume; & tout ce qu'il appercevoit, lui paroissoit dans l'ombre, & coloré en noir ou en gris.

Je pensai pouvoir attribuer les maux de tête à une portion de l'humeur fébrile fixée par l'action des topiques, ou à une humeur quelconque attirée en un point fixe par ces mêmes topiques; la cessation des maux de tête arrivée en même temps que la vue s'étoit affoiblie, me parut indiquer que l'humeur morbifique, quelle qu'elle fût, avoit changé de place; je crus l'électricité propre à la fondre, à la mettre en mouvement; & le plus grand bien qu'elle put produire, eût été, suivant mon sentiment, de redonner une fièvre tierce au malade; rapportant à l'humeur qui avoit produit cette fièvre, & dont la dépuration n'avoit pas eu lieu, les accidens survenus à Béri. Mon intention étoit de le traiter, si j'appercevois des signes qui indiquassent la fonte de l'humeur, comme s'il eût eu réellement une fièvre tierce; je me proposois de l'évacuer, d'aider l'action apéritive de l'électricité par des remèdes du même genre, & de finir, si j'obtenois des succès, par le spé-

cifique des fièvtes intermittentes. Je n'ai pu ſavoir ſi l'expérience auroit juſtifié le plan que je m'étois formé. Le malade m'a quitté trop tôt, quoiqu'il eût éprouvé un changement dans ſon état qui devoit le porter à continuer long temps. Il ne fut électriſé que du 31 octobre au 21 novembre, & dans cet eſpace de tems il ne vint que dix-huit fois. Il n'y eut rien de remarquable du 31 octobre, temps auquel le malade ne diſtinguoit que les groſſes maſſes & ne diſcernoit pas les petits objets, juſqu'au 11 novembre; mais ce même jour, le malade reconnut une montre, une très-petite clef, un écu de ſix livres, &, ce qui mérite d'être remarqué, ſur-tout à cauſe de ce que j'ai dit dans le numéro précédent, en parlant des expériences faites en Angleterre, il apperçut ces objets en regardant de côté; je commençai le même jour à faire uſage des commotions du globe de l'œil à la nuque du cou; & j'engageai le malade à venir deux fois par jour; mais il ſuivit ce conſeil au plus trois ou quatre fois.

Le 13, Béri, auquel on montra trois cartes, en reconnut deux, l'as de treffle, le dix de carreau, & ne put reconnoître la dame de trêffle; il diſtingua la couleur rouge & la couleur verte de deux différens objets qu'on lui préſenta; on ſe reſſouviendra qu'au 31 octobre, tout ce qu'il appercevoit lui paroiſſoit gris ou noir.

Le 14, il me dit que depuis quatre à cinq jours il mouchoit beaucoup plus qu'à ſon ordinaire; qu'il urinoit plus fréquemment; qu'il étoit habituellement en moiteur; & qu'un cautère qu'il portoit depuis longtemps, rendoit plus abondamment qu'à l'ordinaire.

Il ne vint pas le 15; il me dit le 16 avoir éprouvé la veille un étourdiſſement paſſager, qui avoit répandu ſur ſes yeux un brouillard qui affoibliſſoit le peu de ſuccès déja obtenu. Il vit bien moins en effet les objets que je lui préſentai; il ne vint pas le lendemain, & me fit dire que le brouillard s'étoit épaiſſi & diſſipé à pluſieurs repriſes; que le cautère avoit peu rendu; je me hâtai de lui preſcrire une purgation; il la prit le 18 novembre; il fut électriſé le 19, le 20 & le 21:

le brouillard étoit moins épais ; mais il ne s'étoit point entièrement diſſipé : le malade diſcernoit les objets, mais pas auſſi bien qu'il les avoit diſcernés le 12, le 13 & le 14 du mois. Cette diminution, ou peut-être des conſeils qu'on lui donna, l'empêchèrent de continuer ; il prétexta la ſaiſon, & me dit qu'il reviendroit au printemps.

On ne peut ſans doute tirer de conſéquences bien poſitives des trois obſervations que je viens d'offrir ; ſi elles prouvent quelque choſe, c'eſt que dans la goutte ſereine l'électricité n'eſt pas ſans action ; en peut-elle avoir une aſſez puiſſante pour opérer quelquefois la guériſon dans une maladie auſſi triſte, contre laquelle on connoît ſi peu de reſſources ? Je n'ai pas été juſqu'à préſent aſſez heureux pour en pouvoir fournir des preuves par moi-même. Je ſais qu'en France & en Angleterre pluſieurs perſonnes aſſurent avoir guéri des gouttes ſereines par l'électricité. Je n'admets, ni ne nie les guériſons qu'elles diſent avoir opérées, parce que je n'ai pas de preuves ſuffiſantes pour prendre un parti ; mais il eſt un fait dont je ne doute pas, parce que les lumières & l'impartialité de celui qui l'atteſte (M. de Sauſſure, profeſſeur de phyſique à Genêve) me ſont connues en particulier, & ſont avouées de tous les ſavans en général. Il eſt parvenu à guérir par le moyen de l'électricité une goutte ſereine dont étoit affligée une femme nommée Noier ; elle avoit un œil entièrement perdu, & ne pouvoit de l'autre que diſtinguer le jour des ténèbres. M. de Sauſſure l'électriſa cinq fois par jour, une demi-heure à chaque fois ; il faiſoit paſſer à chaque ſéance quinze à vingt commotions du globe de chaque œil à la nuque du cou. Le traitement fut long ; la malade, naturellement ſujette aux maux de tête, en éprouva ſur la fin du traitement de ſi violens, qu'ils obligèrent de le quitter, mais il n'en arriva pas d'accident ; & lors de la date de la lettre de M. de Sauſſure, dans laquelle ce fait eſt rapporté, & qui eſt du 29 juin 1776, il y avoit ſix ans que la femme Noier avoit recouvré & qu'elle conſervoit la vue. Curieux de ſavoir ſi cette cure & d'autres relatives à des maladies différentes,

©BIUM

qui ſont rapportées dans la même lettre s'étoient ſoutenues, j'écrivis à M. de Sauſſure en 1778 : il me répondit par rapport à la femme Noier, en date du 9 juillet de la même année :

« Je vis hier la femme Noier ; elle me reconnut de loin dans » la rue de ſon village, vint au devant de moi, me dit que ſa » vue ſe ſoutenoit très-bien ; qu'à la vérité elle ne pouvoit » pas faire à l'aiguille des ouvrages bien déliés, mais qu'elle » voyoit aſſez pour travailler à des ouvrages groſſiers, & » elle me fit voir un tablier qu'elle ourloit dans le moment » même ».

J'ai rapporté ce fait, que j'eſpère que M. de Sauſſure me pardonnera d'avoir publié ſans lui en avoir demandé la permiſſion ; 1°. pour prouver que l'électricité peut avoir aſſez d'action pour guérir quelquefois la goutte ſereine ; 2°. pour raſſurer les malades ſur l'effet des commotions à travers le cerveau, dont ceux que j'ai traités ont eu une crainte qui les a empêchés de s'y ſoumettre ; 3°. pour les convaincre de la néceſſité d'un traitement long & répété pluſieurs fois par jour ; 4°. enfin pour fournir une preuve qu'une guériſon de la goutte ſereine, obtenue par l'électricité, ſe ſoutenoit très-bien huit ans après la ceſſation du traitement.

LXXIX. QUOIQUE l'obſervation dont je vais rendre compte, ne ſoit point relative à la goutte ſereine, je la place cependant à la fin de cet article, parce qu'il eſt le ſeul dans lequel je parle des maladies des yeux.

M. Chamoulaud, âgé de cinquante-neuf ans, me conſulta dans les premiers jours d'octobre de l'année 1778, pour une foibleſſe de vue & des taches qu'il appercevoit ſur les objets qu'il fixoit. Il s'étoit fortement appliqué à l'étude dans ſa jeuneſſe, & dès l'âge de vingt-un ans ſa vue devint plus courte qu'elle n'étoit auparavant ; à l'âge de vingt-quatre ans, il ſe trouva la vue ſi mauvaiſe, qu'il eut recours aux avis de M. Gendron ; cet oculiſte célèbre lui conſeilla le repos, & un purgatif tous les mois ; la vue de M. Chamoulaud fut moins

foible pendant plusieurs années ; mais elle dépérit ensuite, &, suivant le malade, le grand nombre de remèdes qu'il fit, contribua à son dépérissement ; enfin depuis trois à quatre ans l'œil gauche étoit si foible, que le malade le regardoit presque comme perdu : le droit étoit le seul qui lui servît pour se conduire & faire ses affaires ; car il pouvoit encore lire & écrire pendant une heure, en se reposant quelques momens ; mais il voyoit entre les objets & son œil voltiger des ombres ou taches qui l'incommodoient beaucoup, & la vue de cet œil étoit d'ailleurs si courte, qu'il étoit obligé de porter continuellement des lunettes, même dans les rues.

Je déclarai à M. Chamoulaud que j'attendois fort peu de l'électricité pour son incommodité, parce qu'elle étoit très-ancienne, & que, d'ailleurs, je doutois qu'elle fût de nature à ce que l'électricité y remédiât. Il me dit qu'on la lui avoit conseillée comme apéritive & fondante ; je consentis à la lui administrer, parce que je n'y voyois pas de risque ; il en a fait usage pendant trois mois & demi en bain & par étincelles ; il n'en a résulté aucun changement dans son état, relativement à sa vue ; car, pour sa santé en général, il m'a souvent dit que l'électricité le rendoit plus alégre, qu'elle le faisoit mieux digérer & le fortifioit ; il m'est venu voir huit mois après la cessation du traitement, conservant toujours sa bonne & vigoureuse santé, satisfait à cet égard de l'électricité, ne lui devant rien & ne lui reprochant rien non plus relativement à sa vue.

SUPPRESSIONS.

LXXX. Une fille de dix-sept ans & demi, accompagnée d'une femme plus âgée, vint me consulter dans le commencement d'octobre 1777. Elles me déclarèrent qu'environ dix-huit mois auparavant la jeune fille avoit éprouvé une frayeur subite dans le moment de l'évacuation périodique, qui s'étoit supprimée, qu'on avoit inutilement employé la saignée du pied & différens remèdes pour la rappeller ; que pendant

deux mois la malade avoit ſouffert de violens maux de tête & une oppreſſion de poitrine conſidérable; qu'il lui étoit enſuite ſurvenu un dévoiement qui avoit diſſipé ces ſymptômes; que ce dévoiement avoit continué pendant ſix mois, & que dans cet intervalle la jeune perſonne avoit éprouvé un mouvement convulſif d'un quart-d'heure, pendant lequel elle avoit eu tous les membres & l'épine roides & en contraction. Le dévoiement s'arrêta au bout de ſix mois: & alors la malade éprouva à peu près tous les mois ou toutes les cinq ſemaines un accès de convulſion ſemblable au premier pour les ſymptômes & la durée; cependant les règles ne s'étoient pas rétablies: il y avoit ſeulement eu à chaque époque où elles auroient dû avoir lieu un écoulement en blanc, dont la durée avoit été de quelques jours; il y avoit même eu dans l'eſpace de dix-huit mois cinq à ſix apparitions d'évacuations en rouge; mais elles n'avoient duré que trois ou quatre heures au lieu de trois à quatre jours, qui étoient, par rapport à la jeune perſonne, la durée de l'évacuation périodique avant qu'elle fût ſupprimée.

Il y avoit dix mois que le dévoiement n'avoit plus lieu; les forces qu'il avoit diminuées, étoient non-ſeulement parfaitement rétablies, mais la jeune perſonne avoit beaucoup d'embonpoint; elle étoit fort haute en couleur; le pouls étoit très-plein, l'artère dure & très-tendue. Il ne me parut pas prudent de tenter l'électricité dans de pareilles circonſtances; je craignis que ſi le ſang trouvoit trop de réſiſtance vers les parties intérieures, il ne ſe portât vers la tête, & qu'il n'en réſultât de fâcheux accidens. J'étois bien aiſe d'ailleurs d'éprouver ſi les règles ſeroient rappellées par les moyens ordinaires. Je preſcrivis en conſéquence une ſaignée du pied, des demi-bains, & l'uſage d'une tiſane légèrement emménagogue. Ces moyens furent inutiles; mais ils avoient remédié à la trop grande rigidité des fibres, & je crus, après les avoir employés, pouvoir faire uſage de l'électricité ſans expoſer la perſonne incommodée à aucun danger. Elle ne fut électriſée que quatre fois, par bain ſeulement, deux heures en-

viron chaque fois, & douze jours avant l'époque qu'elle attendoit : cette époque devança de neuf jours ; l'évacuation s'annonça ſur l'iſoloir même, & continua pendant trois jours avec l'abondance ordinaire avant la ſuppreſſion ; elle reparut de nouveau au bout de trois ſemaines, & continua également pendant trois jours. Depuis la première époque juſqu'à ſix jours après la ſeconde, ce qui comprend près d'un mois, la malade n'eut point d'accès convulſif ; je n'en conclus nullement que l'électricité ſoit propre à remédier aux mouvemens ſpaſmodiques ; mais celui qui étoit périodique dans la jeune malade, étant un ſymptôme de la ſuppreſſion qui n'avoit plus lieu, il devoit auſſi ceſſer avec la cauſe qui l'avoit produit.

Trois mois après le traitement je paſſai chez la malade ; je ne trouvai que ſa mère, femme groſſière & très-peu intelligente, ou qui affecta de ne le pas paroître devant moi. Il me parut, autant que je pus apprécier ſes réponſes, que ſa fille avoit été bien réglée pendant les trois mois, durant leſquels je ne l'avois pas vue, & qu'elle n'avoit pas eu de mouvemens convulſifs. Je la priai d'envoyer ſa fille chez moi ; elle me le promit & ne me tint pas parole.

Le 4 ſeptembre 1779, après avoir été pluſieurs fois chez la jeune perſonne ſans pouvoir la rencontrer, je trouvai la dame qui l'avoit accompagnée chez moi ; elle m'aſſura qu'elle avoit toujours été en bonne ſanté depuis le mois d'octobre 1777 ; que depuis le premier retour de l'évacuation périodique, elle avoit eu lieu très-régulièrement tous les mois ; qu'elle avoit duré chaque fois autant de temps qu'elle duroit avant la ſuppreſſion, & qu'elle avoit été auſſi abondante à chaque époque ; qu'à l'égard des mouvemens convulſifs, que je crois qu'on peut regarder comme épileptiques, que la jeune fille avoit été ſix mois ſans en éprouver, mais que depuis ce terme elle y étoit devenue ſujette comme avant le traitement électrique ; que c'étoit la même choſe quant à la fréquence & à la durée de ces mouvemens.

©BIUM

LXXXI. UNE demoiſelle âgée de quinze ans & demi, qui depuis deux & demi avoit atteint l'âge de puberté, dont les évacuations périodiques étoient abondantes & ſuivoient le cours ordinaire, entendit crier au feu à côté de chez elle au mois de janvier 1776; c'étoit dans le moment de l'évacuation; elle fut arrêtée ſubitement & de ce moment au trente décembre 1777. Elle ne ſe manifeſta que deux fois & très-incomplettement; elle n'avoit point eu lieu depuis quinze mois au 30 décembre, lorſque la malade ſe préſenta pour être électriſée, d'après l'avis de M. le Clerc, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris. Il avoit adminiſtré un grand nombre de remèdes à la malade, & il y avoit eu à ſon égard pluſieurs conſultations entre M. le Clerc & M. Petit, docteur-régent de la faculté. Ces Meſſieurs avoient inutilement employé la plupart des reſſources que l'art fournit. La malade étoit tombée dans un état d'apathie général; ſes mouvemens étoient lents & ſans action; elle n'avoit de goût pour aucun objet; elle mangeoit peu, digéroit très-mal; elle avoit beaucoup de vapeurs & de fréquentes ſuffocations hiſtériques; elles gênoient beaucoup la reſpiration & la déglutition: le pouls étoit petit, enfoncé, le viſage pâle & décoloré, légèrement bouffi; l'habitude du corps étoit fort amaigrie, après un embonpoint conſidérable qui avoit eu lieu pendant les ſix premiers mois de la ſuppreſſion. On pouvoit regarder la malade comme dans un commencement de cachexie. Elle fut électriſée par bain du 30 décembre au 23 janvier. Les vapeurs hiſtériques furent moins violentes pendant le traitement, au rapport de la malade & de madame ſa mère; l'appétit fut meilleur & les digeſtions furent moins pénibles; Melle..... vit en blanc du 17 au 23 du mois. Cet écoulement fut très-abondant pendant cet intervalle, & diminua tous les ſymptômes; ſon abondance étoit ſi grande, que la malade s'en trouva affoiblie; nous jugeâmes à propos de la laiſſer repoſer pendant quelques jours. Un pareil écoulement s'étoit montré quelquefois depuis la ſuppreſſion, mais il n'avoit été que momentané.

tané. Nous avions employé, en même temps que l'électricité, des demi-bains, dans la vue de détendre & de relâcher les parties vers leſquelles nous eſpérions que l'impulſion générale, communiquée par l'électricité, porteroit le ſang. La malade ayant ceſſé d'être électriſée le 23, l'évacuation en blanc s'arrêta dès le 24. Nous reprîmes le traitement électrique le 9 février, & nous le continuâmes juſqu'au 29 du même mois. Il fut ſuivi des mêmes effets que dans le mois précédent; mais l'évacuation en blanc fut moins abondante que dans le mois de janvier.

La malade fut purgée au commencement de mars par les eaux de Seydſchutz, & l'avoit été de même en janvier; elle reprit le traitement électrique le 9 mars, & le continua juſqu'au 20 du même mois; il fut ſuivi des mêmes effets que dans les deux mois précédens, mais toujours avec diminution de l'évacuation en blanc, qui fut très-peu abondante dans ce mois. Cependant l'appétit étoit conſtamment meilleur, & les digeſtions moins mauvaiſes; les ſuffocations hiſtériques étoient moins violentes, & le pouls étoit moins foible. La malade n'avoit point fait uſage de l'application des ſangſues; c'étoit une reſſource qui lui reſtoit; M. le Clerc & moi nous lui conſeillâmes d'en faire uſage en ceſſant l'électricité. Ce conſeil fut ſuivi & exécuté deux fois ſans procurer le ſuccès qu'on en attendoit. Mlle ... toujours dans le même état, alla dans l'été à Bourbonne, où elle prit les eaux qui ne la ſoulagèrent pas. De retour à Paris, elle ceſſa tous les remèdes, ſans que ſon état changeât juſqu'au mois de décembre 1778; l'évacuation ſe rétablit à cette époque; elle a continué régulièrement depuis juſqu'au mois de ſeptembre 1779, & j'ai vu le premier de ce mois la perſonne parfaitement bien portante, ſi changée en bien, qu'elle étoit abſolument méconnoiſſable; les remèdes qu'elle avoit faits, & l'électricité en particulier, ont-ils contribué à ſa guériſon, ou la nature ſeule l'a-t-elle opérée?

LXXXII. M. VICQ D'AZYR, docteur-régent de la faculté, & ſecrétaire perpétuel de la ſociété royale de médecine, m'adreſſa le 4 juillet 1778 une demoiſelle âgée de vingt-deux ans & demi, à laquelle il conſeilloit de faire uſage de l'électricité; cette demoiſelle de petite taille, ayant beaucoup d'embonpoint, n'avoit encore éprouvé aucune évacuation périodique. Elle étoit ſujette à des ſuffocations hiſtériques, aux maux de tête & d'eſtomac; elle avoit inutilement fait uſage d'un grand nombre de remèdes; elle fut électriſée pendant deux mois par bain, ſans aucun changement dans ſon état. Je lui avois annoncé que ſon traitement devoit être beaucoup plus long, & je l'avois engagée à prendre des demi-bains; elle a mal ſuivi le dernier conſeil, & elle a quitté beaucoup plus tôt qu'elle ne me l'avoit promis en commençant. Si les ſuffocations hiſtériques, les maux de tête & d'eſtomac n'ont pas au moins été diminués, comme dans la perſonne qui fait le ſujet de l'obſervation précédente, je crois que cela a dépendu de ce qu'il ne s'eſt fait dans cette dernière malade aucune ſorte d'évacuation. Je lui conſeillai, en quittant l'électricité, l'application des ſangſues dont elle n'avoit pas fait uſage; mais ce conſeil n'a pas été ſuivi; ſon état étoit toujours le même un an révolu après ſon traitement.

SUPPLÉMENT au n° XVII. Depuis cet article imprimé, M. Schmal eſt venu chez moi, le 30 août 1779, un an après la ceſſation de ſon traitement. Il avoit été paſſer l'automne & l'hiver dans ſa patrie (en Allemagne), & n'avoit ni rien perdu, ni rien gagné pendant ces deux ſaiſons. De retour en France au printemps, il avoit été à Bourbonne, le 22 mai; il y avoit pris, pendant vingt-ſept jours, des douches & bu des eaux; il en avoit retiré fort peu d'avantage, & il me parut au même point que quand il m'avoit quitté. Je lui conſeillai de reprendre le traitement électrique; il le promit, mais il n'eſt pas revenu.

TABLEAU DES MALADES QUI ONT ÉTÉ ÉLECTRISÉS.

PARAGRAPHE PREMIER.

PARALYSIES.

Numéros des Journaux.	Page du Journal.	Noms des malades.	Leur âge.	Date de la maladie.	Causes probables de la maladie.	Durée du traitement.	Effets arrivés pendant le traitement.	État des malades au bout d'un temps déterminé depuis la fin du traitement.
		MM.						
I.	201	De la Motte, chirurgien	40 ans	3 ans	Congestion humorale	3 mois	Fut fort soulagé, recouvra un usage beaucoup plus libre de son bras, & eut en état de saigner	N'a rien perdu au bout de treize mois.
II.	205	Prévost	50	1 mois	Congestion humorale	4 mois, 6 jours	Obtient la guérison	Elle se soutenoit au bout de huit mois.
III.	209	Beurlier	42	15 mois	Humeur rhumatismale	6 mois	Reprend son état, qui est celui de graveur	Le continuoit au bout de quatre mois.
IV.	214	Guigard	7 & demi	6 semaines	Frayeur subite	6 semaines	Recouvre l'usage du bras & de la jambe	Le conservoit au bout de seize mois.
V.	222	De Pusse (mademoiselle)	16	12 ans	Atonie générale	7 mois	Obtient un usage libre du bras & de la jambe	Le conservoit au bout d'un mois.
VI.	227	Boitel (madame)	50	5 semaines	Pléthore sanguine	5 semaines	Recouvre un usage beaucoup plus libre du bras	Le conservoit au bout de quatorze mois.
VII.	232	Charlemagne	35	10 mois	Relâchement des fibres & congestion humorale	7 mois	Reprend son état, qui est celui de metteur en œuvre, l'exerce plus facilement, moins aisément qu'avant sa maladie	Le continuoit de même au bout de dix mois.
VIII.	237	Maudoux	54	3 m. & demi	Épaississement de la lymphe	4 mois & demi	Acquiert la faculté de converser, de se promener & de se servir de sa main droite	Conservoit au bout d'un an ce qu'il avoit acquis, relativement à la paralysie. Voyez l'article même.
IX.	248		36	5 semaines	Métastase d'une humeur peu fixe d'abord à la peau	56 séances en 6 mois	La bouche rappellée à son état naturel, ou à très-peu près; les paupières acquièrent la mobilité qu'elles avoient perdue	Même état au bout de deux mois & demi. Voyez l'article.
X.	252	Prémont (madame)	47 à 48	13 mois	Congestion humorale à la suite d'une évacuation habituelle supprimée	10 mois, 7 jours	Ses doigts, son poignet se redressent; elle commence à se servir de sa main, acquiert la faculté de sortir à pied	Conserve pendant six semaines ce qu'elle a acquis, le perd en partie, fait de nouveaux remèdes, perd plus des trois quarts du soulagement obtenu, en conserve très-peu dix mois après. Voyez l'article même & les causes de la perte.
XI.	269		55 environ	6 mois	Épuisement	6 mois, 2 séances par jour	Ne recouvre ni la sensibilité, ni la faculté de se soutenir, mais acquiert celle de retenir ses urines	Même état quatorze mois après le traitement.
XII.	272	De Neuville	42	13 mois	Vice scorbutique	4 mois & demi	N'obtient aucun soulagement	Même état dix mois après le traitement.
XIII.	276	Dagneau	48	2 ans	Saisissement violent	36 séances	Point de soulagement; augmentation d'attaques d'épilepsie, auxquelles il est sujet	Même état au bout d'onze mois; les attaques revenues en peu de temps à leur intensité ordinaire.
XIV.	278	Gervois	69	2 ans	Santé très-dérangée depuis 15 ans	18 séances	Elles augmentent des mouvemens spasmodiques, qu'on avoit regardés comme des menaces de paralysie	Même état dix-huit mois après le traitement.

PARAGRAPHE SECOND.

XV.	280	Michel	57	15 jours	Suppression de la sueur	5 mois	Devient en état de rentrer en service	Avoit acquis un nouveau degré de force six mois après le traitement.
XVI.	284	Bodin	30	28 jours		4 mois	Reprend son métier, qui est celui de cordonnier	Le continuoit quatre mois après le traitement.
XVII.	287	Schmal	38	24 jours		2 mois & demi	Acquiert de la mobilité dans les doigts & commence à se servir de sa main	Va dans sa patrie (en Allemagne), y passe l'automne & l'hiver, sans rien gagner, ni rien perdre: de retour en été en France, prend les eaux de Bourbonne & acquiert un peu plus de liberté dans la main.
XVIII.	289	Castres	68 à 69	13 jours		42 séances	Commence à faire quelque usage de sa main & à marcher avec moins de peine	Conservoit après dix-sept mois ce qu'il avoit gagné.
XIX.	293	Adamcourt	41	6 semaines		5 mois, 8 jours	Acquiert la facilité de marcher assez bien pour vaquer à ses affaires; son bras commençoit à recouvrer un très-léger mouvement	Même état treize mois après le traitement.
XX.	296	Lenoir, coiffeur	26	3 ans		30 séances	Quitte par préjugé, commençant à reprendre son métier	
XXI.	297	Angenot	60	15 jours		46 séances	La bouche presque redressée, le sommeil meilleur; acquiert la facilité de marcher seul sur un terrain uni, & commence à se servir un peu de sa main	Conservoit après deux mois & demi ce qu'il avoit acquis, & étoit en tout plus fort.
XXII.	301		7	6 ans & demi		44 séances	Acquiert plus de force dans le bras & la liberté de porter ses alimens à sa bouche	Même état deux mois après le traitement.
XXIII.	303	Ponsonet	40	1 an		1 mois, 20 jours	Acquiert plus de force dans la jambe & commence à se servir un peu de sa main	Va à Bourbonne, en revient, se servant de sa main à de légers usages, & n'avoit rien perdu au bout de quatorze mois.
XXIV.	306	Guerin	41	6 semaines	Congestion humorale	3 mois	Devient en état de sortir à pied, aidé de quelqu'un	Même état du côté de la jambe au bout de deux mois, & gain du côté du bras.
XXV.	308	Couteaux	51	4 mois & d.		1 mois & demi	Les doigts commencent à se redresser, & le poignet à acquérir du mouvement	Non-seulement n'avoit rien perdu, mais même beaucoup gagné sept mois après le traitement.
XXVI.	310		37	5 mois		17 séances	Recouvre un commencement de mouvement dans les doigts	Même état après onze mois.
XXVII.	313		34	8 ans & demi	Dépôt après la petite vérole	6 semaines	Les doigts de la main & du pied paralysés acquièrent un peu de mouvement	Et le perdent quelque temps après la cessation du traitement, beaucoup trop court. Même état au bout de sept mois.
XXVIII.	314	Denis	60	4 ans 7 mois		3 mois environ	Le poignet & les doigts courbés se redressent, acquièrent un léger mouvement	Conservoit onze mois après le peu qu'il avoit gagné.
XXIX.	316	Lamé	2 & demi	15 mois		58 séances	Les bras & l'avant-bras atrophiés reprennent de l'embonpoint; l'enfant commence à en exécuter difficilement quelques mouvemens	Même état cinq mois après le traitement.
XXX.	318	Philippon	46	4 ans		2 mois, 20 jours	Le tact fut obtus se rétablit, la jambe acquiert de la force, & le bras très-peu	Quinze mois & demi après, nulle perte; gain au contraire du côté de la jambe; perte du côté du bras. Voyez l'article même.
XXXI.	320	Chanet	60	3 m. & demi	Humeur rhumatismale	3 mois	Gagne de pouvoir se lever seul & s'en charger & de marcher sur un terrain uni; quitte pour aller à Bourbonne, en revient dans le	Même état où il y étoit allé, & est encore dans cet état au bout d'un an.
XXXII.	322		26	2 ans	Lésion dans l'organisation	6 semaines	Aucun effet	Même état au bout de vingt-un mois.
XXXIII.	324	Provôt (femme)	39	1 an	Crise imparfaite, à la suite d'une fièvre putride	5 semaines environ	N'éprouve aucun effet pendant le traitement, beaucoup trop court	Même état au bout de deux mois.
XXXIV.	325		65 à 66	7 ans		5 mois 7	Aucun effet	Même état au bout de dix mois.
XXXV.	326		55 à 56	6 ans		1 mois	Aucun effet. Voyez l'article relatif à cette maladie très-singulière, & d'une espèce très-difficile à déterminer	
XXXVI.	327	Marcou (fille)	65	6 mois		3 mois	Les extrémités affectées de froid recouvrent & conservent la chaleur naturelle; elles acquièrent un très-léger degré de force de plus	Conserve pendant cinq mois le peu qu'elle a gagné; devient ensuite hydropique.
XXXVII.	329	Marie	73	3 mois		21 séances	Acquiert de la force du côté du bras, & commence à se servir de sa main	Même état pendant trois à quatre mois; tombe ensuite dans une longue maladie, par laquelle nous n'avons pu avoir d'éclaircissement, & meurt un an après son traitement.
XXXVIII.	331		60	3 semaines		15 séances	Les idées fort brouillées deviennent moins confuses, le bras & la jambe acquièrent un peu de force	Les choses vont de mieux en mieux pendant quatre mois; le malade se livre à un mauvais régime, périt au bout d'un an, sans avoir rien perdu du côté des mouvemens.
XXXIX.	334	Roger	5 & demi	6 mois		22 séances	Le bras se fortifie, & exécute des mouvemens dont il étoit privé	Trois mois révolus après le traitement, l'enfant est pris de convulsions qui durent trois jours, & dont il périt.
XL.	336	De Cazigny	66	9 mois		3 mois, 10 jours	Aucun effet	Sept jours après le traitement, a une nouvelle attaque, est soulagé par les moyens ordinaires, & pendant leur usage, éprouve une troisième attaque, dont il meurt.
XLI.	338	Simon	55	3 mois		17 séances	Idem	Passé six mois dans le même état, périt enfin d'une troisième attaque d'apoplexie.
XLII.	339	Rollet (le Père), minime	64	4 ans		1 mois	L'enflure en jambes diminuée: aucun autre effet	L'hydropisie déjà formée fait de rapides progrès; il meurt au bout de dix-neuf jours.

N. B. Il faut nécessairement lire les six derniers articles, pour en prendre une juste idée.

©BIUM

PARAGRAPHE TROISIÈME.

SUITE DES PARALYSIES.

Numéros des Journaux.	Pag. du Journ.	Noms des malades.	Leur âge.	Date de la maladie.	Causes probables de la maladie.	Durée du traitement.	Effets arrivés pendant le traitement.	État des malades au bout d'un temps déterminé depuis la fin du traitement.
		MM.						
XLIII.....	342	Dupuis.....	40 ans.....	1 mois.....	Humeur rhumatismale.....	9 séances.....	Sa jambe se fortifie, son bras devient plus mobile.	Étoit dix mois après dans le même état qu'en cessant de venir.
XLIV.....	*Ibid*	Cosel (femme).....	38	3 ans.....	.....	21 séances.....	Sa jambe acquiert plus de force; quitte par préjugé.....	L'état n'avoit pas changé au bout de dix-huit mois.
XLV.....	343	.....	8	2 ans.....	.....	11 séances.....	Le poignet acquiert un peu de mouvement; il se redresse, ainsi que les doigts...	Même état au bout de onze mois.
XLVI.....	344	.....	3	2 ans & demi	.....	20 séances.....	Aucun effet.....	Même état au bout de vingt-un mois.
XLVII.....	345	.....	69	5 ans.....	.....	9 séances.....	*Idem*.....	
XLVIII.....	*Ibid*	.....	47	8 ans & demi	.....	4 séances.		
XLIX.....	...	Croizier.....	49	18 mois.....	.....	5 séances.		
L.....	346	Le Pileur.....	58	2 ans.....	.....	3 séances.		
LI.....	...	Jacquin.....	21	6 mois.....	.....	3 séances.....	La paupière entièrement immobile commençoit à acquérir du mouvement.	

STUPEURS, ENGOURDISSEMENS.

LII.....	346	.....	69	2 ans.....	.....	52 séances.....	Aucun effet.....	Même état dix-huit mois après le traitement.
LIII.....	347	.....	60	2 ans.....	.....	1 mois 4 jours.....	*Idem*.....	Même état au bout de quinze mois.
LIV.....	*Ibid*	.....	34 à 36.....	3 ans.....	Épuisement.....	17 séances.....	La sensibilité nerveuse est augmentée.....	Dans son premier état en peu de jours & au bout de trois mois.
LV.....	348	.....	46	2 ans.....	.....	11 séances.....	Point d'effet.....	Même état au bout de quatorze mois.
LVI.....	*Ibid*	Lumière.....	63	13 mois.....	.....	51 jours.....	*Idem*.....	Même état au bout de onze mois.

RHUMATISMES.

LVII.....	350	Gobert.....	40	17 jours.....	.....	11 séances.....	Douleurs dissipées : le malade, dont le bras & la main étoient sans mouvement, reprend son métier de jouailler.....	Nulle atteinte de mal deux mois & demi après le traitement.
LVIII.....	351	Boutillier (madame).....	63	22 ans.....	Habitation dans un lieu humide.....	7 mois.....	L'enflure & les douleurs diminuent d'abord; les douleurs reviennent ensuite, & de fixes, deviennent vagues.....	Même état treize mois après le traitement.

RHUMATISMES GOUTTEUX.

LIX.....	354	Bouclon.....	38	9 mois.....	.....	2 mois & demi.....	L'enflure, les douleurs dissipées : le malade reprend son métier de cordonnier.....	Et le continuoit dix-huit mois après.
LX.....	356	Bertin.....	37	2 ans.....	.....	10 séances.....	Est sensiblement soulagé; quitte par préjugé.	
LXI.....	357	.....	45 environ...	22 ans.....	Transpiration repercutée.....	25 séances.....	Est soulagé; les douleurs diminuées, les mouvements moins gênés.	
LXII.....	359	Berté.....	38	5 ans.....	.....	4 mois environ.....	Est d'abord soulagé : il survient de violentes douleurs au poignet, la poitrine est menacée : le malade est renvoyé; on lui donne un conseil qu'il ne suit pas.....	Périt au bout de quatre mois.
LXIII.....	363	Antoine.....	30	7 mois.....	Suppression de la transpiration	Est encore traité.....	Une sueur habituelle supprimée depuis la maladie, se rétablit en peu de jours : le mouvement & la sensibilité sont rendus aux parties qui en étoient privées.	
LXIV.....	366	Vincent.....	40	3 ans & demi	Séjour dans un lieu humide..	5 séances.....	Elles rappellent le sentiment de chaleur dont le malade étoit privé, & qui dure quelques heures à chaque fois; mois elles excitent des douleurs qui font interrompre le traitement.....	Même état au bout de deux ans.

ÉPANCHEMENS LAITEUX.

LXV.....	368	.....	30 environ...	8 mois.....	Fraîcheurs pendant les nuits.	3 mois environ.....	Disparition de tous les symptômes, excepté l'engorgement de la jambe, qui subsiste en partie.....	Santé parfaite & nul retour d'aucun accident sept mois après le traitement.
LXVI.....	371	Gallois (madame).....	34	10 mois.....	.....	75 séances en 11 mois.....	Le poignet & les doigts redressés acquièrent un peu de mouvement; la jambe, la vue sont fortifiées.....	Conservoit un mois après le soulagement acquis.

SURDITÉS.

LXVII.....	377	Malade (madame).....	25 à 26.....	5 ans.....	Suite d'un lait épanché.....	46 séances.....	Est très-soulagée.....	
LXVIII.....	380	Bourdet.....	41	3 ans.....	Dépôt à la suite d'une fièvre maligne	24 séances.....	Obtient promptement un soulagement très-marqué.....	N'avoit rien perdu au bout d'un mois.
LXIX.....	381	.....	50 environ..	7 ans.....	Suppression d'une excrétion habituelle.....	40 séances.....	Un soulagement notable du côté de l'ouïe, & rétablissement de l'excrétion supprimée; quitte par préjugé.	Il subsistoit sans diminution au bout de six semaines.
LXX.....	384	Caron (madame).....	39	9 ans.....	.....	9 mois.....	Parvient à entendre, quoique difficilement, sans cornet, dont elle ne pouvoit se passer.	Même état après quatre mois.
LXXI.....	385	Dame.....	48	12 ans.....	.....	Près de 8 mois.....	Gagne assez considérablement.....	Perd beaucoup en peu de temps, & il est incertain s'il conservoit quelque chose au bout de quatorze mois. Voyez l'article.
LXXII.....	390	.....	48 à 50.....	13 ans.....	Élancements fréquens.....	4 mois.....	Acquiert quelque chose.....	Perd en grande partie, & conservoit très-peu de ce qu'il avoit gagné au bout de dix mois & demi.
LXXIII.....	393	.....	46	28 ans.....	.....	31 séances.....		
LXXIV.....	*Ibid*	.....	53 à 28.....	6 mois.....	.....	8 séances.....		
LXXV.....	393	Mouton (mademoiselle)...	24	.....	.....	8 séances.....	Aucuns effets.	

GOUTTE SEREINE.

LXXVI.....	398	.....	40	3 mois.....	.....	2 mois & demi.....	Parvient à distinguer les couleurs, ne continue pas.....	
LXXVII.....	398	Dumont (madame).....	30	5 mois.....	.....	50 séances environ	Un très-léger succès; quitte.....	Perd en peu de temps ce qu'il avoit acquis; même état au bout de vingt-deux mois.
LXXVIII.....	400	Béri.....	44	2 ans.....	.....	28 jours.....	Obtient un effet assez marqué; discontinue.....	Même état un an après.
LXXIX.....	404	Chamouland.....	50	4 ans.....	.....	3 mois & demi.....	Traité pour des taches qui semblent voltiger sur les objets, n'est point soulagé..	Même état au bout de huit mois.

SUPPRESSIONS ET DÉFAUTS DE RÈGLES.

LXXX.....	405	.....	17 & demi...	18 mois.....	.....	4 séances.....	Évacuation périodique rétablie.....	
LXXXI.....	408	.....	15 & demi...	15 mois.....	Frayeur subite.....	16 séances.....	N'est pas guérie.....	Continue à chaque époque au bout de vingt-trois mois. Voyez l'article.
LXXXII.....	410	.....	22 & demi..	.....	.....	2 mois.....	Traités pour effet d'évacuation périodique, qui ne s'est pas encore rétablie, n'obtiennent aucun effet.....	Même état un an après.

N. B. Voyez, relativement à la Suppression, les N^os^ précédens, V & LXV.

Supplément au n° III. Le 17 octobre 1779, M. Beurlier eſt venu chez moi & me déclara que ſa vue étoit affoiblie depuis le 2 août, jour de ſa dernière viſite; que cet inconvénient le gênoit beaucoup dans ſon travail; qu'il avoit eu auſſi, depuis le 2 août, de ces vertiges qui l'empêchoient de travailler avant le traitement & qu'il éprouvoit habituellement; que du côté de la force de la main & de la jambe il n'avoit rien perdu.

RÉSUMÉ.

§. Ier.

PARALYSIES.

1°. De quatorze paralytiques qui ont ſuivi le traitement électrique auſſi long-temps que je le leur ai conſeillé, dix ont obtenu un ſoulagement marqué, quatre n'en ont éprouvé aucun : ſur les dix premiers, ſept en ont obtenu un très-conſidérable; & ſur ces ſept, trois qui avoient une profeſſion manuelle, ont été en état de la reprendre. (Voyez les n^os *I*, *III*, *VII*.)

2°. Des dix malades ſoulagés, neuf conſervent juſqu'à préſent ce qu'ils ont gagné; une ſeule femme (n° *X*) a perdu les trois quarts de ce qu'elle avoit acquis; mais d'après l'hiſtoire de ſa maladie, il paroît que la perte qu'elle a ſoufferte, eſt moins un retour de la paralyſie que l'effet d'un affoibliſſement général de toute ſa perſonne, produit par des cauſes accidentelles, rapportées dans l'hiſtoire de ſon traitement.

3°. Il eſt probable que la paralyſie reconnoiſſoit pour cauſes le relâchement des fibres & une congeſtion humorale dans ſix des dix malades ſoulagés. (Voy. les n^os *I*, *II*, *III*, *V*, *VIII*, *X*.) Elle étoit la ſuite d'une frayeur violente & ſubite dans le malade n° *IV*; elle paroiſſoit être celle de la pléthore ſanguine dans la malade n° *VI*; celle d'une humeur

portée d'abord à la peau & enſuite repercutée, dans le malade n° *IX*: rien n'éclaire ſur la cauſe de la paralyſie du malade n° *VII*.

4°. La paralyſie datoit, dans deux des dix malades ſoulagés, de douze ans dans l'un (n° *V*), de trois ans & demi dans l'autre (n° *I*). Elle datoit de quinze mois dans le malade n° *III*; de treize, dans le malade n° *X*; de dix mois, dans celui n° *VII*; de trois mois & demi, dans le malade n° *VIII*, enfin d'un mois à ſix ſemaines dans les malades n°s *II*, *IV*, *VI*, *IX*.

5°. Des dix malades, trois avoient paſſé cinquante ans; trois, quarante ans; deux, trente ans: les deux autres avoient, l'un, ſeize, l'autre, huit ans.

6°. Le traitement le plus long de ces dix malades a été de dix mois (voy. n° *X*); le plus court, de ſix ſemaines (voy. n° *IV*); le traitement moyen, de quatre à cinq mois.

7°. Deux des dix malades avoient fait uſage des eaux thermales: elles les avoient ſoulagés; mais ils exerçoient des profeſſions qu'ils n'avoient pas été en état de continuer, & qu'ils ont repriſes depuis le traitement électrique. (Voy. les n°s *I* & *III*.)

8°. La cauſe probable de la paralyſie dans les trois premiers des quatre malades qui n'ont pas été ſoulagés, eſt dans l'un, l'épuiſement, ſuite de l'excès auprès des femmes (voy. n° *XI*); dans l'autre, un vice ſcorbutique (n° *XII*); dans le troiſième, un violent ſaiſiſſement & de longs chagrins (n° *XIII*). Les ſymptômes éprouvés par le quatrième malade, & pris d'abord pour des menaces de paralyſie, étoient des mouvemens ſpaſmodiques (voy. n° *XIV*).

9°. De ces quatre malades, l'un paſſoit ſoixante ans, deux cinquante, & le quatrième avoit quarante-huit ans.

10°. Le malade n° *XIII* étoit ſujet à de légères attaques d'épilepſie; celui n° *XIV*, à des mouvemens ſpaſmodiques, qui ont été augmentés par l'effet de l'électricité, & rappellés peu de temps après ſa ceſſation à leur intenſité ordinaire. Le malade n° *I* étoit auſſi ſujet à des mouvemens épilep-

©BIUM

tiques qui, dans celui-ci, ont été calmés, & qui ne s'étoient pas manifestés plus de six mois après la cessation du traitement.

§. II.

1°. De vingt-huit paralytiques qui se sont retirés plus tôt que je ne le leur ai conseillé, mais dont le traitement a cependant duré plusieurs semaines, ou même un ou deux mois, vingt-un ont éprouvé pendant le traitement un soulagement marqué. De ces vingt-un malades, cinq avoient une profession manuelle, deux l'ont reprise & la continuent (voy. n^os *XV* & *XVI*); trois ont quitté au moment où ils ne faisoient encore que d'essayer à reprendre leurs travaux (voy. n^os *XVII*, *XX* & *XXXVII*); les seize autres n'avoient pas de métiers: ils ont obtenu un soulagement plus ou moins marqué, dans le rétablissement du mouvement de leurs membres paralysés. Ce soulagement les a mis, ou en état de marcher, ce qu'ils ne faisoient pas; ou de marcher plus aisément qu'auparavant; ou de se servir de leurs bras, dont ils ne faisoient pas usage, ou de s'en servir plus facilement. (Voy. n^os *XVIII* & *XIX*; & depuis & compris le n° *XXI* jusques & compris n° *XXXI*; & enfin les n^os *XXXVI*, *XXXVIII* & *XXXIX*.)

2°. Les deux malades qui ont repris leur état ou métier, le continuent depuis plusieurs mois (voy. n^os *XV* & *XVI*): des dix-neuf autres, treize conservent ce qu'ils avoient acquis depuis plus ou moins de temps que leur traitement est fini; quelques uns ont continué de faire des progrès durant un temps limité depuis la fin du traitement (v. n^os *XXI*, *XXIV* & *XXV*); deux ont perdu un foible soulagement qu'ils avoient obtenu (voy. n^os *XXVII* & *XXX*). Leur maladie étoit invétérée; leur traitement a été beaucoup trop court. La malade n° *XXXVI*, après avoir conservé environ six mois le soulagement qu'elle avoit obtenu, est devenue hydropique: & enfin les malades n^os *XXXVII*, *XXXVIII* & *XXXIX* sont morts, après avoir conservé pendant plus

ou moins de temps ce qu'ils avoient acquis. J'en reparlerai dans un inſtant.

3°. Il paroit évident que la paralyſie avoit été produite dans le malade n° *XV* par le reflux de l'humeur de la tranſpiration repercutée : il eſt probable qu'elle avoit été occaſionnée dans le malade n° *XXXI* par une humeur rhumatiſante ; dans le malade n° *XXVII* par une criſe imparfaite à la ſuite de la petite-vérole ; & d'après le tempérament, la conſtitution, l'hiſtoire des malades n^os *XIX* & *XXIV*, il paroît que la paralyſie avoit en eux pour cauſes le relâchement de la fibre & la congeſtion d'une humeur ſéreuſe ou lymphatique, dépoſée ſur les organes qui ſervent aux mouvemens. Ces cinq malades ont été ſoulagés : celui n° *XV* l'a été beaucoup, celui n° *XXXI* fort peu ; le malade n° *XIX* l'a été conſidérablement, celui n° *XXIV* moins que le précédent : tous quatre conſervent ce qu'ils avoient obtenu. Le malade n° *XXVII* a peu gagné, a ſuivi peu de temps & a perdu le peu qu'il avoit acquis. Rien n'indique de cauſes particulières auxquelles on puiſſe rapporter avec fondement la cauſe de la paralyſie dans les ſeize autres malades, qui ont été ſoulagés.

4°. La paralytique n° *XXVII* l'étoit depuis huit ans & demi. Malgré un temps auſſi long, quoiqu'elle ait ſuivi peu de temps, qu'elle ait peu gagné & perdu le peu qu'elle avoit acquis, ſon traitement prouve que l'électricité a eu ſur elle un effet ſalutaire, & qu'on en pouvoit attendre avec le temps un plus conſidérable & plus durable.

Le mal datoit de ſix ans dans le malade n° *XXII* ; de quatre ans & demi dans celui n° *XXVIII* ; de quatre dans celui n° *XXX*. Les deux premiers ont conſervé ce qu'ils avoient acquis ; le troiſième a peu gagné : il a perdu du côté du bras, conſervé du côté de la jambe le gain qu'il avoit fait.

Le malade n° *XX* étoit paralytique depuis trois ans ; il a peu ſuivi, & cependant il a gagné aſſez pour eſſayer de commencer à reprendre ſon métier.

©BIUM

Les malades n^os *XXIII* & *XXIX* étoient affectés, l'un depuis un an, l'autre depuis deux : tous deux ont gagné & conſervé ce qu'ils avoient acquis.

Les malades n^os *XV*, *XVI*, *XVII*, *XVIII*, *XIX*, *XXI* & *XXIV*, qui ont en général gagné le plus, n'étoient affectés que depuis quinze jours à ſix ſemaines, en prenant les extrêmes des dates de leur maladie : les autres, dont je ne parle pas en particulier, l'étoient depuis trois à ſix mois environ.

5°. Des vingt-un paralytiques qui ont été ſoulagés, l'un, n° *XXXVII*, avoit ſoixante-treize ans ; l'autre, n° *XXV*, ſoixante-onze ; le troiſième, n° *XVIII*, ſoixante-huit ; cinq, n^os *XXI*, *XXVIII*, *XXXI*, *XXXVI*, *XXXVIII*, avoient ſoixante ans & plus ; un ſeul, n° *XV*, avoit cinquante à ſoixante ans ; quatre, n^os *XIX*, *XXIII*, *XXIV*, *XXX*, avoient de quarante à cinquante ans ; trois, n^os *XVI*, *XVII*, *XXVI*, étoient âgés de trente ans paſſés ; deux, n^os *XX* & *XXVII*, étoient entre vingt & trente ans ; trois enfin, n^os *XXII*, *XXIX* & *XXXIX*, étoient des enfans au-deſſous de ſept ans.

6°. Le traitement le plus long des vingt-un malades précédens a été d'environ cinq mois ; le plus court, d'un mois, & le traitement moyen, de trois mois.

7°. Sept autres malades, qui ſe ſont également retirés plus tôt que je ne le leur ai conſeillé, & dont le traitement a cependant duré à peu près dans la proportion des vingt-un précédens, n'en ont retiré aucun avantage. (V. n^os *XXXII*, *XXXIII*, *XXXIV*, *XXXV*, *XL*, *XLI*, *XLII*.) La cauſe de la paralyſie paroît être dans la malade n° *XXXII*, un dérangement d'organiſation ; dans la malade n° *XXXIII*, une métaſtaſe à la ſuite d'une fièvre maligne : il eſt incertain que la maladie de la perſonne déſignée n° *XXXV*, ſoit vraiment une paralyſie ; aucun indice ne déſigne de cauſes particulières du mal dans les quatre autres paralytiques ; il n'étoit pas plus invétéré dans ces ſept malades que dans les vingt-un qui ont été ſoulagés.

8°. Des vingt huit paralytiques dont je viens de parler, vingt-un n'avoient pas eu de maladie depuis la fin de leur traitement juſqu'au jour où j'ai rédigé leur article : il y en avoit dont le traitement étoit fini depuis dix-huit mois & davantage, & le plus récent datoit de deux mois.

Des ſept autres paralytiques, une femme âgée de ſoixante-cinq ans (n° *XXXVI*), après avoir été en bonne ſanté pendant quatre ou cinq mois à la ſuite du traitement, étoit devenue hydropique.

Le malade n° *XXXVII*, âgé de ſoixante-treize ans, qui n'avoit pris que vingt-une ſéances, après avoir continué à la ſuite de ſon traitement, de ſortir & de ſe promener pendant trois à quatre mois, fut arrêté par une maladie qui le retint d'abord chez lui, & qui l'ayant enſuite obligé de garder long-temps le lit, termina ſes jours environ huit mois après le traitement, ayant paſſé les quatre premiers ſans incommodité. Je n'ai pu avoir de renſeignemens ſur la nature de la maladie dont il eſt mort.

Le paralytique n° *XXXVIII*, âgé d'environ ſoixante ans, ne prit que quinze ſéances : il eſt mort un an environ après ſon traitement. M. Coſnier, docteur-régent de la faculté & médecin du malade, m'a fourni les faits qui le concernent. Il conſerva pendant neuf mois la liberté des mouvemens, la netteté des idées & la bonne ſanté qu'il avoit recouvrées ; il dépérit enſuite & mourut au bout de trois mois, ſans avoir perdu la liberté des mouvemens qu'il avoit acquiſe, ſans avoir éprouvé de maladie marquée, mais d'épuiſement & des ſuites d'un mauvais régime.

Le malade n° *XXXIX*, âgé de trois ans & demi, prit vingt-une ſéances : ſon traitement eut lieu pendant l'automne. Un rhûme qui lui ſurvint & la mauvaiſe ſaiſon empêchèrent de continuer ; trois mois paſſés après ſa retraite, il éprouva des convulſions dont il mourut.

Le paralytique n° *XL*, âgé de ſoixante-ſix ans, ayant été électriſé ſans aucun ſuccès pendant trois mois & demi, eut une nouvelle attaque ſept jours après ſa retraite. Il fut traité par

©BIUM

par les moyens ordinaires, qui le ſoulagèrent, & malgré la continuité de ces remèdes, il éprouva pendant leur uſage une troiſième attaque dont il mourut.

Le malade n° *XLI*, âgé de cinquante-cinq ans, avoit eu antérieurement deux attaques d'apoplexie & de paralyſie dans leſquelles il avoit été traité par un médecin de la faculté de Paris. Il ne prit que dix-ſept ſéances, qui ne furent ſuivies d'aucun effet. Au bout de ſix mois après le traitement, paſſés ſans accident, le malade eut une troiſième attaque, à laquelle il ſuccomba.

Enfin le paralytique n° *XLII*, âgé de ſoixante-quatre ans, malade depuis quatre, ayant les jambes fort enflées, & qui avoit eu antérieurement deux attaques fort vives de goutte, fut électriſé pendant un mois. Il n'y eut d'autre effet que la diminution de l'enflure. Ce malade s'étant retiré à Paſſy, y mourut d'hydropiſie dix-neuf jours après la fin de ſon traitement, ſuivant le rapport de M. Duſaulx, chirurgien qui l'a ſoigné pendant ſa dernière maladie.

§. III.

1°. Neuf paralytiques ſe ſont retirés très-peu de temps après s'être préſentés; quatre ont cependant éprouvé des effets marqués (voyez n^os *XLIII*, *XLIV*, *XLV*, *LI*): la tentative que les cinq autres ont faite, a été totalement inutile.

La malade n° *XLIV*, âgée de trente-huit ans, étoit paralytique depuis trois. Quoiqu'elle n'ait pris que onze ſéances, elle a éprouvé un ſoulagement très-marqué, & dix mois après le traitement fini, elle étoit dans le même état qu'en le quittant. Les deux enfans n^os *XLV* & *XLVI*, & le paralytique n° *XLVII* ſe portoient bien, le premier dix-huit mois, le ſecond onze, & le troiſième vingt-un mois après le traitement fini. Les autres avoient pris ſi peu de ſéances & des ſéances ſi courtes, que j'ai cru inutile de m'informer de leur état depuis leur retraite. Quoique l'enfant

©BIUM

n° *XLV* n'eût pris que onze ſéances, elles avoient produit un effet bien marqué, qui ſe ſoutenoit un mois après le traitement fini. Je n'ai pu ſavoir s'il continuoit, dans le moment où j'écris, dix-huit mois après ce traitement fini, parce que l'enfant & ſes parens étoient à la campagne, & que je n'ai eu des nouvelles de ſa ſanté en général que par un domeſtique.

STUPEURS, ENGOURDISSEMENS.

2°. CINQ malades ont été électriſés pour un engourdiſſement partiel, ou général. Quatre n'ont éprouvé aucun effet quelconque; le cinquième (n° *LIV*) avoit les nerfs fort affectés, & l'électricité en augmenta l'agacement: mais cet effet n'eut point de ſuite. Le traitement le plus long avoit été de deux mois dix jours; le plus court, de onze ſéances. Les cinq malades étoient toujours dans le même état long-temps après le traitement fini & en prenant les extrêmes, l'un (n° *LII*) dix-ſept mois, l'autre (n° *LIV*) trois mois, après leur retraite.

RHUMATISMES.

3°. DE deux malades traités pour cauſes de rhumatiſme; l'un (n° *LVII*) âgé de quarante-neuf ans, affecté depuis dix-ſept jours ſeulement de douleurs aiguës, qui le privoient de l'uſage de ſon bras, ne prend que douze ſéances: elles diſſipent les douleurs; le malade reprend ſon métier, & deux mois & demi après le traitement, il n'avoit reſſenti aucune atteinte de ſon mal.

L'autre malade (n° *LVIII*) étoit une femme âgée de ſoixante-trois ans, incommodée de rhumatiſmes depuis vingt-deux. Elle éprouva d'abord un ſoulagement aſſez marqué; mais il ne ſe ſoutint pas même pendant le traitement, qui fut de plus de ſix mois, & les douleurs, de fixes & cantonnées qu'elles étoient dans certaines parties avant le trai-

tement, devinrent vagues pendant qu'il eut lieu. Ce dernier état duroit treize mois après.

Rhumatismes goutteux.

4°. Six malades traités pour cauſe de rhumatiſme goutteux, éprouvent tous des effets très-marqués. Le premier (n° *LIX*), âgé de trente-huit ans, hors d'état de travailler depuis neuf mois, électriſé pendant deux & demi, reprend ſon métier, qui eſt celui de cordonnier, & le continuoit, ſans l'avoir interrompu depuis, dix-huit mois après le traitement fini.

Le ſecond (n° *LX*), âgé de trente-ſept ans, incommodé depuis deux, eſt ſoulagé, quoiqu'il n'ait pris que dix ſéances.

Le troiſième (n° *LXI*), dont j'ignore préciſément l'âge, qui m'a paru entre quarante-cinq & cinquante ans, incommodé depuis vingt-deux, ne prend que vingt-cinq ſéances à des diſtances éloignées; il éprouve un léger ſoulagement. Je m'informe de ſon état au bout d'un an, & je n'en ſuis pas inſtruit, parce que le malade eſt dans ſes terres.

Le nommé Antoine (n° *LXIII*), âgé de trente ans, incommodé depuis ſept mois, ayant beaucoup de peine à marcher, privé de la ſenſibilité aux deux jambes & du mouvement à un pied, antérieurement ſujet à d'abondantes ſueurs qui ſont ſupprimées depuis ſa maladie, recouvre en peu de temps la ſenſibilité & le mouvement; les ſueurs ſupprimées ſe rétabliſſent en fort peu de jours: le malade marche plus aiſément au bout d'un mois. Son traitement dure encore & les progrès en bien augmentent.

Le malade n° *LXIV*, âgé de quarante ans, incommodé depuis trois & demi, affecté d'un froid continuel & violent, ſujet à des ſpaſmes, ne prend que cinq ſéances: elles rappellent chaque fois la chaleur naturelle, qui ſe ſoutient pendant quelques heures: les ſpaſmes ſont augmentés & font abandonner l'électricité; ils ſe calment peu après, & l'ancien état étoit le même deux ans après le traitement.

Il eſt très-probable que la tranſpiration ſupprimée & ré-

percutée étoit la cauſe du mal dans les malades n^os *LXI*, *LXIII* & *LXIV*. On ne peut former aucune conjecture particulière & fondée ſur le principe du mal, par rapport au malade n° *LIX* & par rapport à celui n° *LXII*, dont il me reſte à parler.

Ce dernier mérite une attention particulière : âgé de trente-huit ans, il étoit incommodé depuis cinq. Sa maladie étoit très-grave ; elle conſiſtoit dans une ſurdité abſolue, une foibleſſe extrême & l'amaigriſſement des extrémités inférieures, le gonflement d'un poignet, ſon défaut de mouvement, ainſi que des doigts de la main du même côté, le dépériſſement de toute la perſonne. Le malade électriſé pendant quatre mois, a d'abord éprouvé un mieux marqué ; il a entendu quelques ſons, ſes jambes ont été moins foibles, ſon poignet & ſes doigts ont acquis du mouvement : il s'eſt établi en même temps une criſe longue & abondante par les urines ; elle a conſiſté en une grande quantité de glaires & une matière terreuſe. Malgré l'eſpoir que cette criſe pouvoit inſpirer, le mieux n'a pas augmenté ; l'enflure du poignet a paſſé dans les doigts, il s'eſt établi au poignet des douleurs qui n'ont pu être calmées ; enfin la criſe par les urines s'eſt ralentie, elle s'eſt ſupprimée ſans qu'on ait pu la rappeller ; les douleurs du poignet ſont devenues inſupportables ; on a craint pour la poitrine, qui a paru s'échauffer : on a renvoyé le malade, en lui conſeillant l'uſage du lait, auquel on l'avoit déja mis. Il ne l'a pas continué ; & après trois mois environ, pendant leſquels il eut de violentes & fréquentes quintes de toux, ſuivies de crachemens de ſang, il a ſuccombé à ſes maux.

LAIT ÉPANCHÉ.

5°. DEUX femmes ont été électriſées pour les ſuites d'un lait épanché. L'une (n° *LXV*), âgée de vingt-cinq à vingt-huit ans, forte, bien conſtituée, ayant toujours joui d'une bonne ſanté, après ſix mois de maladie, fort vive d'abord & de langueur enſuite, ſouffroit encore beaucoup ;

ne pouvoit plier la jambe, marchoit avec peine, & étoit en grande partie privée de l'évacuation périodique. Elle fut électriſée deux mois & demi, ſoulagée en très-peu de temps & totalement rétablie en ſix ſemaines, à l'exception de l'enflure ou œdème de la jambe, que l'électricité ne diſſipa pas. Cette dame jouiſſoit d'une ſanté parfaite ſept mois après le traitement, ſans avoir reſſenti dans cet intervalle aucune atteinte de ſes maux paſſés.

L'autre malade (n° *LXVI*), âgée de trente-quatre ans, d'une complexion foible & délicate, incommodée depuis dix mois, ne prit que ſoixante-quinze ſéances en onze mois. Elle avoit, en ſe préſentant, les doigts fermés & inextenſibles, le poignet courbé, la vue voilée, les jambes extrêmement foibles. Sa vue étoit habituellement nette, ſes doigts s'ouvroient, mais ſans qu'elle les refermât à volonté; ſon poignet étoit redreſſé, ſes jambes étoient moins foibles quand elle ſe retira. Elle commençoit à s'aider de ſa main & à faire dans ſon ménage différentes choſes qui lui étoient antérieurement impoſſibles: mais ſur la fin, l'électricité lui occaſionnoit des douleurs qui ont empêché de la continuer, ſoit que ces douleurs fuſſent auſſi vives que la malade le diſoit, ou qu'elle manquât de courage. On eût peut-être pu les appaiſer, en employant des calmans en même temps que l'électricité; mais la malade négligea ce moyen, qui lui fut conſeillé. Un mois après ſon traitement fini, elle conſervoit ce qu'elle avoit gagné, quoique depuis trois mois elle eût pris très-peu de ſéances; & les douleurs étoient calmées, ou au moins très-diminuées.

Surdités.

6°. De dix ſourds, ſix ont été électriſés pendant un temps aſſez long, & ont été plus ou moins ſoulagés; un ſeptième l'a été beaucoup, quoiqu'il n'ait ſuivi le traitement que peu de temps; trois, dont deux (n^os *LXXIV* & *LXXV*) n'ont pris que huit ſéances, n'en ont éprouvé aucun effet;

©BIUM

le troiſième (n° *LXXIII*), qui a pris trente-une ſéances, n'en a retiré aucun avantage, mais ſa ſurdité datoit de vingt-huit ans.

Des ſix ſourds qui ont été ſoulagés, le premier (n° *LXVII*) étoit une femme âgée de vingt-ſix ans ; elle étoit ſourde depuis cinq : ſa ſurdité avoit été beaucoup augmentée par un lait épanché ; les autres ſymptômes produits par cet accident avoient été diſſipés par les moyens ordinaires, ils n'avoient nullement remédié à la ſurdité, ils n'avoient pas non plus diſſipé l'engorgement d'une glande au ſein, qui étoit de la groſſeur d'une noiſette. La perſonne incommodée prit quarante-ſix ſéances électriques : la glande s'applatit, & on la trouvoit à peine en la cherchant avec ſoin. Il falloit au commencement parler très-haut à la malade ; elle entendoit à la fin du traitement, en lui parlant du ton ordinaire, & elle diſtinguoit à onze pouces de diſtance le battement de ſa montre, qu'elle ne diſcernoit qu'à deux pouces en ſe préſentant. Cependant elle avoit encore l'ouie dure, & étoit dans le cas de continuer, ſi des douleurs qui ſe faiſoient ſentir au ſein à la ſuite des dernières ſéances, & l'abondance des règles trop fortes à la dernière époque, n'euſſent été des motifs de ceſſer le traitement. Cette perſonne a encore été ſoulagée de différens ſymptômes dont on peut prendre connoiſſance en liſant l'article qui la concerne. Elle n'avoit rien perdu au bout d'un mois.

Le ſecond malade (n° *LXVIII*), âgé de quarante-un ans, étoit ſourd d'une oreille depuis douze ans, de l'autre, depuis trois. Le premier accident étoit arrivé à la ſuite de la petite-vérole ; le ſecond, à la ſuite d'une fièvre maligne. Il n'entendoit rien qu'autant qu'on crioit très-haut & très-près de lui : il ne prit que vingt-quatre ſéances, interrompues par des intervalles très-longs, & ſe retira entendant bien les perſonnes qui lui parloient d'un ton de voix ordinaire à trois pieds de diſtance, ſoit qu'elles ſe tinſſent devant ou derrière lui, ou de côté. Il n'avoit rien perdu au bout de ſix ſemaines.

Le troiſième (n° *LXIX*), âgé d'environ cinquante ans,

ſourd depuis ſept, très-probablement par la ſuppreſſion d'une excrétion critique à laquelle il étoit antérieurement ſujet, & qui n'avoit pas eu lieu depuis ſept ans, prit quarante ſéances. Il éprouva un changement notable, très-indiqué par la diſtance à laquelle il entendoit ſa montre & par la manière dont on converſoit avec lui : enfin la criſe à laquelle il avoit été ſujet, ſe rétablit pour la première fois depuis ſept ans. Il ſentoit l'eſpérance que ces premiers ſuccès pouvoient ſuggérer, quand les allégations d'un antagoniſte de l'électricité le déterminèrent à la quitter, malgré les repréſentations de ſon médecin ordinaire & à mon grand regret.

Le quatrième (n° *LXX*) eſt une femme âgée de trente-neuf ans, ſourde depuis neuf. Elle n'entendoit que par le moyen d'un cornet. La cauſe de ſa maladie eſt abſolument inconnue : elle a été électriſée pendant neuf mois; l'avantage qu'elle en a retiré, ſe borne à entendre ſans cornet lorſqu'on élève la voix très-haut : elle eſt toujours très-ſourde, & cependant elle l'eſt un peu moins que lorſqu'elle ſe préſenta. Elle conſervoit au bout de quatre mois le peu qu'elle avoit acquis.

M. Daure, officier invalide (n° *LXXI*) âgé de quarante-huit ans, ſourd depuis douze ans, d'abord foiblement, & exceſſivement depuis dix-huit mois, ne put diſtinguer ce que je lui diſois le premier jour qu'il ſe préſenta; il n'entendoit aucun bruit dans le réfectoire des invalides au moment des repas. Il a ſuivi l'électricité pendant huit mois. Il étoit parvenu à converſer avec deux perſonnes, placé entre elles à deux à trois pieds de diſtance; il diſcernoit les différentes ſortes de bruits qui ſe font dans le réfectoire où il prend ſes repas. Il conſerva peu de temps ces avantages, qui ont beaucoup diminué; il lui en reſtoit cependant encore quelque choſe quatre mois après ſon traitement, quoiqu'il crût avoir tout perdu & que ſes amis le penſaſſent. Il eſt même incertain s'il avoit tout perdu au bout de quatorze mois. On a en général exagéré ſes ſuccès & la perte qu'il a faite.

Le malade n° *LXXII*, âgé de quarante-huit ans, étoit

©BIUM

ſourd depuis vingt-trois; ſa ſurdité paroiſſoit dûe à de fréquentes fluxions. Il a ſuivi l'électricité pendant quatre mois: il en a retiré pendant le traitement un avantage aſſez marqué, mais il ne s'eſt pas ſoutenu. Je le vis dix mois après le traitement, & je le trouvai au même degré que le premier jour où je l'avois connu. Il m'aſſura cependant qu'il lui reſtoit deux choſes acquiſes pendant l'électriſation : la première, d'être plus ſenſible aux bruits un peu forts; la ſeconde, d'avoir, moins fréquemment que par le paſſé, des jours où il ſe trouve plus ſourd que les autres.

MALADIES DES YEUX.

7°. J'AI traité trois malades pour cauſes de goutte ſereine. Le premier (n° *LXXVI*), âgé de quarante ans, ne diſcernoit pas depuis trois mois la lumière la plus vive des ténèbres les plus profondes. Traité pendant deux mois & demi, il parvint, au bout de deux, à diſtinguer aſſez bien les couleurs, à diſcerner quelques objets. Il ſuſpendit mal à propos ſon traitement à cette époque, pendant ſix à ſept jours. Il perdit ce qu'il avoit acquis : il le regagna au bout de deux jours qu'il eût repris le traitement. Quoiqu'il le continuât, il perdit beaucoup; il ſe découragea, & refuſa de continuer. Six ſemaines après, il étoit plongé dans les mêmes ténèbres qu'avant le traitement, & ſon état n'avoit pas changé vingt-deux mois après.

Le ſecond malade (n° *LXXVII*) étoit une femme de cinquante ans : elle n'avoit qu'un œil d'affecté & qui n'étoit pas entièrement perdu. Elle ſuivit le traitement pendant deux mois, en retira un foible avantage, ne continua pas, & elle étoit, un an après le traitement, dans le même état qu'en le quittant.

Quoique le malade n° *LXXVIII*, dont la maladie datoit d'un an, & qui diſtinguoit à peine le jour de la nuit, n'ait pris que dix-huit ſéances, elles produiſirent ſur lui un effet qui pouvoit donner de l'eſpérance; mais il quitta ſous de vain-

©BIUM

vains prétextes. J'ai rapporté dans ſon article un traitement & une guériſon d'une goutte ſereine, par M. de Sauſſure.

Le malade n° *LXXIX*, privé d'un œil & incommodé de taches ſur l'autre, qui lui paroiſſoient voltiger entre l'œil & les objets, fut électriſé ſans aucun effet pendant trois mois & demi, & ſans que ſon état eût changé en rien huit mois après le traitement.

Suppression et défaut de règles.

8°. Je n'ai traité que deux femmes pour cauſe de ſuppreſſion de leurs règles : l'une (n° *LXXX*) âgée de dix-ſept ans & demi, incommodée depuis dix-huit mois, & affectée, outre la ſuppreſſion, de mouvemens ſpaſmodiques, dont le retour étoit périodique. Ses règles ont été rappellées au bout de quatre ſéances, & n'avoient pas manqué à chaque époque, au bout d'environ deux ans. Quant aux mouvemens ſpaſmodiques, ils n'avoient pas eu lieu pendant les ſix mois qui avoient ſuivi le traitement, mais ils s'étoient renouvellés enſuite, & ils étoient devenus les mêmes qu'avant le traitement, quant à la fréquence, la durée & le degré de force.

La ſeconde malade (n° *LXXXI*) n'avoit que quinze ans & demi. Une frayeur ſubite au moment de l'évacuation périodique, l'arrêta, & les remèdes adminiſtrés en grand nombre par deux habiles médecins, n'avoient pu la rappeller en un an. La jeune perſonne étoit au premier degré de la cachexie, & ſujette à des vapeurs hiſtériques. Elle fut électriſée trois mois de ſuite, environ quinze à vingt jours chaque mois. Le premier, elle vit abondamment en blanc, moins copieuſement le ſecond, & moins encore le troiſième : les mouvemens hiſtériques furent un peu appaiſés, l'appétit & les digeſtions furent un peu meilleures. On tenta après l'électricité quelques remèdes qui furent inutiles : on n'en fit enſuite aucun, & environ ſix mois après l'évacuation ſe rétablit, les forces ſe réparèrent ; la malade prit beaucoup d'embonpoint & jouiſſoit de la plus parfaite ſanté dix-ſept mois après ſon traitement.

©BIUM

Enfin une demoiſelle (n° *LXXXII*) âgée de vingt-deux ans, qui n'avoit point encore éprouvé l'évacuation ordinaire à toutes les femmes, ſujette à des ſuffocations & des reſſerremens de la gorge, en bonne ſanté d'ailleurs, fut électriſée pendant deux mois ſans qu'il arrivât aucun changement dans ſon état, qui étoit le même au bout d'un an révolu.

Ces trois faits ſont fort peu probatoires, excepté le premier : comme il eſt unique, il le ſeroit peu lui-même ; mais on doit y joindre, relativement à la ſuppreſſion, les malades n^os *V* & *LXV*, ſoulagées à cet égard, quoique traitées en même temps pour une autre cauſe : & je dois prévenir encore que dans toutes les femmes qui ont été électriſées, les mois ont conſtamment devancé, qu'ils ont été plus abondans & que cet effet même, qui demande de l'attention, eſt un obſtacle à ce qu'on emploie, pour les femmes dans le cas d'être électriſées, un traitement auſſi actif que pour les hommes en général, ou pour les femmes qui ont paſſé l'âge critique.

Ce ſeroit le lieu de conclure en cet endroit, relativement à l'utilité ou l'inutilité de l'électricité en général, en particulier relativement à l'uſage qu'on en peut faire dans la paralyſie, & d'examiner quelles ſont les eſpèces de cette maladie auxquelles elle peut le mieux convenir. Mais je m'abſtiendrai d'expoſer mon ſentiment ſur ces objets, dont je remets & dont j'abandonne abſolument la déciſion aux médecins, à qui ſeuls elle appartient, & qui prononceront, ſoit d'après les faits que j'ai rapportés, ſoit d'après ceux qui ont été annoncés dans les différens écrits rendus publics. Si mes confrères regardent l'électricité comme utile, ils la preſcriront ; & ſi les faits ſe multiplient & ſe perpétuent en ſa faveur, elle ſera pour jamais miſe au rang des remèdes, malgré les déclamations & les efforts de ſes antagoniſtes : ſi les médecins au contraire jugent que l'électricité eſt inutile, ils ne la conſeilleront pas, & quand on l'emploieroit contre leur avis, ſi elle ne rend pas à l'humanité des ſervices réels &

ſoutenus, elle tombera dans l'oubli, malgré les ſtériles éloges de ſes panégyriſtes. Car les hommes peuvent bien d'abord être ſéduits par les clameurs de l'ignorance ou les trames du vil intérêt; mais ils reviennent à la longue de leur erreur, & ils adoptent à la fin pour toujours ce qu'ils avoient d'abord rejetté, s'il leur eſt en effet utile, comme ils rejettent à jamais ce dont ils avoient fait le plus de cas, s'ils n'en retirent pas d'avantage. Le temps & l'expérience décideront donc de la juſte valeur de l'électricité, comme ils réduiſent toutes choſes à leur véritable prix.

Quant à moi, je ne me ſuis chargé que de rapporter les faits; je m'en ſuis acquitté avec autant d'exactitude & de vérité qu'il m'a été poſſible; s'il s'eſt gliſſé quelque erreur dans mon récit, elle eſt abſolument involontaire. Cependant je ne doute pas que je n'éprouve deux ſortes de critiques. Les enthouſiaſtes de l'électricité me taxeront d'en avoir diminué les effets, ou de l'avoir mal employée; ſes antagoniſtes, d'avoir exagéré. Des cenſeurs d'une troiſième eſpèce (car j'en ai déja rencontré), conviendront que j'ai parlé de bonne foi, que j'ai rapporté les faits comme ils m'ont paru ſe paſſer, mais que j'ai vu les choſes autrement qu'elles ne ſont arrivées. S'il s'agiſſoit de diſcuter des matières purement ſoumiſes au raiſonnement, je ne réclamerois pas; je ſais combien il eſt aiſé de ſe tromper: mais je parle de faits ſoumis au jugement des ſens: comment puis-je donc m'être égaré? Qu'un homme ne marchât pas, qu'il ne pût ſe ſervir de ſon bras, qu'il ait marché & repris ſon métier, comment puis-je m'en être impoſé ſur de pareils faits? De ce qu'ils ont eu lieu pendant un traitement quelconque, qu'on n'en conclue pas qu'ils en ſoient l'effet; je ne réponds rien, je laiſſe aux autres à juger & à prononcer: mais ce raiſonnement peut être fait à l'occaſion de tout remède quelconque; qu'on prenne garde à l'inaction & aux doutes où ſon application nous jetteroit ſur tous les objets de médecine.

Une autre imputation plus grave dont je crois devoir

parler, parce qu'elle pourroit nuire au jugement que les lecteurs porteront, & me faire ſoupçonner de réticence; eſt la ſuivante. Un eccléſiaſtique m'écrit une lettre très-preſſante, par laquelle il me ſollicite à l'aller voir; je me rends chez lui, je l'écoute, je l'obſerve. D'après ſon récit & l'examen que je fais de ſon état, je lui déclare que je le trouve dans un cas favorable; que la date récente de ſa maladie, ſon degré, ſa nature, les forces qu'il conſerve intactes dans un âge qui commence à s'avancer, ſont autant de préſomptions qui me font bien augurer pour lui de l'uſage de l'électricité. Je le quitte: je ne l'ai jamais revu, il ne m'a jamais conſulté depuis; j'ignore s'il a été électriſé; & ſuppoſé qu'il l'ait été, comment, combien de temps & par qui. J'apprends cependant qu'il publie (& je l'apprends d'un de mes confrères à qui il l'a dit) qu'il s'eſt mis entre mes mains, que je lui ai promis les plus grands avantages, qu'il n'en a retiré aucun. On jugera d'après le fait, ſi cet eccléſiaſtique a été entre mes mains: quant aux promeſſes qu'il prétend que je lui ai faites, je lui oppoſerai, & les malades que j'ai traités, & le nombre beaucoup plus grand de ceux qui m'ont conſultés. Tous me rendront la juſtice de ne leur avoir jamais propoſé le traitement électrique que comme une tentative ſans danger, en ſe conduiſant prudemment, en faveur de laquelle il y avoit des préſomptions.

Dans une province où les ſecours que la nature fournit invitent tous les ans un grand nombre de paralytiques à s'y rendre, un homme qui ſe dit médecin, qui peut en avoir des lettres, mais qui n'en a pas le caractère, débite devant les paralytiques, « qu'il a ſuivi à Paris pendant l'hiver » précédent, les traitemens électriques que j'y ai faits, que » non-ſeulement ils n'ont rien produit d'avantageux, mais » qu'il en a réſulté de grands accidens ». Je n'ai jamais vu ce ſoi-diſant médecin; je le défie de dire comment je ſuis fait, à moins qu'il ne le ſache par récit; s'il eût ſuivi mes malades, ſon nom ſeroit ſur leurs journaux. qu'il auroit

©BIUM

ſignés, ou, s'il eût refuſé de le faire, il pourroit citer des témoins de ſon refus, il pourroit nommer quelqu'un qui l'eût vu chez moi. Je le défie de l'un & de l'autre. Son but eſt plus aiſé à pénétrer que celui de l'eccléſiaſtique dont je viens de parler. Un médecin du même lieu avoit en effet paſſé l'hiver à Paris; il avoit ſuivi fréquemment les traitemens électriques; prêt à partir, il envoya chez lui une machine, dans le deſſein d'employer en même temps pour un certain nombre de malades, l'électricité & les ſecours que la nature fournit dans la province qu'il habite: il vouloit obſerver ſi ces deux moyens réunis en ſeroient plus puiſſans; cela pouvoir arriver, & les conſéquences ſont faciles à déduire. Le menſonge les prévint, aucun des paralytiques ne voulut s'approcher de la machine électrique, excepté une dame de condition à laquelle M. le duc de Penthièvre prenoit beaucoup d'intérêt, & pour laquelle ce prince m'avoit fait l'honneur de me conſulter. Cette dame fit uſage pendant quelques jours des eaux priſes ſur le lieu, & en même temps de l'électricité; elle continua ce double emploi à ſon retour à Paris, pendant trois ſemaines environ, ſans en éprouver de ſuccès; mais j'en avois peu attendu, ſuppoſé qu'on en obtînt; j'en avois prévenu le prince qui prenoit intérêt à la malade, & M. Maloët, ſon Médecin ordinaire.

Indépendamment des quatre-vingt-deux malades dont j'ai parlé, j'en ai traité ou j'en traite d'autres. Je ne rapporte pas le traitement, ou parce qu'il eſt trop récent, ou parce qu'ils le ſuivent encore. De ce nombre eſt un jeune homme de vingt ans, paralytique du bras droit depuis quinze; ce malade, dont les doigts étoient fermés & inextenſibles, le poignet courbé & ſans mouvement, commence à ſe ſervir de ſa main à quelques légers uſages. Les ſuccès ont été très-rapides d'abord, & ſont lents à préſent; mais il n'eſt pas exact. J'ignore juſqu'où je pourrai le conduire, & j'en rendrai compte par la ſuite. J'en parle à cauſe du rapport qu'il a avec la malade n° *XXVII*,

devenue également paralytique à la ſuite de la petite-vérole.

Enfin une jeune enfant, âgée de ſix ans, me fut préſentée il y a ſept ſemaines; elle avoit depuis trois mois des glandes engorgées aux deux côtés du cou; la parotide gauche devenue de la groſſeur d'un petit œuf, avoit abſcédé; il s'étoit formé un ulcère de la largeur d'un écu de trois livres; les bords en étoient épais, élevés, calleux, & renverſés; les chairs du fond étoient fongueuſes,; il rendoit en petite quantité un pus grisâtre. On avoit employé inutilement des cataplaſmes, l'emplâtre de dyachylum gommé, & preſcrit à l'intérieur des bols faits avec l'aquila-alba, la gomme ammoniaque & la réſine de gaïac. Le mal augmentoit au lieu de diminuer; il m'a paru, ainſi qu'au chirurgien qui ſoignoit l'enfant, dépendre d'un vice écrouelleux; c'eſt auſſi, au rapport du chirurgien, le ſentiment d'un de mes confrères qu'on avoit conſulté avant moi. Les glandes & la parotide même ſont aujourd'hui à très-peu de choſe près, déſobſtruées, & l'ulcère eſt très-prêt d'être cicatriſé. J'ai fait continuer pendant l'électricité les bols dont on uſoit auparavant, & qui juſqu'au nouveau traitement, n'avoient pas produit d'effet. Quoique je penſe depuis long-temps que le fluide électrique, d'après les propriétés qu'il me paroît avoir, convienne beaucoup dans le cas des écrouelles, je ne prétends pas citer l'obſervation précédente comme une preuve ſuffiſante de mon ſentiment: je la rapporte ſeulement comme une préſomption favorable; je déſirerois la vérifier, en traitant des perſonnes attaquées d'écrouelles; c'eſt depuis long-temps la maladie à laquelle je ſouhaiterois, de préférence, appliquer l'électricité.

Je ne doute pas enfin que beaucoup de perſonnes ne trouvent que je ſuis entré dans de trop longs détails: de ſimples précis ſont plus agréables, je le ſais; mais lorſqu'on s'en contente pour porter un jugement, il me ſemble qu'on court ſouvent riſque de ſe décider d'après le ſenti-

ment de celui qui les a préſentés, & que tous les jugemeus réunis n'équivalent alors qu'à un ſeul. Ce n'étoit pas mon but. Je crois que pour prononcer ſur une choſe, il faut la connoître dans toutes ſes parties, ſous tous ſes aſpects. Mon propre ſentiment, dont je ne parle pas, doit, pour être raiſonnable, émaner des faits dont j'ai été témoin; celui des lecteurs doit avoir la même baſe: je leur devois donc compte des faits, & je devois les en rendre témoins, comme je l'ai été, autant que la choſe eſt poſſible par le récit.

MÉMOIRE

Sur les effets généraux, la nature & l'uſage du fluide électrique, conſidéré comme médicament.

Par M. MAUDUYT.

Lu le 29 décembre 1778.

J'AI fait inſérer dans le *Journal de Médecine* du mois d'avril 1778 & dans celui du mois de juin de la même année, 1°. une lettre ſur les précautions néceſſaires par rapport aux malades qu'on traite par l'électricité; 2°. une réponſe à des obſervations critiques par M. l'abbé Sans, ſur le même ſujet. J'ai parlé de l'électricité dans ces deux opuſcules comme d'un remède ſtimulant & apéritif, dont l'uſage expoſe les malades aux mêmes riſques, & requiert, pour les éviter, les mêmes précautions que tous les médicamens qui ont les propriétés que je crois reconnoître dans l'électricité. J'ai cité les auteurs qui ont eu avant moi la même manière de penſer, mais qui ne l'ont qu'indiquée, & au ſentiment deſquels il ne me paroît pas qu'on ait fait aſſez d'attention; je me ſuis engagé à confirmer ou à detruire cette opinion ſuivant les lumières que me fourniroient de nouvelles obſervations; elle a été confirmée par toutes celles que j'ai faites depuis.

Je pourrois donc me contenter de citer les lettres inſérées dans le *Journal de médecine* & y renvoyer; mais mon opinion eſt fondée, quant à ce qui me concerne, ſur les faits rapportés dans le Mémoire précédent; il contient les preuves, & celui-ci les conſéquences; tous deux préſentent donc ſur le même ſujet une ſuite de faits & de réſultats que j'ai cru devoir réunir.

Effets généraux de l'électricité.

1°. L'ÉLECTRICITÉ poſitive accélère les pulſations du pouls, à peu près dans la proportion de 6 à 80.

Cet

Cet effet varie néceſſairement du plus au moins ſuivant l'irritabilité du ſujet, ſa diſpoſition particulière, la force de la machine électrique & l'état de l'atmoſphère.

L'accélération du pouls par l'électricité poſitive, quoique reconnue par beaucoup de phyſiciens, étant niée par quelques uns, j'en citerai comme une preuve le fait ſuivant.

Dans l'été de 1777, par un temps ſec & favorable à l'électricité, je choiſis entre un aſſez grand nombre de perſonnes celle dont le pouls me parut, ainſi qu'à deux de mes confrères, battre le plus régulièrement : c'étoit un homme de trente ans environ, aſſez fortement conſtitué : il s'aſſit dans un fauteuil placé ſur un iſoloir, prit d'une main une baguette de cuivre en communication avec le premier conducteur, tandis que M. Daubenton, de l'académie des ſciences & de la Société de médecine, placé ſur un iſoloir à côté, ſe chargea de lui toucher le pouls. Je tenois en même temps une montre qui marquoit les ſecondes, dont l'aiguille qui les indiquoit, s'arrêtoit ou continuoit ſon mouvement ſelon qu'on preſſoit ou lâchoit une détente. Les choſes ainſi préparées, & avant de faire tourner le plateau, au moment où M. Daubenton commença à compter les pulſations du pouls, je lâchai la détente & j'arrêtai M. Daubenton à l'inſtant où l'aiguille eut fait une révolution ſur le cadran. Les pulſations montèrent à ſoixante-neuf dans une minute, de la durée préciſe de laquelle nous étions certains. Nous recommençâmes l'épreuve de la même manière ; le réſultat fut le même : nous fîmes tourner le plateau & nous comptâmes ſoixante-quatorze pulſations en une minute ; le nombre en fut égal dans un ſecond eſſai ; on enleva la baguette de communication, & les pulſations ne montèrent qu'à ſoixante-neuf ; il y en eut de nouveau ſoixante-quatorze en une minute, après avoir rétabli la communication & fait tourner le plateau. Indépendamment de M. Daubenton déja cité & de pluſieurs autres perſonnes ; M. Deſmarets, de l'académie royale des ſciences, & M. Thouret, de la ſociété de médecine, étoient préſens.

2°. L'électricité négative diminue le nombre des pulsations du pouls dans la proportion de 2 à 80.

Je ne le sais pas par ma propre expérience; mais sur le récit d'un physicien qui a toujours passé pour très-véridique, & qui s'en étoit assuré par un grand nombre d'expériences faites sur lui-même, feu M. Dalibar.

3°. L'électricité augmente, & même assez considérablement, l'insensible transpiration. Entre les expériences probatoires sur ce fait, voyez celles qui ont été exécutées par M. l'abbé Nollet, & qui sont rapportées *pag.* 366 *& suiv.* du volume de ses œuvres intitulé *Recherches sur les causes particulières des phénomènes électriques.*

4°. Une électricité modérément forte & continuée quelque temps, ou excite la sueur pendant le temps même que les malades sont sur l'isoloir (*V.* Mémoire précédent, entre autres le n° IV), ou elle les dispose à suer facilement pour peu qu'ils agissent & lorsqu'ils sont dans leur lit, quoiqu'ils n'y soient pas plus couverts qu'à leur ordinaire. Ces deux effets ont également lieu en hiver comme en été (*voyez* entre-autres les n°s VII, XVI, LXV). Administrée avec les mêmes conditions, l'électricité provoque très-fréquemment la salivation (voy. les n°s II, VII, XVI, XIX, XXV, LIX, &c).

Lorsque l'électricité est très-forte, elle peut exciter une sueur & une salivation excessives. Deux personnes de province ayant fait construire une très-grande machine, & soumis deux fois par jour un seul malade à son action pendant une heure chaque fois, elles mandoient, dans un Mémoire adressé à la société royale de médecine, que peu de temps après que le malade étoit sur l'isoloir, tout son corps se couvroit de sueur, & qu'il lui prenoit une salivation si abondante qu'il mouilloit plusieurs serviettes en une heure.

La salivation continuoit dans le même degré pendant toute la journée, & elle ne diminuoit que pendant le repos de la nuit. Y auroit-il des cas où cet effet excessif de la plus forte électricité pourroit être utile?

5°. Il arrive assez fréquemment que les malades qui sont électrisés, rendent des urines troubles & qui fournissent un dépôt abondant (voyez entre autres les nos XV, XVI, XIX, XXV, XXXI, XXXIX).

6°. Quelques malades habituellement resserrés, d'autres qui n'évacuoient que par le moyen des lavemens, ayant été électrisés, ont eu le ventre libre, ou ont évacué naturellement (voyez les nos XVI, XIX, &c. & les nos VIII, XII, &c.)

MM. Nollet, de Lassone, Morand s'apperçurent, en administrant l'électricité à des malades aux Invalides, que ce remède excite la salivation; & M. Jallabert avoit remarqué que les commotions qu'il donnoit à un serrurier qu'il a traité, lui occasionnoient souvent des diarrhées. Très-peu des malades que j'ai soignés en ont éprouvées; ce qui vient probablement de ce que je me suis fort peu servi des commotions, & que j'ai employé une électricité plus douce. Cependant MM. Linné & Zetzel assurent qu'un long usage de l'électricité rend le ventre paresseux : *omnibus sub usu electricitatis continuato, tarditas alvi.* Je n'ai pas eu jusqu'à présent d'occasion de faire cette observation, pas même par rapport aux malades nos VII & XI, électrisés, l'un pendant cinq, l'autre pendant six mois.

7°. Des parties affectées de douleurs anciennes & habituelles en ont été délivrées par l'usage de l'électricité; mais peu après de nouvelles douleurs se sont fait sentir dans des parties qui en avoient été exemptes jusqu'alors; l'électricité expose donc les malades au danger des métastases (V. par rapport aux observations qui me sont particulières, les nos ci-dessus, VIII, X, LIX, LXII; & relativement à ce qui a été publié avant moi sur le danger des métastases de la part de l'électricité, ce qui est rapporté *volume I*, page 60, 61, 62 de la collection publiée par M. de Haller, sous le titre de *Disputationes ad morborum historiam & curationem facientes.* Il ne s'ensuit pas qu'il faille rejetter ni l'électricité, ni les remèdes qui, comme elle, exposent éga-

©BIUM

lement au riſque des métaſtaſes ; mais qu'en l'employant on doit ſe conduire comme en faiſant uſage de ces remèdes, ſe contenter des criſes ſi elles ſont ſuffiſantes (ce qui m'a paru très-rare par rapport à l'électricité), les ſoutenir & les favoriſer par des acceſſoires convenables ſi elles ſont trop foibles, y ſuppléer par les moyens propres aux cas différens, ſi elles n'ont pas lieu.

8°. Il eſt très-ordinaire que des membres affectés d'une ſenſation de froid habituelle & même invétérée, recouvrent le degré de chaleur naturel par le moyen de l'électricité (v. en particulier ſur cet effet, qui a ſouffert peu d'exceptions, le n° LXIV).

9°. Des membres atrophiés & décolorés ont repris de la chair & du coloris dans les malades n^os X, XVI, XXII, XXIX, LXVI; dans d'autres malades qui avoient différentes parties tuméfiées, l'enflure a été diminuée ; cet effet a été fréquent & aſſez prompt. Enfin la ſenſibilité & le mouvement ont été ou rappellés, ou augmentés dans des parties ou qui en étoient privées, ou dans leſquelles ces facultés étoient plus ou moins diminuées (voyez en particulier les n°s IV, X, XVI, XX, XLV, LXXIII, &c).

10°. Des évacuations critiques, dont la ſuppreſſion paroît avoir été l'origine du mal, ont été renouvellées pendant le traitement dans les malades n^os X, LXIII, LXIX.

11°. Les véſicatoires & les cautères ont plus rendu pendant le traitement qu'ils ne faiſoient auparavant, & dans les jours où les malades ont été électriſés que dans les intervalles où ils ne l'ont pas été. Cet effet a ſur-tout été ſenſible dans la malade n° LXVI, qui a ſouvent interrompu ſon traitement.

Tels m'ont juſqu'à préſent paru être les effets ſenſibles que l'électricité produit à l'intérieur, & qui ont lieu très-ſouvent. Les malades ne les éprouvent pas tous à la fois; mais plus ils ſont prompts à ſe manifeſter, plus ils ſont conſidérables & ſoutenus, plus ils s'en trouvent de réunis dans le même ſujet, plus il paroît que le ſoulagement eſt prompt, complet

©BIUM

& durable. Ainſi le malade n° XVI, qui étoit très-incommodé, qui a de bonne heure & tout à la fois & habituellement ſué, ſalivé, rendu des urines troubles, & dont le ventre, antérieurement pareſſeux, étoit devenu très-libre, a obtenu un ſoulagement plus prompt qu'aucun autre ; il a été très-conſidérable, & il ſe ſoutient très-bien juſqu'à préſent.

Je n'ai pas encore remarqué que l'électricité ait produit dans ceux qui ont été ſoumis à ſon action, l'agitation que beaucoup de perſonnes redoutent de la part de ce remède. Les malades n°s VIII & XXXI, ont eu, au contraire, après leur traitement commencé & pendant ſa durée, un ſommeil plus calme & plus long. Les perſonnes dont les nerfs ſont exceſſivement ſenſibles & fort agacés, qui éprouvent des ſymptômes dépendans de ces deux cauſes, m'ont paru juſqu'à préſent les ſeules auxquelles l'électricité ait été contraire. Je crois que ſon uſage continué dans le cas dont je parle, pourroit faire beaucoup de mal ; mais l'ayant abandonnée auſſi-tôt qu'on s'eſt apperçu de ſon effet contraire, il n'en a réſulté aucun inconvénient (voyez les n°s XIII, XIV, LIV, LXIV).

C'eſt d'après les faits que je viens de rapporter, que j'ai obſervés en général, qui ont très-ſouvent lieu, que d'autres avoient remarqués ſéparément avant moi & que j'ai réunis, que je penſe que l'électricité agit comme apéritive ; que je crois qu'elle expoſe au danger des métaſtaſes ; qu'elle doit, par conſéquent, être adminiſtrée avec prudence, & qu'elle requiert, pour la ſûreté de ceux qui ſont ſoumis à ſon action, l'œil d'un médecin vigilant. Cette propoſition ne ſera pas ſuſpecte de la part d'un homme qui n'eſt pas médecin, dont les talens ſont généralement reconnus, M. de Sauſſure : *J'exige toujours* (dit-il dans une lettre adreſſée à M. Gallatin ; & dans laquelle il lui parle des traitemens électriques qu'il a ſuivis) *que le malade vienne accompagné d'un médecin.* Ce phyſicien, qui a traité long-temps avant moi des malades par l'électricité, qui l'a employée de la même manière, qui a eu

©BIUM

la même façon de penſer relativement à ſon action, dont les obſervations ont la plus grande conformité avec celles que j'ai faites, ſans que nous en ayons rien ſçu ni l'un ni l'autre que fort tard, m'écrit dans une lettre que j'ai entre les mains : *Il eſt effectivement bien remarquable que ſans nous être jamais communiqué notre façon de penſer ſur l'électricité, nous nous ſoyons formé ſi préciſément les mêmes idées de ſon action, de la manière de l'appliquer, des précautions & des remèdes coopérans qu'elle exige.*

C'eſt donc ſur les effets que l'électricité produit à l'intérieur, que j'ai obſervés ainſi que M. de Sauſſure, qu'eſt fondée notre façon de penſer ſur ſon action, & que je lui crois une vertu apéritive, comme je penſe qu'elle en a une ſtimulante, d'après les faits ſuivans qui ſe manifeſtent à l'extérieur.

1°. Lorſqu'on tire des étincelles d'une partie quelconque, les muſcles qui en ſont frappés & les muſcles voiſins entrent forcément en contraction : l'homme le plus fort ne peut pas réſiſter à cet effet, qui eſt purement mécanique.

2°. Les étincelles font éprouver ſur l'endroit qui en eſt frappé une ſenſation, qui tient à la fois de la piquure & de la brûlure ; & elles produiſent dans les parties voiſines un ébranlement qui ſe propage plus ou moins.

3°. Elles laiſſent communément ſur la peau, à l'endroit qui a été atteint, des taches ſemblables à des morſures de puces ; elles y font quelquefois élever des ampoules, & en total les membres dont on a tiré beaucoup d'étincelles, offrent le même aſpect que ceux qu'on a frottés avec des orties. Mais l'effet des étincelles eſt moins durable, les rougeurs & les ampoules diſparoiſſent communément au bout de quelques heures, & elles ne ſont pas douloureuſes.

4°. Lorſque l'air eſt ſec & que l'électricité eſt forte, les étincelles ſont groſſes, bruyantes, & leur éclat eſt purement lumineux ; mais lorſque l'air eſt humide & que l'électricité eſt foible, les étincelles ſont petites, rougeâtres, & elles font peu de bruit.

Les premières ſont beaucoup moins douloureuſes ; les malades s'y accoutument en fort peu de temps.

Les ſecondes ſont preſque inſupportables ; leur effet reſſemble à la piquure d'un aiguillon acéré qui pénétreroit fort avant & qui déchireroit les chairs : cependant elles excitent dans les muſcles des contractions plus foibles, & elles laiſſent ſur la peau des taches moins étendues & moins foncées.

5°. Il n'eſt point de parties dont on ne puiſſe tirer des étincelles, ſi ce n'eſt ſous l'aiſſelle ; ce qui vient, à ce que je crois, de l'abondance de la tranſpiration. Je ne ſais comment quelques perſonnes ont pu avancer qu'on ne tiroit pas d'étincelles des membres paralyſés, ni des cadavres : l'expérience peut à chaque inſtant prouver le fait contraire. La ſeule différence que j'ai trouvée entre les membres paralyſés & ceux qui ne le ſont pas, ou qui ne le ſont qu'à un certain degré, c'eſt que lorſque la paralyſie eſt portée au plus haut point, les étincelles n'excitent pas de contraction muſculaire. Je n'ai encore vu que deux malades dans ce cas ; mais je n'ai point rencontré juſqu'à préſent de paralytiques, dont les membres malades ne fourniſſent des étincelles comme ceux des hommes ſains. Si les parties ſont atrophiées, les étincelles ſeront foibles, comme dans un homme ſain les parties grêles en fourniſſent de moins fortes que les parties qui ſont plus muſclées. Mais cet effet n'offre rien de plus étonnant que de ce qu'on tire de fortes étincelles d'un maſſe métallique & des très-petites d'un fil de la même ſubſtance ; l'un & l'autre dépend de la même cauſe. Je ne prétends pas qu'il n'y ait peut-être des cas de paralyſie qui me ſont inconnus, où l'on ne puiſſe pas tirer d'étincelles ; mais ils ne ſont ſûrement pas ordinaires, & l'on n'en ſauroit certainement tirer une propoſition générale.

De la manière d'employer l'Électricité.

Cet article renfermera deux objets : je m'occuperai d'abord de l'emploi mécanique de l'électricité ; je parlerai enſuite des moyens & des remèdes concomitans dont il me paroît utile de faire uſage en même temps.

Les phyſiciens firent les premieres expériences électriques par le moyen d'un tube de verre qu'ils frottoient avec les mains ; en approchant ce tube ainſi électriſé d'un malade iſolé, on l'électriſoit foiblement. M. Pivati, de l'inſtitut de Bologne, enduiſit intérieurement des tubes, en remplit d'autres de ſubſtances médicamenteuſes ; il ferma hermétiquement les uns & les autres à leurs extrémités ; après les avoir ainſi préparés, il les électriſoit en les frottant & les approchoit des malades. Il adreſſa ſur ce ſujet à M. Zanotti une lettre qui a été rendue publique. M. Pivati y annonce que le fluide électrique entraîne avec lui les parties les plus ſubtiles des ſubſtances renfermées dans les tubes, & qu'à ſa faveur ces molécules pénètrent avec lui les ſolides & les fluides les plus intimes des perſonnes qu'on électriſe ; que leur tranſpiration, leurs membres, leurs cheveux, prennent, conſervent & exhalent long-temps l'odeur des ſubſtances renfermées dans les tubes dont on s'eſt ſervi. C'eſt, ſuivant l'auteur, un moyen nouveau & heureux de porter intérieurement des topiques & de les faire pénétrer juſqu'aux parties les plus profondes. La lettre contient les détails de pluſieurs cures éclatantes, obtenues par ce procédé nouveau. Il fixa l'attention de tous les phyſiciens ; mais les expériences qu'ils répétèrent en détruiſirent la réalité, & le firent tomber dans l'oubli.

On ſubſtitua bientôt aux tubes, d'abord des cylindres, enſuite des globes qu'on fit tourner par le moyen d'une roue, & qu'on électriſoit en y appliquant les mains pendant la rotation, ou en les faiſant frotter contre des couſſins.

Les cylindres & les globes avoient l'inconvénient de ſe briſer quelquefois & de ſe diſperſer en éclats, au grand riſque des aſſiſtans, par l'exploſion de l'air qu'ils renfermoient, & qui étoit raréfié par la chaleur que produiſoient la rotation & le frottement.

On abandonna par cette raiſon les cylindres & les globes, auſſi-tôt qu'on eut imaginé de poſer à leur place entre les couſſins un plateau de verre qui n'expoſe pas au même danger,

ger, & qui a en outre l'avantage d'être plus électrique, parce qu'il eſt frotté dans une ſurface plus étendue.

Un plateau deſtiné au ſervice des malades, doit, autant qu'il eſt poſſible, fournir de ſuite & longtemps une électricité ſoutenue; il la doit fournir tous les jours, quelque ſoit l'état de l'atmoſphère.

On approche de ces deux conditions par le choix du plateau & l'état dans lequel on entretient la pièce où il eſt placé.

Après les verres d'Angleterre, ceux de la manufacture de Cherbourg ſont les plus électriques; les glaces ſoufflées ſont bonnes en général, & celles qui ſont coulées le ſont rarement. C'eſt par cette raiſon qu'il eſt difficile de trouver un bon plateau dont le diamètre ſoit de plus de deux pieds, parce que les plus grandes glaces ſoufflées n'en ont pas davantage. Ce diamètre eſt celui du plateau dont je me ſuis ſervi & qui m'a ſuffi pour électriſer quelquefois dix malades à la fois. Je crois qu'une glace de cette grandeur ſeroit ſouvent trop forte pour un ſeul malade.

Quant aux précautions néceſſaires par rapport à la pièce dans laquelle on électriſe, elles conſiſtent à en entretenir l'air auſſi ſec qu'il eſt poſſible, à éviter tout ce qui peut le rendre humide; il eſt bon d'y placer un poële qui ait en dedans de la pièce un long tuyau pour deſſécher l'air humide pendant l'hiver; mais de quelque façon qu'on allume du feu, il faut bien prendre garde qu'il ne ſe répande pas de fumée dans la pièce; en ſe diſperſant dans l'air & faiſant office de conducteur, elle empêche tout iſolement & détruit abſolument l'électricité par cette raiſon.

Après le choix du plateau & l'attention de tenir bien ſec l'air de la pièce où l'on électriſe, on doit avoir égard au conducteur & aux baguettes de communication qui tranſmettent l'électricité aux malades. On fait ordinairement ces inſtrumens de cuivre jaune; le poli en doit être parfait, & on les termine par une boule, parce que le fluide électrique ſe diſſipe en abondance, & ſe perd par tout ce qui fait pointe ou aſpérité.

©BIUM

Si l'on a une machine trop foible, on en augmente la force par deux moyens; 1°. en attachant extérieurement à l'axe d'un des couſſins un fil de fer qu'on diſpoſe de façon qu'il ſorte de la pièce, qu'il deſcende au rez-de-chauſſée juſques ſur le ſol dans lequel on l'enfonce, ou l'on en conduit l'extrémité dans l'eau d'un puits, ce qui eſt encore mieux; ce fil tire du réſervoir commun du fluide qu'il fournit au plateau.

2°. Outre le premier conducteur, qui eſt de métal, on en ſuſpend d'autres au plancher; ils ſont faits de carton & couverts de feuilles d'érain. C'eſt leur fabrique ordinaire; car on pourroit les faire autrement. Ils doivent être cylindriques, arrondis à leurs extrémités, & le plus unis qu'il eſt poſſible dans toute leur étendue; on les ſuſpend par des cordons de ſoie pure, enfermés dans des tubes de verre qui garantiſſent les cordons de la pouſſiere; elle feroit corps à la longue avec les cordons, & diminueroit la bonté de l'iſolement.

Les iſoloirs ſont les ſupports ſur leſquels on place les ſièges qui reçoivent les malades: on les fait du bois le plus ſec, qu'on peint à l'huile ou qu'on enduit en deſſous, ſoit d'un mêlange de réſine, de cire, de poix à parties égales, ſoit d'un vernis à la cire d'Eſpagne. Les bords des iſoloirs doivent être ſoigneuſement arrondis & leurs ſurfaces bien polies. Pour en faire d'excellens, il faut faire ſécher au four le bois qu'on y veut employer & le ſaturer en même temps d'huile de noix.

On ſe ſert, pour former les pieds des iſoloirs, de colonnes de verre ou de bouteilles bien fortes qu'on a bien nétoyées, bien deſſéchées en dedans & bouchées enſuite avec ſoin. On les attache aux iſoloirs par le moyen du maſtic de plombier. On place ſur les iſoloirs ſoit des ſièges ordinaires, ſoit un banc ſur leſquels les malades s'aſſéient. Un banc eſt préférable dans les traitemens en grand, parce qu'on a ſoin dans ſa fabrique d'éviter les angles & les aſpérités, & qu'on le peint ainſi que l'iſoloir. Les malades étant aſſis, on leur fait tenir une longue baguette de cuivre bien polie, terminée par

deux boules, à laquelle une autre baguette qui communique avec le conducteur de la machine apporte l'électricité.

L'excitateur eſt une baguette de cuivre d'un pied & demi ou deux pieds de long, terminée par une boule de la groſſeur d'une très-petite noix, adaptée à un manche de verre. Entre le manche & l'origine de la baguette eſt un anneau, auquel on attache une chaîne qui ſort de la pièce & qui communique en dehors. L'excitateur ſert à tirer les étincelles qui ſe déchargent par la chaîne, ſans que celui qui les tire les reſſente, au moyen du manche de verre. Sans la chaîne qui ſert à la décharge, l'excitateur s'électriſeroit & l'on ne tireroit pas d'étincelles.

Je me ſers, pour en tirer des parties délicates, telles que le tour des yeux, le viſage en général, d'une baguette de cuivre de deux à trois pieds de long, paſſée à travers un tube de verre, terminée à ſes deux bouts hors du tube par des boules de cuivre qui y ſont viſſées. La perſonne qui tire les étincelles, tient le tube de la main gauche, poſe une des boules ſur la partie qu'on veut électriſer, approche de la main droite l'excitateur de la boule placée hors du tube à l'autre extrémité. Par ce moyen les étincelles ſont plus douces, effraient moins le malade, ſujet autrement à ſe retirer, & dont les mouvemens font ſouvent tomber les étincelles ſur les parties qui ne doivent pas les recevoir.

J'emploie pour les ſourds, d'après un profeſſeur ſuédois, un fil de fer de ſix pouces de long, de la groſſeur du tuyau d'une plume de corbeau, terminé à un bout par une pointe mouſſe, arrondie & polie, & retournée à l'autre bout en forme d'anneau; au tiers du fil de fer du côté de l'anneau eſt adapté un bâton de cire d'Eſpagne. Le malade prend l'inſtrument par l'eſpèce de manche que forme la cire; il en introduit la pointe dans ſon oreille & l'enfonce doucement juſqu'à ce qu'il la ſente poſée ſur le tympan; il ſoutient l'inſtrument avec ſa main en tenant le manche. On tire les étincelles du bout recourbé en anneau.

L'inventeur de cet inſtrument y en ſubſtitue, pour le ſe-

©BIUM

cond temps du traitement, un ſemblable dont l'extrémité eſt ſeulement beaucoup plus groſſe & plus arrondie; & pour le troiſième temps, un dernier inſtrument dont la pointe plus groſſe & fendue dans ſon milieu eſt bifurquée; je n'ai pas remarqué d'avantage à changer d'inſtrument; & le premier m'a paru avoir le plus d'action : il fournit des étincelles plus vives.

La bouteille de Leyde ſert à donner la commotion qui eſt proportionnée à la grandeur du vaſe qu'on emploie, à la charge qu'on lui fait prendre, à l'épaiſſeur du verre. Car, à parité de grandeur, une bouteille plus mince ſe charge davantage qu'une plus épaiſſe.

Enfin l'amalgame eſt un compoſé dont on enduit les couſſins; il donne plus de force à l'électricité & la relève quand elle foiblit, ſoit qu'il contribue ſeulement à augmenter le frottement, ſoit qu'il fourniſſe du fluide que le plateau en ſoutire.

On fait une très-bonne amalgame en combinant trois parties d'étain & deux de mercure; on triture enſuite cette amalgame & on la mêle dans un mortier de marbre ou de verre avec dix parties de craie. On réduit le tout en une poudre qu'on renferme dans une bouteille bien sèche; car l'amalgame, ainſi que tout ce qui ſert aux opérations électriques, doit être tenue dans l'état de deſſiccation le plus parfait, puiſque rien ne détruit l'électricité autant que l'humidité.

Avant d'employer l'amalgame, on frotte légèrement les couſſins avec un peu de ſuif; il ſert à faire adhérer l'amalgame dont on ſaupoudre les couſſins, & dont on frotte les deux ſurfaces l'une contre l'autre, pour rendre l'adhéſion plus intime.

Tels ſont les inſtrumens & les matières néceſſaires pour électriſer des malades de la manière dont la plupart des phyſiciens les traitent aujourd'hui.

Il réſulte de l'emploi des inſtrumens dont je viens de parler, trois manières d'électriſer.

1°. Lorſque les malades aſſis ſur des ſièges ſupportés par les

iſoloirs tiennent des baguettes de communication en contact avec le conducteur, & qu'on tourne le plateau ſans faire d'autre opération; alors les malades ſont ſimplement électriſés, & pluſieurs phyſiciens diſent qu'ils le ſont par bain; ils ſont alors en effet environnés de tous côtés par un atmoſphère de fluide électrique, comme un homme qui prend un bain ordinaire, eſt environné d'eau.

2°. Les malades étant placés ſur les iſoloirs, ſi on approche de leurs membres & qu'on retire alternativement la boule de l'excitateur, ils ſont alors électriſés par étincelles.

On peut demander, par rapport aux deux opérations précédentes, 1°. quel temps on y doit employer; 2°. quelles précautions mécaniques elles exigent.

Je prie le lecteur de faire attention que je ſuis bien éloigné de prétendre dicter des loix; que je dis ſeulement avec franchiſe & ſimplicité ce que j'ai pratiqué & ce qui m'a paru le mieux réuſſir.

J'ai toujours commencé par n'adminiſtrer que le bain ſeul, & je ne l'ai fait prendre pendant les deux ou trois premiers jours que durant dix minutes ou un quart-d'heure; j'en ai prolongé enſuite graduellement la durée. Mon but a été d'accoutumer les malades à un appareil dont la plupart s'effraie, & de ſonder les effets de l'électricité ſur leur tempérament. Au bout de huit jours communément j'étends la durée du bain juſqu'à une heure; je la porte à deux après quinze jours, & quelquefois juſqu'à trois par la ſuite. Ce ſont l'âge, les forces, le tempérament du ſujet, l'intenſité de la maladie, ſon eſpèce qui doivent déterminer ſur la durée du bain. Je ne l'ai guère employé qu'une fois par jour pendant le premier mois, & enſuite ſouvent deux fois. Les mêmes motifs doivent encore décider ſur ce double emploi, comme ils doivent déterminer à ne porter le double bain par jour qu'à une ou à deux heures chaque fois. En général, il m'a paru plus avantageux de partager le bain en deux ſéances, l'une le matin, l'autre le ſoir, quelque durée qu'on lui donne.

Quant aux précautions qu'il requiert, il n'en exige pas

d'autre que d'eſſuyer à chaque fois les ſupports des iſoloirs ; & d'être attentif à ce que rien ne rompe les iſolemens. Il faut, par rapport aux femmes, prendre garde que les pointes des épingles qu'elles portent, ne ſoient ſaillantes. Car alors elles occaſionnent beaucoup de perte. A l'égard des malades qui viennent à pied, il faut leur faire prendre en entrant des chauſſures sèches.

Je n'ai communément commencé à employer les étincelles qu'au bout de cinq à ſix jours ; je les ai adminiſtrées d'abord pendant cinq à ſix minutes, & je les ai portées enſuite juſqu'à une demi-heure au plus ſoir & matin, lorſqu'il a fallu en tirer de tout un côté hémiplégique. Lorſqu'il n'a fallu en tirer que de quelque partie en particulier, comme d'un bras, ou d'une oreille pour un ſourd, je n'y ai employé que dix minutes matin & ſoir.

Ce ſont les ſymptômes qui décident du lieu d'où l'on doit tirer les étincelles. Dans la paralyſie, on doit toujours les tirer des muſcles qui ſont dans l'atonie, & éviter de toucher à ceux qui conſervent toute leur force ; ſi tous l'ont perdue, il faut tirer des étincelles de tous ; s'il y a rétraction & flexion de quelque membre, il faut, en tirant les étincelles, ſuivre la ligne que décrit extérieurement la courbure, puiſqu'elle dépend du relâchement des muſcles de ce côté, qui ſont entraînés par leurs antagoniſtes. Il m'a paru auſſi qu'il étoit avantageux de ſuivre la direction des principaux troncs nerveux, de tirer des étincelles à leur origine & le long de l'épine.

Ces différentes opérations exigent que les membres ſoient mis à nud, ou ſimplement couverts d'un vêtement de toile qui joigne & colle bien ſur la peau, quand la pudeur le demande.

Il ſuffit, pour tirer des étincelles, d'approcher & de retirer alternativement l'excitateur, de prendre garde que la chaîne de décharge ne touche à l'iſoloir, & d'eſſuyer ſouvent l'excitateur lorſque le malade tranſpire ou qu'il ſue beaucoup. Lorſque l'électricité eſt foible, on obtient de fortes étincelles

en les tirant à de plus longs intervalles ; quand elles ſont fortes, on les affoiblit en les tirant plus précipitamment. En général, pour réuſſir dans cette opération, il faut approcher preſtement & retirer de même la boule qui termine l'excitateur. Si l'on procède lentement, il s'établit un courant par lequel le fluide ſe diſſipe ſans produire d'étincelles.

Peut-être le bain ſuffiroit-il ſeul : il eſt des cas, tels que ceux où il s'agit ſeulement de diviſer, dans leſquels on ne doit pas employer d'autre méthode ; mais l'expérience m'a paru bien démontrer que les étincelles augmentent & accélèrent les effets dans les maladies où l'indication eſt de ſtimuler en même temps que de diviſer.

3°. Il eſt difficile de donner une juſte idée à ceux qui ne l'auroient pas, de la manière d'adminiſtrer la commotion, qui peut être totale ou partielle. Il faudroit y employer par écrit beaucoup de temps, au lieu qu'un coup d'œil ſuffit pour ſe mettre au fait de cet objet. Ce qu'on peut dire en général, ſe réduit à ceci : la commotion eſt une opération dans laquelle la ſurface interne de la bouteille eſt électriſée poſitivement, & l'externe l'eſt négativement. Il y a donc rupture d'équilibre entre les deux ſurfaces ; le fluide attaché à l'interne & ſurabondant, tend à ſe porter où il manque ; mais l'air qui environne le crochet ou la tige ſaillante hors du goulot qui eſt en communication avec la ſurface interne, eſt un milieu qui ne convient pas au fluide électrique ; il demeure donc accumulé à l'intérieur. Cependant, ſi d'un côté on poſe ſur la ſurface externe l'extrémité d'un milieu convenable au fluide électrique, & qu'on en approche l'autre extrémité du crochet, ce milieu établiſſant une libre communication entre les deux ſurfaces, le fluide ſurabondant ſur celle qui eſt interne, ſe porte précipitamment vers l'externe qui en manquoit, en traverſant le milieu qui établit la communication, & ce milieu reçoit la commotion qui réſulte du paſſage du fluide d'une ſurface à l'autre.

Tout l'art ſe réduit donc à diſpoſer les choſes de façon, ſi l'on veut donner la commotion générale, que tout le corps

ou un membre, ſi on veut la donner partielle, faſſent partie du milieu qui établit communication entre les deux ſurfaces de la bouteille. Cette opération bien compliquée, bien longue à détailler par écrit, eſt à l'œil la choſe du monde la plus ſimple.

Ce qui mérite davantage de nous arrêter, eſt de ſavoir ſi l'on doit faire uſage de la commotion, dans quels cas, & à quel degré de force?

Ç'a été longtems la ſeule manière d'électriſer les malades. Le bruit que fit la découverte de la bouteille de Leyde, l'effet ſurprenant de cette expérience, la ſecouſſe dont elle agite les membres, la cure d'un paralytique publiée par M. Jallabert, qui l'avoit traité par la commotion, fixèrent au commencement tous les eſprits ſur ce ſeul objet. Mais on reconnut par la ſuite que la commotion ſecoue trop violemment les malades, qu'elle leur cauſe de l'inſomnie, des inquiétudes, de l'agitation, des angoiſſes; que les membres, qu'elle paroît rendre plus ſouples, n'en ſont ſouvent après que plus roides. MM. de Sauvages, Linné & Zetzel furent des premiers à reconnoître ces inconvéniens & à en prévenir. La plupart des phyſiciens, ſur-tout en France, ont donc changé de méthode & n'ont plus employé la commotion que dans des cas particuliers.

Pluſieurs perſonnes s'en ſervent dès le commencement; dans la paralyſie, lorſque l'atonie, l'affaiſſement portés au plus haut degré rendent probable que les autres moyens employés ſeuls ſeroient inſuffiſans. On en peut encore faire uſage, quand après un temps donné, le bain & les étincelles n'ont pas produit d'effet; enfin la commotion a été employée avec ſuccès dans la goutte ſereine; peut-être ſeroit-elle auſſi utile dans certains cas de ſurdité?

Mais ſi cette opération doit toujours être faite avec ménagement, c'eſt ſur-tout lorſque la commotion traverſe le cerveau, comme la choſe a lieu dans le traitement de la goutte ſereine.

Je ne me ſuis jamais permis d'adminiſtrer que de légères commotions,

commotions, & quand je les ai fait traverſer le cerveau, j'ai toujours uſé de la précaution ſuivante.

J'ai commencé par compter les tours du plateau pendant le temps employé à charger la bouteille ; j'ai tiré enſuite l'étincelle avec un excitateur à deux branches ; & jugeant de la force de la charge par l'éclat, le bruit, le volume de l'étincelle foudroyante, j'ai fait faire au plateau plus ou moins de tours pendant le temps que l'on chargeoit de nouveau la bouteille pour donner la commotion aux malades. J'ai compté les tours de plateau de chaque charge ; par ce moyen j'ai toujours été aſſuré de ne pas excéder le degré de force auquel je voulois me borner. Souvent je n'ai fait faire au plateau qu'un tour & demi, & bien rarement au-delà de trois. J'ai donné depuis quinze à vingt commotions de ſuite, & j'ai répété cette opération juſqu'à quatre fois par jour. Elle demande de l'attention, & l'on ne doit jamais confier à un aide, à moins d'en être très-sûr, une opération dont les effets ſont ſi violens, quand la charge eſt forte.

Les trois moyens dont je viens de parler, le bain, les étincelles, la commotion, peuvent être mis tous trois en uſage & de ſuite dans la même ſéance pour les mêmes malades ; ils ne s'excluent point les uns les autres, & l'on a coutume au contraire de les réunir, ſur-tout les deux premiers, qui ſont employés dans le plus grand nombre de cas. Tandis qu'on tire des étincelles à un malade, les autres ſont électriſés par bain en même temps.

Les détails précédens n'offrent rien que de très-connu ; je n'y ſuis entré que parce que des médecins qui ne s'étoient pas adonnés à cette partie de la phyſique, qui deſiroient adminiſtrer l'électricité à des malades, m'ont écrit des provinces pour me les demander ; que ces objets purement mécaniques les arrêtoient dans leurs vues, & que pluſieurs m'ont engagé à publier ces mêmes détails dans les Mémoires de la Société. Ils ne ſont peut-être pas inutiles, parce qu'ils font connoître la manière dont j'ai employé l'électricité ; ce qui étoit néceſſaire pour en juger d'après les réſultats que j'ai obtenus.

©BIUM

Des moyens & des remèdes auxiliaires.

M. DE HAEN avant & après les ſéances électriques, faiſoit frotter les membres paralyſés avec des linges ou de la flanelle imprégnés de la vapeur du carabé qu'on avoit projetté en poudre ſur des charbons. Pluſieurs phyſiciens ſuivent cet uſage ; je l'ai conſeillé à des malades : ils employoient les frictions ſoit ſimples, ſoit avec la vapeur de carabé, le matin & le ſoir chez eux, la choſe n'étant guère praticable dans le lieu où je les reçois. Je crois que les frictions peuvent avoir quelque utilité ; je ne leur en ai cependant pas remarqué une bien décidée.

M. l'abbé Sans veut qu'une perſonne iſolée frotte pendant le bain électrique avec des ſerviettes chaudes qu'on lui fournit, les membres paralyſés du malade qu'on traite. S'il y a rétraction, ou flexion des membres, il veut qu'on les tienne élevés pendant l'électriſation, par le moyen d'un appareil qu'il décrit, & qu'en même temps on les charge graduellement d'un poids dont la peſanteur, agiſſant en ſens contraire de leur flexion, tende à les redreſſer. Je n'ai tenté cette méthode que pour une ſeule malade (n° *X* du mémoire précédent) ; l'élévation du bras a cauſé à cette femme des douleurs qui m'ont empêché de continuer. Je n'ai donc rien à dire ni pour, ni contre le conſeil que donne M. l'abbé Sans.

Peut-être que ſi dans les cas d'une extrême atonie, on employoit en même temps l'électricité & les frictions avec la teinture de cantharide, ces deux moyens réunis auroient plus d'activité que lorſqu'on ne fait uſage que de l'un des deux.

M. de Sauſſure eſt dans l'uſage de faire paſſer, au ſortir du bain électrique, les malades dans un lit baſſiné, où ils reſtent une heure ou deux, & de leur faire prendre, en y entrant, un léger diaphorétique. Je crois cet uſage excellent dans l'emploi d'un remède dont un des prin-

cipaux effets eſt de porter à la peau, & d'augmenter la tranſpiration : mais je n'étois pas à même de pratiquer ce conſeil utile ; je me ſuis donc borné à engager les malades à ſe bien vêtir, à ne ſortir & s'expoſer à l'air que quelque temps après la fin des ſéances, ſur-tout dans les jours froids & humides, & à leur conſeiller de prendre chez eux, le matin & le ſoir, un léger ſudorifique. J'ai le plus ſouvent employé l'infuſion de fleurs de ſureau. Je ne doute pas que cet objet ne ſoit très-important, & que la différence dans les circonſtannes n'en apporte une très-grande dans les effets, entre les malades qui peuvent être traités chez eux, & ceux qui ſont obligés de s'expoſer à l'air en venant dans le lieu où ils ſont électriſés, & en en ſortant dans un moment où les pores ſont fort ouverts. Combien ne ſeroit-il pas auſſi à ſouhaitter qu'on fût à portée de veiller ſur le régime, quoique l'électricité n'exige en général que celui qui eſt néceſſaire à toutes les perſonnes cacochimes ? Quel avantage n'y auroit-il pas à ſuivre & à obſerver de près les évacuations critiques ? Combien le médecin en jugeroit-il plus ſûrement, d'après ſon inſpection, que ſur le rapport qui lui en eſt fait ? Qui oſera dire quelles lumières & quels ſuccès pourroient fournir ces conditions qu'il m'étoit impoſſible de remplir ?

Quant aux remèdes internes qui peuvent concourir avec l'électricité, ils doivent tendre à ſoutenir les évacuations critiques qu'elle produit, & y ſuppléer ſi elles manquent. C'eſt d'après la nature, le principe de la maladie, d'après les évacuations critiques qui s'annoncent ou qui ont lieu, que le médecin preſcrira les remèdes convenables. Je n'ai rien à dire ſur cet objet, qui ne ſoit connu de tous mes confrères. Je remarquerai ſeulement qu'il m'a paru néceſſaire, d'après une expérience conſtante, de purger promptement les malades, lorſqu'ils ont éprouvé un changement notable en bien, à moins que les évacuations critiques ne ſoient très-copieuſes & très-ſoutenues ; que dans tout autre cas, ſi l'on diffère d'évacuer, l'humeur déplacée & miſe

©BIUM

en mouvement, ſe porte ſur des parties qu'elle n'avoit pas encore atteintes, ou ſe jette de nouveau ſur celles qui en avoient déja été affligées. Enfin l'électricité, ſi elle eſt utile réellement, m'ayant paru l'être le plus ſouvent dans des cas où il y a cacochimie plus ou moins avancée, congeſtion d'une humeur vicieuſe, formée lentement & depuis long-temps, entretenue, ſoit par un vice local, ſoit par le défaut général & l'affaiſſement des forces vitales, je crois que le cautère ſeroit, dans beaucoup de cas, un remède auxiliaire très-avantageux, qu'il rendroit les effets de l'électricité plus conſidérables, & qu'il en aſſureroit la durée. Il ſeroit ſur-tout de la plus grande néceſſité, dans le cas où la maladie auroit évidemment, ou même très-probablement pour cauſe, la métaſtaſe d'une humeur qui avoit produit une maladie antérieure.

Du pronoſtic.

LE pronoſtic conſiſteroit en deux articles : 1°. déterminer les cas dans leſquels l'électricité ſeroit utile, & annoncer d'après l'hiſtoire de la maladie, d'après les ſymptômes qui ont eu lieu, ou qui exiſtent au moment où les malades ſe préſentent, d'après leur âge, leur ſexe, leur tempérament, la date de leurs infirmités, les circonſtances qui leur ſont communes avec la plupart des malades attaqués des mêmes maux, ou celles qui leur ſont particulières, ce qu'ils ont lieu d'eſpérer.

2°. Prévoir, d'après les premiers effets produits par l'électricité, ceux qui auroient lieu dans la ſuite.

Je me ſuis attaché, autant qu'il m'a été poſſible, ſoit d'après ma propre expérience, ſoit d'après celle des autres, à recueillir & à comparer des obſervations qui puſſent mettre en état d'établir un pronoſtic. Mais cette partie de l'électricité médicale me paroît bien peu avancée, & peut-être nous manque-t-elle entièrement. Je ſais que ce n'eſt pas le ſentiment de pluſieurs phyſiciens, qui penſent que dans bien

des cas on peut prévoir ce qui arrivera; je l'ai cru comme eux dans les commencemens, & d'après leur rapport, que les premières expériences ont paru confirmer; mais ces mêmes expériences ont été ſi ſouvent contredites par la ſuite, que je crois pouvoir conclure que le pronoſtic eſt encore à découvrir, ou que ce qu'on en ſait, ſe réduit à bien peu.

Si l'on s'en rapporte au raiſonnement, & ſi l'électricité eſt en effet apéritive & ſtimulante, elle ſera utile dans tous les cas où les indications ſeront d'atténuer les fluides, & d'augmenter le ton des ſolides; elle ſera contre-indiquée dans les cas oppoſés.

Si l'on conſulte l'expérience, il paroîtra d'après les faits que l'électricité réuſſit ſur-tout, & en effet, dans les circonſtances indiquées dans l'article précédent; il paroîtra encore que la paralyſie eſt de toutes les maladies celle dans laquelle elle eſt ſuivie d'un ſuccès plus fréquent & plus complet; qu'elle réuſſit ſur-tout lorſque la paralyſie a pour cauſe, ou l'atonie des fibres, ou une congeſtion humorale ou l'un & l'autre à la fois; qu'elle eſt auſſi utile dans les affections chroniques qui ont eu pour cauſe la ſuppreſſion de la tranſpiration, ou celle d'une évacuation qui étoit critique, & en même temps périodique ou habituelle, & enfin dans la ſuppreſſion des règles, lorſqu'elle dépend de l'atonie des ſolides ou de l'épaiſſiſſement des fluides. On pourra encore eſpérer d'en retirer de l'avantage dans le rhumatiſme, ſoit ſimple, ſoit goutteux, dans les cas de lait épanché, dans la goutte ſereine, dans certains cas de ſurdité qu'on ne peut encore ſpécifier, & peut-être enfin dans les affections ſcrophuleuſes.

L'électricité ſera nuiſible, au contraire, toutes les fois qu'il y aura trop de tenſion dans les ſolides, que les nerfs ſeront exceſſivement ſenſibles & irritables, qu'il exiſtera des mouvemens ſpaſmodiques idyopatiques; lorſqu'il y aura diſſolution ou tendance à ce vice dans les fluides.

Quant aux cas particuliers du ſexe, de l'âge, du tem-

©BIUM

pérament, de la date de la maladie, je ne crois pas qu'on puiſſe rien ſpécifier, puiſque des femmes & des hommes, des enfans & des vieillards, des gens malades depuis long-temps, & d'autres qui l'étoient depuis peu, ont été à peu près également ſoulagés. On ne peut rien avancer à cet égard que de vague & de général, & qui ne convienne aux autres remèdes comme à l'électricité. Ainſi les adoleſcens en général, les gens incommodés depuis peu, ceux qui le ſont légèrement, auront plus d'eſpérance que les autres.

Si l'on peut ſpécifier quelque choſe, c'eſt peut-être par rapport aux paralytiques : ils me ſemblent avoir d'autant moins à eſpérer, que leurs idées ſont moins nettes, & que les organes de la voix ſont plus embarraſſés. Mais ces obſervations mêmes n'offrent rien de particulier à l'électricité, & elles ne peuvent être générales, puiſque les n°s VIII & XXXVIII, entre autres du Mémoire précédent, en fourniſſent des exceptions.

Enfin les douleurs qui ſe font ſentir dans les membres paralyſés, quelques jours après le traitement commencé, & les autres effets qui ont lieu, n'annoncent pas ceux qui ſuivront, comme pluſieurs phyſiciens le croient; puiſque pluſieurs malades qui n'ont pas reſſenti ces effets, ont été ſoulagés également comme ceux qui les ont éprouvés, & que le nombre a été à peu près égal des deux côtés.

Mais les criſes ou les évacuations commencées de bonne heure, abondantes, ſoutenues, m'ont en général paru annoncer un ſuccès plus prompt, plus complet. Cette obſervation même a cependant ſouffert quelques exceptions. C'eſt donc avec raiſon que je finis par conclure que le pronoſtic eſt une partie de l'électricité médicale ou à découvrir, ou qui eſt infiniment peu avancée, & qu'en général il reſte beaucoup à faire & à obſerver, relativement à l'électricité conſidérée comme médicament.

On ne s'eſt juſqu'à préſent occupé que de la poſitive; il y a long-temps que j'ai deſſein d'appliquet la négative au

traitement des malades; ſes effets phyſiques étant l'oppoſé de ceux que produit l'électricité poſitive, il y a quelque probabilité que la négative pourroit être utile dans les cas où la poſitive eſt contraire. J'ai fait conſtruire une machine néceſſaire pour m'en aſſurer par l'expérience. J'en parle par deux motifs; 1°. pour engager mes confrères à m'adreſſer des malades qui, attaqués d'affections nerveuſes, & auxquels l'électricité poſitive ſeroit très-nuiſible, eſſaient avec moi les effets que la négative pourra produire; genre de tentative dont il ne peut pas, en ſe conduiſant prudemment, réſulter plus d'inconvéniens que du premier uſage qu'on a fait de l'électricité poſitive.

2°. M. l'abbé Sans ayant adreſſé déja & depuis pluſieurs mois à la Société de médecine, un mémoire qu'il finit en concluant que *l'électricité négative eſt le plus ſouverain des antiſpaſmodiques connus*, j'ai voulu l'aſſurer, quel que ſoit l'événement des expériences que je pourrai faire, & ſans adopter, ni nier aujourd'hui ſa concluſion, que je reconnoîtrai en tout temps qu'il a fait avant moi uſage de l'électricité négative, quoique j'euſſe deſſein de l'eſſayer depuis long-temps, & que M. Vicq d'Azyr eût parlé de mon projet dans une ſéance publique de la Société, tenue il y a plus d'un an.

©BIUM

SUITE DES RECHERCHES SUR LA RAGE.

Par M. ANDRY.

Lu le 22 décembre 1778.

DANS le temps que je travaillois à recueillir ce qu'il y avoit de plus inſtructif & de plus curieux dans les auteurs ſur les cauſes de la rage, ſur ſes eſpèces, ſur le traitement préſervatif & curatif de cette maladie, pluſieurs ſavans s'occupoient du même objet : M. Chabert, au château d'Alfort près Paris [*a*], M. Aſti, à Mantoue [*b*], & M. Parry, à Edimbourg [*c*]. Je n'ai eu connoiſſance de leurs travaux que lorſque mes *Recherches* étoient imprimées, & je me fais un plaiſir d'avouer que leurs ouvrages m'ont été de la plus grande utilité pour la ſeconde édition du mien. Je dois des remerciemens à MM. Sanchès & Hallé : le premier m'a communiqué pluſieurs obſervations précieuſes; le ſecond a bien voulu ſe charger de me donner l'extrait raiſonné de l'ouvrage de M. Aſti, & la traduction des obſervations de M. Vaughan. Quantité des médecins, ſoit aſſociés, ſoit correſpondans de la Société royale de médecine, ont contribué à applanir les difficultés qu'auroient pu rencontrer ceux qui voudront concourir au prix propoſé par M. le lieutenant-général de police. La Société a penſé qu'il ſeroit utile

[*a*] *Réflexions ſur la rage*, par M. Chabert, inſpecteur-général des études des écoles vétérinaires, & directeur particulier de celles de Paris. Voy. *Journal d'agriculture, du commerce*, décembre 1778, page 31 juſqu'à la page 118. Il ſeroit à deſirer que ces réflexions fuſſent imprimées ſéparément.

[*b*] *Compendio di notizie intereſſanti circa il veleno de rabbioſi animali*, del dottor di filoſofia, e medicina collegiato Felice Aſti, accademico apatiſta, nella reale di Mantoua della facolta fiſiche cenſore, e di queſta citta, e ſtato regio protofiſico. *In Mantoua*, 1778, *in*-4°.

[*c*] *Tentamen medicum inaugurale de rabie contagioſâ, vulgò caninâ*, quod, annuente ſummo numine, ex auctoritate reverendi admodùm viri D. Gulielmi Robertſon, S. S. T. P. academiæ Edimburgenæ præfecti, necnon ampliſſimi ſenatûs academici conſenſu, & nobiliſſimæ facultatis medicæ decreto, pro gradu doctoratûs, &c. eruditorum examini ſubjicit Calebus Hillier Parry, anglo-britannus, ſocietatis medicæ Edinenſis ſocius & præſes annuus. *Edimburgi*, 1778, *in*-8°.

de

de réunir les différentes obſervations qu'ils ont communiquées depuis la publication du Ier volume de ſes *Mémoires*, & de les inſérer dans celui-ci. J'ai été chargé de ce travail, & j'ai penſé qu'en m'en acquittant je devois ſuivre le plan tracé dans mon premier mémoire.

Obſervation ſur la rage ſpontanée.

AUBERT, garçon de douze ans, de tempérament bilieux, d'une complexion délicate & grêle, demeurant près la fontaine Saint-Pierre à Marſeille, eſt ſaiſi d'hydrophobie ſans avoir été mordu par aucun animal, & ſans aucune cauſe évidente, dans le mois d'août de l'année 1754; il a une telle horreur de l'eau qu'il ne peut vaincre ſa répugnance pour boire; il veut mordre. Il eſt extrêmement inquiet & agité dans ſon lit. Son viſage eſt pâle, ſes yeux ſont égarés; cependant il raiſonne bien, & meurt dans deux à trois jours. (*Extrait des obſervations* envoyées à la Société de médecine, *par M. Raymond*, médecin de Marſeille, l'un de ſes aſſociés.)

Voyez auſſi l'hiſtoire de Jean-Baptiſte Poiſel, maître de penſion, mort en quinze heures, avec les ſymptômes de la rage la plus déclarée, à la ſuite d'un violent accès de colère. (*Eſſai ſur la rage*, par M. Pouteau, p. 7).

Obſervations ſur l'hydrophobie ſymptomatique.

DANS notre premier mémoire nous avons dit que l'hydrophobie étoit ſurvenue dans pluſieurs cas, ſans aucune contagion, & nous avons cité pluſieurs exemples, dans leſquels on a obſervé l'horreur de l'eau, & même quelquefois, quoique rarement, des accès de fureur joints à cette averſion dans des perſonnes attaquées de différentes maladies; que ce ſymptôme eſt ſurvenu à la ſuite des fièvres malignes. M. Bonafos nous a envoyé à ce ſujet l'obſervation ſuivante.

Le 4 mars 1774, je fus appellé pour viſiter la nommée Françoiſe Lajon, cuiſinière chez un chanoine de la cathédrale. Cette fille, âgée d'environ trente ans, d'un tempérament pituiteux-ſanguin, étoit d'un caractère naturellement doux & tranquille, elle avoit toujours été bien réglée. En arrivant je la trouvai dans un affaiſſement & dans un accablement extrêmes, ſans qu'il eût précédé aucune cauſe évidente qui eût pu y donner lieu; le pouls étoit preſque naturel, mais plein & un peu dur : la malade ſe plaignoit d'une peſanteur à la tête ſans pouvoir dormir : elle étoit morne, inquiette & s'agitoit ſouvent dans ſon lit; la langue étoit rouge, mais sèche & aride, de même que la peau qui étoit brûlante; il y avoit encore des trémouſſemens convulſifs au poignet. Pour remédier à ces accidens, je commençai par faire ſaigner la malade du bras, puis du pied; je la mis à l'uſage des délayans & des tempérans, je lui preſcrivis une eau nitrée pour boiſſon ordinaire, j'ordonnai des lavemens d'eau & quelques gouttes de liqueur anodyne d'Hoffmann. Vers le troiſième jour de la maladie, cette fille ſe plaignit de mal à la gorge & de difficulté d'avaler : ayant examiné ſon goſier, je n'y trouvai aucune marque d'inflammation, & je regardai cette difficulté d'avaler comme purement convulſive; dès ce jour l'agitation & les mouvemens convulſifs augmentèrent. J'inſiſtai ſur les ſaignées, ſur les délayans, ſur les antiſpaſmodiques. Malgré cela la difficulté d'avaler étoit toujours plus forte, & la malade commença à témoigner de la répugnance pour la boiſſon & pour tout ce qui étoit liquide; on la preſſoit en vain pour la faire boire & lui faire prendre du bouillon : elle répondoit qu'elle ne le pouvoit pas, quoiqu'elle fût dévorée par la ſoif, par le feu qu'elle reſſentoit dans les entrailles, & elle aſſuroit qu'il lui étoit impoſſible de boire, quelque deſir qu'elle en eût, & quelque violence qu'elle voulût ſe faire pour cela. Le cinquième jour de ſa maladie, cette horreur pour tout ce qui étoit liquide augmenta à un tel point que c'étoit lui faire la plus grande peine que de lui

propoſer ſeulement de boire quelque choſe que ce fût; & quoique d'un caractère doux & pacifique, elle s'irritoit lorſqu'on lui parloit de boiſſon, & en même temps elle étoit agitée de mouvemens convulſifs violens & grinçoit des dents. Cependant elle ne témoigna jamais aucune envie de mordre. Comme cette fille étoit très-vertueuſe, & qu'elle ne perdit jamais la raiſon, peut-être cette démangeaiſon de mordre, ſi ordinaire aux enragés, fut contenue chez elle par principe de raiſon & de religion. M. Deſault avoit pareillement obſervé à Bordeaux pluſieurs hydrophobes qui n'avoient jamais mordu perſonne. Voyant une hydrophobie des plus confirmées, je demandai à la malade ſi elle ne ſe rappelloit pas d'avoir été mordue par quelque chien ou par quelque chat, ou par quelque autre animal; elle me répondit très-poſitivement que non; mais qu'elle ſentoit quelque choſe dans elle, qu'elle ne pouvoit pas exprimer, qui lui donnoit de l'horreur pour tout ce qui étoit liquide, & qui la mettoit dans l'impoſſibilité d'avaler aucune ſorte de boiſſon, quelque deſir & quelque envie qu'elle eût de boire. Je m'informai auſſi des perſonnes de la maiſon ſi on n'avoit pas quelque connoiſſance qu'elle eût été mordue: on m'aſſura que jamais elle ne l'avoit été; de plus il ne paroiſſoit ſur le corps de cette pauvre fille aucune trace de morſure, ni de plaie, ni de cicatrice qui pût confirmer mes ſoupçons. Je ne doutai plus alors que cette hydrophobie ne fût ſpontanée, & qu'elle ne fût occaſionnée par la malignité de la fièvre dont elle étoit attaquée. La malade ne pouvant avaler aucune ſorte de boiſſon, je preſcrivis des bols avec le camphre, le caſtoreum, le nitre & le laudanum; elle les avaloit aſſez bien, & j'inſiſtai ſur l'uſage des lavemens. Tous les ſymptômes allèrent en augmentant; les angoiſſes, les agitations, les convulſions devinrent plus violentes, le pouls devint petit, inégal, intermittent; enfin à l'entrée du ſeptième jour de la maladie, & à la fin du deuxième de l'hydrophobie confirmée, tout à coup, dans une violente convulſion, la ma-

lade ſe leva droite ſur ſon lit; le moment d'après elle retomba par ſon propre poids, & mourut ſur le champ [d].

Voyez auſſi la thèſe de M. Faguer : *An rabies imminens præcaveri, an præſens ſanari poſſit? concl. aff.* in ſchol. med. Remenſ. agitat. die 16 aprilis 1778, pag. 2, not. o.

L'hydrophobie s'eſt auſſi manifeſtée à la ſuite de la morſure d'hommes & d'animaux qui n'étoient pas enragés, mais ſeulement dans un accès de colère. Malpighi raconte l'hiſtoire de ſa mère, qui devint hydrophobe en conſéquence d'une morſure que lui fit ſa fille, priſe d'une attaque d'épilepſie : M. Pouteau, celle d'un homme qui, dans une violente colère, en mordit un autre, lequel devint enragé; le même, d'après les *Tranſactions philoſophiques*, rapporte qu'un homme ſortant du jeu, & au déſeſpoir d'avoir tout perdu, ſe mordit au poignet, & mourut de la rage : Manget cite l'exemple d'un prêtre qui fut attaqué de la rage pour avoir été mordu par un ſimple fébricitant : ſuivant Zuinger, un enfant mourut de la rage à la ſuite d'une morſure faite par un chien qui n'étoit ni ne devint enragé.

L'hydrophobie eſt auſſi ſurvenue à la ſuite de la frayeur. Un homme fut mordu par un chien : perſuadé que l'animal étoit enragé, il éprouva long-temps des ſymptômes hydrophobiques affreux, dont il fut délivré enfin au bout de quelques mois, ayant appris que le chien qui l'avoit mordu, n'étoit point attaqué de la rage. Ce fait eſt rapporté d'après Cavallini, par M. le docteur Félix Aſti.

De la rage communiquée.

Il faut remarquer qu'un homme peut devenir enragé, 1°. en recevant les embraſſemens d'une perſonne ou d'un animal attaqués de la rage. Ettmuller cite l'hiſtoire d'un

[d] Extrait des *Obſervations ſur la rage*, envoyées à la Société par M. Bonafos, membre de cette Société, médecin conſultant des camps & armées du roi & des hôpitaux de Perpignan, profeſſeur, doyen de la faculté de médecine de la même ville, protomedic du Rouſſillon.

payſan qui, ſe voyant prêt de mourir de cette maladie, obtint, à force de prières, d'embraſſer ſes enfans pour la dernière fois, mais il leur communiqua ſa maladie, & ils périrent tous hydrophobes. Schenk ou Schenkius rapporte celle d'un patricien, qui gagna la rage en baiſant un chien qu'il aimoit beaucoup, avant de l'envoyer noyer. Le même malheur arriva au juriſconſulte Balde, qui mourut quatre mois après, & à un noble Vénitien, nommé Braſca. 2°. En paſſant à la bouche des corps infectés, même depuis long-temps, de cette bave, comme il arriva à la couturière dont parle Cælius. 3°. En ſe bleſſant avec des inſtrumens qui ont ſervi à tuer des animaux enragés, quoique ces inſtrumens aient même été depuis couverts de rouille. *Voyez* l'obſervation d'Iſaïe Meiſchner, rapportée dans la lettre d'Abel Roſcius à Guillaume Fabrice, & les *Entretiens ſur la rage* de M. Hunauld, p. 119.

Jacques du Fouilloux, écuyer, dit dans ſa *Vénerie*, que l'haleine des chiens enragés ſuffit pour infecter & faire enrager les autres chiens, parce que telles maladies ſe prennent entre eux comme la peſte entre les hommes.

Quelques auteurs ſe ſont imaginés qu'une ſeule égratignure faite par les griffes d'un animal enragé, avoit produit l'hydrophobie & la mort. *Voyez* Cælius Aurelianus, J. Bauhin, pag. 38 & 78 [*e*], Guillaume Fabrice Hildanus, *obſ. chir.* cent. 1, n° 86.

Dioſcoride, Galien, Mathiole, Levinus Lemnius, Paré, Santes de Ardoynis penſent que la ſalive d'un animal enragé, reçue ſur la peau, ſuffit pour communiquer la rage, ſur-tout ſi on n'a pas ſoin d'eſſuyer cette ſalive ſur le champ.

[*e*] *Hiſtoire notable de la rage des loups, advenue l'an M. D. XC, avec les remèdes pour empeſcher la rage qui ſurvient après la morſure des loups, chiens & autres beſtes enragées : le tout mis en lumière* par Jean Bauhin, D. médecin de très-illuſtre prince Mr. Friderich, comte de Wirtemberg, Montb. &c. imprimé *à Montbeliart, l'an* 1591, *in*-8° de 91 pages. Ce livre, aſſez rare, m'a été communiqué par M. Drouin de Saint-Leu, préſident de la cour des monnoies, magiſtrat connu par ſon amour pour les lettres & par l'accueil qu'il fait à ceux qui les cultivent.

Ce qui eſt contredit par les obſervations du frère du Choiſel & de M. Pouteau. *Voyez* l'*Eſſai ſur la rage* de ce dernier, *p. 10.* Jean-Baptiſte Ferrari rapporte l'hiſtoire d'un homme qui avoit été infecté en enfonçant la main dans la gueule d'un loup, ſans avoir été mordu. On trouve dans les *Tranſactions philoſophiques*, l'hiſtoire de deux jeunes gens qui eurent la curioſité de toucher la gorge d'une chienne, pour ſavoir quel obſtacle l'empêchoit d'avaler l'eau; ils devinrent enragés, & l'un d'entr'eux en mourut. *Voyez* Van-Swieten. Mais ne peut-on pas penſer avec M. Pouteau, que quelques boutons, quelques égratignures, quelques déchirures à la peau avoient ouvert la voie au venin?

M. Pouteau rapporte un exemple de la célérité avec laquelle le venin de la rage ſe développa chez un voiturier. *Voyez*, p. 11 de ſon *Eſſai ſur la rage; voyez* auſſi Baptiſte Codronchi, *de rabie*, p. 46.

Gordon dit que les accidens ne paroiſſent ſouvent qu'au bout d'un mois, d'un an, même de ſix ans. Brunſchwig a vu un enfant mordu par un chien enragé, chez lequel les plaies qui avoient été guéries commencèrent à devenir rouges un an après; il devint enragé & mourut. Adam Schnitlin, chirurgien à Meſevault, a aſſuré à Jean Bauhin que l'an 1576 à Haffnerſeel, un chevaucheur, âgé d'environ quarante ans, ainſi qu'il penſoit monter à cheval, fut mordu par derrière à la cuiſſe, & qu'au bout d'un an & ſix ſemaines ſa plaie devint livide, & lui tellement enragé, qu'étant attaché il ſe mordoit les bras: il mourut en deux jours. *Voyez* auſſi Actuarius, liv. 6, de ſa *Méthode*. Fracaſtor, liv. 2, *des Maladies contagieuſes*, chap. 1. Samulth. cent. 1, obſ. 98, des *Ephém. des curieux de la nature*.

Il paroît qu'il y a des perſonnes qui ſont peu diſpoſées à recevoir les impreſſions du virus hydrophobique, & qui ont été mordues par des animaux enragés, ſans avoir été par la ſuite attaquées de la rage.

Pendant les années 1734 & 1735, les campagnes cir-

convoiſines de la ville d'Auxerre, particulièrement Coulanges-les-Vineuſes, Migé, le Val-de-Mercy, furent déſolées par les incurſions des loups enragés. Un grand nombre d'enfans furent dévorés, & pluſieurs dangereuſement bleſſés, quelques-uns furent conduits à l'hôtel-dieu d'Auxerre. Voici ce qui fut obſervé ſur deux de ces malades par M. Laſſeré père, chirurgien-major des hôpitaux de cette ville.

Première obſervation. Une fille, âgée d'environ douze ans, avoit deux plaies à la tête, l'une de la grandeur de la moitié du petit doigt, en tous ſens, ſituée à un travers de doigt au-deſſus & en devant de l'oreille; l'os étoit enfoncé & éclaté, & la ſubſtance du cerveau ouverte; la ſeconde plaie étoit ſituée à la partie oppoſée, ſemblable en tout à la première: on ne peut douter que ces plaies aient été faites par la morſure du loup, dont les dents & les principaux crochets ont enfoncé ces parties. Les plaies furent panſées comme des plaies ordinaires. Sur la fin du traitement il ſurvint des excroiſſances qui furent guéries avec la teinture de mirrhe & d'aloës. M. Houſſet, notre confrère, médecin des hôpitaux d'Auxerre, a été témoin de cette cure.

Seconde obſervation. Une enfant, à peu près du même âge que la première, avoit une plaie qui s'étendoit depuis la partie ſupérieure du front, à la naiſſance des cheveux juſqu'à l'occipital: cette plaie étoit de la largeur de la main; il y avoit déperdition de ſubſtance dans toute l'étendue, le crâne étoit en partie découvert dans les endroits où les dents de la bête avoient porté; on n'apperçut dans tout le traitement que des accidens communs, & la cure fut terminée en deux mois par les remèdes ordinaires [*f*].

M. Guillemeau dit, d'après M. Cuvilier, qu'un loup enragé & pourſuivi, mordit un vieillard qui tiroit tranquillement de l'eau à un puits; que la lèvre de ce vieillard

[*f*] Extrait d'un mémoire envoyé à la Société, par M. Houſſet.

fut coupée en deux par les dents du loup, & coufue par un chirurgien, qui s'étoit contenté de la laver de faumure; que ce vieillard fut parfaitement guéri, quoiqu'il n'eût uſé d'aucun remède contre la rage [g].

Du traitement de la rage.

Je ne parlerai pas ici du traitement de l'hydrophobie ſymptomatique; ce traitement doit toujours être ſubordonné à celui de la maladie principale, dont l'hydrophobie ſymptomatique eſt l'accident. Quant à la rage ſpontanée, je crois que le traitement doit conſiſter ſpécialement dans la ſaignée, s'il y a pléthore; dans les bains, les rafraîchiſſans, les nitreux, les narcotiques & les antiſpaſmodiques.

Aëce vouloit qu'on entretînt la ſuppuration pendant deux mois. Les plantes dont les anciens ſe ſervoient pour entretenir la ſuppuration, étoient la clématite, la ſarraſine ou ariſtoloche clématite, la bryone ou couleuvrée, le dictamne, auxquels ils joignoient les feuilles de ſcabieuſe, de pouliot, de calament, de germandrée, de ſcordium. Ils ſe ſervoient auſſi d'emplâtres eſcarrotiques faits avec le galbanum, le ſagapenum, l'oppopanax, l'euphorbe, l'iris, le glaïeul puant, la gentiane, le nitre, le ſoufre & la cire. Voici ce que dit Jean Bauhin dans ſon *Hiſtoire de la rage des loups*. « Pour commencer la cure, celui qui ſera mordu, » en attendant qu'il puiſſe avoir ſecours de quelque mé» decin, chirurgien & apoticaire.... qu'il faſſe une lieure, » s'il eſt poſſible, au-deſſus de la morſure, ne la ſerrant » pas trop fort. Qu'il lave promptement les parties mor» dues avec de l'urine, les frottant rudement; & laiſſant » ſur la plaie un linge trempé, ou bien avec l'eau ſalée ou » avec de la leſſive, ou du bon fort vinaigre; puis qu'on

[g] Lettre de M. Guillemeau fils. *Journ. de méd.* mars 1773, pag. 240.

» mette

» mette quelqu'un des remèdes ici après décrits, & qu'il » mange ſoudainement un aulx avec un peu de pain, & » boive un peu de vin.... Puis on ſcarifiera tout autour » des parties mordues; & tout ce qui ſera entamé, on » mettra ventouſes avec feu, ou ſangſues, puis on bruſlera » avec fer chaut.... Si les perſonnes étoient tellement » délicates, qu'elles ne puſſent endurer le feu, faudra uſer » de ruptoires, d'egyptiacum, de ſublimé de pouldre, de » mercure & autres médicamens eſcarrotiques, prenant » bien garde ſur quelles parties on les mettra, & à la » quantité ». Jean de Vigo dit « qu'il faut incontinent » brûler la partie intéreſſée avec de l'huile de ſéhu (ſureau) » bouillante; que ſi les ulcères ſe veulent refermer par » trop tôt, on les pourra de rechef ſcarifier & cautériſer; » car il eſt expédient les tenir ouverts juſqu'à quarante » jours & juſqu'à ſoixante, comme veut Aëce; & ſi les » ulcères ſe referment, les faut rouvrir, &c. &c ». Jean Bauhin termine ainſi ſon ouvrage. « Pour concluſion du » régime & des remèdes qu'on doit uſer à l'endroict des » mordus par les loups, chiens & autres beſtes enragées, » j'ai trouvé bon de mettre ici un exemple d'un mordu » par un chien enragé, curé, traicté & guéri avec bonne » méthode, par François Valeriole, médecin très-docte » & excellent.... Flore du Porcelet, enfant de ſeize ans, » fut mordu par un chien enragé, en la jambe, auprès » de la cheville du pied, & incontinent mené en un vil- » lage qu'on appelle les Sainctes-Maries.... Il demeura- » là neuf jours, *& y prit les bains de mer pendant tout* » *ce temps*, revint à Arles avec les ulcères empirés; il » regardoit de travers, étoit taciturne & penſif, tellement » qu'il y avoit déja ſigne d'une maladie mélancholique: » ſoudainement je me mis en devoir d'empeſcher la peur » de l'eau: voyant les ulcères livides & ſordides, je re- » courus promptement aux forts remèdes, d'autant qu'il » avoit le ventre retraint.... *Le malade prit le lavement* » *ſuivant.* Prenez malve, guimalve avec leurs racines,

©BIUM

» feuilles de violettes, branque urſine, mercurialle, mé-
» liſſe, de chacune une poignée; fleurs de camomille,
» mélilot, roſmarin, de chacune une demi-poignée, épi-
» thyme demi-once, du creu ou ſon maigre une poignée:
» faites tout bouillir dedans du bouillon d'une teſte & d'une
» froiſſure de mouton, pois adjoutez une once de catho-
» licon, & trois dragmes de confection hamech, d'huile
» violat quatre onces, de ſucre rouge une once. Je bruſlai
» enſuite les ulcères avec un fer chaut, puis je fis tomber
» l'eſcharre avec du beurre frais, le jaune d'œuf & la
» graiſſe de pourceau, adjouſtant d'aucunes fois du baſili-
» cum.... Comme le malade étoit replet & cacochyme,
» je lui fis tirer du ſang, puis je lui donnai des ſyrops
» contre l'humeur mélancholique pendant huit jours. Il
» prit enſuite un médicament purgatif qui fut réitéré par
» intervalles; & enfin pendant quarante jours, des médi-
» camens propres contre les morſures des chiens enragés.
» Les ulcères furent entretenus pendant ſoixante jours; je
» fis nettoyer les matières purulentes avec abſterſifs, puis
» les laiſſer fermer au ſoixante-dixieme jour. L'apozème ſui-
» vant fut employé.

» Prenez de la bourache; de la bugloſe, de la patience;
» les feuilles & les racines, de chaque plante une poignée;
» des ſommités de houblon, de fumeterre, de freſne, de
» chaque une demi-poignée; de méliſſe & de bétoine,
» de chaque une poignée; de ſemence de citron, d'oſeille,
» de chardon bénit, de chaque deux gros; de polypode de
» chêne, une once; de raiſins de Damas, ſans les grains,
» vingt; d'épithyme, demi-once; des trois fleurs cordiales,
» de chacune demi-poignée; écreviſſes de rivière, ſix:
» faites bouillir tout en eau d'orge, juſqu'à deux livres;
» l'ayant coulé, adjouſtez ſuc de fumeterre, houblon, de
» pommes de bonne odeur, de chacun quatre onces,
» vinaigre trois onces; faites-en un ſyrop clarifié & aro-
» matiſé, avec une dragme de pouldre thériacale de Guydon,
» pour quatre matinées, le réitérant par trois ou quatre fois.

» Ayant uſé par huit jours de cet apoſême, & voyant » ſigne de concoction en l'urine, je lui ai donné la pur- » gation en cette façon : prenez trois dragmes de feuilles » de ſéné triées, épithyme, une dragme & demie, anis » & canelle, de chacun deux ſcrupules, des trois fleurs » cordiales, feuilles de méliſſe & bétoine, de chacune » un pugile ; faites une décoction de tout, juſqu'à quatre » onces ; coulez-la & meſlez avec l'expreſſion de quatre » ſcrupules de rhubarbe infuſée avec un peu de canelle » dedans du puron de laict, par une nuict, & exprimez, » adjouſtant de la confection de hamec de la première » deſcription, deux dragmes & demie, thériaque, pouldre » thériacale de Guydon, de chacune deux ſcrupules ; » ſyrop roſat, ſyrop de pommes, de chacun une once. » Ce breuvage évacua beaucoup de matières bilieuſes & » mélancholiques. Le lendemain, je lui fis prendre de la » thériaque avec de la pouldre de bétoine & du ſucre. » Le cataplaſme, pour évacuer le venin, étoit fait en cette » façon : prenez trois oignons blancs, vuidez-les un peu, » puis les rempliſſez de thériaque, & les couvrez de l'oi- » gnon qu'avez couppé ; puis cuiſez-le ſur la braſe ; après » pilez-les & paſſez ; & adjouſtez de la pouldre d'ariſto- » lochie longue & ronde, de chacune trois dragmes, gal- » banum, bdellium, myrrhe, de chacun demi-once, pouldre » d'eſcreviſſe de rivière, cinq dragmes ; meſlez tout enſem- » ble & formez le cataplaſme.

» L'eſcharre étant tombée, j'uſois de réſine avec de la » pouldre d'écreviſſe de rivière, & de la racine d'ariſtolo- » chie *clématite*, ou ſarraſine. Pour emplaſtre, je faiſois » mettre ceſtui-ci. Prenez galbanum, ſagapenum, oppopa- » nax, de chacun demi-once ; euphorbe, iris de Florence, » ariſtolochie ronde, gentiane, de chacun une dragme, » pouldre d'écreviſſe, deux dragmes ; térébenthine, deux » onces, de cire tant qu'il en faut. Ceſt emplaſtre tiroit » une grande quantité de ſanie mauvaiſe, & empeſchoit » que l'ulcère ne ſe fermiſt. J'ai aucunes fois uſé d'em-

» plaſtre de diapalma, ou diacalcitis diſſout avec huile ro-
» ſat. J'ai fait uſer au malade, par quarante jours, de cette
» pouldre. Prenez de la cendre d'eſcreviſſe de rivière,
» dix onces, de gentiane, cinq onces, d'encens, une;
» meſlez tout enſemble. La doſe étoit de deux dragmes
» avec eau de bugloſe. Je faiſois bruſler les écreviſſes
» en un vaiſſeau de cuivre, comme l'enſeigne Aëce. Sur
» la fin de la curation, je lui ai donné de l'épithyme
» avec le puron de laict de chiévre. Aucunes fois j'ai uſé
» de catholicon & de confection hamech. J'ai fait ſouvent
» laver l'ulcère avec l'urine d'un adoleſcent: car elle at-
» tire fort le venin, comme dit Avicenne, en la curation
» du chien enragé.... Le patient fut guéri, & rendit graces
» à Dieu »....

Des accidens ſurvenus après le traitement à quelques perſonnes mordues par des chiens enragés.

THÉMISON, médecin, avoit été attaqué d'hydrophobie: il voulut écrire différentes fois ſur cette maladie, mais alors il s'en reſſentoit; ce qui l'empêcha d'exécuter ſon deſſein.

Schmid aſſure qu'une fille domeſtique, qui avoit été guérie de l'hydrophobie, avoit tous les ans, vers le temps de la morſure, un léger égarement d'eſprit & de l'averſion pour les liquides.

Je trouve dans les ouvrages de Guillaume Fabrice, natif de Hilden, une belle obſervation d'Abel Roſcius, médecin de Lauſanne. J'ai cru devoir la donner dans la langue dans laquelle l'auteur l'a communiquée à Guillaume Fabrice.

Anno à Deiparæ virginis partu 1581, menſe ſextili, matrona quædam, honeſtaque mulier, doctoris celeberrimi filia, quam nobilis vir antè duos annos in uxorem duxerat, hæc mihi familiariter nota, proximèque affinis, quum quodam

die per urbem negotia haberet & ageret, à cane rabido ex improviso impetitur, in siniſtro brachio mordetur. Vicini & concomitantes rei magnitudine & triſtiſſimo caſu vehementer perculſi, illicò canem interficiunt; dein præſto advocati adfuerunt ſeduli doctiſſimi medici, qui exquiſita remedia præſcripſerunt, partique affectæ apponenda juſſerunt. Per os item alexipharmaca propinari curârunt; brachium ſuprà vulnus ligaturâ validâ, vinculo arctiſſimo excerptum fuit; topica attrahentia, forâſque venenum evocantia, ejuſque vim retundentia, adhibita; denique ferrum & ignem loco læſo applicuit chirurgus. Tandem elapſis paucis diebus, Deo volente, ſalva & incolumis evaſit, vel evaſiſſe videtur, nullâ in brachio noxâ, nec tantùm, cicatrice ferè relictâ, nulloque in corpore, ut apparebat, reſtante veneno. Verùm quid evenerit, audi quæſo. Septimo abhinc anno recurrunt ſymptomata, ſæviora multò: perſentit in brachio, aliàs læſo, dolorem acerbiſſimum, veluti à caninis dentibus diſcerpi, & dilaniari. Indè paucò interjecto tempore, furor & mentis alienatio ſubſequuntur, mœror, triſtitia, vigiliæ ſummæ, ſitis inexplebilis, febris tandem, & maxima virium proſtratio; ciborum denique omnium odium: numquam tamen à potu abhorruit, nec liquida quæ ſitim extinguere valebant, rejecit. Morti proxima judicata eſt, imò nulla nobis relicta erat vitæ vel ſalutis ſpes: ſed in tot tantiſque malis ità diligentiſſimè ei manus auxiliares adhibitæ fuêre, tùm à præſtantiſſimis medicis, tùm à domeſticis, ut intrà paucos dies perfectè ſanata viſa ſit.

Sæva etenim illa accidentia, paulatìm miteſcendo, abſolutè ceſsârunt. Poſt annos ſeptem ab hâc invaſione, & decimo quarto à canis morſu, & tertio ab obitu mariti ſui, mirabilibus iiſque graviſſimis, iterùm tentari cœpit, principio ducto à ſiniſtro illo brachio. Tormina lethalia ſenſit, vomitiones & ructus incredibiles, omniaque ſymptomata atrabilaria ſuſtinuit, vigilias & ſitim maximam paſſa eſt: vellicationem & dolorem ingentem in loco priùs morſo habuit. Curatur iterùm diligentiſſimè, & me præſente, ſanitati ut videbatur, reſti-

tuitur perfectè, ad id adhibitis remediis. Sopitum tantùm judicavi malum, non deletum. Sic manſit per annos ſex. Anno vigeſimo à vulnere accepto, denuò recurrit affectus, excitantur accidentia ut prioribus annis, redeuntque eadem ſymptomata. Sedatis anno ſequenti iiſdem, rursùs tentatur honeſta fœmina, ſubſequenti anno repetiit malum bis. Anno proximo illapſo ter ita correpta fuit; hoc anno jam bis; à tribus annis frequentiores, ſed breviores fuerunt paroxyſmi. Tres aguntur hebdomades quòd ab ultimo prehenſa fuit, & evaſit paroxyſmo. In omnibus ferè temporum mutationibus ſibi brachium vellicari perſentit. Vereor ne brevi vitam anxiam, & calamitoſam, cum morte ſæpiùs optatâ commutet. Hujus rei teſtis ſum, hæc egomet vidi. Tuis ſcriptis reſpondiſſem citius, ſi per negotia licuiſſet..... Dabam Lauſannæ, decimo quarto calend. octobris, anno 1604. Vide *Guillelmi Fabricii Hildani opera quæ extant omnia*, centuriâ I, obſerv. 86, pag. 65 & 66. *Francofurti ad Mœnum*, in-fol. 1646.

Obſervations ſur la poudre d'Anagallis [*h*].

Un homme du fauxbourg de la Guillotière à Lyon, eſt mordu par un chien enragé, lui & ſes deux enfans; il habite le même ſoir avec ſa femme; elle enrage elle-même ſans avoir été mordue: on adminiſtre le mercure au mari, il meurt enragé au bout de dix jours; les enfans prennent de la poudre d'anagallis, & nul d'entre eux ne périt de la rage.

Une ſervante eſt mordue au bras, elle a recours à M. Bourgelat, qui la panſe, & qui lui donne la même poudre; jamais elle ne s'eſt reſſentie des impreſſions du venin. Elle avoit cependant eu deux coups de dents, l'un au bras, l'autre à l'avant-bras, & les bleſſures étoient très-profondes.

[*h*] Ces obſervations ſont tirées des *Réflexions ſur la rage*, par M. Chabert. *Voy. Journ. d'agric.* pag. 109 & ſuiv.

Un chien devient enragé, & a tous les ſymptômes de la rage. On parvient à l'enchaîner ; on expoſe, dans l'intervalle de deux jours, ſept chiens à ſa fureur : il les mord, ces chiens enragent & on les laiſſe mourir de la maladie. Celui qui les avoit mordus, eſt guéri par l'anagallis, & les traces du virus hydrophobique ſont totalement différentes dans les viſcères de ceux qui périrent.

Un chirurgien du fauxbourg de Veize, à Lyon, ayant à traiter deux enfans mordus par un chien enragé, emploie la poudre d'anagallis, & les guérit.

Six vaches, au château de Liſſien, près de Lyon, furent la proie d'un chien enragé. L'école vétérinaire à laquelle on demanda des ſecours, preſcrivit de l'anagallis ; elles furent toutes à l'abri de la rage.

Un chien entre dans l'école royale vétérinaire de Paris. Il mord en paſſant le fils du jardinier & un autre chien, après quoi il fuit & ſe ſauve ſur le grand chemin. L'enfant & le chien ont été traités & guéris par le même remède. Le chien fut trois jours à l'écart & caché, il parut enſuite ſain & très-gai ; il exiſte encore dans l'école.

Un chien paſſe à la grande-pinte de Bercy ; il y mord pluſieurs perſonnes, entre autres une journalière & un jeune enfant ; l'un & l'autre ſe rendent à l'école vétérinaire. Ils y ſont panſés ; la plaie de la femme étoit au bras, celle de l'enfant à la jambe. Quelques perſonnes conſeillèrent à celui-ci de ſe rendre à l'hôtel-dieu ; on lui coupa la jambe, il mourut le même ſoir : la journalière, qui a continué l'uſage de la poudre d'anagallis intérieurement & ſur ſes plaies qui avoient été ſcarifiées, jouit aujourd'hui d'une ſanté parfaite.

Un chien appartenant à un particulier de la grande-pinte de Bercy, & atteint de la rage, mordit en fuyant & en paſſant dans le bourg de Charenton, le nommé Deſplanches, charron, établi dans ce lieu, qui, ayant pris la poudre dont il s'agit, a été abſolument guéri. Le même chien traverſa enſuite le village de Maiſons, près de Cha-

renton, ſe jetta ſur beaucoup de chiens, qui tous ont été tués & noyés, & il mordit dans le même moment quatre vaches du troupeau de la veuve Charpentier, qui y tient une ferme. Ces vaches ont été traitées par l'école vétérinaire; on appliqua le cautère actuel ſur les bleſſures, & la poudre d'anagallis fut donnée intérieurement avec ſuccès. Après ce dégat le même animal apperçut dans la même rue un habitant à une fenêtre d'un ſecond étage; il voulut gravir le mur pour aller à lui. Il fit encore beaucoup de ravages à Villeneuve-Saint-George, dont tous les chiens furent pareillement noyés & tués. Il remonta au village de Créteil, deſcendit au moulin du nommé Valentin, où il mordit un jeune garçon âgé de quinze ans. Tous ces événemens eurent lieu au mois de mai 1777. La morſure faite à Valentin n'eut aucune ſuite pendant les mois de juin & de juillet, la plaie ne fut même ouverte que pendant l'eſpace de quinze jours; mais dès le commencement du mois d'août, il eut des inſomnies qui ont toujours augmenté depuis: il éprouva de la fiévre, des convulſions dans le mois de ſeptembre; au bout de dix ou douze jours le calme reparut, il ne fut pas de longue durée; à peine une ſemaine fut-elle écoulée, que des accès de rage ſe manifeſtèrent. Il connoiſſoit ſon père, ſa mère & la ſervante; mais il auroit mordu toutes les autres perſonnes, s'il l'avoit pu. Un matin, & précédemment à un accès, il alla à l'écurie, coupa le crin d'un cheval, & eſſaya de le mordre; il n'y réuſſit point, ſoit que l'animal ſe ſoit éloigné dans le moment, ſoit que le cuir en ait été trop dur. Un jour il voulut mordre la ſervante, ou du moins ouvrit-il la bouche & étendit-il les bras comme pour la tirer à lui. Ces accès étoient marqués par des grincemens de dents affreux, & par l'écume qui ſortoit de ſa bouche. Il n'avoit pas cependant une grande appréhenſion de l'eau, ni d'horreur pour les chiens. Quand il mangeoit, c'étoit avec une voracité incroyable. De véritables preuves de rage déterminèrent ſon père à le mener à l'hôtel-dieu, où il mourut

mourut au commencement de novembre, le ventre abſolument bouffi. Toutes ſes plaies s'étoient r'ouvertes. A l'égard du chien, il fut aſſommé dans le moment où il étoit prêt à ſuccomber, où ſa gueule étoit pleine d'écume, & où il étoit dans les plus grandes convulſions.

Quant au charron qui en avoit été mordu, il reſſentoit de grands treſſaillemens d'entrailles; des frémiſſemens dans tout ſon corps; il avoit de la fièvre, la bouche sèche, & une légère inflammation dans la gorge : l'anagallis diſſipa le tout, ainſi que nous l'avons dit.

M. Chabert termine ſes *Reflexions ſur la rage*, par une recette adreſſée à M. de Sartine, par M. Bokl, agent du roi de Danemark à Elizenach. Ce remède contre la morſure du chien enragé, eſt compoſé avec parties égales de racine de gentiane, de feuilles de ſauge, de véronique, de rhue, de tormentille, & de feuilles & fleurs de mouron à fleurs rouges. *Voyez* cette recette page 116 & ſuiv. du *Journ. d'Agric.* décembre 1778.

Obſervations ſur les effets du vinaigre dans l'hydrophobie; par M. Beudon.

Le 11 octobre 1778, M. Beudon, maître en chirurgie au grand Andely, a adreſſé les faits ſuivans à la Société.

Le 5 juin 1777, j'allai voir un malade à quelques lieues de notre ville : tous les gens de la maiſon étoient dans l'alarme; j'appris qu'un chien de la baſſe-cour, qui étoit fort & vigoureux, avoit été mordu quelque temps auparavant par un chien enragé; qu'on avoit cru ce chien préſervé de la rage, parce qu'on avoit eu le ſoin de le faire flâtrer, & de lui faire manger une omelette préparée avec l'écaille d'huîtres; mais le jour même de mon arrivée, ce chien entra tout à coup dans un accès de rage, ſe jetta ſur une truie qui devoit mettre bas trois ſemaines après, la maltraita beaucoup, lui fit une plaie conſidérable à la

©BIUM

cuiſſe, puis attaqua un petit chien qui étoit dans la même maiſon, le bleſſa au cou, & lui déchira la moitié d'une oreille. Ce chien ſe ſauva enſuite, ſans qu'on pût le rejoindre. Le maître de la maiſon ordonna de tuer le petit chien & la truie; mais je le priai de les faire enfermer pour faire ſur eux quelques épreuves, ce qui me fut accordé, à condition que perſonne ne m'aideroit dans mon traitement.

Je fis enfermer la truie dans une étable, & je perçai un trou au plancher pour pouvoir l'examiner tous les jours. Je lui fis donner à manger au moyen d'une auge de pierre qui répondoit dans la cour & dans l'étable. Pendant cinq jours l'animal mangea à peu près comme à ſon ordinaire, mais le ſixième il étoit debout, la tête baiſſée ſur la nourriture : il fut dans cette attitude, ſans rien prendre, pendant trois jours; le dixième, il eut un accès de fureur terrible : ſes yeux étoient étincelans : il avoit de l'écume à la gueule, erroit çà & là dans l'étable, & ſe jettoit de temps en temps ſur un morceau de bois. L'accès dura pendant ſept heures; enſuite l'animal devint calme & ſe coucha. Ce fut l'inſtant que je ſaiſis pour employer mon remède. Je fis deſcendre dans l'étable, au moyen du trou que j'avois pratiqué, une chaudière dans laquelle j'avois fait chauffer quatre pots de fort vinaigre; je fis enſuite boucher tous les trous de l'étable pour empêcher toute communication de l'air extérieur. Je fis reſter un domeſtique à la porte pour écouter ſi l'animal ne feroit aucun mouvement. Au bout d'une heure, il vint m'annoncer qu'il croyoit l'entendre boire; j'y allai, & je vis effectivement qu'il étoit debout, & qu'il buvoit avec une avidité étonnante le vinaigre qui étoit dans la chaudière. Je fis mettre dans ſon auge du ſon humecté de vinaigre; le lendemain on ne trouva plus rien dans l'auge; on continua de lui humecter ſon manger avec le vinaigre, & on lui donna une boiſſon faite avec parties égales d'eau & de vinaigre & un peu de farine d'orge, ce qui fut pratiqué juſqu'à ce qu'il

eût mis bas ſes petits. Alors je lui fis donner, pendant les premiers jours, de la farine d'orge humectée avec parties égales d'eau & de vinaigre, le tout édulcoré d'un peu de miel. Je fis garder la mère & les petits ainſi enfermés pendant un mois; & voyant qu'il n'étoit point ſurvenu d'accès à la mère, & que les petits paroiſſoient ſe bien porter, je les fis ſortir dans un clos où ils étoient ſeuls; je ceſſai auſſi tout traitement; on leur donna la même nourriture qu'aux autres porcs: la mère a élevé ſes petits qui ont été vendus dans le temps, & qui juſqu'alors n'avoient jamais eu d'accès.

Le petit chien qui avoit été mordu & qui avoit, comme je l'ai dit, une plaie au cou & une à l'oreille, fut attaché dans un cabinet; je penſai les plaies avec du vinaigre dans lequel j'avois fait fondre du ſel; je continuai les panſemens de la même manière juſqu'à parfaite guériſon; tous les jours il fut expoſé à la vapeur du vinaigre mis dans une chaudière & enfermée avec lui dans le cabinet; ſa nourriture étoit de la ſoupe faite avec du beurre, du pain, & parties égales d'eau & de vinaigre. Je lui faiſois avaler du vinaigre pour boiſſon. Le traitement fut ainſi continué pendant un mois, & ce chien n'eut aucune attaque.

Le chien qui avoit cauſé tout ce déſaſtre, & après lequel on avoit couru lors de ſon accès, ſans avoir pu le rejoindre, revint à ſa loge deux jours après: je priai le domeſtique de la maiſon qui avoit coutume de lui porter à manger, de l'attacher à la chaîne; j'eus peine à l'y faire conſentir; cependant en l'intéreſſant & en lui promettant de l'accompagner, il ſe rendit à mes inſtances. Lorſqu'il fut attaché, je fis clore ſa loge pour empêcher d'autres animaux de l'approcher, je lui fis donner de la ſoupe & de l'eau; il en mangea peu pendant quatre jours, & fut enſuite quarante-huit heures ſans manger; alors il étoit tantôt couché, tantôt debout; il avoit la gueule entr'ouverte, ſes yeux étoient étincelans, ſa reſpiration étoit fort gênée; le ſeptième jour, on le trouva le matin occupé à mordre

ſa chaîne & les pierres de ſa loge; il étoit baigné de ſueur; ſa gueule étoit pleine d'une écume ſanguinolente; il fut dans cet état pendant trente-ſix heures, & au bout de ce temps il ſe coucha fort tranquille & étendu dans toute ſa longueur. Je profitai de ce calme pour faire mettre dans ſa loge, au moyen d'un long bâton, une chaudière pleine de vinaigre preſque bouillant; la loge fut entourée d'une toile qui empêchoit l'entrée de l'air extérieur; cet appareil reſta ainſi pendant une heure; alors j'ôtai la toile, & j'apperçus le chien aſſis & ſe léchant les pattes de devant, qui étoient ou douloureuſes, ou écorchées par les efforts qu'il avoit faits pour gratter. Je lui fis donner de la ſoupe très-claire faite avec du beurre, du pain & du vinaigre chaud; il mangea peu d'abord & ſe remit à lécher ſes pattes, puis il retourna manger le reſtant de ſa ſoupe. Pendant un mois ce traitement fut ſuivi avec exactitude; les bains de vapeurs furent auſſi adminiſtrés chaque jour, & il ne ſurvint aucun nouvel accès. Le chien eſt encore vivant aujourd'hui; la truie a eu une portée depuis ſa guériſon, & le petit chien n'a point eu d'atttaque.

Obſervations ſur la poudre de Julien Paulmier [*i*].

Première obſervation, communiquée à l'auteur du Mémoire par M. Le Page, ancien curé de Chemiré-le-Grandin.

UN charron habitant d'Athenay, alors ſuccurſale de Chemiré, fut adreſſé par M. le Page, à M. Cornu, curé de Brée, ſon parent. Ce malheureux avoit été mordu par un chien enragé; il pria un de ſes voiſins de l'accompagner. Ce particulier engagea le malade à ſe baigner dans la mer, ce qu'il exécuta avant de ſe rendre chez le curé de Brée, auquel il remit ſa lettre, puis ſe retira dans un cabaret où il coucha

[*i*] Ces obſervations ſont extraites d'un *Mémoire ſur la rage*, envoyé à la Société par M. Livré, docteur de Montpellier, aggrégé au collège des médecins du Mans, médecin en chef des hôpitaux de la même ville, médecin conſultant de Monſieur, frère du roi, inſpecteur des eaux minérales dans l'apanage, membre de la ſociété royale d'agriculture de la généralité de Tours, & de celle de médecine de Paris.

dans un même lit avec ſon compagnon de voyage. Vers le milieu de la nuit, il s'éveilla & lui dit de ſortir du lit, parce qu'il lui avoit déja pluſieurs fois pris envie de lui couper la gorge avec les dents. Ce dernier ſort du lit tout effrayé, court au presbytère; le curé qui remarqua dans les differens ſymptômes qu'éprouvoit le malade tous les ſignes de la rage dans le ſecond degré, lui adminiſtra une triple doſe de poudre dans du vin, le fit coucher dans une étable ſur un matelas, & le fit couvrir beaucoup; une ſueur abondante ſe déclara; le malade partit le lendemain matin, & continua pendant quelque temps l'uſage de cette poudre : il n'eſt mort que vingt ans après, âgé de plus de quatre-vingts ans, ſans avoir jamais éprouvé de ſymptômes de rage.

2e Obſervation.

En 1745, un loup enragé ayant exercé ſa fureur dans les paroiſſes de Brulon & de Loué, ſur pluſieurs perſonnes, mordit une domeſtique de madame de Vert, qui l'adreſſa à M. le curé de Brée, avec un grand nombre d'autres qui avoient éprouvé le même malheur. Sa proviſion de poudre n'étoit pas aſſez conſidérable; il fut obligé d'avoir recours à d'anciennes plantes dont il avoit proviſion; il les fit pulvériſer & diſtribuer, en avertiſſant qu'il ne comptoit que foiblement ſur leur efficacité, & recommanda expreſſément d'en venir chercher de nouvelles vers la mi-juillet ſuivant. La jeune fille négligea cet avis; ſa plaie ſe r'ouvrit un an après : les douleurs & les autres ſymptômes qu'elle éprouvoit, déterminèrent madame de Vert à la renvoyer chez madame Dumonceaux, alors habitante de Chemiré; elle reprit les poudres, l'appétit revint, la plaie ſe cicatriſa, les accidens ſe diſſipèrent, & elle fut parfaitement guérie.

3e Obſervation.

Un vigneron de la paroiſſe de Saint-Pierre-des-Bois, mordu par le même loup, négligea de recourir aux plantes fraîches; un an après, travaillant à la vigne, il ſentit un mouvement convulſif; il appella à ſon ſecours un homme qui travailloit dans le même lieu, il implora ſa compaſſion, & le ſupplia d'aller chercher ſur le champ de nouvelles

poudres ; mais malgré toute la diligence que mit le commiſſionnaire pour aller à Chemiré, qui n'eſt qu'à deux lieues de Saint-Pierre-des-Bois, il ne put revenir à temps ; le malade étoit mort au troiſième paroxyſme.

4e Obſervation, par M. Le Page.

Un bucheron de la paroiſſe de la Bazoge, qui avoit été mordu par un chien enragé, s'adreſſa au curé de Chemiré ; en entrant dans ſon cabinet, il lui parla d'un ton bruſque & demanda guériſon. Le curé effrayé ſe retira, appella du ſecours, le fit coucher dans ſon étable, & lui adminiſtra une triple doſe de poudre. Ce remède, donné à pluſieurs repriſes, procura au malade des ſueurs abondantes & continuës, qui le guérirent en peu de temps.

5e Obſervation.

En 1762, un homme de la paroiſſe de Meillet fut mordu aux mains & aux bras par un mâtin enragé. Cet accident arriva quelques jours avant Noël. On lui preſcrivit des remèdes ; mais il les négligea, & ne ſuivit aucun régime. Le 21 janvier, il ſe ſentit un grand feu dans le corps, avec des chaleurs qui lui portèrent pluſieurs fois à la tête ; le 22, cette chaleur augmenta ; il éprouva des mouvemens dans le ventre & des eſpèces de colique. Le dimanche 23, pendant que ſon monde étoit allé à la meſſe, il voulut aller ſoigner ſes bœufs ; il fut ſaiſi d'une colique ſi violente, qu'il ſe roula dans la crêche, où il perdit connoiſſance. Le 24 au matin, il entra chez un de ſes voiſins ; on voulut le faire déjeûner, mais il ne le put, quoiqu'il eût très-peu mangé les jours précédens. Ce fut dans ce moment que ſon grand accès le prit ; il jetta dans la cour ſon chapeau & ſes ſabots, de-là entra dans une pièce de terre du côteau, ſe précipita ſur la pente, & fut en roulant juſqu'au bas avec une célérité incroyable ; un demi-quart-d'heure après il ſe releva, s'achemina vers Meillet ; ayant fait à peu près cinq cents pas, ſe jetta de nouveau ſur la terre, qu'il mordoit & qu'il arrachoit avec ſes mains, quelque durcie qu'elle fût par la gelée ; cette ſcène dura au moins un demi-quart-d'heure ; il ſe releva enſuite, & continua ſon chemin juſqu'au bourg de Saint-Nicolas, annexe de la

paroiſſe de Meillet; l'accès recommença; mais il fut plus violent & plus long; il grondoit en mordant les morceaux de terre gelée qu'il pouvoit arracher; il perdit connoiſſance & ſe frappa tout le corps contre la terre, de manière à exciter la frayeur & la pitié. On courut alors informer de cet événement M. Froger, curé de Meillet. Lorſque l'accès fut paſſé, il fit prendre, lier & reconduire chez lui ce pauvre malheureux; l'accès lui prit encore cinq fois dans l'eſpace d'un quart de lieue; on le coucha, l'après-midi il fut confeſſé & reçut l'extrême-onction; il eut encore un accès dans l'intervalle de la confeſſion & du ſacrement de l'extrême-onction; le lendemain matin, il eut un autre accès, quoiqu'on lui eût fait prendre la poudre d'écailles d'huîtres: dans ces derniers accès il appelloit à lui, pour que l'on vînt tuer l'animal qu'il tenoit entre ſes bras. Enfin le 27 au ſoir, M. Pillon, qui diſtribue gratuitement la poudre de Paulmier, en envoya à M. Froger; on la lui donna; à la ſeconde priſe il ſua beaucoup; on continua de lui donner la quantité donnée pour ce malade par M. Pillon; il guérit parfaitement, & depuis ce temps a repris ſes travaux accoutumés.

6e Obſervation.

L'uſage de la même poudre a auſſi garanti de la rage une pauvre femme âgée de ſoixante-cinq ans. Cette infortunée avoit été mordue au nez, au front; un de ſes ſourcils étoit déchiré; toutes ces circonſtances firent déſeſpérer M. Pillon de pouvoir la ſauver; on lava ſes plaies avec du vin ſaturé de ſel marin; on la panſa ainſi pendant ſept jours, ayant ſoin de lui adminiſtrer les poudres pendant tout ce temps; elle ſe trouva mieux; les plaies ſe cicatriſèrent, & malgré les repréſentations qui lui furent faites, elle voulut retourner à ſon habitation, qui étoit éloignée de ſept lieues; elle promit de continuer l'uſage de la poudre tous les huit jours pendant un an; mais elle ne tint point parole, & n'exécuta l'ordonnance exactement que pendant les trois premiers mois; les trois mois ſuivans, elle ne prit les poudres que tous les quinze jours, & les

ſix derniers mois, que tous les mois. Cependant elle fut préſervée, & elle revint quinze mois après pour remercier ſon bienfaiteur.

Réflexions de l'Auteur du Mémoire.

CES obſervations prouvent que cette poudre a eu les plus grands ſuccès dans les cas où les malades n'avoient pas encore horreur de l'eau : ne ſeroit-ce pas à la fauſſe préparation ou à la mauvaiſe adminiſtration de ce remède que l'on devroit attribuer les défauts de ſuccès qu'on lui reproche ? J'aurois pu rapporter pluſieurs autres faits, & prouver d'une manière auſſi évidente ſon utilité, pour préſerver les hommes & les animaux. J'ai ſeulement cité les obſervations qui m'ont paru convaincantes; les témoins ſont encore vivans pour la plupart. MM. Le Page, chanoine, Pillon, ſemi-prébendé, Froger, curé de Meillet, & Le Joyant, curé de la Quinte, diſtribuent cette poudre gratuitement; ils donnent même fréquemment aux pauvres qui ont été mordus, les ſecours néceſſaires pour acheter la viande & le pain qu'il leur faut pendant le cours du traitement.

Malgré les bons effets que ce remède a produits, il a été inſuffiſant en certains cas : il a bien ſuſpendu pour un temps l'activité du virus de la rage, mais il ne l'a pas détruit dans le cas de l'horreur de l'eau. M. Pillon a eu recours aux miniſtres de l'art pour une femme de Saint-Calais, à qui on en a adminiſtré une quantité incroyable, non ſans quelque ſoulagement, & qui n'a pu être guérie que par le mercure uni au muſc & aux autres antiſpaſmodiques.

Hiſtoire de la femme de Saint-Calais.

LA femme du nommé Briton eut le malheur d'offrir à un chien qu'elle ne croyoit pas enragé, un morceau de pain, le 23 juin 1775. Le chien la mordit au pouce de la main droite

droite ſans lui faire de plaie ; cette femme éprouva de la douleur pendant plus de deux à trois heures. Dans le moment de la morſure elle tenoit un autre morceau de pain avec la main gauche ; elle porta promptement le pouce gauche ſur le droit, & par ce moyen s'humecta les deux pouces avec la ſalive de l'animal : elle continua de manger ; ſon imprudence ne ſe borna pas-là ; deux ou trois heures après, elle badina avec le même chien, elle le mit ſur elle, ſe fit lécher le viſage, la bouche & les mains, ſe mocqua de toutes les repréſentations, prétendant qu'elle n'avoit pas de plaie. Dès le 30 du même mois, elle perdit l'appétit, ceſſa de manger, devint mélancolique, évitoit le commerce des hommes, ſe cachoit dans ſes courſes quand elle rencontroit de l'eau. Le 2 juillet ſuivant, elle éprouva les plus grandes difficultés dans la déglutation, & ſe ſentant une ſoif cruelle dans une courſe longue & pénible, elle voulut boire à un ruiſſeau : ſes efforts furent inutiles, une ſeule goutte d'eau qu'elle avala, occaſionna les plus grandes anxiétés : elle croyoit porter le feu dans ſa gorge qui étoit très-douloureuſe ; elle éprouvoit un engourdiſſement conſidérable dans les mâchoires ; elle rongea des épis de bled verd & de l'herbe qui la ſoulagèrent pour le moment ; le mal de gorge ſe déclara avec une violence extrême. Pendant ce temps, elle erroit, elle couroit çà & là, puis ſe couchoit, croyant pouvoir dormir, mais bientôt la douleur de gorge l'obligeoit à ſe relever, & elle couroit de nouveau. On l'arrêta enfin au bout de quatre jours qu'elle n'avoit pris aucun aliment : on l'attacha, elle devint furieuſe, elle écumoit prodigieuſement ; on lui fit avaler, malgré elle, quelques cuillerées de vinaigre qui la ſoulagèrent, la calmèrent. Elle en prit deux bons verres ; cet état de calme dura ſix heures. Vers une heure après-midi, on lui adminiſtra une priſe de poudre de Paulmier, qui la calma ; les 4 & 5, elle eſſuya chaque jour des convulſions & deux accès de rage ; chaque jour elle fut ſix à ſept heures ſans avoir l'uſage de ſa raiſon. Du 6 au 16 du même

©BIUM

mois, elle en a eſſuyé dix-huit. Voici comment ils s'annonçoient.

Le mal de gorge dont nous avons déjà parlé, augmentoit; une toux sèche ſe déclaroit, les yeux devenoient d'un rouge écarlate & ſortoient à fleur de tête, le ſon de ſa voix étoit dur & menaçant, les forces augmentoient notablement, la tête étoit peſante; la malade, pour ſatisfaire le deſir qu'elle avoit de dormir, ſe couvroit la tête de ſes draps & de ſes couvertures, ne parloit à perſonne, ſe découvroit un quart-d'heure après, ſe mettoit ſur ſon ſéant, examinoit d'un œil menaçant & étincelant les objets qu'elle vouloit mordre ſucceſſivement, aboyoit & grondoit comme un chien, prétendoit, l'accès fini, avoir dormi, ne reſpiroit plus qu'avec peine; ſon viſage devenoit pâle, & ſa voix tremblante, ſes forces épuiſées ne reparoiſſoient qu'au retour d'un nouvel accès. Du 16 juillet au 26 août, elle n'en éprouva point, mais elle eut une ou deux convulſions; dans ce moment on lui donnoit une priſe de poudre qui arrêtoit la marche des convulſions. A cette époque, elle avoit au moins mouillé deux cents chemiſes, dont l'odeur étoit inſoutenable. Fatiguée par l'inſomnie, ſi par haſard le ſommeil vouloit paroître, il étoit troublé par des ſonges affreux; elle croyoit voir des chiens qui vouloient la dévorer; elle s'éveilloit en ſurſaut, émue de la plus grande frayeur. Pendant ce temps, elle ne prenoit qu'un peu de bouillon, un œuf, & très-peu de ſoupe. Elle eut un jour l'imprudence de manger de la ſalade au beurre, qui lui occaſionna une indigeſtion terrible, pour laquelle un chirurgien du lieu lui adminiſtra l'émétique, qui eut les plus heureux effets: les évacuations furent cependant interrompues par un nouvel accès, dont on diminua la violence par le moyen déja employé. Le 19 ſeptembre, elle en eſſuya un nouveau; on employa le même remède. Pendant ce dernier intervalle, des coliques étoient intermédiaires avec les accès, les huileux les calmèrent; je fus conſulté à cette époque avec M. Ducheſnay, doyen

de notre collège, & comme le plus jeune, chargé de la correſpondance. Nous conſeillâmes les lavemens, les bains d'eau dégourdie, les frictions mercurielles, & la poudre de Tunquin. M. Boulard, chanoine de Saint-Calais, avoit écrit dans le même temps à la faculté de Paris, qui, en lui répondant, fit hommage à ſon zèle, à ſon intelligence, à ſa charité.

Nos avis étoient les mêmes quant aux indications, aux bains près, ſur l'uſage deſquels nous avions inſiſté, vu la date de la maladie, l'état des ſolides & des liqueurs, la répugnance de la malade : les préjugés publics s'oppoſèrent à l'exécution des conſeils donnés par la faculté, & par nous. M. Boulard ne put employer le mercure ; il fallut s'en tenir aux bains, à la poudre de Paulmier ; il obtint par ces moyens beaucoup de ſoulagement ; il écrivit au ſieur Pillon le 14 octobre ſuivant, qu'il regardoit ſa malade comme hors de danger ſi elle vouloit être ſage. Juſqu'au 2 de ce mois, il avoit purgé ſa malade trois fois ; elle avoit éprouvé pluſieurs affections hiſtériques, quoique les règles, qui avoient diſparu depuis plus de trois mois, euſſent coulé avec abondance vers le milieu du mois de ſeptembre. Excepté les jours de purgation, la malade avoit toujours pris la poudre de Paulmier. Le premier novembre, preſſé par de nouveaux accidens, M. Boulard lui fit prendre douze grains de panacée dans la thériaque, & le lundi la même doſe fut donnée dans des confitures. L'action de ce remède réveilla les anciennes coliques, qui furent ſuivies d'évacuations. Pendant ce temps, la malade éprouva des mouvemens irréguliers dans les cuiſſes, les jambes, la tête & la gorge ; les urines & les évacuations du ventre la brûloient au paſſage ; le mercure fut continué ; on donna douze grains de panacée deux jours conſécutifs ; la première occaſionna des évacuations du ventre aſſez copieuſes, la dernière fut ſuivie d'une ſalivation abondante, la malade rendit au moins cinq à ſix onces de ſalive fort épaiſſe, dit enſuite qu'elle ne vouloit pas cracher davantage, parce que ſa

©BIUM

ſalive l'infectoit ; elle l'avaloit, mais elle ne tarda pas à tomber ſans connoiſſance, à éprouver des coliques terribles, des vomiſſemens & des évacuations copieuſes de ventre pendant la nuit ſuivante ; on donna le lendemain quinze grains de panacée qui rétablirent la ſalivation pendant trois ou quatre heures ; comme la malade ne buvoit pas ſuffiſamment, on employa le bain pendant l'action du mercure ; le ſoir de la dernière doſe, elle rendit beaucoup de glaires & de bile ; elle voulut alors ſupprimer tous remèdes, ſuivant les conſeils de deux femmes qui lui avoient fait entendre que l'on faiſoit des eſſais ſur elle : on vint cependant à bout de la purger le 6 de ce mois avec deux onces de manne ; mais malgré les évacuations ſuivies d'un ſoulagement marqué, elle s'obſtina à ne plus rien faire. M. Boulard ceſſa de la voir pendant trois jours ; le quatrième il ſurvint de nouveaux accidens pour leſquels on donna ſix priſes de mercure, deux dans les jours ſuivans ; ce remède agit par la ſalivation, par un flux de ventre & par le vomiſſement, mais le calme qu'il procura, ne fut pas long. Nous fûmes conſultés à cette époque ; nous preſcrivîmes les minoratifs, les bains, les lavemens & les boiſſons rendues aigrelettes avec les acides végétaux. Nous inſiſtâmes ſur la néceſſité de la poudre ſuivante, que nous avions conſeillée antérieurement, & que la faculté de Paris avoit auſſi propoſée à notre inſçu (c'étoit ſans notre avis qu'on avoit adminiſtré la panacée à ſi fortes doſes). Notre poudre étoit compoſée de douze grains de muſc, de deux grains de cinnabre artificiel, de douze grains d'écailles d'huîtres calcinées, & d'un demi-grain d'opium. On l'adminiſtra deux fois par jour, dans une infuſion de fleurs de camomille ; mais la malade rejetta conſtamment l'uſage des bains & des frictions. M. Boulard qui m'écrivit dans ce temps, m'en aſſuroit, en annonçant qu'il alloit lui donner la deuxième priſe de la poudre ordonnée ; que la peur qu'elle avoit eue de tous les liquides, étoit totalement diſſipée, que depuis deux ou trois jours elle buvoit

auſſi bien que lui, qu'elle frémiſſoit cependant encore à la vue d'un miroir, qu'elle n'avoit plus peur des chiens, à l'exception de ceux qui avoient quelque reſſemblance avec celui qui avoit occaſionné ſon malheur; que ſa tête paroiſſoit ſaine, que ſa cure ſeroit certaine, ſi elle vouloit continuer à uſer des remèdes de temps en temps; mais qu'elle les prenoit avec tant de répugnance, qu'il craignoit beaucoup ſon indocilité & ſa déraiſon: elle fut encore purgée deux ou trois fois après ce temps.

Un des effets ſinguliers de l'action de la poudre étoit le délire dans lequel la malade tomboit après l'avoir priſe; elle éprouva les jours ſuivans des douleurs aſſez vives dans les jambes, les cuiſſes & les bras; dans les mois de décembre & de janvier, ayant mis trop d'intervalle dans l'uſage de ce remède, les accidens reparurent dans toute leur force; on en revint à l'uſage de la poudre, qui fut donnée de douze en douze heures; dès la repriſe les accidens ceſsèrent, ce qui décida M. Boulard à ne la donner qu'une fois en vingt-quatre heures.

Le retour des accidens me donna des ſoupçons; je me plaignis de ce qu'on avoit négligé les bains & les frictions; j'attribuois quelques accidens au défaut de régime, & à l'interruption des remèdes; j'eus une conférence à ce ſujet avec M. Pillon; j'écrivis en même temps à M. Boulard, qui me répondit qu'un médecin ordonnoit plus facilement qu'un autre ne pouvoit exécuter; qu'il n'avoit pas été le maître de faire conſentir la malade à ſuivre avec exactitude tous les remèdes preſcrits; que l'horreur de l'eau n'étoit pas totalement diſſipée; que la malade étoit ſur le point d'avoir ſes règles; qu'il attendoit mon avis pour ſe décider ſur l'uſage des douze priſes de poudre que j'avois ordonnées de nouveau, ainſi que les bains & les frictions. La malade ne voulut jamais conſentir à ce qu'on lui adminiſtrât les frictions; lorſqu'on voulut la mettre dans le bain, elle éprouva des foibleſſes & des convulſions alternatives qui effrayèrent ceux qui étoient auprès d'elle; ils

©BIUM

n'osèrent la mettre dans l'eau; la malade commença à ſortir de chez elle, quoiqu'elle eût encore horreur de certains liquides, elle ſatisfit au devoir paſchal: dans cet intervalle, elle n'nſoit de la poudre que tous les cinq à ſix jours; auſſi vers la fin du mois de mai, les accidens reparurent, quoiqu'avec moins de violence: on les combattit avec avantage, en rapprochant les doſes de la poudre, qui ne fut plus employée juſqu'au 15 novembre ſuivant, que tous les huit ou dix jours: ſi on ſe négligeoit dans l'adminiſtration de ce remède, les accidens reparoiſſoient, quoique dans un degré d'intenſité beaucoup moindre. Huit priſes rapprochées à cette époque les firent diſparoître; il ſe fit une évacuation copieuſe par tous les émonctoires, la tranſpiration qui étoit abondante, étoit en même temps âcre & brûlante, le ſein & les cuiſſes, qui étoient enflés, diminuèrent de volume, & les douleurs que la malade éprouvoit à la plante des pieds, ſe diſſipèrent. Dans l'eſpace de huit jours on donna neuf priſes de poudre à la malade; il coula par ſes oreilles une humeur ſéreuſe & purulente. Cette évacuation, très-abondante, dura au moins quatre mois. Enfin, le 4 juin 1777, nous reçûmes une lettre par laquelle on nous aſſuroit que depuis quatre à cinq mois, elle n'avoit pris aucun remède, qu'elle buvoit hardiment, qu'elle mangeoit avec plaiſir, qu'elle reſſentoit cependant quelque peine en voyant un chien qui reſſembloit à celui qui l'avoit mordue. Je l'avois vu travailler à ſa porte au mois d'avril précédent. Cette femme, qui n'a jamais eu la tête très-forte, a eſſuyé quelques atteintes d'épilepſie, auxquelles le public prétend qu'elle étoit ſujette antérieurement. Toute guérie qu'elle eſt, elle ne peut encore voir couler l'eau dans un canal.

Réflexions de l'Auteur du Mémoire.

Nous venons de voir que l'adminiſtration des ſecours a été trop peu ſuivie & trop interrompue, que la malade

ne s'eſt jamais ſoumiſe aux frictions, que les bains avoient été trop tôt ſupprimés, que les préparations mercurielles internes avoient été d'abord trop fortement & même imprudemment adminiſtrées; cependant cette hydrophobie, que l'on peut à juſte titre regarder comme chronique, a été détruite; l'efficacité du mercure paroît ici démontrée, ainſi que l'inſuffiſance de la poudre de Paulmier, qui, comme nous l'avons vu, a eu cependant des ſuccès marqués dans d'autres circonſtances. La malade a pris trois onces de muſc, autant de cinnabre, ſans compter les cinq priſes de panacée avant l'uſage de ce dernier remède; elle n'eût pas eſſuyé tous ces accidens & eût été plus promptement guérie, ſi elle eût été plus docile.

M. Livré après avoir décrit les ſymptômes de la rage, dans les animaux, les moyens par leſquels elle ſe communique, le temps dans lequel le virus hydrophobique ſe développe, diviſe en trois périodes la durée de cette maladie.

Un homme infecté ſent des douleurs vives dans la partie bleſſée, qui s'enflamme dans le temps du développement du virus de la rage, & des douleurs vagues dans tout le ſyſtême muſculeux, & ſpécialement dans le voiſinage de la plaie; il éprouve des laſſitudes, de la peſanteur, de la lenteur dans tous ſes mouvemens; ſon ſommeil eſt inquiet & troublé par des ſonges terribles qui lui retracent l'animal qui l'a bleſſé; des convulſions, des ſoubreſauts dans les tendons ſe joignent à ces premiers accidens; il eſt triſte, inquiet; il ſoupire fréquemment & profondément, il n'aime que la ſolitude : ſi on le ſaigne dans ce période, le ſang qui coule paroît bon à tous égards; ſes yeux ſont rouges & éclatans.

Ces premiers ſymptômes augmentent dans le ſecond degré. Le malade éprouve une gêne conſidérable dans tous les viſcères; ſa reſpiration devient laborieuſe & ſemblable à celle des hommes qui ſoupirent : il a horreur de l'eau & de tout ce qui eſt tranſparent; il éprouve à leur vue des

horripilations, des tremblemens ; & quoiqu'il puiſſe encore avaler des alimens ſolides, les efforts qu'il fait pour toucher de la langue ou des lèvres une liqueur quelconque, lui occaſionnent une anxiété incroyable, accompagnée ſouvent de tremblemens & de convulſions énormes, quelquefois même de fureur. Il vomit une eſpèce de glu rouſſeâtre, bilieuſe & quelquefois porracée. La fièvre, quand elle exiſte, augmente de plus en plus; les veilles ſont continuelles; il eſt fatigué par le priapiſme [k]; ſes idées n'ont pas de liaiſon, ſes penſées ſont troublées & confuſes, ſes yeux ſont rouges, ſon regard eſt furieux.

A ces ſymptômes, qui augmentent de plus en plus en intenſité, ſe joignent les ſuivans dans le troiſième degré. La langue ſort de la bouche, qui reſte toujours ouverte ; la voix devient rauque, la ſoif eſt exceſſive ; le malade fait d'inutiles efforts pour boire, & devient furieux quand on lui préſente quelque liquide. Le mouvement de l'air, le moindre bruit, la vue d'un corps tranſparent le mettent en fureur : une ſalive écumeuſe abonde dans ſa bouche ; il la jette ſur tout ce qui ſe préſente, & mord tout ce qu'il peut atteindre : ſa reſpiration devient de plus en plus difficile, inégale, enfin impoſſible. Le pouls, après avoir été vif, fréquent, devient convulſif, inégal, petit, défaillant ; la peau ſe couvre d'une ſueur froide ; le malade périt ordinairement dans l'eſpace de quatre jours dans ce période ; dans l'intervalle des accès, il a quelquefois des temps lucides, où ſon ame eſt libre & jouit de ſa prudence. Telle eſt la marche ordinaire du vice hydrophobique : on a cependant remarqué des différences dans quelques ſujets.

[k] Je me rappelle d'avoir lu dans le *Journal politique* de M. Linguet (nov. 1775) l'anecdote ſuivante. « Un artiſan de Veniſe trouvant un chien accouplé ſur ſon paſſage, employa la force pour le ſéparer. Le chien le mordit avec fureur. L'homme ſe ſentit auſſi-tôt atteint d'une rage peu ordinaire & analogue aux fonctions qu'il avoit troublées. Comme elle étoit étrange dans ſes principes, elle l'a été dans ſes ſymptômes. Dès le ſecond jour, la gangrène s'eſt déclarée, & quelques jours après le malade eſt mort ».

L'horreur

L'horreur de l'eau paroît être le ſymptôme pathognomonique de l'hydrophobie ; cependant l'obſervation a prouvé que des gens morts de la rage, n'avoient eu aucune horreur de l'eau. Le *Journal de médecine* (tome 39, mars 1773, p. 233) nous apprend que le fils de M. Chébron, âgé de neuf ans, prit encore du bouillon ſix heures avant ſa mort [*l*].

Quoique la douleur de la partie mordue ſoit un ſigne menaçant de la rage & la preuve qu'elle ſe développe, ou eſt prête à ſe développer, ce ſigne n'eſt pas invariable.

L'aliénation de l'eſprit, l'imagination frappée de la crainte & de la préſence des animaux de l'eſpèce de celui qui a procuré le venin hydrophobique, ſont deux des ſignes les plus conſtans : cependant M. Chébron ne les a point éprouvés. On ſait que le quarantième jour après l'infection, eſt dangereux, & que le venin ſe met très-ſouvent en action à cette époque. Il faut cependant obſerver que parmi pluſieurs

---

[*l*] Lettre de M. Guillemeau fils, &c. *ibid.* pag. 215 & ſuiv.

Nous ajouterons ici l'obſervation ſuivante, communiquée par M. Raymond.

« Le premier août 1762, je fus mandé pour viſiter le ſieur Paulin, fils d'un courtier, âgé de douze ans, de tempérament bilieux-ſec & de foible conſtitution. Il étoit alité depuis quelques jours ; l'apoticaire lui avoit donné des remèdes contre les vers. Je le trouvai fort inquiet & agité, ſe tournant & retournant dans le lit avec des anxiétés & des jactations extrêmes. Son viſage étoit pâle & égaré, le pouls naturel. A la vue d'un verre d'eau que je lui préſentai, il fut étonné, il trémouſſa ; il me dit qu'il ne lui étoit pas poſſible de l'avaler : cependant à force de prières, il en prit une bouchée avec horreur en friſſonnant. De temps en temps il entroit en fureur & vouloit ſe lever : ſon père tâchoit de le retenir ; il lui diſoit des injures, puis il s'en repentoit. Je lui dis que ſon fils étoit attaqué de la rage, & qu'il devoit avoir été mordu par un chien. Il me répondit fort raſſuré qu'à la vérité ſon fils, étant à la campagne, il y avoit deux mois, avoit été mordu à la jambe par un chien avec lequel il badinoit ; mais que lui ayant donné à manger & à boire à ce chien, celui-ci avoit mangé & bu, & qu'en conſéquence il l'avoit tué d'un coup de fuſil, crainte que ſi dans la ſuite il étoit attaqué de la rage, cette maladie n'eût un effet rétroactif ſur ſon fils, ſuivant le préjugé vulgaire dans cette province. Je fis plonger cet enfant, malgré lui, dans un bain froid ; je lui fis faire des frictions mercurielles, je lui donnai la poudre de Cobb & celle de mouron : le lendemain de ma première viſite, il mourut ſans avoir perdu l'uſage de la raiſon, & ſans avoir envie de faire de mal à perſonne. »

La ſingularité, la rareté de ce cas conſiſte en ce que le chien qui mordit cet enfant, n'avoit point horreur de l'eau, puiſqu'il but & mangea, & qu'il n'avoit donné aucun ſigne évident de rage ».

©BIUM

perſonnes mordues par le même animal, les unes ſont attaquées de la rage, que les autres en ſont exemptes; que chez les unes le virus ne ſe développe qu'après un long eſpace de temps, & chez les autres très-promptement [*m*]; que proportionnellement au degré d'hydrophobie qui exiſte dans l'animal enragé, il doit avoir des effets plus prompts & plus terribles; que l'animal qui communique ce vice à un autre, peut ſe trouver auſſi dans des circonſtances différentes, plus ou moins propres à l'exaltation du virus. Un climat chaud, un tempérament bilieux, des nerfs irritables, favoriſeront le développement de ce virus. L'hydrophobie eſt ſouvent accompagnée d'une fièvre très-inflammatoire; elle eſt toujours compliquée avec un état convulſif des parties de la gorge & de la bouche: auſſi les plaies faites au cou & au viſage ſont les plus pernicieuſes de toutes. La rage s'eſt quelquefois développée dès le troiſième jour après la morſure. Il eſt probable que plus l'animal approche de ſa mort, plus ſon venin eſt actif & dangereux. Les hydropiques, les pituiteux ſeront moins promptement & moins fortement attaqués de la rage.

Les plaies faites à travers les habits ſont moins dangereuſes que celles qui attaquent immédiatement la peau. Les animaux couverts de laine ou d'un poil très-épais ſont très-ſouvent garantis, parce que la dent s'eſt débarraſſée de la ſalive, avant de pénétrer immédiatement dans la plaie; c'eſt par cette raiſon que les plaies faites par un animal enragé

[*m*] Marguerite Beuleſſe mourut vingt jours après ſa morſure; la fille de Liénard, le vingt-quatrième; Claudot, âgé de quatorze ans, le dix-ſeptième jour. George Noirot, bleſſé à la tête & à l'œil, âgé de ſept à huit ans, mourut le troiſième jour; Jeanne la Trouvée, mordue au viſage, mourut le vingt-cinquième jour; Marguerite (la chambrière), mordue à la tête & au bras, mourut le trente-cinquième jour; Richard Neurat, mordu au viſage & au bras gauche, mourut le vingt-deuxième jour; la femme de Renaud Maubille mourut le quarante-troiſième jour; Antoine Vallot, bleſſé grièvement à la tête, mourut le trente-troiſième jour; Perrin Romont, le trente-troiſième, &c. Voyez l'ouvrage cité de J. Bauhin.

qui a mordu pluſieurs perſonnes ou pluſieurs animaux, ſont moins dangereuſes, parce que ſa ſalive eſt épuiſée.

Le virus hydrophobique retenu long-temps & caché dans les cicatrices, commence par exciter des douleurs dans le temps de ſon développement. Schenkius rapporte que les cicatrices des plaies faites par un chien enragé, devinrent livides ſix mois après; Sauvages cite pluſieurs faits qui conſtatent que la douleur obtuſe des cicatrices, leur élévation, une dureté plus grande, avoient précédé l'hydrophobie; que ces accidens ceſſoient, quand, au moyen d'un traitement méthodique, les malades paſſoient à un meilleur état. Salius Diverſus donne comme des ſignes infaillibles de la rage menaçante, les douleurs que le malade éprouve dans la partie mordue, principalement ſi elles ſe portent vers la tête, & y occaſionnent des vertiges, quoique l'ulcère ſoit cicatriſé même depuis pluſieurs mois. Les ſymptômes épileptiques, les affections ſoporeuſes, les attaques de paralyſie, l'horreur pour les liquides, ou pour les corps tranſparens, ſont autant de ſignes que doivent ſaiſir ceux qui s'occupent de la conſervation du malade, & qui les avertiſſent du danger qui le menace.

Quelques malades croient voir des chiens & autres animaux dans les baſſins qu'on leur préſente. Mais ce ſymptôme, bien loin d'être habituel, manque bien plus ſouvent qu'il n'exiſte. La fievre aiguë, l'un des ſymptômes de l'hydrophobie, n'eſt pas conſtante; le délire accompagne toujours les grands accès, quoique les malades aient des intervalles lucides.

La poudre de Julien Paulmier peut être employée dans le premier degré, & dans le commencement du ſecond; nous ne la conſeillons qu'à ceux qui, ſoit par horreur, ſoit par préjugé, ne voudroient pas avoir recours au mercure: dans tout autre cas, nous conſeillerions de faire de profondes ſcarifications ſur les plaies, de couper toutes les parties qui auroient été imbues de la ſalive de l'animal: les anciens employoient le feu au moyen d'un fer rouge, & les ven-

©BIUM

touſes. On lavera long-temps les plaies avec de l'eau chargée de ſel marin; on frottera leurs bords à plus de trois pouces de diſtance avec l'onguent napolitain; on panſera avec le baſilicum : on détruira les cicatrices avec le cauſtique, & on panſera de même; on emploiera les frictions à grandes doſes: on fera uſage de la poudre de Tunquin ; les bains de pieds, les lavemens émolliens ſeront très fréquemment uſités ; on preſcrira la diète humectante & tempérante; on ne négligera point les purgatifs, les émétiques même, ſuivant les circonſtances ; on aura auſſi recours à l'eau de Luce : on en donnera tous les jours, à différentes repriſes, quinze à vingt gouttes dans un véhicule approprié. Le jour des purgatifs, on ne fera uſage ni des frictions, ni des alkalis volatils. On ne négligera pas l'uſage du muſc, du camphre, du nitre, à fortes doſes, ſur-tout le jour des purgations.

Il eſt aiſé de s'appercevoir que les indications que nous nous propoſons de remplir, ſont de faire ſortir le virus par toutes les voies poſſibles, de calmer le mouvement déſordonné des fluides & des ſolides, de s'oppoſer aux ſpaſmes & aux convulſions. C'eſt dans ces vues que nous conſeillons de faire boire aux malades une infuſion de fleurs de tilleul ou de feuilles d'oranger adoucie avec le miel, & acidulée avec le vinaigre ſimple ou diſtillé.

Dans le ſecond degré, temps dans lequel le venin aſſoupi juſqu'alors commence à ſe mettre en action & à ſe manifeſter, on doit traiter ce mal comme des plus inflammatoires; les ſaignées, ſoit du pied, ſoit de la jugulaire, doivent être prodiguées, même juſqu'à défaillance. Si la plaie étoit fermée, on r'ouvriroit la cicatrice avec le fer, le feu ou le cauſtique; on tâchera d'établir une grande & ample ſuppuration, que l'on entretiendra pendant quarante jours, & plus long-temps même, à deſſein d'y faire affluer une plus grande quantité d'humeurs viciées. Si le malade n'éprouve point encore l'horreur de l'eau, on profitera de cet intervalle pour employer le plus tôt poſſible les émétiques & les purgatifs, à deſſein de débarraſſer les viſcères des humeurs ſurabondantes.

C'eſt dans ce cas qu'il faut accélérer les frictions & à grande doſe, ainſi que les bains tièdes, les lavemens, les boiſſons délayantes & antiphlogiſtiques, les antiputrides, les émulſions, le petit-lait nitré, les acides : on ſent que les antiſpaſmodiques, les mercuriaux à l'intérieur, les calmans, les narcotiques même doivent être d'un fréquent uſage dans ce période. Quoique l'on ait employé la poudre de Paulmier dans cette circonſtance, nous n'avons garde de la propoſer ; car ſi les vulnéraires & les remèdes qui excitent la tranſpiration, ſont avantageux dans le premier degré, on a lieu de craindre dans celui-ci qu'ils n'agacent le genre nerveux, qu'ils ne deſsèchent de plus en plus les liqueurs, qu'ils n'augmentent la fièvre & l'inflammation.

Il n'eſt pas beſoin de dire que chez les pituiteux & autres dont le ſang a peu de conſiſtance, & dont les ſolides ont peu de reſſort, on ne doit point pouſſer les ſaignées auſſi loin : les purgatifs leur conviennent mieux ; on pourroit auſſi leur donner à cette époque la poudre de Paulmier, qui a ſi bien réuſſi dans le ſujet dont il eſt queſtion dans la cinquième obſervation ; cependant nous lui préférerions toujours les mercuriaux, qui réuſſiſſent dans les cas où la lymphe pèche par épaiſſiſſement, & nous donnerions en même temps les infuſions céphaliques & légèrement amères.

Dans le cas d'horreur de l'eau, & lorſque la déglutition des liquides eſt empêchée, il eſt bon de ſe rappeller, d'après les *Tranſactions philoſophiques*, que preſque tous les moyens employés pour vaincre cet état, ont été inutiles, & quelquefois nuiſibles, ce que n'a que trop prouvé l'hiſtoire du médecin de Nottingham. Le mercure, les antiſpaſmodiques ſont l'unique reſſource ; ainſi, ſans perdre de temps, ſans avoir aucun égard aux inconvéniens prétendus de la ſalivation, on doit inſiſter ſur les frictions à très-grande doſe, & les faire à très-peu de diſtance l'une de l'autre ; ſi le malade pouvoit avaler des alimens ſolides, on lui donneroit en bols les calmans, les mercuriaux, le camphre, le muſc, l'opium même à doſes aſſez fortes ; les ſolides étant dans un

©BIUM

état ſpaſmodique, on a tout à eſpérer de leur action & très-peu à ſe défier de l'affaiſſement de tout le ſyſtème fibreux.

On ſent l'avantage qu'on retireroit des liquides; mais l'horreur des malades s'y oppoſe : ainſi les lavemens ſouvent répétés & à petite doſe, afin que les malades puiſſent mieux les garder, ſont de l'uſage le plus utile; on peut s'en ſervir pour remplir différentes indications, & pour nourrir les malades.

On doit avoir ſoin d'éloigner tout ce qui peut irriter les hydrophobes, & leur occaſionner des ſenſations vives; on ne commettra devant eux aucune indiſcrétion ſur leur état; on évitera avec ſoin de parler de tout ce qui pourroit leur rappeller la cauſe de leur mal; on les mettra dans un lieu obſcur, dont l'air ſera d'une température moyenne.

Telle eſt la conduite que l'on tiendra dans le commencement du troiſième degré; mais lorſque les ſymptômes ſont portés au dernier degré, que les humeurs viennent à tomber dans la diſſolution putride, le médecin doit alors ſe reſſouvenir du principe de Celſe, & recourir aux moyens même incertains; on donnera les calmans à très-grande doſe, les alkalis volatils, les bains. Celſe veut qu'on jette le malade dans l'eau ſans l'en avoir prévenu. Vanhelmont a vu guérir un hydrophobe par le bain de mer. Le pilote lui aſſura que l'on pouvoit ainſi guérir ceux qui étoient dans le dernier degré d'hydrophobie; mais cette méthode ſi ſouvent infructueuſe, même dans le premier degré de la rage, ne peut-elle pas être dangereuſe? N'a-t-on pas à craindre l'impreſſion ſubite de l'eau froide ſur un corps malade, & une diſtention ſubite des nerfs? Nous préférerions la méthode de Celſe; il conſeille de mettre le malade, au ſortir de l'eau, dans un bain d'huile chaude : ſi on emploie les alkalis volatils, on aura ſoin d'éviter les bains froids.

Trop de faits ont prouvé l'efficacité du mercure, pour que l'on puiſſe la conteſter avec fondement. Il a quelquefois manqué ſon effet, ce qui pourroit diminuer la juſte confiance

qu'il mérite; mais ſi l'on vient à y faire une attention ſérieuſe, on reconnoîtra que s'il n'a pas réuſſi, c'eſt, ou parce qu'on ne l'a pas employé à une aſſez grande doſe, ou parce qu'on l'a employé trop tard. Les objections que l'on pourroit faire, que l'action du mercure ſur la bouche & ſur la gorge, pourroient augmenter les contractions ſpaſmodiques de ces parties, & l'horreur de l'eau, ſont vaines, ridicules, & purement ſcholaſtiques.

Quoique la ſalivation ſoit la voie ordinaire par laquelle le mercure produiſe la criſe de cette maladie, quelques hydrophobes ont été guéris ſans ptyaliſme; mais dans ce cas, la morſure agiſſoit par d'autres voies. La plus propre, la plus convenable, eſt la ſalivation; c'eſt la criſe que tente la nature pour ſe débarraſſer.

Nous avons juſqu'ici prouvé que le mercure étoit le vrai ſpécifique contre la rage communiquée; nous tiendrons tout autre langage par rapport à l'hydrophobie ſpontanée: elle peut venir de tant de cauſes, que ce n'eſt que d'après leur examen que l'on peut ſtatuer une méthode. La mélancolie, les maladies aiguës, les fièvres putrides, malignes, peſtilentielles; la néphrétique, l'épilepſie, la commotion du cerveau, l'angine, des tumeurs de l'œſophage, l'inflammation de l'eſtomac, quelques eſpèces de poiſons, l'hiſtériciſme, ont ſouvent été accompagnés de ce ſymptôme. Dans tout ces cas il n'eſt pas poſſible de ſtatuer une méthode générale : c'eſt en traitant la maladie principale que l'on parviendra à guérir l'horreur de l'eau.

Obſervations ſur les bains de mer.

PLUSIEURS auteurs ſe ſont écriés contre le peu de ſuccès que l'on éprouvoit des bains de mer & des bains froids, & ont cité quantité d'exemples dans leſquels ces bains avoient été non-ſeulement inutiles, mais même nuiſibles, par la fauſſe ſécurité dans laquelle ils avoient laiſſé des malades qui ne tardèrent pas à être la victime de leur crédulité,

& qu'il fut impoſſible d'arracher des bras de la mort, les remèdes les mieux indiqués ayant été adminiſtrés trop tard. J'ajouterai ici le fait ſuivant, tiré des *Tranſactions de médecine* publiées par le collège de médecine de Londres. Cette obſervation, traduite par M. Sanchès, eſt de M. Nicolas Munckley.

Un gentilhomme âgé de trente-ſix ans, fut mordu à la main & au viſage par ſon petit chien; ſon médecin lui ordonna les bains de mer, qu'il prit pendant un mois ſans ſentir le moindre ſymptôme de rage. En retournant chez lui, il commença à devenir mélancolique & à avaler difficilement; il avoit même peur & horreur de l'eau; le pouls étoit foible, il ne pouvoit dormir; il ſurvint des ſpaſmes qui augmentèrent chaque jour; il ne parut aucun ſigne d'inflammation. Pendant quelques jours il eut une grande difficulté de cracher; les crachats étoient épais, glutineux & jaunes, ainſi que la ſalive. Depuis ſon retour de la mer il ne put jamais boire ni avaler; tous les ſecours furent inutiles & le malade périt miſérablement. (Voy. *Tranſact. méd.* vol. 2, 1772, *in*-8°, obſerv. V, pag. 46. Voyez auſſi le fait rapporté par M. Hunauld, dans ſes *Entretiens ſur la rage*, p. 45 & ſuiv.) On a penſé que le principal effet, ſoit de l'immerſion dans la mer ou dans les rivières, ſoit d'une aſperſion d'eau très-abondante, étoit de cauſer un tel renverſement dans toute la maſſe du ſang & des eſprits, par l'extrême frayeur dont l'imagination eſt frappée, qu'elle changeoit entièrement toute ſa diſpoſition. Cependant la ſueur conſidérable qui ſurvient à pluſieurs de ceux qui ont été ainſi traités, ne ſeroit-elle pas en grande partie la cauſe de la guériſon? Un homme enragé fut attaché à un poteau, & long-temps accablé de ſeaux d'eau qu'on lui jettoit ſur le corps: il écuma, cria, heurla, tomba enfin en défaillance; on le coucha enſuite, & on le couvrit beaucoup; il ſua abondamment, & fut guéri le lendemain. La méthode de l'immerſion remonte au temps des prêtres égyptiens, qui guérirent Euripide en le plongeant dans l'eau froide. Voyez auſſi Celſe.

J'ai

J'ai cru devoir ajouter ici l'extrait d'un *Mémoire ſur la rage*, trouvé dans les papiers de feu M. Longis, médecin, & préſenté à la Société royale de médecine par M. ***.

Le 12 février 1718, un loup enragé fit beaucoup de ravages dans les campagnes voiſines de Meines *; il pénétra le ſoir dans le village, & y mordit ſucceſſivement vingt-deux perſonnes, qui furent prendre dès le lendemain les bains de la mer. Ce ſeul remède en garantit dix-ſept, qui n'ont jamais reſſenti les moindres ſymptômes de la rage; les autres, malgré la même précaution, périrent de cette maladie.

* Village du diocèſe d'Arles, à quelques lieues de Nîmes, renommé par ſes eaux minérales froides.

La première en qui ſe manifeſtèrent les ſymptômes de la rage, fut Jeanne Daïon, âgée de trente-ſept ans. Elle reſſentit d'abord (le 4 mars) une douleur vive aux bleſſures qu'elle avoit reçues, & qui étoient déja cicatriſées depuis cinq à ſix jours. Le pouls étoit petit & dur, & les forces abattues. La nuit du 4 au 5 fut l'époque de l'hydrophobie. Après quelques efforts, elle vomit quelques gorgées d'eau limpide, fit trois ſelles & urina copieuſement: l'horreur de l'eau ſuccéda à ces évacuations. La malade ſe plaignit d'une douleur brûlante dans le goſier, l'eſtomac & les inteſtins, & elle attribua le refus qu'elle faiſoit de boire, à la difficulté qu'elle reſſentoit en avalant. Vers les trois heures du matin, les ſymptômes parurent s'appaiſer; la malade demanda elle-même un verre d'eau, qu'elle but à la hâte & avec beaucoup de difficulté: elle ſe leva, & après avoir demeuré tranquillement & ſans ſe plaindre auprès du feu, elle expira ſans faire le moindre mouvement ſur une chaiſe, vers les quatre heures du matin. Le cadavre, qu'on enſévelit douze heures après ſa mort, répandoit déja une odeur inſupportable.

Marie Peliſſier, veuve Daïon, mère de cette malheureuſe, reſſentit, dès le 12 mars, les premiers accès de la rage: elle avoit été mordue en pluſieurs endroits, en voulant ſecourir ſa fille & l'arracher à la fureur du loup. Cette tendre mère, à l'âge de ſoixante ans, malgré les bains de

la mer, reſſentit, depuis le moment de l'attaque, une mélancolie accompagnée d'inſomnie & de dégoût. Le ſeptième jour après la mort de ſa fille, elle ſentit augmenter ſes maux, auxquels ſuccéda, dès le 13 mars, l'horreur de l'eau & l'envie de mordre. Le 14, qui fut le jour de ſa mort, l'oppreſſion, les ſyncopes & les convulſions la fatiguèrent dès le matin : vers les dix heures, elle ceſſa de parler ; à onze heures elle mourut, après avoir jetté par la bouche quantité d'écume.

Marie Daïon, fille cadette de cette dernière, & ſœur de la première, fut renvoyée à la mer : elle étoit déja dans l'hydrophobie, & ne put ſupporter l'immerſion ſans pouſſer des hurlemens. Elle périt ſous peu de jours, & vomit avant ſa mort beaucoup de ſang noir & fétide.

Dans le quatrième & cinquième malades qui ſuccombèrent, mêmes ſymptômes, & de plus ils ne pouvoient ſupporter la lumière. Ces deux malades étoient Antoine Julien & ſa ſœur, épouſe de Claude Calix.

Parmi les animaux qui furent mordus, un bœuf qu'on n'avoit pas tué, mourut enragé le 31 mars. Il écumoit, bâilloit fréquemment & pouſſoit par fois des hurlemens ; il cherchoit les endroits obſcurs : mais il ne s'élança ſur aucun animal, & ne témoigna pas le moindre deſir de mordre.

Un des malades dont nous avons parlé (Julien) ayant été ouvert après ſa mort, on trouva l'intérieur de l'œſophage enflammé, la trachée-artère dans l'état naturel, la véſicule du fiel plus groſſe & pleine d'une bile noire, peu d'eau dans le péricarde, les artères gorgées de ſang, les veines preſque vuides (ce liquide étoit diſſous), le cerveau preſque deſſéché.

Ces obſervations paroiſſent indiquer que le bain de mer peut ſeul prévenir les accès de la rage, quoique ce remède ne ſoit pas toujours efficace. Il n'eſt mort que cinq perſonnes ſur vingt-deux qui avoient été mordues, ce qui fait à peu près le cinquième. Les bleſſures étoient en auſſi grand nombre & preſque aux mêmes parties dans les individus qui ont

été préſervés. Cela peut faire beaucoup en faveur des bains de la mer. Les trois premières malades étoient unies par les liens du ſang ; ne peut-on pas en conclure qu'il exiſtoit une diſpoſition particulière, qui fixa le virus hydrophobique, & qui l'entretint malgré l'immerſion dans l'eau ſalée ? Je croirois facilement que la mélancolie, étant inſéparable de la rage naiſſante, le chagrin qu'ont dû éprouver & reſſentir une mère tendre & une fille fort jeune, a pu ſeul développer le virus, que l'on fait ſéjourner long-temps dans le corps ſans ſe manifeſter, & qui peut-être, à l'aide d'un travail forcé, pourroit ſe diſſiper & s'évacuer.

Julien & ſa ſœur furent attaqués de la rage l'un après l'autre, comme les infortunées Daïon.

Il eût été ſans doute plus inſtructif de détailler la méthode qu'on employa contre l'hydrophobie exiſtante ; mais le ſilence de l'auteur nous fait augurer qu'on n'uſa pas de remèdes, ou il faut croire que leur inefficacité les a fait paſſer ſous ſilence.

Je n'ai point lu dans les *Recherches* publiées par M. Andry que les bains ſeuls de la mer euſſent préſervé de l'hydrophobie ; au contraire, j'ai vu une obſervation de M. Raymond, qui croit le cautère actuel indiſpenſable pour prévenir la rage. C'eſt d'après ces conſidérations que j'ai cru devoir communiquer à la Société une partie de ce mémoire, qui prouve que cette précaution a ſuffi dans un temps. Je n'ai garde de déſapprouver la méthode de M. Raymond ; elle eſt ſûrement plus certaine, & je ſuis convaincu que la rage doit ſe communiquer, ou, pour mieux dire, ſe manifeſter plus tôt dans ceux chez qui les bleſſures ſont plus promptement cicatriſées.

De la néceſſité du régime pendant le traitement de la rage.

Il n'eſt pas beſoin d'avertir de l'importance qu'il y a d'exécuter régulièrement le régime de vivre preſcrit par le médecin pendant tout le traitement, & de la néceſſité abſolue

©BIUM

où doivent être les malades de s'abſtenir des alimens ſalés, épicés, du vin, & des liqueurs ſpiritueuſes. Un homme, quoique légèrement bleſſé par un loup enragé, puiſque la peau étoit à peine entamée, étoit allé à la mer, ſeulement, diſoit-il, par ſimple précaution : de retour dans une ſanté parfaite, il but beaucoup de vin pour s'en réjouir avec ſes amis, il fit la débauche & s'enivra ; le lendemain la fièvre le prit, avec une violente douleur de côté : on le fit vomir, on le ſaigna ; lorſqu'on le crut mieux, il entra en fureur, & alla mourir enragé, ſans faire beaucoup d'efforts, dans un grand chemin peu éloigné de chez lui.

Obſervations ſur les effets du mercure en frictions, & ſur ſes différentes préparations, données à l'intérieur.

Obſervation communiquée par M. Antoine Ribeiro Sanchès, ancien médecin du corps de l'impératrice des Ruſſies, membre de l'académie impériale de Saint-Pétersbourg, & de la Société royale de médecine.

En 1758, une demoiſelle noble, âgée de vingt ans, fut mordue au bras par un petit chien enragé. Le même jour, M. Sanchès ordonna les remèdes ſuivans.

1°. Il fit faire des frictions ſur le bras avec l'onguent mercuriel, puis il le fit envelopper avec des linges trempés dans le vinaigre affoibli avec une petite quantité d'eau-de-vie.

2°. Il preſcrivit les boiſſons ſuivantes.

La première étoit une infuſion théiforme faite avec le zeſt de citron & le ſucre. La ſeconde étoit une décoction d'une once & demie de ſalſepareille, d'un gros & demi de ſerpentaire de Virginie dans une pinte d'eau, à la colature de laquelle il faiſoit ajouter une demi-once de ſuc de rhue & ſuffiſante quantité de ſyrop de ſucre.

Le ſoir, pendant quarante jours, le chirurgien fit des friction à la plante des pieds juſqu'aux talons avec l'onguent mercuriel ; la doſe du mercure, pour chaque friction, étoit

d'un gros. A l'heure du ſommeil, la malade prenoit la poudre ſuivante :

Prenez de muſc oriental ſeize grains, de gomme de gaïac, de racine de contrayerva, de chaque douze grains ; de ſucre royal dix grains : mêlez exactement & faites une poudre ſelon l'art, buvant par-deſſus un verre de l'infuſion théiforme faite avec le zeſt de citron. La malade n'éprouva aucun accident.

Le médecin célèbre qui m'a communiqué cette obſervation, ajoute ce qui ſuit :

La demoiſelle dont il eſt queſtion, eſt aujourd'hui bien portante, & mariée ſuivant ſon état & ſa qualité.

Je penſe qu'elle doit ſa guériſon 1°. à ce qu'elle a été panſée quatre ou cinq heures après avoir été mordue ; car dans cette maladie, ſi le médecin peut avoir quelque eſpérance de ſauver le malade, c'eſt lorſqu'il ſera sûr d'avoir appliqué les remèdes avant que tout le ſyſtême nerveux ſoit attaqué par le virus hydrophobique : 2°. à ce que la malade ſuoit continuellement, & que tous les jours on la changeoit de tout : 3°. au régime qu'elle a obſervé exactement. Sa nourriture étoit le vermicelli, le ſagou, le bouillon léger fait avec la volaille. La boiſſon ordinaire étoit, comme nous l'avons dit, une infuſion de zeſt de citron en manière de thé.

M. Sanchès propoſe de remplacer cette infuſion par celle de rhue, dans les hôpitaux & chez les pauvres. Il penſe que ſi l'on étoit appellé vers le dixième ou le douzième jour après la morſure, & que la plaie fût fermée, il faudroit commencer le traitement par la r'ouvrir, ſoit avec l'inſtrument, ſoit avec le cautère actuel ; que ſans cela on riſqueroit de faire périr le malade.

Obſervation de M. Falkener, chirurgien.

PENDANT le mois de mai 1762, pluſieurs perſonnes & quelques animaux furent mordus dans une ferme par un

chien furieux & enragé. Anne Moore ayant été mordue au doigt, ſentit auſſi-tôt un engourdiſſement ſuivi d'une violente douleur au cœur; le pouls étoit fort, fréquent & dur, les yeux étoient égarés; elle éprouvoit une grande anxiété. Tout ſon corps étoit agité, & quelquefois les convulſions étoient ſi fortes, que quatre ou cinq hommes pouvoient à peine la retenir.

Après une ſaignée copieuſe, la main & le doigt mordus furent frottés avec l'onguent mercuriel : elle prit un bol fait avec trois grains de turbith minéral, trois grains de camphre & ſuffiſante quantité de conſerve de cynorrhodon. On continua les frictions & le bol pendant quatre jours, chaque matin. Pendant tout ce temps les ſymptômes furent affreux, le délire étoit extrême, la malade avoit envie de mordre; elle a même mordu ſes doigts, la couverture & les couſſins de ſon lit. Elle ne pouvoit avaler de l'eau, & lorſqu'on lui en préſentoit, elle donnoit des ſignes de l'horreur la plus grande & la plus douloureuſe.

On augmenta les frictions, on les fit ſur tout le corps & ſur l'épine du dos; on continua le bol preſcrit ci-deſſus : la malade commença à éprouver quelque ſoulagement; la ſalivation parut, & après les premiers jours de cette évacuation, qui ne fut accompagnée d'aucuns ſymptômes menaçans, elle recouvra ſon bon ſens, ſes forces & ſa ſanté.

Obſervation de M. Wrightſon, chirurgien [n].

Le vendredi 29 décembre 1769, j'ai été appellé pour viſiter Michel Gardener, garçon âgé de quinze ans. Je l'ai trouvé par terre lié avec des cordes; il avoit été mordu

---

[n] Cette obſervation, ainſi que la précédente, ont été lues au collège des médecins de Londres en 1770. Elles ſont inſérées dans le ſecond volume des *Tranſactions de médecine*. M. Sanchès a bien voulu ſe donner la peine de les traduire de l'anglois & de m'en faire part.

par un chien enragé. Le mercredi ſuivant, il ſe plaignoit de nauſées & il vomiſſoit, mais il dormit bien la nuit, & le jeudi matin il n'éprouvoit pas la moindre incommodité. Ce jour même dans l'après-midi, il fut ſaiſi d'un ſommeil profond, & après une heure de ſommeil il s'éveilla furieux & frénétique. Il s'échappa, il fut pris & arrêté; il ſe mordoit lui-même & tâchoit de mordre les aſſiſtans : il aboyoit quelquefois comme les chiens; les attaques revenoient plus fréquemment & augmentoient en intenſité. Il ſe plaignoit de mal-aiſe dans le goſier & d'un ſentiment de ſuffocation. Son pouls étoit foible, mais régulier; il n'avoit ni inflammation, ni fièvre, ni ſoif.

Je lui fis avaler un peu d'eau, mais avec grande difficulté; il étoit dans la conſternation la plus grande, & craignoit le retour de ſes accès furieux. On lui offrit de l'eau une ſeconde fois, mais il lui fut impoſſible de l'avaler.

J'examinai la jambe malade; il y paroiſſoit une petite croûte ſuperficielle, & il y avoit un léger ſuintement de couleur rouge. Un ſemblable accident, publié par M. Nugent en 1753 & traité en 1751 par ce médecin, m'engagea à ſuivre ſa méthode.

Le malade fut ſaigné du bras; on lui tira douze onces de ſang, qui n'avoit aucune apparence morbifique : les ſymptômes ſpaſmodiques montrèrent quelque diminution. Peu de temps après la ſaignée, je lui ai donné trente gouttes de teinture d'opium dans une cuillerée d'eau. Bientôt il eut un accès accompagné de convulſions, & dans un moment il voulut mordre ſes mains : cependant cet accès fut plus modéré que les précédens. Retourné chez moi, je lui ai envoyé des pilules faites chacune avec un demi-grain d'opium pour en prendre toutes les trois heures : j'envoyai en même temps quelques bols faits chacun avec de muſc quinze grains, de cinnabre naturel & artificiel, de chaque dix grains, pour prendre toutes les ſix heures & à des diſtances éloignées des pilules d'opium.

Je fis auſſi diſſoudre un gros de camphre dans deux onces

de teinture d'opium, & j'ordonnai que l'on frottât la peau qui couvre la trachée-artère & l'œſophage avec une flanelle mince trempée dans cette teinture, & que l'on fît ces frictions au moins quatre fois en vingt-quatre heures.

Les ſymptômes continuoient encore, mais avec moins de force; le malade dormit paſſablement. Le vendredi, les ſpaſmes dans les bras continuoient, mais ils étoient plus foibles & moins fréquens. Il avaloit plus facilement; la croûte qui étoit à la partie malade, ne paroiſſoit plus. Le ſamedi, il avaloit preſque ſans peine; la nuit du ſamedi au dimanche, il commença à ſuer, car juſqu'alors il n'y avoit point eu de ſueur: elle dura juſqu'au mardi. Pendant toute la maladie, les urines furent troubles & en petite quantité. La maladie fut jugée heureuſement, & le malade a recouvré ſa première ſanté.

Corollaires de M. le Docteur Sanchès.

De cette obſervation on peut tirer une inſtruction très-utile pour traiter la rage & tirer un prognoſtic sûr.

On peut conclure 1°. que plus tôt on apportera du ſecours au malade, plus on aura lieu d'eſpérer la guériſon.

2°. Que plus les ſymptômes de cette maladie ſe trouveront inflammatoires dans le commencement, & qu'on y remédiera promptement, plus on ſera fondé à eſpérer pour la guériſon. Les nerfs alors ne ſont pas dans le dernier degré de ſpaſme; mais s'ils ont perdu preſque tout leur reſſort, qu'ils ſoient foibles, alors l'horreur de l'eau & les autres ſymptômes mortels doivent faire déſeſpérer du malade.

3°. Que la principale criſe de cette maladie, celle qui doit être la plus favorable, la plus avantageuſe, qui doit hâter, accélérer & déterminer la guériſon; eſt la ſueur univerſelle, qui eſt excitée par les frictions mercurielles aidées des remèdes antiphlogiſtiques ou antiſpaſmodiques.

Obſervation

Obſervations de M. Mazars de Cazèles.

LE 24 mars 1772, près du moulin de Saint-Meu, un loup enragé étoit aux priſes avec Catherine, fille du meûnier Cabanes : elle étoit déja bleſſée à la cuiſſe & très-profondément au bras, lorſque le père, que le haſard rend ſpectateur de ce combat, accourt au ſecours de ſa fille. Le loup ſe dreſſe, ils luttent face à face ; mais Cabanes ne peut mettre en fuite l'animal féroce qu'après avoir été mordu cruellement à la tête, ſur le coronal & ſur le temporal. Une demi-heure après, le même loup va porter l'effroi au village d'Hérepian. Le berger Griffet, âgé de quatorze ou quinze ans, eſt le premier qu'il attaque : il le mord aux deux bras, à la tête, & lui déchire la joue juſqu'au menton, qu'il hache, pour ainſi dire, avec les dents. Le maréchal Milhau appellé au combat par la rumeur générale, s'y préſente armé d'une groſſe barre de fer ; il eſt mordu à la cuiſſe, & le ſang ſort de la plaie.

De l'avis unanime de la populace, les quatre bleſſés vont trouver à Aurignac un prétendu guériſſeur. Le myſtérieux Eſculape leur fait une légère inciſion à l'oreille ; il en exprime deux ou trois gouttes de ſang ; il marmotte quelques paroles, dont l'imbécille crédulité fait toute la magie ; il les envoie prendre des bains à la mer, & leur promet une guériſon certaine.

Griffet, moins perſuadé que les autres, veut joindre aux bains de mer la poudre d'écailles d'huîtres & celle de Paulmier : il en prend intérieurement, il en couvre ſes bleſſures, & ſent redoubler ſa ſécurité à meſure qu'il entaſſe antidote ſur antidote.

A peine vingt-un jours s'étoient écoulés, que la nouvelle de la mort de Cabanes jette chez les trois autres bleſſés l'alarme & la conſternation. Griffet eſt en apparence le moins agité ; il compte ſur l'effet des remèdes qu'il a pris, & ne voit dans la terreur dont les autres ſont accablés, que la peine de leur négligence.

page 912 sur 1061

Le maréchal, homme fort, robuſte & vigoureux, en eſt au contraire d'autant plus ému, que gendre de Cabanes, il prend plus d'intérêt au ſort de cet infortuné, qu'il a les ſolides plus tendus, le ſang plus ardent & la conſtitution plus athlétique : il paſſe la nuit la plus inquiette, ſe lève avant le jour, va éveiller ſon curé & le prie, d'un ton de voix qu'on auroit pris pour celui de la menace (tant il étoit changé), de s'habiller & de venir lui dire la meſſe. Au milieu de ſes plus ardentes prières, il ſent qu'il ne peut reſter nulle part, il ſort de l'égliſe &, comme un phrénétique, court dans les rues & dans les champs en criant qu'il n'a fait de tort à perſonne & en chantant le *miſerere*.

Ses amis craignent de l'aborder ; il leur parle d'un air qui les épouvante : le chirurgien du lieu, plus intrépide, le ſuit, l'approche, l'exhorte à venir me parler, l'aſſure que j'ai des moyens infaillibles contre ſon mal, & lui promet que je le guérirai.

A ces mots Milhau-s'appaiſe ; il l'écoute, s'arrête & ſe détermine à ſe rendre chez moi. Il avoit fait une de nos lieues de chemin à pied. Il me parut eſſoufflé & excédé de fatigue. Je le fis aſſeoir : il expectoroit à chaque inſtant une ſalive écumeuſe ; il avoit le ſourcil hériſſé, l'œil hagard ; il ſentoit dans l'eſtomac un poids & un embarras très-incommodes. Ses jambes & ſes bras étoient dans un mouvement preſque continuel ; ſon pouls étoit fréquent, dur & plein ; ſa bleſſure étoit preſque guérie, cependant je la trouvai rouge & gonflée.

Je tâche de le raſſurer par tout ce que des raiſons priſes du lieu & des circonſtances de ſa bleſſure pouvoit m'inſpirer de plus conſolant. Elle étoit éloignée de la tête & n'avoit été faite qu'à travers la culotte, où la bave de l'animal épuiſée par les morſures antécédentes avoit été dépoſée. Ces raiſons ne lui paroiſſent pas convaincantes : j'ajoute que quand mon opinion ne ſeroit pas fondée, mes remèdes le mettroient à l'abri de tout. Il m'écoute avec des mouvemens d'impatience, ſe lève bruſquement, prend mon ordonnance en

me disant qu'il n'a pas peur, me quitte, & m'inspire tout l'effroi dont il prétend être débarrassé lui-même.

Le lendemain; il vint me retrouver; il s'étoit fait saigner la veille en conformité de mes avis; il avoit pris un bain, un lavement avec la décoction de courge, il avoit frotté sa plaie & les environs avec l'onguent mercuriel camphré, il avoit avalé en se couchant une émulsion narcotique camphrée, précédée d'un bol fait avec le cinnabre, le musc, la poudre tempérante de Stahl, la poudre de guttète & le syrop de limon. Il s'étoit fait servir le matin un bouillon antispasmodique rafraîchissant, il avoit bien dormi, étoit plus tranquille; il amenoit avec lui le berger & sa belle-sœur Catherine.

Celle-ci étoit timide; elle n'osoit me parler ni me regarder, elle étoit dévorée par la tristesse la plus accablante: son pouls étoit lent & plein; la blessure de la cuisse n'étoit pas bien considérable, quoiqu'elle eût été faite à nud; celle du bras étoit encore profonde & douloureuse, & ne fournissoit, au lieu de pus, qu'une espèce de matière ichoreuse.

Le jeune Griffet gai, riant, loquace, cependant plus inquiet sur son compte qu'il n'affecte de le paroître, se décoëffe & me fait voir les siennes; elles étoient comme guéries, & par la comparaison qu'en fit le maréchal avec celles de Catherine & la blessure qu'il portoit lui-même, « vous verrez, » me dit-il, que ce drôle s'en tirera, quoique mordu à des » endroits que vous croyez être presque toujours funestes, » tandis que nous en mourrons, peut-être, malgré l'avan- » tage du lieu ».

Je n'en augurai pas de même, & je crus Griffet perdu, tant à raison de la situation de ses blessures, qui avoit fourni au virus le moyen de se mêler plus vîte & plus sûrement avec les sucs salivaires œsophagiens & gastriques, qu'à raison du temps qu'il avoit perdu pour se traiter par des remèdes plus efficaces que ceux qu'il avoit employés; je leur dis cependant qu'ils n'en guériroient pas moins les uns & les autres, pourvu qu'ils exécutassent ponctuellement ce que je leur avois prescrit.

Le tout ne conſiſtoit qu'en une ſaignée, en frictions avec la pommade mercurielle camphrée, faites tous les matins ſur les plaies & aux environs, couvrant de plumaceaux chargés de la même pommade celles qui ſeroient ouvertes; en juleps, en émulſions narcotiques, rafraîchiſſans & camphrés pour l'heure du ſommeil, précédés d'un bol mercuriel & antiſpaſmodique, en lavemens froids, en bains, en petit-lait nitré, en bouillons compoſés avec la chair d'agneau ou de chevreau, les cuiſſes de grenouilles, la racine de pivoine mâle, les fleurs de *gallium* jaune, le mouron & quelques feuilles d'oranger; je défendis en même temps le vin, les nourritures ſalées & épicées, l'uſage de la viande: j'ordonnai l'uſage des fruits & des végétaux rafraîchiſſans, & leur conſeillai de chercher tout ce qui pourroit concourir à leur procurer des amuſemens, & les détourneroit de s'occuper de leur état.

Malgré ces remèdes, ils eurent quelque nuits fâcheuſes; ils ſe plaignoient de mal-aiſe, d'inquiétudes, de ſueurs, de trémouſſemens dans les chairs, de ſentimens comme de piquures brûlantes paſſagères à la gorge & à l'eſtomac (ſymptômes ordinaires de la rage, prête à ſe développer). On y remédioit en augmentant la doſe de l'onguent mercuriel, celle des narcotiques, en les faiſant reſter plus long-temps dans le bain, & en leur faiſant prendre deux ou trois lavemens froids dans les vingt-quatre heures.

Dix jours après on vint me prier de me rendre à Hérepian pour voir Griffet qui, après avoir paſſé une nuit beaucoup plus agitée que ſes compagnons d'infortune, étoit ſorti le matin du bain avec effroi, tremblement & horreur de la boiſſon. Cet événement avoit fait l'impreſſion la plus vive ſur le maréchal & ſur ſa belle-ſœur. J'arrivai vers les deux heures de l'après-midi. Je trouvai Griffet dans ſon lit, travaillé d'une eſpèce de hoquet convulſif, dans un état de ſpaſme univerſel, ayant la reſpiration gênée, les mains ſuantes, le pouls petit, fréquent, irrégulier & ne pouvant parler qu'en ſanglottant. Je voulus l'engager à boire en ma préſence; il ne

put jamais s'y réſoudre ; le ſeul nom de l'eau le faiſoit frémir : tout ce que je pus obtenir de lui, c'eſt qu'il tenteroit de prendre un peu de lait, qu'il aimoit beaucoup ; il en avala peut-être une cuillerée, mais avec un tel ſoulevement d'eſtomac, qu'il penſa en être étouffé. Il prit ſans peine un bol fait avec deux grains de laudanum & un grain de camphre qui lui procura du repos ſans le faire dormir.

Le ſoir on profita de ce calme pour le mettre dans le bain. Il y conſentit à condition qu'on couvriroit l'eau de manière qu'il ne pût pas la voir. Au ſeul contact de ce liquide, il fit des cris horribles, trémouſſa de tout ſon corps, courut ſe mettre dans ſon lit, en menaçant de mordre ceux qui s'approcheroient.

L'orage un peu diſſipé, il pria qu'on l'attachât : je voulus lui faire reprendre du laudanum ; il n'en voulut pas, ſous prétexte que rien ne pouvoit plus paſſer par le goſier ; il chanta les litanies, & reprenoit ceux qui faiſoient *chorus* avec lui, lorſqu'ils ſe trompoient ; il tâcha de conſoler ſes parens ſur ſa deſtruction prochaine, & mourut quelques heures après dans un nouvel accès de rage, en écumant, en crachant & en mordant ſes draps. C'étoit le trente-troiſième jour de la bleſſure.

Le maréchal, ainſi que ſa belle-ſœur, ignoroient cette mort ; mais le premier, impatient de ſavoir des nouvelles de Griffet, vint me joindre dans la rue pour me prier de trouver bon qu'il l'allât voir avec moi. Je l'en diſſuadai. Le lendemain il entra dans la maiſon du mort lorſqu'on s'y attendoit le moins, & demanda où il étoit. Les parens, que j'avois fait prévenir, lui répondirent que ſa ſituation s'étant améliorée, ils l'avoient envoyé chez un de ſes couſins à une campagne appellée La-Baſtide, pour tâcher de le diſtraire & lui chercher des ſujets de diſſipation ; il eut d'autant moins de peine à le croire, qu'il ne vit dans leur contenance aucune expreſſion de deuil, & qu'il n'imaginoit pas que ſi Griffet étoit mort, on l'eût enterré ſi-tôt, à la ſourdine, pendant la nuit & ſans ſonnerie.

Le jour ſuivant il va le demander à La-Baſtide; on lui dit qu'il eſt parti pour un village voiſin, & on ne lui fit l'aveu de ſa mort que lorſqu'on l'eut jugé, lui & ſa belle-ſœur, entièrement quittes de péril, entièrement raſſurés ſur leur ſort, & lorſqu'ils eurent ceſſé tous remédes. J'avois eu l'attention de les leur faire continuer pendant un mois, ayant ſoin de diminuer la doſe des narcotiques à meſure que leur cure prenoit de la conſiſtance, que leur ſommeil devenoit plus tranquille; j'avois d'abord employé le laudanum en ſubſtance, enſuite la teinture anodyne, & je finis par le ſyrop de pavot.

La mort de Griffet ne fit ſur eux d'autre impreſſion que celle que peut produire l'amitié, le droit de voiſinage, & la conformité des maladies. Ils remercièrent des ſages précautions qu'on avoit priſes de la leur cacher [*o*], & ils n'ont ceſſé depuis de vaquer à leurs affaires & de jouir de la plus parfaite ſanté [*p*].

Obſervations de M. Ehrmann.

Le 3 mars 1778, le nommé Stutter, pauvre gardien âgé de quarante-trois ans, & un garçon de dix-ſept ans, fils d'un payſan nommé Hendler, l'un & l'autre habitans de Bettenhofen, village à trois lieues de Strasbourg, furent mordus par un chien enragé. Les morſures qu'ils reçurent tant aux cuiſſes qu'aux mains & aux doigts, étoient aſſez profondes; le même chien mordit auſſi un cordonnier de Gambsheim, près dudit Bettenhofen, nommé Lipp, âgé de trente-trois

---

[*o*] On doit avoir les plus grandes attentions pour les perſonnes qui ont été mordues par des animaux enragés. Nombre d'exemples prouvent que la rage s'eſt développée, même au bout d'un temps conſidérable, chez pluſieurs de ces infortunés, par les propos indiſcrets & imprudens qui leur ont été tenus. Voyez l'hiſtoire du jeune marchand de Montpellier, vu par Chirac; celles de Robert de Chambourigaud, d'Eliſabeth Bryant, de l'enfant dont parle M. Guillemeau, *Journal de médecine*, mars 1773, pag. 231, &c. &c.

[*p*] Cette obſervation eſt priſe d'un excellent *Mémoire ſur le traitement de la rage*, lu par l'auteur à l'académie roy. des ſciences de Toulouſe, en 1774.

ans. Ils furent traités tous les trois ſous ma direction par le ſieur Maſskè de la manière ſuivante :

On les évacua d'abord par des pilules de mercure dulcifié; les plaies furent lavées avec une eau ſalée, profondément ſcarifiées, imprégnées de la poudre des cantharides & couvertes d'emplâtres véſicatoires qui dépaſſoient de beaucoup la plaie. Le ſoir du jour de l'évacuation on donna à chacun trois grains de panacée mercurielle en forme de pilules; le lendemain pour hâter la ſalivation, on employa les frictions à la doſe de deux gros d'onguent napolitain ſaturé, & on fit boire au malade une ſuffiſante quantité de décoction d'orge; par ce moyen la ſuppuration des plaies & la ſalivation furent bien établies le quatrième jour. Le cinquième au matin, on obſerva dans le plus jeune une chaleur forte & sèche; il étoit très-agité, & malgré une ſoif ardente, il refuſoit toute boiſſon. Les frictions furent redoublées, ce qui augmenta la ſalivation juſqu'au ſoir; alors le malade but copieuſement, & eut un peu de tranquillité; on continua d'entretenir la ſalivation juſqu'à ce que l'intérieur de la bouche & du goſier commençaſſent à s'exulcérer; on avoit fait obſerver à ces malades la diète la plus ſévère, & toute leur nourriture ne conſiſtoit qu'en mets légers & de facile digeſtion, tels que décoction de riz, crême d'orge & ſoupe au lait. Après une ſuffiſante ſalivation & une ſuppuration de quatre ſemaines, on les purgea de temps en temps avec la rhubarbe & la manne; les plaies ſe fermèrent, on finit par ordonner aux convaleſcens pour nourriture le lait coupé avec des eaux minérales; & tous trois, après beaucoup de ſouffrance, ont recouvré leur ſanté qui s'eſt ſoutenue juſqu'à préſent.

M. Ehrmann a publié le traitement ſuivant, page 14 de l'*Inſtruction concernant les perſonnes mordues par une bête enragée* (Strasbourg, 1778, *in*-12). Auſſi-tôt qu'une perſonne aura été mordue par un animal enragé, on brûlera la plaie pour la faire ſuppurer, on ſcarifiera profondément la partie affectée, on la couvrira enſuite d'un emplâtre véſicatoire qui dépaſſe les bords de la plaie : il faut avoir ſoin de

l'entretenir ouverte le plus long-temps qu'il ſera poſſible : s'il n'y a encore aucune marque qui prouve que le venin ait déja gagné le ſang, on continuera de chercher à prévenir ſon effet par les moyens ſuivans :

On ordonne au malade quelques bains domeſtiques tièdes; s'il eſt pléthorique, on lui fait une ſaignée; s'il eſt âgé, il prendra un demi-gros de pilules mercurielles laxatives, & continuera deux jours de ſuite; on lui fera enſuite des frictions.

On prend une demi-once de mercure, que l'on broie avec de la térébenthine de Veniſe ou d'Allemagne, autant qu'il en faut pour incorporer le mercure; on y ajoute une demi-once ou ſix gros de ſaindoux. On frotte d'abord la plaie avec cet onguent, puis les jambes, les cuiſſes, & le troiſième jour on étend les frictions juſqu'aux reins, faiſant enſorte que l'onguent ſe trouve conſommé dans les trois jours. Le dernier jour, on donne au malade, matin & ſoir, trois gros de panacée mercurielle, ou de ſublimé doux, formé en pilules avec de la mie de pain; on continue ainſi juſqu'à ce que la ſalivation ſe déclare, & on l'augmente ou on la diminue ſuivant les circonſtances : mais ſi l'on remarque dans le malade quelques accidens de nerfs, comme triſteſſe, inquiétude, mouvemens convulſifs, on ſe ſervira de la poudre ſuivante, que l'on preſcrira une ou deux fois par jour, ſuivant les circonſtances.

Prenez de cinnabre d'antimoine, ou de cinnabre artificiel, dix grains; de muſc, ſix grains; de camphre, quatre grains; d'opium, un grain.

Faites une poudre que l'on donnera dans une infuſion ſudorifique. Si l'uſage du mercure pris intérieurement & extérieurement, n'occaſionnoit ni ſalivation, ni ſelles, il n'en faudroit pas moins le continuer encore quelques jours, & dans ce cas on auroit recours aux ſaignées, aux vomitifs & aux purgations, mais toujours d'après le conſeil du médecin; ſi malgré l'uſage de ces remèdes, la maladie empiroit, & qu'il ſurvînt des accidens conſidérables, tels que l'horreur de l'eau,

l'eau, on la traiteroit comme une maladie inflammatoire, on redoubleroit les frictions, principalement sur le cou & sur la poitrine, on réitéreroit les saignées, on se serviroit de remèdes rafraîchissans, tels que les acides, le nitre.

Une servante nommée Regine Settsamin, native de Brumath & âgée de quarante ans, fut mordue à Illkirch le premier août 1778, à huit heures du matin par un chien enragé [q]. La plaie, qui étoit à deux pouces au-dessus de la malléole externe du pied droit, avoit un pouce de largeur & ne saignoit pas considérablement. La malade mit sur le champ le pied dans de l'eau tiède pour laver exactement sa plaie, & alla consulter M. Moseder, médecin célèbre de Strasbourg. M. Moseder fit sur le champ scarifier la partie lésée & les parties voisines. On appliqua sur les plaies un large emplâtre vésicatoire. On prescrivit à la malade la tisane nitrée & du petit-lait pour boisson, & un lavement pour le soir. Les règles parurent pendant la nuit, ce qui empêcha de la purger; mais pour ne pas perdre de temps, M. Moseder lui fit prendre tous les matins, pendant les quatre jours que les règles durèrent, deux grains de panacée mercurielle formés en pilules avec de la mie de pain, ce qui purgea doucement la malade quatre à cinq fois. Après la cessation des règles, la malade fut purgée avec deux onces de manne, & prit le soir une pilule mercurielle. Elle prit ensuite pendant deux jours une pilule matin & soir. Comme elle en fut toujours purgée légèrement sans éprouver la moindre disposition à la salivation, M. Moseder lui fit faire des frictions avec l'onguent mercuriel, en lui faisant continuer une fois seulement par jour l'usage interne du mercure. Après la première friction que M. Lobstein, chirurgien de cette ville, lui administra, la salivation commença à se manifester, & fut parfaitement établie par la troisième. La suppuration de la plaie fut entretenue pendant quinze jours. La salivation continua pendant trois semaines,

[q] Ce chien avoit mordu à Illkirch tous les animaux qu'il rencontroit, de quelque espèce qu'ils fussent, cochons, chiens, canards, oies, &c.

©BIUM

ſans que la malade ait éprouvé le moindre accident. Lorſque la ſalivation fut terminée, on purgea la malade avec de la manne; elle ſe baigna enſuite pendant huit jours avec de l'eau tiède, & prit pendant quinze jours, tous les matins, du lait de vache coupé avec de la tiſane d'orge. Depuis ce temps elle n'a éprouvé aucune eſpèce d'incommodité, & elle jouit de la ſanté la plus parfaite.

Un garçon de cinq ans, fils du nommé Jourdain, fut mordu à la main par un chien enragé, le 28 mai 1778. Un médecin donna des conſeils très-ſages, mais qui ne furent pas ſuivis. On s'en rapporta au bourreau de la ville, qui traita l'enfant. La plaie fut guérie, l'enfant parut ſe bien porter juſqu'au 21 juillet, terme où ce calme trompeur fut ſuivi de l'hydrophobie; tous les remèdes échouèrent, & l'enfant périt avec les plus horribles ſymptômes qui accompagnent cette maladie. L'aïeul, la grand'mere & la mère du malade s'étoient ſervis du même lit & de la même vaiſſelle que lui juſqu'au moment où la rage s'étoit déclarée: on leur adminiſtra les préparations mercurielles intérieurement & extérieurement, & ils jouiſſent aujourd'hui d'une ſanté parfaite. M. Becker, chirurgien juré de Strasbourg, eut ſoin de cette famille.

Un mercénaire nommé Jacques Kaufmann, âgé de quarante ans, fut mordu à l'avant-bras gauche le 28 mai (1778) par un chien enragé. Le panſement méthodique de la plaie, les préparations mercurielles données à l'intérieur à la doſe de quatre grains par jour provoquèrent une douce ſalivation, & il fut préſervé de tout accident. M. Maſské, chirurgien de Strasbourg, traita ce malade.

Le 28 juin (1778) Martin Walter, âgé de quarante-ſix ans, habitant du village de la Ruprechts-au, fut mordu par ſon cheval dans le doigt du milieu. Cet homme avoit tout à craindre de ſa morſure. Il ſavoit que ſa bête avoit été mordue par un chien enragé trois ſemaines auparavant. M. Maſské le traita de la manière ſuivante. La plaie fut entretenue dans une ſuppuration continuelle; l'uſage de la panacée mercurielle & des frictions pendant un mois (temps que l'on a cru

ſuffiſant pour expulſer tout le virus hydrophobique) mirent le malade dans un état qui lui laiſſe eſpérer de n'avoir plus rien à craindre [r].

Le 25 du mois d'août (1778), la fille d'un journalier nommé Jean Gatz, âgée de neuf ans, fut mordue à l'épaule gauche, tandis qu'elle étoit aſſiſe ſur la terre. Le chien qui la mordit étoit enragé. M. Maſské lui fit prendre chaque jour deux grains de panacée mercurielle; ce médicament ne procura ſon effet que par les ſelles; mais cette fille n'a éprouvé aucun des accidens qu'elle avoit à redouter, & s'eſt bien portée depuis.

Au mois d'août (1767), un chien courant dans les rues, mordit dans ſa courſe une bourgeoiſe qui travailloit ſur la porte de ſa maiſon. Cette femme effrayée envoya ſur le champ chez M. Dolde ſon médecin, & chez M. Becker ſon chirurgien. Elle éprouvoit quelques douleurs. M. Becker trouva effectivement une morſure à la cheville du pied marquée très-diſtinctement des dents de l'animal. Il trouva impoſſible de brûler la plaie à cette partie, trop dépourvue de chair; il ſcarifia la partie bleſſée, & y appliqua des ventouſes pour en tirer une ſuffiſante quantité de ſang, puis il la couvrit d'un emplâtre véſicatoire. Après ces remèdes externes, on adminiſtra les préparations mercurielles tant intérieurement qu'extérieurement, pour provoquer la ſalivation que l'on entretint pendant quelque temps. On finit par évacuer la malade, qui jouit aujourd'hui d'une parfaite ſanté.

Le chien fut gardé chez le bourreau, qui voulut à diverſes fois le laiſſer courir; mais M. Ehrmann l'en empêcha & lui

[r] Une preuve que le cheval de Martin Walter étoit atteint de la rage, eſt que lorſque le bourreau lui préſentoit de l'eau ſur une planche par une petite lucarne, l'animal ſe démenoit, ſe heurtoit la tête contre la crêche, mordoit tout ce qu'il pouvoit attraper, ſe déchiroit lui-même la poitrine & le ventre au point de perdre tout ſon ſang: la même ſcène ſe renouvelloit à l'aſpect des corps blancs, au moindre mouvement, à la moindre agitation dans l'air. Lorſque cet animal fut mort, l'étable fut abattue entièrement, la boiſerie brûlée, la terre qu'il fouloit fut travaillée, & il fut enterré à ſix pieds de profondeur.

enjoignit de le garder à l'attache juſqu'à nouvel ordre. Dans la troiſième ſemaine, la rage ſe déclara par tous ſes ſymptômes, & le bourreau fut obligé de le tuer.

Dans le même temps Valentin Pfeiffer, meſureur de bled, fut mordu au tendon d'Achille par un chien enragé : il fut traité de la même manière & avec le même ſuccès, par MM. Ziegenhagen & Kobelt, chirurgiens de Strasbourg.

Obſervations de M. Marchal, envoyées à la Société Royale de Médecine.

Le 28 juillet dernier (1778) le nommé George Metzger, bourgeois, marchand farinier de cette ville, ayant été mordu de ſon propre chien, qu'il craignoit être attaqué de la rage, recourut ſur le champ à M. Ehrmann, médecin phyſicien de la ville, qui jugea qu'il étoit abſolument néceſſaire d'employer vis-à-vis dudit Metzger les remèdes les plus efficaces connus contre la morſure des bêtes enragées. En conſéquence, m'ayant adreſſé le malade pour lui porter les ſecours qui dépendoient de mon état, j'ai voulu d'abord examiner par moi-même les ſymptômes qui pouvoient prouver que le chien étoit atteint de la rage. J'appris, par le compte exact qui me fut rendu, que le chien dédaignoit également les alimens & la boiſſon, fuyoit la préſence des hommes, méconnoiſſoit ſon maître, devenoit furieux & ſe jettoit ſur toutes les bêtes qui s'offroient à ſa rencontre, qu'il en avoit même mordu une vingtaine, enfin qu'il portoit la queue & les oreilles abſolument pendantes, ſignes qui, joints à pluſieurs autres qu'il eſt inutile de rapporter, ne me laiſsèrent plus douter qu'il ne fût atteint de la rage.

Je fis d'abord de profondes ſcarifications ſur la morſure, qui ſe trouvoit à l'avant-bras ; j'appliquai enſuite les ventouſes, j'imprégnai de cantharides & couvris toute la plaie d'un emplâtre véſicatoire qui débordoit de tous côtés. Le lendemain de l'accident (29) je fis prendre un demi-gros de pilules mercurielles, & un bain ſur le ſoir ; le 30, j'ordonnai

un ſecond bain avec trois grains de mercure doux à prendre le matin, & autant le ſoir : le 31, je lui fis prendre un troiſième bain, & ſur le ſoir une friction au bras de trois gros d'onguent mercuriel compoſé avec parties égales de mercure crud & de ſaindoux ; je panſai la plaie avec un digeſtif ſimple, ce qui procura une ample ſuppuration. Le premier août, je fis prendre ſoir & matin trois grains de mercure doux, & je panſai la plaie (attendu qu'elle avoit diminué en ſuppuration) avec l'onguent baſilicum mêlé à la poudre de cantharides. Le 2, je fis une friction aux jambes avec même quantité d'onguent mercuriel, & je me ſervis du digeſtif ſimple pour panſer la plaie qui ſuppuroit bien. Le 3, je fis prendre les pilules. Le 4, le malade reçut une friction ; la ſalivation commença à s'y former. Le 5, je réitérai les pilules, & j'y ajoutai un gargariſme émollient & adouciſſant ; la ſalivation étoit alors abondante. Le 6, la ſalivation étoit ſi copieuſe, que je tins le malade ſans rien prendre, lui recommandant ſeulement de boire beaucoup d'une tiſane que je lui avois preſcrite dès le commencement de ſon traitement, & de continuer à ſe gargariſer. Je ceſſai l'uſage des frictions à cauſe de l'abondance de la ſalivation ; je fis continuer ſeulement, juſqu'au 24, quatre grains de mercure doux. Le 25, je commençai à purger de trois jours en trois jours juſqu'à la ceſſation de la ſalivation. La plaie a ſuppuré juſqu'au 26, qu'elle s'eſt entièrement cicatriſée. Le malade a été heureuſement rétabli, & a été à l'abri des accidens funeſtes qu'il n'auroit certainement pas évité ſans ce traitement.

Une pauvre fille, penſionnaire de l'hôpital, ayant été mordue à la main le premier août par un chat inconnu & ſi furieux qu'on fût obligé de l'aſſommer avant que l'on ait pu ſe convaincre s'il étoit enragé ou non, employa, par ordre de phyſiciens de la ville & des médecins de l'hôpital, les remèdes indiqués dans l'obſervation précédente. Elle eſt dans la ſanté la plus parfaite, & n'a eſſuyé aucun des ſymptômes qui ont fait périr miſérablement pluſieurs de nos concitoyens, qui avoient négligé mal-à-propos de ſe faire

ſoigner après avoir été mordus par des animaux ſuſpects & inconnus.

Obſervations de M. Bonafos.

DANS le mois de mai 1778, un chien enragé fit beaucoup de ravages dans différentes campagnes du Rouſſillon; il mordit pluſieurs beſtiaux qui moururent enragés; il mordit auſſi en différens endroits pluſieurs perſonnes qui, ayant négligé de faire des remèdes eſſentiels, ſont mortes de la rage.

Un payſan, habitant d'un village appellé Trillas, éloigné de Perpignan d'environ deux lieues, fut mordu par ce chien. Victime d'un préjugé enfanté par la ſuperſtition & l'ignorance, il ſe confia à un de ces hommes qui en impoſent au peuple, en s'annonçant comme doués d'un don du ciel qui leur donne la vertu de diſſiper & d'éteindre le venin de la rage avec leur ſouffle & moyennant quelques prières qu'ils marmottent. Ces gens ſont appellés, en Rouſſillon, *Saludadors de ſanta quiteria*: ils ſont ordinairement eſpagnols. Celui-ci ne manqua pas de donner les plus grandes aſſurances de guériſon au malade; il fit tous les ſignes de croix accoutumés, prononça les prières d'uſage, & ſouffla ſur les plaies faites par l'animal enragé. Mais malgré tous les preſtiges du *Saludador*, le venin de la rage ne tarda pas à ſe développer, & l'impoſteur voulant couvrir ſa honte & ſa confuſion, finit par empoiſonner le malade pour abréger ſes ſouffrances, & terminer plus promptement ſes jours.

Le 25 du même mois, le ſieur Boſch, marchand mangonier, établi à la ville de Thuir, petit bourg de Rouſſillon, homme d'un tempérament ſec & nerveux, ayant été promener à la campagne, pour ſes affaires, fut mordu par le même chien, lui & l'âne qu'il montoit. Le ſieur Boſch reçut pluſieurs morſures ſur la partie externe de la main gauche & ſur le corps. L'âne fut mordu à la cuiſſe & dans quelque autre endroit. Ce marchand, fort effrayé, ſe rendit ſur le champ chez lui, d'où il étoit éloigné d'environ un quart de lieue; il

fit beaucoup ſaigner ſes plaies, les baſſina avec de l'eau-de-vie & du ſel ammoniac. Quelques jours après il vint à Perpignan me conſulter ſur ſon accident; il étoit d'autant plus alarmé qu'il ſavoit que les beſtiaux & différentes perſonnes qui avoient été mordues par ce chien, étoient morts enragés. Je tâchai d'abord par le raſſurer, en le certifiant qu'il ne riſquoit rien, pourvu qu'il mît en uſage les remèdes que je lui conſeillerois. Comme il me dit que ſes plaies avoient beaucoup ſaigné, & que je vis qu'elles commençoient à ſuppurer, je lui recommandai de dire à ſon chirurgien d'entretenir la ſuppuration pendant long-temps, de panſer les plaies avec l'onguent baſilicum, & de faire tous les jours aux bords & aux environs des plaies des frictions avec la pommade mercurielle; je lui conſeillai d'aller prendre quelques bains à la mer, & lui ordonnai des frictions ſur toutes les parties du corps avec de fortes doſes d'onguent mercuriel. Cet homme promit de faire tous les remèdes preſcrits, à l'exception des frictions ſur le corps, pour leſquelles il avoit la plus grande répugnance, par la crainte que cela ne l'empêchât de ſortir & de vaquer à ſes affaires. Alors je me déterminai à lui conſeiller de faire uſage de la ſolution de ſublimé-corroſif dans l'eau-de-vie, à raiſon de demi-grain de ſublimé ſur une once d'eau-de-vie; je lui ordonnai de prendre tous les jours une cuillerée de cette ſolution le matin & une autre le ſoir, de boire beaucoup d'eau de fontaine claire, ou de décoction de racine de guimauve, de ne ſe nourrir que d'alimens doux & de facile digeſtion, & de s'abſtenir de tout ce qui ſeroit ſalé, poivré & épicé. Le ſieur Boſch a continué pendant quatre-vingt jours conſécutifs l'uſage de la ſolution de ſublimé-corroſif. Il prit auſſi pendant pluſieurs jours de la poudre d'écailles d'huîtres, que quelque autre perſonne lui avoit conſeillée. Après une très-longue ſuppuration toutes les plaies ſe ſont cicatriſées parfaitement, & le malade n'a jamais reſſenti la moindre menace d'hydrophobie. Il vient preſque tous les jours à Perpignan; je lui ai parlé encore en dernier lieu, le 23 novembre; il eſt dans une ſanté parfaite; il m'a dit ſeulement qu'à la ſuite

du long uſage du ſublimé, il s'étoit trouvé affoibli, & qu'il avoit eu beaucoup de peine à reprendre ſes forces. Je lui ai conſeillé de prendre tous les matins, pendant quelque temps, du lait de chèvre ou du lait de vache.

Lorſque le ſieur Boſch vint me conſulter, il étoit ſi fort occupé de lui-même, qu'il ne me parla pas de ſon âne; il ſe contenta de l'aller faire baigner à la mer, & de lui faire prendre de fortes doſes de poudre d'écailles d'huîtres, ſuivant le conſeil qu'on lui avoit donné; mais les précautions furent inutiles, l'animal devint bientôt enragé, & on fut obligé de le tuer. J'aurois deſiré avoir été informé dans le temps des morſures faites à cet animal; j'aurois fait cautériſer ſes plaies avec un fer rouge, & j'aurois tenté tous les moyens curatifs.

Un autre homme appellé Saignas, demeurant à Perpignan, fut mordu dans le même temps & par le même chien, au bras & à l'avant-bras; il eſt vrai que ce fut à travers ſes habits: il vint me conſulter par le conſeil du ſieur Boſch; il a exécuté les mêmes remèdes & a obſervé le même régime de vie; il a été également préſervé de la rage, n'a pas eu la moindre menace d'hydrophobie & ſe porte très-bien.

Un médecin de mes amis m'a raconté qu'étant à la campagne, il avoit été appellé pour viſiter un homme qui avoit été mordu par un chat enragé; il le trouva dans le dernier degré de la rage, ayant beaucoup de fièvre, & dans l'état le plus violent & le plus triſte. Il le fit ſaigner, lui fit donner des lavemens, des antiſpaſmodiques, &c. & quoiqu'il vît le malade dans un état déſeſpéré, il ordonna qu'on lui fît de fortes frictions avec l'onguent mercuriel (ce à quoi il eut beaucoup de peine de déterminer le chirurgien qui ſoignoit le malade); l'effet de ce remède fut cependant ſi prompt, qu'il fit ceſſer l'horreur de l'eau. Le malade but ſans peine ni répugnance les liquides qu'on lui préſenta; il mourut cependant bientôt après par l'effet des inflammations gangréneuſes qui s'étoient formées dans différens viſcères. Ne peut-on pas préſumer que ſi le mercure n'avoit pas été appliqué ſi tard, on auroit ſauvé cet infortuné?

Obſervations

Obſervations de M. Vaughan, Médecin à Leiceſter, traduites de l'anglois & communiquées par M. Hallé, notre confrère.

Un jeune homme fort & vigoureux, âgé de quatorze ans, fut amené à l'hôpital de Leiceſter, le 16 novembre 1773: il avoit été mordu un mois auparavant à la joue gauche par un chien de chaſſe. La bleſſure étoit large, mâchée, & avoit donné beaucoup de ſang. Le lendemain, le malade avoit été à la mer dans laquelle on l'avoit plongé dans toute la rigueur du traitement preſcrit dans ces occaſions. Il fit en même temps uſage d'un remède prétendu infaillible [*s*]. Au ſortir de ce bain, on couvrit la bleſſure d'un emplâtre agglutinatif. En un mois cette bleſſure fut guérie preſque en entier; il n'en reſtoit qu'une petite partie longue d'un pouce, large d'un dixième de pouce; & la guériſon augmentoit chaque jour; enfin tout étoit diſpoſé à une bonne & entière cicatrice.

Le dimanche, avant ſon entrée à l'hôpital, il éprouva les ſymptômes ſuivans: 1°. ſerrement des tempes; 2°. douleur de tête; 3°. manque d'appétit. Depuis ſon accident il avoit bien dormi pendant la nuit, mais ſans éprouver le même délaſſement qu'à l'ordinaire.

Le lundi ſuivant, le ſerrement des tempes eſt augmenté, le mal de tête eſt plus fort, le dégoût plus conſidérable; le malade commence à ne pouvoir plus avaler. Il avoit paſſé la nuit ſans dormir, fatigué, & mal à ſon aiſe. Il reſſentoit à l'eſtomac une chaleur bouillante qui remontoit à la gorge.

Le mardi, jour de ſon entrée à l'hôpital, il fut ſaigné le matin; il avoit eu de la peine à avaler ſon remède prétendu infaillible. La matinée étoit fraîche, le malade ſe plaignoit d'être ſuffoqué par l'air. Pour en modérer la fraîcheur & l'empêcher de parvenir à ſa gorge, il appliquoit un mouchoir

[*s*] Ce remède étoit la poudre connue ſous le nom d'*Ormskirk*, & ſi vantée par M. Heysham. On en parlera plus bas.

page 928 sur 1061

©BIUM

à ſa bouche; la vue des marres d'eau qu'il rencontroit fréquemment dans les rues en venant à l'hôpital, le faiſoit tomber dans des agonies effrayantes. Il eſt d'une ſenſibilité extrême. Son pouls eſt mol, inégal, & manque de la fermeté ordinaire dans l'état de ſanté. La reſpiration eſt égale, libre; il n'y a pas de chaleur extraordinaire à la peau, point de ſoif. Ses yeux ont un aſpect frappant, propre aux enragés; c'eſt un regard farouche mêlé de crainte, qu'il eſt difficile d'exprimer & qu'on ne peut ſe rappeller ſans une certaine peine. L'iris avoit pris une teinte orangée, la pupille étoit très-dilatée, le ſang avoit du corps, étoit d'une couleur brillante, tel qu'il eſt dans la plus parfaite ſanté. On demande au malade s'il n'a point de penchant à mordre, s'il n'éprouve aucune douleur, s'il n'a pas la tête troublée, les ſens agités; il répond *non*, mais d'un ton plaintif. On met devant lui un baſſin d'eau; il ſe détourne avec horreur, ſe frappe violemment le ſcrobicule du cœur, pouſſe des hurlemens affreux accompagnés d'un ris ſardonique qui occupe les muſcles de la joue & du viſage. On lui ordonne de ſe coucher après avoir avalé un bol d'un ſcrupule de muſc & de deux grains d'extrait d'opium.

Pour avaler, il fixe les yeux ſur le médicament pendant quelque temps, l'applique à ſa bouche, l'enfonce auſſi loin qu'il peut vers le fond de la gorge; quand il y eſt parvenu, la déglutition ſe fait avec peu ou point de difficulté, & il témoigne ſa joie d'avoir ainſi réuſſi. Pour ſe coucher, quand il ſe met ſur le dos, il éprouve la même ſenſation que quand l'air froid ſouffloit ſur lui; alors il s'élance en avant pour ſe remettre ſur ſon ſéant, & quand il y eſt, ſa peine eſt bientôt diſſipée.

On ordonna, 1°. un bol fait avec quinze grains de muſc, un grain de turbith minéral, cinq grains d'extrait d'opium, à prendre de trois heures en trois heures; 2°. une friction avec une once d'onguent mercuriel ſur les épaules & les vertèbres cervicales; 3°. une embrocation ſur la gorge avec deux onces de teinture d'opium, une demi-once de vinaigre

de ſaturne ; cette embrocation devoit être renouvellée auſſi-tôt qu'elle ſeroit sèche. Mais quoiqu'on n'employât qu'un linge imbibé de cette liqueur, & qu'on couvrît les yeux du malade, il tomboit en convulſion auſſi-tôt qu'on l'appliquoit ſur la gorge. C'eſt pourquoi on fut obligé d'y ſubſtituer l'emplâtre ſuivant :

Prenez une demi-once d'extrait d'opium, trois gros de camphre en poudre, ſix gros de confection de Damocrate.

Le malade rendit un demi-ſeptier d'urine citrine, il la regardoit ſans peine lorſqu'elle étoit dans un pot de terre noire ; mais ſi on la lui préſentoit dans un verre, il tomboit dans ſes convulſions.

A deux heures, il reprit ſes médicamens avec moins de peine ; il pouvoit voir à une certaine diſtance un pré couvert d'eau. Il étoit conſolé, & on parvint aiſément à lui faire prendre une demi-douzaine de bouchées de pain & de beurre. On tenta de lui faire avaler de l'eau ; il la vit avec moins de peine. Il en mit promptement une gorgée dans ſa bouche, & la garda en ſerrant ſes lèvres avec ſes doigts, mais ce ne fut pas ſans efforts ; il fut impoſſible de l'engager à répéter cet eſſai. La chaleur bouillante de ſon eſtomac étoit à peine ſenſible ; il diſoit qu'elle étoit évidemment diminuée depuis la friction, à laquelle il attribuoit tout ce ſoulagement. Toutes les fois que le ſpaſme revenoit, on obſervoit que l'urine ne ſortoit qu'avec effort, & que la verge étoit en érection.

A cinq heures, il reprit ſes médicamens avec auſſi peu de difficulté ; mais deux heures après ſon agitation & ſes craintes recommencèrent ; il parloit beaucoup & très-haut ; on l'appaiſoit en le reprenant doucement : il demandoit à boire, & ſa liqueur favorite étoit la petite-bière. On lui donna du pain qu'on y avoit trempé ; la peine qu'il avoit à avaler étoit devenue plus grande. On eſſaya de lui donner de la bière même, avec toutes les précautions néceſſaires ; mais à peine touchoit-elle ſon goſier que toutes ſes convulſions ſe renouvelloient avec violence.

A huit heures du ſoir, ce fut avec beaucoup de peine qu'il reprit ſes médicamens.

©BIUM

A neuf heures, tout étoit évidemment augmenté. Il étoit plus féroce, crachoit à tous momens beaucoup de ſalive écumeuſe, ſautoit hors du lit, demandoit continuellement à boire; il n'avoit aucun penchant à mordre, aucune envie de ſe jetter ſur les aſſiſtans, il arrachoit les poils de ſes couvertures. La difficulté d'avaler augmenta quand il fallut prendre cinq grains d'opium ſans muſc ni turbith. On fit une nouvelle friction avec une once d'onguent mercuriel. On lui adminiſtra un lavement avec ſuffiſante quantité de bouillon de mouton, & une demi-once de teinture d'opium. Mais rien n'arrêta les progrès du mal.

A onze heures, le trouble étoit exceſſif. Il commençoit à vouloir courir, mais on l'arrêtoit en lui parlant. Il éprouva des regorgemens de l'eſtomac ſans vomiſſemens. La ſalive épaiſſe, collante, occaſionne en petit, lorſqu'il veut l'avaler, les mêmes effets que la déglutition des liquides. Les gardes & quelques aſſiſtans avoient imaginé de l'étouffer ſous les couvertures. On le fit mettre en liberté. Dans cette extrémité ſon bras ſaigné s'étoit r'ouvert. La face étoit rouge, la reſpiration haletante; il étoit baigné de ſueur, il ne montroit point toutefois d'envie de mordre. On lui donna une forte doſe d'extrait d'opium pour changer ſon agitation en aſſoupiſſement, & retarder les progrès du mal: on la lui fit avaler avec peine.

Depuis ce temps juſqu'avant deux heures du matin, ſon inquiétude fut fort diminuée. Il s'agitoit ſouvent, parloit peu, ſe plaignoit d'une odeur très-déſagréable, qu'il diſoit ſortir de ſa bleſſure, qui cependant n'avoit ſubi aucun changement depuis le commencement de la maladie, & il étoit le ſeul qui s'apperçût de cette puanteur.

A deux heures du matin, ſes yeux avoient perdu cette férocité mêlée d'épouvante, & étoient demeurés fixes. Il eut quelques intervalles de repos. Bientôt après les pieds & les mains ſe réfroidirent; le pouls étoit intermittent & irrégulier. Il ſurvint une violente convulſion; elle fut ſuivie d'une abondante évacuation de ſalive écumeuſe venant du goſier. Cette

ſalive occaſionna un étranglement ſubit qui étoit près de mettre fin à cette ſcène cruelle, ſi cet accident n'eût été détourné par les ſoins des aſſiſtans, & le malade ſembla en marquer de la reconnoiſſance. Peu après, la reſpiration parut s'arrêter, & on obſerva un ſpaſme ou une convulſion cynique. Cette contrariété d'action dans les muſcles produiſit le plus horrible aſſemblage de traits.

Il faut remarquer que dans les dernières heures de ſa vie, il ceſſa de demander à boire ainſi qu'il avoit toujours fait; mais il demandoit perpétuellement à manger.

A l'ouverture du cadavre, ayant mis à nud les muſcles du bas-ventre, on y apperçut la même couleur que dans l'état de ſanté. Les fréquentes ſaignées & la maladie ne l'avoient pas altéré. Vers le ſcrobicule du cœur la peau étoit noire, & il y avoit une légère élévation dans cette partie, qui avoit été tant de fois & ſi violemment frappée par le malade. Tous les viſcères du bas-ventre étoient dans une parfaite intégrité, nullement diſtendus par le ſang, & nullement décolorés. L'eſtomac étoit ſans aucune marque d'inflammation; il contenoit une chopine de matière demi-fluide, formée en partie par les alimens, dont preſque rien n'avoit paſſé le pylore, en partie par les médicamens, ainſi que le démontroit évidemment l'odeur. Le foie, entièrement ſain, n'étoit pas gorgé de ſang. La véſicule n'étoit point diſtendue par la bile; elle étoit à moitié pleine, & contenoit un peu d'air. Les inteſtins étoient vuides. Les viſcères du thorax étoient totalement exemptes des traces de la maladie. Le diaphragme n'étoit point altéré; il n'y avoit rien d'enflammé à l'œſophage, au voile mobile, à la gorge, au larynx, au pharynx, à la glotte.

Un jeune homme de vingt-cinq ans, maigre, uſé par les travaux les plus rudes de l'agriculture, reçoit d'un chien enragé une bleſſure légère au premier doigt de la main gauche. Cet accident arriva en 1775, au mois de ſeptembre, un vendredi à midi. Le mardi ſuivant (pleine lune) on le conduiſit à la mer où il fut plongé dans toute la rigueur. Il but auſſi-tôt

après de l'eau de la mer pour ſe purger, & le fut fortement. La bleſſure avoit ſaigné d'abord abondamment & à pluſieurs repriſes pendant ſon travail; elle ſe guérit pendant qu'il étoit à la mer: il n'en fut point incommodé depuis.

Le mardi 6 juin ſuivant, dans l'après-midi, il éprouva une douleur dans la main & le bras, que l'on attribua à la fatigue du jour & à un rhumatiſme auquel ce jeune homme étoit ſujet. Il alla ſe baigner le ſoir à la rivière ſans crainte & ſans inconvénient.

Le mercredi matin, ayant paſſé la nuit ſans dormir, il ſe plaignit d'une indiſpoſition, mais il alla à ſes travaux ordinaires; il mangea d'abord du pain & du beurre, & but du thé ſans crainte & ſans répugnance.

Dans le courant du jour, il but pluſieurs verres de différens liquides pour étancher la ſoif qui le tourmentoit. Le ſoir, il fut pris d'un vomiſſement qui dura toute la nuit, & juſqu'au jeudi onze heures, il rendoit tout par haut à meſure qu'il le prenoit. Le vomiſſement ceſſa pour lors, & fut ſuivi d'une averſion générale pour les liquides, dont la vue ſeule l'affectoit violemment. Les yeux annonçoient la préſence de l'hydrophobie: le malade ſe plaignoit d'une chaleur qui lui montoit de l'eſtomac à la gorge; celle-ci étoit chargée d'une ſalive épaiſſe & écumeuſe, qu'il crachoit de temps en temps avec effort. Quelquefois il ſe levoit ſubitement de ſa chaiſe (car il ne pouvoit ſe tenir couché), ſe plaignant d'être ſuffoqué, & accuſant une douleur ſous le cartilage anſiforme, auquel il appliquoit fortement la main, ainſi que le premier malade. Dès que le ſpaſme recommençoit, il ſouhaitoit ardemment l'air frais, qui ne manquoit jamais de renouveller ſes tourmens; ce que faiſoit auſſi une ſerviette mouillée appliquée ſur ſa gorge. On lui demanda de laver ſa bouche avec de l'eau fraîche; il n'y conſentit qu'avec peine, & à la vue du verre d'eau qu'on lui apporta, ſes convulſions recommencèrent avec un ris ſardonique dans les muſcles de la face. On fit la même tentative en lui couvrant les yeux, mais ce fut avec les mêmes ſymptômes effrayans. Les ſolides ne

produiſoient pas tout-à-fait le même effet. Il pouvoit mâcher du pain ; mais il paroiſſoit avoir grand ſoin de ne pas laiſſer le morceau toucher la partie poſtérieure du goſier, & quand il eſſayoit de l'avaler, il éprouvoit la même choſe qu'à la vue de l'eau, mais en un degré moindre juſqu'à ce que le morceau fût entré dans l'œſophage ; car alors il paſſoit ſans peine dans l'eſtomac.

L'humanité empêcha de continuer ces expériences ; la contenance du malade manifeſtoit la plus grande triſteſſe ; ſes yeux étoient farouches & annonçoient en même temps de l'épouvante. La pupille étoit dilatée, comme dans l'amauroſis la plus complette. L'iris n'avoit point changé de couleur, comme dans le premier malade. La peau étoit fraîche, le pouls lent & foible ; il avoit de fréquens rapports, mais qui ne le ſoulageoient point. Il urinoit ſans difficulté, mais par intervalles & en petite quantité. La reſpiration étoit libre & égale, ſi elle n'étoit pas interrompue par l'air frais, par la vue d'un fluide, ou par le paſſage de ce même fluide par la gorge. Il entendoit bien ; il n'éprouvoit, diſoit il, aucune douleur que celle du cartilage xiphoïde. Il ſentoit très-bien l'accroiſſement de ces ſymptômes, prévoyoit le danger de ſa ſituation, paroiſſoit fort déconcerté de ce qu'on ne lui donnoit pas de remède qui pût prévenir le retour de ſes maux, déclarant qu'il ne pouvoit plus vivre ſi on ne le ſoulageoit pas. Il ne marqua point d'oppoſition pour un bain chaud qu'on lui donna au ſortir de l'eau. Ce lavement procura une évacuation ; on en donna un ſecond dans lequel on mit quatre onces d'huile, & une demi-once de teinture d'opium. On frotta la gorge avec quatre gros d'onguent bleu le plus fort, & on la couvrit enſuite avec un cataplaſme du cumin, auquel on ajouta une demi-once d'extrait d'opium. On fit une embrocation ſur l'eſtomac avec une demi-once d'eſprit de ſel ammoniac, dix gros d'huile d'olive, ſix gros d'huile d'ambre, & dix grains de laudanum, mêlés enſemble. On fit en même temps une friction ſur le dos & les épaules avec deux onces d'onguent mercuriel très-fort. Pour exciter plus de ſalivation,

©BIUM

ce malade reçut par la bouche la fumée d'un gros de cinnabre jetté à différentes repriſes ſur les charbons ; enfin il prit toutes les quatre heures un bol fait avec quinze grains du meilleur muſc, trois grains de turbith minéral & quatre grains d'extrait d'opium.

Les ſymptômes s'accrurent au point qu'on ne put eſpérer qu'il ſurvécût quelques heures. Il s'étoit trouvé ſoulagé par le bain & par la friction mercurielle ; mais il mourut à dix heures de nuit. La bleſſure n'avoit ſubi aucun changement pendant tout ce temps.

Le 29 août 1778 après-midi, M. Vaughan alla voir un enfant qui avoit été mordu : il étoit aſſis. Sa contenance étoit ſérieuſe, ſes yeux étoient noirs & fixes ; mais ſon regard n'avoit rien de farouche. Il avoit été mordu au poignet par un chien un mois auparavant ; il en portoit la marque ſans ulcère, & ſans la moindre apparence d'inflammation.

La veille (le 28) vers le milieu du jour, il ſe plaignoit d'une douleur dans la partie mordue, qui remontoit le long du bras vers la tempe du même côté ; auſſi-tôt après il ſentit de la répugnance & de la difficulté pour avaler. Le 29, on mit devant lui une taſſe pleine d'eau ; il ſe détourna avec trouble & avec un ſanglot douloureux, tel qu'on l'éprouve lorſqu'on ſe plonge peu à peu dans l'eau froide. On voulut appliquer un linge mouillé à la gorge ; mais il réſiſta de toutes ſes forces, & ſon agitation annonçoit le redoublement de ſes maux. Quand il n'étoit pas ainſi troublé, la reſpiration étoit libre, égale, ſi ce n'eſt qu'il ſoupiroit ſouvent. Le pouls étoit foible, irrégulier, intermittent, la chaleur de la peau naturelle ; il n'y avoit pas de ſoif ; le malade entendoit bien, répondoit à propos, mais d'un ton plaintif & touchant.

En général ces malades répondent avec juſteſſe & réflexion, & tout ce qu'ils demandent, ils le demandent avec un air touchant, particulièrement ce pauvre enfant. On lui prépara un bain chaud. La vue de ce bain lui cauſa de l'émotion. Il donna des ſignes de répugnance & de crainte, qu'on vainquit par la perſuaſion ; on l'y plongea ; le premier attouchement de l'eau augmenta

augmenta ſes ſanglots & ſa répugnance; il s'appaiſa bientôt & dit qu'il ſe trouvoit beaucoup mieux; mais cette peine recommençoit auſſi-tôt qu'une nouvelle ſurface étoit touchée par l'eau; pendant ce temps, il dit conſtamment s'être trouvé mieux; au ſortir du bain on appliqua ſur la gorge un emplâtre dont la baſe étoit le ſucre de ſaturne; on voulut eſſayer ſans grande confiance l'efficacité des antiſpaſmodiques métalliques. On fit un bol avec un grain de fleurs de zinc, un demi-grain de cuivre ammoniacal, dix grains de muſc; pour partager en deux doſes à prendre toutes les trois ou quatre heures. Les épaules & le dos furent frottés avec le liniment ſuivant: prenez trois gros d'onguent mercuriel fort, égale quantité d'huile d'ambre; on lui adminiſtra au ſortir du bain, auſſi-tôt après l'avoir mis au lit, un lavement fait avec cinq onces de bouillon, trente gouttes de laudanum liquide; on rendit l'atmoſphère médicale, en brûlant de la gomme ammoniac. Entre neuf & dix heures du ſoir, il avala avec difficulté quelques bouchées de pain trempées dans le lait, ſoupira davantage, ſe leva fort ſouvent ſur ſon ſéant; à onze heures on lui donna les pilules. Leur vue, ainſi que celle des objets que l'on approchoit ſubitement de lui, le troubla; mais les ayant pouſſées bien avant dans ſon goſier, il les avala facilement. A minuit l'agitation étoit augmentée, & la face étoit rouge; il ſe levoit fréquemment, ſe plaignoit du poids de ſes couvertures. Depuis onze heures il commençoit à parler beaucoup, enſorte qu'on pouvoit ſoupçonner un prochain délire; il prit un bain chaud, un lavement avec la teinture d'opium, à la doſe d'un gros; on lui adminiſtra une friction mercurielle, qui ne lui procura pas autant de ſoulagement qu'aux autres malades. Il reſta dans le bain deux heures, s'y trouva bien, mais il éprouva en y entrant tous les ſymptômes de la première fois. A deux ou trois heures du matin, l'agitation fut plus grande, le regard farouche, les ſoupirs furent profonds & continuels, tous les ſymptômes s'accrurent; les deux lavemens qu'on lui avoit donnés furent rendus auſſi-tôt; le dernier entraîna des matières dures; l'enfant ſe plaignit du froid,

demanda à être auprès du feu ; il ne put ſoutenir ſes couvertures : les facultés intellectuelles étoient évidemment augmentées par la maladie. On lui ordonna de nouvelles pilules, avec deux grains de cuivre ammoniacal, égale quantité d'extrait d'opium, trois grains de fleurs de zinc, dix grains de muſc, pour prendre toutes les quatre heures. On lui adminiſtra un nouveau lavement avec une ſolution d'aſſa-fétida dans un gros de teinture d'opium ; il n'éprouva aucun ſoulagement. A neuf heures du matin, il demanda un bain chaud ; on en prépara un avec du lait & de l'eau (ainſi que le recommande M. Fothergill) ; la vue du bain le troubla, il y entra cependant ſans héſiter ; mais quoique la chaleur fût fort modérée, il ſe plaignoit qu'il étoit trop brûlant ; il ſe levoit ſouvent debout dans le bain ; au bout d'un quart-d'heure, il ſe ſentit fatigué & demanda à en ſortir.

Dès le commencement de la maladie, il a toujours reſſenti une douleur au ſcrobicule (c'étoit le principal ſiège de ſes maux) ; elle s'étendoit de là le long des muſcles droits. Comme les entrailles étoient gonflées, on donna un lavement purgatif, qui procura une ſelle médiocre & fit ſortir des vents. On voulut tenter le remède de Vanhelmont (il conſiſte à remplir une cuve d'eau froide ſaturée de ſel) ; on y plongea le malade juſques par-deſſus la tête, & on l'y retint juſqu'à ce qu'il ceſsât de ſe débattre ; on l'en retira & on le replongea une ſeconde fois ; on l'y retint alors juſqu'à ce que la tranquillité fît craindre qu'il n'y mourût ; alors enveloppé dans ſa couverture il fut mis au lit. Il fut plus tranquille qu'auparavant & reſta ainſi pendant deux heures ſans pouvoir cependant ſupporter ni la vue ni l'approche des fluides ; on réitéra ces médicamens, mais l'inquiétude exceſſive, le délire augmenté, le pouls foible, irrégulier, intermittent, n'annonçoient rien que de triſte ; les yeux & l'attitude du malade lui donnoient un air plus hagard ; la difficulté d'avaler n'étoit pas plus grande, & il prit aiſément quelques bouchées de pain trempées dans le lait. A quatre heures après-midi, il devint intraitable, refuſant tous les médicamens ; il n'avoit aucune

propenſion à mordre, à cracher, à battre; il parloit ſans ordre: le pouls étoit ſingulièrement accéléré, & tous les ſymptômes viſiblement augmentés: on prit alors de la ſalive & on l'inocula à un chien, au moyen d'une lancette qui en étoit imbibée. A huit heures, il avala des pilules de camphre & de nitre avec deux grains d'opium; à neuf heures, on lui donna plein une ſauciere de pain trempé dans le lait; il le mangea ſans difficulté. Le pouls étoit preſque introuvable; la peau étoit froide & viſqueuſe, cependant il ſe plaignoit d'une grande chaleur. A une heure, les yeux paroiſſoient élargis & entourés d'un cercle livide; la lèvre ſupérieure étoit couverte d'écume; la reſpiration irrégulière & laborieuſe lui manquoit en parlant. Il mourut avant deux heures.

On ne trouva aucune altération dans les viſcères ni dans les organes de la déglutition. Il y avoit quelques flatuoſités dans les inteſtins, & cinq onces environ de liqueur noire dans l'eſtomac. Cette liqueur ſentoit évidemment le camphre, devoit probablement ſa couleur aux fleurs de zinc & ne conſervoit aucun veſtige du pain & du lait; la véſicule du fiel étoit pleine de bile; les vaiſſeaux du cerveau étoient peut-être un peu gorgés de ſang.

Réflexions de l'Auteur ſur l'hydrophobie.

Il penſe que la plupart de ceux qui ont décrit l'hydrophobie, ne l'ont point vue. Il y eſt porté par le peu de rapport des deſcriptions avec la réalité. Il attribue cette ignorance des auteurs à la crainte mal fondée d'être mordue par les malades; car il aſſure qu'il eſt faux qu'ils aient envie de mordre ou de battre, même lorſqu'on emploie la force pour les plonger dans l'eau. Une autre cauſe de la même inconſéquence pourroit être auſſi dans la variété des ſymptômes. Dans les deux premiers malades, il y a une érection & une ſalivation qui n'exiſtent pas dans le troiſième, & leur trouble à la fin a été plus grand; mais on ne reconnoît rien dans ces malades de ce qui a été décrit dans les auteurs. Dans les deux pre-

©BIUM

miers, le premier ſymptôme a été la chaleur bouillante de l'eſtomac, accompagnée dans le ſecond d'un vomiſſement cruel. Le mal ſe communiqua bientôt à la gorge, & auſſitôt après vint l'horreur de l'eau.

La difficulté de la déglutition elle-même (quoiqu'en diſent les auteurs) n'eſt pas grande. Le malade éprouve ſeulement à l'extérieur & à l'intérieur une ſenſibilité extrême, & ce n'eſt pas l'œſophage, mais le goſier qui eſt ainſi affecté. La vue ſeule & l'application des fluides & de l'air froid à ces parties, occaſionnent tous ces ſymptômes, ſoit à l'extérieur, ſoit à l'intérieur & preſque dans le même degré. Mais ſi-tôt que la ſubſtance que l'on veut faire avaler, eſt dans l'œſophage, la déglutition ſe fait très-bien. Cette ſenſibilité eſt de même augmentée dans toute la ſurface du corps, ainſi qu'on le voit dans le troiſième exemple, lorſque l'eau touchoit une ſurface nouvelle qui n'avoit pas encore été plongée.

La douleur du goſier n'eſt pas la plus continuelle ni la plus eſſentielle; c'eſt celle du ſcrobicule. Elle eſt accompagnée de cette reſpiration ſingultueuſe qui s'excite en nous, mais dans un degré bien moindre, lorſque nous entrons peu à peu dans l'eau froide; il faut y joindre le ris ſardonique, la contraction des muſcles de l'abdomen, & cette ſuffocation qui ſemble menacer le malade d'une mort prochaine.

Du rapport de ces ſymptômes, M. Vaughan conclut que le mal conſiſte dans une ſympathie particulière entre le goſier & le diaphragme qui eſt principalement affecté, & dans lequel le ſpaſme le plus cruel eſt renouvellé toutes les fois qu'une cauſe quelconque agit ſur le goſier. La manière dont l'urine eſt chaſſée hors de la veſſie, annonce le ſpaſme des muſcles du bas-ventre.

L'indication eſt donc de diminuer cette ſenſibilité qui paroît conſtituer entièrement la nature de ce mal.

Il y a cela de particulier dans le poiſon de la rage, qu'il ne laiſſe aucune trace de ſon paſſage, aucune inflammation dans les parties mordues. On ne découvre ſon trajet par aucun ſigne dans les vaiſſeaux lymphatiques qui ſont entre la bleſſure

& les glandes conglobées voiſines, ni même dans les glandes elles-mêmes. Au contraire, les autres venins laiſſent des traces évidentes de leur paſſage. Le virus variolique en laiſſe dans la bleſſure par laquelle il a été inoculé, le virus vénérien dans les parties auxquelles il a été appliqué. D'ailleurs celui-ci, après avoir été mêlé aux humeurs, eſt enſuite dépoſé évidemment ſur différentes parties avec ſes ſymptômes propres. Le venin de la vipère affecte particulièrement la partie mordue. Les flèches empoiſonnées exercent leur première action ſur la partie bleſſée, & c'eſt par une communication ſucceſſive, quoique très-rapide, qu'elle ſe répand dans toute la machine. Au contraire ici la bleſſure ſe guérit ſimplement & ſans difficulté; elle ne ſouffre aucun changement pendant tout le cours de la maladie, quoiqu'on en ait dit. Il faut avouer cependant que dans deux des exemples mentionnés, il y a eu douleur à l'endroit de la bleſſure, & dans celui où la joue avoit été entamée, les tempes ont ſouffert au commencement de la maladie; mais dans aucun la bleſſure ni la cicatrice n'ont ſubi le moindre changement.

Le temps néceſſaire au développement de la rage eſt très-incertain, tandis que les autres poiſons qui agiſſent ſur les humeurs circulaires ſe déclarent bien plus rapidement.

Ce venin paroît attaquer uniquement le ſyſtême nerveux. Il n'altère aucune humeur, & quoi qu'on ait débité, l'haleine ni la ſalive des enragés ne ſont contagieuſes. M. Vaughan s'eſt expoſé plus d'une fois à l'haleine de ſes malades; la nourrice de l'enfant le baiſoit continuellement & recevoit ſon haleine ſur la bouche & ſur le viſage: ni l'un ni l'autre n'ont été incommodés. L'inoculation de la ſalive de l'enfant faite ſur le chien, n'avoit produit aucun effet au bout de deux mois. Il ſuffit bien au reſte que le poiſon de la rage agiſſe évidemment ſur les nerfs, trouble leur action, & que ſa violence, en prenant un accroiſſement continuel, parvienne à détruire le principe vital. D'après tout ce qui a été dit, il eſt ſuffiſamment démontré combien il eſt peu sûr que l'hydrophobie ſoit une maladie inflammatoire, ou même unie à l'inflammation

des parties affectées. M. Fothergill, remarquant la denſité inflammatoire dans le ſang de ſon malade, a réitéré la ſaignée; mais cet état du ſang eſt d'abord une marque bien équivoque d'inflammation, & enſuite cette diſpoſition pouvoit exiſter avant & dans le temps même de la bleſſure. En général les antiphlogiſtiques & les ſaignées ont été très-employés dans cette maladie.

Le défaut de fermeté dans le pouls, la diminution de la force vitale, & les ſpaſmes qui frappent les yeux du médecin, laiſſent peu de doute ſur la claſſe dans laquelle on doit ranger cette maladie. M. Vaughan n'héſite pas à la placer au rang des maladies ſpaſmodiques, & ne croit pas qu'on puiſſe la ranger dans aucune autre claſſe, ſi on la dépouille des ſymptômes accidentels qui peuvent induire quelquefois en erreur les praticiens les plus éclairés & les plus attentifs. Il ne regarde la rougeur inflammatoire du goſier, ſi jamais elle a exiſté, que comme purement accidentelle. Il croit qu'elle ne doit pas détourner un ſage médecin de la méthode antiſpaſmodique.

L'auteur, après la plus grande confiance dans les remèdes vantés, a été convaincu de leur inutilité par l'expérience: il s'eſt convaincu ſur-tout de l'inutilité de l'*Ormskirk medicine*. De vingt ou trente perſonnes mordues par le chien dont la dent fut fatale au premier malade, aucun, excepté lui, n'a éprouvé rien de fâcheux, & dans ce nombre pluſieurs ont pris l'ormskirk, d'autres ont été à la mer, d'autres n'ont rien fait du tout. Toutes ſe ſont bien portées. De-là le prétendu mérite de l'ormskirk, ainſi que du remède de George Cobb, & des recettes de Mme Bountifull [*t*].

[*t*] M. Caleb Hillier Parry penſe de même que M. Vaughan ſur l'ormskirk: il rapporte pluſieurs exemples où ce prétendu prophylactique a été ſans ſuccès. Voy. pag. 58 — 66 de ſa diſſertation *de rabie contagioſâ*, Edimb. 1778, *in*-8°. L'ormskirk eſt une poudre dont M. Parry donne la recette, p. 58 de ſon ouvrage:

℞. *Pulveris Cretæ*.....ʒ ß
Boli Armenæ.....ʒ iij
Aluminis.....gr. x
Pulveris enulæ campanæ....ʒ j
Olei aniſi.....gutt. v. *M.*

Cette recette avoit été déja publiée

L'auteur recommande ſeulement un cautère actuel ſur la partie mordue, ou même de remplir la bleſſure, ſi elle eſt petite, de poudre à canon à laquelle on mettroit le feu pour déchirer, & procurer un écoulement libre & continué. Peut-être même la poudre ainſi brûlée auroit-elle quelque action ſur le venin même. Il remarque au ſujet des remèdes adminiſtrés dans les cas préſens, 1°. que l'opium donné à une doſe exceſſive, même à un demi-gros, n'a pas paru exercer d'effet narcotique; 2°. que les bains chauds ont eu plus d'effet, mais un effet peu durable, & ſont à la fin devenus inutiles; 3°. que l'onguent mercuriel, quoiqu'à doſe conſidérable, n'a rien produit, non plus que le mercure pris intérieurement, ni les autres médicamens métalliques, ni le muſc, ni l'aſſa-fétida, &c.

L'immerſion dans l'eau froide n'a eu qu'un avantage de courte durée, & quoiqu'elle ait agi ſi violemment ſur les nerfs & le ſenſorium, elle n'a en rien altéré le fonds de la maladie.

Obſervation de M. Riſlez, Docteur en médecine à Mulhauſen en Alſace.

Le 3 avril 1778, on amena à l'hôpital un homme d'un village à une lieue d'ici; il étoit âgé d'environ quarante ans,

---

par M. Jean Heysham, dans ſa *Diſſertation ſur la rage.* Cette poudre eſt vendue comme un ſecret par M. Hill d'Ormskirk. M. Heysham en fait grand cas; il dit l'avoir analyſée, & en donne la compoſition ci-deſſus décrite: il indique enſuite la manière de prendre ce remède. On le délaie dans une ſuffiſante quantité d'eau avec un peu de lait, & on prend toute la doſe le matin à jeun pendant ſix jours. Cependant comme le volume de cette doſe, priſe en une fois, pourroit fatiguer l'eſtomac, on peut la partager en pluſieurs fois. M. Heysham conſeille encore les ſaignées très-abondantes, l'uſage fréquent des lavemens laxatifs & émolliens, l'opium à fortes doſes, ſoit par la bouche, ſoit en lavemens; l'éther, l'alkali volatil, le mercure & la muſique. Il penſe que l'amputation de la partie mordue eſt le ſeul prophylactique certain, que le virus hydrophobique eſt d'une nature acide, & c'eſt d'après ce principe qu'il adopte la poudre abſorbante de M. Hill. Il rapporte qu'il l'a adminiſtrée à vingt-ſix chiens, tous mordus par un chien mort enragé, & qui tous ont été préſervés des ſuites de cette morſure.

©BIUM

robuſte, d'un tempérament bilieux. Il avoit été mordu trois mois & demi avant par un petit chien au bout du pouce de la main droite. On n'appercevoit alors à l'endroit mordu qu'une petite échymoſe d'un rouge livide ſous l'ongle. Ceux qui l'amenèrent, dirent que la ſurveille ſur le ſoir, ils avoient remarqué les premiers ſymptômes de la rage, le malade ayant refuſé de manger de la ſoupe qu'on lui préſentoit à ſouper, & de boire. On ne fit cependant pas grande attention à ce qui ſe paſſoit, puiſque le malade alla le lendemain en ville pour un procès. Mais de retour chez lui, la maladie s'étoit tellement accrue, qu'il éprouvoit une horreur complette auſſi-tôt qu'il approchoit quelque liquide de ſa bouche. Ses parens effrayés ne doutèrent plus de ſon état; ils ſe rappellèrent la morſure arrivée quelques mois auparavant, & que le malade n'avoit cru d'aucune importance. Lorſqu'il fut arrivé à l'hôpital, il ne put aſſez exprimer combien il avoit ſouffert en chemin des impreſſions de l'air, & il pria inſtamment que l'on fît fermer exactement la chambre pour que l'air extérieur ne pût pas y entrer. En effet, la moindre ventilation lui cauſoit des agitations & des angoiſſes terribles. Le pouls étoit à peine ſenſible. Son eſprit & ſon corps étoient dans une agitation ſingulière; il jouiſſoit néanmoins d'une entière préſence d'eſprit. On lui préſenta une cruche remplie d'eau; il la ſaiſit, la porta en tremblant à ſa bouche, & en prit avec effroi quelques gouttes; mais bientôt il la repouſſa avec des geſtes qui exprimoient vivement le déſeſpoir dont il étoit ſaiſi. On le fit coucher ſur un ſac rempli de paille, & après l'avoir attaché par une main & par un pied au plancher, on lui fit une ſaignée copieuſe au bras, puis on lui donna un bol compoſé de ſerpentaire, de camphre, de nitre, d'aſſa-fétida & de thériaque; il l'avala avec des efforts terribles. On frotta le doigt mordu, la main & le bras avec l'onguent mercuriel; il y eut ordre de répéter le bol de deux en deux heures, & les frictions toutes les ſix heures.

A cinq heures & demie du ſoir, M. Riſlez vint le voir de nouveau; le malade lui dit qu'il ſe trouvoit beaucoup mieux; en

en effet, il étoit plus tranquille, ſon pouls étoit régulier; il avoit avalé le ſecond bol avec moins de peine, & avoit bu à différentes fois un gobelet d'eau ſans beaucoup de ſouffrances; la poitrine étoit moins ſerrée; il avoit eu une évacuation; l'air renouvellé ne lui étoit plus ſi inſupportable. Il fut interrogé ſur les cauſes qui l'empêchoient de boire; il répondit que ce n'étoit pas qu'il reſſentît de douleur dans la gorge, mais que ce qui l'empêchoit d'avaler, étoient des idées noires & terribles qui ſe préſentoient en foule à ſon eſprit chaque fois qu'il approchoit quelque liquide de ſa bouche. On ordonna la continuation des mêmes remèdes pendant la nuit. Tout alla aſſez bien juſqu'après ſept heures du ſoir, que l'homme qui le gardoit ſortit un inſtant. Alors & tout-à-coup les angoiſſes, les frayeurs les plus terribles vinrent s'emparer de ſon eſprit; il crioit qu'il lui étoit impoſſible de reſter ſeul: cette ſcène alla toujours en augmentant juſqu'après dix heures du ſoir que le malade périt ſans avoir jamais ceſſé de parler raiſonnablement, & invoquant continuellement la miſéricorde de Dieu. Après ſa mort, ſon viſage devint tout-à-fait livide.

Obſervations communiquées par M. Dupuy, médecin de l'hôpital général de la Rochelle.

Au mois de mars 1767, un ſoldat, dragon de la garniſon de Saumur, fut envoyé à l'hôpital militaire de la Rochelle, comme le plus à portée de la mer, pour y prendre les bains; le bleſſé n'en put profiter, parce que pendant tout ce mois il régna des tempêtes qui les rendirent impraticables. Ce ſoldat, nommé Longchamp, étoit d'une conſtitution forte & robuſte; il avoit été mordu à la partie interne du poignet droit par un chien jugé enragé. La plaie étoit tranſverſale & de toute l'étendue de cette partie; elle ne paroiſſoit intéreſſer que les tégumens. M. Dupuy, qui rempliſſoit alors les fonctions du médecin de l'hôpital, traita ce bleſſé ſuivant les principes & la méthode de M. de Sauvages. Après un mois de ce traitement, dans lequel le mercure fut employé en frictions, la

©BIUM

plaie étant parfaitement cicatrisée, ce soldat rejoignit sa garnison, & depuis ce temps on n'a pas appris qu'il lui soit arrivé le moindre accident.

La même année, du 10 au 22 avril, un ou plusieurs loups enragés faisant des ravages dans une étendue de dix à douze lieues de la banlieue de cette ville & au-delà, blessèrent vingt-quatre personnes qui furent conduites à l'hôpital général par ordre de M. l'intendant de cette généralité; dix-huit de ces infortunés périrent dans les accès les plus violens de la rage. Le médecin de l'hôpital étoit malade, & ne put présider au traitement de ces malheureux; quelques représentations faites par M. Dupuy, & dictées par la sensibilité & l'honnêteté, furent mal reçues; ce médecin fut obligé d'abandonner les malades aux soins de celui qui avoit le droit de les traiter.

Le 16 décembre 1776, à Ferrière, paroisse distante de la Rochelle d'environ quatre lieues, un loup heurta dans la nuit à la porte de la chaumière du nommé Cardinau, qui n'est séparée de la forêt de Benou que par un chemin. Cet homme étoit absent; Jeanne Falourde, sa femme, qui étoit au lit, n'ayant que ses deux plus jeunes enfans avec elle, alla seule en chemise ouvrir la porte, croyant que c'étoit son mari qui étoit de retour. Elle fut aussi-tôt attaquée par un loup fort & vigoureux; elle réunit le courage & la force nécessaires pour le terrasser; elle le tint collé contre terre jusqu'à l'arrivée de son fils, âgé de douze ans, qui l'aida à le tuer. Cette femme courageuse, âgée d'environ cinquante ans, fut griévement blessée à l'avant-bras droit; privée de tout secours, elle fut transférée le 27 du même mois à l'hôpital général de la Rochelle. Le médecin la visita sur le champ & ordonna ce qui étoit de son ressort. Le 28, on lui écrivit pour qu'il se rendît à trois heures au cachot de Jeanne Falourde: on leva l'appareil; la plaie occupoit les deux tiers de la partie inférieure latérale externe de l'avant-bras, les tendons des muscles extenseurs étoient en partie à découvert; quoique cette plaie exhalât une assez mauvaise odeur, il n'y avoit ni gangrène ni

ſphacèle. Le médecin propoſa de ſcarifier, & d'animer les bords de la plaie, le reſte des chairs étant aſſez vif; mais on avoit, à ſon inſçu, préparé tout ce qu'il falloit pour l'amputation; elle fut pratiquée, & la malade ne tarda pas à ſuccomber à cette manœuvre.

Le 10 octobre 1778, la nommée Guyot, du bourg d'Emaudes, âgée de huit à neuf ans, fut mordue par un chien jugé enragé, à la partie moyenne ſupérieure externe du bras droit. La plaie étoit tranſverſale, & avoit deux pouces de largeur. Le 18 du même mois, elle entra à l'hôpital, & elle en ſortit le 20 novembre ſuivant. Pendant ce temps, on lui fit quarante frictions avec un gros d'onguent mercuriel fait au tiers, ſur les bords de la plaie: la totalité de l'onguent employé a été de quatre onces ſix gros, & il n'eſt pas même ſurvenu de ſputation; la malade éprouva ſeulement quelques chaleurs de bouche paſſagères; les autres médicamens employés ont été les bains; l'eau de Luce dans le vin, le muſc, le camphre, le nitre, les fleurs de tilleul en infuſion avec le miel & le vinaigre. Elle a été purgée ſix fois avec des cathartiques unis aux anthelmintiques, qui lui ont fait rendre huit vers lombricaux de dix à douze pouces de longueur, morts, & la plupart vuides & excoriés; la plaie a été ſcarifiée; les bords ont été rafraîchis par les cauſtiques; les lotions ſalées ont été employées; la ſuppuration a été abondante & entretenue par ces moyens: pendant tout le traitement, cet enfant a été dans une moiteur continuelle.

Le 12 mars 1779, Jacques Tenau, de Pauleon, paroiſſe de S. George-du-bois, âgé de dix-huit ans, gardant ſes bœufs dans les bois de Surgères, fut attaqué par une louve enragée. Ce jeune garçon ne trouva d'autre moyen d'éviter cet animal furieux qui hurloit en courant à lui, que de grimper ſur un arbre; mais la branche qu'il avoit ſaiſie ayant caſſé, il roula par terre; la louve ſe ſaiſit de lui, & lui déchira à coups de dents tout le viſage, juſqu'à la partie chevelue; ſes bras & ſes mains furent auſſi gravement bleſſés. M. de Pauleon fit venir ſur le champ un chirurgien, qui donna ſes ſoins au

bleſſé; mais malgré tous les ſecours l'hydrophobie ſe déclara le 26 du même mois; il fut tranſporté à l'hôpital de la Rochelle, où on ne put lui adminiſtrer que quelques frictions à double doſe & des lavemens, par l'impoſſibilité où l'on étoit de lui rien faire avaler. Il ſuccomba à ſes maux deux jours après ſon entrée à l'hôpital.

Le 13 du même mois, le nommé Pierre Tauſſin, âgé de cinquante-deux ans, du village des Rivières, paroiſſe de Ste. Soule, taillant une vigne près le moulin de Cheuſſe, fut mordu à la tête par la même louve, dans pluſieurs endroits de la partie chevelue; la première plaie étoit de ſix pouces, d'une forme triangulaire dans l'angle inférieur de la tempe gauche; elle s'étendoit d'un côté à la partie moyenne du coronal, & de l'autre à la partie moyenne ſupérieure antérieure du pariétal; du même côté il y avoit une ſeconde plaie longue de deux pouces, ſituée à la partie ſupérieure moyenne latérale droite du coronal; le cuir chevelu placé entre ces deux plaies étoit contus. On appercevoit une troiſième plaie tranſverſale à la nuque, d'un pouce & demi de longueur; cette plaie avoit un cul-de-ſac de neuf à dix lignes de profondeur, qui, dilaté ſelon l'art, auroit donné à cette plaie la figure d'un *T*. Ce bleſſé avoit encore une égratignure à la partie moyenne antérieure du pavillon de l'oreille gauche, & avoit reçu un petit coup de dent à la partie inférieure latérale externe de la premiere phalange du pouce de la main gauche. Le lendemain 14, le malade fut transféré à l'hôpital; il fut ſaigné, & prit exactemeut tous les remèdes qui lui furent adminiſtrés juſqu'au 11 avril ſuivant; mais ce jour fut fatal à ce malheureux: on avoit oublié juſqu'à ce moment de ſonder ſa plaie; on le fit, & tout de ſuite on la dilata; le malade reſſentit les douleurs les plus horribles, l'hydrophobie ſe manifeſta, & le 13 il expira.

Obſervations communiquées par M. Coſte, Médecin de l'hôpital militaire de Calais, des Sociétés royales de Londres & de médecine de Paris, &c.

Il y a environ dix ans qu'au milieu des chaleurs de l'été, un chien enragé mordit quelques perſonnes & pluſieurs animaux au grand Sacconex dans le pays de Gex.

M. Coſte, alors médecin penſionnaire de la ville & de la province, s'y tranſporta avec deux cavaliers de maréchauſſée ſur les ordres de M. Amelot, alors intendant de Bourgogne. On fit tuer tous les chiens ſoupçonnés & pluſieurs cochons. Un bœuf étoit mort en trois jours avec tous les ſignes de la rage. M. Coſte en traita deux autres par les frictions mercurielles & les antiſpaſmodiques, dont le muſc faiſoit la baſe. Un de ces animaux donna des eſpérances au point que le troiſième jour du traitement, il avoit avalé, en trois fois différentes, environ trois pintes d'un mêlange d'eau & de ſon qu'on nomme *burée* dans ce pays.

M. Grenu, chevalier de l'ordre du mérite, ancien lieutenant-colonel au ſervice de France, le curé du lieu, pluſieurs autres perſonnes ſe faiſoient un plaiſir de ſuivre ces expériences, lorſqu'une ſœur hoſpitalière, ſe diſant de la famille de S. Hubert, perſuada aux habitans qu'en impoſant la main au milieu du front de l'animal mordu, elle le guériroit, s'il en étoit ſuſceptible, ou le tueroit s'il étoit ſans reſſource. Le concours de peuple que cette promeſſe, faite avec aſſurance, avoit attiré, la couleur de la robe & le coſtume de la parente du ſaint imprimèrent une ſorte d'effroi au bœuf. Dans ce moment il paroît chanceler; les payſans l'aſſomment, & une heure après deux cents témoins oculaires atteſtoient que le bœuf étoit tombé roide mort à l'inſtant même où l'impoſition de la main avoit eu lieu.

M. Coſte traita avec ſuccès, par la méthode des frictions & des antiſpaſmodiques, une dixaine de perſonnes, la plupart jeunes, qui avoient été mordues par le même chien; & l'on

©BIUM

peut d'autant moins révoquer en doute le caractère du venin, qu'il périt en Savoye deux ou trois perſonnes bleſſées par le même animal.

Une note qui peut-être ne doit pas être oubliée, c'eſt que M. de Voltaire, chez qui M. Coſte s'arrêta en venant du grand Sacconex, & qui s'amuſa beaucoup de l'hiſtoire du bœuf & de la couſine de S. Hubert, dit à M. Coſte : « Je ne vois » qu'un petit inconvénient dans toute cette hiſtoire ; la ſœur » a tué ce pauvre bœuf pour un mal qu'il n'avoit pas, & dont » cependant un médecin le vouloit guérir ». M. Coſte fit l'énumération des ſymptômes, cita ſur-tout l'hydrophobie décidée ; M. de Voltaire perſiſta à ſoutenir que les animaux ruminans ne ſont pas ſuſceptibles de rage, & que c'étoit une vérité connue en hiſtoire naturelle ; on a cherché depuis en vain l'origine, les autorités & les motifs de cette aſſertion.

Le fils d'un faïancier, âgé de dix ans, fut mordu à Nancy par un chien qui avoit déja produit des ſymptômes funeſtes de rage dans un village voiſin. M. Coſte, qui étoit alors premier médecin des hôpitaux militaires de cette ville, & M. Laflize, chirurgien en chef des hôpitaux, virent enſemble cet enfant, qu'ils raſſurèrent d'abord, ainſi que ſes parens, par tous les ſecours moraux. La plaie équivaloit à peine à un coup de lancette ; le tour étoit un peu enflammé & le milieu fermé. Une grande inciſion donna iſſue à un ſang noirâtre ; on panſa avec le ſuppuratif animé ; on entretint la ſuppuration pendant quinze jours, & on fit dix frictions mercurielles camphrées d'un demi-gros chacune. Le malade fut mis au lait pour toute nourriture : il prenoit quatre fois par jour un bol fait avec quinze grains de quinquina & un quart de grain de muſc. Il ne ſurvint aucun ſymptôme fâcheux, & vers la fin du traitement le malade avoit recouvré toute ſa gaité.

Obſervations de M. Raymond.

Boyer, garçon de vingt-cinq ans, d'une habitude de corps replette & cachectique, fut mordu d'un chien enragé au bas

de la jambe, le 19 juillet 1765. La plaie, demi-circulaire à cette partie, reſſembloit à une égratignure ſanglante. Ses jambes étoient gorgées depuis long-temps; il avoit deux ulcères à l'autre jambe, à la ſuite d'un coup. Appellé quelques heures après la morſure, j'ordonnai d'appliquer ſur la plaie un fer rougi au feu. Immédiatement après, je fis faire aux environs de la plaie des frictions avec l'onguent mercuriel : on panſa tous les jours avec ce même onguent. Le 5, l'eſcharre tomba; on continua néanmoins le même panſement juſqu'à parfaite cicatrice. Le 2, j'avois donné un bol fait avec quatre grains de turbith minéral & autant de camphre; il excita des vomiſſemens copieux & des déjections. La ſalivation parut le 3; ce jour on fit une friction mercurielle au pied de la jambe mordue, & dans l'eſpace d'un mois on en fit cinq autres aux jambes : pendant le même temps le bleſſé prit cinq fois le bol mentionné : une douce ſalivation ſe ſoutint juſqu'au quarante. Le 3, j'ai donné la poudre de Cobb; elle a cauſé un grand vomiſſement; réitérée ſept ou huit fois dans le même eſpace d'un mois, elle a produit le plus ſouvent le même effet. Dans les ſept ou huit premiers jours, je lui fis prendre le matin, de deux jours l'un, un gros de mouron fraîchement cueilli & pulvériſé. Le 41, le bol avec le turbith. Le lendemain & pendant quelques jours de ſuite, il va ſe baigner à la mer. Il eſt cependant toujours dans la crainte d'être atteint de la rage, & eſt d'un naturel mélancolique. Le 46, il part pour Tourves ſa patrie, à neuf lieues de Marſeille. Le 74, il reſſent une gêne au goſier & bientôt une difficulté d'avaler l'eau; le ſoir il lui eſt impoſſible d'en venir à bout; il ſe plaint d'une certaine conſtriction de l'œſophage & de difficulté de reſpirer; depuis quelques jours il s'apperçoit d'un mal-être. Le lendemain, jour où il faiſoit très-chaud, il ſe met en chemin pour Marſeille. Durant le voyage il ne lui eſt pas poſſible de boire, malgré la ſoif qui le dévore; il frémit en traverſant la rivière. Il parle ſans ceſſe & avec rapidité ſur des ſujets ordinaires; il exprime de vifs ſentimens de tendreſſe à ſon frère qui étoit préſent, ce qu'il répète fréquem-

©BIUM

ment & avec vîteſſe ; il ſe plaint d'une chaleur brûlante qu'il ne peut éteindre par la boiſſon ; car quand on lui préſente à boire, il prend bien le verre, mais en l'approchant de ſa bouche, il en eſt tout étonné & effrayé ; ſon inſpiration ſublime reſte ſuſpendue au point d'étouffer ; il avale une petite pilule de laudanum, mais il lui eſt impoſſible de recommencer. Je le fais ſaigner deux fois du bras & autant du pied. Pendant cette dernière opération, il tenoit ſa jambe dans l'eau chaude & la regardoit ſans émotion ; il ſe tourmente ſans ceſſe dans le lit, ſe tournant & retournant de tous côtés & avec une preſteſſe ſingulière : ſouvent il ſe lève en jettant des cris de fureur, en pouſſant des hurlemens affreux ; il avertit cependant les aſſiſtans, les engageant à n'avoir pas de peur ; il leur témoigne la plus vive amitié, remercie Dieu de ce que dans ſon malheur il n'a point envie de mordre. Ses paroles ſont toujours proférées avec une extrême rapidité ; s'il prie quelqu'un de lui couvrir les pieds, de lui remettre le bonnet ſur la tête, c'eſt avec une vivacité turbulente, & comme s'il étoit exceſſivement preſſé. De temps en temps il vomit avec les efforts les plus grands & les plus preſtes une humeur glaireuſe qui le fait frémir. A la fin il bave ; & vers les cinq heures du matin du 76e jour, il expire ſuffoqué, étranglé, ſa bouche couverte de bave & le viſage bouffi. Il ne perd connoiſſance qu'un demi-quart-d'heure avant la mort. Durant cette horrible ſcène le pouls étoit reſté calme.

La dame Vendière, femme de quarante-quatre à quarante-cinq ans, d'un tempérament chaud, fut mordue par le même chien & le même jour que Boyer à la partie ſupérieure du dos du pied, à travers un bas de coton qui fut déchiré. La plaie étoit de la longueur d'un pouce & de la profondeur de deux à trois lignes ; elle ſaigna beaucoup. J'y appliquai, deux ou trois heures après la morſure, un charbon ardent ; mais comme il s'éteignit dans l'opération, le chirurgien la brûla peu après avec un fer rougi au feu ; la bleſſée fut traitée comme Boyer, excepté qu'elle ne prit qu'une fois le turbith minéral, parce qu'elle étoit enceinte de trois mois. Ce remède

remède fut compensé par quatorze frictions mercurielles, que l'on fit depuis les pieds jusqu'aux fesses, dans l'intervalle d'un mois; elle saliva plus copieusement & autant de temps que l'autre blessé. La poudre de Cobb & celle de mouron la faisoient quelquefois suer. Elle eut toujours l'esprit gai. Elle est accouchée à terme d'un enfant sain & bien portant, & a continué depuis de jouir d'une bonne santé.

Un chirurgien du territoire de cette ville, traita une fille âgée d'environ douze ans & mordue par un chien enragé, par les frictions mercurielles dont il lui couvrit le corps, suivant la méthode usitée dans les maladies vénériennes. Il ne brûla point la plaie. Le 53e jour de la morsure, cette fille tomba dans l'hydrophobie & mourut.

Ces exemples paroissent démontrer qu'il n'y a jusqu'ici d'autre spécifique prophylactique contre la rage ou contre l'hydrophobie causée par la morsure d'un chien enragé, que l'ustion de la plaie. Voyez aussi les *Observations de M. Hunauld* (*Pierre*), page 168 & suiv. des *Entretiens sur la Rage.*

Observation de M. Verchere, Médecin à Bourbon-Lancy.

Un malheureux payſan, âgé de vingt-cinq à trente ans, gardant ses bestiaux pendant la nuit, & dormant couché par terre à l'entrée de sa cabane, fut mordu à la tête par un animal, qu'il jugea être un loup, autant que l'obscurité put le lui laisser voir. A demi-éveillé par la premiere attaque que ses cheveux rendirent légere, le pauvre homme se retourna, & avant qu'il pût se lever debout, il fut assailli jusqu'à deux fois par l'animal, qui lui fit un grand nombre de blessures au visage, tant au front qu'aux yeux, au nez, aux joues, lui fendit la lèvre inférieure depuis la commissure jusqu'en bas, & lui fit une plaie transversale assez profonde sous le menton.

Dès que le malheureux blessé put se lever tout-à-fait & crier, ainsi que deux enfans qui étoient dans le fonds de la cabane, & qui ne furent pas atteints, l'animal s'enfuit & ne reparut plus. Cette dernière circonstance rassura malheu-

©BIUM

reuſement. On fut perſuadé que ſi l'animal eût été enragé, il n'auroit pas lâché priſe ſi promptement ni ſi aiſément.

Le bleſſé fut ſaigné une fois très-abondamment ; panſé ſimplement avec de l'eau ſalée, on fit trois points de ſuture à la lèvre détachée.

Les plaies guérirent avec la plus grande célérité. Le malade ne parut nullement affecté des ſuites que pouvoit avoir cet évènement. Il fut purgé deux fois avec les pilules de Belloſte, & ne voulant faire aucun autre remède, il ſortit de l'hôpital le quinzième jour.

On croyoit pouvoir ſe raſſurer d'autant plus que la multiplicité & le ſiège des bleſſures (toutes à la tête, & le plus près poſſible de la gorge & des glandes maxillaires), ſembloient indiquer que s'il y eût eu du virus hydrophobique, il auroit dû naturellement ſe développer plus promptement. Le malade ne reſſentoit aucun mal ; il ne s'étoit jamais plaint de la gorge, il avoit toujours bu abondamment & avec facilité, &c. Mais vain eſpoir ! fauſſe ſécurité !

Le vingt-deuxième jour après la bleſſure, à la même heure à peu près qu'elle avoit été faite, le malheureux éprouva tout à coup les ſymptômes de l'hydrophobie déclarée : il ſe fit attacher, ſe confeſſa, reçut l'extrême-onction & mourut le lendemain après midi. Quelques perſonnes croient qu'il s'étrangla.

Obſervations envoyées par M. Lafon, Chirurgien-Juré à Mareuil en Périgord.

Un loup enragé parut aux environs de Mareuil, le 13 février 1766, & depuis le matin juſqu'à quatre heures après midi qu'il fut tué, il bleſſa dangereuſement dix perſonnes des deux ſexes & de différens âges : il bleſſa auſſi légèrement deux vaches, qui ſont mortes enragées, ſuivant le rapport des habitans du village.

Le 4 mars ſuivant, M. Bertrand Petit, maître en chirurgie, habitant de Mareuil, fit le rapport ſuivant de l'état des bleſſés.

« Je, Bertrand Petit, maître en chirurgie, habitant de la ville de Mareuil en Périgord, certifie qu'en procédant au rapport des ulcères, ſuite des morſures du loup, que ſupporte la nommée Catherine Deſmoulins, épouſe de Pierre Barrière, âgée de trente ans, du bourg du vieux Mareuil en Périgord, j'ai remarqué ſur l'avant-bras droit deux ulcères; le premier, ſitué tranſverſalement à ſa partie inférieure externe, eſt de la longueur d'un pouce & demi ſur trois lignes de profondeur; le ſecond, ſitué vers le milieu de la partie externe du métacarpe, eſt du diamètre d'un liard ſur une ligne & demie de profondeur. A l'avant-bras gauche, la même malade ſupporte trois ulcères; le premier, ſitué tranſverſalement & occupant ſa partie moyenne externe, eſt de la longueur d'un pouce & demi ſur deux lignes de profondeur; le ſecond, ſitué à la partie externe du métacarpe, eſt de la longueur d'un pouce & demi ſur une ligne & demie de profondeur; le troiſième enfin occupe le milieu de la paume de la main, d'une figure preſque ronde, comme un denier. Les uns & les autres gênent la flexion & l'extenſion des doigts de chaque main.

Dans le même bourg du vieux Mareuil, j'ai remarqué que la nommée Marie Reuilhie, âgée de dix-huit ans, porte pluſieurs ulcères, ſuite des morſures du loup, au bras & à l'avant-bras droit; le premier, ſitué à ſa partie moyenne externe, eſt du diamètre d'un denier ſur une ligne & demie de profondeur; le ſecond, ſitué à la partie externe du bras, à ſon articulation avec l'avant-bras, eſt du diamètre d'un petit écu ſur deux lignes de profondeur; le troiſième, ſitué à la partie ſupérieure interne de l'avant-bras, eſt du diamètre d'un denier ſur une ligne & demie de profondeur; le quatrième enfin, ſitué tranſverſalement ſur l'articulation du même avant-bras avec le poignet, eſt de la longueur de deux pouces ſur deux lignes de profondeur. Les uns & les autres gênent conſidérablement l'extenſion & la flexion des doigts.

Sur la même paroiſſe, au village de Puyréal, j'ai remarqué

©BIUM

que Jean Duverneuil, âgé de neuf à dix ans, porte pluſieurs ulcères, ſuite des morſures du loup, ſur différentes parties du corps, ſavoir : à la tête ſix ulcères; les trois premiers, ſitués à la partie ſupérieure du pariétal droit, ſont peu éloignés les uns des autres, de la longueur d'un pouce chacun ſur deux lignes de profondeur; un quatrième, ſitué à la partie moyenne & un peu ſupérieure de l'occipital, eſt d'une figure preſque longue, du diamètre d'un liard ſur deux lignes de profondeur; un cinquième, ſitué ſur le même os, tout près de la future lambdoïde, d'un pouce & demi de longueur ſur trois lignes de profondeur; un ſixième occupe la partie inférieure de l'occipital : les muſcles de la tête ſont preſque tous détruits à leur occaſion. Il y a un autre ulcère preſque cicatriſé à la partie moyenne inférieure du bras gauche; enfin un ulcère très-conſidérable à la partie inférieure de la cuiſſe, traverſant de la partie externe à l'interne, du diamètre d'un denier de chaque côté.

Dans le même village de Puyréal, j'ai remarqué que Marie Chaunudeau, fille âgée de vingt-deux ans, a cinq ulcères conſidérables & trois cicatrices, ſuite des morſures du loup : le premier ulcère, ſitué à la partie inférieure du temporal, près l'oreille, d'une figure preſque longue, eſt de la largeur d'un écu de trois livres ſur deux lignes de profondeur; le ſecond, ſitué tranſverſalement, s'étend depuis la partie moyenne des muſcles de la mâchoire inférieure juſqu'à la commiſſure des lèvres du côté droit, en traverſant le muſcle orbiculaire, ayant deux pouces de longueur ſur deux lignes de profondeur; enfin trois petits ulcères du diamètre d'un denier, ſitués ſur l'étendue de l'os ſacrum, ayant une ligne de profondeur : enfin trois cicatrices du diamètre d'un denier, ſituées à la partie moyenne & ſupérieure du bras gauche.

Au village de Puychauvaux, paroiſſe de Monſel, j'ai remarqué que Jean Bretonnet, âgé de douze à treize ans, a deux ulcères, ſuite des morſures du loup; le premier, à la partie ſupérieure du pariétal droit, eſt de la longueur d'un pouce ſur deux lignes de profondeur; le ſecond, ſitué ſur la

ſeconde phalange du pouce de la main droite, eſt de la largeur d'un demi-pouce ſur une ligne & demie de profondeur.

Au village de La-Faronnie, paroiſſe de La-Chapelle-Pommier, j'ai remarqué que Pierre Dacher, âgé de quarante ans, a un ulcère & pluſieurs cicatrices, ſuite des morſures du loup. L'ulcère eſt ſitué à la partie latérale externe de la jambe gauche, vis-à-vis du muſcle jumeau qui y répond; la première cicatrice eſt ſituée ſur le front, de la figure d'un angle obtus, s'étendant depuis le ſinciput juſqu'à la naiſſance du ſourcil droit; une ſeconde, d'une figure longitudinale, commençant à l'aîle gauche du nez, finit vers le milieu de la lèvre ſupérieure, en traverſant le muſcle orbiculaire; une troiſième, tranſverſale, occupe la partie ſupérieure & latérale gauche de l'occipital, de la longueur de deux pouces & demi; une troiſième, à la main gauche, ſur le milieu du métacarpe; une quatrième, ſituée à la partie inférieure interne du métacarpe, à l'origine de l'index & du médius; une cinquième, ſituée entre l'articulation de la première phalange du pouce gauche avec l'os du métacarpe qui y répond.

Au village de Chès-Brageot, paroiſſe de Saint-Crépin, j'ai obſervé que Mathurin Blanchard, âgé de cinquante-ſept ans, porte un ulcère, ſuite de la morſure du loup, à l'extrémité de la dernière phalange du petit doigt de la main gauche, la peau & le corps graiſſeux étant emportés: le diamètre de l'ulcère eſt petit, ſur une ligne & demie de profondeur.

Dès les premiers jours, je panſois les ulcères de chaque bleſſé avec un digeſtif compoſé de térébenthine, de baſilicum, de jaune d'œuf & d'eau-de-vie; mes appareils furent ſoutenus avec des emplâtres d'onguent de la mère: j'entretins la ſuppuration auſſi long-temps qu'il me fut poſſible, & pour cet effet je n'eus jamais recours aux cicatriſans ni aux deſſicatifs.

Le 8 mars (1766), mourut Marie Chaunudeau; elle avoit donné pendant trois jours tous les ſignes de l'hydrophobie.

©BIUM

Le 19 du même mois, après avoir préparé mes malades par la purgation, je commençai, en conformité de la recette qui me fut adreſſée de la part de M. l'intendant par M. Duboffrand, ſon ſubdélégué à Noutron, de mettre en uſage les frictions mercurielles, à la doſe d'un gros & demi. Je continuai ainſi les panſemens & les frictions juſqu'au 27, qu'ayant remarqué que le mercure portoit aux glandes de la bouche, j'eus recours à un purgatif benin, je repris enſuite l'uſage des frictions pendant trois jours; puis je revins au purgatif.

Le premier avril, les ulcères de tous mes malades furent cicatriſés. J'étois d'autant plus tranquille ſur leur compte, que j'étois raſſuré par l'uſage des frictions mercurielles, imaginant qu'elles auroient détruit le levain de la rage, lorſque le 15 du même mois la mort de Jean Duverneuil m'ébranla. Quoiqu'il n'eût donné avant ſa mort aucun ſigne d'hydrophobie, l'abondante ſuppuration de ſes ulcères, le peu de ſoin que prit cet enfant d'en réparer les pertes par des alimens d'un bon ſuc, étant impoſſible à ſes parens de lui en fournir; enfin le levain de l'hydrophobie n'eut pas le temps de ſe développer, il mourut d'une fièvre erratique habituelle: mais une preuve que le levain n'exiſtoit pas moins, eſt qu'un chat attaché à cet enfant mourut enragé quinze jours après lui, pour avoir léché les plumaceaux & les emplâtres qu'on jettoit lors des panſemens. C'eſt un fait prouvé par tous les habitans du village.

Le 18 du même mois (d'avril) mourut Pierre Dacher, du village de La-Faronnie. Trois jours avant il donna tous les ſignes de l'hydrophobie, malgré les ſecours que je tâchois de lui donner, tels que les ſaignées du pied & les antiſpaſmodiques.

Le 20, mourut auſſi Catherine Deſmoulins, du bourg du vieux Mareuil. Trois jours auparavant, elle avoit auſſi donné tous les ſignes de l'hydrophobie la plus complette. Je tâchai de la ſecourir par la ſaignée du pied, les narcotiques & les antiſpaſmodiques; mais tout devint inutile.

De tels événemens m'étonnèrent beaucoup, & j'en

donnai avis à M. Duboffrand, qui en inſtruiſit M. l'intendant. Il y eut alors des ordres de ſa part pour réunir les trois malades qui me reſtoient, dans une même maiſon peu éloignée de mon domicile, avec ordre que rien ne manquât de ce qui ſeroit néceſſaire pendant leur traitement, que je commençai le 24 mai (1766) & finis le 13 juin ſuivant, ſelon la méthode que je vais propoſer comme ſpécifique. Ces trois infortunés, qui jouiſſent d'une très-bonne ſanté, ſont redevables de leur vie aux ſages précautions de M. l'intendant, parce que n'ayant chez eux aucune des choſes néceſſaires pour appliquer avec fruit des remèdes de cette importance, ils ſeroient sûrement morts d'hydrophobie & auroient eu le même ſort que leurs camarades.

Méthode propoſée pour prévenir l'hydrophobie.

DANS le cas où l'on ſera appellé pour ſecourir une perſonne mordue par un animal enragé, ſi c'eſt dans le premier temps, on fera une ligature au-deſſus de la plaie, que l'on ſcarifiera tout autour un peu profondément & en forme de croiſſant. Après que la plaie aura ſaigné un certain temps, on la lavera avec de l'eau ſalée, on la chargera de poudre à canon & on mettra le feu à la poudre, qui produira deux effets; le premier ſera de brûler les parties infectées de bave ou de ſalive, qui ne manque jamais de s'échapper dans la plaie & autour; le ſecond ſera une eſcharre ſemblable au cautère actuel, ſans cauſer une douleur auſſi conſidérable. On panſera avec un plumaceau chargé ſeulement de baſilicum, pour mieux établir une ſuppuration abondante : l'appareil ſera ſoutenu d'emplâtres d'onguent de la mère; & comme on ne ſauroit trop ſe hâter de prévenir l'hydrophobie, les remèdes généraux préalablement obſervés, on donnera au malade deux bains domeſtiques par jour, ſi ſes forces le permettent; & une friction mercurielle à la doſe d'un gros & demi. On aura ſoin d'examiner ſi le mercure porte aux glandes de la bouche, pour le réprimer, ſi le cas arrivoit, avec un purgatif doux.

©BIUM

On continuera pendant dix ou douze jours, & l'on finira en purgeant de nouveau le malade.

Je ne puis paſſer ſous ſilence la poudre de Palmarius, à titre de préſervatif contre l'hydrophobie. On pourra en faire uſage, à la doſe d'un gros dans un bouillon, à prendre au ſortir du bain. Elle agit à titre de ſudorifique & ne peut que bien faire; on en trouve la compoſition dans preſque tous les auteurs.

Il me reſte à rapporter qu'avec le ſeul uſage des frictions mercurielles j'ai préſervé de l'hydrophobie, depuis l'époque du 13 février 1766, cinq perſonnes mordues par des chiens reconnus enragés. Le 15 mars 1777, j'ai fait des frictions mercurielles ſur deux grandes morſures faites à la jambe du nommé Piarrot, domeſtique de M. le curé de Saint-Pielh: ces morſures étoient ſituées à la partie ſupérieure de la jambe, & pénétroient juſqu'aux muſcles jumeaux de chaque côté. Le même chien, dans la nuit du 14 au 15 dudit mois, s'étant jetté ſur les chiens de M. de Saint-Sulpice, au château de Lauvergne, paroiſſe de Saint-Sulpice, le métayer de la porte ſe leva pour voir ce qui occaſionnoit tant de bruit. Comme il étoit en chemiſe, le chien enragé ſe jetta ſur lui & le mordit cruellement à la cuiſſe & à la jambe en trois différens endroits, avec ſolution de continuité & perte de ſubſtance. M. de Saint-Sulpice me manda, & avec les frictions mercurielles, un panſement ſimple & un régime tel que peut l'obſerver un ouvrier, il a été préſervé de l'hydrophobie.

M. Duboffrand, toujours attentif & prévoyant, m'a envoyé trois autres perſonnes mordues par des chiens enragés. Je les ai préſervées également par les frictions mercurielles, par un panſement méthodique & par le régime».

Extrait d'une lettre de M. Jacques Odoardi, datée de Belluno, le 22 ſeptembre 1779.

Les malheureux qui ſont le ſujet de mon obſervation, ſont ſept hommes & deux dames, qui ont été mordus le ſecond

ſecond jour de cette année par une louve enragée, dans quelques villages de ces environs. Le premier, âgé de quarante-ſix ans, mordu par la louve, a été le plus maltraité de tous. Non-ſeulement pluſieurs des doigts de ſes deux mains, & ſur-tout le métacarpe de la main gauche avoient été bleſſés; mais il avoit encore été mordu au menton, & portoit une large bleſſure à la joue droite. Trois autres avoient été mordus à la joue au-deſſous des yeux; l'un d'entr'eux, âgé de quatorze ans, un autre de cinquante-cinq. Celui-ci l'étoit encore fort près du nez & de la lèvre, & de plus étoit atteint de ce que nous nommons *male della pelegrina*, eſpèce de ſcorbut particulier aux habitans des montagnes. La plus jeune des dames étoit mordue à l'aîle droite du nez; la plus âgée étoit bleſſée à la cuiſſe. Deux jeunes gens de vingt-un ans furent mordus au bras, & l'un d'eux le fut encore à la jambe. Le plus âgé de tous, qui avoit cinquante-huit ans, avoit pluſieurs morſures à une jambe & à un bras.

Le premier de ces malheureux ſe rendit le même jour à une terre voiſine pour faire panſer ſes plaies par le chirurgien du lieu, qui ſcarifia ſes bleſſures, les lui fit laver avec de bon vin, & les couvrit enſuite d'un onguent. Le médecin lui fit prendre quelques doſes du remède de Tunquin. Les autres bleſſés n'eurent recours, qu'aux bénédictions en uſage dans ces circonſtances. Le même jour, la même louve mordit deux chèvres; l'une fut conſidérablement bleſſée auprès de la ganache; l'autre le fut légèrement au cou: & la veille, deux autres avoient été mordues, l'une à l'oreille, l'autre très-ſuperficiellement à la cuiſſe. La première des chèvres fut tuée le lendemain de ſa bleſſure, parce qu'elle ne pouvoit plus manger; la ſeconde le fut auſſi par l'ordre de l'officier de ſanté, qui recommanda de plus qu'on tînt à part & qu'on gardât ſoigneuſement les deux autres chèvres qui avoient été mordues le premier jour de l'an.

La rareté du cas & le danger des perſonnes mordues ani-

©BIUM

mèrent le zèle du même magiſtrat, & il obligea ces infortunés à ſe mettre au lit, & à recevoir, par mes ſoins, les ſecours les plus capables de préſerver de l'horrible maladie qu'ils avoient à craindre. Je leur conſeillai à tous de faire ſcarifier leurs bleſſures, d'y appliquer, s'il ſe pouvoit, une ventouſe, & de les frotter tous les jours d'onguent mercuriel fait à parties égales.

D'après ce que j'en ai appris, tous ont exécuté pendant huit ou dix jours, ce que j'avois conſeillé, à l'exception du premier, qui s'en rapportant à un autre chirurgien qu'il avoit conſulté, s'étoit lavé la plaie avec du vin, au lieu de ſe frotter ainſi que je l'avois dit, & s'étoit contenté de couvrir ſa bleſſure avec l'onguent étendu ſans frictions. Quarante-ſix jours après, le frère de ce malheureux vint rapporter à l'officier de ſanté qu'il étoit devenu hydrophobe, aſſurant qu'il étoit impoſſible de lui faire avaler une goutte de liquide, ni la moindre bouchée d'aliment ſolide. J'eus beaucoup de peine à l'engager à ſe charger, pour ſon frère, de quatre onces de pommade mercurielle, & de quatre grains d'opium en deux pilules, le conjurant de courir lui frotter le cou, les bras, & ſucceſſivement le dos, la poitrine & les extrémités inférieures, & de lui faire avaler auſſi-tôt qu'il le pourroit, l'une des deux pilules; mais la friction ne fut pas pratiquée, & encore moins lui fit-on avaler les pilules; le lendemain matin il mourut. Le même jour, la chèvre qui avoit été mordue le premier de janvier à l'oreille, devint enragée.

La mort funeſte de cet homme augmenta la vigilance du magiſtrat à l'égard des huit autres. Il ordonna qu'on les mît tous au lit; & quand on les eut tranſportés dans un de nos hôpitaux, on me donna le ſoin de leur porter les ſecours néceſſaires pour les garantir d'un malheur ſemblable. Toutes les bleſſures étoient refermées, mais toutes recouvertes d'une eſcharre croûteuſe, & les environs étoient plus colorés que le reſte de la peau. Pour m'aſſurer autant qu'il étoit poſſible de la réuſſite, je me déterminai

à leur exciter une légère ſalivation par les frictions. J'employai pour tous environ une livre de pommade, & j'en pris un peu pour frotter de nouveau les cicatrices, après que la ſalivation eut ceſſé dans quelques uns. Avant la ſalivation les cicatrices ſe gonflèrent un peu chez tous, devinrent enflammées & douloureuſes; mais à meſure que la ſalivation s'établiſſoit, tous ces ſymptômes diſparoiſſoient: les croûtes tombèrent bientôt, & la couleur des cicatrices fut bientôt la même que dans tout le reſte de la peau: celles qui ſe guérirent les premières, furent celles des malades qui ſalivèrent abondamment. Telle fut la bleſſure au nez qu'avoit reçu la jeune dame: les dernières furent les bleſſures un peu profondes du jeune homme de vingt-un ans, qui ſaliva moins que tous les autres, quoiqu'il eût reçu un plus grand nombre de frictions à la doſe de deux gros chaque. On lui en fit onze; les autres n'en eurent que cinq, excepté la dame la plus âgée qui en eut huit. On entretint leur ſalivation pendant dix ou douze jours, & ils en reſtèrent vingt-ſix dans l'hôpital, dont ils ſortirent enfin gais; & ils ſe ſont maintenus en bonne ſanté, même après les travaux pénibles qu'exige la culture du maïs. La chèvre qui avoit été bleſſée légèrement à la cuiſſe, eſt auſſi reſtée bien portante & eſt encore en vie. Le ſcorbutique eſt devenu fou, ainſi qu'il eſt ordinaire à cette eſpèce de malades, & il y a un mois qu'il eſt mort.

Un grand nombre d'épreuves heureuſes, dont pluſieurs ont été faites particulièrement par les médecins de Florence & dont deux entre autres me ſont propres, démontrant que le mercure eſt un des altérans les plus actifs & les plus efficaces que nous ayons, m'ont déterminé à préférer les frictions ſur les parties bleſſées à tous les autres ſpécifiques ſi vantés pour la rage. Il y a neuf ans que j'ai traité ainſi pendant vingt jours conſécutifs un de mes concitoyens, mordu à la joue par un petit chien enragé, & un petit villageois, âgé de huit ans, mordu au gras de la jambe par un chat qu'on a cru enragé. Tous les deux vivent encore, ſans avoir éprouvé au-

©BIUM

cune atteinte d'hydrophobie. Le premier prit d'abord par mon ordre quelques doſes de muſc & de zinc; le ſecond prit pluſieurs grains de camphre pendant quelques jours. Ce qui m'engagea enſuite à les faire ſaliver, fut la nouvelle de l'heureuſe guériſon d'un enfant d'environ trois ans, dont le viſage avoit été cruellement déchiré par un chien enragé. Cette guériſon fut opérée, contre toute eſpérance, par les frictions locales, adminiſtrées par les ſoins du docteur Banchieri, après avoir mis en uſage les immerſions, le remède de Tunquin, le ſpécifique contre la morſure de la vipère, de Baſſan. Le fait eſt arrivé il y a cinq ans au château de Guer, dans la Marche-Tréviſane. A l'égard du ſpécifique de Baſſan, le docteur Guilermi, médecin de la ville de Feltri, eut occaſion de s'aſſurer de ſes bons effets dans la morſure des chiens enragés, donné cependant conjointement avec les frictions mercurielles faites près de l'endroit bleſſé. Un enfant d'environ deux ans, fils de ſa ſœur la comteſſe Mozzi, de la ville de Céſene, avoit été mordu par un petit chien enragé : la morſure étoit au tendon d'Achille, & avoit fait une impreſſion profonde. Auſſi-tôt on l'avoit mené ſe faire bénir, & un médecin lui avoit ordonné, en attendant, trois ou quatre doſes du remède de Tunquin. Il en prit une le ſoir même, mais la plaie étoit déja guérie, & en très-peu de jours cicatriſée. Quinze ou ſeize jours après, la mère envoya dire au docteur, par un de ſes frères, qu'il vînt voir ſon neveu malade. Il le trouva les yeux renverſés, agité, tourmenté de palpitations, le pouls inégal & tremblant, avec des ſoubreſauts des tendons, & un ſommeil agité & troublé par des frayeurs, des changemens alternatifs de couleur. Il ordonna auſſi-tôt une ſaignée, l'application d'un véſicatoire ſur la bleſſure, & des frictions mercurielles aux environs : il fit venir de Feltri un gros du ſpécifique, qu'il donna dans l'eau de chardon béni. Auſſi-tôt après la priſe de ce remède, l'enfant entra dans une agitation prodigieuſe qui dura plus de deux heures; elle ſe calma enſuite, il dormit bien, & le jour ſuivant vers le ſoir il étoit dans un état beaucoup meil-

leur. Avant de quitter ſon malade, le docteur lui fit tirer un peu de ſang & ordonna qu'on lui fît prendre une nouvelle doſe du ſpécifique, parce que les ſymptômes effrayans de la veille reparoiſſoient. Le remède eut le même effet, quant à l'orgaſme & au calme qui l'avoient ſuivi. Deux jours après, on vit reparoître quelques ſignes du mal : on donna deux doſes du remède, on laiſſa ſécher les véſicatoires, mais on continua pendant vingt jours les frictions, ſans que leur effet altérât en rien les gencives ou la bouche. L'enfant ſe rétablit, & depuis ſix ans il n'a rien éprouvé qui pût faire craindre les ſuites de ſa morſure. Le ſpécifique dont il eſt parlé, eſt, autant qu'on peut le ſavoir, un mêlange de ſels alkalins volatils, de thériaque, & d'un tas de plantes aromatiques du pays, infuſées dans l'eſprit de vin.

Il ſembleroit, d'après ces faits, qu'on dût accorder dorénavant peu de foi, pour la cure de la rage, au muſc & au cinnabre donnés à l'intérieur : il paroît auſſi qu'il n'eſt pas néceſſaire, pour cet effet, d'exciter la ſalivation, mais ſeulement d'introduire une certaine quantité de mercure aux environs des parties attaquées. En effet, de dix perſonnes que M. Zotti, protomédic d'Iſtrie, a préſervées par les moyens les plus capables de procurer une ſalivation abondante, deux ont été ſauvées ſans avoir ſalivé, un enfant de quinze mois, chez lequel on ne jugea pas à propos de forcer cette excrétion, & une fille de treize ans, que l'auteur ne ſe ſouvient pas (en 1775) d'avoir vu ſaliver. Dans les derniers jours du mois d'avril dernier, une jeune fille de quatorze ans fut mordue par un chien enragé au bras près de l'aiſſelle. Quelques heures auparavant, une jeune perſonne d'un endroit peu éloigné avoit été mordue à la cuiſſe & au bras, & un homme l'avoit été auſſi au bras. Je ne leur preſcrivis que des frictions locales. Les deux derniers ſe portent encore bien ; la première eſt morte depuis un mois de la petite-vérole au vingt-unième jour, ſans que je ſache qu'elle ait donné le moindre ſigne d'hydrophobie. Je ne crois pas qu'on ait rien fait de plus à deux perſonnes mordues au mois de

©BIUM

mars dans la ville de Serravalle, & il ne leur eſt encore arrivé aucun malheur.

L'hiſtoire du pauvre infortuné mordu le premier par la louve, démontre l'utilité de la ſeule application de l'onguent mercuriel ſur les parties mordues. L'une des femmes que j'ai vues dans l'hôpital, étoit ſon épouſe : elle m'a raconté que, quelques jours auparavant, ſon mari avoit été délivré des ſpaſmes univerſels qu'il éprouvoit toutes les nuits ; qu'il ne trembloit plus au moindre bruit, ainſi qu'il faiſoit ; qu'il avoit repris ſon ſommeil, & qu'il en étoit venu à ſe ſentir le deſir & la force d'aller, deux jours avant ſa maladie, travailler au bois avec les autres. Cependant le mari & la femme n'avoient employé que trois onces d'onguent, le premier s'étant contenté d'en couvrir ſa plaie, & la dernière s'en étant frottée. S'il eſt vrai que ceux qui ont été mordus par des animaux enragés, ſur-tout par des loups, & qui ont contracté la rage par les voies & les glandes ſalivaires, deviennent ordinairement enragés en très-peu de temps, on ne peut pas attribuer le retard de la rage dans notre malade, à une autre cauſe qu'à l'action du mercure ; & la rage ſurvenue au bout du même temps à la chèvre, qui n'avoit été mordue qu'à l'oreille le jour précédent, ſembleroit concourir à prouver cette idée. Car ſi l'autre chèvre, mordue légèrement à la cuiſſe, n'a pas été malade, on en peut conclurre ſeulement qu'elle a éprouvé l'effet de cette combinaiſon de circonſtances qui fait que de pluſieurs perſonnes mordues, les unes deviennent enragées, les autres ne le deviennent pas.

Portant maintenant nos réflexions ſur les huit autres qui ont partagé le même malheur, & qui, ayant ſuivi le traitement qui leur avoit été recommandé, ont été guéris, & dont quatre ont été mordus à la face, il ſemble que ſi celui-là avoit fait de même, il en eût réchappé également ; & peut-être pourroit-on ſe perſuader qu'il ſeroit encore vivant, ſi ſon frère eût ſuivi mes avis & ceux de pluſieurs autres perſonnes. J'avoue qu'un mois après je me ſuis ſenti ſingulièrement

ému à la lecture des *Opuſcoli ſcelti per l'anno 1778*, imprimés à Milan, lorſque j'ai vu l'obſervation (tirée du *Magazzino oltramontano*) d'un homme décidément hydrophobe, guéri par les frictions. En effet, ſans l'indolence & la pareſſe barbare de ce frère négligent, nous aurions eu une nouvelle obſervation, qui auroit ou confirmé ou détruit cette expérience importante.

Malgré la réuſſite des frictions ſans ſalivation, je crois qu'il eſt plus sûr d'en exciter une légère, ſur-tout lorſque les organes ſalivaires, ou les parties voiſines, ou même les parties nerveuſes ſont maltraitées. On peut démontrer les effets ſalutaires de cette évacuation par le changement même arrivé aux cicatrices de mes huit malades avant qu'elles fuſſent rétablies dans l'état naturel, rétabliſſement qui a été proportionnel à la plus ou moins prompte ſalivation; & peut-être que, ſans elle, ceux-ci auroient éprouvé le même ſort que le premier, s'étant échauffés & fatigués mal à propos, comme lui: car on doit ſoupçonner que quelques uns d'entre eux avoient auſſi contracté la contagion.



©BIUM

NOTICE DE DIFFÉRENS REMÈDES PROPOSÉS POUR GUÉRIR LA RAGE.

RECETTE communiquée par M. de Rabodange.

PRENEZ une poignée de rhue, de treſle, de marguerites champêtres ou paquerette, de petite joubarbe ou trique-madame, de paſſerage, de petite ſauge, une tête d'ail, cinq clous de gérofle, une poignée de ſel commun. Pilez le tout, & mettez-le dans une pinte de vin blanc.

On commence par frotter la bleſſure avec du ſel gris & du verd de poireau juſqu'à ce qu'elle ſaigne, & on applique par deſſus le marc du breuvage.

On fait prendre au bleſſé pendant neuf jours & à jeun, un grand verre de la liqueur ſuſdite, à laquelle on joint l'écaille d'huître calcinée & en poudre, ſi l'on veut traiter des chiens ou autres animaux mordus.

Autre Recette, envoyée à M. Le Noir, Conſeiller d'Etat, Lieutenant Général de Police, Membre de la Société Royale de Médecine.

PRENEZ neuf têtes d'ail bien fournies, deux poignées de rhue, ajoutez-y une quantité ſuffiſante de marguerites ou paquerette, pour tirer du tout trois demi-ſeptiers de ſuc. Pilez toutes ces plantes, exprimez-en le ſuc, ajoutez une poignée de ſel, & deux cuillerées de poudre de racine de fragon ou houx frélon, bien ſéchée & paſſée au tamis. On donne en neuf jours les trois demi-ſeptiers de ſuc. On diminue de moitié la doſe de la racine de fragon pour les enfans; on recommande d'appliquer ſur la plaie le marc des plantes dont on a tiré le ſuc, de la panſer ainſi pendant neuf jours, & de l'entretenir ouverte pendant ce temps.

ON lit ce qui ſuit, pag. 49 de *l'Opérateur ingénu*, petit ouvrage du ſieur de la Martinière, médecin & opérateur ordinaire du roi. Paris, *in*-12, 1668. Ce médecin étoit couſin de S. François de Sales.

Secret de MM. de Canroſes, Gentilshommes de la lignée de Saint Hubert, contre la maladie de la rage.

« Quoique dans mon *Abrégé des merveilles de la nature*, &c. j'aie enſeigné divers remèdes pour diſſiper le venin de la rage, l'inhumanité que l'on exerce envers les perſonnes affligées de cette maladie, m'a incité de rechercher le parfait moyen pour en guérir.

Un berger d'un village proche Rouen, appellé l'Etentot, ayant été mordu d'un chien enragé, au bout de ſix ſemaines ou deux mois, dans un accès de rage qui lui prit, ayant mordu ſa femme ſans ſujet, la plaie de ſon mari n'étant pas encore fermée, eſt ce qui la fit ſoupçonner que ſon mari étoit enragé. Cette crainte, non ſans raiſon, l'obligea de me venir trouver à Rouen où j'étois, pour me prier d'aller chez elle voir ſon mari, qu'elle croyoit être enragé. — Je m'y tranſporte, & l'ayant interrogé, il me raconta comme il avoit été mordu d'un-

d'un chien à lui inconnu, qu'il ſoupçonnoit être un chien enragé; que depuis quelques jours il reſſentoit des frémiſſemens monter de ſes pieds aux jambes, puis aux cuiſſes, puis aux épaules & par tout le corps, & qu'enſuite il lui prenoit envie de mordre & même d'aboyer; que depuis que ſa femme étoit ſortie, il avoit mordu deux fois une vache qui étoit dans ſon étable, & qu'il lui prenoit encore envie de mordre. Ces incidens me juſtifièrent qu'il étoit enragé & qu'il falloit y mettre promptement ordre. Pluſieurs payſans, étant là préſens, le lièrent par mon ordonnance.

Un gentilhomme de mes amis, appellé M. de Canroſes, de la lignée de ſaint Hubert, . . . m'enquérant de lui s'il avoit cette vertu de guérir de la rage, me dit que oui, mais non pas par l'attouchement, ainſi que pluſieurs ignorans le croyoient, mais par un remède facile à faire, qu'ils gardent dans leur lignée ſans le dire à d'autres, tant pour que la charité qu'ils en font ſoit plus à priſer, que pour ſervir de remarque de l'antiquité de leur nobleſſe. Quelque obligation particulière qu'il m'avoit, joint à l'importunité & prières que je lui fis pour avoir ce ſecret, fit qu'il ne put me le céler. Me l'ayant déclaré, je le mis par écrit... L'occaſion de ce berger ſe trouvant à propos pour en faire l'expérience, j'envoyai querir promptement à Rouen tout ce qu'il me falloit pour en faire la compoſition, laquelle eſt de la ſorte:

Prenez ails, demi-poignée; racine de fragon, une poignée; feuilles & fleurs de marguerites, une poignée; feuilles de rhue, une poignée.

Pilerez le tout dans un mortier, mettant parmi un grand verre de vin blanc; puis ayant le tout paſſé par un linge fort, donnerez la coulature au malade. S'il ne la veut prendre d'amitié, vous lui donnerez par force avec une corne, tout ainſi que ſi on lui donnoit la queſtion à la mode de Paris, lui ſerrant le nez avec les doigts pour lui faire ouvrir la bouche. Comme en ſe tourmentant il s'en peut perdre beaucoup, faut en faire une fois autant qu'il en faut, afin que le malade en puiſſe avaler un verre, puis le bien couvrir. Enſuite, pour que, par la débilité la nature étant affoiblie, le malade puiſſe vomir plus facilement, après le vomitif, s'il n'eſt point trop atténué, faudra lui en faire prendre encore autant; puis l'ayant vomi encore de rechef, lui en faire reprendre un troiſième verre, continuant la même choſe trois jours conſécutifs, & mettre le marc ſur la plaie, tant qu'elle ſoit guérie.

Quant à ceux qui ne ſont pas enragés, mais qui ont été mordus de créatures enragées, ils prendront pendant trois jours, le matin à jeun, un verre de cette même compoſition; mettront auſſi le marc ſur la plaie, pour en attirer le venin. De cette façon j'ai guéri ce berger & préſervé ſa femme de la rage, & autres ».

La Martinière rapporte enſuite pluſieurs cures opérées par le même remède, ſur lui-même, ſur deux perſonnes, l'une demeurant à Pavilly, à quatre lieues de Rouen, que l'on vouloit faire périr par la ſaignée; l'autre demeurant à Anglegueville, à ſix lieues de Dieppe, que l'on vouloit étouffer, & ſur pluſieurs autres; enfin ſur une meute de chiens qui fut préſervée de la rage, à la réſerve de trois qui ne purent prendre cette compoſition.

Dans le même chapitre, notre auteur prétend avoir préſervé de la rage pluſieurs perſonnes mordues par un loup enragé, en leur faiſant manger de la chair de ce loup, & en mettant de cette chair ſur leur plaie pendant vingt-quatre heures; puis faiſant panſer les plaies avec ſon emplâtre angélique ou *Onguent royal*, décrit page 29 du même ouvrage. Il employa les mêmes remèdes ſur une vache; mais il ajoute que la compoſition précédente eſt préférable, puiſqu'il l'a employée avec ſuccès ſur des gens & bêtes enragées.

©BIUM

Autre Remède, communiqué par M. Saillant, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Associé ordinaire de la Société Royale de Médecine.

On commence par racler la plaie avec un instrument de fer, ou un couteau dont on ne se serve pas pour manger, puis on la lave & on l'étuve avec du vin & de l'eau un peu tièdes, dans lesquels on a fait dissoudre une forte pincée de sel. Prenez ensuite de rhue, de sauge, de marguerites sauvages ou paquerette, de feuilles & fleurs une pincée de chaque ou davantage, à proportion du nombre des plaies ou de leur grandeur. On peut prendre une plus grande quantité de marguerites que des autres plantes. Ajoutez à ces plantes cinq à six gousses d'ail, de la grosseur d'une noisette, & une pincée de gros sel. Pilez le tout dans un mortier; prenez une partie de ce marc, & faites en une espèce de cataplasme, que l'on appliquera sur les plaies, observant, si elles étoient profondes, de les arroser du suc contenu dans le marc. Versez ensuite sur le restant du marc un demi-verre de vin blanc, & à son défaut du vin clairet, mêlez le tout dans un mortier avec un pilon, passez à travers un linge, exprimez-en le jus, & faites-le boire au malade à jeun. Il peut ensuite se rincer la bouche avec de l'eau & du vin, pour ôter le mauvais goût de ce breuvage.

On continue ce traitement pendant neuf jours.

On emploie le même remède pour les bêtes, en proportionnant les doses à leurs forces & à leur âge, & en délayant le marc dans du lait au lieu de vin.

Ce remède a été donné à M. Saillant par le nommé Raget, paysan de Montmagny près Saint-Denis. Cet homme très-pauvre & chargé de famille, n'a fait aucune difficulté de communiquer cette recette à M. Saillant, lorsqu'il a sçu que le Gouvernement s'occupoit de la recherche des différens moyens vantés pour guérir la rage. Il paroît, ajoute M. Saillant, que ce remède est le même que celui d'un homme qui demeure à Viroflée, & qui prétend préserver de la rage. Du moins une personne qui a été traitée successivement par le paysan de Montmagny & par l'homme de Viroflée, assure que ces deux remèdes ne diffèrent en rien.

Plusieurs observations qui paraissent favorables à ce remède, pourraient le faire mettre au nombre des préservatifs de la rage *.

Autre Remède, envoyé le 27 novembre 1778.

Choisissez parmi les coquilles d'huîtres celles qui ont un rebord noir; mettez-en la quantité que vous voudrez dans les cendres chaudes, couvrez-les de charbons ardens jusqu'à ce qu'elles soient calcinées, & qu'elles puissent s'écraser facilement entre les doigts. On les pile dans un mortier de marbre, on les

* M. Landais, docteur en médecine aux Essars, a écrit à la Société, le 27 novembre 1778, qu'un gentilhomme de son canton qui venoit de mourir, étoit depuis long-temps possesseur du remède donné généreusement par le paysan de Montmagny; qu'il avoit connoissance d'un grand nombre de personnes mordues par des chiens enragés, qui ayant pris ce remède aussi-tôt après leur accident, avoient été préservées de la rage; mais qu'il ne connoissoit aucun exemple de guérison faite par ce remède, lorsqu'on en faisoit usage un certain temps après la morsure, ou lorsque les symptômes de l'hydrophobie commençoient à se montrer.

paſſe au tamis de ſoie, & on met la poudre qui en réſulte dans une bouteille bien bouchée. Lorſque l'on veut s'en ſervir, on en met deux gros dans trois œufs frais, dont on ôte les germes; on bat bien le tout, & on en fait une omelette avec de l'huile de noix (quelques perſonnes emploient l'huile d'olives), que l'on fait manger au malade ſans pain, obſervant de ne lui donner à manger & à boire que trois heures après. On réitère pendant dix ou douze jours, de deux jours l'un. Ce remède n'exige aucun régime; mais il ne faut pas en faire d'autres en même temps. On double la doſe pour les chiens & pour les bêtes à cornes: on leur donne à la fois la poudre de deux écailles d'huîtres.

Deux gros de la même poudre, pris à jeun dans un verre de vin blanc, guériſſent de la fièvre quarte.

Cette recette a déja été publiée dans le Journal de médecine, mars 1757, pag. 233. *La ſeule différence eſt que l'on donne la poudre à la doſe de quatre gros, & que, ſi le malade a déja éprouvé des accès, on dit qu'il faut réitérer le remède trois fois, de douze en douze heures. Lorſque le malade n'a point eſſuyé d'accès, on lui fait prendre la poudre dans un demi-ſeptier de vin blanc. Voyez un exemple d'une guériſon faite avec ce remède, dans les* Mémoires de l'académie royale des ſciences, année 1753. Ce remède, que l'on attribue à M. Taureau, eſt connu depuis fort long-tems. Voyez l'ouvrage de M. Hunauld, pag. 184.

Autre Remède.

PRENEZ de pimprenelle ſauvage, de paſſerage, de pourpier de marais, de ſcolopendre & de capillaire, avec les feuilles & racines, de chaque une poignée; pilez le tout & y ajoutez un demi-quarteron de ſel & un demi-ſeptier de vin rouge; paſſez à travers un linge, & donnez tous les matins pendant trois jours un verre de cette mixture au malade qui ſera à jeun. S'il y a plaie, prenez de l'ail, pilez-le avec une poignée de ſel, formez un onguent que l'on mettra ſur de la filaſſe, & que l'on appliquera ſur la plaie, après l'avoir lavée avec de l'eau & du ſel. On renouvelle ce panſement pendant quatre jours, ayant ſoin de jetter au feu l'emplâtre qui a ſervi le jour précédent.

Autre.

PRENEZ de romarin, de tanaiſie blanche, de rhue, de lierre terreſtre, de camomille, de mille-feuille, de corne de cerf, de verveine, de fleurs de roſes muſquées, une poignée de chaque; pilez le tout dans un mortier, puis faites infuſer dans une chopine de vin blanc ſur des cendres chaudes; faites-en prendre un verre au malade tous les matins pendant trois jours. On continue le même remède pendant trois jours à la lune ſuivante, & de même les deux autres lunes qui ſuivent. On aura attention de faire promener le malade pendant deux heures, lorſqu'il aura pris ce breuvage. On ajoute pour les femmes groſſes une feuille de choux commun. On ſe ſert pour les animaux d'une chopine de vinaigre fort, au lieu de vin blanc.

Autant que je me rappelle, dit le malade qui a adreſſé cette recette à M. Mauduyt, je fus mordu un jeudi. Le lundi d'après, on me fit prendre ce jus d'herbes dans un gobelet qui tenoit demi-ſeptier: l'expreſſion en étoit faite dans une jatte de bois de hêtre, que l'on avoit ſoin de bien couvrir. On m'en fit prendre pendant trois lundis conſécutifs, toujours plein le même gobelet: on me donnoit ce remède à trois heures du matin, & on me faiſoit promener

©BIUM

pendant deux heures. J'étois en ſueur après avoir marché ; je changeois de linge, & on avoit ſoin de me donner du linge chaud : on m'ordonnoit de manger peu ; du reſte on tâchoit de me procurer beaucoup de diſſipation. La plaie fut ſimplement couverte d'un linge. Les trois lundis paſſés, j'ai repris mon régime ordinaire.

Omelette antihydrophobique.

PRENEZ de la racine de roſier ſauvage, tirée de la terre avant le lever du ſoleil, lavez-la, faites-la ſécher, & rapez ſans enlever l'écorce ; prenez enſuite trois jaunes d'œufs frais, battez pendant un peu de temps dans trois onces d'huile de noix, & mêlez-y quarante grains de la poudre mentionnée ; faites rougir une poële & y jettez peu à peu ce mélange, remuant le tout avec une ſpatule de bois, juſqu'à ce que l'omelette ſoit faite. Donnez-la à manger au malade le matin à jeun, ayant attention qu'il ſoit deux heures ſans rien prendre.

M. Houſſet, médecin d'Auxerre & l'un de nos correſpondans, aſſure que ce remède, tout ſimple qu'il eſt, a paru réuſſir conſtamment.

Remède communiqué à M. le Docteur Aſti par M. le Marquis Louis Malaſpina, de Pavie.

PRENEZ de rhue ordinaire, de rhue de Suiſſe, de bétoine, de ſauge de Toſcane, de cardon ſauvage, de chaque deux poignées ; pilez dans un mortier avec un peu de vinaigre ; exprimez le ſuc à travers une toile fine ; ajoutez-y de thériaque de Veniſe, pour la valeur de dix à douze ſols de Milan.

On en donne au malade pendant neuf jours un verre le matin à jeun, & un après le ſouper : on doit en même temps tenir la plaie ouverte, & on applique deſſus les herbes dont on a exprimé le ſuc. Si le malade a déja eu des accès, on doit dans l'intervalle lui faire boire trois ou quatre verres de la boiſſon décrite, le plus promptement que l'on pourra ; on double la doſe des herbes ſi on ne peut les avoir que sèches. M. le Marquis de Malaſpina, ſavant connu par pluſieurs ouvrages de phyſique, de mathématiques, & par une *Diſſertation ſur le frottement des machines*, aſſure que ce remède a réuſſi même après le premier accès ; & pluſieurs expériences faites ſur des animaux ont été ſuivies d'un heureux ſuccès.

DANS l'ouvrage de M. Hunauld, on trouve quelques recettes qui diffèrent peu du remède de Julien Paulmier. On a déja vu que la plupart des remèdes particuliers que nous avons indiqués, contiennent une plus ou moins grande quantité des plantes mentionnées dans le ſpécifique propoſé par ce médecin, d'après Jacques Sylvain, ſieur de Pyrou.

Cataplaſme dont ſe ſervoit M. Hunauld.

PRENEZ des feuilles de lepidium ou paſſerage, de pimprenelle des jardins, de galega, de petite ſauge, d'hyſſope, de rhue, de petites paquerettes ou conſoude moyenne, une poignée de chaque ; deux gouſſes d'ail. Pilez le tout ; ajoutez-y une once de coquilles d'huîtres calcinées, ou de poudre de cancres de mer.

Intérieurement il ordonne le jus des mêmes plantes, dans lequel il fait diſſoudre un gros de poudre de cancres calcinés ou d'écailles d'huîtres, par chaque priſe. Il fait réitérer ce remède de ſix en ſix heures pendant neuf jours; mais il ordonne en même temps d'emporter les bords de la plaie avec le raſoir, ou de les brûler avec le cautère actuel; il conſeille l'immerſion dans la mer ou dans la rivière, ou l'aſſailliſſement de cinquante ſeaux d'eau, jettés ſur le malade nud & attaché, afin de lui procurer tout le déſordre & le renverſement d'imagination poſſibles. Ces immerſions ſe réitèrent trois jours conſécutifs. Il preſcrit de plus la ſaignée & les vomitifs, s'ils ſont indiqués. Il préfère l'émétique ſuivant. Prenez de manne une once, de vin émétique deux onces; diſſolvez dans l'infuſion de deux gros de ſenné. Cependant il prévient que l'on peut employer utilement le tartre émétique ſoluble, au lieu du vin. Il bannit les cordiaux. Le remède décrit dans *Le parfait maréchal*, diffère peu du précédent; il eſt fait avec la rhue, la ſauge, les paquerettes, la racine d'églantier, le ſcorſonère, l'ail & le ſel. On ſe ſert de ces plantes pilées, en cataplaſme, & on en fait prendre le ſuc intérieurement. On tire ce ſuc ſoit à l'aide du vin, ſoit à l'aide du lait.

Remède de M. le Curé de Villevêque.

PRENEZ de galega ou rhue de chèvre, de la rhue commune, du romarin, de la ſauge, de l'angélique ſauvage, du caſſis, des paquerettes des prés, des ſommités d'églantier, de la paſſerage, des gouſſes d'ail, une poignée de chaque; de ſel un quarteron, de vin deux pintes. Pilez toutes les plantes dans un mortier, mettez-les enſuite dans un pot de terre, en ajoutant le ſel & le vin. On fait prendre au malade pendant huit jours un verre de cette infuſion à jeun; on n'en donne que cinq cuillerées à un enfant, on réitère deux heures après le diner. On panſe la plaie avec de la charpie trempée dans cette infuſion, & on met par-deſſus la charpie une ſuffiſante quantité du marc des plantes. Si la plaie eſt profonde, il faut l'ouvrir dans toute ſon étendue. Il faut ſaigner le bleſſé dès les premiers jours, & réitérer la ſaignée ſi la fièvre ſurvient.

Quant aux bêtes enragées, ſi l'on peut découvrir la plaie, il faut y mettre le feu avec un fer rouge, & couper l'endroit de la bleſſure; on fait prendre le remède à plus ou moins grande doſe, ſuivant la force & la grandeur de l'animal; il en faut une pinte par jour pour un bœuf, qu'on lui fait prendre en deux fois, une chopine le matin & autant l'après-midi. On obſerve de le faire manger chaque jour pendant les huit jours qu'il prend ce remède. Il faut toujours ouvrir & couper un peu les lévres de la plaie.

Manière de guérir la Rage, tirée du livre des Réflexions ſur la nature des remèdes, *&c. par M. de Saint-André, D. M.*

APRÈS avoir ſcarifié & avoir fait ſaigner la plaie, il faut détacher avec un ſcapel ou un canif toute la chair qui a été mordue; on lave la plaie avec du vin tiède, de l'eau de mer, ou de l'eau ſalée tiède; ſi elle eſt profonde, on y met des gouſſes d'ail pour la tenir ouverte; on y applique des feuilles de rhue, de paquerettes, de l'ail & du gros ſel pilés enſemble; on bande la plaie & on laiſſe le remède pendant onze jours ſans y toucher. On prend du même remède la groſſeur d'une noix; on le détrempe dans un verre de vin & de cidre; on en tire le ſuc & on le fait prendre au bleſſé, qui ne boit ni ne mange que deux ou trois

©BIUM

heures après ; on lui en fait continuer l'uſage quelques matins de ſuite, mais plus ou moins, ſelon que la plaie eſt plus ou moins grande. Si l'appareil mis ſur la plaie ſe détachoit avant le temps preſcrit & qu'il tombât de l'eau deſſus, il faudroit recommencer le traitement, l'eau réveillant, pour ainſi dire, le venin aſſoupi & remettant ſes parties en mouvement. Si la plaie étoit conſidérable au bout du temps preſcrit, on applique un nouvel appareil comme la première fois. Alors on fait boire le bleſſé vingt matins de ſuite, & lui ayant donné deux jours de repos, on le fait boire encore ſept autres matins. Si le malade a été mordu à la tête, on lui bande les yeux pendant onze jours ; ſi la plaie eſt au nez ou au-deſſus des yeux, on ne lui découvre les yeux qu'au bout de vingt-deux jours, &c. &c.

Remède pour la Rage, expérimenté par M. Couchry, Prêtre.

PRENEZ de rhue une demi-poignée (l'auteur preſcrit pour les femmes autant de rhue de chèvre, au lieu de rhue commune), de ſauge une demi-poignée ; de polypode de chêne, de paquerettes, avec les racines, les feuilles & les fleurs, une demi-poignée de chaque ; d'ail, deux gros oignons avec leurs gouſſes ; de poudre fine d'écailles d'huîtres, deux fortes cuillerées ; de ſel commun une forte cuillerée ; d'églantier une demi-poignée (en hiver on prend l'écorce de la racine, au printemps on prend les ſommités) ; de ſcorſonère une demi-poignée (on prend les racines & les feuilles) : on pile toutes les herbes dans un mortier, ſans qu'aucun bois ne touche aux herbes. On les met enſuite dans un pot neuf, avec deux pintes de vin blanc, qui ſurpaſſe les herbes de quelques travers de doigt, & on laiſſe infuſer le tout à froid pendant l'eſpace de douze heures. On en boit un verre après avoir paſſé par un linge, pendant neuf matins de ſuite, & on applique ſur la plaie une quantité ſuffiſante du marc. On répète ainſi pendant neuf jours ; on ſe promène pendant une heure, après avoir pris ce remède, puis on ſe met au lit pour y reſter deux heures, tâchant de dormir & d'exciter la ſueur, en ſe couvrant un peu plus qu'à l'ordinaire ; les deux heures paſſées, on change de linge, &c, &c. La doſe du remède doit être proportionnée à l'âge. Il faut reprendre ce remède, dit l'auteur, quatre ou cinq jours avant la première lune, &c.

Remède contre la Rage, éprouvé avec ſuccès par le ſieur Gaudet, Maître Chirurgien à Saint-Germain-du Plain, & publié par ordre de MM. les États Généraux de Bourgogne.

PRENEZ de racine d'églantier ou roſier ſauvage un gros ; de feuilles de pimprenelle ou, à ſon défaut, de racine d'aſclepias (*vincetoxicum*) un gros ; de feuilles de petite ſauge deux gros ; de feuilles de petites marguerites trois gros ; de feuilles de bétoine sèche un gros, ou de feuilles vertes deux gros ; de ſommités de petite centaurée demi-gros ; de feuilles de rhue verte deux gros & demi ; de racine de ſcorſonère cinq gros ; de gouſſes d'ail dépouillées de leurs enveloppes un gros ; de ſel marin un gros.

On commence par piler dans un mortier de fer ou de marbre la racine d'églantier ; lorſqu'elle eſt réduite en pâte, on ajoute les feuilles de pimprenelle, que l'on broie ſans enlever la racine d'églantier ; on met enſuite la petite ſauge, qu'il faut également piler ſans retirer les deux plantes précédentes, ajoutant ainſi

ſucceſſivement dans le mortier toutes les drogues ci-deſſus, juſqu'à ce qu'elles ne compoſent plus qu'une ſeule & même pâte.

Il faut d'abord ratiſſer juſqu'au ſang la bleſſure, afin d'enlever la croûte qui pourroit s'y être formée; on l'étuvera ſoigneuſement avec une liqueur tiéde & compoſée de deux parties de vin & d'une partie d'eau, où l'on aura diſſous du ſel marin. Lorſque la plaie aura été bien lavée, on y exprimera le ſuc qui pourra ſortir de la pâte, en la preſſant avec la main, & enſuite on appliquera le marc ſur la plaie, & on l'y aſſujettira avec du vieux linge & des bandes. Au bout de vingt-quatre heures, on levera le premier appareil, pour y en ſubſtituer un ſecond comme celui ci-deſſus, à cela près qu'il ne faut plus ratiſſer ni faire ſaigner la bleſſure. On réitérera ce panſement de vingt-quatre en vingt-quatre heures, juſqu'à parfaite guériſon. Mais pour y parvenir, il ne ſuffit pas d'appliquer le remède extérieurement; on doit encore le prendre intérieurement, ce qui ſe pratique ainſi:

Ayant préparé la doſe de la pâte comme il a été dit, laiſſez-la infuſer à froid pendant douze heures dans un verre de vin blanc, par préférence au rouge; preſſez le marc légérement, paſſez la liqueur, & dans un verre d'icelle faites diſſoudre douze ou quinze grains de ſel ammoniac, ſelon l'âge ou le tempérament du malade: cette potion ſe boit à jeun pendant neuf jours conſécutifs, obſervant trois heures après de prendre une ſoupe ou du bouillon.

Les malades doivent s'abſtenir de manger des ragoûts, des viandes ſalées & épicées, & éviter tout exercice violent, capable de mettre le ſang en mouvement.

Remède publié dans le Journal Œconomique, Juillet 1760, p. 313.

PRENEZ de chardon béni, de petite ſauge, de bétoine, de piloſelle, d'angélique, de rhue, d'auronne, d'abſynthe, d'ivette, de pirole, de marrube, de chaque une poignée; coupez & broyez toutes ces plantes; faites-les bouillir enſuite dans treize livres de bière très-forte & ancienne, que l'on réduira à moitié. Paſſez le tout à travers un linge, en exprimant fortement, puis délayez-y une demi-once de thériaque de Veniſe, la plus vieille.

On prend le matin, à midi & le ſoir, trois cuillerées de cette boiſſon; on tient la plaie ouverte avec une tige de fougère, & on la panſe avec le marc des herbes dont on a fait ſa boiſſon. On continue ainſi pendant neuf jours. Les enfans ne prennent que la moitié de la doſe. On en donne une plus grande quantité aux animaux plus grands que le chien. Celui qui ſoigne le malade, doit auſſi prendre ce remède pendant les neuf jours.

Extrait d'une lettre du Frère Paterne, Religieux de la Charité.

JE vais vous faire le récit de ce qui m'eſt arrivé au ſujet de la rage. Étant prieur à Saintes en 1762, ſept habitans de Font-couverte (qui eſt une paroiſſe ſur le chemin de Saint-Jean-d'Angely, à une lieue de la ville) furent mordus par un loup enragé. Dès l'inſtant de leur morſure, M. Doublet, pariſien, chirurgien de Saint Côme, prit connoiſſance de ces malheureux. Il eut ſoin, lui & les chirurgiens de la ville, de quatre de ces malades; les trois autres furent envoyés à notre hôpital. Le religieux chirurgien, qui avoit traité en différens endroits du royaume pluſieurs de ces malades, dont il n'avoit pu en réchapper aucun, ſe trouva très-embarraſſé & me communiqua

©BIUM

ſon chagrin. Ces trois hommes, qui avoient reçu les bleſſures les plus conſidérables, paroiſſoient être ſans reſſource entre nos mains. Dans cette perplexité, j'eus occaſion d'en parler à quelques amis. Dans les petits endroits, ces ſortes d'accidens ſont toujours ſenſation dans le moment, & ce fut la grande nouvelle du jour. L'ami à qui je racontois mon embarras, me dit qu'il connoiſſoit un gentilhomme à Angoulême qui avoit le ſecret de guérir la rage. Je l'engageai à y aller & de tâcher d'en obtenir la recette ſous cachet. Il fallut que je lui promiſſe un ſecret inviolable, au moins pendant ſa vie, pour avoir cette recette, que vous trouverez au bas de la préſente.

Il faut vous dire que les chirurgiens, & même M. Doublet, firent l'impoſſible pour guérir leurs quatre malades; ils moururent au bout de quatre à cinq ſemaines, tous enragés : nous guérimes, par le moyen de notre recette, nos trois malades. Il y avoit entre autres le ſacriſtain de la paroiſſe de Font-couverte, qui avoit été dans le cas d'avoir une feſſe totalement emportée & les molets déchirés : cet homme eut le courage d'aſſiſter à l'enterrement des quatre morts en ville.

Voici cette recette; mais il faut s'en ſervir dès le commencement du mal. Je puis la communiquer, puiſque la perſonne qui me l'a donnée eſt morte.

℞ clous de gérofle n° 7; écorces d'oranges ameres & sèches ʒ j : réduiſez le tout en poudre impalpable; ajoutez enſuite de rhue, de ſauge, de trèfles *ana* une poignée; de gros ſel, une poignée : mettez le tout en poudre impalpable. Ajoutez un verre de vin vieux & rouge; laiſſez infuſer, paſſez & exprimez le marc. Faites prendre le ſuc au malade à jeun pendant trois jours, & qu'il ſoit trois heures après ſans rien prendre. Mettez du marc deux fois par jour ſur la morſure, & laiſſez le marc à la cave, afin qu'il ſe tienne humide.

En ſuppoſant que le malade vomiſſe le remède avant trois heures, réitérez le lendemain, juſqu'à ce que ſon eſtomac le contienne chaque jour; & ſi cette quantité de la drogue, à raiſon de beaucoup de morſures, ne ſuffiſoit pas, on doublera la doſe.

Ce remède me parut rebutant dès que j'en vis la recette; mais il fallut ſe rendre à l'effet. Dans mon dernier voyage à Saintes, en 1772, on m'aſſura que le ſacriſtain vivoit encore & ſe portoit bien.

N. B. La doſe eſt pour un ſeul malade, pour un jour.

Recette pour guérir la Rage, communiquée par M. Chatelus, Prêtre & Syndic de la Table du Purgatoire à Lavaur en Languedoc.

La plupart des perſonnes qui ſont dans le cas d'être guéries de la rage, ne ſont pas en état de paſſer par les grands remèdes, les unes, parce qu'elles n'en ont ni la commodité ni la faculté, les autres, parce qu'elles ne ſauroient réſiſter au mercure. Le remède qui ſuit, paroît le plus ſûr & le plus aiſé pour toutes ſortes de perſonnes. Il a été très-long-temps caché par une famille noble; il n'eſt que trop juſte de le mettre au jour, ayant été ſouvent employé, & toujours avec ſuccès.

Les plaies cauſées par la morſure d'un chien ou autre animal enragé, ſont dans peu couvertes d'une croûte sèche. On enlevera cette croûte juſqu'à ce que la plaie ſaigne, pendant qu'on préparera le remède ſuivant :

On coupera par petits morceaux le verd ſeulement des porreaux, en telle quantité qu'ils forment, étant préparés, un cataplaſme de deux pouces de circonférence plus que la plaie, de l'épaiſſeur auſſi de deux pouces. On ajoutera à

ces

ces queues de porreaux une poignée de ſel marin, dont on uſe ordinairement dans les familles. On doit piler le tout enſemble dans un mortier, pour en faire un cataplaſme, qu'on appliquera ſur la plaie ſaignante : on le preſſera un peu tout autour, afin qu'il ſoit un peu plus épais & qu'il conſerve plus long-temps ſon humidité. On couvrira le cataplaſme d'une compreſſe, puis on ajoutera une bande proportionnée, qu'on froncera tout autour par haut & par bas. Après l'avoir bien aſſujettie avec l'aiguille & le fil, on mettra ſur cette bande une autre bande un peu plus large, de la même manière que la première. On doit laiſſer ce cataplaſme au moins quarante jours ſans lever l'appareil, & plus ſi on le peut, prenant les plus grandes précautions pour ne jamais s'expoſer à le déranger de ſa première place, qu'il doit toujours occuper juſqu'à l'entière guériſon. Le malade peut vivre de même qu'un homme prudent qui ſe porte bien, vaquer à ſes fonctions, fût-il même laboureur, & il peut être très-aſſuré d'une parfaite guériſon.

MÉMOIRE

Sur le régime le plus néceſſaire aux troupeaux.

Par M. DAUBENTON.

Lu le 11 décemb. 1778.

UN bon régime eſt néceſſaire pour conſerver la ſanté des troupeaux ; c'eſt auſſi un des meilleurs moyens de guérir leurs maladies. On doit être attentif au choix & à la qualité des alimens que l'on met dans les rateliers des moutons, & à ceux qu'ils prennent dans la campagne, parce qu'ils ne peuvent avoir d'autre nourriture dans la mauvaiſe ſaiſon que celle qu'on leur donne, & parce que les pâturages les plus ſucculens ſont les plus dangereux.

Les ſanves, le trèfle, la luzerne, l'herbe du froment & toutes celles qui ſont auſſi appétiſſantes pour les moutons que favorables à leur ſanté, peuvent être mortelles, lorſqu'ils en ont brouté une trop grande quantité. L'air qui s'en dégage, enfle le plus grand de leurs eſtomacs à un point extrême, comme un ballon ; ſa tenſion empêche la rumination & l'augmentation du volume de ce viſcère, comprime les gros vaiſſeaux, arrête la circulation & cauſe la mort, ſi on ne la prévient par de prompts ſecours qui puiſſent faciliter la ſortie de l'air par les inteſtins, ou la circulation du ſang. La courſe des moutons, leur immerſion dans l'eau, la ſaignée & pluſieurs autres moyens ſont efficaces ; mais je ne puis les rapporter ici, ni indiquer ceux qui ſont les meilleurs, ou les plus faciles.

Plus les pâtures ſont abondantes & ſucculentes pour les moutons, plus les bergers doivent s'en défier. Il ne faut les y conduire que lorſqu'ils ſont déja en partie raſſaſiés, & ne les y laiſſer que peu de temps.

Les herbes qui ſeroient nuiſibles aux moutons par leurs mauvaiſes qualités, ſont bien moins à craindre; ils n'en mangent point, même lorſqu'ils ſont preſſés par la faim: voici les épreuves que j'ai faites à ce ſujet.

J'ai mis dans un petit parc formé ſeulement par quatre claies, deux moutons; car ces animaux ſont tellement accoutumés à être pluſieurs enſemble, qu'un mouton qui ſe trouve ſeul, eſt toujours inquiet & occupé à en chercher d'autres. J'ai fait donner ſucceſſivement dans un ratelier aux deux moutons renfermés dans le petit parc, différentes herbes de mauvaiſe qualité, ou ſoupçonnées d'être nuiſibles, telles que les thitimales, la bryonne, la renoncule ſcélérate, la renoncule tubéreuſe & pluſieurs autres. La thitimale & la bryonne ſont reſtées dans le ratelier du matin au ſoir, ſans que les moutons en aient goûté; au contraire ils ont mangé avec avidité les renoncules ſcélérates & tubéreuſes. On ne leur a donné pendant huit jours qu'une de ces herbes pour toute nourriture, & chaque jour on leur a préſenté de l'eau, dont ils n'ont bu que très-peu, ou qu'ils ont refuſée; ce qui prouve évidemment que ces plantes ne cauſent aucune altération aux moutons, quoiqu'elles ſoient très-âcres, principalement les tubercules de la renoncule tubéreuſe.

Ces épreuves me paroiſſent déciſives, puiſqu'un mouton paſſe la journée ſans manger, contre une herbe qui eſt dans ſon ratelier: il ne mangera jamais de cette herbe dans la campagne, où il en trouvera d'autres plus à ſon goût. Une herbe qui a été la ſeule nourriture d'un mouton pendant huit jours ſans aucun mauvais effet ſenſible, eſt encore moins ſuſpecte dans la campagne; car il n'y a aucune apparence qu'un mouton la préfère toujours aux autres herbes qui s'y trouvent.

Il paroît que les bergers n'ont à craindre, pour le régime des moutons dans les bons pâturages, que la trop grande quantité des herbes ſucculentes qu'ils pourroient manger avec avidité: mais les fourrages qu'on leur donne au ratelier demandent d'autres ſoins.

Les moutons ſe dégoûtent de leur fourrage s'il a contracté

©BIUM

une ſaveur ou une odeur qui leur ſoit déſagréable. Ainſi les foins rouillés dans les prairies, échauffés ou moiſis dans les fenils, expoſés à la vapeur des fumiers, les pailles infectées par les rats, ſont de mauvais alimens, beaucoup plus à craindre lorſqu'ils ne ſont pas gâtés au point de répugner abſolument aux moutons, mais ſeulement aſſez pour les empêcher d'en prendre une quantité ſuffiſante. Dans ce dernier cas, on ne ſe croit pas obligé de leur donner de meilleurs fourrages, quoique l'on s'apperçoive qu'ils mangent moins que ſi le fourrage étoit bien conditionné. On ne ſait pas aſſez que les moutons dépériſſent promptement & ſont expoſés à pluſieurs maladies, lorſqu'ils ne prennent pas la quantité de nourriture qui leur eſt néceſſaire.

Alors l'animal languit, il devient galeux, & les meilleurs remèdes contre cette maladie ſont ſans effet tant que la cauſe ſubſiſte. La laine prend un mauvais accroiſſement; les vaiſſeaux ſanguins, qui ſont d'un rouge vif ſur le blanc de l'œil dans l'état de ſanté, pâliſſent & annoncent des maladies graves & mortelles, ſi on ne les prévient en fortifiant le mouton par de meilleurs fourrages.

L'abondance des alimens eſt néceſſaire aux moutons, principalement dans les trois premières années de leur vie, pour fournir non-ſeulement à leur ſubſiſtance, mais auſſi à leur accroiſſement & à la ſécrétion du ſuint, qui eſt particulière à ces animaux, & qui contribue beaucoup à la production de la laine.

Lorſque l'herbe des pâtures ou le fourrage du ratelier ne ſont pas en aſſez grande quantité pour la nourriture de tous les moutons d'un troupeau, les plus vigoureux devancent les plus foibles dans la campagne pour brouter la meilleure herbe, ou les écartent du ratelier pour manger avidement le fourrage. Ainſi les moutons déja affoiblis par un mauvais tempérament ou par le germe de quelque mal, languiſſent dans la diſette des vivres; ils dépériſſent de jour en jour, ils perdent leur laine & ils éprouvent bientôt les ſymptômes de pluſieurs maladies, principalement de celle que l'on appelle la *pourriture*.

On pourroit prévenir tous ces maux en donnant chaque jour un ſupplément de nourriture aux moutons qui en auroient beſoin. On les reconnoît le ſoir par l'état de leur ventre, qui n'eſt pas auſſi renflé qu'il devroit l'être. Mais ce ſigne eſt équivoque lorſqu'il n'a manqué dans le jour qu'une petite quantité d'alimens. Cependant ce défaut eſt ſuffiſant pour diminuer la ſécrétion du lait des brebis & l'accroiſſement des agneaux : il devient très-nuiſible lorſqu'il arrive trop ſouvent; il eſt preſque toujours à craindre dans les pays où les pâtures ou les fourrages ſont peu abondans.

Il faut donc ſavoir proportionner le nombre des moutons d'un troupeau à la quantité des alimens que l'on peut leur fournir. Ce point eſt eſſentiel au régime de ces animaux; mais quelle règle peut-on ſuivre pour ne pas ſe tromper dans ce calcul & pour avoir par conſéquent autant de moutons que l'on peut en nourrir?

J'ai tâché de réſoudre cette queſtion, qui m'a paru très-importante pour les propriétaires des terres, pour les cultivateurs, & en général pour le bien des manufactures & du commerce.

J'ai fait mettre dans un petit parc deux moutons qui avoient environ vingt pouces de hauteur, priſe au garrot (c'eſt la taille de la plupart des bêtes à laine qui ſont en France). Les deux moutons en expérience n'ont eu pendant huit jours pour toute nourriture que de l'herbe nouvellement fauchée & peſée avant d'être miſe au ratelier. On avoit ſoin de ramaſſer & d'y remettre celle que les moutons faiſoient tomber, & de peſer celle qu'ils ne vouloient pas manger, parce qu'elle étoit trop dure, ou parce qu'elle avoit quelque autre mauvaiſe qualité. Il a réſulté de cette épreuve, répétée pluſieurs fois, qu'un mouton de taille médiocre mange environ huit livres d'herbe en un jour.

Les mêmes épreuves, faites avec la même exactitude ſur les fourrages de foin ou de paille, ont prouvé qu'un mouton auſſi de taille médiocre mange chaque jour deux livres de foin, ou deux livres & demie de paille.

©BIUM

Pour ſavoir combien il faut de livres d'herbe pour faire une livre de foin, j'ai fait peſer de l'herbe dès qu'elle a été fauchée; enſuite on l'a étendue ſur un grand drap expoſé au ſoleil pour n'en rien perdre & pour la faire bien faner. Etant ainſi convertie en foin, le poids s'eſt trouvé réduit au quart: huit livres d'herbe n'avoient fait que deux livres de foin.

Les cultivateurs connoiſſent combien une pâture produiroit de charretées ou de bottes de foin; par conſéquent ils ſeront en état de juger du nombre de moutons qu'ils pourront nourrir en foin ou en herbe: ils auront donc une règle pour proportionner le nombre de leurs moutons à la quantité de la pâture & des fourrages qu'ils pourront leur fournir.

Ayant déterminé la quantité d'alimens ſolides qui étoit néceſſaire pour le bon régime des bêtes à laine, j'ai fait d'autres épreuves ſur ces animaux, pour ſavoir en quel temps il faut les abreuver.

On ſait qu'ils boivent rarement lorſqu'ils ſe nourriſſent d'herbes fraîches; mais ils ont beſoin d'eau lorſqu'ils ne ſont nourris que de fourrages ſecs. Il y a diverſes pratiques pour le temps de les faire boire: on les abreuve une ou deux fois chaque jour dans quelques pays; dans d'autres on paſſe un, deux, trois ou quatre jours, & même juſqu'à quinze ſans les faire boire. De tous ces régimes, ſi différens les uns des autres, quel eſt le meilleur? j'ai tâché de le connoître par les expériences ſuivantes.

J'ai renfermé dans une étable, au fort de l'hiver, un petit troupeau dont tous les moutons étoient numérotés. Il y a été retenu jour & nuit ſans en ſortir, & nourri d'un mêlange de paille & de foin ſans aucun autre aliment. Chaque jour un berger emportoit ſucceſſivement entre ſes bras quelques moutons hors de l'étable, pour les faire boire en ma préſence dans un vaiſſeau jaugé à différentes hauteurs, & les rapportoit dans l'étable après qu'ils avoient bu ou refuſé de boire.

Par ce moyen, j'ai ſçu combien ces moutons buvoient d'eau lorſqu'on leur en préſentoit une, deux ou trois fois chaque jour, ou ſeulement de deux, trois, quatre ou cinq jours l'un.

La plupart des moutons de ce petit troupeau paſsèrent un mois dans l'étable ſans boire : leur appétit fut toujours le même, & ils n'eurent aucune autre incommodité que celle de la ſoif, dont ils donnèrent un ſigne évident ; ils accouroient pour lécher les lèvres mouillées des moutons qui venoient de boire, & que l'on rapportoit à l'étable.

Il réſulte de ces expériences, dont je ne puis donner ici le détail, que des moutons qui n'auroient point d'autre nourriture que du fourrage ſec & qui ſeroient à portée de l'eau, paſſeroient des jours ſans boire ; mais ils prendroient une plus grande quantité d'eau le jour ſuivant que s'ils avoient bu la veille ; & cette quantité augmente juſqu'à un certain point s'ils ont été privés d'eau pendant pluſieurs jours de ſuite. Alors ils ſont tourmentés par la ſoif, puiſqu'ils s'empreſſent pour avoir quelques gouttes d'eau ; & s'ils trouvoient ce liquide en abondance, ils en boiroient trop pour leur tempérament, ſujet aux épanchemens de ſéroſités, qui produiſent des hydatides mortelles dans le cerveau, & la maladie appellée pourriture, qui n'eſt pas moins funeſte.

Le meilleur régime eſt de conduire tous les jours le troupeau à l'abreuvoir, en le faiſant paſſer lentement ſans l'arrêter : par ce moyen les moutons qui auront beſoin de boire, ſeront les ſeuls qui s'abreuveront.

Dans les pays où l'eau eſt rare, il arrive ſouvent que l'abreuvoir eſt fort éloigné ; on ne peut y conduire les troupeaux ſans les fatiguer : dans ce cas on peut paſſer pluſieurs jours ſans les faire boire ; mais il ne faut pas tarder trop longtemps, lorſqu'ils n'ont que des fourrages ſecs.

Cet aliment diffère beaucoup de l'herbe fraîche, par l'humidité qu'il a perdue en ſe deſſéchant : cependant les moutons prennent chaque jour la même quantité de ſubſtance ſolide, ſoit en herbe, ſoit en foin. Leur appétit a été auſſi juſte que la balance dans les expériences dont j'ai fait mention, puiſqu'ils ont mangé huit livres d'herbe, ou deux livres de foin, qui ſont le produit de huit livres d'herbe, ſuivant mes expériences. L'évaporation qui ſe fait durant le fanage, enlève

©BIUM

les trois quarts de la ſubſtance de l'herbe en parties fluides: ainſi le mouton qui mange deux livres de foin, eſt privé de ſix livres d'aliment liquide, qu'il auroit eues en mangeant huit livres d'herbe. Il ſupplée une partie de cette perte en buvant environ trois livres d'eau lorſqu'il eſt nourri de foin; mais cette eau n'eſt pas en auſſi grande quantité & n'a pas la même qualité que le liquide de l'herbe enlevé par le fanage.

On ne peut douter que cette différence dans le régime ne produiſe de mauvais effets pour les fonctions du corps & pour l'économie animale. Je vais en donner des preuves qui ne ſont que trop évidentes & trop fréquentes.

Dans des pays où la neige reſte ſur la terre pendant un mois ou deux, le bétail eſt réduit aux fourrages ſecs tant qu'elle dure : alors les bêtes à laine les plus foibles, principalement les agneaux, les moutons qui ſont dans leur ſeconde année, les brebis pleines & celles qui allaitent, languiſſent & dépériſſent. Les bergers expriment ce mauvais état en diſant qu'ils fondent leur ſuif : en effet ils maigriſſent & il en périt un grand nombre.

J'ai ſouvent médité ſur la cauſe de ce mal & ſur les moyens de le prévenir. Après avoir fait toutes les recherches que j'ai pu imaginer, il m'a paru ne venir que d'un changement de régime, qui ſe fait ſubitement d'un jour à l'autre. Les moutons ſe trouvent réduits à environ deux livres de fourrage ſec & à trois livres d'eau, au lieu de huit livres d'herbe. Ils ſont donc privés tout-à-coup des trois huitièmes de leurs alimens, & ces trois huitièmes font la moitié de la partie fluide de leur nourriture.

Suivant mes expériences ſur la quantité d'eau que boivent les moutons, il paroît que leur boiſſon ne peut ſuppléer que la moitié du liquide que l'herbe a de plus que le foin. Il ſeroit dangereux de les exciter à boire une plus grande quantité d'eau, parce qu'ils ſont très-ſujets aux infiltrations. Il faut donc tâcher d'avoir au moins une petite quantité de fourrage frais à leur donner chaque jour, pour corriger les mauvais effets du fourrage ſec.

Le

Le plus ſenſible eſt apparent dans le troiſième eſtomac des moutons que l'on appelle le feuillet, parce qu'il eſt compoſé intérieurement d'environ quatre-vingt-ſeize lames membraneuſes détachées les unes des autres, quoiqu'il n'ait que huit à dix pouces de circonférence lorſqu'on l'a rempli d'air. Pendant la rumination, les alimens paſſent de la bouche dans ce troiſième eſtomac & ſe répandent entre ſes quatre-vingt-ſeize lames. Je les y ai trouvés fort ſouvent arides & preſque deſſéchés dans un très-grand nombre de moutons que j'ai diſſéqués.

Ces alimens, après avoir été ruminés, reçoivent dans le feuillet du mouton & des autres animaux ruminans une préparation à la digeſtion, qui ne ſe fait que dans le quatrième eſtomac, appellé la caillette. Les alimens ſont arides dans le feuillet, non-ſeulement lorſque l'animal ne ſe nourrit que de fourrages ſecs, qui n'ont pas fourni aſſez de liquide, mais auſſi lorſqu'il eſt attaqué de quelque maladie qui cauſe trop de chaleur, & par conſéquent trop d'évaporation des liquides néceſſaires à la digeſtion.

Dans ces deux cas, on préviendroit les mauvaiſes digeſtions & les maux qu'elles produiſent, ſi l'on pouvoit donner aux moutons, au moins une fois chaque jour, quelques alimens non deſſéchés.

Dans tous les temps où la terre n'eſt pas couverte de neige, les moutons y trouvent aſſez de nourriture fraîche pour qu'il ne ſoit pas néceſſaire de leur en donner au ratelier dans la mauvaiſe ſaiſon avec le fourrage ſec. Je ſuis reſté pluſieurs fois au milieu d'un troupeau dans des champs à demi couverts de neige, où je ne voyois aucune herbe. Cependant les moutons ayant l'œil plus près de la terre, appercevoient la pointe de quelques feuilles, & grattoient avec le pied pour en découvrir une plus grande partie, la ſaiſiſſoient avec les dents & tiroient quelquefois des racines avec les feuilles. Mais lorſque la neige couvre la terre en entier juſqu'à une certaine épaiſſeur, il n'y a plus de reſſources que dans les plantes qui ont aſſez de hauteur pour que l'on puiſſe aiſément faire tomber la neige qui les couvre.

©BIUM

Il y a quelques eſpèces de choux, tels que le chou frangé & le chou cavalier, qui ſont fort élevés, qui réſiſtent à la gelée & dont les feuilles contiennent beaucoup de ſuc. Elles ſeroient un mauvais aliment pour les moutons dans les temps où ils ne ſont pas réduits au fourrage ſec; mais lorſqu'ils n'ont que cet aliment, quelques feuilles de ces plantes ſuffiroient pour empêcher ſes mauvais effets.

Il eſt difficile d'avoir une aſſez grande quantité de ces choux pour des troupeaux nombreux : il faut les ſemer, les tranſplanter, les arroſer pendant pluſieurs jours, & cette culture doit être répétée tous les ans; elle ſeroit trop longue & trop diſpendieuſe pour des cultivateurs. Quelqu'avantage que l'on puiſſe tirer des choux pour le régime des troupeaux, je ne conſeilerois pas de mettre cette plante au nombre des fourrages, ſi je n'avois rencontré une eſpèce de chou que l'on peut avoir ſans le ſemer, ſans le tranſplanter, ni l'arroſer. Il eſt auſſi inconnu aux naturaliſtes qu'aux agriculteurs. Il réſiſte à la gelée, comme le chou frangé & le chou cavalier, & leur eſt préférable pour le bétail, parce que ſa culture eſt très-facile. On peut le multiplier par des boutures; il ſuffit de couper ſes branches latérales, qui ſont en grand nombre, & de les mettre en terre, pour avoir bientôt de nouvelles plantes dans toute l'étendue d'un champ bien cultivé. Les feuilles ſont moins grandes que celles des autres choux, mais leur ſuc eſt auſſi abondant : elles peuvent ſervir d'aliment aux bergers comme aux moutons; ces animaux en ſont fort avides : quelques poignées de ces feuilles données à un mouton, corrigent les mauvais effets du fourrage ſec.

Le régime des troupeaux eſt une des parties les plus importantes de la médecine vétérinaire. On ne peut établir ſolidement cette ſcience que par des expériences exactes & par des obſervations ſouvent répétées ſur les animaux. Il faut les bien connoître dans leur état naturel, avant d'entreprendre de guérir leurs maladies.

OBSERVATIONS

Sur la taille latérale de Cheſelden, & ſur les moyens de la rendre plus facile à pratiquer.

Par M. VICQ D'AZYR.

Lu le 18 novembre 1777.

DEPUIS le temps où Hippocrate a juré de ne plus faire l'opération de la taille, dont les ſuites lui avoient paru très-dangereuſes, les lumières acquiſes en anatomie & en chirurgie ont donné aux moyens propres à l'extraction du calcul preſque toute la perfection dont ils ſont ſuſceptibles. La profondeur des parties ſur leſquelles on doit agir, l'importance des organes qu'il faut diviſer, & la facilité avec laquelle la plus légère mépriſe peut expoſer la vie du malade aux plus grands dangers, ont ſans doute retardé les progrès des méthodes imaginées à ce ſujet. Elles ſont maintenant en ſi grand nombre, qu'on a beſoin de les claſſer pour les rappeller avec ordre à ſa mémoire; & on pourroit dire à leur égard ce qu'un naturaliſte [*a*] célèbre a dit de la botanique, que l'hiſtoire de la ſcience & ſa nomenclature ſont plus difficiles à apprendre que la ſcience elle-même.

Il n'y a point de région voiſine de la veſſie dans laquelle on n'ait opéré pour s'y frayer une route. En 1560, Franco ne pouvant extraire une pierre trop volumineuſe par le grand appareil, inciſa le premier la veſſie dans ſa partie ſupérieure derrière le pubis. Roſſet publia cette méthode; Fabrice de Hilden la loua après l'avoir rejettée; Simon Pietre en développa les avantages; Douglas le chirurgien la pratiqua à Londres, & Heiſter à Altorf; enfin M. Morand fit imprimer en 1728 un ouvrage accompagné d'une lettre de M. Winſlow,

[*a*] M. le comte de Buffon.

dans lequel il en annonça les ſuccès. Depuis ce temps, cette pratique n'eſt plus en uſage; & quoiqu'elle ait réuſſi quelquefois & malgré les efforts de pluſieurs perſonnes, elle eſt preſque toujours retombée dans l'oubli [*b*].

Outre les raiſons qui empêchent qu'on ne puiſſe l'étendre à tous les cas, nous croyons que la réflexion ſuivante mérite la plus grande attention. On ſait que le péritoine s'attache derrière le pubis & au-deſſus de la veſſie : il s'enfonce plus ou moins dans l'intervalle qui les ſépare. Des diſſections nombreuſes m'ont prouvé qu'il y a à ce ſujet des variétés conſidérables. Lorſque le péritoine ſe porte très-loin derrière le pubis, il eſt preſque impoſſible qu'il ne ſoit pas ouvert dans le haut appareil. Cette ſeule conſidération doit le faire ranger dans la claſſe des opérations dont le ſuccès eſt incertain.

On connoît ſous le nom de *bas appareils*, ceux qui ont lieu vers le périnée, l'iſchium & le podex.

Sous un autre aſpect, en ayant égard au nombre des inſtrumens dont on ſe ſert, on a diſtingué un *grand* & un *petit* appareil. Celui-ci, qui eſt le plus ancien, eſt ainſi nommé parce qu'il ne faut, pour le pratiquer, qu'un ou deux inſtrumens au plus. Il ſuffit, ayant fixé la pierre au moyen de deux doigts introduits dans le rectum, de couper oblique-

[*b*] Parmi les ouvrages faits ſur la pratique & les avantages du haut appareil, il convient de diſtinguer celui qui a été publié en 1779 par le frère Côme. Il ſuffit qu'il y ait des cas où quelque vice local du périnée, de l'urèthre, ou de quelque partie correſpondante de la veſſie, ou le volume exceſſif de la pierre, rendent le bas appareil impraticable, pour que l'on ait à cet habile opérateur la plus grande obligation de ce qu'il a rendu, par ſa nouvelle méthode, la taille hypogaſtrique plus sûre. Douglas, Cheſelden, Midleton, Maggill, Morand & Heiſter qui l'ont pratiquée, n'ont point ſenti, comme le frère Côme, pour quelle raiſon leurs ſuccès étoient toujours incertains. 1°. La diſtention de la veſſie par les injections avoit toujours paru très-douloureuſe; 2°. l'urine n'ayant point d'écoulement commode, avoit preſque toujours produit des infiltrations. Le frère Côme a remédié à ces deux inconvéniens, en trouvant le moyen d'opérer ſans injecter, & en pratiquant à la veſſie dans le lieu du bas appareil une boutonnière par laquelle les urines ſortent facilement; ce qui fait la sûreté de l'opération. Le frère Côme rapporte quatre-vingt-deux obſervations dans leſquelles il a réuſſi en opérant de cette manière.

ment ſur la ſaillie qui ſe fait alors. Celſe a conſeillé d'inciſer en croiſſant ; Albucaſe & Paul d'Egine ont fait mention du petit appareil ; Gui de Chauliac l'a recommandé ; Sacchius ſe ſervoit d'un crochet pour faire ſortir le calcul ; Saviard l'a employé ſur les petites filles ; un empyrique nommé Raoux l'a mis en uſage avec ſuccès en Allemagne, & Heiſter dit qu'il l'a vu pratiquer très-heureuſement & très-communément dans ce pays.

Le grand appareil, que Marianus fit connoître, après l'avoir appris de Jean de Romanis ; qui parvint enſuite à Octavien della Villa, aux quatre Collots, à Franco, & qui depus 1526 à peu près juſqu'à la mort de M. Le Dran a été conſtamment pratiqué par preſque tous les chirurgiens, eſt maintenant regardé avec raiſon comme une opération compliquée, très-difficile & même dangereuſe. On ne peut cependant s'empêcher d'obſerver qu'elle a ſouvent réuſſi, & que M. Le Dran, après avoir imaginé une méthode latérale très-ingénieuſe, & avoir développé dans deux excellens ouvrages [c] tout ce qui étoit particulier à chaque procédé employé juſqu'alors, revint au grand appareil dans ſa pratique. Cette réflexion mettra en garde contre les aſſertions de ceux qui, pour répondre à des objections démonſtratives & dans le deſſein de prouver l'efficacité d'une méthode, ſe contentent d'alléguer des ſuccès dont il n'y en a aucune qui ne ſoit appuyée.

L'appareil latéral qui a été ſubſtitué avec raiſon à tous ceux dont nous venons de parler, peut être diviſé en celui du col & du corps de la veſſie. Ce dernier, imaginé par MM. Foubert & Thomas, expoſe à pluſieurs dangers, l'opérateur n'étant pas dirigé par la ſonde. Le premier eſt préférable à tous égards : on le doit à la hardieſſe d'un moine nommé frère Jacques ; il a été perfectionné par Méri, par Rau & par Maréchal, & Cheſelden l'a réduit en méthode

[c] *Parallèle des tailles & Suite du parallèle.*

©BIUM

& en a tracé les principes [*d*]. Faire aux tégumens une inciſion oblique & dirigée vers la tubéroſité ſciatique, découvrir la ſonde, introduire dans ſa crénelure un lithotome figuré comme une eſpèce de canif, pénétrer dans la veſſie, couper la proſtrate, & ſortir en inciſant les graiſſes & en baiſſant le poignet, de ſorte qu'il en réſulte une ouverture conique ayant ſa pointe dans la veſſie & ſa baſe à l'extérieur; telle eſt la manière, auſſi ſimple que certaine, de préparer une iſſue au calcul.

Il n'y a preſque aucun chirurgien célèbre qui n'ait imaginé un procédé particulier pour remplir les indications ſuſdites. Ces méthodes, très-nombreuſes, peuvent être diviſées en celles qui conſiſtent à employer des inſtrumens dont l'ouverture déterminée de la veſſie eſt un effet purement mécanique & néceſſaire, & en celles dans leſquelles l'opérateur, à l'exemple de Cheſelden, dirige lui-même ſon lithotome, & fait l'inciſion plus ou moins grande à ſon gré, ſuivant le beſoin.

Dans la première claſſe doivent être rangées la méthode de M. Le Dran, adoptée & perfectionnée par M. Pouteau; celle du frère Côme, qui inciſe du dedans en dehors [*e*]; celle de M. Le Cat, qui en eſt l'inverſe; celle dans laquelle on emploie la ſonde à galleries rabattues, du même auteur; celle de M. Vacher, qui a corrigé très-ingénieuſement la méthode du frère Côme, enfin celle de M. Haukins, actuellement très employée à Londres, & qui compte à Paris parmi ſes partiſans pluſieurs de nos plus habiles chirurgiens. M. Haukins a rendu tranchant un des côtés du gorgeret de Hilden, & il l'a élargi en même temps: il met

---

[*d*] Je ne fais ici aucune mention des autres procédés employés par Cheſelden, qui, s'étant trouvé dans un moment où cette opération a changé de face, a dû néceſſairement varier ſes moyens.

[*e*] Il y a une manière utile d'employer l'inſtrument du F. Côme, pour faire l'opération latérale avec ſuccès; c'eſt de ne donner à ſa lame qu'un petit degré d'ouverture, & après l'avoir introduite, de l'employer, pour faire la ſection latérale, comme ſi on ſe ſervoit d'un lithotome ordinaire.

abſolument le rectum à couvert, ce qui eſt un très-grand avantage ; mais la ſection de la proſtrate & du col de la veſſie n'eſt pas parallèle à l'inciſion extérieure, & le côté tranchant de l'inſtrument ne manqueroit jamais de heurter contre la branche de l'iſchium, ſi on oublioit de le porter du côté oppoſé à celui ſur lequel on opère, afin de l'écarter du corps caverneux gauche.

Quels que ſoient les avantages de ces méthodes, celle que Cheſelden a pratiquée, & que l'on ſuit, avec très-peu de différence & avec beaucoup de ſuccès, à l'hôtel-dieu de Paris, ſera toujours regardée comme plus ſimple & plus conforme aux règles de l'art. Après l'avoir bien exercée & l'avoir fait manœuvrer à mes élèves, voici ce que j'ai remarqué :

1°. Les cathéters que l'on emploie, ont le bec trop court, & lorſque la pointe du lithotome eſt parvenue à leur extrémité, on eſt obligé de baiſſer le poignet pour faire pénétrer l'inſtrument dans le col de la veſſie, ce qui l'expoſe à quitter la crénelure. Pour prévenir cet inconvénient, j'ai fait faire une ſonde dont l'extrémité & la crénelure ſont plus prolongées que dans les ſondes ordinaires. Son introduction eſt un peu plus difficile ; mais une fois introduite, elle peut ſervir, ſans être aucunement dérangée, pour conduire le lithotome juſqu'à ſa deſtination.

2°. Le lithotome de Cheſelden, & même celui de M. Moreau, ne ſont point aſſez longs pour tailler facilement des adultes, lors ſur-tout qu'ils ont de l'embonpoint. On eſt alors obligé de finir l'opération en tenant l'inſtrument avec peine par l'extrémité du manche, ce qui diminue beaucoup la ſûreté, ſans laquelle le ſuccès eſt toujours incertain. De plus les petites bandes de linge dont on ſe ſert pour armer le lithotome, s'humectent & ſont un obſtacle à ſon introduction, qui ne ſe fait qu'avec peine, lorſqu'on n'y eſt pas accoutumé par une longue expérience. Pour corriger ce défaut, le lithotome que je préſente eſt plus long que celui de Cheſelden : le manche en eſt arrondi, & il ſe termine par une tige

©BIUM

de fer applatie, qui gliſſe aiſément dans la plaie, & qui n'éprouve aucune difficulté en y pénétrant.

3°. J'ai remarqué que les élèves ont ſur-tout la plus grande peine à conduire le long de la crénelure du cathéter un lithotome auſſi aigu que celui de M. Moreau, dont la pointe ſautille & ſe déplace avec la plus grande facilité. L'inſtrument dont je conſeille l'uſage, n'eſt tranchant que d'un côté; ſa pointe eſt plus forte; il offre d'ailleurs à peu près la même coupe que ceux dont on ſe ſert communément: il en a tous les avantages, ſans participer à aucun de leurs inconvéniens; c'eſt une eſpèce de couteau, dont l'uſage eſt en même temps plus commode & plus sûr. L'étendue de ſon tranchant eſt meſurée à peu de choſe près ſur celui de M. Moreau, & il peut également ſervir pour faire l'ouverture des tégumens.

4°. Ce lithotome, dont la figure eſt jointe à ce mémoire, quoique plus facile à introduire que ceux dont on ſe ſert communément, ne laiſſe pas d'offrir encore des difficultés à ceux qui n'ont pas une grande habitude ou beaucoup de dextérité. Le moyen ſuivant les mettra à portée de pratiquer l'opération de Cheſelden auſſi aiſément que celles que l'on vante comme les plus aiſées.

On ſait que M. Le Dran avoit imaginé d'introduire dans la veſſie une ſonde droite crénelée, après avoir ſuffiſamment ouvert l'urèthre. M. Pouteau a ajouté à cette ſonde deux branches parallèles, qui fixent le lithotome & un niveau, pour en aſſurer la direction. Ces deux chirurgiens portoient le long de leur ſonde une lame tranchante, qu'ils retiroient après l'avoir enfoncée, ſans quitter la crénelure.

J'ai penſé qu'au lieu d'employer une ſonde droite pour ſuivre un pareil procédé, il ſeroit également facile de s'en ſervir pour pratiquer la taille de Cheſelden.

Celle dont je conſeille l'uſage, porte un petit bouton à l'une de ſes extrémités, & à l'autre une plaque. La crénelure eſt creuſée ſur le côté; elle peut ſervir pour chercher la pierre & autant qu'il eſt poſſible pour en meſurer l'étendue; elle eſt ſur-tout deſtinée à recevoir le lithotome dont j'ai parlé.

parlé. L'opérateur, en l'introduiſant, exécute ce qu'il feroit s'il ſe ſervoit d'un biſtouri pour débrider une fiſtule; & il le fait preſque avec la même facilité. La peau, les graiſſes & l'urèthre ayant été inciſées, la ſonde droite ayant été introduite & le calcul retiré de la veſſie, l'opérateur doit placer le manche du nouveau lithotome entre le pouce & l'index de la main droite, ce dernier doigt & le moyen étant couchés le long de la tige. Tandis qu'avec la main gauche il élève la ſonde droite vers le pubis, pour préſerver le rectum, & qu'il la porte un peu vers le côté droit pour éloigner l'inciſion de la branche de l'iſchium, il conduit ſans aucune peine le lithotome juſqu'à l'extrémité fermée de la crénelure, & il lui eſt facile de s'appercevoir qu'il y eſt arrivé. Alors il tient la ſonde avec la plus grande fermeté, & il s'en ſert comme d'un point d'appui qu'il ſe donne pour achever la ſection interne. Après avoir dégagé le lithotome de la crénelure, il pèſe ſur le col de la veſſie & ſur la proſtrate, qu'il débride obliquement, & il fait ſortir l'inſtrument en coupant les graiſſes, & en donnant à la plaie extérieure toute la pente néceſſaire.

En ſuivant ce procédé, je ſuis venu à bout de faire exécuter très-aiſément la taille de Cheſelden à des élèves qui n'avoient jamais pu la pratiquer en portant un lithotome aigu le long de la crénelure du cathéter ordinaire. Le réſultat en eſt le même que celui de la ſection de Cheſelden; ainſi ce n'eſt pas à beaucoup près une méthode nouvelle que je propoſe; mon but eſt ſeulement, comme je l'ai annoncé, de rendre plus commune & de répandre davantage une opération que preſque tous les chirurgiens regardent comme la meilleure, mais que pluſieurs ont abandonnée parce qu'elle leur offroit une manœuvre difficile, à laquelle ils ont préféré par cette raiſon des procédés mécaniques, preſque indignes d'un art dont les connoiſſances ſont auſſi avancées que celles de la chirurgie, & dans leſquels l'inſtrument conduit plutôt la main qu'il n'eſt dirigé par elle.

©BIUM

Explication des Figures relatives au Mémoire précédent.

Planche III.

La première figure repréſente le lithotome propoſé pour faire l'opération de Cheſelden. Le manche *ABF* eſt de bois & à pans; la tige *BCEF* eſt un fer applati & poli; la partie tranchante de l'inſtrument eſt marquée en *CDE*; le dos eſt en *DC*, & la partie tranchante en *DE*: le tranchant en *E* eſt un peu émouſſé.

La figure II montre la ſonde droite ſur laquelle le lithotome doit être conduit; *AB*, le manche de la ſonde; *BD*, la tige; *C*, le commencement de la créne-lure, qui eſt placée de côté & qui finit en *D*; *E*, le bouton de la ſonde.

La figure III offre un cathéter ordinaire, pour faire voir combien ſa forme diffère de celle que j'ai donnée au cathéter propoſé dans le mémoire.

La figure IV expoſe le cathéter dont on vient de parler, & dont la pointe eſt plus longue, plus horiſontale, & par conſéquent plus commode pour l'opération de la lithotomie. *AB*, le manche dans l'un & l'autre cathéter; *C*, le lieu où finit la tige; *D*, le talon de l'inſtrument; *EF*, la pointe. Ce cathéter ſeroit ſur-tout utile, ſi l'on ſe propoſoit d'opérer ſans ſonde droite: elle eſt particu-lièrement deſtinée à cet uſage.

©BIUM

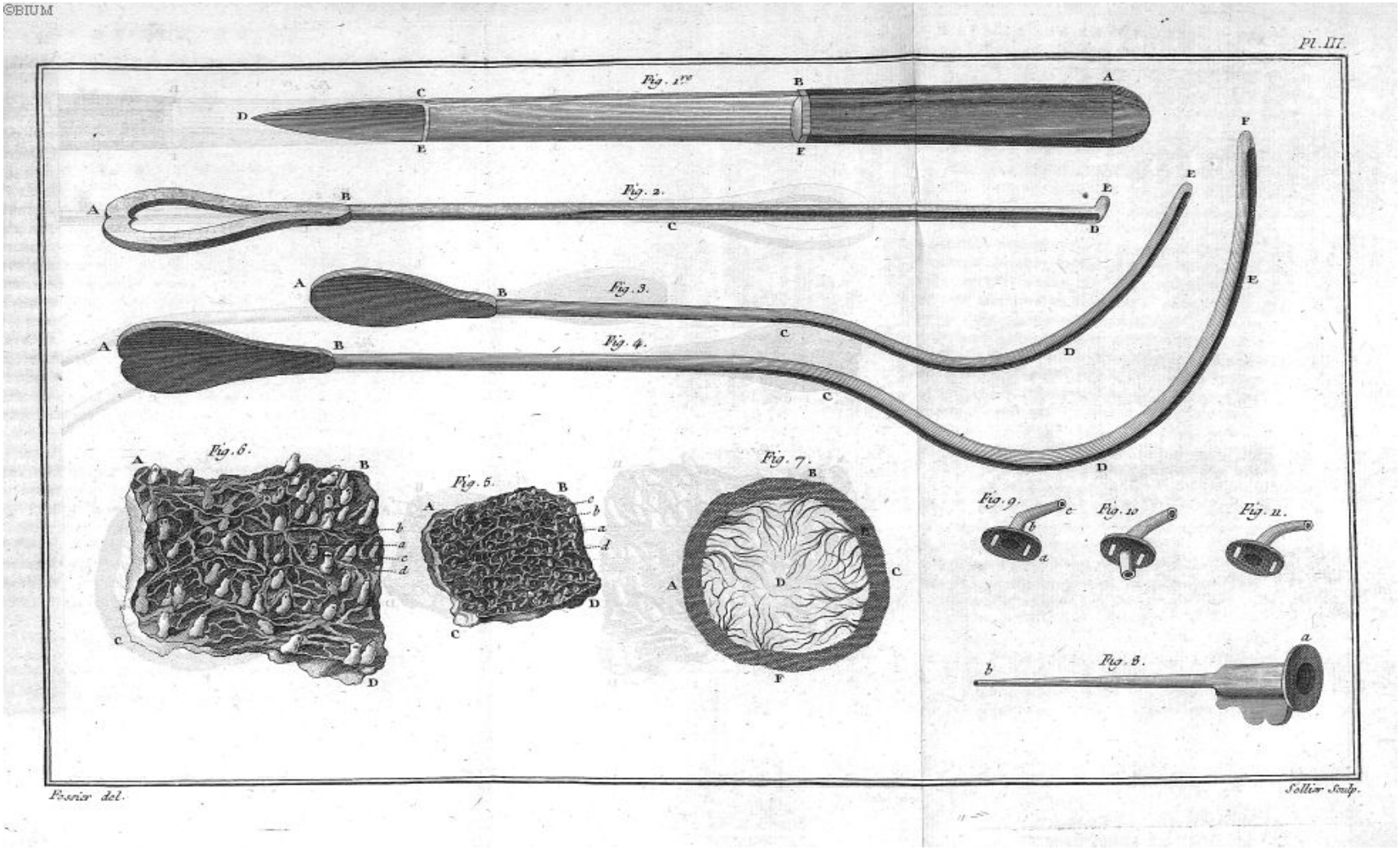
Pl. III.
Fig. 1re
Fig. 2.
Fig. 3.
Fig. 4.
Fig. 6.
Fig. 5.
Fig. 7.
Fig. 9.
Fig. 10
Fig. 11.
Fig. 8.
Fosnier del.
Sellier Sculp.

MÉMOIRE

SUR LES EFFETS DU SEIGLE ERGOTÉ.

Par M. l'abbé TESSIER.

APRÈS avoir donné tous les détails [a] qu'une obſervation exacte m'a procurés ſur le ſeigle ergoté, je traiterai dans ce mémoire des effets de cette ſubſtance. Le premier objet pouvoit n'intéreſſer que les ſeuls phyſiciens; le ſecond eſt de nature à intéreſſer un plus grand nombre de perſonnes, puiſque le ſeigle fait ſouvent partie de nos alimens. Lu le 18 mai 1778.

Le ſeul moyen de connoître les véritables effets du ſeigle ergoté ou de l'ergot, étoit d'interroger la nature par des expériences faites avec ſoin & ſcrupule. La moindre attention négligée, la moindre circonſtance omiſe, le plus léger défaut de calcul, tout pouvoit en rendre les réſultats infidèles & donner naiſſance à des erreurs peut-être difficiles à détruire dans la ſuite. Déja M. de Salerne [b], médecin d'Orléans, & M. Réad, médecin de l'hôpital militaire de Metz & correſpondant de la Société [c], avoient jetté un grand jour ſur cette queſtion : *le ſeigle ergoté eſt-il dangereux?* & les faits qu'ils avoient publiés, paroiſſoient capables de le prouver : mais MM. Model [d], Schlegel [e] & Parmentier [f], animés du deſir de calmer des inquiétudes qu'ils croyoient mal fondées, ont annoncé, d'après des épreuves nouvelles, que l'ergot n'avoit pu cauſer les épidémies gangréneuſes qu'on lui attribuoit & qui ont régné vers l'année

[a] Voyez le *Mémoire ſur la maladie du ſeigle appellée* ergot, Tom. I des *Mémoires de la Société royale de médecine*, article BOTANIQUE.

[b] *Académie des ſciences*, Tom. II *des ſavans étrangers.*

[c] *Traité de l'ergot*, par M. Réad.

[d] *Récréations chimiques* de Model.

[e] *Journal encyclopéd.* juin 1771.

[f] *Additions aux Récréations chimiques* de Model.

©BIUM

1676 [g] aux environs de Blois & de Montargis, en 1709 [h] en Sologne, dans le Blaiſois & [i] dans le Dauphiné, en 1747 [k] en Sologne, en 1749 [l] auprès de Lille en Flandre & de Béthune en Artois, en 1764 [m] aux environs d'Arras & de Douay, en 1772 [n] en Sologne, ſur-tout à Nancay, & depuis ce temps-là [o] dans le Limouſin & dans l'Auvergne.

Si une telle diverſité d'opinions & de réſultats ſuffit pour autoriſer des recherches ultérieures, en m'occupant à découvrir d'une manière irrévocable ce qui a pu altérer la ſanté des hommes dans certaines circonſtances & leur cauſer la mort, je ne dois pas craindre d'être accuſé d'avoir entrepris un travail ſuperflu. C'eſt par ces vues d'utilité que je me ſuis chargé, au nom de la Société, de faire de nouvelles expériences pour décider la queſtion. Je n'oſe me flatter d'avoir atteint le but qu'on s'eſt propoſé; mais l'expoſé des précautions que j'ai priſes, le détail de chaque expérience, & les conſéquences qui peuvent en être tirées, mettront à portée d'en juger.

Précautions priſes dans les expériences.

J'AI fait choix d'animaux de différentes eſpèces, tous bien ſains, & la plupart dans l'âge de la force.

Ils ont été placés dans des cabanes ſpacieuſes & aérées, dont les fenêtres étoient grillées & les portes exactement fermées, pour ne s'ouvrir qu'en ma préſence. Il eût été mieux ſans doute de les laiſſer en pleine liberté; mais s'ils n'avoient point été renfermés, comment les obſerver,

---

[g] *Mémoires de l'académie des ſciences*, année 1676.

[h] *Idem*, année 1710.

[i] Détails communiqués par l'abbaye Saint-Antoine.

[k] *Mémoires de l'acad. des ſcienc.* & *Mercure* de janvier 1748.

[l] Obſerv. de M. Boucher, *Journal de médecine* 1762, & *Mém.* de M. Cauvet, adreſſé à la Société en 1777.

[m] *Méthode curative*, &c. par MM. de Larſé & Taranget. *Arras*, 1765.

[n] Faits qui me ſont connus.

[o] Lettres que j'ai reçues.

comment les contraindre de manger lorſqu'ils refuſoient ce qu'on leur préſentoit, comment empêcher qu'on ne leur donnât ſecrettement des alimens capables de détruire les effets de l'ergot?

Les habitans de la Sologne, où la maladie gangréneuſe a régné le plus ſouvent, & où l'ergot eſt plus abondant, ne vivent, pendant les trois premiers mois qui ſuivent la récolte, que de pain fait de ſeigle ſans en ôter le ſon. Afin d'imiter leur manière de ſe nourrir, je fis donner aux animaux de l'ergot réduit en poudre, & le plus ſouvent de la farine de ſeigle. Quelquefois cependant on y mêla d'autres alimens, ſoit pour les engager par ces changemens à en prendre davantage, ſoit pour être aſſuré des effets de l'ergot joint à différentes ſubſtances. Chaque jour, les doſes d'alimens & d'ergot étoient peſées; les proportions en varioient du commencement à la fin des expériences. D'abord on n'en donnoit qu'une petite quantité, qu'on augmentoit par degrés. Sans cette attention, on auroit pu cauſer la gangrène aux organes de la digeſtion & faire périr les animaux avant que leurs extrémités fuſſent attaquées, ſymptôme caractériſtique de la maladie qu'il s'agiſſoit de donner. La proportion d'ergot alla quelquefois juſqu'à un quart & même à plus d'un quart, mais ce ne fut que pendant peu de jours; tandis qu'en certaines années les habitans de la Sologne en peuvent manger habituellement cette quantité pendant pluſieurs mois de ſuite, comme je m'en ſuis aſſuré par des obſervations faites ſur les lieux. Mais il ne fut pas poſſible, ſur-tout les premiers jours de chaque expérience, d'en faire avaler aux animaux autant qu'on auroit voulu.

Lorſque par dégoût ils n'avoient point mangé leur nourriture, je la faiſois jetter pour lui en ſubſtituer de fraîche.

L'eau deſtinée à les abreuver étoit changée tous les jours.

On tenoit dans la plus grande propreté les uſtenſiles & vaiſſeaux dont on ſe ſervoit pour préparer ou contenir ce qu'ils devoient manger.

Je marquois exactement ſur un journal la quantité d'ali-

mens & d'ergot qu'ils prenoient, les dérangemens dont je m'appercevois dans leur ſanté, & tous les phénomènes qui ſe préſentoient.

Enfin, pour donner encore plus de force aux réſultats des expériences, elles ont été faites dans un pays très-ſain [p] & en préſence de perſonnes dont le témoignage ne ſauroit être ſuſpect [q].

Je placerai ici ſous deux ordres les expériences dont je dois rendre compte. Dans le premier ſeront celles qui prouvent juſqu'à quel point l'ergot peut être funeſte; dans le ſecond, celles qui conſtatent l'extrême répugnance des animaux pour cette ſubſtance.

J'ajouterai quelques obſervations relatives aux alimens dont les animaux ont été nourris.

EXPÉRIENCES DU PREMIER ORDRE.

PREMIÈRE ET SECONDE EXPÉRIENCES.

DEUX canards de quatre mois, un mâle & une femelle, ayant été renfermés enſemble, on leur donna le premier jour de l'ergot en grain, auquel ils ne touchèrent point. J'y ſubſtituai une pâtée faite avec de la farine de ſeigle & de la poudre d'ergot: ils n'en mangèrent que très-peu. On les fit promener pour leur donner plus d'appétit; mais ce fut inutilement. Il fallut donc leur en faire avaler de force. Les deux jours ſuivans, on les nourrit de la même manière.

Le quatrième jour, pour voir ſi leur appétit étoit dérangé, je leur fis jetter de l'orge en grain, dont ils ne

[p] Au château d'Andonville, en Beauce, où j'avois rapporté de Sologne quarante-cinq livres d'ergot, qui m'avoient coûté à ramaſſer beaucoup de temps, de peine & de patience, au milieu d'une foule d'obſtacles de la part des gens du pays.

[q] M. de Foucroy, brigadier des armées du roi & correſpondant de l'académie des ſciences; M. Le Long, maître des comptes; le ſieur Pelé, élève inſtruit de l'école vétérinaire; des magiſtrats reſpectables, qui, quoique peu verſés en matière de phyſique médicale, étoient en état d'apprécier la valeur des expériences; & une infinité d'autres perſonnes éclairées, qui vinrent à Andonville pendant que je m'en occupois.

laiſsèrent pas. Voulant enſuite m'aſſurer ſi ce n'étoit pas pour le ſeigle autant que pour l'ergot qu'ils avoient de la répugnance, je fis mêler du ſon gras de froment à de la poudre d'ergot, qu'on leur préſenta. Ils n'en prirent pas plus que du mêlange de farine de ſeigle & d'ergot. On continua à les empâter à la manière des volailles qu'on engraiſſe; on avoit l'attention de s'interrompre de temps en temps pour les faire boire [r], afin de ſe conformer à la coutume des canards & de leur introduire de la nourriture dans le bec ſans les bleſſer. Ils commencèrent par manger un 17e d'ergot, dont j'augmentai la proportion juſqu'à un 9e.

Dès le cinquième jour, il ſuintoit par les deux ouvertures du nez de la femelle des gouttes de ſang noirâtre. A cette époque, elle n'avoit encore pris qu'une once & deux gros d'ergot. Sa langue jauniſſoit, paroiſſoit gonflée & mollaſſe ſur ſes tranchans.

Le ſixième jour, la couleur du bec commençoit à changer ſenſiblement: l'humeur qui ſortoit du nez, étoit moins rouge; elle s'éclaircit par degrés & devint limpide.

Le bec ſe brunit enſuite & ſe noircit, particulièrement vers ſa racine: la peau qui le recouvre ſupérieurement, ſe gonfla en pluſieurs endroits; il devint froid, ainſi que la langue, dont la pointe pâlit & ſe ſphacéla: on pouvoit en détacher des parties. Les plumes n'étoient plus liſſes & luiſantes, comme auparavant; l'odeur du bec étoit infecte, & l'oiſeau fut plus triſte de jour en jour. Quelquefois il appuyoit ſon bec contre la muraille: il mourut dans la nuit du neuf au dix.

Il avoit mangé une livre & quatre onces de farine de ſeigle, une once de ſon, & une once & ſept gros d'ergot.

Le mâle ne fut ſenſiblement attaqué que le huitième jour, après avoir mangé une once & trois gros d'ergot. Alors

---

[r] Indépendamment de cette précaution, néceſſaire dans le moment où on les faiſoit manger, ils avoient tous jours dans leur cabane de l'eau pour boire & pour barbotter.

j'apperçus pour la première fois une humeur rougeâtre qui découloit de ſes narines. Bientôt le bec éprouva auſſi de l'altération, & le mal fit des progrès juſqu'à la nuit du treize au quatorze, où il mourut. Dans ce dernier, la langue pâlit ſeulement, mais ne ſe ſphacéla pas. Il différa encore de l'autre canard par ce que la membrane qui recouvre l'intérieur du bec, devint noire à ſon extrémité. Sur la fin de ſa vie, il traînoit une aîle & avoit des vertiges.

Ce ſecond canard avoit mangé deux livres de farine de ſeigle, une once de ſon, & deux onces & ſix gros d'ergot. Leurs excrémens avoient toujours été moulés, à l'exception des derniers jours.

Examen & ouverture des corps après la mort.

1°. TOUTES les plumes du canard femelle, dont le corps étoit très-maigre, tenoient bien : les pattes n'avoient éprouvé aucun changement.

La chair paroiſſoit belle ; elle étoit ſans odeur.

L'œſophage, le gros boyau, qui tient lieu d'eſtomac, le géſier, les inteſtins & les autres parties du bas-ventre n'offroient rien de contraire à l'état naturel. Je n'y ai remarqué aucun point gangréneux, pas même le moindre ſigne d'inflammation.

Il en étoit de même du cerveau & des viſcères de la poitrine.

Tout le mal s'étoit concentré dans le bec. On y voyoit une grande tache violette, qui s'étendoit depuis les ouvertures du nez, par où elle avoit commencé, juſques vers la pointe du bec, dont elle occupoit la largeur. L'épiderme qui le recouvre, étoit ſoulevé, gonflé & rempli en quelques endroits d'un ſang noir & fétide.

La pointe étoit ſphacélée, quoiqu'il n'y eût rien à ſa baſe ni à l'arrière-bec. La membrane pituitaire étoit entièrement réduite en bouillie noire, d'une odeur inſupportable.

2°. Le corps du canard mâle avoit peu de chair. J'y apperçus

perçus deux traces d'inflammation, l'une au pli, l'autre à la première phalange de l'aîle, qu'il laiſſoit traîner quelquefois avant ſa mort. Rien de particulier dans l'intérieur du crâne, de la poitrine & du bas-ventre, ſi ce n'eſt qu'on diſtinguoit encore des parties d'ergot non digéré dans le géſier.

Le bec avoit à l'extérieur une couleur livide. Il étoit gonflé; on y trouvoit même du ſang noir ſous l'épiderme; on voyoit l'extrémité de la membrane du palais gangrénée au plus haut degré. Le mal s'étendoit depuis la pointe du bec, où il avoit commencé, juſques vers l'entrée des narines; mais ſa largeur diminuoit inſenſiblement, & il étoit environné d'une ligne rouge.

La langue étoit ſeulement pâle & jaunâtre. L'arrière-bec & particulièrement l'entrée des narines étoient fort ſains; mais la membrane pituitaire, depuis l'os frontal juſqu'à l'extrémité du bec, ſe trouvoit entièrement ſphacélée, ſans que les nerfs olfactifs fuſſent endommagés: les parties même des os qu'elle recouvroit, commençoient à ſe carier; l'odeur qui s'en exhaloit, étoit infecte.

Par cet expoſé on voit que dans l'un & l'autre canard le bec a été particulièrement le ſiège du mal. La gangrène a eu plus d'étendue & plus d'intenſité dans celui qui a vécu le plus long-temps & qui a mangé plus d'ergot.

TROISIÈME EXPÉRIENCE.

UNE dinde d'un an, bien conſtituée, & mangeant bien, fut deſtinée à être nourrie particulièrement de ſon gras [s] de froment & de poudre d'ergot. Mon intention étoit d'éprouver ſi ce mêlange, dans lequel entroit un aliment

[s] On appelle ainſi la portion du bled qui reſte après qu'on en a ſéparé la première farine. Cette portion eſt compoſée de l'écorce & des gruaux, dont on tire, par la mouture économique, la plus belle & la meilleure farine. Le ſon gras eſt très-nutritif.

propre à engraiſſer les dindes, produiroit le même effet que celui que j'avois fait donner aux canards.

La doſe d'ergot n'étoit d'abord que d'un 33e; on la porta enſuite juſqu'à un 9e.

Les ſept premiers jours la dinde mangea ſeule & de bon appétit, quoique dès le cinquième la doſe d'ergot fût d'un 9e, ſi on en excepte un jour, où j'avois remplacé le ſon par de la farine de ſeigle, pour voir auquel de ces deux alimens elle donneroit la préférence. Enſuite elle ſe laſſa, & il fallut le treize commencer à la faire avaler de force.

Dès le ſept elle avoit un œil enflammé; les ouvertures du nez étoient bouchées. La dinde n'avoit pris encore que douze gros & demi d'ergot.

A l'époque du quinze, elle parut ſenſiblement maigrie. Elle perdit de ſes plumes, vraiſemblablement parce que c'étoit le temps de la mue. Celles qui devoient les remplacer ne pouſſoient qu'avec peine [*t*]. Elle fut attaquée de vertiges, comme l'un des deux canards.

Le dix-ſept le tour de ſa tête étant devenu violet, il ſuintoit de ſes narines une ſéroſité jaunâtre, & le deſſus du bec changeoit de couleur. Elle avoit pris alors quatre onces & ſix gros d'ergot.

Le vingt-un, le dévoiement qu'elle avoit eu quelquefois depuis le quinze, la reprit.

Le vingt-deux elle rendit de l'eau par le bec, ſon jabot étant gonflé & tendu. Elle mourut ce jour-là, après avoir mangé pendant l'expérience trois livres de ſon gras de froment, huit onces de ſeigle, quatre onces d'orge, & huit onces & quatre gros & demi d'ergot.

Examen & ouverture du corps.

Il ne paroiſſoit aucune marque d'inflammation, ni de gangrène aux pattes & au bout des aîles.

[*t*] C'étoit au 20 octobre.

Un des muſcles pectoraux étoit enflammé. On voyoit la partie inférieure du poumon droit gorgée d'un ſang noir. J'ai trouvé les bords du bec violets & gonflés, & la membrane pituitaire ſphacélée dans tous les ſinus qu'elle occupe. A la vérité la gangrène n'y avoit pas fait autant d'impreſſion que dans les canards, mais ce n'étoit pas la ſeule partie qui en fût attaquée : car le jabot étoit enflammé & parſemé intérieurement de corps glanduleux, petits & noirâtres. Quelques portions de la membrane qui unit les cartilages de la trachée-artère, une portion de l'ovaire, les deux cæcum, le rectum & leurs attaches étoient noirs comme de l'encre, & exhaloient une odeur infecte.

A l'égard des inteſtins grèles, ils étoient enflammés dans toutes leurs circonvolutions. On y diſtinguoit quelques parties gangrénées. Ils contenoient en différens endroits un mucus jaunâtre, & même de la pellicule noire d'ergot qui n'avoit point été digérée.

La dinde avoit mangé cinq onces & cinq gros & demi d'ergot plus que les deux canards. La gangrène a attaqué plus de parties de ſon corps.

QUATRIÈME EXPÉRIENCE.

APRÈS m'être aſſuré pendant ſix jours qu'un cochon de ſix ſemaines mangeoit avec avidité de la farine de ſeigle & du petit lait, je commençai à lui faire donner un 49e d'ergot avec de la farine de ſeigle délayée dans de l'eau chaude.

Les premiers jours il en eſſaya ; mais il en mangea peu, quoique la nourriture fût renouvellée chaque fois. Il préféroit les épis de froment qu'il trouvoit dans ſa litière, qu'on changeoit ſouvent.

Pour me convaincre que l'ergot ſeul lui étoit déſagréable, je lui faiſois donner quelquefois de la farine de ſeigle pur, dont il ne laiſſoit point. Souvent à la farine de ſeigle je ſubſtituai celle d'orge, que les cochons préfèrent à toute autre, & au lieu de délayer les alimens dans l'eau commune,

©BIUM

on les délayoit dans du petit lait [u]. Ces changemens de nourriture étoient d'autant plus néceſſaires, qu'il falloit uſer perpétuellement d'adreſſe & d'artifice pour déterminer le cochon à manger de l'ergot.

Le douze, après qu'il en eut pris ſeulement quatre onces & demie, l'extrémité de ſes oreilles & de ſes pieds me parurent rouges; il étoit reſſerré malgré le petit-lait.

Les jours ſuivans il fit encore des difficultés, qui m'obligèrent d'avoir recours à d'autres moyens. Enfin, je lui donnai de l'orge avec du lait, alors il en mangea volontiers.

Le dix-huit, la rougeur des oreilles étoit plus étendue & celle des pieds gagnoit les jambes & augmentoit d'intenſité; la queue & les oreilles étoient pendantes, le cochon maigriſſoit.

Vers le vingt ſon ventre me parut tendu; ſes jambes devenues violettes & froides ſe gonflèrent, & avoient de la peine à ſoutenir ſon corps. L'intérieur de la gueule étoit enflammé. Le cochon moins vif qu'à l'ordinaire & comme étourdi, éprouvoit des démangeaiſons dont je m'apperçus, parce qu'il cherchoit à ſe frotter.

Le vingt-deux, les oreilles & la queue étant froides, il rendit, pour la première fois, des excrémens liquides; il étoit couché ſans pouvoir ſe relever, & ſe plaignoit.

Le vingt-trois il mourut, après avoir eu des mouvemens convulſifs.

En vingt-deux jours il avoit mangé une livre & douze onces d'ergot; cinq livres & onze onces de farine de ſeigle, deux livres onze onces de farine d'orge; cinq pintes de lait, environ huit pintes de petit lait, indépendamment des épis de froment qu'il trouva dans ſa litière les premiers jours, car dans la ſuite je ne fis jetter ſous lui que du chaume pour le forcer à manger de l'ergot.

---

[u] Le petit lait, avec lequel ſeulement on nourrit quelquefois les cochons dans les fermes, eſt toujours mêlé de beaucoup de parties caſéeuſes. C'eſt celui-là que j'employai.

Examen & ouverture du corps.

Les quatre pieds étoient gonflés, ſur-tout aux articulations des jambes; celles-ci étoient d'un rouge violet; on y obſervoit de gros boutons de la même couleur.

Les oreilles paroiſſoient peu gonflées, mais livides. Un cercle rouge y bornoit la gangrène du côté de la tête, particulièrement dans la partie intérieure; en les diſſéquant on trouvoit que la couleur violette avoit plus d'intenſité immédiatement ſur les cartilages que près de la peau.

La chair de l'animal, qui étoit maigre, n'exhaloit aucune odeur.

Je vis des taches violettes à un des poumons, & pluſieurs points inflammatoires dans l'un & dans l'autre.

Le milieu de l'eſtomac, l'épiploon, les inteſtins grêles & les gros inteſtins étoient plus ou moins enflammés. Ces derniers viſcères ne contenoient que de la paille que le cochon avoit mangé, & de la pellicule d'ergot, facile à diſtinguer à cauſe de ſa couleur.

Le dedans de la gueule étoit enflammé; les articulations des pieds avec les jambes étant découvertes, on y apperçut, ſur-tout aux extrémités de derrière, une bouillie noire & fétide. C'étoient les ſeules parties de l'animal qui ſentiſſent mauvais. La gangrène avoit fait une impreſſion moins forte aux deux extrémités de devant. Auſſi le cochon avant ſa mort ſe tenoit-il mieux ſur les jambes de devant que ſur celles de derrière.

Cinquième Expérience.

Le ſujet de cette expérience eſt un cochon de ſix mois, qui étoit vigoureux & gourmand. Je l'avois choiſi de cet âge & de cette conſtitution, afin que les effets de l'ergot, ſi j'en obtenois, fuſſent plus concluans.

Le premier jour on lui donna dans ſuffiſante quantité d'eau, de la farine de ſeigle avec un 13e d'ergot en poudre.

©BIUM

D'abord il en mangea; mais bientôt il n'en voulut plus. Il prenoit volontiers le ſeigle, lorſqu'il étoit ſeul; il le refuſoit, ou n'en mangeoit que très-peu, dès qu'on y mêloit de l'ergot.

Les détails de cette expérience, qui a duré ſoixante-neuf jours, ſont trop longs pour être tranſcrits ici en entier; il me ſuffira d'extraire de mon journal les particularités qui annoncent les effets gradués de la maladie qu'a éprouvé le cochon. J'obſerverai auparavant, qu'après m'être aſſuré par des eſſais multipliés qu'il n'avoit du dégoût que pour l'ergot ſeul, j'ai employé une infinité de moyens pour le lui maſquer, & le déterminer à en manger. La proportion de l'ergot dans ſa nourriture varia perpétuellement. D'un 13e qu'elle étoit dans le commencement, elle fut portée les derniers jours à un tiers. Elle n'augmenta pas d'une manière régulière; ſouvent il falloit la diminuer lorſque l'animal marquoit plus de répugnance [*].

Dès le cinquième jour les yeux du cochon me parurent rouges. A cette époque il avoit mangé huit onces & quatre gros d'ergot. Le lendemain je vis ſuinter du grand angle de chaque œil une humeur blanchâtre qui détruiſoit les ſoies; les paupières avoient de la chaſſie; le ventre étoit tendu, & l'animal, quoiqu'il prît beaucoup de petit-lait, rendoit des excrémens durs.

Le treize, je le trouvai attaqué de vertiges; il ſe ſoutenoit à peine & ſe plaignoit. Le lendemain il boîtoit des pieds de devant, qui me parurent enflés; ſes yeux n'étoient pas auſſi rouges; il devint ſale & craſſeux, quoique ſa litière fût propre & ſouvent renouvellée.

Le quinze, l'humeur âcre, qui découloit de ſes yeux, y avoit fait une impreſſion corroſive à la paupière inférieure.

---

[*] Je préviens ceux qui ſeroient tentés de répéter cette expérience avec exactitude, qu'il faut y mettre du temps & de la patience, & imaginer perpétuellement de nouvelles ruſes. Il n'en eſt pas d'un quadrupède comme d'un oiſeau, que l'on fait aiſément avaler de force.

Vers le vingt il ſe forma à l'articulation du pied droit avec la jambe, deux trous, par leſquels il ſortit une matière purulente ; mais ces plaies ſe couvrirent bientôt de croûtes, & le cochon ne boîta plus. Cependant l'extrémité de ſa queue étoit froide, une oreille ſe gonfla & devint rouge.

Le vingt-ſix, ſes jambes foiblirent pour la ſeconde fois ; ſes yeux redevinrent enflammés ; il ne ſentoit pas, ou ce qu'il rendoit étoit dur ; il s'adouciſſoit, & étoit plus traitable ; une craſſe épaiſſe s'étoit répandue ſur tout ſon corps, & particulièrement ſur ſes oreilles ; ce ſecond malaiſe le rendit, comme le premier, plus difficile à manger de l'ergot.

Le trente-trois, la femme qui le ſoignoit ayant été léchée par lui, ſentit une démangeaiſon qui n'eut pas de ſuites, & qui ne put être attribuée qu'à ſa ſalive. L'animal avoit perdu beaucoup de ſes ſoies.

Le quarante-deux, j'apperçus une tumeur à l'articulation du pied gauche de devant avec la jambe, à l'endroit même où il avoit déja paru du mal. J'y portai la main pluſieurs fois ; l'animal retiroit ſon pied, comme ſi je lui euſſe fait de la douleur.

Le quarante-cinq ſes yeux redevinrent enflammés pour la troiſième fois. C'étoit toujours après que la doſe d'ergot avoit été augmentée. Depuis trois jours elle étoit portée à un tiers. Les jambes & le deſſus du calcaneum droit étoient gonflés. L'animal buvoit beaucoup. Dans cette poſition je diminuai la doſe d'ergot pour voir ſi je rallentirois par ce moyen les progrès du mal. L'animal ſe remit un peu ; mais je repris par degrés la doſe précédente, & il ne jouit pas long-temps du relâche que je lui avois procuré.

Le cinquante, les deux oreilles étoient livides ; il y avoit une tache gangréneuſe à l'une d'elles ; le bout de la queue étoit noir & violet ; on pouvoit même en ſéparer quelques portions ſans que l'animal le ſentît ; il éprouvoit des démangeaiſons ; ſes excrémens étoient durs. Une de

©BIUM

ſes paupières ſe fermoit le matin & ne s'ouvroit que dans le jour, lorſque l'humeur qui la colloit, étoit devenue plus tenue; plus il mangeoit; plus il maigriſſoit.

Le cinquante-huit, après qu'on lui eut fait manger beaucoup d'ergot, à la faveur d'un grand appétit, ou plutôt parce qu'ayant perdu le goût, il ne diſtinguoit plus qu'il avaloit de l'ergot; la tumeur qu'il avoit au-deſſus du pied droit s'ouvrit; il en découla une humeur rouſſeâtre. La plaie étoit profonde, & s'étendoit juſques dans l'articulation, comme je m'en ſuis aſſuré en la ſondant. Il ſe forma auſſi une plaie au-deſſus du pied gauche, mais moins conſidérable. Les deux jambes étoient froides & gonflées; il s'en détachoit des portions de muſcles deſſéchés & inſenſibles. Le cochon ne pouvoit pas marcher; on le ſoutenoit pour le faire manger.

Le ſoixante-huit, il avoit des mouvemens convulſifs, & du dévoiement pour la première fois. Il mourut le lendemain.

Pendant le cours de l'expérience, le cochon a mangé ſoixante-dix-neuf livres & quatre onces de farine de ſeigle; vingt-ſept livres de farine d'orge; ſoixante-dix pintes de petit-lait, mêlé de parties caſéeuſes; ſix pintes de lait de beurre; quelques pintes de lait; quelques poignées d'orge en grain, des carottes, des navets & autres légumes, & ce qu'il trouvoit de froment dans les épis de la paille fraiche qui lui a ſervi de litière pendant quelque temps; car dans la ſuite je l'ai remplacé auſſi par du chaume: enfin vingt-deux livres & ſix onces d'ergot.

Il réſulte de ce détail que le cochon a pris en total ſept huitièmes au moins d'alimens de bonne qualité [y], & un huitième au plus d'ergot.

---

[y] Farine de ſeigle	79 liv.	158 liv.
Farine d'orge	27	
Parties caſéeuſes de ſoixante-dix pintes de petit lait eſtimées	4	
Lait de beurre	18	
Lait ordinaire	6	
Orge	4	
Et le ſurplus	20	

J'inſiſte

J'inſiſte ſur ces calculs, afin qu'on ne croie pas que les animaux ſoumis aux expériences ont pu mourir de faim.

Examen & ouverture du corps [z].

La chair du cochon, qui étoit très maigre, n'avoit point d'odeur, & paroiſſoit aſſez vermeille. Les ſoies tenoient bien à la peau, quoiqu'elle n'en fût pas fournie autant que ſi l'animal n'eût pris que de la bonne nourriture.

Il y avoit pluſieurs taches violettes aux jambes de devant & de derrière; le bout de la queue étoit noir & violet, & les oreilles livides.

Le cerveau, les viſcères de la poitrine, & pluſieurs de ceux du bas-ventre, tels que le foie, la rate, les reins & la veſſie n'avoient rien de contraire à l'état naturel.

La véſicule du fiel parut extrêmement petite & remplie d'une bile épaiſſe & jaune comme du ſafran.

La partie de l'eſtomac qui avoiſine le pylore, étoit enflammée & gangrénée en quelques endroits; il en étoit de même des inteſtins grêles, dans leſquels on remarquoit des rétréciſſemens, qui ſembloient être autant d'appendices vermiformes, & de diſtance en diſtance de la pellicule d'ergot mêlée aux matières; il n'y avoit de graiſſe nulle part; les vaiſſeaux du méſentère étoient gorgés de ſang.

La queue ſe fendit, par le moyen du ſcalpel, avec une très-grande facilité; ce qui ne ſeroit pas arrivé, ſi elle n'eût point été gangrénée; auſſi étoit-elle noire à l'extrémité, & d'une couleur violette au-deſſus.

La lividité des oreilles étoit plus conſidérable ſous la peau qu'extérieurement.

---

[z] A peine le cochon fut-il mort, que je le fis tranſporter par un temps frais promptement & avec précaution, à Paris, où il fut ouvert en préſence de dix-huit membres de la Société. L'état extérieur du corps après la route, comparé à celui où il étoit auparavant, ſe trouvoit abſolument le même.

page 1009 sur 1061

©BIUM

Les deux premières phalanges du pied droit de devant étoient gangrénées & deſſéchées, ſur-tout aux articulations. Les os mêmes en étoient brunis. Les mêmes parties du pied gauche de devant étoient auſſi gangrénées, mais à un point moins conſidérable; car les os n'en étoient pas altérés. Sur chaque calcaneum il y avoit une tache livide, plus grande à l'un qu'à l'autre.

SIXIÈME EXPÉRIENCE.

AYANT diſtillé de l'ergot pour en faire l'analyſe chimique, j'ai conſervé pendant deux jours environ une chopine d'eſprit recteur de cette ſubſtance. Elle étoit d'une odeur particulière & très-déſagréable.

Un jeune chien, bien gai & bien portant, auquel on en a préſenté, en a goûté un peu; mais enſuite il n'en a plus voulu.

Un matin, avant qu'il eût rien mangé, je lui en fis avaler de force à pluſieurs fois; le reſte du jour il fut triſte, preſque ſans appétit & ſans ſoif.

Environ dix-huit heures après la dernière doſe d'eſprit recteur, il vomit d'abord un peu de pain, qu'il avoit pris la veille; dans les vomiſſemens ſuivans il ne rendit que de la ſéroſité & une matière viſqueuſe.

Quelque temps après on lui donna encore de la même manière de l'eſprit recteur d'ergot, qui produiſit le même effet à une diſtance égale de temps.

On continua cependant à lui en faire prendre pluſieurs onces, ſans qu'il vomit davantage, ſoit que ſon eſtomac ſouffrît plus aiſément un liquide auquel il s'accoutumoit, ſoit que l'odeur déſagréable de l'eſprit recteur d'ergot ſe fût diſſipée en vieilliſſant.

Quoique ce fait ne puiſſe être comparé aux cinq autres, cependant j'ai cru ne pas devoir le paſſer ſous ſilence, parce qu'il indique au moins que le principe le plus ſubtil de l'ergot peut incommoder les animaux.

EXPÉRIENCES DU SECOND ORDRE,

Qui conſtatent juſqu'à quel point les animaux ont de la répugnance pour l'ergot.

La répugnance des animaux pour l'ergot m'a paru ſi conſidérable, que j'ai été étonné que ceux qui ont fait des expériences ſur cet objet, n'y aient pas inſiſté [*a*] ; quelques uns même annoncent que des animaux ont mangé de l'ergot avec avidité. On ſe rappellera que les deux canards n'en ont jamais mangé d'eux-mêmes, malgré leur voracité : la dinde n'en a pris que pendant quelques jours. Il a fallu enſuite en faire avaler de force à ces trois oiſeaux. Ce n'eſt qu'en uſant d'artifice & ayant recours à une infinité de moyens, qu'on a pu déterminer les deux cochons à en manger [*b*]. Les faits ſuivans prouveront cette répugnance d'une manière encore plus poſitive.

Première Expérience.

Un jeune canard, auquel je fis donner une once & demie d'ergot concaſſé, & autant de ſarrazin avec de l'eau pour boire, mangea le ſarrazin, & ne toucha pas à l'ergot, dont je retrouvai le même poids. Le lendemain je broyai l'ergot & je le mêlai à de la farine de ſarrazin, en délayant l'un & l'autre dans l'eau. Le canard, qui, par ce moyen, ne pouvoit pas ſéparer le ſarrazin de l'ergot, refuſa d'en manger, & ſouffrit plutôt la faim pendant trois jours. Alors je lui rendis ſa liberté. Il étoit devenu maigre & foible.

[*a*] MM. de la Hire, de Salerne, Schlegel en parlent : il en eſt queſtion auſſi dans le *Mercure*, janvier 1748.

[*b*] En partant pour la campagne, où je reſtai trois ou quatre mois, je laiſſai à Paris ſur des tablettes des épis de ſeigle ergoté : à mon retour, je m'apperçus que des ſouris avoient mangé tous les grains de ſeigle, & n'avoient pas touché à l'ergot.

©BIUM

SECONDE EXPÉRIENCE.

JUSQUES-LA j'avois fait prendre aux animaux l'ergot en grain; c'eſt-à-dire, ſous la forme où on a coutume de leur préſenter les alimens dont on les nourrit [c]. Dans cette expérience il fut donné d'une autre manière.

Je fis réunir un quarteron d'ergot réduit en poudre, ſept quarterons de farine de ſeigle, dont on n'avoit pas ôté le ſon, & ſuffiſante quantité de levain de froment. On pétrit le tout avec de l'eau chaude, on laiſſa fermenter pendant la nuit. Le lendemain on en fit un pain qui étoit noir & mat, ſans autre odeur que celle du pain de ſeigle; il en avoit auſſi le goût; il peſoit trois livres.

On donna de ce pain au chien d'un payſan. Quoique cet animal fût de bon appétit, & accoutumé à en manger d'auſſi noir & de moins frais, il ne fit qu'en goûter, & n'en voulut plus [d]. Le lendemain, pour l'engager à en prendre, j'en fis mêler avec du lait caillé. Le lait fut mangé; le chien lécha même le pain couvert de lait, mais le pain reſta tout entier. Un jour après je me déterminai à ne lui donner pour toute nourriture que du pain dans lequel entroit l'ergot. Déja il avoit peu mangé depuis deux jours, & devoit être affamé. Il préféra néanmoins de ne rien prendre du tout pendant quarante-huit heures, plutôt que de ſe nourrir de ce pain. Il y goûtoit chaque fois qu'on lui en préſentoit; mais auſſi-tôt qu'il avoit diſtingué ce que c'étoit, il y renonçoit abſolument. On me pria de lui rendre ſa liberté, dans la crainte qu'il ne devînt enragé.

---

[c] La plupart de ceux qui ont fait manger de l'ergot à des animaux, l'ont donné en grain. Mes expériences étant faites pour vérifier les autres, il falloit en uſer de la même manière. MM Model & Parmentier en ont fait faire du pain, pour varier leurs expériences; je me ſuis fait un devoir de les imiter.

[d] En mettant ce chien hors d'état de manger autre choſe que ce que je lui faiſois donner, j'avois eu l'attention de ne le pas enfermer ſeul; l'ennui auroit pu lui ôter l'appétit. Il reſta à la vérité attaché, mais dans un endroit où il voyoit du monde.

TROISIÈME EXPÉRIENCE.

UNE poule fut deſtinée ou à manger d'elle-même d'un mêlange d'ergot & d'orge ou de ſeigle moulus, & réunis avec de l'eau ſous forme de pâtée, ou à ſouffrir les effets de la faim. La proportion d'ergot fut d'abord d'un 17e, & à la fin d'un 5e. Elle avoit toujours dans un vaſe du mêlange pour en manger à ſa volonté, mais quelque peu qu'on en mît elle en laiſſoit, qu'on jettoit pour en ſubſtituer d'autre, afin de ne la pas forcer à prendre une nourriture qui auroit pu ſe gâter. L'expérience dura vingt-trois jours. Je ne pus la continuer, parce que je quittois l'endroit où elle ſe faiſoit. La poule fut miſe en liberté. Elle étoit maigre, mais n'avoit aucune marque de gangrène, ce qui ne me ſurprit pas, parce que, calcul fait, elle n'avoit pris en vingt-trois jours que dix gros d'ergot. La répugnance qu'elle avoit pour cette ſubſtance, fut cauſe qu'elle ne mangea que douze onces de farine d'orge ou de ſeigle, tandis qu'elle eût mangé bien davantage, ſi ces farines euſſent été ſans ergot.

QUATRIÈME EXPÉRIENCE.

ON m'avoit aſſuré qu'un gentilhomme de Touraine avoit non-ſeulement nourri, mais même engraiſſé des volailles avec de l'ergot pur : quoique ce fait, dont on ne fourniſſoit pas la preuve, pût être révoqué en doute, il a donné lieu à l'expérience ſuivante.

Une poule, qui étoit en embonpoint, fut miſe dans un poulailler avec de l'eau d'une part, & de l'ergot pilé de l'autre. Le poids de l'ergot m'étoit connu. Le premier jour elle a ramaſſé quelques grains d'orge & d'avoine, qui étoient répandus dans le poulailler. Enſuite elle a mangé un peu d'ergot ; mais bientôt elle n'a plus voulu en prendre, & a ceſſé totalement de manger. Elle eſt morte le

©BIUM

dix-ſeptième jour, ſans que ſon bec & ſon corps, que j'ouvris, m'offriſſent dans aucune partie, la moindre trace de gangrène.

CINQUIÈME EXPÉRIENCE.

LE but de cette expérienee étoit de donner la gangrène à un cochon, en lui faiſant manger de l'ergot, & d'eſſayer enſuite les moyens de le guérir; mais ſa répugnance ayant été extrême, on verra que je n'ai pu remplir à cet égard l'objet que je m'étois propoſé.

Cet animal avoit environ deux mois & demi; il étoit bien portant, vif & de bon appétit, comme je m'en ſuis aſſuré pendant plus de huit jours. Il étoit plus fort que ne l'eſt un cochon de cet âge, parce qu'il étoit né d'une mère, qui peſoit trois cens. Je lui ai donné d'abord un 17e d'ergot, ſoit dans de la farine de ſeigle, ſoit dans de la farine d'orge, & je n'ai augmenté que de très-peu cette doſe. Je lui en ai fait mettre dans du lait, dans de la lavure de vaiſſelles, dans des pommes de terre, dans différentes autres eſpèces de légumes. Il n'en mangeoit qu'une très-petite quantité [*e*]. On trouvoit en entrant dans ſon toît, le vaiſſeau qui contenoit ſa nourriture, renverſé, & ſa litière mouillée & remplie d'alimens. Pour éviter cet inconvénient, je fis ſceller ce vaiſſeau. Mais le cochon avoit l'adreſſe, avec ſon grouin, d'enlever & de jetter ce qu'on y avoit mis. Sa principale & preſque ſa ſeule nourriture étoit la paille de ſa litière; car ſes excrémens étoient comme ceux des chevaux, compoſés de paille hachée. Je ne parvins pas à l'engager davantage à manger de l'ergot [*f*], en ne faiſant jetter ſous lui que de la litière qui avoit paſſé ſous les chevaux. Il s'en nourrit

---

[*e*] Cette expérience a été faite à Paris, où je n'avois ni le temps, ni la facilité de reſter avec le cochon pluſieurs heures de ſuite, pour le déterminer à manger, comme j'avois fait dans les premières expériences.

[*f*] Chaque jour je renouvellois ſon mélange en entier, afin que ce qui reſtoit dans le vaiſſeau, n'aigrît pas le nouvel aliment.

encore comme lorſqu'il avoit de la paille fraîche. Après trois mois de ruſes & de tentatives inutiles, je réſolus de ſubſtituer à ſa litière de la ſciure de bois pour abſorber ſes urines.

A cette époque MM. de Juſſieu, Paulet, Saillant & beaucoup d'autres perſonnes, qui l'avoient vu avant l'expérience, l'examinèrent & le trouvèrent d'une maigreur extrême. Il avoit les oreilles, le corps & la queue ſales, mais ſans aucune marque de gangrène. Pour les rendre témoins de la répugnance du cochon pour l'ergot, on apporta en leur préſence de la farine d'orge mêlée exactement à un 10e d'ergot; il n'y toucha pas; on lui préſenta de l'ergot ſeul, ſoit en poudre, ſoit en grain, il s'en éloigna davantage. Mais lui ayant fait mettre dans un vaiſſeau de la farine d'orge ſeulement, délayée dans de l'eau, il en mangea avec avidité. Je retirai le vaiſſeau, je mis au milieu de ce qui reſtoit d'aliment, de la poudre d'ergot; le cochon prenoit ce qui étoit autour, & ne touchoit point à l'ergot. Mais je mêlai le tout exactement, & alors il ſe retira pour n'en plus approcher.

Je ſoupçonne que pendant les trois jours qui ſuivirent celui où je lui avois retranché ſa litière, il a mangé, forcé par la néceſſité, un peu de mêlange, dans lequel il y avoit un 10e d'ergot, mais je n'en ai aucune preuve; parce que je trouvois toujours ſes alimens jettés ſur le plancher de ſon toît, dont il rongeoit la porte de rage, en jettant jour & nuit des cris perçans qui incommodèrent le voiſinage. J'avois réſolu de porter l'expérience juſqu'à ce qu'il fût mort de faim. Mais le bruit qu'il faiſoit, me détermina à abandonner ce projet. Un payſan, à qui je l'ai donné, l'a nourri de bons alimens, en l'accoutumant par degrés, à la quantité convenable pour le mettre en embonpoint. Il l'a tué, & n'y a rien trouvé de particulier.

©BIUM

Observations relatives aux alimens dont les animaux ont été nourris.

AUTANT qu'il a été poſſible, j'ai donné aux animaux de la farine de ſeigle avec de l'ergot, pour aſſimiler, comme il a déja été dit, leur nourriture à celle des habitans de la Sologne.

Quelques perſonnes fondées ſur la préférence que donnent certains animaux au bled, à l'orge & à d'autres grains ſur le ſeigle, ont penſé que la répugnance, dont j'ai fait mention, étoit plutôt due au ſeigle qu'à l'ergot. Voici des faits qui doivent détruire cette imputation.

1°. Dans la première & dans la ſeconde expérience du premier ordre, le quatrième jour je fis donner aux canards une pâtée faite de ſon gras de froment & de poudre d'ergot. Ils n'en mangèrent pas plus que lorſqu'il y avoit de la farine de ſeigle au lieu de ſon.

2°. Il fallut le treize faire manger de force la dinde de la troiſième expérience, quoiqu'on ne mêlât à l'ergot que du ſon.

3°. J'ai nourri de farine de ſeigle le cochon de la quatrième expérience, pendant ſix jours, avant de lui donner de l'ergot. Il ſe portoit bien, & n'a refuſé de manger que quand j'ai joint de l'ergot au ſeigle.

4°. Lorſqu'on préſentoit du ſeigle pur au cochon de la cinquième expérience, il mangeoit avec avidité. Lorſqu'on y mettoit de l'ergot, il n'en vouloit plus, ou n'en mangeoit que très-peu. Cette épreuve a été répétée bien des fois.

5°. Dans la première expérience du deuxième ordre, je n'ai point donné au canard du ſeigle; mais du ſarrazin.

6°. Dans les pays où l'on ne récolte que du ſeigle, les chiens, comme les hommes, ſe nourriſſent volontiers de pain fait avec ce grain. Cependant le chien de la ſeconde expérience

expérience n'a point voulu du pain qu'on lui a préſenté, ſans doute parce qu'il contenoit de l'ergot.

7. La poule de la troiſième expérience eût mangé en vingt-trois jours plus de douze onces de farine de ſeigle & d'orge, ſi ces farines euſſent été exemptes d'ergot; & la poule de la quatrième expérience, qui n'avoit que de l'ergot ſeul, ne ſe fût pas laiſſé mourir de faim.

8°. Dans la Champagne & dans d'autres cantons, où l'on ne sème que du ſeigle, on en donne aux cochons, qui ne le refuſent pas, & engraiſſent avec cette nourriture.

9°. Enfin j'ai donné du ſeigle à des poules, qui ſe ſont jettées deſſus avec avidité. En Sologne j'en ai vu qui faiſoient beaucoup de dégât dans les granges, quoiqu'il n'y eût que du ſeigle. Des pigeons & des dindons y venoient auſſi, & j'ai bien diſtingué que ce n'étoit pas des inſectes, qu'ils cherchoient, mais des grains de ſeigle, que je leur voyois ramaſſer. Dans un champ de ſeigle tardif, que j'avois fait ſemer pour connoître la cauſe de l'ergot, les moineaux me furent très-incommodes, parce qu'ils y arrivoient en foule.

Cependant on ne peut diſconvenir que pluſieurs oiſeaux préfèrent au ſeigle les autres eſpèces de grains. Mais d'après les faits précédens, on ne doit plus en inférer qu'ils ont de la répugnance pour cet aliment.

CONSÉQUENCES

A TIRER DE TOUT CE QUI PRÉCÈDE.

Il paroît par les dernières obſervations, que les alimens donnés aux animaux dans les expériences détaillées, n'ont pu, joints à l'ergot, leur cauſer aucun mal, ni être la cauſe de la répugnance, qu'ils ont marqué. Au contraire, on ſe ſert de ces alimens pour les nourrir & les engraiſſer.

Les expériences du ſecond ordre prouvent qne des quadrupèdes & des volatils ont un tel dégoût pour l'ergot;

©BIUM

que ceux auxquels on donne pendant quelque temps cette ſubſtance, préfèrent de mourir de faim, plutôt que d'en manger, ſi on les abandonne à eux-mêmes. Les exemples en ſont frappans dans un canard, un chien, deux poules & un cochon. Cette répugnance n'eſt pas au même degré dans chacun des animaux. Elle augmente ou diminue ſelon qu'on leur offre des mêlanges où il y a plus ou moins d'ergot. Elle eſt pour ainſi dire invincible, ſi l'ergot qu'on leur préſente eſt pur; s'il eſt uni avec de la farine de ſeigle, elle n'eſt pas auſſi forte dans les premiers jours; mais elle le devient par la ſuite. La farine d'orge, qui apparemment a plus de ſaveur que celle de ſeigle, maſque davantage l'ergot; mais ce n'eſt que pour un temps, & on ne peut eſpérer de faire manger à des animaux une ſuffiſante quantité d'ergot, ſi on ne les trompe perpétuellement, ou ſi on ne leur en fait avaler de force.

Des ſix animaux des expériences du premier ordre, l'un n'a été que légèrement incommodé, parce qu'il a bu ſeulement de l'eſprit recteur d'ergot; les cinq autres, qui ont mangé plus ou moins de cette ſubſtance, ſont morts après avoir éprouvé les effets gradués de la gangrène sèche. Les réſultats qu'ont obtenus MM. de Salerne [*g*] & Réad [*h*] par des procédés à-peu-près ſemblables, quoi-

---

[*g*] M. de Salerne a nourri un jeune cochon (*Acad. des ſciences*, Tom. II. *des ſavans étrangers*) d'abord de ſon de froment, enſuite d'orge mêlée avec de l'ergot. L'animal en a mangé environ neuf livres. Il marqua les premiers jours une grande répugnance, qui ceſſa enſuite. Au bout de quinze jours, ſon ventre devint dur, ſes jambes furent rouges & enflammées: il avoit de la peine à marcher; il chanceloit & ſe plaignoit. Cependant il conſervoit de l'appétit; ſes urines couloient librement & ſes excrémens étoient durs. Il mourut: on trouva une tache gangréneuſe au foie; une portion du méſentère, le jejunum & ſurtout l'ileum étoient enflammés. Il y avoit ſous la gorge & ſous le ventre quelques boutons noirs & entr'ouverts, par leſquels il ſuintoit une humeur rouſſe. Le corps de l'animal étoit très-maigre.

M. de Salerne rapporte, à l'appui de cette obſervation, une lettre d'une demoiſelle de la Borde-Vernoux, en Sologne, qui annonce la mort de quelques animaux qui avoient mangé de l'ergot.

[*h*] M. Réad a donné à un cochon de l'ergot mêlé avec moitié de ſon de froment. Dans les dix premiers jours (*Traité de l'ergot*, par M. Réad), il a mangé trois livres & demie d'ergot, dont la doſe a été augmentée les jours

que moins exacts, étant entièrement les mêmes, leurs expériences doivent être placées à côté des miennes, & ſervir comme elles à faire connoître juſqu'à quel point l'ergot peut être funeſte; puiſqu'il fait périr inévitablement les animaux auxquels on parvient à en faire manger une certaine quantité.

Enfin toutes les précautions priſes pour rendre les expériences exactes & concluantes, me ſemblent propres à atteſter que l'ergot ſeul a pu produire les effets dont j'ai rendu compte.

Comparons maintenant avec ces effets, ce qui a été obſervé dans les épidémies gangréneuſes de différentes provinces, & particulièrement de la Sologne.

Les hommes malades, ſur-tout les mieux conſtitués, éprouvoient les deux ou trois premiers jours des douleurs de tête & d'eſtomac. La fièvre ſurvenoit, ils ſentoient tous des laſſitudes douloureuſes dans les extrémités inférieures [*i*]. Ces parties ſe gonfloient ſans inflammation apparente; elles devenoient engourdies, froides & livides, & ſe gangrénoient. Quelquefois il en ſuintoit une ſéroſité fétide, ou des gouttes de ſang noirâtres; quelquefois il s'y formoit des vers. Ordinairement la gangrène étoit ſurmontée d'une petite traînée d'inflammation légère, où elle ſe bornoit, & où par la ſuite le membre ſe ſéparoit de lui-même. La gangrène commençoit par le centre de la partie, & ne paroiſſoit à la peau que long-temps après. Les doigts tomboient les premiers, & ſucceſſivement toutes les articula-

ſuivans. Le dix-neuvième jour, les yeux du cochon étoient enflammés; ils diſtilloient une ſéroſité qui faiſoit tomber les ſoies des parties voiſines; l'animal étoit affaiſſé. Le vingt-troiſième jour, une de ſes oreilles tomba; le vingt-quatrième, il mourut dans des convulſions. Les viſcères du bas-ventre étoient gonflés; il y avoit au foie une tache gangréneuſe d'un pouce de diamètre.

M. Réad ayant fait une forte décoction d'ergot, qu'il mêla avec du miel, des mouches qui en goûtèrent, périrent dans l'eſpace de deux ou trois minutes.

[*i*] Cette deſcription de la maladie eſt particulièrement tirée des *Mémoires de l'académie des ſciences*, années 1676, 1710, 1748; & du *Mercure* de janvier 1748, &c.

©BIUM

tions ſe détachoient. Les extrémités ſupérieures, quoique plus rarement, éprouvoient le même ſort. On a vu des malheureux auxquels il ne reſtoit que le tronc, & qui ont vécu dans cet état encore quelques jours. Les membres ſe ſéparoient d'eux-mêmes ſans hémorrhagie. Il arrivoit quelquefois qu'au lieu de ſe ſéparer, ils devenoient maigres, & ſe détachoient ſans tomber en pourriture.

Les perſonnes attaquées de cette maladie étoient ſtupides : elles avoient le ventre gros, le pouls petit & concentré : elles étoient maigres ; leurs urines couloient librement ; les excrémens annonçoient de bonnes digeſtions, excepté quelques ſemaines avant de mourir : alors ils étoient liquides.

En retranchant de cette deſcription les ſymptômes dont il n'eſt pas poſſible de s'appercevoir dans les animaux, on retrouve dans ceux qui ſont morts après avoir mangé de l'ergot [*k*], les mêmes phénomènes obſervés dans les hommes. L'inflammation des yeux de la dinde, des deux cochons que j'ai ſoumis à l'expérience, de celui de M. Réad, & la ſoif de l'un des cochons pourroient être regardés comme des ſignes de fièvre. L'animal dont parle M. de Salerne, avoit, ſelon lui, les jambes rouges & enflammées. A en juger par l'état de celles des deux cochons, qui ont mangé de l'ergot ſous mes yeux, la rougeur des jambes étoit plus livide qu'inflammatoire : elles ſe ſont engourdies & affoiblies même, puiſqu'elles avoient de la peine à ſupporter le corps qui chanceloit. Le bec des deux canards & de la dinde ſe ſont également gonflés. Il y avoit une inflammation à une aîle d'un canard, & à une aîle de la dinde.

M. Réad a vu ſortir des yeux d'un cochon une ſéroſité âcre & corroſive ; le même phénomène a eu lieu dans celui de la cinquième expérience ; ſa ſalive avoit

[*k*] Je ne parle ici que des animaux des expériences du premier ordre ; ceux des expériences du ſecond ordre, ſervent à prouver ſeulement la répugnance.

auſſi cette qualité. Ce dernier animal rendit une humeur rouſſeâtre par une tumeur qu'il avoit à un pied, comme celui que cite M. de Salerne, en avoit rendu par des boutons noirs & entr'ouverts, qu'il avoit ſous la gorge & ſous le ventre. Chacun des deux canards eut un ſemblable écoulement par les ouvertures du nez. La queue, les oreilles & les pieds des quadrupèdes, & le bec des oiſeaux, ſont devenus froids & plus ou moins gangrénés. Car l'un des cochons, qui avoit mangé une plus grande quantité d'ergot, perdit une oreille qui ſe ſépara d'elle-même [*l*]. On obſerva ſeulement des taches livides ſur celles des deux autres. La gangrène étoit bornée par une ligne rouge, comme il a paru ſur-tout aux oreilles du cochon de la quatrième expérience [*m*], & a la membrane du palais du canard mâle. Le cochon de la cinquième expérience perdit ſucceſſivement des parties de l'extrémité de ſa queue, qui étoit noire & inſenſible. Un de ſes pieds ſe deſſécha, & ſeroit tombé vraiſemblablement de lui-même, ſi j'euſſe pu donner plus d'ergot à cet animal. La gangrène avoit même carié les os. Le cochon de la quatrième expérience n'eut pas les jambes ſi maltraitées [*n*]; mais il y avoit aux articulations des jambes de derrière, avec les pieds, une bouillie noire & fétide; produit de la gangrène portée à un haut degré. Il eſt à remarquer, qu'ainſi que dans les hommes, elle étoit toujours au centre de la partie affectée, avant de ſe communiquer au dehors. La diſſection des corps des deux cochons l'a prouvé.

[*l*] Voyez le *Traité de l'ergot*, par M. Réad.

[*m*] Cette ligne rouge détachoit parfaitement la couleur de la partie gangrénée qui étoit la plus éloignée de la tête, de celle de la partie qui n'étoit point gangrénée.

[*n*] Les déſordres cauſés par la gangrène ont été en raiſon de la quantité d'ergot que les animaux ont mangé, eu égard au temps que chaque expérience a duré. Voici l'ordre dans lequel on doit ranger les animaux d'après cette remarque : 1°. le cochon nourri par M. Réad; 2°. le cochon de ma 5ᵉ expérience; 3°. le cochon nourri par M. de Salerne; 4°. le cochon de ma 4ᵉ expérience; 5°. la dinde de ma 3ᵉ expérience; 6°. le canard de ma 2ᵉ expérience; 7°. le canard de ma première expérience.

©BIUM

C'eſt particulièrement aux becs des trois oiſeaux que la gangrène a cauſé du déſordre, parce que ces parties ſont très-éloignées du centre du mouvement, c'eſt-à-dire du cœur. Si les malheureux qui ont éprouvé l'épidémie dont il s'agit, étoient ſtupides, les animaux l'étoient auſſi. Pluſieurs même ont eu des vertiges. Les hommes avoient le ventre reſſerré pendant quelque temps, & n'ont eu du dévoiement qu'en approchant de la mort; de même, tous les animaux ne rendoient que rarement leurs excrémens, quoique quelques uns buſſent abondamment d'une boiſſon relâchante [*o*], & que la plupart mangeaſſent du ſeigle, qui procure la liberté du ventre. Ce n'étoit que les derniers jours que leurs déjections étoient liquides. Leurs urines couloient auſſi avec facilité : leur maigreur étoit extrême, & alloit en croiſſant, ſelon qu'ils mangeoient plus d'ergot. Je ne me ſuis pas apperçu qu'ils euſſent le ventre gros. Cette particularité obſervée dans les hommes qui venoient à l'hôpital d'Orléans pour ſe faire ſoigner de la maladie gangréneuſe, pouvoit dépendre de leur conſtitution naturelle : car ils étoient de Sologne, pays où les habitans ont le ventre gros [*p*]. Le ſilence gardé ſur l'état où étoient à l'intérieur les cadavres des hommes qui ſont morts de la gangrène sèche, annonce qu'on ne les a point ouverts. Peut-être eût-on trouvé, comme dans les animaux, des viſcères enflammés ou gangrénés, & alors l'analogie eût parue frappante dans tous ſes points.

S'il eſt difficile de ne pas aſſigner une même cauſe à des effets entièrement ſemblables, on ne peut ſe refuſer de croire que l'ergot a pu donner naiſſance aux épidémies qu'on lui attribue, puiſque des animaux ſains & vigoureux, qu'on en a nourri, ont éprouvé tous les ſymptômes obſervés dans les hommes qui en ont mangé; ceux-ci étant peut-être déja mal conſtitués, comme le ſont la plupart

---

[*o*] Du petit lait ou du lait de beurre.

[*p*] Voyez un *Mémoire ſur la Sologne*, Tom. I. des *Mémoires de la Société royale de médecine*.

des habitans de la Sologne [q]. Les ſoins qu'on a pris de juſtifier l'ergot, n'euſſent-ils que le mérite d'avoir engagé à examiner la matière à fond, ſont dignes de notre reconnoiſſance : mais le motif qui les a inſpiré, celui de tranquiliſer l'eſprit du peuple, ſouvent imbu de préjugés, doit nous rendre eſtimables ceux qui s'en ſont occupés. Leur travail eſt bien fait. Ils ont tiré de leurs expériences les conſéquences qu'ils devoient en tirer ; mais ils n'ont pas donné aſſez d'ergot [r] à leurs animaux, parce qu'ils étoient perſuadés que les hommes n'en pouvoient jamais manger beaucoup. Il n'y avoit que des obſervations faites dans les pays où l'ergot eſt abondant [s], qui puſſent éclaircir ce point, d'où dépendoit la queſtion.

Je n'aurois fait qu'un travail incomplet, ſi je m'étois contenté de connoître les effets de l'ergot, ſans étudier la manière dont il ſe produit, & les moyens de le détruire, s'il eſt poſſible. Mes recherches à cet égard paroîtront quand j'aurai recueilli aſſez de faits pour ne me pas tromper, & n'induire perſonne en erreur.

---

[q] Voyez le *Memoire* cité.
On a obſervé d'ailleurs que l'épidémie gangréneuſe attaquoit les plus pauvres, & par conſéquent les plus mal nourris habituellement.

[r] M. Schlegel ordinairement n'en donnoit pas la centième partie des alimens : une ſeule fois il en a donné une once à un chien.
M. Model ne s'explique pas ſur la quantité qu'il en faiſoit prendre. Il ſe contentoit d'en donner une fois ou deux.
Dans les expériences de M. Parmentier, l'ergot a été donné aux animaux à plus forte doſe ; mais il ne leur en a donné ni la même quantité, ni auſſi long-temps que MM. de Salerne, Réad & moi ; & il n'a pas approché de ce qu'en peut manger un habitant de Sologne en trois mois, quand il en a récolté beaucoup.

[s] Voyez le *Mémoire ſur la maladie du ſeigle appellée* ergot, Tome I. des *Mémoires de la Soc. roy. de médecine.*

©BIUM

MÉMOIRE

Qui a remporté le Prix * proposé en 1776 sur les Questions suivantes:

1°. *Déterminer, par une description exacte des symptômes, à quel genre de maladie on doit rapporter l'épizootie de 1774, 1775 & 1776, dans la Flandre, l'Ardresis, le Calaisis, le Boulonnois & l'Artois?*

2°. *En quoi cette maladie diffère de celles de ce genre qui ont régné depuis dix ans?*

3°. *Quelle a pu en être la source, & par quelle voie elle s'est communiquée?*

4°. *S'il y a des faits constatés qui prouvent que l'air ait contribué à sa propagation?*

5°. *Quels sont les moyens curatifs qui ont eu le plus de succès?*

Par M. DE BERG, Amman de la Ville de Bruxelles.

Couronné le 27 janvier 1778.

POUR répondre aux questions proposées, nous avons cru devoir diviser ce mémoire en quatre sections.

La première sera destinée à la description de la maladie. Nous la diviserons elle-même en trois paragraphes : le premier offrira les symptômes extérieurs de la maladie dont il s'agit ; le second traitera de son caractère pestilentiel, & le troisième, de ses effets. On y déduira les conséquences qui semblent résulter de ces caractères & de ces effets, par rapport à la première des questions proposées.

* Ce prix a été donné par M. le duc de Charost, pair de France, &c. &c. | lieutenant-général des provinces de Picardie & du Boulonnois.

Dans la ſeconde ſection on s'occupera des différences de cette maladie avec celles qu'on a obſervées auparavant, & de la manière dont elle a pris naiſſance & dont elle s'eſt propagée.

La troiſième ſection comprendra l'examen de l'influence de l'air relativement à la contagion : enfin on trouvera dans la quatrième les moyens curatifs qui ont été employés.

SECTION I.

§. I.

Deſcription des ſymptômes de cette maladie.

ENTRE ces ſymptômes, il y en a qui, par eux-mêmes, ne caractériſent point cette épizootie & qui lui ſont communs avec d'autres maladies : tels ſont la triſteſſe de l'animal, l'obſcurciſſement & l'abattement des yeux, les oreilles pendantes & froides, le poil hériſſé & dérangé, l'inquiétude, la tête pendante, les friſſons, les tremblemens, la fièvre, la perte d'appétit, le tariſſement du lait, &c.

A quel genre de maladie l'on doit rapporter l'épizootie de 1774, 1775 & 1776 dans la Flandre, l'Ardreſis, le Calaiſis, le Boulonnois & l'Artois ?

Quant à ceux qui caractériſent la maladie dont nous nous occupons, voici dans quel ordre ils ſe ſuccèdent.

D'abord les yeux s'obſcurciſſent & deviennent larmoyans, l'eau qui en découle dès le ſecond ou le troiſième jour, ſe change en une matière plus épaiſſe.

Les paupières ſont retournées & enflammées, leur couleur eſt d'un rouge brun, qui devient ſucceſſivement plus noir.

Dès le commencement de la maladie, il y a de la chaleur & de l'inflammation dans la bouche, la langue eſt couverte de bave ; on voit au palais des taches ou puſtules noires, ou d'un rouge foncé.

Dans pluſieurs animaux les gencives ſont enflammées, couvertes de taches tantôt noires, tantôt blanches, & les dents ſont ébranlées.

page 1025 sur 1061

©BIUM

Il découle de la bouche une bave jaunâtre.

Les narines jettent une humeur jaunâtre, épaiſſe.

Les bêtes (lorſqu'elles ne ſont pas conſtipées) ſont communément attaquées d'une diarrhée jaunâtre, bilieuſe, d'une odeur inſupportable; le fondement eſt fort enflammé.

On trouve ſur quelques bêtes des boutons entre cuir & chair à l'endroit qui correſpond aux épaules: ces boutons ne paroiſſent pas pendant les premiers jours; lorſque l'animal guérit, ils percent la peau & ſe deſsèchent.

La langue paroît quelquefois gonflée dès le commencement de la maladie.

Souvent la bête malade a une enflure ſur le dos à l'endroit qui correſpond aux poumons.

Pluſieurs ont, dès le ſecond ou le troiſième jour, une extrême foibleſſe dans la région des reins, au point qu'en les preſſant ſur l'épine du dos, on les fait tomber. Nous devons faire obſerver que cette foibleſſe provient quelquefois d'un mal local, qui n'a aucun rapport avec la maladie dont il s'agit.

Lorſqu'à la fin de la maladie une bête paroît avoir plus d'inquiétude que jamais, lorſqu'elle ſe lève, ſe couche, ſe relève malgré ſon extrême foibleſſe, c'eſt un ſigne certain d'une mort prochaine.

Telle a été la marche la plus ordinaire de l'épizootie qui a infecté la Flandre, le Calaiſis, le Boulonnois, l'Ardreſis, l'Artois en 1774, 1775 & 1776. Il eſt bon cependant de faire remarquer que ſur un certain nombre de bêtes atteintes de cette maladie, on a obſervé des variétés conſidérables dans les ſymptômes que nous venons de décrire; variétés qui ont ſervi à faire connoître l'état de la maladie de chaque animal. D'après cette remarque, on ne doit pas être étonné 1°. que faute de rencontrer dans une étable, où régnoit cette maladie, exactement les mêmes ſymptômes que l'on avoit vus dans une autre, des ſoi-diſant maîtres experts, peu expérimentés, ont ſouvent méconnu dans ſon principe la maladie qui fait l'objet de ce mémoire; 2°. que dans diffé-

rentes ſaiſons, dans différens cantons, l'on doit avoir trouvé aux bêtes atteintes de cette maladie, tantôt des boutons entre cuir & chair, ſans enflure ſur le dos; tantôt une enflure ſur cette région, à l'endroit qui correſpond aux poumons, ſans boutons entre cuir & chair; tantôt les dents ébranlées, la langue gonflée, des taches noires au palais, &c. ſans enflure ſur le dos & ſans boutons entre cuir & chair: 3°. que de-là l'on a ſouvent conclu, & mal-à-propos, que ces différens ſymptômes annonçoient autant de maladies diverſes, provenant chacune d'une cauſe particulière. C'eſt ainſi que, dans les premières années de la communication de la petite-vérole en Europe, à la vue de ſes différens ſymptômes, on aura cru reconnoître pluſieurs genres de maladies, dûes chacune à différentes cauſes, quoique dans le fait la petite-vérole bénigne & la diſcrète provînt de la même cauſe que la maligne & la confluente, & que la diverſité de cette maladie ne fût dûe qu'à la conſtitution, ou même à la diſpoſition particulière des corps chez qui elle s'eſt propagée, ſoit par la ſimple communication, ſoit par l'inoculation.

Il en eſt de même de la maladie du gros bétail, dont nous nous occupons. Une bête qui en eſt infectée, la communique néceſſairement & inévitablement à tout le troupeau qui ſe trouve avec elle dans une même étable. Toutes les autres bêtes de cette étable, quel qu'en ſoit le nombre, ſeront conſtamment atteintes de la même maladie avant le terme d'un mois; mais pour peu que le troupeau ſoit conſidérable & compoſé de bêtes de différens âges, rarement on appercevra chez toutes exactement les mêmes ſymptômes, & cependant on obſervera dans chacune d'elles pluſieurs caractères communs qui ne pourront faire méconnoître la nature de la maladie dont elles ſont attaquées.

On a reconnu cette vérité dans toutes les étables d'un canton, où l'on a eu occaſion d'obſerver les différens ſymptômes, extérieurs & intérieurs, de chaque bête infectée. On a remarqué pour lors que les ravages intérieurs de la maladie différoient entre eux comme les ſignes extérieurs; d'où il

©BIUM

ſemble ſuivre qu'aucun ſigne extérieur de cette maladie n'eſt jamais caractériſtique par lui-même [*a*].

§. II.

Du caractère eſſentiel de cette maladie.

Le caractère eſſentiel de cette épizootie paroît être ſemblable à celui de toutes les maladies qui ne ſe propagent que par la communication des corps infectés avec les corps ſains ſuſceptibles de les contracter. Tel eſt à tous égards le caractère de la peſte des hommes.

Cette maladie ne ſe contracte, ne ſe propage que par la communication; elle s'étend avec plus ou moins de rapidité, à raiſon du plus ou moins de population des pays où ſon germe exiſte, du plus ou moins de proximité des habitations dans ces pays; enfin à raiſon du plus ou moins de liaiſon, de communication des habitans entre eux; ſes progrès, abandonnés à eux-mêmes, ne ſont arrêtés que par les mers & par les déſerts; elle franchit même les eaux & les ſolitudes, ſi la police n'ajoute pas de nouvelles barrières à celles de la nature. Son germe s'attache aux bâtimens, aux laines, à tous les corps ſpongieux; il y conſerve long-temps ſa malignité, ſi l'on ne déſinfecte pas les ſubſtances qui en ſont imprégnées, & la maladie ſe reproduit & ſe perpétue inévitablement par-tout où ſon germe n'a pas été radicalement extirpé.

Les hommes arrivés des endroits peſtiférés ou ſuſpects de l'être, qui contreviennent aux loix de la quarantaine,

---

[*a*] L'auteur de ce Mémoire eſt d'autant plus perſuadé qu'il n'exiſte pas de ſymptôme iſolé de cette eſpèce, qu'il a vu quelquefois, quoique rarement, une bête faiſant partie d'une étable infectée ne ceſſer de manger, & ne paroître malade que pendant vingt-quatre heures, ſans annoncer aucun ſigne abſolument caractériſtique de la maladie, & être parfaitement guérie au bout de deux jours, quoique toutes les bêtes de la même étable annonçaſſent la maladie par les ſymptômes les plus caractériſtiques.

ſont condamnés à mort ; on coule à fond les bâtimens peſtiférés ou ſuſpects qui veulent aborder ; le plus grand nombre de ceux qui ſont attaqués de la contagion, doit périr & périt réellement faute de ſecours ; tout commerce avec les cantons peſtiférés eſt interdit aux cantons ſains ; il arrive même que dans ces derniers, ſur le ſimple ſoupçon de l'exiſtence de la peſte dans quelque endroit, le commerce eſt interrompu & ſouvent détruit par les obſtacles qu'on lui oppoſe.

La néceſſité a fait ces loix, & ſi l'on ſe relâchoit ſur leur rigueur, la communication de la peſte ſeroit sûre, ſon extirpation deviendroit phyſiquement impoſſible, ſon extenſion & ſa perpétuité ſeroient inévitables.

La peſte du gros bétail, qui fait le ſujet de ce mémoire, a les mêmes caractères ; ſes effets ſont les mêmes. Les remèdes qu'on y a oppoſés, en ne conſidérant cette maladie que comme épidémique, ont été ſans effet par-tout ; les moyens qu'on a employés, en la conſidérant comme contagieuſe autant ou plus peut-être que ne l'eſt la peſte des hommes, ont eu par-tout les ſuccès qu'on pouvoit en attendre, & ces ſuccès ont toujours été en raiſon du plus ou moins d'intelligence, d'activité, de ſoins, de vigilance, d'exactitude de ceux qui ont été commis à l'établiſſement de cette police & à ſa manutention.

Le principe, le germe contagieux de cette épizootie exiſte avec toute ſa force dans les corps des bêtes auxquelles elle a été communiquée : il y conſerve toute ſa malignité depuis l'inſtant de la communication juſqu'au terme de la guériſon de chaque animal infecté : il reſte adhérent au poil des bêtes guéries plus ou moins long-temps, ſuivant que chacune d'elles a été tenue plus ou moins proprement, ou ſuivant qu'elle a été expoſée plus ou moins à l'air & à la pluie après ſa guériſon.

Ce germe exiſte auſſi avec toute ſa force dans les excrétions des bêtes infectées ; ſa malignité l'y concentre pendant pluſieurs mois ; & l'on conçoit qu'elle pourroit s'y conſerver pendant pluſieurs années, ſi les fumiers infectés étoient

©BIUM

entaſſés de manière qu'il ne pût s'en exhaler que peu de vapeurs.

On le retrouve encore avec toute ſon activité dans les exhalaiſons qui émanent des bêtes infectées & de leurs excrétions; mais il ſe diſſout bientôt dans le fluide de l'air, pourvu qu'avant la diſſolution il ne rencontre pas un corps ſuſceptible de l'attirer & de le retenir.

Ces vapeurs peſtilentielles s'attachent aux corps ſpongieux, au plâtre, au bois pourri, aux toiles d'araignées, aux laines ouvrées & non ouvrées, & y conſervent long-temps leur virulence.

Toute bête de l'eſpèce des bêtes à cornes ou du gros bétail qui n'a pas été antérieurement infectée & guérie de cette peſte, la contracte inévitablement ſi elle ſouffre le contact d'une bête qui en eſt attaquée, ou celui d'un corps imprégné du germe de cette maladie; ou bien ſi par le voiſinage d'une telle bête ou d'un tel corps imprégné, elle inſpire avec l'air les exhalaiſons qui s'en élèvent.

La ſubtilité du venin contagieux de cette maladie eſt telle que toute bête ſaine, de l'eſpèce dont il s'agit, qui n'a pas été antérieurement atteinte de cette maladie, en contracte inévitablement le germe, ſi elle ſéjourne dans une même étable pendant quelques minutes avec une bête qui en eſt infectée, la bête ſaine & la bête malade fuſſent-elles attachées chacune à cinquante pas l'une de l'autre; y eût-il cinquante bêtes (non guéries de cette maladies) dans la même étable où ſe trouve une bête infectée de cette peſte, elles la contracteront toutes inévitablement, ou, pour mieux dire, elles l'ont toutes contractée dès la première heure de leur ſéjour dans cette étable, & la maladie s'annonce dans toutes par des ſignes extérieurs, régulièrement avant quatre ſemaines, ſoit qu'elles reſtent dans l'étable infectée, ſoit qu'on les répartiſſe chacune dans une étable différente, ſoit qu'on les conduiſe ſur d'autres pâturages, qu'on leur adminiſtre ou non des remèdes plus efficaces, ou une meilleure nourriture.

Toute bête qui a contracté le germe de cette maladie,

conſerve les ſignes de la ſanté pendant quinze à vingt jours ; ce n'eſt qu'après cet intervalle qu'elle refuſe toute nourriture & que la maladie s'annonce par des ſymptômes extérieurs. Il y a des exemples (mais très-rares) de bêtes chez qui la maladie ne s'eſt annoncée par des ſignes extérieurs qu'après ſix ſemaines, & même après deux mois écoulés depuis l'intuſſuſception du germe.

Dès l'inſtant où une bête a contracté ce germe, elle eſt véritablement infectée & ſa maladie eſt dès-lors contagieuſe ; de manière que dès cet inſtant & pendant même qu'elle conſerve tous les ſignes extérieurs de la ſanté, elle communique la maladie de la manière & dans les cas qui viennent d'être expoſés.

Cette maladie n'eſt pas également mortelle par-tout & dans tous les temps.

Quelquefois il ſemble que ſon venin ait perdu de ſa force, c'eſt-à-dire de ſa force deſtructive, car quant à ſa qualité contagieuſe, il ne la perd en aucun temps. Depuis 1760 juſqu'aujourd'hui, toutes les bêtes non précédemment guéries d'une même étable où il s'en eſt trouvé une infectée de cette peſte, l'ont contractée. L'auteur de ce mémoire a vu mille exemples de cette vérité ; il n'en a vu aucun du contraire [*b*].

Ses effets deſtructeurs ſont quelquefois de faire périr les neuf dixièmes des bêtes atteintes, quelquefois d'en faire périr les trois quarts, quelquefois les deux tiers ſeulement ; quelquefois une moitié de la maſſe infectée du bétail d'un village ou d'un canton échappe à la mort. Alors on attribue la guériſon d'un nombre auſſi conſidérable de bêtes aux remèdes qui leur ont été adminiſtrés ; l'humanité fait annoncer

[*b*] Il ſemble réſulter de-là que cette maladie eſt par ſa nature plus contagieuſe que ne l'eſt la peſte des hommes, s'il eſt vrai, comme on le voit dans les relations hiſtoriques des ravages de la peſte & dans les auteurs qui traitent de cette maladie, qu'à l'aide des préſervatifs, ou plutôt, par la ſeule diſpoſition du corps, il arrive que des perſonnes, telles que des médecins, des eccléſiaſtiques, des foſſoyeurs, évitent d'être atteintes de la peſte, même en s'approchant journellement des peſtiférés.

©BIUM

ces remèdes dans les feuilles publiques, on s'empreſſe d'en faire uſage dans un autre canton infecté; les mêmes maîtres qui les ont adminiſtrés là où la moitié du bétail eſt réchappé, ſont appellés & les adminiſtrent ici; & cependant tout périt & à peine y conſerve-t-on la vingtième ou la trentième partie des beſtiaux.

En général, cette maladie ſemble être plus deſtructive dans les cantons bas & marécageux, qu'elle ne l'eſt dans les lieux élevés & ſecs.

Il eſt très-rare que plus de la moitié du gros bétail d'une étable infectée réchappe.

Il eſt beaucoup moins rare que tout le bétail d'une étable infectée meure, ou qu'il n'en réchappe qu'un cinquième ou un dixième.

En rapprochant ces deux extrêmes, on doit s'attendre par-tout où cette maladie exiſte & où elle exiſtera, à perdre les deux tiers des bêtes infectées d'un canton compoſé de pluſieurs villages. On ſe feroit véritablement illuſion, ſi l'on ſe flattoit de pouvoir en conſerver les deux tiers, ſoit par les ſecours de l'art connus juſqu'à ce jour, ſoit en abandonnant la guériſon des bêtes infectées aux ſeuls efforts de la nature.

Toute bête une fois guérie de cette maladie, ne la contracte plus, & s'il exiſte des exemples du contraire duement conſtatés, ils ſont plus rares que ne le ſont ceux de la petite-vérole contractée, ou qu'on a cru contractée deux fois. Un grand nombre de faits, que nous avons eu occaſion d'obſerver, ne doivent laiſſer aucun doute ſur ces aſſertions [c].

[c] Qu'une bête duement reconnue comme ayant été précédemment atteinte de cette maladie (ſoit qu'elle ait été fort malade, ou qu'elle ne l'ait été que pendant un court eſpace de temps, comme dans le cas expoſé ci-deſſus), ſe trouve placée dans une étable infectée avec vingt autres bêtes reconnues pour n'avoir pas été atteintes de cette maladie auparavant, chacun de ces vingt beſtiaux contractera inévitablement la maladie; la ſeule bête précédemment atteinte depuis quelques mois, ou même depuis pluſieurs années, ne la contractera pas. Qu'on répète cent fois cette expérience, cent fois on en obtiendra le même réſultat. Cette vérité eſt tellement reconnue dans les Provinces-Unies, qu'une bête

§. III.

§. III.

Exposé des effets nécessaires de cette maladie, abandonnée à elle-même.

Les effets de cette maladie sont autant de preuves de la vérité de ce qui a été dit sur ses caractères.

Dans des cantons peu abondans en gros bétail, où les habitations seroient fort écartées les unes des autres, où l'on n'auroit pas recours à des maîtres experts ou médecins de bétail [*d*], où de plus le gros bétail seroit nourri & tenu dans les étables, sans être placé dans des pâturages ni envoyé sur des communes, les progrès de cette maladie pourroient être peu rapides; ils seroient même peu sensibles pendant plusieurs années.

Mais si les habitations se touchent, ou si elles sont à la

---

guérie s'y vend régulièrement au double de ce qu'elle se vendroit si elle n'avoit pas été précédemment infectée; & la valeur des bêtes guéries commence à être connue & sensible par-tout où la maladie dont il s'agit s'est communiquée & n'a pas été radicalement extirpée, où par conséquent elle se reproduit & se perpétue inévitablement.

[*d*] Toutes choses étant égales d'ailleurs, c'est dans les endroits où l'on est le plus dans l'usage de se servir de maîtres experts ou de médecins du gros bétail, que les progrès de cette maladie sont les plus rapides. La raison en est simple. L'expert qui est entré dans une étable infectée, souvent sans le savoir, parce que la maladie contagieuse ne s'y est pas encore annoncée par ses signes extérieurs, & qui de-là va assister au vêlement d'une bête à cornes saine, ou va visiter une bête blessée ou malade de maladie quelconque, communique la maladie contagieuse aux étables saines qu'il a visitées, si, avant de passer dans une autre, il néglige de changer de souliers, de se laver les mains avec du vinaigre & de se dépouiller de tout vêtement de laine au sortir de chaque étable, même au sortir de celles qui sont réputées saines. Pour peu que la maladie s'étende, ces soins sont nécessairement négligés. Au reste il faut s'attendre à ce qu'ils le soient par-tout, à moins que le gouvernement ne se fasse une affaire particulière de prévenir les progrès de cette peste & que, pour remplir ses vues, les chefs & les employés subalternes de police ne suivent avec la plus scrupuleuse attention le détail des soins minutieux & multipliés qu'exige la police extirpative de cette peste & préservative de son extension.

©BIUM

vue les unes des autres, la maladie gagne de proche en proche avec plus ou moins de rapidité, & toujours en raiſon de l'uſage où l'on eſt de laiſſer ſortir le gros bétail des étables, du plus ou moins de liaiſon qu'il y a entre les habitans de ce canton, enfin ſuivant qu'on y a plus ou moins recours aux maîtres experts ou médecins de gros bétail.

Rien ne ſauroit arrêter les progrès de cette maladie dans les lieux où il y a des communes. Elle s'étend avec une extrême rapidité dans les cantons où le gros bétail placé ſur les pâturages au temps de ſon apparition, continue d'y demeurer. Autant alors il y a de prairies couvertes de gros bétail qui ſe touchent, autant il y en a d'infectées, & la maladie ne s'arrête, ou plutôt la rapidité de ſa marche n'eſt interrompue que vers les lieux où les pâturages finiſſent ou ſe trouvent dégarnis de gros bétail, ou ſéparés d'autres pâturages par de larges rivières, par des bruyères, par des bois, par des habitations où le gros bétail demeure renfermé dans ſes étables.

Ainſi dans un très-court eſpace de temps, en deux ou trois mois cette maladie ſe communiqueroit infailliblement d'une extrémité de l'Europe à l'autre, s'il exiſtoit entre elles une ligne non interrompue de pâturages couverts de gros bétail; & cependant la même maladie ne gagnera qu'au bout d'une année les deux extrémités oppoſées d'une province peu riche en bétail, mais où l'on ſeroit dans l'uſage de ne pas le laiſſer ſortir des étables. Toutes les étables d'un village dont le gros bétail ſe ſera trouvé raſſemblé en troupeau avec une bête infectée, ſeront le plus ſouvent toutes reconnues infectées dans l'eſpace de quatre à ſix ſemaines, tandis que 1°. dans le même terme la maladie n'aura gagné que trois ou quatre étables d'un village où le bétail aura été conſtamment renfermé & les bêtes éloignées les unes des autres; 2°. dans un troiſième village où les bêtes auront été également renfermées, mais où les habitations & les étables ſe toucheront, la maladie aura gagné le tiers ou même la moitié des étables de l'endroit.

La marche régulière de cette maladie eſt donc de gagner de proche en proche les prairies couvertes de gros bétail & les étables qui ſe touchent. S'il y a de l'interruption entre les prairies, s'il y a entre les étables des diſtances aſſez conſidérables pour empêcher la communication immédiate de l'une à l'autre, ſa marche devient moins régulière : on voit alors la maladie ſuivre la direction des grandes routes, ſouvent celle du vent ; bientôt ſa marche paroît plus irrégulière encore ; on la voit gagner ſucceſſivement les étables de différens propriétaires, dont les habitations ſont éloignées les unes des autres d'une demie, d'une ou de deux lieues, mais qui ont entre eux des liaiſons ſuivies d'amitié ou de parenté. On ne ſonge pas d'abord aux rapports qu'il y a eu entre ces propriétaires, & alors on dit que la maladie *ſaute*. Ceux qui par défaut d'expérience croient que cette maladie n'eſt qu'épidémique, ſans être contagieuſe, emploient ſouvent ce terme de *ſauter*, pour indiquer que, ſuivant leur opinion, cette maladie ſe jette çà & là ſans qu'il y ait aucune communication, médiate ou immédiate, entre les premières bêtes infectées & entre celles des environs, que la maladie attaque ſucceſſivement.

Elle gagne ſouvent à la fois & dans peu de temps un grand nombre d'étables d'un même endroit, très écartées les unes des autres, ſur-tout dans les cantons où l'on fait un grand uſage des maîtres experts ou médecins de bétail.

Elle fait encore de grands progrès dans les cantons où pendant l'exiſtence de la maladie tout commerce de gros bétail n'eſt pas rigoureuſement défendu & empêché. Alors pour peu qu'un propriétaire de gros bétail ait d'expérience, s'il voit la maladie à ſa porte, il prévoit le danger imminent de ſa ruine, & s'il entend ſes intérêts, il s'empreſſe (ce qui eſt fâcheux pour les voiſins) de vendre ſon bétail, peut-être infecté déja, quoiqu'il paroiſſe encore ſain : s'il reconnoît dans une de ſes bêtes des ſymptômes de la maladie, il ſait dès lors que toutes celles de l'étable la contracteront ; il tue & met au

©BIUM

ſel la bête qu'on voit être malade, il ſe hâte de conduire au marché toutes ſes autres bêtes infectées, pendant qu'elles conſervent encore les apparences extérieures de la ſanté; il les vend à tout prix, les acheteurs les conduiſent dans différens villages & on les diſtribue dans pluſieurs étables. Tout à coup on voit la maladie ſe manifeſter à la fois dans beaucoup d'endroits; il n'y a aucun rapport apparent entre les étables infectées, & l'on en conclud que la maladie *ſaute* & que ce n'eſt point par communication ni par contagion qu'elle ſe contracte.

Telles ſont les cauſes principales de la communication de cette maladie. Suſceptible de ſe multiplier, elle ſe renouvelle à l'infini. Si les ſecours de l'art ſont employés pour la guériſon du bétail infecté, le principe de communication qu'ils font naître, s'étend tous les jours, au moins pendant un mois, ſouvent pendant ſix ſemaines, en raiſon de chaque étable infectée: car il faut le plus ſouvent ce terme d'un mois ou de ſix ſemaines, pour l'entière guériſon du bétail conſervé dans une étable ordinaire de huit à douze bêtes, comptant du jour où la première bête de l'étable a contracté le germe de la maladie, juſqu'au jour où la dernière eſt morte ou guérie.

Si après ce terme l'étable n'eſt pas déſinfectée avec autant de ſoin & de la même manière que les maiſons où des hommes peſtiférés ſont morts ou guéris, la maladie s'y reproduit auſſitôt qu'on y remet des beſtiaux. Si tous les fumiers provenus de cette étable depuis ſix ſemaines ou deux mois, ne ſont pas enfouis ou anéantis, ſi on les remue dans la ſaiſon des engrais, l'épizootie renaît tout à coup, ſans qu'aucune bête du dehors ſoit venue en apporter le germe, ſans qu'aucun habitant de l'endroit ait approché d'un village infecté; & le plus ſouvent on ne ſe doute pas de la cauſe qui lui a donné naiſſance.

Il doit réſulter de ces vérités, & l'expérience a démontré qu'une étable infectée de cette peſte eſt (par-tout où l'on s'occupe de la guériſon des bêtes infectées) un foyer qui

s'accroît tous les jours & expoſe toutes celles de pluſieurs lieues à la ronde à une infinité de dangers imminens de communication. En effet, il eſt phyſiquement inévitable que quelques unes des cauſes infinies de communication n'émanent ſans ceſſe de l'étable infectée & ne produiſent leur effet. C'eſt ainſi que la maladie ſe communique de la première étable infectée à trois, cinq, dix étables, avant la guériſon ou la mort du bétail de la première, & infecte de proche en proche la majeure partie des villages du canton où elle s'eſt manifeſtée d'abord, & gagne de-là les cantons, les provinces & les états voiſins. Après avoir paru éteinte, elle ſe reproduit avec une nouvelle force; les étables que le haſard ou de grandes précautions avoient ſauvées durant la première apparition, ſont, lors de la reproduction, enveloppées dans le malheur commun; plus ces reproductions deviennent fréquentes, plus le germe contagieux s'étend, s'enracine dans les boiſeries, dans le plâtre des étables, dans les foſſes aux engrais, dans les laines. A chaque reproduction, l'on perd dans chaque endroit infecté tantôt un dixième, tantôt un cinquième, le plus ſouvent un quart ou un tiers & plus de la maſſe du bétail exiſtant. Cette perte ſe renouvelle, elle augmente inſenſiblement d'année en année, & l'on doit s'attendre à y voir arriver bientôt le terme du mal, celui où la perte des deux tiers ou de la moitié de tout le bétail renaiſſant y ſera inévitable. A ce terme le mal eſt à ſon comble, la maſſe du gros bétail de l'endroit & par conſéquent celle des fumiers s'y trouvent réduites à la moitié de ce qu'elles étoient avant la première communication de cette maladie. Cette ruine s'étend ſucceſſivement de canton à canton, de province à province, dans toutes les parties de l'Europe où l'on ne ſe ſera pas efficacement occupé de la police relative à cette maladie. Ce ſeroit ſans doute ainſi que la peſte des hommes régneroit aujourd'hui dans toute l'Europe & y ſeroit devenue une maladie commune, univerſelle & perpétuelle, ſi l'on ne s'y étoit pas continuellement occupé

©BIUM

du passé, si l'on ne s'y occupoit pas sans cesse encore des moyens d'en prévenir la communication, enfin si dans les endroits où, malgré ces précautions, elle s'est communiquée quelquefois, on n'avoit pas donné autant de soins qu'on l'a fait à en concentrer chaque fois le germe dans ses propres foyers & à l'y détruire.

Ce tableau de l'extension générale de l'épizootie régnante dans les endroits où elle est abandonnée à son cours naturel, de sa perpétuité, de la ruine qu'elle présage, paroîtra exagéré à plusieurs personnes, même d'entre celles qui auront vu dans certains cantons les effets de cette maladie. On doit s'y attendre; cependant il n'est que la conséquence nécessaire de la vérité des caractères de cette maladie, tels qu'ils ont été décrits ci-dessus.

On se flatte que ces caractères ont été observés par les personnes qui ont vu les effets de cette maladie dans leurs provinces, si elles ont fait une étude d'en suivre la marche & si elles n'ont rien négligé pour se procurer une connoissance exacte d'une infinité de faits minutieux, mais importans.

Quant aux suites nécessaires de ces effets, elles sont lentes dans quelques cantons, mais funestes & ruineuses à jamais par-tout où l'on n'extirpera pas le germe de cette peste. Elles ne peuvent être fortement saisies que par ceux qui, depuis plusieurs années, ont suivi cette maladie dans la majeure partie des états de l'Europe où elle a exercé ses ravages. Il n'y a que ces personnes qui puissent être convaincues de l'extension générale de cette maladie, de sa perpétuité, de la ruine qu'elle produit par-tout où l'on ne songe point à l'extirper.

SECTION II.

En quoi cette maladie diffère de celles qui ont régné depuis dix ans ? quelle a pu en être la ſource ? par quelles voies elle s'eſt communiquée ?

Ceux qui ont eu occaſion d'obſerver la maladie des beſtiaux, ou ceux qui ont adopté notre façon de voir, d'après la lecture de notre mémoire, ne pourront ſe refuſer aux vérités ſuivantes, qui ſont des conſéquences néceſſaires des faits & des aſſertions expoſées dans la ſection précédente, ſavoir :

Que cette maladie eſt nouvelle en Europe ;

Qu'elle eſt unique en ſon genre ;

Qu'elle eſt différente de toute autre épizootie connue, autant que la peſte, parmi les hommes, eſt différente de toute autre maladie épidémique.

Toutes les épizooties quelconques qui, avant 1760, ont ravagé en divers temps différentes parties de l'Europe, ont généralement ceſſé dans chaque endroit au bout de la ſaiſon ou de l'année pendant laquelle elles y avoient régné. La maladie qui fait l'objet des queſtions propoſées, eſt la première épizootie connue qui n'ait pas ceſſé de s'étendre & de ſe reproduire par-tout où elle a été communiquée & où elle n'a pas été extirpée.

Cette maladie a été apportée dans la Flandre-Autrichienne en 1769 ; elle a gagné depuis la Flandre-Françoiſe, l'Artois, l'Ardreſis, le Calaiſis, le Boulonnois ; & dans toutes ces provinces où elle a été communiquée, & où l'on n'a point travaillé à l'extirper, elle s'eſt, depuis ce temps, conſtamment ſoutenue & reproduite.

Elle a paſſé aux Provinces-Unies de 1759 à 1760. C'eſt de-là qu'elle a gagné la Flandre ; elle n'a pas ceſſé depuis ce temps de ſe montrer dans les Provinces-Unies & d'y exercer annuellement ſes ravages.

L'épizootie qui a ſucceſſivement ravagé différentes parties de l'Europe de 1744 à 1746, n'a été extirpée nulle part : elle a néanmoins diſparu par-tout depuis 1746, & d'après les informations que nous avons priſes ſur cette maladie,

©BIUM

nous croyons que dans le plus grand nombre des endroits où elle s'eſt manifeſtée, elle a diſparu après ſes premiers ravages.

On a vu en 1744 & en 1746 des prairies couvertes de bétail, préſervées de la maladie à côté de prairies couvertes de bêtes malades; ce qui n'a pas été obſervé dans les cantons où l'épizootie régnante a été communiquée depuis 1760 juſqu'à ce jour.

M. Edme de la Poix de Freminville cite, dans ſon *Traité général du gouvernement des biens & affaires des Communautés, des Villes, Bourgs & Paroiſſes du Royaume*, pag. 123, un fait qui ſemble démontrer que l'uſage de donner aux beſtiaux tous les matins une poignée de ſel [*e*], a été un préſervatif sûr de la maladie de 1746. Rien n'a annoncé depuis que l'uſage de ce préſervatif oppoſé à l'épizootie, ait eu quelque part un ſuccès remarquable.

L'épizootie qui, en 1755 & 1756, a exercé quelques ravages dans les Provinces-Unies, dans le pays de Liège, dans le territoire d'Aix-la-Chapelle, dans une partie de la Flandre-Autrichienne, a ceſſé après ſes premiers ravages; elle n'a été extirpée nulle part & par-tout elle a diſparu.

L'épizootie régnante a diſparu par-tout où l'on s'eſt efficacement occupé de ſon extirpation; elle s'eſt ſoutenue par-tout où l'on n'a pas efficacement travaillé à la détruire.

Ces faits, joints à ce qui a été dit dans la ſection précédente des caractères de l'épizootie dont il s'agit, ſemblent indiquer 1°. que l'épizootie de 1744 à 1746,

---

[*e*] « Une choſe particulière (dit cet auteur à l'endroit cité, en traitant de la maladie épizootique de 1746) » eſt que » la province d'Auvergne qui eſt pleine » de beſtiaux, a été préſervée de la contagion, quoique entourée de provinces » qui en ont été très-affligées. On attribue cette exemption à une cauſe très-» naturelle, qui eſt que le ſel eſt commun dans cette province & ne ſe vend » communément que deux ſols ſix deniers la livre, au lieu que dans les » pays & provinces des gabelles il ſe » vend dans les greniers du roi douze » ſols la livre; raiſon pour laquelle dans » cette province d'Auvergne les maîtres » des beſtiaux font manger à chacun » d'eux une poignée de ſel tous les matins; ce qui les entretient frais, gras, » & les préſerve de maladie».

ni

ni celle de 1756, n'étoient pas cette maladie peſtilentielle qui, depuis ſeize à dix-ſept ans, exiſte par-tout où elle a pénétré & où on ne l'a pas extirpée*; 2°. que par conſéquent cette maladie nous eſt venue par une cauſe nouvelle, différente de celle des épizooties de 1744, de 1746 & de 1756.

Quelques perſonnes ont, depuis 1758 & 1759, inſéré dans les feuilles publiques qu'il régnoit vers la grande Tartarie une maladie peſtilentielle parmi le gros bétail. Ces obſervateurs ont vu cette maladie s'annoncer en Europe, gagner ſucceſſivement la Ruſſie, la Pologne, la Livonie, la Courlande, la Pruſſe en 1760 & 1761; ils ont prévu ce qui eſt arrivé, & leurs obſervations ont été la baſe des opérations qu'on a oppoſées en Angleterre & dans les Pays-Bas Autrichiens, aux progrès du mal lorſqu'il y a été communiqué, comme on s'y attendoit.

Cette maladie a ſuivi la marche régulière que ſuivroit la peſte des hommes, ſi l'on n'oppoſoit pas à ſes progrès des barrières capables de l'arrêter. Ses progrès ont été néceſſairement plus lents que ne le ſeroient ceux de la peſte parmi les hommes, abandonnée à ſon cours naturel, à cauſe de la différence qu'il y a entre la grande communication que les hommes ont entre eux, & le peu de communication qu'ont proportionellement entre elles les bêtes de l'eſpèce du gros bétail.

Après avoir gagné la Ruſſie, la Pologne, la Livonie, la Courlande, la Pruſſe (comme il a été dit), cette maladie s'eſt répandue ſucceſſivement, & avant 1763, dans la Poméranie, le Mecklenbourg, le Holſtein & le Danemarck; elle étoit fort étendue dans ces derniers pays en 1762.

Dans ce même temps, en 1762, les pourvoyeurs de

* Il n'eſt pas beſoin de dire que la Société rapporte les opinions des auteurs dont elle publie les ouvrages, ſans les adopter.

©BIUM

l'armée alliée qui occupoit la Weſtphalie, & les entrepreneurs des vivres pour l'armée françoiſe, qui occupoit la Heſſe, achetoient dans les environs de Hambourg & d'Altona tout le gros bétail qu'ils pouvoient trouver. Il y a tout lieu de croire que cette circonſtance a beaucoup contribué à accélérer les progrès de cette maladie en Weſtphalie & de là dans les Provinces-Unies, annuellement approviſionnées de gros bétail par les marchands weſtphaliens.

Les armées autrichiennes & celles de l'empire qui occupoient la Siléſie & la Saxe, reçurent dans le même temps du Danemarck des approviſionnemens de gros bétail.

Peu après (au commencement de 1763) le roi d'Angleterre rendit une ordonnance par laquelle, à l'occaſion de la maladie contagieuſe qui régnoit en Danemarck & dans divers endroits de l'Allemagne, il interdiſoit l'entrée des cuirs des bêtes à cornes venant des lieux mentionnés directement, ou par la voie de la Hollande, dans aucun port de la Grande-Bretagne.

Dès la fin de 1762, le gouvernement des Pays-Bas-Autrichiens avoit fait interdire, ſous de fortes peines, l'entrée du gros bétail, ainſi que celle des cuirs & viandes venant des Provinces-Unies. Cette défenſe fut renouvellée l'année ſuivante, & a été maintenue depuis.

En 1763, on s'apperçut dans le pays de Bareith que cette maladie ſe propageoit par les écorcheurs. On en empriſonna d'abord un grand nombre, comme empoiſonneurs de bétail, & l'on recommanda à chacun, par la voie des feuilles publiques, d'être attentif dans les endroits où la mortalité extraordinaire des bêtes à cornes avoit lieu, à examiner ſi ce n'étoit pas l'empoiſonnement de leur nourriture qui en étoit cauſe.

L'expérience a fait voir que c'étoit dans les vêtemens des écorcheurs, imprégnés du germe contagieux, que réſidoit le poiſon; que c'étoit en s'approchant des bêtes ſaines, en les touchant, qu'ils les empoiſonnoient; enfin que c'étoit

par l'inſpiration des vapeurs peſtilentielles & par le contact des corps imprégnés du germe contagieux, que la maladie ſe propageoit.

En 1763, le gouvernement de Danemarck frappé des effets de cette épizootie, envoya à Lyon trois de ſes ſujets, pour prendre des leçons de M. Bourgelat, directeur de l'école vétérinaire. On croyoit alors en Danemarck que c'étoit aux avis de ce directeur que l'on devoit la conſervation des bêtes qui réchappoient de la maladie.

L'expérience démontra bientôt que c'étoit moins à l'art qu'à la nature que devoit être attribuée la conſervation de ces bêtes guéries en Danemarck.

L'école royale vétérinaire en fit l'aveu en 1770, dans une inſtruction ſur la maladie qui fait l'objet de ce mémoire.

Il eſt dit dans cette inſtruction, que le danger auquel cette maladie expoſe, ne peut être qu'évident aux yeux de ceux qui en jugeront, en comparant la contagion à un feu dont une ſeule étincelle peut ſuffire à l'embrâſement de toute l'Europe, & que la force de ce venin eſt ſi grande, que l'art n'a pu encore juſqu'aujourd'hui (en 1770) trouver des remèdes curatifs.

Cette maladie, déja connue en Pruſſe dès 1761 & 1762, y fit des progrès comme ailleurs; & le roi, pour les arrêter, promit en 1776 une récompenſe de mille ducats à celui qui en indiqueroit un moyen curatif.

Au commencement de 1770, elle ſe communiqua à la Grande-Bretagne, à Partzey, à quelque diſtance d'Aberden ou Abirden ſur la côte orientale d'Ecoſſe. On obſerva qu'elle y avoit été communiquée par du foin qu'on avoit fait entrer à bord d'un bâtiment venant de Hollande. Il y mourut d'abord beaucoup de bétail : les chefs de la police des cantons voiſins de Partzey en Ecoſſe, prirent auſſi-tôt des meſures pour couper toute communication avec Partzey; peu après la maladie ſe manifeſta dans pluſieurs endroits de la Grande-Bretagne. On y reconnut bientôt, aux ſymptômes

©BIUM

qui la caractériſoient, que c'étoit là cette peſte venue depuis 1760 de la Grande-Tartarie, de la Ruſſie, de la Pologne, de l'Allemagne, fixée depuis ce temps dans les vaſtes pâturages de la Hollande. On en prévit les ſuites, on ſentit l'importance de les prévenir, de détruire le mal dans ſa racine, afin d'en arrêter l'extenſion & la perpétuité; & le roi ordonna d'aſſommer & d'enfouir toutes les bêtes atteintes de cette maladie, & toutes celles qui avoient eu communication avec les bêtes infectées.

Avant le mois de juin de la même année (1770), cette maladie a été extirpée dans la Grande-Bretagne : ſi elle y a reparu depuis, elle y a été extirpée encore; car depuis 1770 elle n'y a fait aucuns progrès.

Le roi convaincu par cette expérience de la néceſſité de l'extirpation, & aſſuré de l'efficacité des moyens qu'on y avoit employés, preſcrivit vers la fin de la même année les mêmes meſures dans ſes états d'Allemagne, où cette épizootie régnoit avec violence.

On a vu, par les feuilles périodiques, comment cette maladie a ſucceſſivement, & ſur-tout depuis 1769, infecté différentes provinces du royaume de France. Nous n'avons rien appris qui pût nous faire croire ou ſuppoſer que cette épizootie ait été connue en France avant cette époque. On ne trouve aucune raiſon de préſumer que l'épizootie qui, en 1763, a cauſé à Rochefort une mortalité conſidérable, ait été celle dont nous nous occupons; il eſt même démontré que ce n'étoit pas la même, s'il eſt vrai, comme les papiers publics l'ont annoncé dans ce temps, que la maladie du bétail faiſoit alors périr à Rochefort les moutons comme les bêtes à cornes, & que les bêtes qui en étoient atteintes, tomboient & mouroient ſubitement, ſans aucun ſymptôme antérieur.

D'ailleurs on n'a pas vu que cette épizootie de Rochefort ait eu des ſuites : il en a été de même de la mortalité du gros bétail, qu'on a eſſuyée en Brie dans l'Iſle de France

en 1764. Elle n'a pas eu de ſuite, ni d'extenſion, & cette circonſtance ſeule, par rapport aux deux maladies de Rochefort & de la Brie, ſuffiroit pour démontrer qu'elles étoient d'une nature tout-à-fait différente de la maladie qui fait l'objet des queſtions propoſées, indépendamment des autres circonſtances rapportées ci-deſſus à l'égard de l'épizootie de Rochefort, & ſans conſidérer encore que, par rapport à celle de la Brie, il doit, ſuivant les feuilles publiques, avoir été prouvé juridiquement, à la pourſuite du lieutenant-criminel de Paris, que les beſtiaux du canton de la Brie avoient été empoiſonnés.

Le caractère peſtilentiel de la maladie dont il s'agit ici, principalement ſon extenſion, ſa perpétuité inévitable lorſqu'on ne l'extirpe pas, ont été reconnues en France après quelques années d'expérience. En conſéquence il eſt émané un arrêt du conſeil du 31 janvier 1771, renouvellé par arrêt du conſeil d'état du 18 décembre 1774, dans lequel il a été ordonné de tuer & d'enfouir les premières bêtes infectées, juſqu'à la concurrence d'un certain nombre déterminé, à l'égard de chaque endroit où la maladie contagieuſe régnante ſe manifeſteroit. Des expériences réitérées, toujours également fâcheuſes & relatives au principe contagieux de cette épizootie, ayant ſuffiſamment conſtaté ſon caractère peſtilentiel, l'on reconnut en France l'inſuffiſance des premiers moyens d'extirpation preſcrits en 1771 & 1774, & l'on en ordonna d'efficaces, ſavoir, l'aſſommement des animaux attaqués & de ceux qui avoient communiqué avec eux, le recouvrement des foſſes, la déſinfection des granges & écuries, la deſtruction des harnois, des inſtrumens & cuirs ſuſceptibles d'infection, on mit auſſi en vigueur les moyens qui ont pour objet d'empêcher toute communication entre les beſtiaux des pays ſoupçonnés de contagion.

Cette police, extirpative à la fois & préſervative de l'extenſion du mal, fut preſcrite, établie & maintenue en France en 1776 : elle le fut ſpécialement, par rapport à la Flandre

©BIUM

& à l'Artois, par arrêt du conſeil d'état du 27 juin 1776, publié & affiché à Lille au mois de juillet ſuivant.

La même police fut établie dans les Pays-Bas-Autrichiens dès le mois de mai 1769. Le gouvernement informé des progrès du mal dans les pays voiſins, & particulièrement dans la Flandre & le Brabant-Hollandois, avoit déja prévu & reconnu comme certain que, malgré la défenſe de l'introduction du bétail étranger, des foins, des cuirs, des laines, &c. malgré les cordons de troupes & de gardes, cette peſte, ſuivant ſon cours naturel, ſe communiquoit inévitablement & promptement à ces provinces.

L'événement prouva que ce gouvernement avoit bien prévu les choſes : la peſte du gros bétail s'annonça à la fois dès le mois de novembre 1769, dans pluſieurs endroits de la Flandre-Autrichienne; elle y fut extirpée; depuis ce temps elle s'y eſt reproduite annuellement, par le voiſinage de la Hollande & par celui de la Flandre-Françoiſe. Chaque fois qu'elle s'y eſt ainſi propagée par des cauſes venues du dehors, ſon extenſion a été arrêtée, & les nouveaux germes de la contagion ont été extirpés radicalement.

L'on peut avancer que les effets de la peſte du gros bétail dans la Grande-Bretagne & dans les Pays-Bas-Autrichiens, où l'on a pratiqué cette police d'extirpation, furent à ceux de cette même peſte, livrée à elle-même, comme euſſent été les effets de la peſte des hommes dans un état maritime où, pour s'en garantir, on auroit aſſujetti les vaiſſeaux à la quarantaine & fait couler à fond les bâtimens reconnus peſtiférés, reſpectivement à ceux de la même maladie dans un autre cas où, dans la même circonſtance, on auroit exercé l'hoſpitalité envers les équipages des bâtimens infectés.

Sept années d'expérience ont conſtamment offert dans les Pays-Bas-Autrichiens des faits prévus & néceſſaires, d'après la nature de la maladie décrite dans ce mémoire.

Les frontières y ont dû ſouffrir & y ont ſouffert cent fois plus que l'intérieur : les reproductions de la maladie y ont

dû être & y ont été en effet très-fréquentes. Dans l'intérieur, elles ont dû être rares & elles l'ont été, ainſi que dans la partie des frontières couvertes de bruyères (vers le Brabant-Hollandois); tandis que dans les parties de la Flandre-Autrichienne qui bordent la Flandre-Françoiſe & qui abondent en bons pâturages & en bétail, on les y a ſouvent obſervées.

Dans ces derniers cantons, la perte du gros bétail & les frais d'extirpation ont été prodigieux avant 1776, temps où elle fut adoptée & pratiquée en France.

Dès l'inſtant que l'extirpation fut pratiquée en France, la cauſe des reproductions perpétuelles ſur les frontières de la Flandre-Autrichienne a ceſſé d'agir, & les frais de la manutention de la police préſervative & d'extirpation y ont diminué tout à coup dans la proportion d'un à cent.

Nous avons prouvé qu'aucune épizootie connue en France avant 1769, n'y a eu les ſuites d'extenſion, de reproduction & de perpétuité de l'épizootie qui a ſucceſſivement, de 1769 à 1776, infecté la Flandre-Autrichienne, la Flandre-Françoiſe, l'Ardreſis, le Calaiſis, le Boulonnois & l'Artois. Nous pouvons en conclure que cette maladie diffère eſſentiellement par ſon caractère peſtilentiel de toute autre maladie du gros bétail antérieurement connue, & qu'elle en diffère autant que la peſte des hommes diffère de toute autre maladie épidémique: on peut encore ajouter, d'après l'enſemble des faits expoſés dans ce mémoire, que l'épizootie qui en fait l'objet, eſt cette même peſte qui depuis 1761 & 1762 a exercé annuellement ſes ravages dans les Provinces-Unies, & qui les y exerce encore aujourd'hui ſur le bétail renaiſſant; que c'eſt la même encore qui a été extirpée dans la Grande-Bretagne en 1770; la même qui depuis 1769 juſqu'à ce jour a été annuellement communiquée, extirpée, reproduite du dehors & déracinée dans les Pays-Bas-Autrichiens; la même qui depuis 1761 & 1762 a infecté & a continué d'infecter juſqu'à aujourd'hui l'orient & le nord de l'Europe; que c'eſt une maladie inconnue à l'Europe avant

©BIUM

1758 & 1759, & dont le germe exiſtoit dans quelques pays que d'immenſes deſerts ſéparent tellement de l'Europe habitée, que ſa communication devoit être preſque impoſſible avant que les progrès du commerce & de l'induſtrie euſſent frayé, à travers ces deſerts, des routes & des communications plus faciles.

La ſituation de la Grande-Tartarie à l'égard de l'Europe; le prodigieux accroiſſement du commerce dans les deſerts de la Ruſſie; l'exiſtence de la peſte du gros bétail dans la Tartarie, avant qu'elle fût connue en Europe; les premiers progrès de cette maladie apperçus au nord-eſt de l'Europe vers l'an 1759; ſes progrès ſucceſſifs dans la Ruſſie, la Pologne, la Pruſſe, la Poméranie, le Holſtein, le Mecklembourg, le Danemarck, la Saxe, la Weſtphalie, la Hollande, la France, les Pays-Bas; toutes ces circonſtances réunies ſemblent indiquer que c'eſt de la Grande-Tartarie que cette maladie nous eſt venue: & enfin ces circonſtances combinées avec les caractères & les effets reconnus de cette maladie, ſemblent démontrer qu'elle s'eſt communiquée de proche en proche, de la même manière que ſe communique la peſte parmi les hommes, par le contact des bêtes infectées avec les bêtes ſaines; par celui des corps ſuſceptibles d'en contracter le germe; ou par l'air, lorſque les exhalaiſons des bêtes infectées, emportées par ce fluide, ont été aſpirées par quelques bêtes à cornes.

SECTION III.

Y a-t-il des faits conſtatés qui prouvent que l'air ait contribué à la propagation de la maladie?

Nous pourrions citer cent exemples d'étables appartenantes à un même propriétaire, couvertes d'un même toît, ſéparées ſeulement par des murs ou des cloiſons de la hauteur de ſix, huit & douze pieds, qui laiſſoient par le haut une communication d'air entr'elles, où il n'eſt jamais arrivé que lorſque la maladie s'étoit manifeſtée dans une des étables, elle ne ſe ſoit également manifeſtée dans les autres, & où aucune

aucune des bêtes qui les habitoient, n'ait pas été atteinte de la contagion [*f*]; & cela, quoique les bêtes de ces étables demeuraſſent toutes renfermées, quoique chacune y fût attachée ſans pouvoir en toucher une autre, quoiqu'on chargeât différens domeſtiques du ſoin de chaque étable, quoique pour ſoigner les étables ſaines encore, on en prît de nouveaux, quoiqu'on les obligeât tous à ne ſe vêtir que de toiles & à changer de chauſſure à l'entrée & à la ſortie de ces étables.

D'après ces exemples, on ne ſauroit douter qu'en pareil cas ce ne ſoit par l'air que la maladie ſe communique néceſſairement & inévitablement, & que ce ne ſoit par l'aſpiration des exhalaiſons infectées que chaque bête la contracte.

Nous avons vu très-ſouvent encore la maladie ſuivre la direction du vent; de ſorte qu'il étoit facile de prédire l'infection prochaine d'une étable ſaine placée ſous le vent à cent ou deux cents pas d'une étable infectée. L'événement a plus d'une fois juſtifié ces prédictions, qui étoient appuyées ſur l'expérience, ainſi que ſur la connoiſſance de la nature de la maladie.

Pendant une année d'expérience, là même où l'on s'occupoit avec le plus de ſoin de la police préſervative & d'extirpation, nous n'avons guère vu d'exemple d'une étable ſaine ſituée, comme on vient de le dire, qui ait été préſervée de la contagion, lorſque durant l'infection de l'étable atteinte il faiſoit beaucoup de vent.

Pendant les années ſuivantes, nous avons obſervé que durant l'opération de la déſinfection des étables, & en entretenant un feu lent & continuel de bois verd, de paille ou de foin humide, placé ſous le vent à l'égard de l'étable infectée, & en y jettant de temps à autre de la poix, du

[*f*] Il faut toujours excepter de la règle générale les bêtes une fois guéries de la maladie : car, comme on l'a dit, cette maladie ne ſe contracte pas plus deux fois par la même bête, qu'un homme ne contracte deux fois la petite-vérole.

©BIUM

ſoufre ou de vieux cuirs, les étables ſituées ſous le vent à une petite diſtance de l'étable infectée, étoient très-ſouvent préſervées de la contagion.

Nous avons encore obſervé que dans les lieux où l'on s'occupe de la prompte deſtruction du venin contagieux, à meſure qu'il ſe manifeſte, les étables ſituées à ſix cents pas, à un demi-quart de lieue de celle qui eſt infectée, ſont ſouvent également préſervées de la contagion, & qu'elles ne ſont pas plus en danger que les étables ſituées à une lieue de là.

Lorſque cette maladie gagnoit des prairies couvertes de gros bétail, elle s'étendoit avec une extrême rapidité, quoique les bêtes fuſſent ſéparées les unes des autres & attachées par des licols à des piquets fichés en terre; quoique les gens qui ſoignoient le bétail d'une prairie n'euſſent aucune communication avec celui des prairies voiſines, ſéparées des premières par des haies & par des foſſés.

Nous avons vérifié ce fait dans un village. On avoit raſſemblé ſur le cimetière le gros bétail de toutes les étables, à l'exception de celui d'une étable qui étoit ſituée fort à l'écart & où il étoit reſté onze bêtes. Le nombre des bêtes raſſemblées étoit de deux cents treize, parmi leſquelles on n'en avoit reconnu que trois ou quatre d'infectées. Pendant une heure qu'elles y furent, toutes contractèrent l'infection, qui ſe manifeſta dans le terme de quatre ſemaines; & il n'y eut de préſervées dans tout le village que les onze bêtes qui étoient reſtées dans leur étable [*g*].

[*g*] Ce fait eſt arrivé en Hainaut, au village de Tumaide, en août 1773: le propriétaire des onze bêtes non envoyées ſur le cimetière & préſervées, ſe nomme Charles Stammane; le fait a été vérifié ſur les lieux par l'auteur de ce mémoire, en octobre 1773. Ce village contenoit cinquante-huit étables: les deux cents treize bêtes qu'un zèle pieux, mais peu éclairé dans cette circonſtance, avoit fait envoyer ſur le cimetière, compoſoient le gros bétail de cinquante-ſept d'entre ces étables; la cinquante-huitième, celle de Charles Stammane, comprenoit les onze bêtes préſervées, qui, avec les deux cents treize infectées en août, formoient la totalité de la maſſe du bétail de Tumaide, compoſé de deux cents vingt-quatre bêtes ſaines en juillet 1773.

De ces faits & obſervations nous croyons pouvoir conclure que l'air enlève les exhalaiſons des bêtes infectées de la maladie dont il s'agit ici, ainſi que celles qui proviennent de leurs excrétions.

Que ces exhalaiſons ainſi enlevées, ſont emportées par le courant de l'air.

Qu'elles s'y diſſolvent bientôt & perdent après cela toute leur malignité.

Qu'elles conſervent cette malignité juſqu'à leur parfaite diſſolution.

Que cette diſſolution s'opère plus ou moins vîte, proportionnellement à l'action de l'air, à la maſſe des exhalaiſons & à l'étendue du foyer d'où elles émanent.

Que les exhalaiſons qui proviennent d'une ſeule étable infectée, celle même où dès la manifeſtation de la maladie on s'occupe de l'extirpation du germe contagieux, peuvent être tranſportées par le courant de l'air & conſerver toute leur malignité juſqu'à une diſtance de deux à trois cents pas de l'étable infectée; qu'au-delà elles perdent toute leur force, dès que par l'effet de l'aſſommement des bêtes & de l'enfouiſſement des fumiers infectés, ces premières exhalaiſons peſtilentielles ne reçoivent pas d'accroiſſement.

Que ſi, en-deçà de la diſtance de deux à trois cents pas de l'étable infectée, ces exhalaiſons ſont, avant leur diſſolution, portées dans une étable ſaine ou ſur une prairie couverte de gros bétail, la maladie s'y déclarera.

Qu'il ſemble que dans les lieux où l'on s'occupe de l'extirpation, on peut prévenir cette communication opérée par le véhicule de l'air, au moyen des feux dont on a parlé ci-deſſus.

Que ſi les obſervations contenues dans ce mémoire & les conſéquences que nous en avons tirées, ſont juſtes, il doit en réſulter que ſi l'on abandonnoit cette maladie à ſon cours naturel, dans un canton où il y auroit beaucoup de bétail

©BIUM

raſſemblé, l'air * contribueroit eſſentiellement & infailliblement à la propagation de cette peſte; de manière que quoique chaque bête demeurât attachée ſéparément de toute autre, & que l'on interrompît encore toute communication des hommes du canton infecté avec ceux des cantons ſains, la maladie ne s'en propageroit pas moins dans de tels endroits par des miaſmes dont l'air ſeroit le véhicule.

SECTION IV.

Quels ſont les moyens curatifs qui auroient le plus de ſuccès?

ON a inſéré dans les gazettes de Liège, vers la fin de 1776, un remède curatif de l'épizootie régnante : on l'a annoncé comme merveilleux; on a cité des exemples, que l'on aſſure être vrais, de nombre de bêtes guéries dans tel village, de deux tiers de guéries dans telle étable, de trois quarts de guéries dans telle autre où l'on avoit adminiſtré ce ſpécifique.

Dans le temps où l'on annonçoit ce remède dans les feuilles publiques, la maladie ſe manifeſta à Andrimont, village du territoire de Liège, ſitué au nord de la ville de Verviers, à une lieue à l'oueſt de la ville de Limbourg. On s'empreſſa d'y pratiquer le remède annoncé : du premier janvier au 20 février, la maladie gagna neuf étables à Andrimont; ces neuf étables contenoient enſemble quatre-vingt-cinq bêtes. Dans le moment où nous écrivons (en mars 1777), nous apprenons, & nous avons en main la preuve du fait, que de ces quatre-vingt-cinq bêtes, il en eſt mort quatre-vingt-

* Les phyſiciens ne ſont pas encore parvenus à déterminer au juſte le chemin que les exhalaiſons utiles ou pernicieuſes peuvent faire dans l'air dans un temps donné : mais ce qu'il y a de certain, c'eſt que lorſque l'on va de Toulon à Antibes, pendant la floraiſon des orangers, par un vent du ſud-eſt, on eſt d'abord, à la ſortie de cette première ville, agréablement affecté du parfum qu'exhalent ces fleurs, quoique les orangers les plus voiſins ne ſe trouvent qu'à Ceuro, petite ville diſtante de Toulon de quatre lieues de Provence, qui en font au moins cinq des nôtres.

trois ; une vache ſeulement & un veau ont échappé à la maladie [*h*].

Les gazettes, les journaux, les mémoires de différens obſervateurs, & notre propre expérience, atteſtent que ce qui vient d'arriver à Andrimont eſt arrivé par-tout. La maladie ſe manifeſte & s'étend dans un village ; un tiers ou la moitié des bêtes atteintes réchappe ; on leur avoit adminiſtré un remède quelconque ; l'on conclut de là que c'eſt au remède qu'on doit leur guériſon ; le diſtributeur du remède & le peuple, d'après lui, attribuent uniquement la perte des autres à ce que ce même remède ne leur a pas été donné dans le moment convenable : le mois ſuivant, ou dans le même temps, la maladie s'étend dans le village voiſin, on adminiſtre le même remède, & à peine conſerve-t-on la vingtième, la cinquantième bête.

C'eſt ce qu'on doit avoir vu conſtamment par-tout en Danemarck, en Pruſſe, en Weſtphalie, en Hollande, en France & dans les Pay-Bas-Autrichiens.

Par-tout on a propoſé des prix conſidérables pour la découverte d'un remède efficace. Celui qui le poſſéderoit feroit en peu de temps une fortune immenſe en Hollande ; il s'en retourneroit dans ſa patrie comblé de préſens, d'honneurs, raſſaſié d'or ſi l'on peut l'être ; on l'y attend depuis quinze ans ; il ne ſe préſente point ; il ſemble qu'on doit en conclure que le poſſeſſeur du remède n'exiſte pas.

Il paroît que le médecin prudent qui voudroit parvenir, par l'expérience, à la découverte d'un remède curatif de cette maladie, devroit opérer toujours en même temps des deux manières ſuivantes, à l'égard de deux différens troupeaux de bêtes atteintes.

1°. Adminiſtrer au bétail de l'un des troupeaux infectés le remède quelconque de l'eſſai duquel il s'occuperoit.

[*h*] Ce fait ſe trouve confirmé par la gazette allemande d'Aix-la-Chapelle, du 22 février 1777.

©BIUM

2°. N'adminiſtrer à l'autre troupeau aucun remède quelconque.

Comparer au bout de ſix mois, au bout d'une année d'expériences multipliées, le réſultat de l'un & de l'autre procédé : conclure que probablement le remède adminiſtré a été d'une efficacité quelconque, ſi, du nombre des bêtes à qui le remède a été adminiſtré pendant l'année, il en eſt guéri une ſur cent de plus qu'il n'en eſt proportionnellement réchappé du nombre de celles dont la guériſon aura été confiée aux ſeuls efforts de la nature : conclure que ſon remède eſt vraiſemblablement pernicieux & deſtructif, ſi, entre les bêtes abandonnées, il en eſt réchappé proportionnellement un plus grand nombre qu'il n'y en a eu de conſervées entre celles à qui le remède a été adminiſtré.

On a fait en 1770 des expériences de ce genre dans un canton de la Flandre-Autrichienne, où la police extirpative ne ſe trouvoit pas encore ſolidement établie comme elle l'y a été depuis.

Ce canton, ſitué près de la ville de Bruges, contenoit vingt-cinq mille ſix cents quatre-vingt-treize bêtes, lorſque, le 7 octobre 1770, la maladie s'y manifeſta & s'y étendit rapidement ; on offrit aux propriétaires de ce bétail des remèdes & des experts aux dépens de la province ; les propriétaires, convaincus par l'expérience du mauvais effet des remèdes connus juſqu'alors, refuſèrent d'accepter ces offres, à moins qu'on n'y ajoutât la promeſſe de l'indemnité des bêtes qui viendroient à mourir pendant la cure. La propoſition fut rejetée & les propriétaires perſiſtèrent à refuſer les remèdes : du 7 octobre au 31 décembre, il y eut dans ce canton dix mille neuf cents quarante-trois bêtes infectées, & de ce nombre il en guérit à peu près la moitié.

Les députés des états de Flandre voulurent vérifier ſi c'étoit au refus des remèdes propoſés qu'on pouvoit attribuer la conſervation d'une partie de ce béail. A cet effet

ils consentirent, en faveur des propriétaires de seize étables infectées, à la proposition de les indemniser du bétail qui mourroit pendant la cure. Il fut procédé à la fois à cette cure par trois experts; ces seize étables contenoient ensemble cent cinquante-quatre bêtes; l'opération commença le 24 décembre 1770, & finit le 20 janvier 1771; quatre-vingt-trois bêtes, du nombre de cent cinquante-quatre, moururent, soixante-onze réchappèrent; trois autres étables qui contenoient cinquante-trois bêtes avoient été désignées en même temps (vers la fin de décembre 1770), à l'effet de vérifier par comparaison le bon ou le mauvais succès des remèdes administrés au bétail des seize premières étables. Dans cette vue la guérison de ces cinquante-trois bêtes fut abandonnée à la nature; on ne leur administra aucun remède quelconque, & le 20 janvier 1771, il se trouva que de ces cinquante-trois bêtes abandonnées il en était mort vingt-une, & que les trente-deux autres étoient guéries.

L'on en conclut que vraisemblablement l'on auroit conservé quatre-vingt-treize bêtes ou les trois cinquièmes du nombre des cent cinquante-quatre, si on ne leur eût pas administré les remèdes essayés; que par conséquent l'effet du remède essayé sembloit avoir été de faire périr vingt-une bêtes sur cent cinquante quatre, vu que du troupeau des cent cinquante-quatre, on n'en avoit conservé que soixante-quatorze.

Que les effets de ces remèdes, comparés avec ceux de la nature abandonnée à elle-même, étoient jusqu'ici démontrés désavantageux dans la proportion de quatorze pour cent; ou bien, ce qui revenoit au même, que les efforts de la nature avoient vraisemblablement un avantage de quatorze par cent sur les remèdes essayés.

Il est aisé de conclure de ces faits, que le meilleur d'entre les moyens curatifs de cette maladie, connus jusqu'à ce jour, est celui de n'administrer aux bêtes atteintes ni le bain, ni aucun spécifique quelconque; de ne leur présenter

©BIUM

que le choix de leurs différentes nourritures ordinaires, au moment où elles paroiſſent diſpoſées à en prendre quelqu'une, diſpoſition qui annonce la guériſon, & après laquelle les remèdes ſont ſuperflus; en un mot, d'abandonner à la nature & à ſes ſeuls efforts la guériſon des bêtes atteintes, à moins cependant que l'on n'eût trouvé & employé un remède quelconque avec un tel ſuccès, que de la maſſe du bétail infecté à qui ce remède auroit été adminiſtré pendant une année ou pendant ſix mois, en différens cantons, il en ſeroit rechappé plus de ſoixante, ou du moins plus de cinquante ſur cent; auquel remède il ſemble cependant qu'il ſeroit dangereux encore d'avoir confiance avant que par le moyen de l'opération propoſée, on eût vérifié & démontré que ce remède, avantageux en apparence, ne ſeroit pas en effet deſtructeur, c'eſt-à-dire avant qu'on eût conſtaté qu'il guériroit un plus grand nombre d'entre les bêtes à qui il auroit été adminiſtré, qu'il n'en guériroit de celles dont on auroit laiſſé la guériſon aux ſeuls efforts de la nature.

FIN.



PRIVILÈGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT. Nos bien-amés LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE de notre bonne Ville de Paris, Nous ont fait expoſer qu'ils auroient beſoin de nos Lettres de Privilège pour l'impreſſion de leurs Ouvrages. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter les Expoſans, Nous leur avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer, par tel Imprimeur qu'ils voudront choiſir, *toutes les Recherches & Obſervations journalières, ou Relations annuelles de tout ce qui aura été fait dans les Aſſemblées de ladite Société Royale de Médecine, les Ouvrages, Mémoires ou Traités de chacun des Particuliers qui la compoſent, & généralement tout ce que ladite Société voudra faire paroître*, après avoir fait examiner leſdits Ouvrages, & jugé qu'ils ſeront dignes de l'impreſſion, en tels volume, forme, marge, caractère, conjointement ou ſéparément, & autant de fois que bon leur ſemblera, & de les faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de vingt années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes, ſans toutefois qu'à l'occaſion des Ouvrages ci-deſſus ſpécifiés, il en puiſſe être imprimés d'autres qui ne ſoient pas de ladite Société. Faiſons défenſes à toutes ſortes de perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles

©BIUM

ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangère dans aucun lieu de notre obéiſſance ; comme auſſi à tous Libraires & Imprimeurs, d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre & débiter leſdits Ouvrages, en tout ou en partie, & d'en faire aucunes traductions ou extraits, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit deſdits Expoſans, ou de ceux qui auront droit d'eux, à peine de confiſcation deſdits exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers auxdits Expoſans ou à celui qui aura droit d'eux, & de tous dépens, dommages & intérêts, à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion deſdits Ouvrages ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément aux Réglemens de la Librairie ; qu'avant de les expoſer en vente, les manuſcrits ou imprimés qui auront ſervi de copie à l'impreſſion deſdits Ouvrages, ſeront remis ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le ſieur HUE DE MIROMENIL ; qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le ſieur DE MAUPEOU, & un dans celle du ſieur HUE DE MIROMENIL ; le tout à peine de nullité des Préſentes, du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir leſdits Expoſans & leurs ayant-cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie

des Préſentes qui ſera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin deſdits Ouvrages, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers-Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires : car tel eſt notre plaiſir. Donné à Paris, le vingt-deuxième jour de Septembre, l'an de grace mil ſept cent ſoixante-dix-neuf, & de notre Règne le ſixième. Par le Roi en ſon Conſeil.

Signé LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XXI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 1858, *folio* 143, *conformément aux diſpoſitions énoncées dans le préſent Privilège, & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit Exemplaires preſcrits par l'article CVIII du Réglement de 1723. A Paris, ce 30 Septembre 1779.*

Signé A. M. LOTTIN l'aîné, *Syndic.*

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE PH.-D. PIERRES,
Imprimeur ordinaire du Roi & de la Société Royale de Médecine.

AVIS AU RELIEUR.

Les planches Iere & IIe doivent être placées dans l'*Hiſtoire*, entre les pages 262 & 263.

La planche IIIe doit être placée dans les *Mémoires*, page 586.

